00086374

THE
ASIATIC SOCIETY OF BOMBAY
TOWN HALL, BOMBAY-1.

Digitized with financial assistance from
Hermès India
a project facilitated by the Rotary Club of Bombay
on 10 August, 2018

MANUEL D'ARCHÉOLOGIE

PRÉHISTORIQUE
CELTIQUE ET GALLO-ROMAINE

II

TROISIÈME PARTIE

SECOND AGE DU FER OU ÉPOQUE DE LA TÈNE

DU MÊME AUTEUR

Les vases céramiques ornés de la Gaule romaine (Narbonnaise, Aquitaine et Lyonnaise). 2 vol. 4°, 1904, 1700 dessins et pl. h. t. (*Ouvrage honoré de la première médaille au Concours des Antiquités de la France*)..... 50 fr.

Les fouilles du mont Beuvray de 1897 à 1901. Compte rendu suivi de *l'Inventaire général des monnaies recueillies au Beuvray*, et du *Hradischt de Stradonitz en Bohême, Etude d'archéologie comparée*, avec un plan, 26 pl. h. t. et fig., 1904, 8°, br. (derniers exemplaires)..... 15 fr.

L'oppidum de Bibracte. Guide du touriste et de l'archéologue au mont Beuvray et au musée de l'Hôtel Rolin. 1903, 12°, br., plan, carte et fig..... 2 fr

Déchelette (J.) et **Brassart** (E.). *Les peintures murales du moyen âge et de la Renaissance en Forez*, publiées avec la collaboration de Ch. Beauverie, l'abbé Reure et Gabriel Trévoux. 1 vol. fol., 1900, 20 héliogr. et nombr. fig. (*Première mention honorable au Concours des Antiq. de la France*)..... 40 fr.

Déchelette (J.). *La collection Millon. Antiquités préhistoriques et gallo-romaines*, ouvrage publié avec la collaboration de MM. l'abbé Parat, le Dr Brulard, Pierre Bouillerot et C. Drioton. 1 vol. 4°, 1913, 282 p., 48 pl. et 58 fig..... 30 fr.

Tous droits de reproduction, de traduction et d'adaptation réservés pour tous pays.

Copyright by Auguste Picard, 1914.

MANUEL
D'ARCHÉOLOGIE
PRÉHISTORIQUE
CELTIQUE ET GALLO-ROMAINE

PAR

Joseph DÉCHELETTE

CONSERVATEUR DU MUSÉE DE ROANNE
CORRESPONDANT DE L'INSTITUT

86374

II

ARCHÉOLOGIE CELTIQUE OU PROTOHISTORIQUE

TROISIÈME PARTIE
SECOND AGE DU FER OU ÉPOQUE DE LA TÈNE

IIa-C-2

LIBRARY OF THE BOMBAY BRANCH OF THE ROYAL ASIATIC

PARIS
AUGUSTE PICARD, ÉDITEUR
Libraire des Archives Nationales et de la Société de l'École des Chartes
82, RUE BONAPARTE, 82

1914

00086374

ABRÉVIATIONS (2e SUPPLÉMENT)

Baumeister, *Denkmäler.*	*Denkmäler des klassischen Altertums zur Erläuterung des Lebens der Griechen und Römer in Religion, Kunst und Sitte*, Munich et Leipzig, 1889, 3 vol.
Beltz, *Latènefibeln.*	*Die Latènefibeln*, ext. de la *Zeitschrift für Ethnologie* (ZfE), 1911, p. 664-817 et 930-943.
Branchetti, *Ornavasso.*	*I sepolcreti di Ornavasso*, Atti della Soc. Archeol. e Belli Arti di Torino, t. VI, Turin, 1895.
Bulleid, *Glastonbury*, 1899.	Munro, Boyd Dawkins, A. Evans, A. Bulleid, *The British lakevillage near Glastonbury*, Glastonbury Antiquarian Society, 3e éd., Taunton, 1899.
Bulleid, *Glastonbury*, 1904, 1905, 1906, 1906-1907.	A. Bulleid et G. Gray, *The Glastonbury lake village*, ext. Proceedings of the Somersetshire Archaeol. and Natur. Hist. Soc., t. L, 1904 ; — LI, 1905 ; LII, 1906 ; LIII, 2e partie, 1907.
Bulleid et Gray, *The Glastonbury lake village.*	*The Glastonbury lake village, a full description of the excavations and the relics discovered 1892-1907*, published by the Glastonbury Antiquarian Society, 1911, tome I.
Bulliot, *Fouilles du Beuvray.*	*Fouilles du mont Beuvray* (*ancienne Bibracte*) *de 1867 à 1895*, Autun, 1895, 2 vol., et *Album* exécuté sous la direction de Félix et Noël Thiollier, Saint-Étienne, 1899, 61 pl.

Chantre, *Age du fer.*	*Études paléoethnologiques dans le bassin du Rhône. Premier âge du fer, Nécropoles et tumulus*, Paris et Lyon, 1880 et *Album* de pl.
Corot, *Vases de br. pré-rom.*	*Notes pour servir à l'étude de la civilisation celtique en Gaule. Les vases de bronze pré-romains trouvés en France*, ext. Bull. monumental (BM), 1901.
Déchelette, *Fouilles du Beuvray.*	*Les fouilles du mont Beuvray de 1897 à 1901.* Compte rendu suivi de l'*Inventaire général des monnaies recueillies au mont Beuvray*, et du *Hradischt de Stradonic en Bohême. Étude d'archéologie comparée*, Paris, 1904, 26 pl.
Dottin, *Manuel celtique.*	*Manuel pour servir à l'étude de l'antiquité celtique*, Paris, 1906.
Holmes, *Ancient Britain.*	*Ancient Britain and the invasions of Julius Caesar*, Oxford, 1907.
Kemble, *Horae ferales.*	*Horae ferales or Studies in the archaeology of the northen nations*, by John Kemble, edited by R. G. Latham and A. W. Franks, Londres, 1863.
Kropp, *Latènezeit. Funde.*	*Latènezeitliche Funde an der keltisch-germanischen Völkergrenze zwischen Saale und Weisser Elster* (Mannus-Bibliothek, n° 5), 1911.
Lindenschmit, *Röm. Germ. Museum.*	*Das Römisch-Germanische Central-Museum in bildlichen Darstellungen aus seinen Sammlungen*, Mayence, 1899.
Marteaux et Le Roux, *Boutae.*	*Boutae (Les Fins d'Annecy). Vicus gallo-romain de la cité de Vienne du I^er^ au V^e^ siècle sur la voie impériale de Darentasia (Moûtiers) à Genava (Genève)*, Annecy, 1913.
Moreau, *Caranda.*	*Collection Caranda aux époques préhistorique, gauloise, romaine et franque. Album des principaux objets recueillis dans les sépultures de Caranda.*

	I, Saint-Quentin, 1877-1879.
	II, 1re partie, Saint-Quentin, 1880-1887.
	II, 2e partie, Saint-Quentin, 1888-1894.
	Une *Table générale de l'Album Caranda* a été publiée par M. Jules Pilloy en 1908.
Quilling, *Nauheimer Funde*.	*Die Nauheimer Funde der Hallstatt- und La Tène-periode in den Museen zu Frankfurt a. M. und Darmstadt*, Francfort, 1903.
Radimský, *Prähist. Fundstätten*.	*Die prähistorischen Fundstätten ihre Erforschung und Behandlung mit besonderer Rücksicht auf Bosnien und die Hercegovina sowie auf das österreichisch-ungarische Fundgebiet*, Herausgegeben von der Landesregierung für Bosnien und die Hercegovina in Sarajevo, 1891.
Radimský, *Jezerine*.	*Die Nekropole von Jezerine in Pritoka bei Bihać*, ext. Wissenschaftliche Mittheilungen aus Bosnien und der Hercegovina, III, 1895.
Read et Smith, *Guide Brit. Museum, Iron age*.	*British Museum. A guide to the antiquities of the iron age*, Londres, 1905.
Reinecke, *La Tène-Denkmäler*.	*Zur Kenntniss der La Tène-Denkmäler der Zone Nordwärts der Alpen*, ext. de la Festschrift des Röm.-Germ. Centralmuseum zu Mainz, 1902.
Romilly Allen, *Celtic Art*.	*Celtic Art in pagan and christian times*, Londres, 1904.
Saint-Venant, *Arécomiques*.	*Les derniers Arécomiques. Traces de la civilisation celtique dans la région du Bas-Rhône, spécialement dans le Gard*, ext. du Bulletin archéologique (BA), 1897.
Szombathy, *Idria*.	*Das Grabfeld zu Idria bei Bača in der Grafschaft Görz*, ext. Mittheil. d. prähist. Comm. d. Kais. Akad. d. Wissenschaften (MPCW), I, 5, 1901.

Viollier, *Fibules.*	*Essai sur les fibules de l'âge du fer trouvées en Suisse. Essai de typologie et de chronologie*, ext. de l'Indicateur des Antiquités suisses (ASA), 1907.
Viollier, *Andelfingen.*	*Le cimetière gallo-helvète d'Andelfingen*, ext. de l'Indicateur des Antiquités suisses (ASA), 1912.
Vouga, *La Tène.*	*Les Helvètes à La Tène*, notice historique par E. Vouga, avec un plan et 20 planches autographiées par A. Vouga et O. Huguenin, Neuchâtel, 1885.
Weber, *Manching.*	*Der Ringwall und das La Tènezeitliche Gräberfeld am Steinbichl bei Manching*, Beiträge zur Anthropologie und Urgeschichte Bayerns, 1905, p. 19.
Weinzierl, *Langugest.*	*Das La Tène-Grabfeld von Langugest bei Bilin in Böhmen*, Brunswick, 1899.
Wiedmer-Stern, *Münsingen.*	*Das gallische Gräberfeld bei Münsingen*, ext. Archiv d. histor. Vereins des kantons Bern, t. XVIII.

MANUEL

D'ARCHÉOLOGIE PRÉHISTORIQUE

CELTIQUE ET GALLO-ROMAINE

TOME II

ARCHÉOLOGIE CELTIQUE OU PROTOHISTORIQUE

TROISIÈME PARTIE

SECOND AGE DU FER OU ÉPOQUE DE LA TÈNE

CHAPITRE PREMIER

L'ÉPOQUE DE LA TÈNE. GÉNÉRALITÉS. DIVISIONS GÉOGRAPHIQUES ET CHRONOLOGIQUES.

SOMMAIRE. — I. La civilisation dite de La Tène. Ses origines et ses limites géographiques. — II. Les trois grandes provinces géographiques de la culture de La Tène. — III. Subdivisions chronologiques. — IV. La station de La Tène.

§ Ier. — *La civilisation dite de La Tène. Ses origines et ses limites géographiques.*

L'étude du *second âge du fer*, c'est-à-dire de la période protohistorique comprenant les cinq derniers siècles avant notre ère, fait l'objet de la troisième partie de notre tome II. On désigne cette période par la dénomination d'époque de La Tène ; ce nom est celui d'une importante station du lac de Neuchâtel, où les deux dernières des trois subdivisions que comporte le second âge du fer sont représentées par des trouvailles particulièrement typiques.

L'époque de La Tène, dont nous avons indiqué précédemment les caractères généraux (1re partie, p. 4), comprend, en effet, trois phases successives. Les limites chronologiques peuvent en être

actuellement déterminées avec une exactitude suffisante, comme on le verra ci-après :

La Tène I (de l'an 500 à l'an 300 av. J.-C.).

La Tène II (de l'an 300 à l'an 100 av. J.-C.).

La Tène III (de l'an 100 à l'ère chrétienne).

C'est au centre du territoire celtique, dans les régions avoisinant le Rhin moyen, que se constitua cette nouvelle culture. L'armement et les objets de parure se modifient ; l'outillage s'enrichit de divers instruments et ustensiles précédemment inconnus au nord des Alpes. Les conquêtes territoriales des Celtes répandent bientôt cette civilisation sur une aire géographique très étendue. Elle pénètre dans toutes les régions de l'Europe où ces peuples exercèrent leur domination et même au delà, chez les tribus germaniques.

Nous avons rappelé précédemment (2e partie, p. 558) les trop rares indications chronologiques et géographiques que nous ont laissées les auteurs anciens sur l'histoire des Celtes à l'aurore des temps historiques. Parmi les conquêtes de ces peuples, les unes, celles des Iles Britanniques, de la Gaule occidentale et méridionale, de la Péninsule ibérique, remontent à des dates assez indéterminées : on ne peut qu'en indiquer la chronologie approximative en rapprochant quelques vagues informations des géographes grecs sur l'ethnographie de l'Europe occidentale. Les autres, celles de l'Italie du nord, des pays du Danube et de la Galatie en Asie Mineure, c'est-à-dire des régions avoisinant les pays classiques, ont retenu l'attention des écrivains grecs et latins. N'ayant pas à revenir ici sur l'exposé de ces migrations, d'après les témoignages historiques, nous passerons sans préambule à l'examen des faits archéologiques.

Les trouvailles de l'époque de La Tène ne font actuellement défaut dans aucune des nombreuses régions où les textes mentionnent des établissements celtiques, sauf toutefois en Galatie, contrée lointaine, encore peu explorée, et où la culture celtique s'est sans doute promptement modifiée au contact intime de la civilisation grecque.

Entre l'époque de Hallstatt et l'époque de La Tène, il n'existe, d'ailleurs, aucun hiatus, aucune brusque transition. Pour l'outillage, pour les objets de parure comme pour l'armement, on passa le plus souvent des modèles anciens aux modèles nouveaux par des modifications graduelles. Les districts de la province occidentale hallstattienne qui avaient bénéficié aux VIIIe-VIe siècles d'une prospérité exceptionnelle conservent dans l'ensemble cette prééminence

aux v^e^-iv^e^ siècles, c'est-à-dire à l'époque de La Tène I. Néanmoins, dans la Gaule du nord-est, comme dans l'Allemagne occidentale et en Bohême, les découvertes de La Tène I présentent leur plus grande concentration sur une zone située un peu plus au nord.

En France notamment, la province de Champagne et surtout le département actuel de la Marne, pauvre en vestiges hallstattiens comparativement à la Bourgogne et à la Franche-Comté, est exceptionnellement riche en nécropoles du second âge du fer. Il est manifeste que les nombreuses peuplades fixées auparavant dans les hauts bassins de la Saône et de la Marne ont essaimé peu à peu. Quelques-unes, descendant ces cours d'eau, occupèrent les grandes plaines de la Champagne.

Les relations commerciales des Celtes avec les pays du sud deviennent alors de plus en plus actives et régulières. Les produits manufacturés et les amphores de la Grèce et de l'Italie pénètrent en plus grand nombre dans l'Europe centrale et, par suite de l'extension des domaines celtiques, se répandent au nord sur une zone plus étendue.

Une précieuse acquisition vient bientôt favoriser ces progrès économiques et en faciliter le développement : les Celtes empruntent aux peuples classiques l'usage de la monnaie. A partir de l'an 300 environ, des espèces d'or et d'argent sont frappées chez un grand nombre de peuples au nord des Alpes. Le numéraire se substitue dans les transactions du négoce aux primitifs instruments d'échange, au simple troc des marchandises.

Déjà l'époque hallstattienne, en ouvrant de nouvelles voies au commerce du fer et du sel, avait développé largement, nous l'avons vu, le réseau des communications terrestres, alors que les routes maritimes avaient été fréquentées de préférence aux temps néolithiques et à l'âge du bronze. L'Europe occidentale, au second âge du fer, bénéficia à son tour de l'importance de l'industrie sidérurgique sur le territoire celtique. Si l'on en juge par la richesse des sépultures et par l'abondance des objets précieux de provenance méridionale, la période comprenant la fin de l'époque de Hallstatt et le début de celle de La Tène, c'est-à-dire les vi^e^-v^e^ siècles avant J.-C., représente une phase particulièrement prospère pour les tribus celtiques établies dans l'Allemagne du sud et la Gaule orientale. Ces peuples possédaient des forges actives, de riches salines, de vastes et fertiles domaines. Les objets de fabrique grecque ou italique que nous rencontrons dans leurs nécropoles ne sauraient

être considérés comme un butin de guerre, amassé par eux au cours de leurs expéditions dans les pays du sud, ainsi qu'on était porté à le croire jadis, lors des premières trouvailles. Le nombre en est aujourd'hui trop considérable et surtout leur distribution le long des grandes voies de communication est trop frappante pour que cette hypothèse demeure vraisemblable. On peut suivre à partir des temps néolithiques l'infiltration progressive et continue des produits du sud dans les pays du nord. Accepter l'explication que formula Alexandre Bertrand, ce serait prétendre qu'à chacune des phases préhistoriques et protohistoriques des bandes de pillards, sortis des mêmes cantons, aient périodiquement franchi les Alpes pour envahir les pays grecs et italiques.

En réalité, nous avons affaire ici encore à des importations commerciales dont on peut déterminer les principales voies d'accès. Elles attestent la régularité des relations qui, par voie indirecte et à l'aide de nombreux intermédiaires, tendaient de plus en plus à s'établir entre les peuples classiques et les tribus barbares occupant les pays du nord.

Sous l'influence de ces pénétrations méridionales, cheminant surtout par la vallée du Pô et les défilés alpestres, la civilisation de La Tène prit naissance au cœur des pays celtiques, dans la région comprise entre la Gaule du nord-est et la Bohême, vraisemblablement dans le bassin du Rhin moyen. Le travail industriel étant alors divisé et spécialisé, plusieurs centres de production, sur l'étendue de cette zone, ont dû participer à la création des modèles nouveaux. Nous ignorons encore de quels ateliers celtiques sont sortis les principaux objets de parure de La Tène I, torques, bracelets et fibules, d'une admirable variété et se distinguant surtout des types antérieurs par le style nettement défini de leur ornementation. Il en est de même pour les épées. Dans l'Europe centrale, elles présentent d'un pays à l'autre, tant de similitude qu'on serait tenté de leur attribuer souvent une origine commune, malgré la distance séparant les lieux de trouvailles.

Mais, parmi les éléments du style décoratif qui caractérise les plus anciennes de ces productions industrielles, les motifs empruntés aux modèles classiques gréco-orientaux occupent, comme nous le verrons, une part considérable. Il est donc naturel de chercher le lieu d'origine de ces imitations dans les régions où les plus anciens produits indigènes sont tout à la fois particulièrement nombreux et fréquemment associés aux prototypes méridionaux. Or nos

relevés statistiques (voir carte n° V) indiquent nettement que les objets italo-grecs se groupent surtout dans les pays rhénans et la Gaule orientale, à partir du plateau suisse. Là aussi se localisent précisément les plus belles et les plus abondantes trouvailles d'ouvrages indigènes de La Tène *I*.

Nous avons dit que tout le territoire ligure situé au nord des colonies grecques de la Provence, jusqu'au confluent du Rhône et de la Saône, était encore beaucoup moins accessible aux pénétrations helléniques (2e partie, p. 583) et que l'on ne peut, par conséquent, attribuer à l'influence de Marseille l'origine de la civilisation de La Tène, conformément à l'ancienne hypothèse de l'archéologue suédois Hildebrand.

La phase de La Tène I comprend les ve et ive siècles av. J.-C. Or l'état actuel des classifications permet de distinguer souvent entre les objets italo-grecs du ve siècle et ceux du ive. Les premiers ne se rencontrent que sur une zone restreinte, la Gaule du nord-est et l'Allemagne du sud, zone que nous considérons comme étant tout à la fois le principal centre de diffusion de la nation celtique et le pays d'origine de la culture du second âge du fer.

Aux ive-iiie siècles les conditions politiques se modifient. Les migrations et les conquêtes des Celtes étendent au loin les frontières de leur empire. Ces peuples se répandent dans la Gaule occidentale et méridionale, dans la Haute-Italie et la vallée du Danube. Les plus aventureux réussissent à se fixer au delà même du Bosphore, en Phrygie et en Cappadoce. D'autres, enfin, traversent la Manche et s'établissent dans les parties orientale et méridionale de l'île de Bretagne, déjà occupée depuis plusieurs siècles par des tribus parlant un dialecte de la même langue.

On connaît maintenant dans l'Italie du nord beaucoup de sépultures gauloises. Quelques-unes sont, comme nous le verrons, d'une richesse exceptionnelle en objets d'or et en produits variés de l'industrie étrusque : ce sont les tombes des Sénons de Montefortino et de Filottrano près d'Ancône, appartenant à La Tène I (ive siècle). A défaut de traditions historiques, les conquêtes celtiques dans les pays danubiens, comme en Italie, auraient pu être reconnues à l'aide des seules constatations de l'archéologie, tant sont caractéristiques les trouvailles de ces régions. En Hongrie et en Transylvanie, elles se classent en très grande majorité à l'époque de La Tène II. A cette même phase, dont le début correspond à la plus grande expansion des Celtes, la culture de La Tène se répand dans

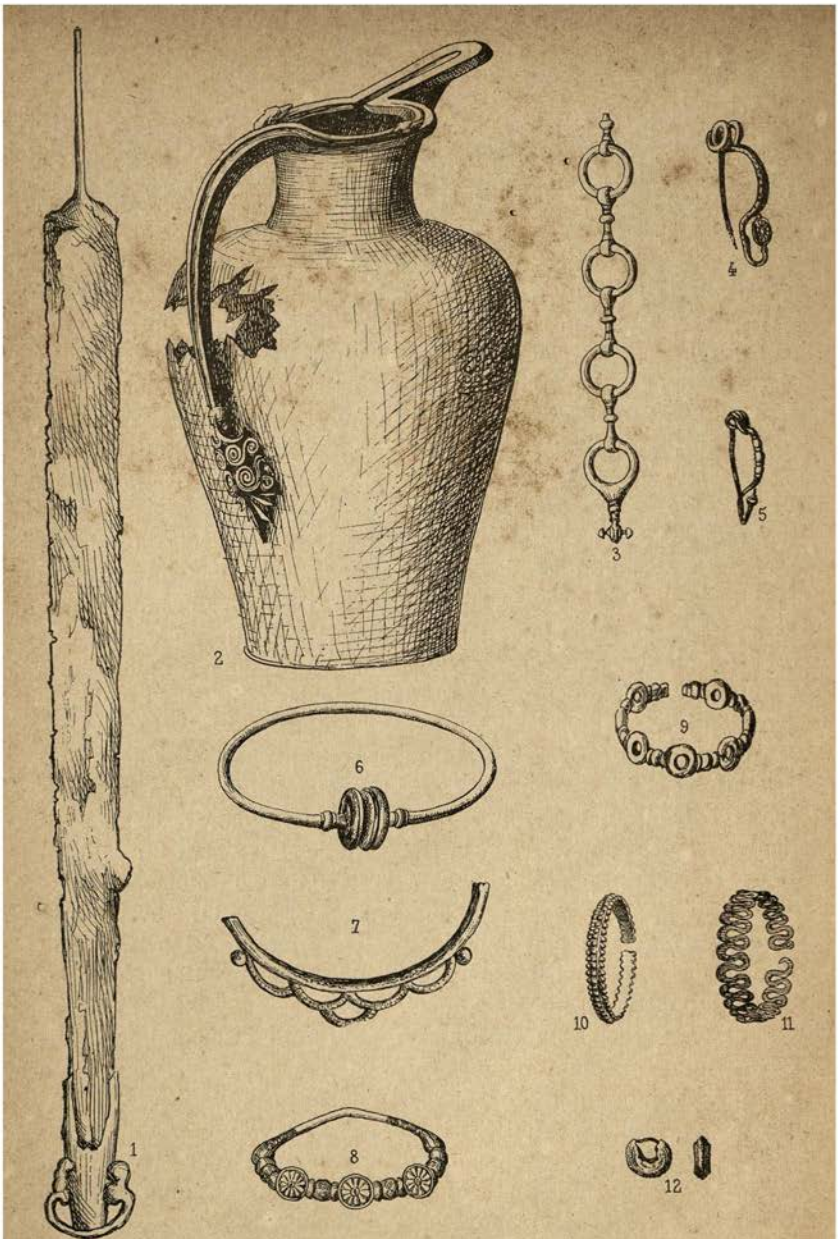

Fig. 385. — Objets divers provenant des sépultures gauloises de la Marne. Périodes de La Tène I et II [1].

1. N[os] 1, 2, 5-7, 9, 12, d'après Morel, *Champagne souterraine*, pl. 2, fig. 10 ; pl. 8, fig. 2 ; pl. 26, fig. 3 ; pl. 34, fig. 17 ; pl. 26, fig. 2 ; pl. 13, fig. 16 ; pl. 3, fig. 13 ; — N° 3, d'après Bosteaux-Paris, AFAS, Nantes, 1898, II, p. 556 ; — N[os] 4, 10, 11, d'après DAG, pl. [sans n°] ; — N° 8, d'après Bosteaux-Paris, AFAS, Limoges, 1890, II, p. 592, fig. 2.

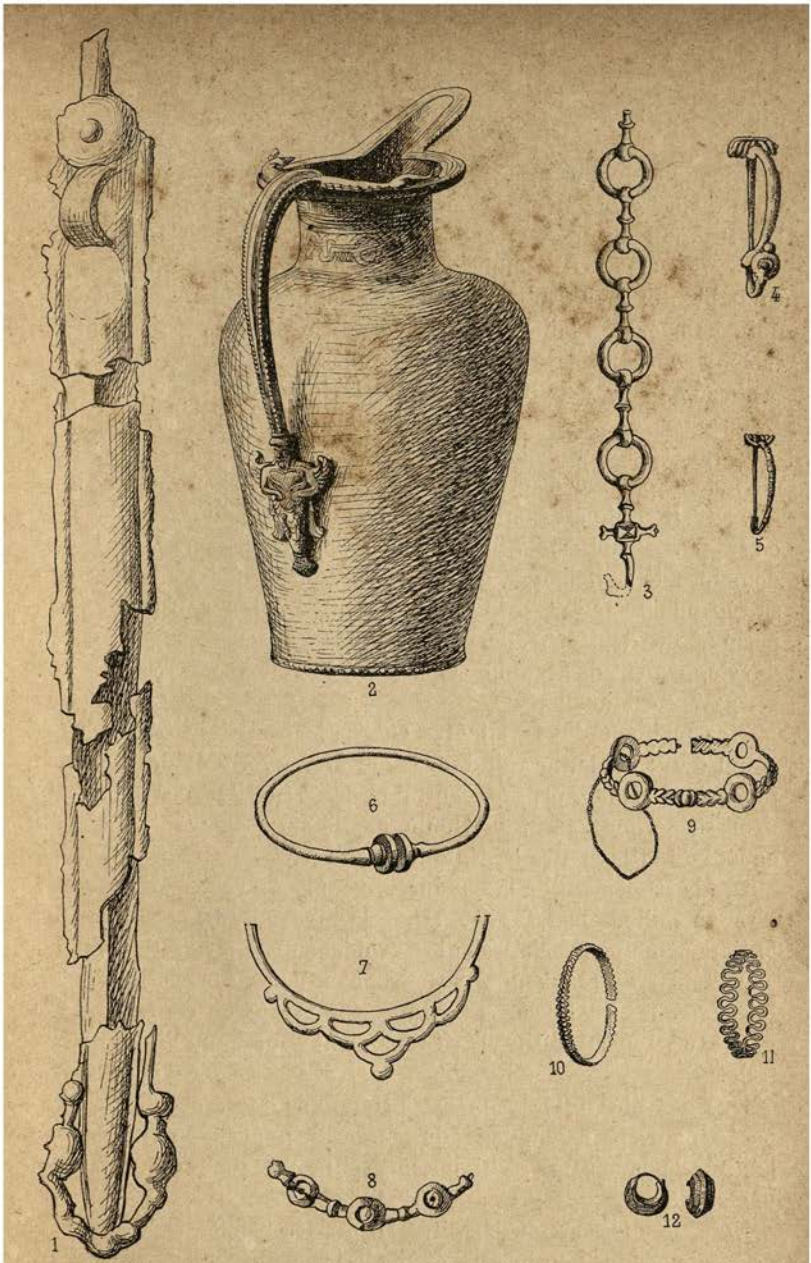

Fig 386. — Objets divers provenant des sépultures gauloises de la Bohême. Périodes de La Tène I et II [1].

1. N[os] 1, 3-11, d'après Pič, *Starožitnosti*, II, 1, pl. I, fig. 5 ; pl. XXVI, fig. 1 ; pl. VIII, fig. 4 ; pl. hors texte (après la p. 15), fig. 31 ; pl. XI, fig. 6 ; pl. VI, fig. 11 ; pl. XI, fig. 11 ; p. 11, fig. 10 ; pl. VIII, fig. 8 ; pl. II, fig. 4 ; — N[os] 2, 12, d'après Pič, *Starožitnosti*, I, 2, pl. XXXI, fig. 1, 3.

l'Allemagne du nord chez les peuples germaniques, voisins des Celtes. Elle gagne même la Scandinavie méridionale où elle vulgarise l'emploi du fer et introduit des procédés industriels nouveaux.

Le mouvement des importations méridionales au nord des Alpes subit bientôt un ralentissement marqué. La décadence des Celtes qui commence au milieu du IIIe siècle se manifeste par l'appauvrissement considérable des mobiliers funéraires. Les parures en or, les beaux torques de bronze y font dès lors complètement défaut. Les sépultures ne contiennent plus que des produits de l'industrie indigène, très rarement des objets grecs ou italiques. Les Celtes, établis sur la rive droite du Rhin, reculent alors devant les Germains. De profonds bouleversements ethnographiques surviennent en Gaule. Abandonnant peu à peu à ces envahisseurs leurs riches domaines de la Belgique, des tribus celtiques, refoulées vers le sud, se répandent sur le territoire ligure. On conçoit aisément que cette période de déplacements et de troubles ait été peu propice au développement de l'art industriel et des relations commerciales avec les pays méridionaux.

Plus malheureux devait être encore le sort de la Gaule dès le début du Ier siècle, lors de l'invasion des Cimbres et des Teutons, tourmente rapide, mais qui entraîna de terribles dévastations. Un demi-siècle plus tard, la Gaule affaiblie succombait après huit années de lutte contre les légions de César.

Dès le lendemain de la conquête, vers l'an 50 av. J.-C., c'est-à-dire au milieu de La Tène III, à la faveur de la paix romaine, la Gaule commence à s'assimiler rapidement la civilisation que lui apportent ses vainqueurs. Au nord et à l'ouest de ses frontières, les anciennes relations avec l'Italie reprennent un cours actif. De nouveaux types industriels se répandent dans toute l'Europe centrale.

Une des plus intéressantes constatations de l'archéologie comparée pour le second âge du fer est la mise en lumière de l'unité de la culture celtique sur toute l'étendue de son vaste domaine.

Nous montrerons au chapitre II que les habitants de la Gaule orientale, ceux de Bibracte et d'Alesia par exemple, possédaient exactement les mêmes parures et le même outillage que ceux de la Bohême, de la Bavière et de la Hongrie.

D'autre part, il suffit de comparer nos figures 385 et 386 pour se convaincre qu'aux phases antérieures, soit à La Tène I et II,

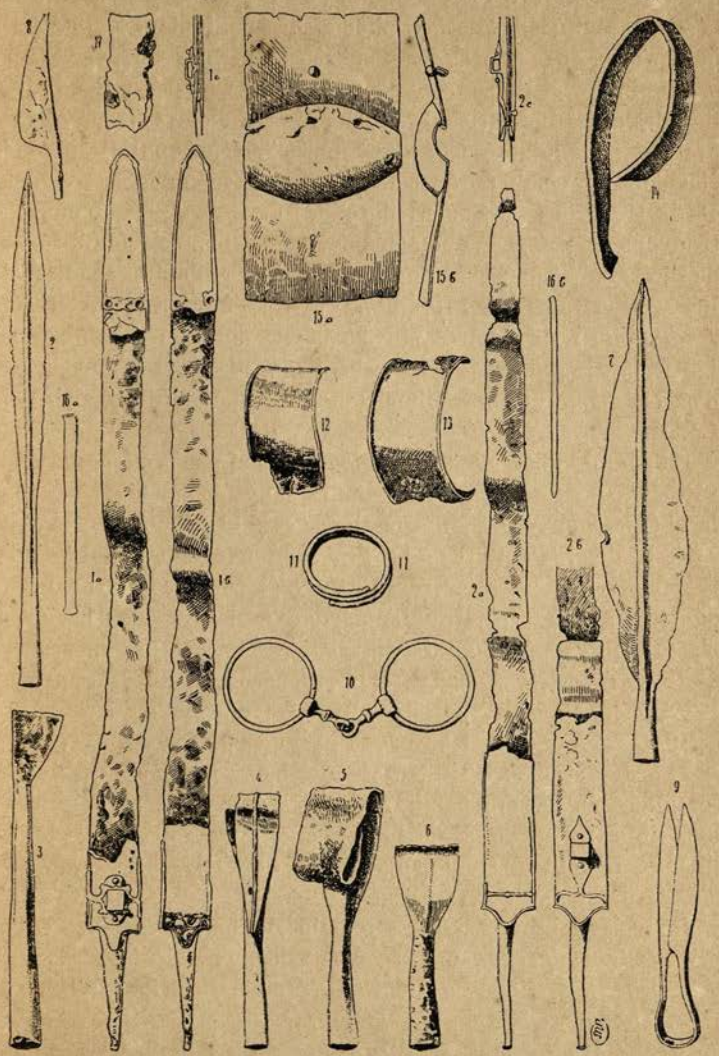

Fig. 387. — Mobilier funéraire de l'époque gauloise en Hongrie. La Tène II[1].

1. D'après Louis Roediger, *Urne cinéraire contenant les restes d'un chevalier celtique, trouvée à Hódságh* (*c. de Bács-Bodrogh*), Archæologiai Értesitö, 1904, p. 351.

des affinités culturelles tout aussi étroites unissaient les Celtes de la Marne aux Celtes de la Bohême. La similitude des trouvailles, qu'il s'agisse des armes, des nombreuses parures ou des vases en bronze importés du sud, est d'autant plus surprenante que l'évolution des types industriels était alors très rapide. Chaque objet se prêtera, nous le verrons, à des rapprochements multiples, dont les éléments de comparaison sont disséminés sur une vaste étendue. De la Hongrie à la Gaule (comp. les fig. 387 et 394), nous nous trouvons en présence d'une même civilisation. L'étude des noms de lieux a permis aux linguistes d'établir l'unité relative des idiomes celtiques : *Lugidunum* en Silésie correspond à notre *Lugdunum* ; on connaît sur le Bas-Danube un *Singidunum* [1]. L'histoire, la philologie et l'archéologie se trouvent actuellement d'accord pour attester l'importance territoriale du domaine des Celtes.

En ce qui concerne la chronologie de leurs migrations, les indications d'ordre archéologique confirment et complètent de la façon la plus satisfaisante les informations des auteurs anciens.

En résumé, la culture de La Tène, qui prépara les voies à l'unité romaine, a pris naissance vers l'an 500, grâce à des influences méridionales, sur le territoire de l'ancienne Celtique. Deux causes principales ont coopéré simultanément à sa large diffusion, surtout à partir du IVe siècle : d'une part, la prospérité politique, industrielle et commerciale des Celtes, de l'autre, l'étendue de leurs conquêtes. Elle s'est implantée en Europe partout où ces peuples ont porté leurs armes ; puis, à partir du IIIe siècle environ, elle s'est répandue de proche en proche, par une sorte de diffusion assez rapide, chez les nations germaniques de l'Allemagne du nord-est et de la Scandinavie, où elle présente, d'ailleurs, un facies particulier et un caractère plus barbare (voir fig. 388-390).

Vaincus et absorbés par les Romains, les habitants de la Gaule, en perdant leur indépendance, reçurent du moins de leurs nouveaux maîtres les bienfaits de la civilisation gréco-latine. Pendant l'époque impériale, les traditions de la culture du second âge du fer se conservèrent en partie chez les peuples libres de la Germanie, sur la rive droite du Rhin.

Au Ve-VIe siècle ap. J.-C., c'est l'épée de La Tène III, à peine

1. Belgrade, en Serbie (Ptolémée, III, 9, 3). Voir ci-dessus, 2e partie, p. 573, note 3.

modifiée, que porteront encore les Germains, et dans les détails de leur costume et de leur parure, dans la composition de leur outillage, nous constaterons maintes fois d'étroites affinités avec les anciennes productions de l'industrie celtique.

§ II. — *Les trois grandes provinces géographiques de la culture de La Tène.*

Cette remarquable unité de la culture du second âge du fer n'exclut nullement, on le conçoit, une certaine diversité dans ses facies régionaux. Ceux-ci constituent comme les différents dialectes d'un même idiome. A l'époque hallstattienne nous avons rencontré de nombreuses provinces géographiques formant un ensemble assez disparate. Au second âge du fer, bien que nous nous trouvions en présence d'une civilisation beaucoup plus uniforme, néanmoins, d'une région à l'autre, les types industriels, comme les coutumes funéraires et les conditions de l'habitat, présentent encore certaines particularités propres, plus ou moins accusées suivant la nature des objets mis en comparaison. Les produits de l'art céramique, les vases en argile d'usage domestique, par exemple, nous permettraient de distinguer aux deux premières phases un assez grand nombre de groupes, correspondant sans doute à des subdivisions ethnographiques. Les poteries de la Champagne diffèrent de celles de l'Armorique et ni les unes ni les autres ne sauraient se confondre avec celles de la Bohême ou de la Bavière. De même, parmi les ornements de parure, à côté de certains torques, bracelets et fibules extrêmement répandus, d'autres n'appartiennent qu'à une zone assez restreinte, parfois à un très petit district, domaine de quelque tribu.

Avec les armes, les caractères différentiels s'atténuent sensiblement et ne laissent reconnaître que des subdivisions territoriales beaucoup plus étendues. Si nous nous supposons en présence d'un corps de troupes recruté sur les diverses régions du territoire de La Tène, à l'inspection des épées nous ne distinguerons plus que quelques groupes nettement définis.

D'après ce critérium principal — les particularités de forme des épées — corroboré par d'autres observations, nous diviserons donc en trois grandes provinces géographiques le vaste territoire de la civilisation de La Tène :

1. Province celtique continentale ;
2. Province celtique insulaire ;
3. Province germanique.

La zone celtique continentale comprend la Gaule, l'Allemagne du sud, l'Autriche-Hongrie, l'Italie du nord ou Gaule cisalpine et l'Espagne du nord.

La culture de La Tène ayant pris naissance dans la partie centrale de cette zone, dans les régions rhénanes, c'est là que toutes ses

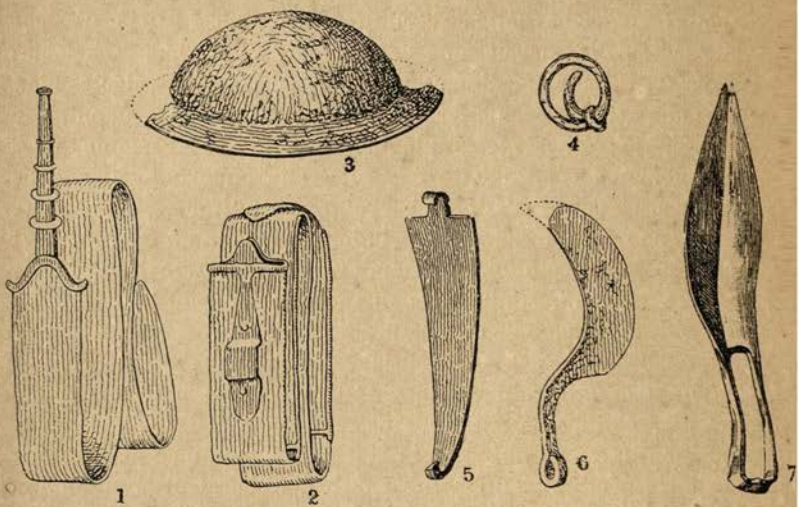

Fig. 388. — Objets de l'époque de La Tène en Silésie [1].

phases, à partir du v[e] siècle, se trouvent intégralement représentées. Dans l'Italie du nord, après la conquête de la Cisalpine, la civilisation romaine a atrophié sur certains points le développement de la troisième phase.

A la périphérie méridionale de cette première zone, la civilisation des Celtes s'est ressentie dès le IV[e] siècle du contact des peuples méditerranéens, Grecs, Étrusques, Carthaginois du littoral ibérique. Quelques tribus occupant les marches de la Cisalpine paraissent avoir subi rapidement l'influence de la civilisation classique. Antérieurement aux progrès récents de l'archéologie celtique, on n'eût pas été en mesure de distinguer, par exemple, des sépultures

1. D'après Mertins, *Wegweiser Schlesiens*, p. 99, fig. 254-260.

étrusques les tombes des Sénons *étrucisés* de Montefortino et de Filottrano.

Les frontières orientales de la province celtique continentale atteignent la Transylvanie et l'on a même signalé des fibules de La Tène III dans la Russie méridionale (fig. 389). Sur le cours moyen du Danube, au sud-est de la Bohême, les trouvailles les plus abondantes se classent à La Tène II (fig. 387).

La province celtique insulaire [1] comprend les Iles Britanniques, non seulement l'Angleterre, mais aussi l'Écosse et l'Irlande. Ici, les plus anciennes découvertes, les sépultures du comté d'York,

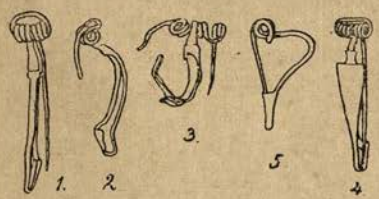

Fig. 389. — Fibules de l'époque de La Tène découvertes en Russie (gouv. de Kief) [2].

appartiennent déjà à la fin de La Tène I. Ultérieurement, les ateliers indigènes s'inspirèrent des modèles celtiques continentaux, mais en les interprétant avec une remarquable originalité. Aussi est-il parfois assez difficile d'appliquer exactement aux trouvailles de ce territoire les subdivisions chronologiques adoptées pour celles du continent. Dans la fabrication des armes et des objets de harnachement, l'industrie bretonne a produit de magnifiques ouvrages. Aucun bouclier celtique ne saurait être comparé, sous le rapport de la richesse de l'ornementation, à quelques exemplaires recueillis dans le lit de la Tamise ou de la rivière Witham. A La Tène III, alors que ni la Gaule ni aucune région de l'Europe centrale ne produisaient plus ces belles épées à fourreau orné de gravures que recherchaient les Celtes aux phases antérieures, celles

1. La période de La Tène correspond à l'ancien *Late Celtic* des archéologues anglais.

On ne trouvera dans ce paragraphe aucune indication bibliographique. Toutes les sources sont indiquées aux chapitres suivants; on peut d'ailleurs en avoir un aperçu d'ensemble en se reportant à notre liste des abréviations.

2. D'après Reinecke, *Aus der russischen archäologischen Litteratur*, Mainzer Zeitschrift, 1906, p. 43. Provenance : Sarubinetz, Kr. Kanew.

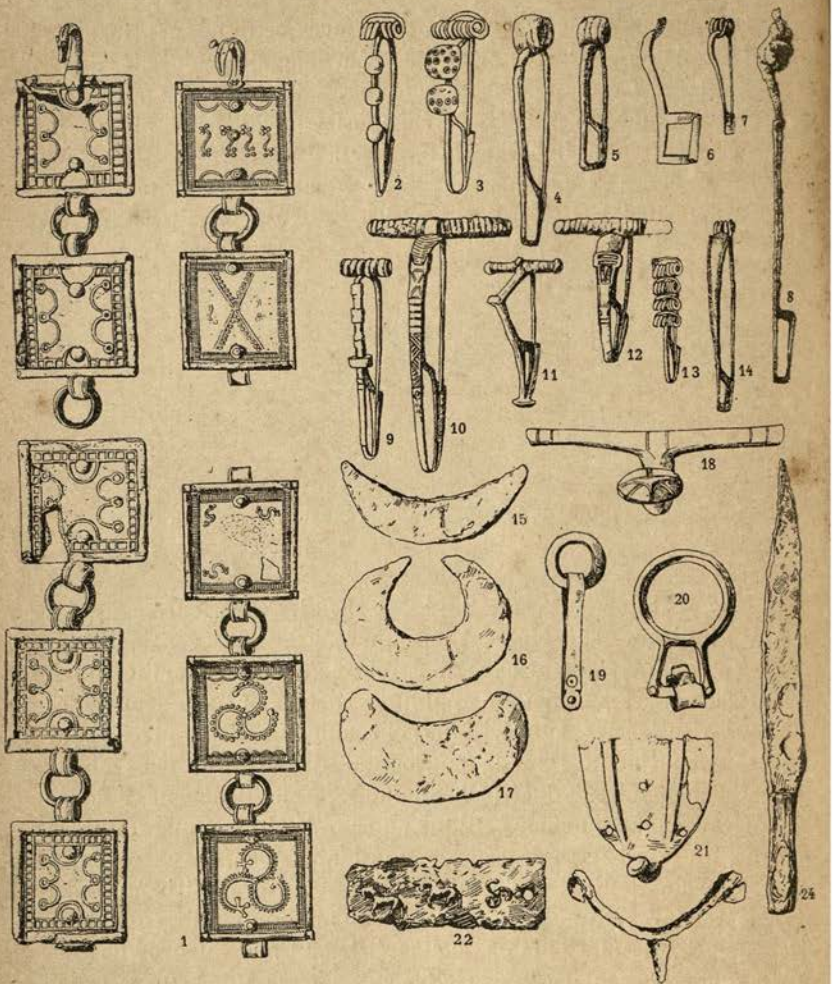

Fig. 390. — Objets de l'époque de La Tène trouvés dans des sépultures du Schleswig-Holstein [1].

1. D'après Knorr, *Friedhöfe der älteren Eisenzeit in Schleswig-Holstein*, pl. VI, nos 123-145 et 147, 148. Cf. J. Mestorf, *Vorgeschichtliche Alterthümer aus Schleswig-Holstein*, pl. XXXIX, XLI.

que fabriquaient les armuriers bretons étaient encore décorées avec luxe, conformément aux anciennes traditions.

L'influence de la civilisation romaine ne pénétra qu'assez tard dans les Iles Britanniques et le style si caractéristique de l'ornementation celtique y survécut durant l'époque impériale [1] : après l'introduction du christianisme, on en reconnaît encore les caractères essentiels dans le décor des manuscrits enluminés dus aux écoles irlandaise et anglo-saxonne.

A la province germanique appartiennent l'Allemagne du nord, le Danemark et la Suède (*fig.* 388, 390, 391)[2]. Les types de La Tène I y font défaut. Ceux de La Tène II et III y présentent parfois des particularités de forme caractéristiques. L'épée de La Tène II y subit quelques modifications de détail ; celle de La Tène III est souvent à un seul tranchant. Parmi les objets de parure, plusieurs se rattachent étroitement aux modèles de l'industrie celtique continentale. D'autres dérivent directement des modèles de l'âge du bronze.

L'art de l'émaillerie fut connu des Scandinaves comme des Celtes continentaux et insulaires.

Quant aux rites funéraires, nous verrons que les Germains incinéraient leurs morts, alors que cette coutume fut rare chez les Celtes avant La Tène III.

La figure 392 reproduit une des plus importantes trouvailles de cette époque en Scandinavie. C'est un chariot à quatre roues provenant d'une tourbière avoisinant l'église de Djebjerg, près de Ringkjöbing (Jutland). Deux de ces véhicules en bois avec appliques de bronze ornées ont été trouvés en 1881 et 1883, à quelques mètres

1. Malgré ses deux descentes dans l'île de Bretagne (55 et 54 av. J.-C.), César n'avait pu réaliser ses projets de conquête. Même après qu'Agricola eut soumis l'île à la domination romaine, les tribus qui en occupaient la partie nord ne purent être asservies et, pour arrêter leurs incursions, les légions durent se retrancher derrière de puissantes fortifications, le mur d'Hadrien et le mur d'Antonin, ce dernier consolidé plus tard par Septime Sévère. L'Irlande conserva toute son indépendance.

2. La période de La Tène en Scandinavie et dans l'Allemagne du nord fut connue surtout à partir des fouilles importantes du préfet Vedel (depuis 1866) dans l'île de Bornholm (v. chap. IV) et de la publication d'Undset, *Das erste Auftreten des Eisens in Nord-Europa*, trad. Mestorf, 1882. En 1843, Worsaae plaçait les débuts de l'âge du fer dans les pays du nord au VII^e^-IX^e^ siècle ap. J.-C. Un exposé sommaire des progrès des connaissances archéologiques relativement à cette question a été donné par M. S. Müller, *Nordische Altertumskunde*, t. II, p. 16. Pour les subdivisions chronologiques, voir ci-après, § III.

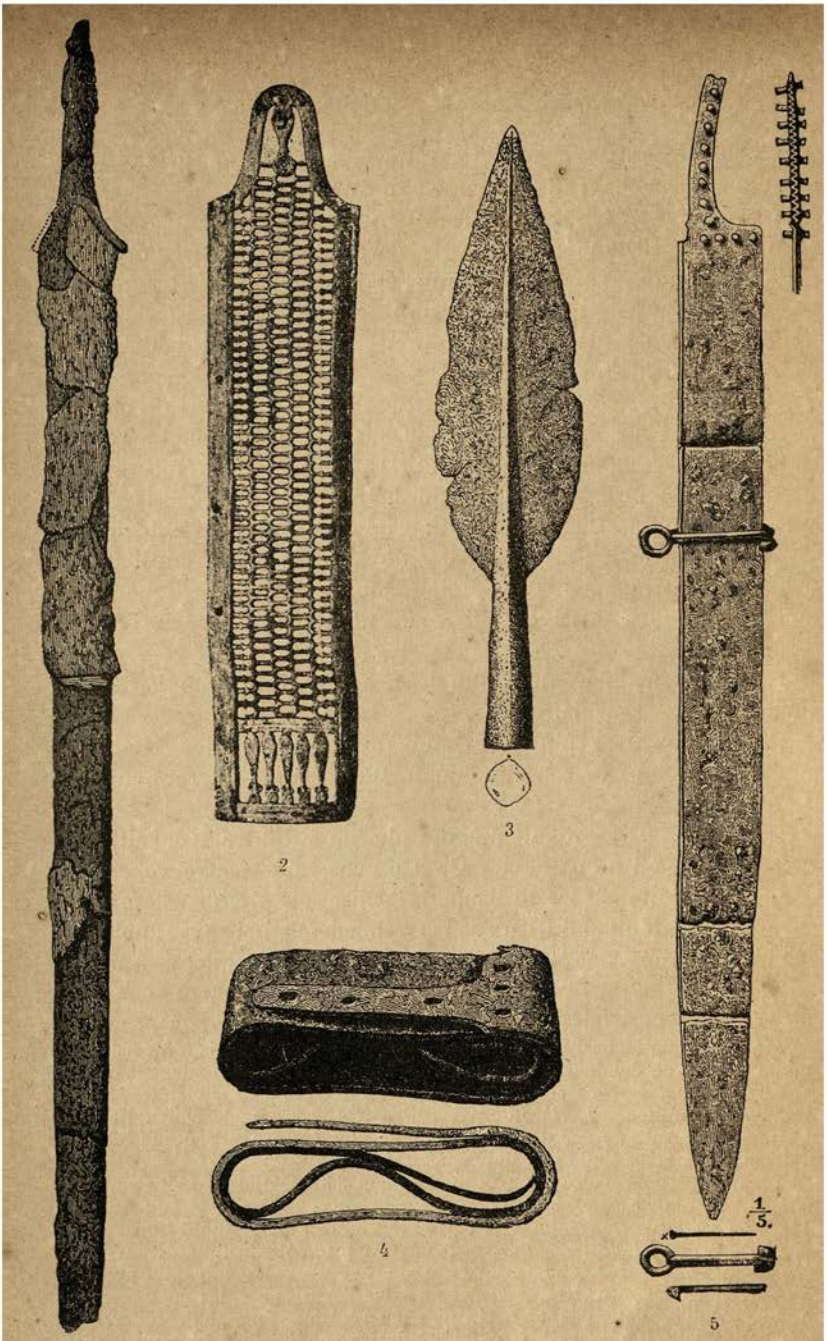

Fig. 391. — Objets de l'époque de La Tène découverts en Suède [1].

1. D'après Montelius, *L'époque de La Tène en Suède*, CPF, Autun, 1907, p. 806.

l'un de l'autre [1]. Nous savons que dès l'âge du bronze on faisait usage dans les pays celtiques comme en Italie et en Scandinavie, de chars à quatre roues pour promener processionnellement des vases sacrés [2]. Les chars et les situles servant à ces pompes religieuses étaient ornés des représentations du cygne hyperboréen [3]. Il est possible que les chariots de Dejbjerg aient eu une destination similaire et que le tabouret qui les surmonte ait supporté soit l'image d'une divinité, soit un vase sacré. Parmi les ornements

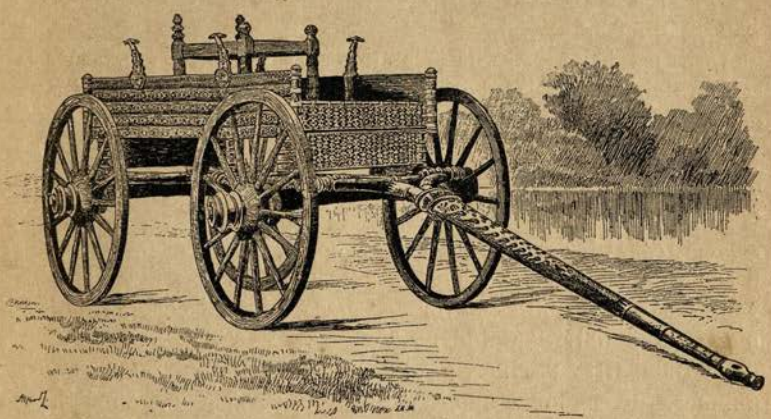

Fig. 392. — Reconstitution d'un des chariots de Dejbjerg (Jutland) [4].

des garnitures figure le triscèle, motif graphique dérivé du swastika [5].

Le rôle important attribué au chaudron dans les cérémonies du culte chez les Germains est attesté tout à la fois par les historiens [6] et par les trouvailles de l'archéologie. Les débris d'un chariot

1. Bibliographie dans Montelius-Reinach, *Temps préhist. Suède*, p. 144, et Sophus Müller, *Nordische Altertumskunde*, II, p. 44.

2. C'est précisément en Scandinavie qu'ont été trouvés le plus grand nombre de petits chaudrons montés sur roues, diminutifs ou copies votives des modèles usuels (voir ci-dessus, 1re partie, p. 285).

3. *Ibid.*, p. 286.

4. D'après Sophus Müller, *Nordische Altertumskunde*, II, p. 45.

5. M. Montelius admet que le chariot devait porter une idole et rappelle à ce sujet le texte de Tacite (*Germanie*, XL) sur les chars sacrés de la déesse Hertha chez les Germains (Montelius-Reinach, *Temps préhist. Suède*, p. 145).

6. Strabon, VII, 2, 1, et VII, 2, 3.

analogue accompagnaient un grand chaudron dans une sépulture à Langaa, près de Broholm (Fionie). Deux autres de ces vaisseaux, dont un en argent, découvert en 1891 à Gundestrup (Jutland), sont particulièrement remarquables par les représentations figurées dont ils sont ornés [1].

§ III. — *Subdivisions chronologiques.*

L'époque de La Tène se divise, nous l'avons dit, en trois phases bien distinctes.

Après les découvertes de la station de ce nom, on remarqua la ressemblance des épées et des lances qui s'y étaient rencontrées, avec celles de La Tiefenau près de Berne, d'Alise-Sainte-Reine, des sépultures avoisinant le camp de Châlons-sur-Marne, de Marzabotto dans la Haute-Italie [2], et d'un certain nombre d'autres stations ou nécropoles gauloises.

En 1872, Hildebrand donna le nom d'époque de La Tène à la période protohistorique à laquelle appartenaient ces diverses trouvailles, mais les limites chronologiques en étaient encore mal définies et les subdivisions indéterminées [3].

En 1885, Otto Tischler, guidé par ses connaissances muséographiques, fut conduit à appliquer à cette période une subdivision chronologique tripartite, dont chaque phase correspond à une évolution déterminée de deux objets caractéristiques, l'épée et la fibule [4]. Tischler mourut en 1891 sans avoir développé dans le détail sa classification, qui demeura assez schématique. Néanmoins, comme

1. Nous étudierons le célèbre chaudron de Gundestrup avec les monuments figurés de la religion celtique et celto-germanique (bibliographie dans Schumacher, *Verzeichnis Germanen-Darstellungen*, 1912, p. 96).

2. Desor, CIA, Bologne, 1871, p. 278; — G. de Mortillet, *Les Gaulois à Marzabotto dans l'Apennin*, RA, 1871, p. 290. Dès 1824, un archéologue italien, Giani, avait décrit une nécropole gauloise mais sans en définir le caractère ethnique (S. Reinach, *Cultes, mythes et religions*, III, p. 155).

3. (Voir 2e partie, p. 620). En France, à partir de 1875 environ, G. de Mortillet divisa l'âge du fer en deux phases : la période des tumulus ou *hallstattienne* et la période gauloise ou *marnienne* (*Mat.*, 1875, p. 374). C'était, en somme, la classification d'Hildebrand, qui inspira également Alexandre Bertrand (*Arch. celt.*, p. 323). En 1881, G. de Mortillet a reproduit ces deux divisions dans son *Musée préhistorique* (Tableau synoptique de l'introduction). C'est un peu plus tard qu'il distingua le « marnien » du « beuvraysien ».

4. Tischler, *Ueber Gliederung der La-Tène Periode*, CBl.A, 1885, p. 157 (la planche a donné lieu à un erratum). Toutefois Tischler plaçait seulement vers l'an 400 avant J.-C. le début de l'époque de La Tène.

les bases en étaient exactes, elle n'a pas tardé à devenir classique. Elle correspond, dans une certaine mesure, à celle de Gabriel de Mortillet. Celui-ci ne reconnaissait que deux subdivisions : l'*époque marnienne*, représentée surtout dans les riches nécropoles gauloises de la Champagne, et l'*époque beuvraysienne*, ainsi appelée du nom d'une station célèbre, le mont Beuvray, ancien oppidum éduen de Bibracte près d'Autun. Mais ces deux divisions de Mortillet, qui représentent approximativement les première et troisième divisions de Tischler, étaient assez confuses, leur auteur n'en ayant pas indiqué nettement les caractères différentiels. Elles étaient surtout insuffisantes parce que la longue durée du développement de l'industrie celtique depuis l'époque hallstattienne jusqu'au principat d'Auguste comporte plus de deux phases bien distinctes.

Le système de Tischler, que les recherches et les trouvailles successives opérées depuis 1885, nous permettent, d'ailleurs, de compléter sur bien des points, est aujourd'hui partout adopté [1].

1. Tischler appliquait à ses trois subdivisions les dénominations de *Früh La Tène*, *Mittel La Tène*, *Spät La Tène*. Nous nous servons de la notation plus courte en chiffres romains proposée par M. Salomon Reinach (CIA, Paris, 1900, p. 427).

Récemment, dans un substantiel mémoire d'ensemble sur la culture de La Tène, M. Reinecke a présenté une nouvelle subdivision de cette époque en quatre périodes (Reinecke, *Zur Kenntniss der La Tène-Denkmäler der Zone nordwärts der Alpen*, ext. de la Festschrift des röm.-germ. Centralmuseums zu Mainz, 1902). Les trois dernières périodes correspondent à celles de Tischler. Dans la première, M. Reinecke groupe une série de stations classées jusqu'ici les unes à Hallstatt II, les autres, en plus grand nombre, à La Tène I. Cette phase initiale (v^e^ siècle) comprend notamment les trouvailles de Weisskirchen, Armsheim, Dürkheim, Rodenbach, La Gorge-Meillet, Somme-Bionne, Berru, Conliège, Mercey-sur-Saône, le Hradischt près Pisek, etc., trouvailles importantes que nous aurons l'occasion de mentionner. A la seconde période appartiennent, par exemple, celles de Wald-Algesheim, Montefortino et Canosa. Le mémoire de M. Reinecke est des plus instructifs, notamment pour l'étude des influences grecques sur l'art gaulois. L'auteur a montré que la date initiale du second âge du fer se place non pas vers l'an 400 mais vers l'an 500 av. J.-C. et que les produits de l'art celtique du v^e^ siècle diffèrent à certains égards de ceux du IV^e^. Toutefois le départ entre ces deux phases devient malaisé quand les importations grecques et les objets ornés indigènes font défaut. C'est pourquoi nous croyons devoir nous en tenir ici au système de Tischler que nous avons, à notre tour, essayé de compléter.

M. Reinecke a développé dans plusieurs notices ultérieures, toutes très nourries, les indications contenues dans ce mémoire. On consultera notamment les suivantes, que nous aurons, d'ailleurs, l'occasion de citer : *Ein Grabfund der Spät-La Tènezeit von Heidingsfeld in Unterfranken*, CBl.A, 1901, p. 27 ; — *Zur Kenntniss der La Tènedenkmäler der Zone nordwärts der Alpen*, CBl.A, 1903, p. 36 et 41 ; — *Die Zeitstellung der ostdeutschen Steinkistengräber mit Gesichtsurnen*, CBl.A, 1904, p. 13 ; — *Altertü-*

Les types industriels sont alors beaucoup plus nombreux qu'aux époques antérieures. L'armement et l'équipement des guerriers se perfectionnent et comprennent quelques pièces nouvelles ou précédemment fort rares, par exemple le bouclier à garniture métallique et les baudriers en bronze ou en fer. Les objets de parure sont très variés. Les outils et instruments de toute nature abondent à partir de La Tène III. Chaque période possède donc une série relativement considérable d'objets caractéristiques.

Voici la liste de ceux qui nous paraissent les plus importants pour les déterminations chronologiques (pl. IX-XIII).

Comme précédemment, nous indiquons non seulement ceux de fabrique indigène, mais encore ceux qui, à chaque phase, ont été importés des pays du sud.

LA TÈNE I (De 500 à 300 av. J.-C.).

Épées à pointe effilée, ordinairement courtes, sans croisière. Fourreaux à bouterolle ajourée, semi-circulaire ou cordiforme, plus rarement tréflée (pl. IX, fig. 1-4).

Pas de chaînes métalliques servant de baudriers. Quelques casques italiques et celtiques en bronze battu (fig. 5).

Pas de boucliers à garnitures métalliques.

Riches parures féminines comprenant de nombreux torques à tige rigide (fig. 6-9) [1].

Fibules à appendice caudal replié sur l'arc, mais avec extrémité libre, les plus anciennes ornées de masques humains ou de motifs zoomorphes (fig. 13-15).

Bracelets en bronze de types variés (fig. 10-12).

mer, V, pl. 8, 14, 20, 50, 57, 63. Dans plusieurs de ces articles, M. Reinecke a insisté avec raison sur les erreurs de chronologie auxquelles peut conduire une application trop systématique et pour ainsi dire mécanique de la classification de Tischler, notamment pour le classement des fibules. Beaucoup de fibules « pseudo-La Tène I » et « pseudo-La Tène II » sont de nature à égarer des archéologues insuffisamment avertis, qui s'en tiendraient rigoureusement au système schématique de Tischler. Pour « dater » correctement une trouvaille, il faut avant tout tenir compte des indications chronologiques de l'ensemble des objets dont elle se compose. Cf. Reinecke, *La Tène-Denkmäler*, p. 8. Nous reviendrons sur ce sujet au chapitre VII.

1. Pour certains objets de parure abondamment représentés dans les sépultures — les fibules, les torques, les bracelets, par exemple — on a pu distinguer en Suisse parmi les modèles de La Tène I des types anciens et des types récents (voir les indications données à ce sujet pour le cimetière de Münsingen, canton de Berne, par M. Wiedmer-Stern (*Münsingen*, p. 84) et pour tout le territoire suisse par M. Viollier (*Une nouvelle subdivision de l'époque de La Tène*, AFAS, Dijon, 1911, II, p. 636).

Magnifiques bijoux, ornements et accessoires de costume, en or et en bronze, décorés souvent de motifs anthropomorphes et zoomorphes, d'un style caractéristique (pl. X, fig. 16-20).

Dans la Gaule du nord-est, céramique abondante, comprenant des vases « carénés » et des vases turbiniformes. Quelques-uns sont ornés de traits incisés, avec rehauts peints; d'autres ont des peintures à motifs curvilignes, sans traits incisés (fig. 21-23).

Nombreuses importations grecques et italo-grecques comprenant : 1° des vases de bronze — *stamnoi*, œnochoés à bec tréflé, amphores, trépieds, bassins et situles — (fig. 24-27); 2° des vases céramiques peints de fabrique attique (vases à figures rouges); 3° des amphores en terre cuite sans peintures.

Les sépultures sont ordinairement des tombes plates à inhumation. On rencontre encore dans certaines régions des sépultures tumulaires (inhumations et incinérations).

LA TÈNE II (De 300 à 100 av. J.-C.).

Épées longues à pointe faiblement arrondie, avec une sorte de croisière campaniforme, forgée séparément. Bouterolles non ajourées (pl. XI, fig. 1-3).

Baudriers d'épées formés d'une chaîne métallique en fer ou en bronze (fig. 4).

Boucliers de bois à umbos de fer en forme de pontet, plus rarement ellipsoïdaux (fig. 5-6).

Bracelets de verre : tige bleu-cobalt à zigzags jaunes, blanche, translucides, à filets bleus, etc. (fig. 13-14). Bracelets métalliques plus rares. Le modèle à grandes oves, lisses ou ornées, est le plus caractéristique (fig. 7).

Bagues à chaton spiraliforme assez répandues (fig. 15).

Torques à tige rigide très rares.

Chaînes-ceintures de femmes, en bronze ou en fer (fig. 10-12).

Fibules à appendice caudal toujours replié, mais attaché à l'arc (fig. 8-9).

Apparition des premières monnaies gauloises dans les sépultures.

Objets d'importations grecques ou italiques rares en dehors des districts avoisinant la Méditerranée. Dans ces régions, les tombes et les oppidums livrent souvent des vases campaniens en terre rouge avec vernis noir (fig. 16-17).

LA TÈNE III (De l'an 100 à l'ère chrétienne).

Épées très longues, à terminaison arrondie, sans croisière. Bou-

terolles également arrondies à leur extrémité et renforcées sur toute leur hauteur par de petites tiges transversales disposées comme les barreaux d'une échelle (pl. XII, fig. 1-3).

Poignards « anthropoïdes » (fig. 4).

Boucliers à umbos de fer, de forme ellipsoïdale ou circulaire (fig. 5, 6).

Éperons de fer ou de bronze (fig. 20-21).

Nombreux clous et bossettes en bronze à décor crucial émaillé, ornant notamment les casques, les agrafes de ceinturons, les pièces de harnachement (fig. 22-23).

Fibules à porte-agrafe ajouré et autres types variés (fig. 9-15).

Bracelets de fer à bouts tordus en spirale (fig. 17).

Grains de collier épais en verre polychrome, décorés de spirales, de mouchetures, etc. (fig. 18, 19). Anneaux-pendeloques ornés de globules (fig. 16). Amulettes-pendeloques en bronze, figurant des animaux, d'un style caractéristique (fig. 24-25).

Chenets d'argile surmontés le plus souvent d'une tête de bélier (fig. 7).

Chenets ou landiers en fer et pieds de table, portant également une tête de bélier ou de bovidé (fig. 8).

Outils, instruments et ustensiles de fer abondants (pl. XIII, fig. 26, 30-33). Apparition des premières clefs en Gaule (fig. 27-29).

Nombreuses monnaies gauloises, dont beaucoup sont en bronze coulé (fig. 34-35).

Menus objets de bronze caractéristiques : étuis à aiguilles (fig. 36), anses de coupes dérivées d'un modèle hellénistique (fig. 46, 47), etc.

Nombreuses poteries indigènes à pâte noire ou grise, caractérisées par leurs formes ou par leur décor, quelques-unes faites au tour (fig. 37-39). Des graffites en caractères grecs (fig. 42) indiquent que les Gaulois commencent à faire usage de l'écriture. Vases peints du type de Bibracte-Stradonitz (fig. 40-41).

Sceaux de bronze (fig. 45, 48).

Amphores italiques en argile, de forme allongée, parfois avec estampilles de l'époque de César ou d'Auguste (fig. 43). Petits vases en terre rouge « sigillés », importés des ateliers d'Arezzo (Étrurie) dans la Gaule centrale. Vases du potier Aco (fig. 44).

Sépultures à incinération, en général assez pauvres.

Les dates assignées à chacune de ces périodes se déterminent, comme celles des précédentes, mais avec plus de précision encore,

à l'aide des objets grecs et italiques recueillis dans les dépôts funéraires et les oppidums. Celles qui sont attribuées à la phase initiale ne pourraient être modifiées ultérieurement que dans le cas où l'archéologie classique rectifierait elle-même les attributions chronologiques actuellement adoptées pour les objets servant ici de chronomètre, notamment les diverses catégories de vases peints attiques. Mais nous avons dit que pour les VI^e^-V^e^ siècles avant J.-C. la céramographie grecque est maintenant en posssesion de critériums chronologiques établis sur les bases les plus solides.

Des canthares et des coupes du V^e^ siècle, sortis des ateliers attiques, se sont rencontrés dans plusieurs sépultures de La Tène I, à Somme-Bionne (Marne), au Klein-Aspergle (Wurtemberg), à Rodenbach (Palatinat rhénan), à La Motte Saint-Valentin, commune de Courcelles-en-Montagne (Haute-Marne) [1]. Les canthares de Rodenbach et de La Motte Saint-Valentin ne peuvent guère être postérieurs au milieu du V^e^ siècle [2]. Ces indications se trouvent pleinement confirmées par le témoignage de nombreux vases en bronze, *stamnoi*, trépieds, œnochoés, etc., que nous aurons à étudier en détail dans les chapitres suivants.

Plusieurs, notamment ceux de Dürkheim, Schwarzenbach, Weisskirchen et du Hradischt près Pisek, paraissent même remonter à une date plus reculée que l'an 500, leur dépôt dans une sépulture gauloise étant sans doute sensiblement postérieur à leur fabrication. Les trouvailles d'objets classiques sont moins nombreuses à la seconde phase (La Tène II), mais on peut alors faire état de quelques découvertes de monnaies romaines dans les sépultures, notamment à Ornavasso dans la Haute-Italie (voir ci-après, chap. IV). Les récoltes numismatiques procurent des indices chronologiques plus nombreux encore à la phase suivante, celle de La Tène III. Avec cette période, en partie historique, les sources d'information se multiplient. Parmi les oppidums, quelques-uns ont été dépeuplés au moment de la conquête ; d'autres ont survécu quelques années

1. Furtwängler classait vers 470-460 av. J.-C. la coupe peinte d'Aspergle (Reinecke, *La Tène-Denkmäler*, p. 2).

2. Voir à ce sujet les appréciations de deux maîtres de la céramographie grecque, MM. Pottier et Zahn, dans notre ouvrage récent, *La collection Millon*, p. 130.

Au temps d'Alexandre Bertrand on classait la coupe de Somme-Bionne au III^e^ siècle (voir *Ibid.*, p. 129) ce qui entraînait à trop rajeunir l'ensemble des sépultures marniennes et même celles de Marzabotto (A. Bertrand, *Archéol. celt.*, p. 355).

encore. La date de l'abandon de Bibracte, par exemple, peut être déterminée avec une approximation de moins de vingt années. On conçoit aisément qu'en rapprochant les unes des autres les récoltes archéologiques de ces divers milieux, on réussisse à déterminer avec une entière certitude l'ordre de succession et avec une précision suffisante l'âge absolu des principaux types industriels.

La céramique importée compte parmi les chronomètres les plus utiles. A partir de l'an 50 environ, les vases rouges « sigillés » de la fabrique d'Arezzo en Étrurie, ainsi que certaines autres poteries italiques, furent expédiés en nombre considérable au nord des Alpes. Or, comme nous le verrons en étudiant les poteries gallo-romaines, l'archéologie se trouve maintenant en mesure de dater très exactement les poteries sigillées de l'époque de César et d'Auguste.

La chronologie de l'époque de La Tène repose donc actuellement sur des fondements solides. Ici encore, du moins dans la Celtique primitive, les phases se succèdent naturellement et sans solution de continuité. Nous avons dit que la première n'est pas représentée dans la province germanique. Il paraît en être de même dans la Péninsule ibérique et sans doute aussi dans la France du sud-ouest, deux régions où la culture hallstattienne a survécu longtemps.

Dans les Iles Britanniques, on peut désigner sous la dénomination de *période de La Tène IV* la phase correspondant aux premiers temps de l'époque impériale romaine. A ce moment, comme nous l'avons indiqué, les traditions celtiques se maintiennent encore dans cette région plus éloignée des centres de rayonnement de la civilisation classique.

En Germanie, cette même époque des premiers siècles de l'ère chrétienne est également caractérisée par la présence de deux éléments : d'une part, des produits indigènes dérivant des modèles de La Tène, d'autre part, des importations romaines, monnaies, vases de bronze, de verre et d'argile, armes, objets d'art, attestant la continuité des relations entre les pays civilisés du sud et les tribus barbares de l'Europe du nord, demeurées indépendantes [1].

1. En Gaule, les temps protohistoriques se terminent brusquement avec la conquête romaine ; dans les pays germaniques ce hiatus n'existe pas : la période de La Tène n'y constitue qu'un épisode de l'âge du fer protohistorique. Cet âge se prolonge en Scandinavie, jusqu'à la substitution du christianisme au culte païen des dieux Ases ou compagnons d'Odin, au XI^e siècle.

M. Montelius le divise en huit périodes:

A. — Premier âge du fer ou époque préromaine.

Période I, depuis l'an 500 jusqu'à l'an 300 avant J.-C.

§ IV. — *La station de La Tène.*

Avant de procéder à l'étude détaillée des habitats, des sépultures et des produits divers de l'art et de l'industrie au second âge du fer, nous devons décrire la station de La Tène à laquelle cette dernière phase des temps protohistoriques a emprunté sa dénomination. Elle est située à l'extrémité est du lac de Neuchâtel, entre

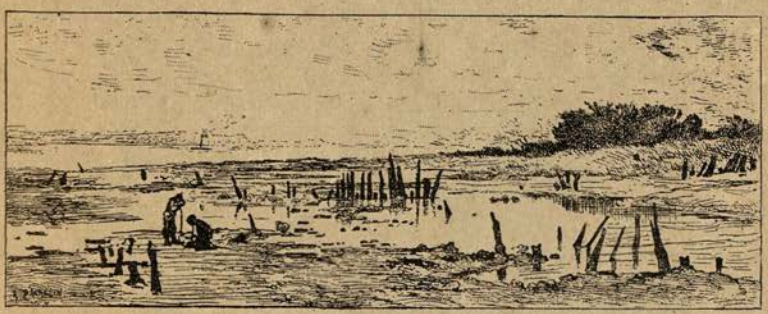

Fig. 393. — Vue de la station de La Tène, après l'abaissement du niveau du lac [1]

la baie de Préfargier à l'ouest et la baie d'Espagnier à l'est et au nord. En 1856, peu après la découverte des palafittes de la Suisse, au moment où un archéologue de Bienne, le colonel Schwab, en commença l'exploration, l'emplacement était entièrement recouvert

Période II, de 300 à 150 avant J.-C.
Période III, de 150 avant J.-C. jusqu'à l'ère chrétienne.
B. — Deuxième âge du fer ou époque de l'influence romaine.
Période IV, depuis l'ère chrétienne jusque vers l'an 200 après J.-C.
Période V, de 200 à 400 après J.-C.
C. — Troisième âge du fer ou époque des grandes migrations.
Période VI, de 400 à 600.
Période VII, de 600 à 800.
D. — Quatrième âge du fer ou époque des Vikings.
Période VIII, de 800 à 1050.

Les périodes II et III sont celles qui correspondent à l'époque de La Tène (voir Montelius, CPF, Autun, 1907, p. 804, et ci-dessus, fig. 391). Parmi les types de la période I, quelques-uns se rattachent à l'industrie hallstattienne de l'Europe centrale.

Une étude détaillée des périodes I-III dans le Gotland (Gothie) vient d'être publiée par M. Oscar Almgren, *Die vorröm. Eisenzeit Gotlands*, extrait de *Die ältere Eisenzeit Gotlands*, Stockholm, 1912. Les périodes I et III sont les plus riches en trouvailles.

Le système chronologique de M. Sophus Müller pour le Danemark est exposé dans son ouvrage, *Système préhist. du Danemark*, t. II. Cf. du même, *Nordische Altertumskunde*, II, p. 18.

1. D'après Vouga, *La Tène* (frontispice).

par les eaux du lac. On ne pouvait alors recueillir que les objets superficiels à l'aide de la drague ou des instruments en usage pour

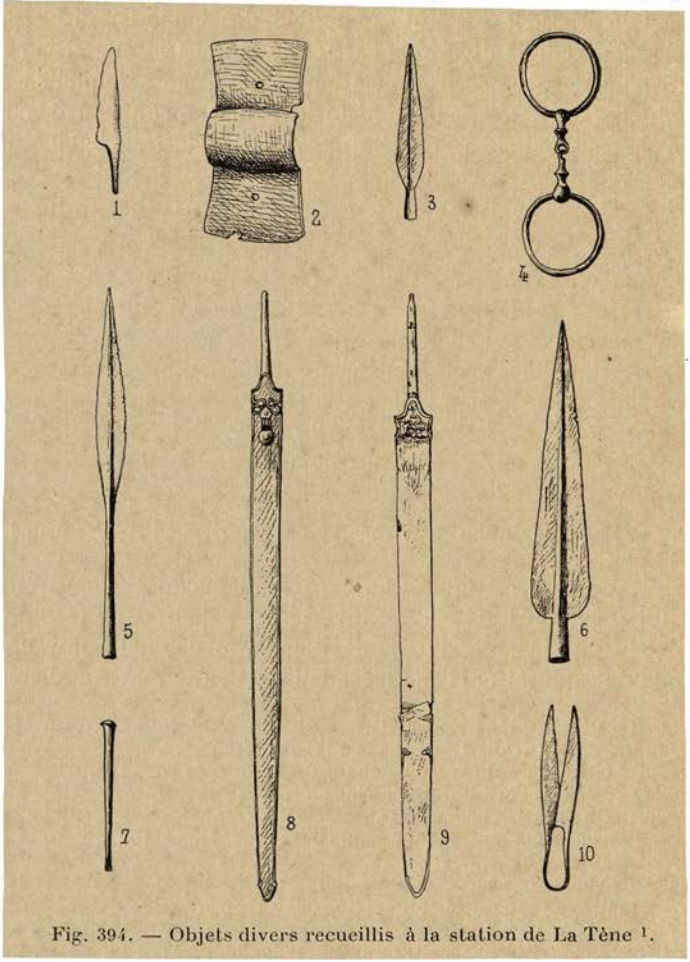

Fig. 394. — Objets divers recueillis à la station de La Tène [1].

la pêche des antiquités lacustres [2]. En 1874-81, la correction des eaux du Jura abaissa de deux mètres environ le niveau du lac.

1. N^os 1, 4, 6, d'après Vouga, *La Tène*, pl. XI, fig. 9; pl. XVII, fig. 1; pl. VI, fig. 3; — N^os 2, 3, 5, 7-10, d'après Gross, *La Tène*, pl. VII, fig. 13; pl. V, fig. 4, 3; pl. IX, fig. 22; pl. III, fig. 6, 3; pl. IX, fig. 19.

2. Ces engins spéciaux ont été figurés par Desor, *Les Palafittes*, 1865, p. VIII-IX.

La Tène se trouvant à sec (fig. 393), Émile Vouga entreprit des fouilles méthodiques dans la masse des alluvions. Il rencontra les pilotis d'un pont de bois et de plusieurs habitations. Celles-ci étaient établies sur les bords d'un cours d'eau, le lit primitif de la Thielle, aujourd'hui canalisée. En remontant la rivière, Vouga reconnut de nouvelles habitations ainsi qu'un second pont.

Une quantité considérable d'objets et particulièrement d'objets de fer fut retirée de la station au cours de ces explorations successives (fig. 394). « Sur une superficie de moins de 4000 mètres carrés, écrivent MM. W. Wavre et P. Vouga [1], on avait trouvé une centaine d'épées de forme très caractéristique, plus de deux cents fers de lance, un nombre considérable d'agrafes ou fibules, quelques outils, tels que des haches, des couteaux, des gouges, des ciseaux, des scies, en outre des faulx, des faucilles, plusieurs mors, des pièces de harnachement, une roue entière, etc., plus quelques monnaies, dont quatre en or, un étui à aiguille en bronze avec une aiguille en fer, et la moitié d'un collier ou torques en or. »

Depuis 1907, des fouilles méthodiques ont été reprises par les soins de la Confédération suisse, de la Commune et de la Société d'histoire de Neuchâtel [2]. Ces nouvelles explorations, encore ina-

1. W. Wavre et P. Vouga, *La Tène. Reprise des fouilles. 1er Rapport de 1907*, ext. du *Musée Neuchâtelois*, mars-avril 1908, p. 6.

Les découvertes de La Tène ont fait l'objet de deux monographies publiées presque à la même date : E. Vouga, *Les Helvètes à La Tène*, Neuchâtel, 1885, un plan et 20 pl. ; — Gross, *La Tène, un oppidum helvète*, Paris, 1886, 13 pl. ; — Voir aussi Keller, *Mittheilungen der Antiq. Ges. in Zurich*, 1858, p. 116, 161 ; 1860, p. 104 ; 1863, p. 44 ; 1866, p. 293 ; — Troyon, *Habitations lacustres*, 1860, p. 403, 419, etc. ; — Desor, *Palafittes*, p. 76, 125 ; — Forrer, *Was war La Tène ?*, Antiqua, 1886, p. 17 ; — du même, *Reallexikon*, p. 448 (La Tène) ; — R. Munro, *Lake-dwellings*, p. 277. — Heierli, *Urg. d. Schweiz*, p. 341 et suiv. ; — Zintgraff, *Notes sur La Tène*, HP, 1907, p. 225.

Des recherches furent aussi pratiquées à La Tène par M. Borel, gardien du musée de Neuchâtel, pour le compte de cet établissement et par Dardel-Thorens (v. *Antiqua*, 1884).

Les objets découverts au cours de ces diverses explorations sont très dispersés, mais les lots les plus importants sont ceux des musées de Zurich, Neuchâtel, Bienne et Berne.

Sur d'autres points du cours de la Thielle, notamment entre les localités de Port et de Brügg, des dragages entrepris pour l'élargissement ou la correction de l'ancien lit de la rivière ont amené la découverte de nombreux objets, notamment des époques gauloise et gallo-romaine (voir Gross, *La Tène*, p. 7).

2. Consulter les quatre rapports publiés sur ces fouilles, au nom de la Commission de La Tène, dans le *Musée Neuchatelois*, les deux premiers (1908-1909) par MM. Wavre et P. Vouga, les deux derniers (1910-1912) par M. P. Vouga seul. Nous parlerons plus loin de diverses trouvailles survenues au cours de ces récentes fouilles.

chevées, ont pour principal objectif d'élucider certains problèmes, notamment de déterminer la véritable nature de la station et d'en reconstituer le plan.

On a reconnu depuis longtemps que celle-ci ne saurait être assimilée aux villages lacustres. Les amas de charbon, les rejets de cuisine, tessons de poteries et autres débris de la vie domestique, accumulés sur l'emplacement des palafittes, ne se rencontrent à La Tène que sporadiquement et dans des conditions toutes différentes. De plus, les objets de parure féminine y font à peu près défaut. La masse des trouvailles se compose d'armes et aussi d'outils, d'ustensiles et de lingots de fer, suggérant au premier abord l'hypothèse d'un poste militaire, d'une sorte d'oppidum placé sur une lagune ou sur un îlot.

Nous croyons pouvoir proposer une explication plus précise, en raison de l'étroite analogie des trouvailles avec celles du port de *Cabillonum*, l'une des villes principales du territoire éduen, aujourd'hui Chalon-sur-Saône [1]. En 1869-70, des dragages y furent effectués dans le lit de la Saône pour l'établissement d'un pont. Ils ramenèrent au jour une quantité considérable d'objets antiques disséminés autour de pilotis révélant l'existence d'anciens pontons. Ces objets de diverses époques, depuis le second âge du fer jusqu'aux temps mérovingiens, furent dispersés, à l'exception d'un lot important qu'un magistrat de Chalon, M. Millon, prit soin de recueillir dans sa collection [2]. Ils se classent pour la plus grande partie à l'époque de La Tène. Un certain nombre sont gallo-romains ou plus récents.

La série des armes est la plus nombreuse. Elle comprend dix épées gauloises plus ou moins complètes, quelques-unes entières ; plusieurs javelots également gaulois ; une portion de *gladius* et un casque romain.

On peut encore rattacher à cette catégorie se rapportant à la vie militaire trois entraves de prisonniers, dont l'une est curieusement amalgamée avec des débris d'armes gauloises. Des vases ou des fragments de vases et de menus ustensiles de bronze et

1. M. Forrer avait déjà été conduit par d'autres considérations à formuler cette même explication sur l'origine de la station de La Tène (Forrer, *Reallexikon*, v. *La Tène*, p. 447, et v. *Port*, p. 632 ; — du même, *Was war La Tène?*, Antiqua, 1886, p. 17. Nous n'avions pas pris connaissance de ces conclusions lorsque nous avons produit les nôtres au congrès de Genève (1912).

2. Dans un ouvrage publié récemment sous notre direction, *La Collection Millon*, 1913, p. 155, on trouvera une étude détaillée de ces découvertes, sur lesquelles nous aurons à revenir à diverses reprises.

d'argent, de gros lingots de fer, etc., constituent un lot d'objets divers [1].

Certaines antiquités de même provenance, conservées au musée de Chalon, précisent encore le caractère à la fois commercial et militaire de la station.

L'ensemble des découvertes offre avec celles de La Tène une ressemblance frappante. Mais tandis que La Tène n'a pas d'histoire et que nous ignorons même son nom gaulois, nous pouvons, au contraire, puiser dans les textes de César et de Strabon de précieuses indications sur Cabillonum et en tirer les éclaircissements désirés, au sujet des découvertes de la Saône.

Celles-ci doivent, selon nous, s'expliquer par l'existence du poste de péage que possédaient les Éduens à Cabillonum, pour la perception des droits de navigation sur ce fleuve. Les informations que nous donnent à ce sujet les auteurs anciens sont des plus précises. Les Éduens étaient en hostilités continuelles avec leurs voisins de l'est, les Séquanes. La Saône limitait les territoires des deux peuples et chacun d'eux, rapporte Strabon [2], s'attribuait la propriété du cours d'eau et la jouissance des droits de passage [3].

Les péages gaulois étaient affermés à de puissants personnages qui, à l'exemple des chevaliers romains, en tiraient de gros profits. Dumnorix, frère du druide Divitiac, avait obtenu, à vil prix, nous dit César, la perception de ceux du territoire éduen : sa puissance intimidait ses concurrents et personne n'osait surenchérir après lui [4].

A l'aide de ces données historiques, il est aisé de comprendre pourquoi la drague, en même temps qu'elle se heurtait à des pilotis, a ramené des sables de la Saône, avec des épées gauloises, des ustensiles usuels servant peut-être de monnaies primitives, des poids, des lingots et des objets divers. Là s'emmagasinaient les marchandises prélevées sur les cargaisons des trafiquants, à titre de droits perçus en nature.

Cabillonum, par sa situation géographique, constituait une station de transit d'une importance exceptionnelle (voir ci-dessus, 2e partie, p. 584). Cette ville, où stationnait la flotte de la Saône à

1. Plusieurs de ces objets seront reproduits dans les chapitres suivants.
2. Strabon, IV, 3, 2.
3. Un passage des *Commentaires* de César (III, 1) mentionne les droits de passage (*portoria*) que les habitants d'une région précisément voisine de La Tène, le Valais, exigeaient des marchands.
4. César, *De bello gall.*, I, 18.

l'époque romaine [1] se trouvait au centre d'une grande artère de communication qu'on a pu appeler l'axe commercial de la France : la voie fluviale reliant la Provence aux Flandres et aux Iles Britanniques.

Or la station de La Tène était également située sur une voie fluviale très fréquentée faisant communiquer les vallées du Rhin et du Rhône, sur la vieille route des légendaires Argonautes (2e partie, p. 569).

Les pilotis de La Tène devaient porter comme ceux de Cabillonum les magasins et les dépôts où s'accumulaient les marchandises provenant de la perception des droits de passage. Il est vraisemblable que la protection de l'établissement était assurée par un contingent militaire, mais l'abondance des armes et notamment des épées, retrouvées dans leurs fourreaux, nous porte à croire que les produits de l'armurerie entraient pour une large part dans le transit international dont bénéficiaient les péages de La Tène et de Chalon [2]. Nous ignorons encore de quels centres de fabrication provenaient ces épées. Les ateliers de forges travaillant en territoire celtique pour la clientèle d'exportation ont dû, d'ailleurs, au cours des siècles, se déplacer et se multiplier, mais, quoi qu'il en soit, la similitude des exemplaires de Cabillonum et de La Tène ne peut manquer de frapper quiconque étudie attentivement ces objets en observant les détails des formes, les particularités de la technique et l'aspect même du métal.

La plus grande partie des trouvailles de La Tène se classent à la phase moyenne du second âge du fer (La Tène II). Quelques-unes sont plus anciennes (La Tène I et même Hallstatt II) ou plus récentes (La Tène III et début de l'époque gallo-romaine) [3].

La période moyenne du second âge du fer se place, comme nous l'avons dit, entre 300 et 100 avant J.-C. Or au début du troisième siècle, les Celtes de l'Europe centrale n'avaient pas encore été expul-

1. La *Notice de l'Empire* y signale un *Praefectus classis Araricae* (*Not. dignit.*, ed. Seeck, *Occid.*, XLII, 21).

2. La moitié environ des épées découvertes à La Tène étaient encore renfermées dans leur fourreau et plusieurs, parfaitement intactes, semblent n'avoir jamais servi. D'autres sont ébréchées, cassées ou même brisées en plusieurs tronçons (Gross, *La Tène*, p. 21-22). A La Tène, comme à Cabillonum, la possession des postes de douane et de leurs magasins dut donner lieu à de fréquents conflits.

3. On y a trouvé des tuiles portant e timbre de la XXIe légion cantonnée à Vindonissa (Windisch, sur l'Aar), des monnaies d'Auguste, de Tibère, de Claude et même une d'Adrien (Gross, *La Tène*, p. 155).

sés de leurs domaines par les incursions des Germains. Les conditions politiques favorisant le développement normal des transactions commerciales, on s'explique l'abondance des marchandises accumulées à cette époque dans les péages de La Tène et de Cabillonum. La scène change surtout à la fin du second siècle, alors que va commencer la phase de La Tène III. Les Germains refoulent les Celtes sur la rive gauche du Rhin. Vers le temps où les Cimbres et les Teutons marchent sur l'Italie, les Helvètes, alors fixés entre la forêt d'Hercynie, le Rhin et le Mein, viennent s'établir sur le territoire suisse, jusque-là occupé par d'autres tribus celtiques. En l'an 58, ils tentent une nouvelle émigration, celle que fit échouer l'intervention de César. La période de La Tène III fut donc pour le territoire helvétique une phase extrêmement troublée : le commerce international ressentit nécessairement les effets de ces vicissitudes politiques. Tout en subsistant après la conquête helvète, le péage de La Tène dut perdre alors beaucoup de son importance [1]. Cependant l'étroite similitude que présentent les trouvailles de Bibracte et de Stradonitz en Bohême, similitude sur laquelle nous aurons à insister, atteste que des relations de négoce unissaient encore la Gaule orientale et le territoire boïen vers l'époque de César.

1. M. Forrer a émis l'hypothèse que ce poste aurait été temporairement transporté à Port, sur la Thielle du nord, où les trouvailles appartiennent pour la plupart à La Tène III (*Reallexikon*, v. *La Tène*, p. 448).

CHAPITRE II

OPPIDUMS, VILLAGES ET HABITATIONS

Sommaire. — I. Les habitats de La Tène I et II. — II. Les principaux oppidums de La Tène III en France. Bibracte, Gergovie et Alesia. — III. Principaux oppidums de La Tène III connus à l'étranger. — IV. L'oppidum de Stradonitz en Bohême. — V. Les remparts gaulois en pierres et poutres. Les murs à crampons de bois. — VI. Les enceintes et lieux d'habitation des premiers âges du fer en Provence et dans les régions voisines. Les trouvailles de poteries grecques dans les habitats de la Gaule méridionale et à Ampurias.

§ Ier. — *Les habitats de La Tène I et II.*

L'époque de La Tène III nous est connue surtout par les vestiges de plusieurs villes fortifiées établies parfois sur de nouveaux emplacements et souvent beaucoup plus vastes que les enceintes des âges antérieurs. Quelques-unes n'ont livré aucun vestige des poteries et objets de métal caractérisant les premières phases du second âge du fer. Il y eut donc en Gaule, vers le début du premier siècle avant J.-C., un développement considérable de la vie urbaine et sans doute aussi d'importants progrès dans l'art de la fortification permanente. Vers cette époque, d'ailleurs, les Gaulois eurent à soutenir contre les Romains et les Germains de longues luttes défensives.

Sur les conditions de l'habitat celtique aux siècles précédents, l'archéologie ne dispose, au contraire, que d'un petit nombre d'observations. C'est à l'étude des sépultures qu'elle emprunte presque exclusivement ses matériaux d'étude pour les deux premières phases de La Tène.

Les habitations n'étaient pas encore construites en maçonnerie. Simples cases en bois et branchages avec crépis d'argile et toiture en paille, elles ne différaient guère des primitives chaumières néolithiques de forme circulaire et à demi enfouies dans le sol. On a retrouvé çà et là quelques-uns de ces « fonds de cabanes ». Leurs vestiges présentent un aspect assez uniforme : ils consistent en une dépression plus ou moins circulaire, remplie d'une terre noire

mêlée à des résidus de matière organique, à des rejets de cuisine, à des ossements d'animaux domestiques et sauvages. Quelques débris industriels, en particulier des tessons céramiques et de menus objets de métal, permettent de préciser la date de l'occupation. Les monnaies n'apparaissent guère parmi les objets égarés que dans les stations de La Tène III.

La hutte ronde est le genre de demeure que les Romains ont rencontré plus tard chez les peuples germaniques, comme le montrent notamment les bas-reliefs de la colonne Aurélienne [1]. Les habitations des Belges décrites par Strabon, d'après Posidonius, bien que déjà spacieuses, appartenaient à ce même type [2]. Au temps de Vitruve, les Gaulois, comme les peuples de la Péninsule ibérique, possédaient encore des habitations semblables [3].

César n'a pas décrit les maisons gauloises. Incidemment il nous apprend qu'elles étaient recouvertes de chaume [4] et semblables à celles des Bretons [5]. Or, d'après Diodore de Sicile, ceux-ci construisaient leurs demeures en bois et en roseaux [6].

On peut se faire quelque idée des chaumières germaniques à

1. Cette colonne, dite aussi Antonine, fut élevée de 176 à 193 ap. J.-C. en mémoire des campagnes de Marc Aurèle contre les Germains du Danube (voir Salomon Reinach, *Répertoire des reliefs grecs et romains*, I, *Les Ensembles*, p. 297, n° 12).

2. Strabon, IV, 4, 3. — La hutte ronde était, à l'époque classique, attribuée aux barbares, mais, comme l'a montré M. Hoernes, il n'est pas prouvé que ce type soit, par son origine, plus primitif que l'habitation rectangulaire (Hoernes, *Les plus anciennes formes de l'habitation humaine et leur relation avec le développement général de la civilisation*, ext. de Scientia, t. X, 1911, p. 94). Les signes « tectiformes » des peintures quaternaires paraissent représenter des huttes rectangulaires. Nous avons vu que les maisons énéolithiques de Grossgartach, sont construites aussi sur ce plan, ainsi que les huttes des palafittes (tome I[er], p. 360).

Dans les ruines de Troie, de Tirynthe et de Mycènes, les maisons sont quadrangulaires ; le « Megaron » homérique se compose d'une pièce rectangulaire avec une porte sur un des petits côtés et, devant cette porte, un vestibule. Il est aujourd'hui établi que le temple grec est né de ce type de construction.

De son côté, le type de la hutte ronde, très répandue aux temps néolithiques et à l'âge du bronze, a survécu jusqu'à nos jours dans bien des régions. Il serait, en réalité, difficile de chercher quelque critère chronologique ou ethnographique dans cette particularité du plan des demeures primitives (voir Hoernes, *Ibid.*, p. 101 ; — du même, *Natur- und Urgesch. des Menschen*, II, p. 27).

3. Vitruve, *De architect.*, II, 1, 4.

4. *De bello gall.*, V, 43.

5. *Ibid.*, V, 12.

6. Diodore, V, 21. Voir ci-après, fig. 406, la reconstitution d'un village breton, de l'époque de La Tène III, d'après de récentes explorations.

l'aide des « urnes-cabanes » découvertes surtout dans le bassin moyen et inférieur de l'Elbe. Ces vaisseaux cinéraires, dont les variétés sont nombreuses, apparaissent dès l'âge du bronze et survivent jusqu'à la fin de l'époque de La Tène, parfois même, comme en Carniole, jusqu'à l'époque romaine [1]. Les types en sont dérivés de différents modèles d'habitations rondes ou rectangulaires. On peut les rapprocher des petits monuments funéraires en forme de huttes provenant du pays des Médiomatrices (Lorraine et Alsace) et appartenant à l'époque romaine. La hauteur des combles, nécessitée par les conditions climatériques, est un caractère commun à plusieurs spécimens des deux séries [2].

Nous étudierons au chapitre suivant les riches nécropoles gauloises de l'est de la France, en particulier celles de la Champagne et de la Bourgogne. Nous verrons qu'elles impliquent l'existence de centres d'habitat très populeux. On sait peu de choses sur les bourgades qui correspondaient à ces cimetières. Les fonds de cabanes paraissent assez nombreux dans leur voisinage, mais ils ne livrent que d'humbles déchets où les collections trouvent rarement à s'alimenter. Aussi leur exploration est-elle trop souvent négligée. Cependant des foyers gaulois ont été reconnus aux environs de Reims sur un grand nombre de points. Ils constituent des agglomérations et sont disposés en alignements qui doivent correspondre à d'anciennes voies de communication. Ceux qu'on a explorés à Bezannes et aux Mesneux, par exemple, se composaient d'une fosse taillée verticalement dans la craie, d'une profondeur variant de 1 mètre à 1 mètre 50 et quelquefois 2 mètres ; le diamètre était

1. Bibliographie et spécimens dans Schumacher, *Materialien zur Besiedelungs-Geschichte Deutschlands*, 1913, p. 38, pl. I.

Nous avons dit (p. 701) qu'en Italie (Étrurie et Latium) on trouve aussi, surtout au début du premier âge du fer, des urnes-cabanes. Avec M. Montelius, (CBl.A, 1897, p. 123, et *Civ. prim. Italie*, *Italie centrale*, Texte, I, col. 659), nous croyons que l'idée des urnes-cabanes a été importée du sud dans l'Allemagne du nord et la Scandinavie par la voie de l'ambre. Autour de l'an 1000, c'est l'ambre du Jutland plutôt que celui de la Prusse orientale qui s'exportait dans la péninsule italique, et c'est précisément par le cours de l'Elbe que s'opérait le transport de cette matière (voir ci-dessus, p. 873 ; cf. ci-après, chap. XII, ce qui est dit des « urnes à visages »).

2. Albert Grenier, *Habitations gauloises et villas latines dans la cité des Médiomatrices*, 157e fasc. de la Bibliothèque des Hautes Études, 1906, p. 26, fig. 1. On trouvera dans ce mémoire une étude d'ensemble sur les textes et les monuments figurés relatifs aux habitations gauloises et sur les « mardelles » ou fonds d'habitations du pays des Médiomatrices. Voir aussi Schumacher, *loc. cit.*, p. 49 (bibliographie).

habituellement de 2 m 50 environ. « Dans le fond était ménagée dans la craie une banquette haute de 0 m 50 environ et de même largeur. Au milieu se trouvaient parmi les cendres des débris de poterie, des ossements de porc ou de sanglier, ainsi que les pierres du foyer [1]. »

Quelques-unes de ces fosses contenaient des débris de crépis d'argile portant des empreintes de clayonnage. Les mêmes empreintes ont été signalées à Alise-Sainte-Reine. C'est surtout à l'aide des débris de poteries qu'on peut classer chronologiquement ces fonds de cabanes, car les restes de clayonnage peuvent appartenir en quelque sorte à toutes les époques. Dans l'Aisne, on connaît des emplacements de huttes dont les couches inférieures ont livré des monnaies et des tessons de vases gaulois, tandis que les vestiges des niveaux supérieurs révélaient une occupation tardive, se prolongeant jusqu'en plein moyen âge : des poteries vernissées à flammules indiquaient que, même au temps de saint Louis et de Philippe le Bel [2], des générations d'hommes s'étaient succédé dans ces misérables abris avoisinant des sources et dont l'emplacement répondait aux conditions essentielles que nécessite un habitat. Cette remarquable continuité dans l'occupation des mêmes demeures, à travers les vicissitudes de toute nature, atteste d'une façon saisissante l'attachement héréditaire de l'homme au sol qui le nourrit et nous aide à comprendre l'importance du vieux culte du foyer, base des institutions religieuses et sociales chez les peuples anciens.

On a signalé en Armorique une station particulièrement riche en vestiges de La Tène I : c'est l'oppidum de Tronoën, commune de Saint-Jean-Trolimon (Finistère). Il occupe un plateau qui domine la baie de Penmarc'h. Placé à 600 mètres de la nécropole de Kerviltré (voir ci-après, chap. III), il couvre une superficie de 25 hectares. Paul du Chatellier y a découvert de nombreux fonds d'habitations appartenant aux époques gauloise et romaine. Les maisons gauloises, de plan rectangulaire et mesurant en moyenne 5 à 6 mètres de longueur, étaient faites de branchages revêtus d'argile avec soubassement en pierres brutes. Quelques-unes étaient

1. L. Pistat, *Considérations sur les foyers gaulois*, Bull. Soc. arch. champenoise, 1908, p. 21. — Cf. Bosteaux-Paris, *Les agglomérations gauloises dans les environs de Reims et leur système de défense*, AFAS, Blois, 1884, II, p. 694. L'auteur a observé des traces de retranchements en terre et de fossés sur la plupart des collines avoisinant les cimetières gaulois.

2. Vauvillé, *L'enceinte de Pommiers (Aisne)*, MAF, 1904-05, p. 53.

placées en dehors de l'enceinte. Presque toutes contenaient des épées, poignards ou lances en fer. Dans l'une d'elles on trouva un fragment de casque en fer de type italique recouvert d'une feuille de bronze ornée au repoussé, avec bouton terminal en corail. Tout auprès se trouvaient des débris d'armes. Une construction voisine a livré quatre monnaies gauloises. Toutefois, comme à vingt mètres de là on a rencontré un squelette enseveli avec quatre de ces monnaies, une en or, deux en argent, une en cuivre, une épée de fer tordue, deux grandes lances en fer, un poignard en fer, un soc de charrue et des poteries, nous sommes porté à croire que quelques-unes de ces fosses considérées par M. du Chatellier comme des fonds de cabanes pourraient bien, en réalité, être des sépultures [1].

Au rapport de Posidonius qui avait visité l'Espagne et le sud de la Gaule transalpine, les Gaulois clouaient sur les vestibules de leurs maisons les têtes de leurs ennemis, après les avoir rapportées du combat attachées au cou de leurs chevaux [2]. Deux crânes humains perforés au sommet, l'un d'eux encore traversé par un grand clou de fer en forme de T, ont été recueillis dans l'oppidum celtibérique de Puig-Castellar, près Barcelone (Espagne). Ce sont là, suivant toute apparence, les vestiges d'un de ces sanglants trophées [3].

§ II. — *Les principaux oppidums de La Tène III en France. Bibracte, Gergovie et Alesia.*

César nous fait connaître dans ses *Commentaires* le discours qu'aurait prononcé Critognatus à Alesia pour encourager les Gaulois à une résistance opiniâtre. Le chef arverne leur rappelle que,

1. Voir P. du Chatellier, *Oppidum de Tronoën*, BM, 1877, p. 329 et pl. h. t.; — du même, *Oppidum à Tronoën*, CAF, Vannes, 1881, p. 148 ; — du même. *Ep. préhist.*, 2e éd., pl. XVI.

Le casque italique de Tronoën fait partie d'une série remontant à La Tène I. période à laquelle appartiennent quelques-unes des épées (P. du Chatellier, *Une habitation gauloise à Tronoën*, BA, 1895, p. 21). Cette importante station aurait mérité une étude plus détaillée. Nous considérons comme de basse époque romaine, tout au plus, les habitations du prétendu oppidum de Castel-Meur, commune de Cleden (Finistère) (P. du Chatellier, *Oppidum de Castel-Meur*, Anthr., 1890, p. 401).

2. Voir ci-après, chap. III, § II.

3. Nous devons ce renseignement à l'inventeur, Don Fernando de Sagarra. Sur cette station, voir *Institut d'estudis catalans, Anuari 1907*, p. 471.

lors de la guerre des Cimbres, leurs ancêtres enfermés dans les oppidums y avaient enduré plutôt que de se rendre les pires souffrances de la faim [1]. S'il n'est pas douteux, comme nous l'avons vu, que dès l'époque néolithique la Gaule possédait déjà des villages fortifiés et que beaucoup de ses enceintes sont antérieures à La Tène III, il semble que les ravages causés par l'invasion des Cimbres déterminèrent plusieurs tribus à multiplier, à agrandir ou à renforcer leurs forteresses. Les récits de César nous montrent combien les villes ou les bourgades étaient nombreuses à l'époque de ses campagnes. En un seul jour, le proconsul en fit incendier plus de vingt chez les Bituriges [2].

Les Éduens possédaient *Bibracte*, *Cabillonum* et *Noviodunum*. Les Helvètes livrèrent aux flammes douze oppidums et quatre cents *vici* au moment de leur émigration. Les Sénons avaient *Metiosedum*, *Vellaunodunum* et *Agedincum*. Chez les Suessions comme chez les Helvètes, on comptait douze oppidums [3].

La vie urbaine avait atteint déjà un notable développement. Les forteresses gauloises n'étaient point de simples lieux de refuge des-

1. César, *De bello gall.*, VII, 77.

2. « *Amplius viginti urbes* » (VII, 15). Le mot *urbs* est parfois synonyme d'*oppidum* dans la langue de César, qui distingue les *vici* (villages ouverts), les *ædificia* (maisons isolées) et les *oppida*, appelés parfois *urbes* (villes ou bourgades fortifiées). Avaricum, Gergovie, Alesia, par exemple, sont désignés tantôt par le terme d'*oppidum*, tantôt par celui d'*urbs* (VII, 16, 36, 47, 68). Cette dernière appellation montre bien que les *oppida* avaient une population fixe. Les *castella* étaient seulement des postes fortifiés.

3. Les trouvailles archéologiques nous permettent de connaître trois oppidums sur le territoire des Ségusiaves : 1° Jœuvres, commune de Saint-Maurice-sur-Loire ; 2° Le Crêt-Châtelard, commune de Saint-Marcel-de-Félines ; 3° Essalois, commune de Chambles (voir ci-après, § V). César a mentionné des oppidums chez une trentaine de peuples de la Gaule (*Aduatici*, *Aedui*, *Allobroges*, *Ambarri*, *Arverni*, *Aulerci Eburovices*, *Bellovaci*, *Bituriges*, *Boii*, *Cadurci*, *Carnutes*, *Curiosolites*, *Eburones*, *Esubii*, *Helvetii*, *Lexovii*, *Mandubii*, *Nervi*, *Parisii*, *Pictones*, *Raurici*, *Remi*, *Senones*, *Sequani*, *Sotiates*, *Suessiones*, *Veneti*). De nombreuses villes qui n'ont joué aucun rôle dans ses campagnes sont naturellement passées sous silence. Tels sont, par exemple, les trois oppidums des Ségusiaves que nous venons de citer. Tous trois devaient exister au temps de la guerre des Gaules. D'après le nombre des *oppida* attribués par César à certaines tribus, la Gaule pouvait en compter sur tout son territoire environ douze cents. Peu de temps après César, suivant l'historien Josèphe, elle aurait possédé un nombre de villes à peine plus élevé (*Bell. Judaic.*, II, xvi, 4). Cf. G. de la Noë, *Fortification antique*, I, p. 38. On a évalué à environ 3 millions 1/2 d'habitants sa population totale au moment de la conquête romaine (Julius Beloch, *Die Bevölkerung der griechish-röm. Welt*, p. 460). Cette estimation semble un peu faible. Sur ces questions de statistique qui laissent place aux incertitudes, consulter aussi Dottin, *Manuel celtique*, p. 179.

tinés uniquement à recueillir en cas d'alerte les gens et les bestiaux, mais de véritables villes occupées par une population fixe comprenant divers corps de métiers [1]. Elles se composaient toutefois de rustiques chaumières, ne ressemblant nullement aux luxueuses habitations élevées après la conquête. L'*oppidum* était aussi l'*emporium*, le marché de la cité : les villes importantes de la Gaule renfermaient des comptoirs de commerce, des magasins et des ateliers. Les *Commentaires* nous montrent avec quel empressement les trafiquants romains, au péril de leur vie, s'étaient installés dans les principales villes gauloises, notamment à *Genabum* et à Chalon-sur-Saône pour en accaparer le négoce [2].

Plusieurs ont été l'objet de fouilles méthodiques commencées sous le second Empire, alors que Napoléon III préparait son *Histoire de Jules César*. Les plus importantes, au double point de vue de l'histoire et de l'archéologie, sont celles de Bibracte, d'Alesia et de Gergovie, dont nous allons parler.

Bibracte. — Cette ville, capitale des Éduens, située sur les plateaux du mont Beuvray, à 27 kilomètres d'Autun, a reçu depuis bien des années le titre de Pompéi gauloise. Il faut entendre par là que par un privilège longtemps unique en Gaule, elle a gardé dans un état exceptionnel de conservation les substructions de ses demeures

1. L'étude de la géographie politique de la Gaule au temps de César et les recherches relatives aux identifications des localités ont donné lieu à un nombre considérable de travaux. On trouvera dans l'*Histoire de la Gaule* de M. Jullian la synthèse la plus récente de ces études avec des notices critiques et bibliographiques.

Parmi les anciennes publications géographiques sur la Gaule, nous nous bornerons à citer les suivantes : Nicolas Sanson (d'Abbeville), *Remarques sur la carte de l'ancienne Gaule tirée des Commentaires de César*, avec une carte, Paris, 1649 (le premier ouvrage en français sur la Gaule) ; — Adrien Valois, *Notitia Galliarum ordine litterarum digesta*, Paris, 1675 (le guide le plus sûr et le répertoire le plus riche, écrivait en 1876 Ernest Desjardins) ; — d'Anville, *Notice de l'ancienne Gaule tirée des monuments romains*, avec une carte, Paris, 1760 ; — Walckenaer, *Géographie ancienne, histor. et comparée des Gaules cisalp. et transalp.*, avec un atlas de 9 cartes, 3 vol., Paris, 1839 (composé trente ans auparavant .

Parmi les ouvrages plus récents on consultera surtout : *Dictionnaire archéologique de la Gaule* (inachevé) ; — Ernest Desjardins, *Géographie histor. et administ. de la Gaule romaine*, Paris, 4 vol., 1876-1893 ; — Longnon, *Atlas historique de la France, depuis César jusqu'à nos jours*, Paris, 1884 ; — Rice Holmes, *Cæsar's conquest of Gaul*, Londres, 1899 (2e édition, Oxford, 1911). Un article de M. d'Arbois de Jubainville (*La Gaule au moment de la conquête romaine*, RC, 1887, p. 201) constitue un utile répertoire des renseignements géographiques donnés par César.

2. *De bello gall.*, VII, 35, 42.

maçonnées, ensevelies non sous les cendres d'un volcan, mais sous une couche légère de terre végétale : humbles demeures en pierres

Fig. 395. — Plan de l'oppidum de Bibracte avec l'indication des constructions antiques déblayées et remblayées [1].

sèches dont l'exploration a permis de reconstituer en partie le plan général de l'oppidum (fig. 395).

Au point de vue archéologique, ce qui donne à ces trouvailles un

1. Cf. Joseph Déchelette, *L'oppidum de Bibracte*, Paris [1903].

prix particulier, c'est leur parfaite homogénéité. Toutes appartiennent exclusivement à l'époque de La Tène III, période profondément pénétrée par les influences romaines. La ville florissait aux temps qui ont précédé la conquête. Elle était encore populeuse quarante années plus tard.

Sans doute, il y a de larges lacunes dans cette reconstitution d'une cité, à l'aide de vestiges matériels trop clairsemés au gré de notre curiosité. Au jour de leur exode définitif, ses habitants ont eu le soin d'emporter dans leurs nouveaux foyers les moindres pièces de leur mobilier. L'explorateur en est donc réduit à glaner, dans les ruines des demeures désertées, de menus objets, pour la plupart, fragmentés et incomplets. Les sépultures, assez rares, d'ailleurs, ne sont que de pauvres incinérations, dont l'indigence contraste étrangement avec la richesse des inhumations gauloises au temps de La Tène I. Mais ces débris ont souvent la même valeur archéologique que des pièces entières. Grâce à la richesse des collections muséographiques, tant en France qu'à l'étranger, on peut compléter facilement les documents recueillis à l'état fragmentaire. A l'heure actuelle, on distingue assez bien entre les produits de l'industrie indigène et ceux qu'importait le commerce extérieur.

C'est dans le récit de la première campagne de César, de la guerre des Helvètes, que Bibracte est pour la première fois mentionnée. L'auteur des *Commentaires* cite cet oppidum comme le plus important et le mieux approvisionné du vaste territoire éduen.

Sur ce plateau dominant les sommets boisés du Morvan, les chefs gaulois confédérés, réunis en une sorte d'assemblée nationale — *concilium totius Galliae* — conférèrent à Vercingétorix le commandement de leur armée [1]. C'est grâce à sa situation géographique que Bibracte a pu devenir un des marchés ou *emporia* les mieux achalandés de la Gaule centrale. Le mont Beuvray a le privilège de se trouver en communication directe avec la vallée de la Loire et le bassin de la Seine. Les sources de l'Yonne jaillissent à quatre kilomètres de son pied. D'autre part, la vallée de la Saône n'en est distante que de dix à douze lieues [2]. Un peu en aval du plateau, le tracé du retranchement se reconnaît de loin, sur cer-

1. Après la prise d'Alesia, César, accompagné de son questeur Marc-Antoine, le futur triumvir, et de deux légions, établit sa résidence à Bibracte, où les événements ne lui permirent point de passer tout l'hiver.

2. Sur les avantages exceptionnels que présentait alors, au point de vue économique, la situation de Bibracte, voir 2e partie, p. 584.

tains points, au relief plus prononcé des arbres qui croissent sur ses éboulis. Ce rempart, que nous étudierons plus loin et dont le développement atteint cinq kilomètres, enveloppe quatre sommets dont le plus élevé, à l'est, atteint 822 mètres d'altitude.

Au nord-est, s'étend la petite vallée de la Come-Chaudron, quartier des métallurgistes et des émailleurs.

A partir du xv[e] siècle, lorsqu'on commença à s'intéresser à la géographie historique de la Gaule, la plupart des auteurs placèrent la Bibracte de César sur le plateau du Beuvray [1]. Mais plus tard, presque tous les historiens d'Autun, plus préoccupés de revendiquer pour cette ville une haute antiquité que soucieux d'exactitude historique, délaissèrent cette tradition.

La discussion fut close par les constatations de l'archéologie, tant au mont Beuvray qu'à Autun : à Gabriel Bulliot appartient le mérite d'avoir démontré, par un ensemble de fouilles méthodiques, exécutées tout d'abord aux frais de Napoléon III, que sous les pacages et les taillis du Beuvray se cachaient les ruines d'une grande ville gauloise abandonnée par ses habitants à l'époque d'Auguste, vers l'an 5 avant notre ère, comme l'indiquent les trouvailles numismatiques. Cette ville, protégée par un puissant rempart et d'une superficie de 135 hectares, était évidemment l'*oppidum maximae auctoritatis apud Haeduos* dont parle César.

Ce fut sans doute sur l'ordre d'Auguste qu'elle fut désertée et ses habitants installés dans une nouvelle cité sur les

1. Le nombre des travaux publiés sur Bibracte et sur les fouilles du mont Beuvray est assez étendu. G. Bulliot a réuni ses mémoires et procès-verbaux dans un recueil de deux volumes, parus en 1899 et accompagnés d'un album de planches, édité sous la direction de MM. Thiollier (*Fouilles du mont Beuvray*, Autun, 1899); — consulter aussi A. de Barthélemy, *Note sur les monnaies antiques recueillies au mont Beuvray en 1867, 1868 et 1869*, RA, 1870-71, p. 16 ; — DAG, articles *Bibracte* et *Glux*. Pour le compte rendu de nos fouilles, voir J. Déchelette, *Inventaire général des monnaies antiques recueillies au mont Beuvray, de 1867 à 1898*, Ext. de la *Rev. numismatique*, 1899, p. 129 ; — du même, *Les fouilles du mont Beuvray de 1897 à 1901*, Paris, 1904 ; — du même, *L'oppidum de Bibracte, Guide du touriste et de l'archéologue au mont Beuvray et au musée de l'hôtel Rolin*, Paris [1903]. Nous donnons ici un résumé de ce dernier de nos opuscules relatif au mont Beuvray. Sur les fouilles de 1907, peu importantes, voir notre note, *Bull. Soc. française des fouilles archéol.*, II, 1908, p. 56.

La comparaison des trouvailles de Bibracte avec les camps romains de la même époque explorés en Westphalie et dans le voisinage (Castra Vetera, Haltern, Oberaden, etc.) donne lieu à des rapprochements intéressants et sur lesquels nous reviendrons souvent dans les volumes suivants. Voir à ce sujet Dragendorff, *Bibracte*, AA, 1910, p. 441.

bords de l'Arroux. Celle-ci reçut de son fondateur le nom d'Augustodunum, nom qui prit la forme d'Autun dans la langue française : Auguste jugeait prudent d'obliger les Gaulois à déserter les vieilles forteresses celtiques et à se fixer dans les plaines. C'est ainsi que les habitants de Gergovie descendirent à Augustonemetum (Clermont-Ferrand).

Les observations recueillies à Autun en diverses occasions fournissent une contre-épreuve de l'exactitude de ces conclusions. Non seulement le sous-sol autunois ne livre pas d'antiquités gauloises, mais il ressort du tracé géométrique des rues antiques, formant une sorte d'échiquier très régulier, que la ville romaine a été bâtie sur un sol vierge, d'après un plan d'ensemble méthodiquement dressé [1]. Une telle régularité des voies de communication ne serait pas conciliable avec l'hypothèse d'une longue occupation antérieure à l'époque impériale.

Les habitations de Bibracte construites soit en bois, soit en pierres sèches liées par de la terre argileuse sans mortier de chaux, affectent toutes un plan rectangulaire. Leur forme générale ne rappelle en rien les cabanes rondes des tribus celtiques, décrites par les historiens grecs. Les angles des murs et les montants des ouvertures sont en pierres de taille, dont le parement, malgré la dureté de la roche qui est le granit de la région, a été aplani avec soin. Le plus souvent ces demeures sont à demi souterraines. On y descend par un escalier intérieur de plusieurs marches, disposition que les rigueurs de la saison d'hiver, à cette altitude, expliquent aisément. La fig. 396 reproduit la vue d'une maison déblayée par nous en 1898, dans la Pâture du Couvent. Elle peut être donnée pour type des demeures maçonnées les plus modestes et ne comprend qu'une seule pièce rectangulaire sans aucune subdivision.

Les aires sont ordinairement revêtues d'une simple couche d'argile battue ; d'autres fois, un lit de tuileaux concassés, sans aucune trace de ciment, constitue une sorte de pavement grossier.

La plupart des toitures étaient sans doute en paille, comme celles des chaumières actuelles du Morvan, mais la tuile romaine à rebord se rencontre déjà.

Le nombre des pièces est nécessairement variable, suivant la condi-

1. Ces constatations sont dues à M. Roidot-Deléage, architecte à Autun, qui, après quarante années d'observations, est parvenu à reconstituer le plan d'Augustodunum publié dans les *Mém. de la Soc. Éduenne*, 1872, p. 371.

tion des habitants. Les cases des fondeurs et des forgerons de la Come-Chaudron ne sont que de petits réduits obscurs sans subdivisions intérieures, tandis que le quartier du Parc aux Chevaux renferme de vastes constructions, bâties sur le plan classique des demeures pompéiennes. L'une de ces dernières ne couvre pas moins de 1150 mètres carrés et se divise en une trentaine de compartiments disposés autour d'un atrium central, à plan carré. Elle était sans doute occupée par un des riches Éduens fixés à Bibracte vers l'époque de César, au moment où commençait la pénétration de la civilisation italique dans la Gaule centrale.

Fig. 396. — Habitation gauloise au mont Beuvray [1].

Les habitants de Bibracte connaissaient alors l'hypocauste ou calorifère romain. En 1899, nous avons déblayé un petit balnéaire très bien conservé se composant de trois pièces. Nous ne nous arrêterons pas ici à ces diverses constructions de type gréco-romain, étrangères à l'archéologie gauloise.

1. Cf. Joseph Déchelette, *Fouilles du Beuvray*, pl. III (fouilles de l'auteur en 1898 dans la Pâture du Couvent).

Si l'architecture romaine avait déjà fait son apparition dans la Celtique, un autre art, intimement lié au premier chez les peuples classiques, la sculpture, n'a pas laissé à Bibracte la moindre trace. Les Gaulois possédaient des constructeurs déjà quelque peu expérimentés avant l'arrivée de César, ainsi que les murailles de leurs forteresses suffiraient à l'établir, mais ils n'avaient jamais appris à tailler dans la pierre ni représentations figurées, ni simples ornements.

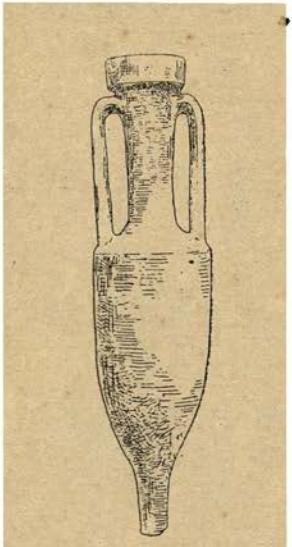

Fig. 397. — Amphore italique. Mont Beuvray. Haut. env. 1 m.

Des ateliers de forgerons, de fondeurs, d'émailleurs, sur lesquels nous aurons d'ailleurs à revenir, faisaient de la ville un centre important d'industrie.

Les substructions de ces ateliers et les fonds d'habitations ont livré de nombreux débris d'objets de toute sorte, qui nous donnent des indications précises sur l'état de l'industrie gauloise et sur les relations commerciales des Éduens avec l'Italie. A l'industrie indigène appartiennent les objets de fer et de bronze, les outils, instruments et parures, les bronzes émaillés, des poteries variées, notamment des vases peints à décor géométrique, sans doute fabriqués dans une région voisine, des chenets d'argile à tête de bélier, etc.

D'Italie et sans doute par Marseille où elles abondent, venaient notamment des amphores vinaires (fig. 397) ; quelques petits vases céramiques sont originaires des officines d'Arezzo et de l'Italie du nord.

On ne déblaie jamais aucune des habitations de Bibracte sans y recueillir un certain nombre de monnaies. Il y avait donc dans les ateliers et les boutiques de l'*emporium* une circulation monétaire considérable.

En 1899, l'inventaire des monnaies trouvées au cours des fouilles méthodiques ne comprenait pas moins de 1579 exemplaires. L'ensemble de ce lot, défalcation faite de 430 pièces frustes et indéterminables, présentait la composition suivante :

1006 monnaies gauloises,
27 monnaies grecques de Marseille,
114 monnaies romaines,

1 monnaie celtibérienne,

1 monnaie de Mauritanie.

Les pièces gauloises et massaliotes comprenaient 4 monnaies en or, 202 en argent, 119 bronzes frappés et 708 bronzes coulés.

Ce qui fait le principal intérêt de ces monnaies gauloises, c'est la variété des types. Un grand nombre des peuples dont l'ensemble constituait la nation celtique possédaient un monnayage local. Tout naturellement le numéraire éduen est le plus abondamment représenté.

Le bronze coulé, de style très barbare, que représente la fig. 398, 1,

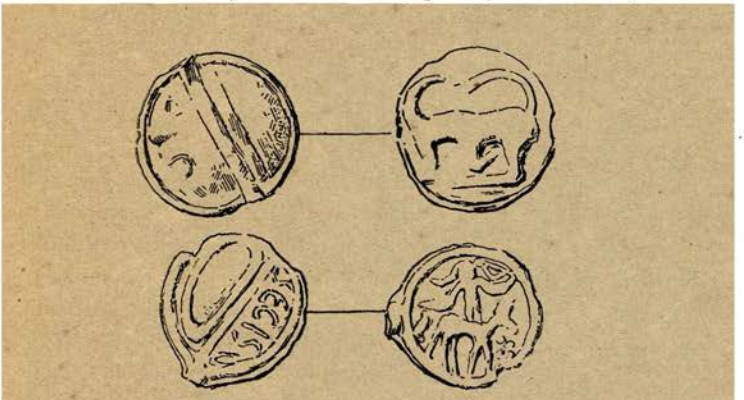

Fig. 398. — Monnaies gauloises en bronze coulé. Types éduens. Sur la seconde, on lit la légende SEGISV. Mont Beuvray.

forme à lui seul le tiers des trouvailles. Il paraît avoir été émis non seulement par les Éduens mais par plusieurs peuples de la Gaule centrale, jusqu'à la suppression du monnayage gaulois, au temps d'Auguste.

Les pièces romaines se composent de deniers en argent de la République et de monnaies impériales de l'époque d'Auguste, dont la série s'arrête cinq ou six ans avant l'ère chrétienne. C'est donc à cette date que doit remonter l'abandon de l'oppidum et le transfert de ses habitants à Augustodunum (Autun).

L'ensemble des trouvailles monétaires démontre que la période la plus active de l'occupation de Bibracte se place dans la seconde moitié du premier siècle avant notre ère.

Cependant il est un quartier qui n'a cessé d'être fréquenté, au moins une fois par an, après la destruction de l'oppidum : c'est

l'emplacement du Champ de foire, sorte de *forum*, avec les abords du petit temple qui l'avoisine.

En 1679, on découvrit à Autun, dans un puits alors comblé, un médaillon de bronze portant l'inscription suivante :

DEAE · BIBRACTI
P · CAPRIL · PACATVS
IIIIIVIR · AVGVSTA
V · S · L · M

« A la déesse Bibracte, Publius Caprilius Pacatus, Sévir augustal, avec reconnaissance, en accomplissement de son vœu. »

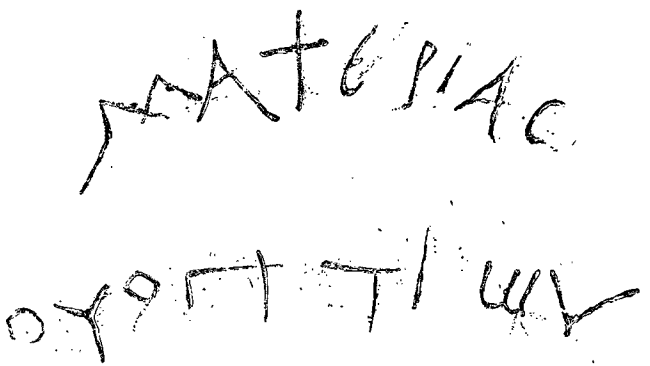

Fig. 399. — Graffites celtiques en caractères grecs, sur tessons céramiques. Ματερια; et Ουογιτιων (v. ci-dessus, p. 574, note 1, et cf. fig. 414). Mont Beuvray[1].

On retira du même puits un vase en bronze contenant des monnaies dont les plus récentes dataient de Valentinien. Deux autres inscriptions, dédiées à la déesse Bibracte, dont l'une gravée sur la base d'une statue de femme, furent encore retrouvées à Autun. Il est très naturel qu'après l'abandon de l'oppidum le culte de la déesse locale soit resté populaire à Augustodunum. Bien qu'aucune inscription ne lui ait été dédiée à Bibracte ou du moins n'ait été retrouvée, il paraît certain que le temple reconnu sur le plateau du mont Beuvray lui était consacré.

Les fouilles ont permis de retrouver sur son emplacement un

1. D'autres graffites donnent les noms de Λουγουρ ( ), Γαιια, Ουγοπα (?), etc. (cf. CIL, XIII, 3e part., fasc. 2, p. 489).

ensemble complexe de substructions appartenant à diverses époques. Au-dessous des fondations de deux chapelles chrétiennes apparurent celles d'un sanctuaire antique se composant d'une *cella* rectangulaire (8 m. 80 × 7), flanquée de deux galeries latérales faisant portiques. Au chevet, tourné à l'orient, s'ouvrait un petit *sacellum* en retraite, élevé de quelques degrés et séparé de la nef par un rang de colonnes en briques et en grès. De rares fragments de marbre blanc ornés de cannelures, de menus débris de porphyre, vert et brun, et de mosaïque en verre, dénotaient une certaine richesse dans l'ornementation. D'abondantes monnaies indiquaient l'âge du monument : construit sans doute aux premiers temps de la conquête, il subsista jusqu'au IVe siècle, car aux monnaies gauloises étaient mêlées une douzaine de pièces impériales. Les plus récentes étaient encore deux bronzes de Valentinien.

La foire du mont Beuvray, renommée au moyen âge dans toutes les provinces de France, a très probablement pour origine une fête religieuse, célébrée aux temps celtiques près du petit sanctuaire.

Les fouilles, sur ce point de l'oppidum, ont permis de reconnaître, de chaque côté de la voie centrale, une rangée de boutiques, occupées par les marchands et les artisans. Elles étaient précédées d'auvents, portés par des colonnettes de brique. Des monnaies, des poteries et objets divers de tous les siècles, depuis l'époque gauloise jusqu'à nos jours, témoignent de la persistance de cette foire, persistance tout à fait singulière en raison de l'isolement et des difficultés d'accès du Beuvray.

Gergovie et Alesia. — Parmi les villes gauloises qui ont joué un rôle important durant la dernière et décisive campagne de César, il en est trois auxquelles s'attachent d'impérissables souvenirs : Avaricum, dont on connaît l'héroïque défense, Gergovie, la citadelle imprenable, Alesia enfin, dernier boulevard de la résistance, théâtre de la lutte suprême où succomba Vercingétorix, malgré les efforts des peuples de la Gaule coalisés.

Nous parlerons d'Avaricum à propos de son rempart (§ V). L'emplacement de Gergovie, sur le mont Gergoy, commune de La Roche-Blanche, à 744 mètres d'altitude et à six kilomètres au sud de Clermont, a livré de tout temps une grande quantité de monnaies gauloises et de menus objets divers, mais il n'a pas été l'objet de fouilles méthodiques. Le sol est jonché de débris d'amphores et de poteries semblables à celles de Bibracte. La plus grande partie des trouvailles a été dispersée ou perdue, de même que celles de Corent

(Martres-de-Veyre) [1]. Le plateau qui mesure 1500 mètres de long sur plus de 500 de large est bordé au nord et à l'est par des escarpements abrupts, au sud par de vastes gradins ou terrasses. Les fouilles entreprises par Napoléon III, de 1860 à 1864, ont permis de retrouver les deux camps de César au sud et au sud-est de la forteresse [2].

On voit au sud et à l'ouest un bourrelet de pierres sèches qui doit recouvrir la base encore en place du rempart, et sur d'autres points les éboulis des pierres qui en formaient la masse [3]. Gergovie, comme Bibracte, Alesia, et la plupart des oppidums de la même époque, était à la fois une ville forte et un centre industriel. On y a recueilli des débris de creusets et des lingots de bronze fondu. Les monnaies gauloises, mêlées aux anneaux et aux rouelles, y sont abondantes [4].

Alesia occupait le plateau du mont Auxois, dont le versant occidental porte actuellement le village d'Alise-Sainte-Reine (arrondissement de Semur, Côte-d'Or) [5]. En forme d'ellipse allongée ou de

1. Le musée de Roanne possède un certain nombre de menus objets de bronze et de verre provenant de Gergovie et de Corent. Quelques autres sont conservés au musée de Clermont-Ferrand. Sur les trouvailles de monnaies gauloises à Corent, voir Adrien Blanchet, *Traité des monnaies gauloises*, I, p. 52.

2. Voir Napoléon III, *Hist. de Jules César*, II, p. 270 et pl. 22 ; — Ruelle, *Bibliographie générale des Gaules*, I, p. 181 ; — DAG, v. *Gergovia* ; — Jullian, *Vercingétorix*, p. 356, et *Hist. de la Gaule*, III, p. 507 ; — Rice Holmes, *Cæsar's conquest of Gaul*, 1re éd., p. 787.

3. D'après J.-B. Bouillet (*Nouvelles observations sur la montagne de Gergovie*, ext. Mém. acad. Clermont, 1875, p. 6), des fouilles ont été pratiquées en 1755 dans la partie est de l'oppidum. Elles auraient mis à découvert des vestiges de plusieurs constructions.

4. On n'en possède pas d'inventaire scientifique. Voir cependant la liste dressée par Bouillet, *Ibid.*, p. 14. Cf. Blanchet, *Traité des monnaies gauloises*, II, p. 501.

5. La bibliographie d'Alesia est extrêmement étendue. Voir Ruelle, *Bibliographie des Gaules*, I, p. 163 (146 nos) ; — Milsand, *Bibliographie bourguignonne*, Dijon, 1885 et 1888, p. 553 et 102 (191 nos), et BSPF, 1913, p. 404. Pour les textes anciens et les inscriptions, consulter surtout, Holder, *Alt-celt. Sprachschatz*, v. *Alesia* ; — CIL, XIII, p. 149 (trad. dans PA, III, p. 411, et IV, p. 465) ; — *Pro Alesia* (revue dirigée par M. Matruchot, à consulter pour les fouilles entreprises depuis 1905 ; paraît depuis juillet 1906). Voir notamment Léon Berthoud, *Textes de l'antiq. concernant Alesia*, PA, I, p. 153.

M. Camille Jullian a donné dans le tome III de son *Hist. de la Gaule* (p. 503) la liste des principaux travaux relatifs à la question de l'identification géographique. Voir aussi Piroutet, *La question d'Alaise*, Lons-le-Saulnier, 1909. Cf. RA, 1911, I, p. 362. Outre les revendications en faveur d'Alaise, on ne peut signaler que pour mémoire celles qui ont été produites en faveur d'Izernore (Ain), Novalaise (Savoie), Alais (Gard), etc. Diodore de Sicile (IV, 19 et V,

fuseau, ce plateau mesure en longueur deux kilomètres environ, sur une largeur maxima de 800 mètres (fig. 400) [1]. Une enceinte en pierres sèches renforçait sur certains points les défenses naturelles

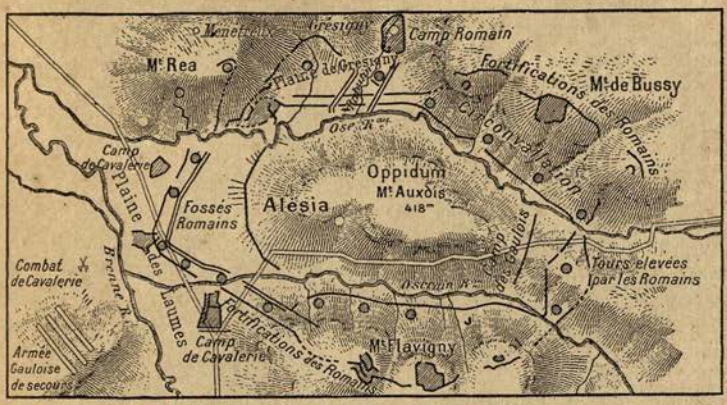

Fig. 400. — Plan de l'oppidum d'Alesia avec l'indication des travaux de César, d'après les fouilles de Napoléon III [2].

de l'oppidum entouré d'escarpements rocheux. Vers la pointe ouest du plateau on en voit encore quelques lambeaux [3], mais peut-être

24) parle d'une ville d'Alesia, fondée en Gaule par Hercule à son retour d'Ibérie et la regarde comme l'oppidum dont s'empara César. La plupart des historiens modernes ont suivi Diodore (Jullian, *Ibid.*, II, p. 444 ; III, p. 503. Voir *contra*, DAG, *Alesia*, p. 32). Nous croyons, quant à nous, que la ville héracléenne est à chercher dans le voisinage de la voie héraclée dont parle le Pseudo-Aristote (Aristote, éd. Didot, IV, p. 88), c'est-à-dire sur la route conduisant d'Italie en Espagne. C'est là, en effet, que sont localisées d'autres légendes relatives à Hercule et à son retour de l'expédition contre Géryon.

1. Voir le plan parcellaire dans *Pro Alesia*, I, pl. I. La superficie est d'environ 97 hectares. « En comprenant les premiers contreforts qui entourent le massif principal, on trouve une superficie de 1.400.000 mètres carrés, dont 973.100 mètres pour le plateau supérieur et 400.000 mètres pour les terrasses et contreforts. » Napoléon III, *Hist. de Jules César*, II, p. 300.

Autour du mont Auxois, une suite de sommets forme une sorte de ceinture : au nord-ouest le mont Réa, au nord-est la montagne de Bussy, au sud le mont Pennevelle et la montagne de Flavigny. Deux cours d'eau, l'Ose et l'Oserain, affluents de la Brenne, baignent les pieds du plateau d'Alesia et s'écoulent vers la plaine des Laumes qui s'étend à l'ouest.

2. D'après Napoléon III, *Hist de Jules César*, *Atlas*, pl. 25.

3. Ce mur est situé près de la statue de Vercingétorix, œuvre du sculpteur Aimé Millet, érigée en 1865. La Commission des fouilles a bien voulu faire dégager une portion de ce mur en 1908 pour nous en faciliter l'étude. Voir dans PA, IV, p. 596, la photographie prise à cette occasion.

le rempart appartenait-il à diverses époques : à l'autre extrémité, les fouilles de MM. Espérandieu et Epery ont mis récemment au jour une portion de muraille, construite en pierre et en bois, d'après la méthode gauloise dont nous parlerons au paragraphe suivant. Les grands clous de fer fixant les madriers transversaux aux poutres longitudinales (long. 0,25 à 0,30) étaient encore en place dans les cavités laissées par la décomposition du bois.

L'identification du mont Auxois avec l'Alesia des *Commentaires* est démontrée depuis la fin du second Empire. A partir de 1856, une longue et mémorable controverse s'était élevée à ce propos, divisant en deux camps les historiens et les archéologues. Plusieurs savants, ayant à leur tête Jules Quicherat, s'étaient institués les défenseurs d'une hypothèse d'un habitant de Besançon, l'architecte Alphonse Delacroix, et plaçaient le célèbre oppidum des Mandubiens sur le plateau d'Alaise, canton d'Amancey. Napoléon III fit ouvrir des tranchées autour du mont Auxois. Le 7 mai 1861 on découvrait dans la plaine des Laumes le double fossé de contrevallation, ligne d'investissement établie par César pour bloquer la citadelle gauloise où s'était enfermé Vercingétorix. Le tracé en fut reconnu sur toute son étendue (12438 mètres). La même année on rencontra la ligne de circonvallation, longue d'environ 20 kilomètres. Cette seconde fortification, concentrique à la première, défendait les légions contre l'armée gauloise de secours que commandaient Commios, Eporedorix, Viridomaros et Vercassivellaunos. Par leur tracé, leurs dimensions et leur structure, les deux formidables retranchements correspondaient aux descriptions de César. Ces résultats furent confirmés de 1862 à 1865 par des travaux qui amenèrent la découverte des quatre camps de l'infanterie romaine. La fouille la plus intéressante fut celle du quatrième camp, installé à la base du mont Réa, celui qu'occupaient avec deux légions, les légats C. Antistius Reginus et C. Caninius Rebilus. C'était là le point faible de la circonvallation : soixante mille Gaulois commandés par l'un des quatre principaux chefs, l'arverne Vercassivellaunos, l'attaquèrent furieusement, tandis que Vercingétorix marchait à l'assaut du retranchement intérieur. Un instant les Romains faiblirent. L'arrivée des renforts conduits par Labiénus et bientôt après celle de César décida du sort de la Gaule en assurant la victoire aux légions. Le lendemain Vercingétorix se livrait à son vainqueur.

On retrouva dans les fossés, sur l'emplacement de cette lutte suprême, une quantité d'armes, de monnaies gauloises et d'objets

divers [1]. Les mêmes fouilles mirent au jour les vestiges des ouvrages accessoires établis par les Romains, notamment les *trous*

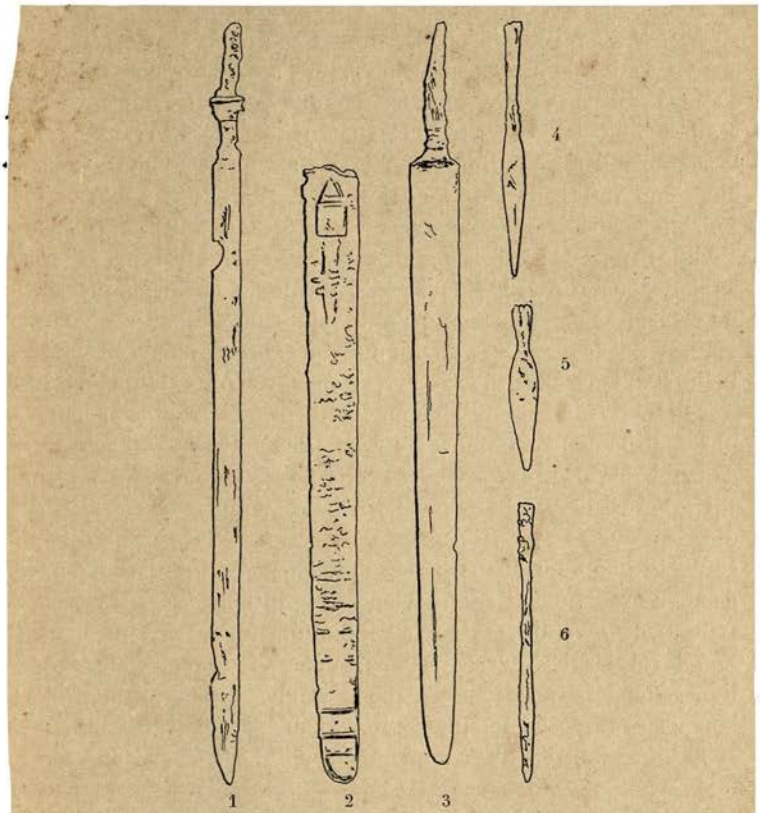

Fig. 401. — Épées et lances de La Tène III découvertes dans les fossés d'Alise [2].

1. Nous avons mentionné ci-dessus (t. II, *Appendice I*, n° 106), la trouvaille d'armes de bronze et d'objets divers de même métal faite en 1860 à Alise-Sainte-Reine, dans le « Vieux Canal », trouvaille de l'âge du bronze. A cette époque, ces armes étaient considérées comme « tombées des mains défaillantes des défenseurs d'Alesia » (RA, 1861, II, p. 67). Les premières épées du type de La Tène recueillies dans les fossés de cette ville furent prises pour des glaives romains (*Ibid.*, p. 141). Trois ans plus tard, à l'aide des découvertes survenues au cours des fouilles impériales, Verchère de Reffye démontrait que les armes gauloises étaient en fer, comme l'a rapporté, d'ailleurs, l'historien Polybe. Il eut le tort d'ajouter qu'au temps de César les armes de bronze devaient encore être employées comme armes de luxe (Verchère de Reffye, *Les armes d'Alise*, RA, 1864, II, p. 349).

2. D'après Verchère de Reffye, *loc. cit.*, RA, 1864, II, p. 346, fig. 15, 16 ; p. 345, fig. 13.

de loup creusés dans le roc à trois pieds de profondeur et quelques redoutes ou *castella* [1].

Les indications chronologiques qu'ont procurées les nombreuses monnaies retrouvées au cours de ces fouilles s'accordent pleinement avec les données de l'histoire. Le siège d'Alesia eut lieu en l'an 52 av. J.-C. Or toutes les pièces romaines appartiennent à la période républicaine et les plus récentes datent de l'an 54 av. J.-C. Parmi les gauloises, au nombre de près de 500, une centaine se classent aux Arvernes, c'est-à-dire à celle des nations de la Gaule qui avait fourni à l'armée de Vercingétorix le plus fort contingent [2]. Non moins significatif est le témoignage des armes (fig. 401). Au temps où ces explorations furent exécutées, l'archéologie n'était pas en mesure de déterminer comme aujourd'hui la date approximative d'une épée gauloise, ni même de la distinguer du *gladius* romain. Nous avons maintenant la certitude que les épées d'Alise, du type de La Tène III, appartiennent bien au temps de Vercingétorix. La même observation peut s'appliquer au célèbre canthare d'argent recueilli dans un des fossés [3].

Ces faits suffiraient à lever tous les doutes sur l'identification d'Alesia avec le mont Auxois. Au reste, c'était là une tradition acceptée par les anciens historiens et géographes. La topographie des lieux répond entièrement aux descriptions de César. Avant les fouilles, le général Creuly avait indiqué sur la carte, aux points où l'on devait les découvrir plus tard, la place des camps et le tracé des lignes de défense. Ajoutons que sur une inscription métrique en langue celtique, d'époque gallo-romaine, découverte à Alise en 1839 (fig. 402), on lit le nom de la ville *Alisiia* [4]. Enfin le nom

1. Un plan en relief du mont Auxois (échelle 1/2000), montrant les travaux de César et les murs de l'oppidum, est conservé au musée de Saint-Germain.

2. Pour la description de ces monnaies, voir Napoléon III, *Hist. de Jules César*, II, p. 555. Cf. DAG, I, p. 37, et Blanchet, *Traité des monnaies gauloises*, II, p. 495. L'abondance des pièces gauloises associées aux armes dans les fossés d'Alise indique que les Gaulois plaçaient leur pécule sous l'*umbo* de leurs boucliers, car « c'est dans ces conditions qu'on a recueilli presque toutes les monnaies trouvées à Alise » (S. Reinach, *Catal. mus. Saint-Germain*, 3e éd., p. 107).

3. En parlant de la vaisselle romaine nous reviendrons sur cette belle pièce d'orfèvrerie de style alexandrin.

4. *Martialis Dannotali ieuru Ucuete sosin celicnon = Elic gobedbi dugiiontiio Ucuetin in Alisiia* (Martialis, fils de Dannotalos a fait cette tour (?) pour Ucuetis..... Ucuetis dans Alise). La seconde partie de l'inscription n'a pas encore été expliquée avec certitude (CIL, XIII, 2880. Cf. PA, I, p. 77, et RC,

d'un dieu topique, Alisanos, est gravé sur deux patères de bronze trouvées en Côte-d'Or [1].

Alesia survécut à l'indépendance de la Gaule. Ce fut durant l'empire romain une ville prospère, centre provincial à la fois religieux, industriel et commercial, grâce aux conditions favorables de sa situation géographique, mais cependant d'une importance moyenne. Les fouilles de Napoléon III n'ont porté que sur les alentours du

Fig. 402. — Inscription celtique trouvée à Alise [2].

mont Auxois. Sur le plateau, c'est-à-dire sur l'emplacement de la ville, des découvertes de l'époque gallo-romaine ont été signalées de longue date. Déjà, en 1652, on avait recueilli une inscription commémorant la dédicace d'un portique au dieu indigène *Moritasgus* [3]. A diverses reprises, pendant la première moitié du XIX^e

1911, p. 119; — Rhŷs, *The cellics inscr. of France and Italy*, ext. Proceed. Brit. Academy, II, p. 9 (additions et corrections, *ibid.*, V, 1911. Cf. RC, 1912, p. 369). Pour la forme verbale *ieuru* (fecit ou vovit), cf. ci-dessus, t. I, p. 435.

1. L'une d'elles a été recueillie il y a environ 45 ans à Visignot, l'autre en 1853 à Couchey (CIL, XIII, 2843, 5468). La seconde de ces dédicaces est rédigée en langue celtique.

M. Héron de Villefosse admet que ce dieu Alisanos fut sans doute le protecteur de la montagne et de toute la région environnante (*Antiq. trouvées à Alise-Sainte-Reine*, MAF, 1906, p. 207). Une tessère municipale en plomb, trouvée en 1860 à Alise, porte d'un côté l'image de Mercure, de l'autre la légende *Alisiens(ium)* (Ibid., p. 225).

2. D'après DAG, pl. hors texte : *Inscriptions gauloises*, n° 7.

3. CIL, XIII, 2873. Cf. PA, III, p. 20. Cette inscription a été détruite en 1813. Un second texte épigraphique mentionnant le même dieu a été découvert par le commandant Espérandieu (cf. BA, 1911, p. LXXI).

siècle, on pratiqua quelques explorations dans les ruines de l'Alesia gallo-romaine. C'est au cours de ces recherches, en 1839, que Maillard de Chambure mit au jour l'inscription celtique dite de *Martialis Dannotali* dont nous venons de parler. Mais ces travaux n'avaient pas été conduits avec toute la méthode désirable [1]. En 1905, sur l'initiative de la Société des Sciences de Semur, on reprit, avec un plan d'ensemble systématique, l'exploration de l'oppidum [2]. D'autre part, à la partie est du plateau un autre chantier de fouilles a été ouvert depuis 1909 par MM. Espérandieu et Epery [3]. Bien que la surface actuellement déblayée ne représente encore que quatre ou cinq hectares, divers édifices romains, dont nous aurons à parler dans le volume suivant — un théâtre, une basilique et plusieurs temples — ont été découverts.

Sur divers points on a rencontré des foyers et des emplacements de huttes gauloises, antérieures à la conquête. Quelques-

1. Sur les fouilles anciennes, consulter Héron de Villefosse, *Antiq. trouvées à Alise-Sainte-Reine*, MAF, 1904-05, t. 65, p. 213. Pour l'historique de celles de Napoléon III, voir Napoléon III, *Hist. de Jules César*, 2 vol. et un Atlas, 1865-1866 ; — DAG, v. *Alesia* et *Alise* ; — Pernet [ancien assistant de ces fouilles], *Notes sur Alise et ses environs*, PA, I, p. 49.

2. Ces recherches récentes, dont l'inspiration est due à M. le Dr Simon, président de la Société, ont été dirigées de 1905 à 1907 par le commandant Espérandieu. Cf. Espérandieu, BA, 1906, p. LXXXVII ; 1907, p. LXIV ; 1908, p. 142. Les résultats en sont communiqués périodiquement dans *Pro Alesia*. Voir surtout le plan des fouilles au 1er mai 1909 dans le t. IV, pl. LXXVII (comp. au plan parcellaire du mont Auxois, *Ibid.*, I, pl. I). Consulter aussi les notices suivantes, disséminées dans divers périodiques : J. Toutain, *Les divers âges de la vie antique à Alesia*, PA, t. V, p. 705 ; — Dr Simon, *Fouilles du Mont Auxois, Rapport sur les fouilles exécutées en 1908*, Bull. Soc. Sc. Semur, 1908-09, p. 353 ; — Toutain, *Rapport sur les fouilles exécutées en 1909-1910*, ext. Bull. Soc. Sc. Semur, 1910-1911 ; — du même, *Alesia, Les fouilles de la Soc. des Sc. de Semur*, ext. de *Dijon et la Côte-d'Or en 1911*, t. II (publié à l'occasion du 40e congrès de l'AFAS) ; — du même, *Alesia avant le siège de l'an 52*, Bull. Soc. française des fouilles archéol., III, II, p. 103 ; — du même, *Rapport sommaire sur les fouilles exécutées à Alesia par la Société des Sciences de Semur en 1911*, BA, 1912, p. 60.

3. Ces fouilles dites de La Croix-Saint-Charles, se poursuivent sous la direction du commandant Espérandieu. Un des temples mis au jour devait être dédié au dieu gaulois *Moritasgus* (deux inscriptions portent son nom) ; on a recueilli un grand nombre d'ex-voto en bronze et en pierre, des monnaies gauloises et romaines. Voir Espérandieu, *Les fouilles de La Croix-Saint-Charles au Mont-Auxois*, Le Havre, 1910 et 1912 (deux notices sommaires) ; — du même, *Fouilles de La Croix-Saint-Charles au Mont Auxois, Rapport sur les fouilles de 1910*, BA, 1912, p. 34 ; — du même, *Bull. Soc. franç. des fouilles archéol.*, 1911, p. 88 ; — du même, BA, 1911, p. LXXI ; — du même, *Fouilles de La Croix-Saint-Charles*, 2e rapport 1911, ext. du tome XVI de la Commission des Antiq. de la Côte-d'Or, et BA, 1912, p. 189 ; — Héron de Villefosse, *C. R. Acad. Inscr.*, 1910, p. 552, 770 ; 1911, p. 534.

unes de ces cabanes, creusées dans le sol, contenaient des débris du crépi d'argile qui en recouvrait le clayonnage. Leur plan est tantôt circulaire, tantôt rectangulaire. Plusieurs ont livré des monnaies gauloises, des fragments de poteries et d'objets métalliques. D'autres cases sont construites en pierres sèches, comme les maisons de Bibracte [1]. Dans les quartiers explorés jusqu'à ce jour, au milieu de nombreux vestiges de l'occupation romaine, les débris d'objets antérieurs à la conquête sont assez clairsemés. Presque tous, parmi ces derniers, ne remontent qu'à l'époque de La Tène III [2]. Aucune fibule, à notre connaissance, ne se classe à une date plus reculée. Les trouvailles les plus anciennes offrent un remarquable parallélisme avec celles du mont Beuvray.

Comme beaucoup d'autres oppidums gaulois de la fin de l'époque de La Tène, Alesia était abondamment pourvue de puits, les sources faisant défaut sur le plateau. Ces puits, taillés dans le roc et parfois en partie maçonnés, livrent souvent des objets de toute nature. Plusieurs, après avoir été abandonnés, ont dû être utilisés comme puisards et comblés peu à peu par l'accumulation des déchets de la vie domestique [3].

Nous devons encore signaler la découverte d'une voie qui paraît traverser l'oppidum de l'est à l'ouest [4]. Elle est constituée par un simple ravalement du sol rocheux et empierrée sur quelques points d'un pavage en « hérisson » irrégulier, c'est-à-dire garnie de pierres plates posées de champ. Comme certaines rues de Pompéi, elle est creusée de deux ornières profondes, distantes environ

1. Sur ces huttes, voir PA, I, p. 159, pl. XX (quelques-unes étaient recouvertes par le béton romain d'un temple attribué au Ier siècle ap. J.-C.) ; II, p. 377, pl. XLV ; IV, p. 704 ; — Toutain, BA, 1911, p. 324, et *C. R. Acad. Inscr.*, 1911, p. 237, et surtout H. Barbe, *Les huttes gauloises d'Alesia*, PA, III, p. 505, 535, 547.

2. Certains vases en bronze qu'on a classés à l'époque gauloise (PA, IV, 1909, p. 641, pl. LXXXVII-LXXXVIII), ne remontent qu'au IVe siècle ap. J.-C. Il est encore difficile de dater les creusets et les restes de moules des bronziers, à propos desquels on a rappelé un passage de Pline (*Hist. nat.*, XXXIV, XVII, 48) sur l'industrie de l'étamage à Alesia (voir DAG, v. *Alise*, et PA, III, p. 436, pl. LXIV-V). Cf. ci-après, chap. XI.

3. Toutain, *Note sur les puits découverts à Alesia en 1909*, BA, 1910, p. 161. Pour des observations similaires dans les oppidums du Crêt-Châtelard (Loire) et d'Agen, etc., voir Joseph Déchelette, BM, 1903, p. 562. Nous reprendrons cette question dans le tome III, à propos des puits « funéraires » de la Vendée.

4. Cette voie a été retrouvée en deux points différents, à chacune des extrémités du plateau (Toutain, *Bull. Soc. franç. des fouilles archéol.*, 1912, p. 110; — Espérandieu, *C. R. Acad. Inscr.*, 1911, p. 555).

de 1 m 40 [1], qui ne sont pas dues, croyons-nous, aux roues ferrées des véhicules. Ce qu'a écrit M. Georges Perrot, au sujet des rainures reconnues sur les routes antiques des pays grecs, s'applique exactement à celles d'Alesia : « Au premier moment, on avait cru voir là des ornières que la roue des chars aurait creusées dans la pierre; mais une observation plus attentive a révélé le vrai caractère de ces sillons. L'écartement et la profondeur en sont trop uniformes pour que l'on puisse en expliquer l'origine par une action aussi irrégulière que celle du char qui s'avance en cahotant sur un sol inégal. Ce qu'il faut reconnaître là, c'est des rainures pratiquées à l'outil, des rails creux analogues à ceux de nos tramways. Quand les roues étaient engagées dans ces rainures, les bêtes de trait avaient moins de peine à traîner leur charge. Pour bénéficier de cet avantage, les charretiers n'avaient qu'à employer sur ces routes des voitures où la distance d'une roue à l'autre fût calculée sur l'intervalle ménagé entre les deux rails [2]. »

On a signalé jadis dans les montagnes du Jura des « chemins gaulois » présentant ces mêmes sillons creusés profondément dans le sol rocheux [3].

Nous ne saurions mentionner ici tous les oppidums ou lieux habités qui ont livré des objets caractéristiques de La Tène III. La liste en serait assez étendue et l'énumération des trouvailles se composerait constamment des mêmes séries d'objets : monnaies gauloises associées à des pièces de la République romaine, rouelles, anneaux, fibules et menus bronzes, ustensiles en fer, poteries indigènes, amphores italiques, etc.

Parmi les plus intéressantes de ces stations au point de vue archéo-

1. Nous devons la communication de ce chiffre à MM. Corot et Maillard, qui ont bien voulu, sur notre demande, le contrôler par plusieurs mensurations en divers points. La distance indiquée, 1 m 40, correspond à l'écartement entre les bords internes des rainures ; celles-ci ayant 0 m 25 de large environ, l'écartement entre leurs bords externes est de 1 m 65 environ. La profondeur varie entre 0 m 05 et 0 m 20 (Cf. Matruchot, *Une voie gauloise à Alesia*, PA, 1911, p. 809, pl. CXXI). Rien de semblable n'a été observé sur les anciens chemins de Bibracte.

2. Perrot et Chipiez, *Hist. de l'Art*, VIII, p. 65.

3. Quiquerez, *De l'âge du fer*, Porrentruy, 1866, p. 96. Il y aurait lieu de contrôler ces faits et de s'assurer si, comme le pensait Ernest Desjardins (*Géogr. de la Gaule rom.*, t. IV, p. 163), la recherche des chemins gaulois n'est qu'une « pure chimère ». Nous n'oserions encore affirmer que la voie d'Alise est gauloise.

Sur les voies de communications préromaines dans l'Allemagne du sud, voir Schumacher. *Röm.-germ. Kommission, Bericht 1906-1907*, p. 25.

logique, on peut citer le camp de Pommiers, oppidum de quarante hectares qui paraît bien être l'ancien *Noviodunum* des Suessions. Il a pour assiette un promontoire situé à 3 kilomètres et demi au nord-ouest de Soissons. Son puissant rempart, long de 300 mètres et précédé d'un large fossé, ferme l'isthme qui relie la croupe au plateau. Des fouilles méthodiques y ont été entreprises par

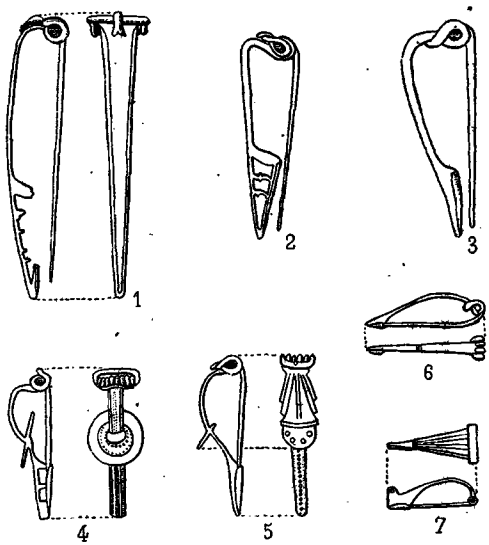

Fig. 403. — Fibules de La Tène III découvertes dans l'enceinte de Pommiers (Aisne) [1].

M. Vauvillé qui a évalué à 2.500 environ le nombre des monnaies gauloises recueillies dans l'oppidum [2]. 932 pièces d'or, d'argent et de bronze sont au nom de *Criciru* [3].

Les habitations gauloises du camp de Pommiers étaient sur plan quadrangulaire, creusées en partie dans le sol, mais non maçonnées. L'une d'elles était pourvue d'une cheminée dont la base avait

1. D'après Vauvillé, *Découvertes faites dans l'oppidum de Pommiers (Aisne)*, MAF, 1906, p. 1, fig. 3, 4, 5.

2. Vauvillé, *L'enceinte de Pommiers (Aisne)*, MAF, 1904-05, t. 65, p. 79. Cf. du même, CAF, Soissons et Laon, 1887, p. 154; — du même, BAF, 1887, p. 312; — du même, BSA, 1894, p. 258; — Lieutenant-colonel de la Noë, *Principes de la fortification antique*, fasc. I, p. 100.

3. Voir A. Blanchet, *Traité des monnaies gauloises*, II, p. 485. Revision des inventaires publiés par M. Vauvillé.

été également taillée dans le tuf [1]. Des scories de fer et des vestiges de fonderies de cuivre indiquaient l'existence d'établissements industriels. L'oppidum paraît avoir été abandonné aussitôt après la conquête de César, soit un demi-siècle environ avant Bibracte [2].

Au camp de Sainte-Geneviève, près d'Essey-les-Nancy, dont nous avons déjà signalé le rempart « calciné » [3], des explorations récentes, dues à M. Beaupré, ont mis au jour de nombreuses habitations gauloises. Leur attribution au Ier siècle av. J.-C. ne saurait être douteuse. Ces demeures des *Mediomatrici*, aussi rustiques que les huttes d'Alise, mais plus riches en débris industriels caractéristiques, sont également, pour la plupart, à demi enfouies dans le roc, à une profondeur de un à deux mètres. Le plan en est rectangulaire; leur longueur varie entre 4 m 80 et 2 m 30, sur une largeur de 2 m 60 à 1 m 90. Leur remblai ne contient aucun débris de tuile; un toit de chaume en formait le couvert, supporté par des poteaux de bois. Cependant quelques-unes, tout au moins sur une partie de leur hauteur, possédaient des parois en pierres sèches.

Des débris de cuisine, des os de sangliers, de cerfs, de chevreuils et de bœufs gisent accumulés autour des foyers. Les fragments de meules et d'amphores italiques y abondent comme à Bibracte. Un silo contenait encore, étendu sur une aire, en couche compacte, du blé carbonisé. Des monnaies gauloises, notamment celles qu'on classe aux *Mediomatrici* et aux *Leuci*, se rencontrent çà et là. Sur un point, un petit trésor enfoui dans une cavité, comprenait quarante-six monnaies gauloises, vingt-quatre rouelles de bronze, sans compter des fragments divers, des anneaux et des débris de fibules de même métal et un morceau de bracelet en verre bleu. Les menus objets industriels de bronze ou de fer ne diffèrent en rien de ceux des autres oppidums de La Tène III.

1. Vauvillé, *loc. cit.*, MAF, 1904-05, p. 58.

2. En se basant sur la date des monnaies romaines les plus récentes retrouvées dans l'oppidum et sur les indications de César, M. Vauvillé en place la destruction en 51 avant J.-C. (*Ibid.*, 1904-05, p. 88). La composition des fibules (fig. 403), comparées à celles qu'on a recueillies dans les fossés d'Alesia, nous paraît confirmer entièrement ces conclusions (voir ci-après, chap. VII). Quelques marques d'amphore sont communes au mont Beuvray et au camp de Pommiers (cf. CIL, XIII, 10002, nos 254, 322). Ces amphores venaient sans doute d'Italie ; quelques-unes de leurs estampilles, comme l'a remarqué M. Bohn, se sont rencontrées à Rome au mont Testaceo : CIL, XIII, 10002, n° 78 et XV, 2667 ; — XIII, 10002, n° 190 et XV, 2813 ; — XIII, 10002, n° 345 et XV, 3025. Comme au Crét-Châtelard, de Saint-Marcel-de-Félines (Loire), de nombreux puits avaient été creusés dans le roc.

3. Voir ci-dessus, p. 711.

Celui de Sainte-Geneviève, grâce à ces trouvailles, doit prendre rang parmi les stations les plus caractéristiques de La Tène III. Comme à Bibracte, la couche archéologique y est parfaitement homogène. Elle n'a livré aucun vestige appartenant à l'époque impériale romaine [1].

Nous parlerons ci-après, à propos de la fortification gauloise, de quelques autres enceintes célèbres.

On peut encore noter les stations suivantes, parmi les plus intéressantes, en allant du sud au nord : Vieille-Toulouse (Haute-Garonne) [2], Chastel-sur-Murat (Cantal) [3], Levroux (Indre) [4], le Camp de la Cheppe (oppidum du Vieux-Châlons, dit Camp d'Attila) [5], Ambleny (Aisne) [6], les nombreux camps du département de l'Oise, notamment ceux de la forêt de Compiègne [7], la cité de Limes [8], connue depuis 1822, et le camp de Naix, à Boviolles (Meuse) [9].

§ III. — *Principaux oppidums de La Tène III connus à l'étranger.*

La station de La Tène III, qui l'emporte sur toutes les autres par l'abondance et la variété des trouvailles, tout à fait semblables,

1. Beaupré, *L'oppidum de Sainte-Geneviève, fouilles de 1909*, ext. Mém. Soc. arch. lorraine, 1910, p. 4 ; — F. Barthélemy, *Contribution à l'étude des camps vitrifiés et calcinés*, Mém. Soc. arch. lorraine, 1892, p. 279.

2. Station située sur la rive droite de la Garonne, à 5 kilomètres en amont de Toulouse. Voir les notes succinctes publiées par M. Joulin (pas de figures, ni d'inventaire détaillé des monnaies), *Les stations antiques des coteaux de Pech-David* (une carte), ext. Mém. Acad. des Sc. de Toulouse, X[e] série, t. II ; — *Établissements antiques du bassin supérieur de la Garonne*, RA, 1907, I, p. 94 ; — *C. R. Acad. Inscr.*, 1901, p. 518 ; 1905, p. 285 ; — BAF, 1911, p. 215.

3. Station explorée par M. Pagès-Allary, occupée durant plusieurs périodes jusqu'au moyen âge. Voir Pagès-Allary, BSPF, 1908, p. 474 ; 1909, p. 179 ; 1910, p. 326 ; 1911, p. 469 ; 1912, p. 368. Consulter le catalogue des monnaies gauloises par H. de La Tour, *Ibid.*, 1909, p. 289.

4. Blanchet, *Traité des monnaies gauloises*, II, p. 506.

5. Camp de forme ovale, d'une superficie de 21 hectares, muni de remparts en terre et de fossés en V ; cette enceinte, explorée au temps de Napoléon III, a livré beaucoup de monnaies gauloises (Letaudin, *Etude histor. sur la Cheppe, le camp d'Attila et les environs*, Châlons-sur-Marne, 1869 ; — CAF. Châlons-sur-Marne, 1855, p. 189 ; — DAG, v. *La Cheppe*, p. 282 ; — BAF, 1881, p. 173 ; — Blanchet, *Ibid.*, II, p. 494).

6. Blanchet, *loc. cit.*, p. 486.

7. Stations du Mont César (Blanchet, *loc. cit.*, p. 390), de Vendeuil-Caply (*ibid.*, p. 490), de Saint-Pierre-en-Chastres (*ibid.*, p. 585 ; — Vauvillé, MAF, t. 58, p. 160. Cf. *Rev. Et. Anc.*, 1909, p. 358), du Mont-Berny, etc.

8. DAG, v. *Braquemont*.

9. Max-Werly, MAF, t. 38, p. 276 ; — Lieutenant-colonel de la Noë, *loc. cit.*, p. 121 ; — DAG, v. *Boviolles*.

d'ailleurs, à celles de la Gaule, est l'oppidum de Stradonitz en Bohême. Nous en parlerons au paragraphe suivant.

Dans l'Allemagne du sud et particulièrement en Bavière, on connaît maintenant quelques bourgades ou citadelles celtiques qui permettent de relier Stradonitz aux oppidums de la Gaule orientale et centrale. Les principales sont celles de Manching, près d'Ingolstadt, et de Karlstein, près Reichenhall, situées dans la Haute-Bavière, la première sur le Danube, la seconde à environ 110 kilomètres au sud de ce fleuve, à vol d'oiseau.

La station de Manching était protégée par un rempart de terre encore partiellement conservé. C'est un des exemples assez rares à cette époque d'habitat fortifié situé en plaine [1]. Un petit nombre d'objets, parmi les trouvailles, se classent à l'époque romaine. Dans le voisinage, on a découvert une nécropole de date un peu plus ancienne — elle appartient à La Tène II (voir ci-après chap. IV) — tandis que parmi les objets recueillis dans le camp il n'en est pas d'antérieurs à La Tène III. On croit que quelques exemplaires des monnaies d'or barbares connues sous le nom de *Regenbogenschüsselchen* (pièces à l'arc-en-ciel), abondantes à Stradonitz, ont été découvertes à Manching. Quoi qu'il en soit, tout près de là, à Irsching (même cercle d'Ingolstadt), un trésor mis au jour en 1858 en contenait plus de 1.000 [2]. La station était occupée par la tribu celtique des *Vindelici*, avant sa soumission aux Romains, en l'an 15 av. J.-C.

Nous n'insisterons pas sur l'étroite similitude que présentent les trouvailles de Manching et des stations dont nous allons parler, Karlstein et Velem St. Veit, avec celles de Bibracte et des oppidums arvernes et ségusiaves, de Sainte-Geneviève, de la forêt de Compiègne et de Stradonitz. La figure 404, où nous avons groupé divers menus objets identiques — fibules, anses de vases, bossettes émaillées, rouelles-pendeloques — provenant de quatre de ces stations, met en évidence l'homogénéité des trouvailles, fait d'autant plus frappant qu'une distance considérable sépare ces localités. On est comme en présence d'une couche uniforme recouvrant une vaste zone du territoire celtique et présentant sur tous les points de ses affleurements les mêmes séries d'objets [3].

1. Weber, *Manching*, p. 19. Les trouvailles sont dispersées dans les musées de Berlin, Ingolstadt et Munich.

2. Weber, *loc. cit.*, p. 51 ; — Blanchet, *Traité des monnaies gauloises*, II, p. 446.

3. Pour des comparaisons similaires portant sur les phases antérieures, voir ci-dessus, p. 916, fig. 385-386.

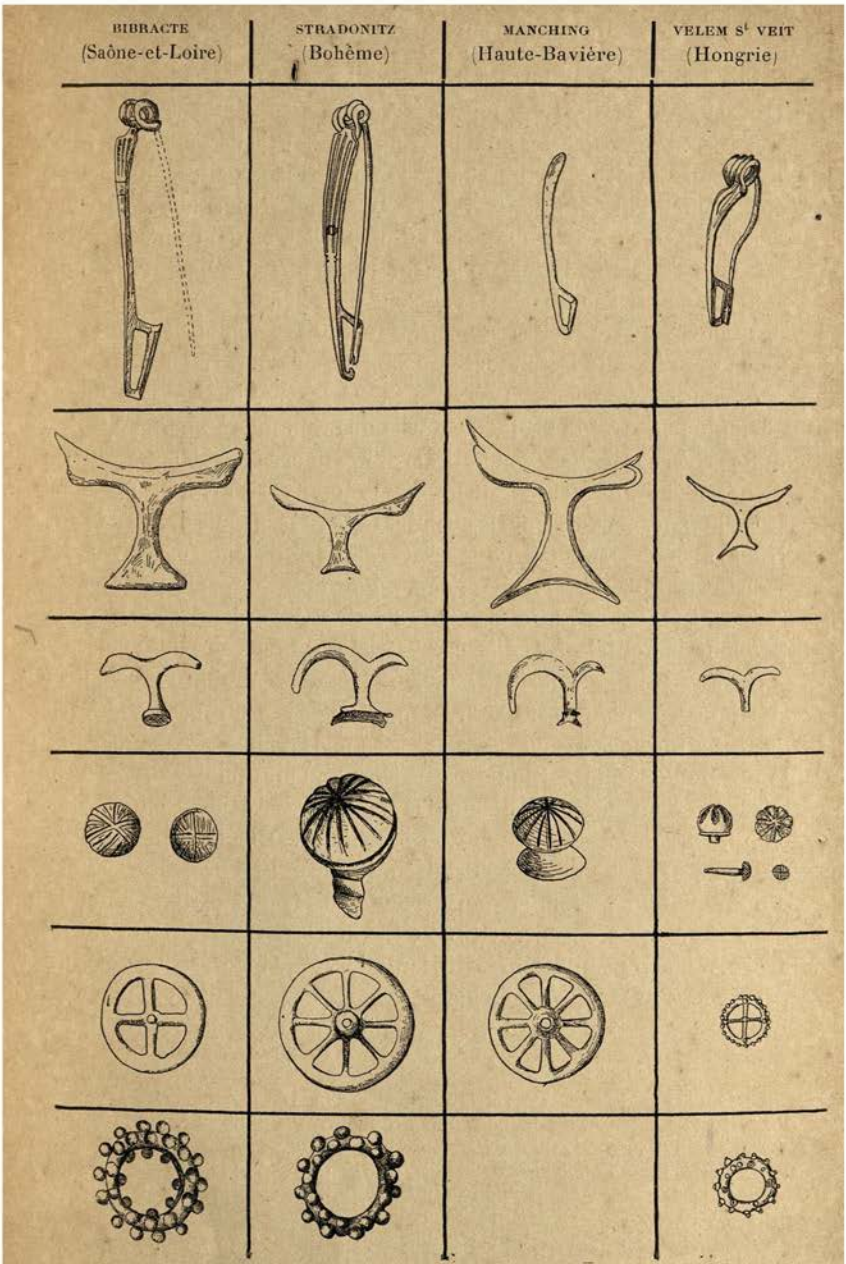

Fig. 404. — Menus objets semblables trouvés dans quatre stations de La Tène III.

Il est remarquable que jusqu'à ce jour toutes ces stations appartiennent au territoire celtique.

Tel est le cas pour les oppidums de Karlstein et de Velem St. Veit. Karlstein est situé sur une hauteur dominant la vallée pittoresque de Reichenhall (Haute-Bavière) [1]. Certains fonds d'habitations y recèlent les vestiges d'une occupation prolongée qui commence vers la base à l'ancien âge du bronze et se poursuit aux époques de Hallstatt et de La Tène III [2]. Des couches stériles séparent parfois les différents niveaux. Ces demeures celtiques semblent avoir été incendiées lors de la conquête du Norique par les Romains.

La station hongroise de Velem St. Veit (Komitat de Steinamanger), plus encore que celle de Karlstein, remonte à une haute antiquité. Là aussi, des générations d'hommes, sans doute de races diverses, se sont succédé sur un même habitat, les foyers nouveaux se rallumant parfois sur des cendres éteintes depuis peu d'années. Nous avons parlé des importants ateliers de fondeurs retrouvés dans cette localité, où, dès l'âge du bronze, on exploitait déjà de riches gisements d'antimoine [3]. Les habitations de La Tène III contiennent les objets les plus caractéristiques de cette période [4].

On a reconnu en dernier lieu dans l'Allemagne du sud de petites enceintes sur plan carré ou rectangulaire avec fossé en V et levée de terre, qui paraissent appartenir pour la plupart aux derniers temps de l'époque celtique. En raison de leurs faibles dimensions on les a considérées comme des métairies fortifiées plutôt que comme des *castella* celtiques ou blockhaus. Une des plus caractéristiques est celle de Gerichtstetten (Bade). Elle présente l'aspect d'un rectangle irrégulier dont les côtés, défendus par une levée de terre et un fossé, mesurent 131 × 123 mètres. Trois portes donnent accès à la cour intérieure abritant des fonds de cabanes et une petite maison construite en pierres sèches comme celles de Bibracte. Les vestiges d'objets divers recueillis dans cette enceinte appar-

1. Reinecke, *Funde vom Ende der Latènezeit aus Wohnstätten bei Karlstein, unweit Reichenhall*, Altertümer, V, XI, pl. 63. Pour le détail des découvertes, voir *Altbay. Monatschrift*, V, 1905, p. 156 ; VI, 1906, p. 128 ; VIII, 1908, p. 54 ; — Bühler, *Reichenhall in Vorchristlicher Zeit*, 1902.

2. Nous avons pu étudier le produit des fouilles dans les petites collections de la Société d'histoire de Reichenhall.

3. V. tome II, 1re partie, p. 179, note 2, et p. 187.

4. Baron von Miske, *Die La Tène III-Stufe in Velem St. Veit*, AfA, 1905, p. 181 ; — du même, *Die prähist. Ansiedlung Velem St. Veit*, I, *Beschreibung der Raubbaufunde*, 1908 ; cf. *Mannus*, 1912, p. 340.

tiennent aux phases moyenne et récente de l'époque de La Tène[1].

En Allemagne comme en France, beaucoup d'anciennes enceintes encore inexplorées sont sans doute appelées à livrer des vestiges de cette même époque [2]. Celles de la Thuringe ont évidemment dû jouer un rôle important dans les luttes défensives des Celtes contre les envahisseurs germains.

Dans les régions illyriennes avoisinant l'Adriatique et confinant au territoire celtique, on connaît depuis 1883 une importante station, celle de Gurina en Carinthie, explorée par les soins de la Société anthropologique de Vienne [3]. D'après les trouvailles de monnaies celtiques et romaines, elle fut occupée plusieurs siècles avant et après l'ère chrétienne. Le plus grand nombre des fibules se classent parmi les séries de La Tène II et III. Quelques inscriptions sur plaques métalliques et sur tessons céramiques appartiennent par leur alphabet au groupe dit nord-étrusque; dont les diverses variétés sont représentées à Este, dans le Tyrol, le Tessin et les régions voisines (voir ci-dessus, p. 569, note 4).

Dans les Iles Britanniques, les lieux habités de l'époque de La

1. Schumacher, *Veröffentlichungen der Grossh. Bad. Sammlungen*, Karlsruhe, 1899 (cf. *Anthr.*, 1899, p. 705) ; — du même, *Mainzer Festschrift*, 1902, p. 27; — Wagner, *Fundstätten und Funde*, II, p. 405. Pour les enceintes de cette même catégorie connues dans l'Allemagne du sud, voir Schumacher, *Materialien zur Besiedlungs-Geschichte Deutschlands*, p. 40. Il est toujours difficile de déterminer l'âge de ces fonds de cabanes en pierres sèches quand ils ne renferment aucun vestige industriel typique. Tel est le cas pour un ancien village du Palatinat, les *Heidenlöcher*, sur le Kirchberg, près Deidesheim (Sprater, *Führer durch die Heidenlöcher*, 1910. Cf. Anthes, *Bericht*, 1910, p. 20). Les habitations de cette bourgade nous rappellent surtout les « cases » de l'Auvergne, postérieures à l'époque romaine.

2. Sur les enceintes de l'Allemagne, voir les indications de M. Anthes, *Bericht röm.-germ. Forschung*, II, 1905, p. 26; III, 1906, p. 32. Consulter aussi Hertlein, *Die Gallische Stadt südlich vom Neussen*, Blätter des Schwäbischen Albvereins, 1905, p. 371. Sur l'importante enceinte de la Steinsburg, près Römhild (Saxe), cf. ci-dessus, p. 702.

Pour les stations de l'époque de La Tène en Suisse, voir Heierli, *Urg. d. Schweiz*, p. 325. Le prétendu « champ de bataille » de la Tiefenau, près de Berne, nous a paru, d'après l'examen des lieux, être un oppidum celtique établi dans la boucle d'un cours d'eau, comme celui de Vesontio (Besançon). Sur les trouvailles d'épées de La Tène, de lingots de fer, de débris de chariots, de monnaies gauloises et d'objets divers faites en 1849-51, à la Tiefenau, voir Bonstetten, *Notice sur les armes et les chariots de guerre découverts à la Tiefenau en 1851*, Lausanne, 1852 (c. r. dans BJ, cah. XXI, 1854, p. 135) ; — DAG, v. *Berne*, p. 145.

3. A. B. Meyer, *Gurina im Obergailthal (Kärnthen)*, 1885. Cf. ZfE, 1885, p. 201.

Tène comprennent non seulement des bourgades fortifiées (*castella* et *oppida*), mais encore des villages établis sur des îlots artificiels et rappelant à certains égards les cités lacustres de l'époque néolithique et de l'âge du bronze. Nous voulons parler des « crannogs »

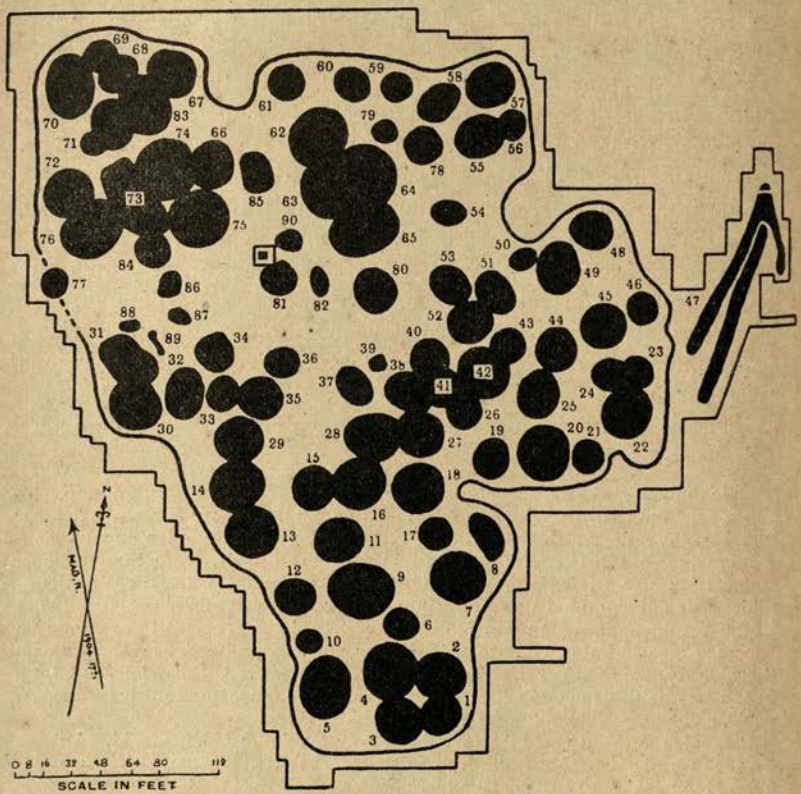

Fig. 405. — Plan du village breton de Glastonbury (Somersêt) [1].

de l'Irlande et de l'Écosse mentionnés précédemment (t. Ier, p. 365). L'un des plus riches en vestiges de cette époque est celui de Lisnacroghera, près Broughshane, comté d'Antrim (Irlande) [2] : il a livré notamment un certain nombre d'armes, parmi lesquelles des épées

1. D'après A. Bulleid et G. Gray, *The Glastonbury lake village*, I, p. 45, fig. 3.

2. Munro, *Lake-dwellings*, p. 379 ; — Read et Smith, *Guide British Museum, Early iron age*, p. 147.

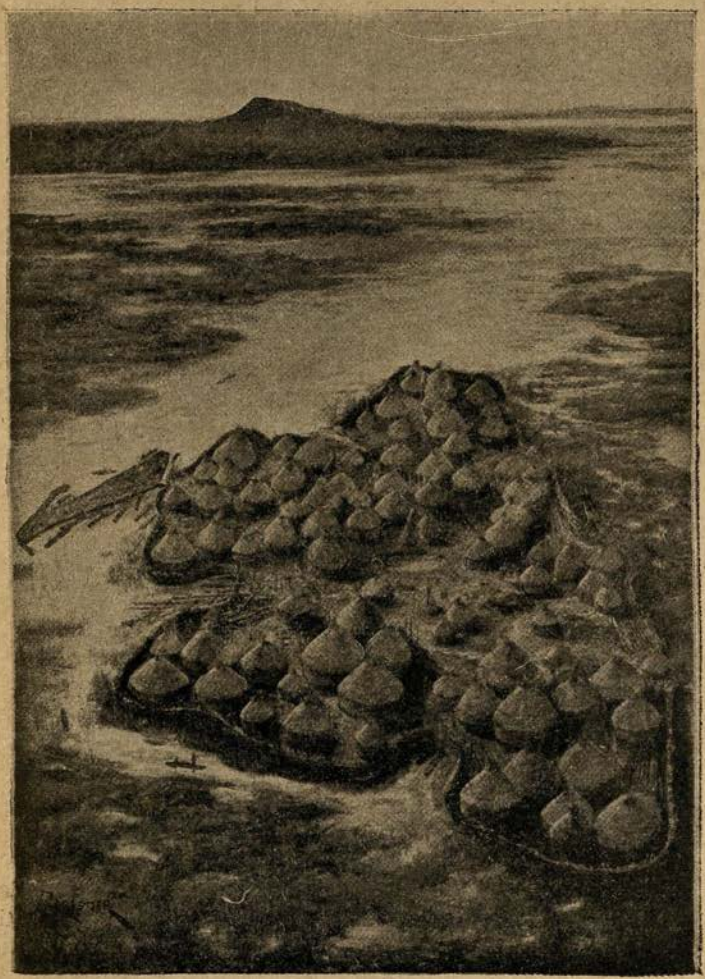

Fig. 406. — Reconstitution du même village (autre orientation) [1].

1. D'après *The illustrated London News*, t. 139, n° 3789, 2 décembre 1911, p. 929.

à fourreaux de bronze, ornés de belles gravures du type de La Tène II (voir ci-après, chap. V). Du crannog du Lochlee, près Tarbolton, comté d'Ayr (Écosse) [1], on a retiré des fibules et des ustensiles de fer de La Tène III.

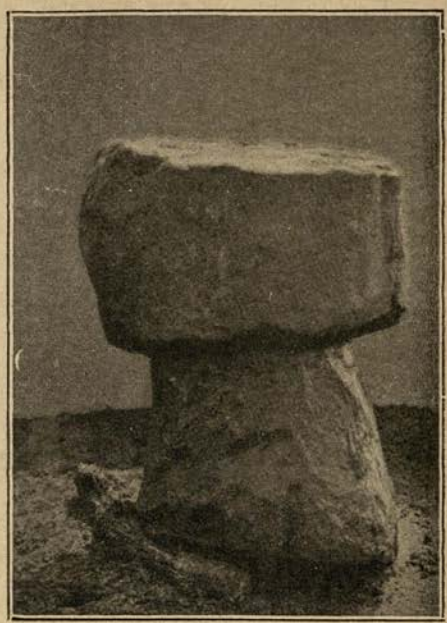

Fig. 407. — Table de chêne en forme de hachoir (haut. totale $0^{m}87$). Fouilles de Glastonbury [2].

En Angleterre, on connaît une palafitte similaire, c'est la station de Glastonbury (Somerset), l'une des plus intéressantes de cette même période. Ce petit village, entouré d'une palissade, était bâti

1. Munro, *Lake-dwellings*, p. 403 ; — du même, *Prehist. Scotland*, p. 411. Les autres crannogs dont les noms suivent ont également livré des objets de La Tène : en Ecosse, Lochspouts (Ayrshire); Dowalton (Wigtownshire) et Hyndford (Lanarkshire). En Irlande, outre Lisnacroghera : Craigywaren, comté d'Antrim ; Strokestown et Ardakillen, comté de Roscommon ; Lagore, comté de Meath ; Ballinderry, comté de Westmeath. Voir Romilly Allen, *Celtic art*, p. 72 ; — Wood-Martin, *Lake-dwellings of Ireland*.

2. D'après A. Bulleid et G. Gray, *The Glastonbury lake village*, I, pl. LI, fig. X, 53. Cf. *The illustrated London News*, p. 928.

au milieu d'un marais sur un îlot artificiel. Il a été exploré intégralement et avec le plus grand soin depuis 1892 par M. Arthur Bulleid, qui en a publié le plan et la reconstitution (fig. 405-406). D'une superficie d'environ un hectare et demi, il se composait de soixante à soixante-dix habitations, construites sur plan circulaire ou ovale en matériaux légers et couvertes en chaume. L'emplacement de chaque hutte, avant l'exploration, présentait l'aspect d'un tertre bas où les foyers successifs, marqués par des pierres plates, étaient superposés. Les objets recueillis, antérieurs à l'époque romaine, ne remontent cependant pas au delà de l'âge du fer. La station a été occupée surtout à l'époque de La Tène III. Elle a livré des poteries à décor incisé, des fibules, quelques broches pénannulaires, de la vaisselle de bois artistement ornée, une curieuse table taillée dans un tronc d'arbre (fig. 407), des peignes de tisserands en os munis d'un long manche, plusieurs objets de même matière, des creusets de métallurgistes, un miroir, un vase et des pincettes de bronze, des perles de verre et d'ambre, etc. Les armes y sont très rares [1].

Plusieurs des camps fortifiés de l'Angleterre sont contemporains des oppidums de la Gaule ou même plus anciens. Tel est celui de Hunsbury (cimetière des Huns), situé à deux milles au sud-ouest de Northampton et dont les trouvailles sont conservées au musée de cette ville. Sa superficie est à peu près égale à celle de Glastonbury. Il est appelé aussi Camp des Danois (Danes'Camp). A ces dénominations correspondent d'ailleurs nos camps, nos murs et nos cimetières légendaires des Huns, des Suédois [2], des Sarrasins, des Poulacres, des Romains, des Payens, nos Châteaux de Barbarie, etc. De forme ovale, il était protégé par un large fossé. Des travaux entrepris pour l'exploitation du minerai de fer, comme au camp d'Affrique en Lorraine [3], ont mis au jour plus de 300 fosses circulaires éparses sur toute la surface de l'enceinte et mesurant environ six pieds de profondeur sur cinq à dix de diamètre. Quelques-unes avaient

1. Voir les notes préliminaires de M. Arthur Bulleid, *The British-Lake village near Glastonbury*, Taunton, 1899 (avec notices de MM. R. Munro, Boyd Dawkins, A. Evans); cf. *Proceed. of the Somersetshire Archaeol. a. Natural Hist. Society*, 1904, 1905, 1906, 1907. Une grande monographie définitive, à laquelle sont empruntées nos figures 405-407, est en cours de publication : Bulleid, Gray et Munro, *The Glastonbury lake village*, I, 1910.

2. Commune de Fraimbois, Meurthe-et-Moselle (Comte Beaupré, *Et. préhist. Lorraine*, p. 83). Les autres dénominations sont, pour la plupart, fréquentes.

3. Voir ci-dessus, 2e partie, p. 700.

leurs parois renforcées de murets en pierres sèches. Les trouvailles consistent en objets variés de l'époque de La Tène, épées, lances, fibules, poteries, ustensiles de fer, objets en os, moulins à meules tournantes, au nombre de 150 environ, etc.[1].

A Hunsbury, comme à Glastonbury, on a retiré du sol plusieurs de ces barres de fer qui, encore à l'époque de César, circulaient chez les Bretons comme étalon d'échange (voir ci-après chap. XIII).

Fig. 408. — Broch de Mousa (Shetland). Vue extérieure [2].

Caractéristiques de l'époque de La Tène en Grande-Bretagne, elles se sont retrouvées dans plusieurs autres enceintes de ce pays. Elles correspondent par leur destination commerciale aux monnaies gauloises si abondantes dans les oppidums de la Gaule [3].

1. Sir Henry Dryden, *Hunsbury or Danes Camp and the discoveries there*, Northampton architectural Society, 1885, p. 53 ; — Read et Smith, *Guide British Museum, Iron age*, p. 129.

Romilly Allen a donné la liste des oppidums et villages fortifiés des Iles Britanniques ayant livré des objets de La Tène (*Celtic art*, p. 82). Là, comme en France, les trouvailles des enceintes préhistoriques appartiennent souvent à plusieurs époques successives, époques romaine et *late celtic*, âge du bronze et même époque néolithique. Voir par exemple pour Hod Hill (comté de Dorset) Read et Smith, *Guide British Museum, Iron age*, p. 122.

2. D'après Anderson, *Scotland in pagan times. Iron age*, p. 175, fig. 160.

3. Nous avons parlé dans le volume précédent (p. 705) des nombreux murs vitrifiés de l'Ecosse. Sur les enceintes fortifiées de ce pays et de l'Irlande,

Un genre de fortification spéciale à l'Écosse y est connu sous le nom de *broch* [1]. Cette dénomination s'applique à des tours rondes construites en pierres sèches et dont les parois très épaisses contiennent des chambres et des escaliers (fig. 408-409). Les chambres prennent jour sur l'intérieur, la tour ne présentant extérieurement qu'une seule ouverture, celle de la porte, au niveau du sol. Ces étranges constructions sont des lieux de refuges, des habitations

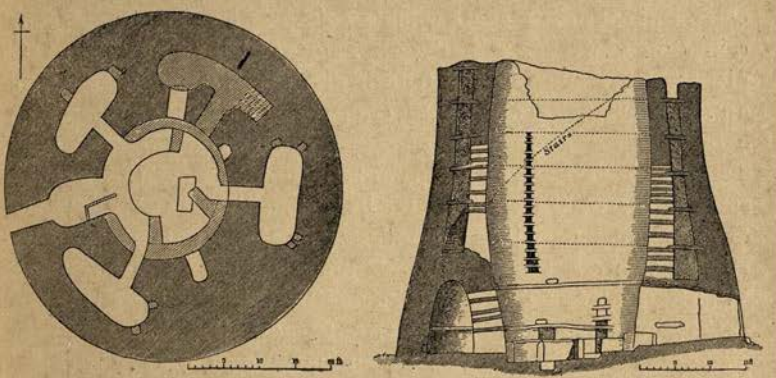

Fig. 409. — Broch de Mousa (Shetland). Plan et coupe [2].

fortifiées, comparables par leurs dispositions générales aux « talayots » des Iles Baléares, aux « sesi » de l'île de Pantellaria, aux « Truddhi » de la Terre d'Otrante et de la province de Bari, et

voir Miss C. Maclagan, *The Hill Forts and Stone Circles of Scotland*, 1875 ; — Dr David Christison, *Early fortifications of Scotland*, 1898 ; — Anderson, *Scotland in pagan times. Iron age*, p. 271 ; — R. Munro, *Prehist. Scotland*, p. 334. Parmi ces *hill-forts* des Iles Britanniques, notamment de l'Ecosse et de l'Irlande, beaucoup ne sont que des mottes féodales, appelées *motes*, *moats* et *moots-hills*.

Consulter aussi sur les camps britanniques les mémoires de M. Reginald Smith relatifs aux trouvailles de barres de fer monétaires (*Proceedings Soc. Antiq. London*, 2e s , XX, 1905, p. 179, et *The archaeol. Journal*, 1913).

1. Voir Anderson, *Scotland in pagan times. Iron age*, p. 174. Une bibliographie détaillée a été donnée par M. Montelius, *Der Orient und Europa*, p. 183, note 2. Voir aussi Lewis Spence, RC, 1911, p. 308. Ces monuments se rencontrent surtout au nord de l'Ecosse et aussi dans les Hébrides, les Orcades et les îles Shetland. On les a nommés « brochs », « burgs » ou « tours des Pictes », « duns » dans les Hébrides. Celui de Mousa (fig. 408 et 409) est un des plus typiques.

2. D'après Anderson, *loc. cit.*, p. 176, fig. 161 et p. 178, fig. 162.

surtout aux « nuraghes » de la Sardaigne [1]. Tous ces monuments semblent bien appartenir à un même type d'origine méridionale. Ils offrent tout à la fois de curieuses analogies et de notables dissemblances [2]. Les nuraghes les plus anciens paraissent remonter à l'âge du bronze, tandis qu'il serait difficile d'attribuer aux *brochs* écossais une origine aussi reculée : leur occupation ne semblerait même pas antérieure à la phase celto-romaine des Iles Britanniques [3]. On en a attribué la construction aux Pictes [4] et l'on a considéré aussi comme celtiques les chambres souterraines ou « weems » de l'Écosse, sortes de galeries coudées en pierres sèches, avec toiture faite de grosses dalles posées au niveau du sol. Nous inclinons plutôt à croire que le type de ces dernières habitations, rappelant les demeures souterraines des Germains décrites par Tacite [5], s'est répandu en Europe au moment des invasions barbares. On en retrouve les dispositions essentielles dans quelques anciens villages abandonnés, assez nombreux sur notre Plateau Central et connus sous le nom de « cases », notamment à Villars, commune d'Orcines (Puy-de-Dôme). Ces cases de l'Auvergne, que quelques archéologues ont crues celtiques, ne paraissent pas, dans l'ensemble, antérieures au haut moyen âge [6].

Nous avons vu quelle étroite similitude présentaient les trouvailles des oppidums de La Tène III en Bohême, en Bavière et en Hongrie, d'une part, dans la Gaule centrale et orientale, de l'autre, Celles des Iles Britanniques ne se prêtent pas aux mêmes rappro-

1. Pour la bibliographie des *truddhi* (au singulier *truddhu*), des *talayots* et des *nuraghes*, consulter Montelius, *Der Orient und Europa*, p. 169-181. On évalue à plus de 3000 le nombre des nuraghes sardes encore debout (*Ibid.*, p. 178).

2. Les nuraghes sardes, au lieu d'être complètement ajourés à l'intérieur comme les brochs d'Écosse, présentent une chambre centrale voûtée en encorbellement et ordinairement flanquée de compartiments annexes ou niches de moindre élévation. Parfois, au-dessus de cette chambre inférieure, il s'en trouve une seconde et même une troisième avec annexes. Un escalier ou une galerie établie dans l'épaisseur des murs conduit à ces étages supérieurs et au sommet de la tour.

3. Telle est la conclusion de M. Anderson, *Scotland in pagan times. Iron age*, p. 259. Il est sûr que les brochs furent occupés à cette époque, comme l'indiquent des trouvailles de poteries sigillées gallo-romaines, mais il est, à vrai dire, difficile de préciser la date de leur construction et celle de leur abandon (voir Lewis Spence, *loc. cit.*, p. 309).

4. Romilly Allen, *Celtic art*, p. 83.

5. Tacite, *Germanie*, XVI.

6. J. Déchelette et Dr Charvilhat, *Les cases en pierres sèches de l'Auvergne*, BA, 1912, p. 1.

chements. Sans doute à cette époque et surtout depuis la conquête des Belges, l'île de Bretagne entretenait des relations régulières avec la Gaule. Le commerce de l'étain ne pouvait manquer d'alimenter les transactions commerciales des Celtes insulaires avec ceux du Continent. Quelques monnaies gauloises attribuées à des peuples de la Belgique ont été recueillies en Angleterre [1], mais plusieurs des types industriels caractéristiques dont nous retrouvons les débris dans les oppidums de la Gaule, de l'Allemagne du sud, de la Bohême et de la Hongrie n'apparaissent pas dans les trouvailles britanniques.

§ IV. — *L'oppidum de Stradonitz en Bohême.*

L'oppidum ou « hradischt » de Stradonitz [2] est situé dans la partie orientale du continent de La Tène, au centre de la Bohême, à 32 kilomètres au sud-ouest de Prague. Son assiette est constituée par un plateau dont l'altitude ne dépasse pas 385 mètres. Aux pieds de la colline, un affluent de la Moldau, la Berounka, en protège l'accès.

Le nom de Hradischt (Hradiště), composé de deux mots slaves, *grad*, ville fortifiée, oppidum [3], et *ište* terre, emplacement, est porté en Bohême par un grand nombre d'anciennes localités [4], mais celui de Stradonitz serait le seul, parmi ceux antérieurs à l'époque romaine, qui paraisse avoir été défendu par une muraille en pierres.

L'oppidum mesure environ 140 hectares [5]. Sa superficie est donc sensiblement égale à celle du mont Beuvray (135 hectares). Le sol, livré à la culture, a été presque entièrement bouleversé au moment

1. Voir John Evans, *The coins of the ancient Britons*, Londres, 1864, et supplément, 1890. Cf. Blanchet, *Traité des monnaies gauloises*, II, p. 478.

2. Voir notre traduction de l'ouvrage de Pič, *Le Hradischt de Stradonitz en Bohême*, Leipzig, 1906. Quelques années auparavant nous avions publié sur cette station une monographie sommaire dont ce paragraphe est un résumé : *Le Hradischt de Stradonic en Bohême et les fouilles de Bibracte. Etude d'archéol. comparée*, CAF, Mâcon, 1899, p. 119. Cf. Jullian, *Rev. Et. Anc.*, 1906, p. 111. M. Jullian « n'hésite pas à voir dans l'oppidum de Stradonitz une ville industrielle et peut-être même la cité maîtresse des Celtes boïens ».

3. Cf. le mot russe *gorod* (par ex. Nijnii Nov-gorod) et les noms de lieux serbo-croates *Grad*, *Gradina*, *Gradišce*, etc.

4. Leur nombre est supérieur à 200. Pič, *Arch. Výzkum ve Střednich Čechách, 1889-1892*, Prague, 1893. Stará hradiště v Čechách, pl. III.

5. Un plan sommaire en est donné dans l'ouvrage de Much, *Kunsthist. Atlas*, pl. LXXXVI, fig. 2.

des premières et plus importantes découvertes, qui ne sont pas dues à des fouilles méthodiques.

Cependant il résulte des recherches de M. Pič, que les habitations, très nombreuses dans la partie haute, étaient de bois et isolées les unes des autres, tantôt établies au niveau du sol, tantôt à demi souterraines. Elles mesuraient de 3 à 4 mètres de long sur autant de large. Les aires ou seulement les foyers étaient revêtus d'une couche d'argile battue et rougie par le feu. Quelques cavités remplies de cendres et contenant des débris de fer et de bronze indiquaient des emplacements d'ateliers, de forges et de fonderies.

Si les demeures étaient rustiques, l'extraordinaire abondance des trouvailles atteste hautement la prospérité de la cité. En raison du nombre des objets de métal précieux et de bronze retirés de ces ruines, on peut dire avec M. Pič que dans toute l'Europe barbare l'archéologie ne connaît pour cette époque aucune autre station d'une égale richesse.

La première trouvaille importante remonte au 2 août 1877 ; elle consistait en un trésor de 200 monnaies d'or celtiques. Auparavant une masse énorme d'ossements d'animaux avait été exhumée. La découverte du trésor eut pour résultat immédiat d'engager les cultivateurs à remuer le sol plus profondément. Les recherches furent prodigieusement fructueuses. On estime à plus de 20.000 le nombre des objets trouvés [1].

Les monnaies peuvent se diviser en plusieurs groupes. L'un d'eux se compose des pièces d'or barbares connues sous le nom de *pièces à l'arc-en-ciel* [2] (fig. 410, 1, 2) ; à cette série appartenaient les 200 monnaies formant le trésor susdit. A côté de ces pièces, le groupe indigène le plus nombreux comprend une série de piécettes en argent rappelant par leur module minuscule les oboles de Marseille. Un petit nombre sont en or.

En dehors de ces deux catégories qui paraissent constituer le monnayage local, quelques monnaies étrangères en forment une troisième. Elles comprennent des tétradrachmes en argent imités des monnaies de Philippe II de Macédoine, type répandu dans les régions du Danube, de nombreuses pièces des Helvètes, d'autres

1. Beaucoup de ces trouvailles furent dispersées sans profit pour la science. Les collections publiques n'en ont recueilli qu'une partie. Le musée de Prague en détient la meilleure part, le reste est conservé dans les musées de Vienne et de Dresde.

2. Cf. ci-dessus, p. 970.

classées aux Vindéliciens, aux Éduens, aux Lingons, aux Leuques. Sept bronzes coulés au taureau cornupète informe (fig. 410, 7) se classent à un type barbare, appartenant à la fin du monnayage gaulois et abondant chez les Éduens, les Ségusiaves, les Helvètes et les Séquanes (voir ci-dessus, p. 955).

Rome n'est représentée que par un as et un demi-as de la République, au type de Janus bifrons et du rostre de navire [1].

Fig. 410. — Monnaies gauloises en or, en argent et en bronze. Stradonitz (Bohême) [2].

Il est évident, d'après la composition de ces monnaies, que des relations commerciales régulières reliaient Stradonitz avec la Gaule orientale, à travers l'Helvétie et la Vindélicie. Entre Bibracte et l'oppidum boïen une route de caravanes, jalonnée de comptoirs et de marchés, permettait aux industriels établis au cœur du territoire celtique d'échanger au loin leurs produits. Non seulement le numéraire helvète est abondant à Stradonitz, mais les monnaies

1. Osborne, *Der Hradischt bei Stradonic in Böhmen und die daselbst gef. prähist. Gegenstände*, ext. Sitzungsb. d. Natur. Gesell. « Isis », Dresde, 1878, p. 241.

2. D'après Pič-Déchelette, *Stradonitz*, pl. II, nos 1, 2, 32, 37, 39, 48, 49, 50.

de la Gaule qui y circulent sont aussi celles que le commerce apportait à l'ancienne Helvétie [1].

Nous ne nous arrêterons pas à décrire les innombrables objets de toute sorte composant l'ensemble des trouvailles : fibules en or, en argent, en bronze et en fer, bronzes émaillés et objets de parure divers, armes et outils, bracelets et grains de collier en verre, vases peints, os façonnés, etc. Nous aurons souvent, dans les chapitres qui suivent, l'occasion d'en faire mention et nos figures en reproduiront plusieurs spécimens. Au point de vue de la connaissance de l'outillage gaulois, l'ensemble si varié de ces découvertes présente un intérêt de premier ordre.

Par quel peuple fut occupé l'oppidum, et à quelle date se place exactement sa destruction? La question est controversée. Les divergences d'opinion sur le problème ethnographique proviennent de ce que, vers la fin de l'époque de La Tène III, phase archéologique à laquelle appartiennent les découvertes, la Bohême, auparavant occupée par des Celtes, fut conquise par des Germains, les Marcomans.

On sait que les tribus celtiques des Boïens sont les premiers peuples dont l'histoire ait enregistré la présence dans le *Boïohemum*. Ce pays a gardé jusque dans la forme actuelle de son nom le souvenir de cette occupation. En l'an 58 avant notre ère, certaines de ces tribus boïennes se joignirent aux Helvètes, abandonnant comme eux leur territoire, pour pénétrer en Gaule. Mais ce corps d'émigrants que César évalue, non peut-être sans exagération, à 32.000, y compris les femmes et les enfants, ne constituait pas, croyons-nous, toute la nation boïenne. D'autres tribus étaient demeurées dans leur domaine, puisqu'au témoignage de Tacite les Marcomans eurent tout d'abord à les combattre, pour s'emparer à leur tour du *Boïohemum* [2]. La conquête de Marbod, chef des Marcomans, fut accomplie vers l'an 12-10 avant l'ère chrétienne.

On a émis l'opinion que Stradonitz serait une forteresse construite à l'arrivée de ces envahisseurs et ruinée au moment de leur expulsion. Dans cette hypothèse, la ville n'aurait eu qu'une existence de courte durée, comprise entre l'an 12 environ av. J.-C. et l'an 19 de l'ère chrétienne.

Nous considérons, quant à nous, Stradonitz comme un oppidum

1. Voir la description des monnaies gauloises trouvées en Suisse, dans Meyer, *Mém. de la Soc. de Zurich*, 1863.
2. Tacite, *Germanie*, XLII.

boïen fondé dans le cours du premier siècle av. J.-C. et peut-être détruit à l'arrivée de Marbod. Sa ruine serait antérieure de quelques années seulement à l'abandon du mont Beuvray [1]. Quoi qu'il en soit de ces conjectures, un fait irréductible subsiste : c'est l'étroite similitude de deux centres de culture celtique, qui, bien que séparés par une distance de deux cents lieues, nous donnent en quelque sorte deux images semblables et se complétant l'une par l'autre d'une même civilisation. Nous disons « culture celtique », car en toute occurrence et quand bien même on considérerait Stradonitz comme une forteresse germanique, cette expression serait amplement justifiée.

Depuis ces découvertes, l'archéologie préhistorique, poursuivant ses recherches, a mis au jour en Hongrie et en Bavière les villes celtiques mentionnées précédemment et dont les vestiges révèlent une civilisation tout à fait semblable. Stradonitz, comparé à Bibracte, ne forme plus actuellement une sorte d'îlot détaché du continent de La Tène III. La grande voie commerciale qui reliait la Gaule centrale au *Boïohemum*, à travers le territoire des Helvètes et des Vindéliciens, suivait le Doubs, le haut Rhin et le haut Danube. Elle est jalonnée par de nombreuses trouvailles d'objets identiques, sortis des mêmes ateliers et colportés d'un pays à l'autre, en particulier par les vases peints gaulois à décor géométrique dont nous parlerons plus loin (chap. XII).

§ V. — *Les remparts gaulois en pierres et poutres. Les murs à crampons de bois.*

Nous avons dit que beaucoup d'enceintes préhistoriques de la Gaule paraissent remonter à l'âge du bronze et même aux temps néolithiques, mais qu'il est ordinairement malaisé de déterminer l'âge approximatif de leurs remparts. Un petit nombre seulement ont été explorées méthodiquement. De plus, lorsque les trouvailles indiquent un habitat prolongé, il est souvent arbitraire d'attribuer la construction du retranchement à telle ou telle période de l'occupation, soit à la plus ancienne, soit à celle qui a livré les vestiges les plus abondants. Les camps occupent fréquemment des emplacements protégés au moins en partie par

1. M. Pič a défendu l'hypothèse de l'occupation marcomanne. Pour le détail de la controverse, sur laquelle nous ne pouvons insister ici, voir les ouvrages cités ci-dessus p. 981, note 2.

des défenses naturelles, escarpements, ravins ou cours d'eau. Ils ont donc pu servir de refuge antérieurement à la construction d'un rempart. Ailleurs des retranchements ruinés ont été réédifiés en tout ou partie d'après des méthodes nouvelles. D'où de sérieuses difficultés pour suivre les progrès successifs de la fortification préhistorique [1].

Pour l'époque de La Tène III, les *Commentaires* nous procurent du moins de précieuses indications sur les oppidums gaulois. Grâce à ces informations d'une part, aux découvertes archéologiques et numismatiques, d'autre part, nous connaissons, comme on l'a vu au § II, un certain nombre d'enceintes contemporaines de la guerre des Gaules. Il nous reste à étudier les dispositions de leur système défensif.

Très inexpérimentés dans l'art de la fortification de campagne [2] — ce fut là une des causes de leur infériorité par rapport aux légions romaines — les Gaulois, au temps de César, étaient plus avancés pour l'organisation de la fortification permanente. Le mode de construction ordinaire de leurs remparts a été décrit en détail par César, à propos du siège d'Avaricum.

« Des poutres, d'une seule pièce en longueur, dit-il, sont posées sur le sol, d'équerre avec la direction du mur et à la distance de deux pieds les unes des autres ; puis on les relie, dans œuvre, par des traverses et on les revêt entièrement de terre, à l'exception du parement, qui est formé de grosses pierres logées dans les intervalles dont nous venons de parler. Ce premier rang solidement établi, on élève par-dessus un deuxième rang semblable, disposé de manière que les poutres ne touchent pas celles du rang inférieur, mais qu'elles n'en soient séparées que par le même intervalle de deux pieds, dans lequel on encastre pareillement des blocs de pierre bien ajustés. On

1. Dans l'Allemagne du sud et particulièrement en Wurtemberg, sous l'impulsion de la *Römisch-Germanische Kommission*, l'étude et l'exploration des enceintes ont pris également depuis quelques années un nouveau développement (travaux de MM. Gössler, Hertlein et Schliz). Les résultats en sont analysés méthodiquement par M Anthes dans les rapports périodiques que publie à Francfort depuis 1904 cette Commission (*Bericht über die Fortschritte der röm.-germ. Forschungs*). Voir *Bericht 1905*, p. 26 (aperçu général sur l'étude des enceintes, particulièrement en Allemagne) ; 1906-1907, p. 32 ; 1912, p. 3.

2. Après le siège d'Avaricum, les Gaulois, d'après les instructions de Vercingétorix, commencèrent pour la première fois à fortifier leurs camps (*De bello gall.*, VII, 29). Auparavant les Nerviens avaient déjà emprunté aux Romains l'art d'enfermer le camp ennemi dans une circonvallation munie de tours (*ibid.*, V, 42, 52).

continue toujours de même jusqu'à ce que le mur ait atteint la hauteur voulue. Ce genre d'ouvrage, avec ses pierres et ses poutres alternées régulièrement, fait un ensemble qui n'est point désagréable à l'œil ; il est, de plus, parfaitement adapté à la défense des places, attendu que la pierre y préserve le bois de l'incendie, et que les poutres, longues souvent de quarante pieds et reliées entre elles, dans l'épaisseur du mur, ne peuvent être brisées ni détachées par le bélier [1]. »

C'est seulement en 1868 que ce type de muraille gauloise, fait de pierres et de poutres, fut reconnu pour la première fois. Un archéologue du Lot, Castagné, le rencontra à l'oppidum de Murcens, commune de Cras [2], à 25 kilomètres au nord-est de Cahors. Là, le retranchement, long de plus de deux mille mètres, fermait l'accès d'un promontoire protégé sur ses autres faces par des escarpements rapides. Le plateau, placé à 316 mètres d'altitude, ne mesure pas moins de 150 hectares de superficie. La largeur de la muraille à la base variait entre cinq et dix mètres. Les fiches de fer qui assujettissaient les pièces de bois longitudinales et transversales, à leur point d'intersection, étaient si abondantes que les gens du pays s'en servaient pour confectionner de menus outils. De section quadrangulaire (0m 014 à 0m 016 de côté), elles mesurent en longueur 0m 32. Les poutres transversales étaient très régulièrement espacées de 2m 70 d'axe en axe, comme l'indiquaient les clous encore en place [3].

Les poutres longitudinales étaient au nombre de deux à chacune des assises. La première se trouvait posée à un mètre du parement externe, la seconde à 1m 20 de la première. Ces pièces de charpente, qui ne devaient pas avoir été équarries, étaient assemblées à mi-bois. Au-dessus de la première assise de poutres s'élevait, sur une épaisseur de 1m 30, un massif de maçonnerie en pierrailles avec parement extérieur en pierres presque brutes, sans ciment. Les trous

1. Traduction de A. Bertrand et du général Creuly, RA, 1868, I, p. 250.

2. Castagné ne connaissait pas le texte de César sur le mur d'Avaricum lorsque, pour la première fois, il donna du rempart de Murcens une description correspondant à ce texte.

3. Pour la bibliographie, voir notamment : *Sur la découverte d'une muraille gauloise au lieu de Mursceint*, RA, 1868, I, p. 249, et BM, 1868, p. 661 ; — Castagné, *Mémoire sur les fortifications des oppidums de Murcens, d'Uxellodunum et de l'Impernal (Lot)*, CAF, Agen et Toulouse, 1874, p. 427 ; — Lieutenant-colonel de la Noë, *Principes de fortification antique*, p. 119 ; — A. Bertrand, *Religion des Gaulois*, p. 238 ; — DAG, v. *Cras*.

des poutres alternaient de manière à former un dispositif en quinconce [1].

L'arrangement de ces pièces de bois, leur écartement et leurs dimensions variaient, d'ailleurs, quelque peu dans la muraille d'un point à un autre.

Plusieurs habitations bâties en matériaux légers, la plupart circulaires, ont été retrouvées dans l'enceinte de Murcens.

La découverte de ce rempart gaulois (fig. 411), si conforme par

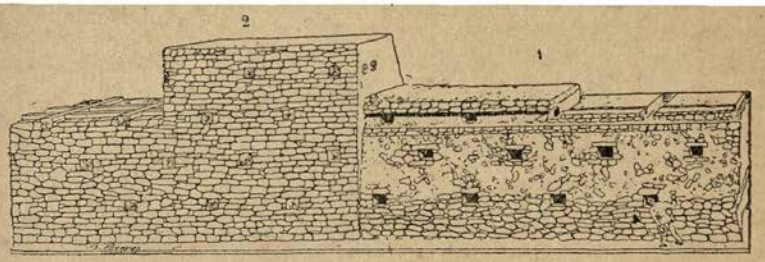

Fig. 411. — Mur gaulois de Murcens (Lot).
1, État actuel ; — 2, Mur restauré [2].

l'ensemble de ses caractères aux murs d'Avaricum décrits par César, eut un grand retentissement et fut le point de départ de nouvelles constatations. A l'heure actuelle, nous connaissons en Gaule une douzaine d'enceintes du même type, dont voici la liste [3] :

Dans la Gaule du nord :

Le mont Châtel, arrondissement de Commentry (Meuse). Superficie cinquante hectares [4] ; Avenesllles (Nord) [5] ; Le Châtelet, à Montigny-l'Engrain (Aisne). Superficie, près de neuf hectares [6].

Dans la Gaule centrale :

Le mont Beuvray (Saône-et-Loire et Nièvre). La figure 412 reproduit deux coupes et une vue en perspective du rempart, d'après une reconstitution du général de la Noë. La présence des pièces de

1. RA, 1868, I, p. 252.
2. D'après A. Bertrand, *Religion des Gaulois*, p. 248, fig. 37.
3. Nous complétons et nous rectifions celle qu'avait dressée Alexandre Bertrand, *Religion des Gaulois*, p. 245.
4. Max-Werly, *Notice sur l'oppidum de Boviolles*, MAF, 1877, p. 276; — Lieutenant-colonel de la Noë, *Fortification antique*, 1er fasc., p. 121. Pour les trouvailles de monnaies gauloises, voir Blanchet, *Traité des monnaies gauloises*, II, p. 510.
5. Lieutenant-colonel de la Noë, *Ibid.*, p. 130.
6. Vauvillé, MAF, 1889, p. 318.

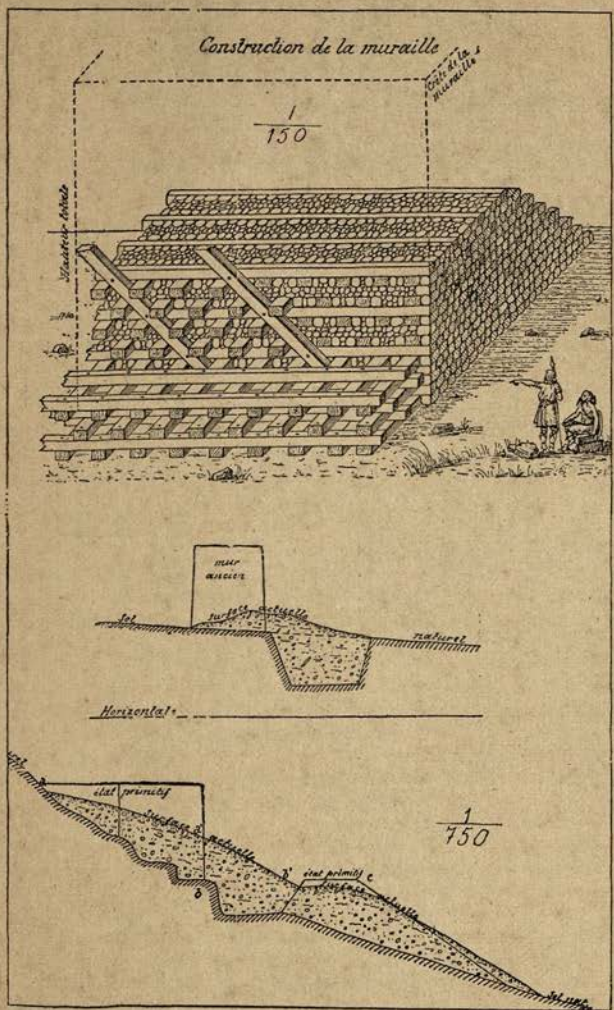

Fig. 412. — Vue perspective et profils du rempart de Bibracte [1].

1. D'après le lieutenant-colonel de la Noë, *Principes de fortification antique*, 1er fasc., pl. VIII.

bois placées diagonalement ne nous paraît pas établie avec certitude ; Alise-Sainte-Reine (Côte-d'Or) [1] ; Vertault (Côte-d'Or) [2] (fig. 413) ; Le Crêt-Châtelard, commune de Saint-Marcel-de-Félines (Loire) ; Essalois, commune de Chambles, et le Châtelard de Chazi, commune de Saint-Georges-de-Baroilles, dans le même même département [3] ; le camp de la Ségourie, commune de Fief-Sauvin (Maine-et-Loire) [4] ; Vue (Loire-Inférieure) [5].

Dans la Gaule méridionale :

L'Impernal [6], petite enceinte mesurant à peine seize hectares,

1. L'importante découverte d'une partie du mur gaulois avec trous de poutres et fiches en fer (voir ci-dessus, p. 960) est toute récente (cf. *C. R. Acad. Inscr.*, 1911, p. 555). La continuation des travaux permettra sans doute d'en connaître le dispositif.

2. Voir sur cette muraille, *Bull. Soc. archéol. du Châtillonnais*, 1884, p. 234. Dès 1852, Arcisse de Caumont publiait un dessin du mur d'enceinte de Vertault « qui offre, disait-il, une particularité singulière, celle d'être percée, très également, de trous dans lesquels on a, dit-on, toujours trouvé des morceaux de fer oxydés » (BM, 1852, p. 242 ; cf. 1868, p. 659). L'éminent archéologue, faute de s'être rappelé le texte des *Commentaires*, n'avait pas compris le destination des fiches.

3. Pour la bibliographie, voir St. Bouttet, *Invent. des enceintes préhist. et fortifications anhist. du départ. de la Loire*, BSPF, 1912, p. 435. Ces trois oppidums des Ségusiaves sont situés sur les hauteurs qui dominent le cours de la Loire, entre Roanne et le département de la Haute-Loire. Au Crêt-Châtelard, l'isthme, d'accès très étroit, est commandé par une haute butte large de 150 mètres. Des extrémités de cette redoute part un retranchement continu qui suit les contours du plateau, un peu au-dessous de la ligne de crête, comme au mont Beuvray. Ce rempart mesure 2150 mètres de développement. L'oppidum a été occupé depuis la fin de l'époque gauloise jusqu'à celle de l'époque romaine ; il a livré des monnaies gauloises et romaines, ces dernières allant de Jules César à Maximin. Des fouilles méthodiques (1872-1887), dues à MM. Auguste Chaverondier et Vincent Durand, ont eu pour principal objectif l'exploration des puits, dont près de 40 sont aujourd'hui connus ; très étroits, presque toujours cylindriques, ils ont rendu des objets de toute nature, notamment un grand nombre de poteries ; cependant il n'est pas douteux qu'ils ont été creusés dans le roc comme puits d'alimentation pour atteindre une couche aquifère (Vincent Durand, *Le Crêt-Châtelard. Conférence aux membres de la Diana*, Bull. de la Diana, 1900, p. 382). La relation détaillée de ces explorations n'a pas été publiée ; les trouvailles comprennent notamment une belle série de vases peints (cf. ci-après, chap. XII), une figurine de dieu gaulois accroupi, en noyer, belle pièce inédite, un curieux cadran solaire portatif en bronze (voir V. Durand et général de la Noë, MAF, 1897, p. 1). Nous avons nous-même vidé trois puits du Crêt-Châtelard. Le produit de nos fouilles est déposé au musée de Roanne (voir *Catalogue du musée municipal de Roanne*, 1895, p. 93). Il comprend un vase gaulois en terre grise portant un graffite celtique en lettres grecques ΑΠΟΥCΑ (fig. 414 ; cf. fig. 399).

4. DAG, v. *Fief-Sauvin* ; — Godard-Faultrier, *Invent. du musée Saint-Jean d'Angers*, 1884, p. 263.

5. *Catal. du musée de Nantes*, 1903, p. 40.

6. Castagné, *loc. cit.*, p. 442, et RA, 1872, I, p. 404 ; II, p. 193 ; — Lieutenant

située au nord de Luzech, à l'entrée de la boucle du Lot, où quelques auteurs ont placé Uxellodunum [1] (d'autres, notamment l'auteur de l'*Histoire de Jules César*, l'identifient avec le Puy d'Is-

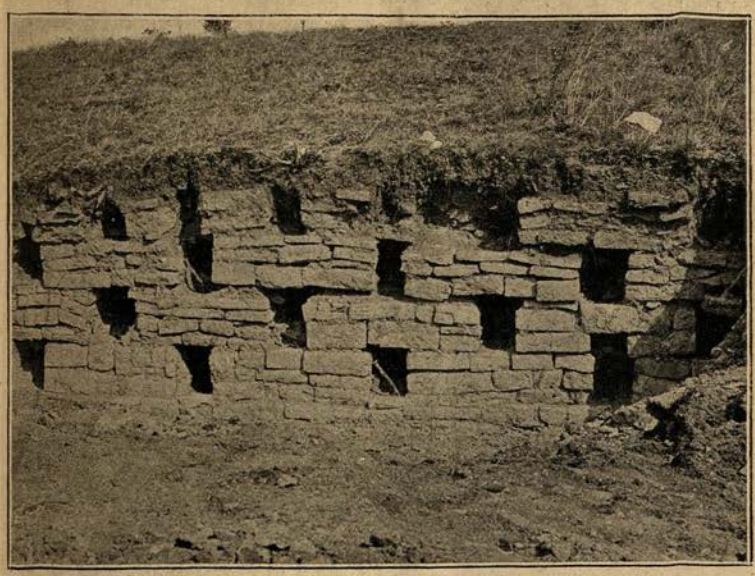

Fig. 413. — Rempart de Vertillum (Côte-d'Or) [2]. Fouilles de la Société archéologique du Châtillonnais.

solu, près de Vayrac ou avec Capdenac) [3] ; Coulounieix (Dordogne) [4].

Des remparts construits de même en pierres sèches avec arma-

colonel de la Noë, *loc. cit.*, p. 128. — Les fouilles de l'Impernal et de sa muraille viennent d'être reprises par M. Viré. On a constaté que l'oppidum avait été encore occupé à l'époque romaine (cf. le *Journal du Lot* du 28 mai 1913).

1. Pour les travaux relatifs à ce problème géographique, voir Jullian, *Hist. de la Gaule*, III, p. 556, note 1. En dernier lieu, Uxellodunum a été revendiqué pour Uzerche, départ. de la Corrèze, arrond. de Tulle (J. Brousse et L. Lejeune, *La question d'Uxellodunum*, Paris, 1913).

2. D'après un cliché que nous a obligeamment communiqué M. Lorimy, président de la Société archéologique du Châtillonnais.

3. Napoléon III, *Hist. de Jules César*, II, p. 343 et pl. 31-32. Contrairement à ce que rapporte A. Bertrand, M. Castagné, d'après les termes de sa relation (*loc. cit.*, p. 485), n'a trouvé ni trace de pièces de bois, ni chevilles en fer dans la muraille en pierre du Puy d'Issolu.

4. Lieutenant-colonel de la Noë, *loc. cit.*, p. 130 ; — Bertrand, *Religion des Gaulois*, p. 247.

ture en bois ont été reconnus à l'étranger sur une zone géographique très étendue. En Allemagne, où nous avons déjà signalé ceux de la Silésie, à propos des murs « vitrifiés », l'un des plus connus est celui d'Altkönig, dans le Taunus (province de Nassau), exploré par M. Thomas, à qui l'on doit la restitution reproduite ci-

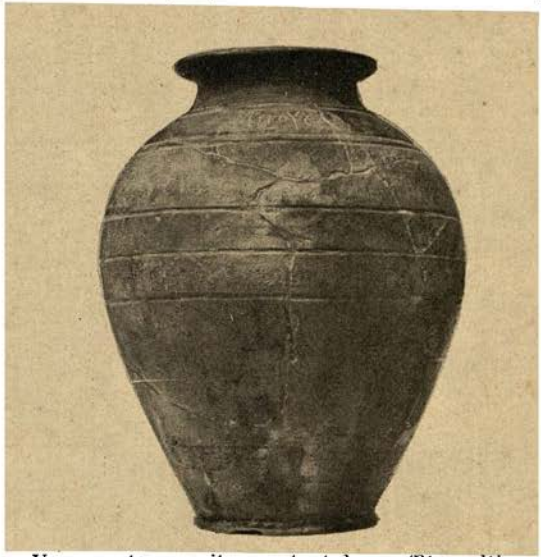

Fig. 414. — Vase en terre cuite, portant le graffite celtique ΑΠΟΥCΛ. Oppidum du Crêt-Châtelard, commune de Saint-Marcel-de-Félines (Loire) [1].

contre [2] (fig. 415). En Belgique, le rempart d'Hastedon, près Namur; en Écosse, ceux de Burghead et d'Albernethy [3] appartiennent à ce même groupe [4].

1. Original au musée de Roanne.

2. Pour la bibliographie, voir Thomas, ap. Hoops, *Reallexikon der Germanischen Altertumskunde*, art. *Altkönig*, 1911. Cf. *Mannus*, 1912, p. 117. Nous citerons encore l'enceinte similaire de Finsterlohr, dans le Taubertal, étudiée par M. Hertlein, et le système défensif de l'Heidengraben dans l'Alb. Pour les sources, voir Anthes, 3e *Bericht d. röm.-germ. Forschung*, 1906-07, p. 37.

3. Bibliographie dans BSPF, 1906, p. 325.

4. Bertrand (*Religion des Gaulois*, p. 247) comprend dans sa liste le rempart de Porrentruy, près Belfort, sur le territoire suisse, sans doute d'après une information de Quiquerez, mais cette indication demanderait à être contrôlée. On a tenté d'identifier Porrentruy avec l'*Admagetobriga* des *Commentaires* (I, 31). Voir les sources dans Jullian, *Hist. de la Gaule*, III, p. 157, note 4.

Tous ces remparts des pays étrangers présentent ce caractère commun d'être construits en pierre et bois, mais ils diffèrent les uns des autres par diverses particularités sur lesquelles nous ne pouvons insister. Il semble que l'emploi des fiches en fer pour l'assujettissement des pièces de charpente ait été spécial aux murailles de la Gaule et surtout de ses provinces du centre [1]. Dans les

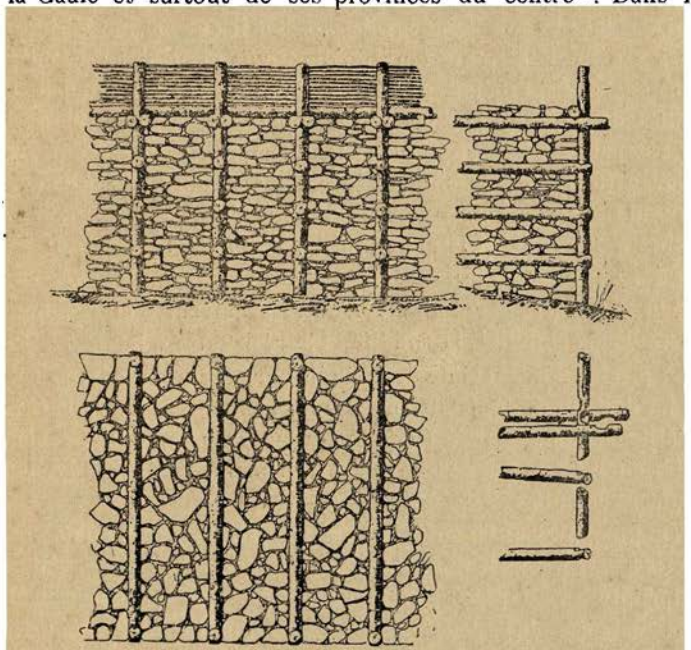

Fig. 415. — Rempart en pierre et bois. Altkönig (Nassau) [2].

enceintes de l'Allemagne, comme le montre la figure 415, les assemblages étaient simplement à mi-bois [3]. La Gaule centrale était alors un des principaux districts de l'industrie du fer, très florissante chez les Éduens et les Bituriges. Dans les régions moins riches en exploitations métallurgiques, on devait nécessaire-

1. Bertrand, *Ibid.*, p. 251.
2. Reproduit par J. Richter, *Mannus*, 1912, p. 117.
3. A Tarodunum (auj. Zarten), près de Fribourg-en-Brisgau, où l'on a reconnu un rempart gaulois en pierre et bois, des fiches en fer ne se sont rencontrées que sur l'emplacement de la porte principale (renseignement communiqué par M. Anthes).

ment user d'un mode de construction ne nécessitant pas cette collaboration coûteuse des forgerons.

Il est possible, comme nous l'avons indiqué précédemment, qu'une partie des murs « vitrifiés », chez nous comme à l'étranger, soient des remparts construits en pierre et bois, détruits par quelque incendie.

Dans les régions éloignées des forêts, il eût été fort dispendieux de rassembler les matériaux dont se composaient ces remparts [1]. On a calculé qu'il était entré dans celui de Murcens 13.500 mètres cubes de bois et 11.200 kilogrammes de fer [2]. A Bibracte, où le rempart est beaucoup plus étendu et renfermait des cadres de charpente plus rapprochés, en lui supposant une hauteur de 5 mètres sur une épaisseur moyenne de 3 mètres, chiffres sans doute inférieurs à la réalité, le cube du bois employé s'élèverait à près de 40.000 mètres cubes.

On eut parfois recours à d'autres moyens pour assurer aux murailles la stabilité, la solidité et la résistance à la sape.

A propos de l'enceinte de la Steinsburg (Saxe), occupée surtout à la fin des temps hallstattiens et au second âge du fer, nous avons décrit dans la 2e partie (p. 703) les curieuses murailles renforcées intérieurement par des chaînages en pierre disposés à la manière d'un parement.

On rencontre aussi en Gaule de très rares exemples d'un procédé de liaisonnement des matériaux que les Celtes paraissent avoir emprunté aux Grecs : l'emploi de crampons de bois reliant les uns aux autres les blocs de pierre du rempart. Avant une décou-

1. Les *Commentaires* mentionnent les forêts des Bituriges (VII, 16, 18), des Cadurques et des Séquanes (VIII, 35), dans les districts desquels se rencontrent des remparts à cadres de bois.

2. Castagné, CAF. Agen et Toulouse, 1874, p. 520. Le procédé de construction qui consiste à consolider une maçonnerie de pierres sèches ou de briques par des chaînages en bois a été employé dans les pays grecs depuis des temps très reculés (voir Dörpfeld, *Troja und Ilion*, I, p. 90 ; — Perrot et Chipiez, *Hist. de l'Art*, VI, *Grèce primitive*, p. 486). C'est une méthode de construction qui a bien pu être imaginée spontanément dans diverses régions. La Société archéologique du Châtillonnais a exploré récemment au Bois Vert, près Lavilleneuve (Côte-d'Or), un grand tumulus avec mur périphérique haut de 1 mètre, construit en pierre et bois comme les remparts gaulois, mais le tertre n'a pas livré de fibules, ni d'objets absolument caractéristiques (renseignements de MM. Lorimy et Corot).

Nous parlerons plus loin, à propos des enceintes du midi de la France, de l'appareil « à crochet », disposition qui se retrouve encore dans les anciens remparts helléniques (p. 998).

verte toute récente dans la Gaule méridionale, on ne pouvait citer que deux exemples de ce dispositif au nord des Alpes : le célèbre Mur des Païens, à Saint-Odile, près de Strasbourg, et celui de la Frankenburg, près Schlettstadt, en Basse-Alsace [1]. Construit sur un plateau très accidenté des Vosges, le rempart de Saint-Odile, encore bien conservé, n'offre pas moins de dix kilomètres et demi de développement. C'est peut-être le plus grand de tous les retranchements connus des temps préhistoriques, bien que la superficie qu'il circonscrit (environ cent hectares), soit loin d'égaler celle des principaux oppidums de la France.

Fig. 416. — Tenons en bois de chêne et blocs de pierre à mortaises logeant ces tenons. Appareil du rempart de Saint-Odile (Alsace) [2].

Large seulement de 1 m 70 en moyenne et conservant encore une hauteur de 3m 50 sur certains points, il se compose de gros blocs quadrangulaires. Ceux-ci, mesurant pour la plupart un ou deux mètres de long, sont posés à sec; ils étaient fixés les uns aux autres par des tenons en bois de chêne taillés à double queue d'aronde et logés dans des mortaises jointives (fig. 416). Quelques-unes de ces attaches se sont conservées. D'après les dimensions du mur, on peut juger du labeur énorme que représente à elle seule la taille des mortaises. Ce rempart est généralement considéré comme celtique (époque de La Tène), c'est-à-dire comme un ouvrage des *Mediomatrici*, attribution vraisemblable, mais ne reposant pas encore sur des données certaines [3].

1 Forrer, *Die Heidenmauer von St. Odilien, ihre prähistorischen Steinbrüche und Besiedelungsreste*, Strasbourg, 1899, p. 15. — Tout récemment, des pierres portant les mêmes entailles en queue d'aronde ont été retrouvées dans le rempart remanié de Sos, en Albret (Lot-et-Garonne). Voir J. Momméja, *Les découvertes de Sos*, Rev. Et. Anc., 1912, p. 68. Sur les trouvailles de cet oppidum, avoisinant des mines de fer, voir aussi Bustard, *Au pays des Sotiates*, Agen, 1912.

2. D'après Forrer, *loc. cit.*, p. 15, fig. 4, nos 4-9.

3. R. Forrer, *loc. cit.*; — du même, *Der Odilienberg seine vorgeschichtl. Denkmäler u. mittelalterlichen Baureste*, Strasbourg, 1899; — du même, *Reallexikon*, v. *Odilienberg*, p. 560; — cf. Guébhard, BSPF, 1909, p. 410.

Dans les pays helléniques, les attaches étaient parfois en bois dur enduit de poix, plus souvent en fer (fig. 417), rarement en bronze [1]. Ce qui nous porterait à croire que ce procédé a bien été emprunté par les Celtes aux constructeurs grecs, c'est que l'Alsace touche précisément à la zone de l'empire celtique où les influences helléniques ont plus particulièrement pénétré, à partir de l'époque de Hallstatt.

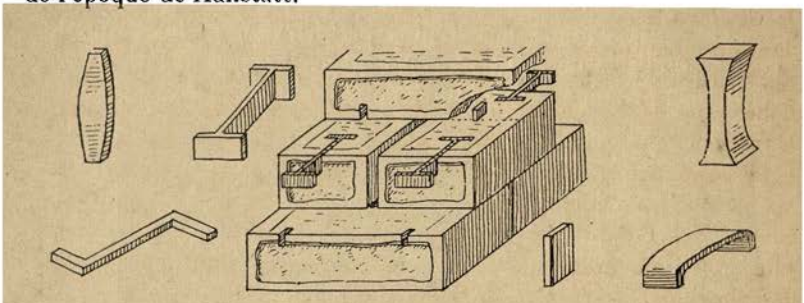

Fig. 417. — Attaches métalliques employées dans la construction des murs grecs [2].

§ VI. — *Les enceintes et lieux d'habitation des premiers âges du fer en Provence et dans les régions voisines. Les trouvailles de poteries grecques dans les habitats de la Gaule méridionale et à Ampurias.*

On connaît bien imparfaitement, nous l'avons dit, les habitats gaulois des périodes de La Tène I et II. Cependant cette lacune de notre archéologie nationale se comble peu à peu. Nos départements du midi, pauvres en nécropoles du premier âge du fer, mais riches en enceintes préhistoriques, nous procurent déjà à cet égard, sur-

1. François Benoit, *L'Architecture*, *Antiquité*, 1911, p. 306. « Le seul liant employé par les Grecs, écrit M. Fougères [pour la suture des blocs de construction], est le mortier de terre. Dans les murs de temples ou d'édifices très soignés, des goujons ou des scellements en H ou à queue d'aronde reliaient entre elles toutes les pierres des assises. » (*Guide Joanne de la Grèce*, 1911, p. LXV). En Grèce, « les tenons à queue d'aronde (πελεκῖνος) sont faits primitivement de métal, plus tard de bois et rarement de pierres (Judeich, *Top. von Athen*, p. 7). A Delphes, les crampons en double queue d'aronde datent du VI^e^ siècle, ceux en Z du V^e^ (*Bull. corresp. hellénique*, XXXIII, 1909, p. 210) ». A. Jardé, art. *Structura* ap. Saglio et Pottier, *Dict. des Antiq.*, p. 1540. Cf. L. de Launay, art. *Ferrum*, Ibid., p. 1080.

2. D'après François Benoit, *L'architecture*, *Antiquité*, p. 307, fig. 204, IV-VI.

tout pour la période moyenne de La Tène, des indications intéressantes.

Parmi les nombreuses enceintes en pierre brute du sud-est, notamment parmi celles des Alpes-Maritimes, du Var, des Bouches-du-Rhône et du Gard, dont nous avons déjà parlé, beaucoup paraissent avoir été occupées dès l'époque de la colonisation de Marseille, c'est-à-dire vers le VI^e^ siècle et désertées vers l'an 125 av. J.-C., lors de la fondation de la Narbonnaise, à la suite de la défaite des Celto-Ligures par les légions de Fulvius Flaccus et de Sextius. Sur l'ordre de Rome, les indigènes durent abandonner leurs citadelles sans espoir de retour, comme plus tard les habitants de la Gaule chevelue au temps d'Auguste [1].

L'historien Justin, abréviateur de Trogue-Pompée, rapporte que les barbares avoisinant le territoire marseillais avaient appris au contact des Grecs à fortifier leurs villes [2], tradition qui renferme sans doute une grande part de vérité. A coup sûr, quelques-uns des plateaux escarpés de la Provence avaient dû déjà servir de refuge aux Ligures, mais l'ensemble des remparts, du Var au Gard, présentent dans leurs modes de construction une certaine unité. On y sent l'influence des mêmes prototypes, et il est tout naturel de croire que ces prototypes furent les remparts grecs [3].

On rencontre, par exemple, dans ceux du Gard, les joints « à crochet » signalés en Grèce dans les murs de fortification de l'époque archaïque (fig. 418). Enfin, quelques-unes de ces enceintes du midi sont munies de tours [4], dispositif qui fait défaut dans la Gaule centrale et nordique avant l'époque romaine, même pour les

1. C'est un point sur lequel les archéologues provençaux paraissent être d'accord (cf. Vasseur, *Les poteries usuelles, grecques et indigènes en Provence aux III^e^ et II^e^ siècles avant notre ère*, CIA, Monaco, 1906, II, p. 304 ; — Clerc, *Notes de voyage*, Rev. Et. Anc., 1901, p. 67). Il faut, d'ailleurs, tenir compte du fait que souvent l'oppidum, déserté en tant qu'habitat fortifié, fut fréquenté ultérieurement comme lieu de culte, à l'exemple de l'ancienne Bibracte.

Nous n'avons pas observé les types industriels de La Tène III parmi les trouvailles des oppidums des Bouches-du-Rhône. L'absence de la poterie rouge d'Arezzo et de l'amphore du type de Bibracte, si commune à Marseille, nous a particulièrement frappé.

2. Justin, XLIII.

3. Telle est aussi l'opinion de M. Camille Jullian, *Hist. de la Gaule*, I, p. 161, note 8, et, avec quelques réserves, celle de M. Clerc, *loc. cit.*, p. 45.

4. Bourrilly et Mazauric, *Statistique des enceintes préhist. et protohist. du départ. du Gard*, CPF, Nîmes, 1911, p. 546. Voir aussi sur ces enceintes les travaux antérieurs de M. J. de Saint-Venant déjà cités (p. 703, note 3).

grandes enceintes comme celle de Bibracte[1]. Nous avons dit que plusieurs camps du Gard et des Alpes-Maritimes possèdent de puissantes murailles doublées ou triplées par des parements internes (v. p. 703). Dans cette région peu forestière, les remparts en pierre et bois du type gaulois d'Avaricum n'existent pas.

La belle ceinture en bronze que reproduit la figure 419, type de parure féminine très caractéristique[2] qui n'apparaît pas avant La Tène II, passe pour avoir été recueillie dans un des oppidums les plus connus du Gard, *Les Castels* de Nages[3]. Des explorations y furent

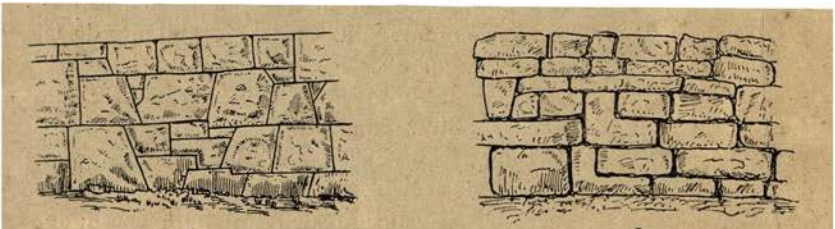

1 2

Fig. 418. — Remparts montrant l'emploi de l'appareil à crochet.

1, Mur du Dipylon, à Athènes[4]; — 2, Enceinte de Vié-Cioutat, commune de Monteils (Gard)[5].

pratiquées à plusieurs reprises; outre des objets divers, tels que poteries et fibules de La Tène, monnaies marseillaises et gauloises, monnaies de la colonie de Nîmes, elles ont mis au jour un bloc de pierre sculpté de style gaulois dont nous aurons à parler.

Il semble que plusieurs de ces enceintes, établies par les Ligures pour se défendre des Grecs de Marseille et des colonies du littoral, ont été occupées plus tard par les Celtes. Quelques villages comme celui des Pennes, que nous décrirons ci-après, paraissent être d'origine plus récente et ne remonter qu'aux IVe-IIIe siècles av. J.-C. Peut-être ont-ils été construits à l'arrivée des pre-

1. Quelques murailles en pierre et bois pouvaient bien être munies de tours en bois qui n'auraient laissé aucun vestige apparent (voir César, *De bello gall.*, VII, 22).

2. C'est à tort que cette ceinture est considérée comme un baudrier de bronze. Les chaînes-baudriers de l'époque de La Tène sont d'un modèle tout différent (voir ci-après, chap. V).

3. Pour la bibliographie, cf. Bourrilly et Mazauric, *loc. cit.*, p. 561.

4. D'après Perrot et Chipiez, *Hist. de l'Art*, VII, *Grèce archaïque*, p. 328, fig. 949.

5. D'après un croquis de M. de Saint-Venant.

mières tribus celtiques sur le sol provençal (voir ci-dessus, p. 577).

Dans ces habitats, comme dans les précédents, la période de La Tène I (seconde partie) et surtout celle de La Tène II sont représentées par des objets encore peu nombreux, mais très typiques : épées, fibules, bracelets de bronze, bracelets de verre, chaînes-ceintures en bronze, portées à La Tène II par les femmes gauloises, etc. [1]. Les types céramiques comprennent des poteries indigènes datant des occupations ligure et gauloise, des poteries grecques

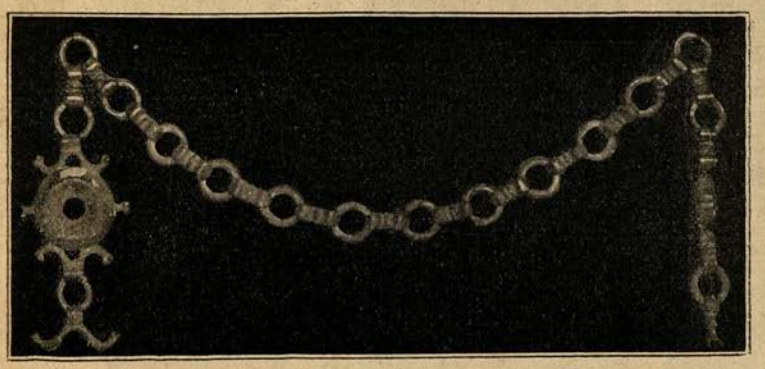

Fig. 419. — Ceinture de femme gauloise en bronze. Oppidum de Nages (Gard) [2].

de fabrique locale (marseillaise) et des poteries importées, grecques et italiques. Les séries indigènes sont représentées surtout par des tessons d'une céramique faite à la main, d'une pâte très grossière, « mal cuite, chargée de grains de calcite et presque semblable à celle des poteries néolithiques. Parfois lissée à l'ébauchoir, en totalité (coupes, œnochoés) ou en partie (cols de vases), la surface de

1. Nous avons pu constater ce fait dans un récent voyage en Provence. Ainsi se trouve résolue la question que posait M. Clerc dans sa monographie sur *Aquae Sextiae* : « Comment se fait-il que, dans ces enceintes, que nous connaissons, en somme, principalement dans leur dernière période, alors qu'elles étaient habitées par des « celto-ligures », l'élément gaulois tienne si peu de place ? » *Annales de la Faculté des Lettres d'Aix*, 1910, p. 112. En réalité, il y tient une place importante, si l'on se représente le petit nombre des trouvailles d'objets de métal : ceux-ci sont presque tous gaulois; mais il ne faut pas compter s'orienter encore à l'aide de la céramique pour les phases I et II de La Tène. Les types en sont alors le plus souvent régionaux (voir ci-après chap. XII).

2. D'après une photographie obligeamment communiquée par M. L. Mingaud.

ces poteries a été généralement égalisée à l'aide d'une sorte de peigne ou de raclette dentée [1] ».

Parmi les poteries grecques et italiques importées, le groupe principal est celui des vases campaniens ou étrusco-campaniens, en terre rouge fine à vernis noir lustré. Il comprend un assez grand nombre de formes, coupes, pyxides, plats ou plateaux, dont le fond est marqué intérieurement de palmettes et de rosaces estampées. Les palmettes, d'une exécution tantôt très soignée, tantôt grossière, sont souvent au nombre de quatre et disposées en cercle, parfois circonscrites d'une zone striée à la roulette. Certains plats ont leur fond creusé d'un ombilic. Il est remarquable que ces vases, si communs dans le midi, manquent à Bibracte, où cependant les monnaies de Marseille et les vases d'Arezzo introduits par Marseille, mais seulement à l'époque de César et d'Auguste, sont assez abondants. C'est encore là une preuve de l'occupation tardive du Beuvray.

Ces poteries campaniennes et étrusco-campaniennes, fabriquées également en Apulie, se trouvent souvent dans les camps du littoral méditerranéen depuis l'Italie jusqu'à Narbonne. Elles ont donc été importées en quantité considérable, comme plus tard les vases rouges d'Arezzo, qui leur succèdent à La Tène III. Les mêmes cargaisons contenaient des lampes de même provenance, faites également d'une terre rouge fine à vernis lustré noir ou olivâtre. Poteries et lampes se classent en bloc aux III-IIe siècles av. J.-C. [2]

1. Vasseur, *Ibid.*, CIA, Monaco, 1906, II, p. 308.

2. Sur cette céramique, consulter Dressel, *Annali dell'Instituto*, 1880, p. 265 (fouilles de l'ancienne nécropole de l'Esquilin à Rome, et Gamurrini, *Ibid.*, 1872, p. 270). Pour la description de celle de la région de Marseille, voir Vasseur, *loc. cit.*, CIA, Monaco, 1906, II, p. 308. Nous avons reconnu dans la collection Vasseur, parmi les trouvailles de l'oppidum des Pennes, les modèles de lampes que signale M. Dressel. Les poteries et les lampes campaniennes, dont on n'a publié qu'un petit nombre de spécimens, présentent des formes très variées : il n'en a pas encore été dressé de catalogue. Voir aussi sur cette poterie, Walters, *Ancient pottery*. II, p. 399; — G. Patroni, *Norra, Colonia fenicia in Sardegna*, Mon. Ant., XIV, 1, 1905, col. 209; — Clerc et Arnaud d'Agnel, *Découvertes archéol. à Marseille*, pl. V, nos 16 et 18; — G. Vasseur, *Note préliminaire sur l'industrie ligure en Provence au temps de la colonie grecque*, ext. Annales de la Faculté des Sciences de Marseille, t. XIII, fasc. 3, pl VIII, fig. 15, et p. 15, description détaillée des caractères de la pâte et du vernis. Les vases campaniens ont cheminé jusque dans les Iles Baléares (Román y Calvet, *Islas Pythiusas*, pl. LV, fig. 1, 4), à Carthage et dans la Péninsule ibérique où ils sont très abondants (voir par exemple les spécimens trouvés dans la nécropole de Cabrera de Mataró, près Barcelone, *Gazette archéol.*, 1881, p. 1).

On les rencontre à la même époque, c'est-à-dire surtout vers les IVe-IIIe.

Au Baou-Roux (plateau rocheux situé entre Marseille et la commune de Bouc), M. Vasseur a recueilli de menus fragments de poteries grecques à peintures noires de la fin du VI^e^ siècle, ainsi que des vases italiotes de style géométrique peut-être un peu plus anciens. Viennent ensuite dans l'ordre chronologique quelques débris de vases peints ioniens, de vases attiques à figures rouges et de poteries de Cumes à godrons en relief [1]. Quant aux amphores en terre commune, contenant du vin ou de l'huile, les débris en sont partout abondants. Elles portent souvent des marques en lettres grecques, mais on ne peut encore en préciser la provenance avec certitude.

La station a livré aussi des tessons de vases peints « ibériques » à décor géométrique, des poteries indigènes [2], d'anciennes oboles semblables à celles du trésor d'Auriol [3], des monnaies marseillaises en argent (types de Diane, Minerve et Apollon) et en bronze (type au taureau cornupète), enfin une seule monnaie romaine, un denier datant de l'an 129 av. J.-C. [4]. De nombreux débris d'amphores, dont quelques-uns estampillés de marques grecques [5], sont répandus à la partie supérieure du sol [6].

siècles, non seulement dans la plupart des grands ports de commerce méditerranéens, mais encore dans la Russie méridionale où les fabricants campaniens de vaisselle de bronze exportaient également leurs produits. Consulter surtout le compte rendu des récentes fouilles méthodiques de M. Max Ebert dans des kourganes avoisinant la colonie grecque d'Olbia (Max Ebert et A. Schliz, *Ausgrabungen auf dem Gute Maritzyn, Gouv. Cherson (Süd-Russland)*, PZ, 1913, p. 49, fig. 52 et passim. Voir aussi Max Ebert, ZfE, 1912, p. 838) Il est intéressant de constater que dans ce même groupe de kourganes, dont quelques-uns sont d'ailleurs plus anciens, on rencontre la fibule de La Tène II (*loc. cit.*, PZ, 1913, p. 66, fig. 74), ainsi qu'un anneau à spirale d'une forme caractéristique pour cette dernière phase.

M. Schulten a observé l'absence de toute palmette ou rosace sur les poteries campaniennes à Numance. Il est possible que cette particularité, si elle est confirmée par d'autres trouvailles, permette de distinguer les séries estampillées des IV^e^-III^e^ siècles des séries non estampillées du II^e^.

1. Vasseur, *Note préliminaire sur l'industrie ligure en Provence*, Annales de la Faculté des Sciences de Marseille, t. XIII, fasc. 3, 1903.

2. Sur cette céramique usuelle des oppidums de la Provence et du Gard, connue seulement par des fragments, et que nous ne pourrons décrire en détail, voir J. de Saint-Venant, CIA, Monaco, 1906, I, p. 236 ; — Vasseur, *Bull. Soc. archéol. Provence*, 1909, p. 38 ; — Raymond, RP, 1910, p. 203.

3. Sur cette trouvaille, voir A. Blanchet, *Traité des monnaies gauloises*, II, p. 544. On classe les pièces d'Auriol au VI^e^ siècle et on les croit frappées par les colonies grecques d'Asie Mineure.

4. Vasseur, *Note préliminaire*, p. 6.

5. Vasseur, *loc. cit.*, p. 14, fig. 1-3.

6. Des trouvailles céramiques intéressantes ont été faites aussi pendant

Un des habitats barbares les mieux étudiés de la Provence est celui de la Tête-Noire, commune des Pennes, près Marseille, fouillé avec autant de méthode que de persévérance par M. Vasseur.

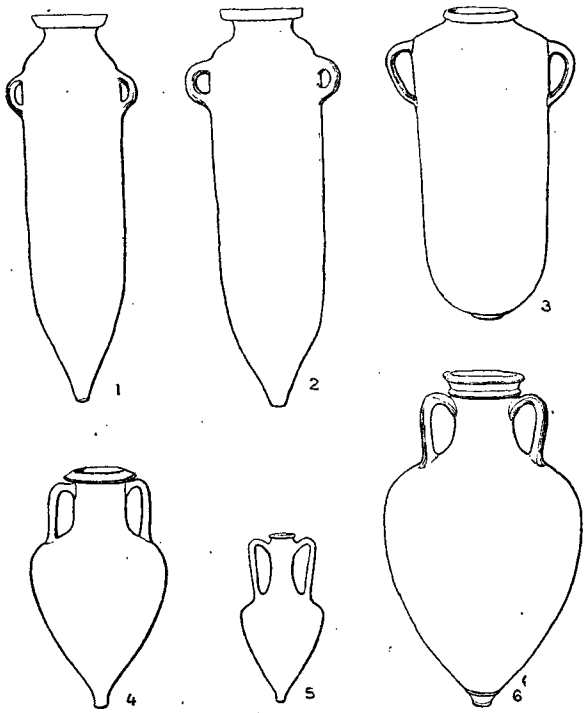

Fig. 420. — Amphores en terre cuite. Les Pennes (Bouches-du-Rhône) [1].

ces dernières années par M. Bout de Charlemont dans des grottes du massif de Marseilleveyre qui dominent Marseille, particulièrement dans la grotte du Draiou (cf. Bout de Charlemont, *Bull. Soc. arch. Provence*, 1912, p. 231 et 245). On observe dans ces grottes la même succession curieuse de débris céramiques indigènes et exportés. Les plus anciennes poteries grecques remontent parfois à une époque voisine de la colonisation. Parmi les séries les plus récentes figurent des tessons de vases des époques wisigothique et médiévale.

Sur d'autres récentes découvertes de poteries grecques à Marseille, voir Baillon et Magnan, *Fouilles archéol. dans le vieux Marseille*, Bull. Soc. arch. Provence, 1908, p. 23. Cf. Observations de M. Pottier, *Ibid.*, 1908, p. 58. Quant à la publication de MM. Clerc et Arnaud d'Agnel, *Découvertes archéologiques à Marseille*, 1904, on peut en recommander la partie historique, évidemment due à l'érudition consciencieuse de M. Clerc.

1. D'après une photographie de M. Vasseur.

Les trouvailles en sont encore inédites [1]. Ce petit village celtique, détruit par un incendie, était situé sur un sommet difficilement accessible de la chaîne de la Nerthe ; il se composait de trente ou quarante cases étagées sur la colline où l'on reconnaît des traces du rempart. Les habitations et les celliers étaient bâtis sur plan rectangulaire, en pierres sèches à la base, en briques à la partie supérieure. Un toit en chaume fait de roseaux entrelacés, avec

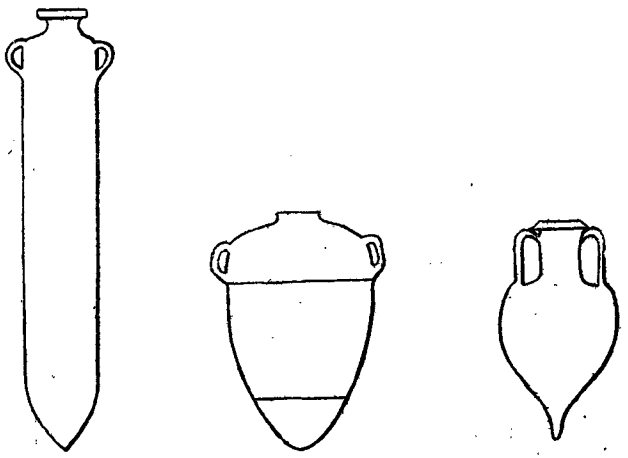

Fig. 421. — Amphores en terre cuite. Carthage [2].

enduit à la chaux, devait les recouvrir [3], comme l'indique la présence des restes de l'enduit et l'absence de tout débris de tuiles. Plusieurs cases renfermaient de nombreuses amphores, ainsi que de grandes jarres ou grands vases à conserves alimentaires (fig. 420). Les habitants, lors de l'incendie, avaient dû s'enfuir précipitamment, abandonnant les provisions de grains qui remplissaient leurs jarres ; quelques-uns ne purent même retirer leur petit pécule. Parmi les récoltes céramiques, outre de nombreux vases

1. M. Vasseur n'a encore publié qu'une note préliminaire sur ces découvertes. Elles appellent une monographie détaillée que M. Vasseur se propose de donner après l'achèvement des fouilles

2. D'après le P. Delattre, *Carthage, La nécropole punique voisine de la colline de Sainte-Monique. Le premier mois des fouilles* (janvier 1898), ext. du *Cosmos*, 1899, p. 8, fig. 12.

3. A notre connaissance, l'emploi de la chaux apparaît ici pour la première fois en Gaule, dans une construction de date approximativement déterminée.

campaniens ou siciliens et des lampes de même origine, on reconnaît des marmites rappelant celles du mont Beuvray, des entonnoirs à longue tubulure, des vases à égoutter ornés de cordons à impressions digitales [1], ancêtres des *pelves* romains, des fourneaux cylindriques à quatre ouvertures, des situles cylindriques à rebord plat, imitées des situles métalliques (voir ci-après chap. XI), des œnochoés, etc. Les plus anciens tessons sont de très rares fragments de vases peints italiotes, du IIIe siècle environ. Les vases sigillés à vernis rouge font complètement défaut. Évidemment le village a dû être abandonné à la fin du second siècle, lors de la conquête romaine, comme l'a reconnu M. Vasseur [2]. Au surplus, les trouvailles d'objets de métal et de verre, de même que celles des monnaies massaliotes, confirment, comme nous avons pu nous en assurer, les indications chronologiques données par la céramique. Nous y avons reconnu notamment des objets typiques de la fin de l'époque de La Tène I, et de la phase suivante: une épée gauloise à pointe effilée, des bracelets en bronze fondu avec ornements caractéristiques du style de La Tène (triscèles et S déformés en relief), des fibules du type de La Tène I, dont une à queue ornée de deux disques de corail, plusieurs serpes et une hache en fer à ailettes unilatérales.

De même, parmi les trouvailles du Baou-Roux, figurent un fragment de bracelet de La Tène II, en verre bleu cobalt avec application de verre blanc en zigzag [3], et quelques fibules en bronze et en fer de La Tène II.

Si la première occupation de l'oppidum du Baou-Roux paraît remonter au début du VIe siècle environ, celle de l'habitat des Pennes semble bien se placer au commencement du IIIe. Les indications de l'histoire s'accordent pleinement ici avec celles de l'archéologie. On sait en effet que, d'après les textes, ce serait entre les années 350 environ et 218 av. J -C. que la domination celtique aurait succédé en Provence à celle des Ligures [4].

Nous avons pu constater que parmi les amphores des Pennes,

1. Même type au Baou-Roux (Vasseur, *Note préliminaire*, pl. XI, fig. 4).
2. Vasseur, *Les poteries usuelles, grecques et indigènes en Provence aux IIIe et IIe siècles avant notre ère*, CIA, Monaco, 1906, II, p. 304.
3. Sur ce type caractéristique, voir chap. IX, § v.
4. (Cf. ci-dessus, p. 577). Voir à ce sujet M. Clerc, *Aquae Sextiae*, Annales de la Faculté des Lettres d'Aix, 1910, p. 13; — M. Jullian place vers l'an 400 l'arrivée des Celtes sur le bas Rhône (*Hist. de la Gaule*, I, p. 311).

plusieurs présentent une frappante similitude avec celles de la nécropole de Bordj-Djedid à Carthage (fig. 421). Il y a là une nouvelle indication chronologique digne d'intérêt, car cette nécropole, ouverte au IVe siècle, a été abandonnée au IIe, avant la fin des guerres puniques. L'attribution de la station des Pennes au III-IIe siècle se trouve donc confirmée par ces trouvailles carthaginoises. Ajoutons qu'à Bordj-Djedid, comme aux Pennes, apparaissent les vases rouges campaniens à vernis noir lustré. Il nous paraît probable qu'une partie tout au moins des amphores ont servi à importer, tant dans l'Afrique du nord que dans la Gaule méridionale, les vins si réputés du sol campanien. Au surplus, des œnochoés en bronze que nous classerons aussi à l'Italie méridionale se sont rencontrées à la fin de l'époque de Hallstatt [1] et à La Tène I [2], d'une part, dans la Gaule méridionale et dans l'Europe centrale, de l'autre, à Carthage [3].

On peut donc déjà tirer de ces indications une orientation chronologique et ethnographique assez précise à l'égard des habitats fortifiés de la Gaule méridionale [4]. En parlant de quelques monuments sculptés découverts dans les enceintes de Nages, d'Entremont [5], et de Roque-Pertus, nous montrerons que les influences grecques pénétrèrent assez profondément les populations barbares de ces régions pour faire naître une petite école gréco-ligure d'architecture et de sculpture, à une date voisine du Ve siècle. Si les Massaliotes, au lieu de se trouver alors en contact immédiat avec les rudes montagnards de la Ligurie, avaient eu alors pour voisins les tribus celtiques plus policées occupant les régions rhénanes aux Ve-IVe siècles, une civilisation plus avancée se serait sans doute développée dès cette époque dans l'hinterland du territoire provençal, encore que les Grecs de Marseille, trafiquants avisés et navigateurs

1. Voir ci-dessus, p. 787.
2. Voir ci-après chap. XI.
3. R. P. Delattre, *Nécropole punique voisine de Sainte-Monique, second mois des fouilles* (février 1898), ext. du *Cosmos*, p. 4, fig. 5 ; — du même, *Troisième mois des fouilles* (mars 1898), ext. du *Cosmos*, p. 3, fig. 5 ; — Merlin et Drappier, *La nécropole punique d'Ard-El-Kheraïb, à Carthage*, 1909, p. 12, pl. V (cette nécropole se place entre la fin du Ve et la fin du IVe siècle).
4. Nous avons dit que certaines enceintes du Var et des Alpes-Maritimes occupées à l'époque de La Tène, peut-être aussi à l'époque de Hallstatt, ont été abandonnées également avant l'introduction de la poterie à vernis rouge sigillée (voir 1re partie, p. 128-129).
5. Sur l'enceinte d'Entremont près d'Aix, voir Castanier, *La Provence préhist. et protohist.*, I, p. 161.

audacieux, n'aient accordé qu'une part relativement restreinte de leur activité aux préoccupations artistiques.

D'autres récoltes de poteries grecques sont particulièrement intéressantes pour l'histoire des premiers temps de la colonie de Marseille. On doit encore à M. Vasseur l'exploration méthodique de la couche archéologique qui constitue le sous-sol marseillais, à l'entrée du Vieux-Port, l'antique *Lacydon* [1]. Des puits ayant été forés sur cet emplacement pour des travaux de construction, M. Vasseur a pu, avec le concours de M. Pottier, déterminer la sériation chronologique des débris de vases nombreux et variés recueillis dans la stratification des remblais. L'état actuel de la science céramographique permet, nous l'avons dit, de classer les poteries grecques, soit d'après leur âge approximatif, soit d'après le lieu de leur fabrication.

A la base des remblais, sous le fort Saint-Jean, c'est-à-dire sur le sol primitif, on a rencontré des fragments de poteries grecques de diverses provenances, appartenant aux VII^e^ et VI^e^ siècles, ainsi que quelques spécimens beaucoup plus rares des poteries attiques du V^e^ siècle. Cette couche profonde est recouverte d'un lit de sable argileux jaunâtre, stérile [2]. Au-dessus apparaît la poterie campanienne des III^e^-II^e^ siècles avant nôtre ère. Un dernier remblai, remanié, contient des tessons campaniens, romains, wisigothiques et mérovingiens, parfois mélangés.

Parmi les poteries des VII^e^-VI^e^ siècles, quelques-unes proviennent notamment des ateliers de Rhodes, de l'Ionie, de Naucratis ; d'autres se classent aux séries proto-corinthiennes, corinthiennes, attico-ioniennes, cyrénéennes, attiques, etc. Les navires phocéens, quelque temps déjà avant la fondation de Massalia (600 ans av. J.-C.), importaient sur le littoral provençal les produits industriels de l'Ionie et des régions orientales de la Méditerranée. Là, comme sur le territoire des autres établissements grecs, le comptoir avait précédé

1. G. Vasseur, *Résultat des fouilles archéologiques exécutées à Marseille dans le fort Saint-Jean*, C. R. Acad. Inscr., 1910, p. 422.

2. Cette couche contenait également des fragments de poterie indigène en terre noire façonnée à la main, ainsi que des poteries grises tournassées, à bandes sinueuses incisées, exécutées au tour et au peigne. A cette dernière série, qui s'est rencontrée au Baou-Roux (Vasseur, *Note préliminaire*, pl. VIII, fig. 9-13) et dans divers oppidums de la Provence, série que M. Vasseur classe aux VI^e^-V^e^ siècles (*C. R. Acad. Inscr.*, 1910, p. 433), nous paraissent appartenir quelques-uns des tessons retrouvés par M. Piroutet au Camp de Chateau à Salins, précisément avec des vases grecs de cette époque. Quelques débris de poteries « ibériques » ont été recueillis aussi au fort Saint-Jean.

la colonie, ouvrant aux populations indigènes des relations lucratives pour tous.

On comprend l'intérêt de ces constatations. Elles confirment pleinement les traditions historiques, la variété des importations attestant l'activité commerciale des navigateurs phocéens [1].

Par une heureuse coïncidence, au moment même où apparaissaient à Massalia ces modestes mais suggestifs témoins de sa fondation, les archéologues catalans, sur l'initiative de la Commission du Musée de Barcelone, interrogeaient, de leur côté, les vestiges de l'une des plus importantes colonies marseillaises, la ville d'Emporiae, aujourd'hui Ampurias [2]. Conduites également avec méthode, ces nouvelles fouilles ont confirmé les prérogatives métropolitaines de Marseille : les trouvailles d'Emporiae assignent à la fondation de cette ville une date voisine du milieu du VI^e^ siècle. Elles ont d'ailleurs démontré l'exactitude de l'ensemble des informations données par Strabon [3] et Tite-Live [4] sur la topographie de la ville.

1. Une lacune regrettable de l'archéologie marseillaise est l'absence à ce jour de toute nécropole antérieure au III^e^ siècle av. J.-C. environ. C'est à cette date seulement, comme l'a montré M. Vasseur, que se placent les plus anciennes tombes découvertes en 1831 durant le creusement du bassin de Carénage (Vasseur, *Les vases géométriques dits du bassin de Carénage à Marseille*, C. R. Acad. Inscr., 1911, p. 380).

2. Les travaux commencés depuis quelques années, d'après un plan d'ensemble systématique, sont dirigés par M. Puig y Cadafalch, architecte à Barcelone, secondé par M. Manuel Cazurro, conservateur du Musée de Gérone. Les explorations d'Emporiae, en raison des liens de filiation qui unissaient cette ville à Massalia, doivent être suivies attentivement par tous ceux qui s'intéressent à nos antiquités nationales, comme l'avait compris dès 1823 un savant français, le baron Jaubert de Passa. Son excellente *Notice sur la ville et la contrée d'Empurias*, MAF, t. 5, p. 1, peut encore être consultée avec profit ; cf. aussi, parmi les travaux anciens, Botet y Sisó, *Noticia histórica y arqueól. de la antigua ciudad de Emporion*, Madrid, 1875 ; — Pella y Forgas, *Historia del Ampurdán*, Barcelone, 1887-88 ; — Sur les fouilles récentes voir Schulten, *Ampurias*, ext. Neuen Jahrbücher, Leipzig, 1907 ; — Frickenhaus, *Zwei topographische Probleme*, BJ, 1909, cah. CXVIII, p. 17 ; — Puig y Cadafalch, *Les excavations d'Empuries, Estudi de la topografia*, Institut d'estudis catalans, Anuari 1908, p. 150 ; — Frickenhaus, *Griechische Vasen aus Emporion*, Ibid., p. 195 ; — Ramón Casellas, *Les troballes esculptòriques a les excavacions d'Empuries*, Ibid., III, 1909-10, p. 281 ; — Manuel Cazurro, *Terra sigillata, Los vasos aretinos y sus imitaciones gallo-romanas en Ampurias*, Ibid., p. 296 ; — Voir aussi la *Crònica arqueològica* du même recueil, II, 1908, p. 558 ; III, 1909, p. 705, et le résumé de M. Pierre Paris, AA, 1912, col. 437. Nous parlerons dans le volume suivant des fouilles récentes de Numance.

3. Strabon, III, 4, 8.

4. Tite-Live, XXXIV, 9.

Les établissements d'Ampurias comprenaient :

1° Une ancienne ville grecque ou Palaeopolis, située sur une colline formant autrefois un îlot ;

2° Tout à côté, la nouvelle ville ou Néapolis, bâtie sur le continent, peut-être au commencement du IVe siècle, et dont on a retrouvé le mur d'enceinte en gros blocs de pierres à peine équarris [1] ;

3° La ville ibérique indigène, Indica, accolée à la cité grecque dont elle était séparée par un mur transversal signalé par Tite-Live et Strabon. Cette ville, beaucoup plus grande, n'a pas encore livré de vestiges antérieurs à l'époque romaine. D'une muraille construite en belles pierres bien appareillées et ornées de bossages, la base seule subsiste ; tout le haut est formé d'un béton très dur et doit appartenir à une période assez basse de l'époque impériale romaine ;

Une nécropole grecque a livré notamment beaucoup de vases des VIe-Ve siècles, des *alabastra* en verre égyptien polychrome de la même époque [2] et des tessons de vases peints ibériques. Ceux-ci, à leur dernière phase (demi-cercles concentriques et lignes ondulées), se trouvent souvent à Ampurias, associés à des débris de poterie campanienne et même aux plus anciens spécimens de vases rouges sigillés, parmi lesquels abondent les poteries d'Arezzo (Étrurie) et de la Graufesenque (Aveyron).

Les habitations et les monuments déblayés jusqu'à ce jour ne remontent qu'à l'époque romaine. Les maisons devaient être antérieurement en matériaux légers et recouvertes en chaume, comme celles de Marseille [3].

Une autre station importante pour l'étude des habitats barbares avoisinant les colonies grecques de la Gaule méridionale est celle de Montlaurès, petite acropole située à 4 kilomètres à l'ouest de Narbonne, à 56 mètres d'altitude au-dessus du niveau de la mer, dont elle est peu distante [4]. Les flancs rocheux de la colline

1. M. Cazurro veut bien nous informer que dans les couches profondes de cette ville, la poterie grecque à figures rouges du IVe siècle est associée à la céramique peinte ibérique la plus ancienne.

2. Voir ci-dessus, 2e partie, p. 791.

3. Vitruve, I, chap. II.

4. Voir Rouzaud, *Notes et observations sur le pays narbonnais*, ext. Bull. Comm. archéol. Narbonne, VIII, 1905, 1907. Cf. Jullian, *Rev. Et. Anc.*, 1905, p. 389 ; 1907, p. 271, et Pottier, *C. R. Acad. Inscr.*, 1905, p. 136, 283 ; 1907, p. 260 ; — du même, *Les fouilles de Montlaurès*, Ibid., 1909, p. 981.

sont entaillés de grandes encoches rectangulaires à aires horizontales étagées à diverses hauteurs, tantôt isolées, tantôt contiguës (fig. 422, 1); dans ce cas, les cloisons séparatives sont formées par le roc naturel non excavé. On a reconnu que ces cavités, considérées tout d'abord comme des sépultures, sont, en réalité, des aires d'habitations ou fonds de cabanes. Elles se rencontrent en pays grecs dans les habitats établis de même sur des surfaces

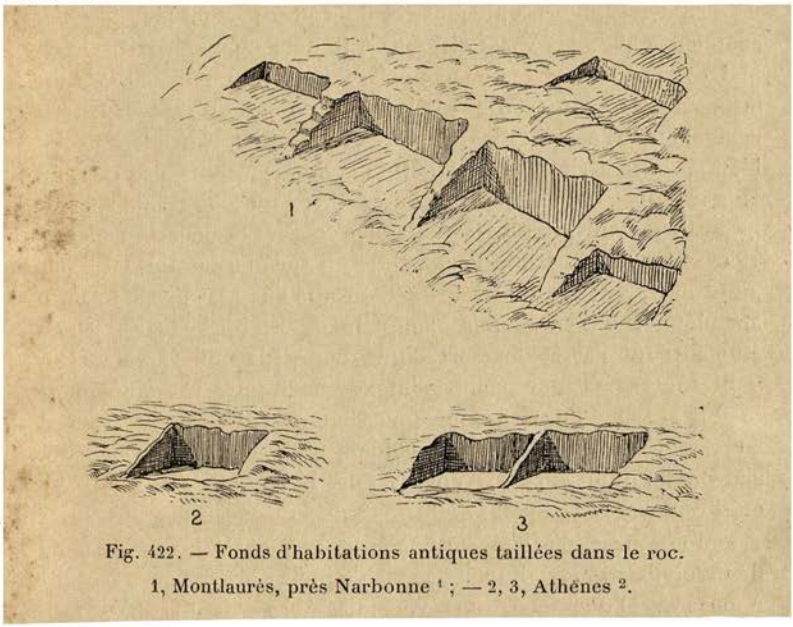

Fig. 422. — Fonds d'habitations antiques taillées dans le roc.
1, Montlaurès, près Narbonne [1]; — 2, 3, Athènes [2].

déclives, non seulement, comme on l'a déjà fait remarquer [3], sur le mont Sipyle en Phrygie, mais encore à Athènes même (fig. 422, 2,3). Il paraît tout à fait vraisemblable que le type en a été importé

1. D'après H. Rouzaud, *Notes et observations sur le pays narbonnais*, ext. Bull. Comm. archéol. Narbonne, t. VIII, p. 28, fig. 3.

2. D'après E. Burnouf, *Notice pour le plan d'Athènes antique*, Archives des Missions, 1856, p. 71-72, fig. 1 et 2 (cf. Perrot et Chipiez, *Hist. de l'Art*, t. VII, p. 55, fig 39-40).

3. Thiers, *Montlaurès et Malvezy*, CAF, Carcassonne et Perpignan, 1906, p. 275.

Le même archéologue a signalé récemment des découvertes de vases italo-grecs à Castel-Roussillon, Pyrénées-Orientales (*Rapport sur les fouilles de Castel-Roussillon*, BA, 1910, p. 149). Cette station est l'ancienne *Ruscino*, placée à l'époque romaine sur la voie Domitia qui reliait l'Espagne à l'Italie. Cf. Héron de Villefosse, BA, 1910, p. LVI.

des pays helléniques sur le littoral de la Gaule, d'autant plus que les trouvailles de Montlaurès font ressortir l'importance des relations de cette bourgade avec les colons phocéens. Les constructions en matériaux légers qui recouvraient les cavités rocheuses n'ont laissé aucun vestige, mais des dépôts de cendres, des ossements d'animaux attestent l'existence des foyers. D'autres habitations se groupaient au pied du rocher.

La série des poteries grecques et italo-grecques les plus anciennes commence avec les vases attiques à figures noires du VI^e^ siècle [1]. Mais la masse des tessons se classe à la fin du V^e^, au IV^e^ et au III^e^ siècle. Les importations italiques prennent fin avec les poteries campaniennes à palmettes estampées et les vases peints à rehauts blancs, de la série dite de Gnathia [2]. Les produits des fabriques lus récentes, notamment les vases d'Arezzo, font défaut; d'autre part, l'examen des objets indigènes conservés dans la collection Rouzaud nous a permis de constater qu'aucun ne semble postérieur au II^e^ siècle. C'est donc à cette date que l'habitat paraît avoir été abandonné. Ici encore, la conquête de la Narbonnaise par les Romains fut l'arrêt de mort d'une bourgade indigène. Les trouvailles numismatiques confirment ces conclusions chronologiques : le plus grand nombre des monnaies appartient à la série portant en caractères ibériques la légende NERENC N (?) ; d'autres se classent au numéraire des Volques, des Longostalètes, de Marseille et d'Emporiae. Les pièces romaines sont rares [3].

« Montlaurès, écrit M. Pottier [4], nous offre la juxtaposition de deux civilisations complètement distinctes et, si l'on peut dire, opposées. D'une part, une vie misérable et pauvre, dans des réduits étroits, avec un outillage très peu perfectionné, des meules à broyer le grain de forme primitive, des outils de pierre ou de

1. Sur une belle amphore de cette série du musée de Narbonne, voir Rouzaud, *Notes et observations sur le pays narbonnais*, 1905, p. 15 ; — *C. R. Acad. Inscr.*, 1905, p. 136 et 283.

2. On recueille aussi à Montlaurès des fragments d'œnochoés à anses en torsade, qu'on peut comparer à des vases similaires de la nécropole punique d'Hadrumète (Sousse), du I^er^ ou du II^e^ siècle av. J.-C. (voir Du Coudray, La Blanchère et Gauckler, *Catal. du Musée Alaoui*, p. 223, et pl. XLI, n° 73). Comp. les anses des cruches à double torsade de Bibracte (Bulliot, *Fouilles du mont Beuvray*, *Atlas*, pl. XXXIX, fig. 7-11).

3. Pottier, *Ibid.*, C. R. Acad. Inscr., 1909, p. 989. Sur ce monnayage attribué avec vraisemblance à Narbonne, voir Jullian, *Hist. de la Gaule*, II, p. 378, note 1.

4. Pottier, *loc. cit.*, p. 983.

corne, peu de métal, pas d'armes, une poterie locale encore grossière et sauvage, mêlée aux spécimens de cette céramique peinte géométrique et encore mystérieuse qu'on appelle « les vases ibériques » ; d'autre part, les apports de la civilisation grecque en plein épanouissement, une série considérable de vases attiques décorés de figures peintes, des débris de coupes et de vases à boire en très grand nombre... : ce sont deux mondes qui se coudoient sans se confondre. »

CHAPITRE III

LES SÉPULTURES DE L'ÉPOQUE DE LA TÈNE EN FRANCE

SOMMAIRE. — I. Les rites funéraires à l'époque de La Tène. — II. Champagne et provinces voisines du nord-est. — III. Bourgogne et Franche-Comté. — IV. Berry. Auvergne. Forez. Bas-Dauphiné. Languedoc. — V. Provinces alpestres. — VI. Normandie et Bretagne.

§ Ier. — *Les rites funéraires à l'époque de La Tène.*

Les premières informations que les écrivains de l'antiquité, grecs ou latins, nous ont laissées sur les rites funéraires des anciens habitants de la Gaule, s'appliquent aux Celtes du second âge du fer. Elles se trouvent presque toutes confirmées par les découvertes archéologiques, qu'il s'agisse du mode d'ensevelissement, du luxe magnifique des funérailles ou des holocaustes volontaires[1]. Cependant, parmi ces traditions littéraires, il en est une pour laquelle on ne saurait invoquer le témoignage des monuments : au dire de César et de quelques auteurs, la doctrine de la transmigration des âmes d'un corps dans un autre, doctrine rappelant la métempsycose pythagoricienne, aurait été enseignée par les druides. En réalité, l'aménagement des sépultures des Celtes, tout au moins au temps où ils pratiquaient l'inhumation, c'est-à-dire jusqu'à La Tène II inclusivement, ne paraît nullement répondre à cette croyance. Le mort est déposé dans sa demeure souterraine avec ses armes, ses parures et les objets qui lui étaient familiers. Comme aux époques précédentes, mais peut-être avec plus de sollicitude encore, tout y est disposé pour lui assurer une existence conforme à celle qu'il a vécue. Puissant et opulent dans sa tribu, le chef conservera ses prérogatives aristocratiques. Son char de combat ne le quittera pas. Des viandes succulentes, des provisions

1. César, *De bello gall.*, VI, 14, 19 ; — Diodore, V, 28, 6 ; — Valère Maxime, II, VI, 10 ; — Strabon, IV, 4, 4 ; — Méla, III, II, 19 ; — Lucain, *Phars.*, I, 454-458. Voir sur ces textes H. d'Arbois de Jubainville, *Cours de littérature celtique*, II, p. 348 ; — C. Jullian, *Hist. de la Gaule*, II, p. 169 ; — Dottin, *Manuel celtique*, p. 144, 177.

variées lui permettront de satisfaire ses penchants pour la bonne chère. Les ordonnateurs de ces festins d'outre-tombe procureront parfois au mort le plus recherché des breuvages : ils déposeront alors parmi les offrandes, à côté d'une œnochoé, d'une coupe ou d'un canthare grec, quelque amphore ou quelque « stamnos » de bronze rempli d'un de ces vins que les pays du sud exportaient au nord des Alpes. Enfin, grâce aux immolations spontanées, le Gaulois quittera ce monde avec l'espoir de retrouver dans l'autre l'affection d'une épouse et le fidèle dévouement de ses proches.

En tout cela nul indice d'une transformation tout au moins immédiate de l'être humain. La mort n'est qu'une simple prolongation de la vie terrestre dans la demeure sépulcrale.

Hâtons-nous d'ajouter que ces constatations ne sauraient infirmer ce qu'ont rapporté les auteurs sur les croyances des Celtes. Nous voyons en effet que chez les peuples classiques l'évolution des conceptions religieuses ou philosophiques se rattachant à la survie de l'être humain ne modifia jamais essentiellement les coutumes primitives relatives à l'ordonnance et à l'aménagement des sépultures. Alors même que la notion d'un séjour commun aux âmes des morts se fut généralisée et pendant toute la durée du paganisme, on continua à assimiler les tombeaux aux habitations des vivants, à les meubler et à les approvisionner comme s'ils constituaient réellement la demeure des âmes. A l'époque romaine nous rencontrerons encore, comme aux temps préhistoriques, des réceptacles de cendres ou d'ossements humains faits à l'image d'une maison.

Suivant les temps et suivant les lieux, prédominent à l'époque de La Tène l'inhumation ou l'incinération. On peut formuler à ce sujet quelques règles générales, ne comportant qu'un petit nombre d'exceptions. Elles s'accordent, d'ailleurs, avec les indications des auteurs anciens :

1° Pendant la première et la seconde phase dominent sur le territoire celtique les sépultures plates par inhumation. Or, nous savons par Tite-Live que les Gaulois, à l'époque de la prise de Rome (390 av. J.-C.), ne brûlaient pas leurs morts, sauf en présence de circonstances exceptionnelles[1]. Les tombes, en général, ne sont pas isolées, mais groupées, et souvent en très grand nombre, sur des emplacements délimités ressemblant à nos cime-

1. Tite-Live, V, 48.

tières actuels. Toutefois, la sépulture tumulaire, dans celles des régions celtiques où elle était répandue à l'époque de Hallstatt, se retrouve encore à La Tène I.

2° Pendant toute la durée de l'époque de La Tène, comme plus tard à l'époque impériale romaine[1], les Germains brûlent leurs morts. Dans l'Allemagne du centre, région frontière des Celtes et des Germains, les sépultures de ces derniers se reconnaissent ordinairement au rite de l'incinération.

3° Au début de La Tène III, l'usage de l'incinération se répand dans la Gaule du nord, sans doute à la suite des infiltrations et des invasions germaniques[2]. Vers la même époque, les Romains, maîtres de la Narbonnaise, l'introduisaient dans la Gaule du sud, de telle sorte qu'à l'époque de la conquête ce rite devient général en Gaule, comme le rapporte César[3].

Tombes tumulaires et tombes plates. — Nous avons vu qu'à l'époque de Hallstatt, dans l'Allemagne du sud et la Gaule orientale, les sépultures étaient en général des inhumations sous tumulus.

Or, à l'époque de La Tène I, la sépulture tumulaire par inhumation (plus rarement par incinération) continue à être en usage dans les districts de ces régions que la civilisation hallstattienne avait profondément pénétrés. Les dépôts funéraires de La Tène I (parfois de La Tène II) se retrouvent soit dans les tertres anciens encore utilisés, soit dans des tertres nouveaux, construits sur le modèle des anciens[4]. Ces sépultures tumulaires de La Tène occupent une vaste zone qui commence principalement à l'est dans la Haute-Marne, la Bourgogne et la Franche-Comté et comprend au delà du Rhin, l'Allemagne du sud et le sud-ouest de la Bohême.

A la périphérie nord de cette zone, surtout en Gaule et en Bohême, dans des districts où la culture hallstattienne n'était que

1. Tacite, *Germanie*, 27.

2. Sur ces invasions v. César, *De bello gall.*, II, 4 ; — cf. Tacite, *Germanie*, 2. M. Salomon Reinach a déjà formulé cette hypothèse (*Le corail dans l'industrie celtique*, RC, 1899, p. 121).

3. César, *De bello gall.*, VI, 19. Cf. Méla, III, II, 19. Cet auteur attribue aux Gaulois les deux rites (*cremant ac defodiunt*), ce qui indique qu'il savait sans doute, comme le fait observer M. Jullian (*Hist. de la Gaule*, II, p. 171, note 2), que les Gaulois et les Cisalpins avaient longtemps inhumé. D'Arbois de Jubainville, dans ses observations sur les rites funéraires des Germains et des Gaulois, confond à tort le supplice du feu avec l'incinération des cadavres (RA, 1891, I, p. 211).

4. Voir ci-dessus, 2e partie, p. 644, tumulus de Magny-Lambert.

très faiblement représentée, apparaissent à l'époque de La Tène I les grandes nécropoles composées non plus de tumulus mais de tombes plates à inhumation, formant de vastes agglomérations [1].

Nous croyons que la juxtaposition de ces deux grands groupes de sépultures aux premières phases de La Tène [2], si l'on tient compte de certaines particularités chronologiques et topographiques, ne saurait mieux s'expliquer que par les migrations des peuples celtiques. Selon notre hypothèse, les tribus gauloises ont dû passer progressivement de la tombe tumulaire à la tombe plate, sans qu'il y ait lieu de faire intervenir des distinctions ethniques pour comprendre cette dualité des rites.

L'adoption de la tombe plate fut peut-être la conséquence de l'établissement des tribus sur un territoire conquis. La présence d'un tertre aurait désigné trop ostensiblement les sépultures aux déprédations des anciens occupants en cas d'abandon temporaire ou définitif de ce territoire. Les districts à tombes tumulaires, tant dans l'Allemagne du sud qu'en Bohême, en Suisse et dans la Gaule orientale, nous semblent correspondre dans l'ensemble au domaine celtique primitif, occupé tout au moins depuis l'âge du bronze par des tribus sédentaires fortement organisées et déjà populeuses. Les grandes nécropoles à tombes plates, particulièrement en Champagne, dans la Bohême du nord comme dans la Gaule Cisalpine, appartiendraient à des tribus conquérantes, originaires des divers districts à tumulus hallstattiens.

A partir de La Tène II, le tumulus devient partout de plus en plus rare. Il est tout à fait exceptionnel sur le territoire celtique à La Tène III.

Plusieurs observations de détail semblent confirmer notre hypothèse. Le tumulus s'est transformé en tombe plate, mais on en retrouve quelques vestiges dans les nécropoles établies d'après les nouveaux rites. Les explorateurs des tombes plates de la Marne ont en effet constaté la présence fréquente d'un ou de plusieurs tertres vides sur l'emplacement des nécropoles [3]. Celles-ci portent

1. Des tombes plates du type de la Marne se retrouvent aussi dans la vallée du Rhin (Reinecke, *La Tène-Denkmäler*, p. 7).

2. Une carte publiée par Pič (*Starožitnosti*, II, 1, B) donne une idée d'ensemble de leur distribution géographique.

3. Cf. ci-dessus, 2e partie, p. 639, note 4. Sur les tombelles de la Marne, voir [Counhaye], *Nomenclature des tombelles du département de la Marne*, 1886. Suivant l'auteur, on ignore leur origine ; — Demaison, *Les housses ou buttes artificielles de la Champagne*, Reims, 1882. M. Demaison observe que,

souvent une dénomination qui révèle l'existence d'un ancien tumulus (Les Buttes, La Motte, La Motelle, La Tomelle, etc.) [1].

Les sépultures de La Tène I sont en quelque sorte innombrables dans ce département, tandis que celles de l'époque de Hallstatt ne s'y rencontrent que sur quelques points. Il est manifeste que des tribus celtiques sont venues en grand nombre s'y établir à partir du milieu du v[e] siècle. Comme, d'autre part, les plateaux de la Bourgogne, de la Franche-Comté et de la Lorraine étaient au contraire occupés à l'époque de Hallstatt par des populations fort denses, il est naturel d'admettre qu'une partie de ces dernières ait essaimé peu à peu vers les plaines de la Champagne.

D'après les indications de l'histoire, vers l'an 400, les Celtes descendant en Italie ont opéré la conquête de la Cisalpine. C'est à d'autres déplacements des peuples celtiques, survenus à la même époque mais dans d'autres directions, que nous attribuons leur arrivée non seulement dans la Champagne, mais encore dans la Suisse et la Bohême du nord, où l'étude des sépultures nous révèle des conditions similaires.

Les tribus inhumées à La Tène I et II dans ces nécropoles de la Champagne et de la Bohême, de certains cantons de la Suisse orientale et des régions rhénanes étant des tribus conquérantes, comme celles des sépultures danubiennes appartenant à La Tène II, on conçoit aisément que leurs tombes se rencontrent en groupes compacts. On s'explique enfin l'abondance exceptionnelle des armes dans les mobiliers funéraires et la ressemblance si caractéristique de ces cimetières avec ceux des envahisseurs barbares au temps de la Gaule mérovingienne.

Une autre constatation archéologique vient encore fortifier notre conjecture. Les types industriels de La Tène, notamment les fibules, présentent un caractère plus archaïque dans les régions à tumulus que dans les districts à tombes plates. C'est naturellement sur le domaine primitif des anciens Celtes, domaine si florissant à la fin de l'époque de Hallstatt, que nous devons chercher le berceau de la culture de La Tène, simple évolution de celle qui l'a précédée.

Après ces indications générales, nous passerons à l'étude détaillée des sépultures, en commençant par celles qui ont été découvertes en France.

si quelques-unes de ces buttes sont des mottes féodales, il faut se garder de généraliser cette conclusion.

1. Voir *Appendice V*, département de la Marne, *passim*.

Nos connaissances sur la culture du second âge du fer sont dues pour la phase initiale aux trouvailles funéraires. Pour la plupart, les produits industriels ou artistiques dont l'étude fera l'objet des chapitres suivants proviennent des riches nécropoles celtiques. Il importe donc au plus haut degré d'en fixer la date approximative.

De l'exactitude de ces déterminations chronologiques dépend essentiellement celle des conclusions générales que nous pourrons formuler sur le développement de la civilisation celtique durant les derniers siècles qui précédèrent la conquête romaine.

Nous avons dit que le centre de la culture de La Tène occupe la partie méridionale de la région comprise entre la Seine, la Saône et le Rhin. En France, cette période des temps protohistoriques a laissé ses plus importants vestiges dans l'ancienne province de Champagne, le nord de la Bourgogne et la Franche-Comté. Le département de la Marne présente à cet égard une importance exceptionnelle. Ce territoire, d'une étendue restreinte, a en effet livré à ses explorateurs d'innombrables nécropoles dont nous avons dressé le relevé (fig. 423). A aucune autre époque des temps préromains, les sépultures du nord-est de la Gaule n'offrent une telle densité et leur mobilier une si grande abondance d'armes et d'objets de parure. C'est donc des nécropoles marniennes que nous aurons tout d'abord à nous occuper. Dans beaucoup d'autres régions de la France, comme le montre notre carte n° III, les dépôts funéraires de l'époque de La Tène sont clairsemés ou même encore inconnus. Ceux de La Tène I et II font entièrement défaut dans le sud-ouest. Aussi nous est-il encore impossible de reconstituer la culture des populations occupant alors la Gascogne, le Languedoc, le Limousin, la Saintonge, le Poitou et même l'Auvergne. Il se peut qu'en Aquitaine la civilisation de Hallstatt II, qui a laissé des sépultures si nombreuses dans les régions sub-pyrénéennes ait persisté jusqu'à une date voisine du second siècle de notre ère, mais la pénurie des matériaux archéologiques permet à peine de formuler à cet égard quelque conjecture. Il nous faut encore attendre des découvertes ultérieures quelques éclaircissements. D'ores et déjà, il paraît acquis que, dans ces régions du sud-ouest, les invasions gauloises n'ont pas dû modifier sensiblement le fond des populations primitives.

Nous savons, au surplus, par César et Strabon [1], que les Aquitains,

1. César, *De bello gall.*, I, 1 ; III, 11, 20 ; — Strabon, IV, 1, 1.

séparés des Gaulois par la Garonne, en différaient tout à la fois par le langage et par l'ensemble des caractères ethnographiques.

On verra, d'ailleurs (chap. IX), qu'à défaut de nombreux mobiliers funéraires, certaines trouvailles d'objets isolés, tels que les bijoux d'or découverts dans le Tarn et la Haute-Garonne, indiquent

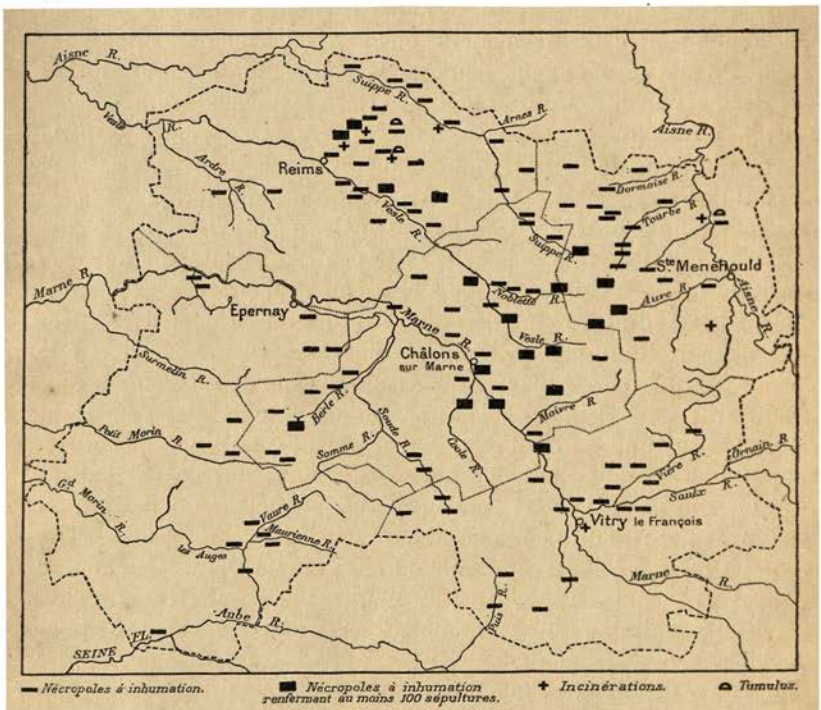

Fig. 423. — Département de la Marne. Carte des nécropoles de l'époque de La Tène.

que cette région n'a pas été entièrement soustraite aux influences de la culture de La Tène [1].

Nous procéderons d'après l'ordre géographique suivant à l'étude des principales nécropoles de La Tène en France. Une liste bibliographique détaillée en a été donnée dans notre *Appendice V*:

1. On connaît dans le sud-ouest quelques sépultures de La Tène III, d'ailleurs pauvres, et insuffisamment décrites. Voir L. Joulin, *Les âges protohistoriques dans le sud de la France et dans la Péninsule hispanique*, RA, 1911, I, p. 24.

I. Champagne et provinces voisines du nord-est.
   a) Département de la Marne. Sépultures à char.
   b) Même département. Sépultures sans char, à inhumation.
   c) Même département. Sépultures à incinération.
   d) Département de l'Aisne et Ile-de-France.
   e) Haute-Marne, Ardennes et Lorraine.
II. Bourgogne et Franche-Comté.
III. Berry. Auvergne. Forez. Bas-Dauphiné. Languedoc.
IV. Provinces alpestres.
V. Normandie et Bretagne.

A ce cadre, basé sur des divisions administratives modernes, il n'y aurait pas avantage, comme on pourrait le croire, à en substituer un autre, établi d'après les circonscriptions ethnographiques de la Gaule indépendante. Les plus anciennes et les plus riches des sépultures dont nous allons parler appartiennent aux v^e^-iv^e^ siècles, alors que nos informations historiques sur la géographie politique de la Gaule indépendante sont peu antérieures, surtout pour les régions du nord-est, à l'époque de César. Durant cet intervalle de temps, plusieurs tribus gauloises se déplacèrent. Nous ne sommes pas autorisés, par exemple, à attribuer sans discussion aux Helvètes les sépultures de La Tène I découvertes en Suisse, non plus qu'aux Rèmes celles de la région de Reims. A cette époque, les Helvètes, en totalité ou en partie, occupaient peut-être la forêt hercynienne. Quant aux Rèmes, leur territoire appartenait à la Belgique et nous savons par César [1] que les Belges étaient pour la plupart des peuples d'origine germanique, qui, après avoir passé le Rhin, se substituèrent ou se mélangèrent aux Gaulois fixés auparavant dans ces régions. Or les sépultures de La Tène I et II sont antérieures à l'invasion belge [2]. En réalité, nous ignorons à quelle tribu celtique appartenaient les grandes nécropoles des environs de Reims.

§ II. — *Champagne et provinces voisines du nord-est.*

Le nombre des sépultures de La Tène exhumées en Champagne et surtout dans le département de la Marne est si considérable

1. César, *De bello gall.*, II, 4.
2. On croyait jadis les sépultures de la Champagne contemporaines de César, ou, pour la plupart, voisines des temps de la conquête. Cette dernière opinion est encore soutenue par M. Camille Jullian, *Hist. de la Gaule*, II, p. 171, note 2, et p. 187, note 2. Sur cette question d'une importance capitale pour la chronologie, voir ci-dessus, p. 933.

qu'il défie en quelque sorte toute statistique. Déjà en 1889 Alexandre Bertrand l'évaluait à plus de 6000 [1].

Nos relevés bibliographiques et muséographiques, assurément incomplets, nous ont permis de compter jusqu'à 191 nécropoles dans ce seul département (*Appendice V*) [2].

Une vingtaine environ renferment plus de 100 sépultures. Dans celle des Croncs, à Bergères-les-Vertus, on en a exploré plus de 1000. La Champagne, dès La Tène I, était donc, comme tout le *Belgium* à l'époque de Strabon, habitée par des populations très denses [3]. Les nécropoles, comme le montre la carte que nous avons dressée (fig. 423), occupent surtout les parties centrale et nord-orientale du département ; elles s'échelonnent par files le long des nombreux cours d'eau qui sillonnent la Champagne Pouilleuse. Depuis ces temps reculés, la distribution des lieux habités, liée à la configuration et à la constitution géologique du sol, n'a pas sensiblement varié dans ses grandes lignes. Les habitats commençaient auprès des sources puissantes, de ces « sommes » ou sommets des rivières, qui dominent le plateau crayeux formant la partie centrale de la Marne : nous aurons souvent à citer les tombes de Somme-Bionne, Somme-Suippes et Somme-Tourbe, célèbres par de riches sépultures de chefs gaulois ensevelis avec leur char de guerre. A Sommepy, à Sommesous et à Somsois (Somme-Sois), même concentration de tombes et par conséquent de foyers. En raison de l'importance du culte des eaux et notamment des sources chez les Gaulois, nous nous demandons si les bourgades populeuses établies auprès de ces têtes de cours d'eau, de ces fontaines parfois presque « vauclusiennes [4] » d'où jaillissaient la Suippe, la Tourbe, la Noblette, la Vesle et l'Auve, ne furent pas aussi des lieux d'élection de la vie religieuse. Plus tard, à l'époque romaine, c'est aux sources de la Seine que les pèlerins apportaient leurs offrandes à la déesse *Sequana* [5].

Entre ces petites rivières s'étendent sur des plaines crayeuses de grands espaces semi-désertiques et arides. Les tribus gauloises

1. A. Bertrand, *Archéol. celtique*, p. 359, note 1.
2. Ces nécropoles sont réparties sur 123 communes.
3. Strabon, IV, 4, 3.
4. Joanne, *Dictionnaire géographique et administratif de la Gaule*, IV, p. 2480.
5. Sur ce temple et ses ex-voto dont nous parlerons ultérieurement, voir Jullian, *Hist. de la Gaule*, II, p. 132.

abandonnaient nécessairement aux bêtes sauvages ces cantons incultes. Dans la partie occidentale et forestière du département, à l'ouest d'une ligne passant par Reims, Épernay et Anglure, les trouvailles sont très clairsemées. Les bois qui couvrent ces plateaux tertiaires devaient, avec la grande forêt des Ardennes, nourrir les bandes de sangliers auxquels les chefs gaulois donnaient la chasse et dont les dépouilles se rencontrent dans ces sépultures parmi les offrandes alimentaires.

La culture de la vigne demeurait encore inconnue sur tout le territoire de la Gaule, mais les vins du sud parvenaient alors en Champagne, comme l'indique la présence, dans plusieurs de ces tombes, des œnochoés gréco-italiques. Celles-ci cheminaient ordinairement avec les amphores. Sans doute l'exportation de quelque produit indigène correspondait aux importations et contribuait à enrichir ce territoire. Les plaines de la Champagne sont arides, et ce n'est certainement pas aux productions agricoles que les tribus des Rémois ou leurs prédécesseurs directs devaient leur richesse.

Nous inclinons à croire que la fabrication des chars de guerre et voitures diverses dut contribuer pour une certaine part à cette prospérité. Au temps de Virgile et de Lucain, on désignait par l'épithète de « belges » les véhicules gaulois. Or les trouvailles archéologiques, comme nous allons le voir, mettent en évidence l'abondance des sépultures à char sur le sol marnien.

Les fouilles de ces vastes nécropoles ont commencé surtout depuis 1860, n'ayant trop souvent pour seul objectif que la récolte d'objets de collection. Cependant les inventaires méthodiquement dressés sont en nombre suffisant pour nous permettre de retracer les principales particularités des rites funéraires. Quant aux objets divers, armes, parures, céramique, débris de chars, etc., recueillis dans ces sépultures, ils ont suffi à composer de très riches collections particulières et à remplir les salles de plusieurs musées [1].

1. La collection Léon Morel a été acquise par le Musée Britannique (voir Read et Smith, *Guide Bristish Museum. Early Iron age*, p. 48-74). Au musée de Saint-Germain, plusieurs salles sont consacrées aux cimetières à inhumation de la Marne (S. Reinach, *Catal. sommaire*, 3e éd., p. 162). En Champagne, parmi les principales collections particulières, nous citerons celles de MM. Bosteaux-Paris, à Cernay-les-Reims; Bourin, à Vitry-les-Reims ; lieutenant Bérard, R. Lemoine et Emile Schmit, à Châlons-sur-Marne ; Dr Baffet, à Pogny (voir Dr Guelliot, *Le préhistorique dans la Champagne rémoise*, ext. de *Reims en 1907*, volume publié à l'occasion du Congrès de l'AFAS à Reims en 1907.

La plus ancienne relation que nous connaissions sur les fouilles des nécro-

La coutume de l'inhumation régna presque sans partage, comme nous l'avons dit, aux deux premières phases. A La Tène III, l'incinération lui succède. Au temps de l'inhumation, les chefs ou les guerriers d'un rang élevé étaient souvent ensevelis avec leur char de combat. Les riches sépultures sont presque toujours des sépultures à char.

Pour faciliter l'étude des tombes gauloises de la Marne nous les avons donc réparties en trois groupes :

a) Sépultures à inhumation avec char (La Tène I) ;

b) Sépultures à inhumation sans char (La Tène I et II) ;

c) Sépultures à incinération (La Tène III).

a) *Sépultures à inhumation avec char.* — Les guerriers gaulois étaient déposés dans la tombe revêtus de leur costume militaire

poles marniennes est la note succincte de Boblays, officier au corps royal des ingénieurs géographes, publiée en 1829 dans le tome VIII des *Mémoires de la Société des Antiquaires de France*. Elle concerne le cimetière de Bergères, près de Montaimé. Boblays fouilla plusieurs tombes et en donne une description exacte, accompagnée d'une planche. Certains détails intéressants ne lui ont pas échappé. « Les tombes, observe-t-il, sont dirigées de l'est à l'ouest, ou plus exactement vers le soleil levant d'été, les pieds toujours vers le levant... Les armes sont du côté droit... Les corps sont souvent très rapprochés et plusieurs sont placés les uns au-dessus des autres. » (Boblays, *Notes sur des ossements trouvés auprès du village de Bergères*, MAF, 1829, t. VIII, p. 311-312). Vers 1844, on commença des fouilles à Saint-Etienne-au-Temple (RA, 1864, II, p. 410). Les explorations furent assez actives mais entreprises sans méthode pendant le second Empire.

Il n'existe aucun ouvrage d'ensemble sur ces nécropoles. On doit recourir trop fréquemment à des comptes rendus de fouilles incomplets ou insuffisamment illustrés. Souvent les inventaires par tombes font défaut. La principale monographie est celle de Léon Morel qui, sous le titre *La Champagne souterraine*, ne concerne que les fouilles de l'auteur (Cimetières de Marson, Somme-Bionne, Etrechy, Bergères-les-Vertus, Prosnes, Pleurs, Somsois, Courtisols, Connantre, Corroy, Bussy-le-Château).

Parmi ces nécropoles, nous avons reconnu que celles de Somsois, Somme-Suippes, et La Vigne-aux-Morts, commune de Loisy-sur-Marne, appartiennent sûrement en partie ou en totalité à La Tène II : à la même époque se classent les sépultures de Flavigny (J. de Baye, *Sépultures gauloises de Flavigny*, RA, 1877, II, p. 40), des Barmonts, commune de Cernay-les-Reims (Bosteaux-Paris, *Résultat des fouilles de l'époque gauloise pendant les années 1896 et 1897*, AFAS, Nantes, 1898, II, p. 558), de Connantre (Morel, *Champagne souterraine*, p. 141 et pl. 31).

Les autres nécropoles remontent pour la plupart à La Tène I.

Un très grand nombre de cimetières marniens ont été l'objet d'un pillage systématique qui paraît avoir commencé à l'époque des invasions barbares. Il n'est pas rare que le tiers des sépultures aient été visitées et cette proportion est parfois sensiblement dépassée.

Pour la bibliographie détaillée des nécropoles et sépultures de la Marne, consulter nos *Appendices V* et *VI*.

et de leur équipement. Comme ils allaient au combat montés sur de légers et rapides véhicules (voir ci-après chap. VI), ceux-ci étaient appelés à faire partie du mobilier des sépultures au même titre que l'épée, la lance ou le javelot.

On a signalé dans le seul département de la Marne plus de cinquante sépultures à char [1]. Voici le relevé de celles dont nous possédons l'inventaire [2] ; les plus célèbres et les mieux explorées sont désignées par un astérisque :

COMMUNE	LIEU DIT	N° D'ORDRE de L'APPENDICE VI
*Berru	Le Terrage	247
Bussy-le-Château	Camp de Château (environs du), lieu dit Piémont	252
Caurel	Vieilles-Terres	255
*Châlons-sur-Marne	Rue de Strasbourg	290
Cheppe (La)	Le Buisson de Suippes	291
Condé-sur-Marne	Mont de Marne	295
Cuperly	.....	315
Epoye	La Conge	317
Jonchéry-sur-Suippes	.....	388
Pont-Faverger	Pont-Chaton	483
*Septsaulx	La Prise d'Eau	551
Sillery	.....	553
*Somme-Bionne	L'Homme-Mort (fig. 424)	554
Sommepy	.....	555
*Somme-Tourbe	Gorge-Meillet (fig. 425)	569
*Somme-Tourbe	La Bouvandau	570

1. En 1883, au rapport de M. Nicaise, on avait retrouvé cinquante-deux chars dans le département de la Marne. Dans un seul champ, M. Nicaise en a découvert huit, dont cinq étaient disposés en demi-cercle (BA, 1883, p. 37), mais les tombes avaient été déjà bouleversées. Pour toutes ces sépultures, outre les comptes rendus originaux dont nous donnons la bibliographie, on peut consulter H. Mazard, *Essai sur les chars gaulois de la Marne*, RA, 1877, I, p. 154, et p. 217. M. Fourdrignier a publié une notice sur le même sujet (*Les chars de guerre au second âge du fer*; RP, 1906, p. 52 et p. 73) mais sans citer le travail de Mazard.

2. On possède aussi quelques renseignements sur celles de Saint-Jean-sur-Tourbes, des Varilles, commune de Bouy, de Saint-Etienne-au-Temple. Pour la bibliographie de ces sépultures, voir RA, 1868, II, p. 217 ; — Mazard, *loc. cit.*, RA, 1877, I, p. 157 ; — A. Nicaise, *Les sépultures à char de Sept-Saulx et du cimetière gaulois des Varilles*, AFAS, Blois, 1884, II, p. 425 ; — du même, *Objets d'archéologie*, BSA, 1884, p. 289 ; — du même, BAF, 1884, p. 148 ; — du même, BA, 1884, p. 156 ; — du même, BA, 1889, p. 147 ; — A. Bertrand, *Le casque de Berru*, RA, 1875, I, p. 249 (cf. S. Reinach, *Catal. sommaire du musée Saint-Germain*, 3e éd., p. 164).

Ces sépultures dans la Marne appartiennent presque toutes à l'époque de La Tène I, la plupart au début de cette phase. Les rites funéraires et la composition du mobilier présentent un caractère assez uniforme. Comme le montrent les figures 424-426, on creusait une fosse rectangulaire mesurant en moyenne 3 m. de

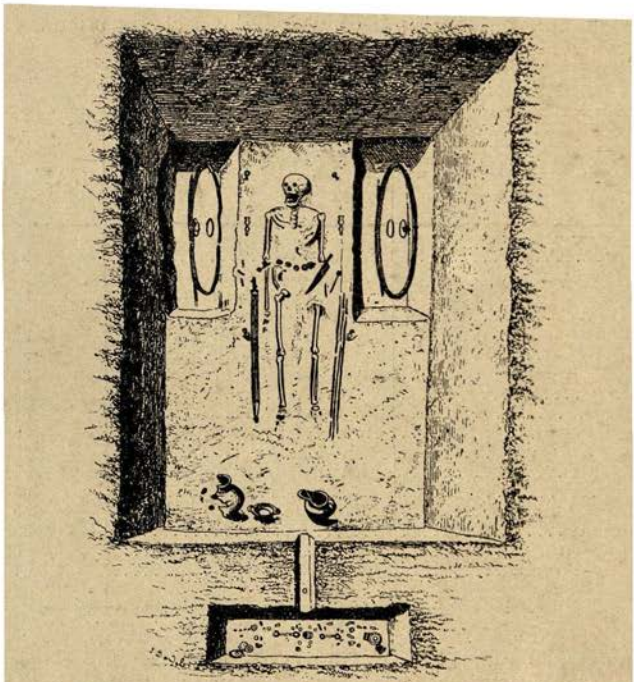

Fig. 424. — Sépulture à char de Somme-Bionne [1].

longueur sur 2 m. de largeur; la profondeur ne dépassait guère $2^{m}65$; parfois elle est même sensiblement inférieure. Au fond, deux cavités longitudinales, profondes d'environ $0^{m}40$, logeaient les roues du char, dont l'essieu de bois reposait ainsi sur le sol. Grâce à ce dispositif constamment adopté dans le département de la Marne et que l'on retrouve dans une sépulture de l'Aisne [2], la profondeur de la fosse se trouvait diminuée. Le plus souvent, en avant de

1. D'après H. Mazard, *Essai sur les chars gaulois de la Marne*, RA, 1877, I, p. 154, pl. VII, fig. 1.
2. Moreau, *Caranda*, I, pl. F.

cette fosse, on pratiquait une petite tranchée qui recevait le timon et aboutissait à une autre cavité assez étroite où se rencontrent les mors et diverses pièces de harnachement[1]. Il ne semble pas, tou-

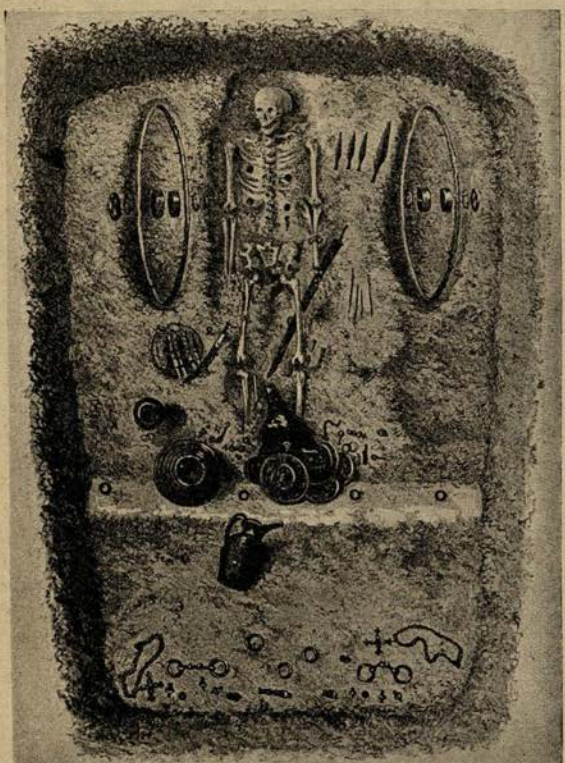

Fig. 425. — Sépulture à char de La Gorge-Meillet [2].

tefois, que dans la Marne les chevaux aient été inhumés avec le véhicule, comme dans une sépulture à char découverte à Nanterre (Seine) [3] et dans celles du comté d'York (Angleterre) [4].

1. Cependant à la Gorge-Meillet et à Berru les fosses annexes n'existaient pas. Il est possible qu'à Berru on n'en ait pas soupçonné la présence.
2. D'après Salomon Reinach, *Album moulages Saint-Germain*, pl. XXVIII.
3. Henri Hubert, *Sépulture à char de Nanterre*, CIA, Paris, 1900, p. 410, et *Anthr.*, 1902, p. 66.
4. Voir ci-après, chap. IV.

Le squelette du guerrier gît étendu sur le dos, entre les deux roues, accompagné de son épée, d'une lance ou de plusieurs jave-

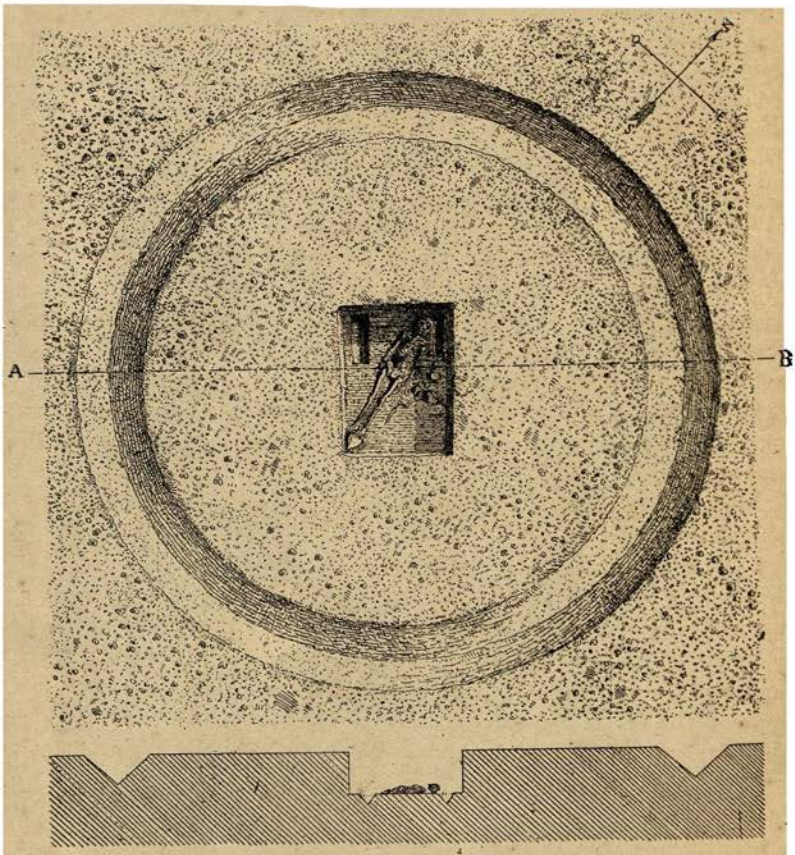

Coupe suivant AB.

Fig. 426. — Plan et coupe de la sépulture à char de Berru (Marne), entourée d'une tranchée circulaire [1].

lots, parfois d'un casque de bronze battu, déposé aux pieds ou entre les jambes [2]. Outre cette pièce d'armure que ne possédaient

1. D'après Ed. de Barthélemy, *Note sur une sépulture antique fouillée à Berru (Marne)*, MAF, t. 35, p. 98, pl. V.

2. Il convient de noter que dans une de ces sépultures on a rencontré trois squelettes (Nicaise, BA, 1884, p. 148. Les détails concernant cette trou-

pas les Gaulois de condition moyenne, la richesse des objets de parure atteste le rang élevé des guerriers ainsi ensevelis. Celui de Somme-Bionne portait un anneau d'or, ceux de la Gorge-Meillet et de Châlons un bracelet de même métal.

D'abondantes provisions étaient déposées dans des vases nombreux et de formes diverses. Les assiettes, les vases à liquide et les coupes à boire ne font pas défaut. A la Gorge-Meillet et à Sept-saulx de belles œnochoés en bronze, de fabrique grecque, importées de l'Italie du sud, complétaient le mobilier. La nourriture de ces chefs était non seulement abondante, mais délicate et variée. Aux grosses pièces de viande, quartiers de bœuf et surtout de porc et de sanglier, s'associaient des volailles et du gibier. Les offrandes de ce genre, dans la tombe du guerrier de Châlons, se composaient de lièvres, de pigeons, de coqs et de canards. Détail assez imprévu, un plat de grenouilles, peut-être quelque mets favori du défunt, entrait également dans la composition de ce festin funéraire [1]. A un mètre de la fosse, une cavité avait été creusée pour recevoir le corps entier d'un sanglier, approvisionnement plus substantiel.

Nous retrouverons les mêmes particularités en étudiant les sépultures ordinaires de la Marne.

L'offrande alimentaire compte, comme nous l'avons vu précédemment, parmi les rites funéraires les plus répandus. Peut-être apparaît-elle déjà à l'époque quaternaire [2]. On la retrouve encore de nos jours chez beaucoup de peuples sauvages [3]. Cependant, en comparant les données des poèmes irlandais aux observations archéologiques que nous venons d'indiquer, il est difficile de méconnaître certains traits de ressemblance caractéristiques [4].

vaille font défaut). Partout ailleurs le char ne portait qu'un seul squelette, de sexe masculin. A la Gorge-Meillet un squelette de guerrier était superposé à la tombe à char. L'inventeur, Fourdrignier, après avoir considéré cette tombe comme étant celle du conducteur du char, a émis ensuite une opinion différente. Rien ne prouve que l'épée de cette seconde sépulture soit plus récente.

1. Lemoine, *Sépulture à char découverte le 10 mars 1904 à Châlons-sur-Marne*, ext. Mém. Soc. Agricult., Commerce, Sc. et Arts de la Marne, Châlons-sur-Marne, 1906, p. 25.

2. A. et J. Bouyssonie et L. Bardon, *Découverte d'un squelette humain moustérien à la Bouffia de La Chapelle-aux-Saints* (Corrèze), Anthr., 1908, p. 517.

3. A. Bros, *La survivance de l'âme*, 1909, p. 29.

4. La littérature épique de l'Irlande a conservé le souvenir des croyances des anciens Celtes sur les conditions de la vie d'outre-tombe. L'Elysée des

Dans ce luxe des festins funéraires, une part doit être faite à des influences venues de l'Italie.

Les sépultures de l'Étrurie étaient les mieux approvisionnées de l'antiquité au point de vue alimentaire. Quelques indices significatifs nous permettent d'affirmer que le contact des peuples celtiques avec les habitants de ce pays, dont les Romains raillaient la gloutonnerie, n'a pas été sans développer chez eux le goût de la bonne chère. C'est de l'Italie qu'ils recevaient, comme nous le verrons, des amphores remplies de vin, livrées au commerce avec les vases de luxe, de fabrication hellénique, servant à conserver ou à boire le précieux breuvage, *stamnoi*, œnochoés, coupes et canthares. Les Étrusques avaient depuis longtemps l'habitude de déposer dans les tombeaux des ustensiles de cuisine, chenets porte-broches ou hastiers et grandes broches à rôtir, réunies en faisceaux. Or les mêmes faisceaux de broches en fer, de forme caractéristique, se retrouvent dans quelques sépultures comme celle de Somme-Bionne, où on les a, bien à tort, considérées comme des pointes de javelot [1].

Détail à noter, les broches de Somme-Bionne étaient accompagnées d'un grand couteau de cuisine servant à découper les viandes. Nous retrouvons cet ustensile sur les nombreux faisceaux de broches de Montefortino, sépultures de Gaulois étrucisés dont nous parlerons plus loin. Quant aux chenets porte-broches, s'ils font défaut dans les tombes de la Marne, on les a rencontrés dans d'autres sépultures gauloises (voir chap. XI).

Il nous reste à signaler une particularité remarquable des sépultures à char. La plupart de leurs explorateurs ont remarqué, non sans surprise, que les fosses étaient, comme celle de Berru (fig. 426), entourées d'une tranchée circulaire. Il ne faut pas, croyons-nous, en expliquer la présence par des raisons d'ordre pratique. La tranchée, étroite et peu profonde, ne répond nullement aux conditions d'un ouvrage de protection. Elle remplace les cercles de pierres que nous avons si souvent signalés autour des sépultures tumulaires et autres, depuis l'âge du bronze. La tradition s'en perpétue à

Gaëls est un pays merveilleux où des plaines fertiles, plantées d'arbres, nourrissent des troupeaux de porcs et où coulent des ruisseaux de vin et d'hydromel (G. Dottin, *La religion des Celtes*, p. 37).

1. La sépulture de Berru devait également contenir des broches semblables. Ed. de Barthélemy, *Note sur une sépulture antique fouillée à Berru (Marne) en 1872*, MAF, 1874, t. 35, p. 95.

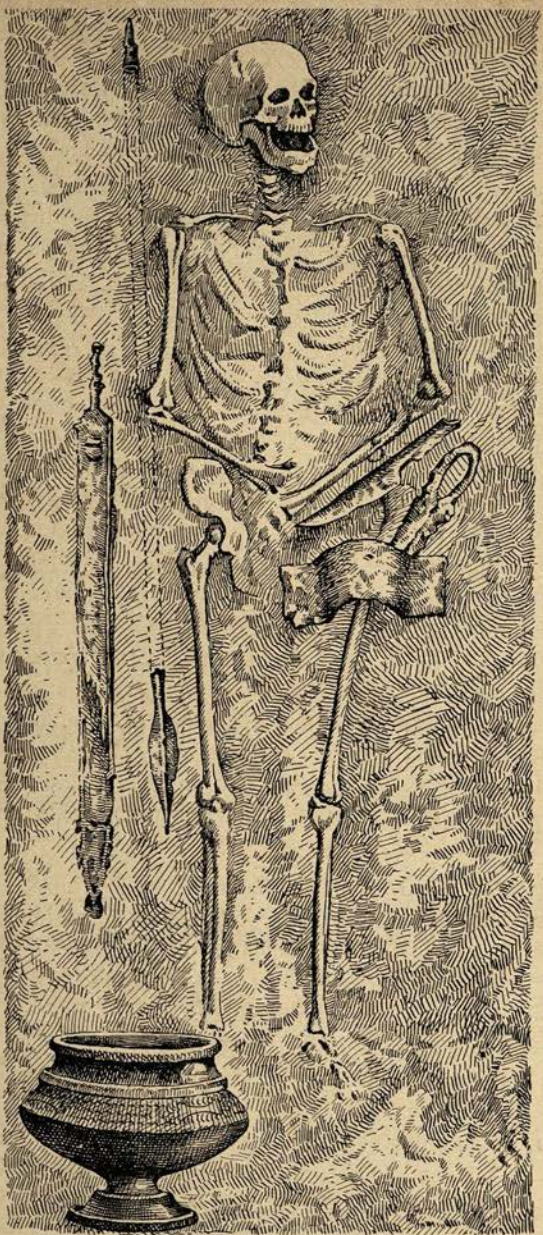

Fig. 427. — Sépulture de guerrier. Montfercaut, commune de Marson (Marne). Époque de La Tène II [1].

1. Dessiné d'après Morel, *Champagne souterr.*, pl. I, fig. 1.

travers les siècles avec une telle constance qu'il semble difficile d'en contester le caractère rituel, d'autant plus que, durant toute l'époque romaine, le cercle conserve encore ses anciennes vertus tutélaires.

Peut-être était-il destiné à délimiter la demeure funéraire pour la sécurité des vivants, à l'instar des fossés et des cercles magiques que ne pouvaient franchir, selon une croyance répandue dans l'antiquité, les fantômes et les esprits des morts [1].

b) *Sépultures à inhumation sans char.* — Les rites principaux sont les mêmes que précédemment.

Les tombes d'hommes contiennent souvent une épée, un ou plusieurs javelots, un umbo de bouclier et quelques objets de parure (fig. 427). Les femmes portent au cou un torques de bronze ; des anneaux ornent leurs poignets et souvent leurs chevilles. De chaque côté de la poitrine on trouve fréquemment la fibule qui épinglait le manteau : les pendeloques d'ambre, de corail, de verroterie abondent. Elles ne font pas défaut dans les sépultures d'enfants.

Les tableaux synoptiques de notre *Appendice VI* (p. 148) permettent au lecteur de se faire aisément une idée précise de la composition des mobiliers funéraires. Dans la Marne, sur 653 sépultures dont nous avons pu connaître l'inventaire, 155 ont livré un torques, 107 une épée ou un poignard, 86 des javelots. La fibule appartenant au costume des deux sexes est particulièrement abondante.

Les objets de parure sont ordinairement en bronze, parfois en fer; l'or, extrêmement rare, n'apparaît que dans quelques tombes masculines sous la forme de bracelets, de bagues et de pendants d'oreilles.

Les vases céramiques sont nombreux. C'est là un des caractères des cimetières gaulois de la Marne, surtout de ceux appartenant à la première phase. Comme dans les sépultures à char, plusieurs contiennent des provisions variées : on y trouve des os de porc, de mouton, de volailles et de divers animaux. Le coutelas de cuisine servant à découper les viandes a été souvent signalé, quelquefois associé à des ossements de porc. Dans une tombe de Châlons-

1. *Odyssée*, XI, 25 ; — Lucien, *Necyom.*, 7. Sur le cercle magique dans l'épopée irlandaise, voir *Rev. Et. Anc.*, 1913, p. 295.

sur-Marne, il était accompagné d'une fourchette en fer à deux dents [1].

Les fosses, de forme rectangulaire, parfois avec les angles arrondis, sont creusées dans la craie à une profondeur variant de 0m60 à 1m50. Une fois les cadavres déposés au fond de la tombe et souvent recouverts de pierres, on remplissait presque invariablement la fosse, non pas avec la terre provenant du déblai, mais avec une sorte de terreau dont la couleur noire contraste nettement avec la craie du sol champenois [2]. Il en est d'ailleurs de même pour les sépultures à char, également comblées avec de la terre noire rapportée, dont on ne saurait expliquer la nature par la décomposition des matières organiques. Nous nous demandons si l'on ne se proposait pas de procurer au mort une terre fertile, par allusion aux riches contrées élyséennes qu'il allait habiter, si toutefois cette croyance à un séjour commun des âmes des morts était déjà répandue chez les Gaulois. Quelques morceaux de charbon ont été souvent déposés à côté du squelette. C'est là encore, un rite très commun, non seulement dans l'est de la France, mais dans les sépultures celtiques des pays étrangers ; peut-être ces restes de bois noirci ou carbonisé sont-ils les résidus des bûches devant alimenter le foyer: comme la tombe contenait parfois des broches, des chenets, des chaudrons avec des viandes ou même des animaux entiers, il aurait été logique d'y déposer tout au moins un simulacre de combustible [3].

Il n'est pas rare qu'un groupe de tombes soit entouré du fossé circulaire [4].

1. E. Schmit, *Un cimetière gaulois découvert à Châlons-sur-Marne par M. René Lemoine*, BSA, 1901, p. 721.

2. La terre des sépultures est de la terre rapportée (Morel, *Champagne souterraine*, p. 10). Les explorateurs des tombes de cette région ont maintes fois observé cette particularité.

3. Les explications qu'on peut formuler sur l'origine des rites funéraires présentent toujours un caractère très conjectural qu'il ne faut pas dissimuler.

Dans la nécropole d'Andelfingen, canton de Zurich, M. Viollier a constaté l'usage de recouvrir ou même d'envelopper complètement certains cadavres dans des cendres. Il suggère l'hypothèse qu'elles proviendraient du foyer domestique (Viollier, *Andelfingen*, p. 52).

4. Voir par exemple Morel, *loc. cit.*, p. 111 : description de quelques fossés circulaires circonscrivant chacun plusieurs sépultures que recouvraient des vestiges de tumulus (nécropole de Pleurs). L'un de ces fossés mesurait 1 mètre de profondeur, 1 mètre de largeur et 12 mètres de diamètre. Les corps n'avaient pas été déposés dans des fosses, suivant l'usage, mais simplement recouverts par la terre du tumulus (p. 113). M. Morel reconnaît que souvent

De l'ensemble des observations recueillies par les explorateurs de ces cimetières, il ressort que les tombes étaient le plus souvent disposées de manière à ce que le mort regardât le soleil levant [1]. Les orientations est-ouest, sud-nord et nord-sud [2] sont sensiblement moins nombreuses, comme on peut le constater par le tableau suivant résumant les indications que contient à ce sujet notre *Appendice VI*.

SEXE	ORIENTATION DES SQUELETTES								TOTAUX
	O-E	E-O	S-N	N-S	N-O S-E	S-E N-O	N-E S-O	S-O N-E	
Hommes.....	12	4	2	4	4	2	»	»	28
Femmes.....	11	7	1	1	»	»	»	»	20
Enfants.....	2	6	1	2	5	»	»	»	16
Squelettes de sexe indéterminé.....	63	10	7	6	38	1	5	5	135
TOTAUX.....	88	27	11	13	47	3	5	5	199

Nous avons d'ailleurs remarqué que l'orientation normale — la tête à l'ouest, les pieds à l'est — est d'autant plus constante à l'époque de La Tène que la nécropole est plus ancienne. Ainsi, à La Tène I, tout au moins, les Celtes avaient assez bien conservé un ancien rite que nous avons déjà observé sur leur territoire, à l'âge du bronze et au premier âge du fer, dans les sépultures de Courtavant, de Veuxhaulles, du Jura de Souabe, etc. [3].

la présence de ces « cercles sacrés » a dû échapper à ses observations dans ses fouilles antérieures. A Prunay, M. Bosteaux signale deux tombes à fossé, l'une simple, l'autre double, entourées chacune d'un fossé circulaire (diam. 10 et 12 mètres). Bosteaux-Paris, *Les fouilles du cimetière gaulois des Champs-Cugniers, commune de Prunay (Marne)*, AFAS, Toulouse, 1887, II, p. 746.

Nous n'en trouvons pas mention dans les comptes rendus des fouilles des sépultures de La Tène II, qui trahissent, comme nous l'avons dit, un relâchement manifeste dans l'observance des anciens rites.

1. Il serait toutefois imprudent de généraliser ces indications qui s'appliquent à la Champagne. Les coutumes pouvaient varier d'une région à l'autre. A Andelfingen (Suisse), où M. Viollier, a étudié attentivement l'orientation des tombes, elles sont généralement S-N et il semble que « c'est pour les hommes seulement que l'on prenait la peine de creuser la fosse suivant la direction exacte » (Viollier, *Andelfingen*, p. 51).

2. Nous rappelons qu'ici, comme dans l'*Appendice VI*, le premier des deux points cardinaux indiqués correspond à la tête du squelette, le second aux pieds.

3. Voir ci-dessus, t. II, 1re partie, p. 148, 152, 153. On sait que ce mode

Une des plus anciennes nécropoles de la Champagne nous paraît être celle de Charvais, commune d'Heiltz-l'Évêque (Marne), composée de 73 tombes toutes orientées de l'ouest à l'est, sauf deux ou trois [1]. Dans celui des cimetières de Marson qui est contemporain de la tombe à char de Somme-Bionne et contenait 200 sépultures tantôt isolées, tantôt réunies par groupes de quatre ou de cinq, tous les corps, à quelques exceptions près, étaient placés de même, la face tournée vers l'orient [2]. A La Tène II, il est manifeste que cette tradition s'affaiblit. Les principales nécropoles de cette époque dans la Marne sont celles de Somsois et de la Vigne-aux-Morts, commune de Loisy-sur-Marne. L'explorateur de la première a relaté que « les fosses avaient été creusées dans tous les sens, sans recherche d'orientation, les unes tournées du nord au sud, les autres du sud au nord, les autres de l'ouest à l'est et plusieurs dans les directions moyennes entre les points cardinaux » [3]. Celles de la Vigne-aux-Morts ont donné lieu à des constatations similaires [4].

Il nous reste à noter deux particularités intéressantes des cimetières de la Marne : l'apparition des cercueils de menuiserie et l'existence des sépultures doubles ou multiples.

Le cercueil fait de planches assemblées à l'aide de clous en fer, dont l'usage est à l'heure actuelle si répandu, se rencontre en Gaule pour la première fois, croyons-nous, dans des sépultures de La Tène I. Les indications que nous avons pu réunir à ce sujet, bien qu'encore peu nombreuses, sont concluantes. Elles émanent d'explorateurs ayant apporté un soin tout particulier à la surveillance des fouilles, et l'on peut admettre que les vestiges de ces planches de bois décomposé ont dû échapper ailleurs à des observations moins attentives. A Saint-Etienne-au-Temple, « vingt

d'orientation était aussi en usage chez les Grecs, mais avec des pratiques variant d'une cité à l'autre. Solon, d'après Plutarque, avait prétendu établir contre les Mégariens la propriété des Athéniens sur l'île de Salamine « par la manière dont on y enterrait les morts qui était la même qu'à Athènes et qui différait de celle de Mégare. Dans cette dernière ville, on leur tournait le visage du côté du levant, au lieu que les Athéniens le leur tournaient vers le couchant » (Plutarque, *Solon*, X, 4, 5).

1. Dr Mougin, *Fouilles du cimetière de Charvais*, Mat., 1879, p. 103. Le mobilier de quelques-unes de ces sépultures est encore hallstattien.

2. Morel, *Champagne souterr.*, p. 10. La même orientation a été constatée dans le cimetière des Champs-Cugniers à Prunay (Bosteaux-Paris, *loc. cit.*, AFAS, Toulouse, 1887, II, p. 745).

3. Morel, *loc. cit.*, p. 84.

4. E. Schmit, *La Vigne-aux-Morts de Loisy-sur-Marne*, BSA, 1899, p. 557.

squelettes avaient été enfermés dans des cercueils en bois dont la forme était indiquée par la couleur noirâtre de la terre contrastant avec la nuance ocreuse du gravier qui les recouvrait, et par des clous longs de cinq à six centimètres trouvés à chaque angle et au milieu » [1]. Des constatations similaires ont été faites dans d'autres régions. On a recueilli des clous de cercueil dans le tumulus du Champ Rougeaux, commune de Courcelles-en-Montagne (Haute-Marne) [2]. Dans le cimetière de Vevey (Suisse), en relevant avec soin le tracé des lignes noires que dessinaient sur le terrain, tout autour des corps, les cendres du bois, M. Naef est parvenu à reconstituer la forme des cercueils munis de couvercles en forme de toit [3]. On a reconnu aussi leur présence à Münsingen (canton de Berne, Suisse) [4] et à Langugest (Bohême) [5].

Il nous semble probable que le cercueil en bois des tombes gauloises est encore un emprunt fait par les Celtes à l'Étrurie : on le rencontre dans les tombes gauloises de Montefortino, nécropole de la Cisalpine dont nous parlerons plus loin, et aussi à Bologne dans les tombes étrusques de la Certosa un peu plus anciennes. Les cercueils étrusques de la Certosa étaient fermés à l'aide de clous en fer, comme la plupart de ceux des Gaulois [6].

Nous devons rappeler que dès l'âge du bronze on a déposé en Gaule des cadavres dans des troncs de chêne évidés [7]. La substitution du cercueil en planches, avec clous ou chevilles en bois [8], fut facilitée par le progrès considérable de l'outillage industriel au second âge du fer.

1. RA, 1864, II, p. 411.
2. J. Déchelette, *La collection Millon*, p. 85, pl. XXVI, n° 32 et pl. XXVII, n° 32.
3. Naef, *Vevey*, p. 21.
4. Wiedmer-Stern, *Münsingen*, p. 87.
5. R. v. Weinzierl, *Langugest*, p. 26 et suiv.
6. Zannoni, *Scavi della Certosa*, Atlas, pl. 19, 34, 119 (sép. 355), pl. 124 (sép. 373). Cf. Brizio, *Montefortino*, col. 718.
Dans les pays grecs et notamment dans l'Italie méridionale, les sarcophages en bois, parfois peints en rouge au minium, apparaissent beaucoup plus tôt. On les signale déjà à l'époque dipylienne (pour les références, voir G. Pellegrini, *Tombe greche arcaiche... della necropoli di Cuma*, Mon. Ant., XIII, 2, col. 282).
7. Voir notamment P. du Chatellier, *Exploration des trois tumulus de Kervern, en Plovézet (Finistère)*, RA, 1882, II, p. 179. Pour la Scandinavie, voir ci-dessus, 1re partie, p. 307-308.
8. A Vevey, comme M. Naef l'a constaté, les clous métalliques faisaient défaut : les assemblages étaient faits sans doute avec des chevilles de bois (Naef, *Vevey*, p. 32).

La présence d'assez nombreuses sépultures doubles ou triples dans les cimetières gaulois de la Marne mérite de retenir l'attention. Elle semble bien confirmer le témoignage des auteurs sur certaines coutumes barbares qui caractérisaient les mœurs des anciens Celtes. « Les funérailles, relativement à la civilisation des Gaulois, sont magnifiques et somptueuses, écrit César. Tout ce que le défunt a chéri pendant sa vie, on le brûle après sa mort, même les animaux : il y a peu de temps encore, pour lui rendre des honneurs complets, on brûlait ensemble les esclaves et les clients qu'il avait aimés » [1]. Le géographe Méla confirme ce témoignage. Il signale, lui aussi, la croyance des habitants de la Gaule à la survie de l'âme : « De là, ajoute-t-il, l'usage où sont ces peuples de brûler et d'enterrer avec les morts ce que ceux-ci ont le plus affectionné pendant leur vie. De là vient encore que jadis ils ajournaient à leur arrivée dans l'autre monde la régularisation de leurs affaires et le paiement de leurs dettes. Il s'en trouvait même qui se précipitaient dans le bûcher de leurs proches, comme pour recommencer avec eux une nouvelle existence » [2].

Sans être très nombreuses, sauf dans quelques nécropoles (Thuizy, Vitry-les-Reims), les sépultures doubles se rencontrent dans la plupart des cimetières marniens et dans des conditions telles que leurs explorateurs ont été unanimes à y voir des ensevelissements simultanés. Il serait difficile d'écarter ici l'hypothèse du sacrifice plus ou moins volontaire de l'épouse ou des familiers du mort. Le plus souvent, le squelette qui accompagne celui d'un guerrier est un squelette féminin. Le texte de César ne fait pas mention de l'immolation de la femme, mais cette coutume se rencontre chez plusieurs peuples de l'antiquité. L'épouse était désignée comme la première victime de ces holocaustes spontanés. Une tombe double des Champs-Cugniers, mesurant 2 mètres de largeur à la tête, celle qu'entourait un fossé circulaire, contenait un squelette de guerrier enseveli avec ses armes ; à sa gauche reposait une femme ornée d'un torques [3]. Le même fait a été observé par

1. César, *De bello gall.*, VI, 19.

2. Méla, III, 11, 19. — Diodore rapporte que les Gaulois, pendant les funérailles, jetaient des lettres dans le bûcher, espérant que les morts pourraient les lire (V, 28). Mais, si le fait est exact, il s'agirait là d'un usage récent, l'écriture n'étant pas encore répandue chez les Celtes aux premières phases de La Tène.

3. M. Bosteaux-Paris (*loc. cit.*, AFAS, Toulouse, 1887, II, p. 746) a reconnu là un double ensevelissement simultané et a émis lui-même l'hypothèse d'une immolation volontaire de la femme.

Morel dans la nécropole de Marson [1]. A Châlons-sur-Marne, dans une tombe large de 1m 50, deux guerriers reposaient côte à côte, la jambe droite de l'un croisée sur la jambe gauche de l'autre ; leur rang social était d'ailleurs inégal : si tous deux avaient l'épée, un seul portait l'anneau d'or [2]. A Thuizy, sur les soixante-quatre tombes qui ont été reconnues dans cette nécropole, on en a signalé vingt-huit ayant reçu deux sujets des deux sexes ; quatre autres contenaient même trois squelettes [3] ; particularité importante, dans toutes les sépultures doubles, le squelette féminin reposait sur le dos, tandis que le cadavre masculin avait été enseveli « la face contre le sol et appuyée sur le visage de la défunte, les bras souvent pliés et rapprochés de la tête de sa compagne, les jambes serrées l'une contre l'autre, les deux bassins toujours juxtaposés » [4]. Au rapport de Fourdrignier qui dirigea la fouille, dans les vingt-huit sépultures doubles, le sujet masculin était adulte, tandis que plusieurs squelettes féminins semblaient avoir succombé dans la première adolescence, victimes des coutumes cruelles dont César connut l'existence [5]. Des quatre sépultures triples, l'une contenait un adulte et deux adolescents. Les autres squelettes n'ont pas été déterminés.

Une tombe des Bouverets, territoire de Beine, où quatre squelettes sans tête étaient juxtaposés, les épaules touchant à la paroi, rappelle la coutume gauloise de décapiter les ennemis vaincus [6]. Les têtes devenaient des trophées sanglants que l'on clouait aux portes des maisons [7].

1. Morel, *Champagne souterr.*, p. 10.
2. E. Schmit, *loc. cit.*, BSA, 1901, p. 721.
3. Fourdrignier, *Sur les sépultures doubles de Thuizy*, BSA, 1880, p. 320.
4. *Ibid.*, p. 322. Hérodote a décrit en détail les immolations rituelles des concubines, des serviteurs et des chevaux sur les tombeaux des rois scythes (IV, LXXI).
5. *Ibid.*, p. 322. On a signalé dans des nécropoles de La Tène II des squelettes inhumés la face tournée vers le sol, à Somsois (Morel, *Champagne souterr.*, p. 84) et à la Vigne-aux-Morts (E. Schmit, *La Vigne-aux-Morts de Loisy-sur-Marne*, BSA, 1899, p. 568).
6. Bosteaux-Paris, *Découvertes et fouilles du cimetière gaulois des Bouverets, territoire de Beine*, AFAS, Limoges, 1890, II, p. 590.
7. Strabon, IV, 4, 5 ; — Tite-Live, X, 26, 11 ; — Diodore, V, 29; XIV, 115 ; — Pausanias, X, 22, 3. Cf. ci-dessus, p. 946. C'est sans doute la représentation de ces trophées que nous montre l'écusson en bronze de l'épée de Marson (Morel, *loc. cit.*, p. 14 ; pl. 2, fig. 9), et peut-être aussi les bas-reliefs d'Entremont, près d'Aix, dont nous parlerons plus loin. Les mêmes coutumes se retrouvent dans l'épopée irlandaise (voir Dottin, *Manuel celtique*, p. 115). Sur les amulettes craniennes de l'époque gauloise, voir ci-après, chap. IX.

c) *Sépultures à incinération.* — Le passage de l'inhumation à l'incinération paraît coïncider, nous l'avons dit, avec l'arrivée des tribus germaniques dans le *Belgium*. D'ailleurs, il n'est pas impossible que quelques familles aient eu antérieurement l'habitude de brûler les morts. C'est ce que semble indiquer, par exemple, la sépulture de Cernon-sur-Coole, découverte en 1897 : une excavation circulaire renfermait un grand vase contenant des ossements humains incinérés. Contre ce récipient était déposée une magnifique épée de La Tène II avec fourreau orné (fig. 463, nos 2 et 4), pourvue de sa chaîne de suspension en fer [1].

Mais, en général, les sépultures à incinération de la Marne appartiennent à La Tène III et sont très pauvres en mobilier. Aussi ont-elles peu retenu l'attention.

Les cendres des morts étaient alors déposées soit dans des urnes, soit en pleine terre, avec des vases à provisions et quelques objets de parure ayant parfois subi l'action du feu. Les armes, épées et lances deviennent rares. Dans le cimetière des Bouverets les incinérations représentaient environ le tiers des sépultures [2]. L'une d'elles contenait deux vases brisés, dont l'un renfermait les cendres du cadavre — un umbo de bouclier formant couvercle — une épée de fer, une lance, un rasoir, une paire de ciseaux, un fer de hampe et un anneau. D'autres urnes ont livré des pinces épilatoires, des fragments de bracelets de verre, etc. Les monnaies gauloises, qui manquent entièrement dans les inhumations, font alors leur apparition dans les sépultures de la Marne. C'est là encore une indication chronologique importante, confirmant, de concert avec beaucoup d'autres (formes des épées, des fibules, des vases, etc.), la date relativement récente des incinérations. Une tombe découverte à Cernay-les-Reims a livré deux vases brisés, dont l'un renfermait encore quelques fragments d'os calcinés et des cendres. Dans l'autre était déposé un petit bronze représentant une tête humaine (style de La Tène III), cinq monnaies gauloises attribuées aux *Catalauni*, une rouelle et quelques menus débris de bronze et de fer [3].

1. A. Nicaise, *La sépulture à incinération de Cernon-sur-Coole*, BA, 1897, p. 553 ; — voir aussi du même, BA, 1884, p. 133.

2. Bosteaux-Paris, *loc. cit.*, AFAS, Limoges, 1890, II, p. 589.

3. Bosteaux-Paris, *Mobilier d'une incinération de la fin de l'indépendance gauloise*, AFAS, Pau, 1892, II, p. 615 ; — voir du même, *Résultat des fouilles du cimetière gaulois hallstattien de la Pierre-Poiret, à Pontfaverger*, AFAS, Boulogne-sur-Mer, 1899, II, p. 541. Cinquante sépultures à inhumation et

d) *Département de l'Aisne et Ile-de-France.* — Le département de l'Aisne peut se comparer à celui de la Marne pour l'abondance des anciennes nécropoles. En seize ans, de 1873 à 1892, un seul explorateur, Frédéric Moreau, parvint à exhumer 15.000 sépultures réparties dans vingt-deux nécropoles (arrondissements de Soissons et de Château-Thierry) ; elles se classent, d'ailleurs, à diverses époques [1]. C'est ainsi que le cimetière de Caranda, couvrant environ trois hectares, contenait 2.600 sépultures : 300 gauloises, 100 gallo-romaines, 2.200 mérovingiennes [2]. Celui de Sablonnière (La Fère-en-Tardenois) en renfermait à peu près le même nombre. On y rencontra un Gaulois inhumé sur son char, suivant les dispositions usitées dans la Marne, mais avec un mobilier plus pauvre [3].

Les principales nécropoles gauloises de l'Aisne fouillées par F. Moreau, sont celles d'Arcy Sainte-Restitue, d'Armentières, de Trugny, commune de Bruyères [4], de Chassemy, de Chouy, de

trente à incinération y ont été fouillées. Le mobilier est pauvre et la description donnée par l'auteur trop sommaire pour permettre d'indiquer la date de cette nécropole. Voir aussi *Appendice V*, passim (les nécropoles renfermant des incinérations sont désignées par un astérisque).

1. Frédéric Moreau, mort centenaire en 1898, a publié sur ses fouilles une grande monographie : *Collection Caranda aux époques préhist., gauloise, romaine et franque. Album des principaux objets recueillis dans diverses sépultures de l'Aisne*, Saint-Quentin, 1877-98, 230 pl. en couleurs. On y trouve la reproduction d'environ 10.000 objets appartenant aux époques néolithique, gauloise, gallo-romaine et franque. L'âge du bronze et l'époque de Hallstatt étaient à peine représentés dans la région explorée.

La collection Moreau est entrée au Musée de Saint-Germain en 1899. A l'occasion de son classement, M. H. Hubert a commencé la révision du texte de l'*Album*, d'après les procès-verbaux manuscrits des fouilles (24 volumes conservés à la Bibliothèque du Musée de Saint-Germain). Il est prudent de ne pas utiliser l'*Album* sans se référer à ce collationnement, dont la partie publiée concerne les sépultures gauloises de Chassemy, Ciry-Salsogne, Armentières, Sablonnière, commune de La Fère-en-Tardenois, et qui renferme un inventaire des sépultures avec figures. Les divergences sont nombreuses entre les procès-verbaux et l'*Album*, qui laisse à désirer sous le rapport de l'exactitude.

Une table générale a été publiée par M. Pilloy, auquel on doit l'exécution des planches. Pour l'historique de l'*Album Caranda* et le collationnement des fascicules, consulter *Revue internationale des Musées*, 1895-1896, p. 20, et RA, 1900, II, p. 153-159. Nous suivons pour la tomaison les divisions indiquées par M. Hubert, *La collection Moreau au Musée de Saint-Germain*, RA, 1902, II, p. 167.

L'*Album Caranda*, tiré seulement à 300 exemplaires, est très rare complet.

2. Moreau, *Caranda*, I, pl. I (texte).

3. *Caranda*, I, pl. F.

4. Dans cette nécropole on rencontra un Gaulois inhumé avec le harnais de son cheval (pl. S, mors, phalères, éperon, etc.). Une sépulture d'Armentières (II, 1, pl. 24) contenait aussi un éperon en fer, avec quelques débris ayant appartenu à un char.

Saint-Audebert, commune de Presles-et-Boves, et de Ciry-Salsogne. Partout les rites étaient les mêmes que dans la Marne. Les sépultures des deux premières phases de La Tène sont des inhumations en pleine terre, les squelettes orientés les pieds au levant [1]. Les vases céramiques, placés le plus souvent près de la tête, sont abondants, les épées relativement rares. A Saint-Audebert, les incinérations de La Tène III l'emportaient en nombre sur les inhu-

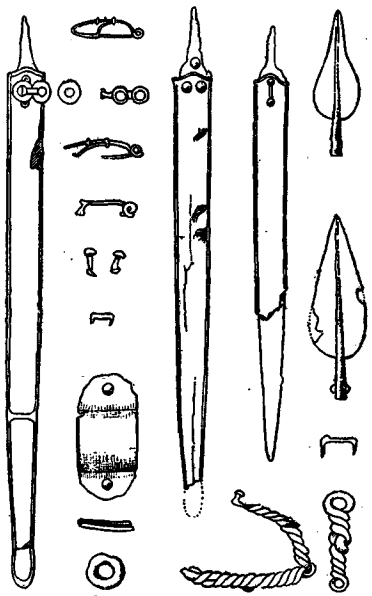

Fig. 428. — Sépultures de La Tène II, à Saint-Maur-les-Fossés (Seine) [2].

mations. Celles-ci, dans toutes les nécropoles, appartiennent à La Tène I, la période intermédiaire paraissant à peine représentée dans l'Aisne [3].

1. *Notice sur la nécropole de Saint-Audebert* (*Caranda*, II, 2, 14e fascicule, Saint-Quentin, 1891).

2. D'après Abel Maitre, *Cimetière gaulois de Saint-Maur-les-Fossés*, RA, 1888, I, p. 331, fig. 11 à 26 *bis*.

3. On consultera également sur ces nécropoles de l'Aisne l'ouvrage d'Ed. Fleury, *Antiquités et monuments du département de l'Aisne*. — Ed. Piette, alors qu'il était magistrat à Craonne (Aisne), avait préparé une monographie sur *Le cimetière de Chassemy*. Les planches (environ quarante) en ont été gravées, mais n'ont pas été mises dans le commerce. Nous devons à l'obli-

On peut rattacher aux sépultures de la Marne celles du cimetière de Saint-Maur-les-Fossés (Seine), méthodiquement fouillées par Abel Maître. Ce sont des tombes à inhumation de La Tène II caractérisées par des épées à chaîne de suspension en fer, des lances, umbos, fibules et objets de parure (fig. 428). Les vases faisaient défaut et aucun vestige de char ne fut reconnu dans les fosses [1].

Nous citerons encore une récente trouvaille dans une région voisine de l'Aisne. Sur la commune de Mœuvres, arrondissement de Cambrai, les travaux de terrassement du canal du Nord ont mis à découvert un vaste charnier occupant une longueur d'environ 35 mètres sur une largeur moyenne de 2 mètres et une hauteur de 0 m 75 à 1 mètre. On a évalué à 200 le nombre des squelettes ; leurs débris gisaient pêle-mêle dans cette tranchée, associés à des épées, à des pointes de javelot et à quelques objets de parure, tels que des fibules typiques de La Tène II. Des grains de colliers ou perles ornées de tubercules à spirales jaunes ou blanches achèvent de préciser la date de l'ensevelissement [2]. « Malgré les recherches les plus actives, écrit l'explorateur de ce dépôt funéraire, on n'a découvert aucun crâne, bien que les ossements les plus minuscules se fussent parfaitement conservés. Il est probable que les corps, après enlèvement des têtes, ont été jetés pêle-mêle dans la fosse ou déposés dans le fond d'un petit ravin [3]. »

Les Gaulois, comme beaucoup d'autres barbares, emportaient en

geance des héritiers de M. Piette la communication du dossier relatif à cette publication projetée (voir E. Piette, *Lettre à M. de Ferry sur les sépultures préhist. de Chassemy*, Laon, 1869).

1. A. Maître, *Cimetière gaulois de Saint-Maur-les-Fossés*, RA, 1888, I, p. 323. — Les fouilles du tumulus de Montapot (Seine-et-Marne) ont été insuffisamment décrites (pas de figures) par E. Chouquet, *Tumulus et sépultures gauloises à Montapot*, Mat., 1877, p. 241. — La sépulture à char de Nanterre (Seine), dont nous avons parlé, sépulture découverte fortuitement, n'a pas été fouillée avec méthode (voir H. Hubert, *Sépulture à char de Nanterre*, CIA, Paris, 1900, p. 410, et *Anthr.*, 1902, p. 66).

Deux sépultures de l'époque de La Tène à inhumation, avec des épées et des lances, ont été découvertes récemment à Congerville (Seine-et-Oise) Maxime Legrand, BAF, 1913, p. 166).

2. M. Salomon, à qui l'on doit la publication de cette trouvaille et l'exploration d'une partie du gisement, a bien voulu nous consulter sur la date des objets et adopter nos indications, notamment en ce qui concerne l'âge des perles à spirales, attribuables à La Tène II (voir ci-après, chap. IX). M. Salomon, dans sa note sur ces découvertes (BSPF, 1913, p. 310), ayant oublié de citer l'origine de ses renseignements, nous ne relatons cette omission que pour revendiquer la responsabilité de l'attribution.

3. A. Salomon, *loc. cit.*, p. 319.

guise de trophées, nous l'avons dit, les têtes des ennemis coupées sur le champ de bataille. Il y a tout lieu de croire que le charnier de Mœuvres, le seul de ce genre que nous connaissions parmi tant de sépultures gauloises, a reçu les restes de guerriers ensevelis hâtivement après un combat.

e) *Haute-Marne, Ardennes et Lorraine.* — Les sépultures que nous venons de passer en revue sont des tombes plates, sans tertres tumulaires. En nous dirigeant vers les provinces situées au sud et à l'est de la Champagne, nous atteignons les grands centres de la culture hallstattienne, les régions déjà riches et très populeuses au premier âge du fer, d'où seraient descendues, suivant notre hypothèse, les tribus conquérantes de la Champagne et de la vallée du Rhône. Dans la Haute-Marne commencent les sépultures de La Tène sous tumulus. La plus importante est à coup sûr celle de La Motte Saint-Valentin, commune de Courcelles-en-Montagne, l'une des plus remarquables découvertes de cette époque. Sous un tertre de pierres à chape d'argile, mesurant 30 mètres de diamètre et 5 mètres de hauteur, M. Millon rencontra la tombe d'un chef gaulois rappelant celles des régions rhénanes par sa richesse en objets de provenance hellénique. Le dispositif de la sépulture montrait également des influences venues du sud. Au centre était creusée dans la roche, au-dessous du niveau du sol, une petite fosse mesurant 1 m 20 de diamètre. Ces cavités sous tumulus, que nous avons rapprochées des tombes *a pozzo* de l'Italie du nord à l'époque villanovienne, ne se retrouvent en Gaule qu'exceptionnellement (v. p. 634).

La fosse contenait entre autres objets, un beau vase grec en bronze, du type dit *stamnos*, renfermant les cendres du mort, un canthare peint en argile, de fabrique attique, enfin une épée en fer de La Tène I, précisant la nationalité et le sexe du personnage incinéré. Nous verrons que les riches tombeaux celtiques de la région du Rhin moyen ont livré des vases grecs de bronze et d'argile tout à fait semblables.

Le tumulus de La Motte Saint-Valentin avait été élevé pour recevoir les cendres du guerrier contenues dans cette fosse centrale. En outre, le cadavre d'une femme y avait été déposé avec un miroir grec en bronze, un anneau, une épingle et une agrafe de même métal. Un anneau de lignite était passé à chaque cheville du squelette.

Dans la masse pierreuse du tertre gisaient des fragments d'épées

ou de fourreaux en fer, du type de La Tène, trois fibules de bronze de La Tène I, les débris d'une ciste à cordons en bronze battu, un fragment de hache polie en pierre verte. Ces débris provenaient de sépultures placées à la périphérie. Nous sommes porté à considérer comme rituel le dépôt du fragment de hache-amulette, car le tumulus de Mercey-sur-Saône (Haute-Saône), dont l'âge et le mode de construction correspondent exactement à celui de La Motte Saint-Valentin, contenait aussi une petite hache en pierre également incomplète, sans doute par suite d'un bris intentionnel [1]. On sait que les croyances populaires attachées à la hache en pierre ont survécu jusqu'à une date récente chez un grand nombre de peuples. Des propriétés merveilleuses s'attachaient à cet instrument appelé *céraunie, pierre de tonnerre, pierre de foudre*, longtemps après que sa véritable destination fut oubliée (t. I^er^, p. 10). Le vieux culte néolithique de la hache n'avait nullement disparu aux temps celtiques. Au surplus, l'usage de déposer des haches-amulettes dans les sépultures apparaît non seulement chez les peuples barbares, mais même chez les Grecs aux temps archaïques. Des hachettes minuscules à un ou deux tranchants, en os et en bronze, ont été recueillies dans des sépultures grecques et siciles à Syracuse et à Megara Hyblaea [2].

D'autres sépultures tumulaires, mais à inhumation, ont été découvertes dans diverses localités de la Haute-Marne [3].

En Lorraine, les sépultures de La Tène sont aussi des tumulus.

1. E. Perron, *Les tumulus de la vallée de la Saône supérieure*, RA, 1882, I, p. 67, 130.

2. Orsi, *Not. Sc.*, 1895, p. 127, fig. 7 et note 2. La colonie de Megara, fondée dans la seconde moitié du VIII^e^ siècle, a été détruite en 483 av. J.-C.

3. Cf. *Appendice V*, p. 50-51.

Pour les Ardennes, voir Ad. Collaye, *Le cimetière gaulois de Ville-sur-Retourne* (*Ardennes*), HP, 1908, p. 275. Des sépultures de la même époque ont été explorées récemment dans ce département par M. le lieutenant Perlier (cf. ci-dessus, 2^e^ partie, p. 658, note 2). Une tombe bien caractérisée de La Tène II contenait une ceinture de femme en bronze, des anneaux, un couteau en fer, etc. M. Perlier a également recueilli dans un tumulus une épée de fer repliée en deux, associée à un rasoir en fer (BA, 1909, p. XXXVII). Voir aussi Gustave Logeart, *Fouilles dans les cimetières gaulois d'Aussonce et de la Neuville en Tourne-à-Fuy*, de 1894 à 1902, Rev. d'Ardenne et d'Argonne, IV, p. 31 ; V, p. 109 ; VI, p. 55 ; VII, p. 103 ; VIII, p. 81 ; IX, p. 94 ; X, p. 140.

La zone des tumulus des Ardennes se prolonge sur la partie orientale du département de la Marne, où nous avons déjà signalé les tumulus à incinération découverts à Haulzy par M. Goury (2^e^ partie, p. 658 ; ligne 5, *lire* : incinération, *au lieu de* : inhumation).

Pour l'Yonne, aux sépultures mentionnées dans notre *Appendice V*, il faut ajouter des trouvailles de La Tène II survenues en 1912 à Guerchy, arrondissement de Joigny. Une épée, une chaîne de suspension et des fibules pro-

Les armes y sont très rares : on n'y recueille guère que des objets de parure, qui, pour la plupart, paraissent avoir appartenu à des sujets féminins [1].

§ III. — *Bourgogne et Franche-Comté.*

En Bourgogne, ainsi que dans la Haute-Marne, la Lorraine et la Franche-Comté, le tumulus constitue le type classique de la sépulture à l'époque de La Tène, comme à celle de Hallstatt. Impossible de constater aucun hiatus entre les deux périodes. La structure des tertres funéraires ne subit aucune modification notable. Il paraît évident que ces provinces de la France furent occupées depuis l'âge du bronze par des tribus de même nationalité. Nous les considérons comme appartenant à la patrie primitive des Celtes, au même titre que les régions situées sur la rive droite du Rhin.

A l'époque de La Tène, on se contenta souvent de déposer les corps sur le pourtour ou au sommet des anciens tertres, tout autour d'une sépulture hallstattienne préexistante. D'autres tumulus, élevés alors d'après les méthodes traditionnelles, se composent, comme précédemment, d'un massif pierreux protégé par une chape d'argile.

Nos lecteurs connaissent déjà les célèbres tumulus de Magny-Lambert (Côte-d'Or), et notamment ceux du Monceau-Laurent et de la Combe-Bernard, ce dernier de l'âge du bronze. Nous avons dit (p. 644) que des recherches complémentaires pratiquées dans les flancs de ces deux tertres ont amené la découverte de sépultures de

venant de ces dépôts funéraires, synchroniques avec ceux de Saint-Maur-les-Fossés, nous ont été obligeamment communiquées par M. Edmond Pottier.

1. Suivant F. Moreau, dans l'Aisne, les sépultures de femmes auraient été séparées de celles des hommes (*Caranda*, suppl., p. 3). Ce fait demanderait à être contrôlé par des observations précises.

Au rapport du comte Beaupré, la première épée de La Tène reconnue en Lorraine avec certitude dans une sépulture, serait celle [de La Tène I] du tumulus du Bois de Sainte-Marie, forêt de Bezange-la-Grande (Meurthe-et-Moselle) (J. Beaupré, *Le tumulus du bois de Sainte-Marie*, ext. Mém. Soc. arch. Lorraine, 1908). La poterie fait défaut dans ces tumulus lorrains. Consulter les comptes rendus des fouilles du même auteur dans les tumulus de Chaudeney (*Mém. Soc. arch. lorraine*, 1904), du Bois de Sainte-Marie (*ibid.*, 1908), de la Garenne, à Liverdun (*ibid.*, 1907). La station de la Garenne est la plus intéressante. On trouvera dans ces travaux récents l'indication des explorations antérieures, parmi lesquelles nous citerons seulement celle de Domèvre-en-Haye, connue par la découverte d'une figurine humaine en bronze (*Appendice V*, p. 50, voir ci-après, chap. IX, fig. 565, n° 9).

La Tène bien caractérisées. On retrouve des objets de parure de la

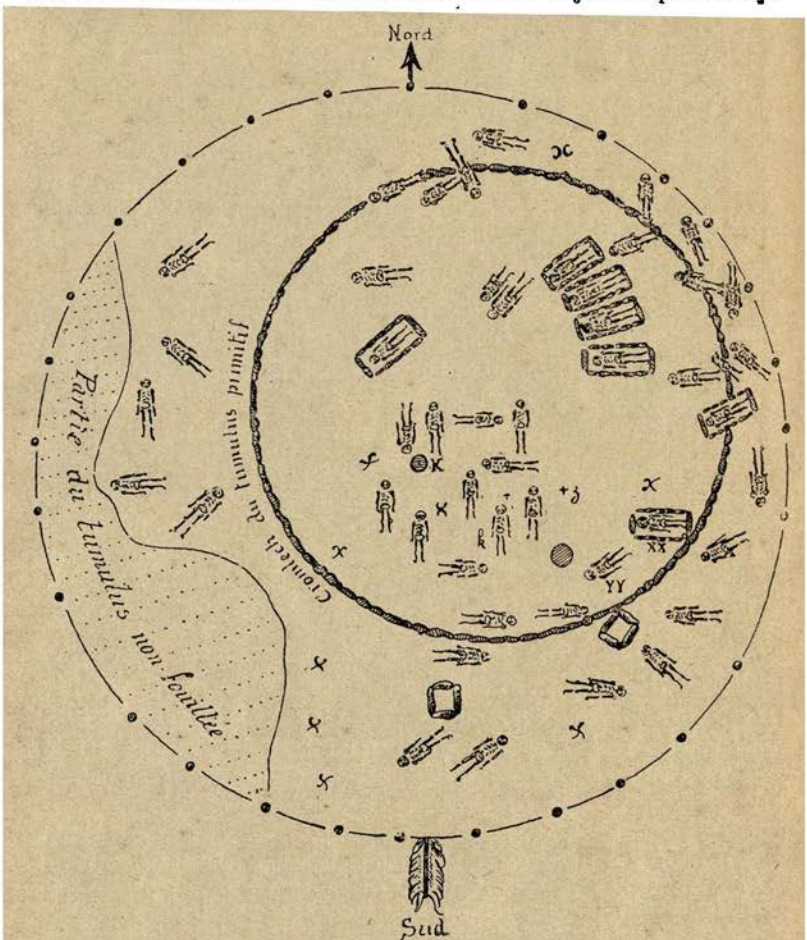

Fig. 429. — Tumulus de Lantilly (Côte-d'Or) [1].

même époque dans plusieurs groupes de tumulus, notamment dans ceux du Châtillonnais [2]. Celui de Lantilly [3], énorme butte de 25 m.

1. D'après Henry Corot, *Le grand tumulus de Lantilly*, RPI, 1905, p. 23.
2. Pour la bibliographie, voir ci-dessus, p. 649, note 1, et *Appendice V*, p. 24-25. Consulter en outre, Gustave Lapérouse, *Les tumulus de la grande forêt de Châtillon. Tumulus des bois de Vanney et Villiers*, Bull. Soc. archéol. Châtillonnais, 1888, p. 462 ; — Dr Brulard, *Les tumulus de Vaurois et de Meulson (Côte-d'Or)*, RPI, 1912, p. 145.
3. Colonel Marquis de Virieu et Henry Corot, *La fouille du grand tumulus de Lantilly*, ext. RPI, 1905, p. 8.

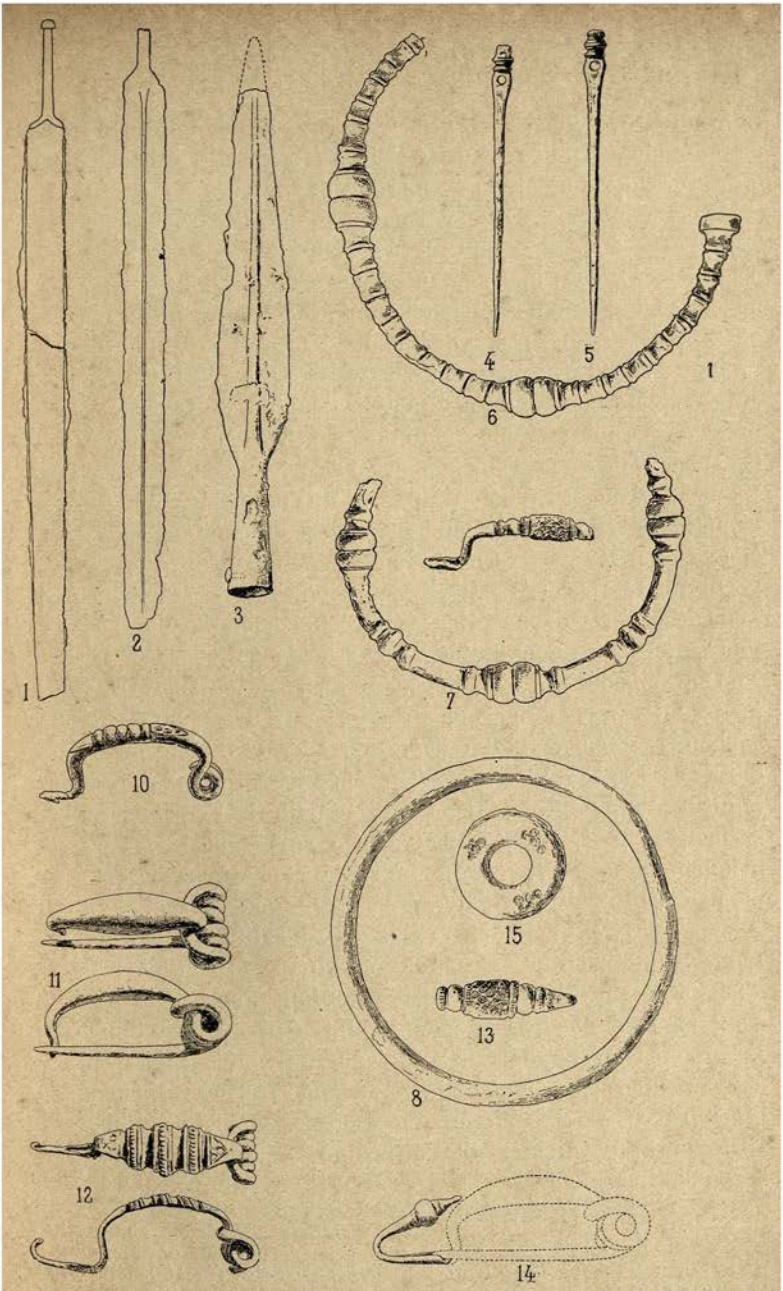

Fig. 430. — Sépultures de Diou (Saône-et-Loire). Époque de La Tène I [1].

1. D'après J. Déchelette, *La nécropole gauloise de Diou*, ext. Mém. Soc. Eduenne, 1905, pl. I-IV.

de diamètre, formait à lui seul .toute une nécropole avec ses soixante-cinq sépultures (fig. 429). Les squelettes étaient juxtaposés ou superposés sans orientation fixe.

Dans le département de Saône-et-Loire, les sépultures de La Tène I et II ont fait défaut jusqu'en 1904. A cette date, une petite nécropole à facies marnien fut découverte à Diou [1]. Elle renfermait une vingtaine de squelettes inhumés avec des épées, des lances et des objets de parure, notamment des torques et des bracelets à tampon (fig. 430). Ainsi, dans cette région avoisinant la Loire et située sur un point qui marquait à l'époque de César les confins de deux grands peuples celtiques, les Éduens et les Arvernes, les morts étaient ensevelis vers le IV^e^ siècle, suivant les rites et avec les mêmes armes et objets de parure qu'en Champagne. Au reste, même dans la Côte-d'Or, on connaît des inhumations de la même époque en pleine terre, sans tumulus [2].

Un intérêt spécial s'attache à quelques-uns des tumulus de la Tène découverts dans la Haute-Saône : comme en Bourgogne ils font suite, sans aucun hiatus, à ceux de la période hallstattienne. Nous avons parlé (p. 655) du célèbre tertre d'Apremont renfermant une sépulture avec char à quatre roues, trouvée en 1879. L'année suivante, le même explorateur, E. Perron, ouvrit cinq autres tumulus de cette région à Mercey-sur-Saône et à Savoyeux, au voisinage immédiat de gués de la Saône [3]. Le tumulus n° 1 de Mercey (diam. 33 mètres ; haut. 2 mètres) contenait, comme nous l'avons dit, une belle amphore grecque, près de laquelle étaient répandus des ossements calcinés, le tout renfermé dans une sorte de puits large de 1 m 20, creusé en plein sol. C'était le dispositif de la tombe de La Motte Saint-Valentin. Le tumulus n° 2 livra une œnochoé en bronze à bec tréflé, un fragment de ciste à cordons, un bracelet d'or et un cercle de même métal, fait d'une mince feuille repliée (torques ?). Là aussi, comme à La Motte Saint-Valentin, on rencontre donc dans les tombes des chefs gaulois les vases apportés par le commerce de la péninsule italique. On remarquera que ces populations celtiques de la Haute-Saône, comme celles de la Haute-Marne et des régions rhé-

1. Joseph Déchelette, *La nécropole gauloise de Diou*, Mém. Soc. Eduenne, t. XXXIII, 1905, p. 305. Nous avons dit qu'au mont Beuvray les sépultures peu nombreuses qu'on a rencontrées sont des incinérations très pauvres.

2. Dr Brulard, *Sépultures gauloises de Nod-sur-Seine* (*Côte-d'Or*), RPI, 1905-1906, p. 166.

3. E. Perron, *Les tumulus de la vallée de la Saône supérieure*, RA, 1882, I, p. 65.

nanes, demeuraient alors fidèles au rite de l'incinération, différant en cela des tribus voisines occupant la Marne et la Bourgogne. Nous avons parlé ci-dessus des tertres de Savoyeux [1] : l'un d'eux renfermait, outre un grand bassin de bronze, un cercle et un bracelet d'or, deux perles d'ambre, un grain de collier en terre cuite, une serpe

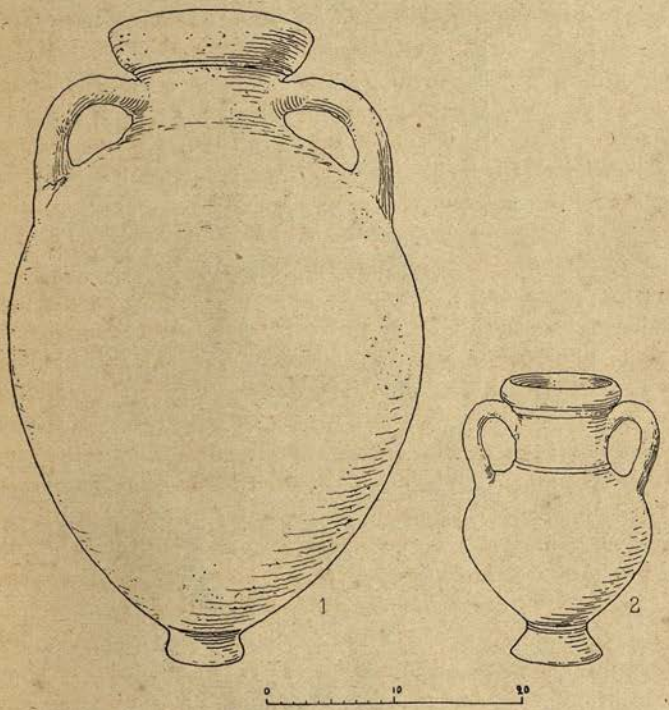

Fig. 431. — Amphores grecques en terre cuite.
1, Mantoche (Haute-Saône); — 2, Mercey (Haute-Saône) [2].

en fer à douille, une bouterolle en fer. On y recueillit aussi « les nombreux débris d'un chariot dont les bandages des quatre roues régulièrement espacés, occupaient les quatre angles de la sépulture ». Sur un des côtés du tumulus, la première exploration avait amené la découverte d'une amphore qu'on a cru romaine, mais qui pourrait bien, comme celles de Mercey, remonter à l'époque de La

1. Voir p. 656, note 1.
2. D'après les originaux, au musée de Saint-Germain-en-Laye.

Tène I et être originaire des pays italo-grecs ; tout près de là, à Mantoche (Haute-Saône), trois tumulus contenaient plusieurs autres

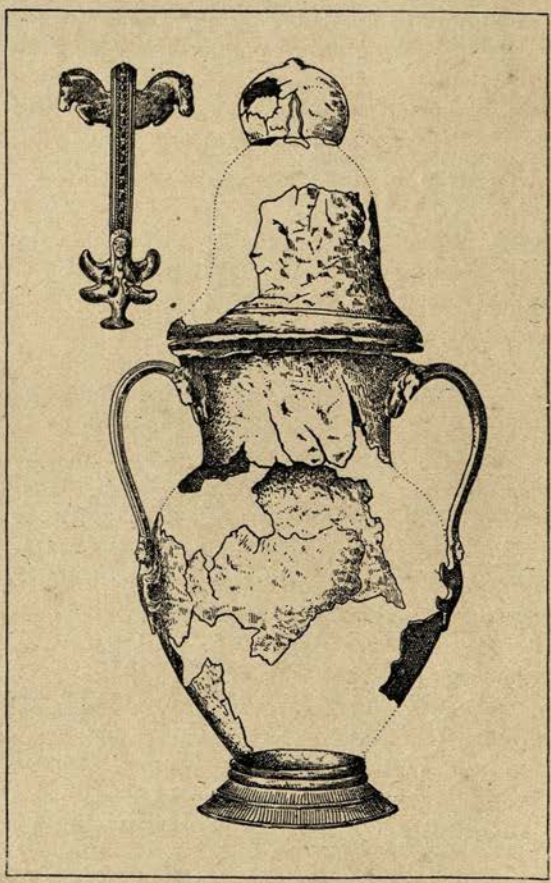

Fig. 432. — Amphore italo-grecque en bronze.
Tumulus de La Croix-des-Monceaux, à Conliège (Jura) [1].

amphores grecques, dont deux assez bien conservées (fig. 431, 1). On ne saurait avoir aucun doute sur leur origine, comme nous le verrons

1. D'après H. Chevaux et Z. Robert, *Rapport sur les nouvelles fouilles faites à la Croix-des-Monceaux, territoire de Conliège*, Mat., 1888, pl. II. Cf. Mat., 1887, p. 507.

plus loin. Un quatrième tertre, faisant partie du même groupe, a livré une épée de La Tène I [1].

Parmi les autres découvertes de la Franche-Comté appartenant à la même époque, la plus célèbre est celle de Conliège, arrondissement de Lons-le-Saunier (Jura). On y trouva, dans un tumulus, une magnifique amphore italo-grecque en bronze, munie d'un couvercle, deux fibules et un grain d'ambre (fig. 432) [2].

§ IV. — *Berry. Auvergne. Forez. Bas-Dauphiné. Languedoc.*

Le Berry a livré un nombre notable de sépultures de La Tène appartenant surtout aux deux dernières phases. En 1857, on retira d'une grande tranchée à Dun-le-Roi, trois épées de la Tène III, ployées en S, associées à des lances et à un assez grand nombre d'outils de fer : un marteau, une petite enclume, deux serpes, deux haches, trois « planes » de menuisier, deux pinces, des anneaux, clefs, entrées de serrures, passoires de bronze, etc. [3]. Tous ces objets avaient subi l'action du feu et gisaient dans une couche de cendres et de charbon. L'ensemble des trouvailles représentait sans doute le mobilier de plusieurs sépultures. Cette abondance d'outils et d'ustensiles rappelle le mobilier d'un tumulus arverne de la même époque dont nous allons parler. Le Berry était alors une des principales régions métallurgiques de la Gaule. Or, à toutes les époques des temps antiques, du moins en pays barbares, les objets particulièrement nombreux dans les sépultures d'une région sont en général les produits de l'industrie locale. La présence des pinces de forgerons mérite ici de fixer l'attention. Parmi les Gaulois incinérés à Dun-le-Roi se trouvait sans doute quelque riche chevalier gaulois, propriétaire de forges, mort avec l'espoir de retrouver dans une seconde vie les ateliers qui constituaient pour lui une

1. A. Gasser, *Recherches archéologiques sur le territoire de Mantoche*, ext. Bull. Soc. Grayloise d'émulation, Gray, 1904, et RPI, 1905, p. 45 et 91 (c. r. dans HP, 1904, p. 125).

2. Cf. ci-dessus, p. 655, note 1, et pour les autres nécropoles et sépultures du Doubs, voir *Appendice V*, p. 24-25. Ce département constitue la limite méridionale des torques à tampons ou à appendices ajourés (tumulus d'Amancey, de Flagey, etc.). Plus au sud, on n'en rencontre du moins que de rares exemplaires isolés.

3. Alfred de Lachaussée, *Exploration d'une sépulture à Dun-le-Roi* (notice rédigée en 1857), Mém. Soc. Antiq. Centre, t. IV, 1873, p. 53 ; — Abbé Breuil et P. de Goy, *Note sur une sépulture antique de la rue de Dun* [à Bourges], *découverte en 1849*, Ibid., t. XXVII, 1903, p. 157.

source de profits. D'autres sépultures à épées de La Tène ont été

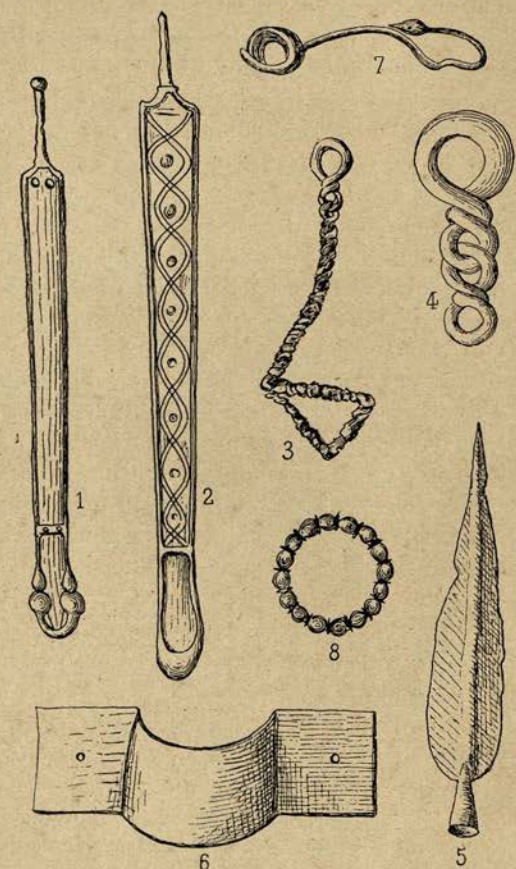

Fig. 433. — Sépultures de La Tène II. Maubranches (Cher) [1].

rencontrées dans le Cher, aux Fertisses, commune de Sainte-Solange [2], et à Maubranches, commune de Moulin-sur-Yèvre

1. D'après P. de Goy, *Sépultures antiques en Berry*, Mém. Soc. Antiq. Centre, 1885, p. 97, pl. II.

2. Ch. de Laugardière, *Sépultures gauloises des Fertisses*, Mém. Soc. Antiq. Centre, t. III, 1870, p. 7.

(fig. 433) [1]. Elles se composaient de fosses sans tumulus, semblables à celles de la Marne.

On ne connaît encore en Auvergne aucune grande nécropole du second âge du fer. La plus importante découverte se rapportant à cette époque est celle du tumulus de Celles [2], situé à 450 mètres au sud-ouest de la gare de Neussargues et méthodiquement fouillé par M. Pagès-Allary. Ce tertre ne contenait qu'une seule sépulture, une incinération de La Tène III. Le mort avait dû être brûlé sur le tumulus même.

Nous ignorons quels étaient les dispositifs adoptés par les Gaulois pour cette opération. Cependant, d'après les constatations faites au cours de cette fouille, il n'est pas douteux que les procédés de crémation alors en usage aient été déjà assez perfectionnés pour permettre d'obtenir une température extrêmement élevée.

Le mobilier funéraire du tumulus, établi vers l'époque de César, rappelle par sa composition celui de la sépulture de Dun-le-Roi. Même abondance d'ustensiles accompagnés d'armes : les objets en fer, qui seront décrits ci-après, comprenaient une pointe de lance, deux fragments d'umbo de bouclier, un couteau à soie, une serpette, deux scies, deux limes, une plane ou racloir à deux poignées, un compas, un tranchet, des ciseaux, gouges, perçoirs, marteaux, poinçons, alènes, un fragment de faux, etc. C'est en quelque sorte tout l'outillage gaulois qui apparaît là, avec une variété d'objets tout à fait imprévue. La plupart, ayant été sans doute déposés sur les cendres éteintes, présentent un excellent état de conservation, tandis que les flammes avaient consumé avec le cadavre les objets de parure qu'il portait. Une vingtaine de vases à l'état fragmentaire, dont deux ornés de peintures géométriques, un moulin à bras, des fusaïoles en terre cuite et des pierres à affûter complétaient encore ce mobilier exceptionnellement intéressant. L'usage de déposer des meules dans les sépultures, bien que fort ancien, n'a jamais été très répandu. Nous l'avons déjà signalé aux temps néolithiques (sépulture des environs de Worms) et à l'âge du bronze (tumulus de Saint-

1. P. de Goy, *loc. cit.*, Mém. Soc. Antiq. Centre, t. XIII, 1885, p. 97 (c. r. dans *Mat.*, 1885, p. 522).

Quelques sépultures de La Tène, sépultures à inhumation contenant des épées et appartenant sans doute à la première ou à la seconde phase, ont été signalées aux environs de Nevers (J. de Saint-Venant, *Premiers temps du métal dans la Nièvre*, CPF, Autun, 1907, p. 793).

2. J. Pagès-Allary, J. Déchelette et Ant. Lauby, *Le tumulus arverne de Celles, près Neussargues (Cantal)*, Anthr., 1903, p. 385.

Menoux, Allier). Les meules font défaut dans les tombes de la Marne [1].

On connaît en Forez quelques sépultures de guerriers gaulois, incinérés avec leurs épées repliées [2]. Dans le Bas-Dauphiné, on peut citer les nécropoles de Leyrieux, de Rives et de Genas [3]. Enfin les balmes de La Buisse (Isère) ont livré en 1909 plusieurs tombes gauloises de La Tène II, très typiques; l'une d'elles contenait une épée à fourreau orné, trois fibules, une chaîne-ceinturon, une lance et sa bouterolle (fig. 434) [4].

Dans le midi de la France, du Rhône à l'Atlantique, l'état actuel de nos informations, en ce qui concerne les sépultures de La Tène, peut se résumer comme suit :

1° Sur tout ce territoire, du Languedoc jusqu'au Poitou, les sépultures de La Tène I font complètement défaut.

2° Dans la région du Bas-Rhône, aux environs de Nîmes et d'Uzès, on connaît des sépultures de La Tène II et III, qui toutes semblent être des incinérations [5]. « Le type principal, écrit M. de

1. La riche sépulture gallo-romaine de Neuvy-Pailloux (Indre) (Ier siècle de notre ère), découverte en 1844 et se composant d'une chambre funéraire en maçonnerie, avec parois peintes dans le style pompéien, renfermait, à côté de nombreux objets de toute nature, plusieurs moulins à bras et une provision de grains (Thabaud de Linetière et des Méloizes, *Essai sur l'origine de l'antique tombeau de Neuvy-Pailloux*, Châteauroux, 1845). Il est fort possible que quelques-uns des vases du tumulus de Celles aient également contenu du blé.

Les dépôts d'outils dans les sépultures persistent au début de l'époque romaine. Dans une tombe découverte à Arras par M. Terninck et signalée par Quicherat, on a recueilli un compas, un marteau, une gouge, des ciseaux, une doloire et une pierre à repasser (Quicherat, *Mélanges d'archéologie et d'histoire*, t. I, p. 431). Dans cette sépulture ou dans une tombe voisine gisaient des monnaies d'Auguste, d'Agrippa et de Tibère. La nécropole remontait certainement au Ier siècle de notre ère.

2. E. Brassart, *Sépulture gauloise à Marcilly-le-Pavé*, Bull. de la Diana, XI, 1899-1900, p. 446.

3. A Leyrieux, nécropole insuffisamment connue, découverte en 1864, on a signalé des vases en bronze, sept épées en fer pliées, des lances, etc., enfin de prétendus « débris de roues en fer, de plaques, rondelles, chaînettes et tiges diverses de bronze, ayant sûrement fait partie d'un char. » (E. Chantre, *Les nécropoles gauloises du Bas-Dauphiné : Leyrieux, Rives et Genas*, C. R. Acad. Inscr., 1899, p. 769). Cette attribution nous paraît douteuse ; les chaînettes devaient être plutôt des chaînes de suspension d'épées. A Rives, inhumations avec épées de fer repliées. A Genas, tombes en dalles brutes avec épées repliées, lances, fibules et vases (*loc. cit.*, p. 770).

4. H. Müller, *Résumé sur les récentes découvertes préhistoriques dans les Alpes depuis 1907*, ext. Rev. des Alpes dauphinoises, 1909, p. 4.

5. Une fibule de La Tène I a été trouvée à Uzès (J. de Saint-Venant, *Arécomiques*, p. 12) ; il ne faut peut-être y voir que la survivance d'un type ancien.

Saint-Venant, semble comporter des tumulus de pierres brutes amoncelées, dont le centre est occupé par de grossières dalles formant un coffre sommairement construit. Les trouvailles ont fourni

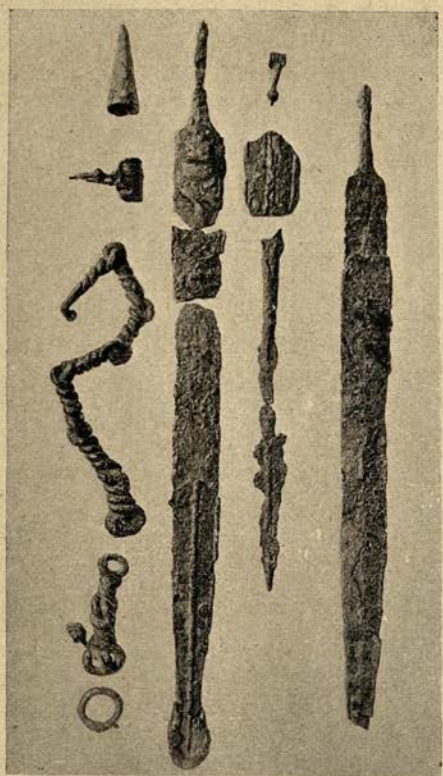

Fig. 434. — Sépultures de La Tène II. La Buisse (Isère) [1].

huit fois des urnes, généralement en forme d'amphores et parfois irrégulièrement brisées au sommet, comme pour en agrandir l'entrée » [2].

1. D'après une photographie communiquée par M. H. Müller.

2. J. de Saint-Venant, *loc. cit.*, p. 513. Ce mémoire, ainsi que celui de M. Chauvet cité ci-après, peuvent être indiqués comme d'excellents modèles de monographies régionales à ceux qui se proposeraient d'entreprendre les

Au mont Beuvray, on retrouve ce même genre de vase cinéraire : l'amphore, au préalable privée de son col. Elle fut souvent utilisée de la même manière dans la Gaule cisalpine, aux environs de Turin, et c'est sans doute de là que cette coutume fut introduite dans la Transalpine au dernier siècle avant notre ère. Il est naturel que les influences italiques dont nous avons constaté l'action jusque dans la Marne sur les rites funéraires des Gaulois de La Tène I et II, aient persisté à La Tène III. Nous savons que, déjà à La Tène I, on utilisait des vases vinaires pour y déposer les cendres des morts. La Cisalpine, en adoptant l'amphore pour cet usage, vers la fin de l'époque républicaine, se conformait donc à une ancienne coutume où se révèle encore la passion des Gaulois pour le précieux breuvage que la Gaule chevelue ne produisait pas encore.

A l'époque romaine on rencontre en Portugal de curieuses stèles funéraires sur lesquelles est sculpté un tonneau, récipient qui fut chez les peuples celtiques le succédané de l'amphore italo-grecque [1]. Il nous semble probable que ces représentations sur les pierres tombales des Celtibères se rattachent à la vieille coutume celtique de déposer les cendres des morts dans des *stamnoi* et des amphores, et plus tard peut-être dans des futailles en bois, dont les vestiges ont naturellement disparu.

Le mobilier des tombes du Gard comprend des objets caractéristiques, épées repliées, lances, umbos, fibules, etc. (fig. 435). Des

mêmes recherches dans les autres régions du midi et de l'ouest de la France, où les sépultures des âges du fer sont encore très peu connues. Sur des sépultures de La Tène III dans les Bouches-du-Rhône, voir aussi Carrière, HP, 1907, p. 145.

Une nécropole avoisinant le Mont-Saint-Jacques, emplacement de l'*oppidum* préromain de Cavaillon, a livré des sépultures contemporaines de La Tène III, que surmontaient, semble-t-il, des stèles à inscriptions gauloises, gravées en caractères grecs (F. Mazauric, *Sépulture gauloise avec vases polychromes découverte à Cavaillon* (*Vaucluse*), BA, 1911, p. 3. Cf. du même, Rev. Et. Anc., 1911, p. 82). Nous avons exprimé l'opinion que ces vases ne sont pas indigènes, mais importés de l'Italie du sud (*Les vases peints de Cavaillon*, BA, 1912, p. 85). Sur l'oppidum du Mont-Saint-Jacques, cf. M. Clerc, Rev. Et. Anc., 1909, p. 53.

1. Pline, XIV, 27. Pline parle ici des régions alpestres. Les trouvailles et les monuments de l'époque romaine montrent que l'emploi des tonneaux comme vases vinaires fut très répandu au nord des Alpes.

« On distinguait le *doliare vinum* du *vinum amphorarium* ; le premier [conservé dans le *dolium* ou grande jarre de terre cuite] était le vin nouveau, encore sur et en fermentation ; l'autre était le vin fait et vieilli. » (E. Pottier, art. *Dolium*, ap. Daremberg et Saglio, *Dictionn. des Antiq.*, p. 332).

sépultures de La Tène III à amphores ont été également signalées dans l'oppidum de Vieille-Toulouse[1]. Nous parlerons plus loin de

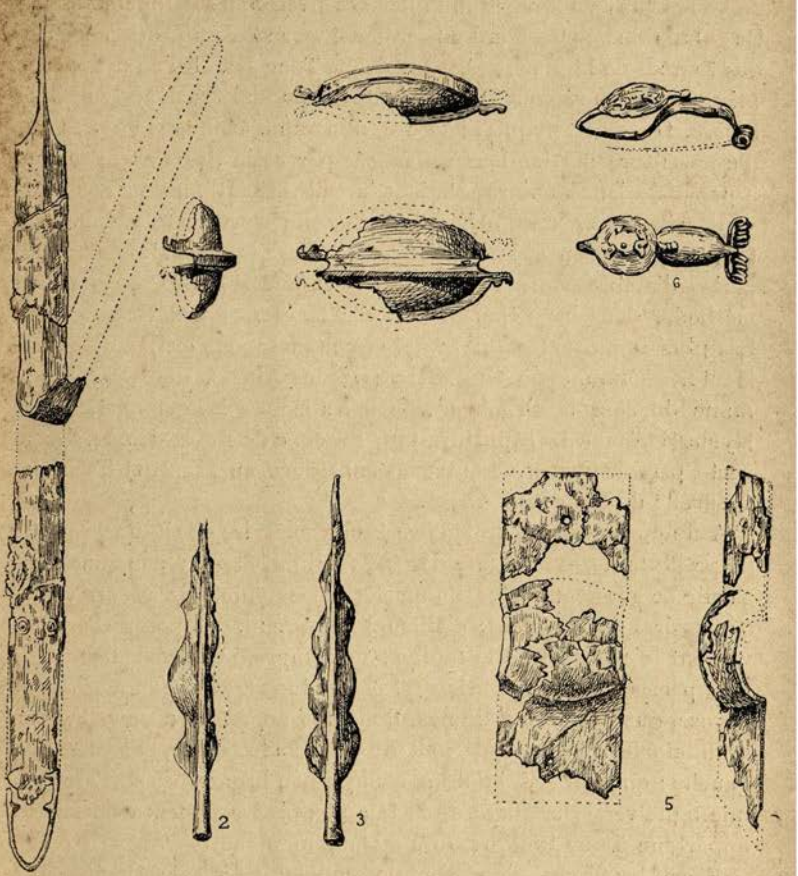

Fig. 435. — Armes et fibules trouvées dans des sépultures du Gard [2] (nos 1-5, env. 1/5 gr. nat. ; no 6, env. 1/3 gr. nat.).

magnifiques bijoux en or trouvés en partie dans des dépôts probablement funéraires de cette région.

1. L. Joulin, *Les stations antiques des coteaux de Pech-David*, ext. Mém. Acad. Sc. Toulouse, Xe série, t. II, p. 19.

2. D'après J. de Saint-Venant, *Arécomiques*, pl. X, fig. 1 ; p. 17, fig. 5 ; p. 14, fig. 3 ; pl. X, fig. 2 ; p. 12, fig. 1.

§ V. — *Provinces alpestres.*

Nous avons vu que le mobilier des nécropoles à inhumation du Bas-Dauphiné correspond entièrement par sa composition à celui des tombes de la Marne (époque de La Tène II). Il n'en est plus de même pour les régions alpestres situées au sud du département de l'Isère. Dans cette contrée ligure, nous nous trouvons en présence d'une culture particulière influencée par celle des Celtes, surtout à partir de leur pénétration dans la vallée du Rhône, mais conservant néanmoins une originalité caractéristique. De nombreuses tombes, riches en objets de parure, bracelets et fibules de bronze, perles d'ambre et de verre, ont été explorées, trop souvent sans méthode, dans les départements des Hautes et des Basses-Alpes. Les plus importantes ou les plus connues sont celles de Peyre-Haute, commune de Guillestre (Hautes-Alpes), des Orres, commune du canton d'Embrun, de la vallée de Barcelonnette et de Nyons (Drôme). La sépulture-type est celle de Peyre-Haute, découverte par M. Ernest Chantre et conservée au Muséum d'Histoire naturelle de Lyon (fig. 436)[1].

A une profondeur de quatre à cinq mètres, gisait un squelette de petite taille, sans doute de sexe féminin, étendu dans une fosse garnie de grosses pierres amoncelées. Des objets de parure et des accessoires de vêtement, d'ailleurs nombreux, composaient exclusivement le mobilier de la tombe : ils comprenaient un collier fait de neuf perles d'ambre, de dix-sept perles de verre et de onze perles de bronze, quatre ou cinq fibules, dont une en fer ; à chaque bras un grand nombre de bracelets, soit vingt-six au bras droit et huit au bras gauche ; quarante-six boutons coniques en bronze, disposés suivant une ligne verticale allant de la tête aux pieds, avaient évidemment appartenu à une tunique ou à un long manteau.

Parmi les fibules, deux sont du modèle de La Tène II ; une autre représentée par un bouton garni d'une substance blanchâtre (corail décomposé?) appartient au type usuel de la Tène I ; la quatrième est une fibule à large disque médian, sans ressort, forme spéciale à ce groupe alpestre ; elle se rencontre dans la plupart des sépultures des Hautes-Alpes, des Basses-Alpes et de la Drôme, conjointement avec ces bracelets non moins typiques, formés d'un mince ruban guilloché d'encoches ou orné de petites côtes transversales.

1. E. Chantre, *Age du fer*, p. 14 ; — *Album*, pl. I-VI.

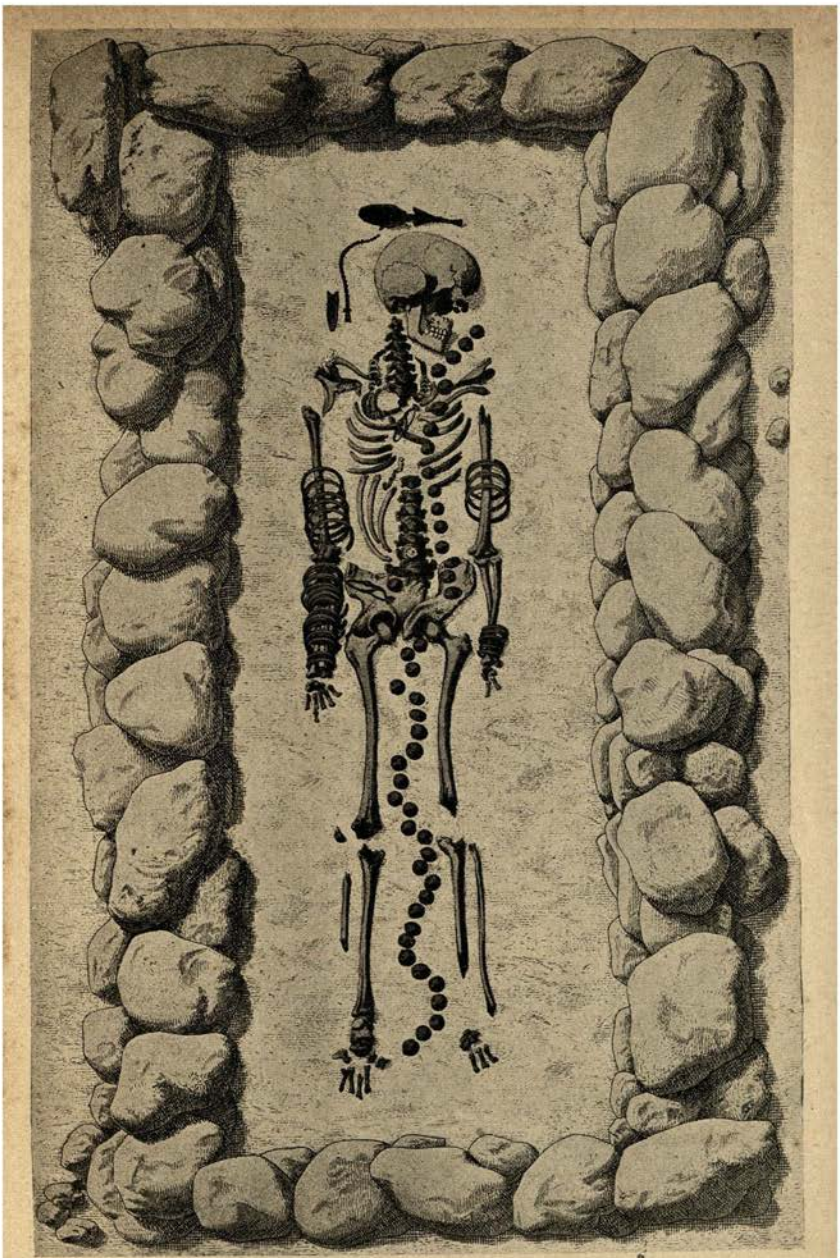

Fig. 436. — Sépulture de femme. Peyre-Haute, commune de Guillestre (Hautes-Alpes) [1].

1. D'après Chantre, *Age du fer*, frontispice.

Parmi ces divers objets de parure, les fibules de La Tène II nous procurent une indication chronologique. Une autre sépulture de la même nécropole contenait un bracelet de bronze à tige mince, ondulée en méandres, type de La Tène I qui a bénéficié d'une longue survivance [1]. D'autres tombes du même groupe ont livré des crotales de bronze, des chaînettes [2] et d'autres fibules de La Tène II, de grandes dimensions et de fabrique locale.

A part ces deux sortes d'objets, fibules et bracelets à méandres de type celtique, tous les produits de cette civilisation sont particuliers à la culture alpestre et paraissent avoir succédé directement aux types hallstattiens vers la fin de La Tène II. Une autre pièce, dans l'ensemble des trouvailles, rappelle les modèles de la Marne : c'est le torques en argent à boules terminales découvert à Pallon, commune de Freissinières (Hautes-Alpes), l'un des plus beaux bijoux en argent de l'époque protohistorique, recueillis en Gaule [3]. L'abondance de l'ambre, si recherché, au témoignage de Pline, par les populations des Alpes, indique des relations commerciales régulières avec la Haute-Italie, qui recevait cette substance de la Baltique. Cependant le commerce n'a introduit dans ces contrées alpestres aucun des produits italo-grecs colportés dans les régions celtiques par les vallées du Tessin, du Rhône et du Rhin : amphores, *stamnoi* et œnochoés en bronze, canthares et coupes en argile peintes, amphores céramiques. Les montagnards ligures ne recherchaient pas les vins du sud autant que leurs voisins, les Celtes de la Franche-Comté, de la Bourgogne et de la Champagne.

On ne trouve dans ces sépultures aucune épée, aucune lance. Les boucliers manquent également. Elles diffèrent donc sous ce rapport de celles du Dauphiné, déjà mentionnées et attribuables à une tribu gauloise [4]. Les comptes rendus des fouilles, d'ailleurs

1. E. Chantre, *loc. cit.*, pl. IV, fig. 2.

2. Bien qu'ils apparaissent à Peyre-Haute (Chantre, *loc. cit.*, pl. V), nous ne pouvons encore déterminer l'âge exact de ces ornements, composés de chaînettes à plusieurs rangs, dont les extrémités sont fixées à des agrafes ajourées en bronze fondu.

3. E. Chantre, *loc. cit.*, pl. VII, fig. 6.

4. Il semble que l'on puisse actuellement distinguer dans cette région des Alpes la succession suivante :

1. Age du bronze IV, se prolongeant pendant la période de Hallstatt I (dépôt de Réalon, *Appendice I*, p. 11) ;

2. Période de Hallstatt II, se prolongeant pendant La Tène I (tumulus de Champcrose à Chabestan, *Appendice III*, p. 181, etc.);

3. Période de La Tène II (Sépultures de Peyre-Haute, etc.).

incomplets, n'indiquent pas l'orientation des tombes. Ils ne relatent pas la présence d'offrandes alimentaires, ni l'existence de sépultures doubles ou multiples [1]. Les rites funéraires paraissent différer à certains égards de ceux que pratiquaient les Celtes de la Gaule du nord-est.

Plusieurs caractères de ces sépultures des hautes vallées alpestres se retrouvent dans celles de la Tarentaise, où la nécropole de Saint-Jean-de-Belleville fut méthodiquement étudiée dès 1867 par le comte Josselin Costa de Beauregard : mêmes ensevelissements dans de simples fosses entourées de pierres, même surabondance de bracelets de bronze à tige grêle et de perles d'ambre. Le collier d'un des squelettes ne comprenait pas moins de cent trente grains de cette matière ; on a trouvé, passés aux deux bras d'un seul squelette, une parure de bracelets, pour la plupart filiformes et légers, dont le nombre s'élevait au total à plus de cent [2].

Dans la Maurienne, vallée par laquelle Annibal paraît avoir franchi les Alpes [3], on connaît des ensevelissements semblables et de la même époque. Il est fort possible que les tribus dont les nécropoles ont été explorées à Albiez-le-Vieux, près Saint-Jean-de-Maurienne [4], aient vu défiler l'armée carthaginoise et ses éléphants. Ces tombes sont semblables à celles de Guillestre [5], qui semblent dater des III^e^-II^e^ siècles [6].

1. Une étude d'ensemble de ce groupe de dépôts funéraires, dont on n'a pas encore tenté la classification chronologique, serait actuellement un travail de première utilité. La notice de M. J. Roman, *L'époque préhistorique et gaul. dans le départ. des Hautes-Alpes*, CAF, Vienne, 1879, p. 376, est une statistique sommaire des découvertes. Consulter surtout l'ouvrage de M. E. Chantre, *Age du fer* ; — voir aussi H. Müller, *Un mobilier funéraire alpin du premier âge du fer* [lire du second âge du fer], ext. Bull. Soc. d'anthr. et d'ethnol. de Grenoble, t. XIV, 1907. Les objets provenant des nécropoles alpestres sont conservés au Muséum d'Histoire naturelle de Lyon, aux musées de Genève, de Toulouse, de Saint-Germain, ainsi que dans la collection Ollivier, à Paris.

2. Dix tombes ont été explorées et décrites avec beaucoup de soin par le comte Josselin Costa de Beauregard, *Les sépultures de Saint-Jean-de-Belleville*, Grenoble, 1867, (8 pl in-f°). Les fibules de La Tène I y sont abondamment représentées ; dans l'ensemble, ces tombes semblent être un peu plus anciennes que celles des Hautes-Alpes.

3. Voir C. Jullian, *Hist. de la Gaule*, I, p. 479.

4. E. Chantre, *Age du fer*, pl XVI et XVII.

5. Nous ne saurions cependant assigner une date précise aux grandes épingles en bronze à tige recourbée en S et à disque terminal, découvertes dans cette nécropole (Chantre, *loc. cit.*, pl. XVI).

6. Aucun vestige d'arme ou de parure attribuable aux Carthaginois d'Annibal n'a jamais été découvert ni en Gaule, ni en Italie, à notre connaissance.

§ VI. — *Normandie et Bretagne.*

En Normandie, les sépultures de La Tène I et II sont connues surtout par des pièces éparses de leur mobilier, telles que torques, bracelets, etc. [1], tandis que celles à incinération de La Tène III, contenant souvent des épées repliées, ont été étudiées par l'abbé Cochet dès le milieu du XIXe siècle, notamment dans la Seine-Inférieure à Moulineaux, Eslettes, Varimpré, dans l'Eure à Vaudreuil et à Alizay [2].

A une date récente (1900), on a découvert à Inglemare, commune de Belbœuf, près Rouen, une intéressante sépulture, vraisemblablement à inhumation, dont on ne connaît pas, d'ailleurs, le contenu exact. Les objets recueillis comprennent des débris d'une ciste à cordons rapprochés, un mors de bride en fer avec anneau de bronze et une curieuse agrafe de ceinture en bronze d'un type nouveau (fig. 569) [3].

En Bretagne, l'époque de La Tène est surtout représentée par des types caractéristiques dans la nécropole de Kerviltré, située, comme l'oppidum de Tronoën, sur la commune de Saint-Jean-Trolimon (Finistère) [4]. Cependant d'autres trouvailles funéraires ont livré des objets typiques, tels que des bracelets de verre et des poteries à décor géométrique incisé, d'un style particulier, dont nous parlerons plus loin. Ces vases, comme ceux de Saint-Pol-de-Léon et de Plouhinec (Finistère), servaient d'urnes cinéraires à l'époque de La Tène III [5].

1. Voir L. Coutil, *L'époque gauloise dans le sud-ouest de la Belgique et le nord-ouest de la Celtique*, Louviers, 1902, *passim*.

2. Abbé Cochet, *La Seine-Inférieure hist. et archéol.*, 2e éd., passim ; — du même, *La Normandie souterraine*, 2e é l., passim ; — du même, *Sépult. gaul., rom., franques et normandes*, 1857 ; — cf. RA, 1873, II, p. 267 ; — L. Coutil, *loc. cit.*, passim (voir surtout, pl. II, le mobilier de la sépulture de Léry (Eure), découverte en 1890 et contenant plusieurs mors de cheval).

3. Ces objets sont conservés au musée de Rouen (voir Louis Deglatigny, *Note sur des objets provenant d'une sépulture découverte à Inglemare, commune de Belbeuf*, ext. Bull. Soc. Norm. Etudes prehist., t. XVI, 1908). M. Montelius (*loc. cit.*, p. 4) a classé ces objets à l'époque de Hallstatt. Nous croyons que, d'après le type de la ciste (voir ci-dessus, p. 776) et le style des têtes de taureau ornant l'agrafe, on doit faire descendre la sépulture à l'époque de La Tène I. Une tête de taureau semblable, surmontée d'un disque, se retrouve sur une agrafe de ceinturon italique beaucoup plus ornée (*Annali dell' Instituto*, 1884, pl P).

4. P. du Chatellier, *Exploration du cimetière gaulois de Kerviltré, en Saint-Jean-Trolimon*, ext. Mém. Soc. Emul. Côtes-du-Nord, 1878 (sur l'oppidum de Tronoën et ses sépultures, voir ci-dessus, p. 945).

5. Voir aussi P. du Chatellier, *Grotte sepulcrale artificielle de Parc-Rugolven, en Primelin*, Mat., 1888, p. 161 ; — M. Revellière, *Note sur un couteau gaulois trouvé à Quiberon*, ext. Bull. Soc. polym. Morbihan, 1895.

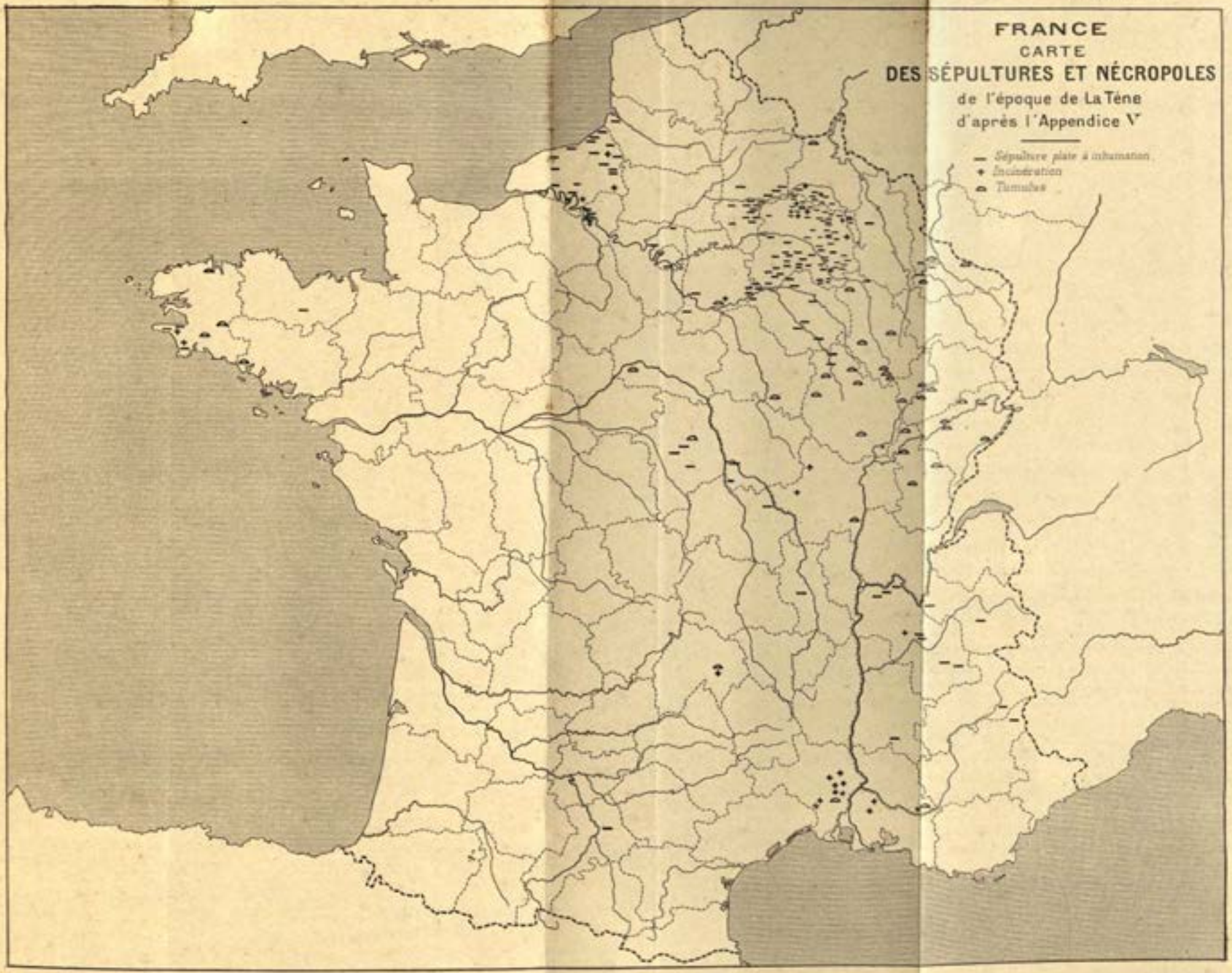
FRANCE
CARTE
DES SÉPULTURES ET NÉCROPOLES
de l'époque de La Tène
d'après l'Appendice V
Sépulture plate à inhumation
Incinération
Tumulus

Le musée de Quimper possède le mobilier varié d'une tombe de La Tène I explorée en 1845 à Kerancoat [1].

Dans toutes les provinces occidentales de la France, au sud de la Bretagne, les découvertes de l'époque de La Tène, funéraires ou autres, font encore à peu près défaut, comme nous l'avons dit [2].

1. *Catalogue du musée de Quimper*, 1901, p. 41. Les archéologues bretons, peut-être trop exclusivement absorbés par l'étude des monuments mégalithiques, semblent avoir apporté moins d'attention aux trouvailles de l'époque gauloise, dont plusieurs demeurent encore inédites.

2. G. Chauvet, *Statistique et bibliographie des sépult. pré-rom. du départ. de la Charente*, BA, 1899, p. 491. Suivant l'opinion de M. Chauvet, les sépultures de l'âge du fer devraient se rencontrer en Charente dans de gros tumulus en terre, peu explorés jusqu'à ce jour.

Sur la sépulture à char de Gros-Guignon, commune de Savigné, dép. de la Vienne (époque de Hallstatt ou de La Tène ?), voir 2e partie, p. 680 et p. 479, note 3.

CHAPITRE IV

LES SÉPULTURES DE L'ÉPOQUE DE LA TÈNE DANS LES PAYS ÉTRANGERS

SOMMAIRE. — I. La répartition des sépultures de La Tène à l'étranger. — II. Allemagne. Belgique. Scandinavie. — III. Bohême. Moravie. Russie. Autriche-Hongrie. — IV. Suisse. Italie. Alpes orientales. — V. Péninsule ibérique. — VI. Iles Britanniques.

§ Ier. — *La répartition des sépultures de La Tène à l'étranger.*

C'est surtout par l'étude des sépultures que l'on peut apprécier l'importance de cette civilisation du second âge du fer, en déterminer l'aire géographique et constater ses caractères homogènes, à chaque phase de son développement, durant un demi-millénaire d'années.

Nous avons distingué trois grandes zones sur son territoire : une zone celtique continentale ; une zone celtique insulaire ou britannique ; une zone germanique.

Nous suivrons ici dans une certaine mesure cet ordre géographique, non sans faire observer que pour l'Allemagne il est parfois assez difficile de tracer des limites précises entre les Celtes et les Germains, ces limites variant d'ailleurs avec les phases successives de l'époque de La Tène.

Un des faits les plus importants que nous révèle l'étude comparative des nécropoles de l'Europe centrale et de la Gaule orientale, c'est, ainsi que nous l'avons déjà montré, le double mouvement d'extension, dans les directions du nord et du sud, des tribus celtiques n'occupant auparavant qu'un territoire beaucoup plus restreint, compris entre la Bohême méridionale et le centre de la Gaule.

Aux deux extrémités de ce domaine primitif et vers la même époque, à partir de La Tène I, les Celtes s'avancèrent vers le nord, comme l'indiquent, d'une part, les grandes nécropoles de la Champagne, de l'autre, celles de la Bohême du centre et du nord. Quelques tribus, poussant plus avant, durent débarquer

dans l'île de Bretagne, tandis que d'autres, descendant vers le sud, s'emparaient de la Haute-Italie. Au IIIe siècle, c'est-à-dire à La Tène II, les Celtes de l'est agrandirent leurs possessions dans les contrées danubiennes et passèrent en Asie Mineure. L'étude des sépultures confirme pleinement ici les traditions historiques. Nous verrons que c'est bien au IVe siècle qu'appartiennent les plus anciennes tombes gauloises de l'Italie du nord et que, d'autre part, dans la région du Danube moyen la phase la plus importante de l'occupation celtique se place, d'après le témoignage des sépultures, au IIIe siècle. C'est précisément l'époque où des bandes gauloises descendent en Thrace et en Macédoine et vont piller en Grèce le sanctuaire de Delphes (279 av. J.-C.).

§ II. — *Allemagne. Belgique. Scandinavie.*

a) *Sépultures celtiques.* — L'époque de La Tène a laissé dans les provinces françaises du nord-est ses plus nombreux dépôts funéraires, mais les plus riches en objets précieux se trouvent en Allemagne dans la région du Rhin moyen. Ils appartiennent à la première phase. Ce sont, pour la plupart, des sépultures tumulaires, semblables à celles de la Haute-Marne et de la Bourgogne, avec prédominance du rite de l'incinération. Elles contiennent les cendres des chefs celtiques auxquels obéissaient de puissantes tribus, enrichies sans doute par les alluvions aurifères du Rhin. Ainsi, à l'époque de La Tène I, sur le territoire primitif des Celtes, des deux côtés de ce fleuve, on portait habituellement sur le bûcher le cadavre des personnages de rang élevé, comme plus tard au temps de César. Nous avons vu que les riches sépultures de La Motte Saint-Valentin et celles de la Haute-Saône étaient des incinérations. Ce rite a donc pu se généraliser facilement sur tout le territoire celtique à La Tène III, sous des influences venues du dehors.

Il est impossible de ne pas être frappé de l'abondance des objets d'or retirés de ces tombes des pays rhénans, alors que ce métal est si rare dans celles de la Marne. Ici encore nous pouvons constater l'exactitude des informations littéraires. Posidonius connaissait la richesse des Helvètes « chez qui l'or abondait » [1]. Or les Helvètes, vers l'époque où naquit le philosophe grec, étaient, tout au moins en partie, fixés sur la rive droite du Rhin moyen.

1. Strabon, IV, 3, 3; cf. du même, VII, 2, 2.

Les objets grecs ou italo-grecs importés dans ces régions, œnochoés, *stamnoi* ou trépieds de bronze, canthares en argile peints de fabrique attique, etc., sont pour la plupart les mêmes qu'en Champagne, en Bourgogne ou en Franche-Comté.

Nous aurons souvent à revenir sur ces sépultures parfois princières de La Tène I, au mobilier si varié et si intéressant (voir la *Carte n° V* et la *Note additionnelle* insérée à la fin de ce volume). Les plus importantes sont les suivantes :

Besseringen (Province rhénane) [1] ;

Remmesweiler (Province rhénane) [2] ;

Urmitz, près Coblentz (Province rhénane) [3] ;

Waldalgesheim (Province rhénane) [4] ;

Weisskirchen-sur-Sarre (Province rhénane), deux trouvailles dans deux tumulus [5] ;

Schwarzenbach (Principauté de Birkenfeld), près Trèves [6] ;

Dürkheim (Palatinat rhénan) [7] ;

Rodenbach (Palatinat rhénan) [8] ;

Loisnitz (Haut-Palatinat) [9] ;

Armsheim (Hesse rhénane) [10] ;

Klein-Aspergle (Wurtemberg) [11] ;

Borscher Aue, près Geisa (Thuringe) [12].

1. L. Lohde, *Eine heidnische Grabstätte aus römischer Zeit bei Besseringen an der Saar*, BJ, XLI, 1866, p. 1.

2. F. Hettner, *Illustr. Führer durch das Provinzalmuseum in Trier*, 1903, p. 125.

3. C. Koenen, *Gallisches Kriegergrab bei Urmitz*, BJ, cahiers 114-115, 1906, p. 330.

4. Ernst aus'm Weerth, *Der Grabfund von Wald-Algesheim*, Bonn, 1870 ; — Lindenschmit, *Altertümer*, III, I, pl. 1 et 2 (cf. RA, 1883, II, p. 204 ; — C. Koenen, *Die Waldalgesheimer Schmuckplatten*, BJ, cahier 102, 1898, p. 158.

5. Lindenschmit, *Altertümer*, I, II, pl. 3, fig. 1 ; I, IV, pl. 3, fig. 3 ; II, II, pl. 1, fig. 6 ; II, IV, pl. 2, fig. 7 ; II, VIII, pl. 3, fig. 1-5 ; II, VIII, planche supplémentaire, fig. 5 et 8 ; IV, supplément à la planche 32, fig. 8 (dans le texte, n° 9) ; — L. Lohde, *Der neue Grabfund von Weisskirchen*, BJ, XLIII, p. 123 ; — F. Hettner, *Illustr. Führer durch das Museum in Trier*, 1903, p. 126, 127.

6. Lindenschmit, *Altertümer*, I, II, pl. 3, fig. 3 ; II, II, pl. 1, fig. 4 ; II, VIII, planche supplémentaire, fig. 1, 3, 7, 10, 12, 14 ; — Gerhard, *Etruskischer Goldschmuck aus den Mosellanden*, BJ, XXIII, 1856, p. 131 ; — Hettner, *loc. cit.*, p. 127.

7. Lindenschmit, *Altertümer*, II, II, pl. 1, fig. 1, 2, 5 ; II, II, pl. 2 ; II, VIII, planche supplémentaire, fig. 11.

8. Lindenschmit, *Altertümer*, III, V, pl. 1-3.

9. Deux plats inédits de fabrique grecque (P. Reinecke, *La Tène-Denkmäler*, p. 2 et p. 46, note 4).

10. Lindenschmit, *Altertümer*, III, III, pl. 2, fig. 1-4, 6, 10-14.

11. Lindenschmit, *Altertümer*, III, XII, pl. 4-6.

12. CBl. A, 1871, p. 78 ; 1877, p. 36-37.

Ces sépultures sont presque toutes tumulaires. Cependant les deux tombes d'Urmitz étaient des fosses semblables à celles de la Marne [1]. La principale contenait une roue à garniture de fer pareille à celles des chars de la Champagne. Les sépultures à char sont, d'ailleurs, rares à l'époque de La Tène dans ces régions rhénanes; de ce nombre est celle de Waldalgesheim, découverte en 1869 par un cultivateur et dont les dispositions sont incomplètement connues. Beaucoup plus riche que celles de la Marne, elle a livré, entre autres objets, de magnifiques bijoux d'or (torques et bracelets, fig. 582), une situle et une œnochoé en bronze italo-grecques, une autre œnochoé de fabrique celtique, deux ornements en forme de cornes et une petite figurine de cheval en bronze. A un char et au harnachement appartenaient un cercle de roue en fer, un mors de cheval et des anneaux de même métal. La tombe d'Armsheim contenait aussi des restes de garniture de roues en fer, avec deux plats de bronze battu importés du sud, une œnochoé et un bracelet également en bronze.

Non moins important était le mobilier du tumulus de Klein-Aspergle (Wurtemberg), exploré pour le compte du musée de Stuttgart. Il renfermait un *stamnos* en bronze tout à fait similaire à celui de La Motte Saint-Valentin, une petite ciste à cordons et une œnochoé à bec tréflé de même métal, deux belles garnitures en fer plaqué d'or, ayant peut-être servi de montures pour des cornes à boire. Ces derniers objets comptent, comme l'œnochoé, parmi les beaux produits de l'art celtique imitant les modèles grecs archaïques. Divers ornements en or et deux coupes céramiques peintes, à figures rouges, de fabrique attique, enrichies de feuilles d'or de travail celtique, complétaient ce riche mobilier. Le tumulus, de très grande dimension, atteignait environ 65 mètres de diamètre, soit le double des plus grands tertres de la France orientale. Mais l'exploration, opérée au moyen d'une galerie souterraine, en fut incomplète et mal conduite. On reconnut que la sépulture centrale avait été dévalisée anciennement au moyen du forage d'un puits vertical. La tombe renfermant les objets que nous venons d'énumérer avait échappé aux dévastateurs.

1. On connaît aussi dans l'Allemagne du sud d'autres inhumations non tumulaires de La Tène I et II, semblables aux tombes plates de la Marne (voir Reinecke, *Die neuen Flachgräber-Funde von Kannstatt und das erste Thongefäss der Früh-Latène-Zeit aus Württemberg*, NA, 1901, p. 47; — C. Koenen, *Die vorrömischen, römischen und fränkischen Gräber in Andernach*, BJ, cahier 86, 1888, p. 148 (voir fig. 440).

A Rodenbach (Palatinat rhénan) se trouvaient deux grands tumulus de 4 mètres de haut sur 30 de diamètre. En 1872, des cultivateurs rencontrèrent dans l'un d'eux un loculus en pierres brutes abritant un squelette enseveli avec de nombreux objets de bronze. D'autres découvertes survinrent deux ans après. Mais le dispositif de la sépulture ne fut pas observé exactement. Un can-

Fig. 437. — Trépied (incomplet) et *stamnos* en bronze de fabrique grecque. Détails de leur ornementation. Sépulture de Dürkheim (Palatinat rhénan)[1].

thare peint, de fabrique attique, pareil à celui de La Motte Saint-Valentin, y était associé à une curieuse gourde de bronze ornée de dessins géométriques et d'une frise circulaire d'animaux tracés au pointillé ; le mobilier contenait encore un grand plat ou bassin en bronze, gravé d'une tresse sur ses bords, une œnochoé en bronze à bec tréflé et quelques bijoux d'or et de bronze, bracelets et anneaux.

Le même mélange d'objets grecs et celtiques se rencontre dans les sépultures de Dürkheim (trépied, *stamnos* (fig. 437) et restes d'œnochoé en bronze, bracelet d'or richement décoré, anneau et

1. D'après Lindenschmit, *Altertümer*, II, II, pl. 2, fig. 8, et d'après Undset, *Zur Dürkheimer-Dreifussfunde*, WZ, 1886, pl. II, fig. 1, 2. Le *stamnos* ne devait pas être placé sur le trépied (voir ci-après, chap. XI).

torques de même métal, miroir et grains d'ambre), de Besseringen (œnochoé en bronze du même type, anneau et plaques ornées en bronze), de Schwarzenbach (partie d'œnochoé en bronze, et autre

Fig. 438. — Œnochoé grecque en bronze. Weisskirchen (Province rhénane). Tumulus n° 1 [1].

vase de même métal, rempli d'os calcinés, bijoux en or et bronze), d'Armshein (deux plats et une œnochoé de bronze).

Les armes sont rares dans ces sépultures rhénanes. Cependant elles ne faisaient pas défaut dans les deux tumulus de Weisskirchen.

1. D'après Lindenschmit, *Alterlümer*, I, II, pl. 3, fig. 1.

L'un d'eux contenait, outre une belle œnochoé de bronze (fig. 438) et quelques objets de parure, trois pointes de lance, un poignard et un couteau de fer, le poignard enfermé dans une gaine de bronze ajourée ; le second (fig. 439), un *stamnos* du type de La Motte Saint-Valentin, une œnochoé de bronze, un large bracelet d'or orné

Fig. 439. — *Stamnos* et œnochoé de bronze. Bracelet en or, orné de sphinx. Weisskirchen (Province rhénane). Tumulus n° 2 [1].

de sphinx ailés, imitation celtique d'un original grec, enfin une bouterolle de fourreau en bronze, ornée de trois rosettes.

Cette simple nomenclature suffit à mettre en évidence l'opulence et le luxe des chefs établis dans ces régions, où l'on entretenait un commerce actif avec les pays du sud. La plupart de ces riches dépôts funéraires se classent à la phase initiale de La Tène I (voir p. 929, note 1) [2].

1. D'après L. Lohde, *Der neue Grabfund von Weisskirchen*, BJ, cahier XLIII, pl. VII.

2. Pour la seconde phase de La Tène I (période B de M. Reinecke), voir la notice de cet auteur : *Grabfunde der zweiten La Tènestufe aus der Zone nordwärts der Alpen*, Altertümer, V, x, p. 330, pl. 57 (une table, p. 333, renvoie aux nombreuses figures des précédents cahiers reproduisant des objets de la même phase).

C'est évidemment là ou sur quelque territoire celtique voisin que dut se constituer cet art de La Tène où l'on reconnaît tant d'emprunts directs à l'art grec archaïque.

Sur la rive droite du Rhin, les sépultures de Braubach (La Tène I), non loin de l'embouchure de la Lahn, se recommandent par l'intérêt des poteries ornées faisant partie de leur mobilier [1].

Les tombes de La Tène I dans la Bavière du nord-est sont tumulaires comme celles du sud de la Bohême et souvent d'un caractère très archaïque. Les fibules à masques et les vases céramiques ornés qu'on y a recueillis appartiennent aux plus anciennes productions indigènes de la nouvelle culture [2].

A ces opulentes sépultures rhénanes se rattachent celle d'Eygenbilsen, près Maestricht, dans le Luxembourg belge; elle renfermait entre autres objets, une ciste à cordons contenant des cendres et des débris d'os humains, une belle œnochoé en bronze à bec tréflé, enfin une lame d'or mince et découpée à jour, ornement de travail celtique destiné à orner ce vase de bronze [3].

En Alsace, celles de La Tène I, également tumulaires, sont beaucoup moins riches. L'une d'elles, découverte dans la forêt communale de Hatten, contenait cependant une sépulture à char (restes de quatre roues). On y a trouvé, entre autres objets, un large bassin de bronze, deux œnochoés de même métal et un grand cercle d'or enroulé [4]. Dans une autre sépulture, deux squelettes, un homme et une femme, avaient été inhumés ensemble, le bras

1. Schumacher, *Funde der La Tène-Zeit aus den Rheinlanden*, Altertümer, V, II, p. 29, pl. 8.

2. On consultera également pour les sépultures du IVe siècle en Allemagne (période B de M. Reinecke) le mémoire de ce dernier, *Grabfunde der ersten La Tènestufe aus Nordostbayern*, Altertümer, V, IX, p. 281, pl. 50 (céramique très caractéristique, flacon orné d'une frise d'animaux estampés, provenant d'un tumulus de Matzhausen, Haut-Palatinat).

3. H. Schuermans, *Objets étrusques découverts en Belgique*, Bull. des Commissions royales d'art et d'archéol. de Belgique, t. XI, p. 239, 435; XII, p. 212; XIII, p. 383; XVII, p. 5; XXIII, p. 88; — E. Desor, *Sur la trouvaille d'Eygenbilsen et les trouvailles étrusques au nord des Alpes*, CIA, Bruxelles, 1872, p. 506; — Charles Comhaire, *Les premiers âges du métal dans les bassins de la Meuse et de l'Escaut*, Bruxelles, 1894, p. 404; — L. Morel, *Champagne souterraine*, pl. VIII, fig. 4, 5.

Quelques fibules de La Tène ont été trouvées dans les tertres (terpens) de la Frise. Voir la traduction abrégée de deux notices de M. Boeles par M. G. Cumont, *Annales Soc. d'archéol. de Bruxelles*, 1907, p. 125.

4. Consulter Maximilien de Ring, *Tombes celtiques de l'Alsace*, 2e éd., 1861, p. 34.

droit de la femme reposant sous l'épaule gauche de l'homme, les deux têtes tournées l'une vers l'autre [1].

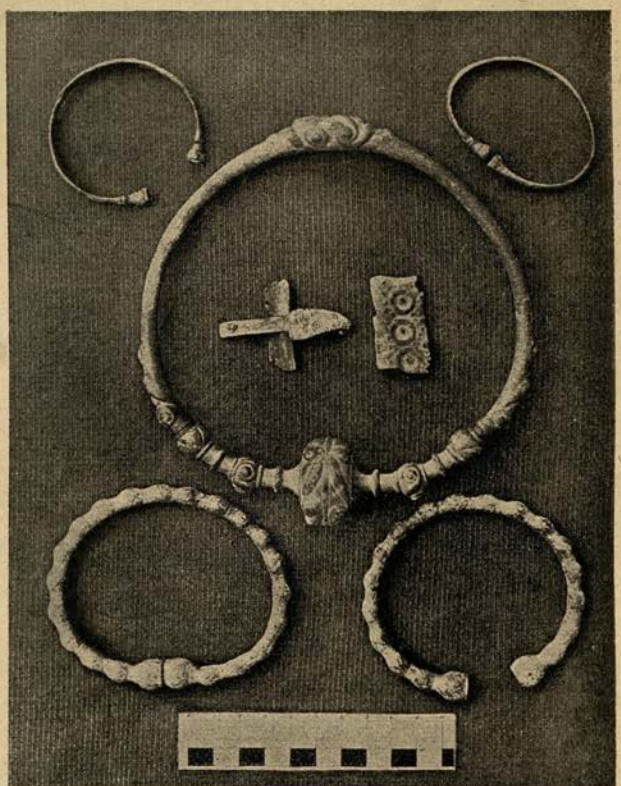

Fig. 440. — Torques, bracelets, agrafe et ornement en bronze. Sépulture féminine à inhumation, trouvée à Praunheim, près Francfort-sur-le-Mein (Époque de La Tène I) [2].

A l'époque de La Tène II, les sépultures ne présentent plus la même richesse dans les provinces rhénanes. Aux tumulus suc-

1. *Ibid.*, 1865, p. 28 (cf. ci-dessus, p. 1036).

2. Nous devons l'obligeante communication de ce cliché aux éditeurs de l'ouvrage suivant auquel il est emprunté : Georg Wolff, *Frankfurt a. M. und Seine Umgebung in vor- und frühgeschichtlicher Zeit*, Verlag von Hendschels Telegraph, Francfort, 1913, p. 49 ; — cf. Welcker, *Festschrift d. Teiln. a. d. XXXIX allgem. Versammlung d. deuts. anthrop. Gesell. in Frankfurt a M.* 1908 (Abhandl. z. Anthr., Ethnol. u. Urgeschichte).

Ces objets sont conservés au Musée historique municipal de Francfort.

cèdent des nécropoles à tombes plates par inhumation ou sépultures à fosse semblables à celles de la Marne et d'ailleurs représentées près

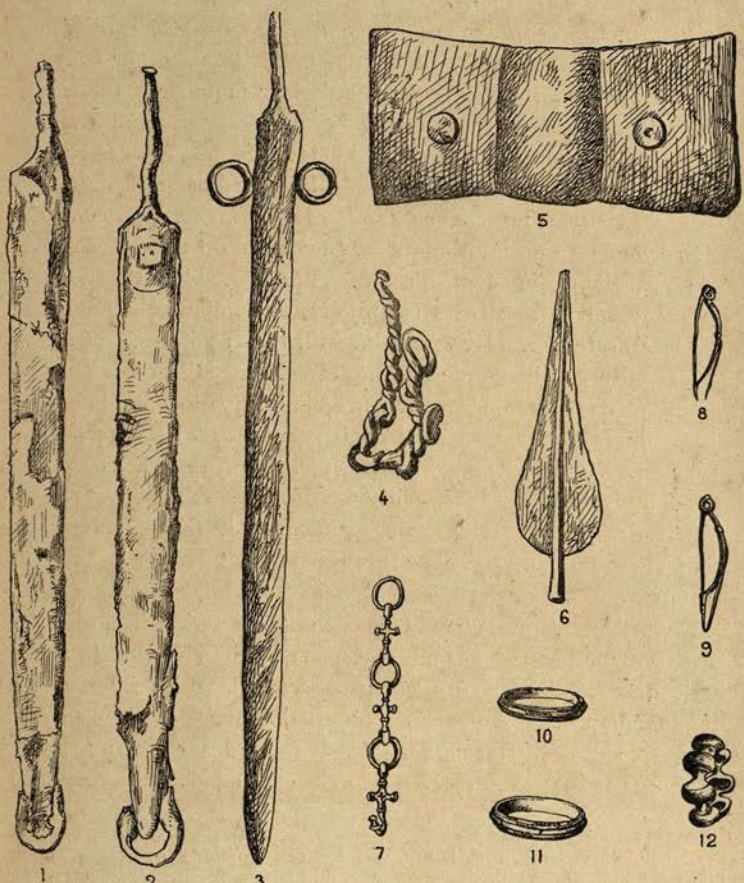

Fig. 441. — Objets trouvés dans les sépultures de Manching (Bavière) [1].

du Rhin, à la phase précédente, comme nous l'avons dit [2]. Parmi les nécropoles sud-allemandes de La Tène II, une des mieux étudiées est celle du Steinbichl, au nord-ouest de Manching (fig. 441).

1. D'après Weber, *Manching*, pl. IV, fig. IV et V ; p. 35, fig. 5, n° 2 ; pl. IX, fig. 1 ; p. 35, fig. 5, n° 3 ; pl. VI, fig. VII ; pl. XIII, fig. I ; pl. XI, fig. VI ; p. 37, fig. 7, n° 1 ; pl. XI, fig. IV, III.

2. Voir aussi P. Reinecke, NA, 1901, p. 48.

Cette localité est située non loin du Danube, dans une plaine qui s'étend au sud-est d'Ingolstadt (Bavière) et où l'on a également rencontré les vestiges de l'*oppidum* de La Tène III mentionné ci-dessus (p. 970). Quarante sépultures y ont été explorées, dont environ la moitié méthodiquement [1]. Ces tombes, par leurs dispositions et la composition générale de leur mobilier, ne diffèrent en rien de celles des nécropoles de la Gaule appartenant à la même phase. Comme celles du duché de Bade (fig. 443), elles rappellent tout à fait les sépultures de Saint-Maur-les-Fossés et de Somsois. Même position du cadavre dans la fosse, même équipement militaire pour les tombes d'hommes, se composant d'une épée à chaîne de fer, d'une lance et d'un bouclier (fig. 441, 1-6). Les femmes portent souvent, entre autres bijoux, une longue chaîne de bronze à la ceinture (fig. 441, 7; cf. fig. 442, 7). La poterie, très rare dans les sépultures allemandes de La Tène I, ne fait pas défaut à Manching et c'est seulement par cette céramique locale que ces sépultures de la Bavière se différencient un peu de celles des autres régions. Nous avons déjà vu que, d'autre part, la similitude est complète entre le produit des fouilles de l'*oppidum* et les objets des autres stations de La Tène III, dans toute la partie centrale de la province celtique continentale, de la Gaule à la Hongrie.

Dans l'Allemagne du sud, les sépultures de La Tène III, sépultures pour la plupart germaniques, sont à incinération. Les cendres des morts ont été placées le plus souvent dans des vases. Le mobilier se compose de poteries, d'objets de parure et parfois d'armes, telles que des épées repliées, des lances, des couteaux. Dans les provinces rhénanes, où ces nécropoles sont particulièrement nom-

1. F. Weber, *Der Ringwall und das La Tènezeitliche Gräberfeld am Steinbichl bei Manching*, Beiträge z. Anthr. und Urgesch. Bayerns, 1905, p. 19; — F. Birkner, *Nachträge*, Ibid., p. 55. Un mémoire sur les sépultures de Manching avait déjà été publié dans le même recueil: J. Fink, W. Schmid, et G. Kruess, *Flachgräber der Mittellatèneperiode bei Manching*, Beiträge t. XI, 1er et 2e fasc., Munich, 1894 (c. r. par Th. Volkov, dans *Anthr.*, 1894, p. 707); — Voir aussi F. Weber, *La Tène-Funde in der Umgebung von Ingolstadt*, CBl. A, 1903, p. 25; — Reinecke, *Grabfunde der dritten La Tènestufe aus dem bayerischen Donautal*, Altertümer, V, IX, p. 288 et pl. 51. On connaît dans la même région d'autres sépultures de La Tène II: St-Ottilien, Schrobenhausen, Straubing, etc. (Weber, *loc cit.*, p. 26). — Sur les sépultures de Dühren près Sinsheim (Bade), voir Reinecke, *La Tène-Denkmäler*, p. 11 et p. 48, note 29; — K. Schumacher, *Grabfund der sog. Mittel-La Tène-Zeit von Dühren*, Altertümer, V, III, p. 73, pl. 15.

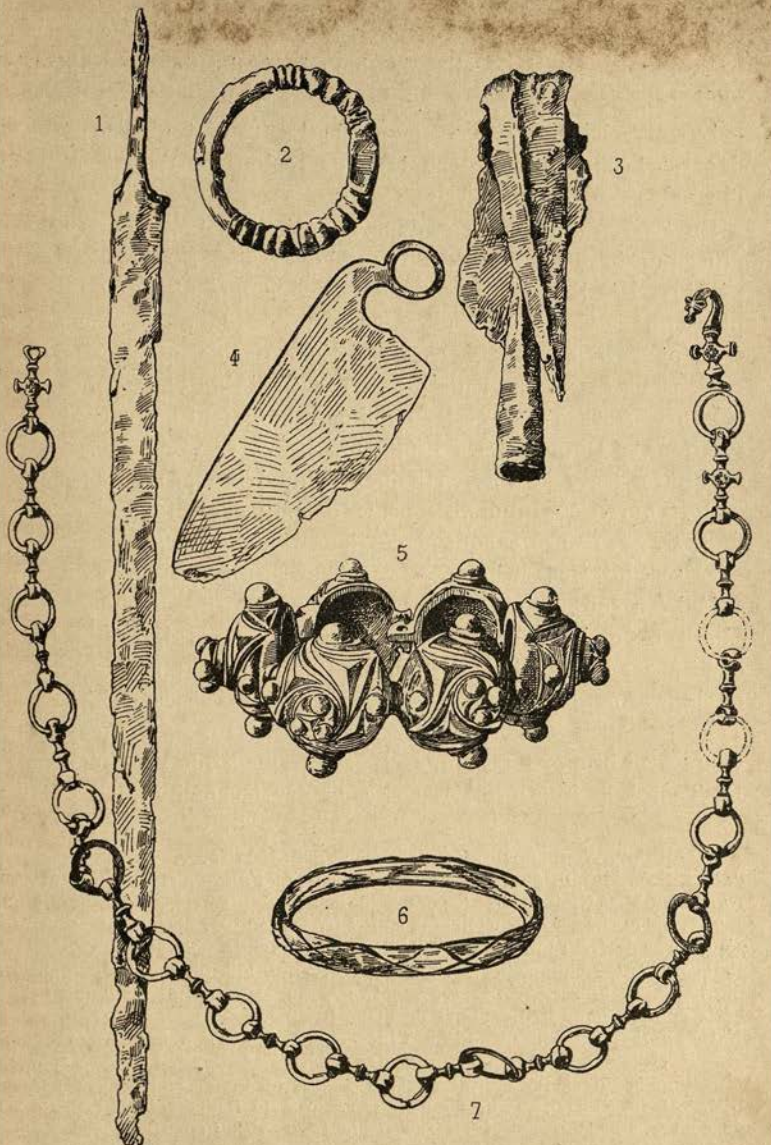

Fig. 442. — Objets divers de l'époque de La Tène II, trouvés en Bavière. Tous en bronze ou en fer, sauf le bracelet n° 6, qui est en verre[1].

1. D'après G. Hager et J. A. Mayer, *Kataloge des Bayerischen Nationalmuseums*, IV, pl. XV, nos 3-8.

breuses, on peut citer celles de Nauheim [1], de Biewer et d'Huttigweiler [2].

Les Germains, qui à l'époque de La Tène I avaient à peine dépassé l'Elbe moyen, occupèrent la région du Main à partir de l'invasion des Cimbres et des Teutons.

En Saxe, et notamment dans la région de Leipzig, on connaît plusieurs groupes de sépultures de La Tène, avec fibules des périodes I et II. Mais il semble probable que c'est à la seconde phase que se classent en majorité ces dépôts funéraires, comme l'indiquent certains objets caractéristiques, tels que les grandes chaînes en bronze servant de parure féminine et les boucles de ceinture. A cette époque les Gaulois inhumaient leurs morts, tandis que les Germains les brûlaient. Il est vraisemblable que ces sépultures de la Saxe appartiennent à une tribu germanique dont la culture aurait été influencée profondément par celle de ses voisins de l'est. Les os brûlés sont placés dans des urnes avec des objets de parure et quelques armes, épées et lances, tordues ou repliées [3].

Mais au sud-ouest de Leipzig, dans la Thuringe occidentale, les sépultures de La Tène explorées près de Ranis et de Pössneck sont encore des inhumations celtiques où apparaissent assez nombreux quelques-uns des objets de parure les mieux caractérisés de La Tène I, notamment les fibules du type de Dux en Bohême et les torques en bronze à tampons. Il semble bien que vers l'époque de La Tène I la frontière des Celtes et des Germains ait passé par

1. Quilling, *Nauheimer Funde*, Francfort, 1903 (c. r. par Schumacher, dans ZBl.A, 1904, p. 50) ; — voir aussi : Schluz, *Funde aus der Gegend von Nauheim*, VBAG, 1880, p. 213.

2. Ces deux nécropoles rhénanes sont encore inédites. Pour d'autres lieux de sépultures de La Tène III dans l'Allemagne du sud, voir Reinecke, CBl.A, 1901, p. 27 ; — Schumacher, *Altertümer*, V, VI, p. 173, pl. 31, et V, XII, p. 409, pl. 70 ; — E. Fölzer, WZK, 1907, col. 69. Sur des tombes à inhumation de cette époque dans l'Allemagne de l'Ouest, voir Kossinna, *Die Grenzen der Kelten und Germanen in der La Tènezeit*, CBl.A, 1907, p. 59.

3. Karl Jacob, *Die La Tène-Funde der Leipziger Gegend*, Jahrbuch d. städt. Museums f. Völkerkunde zu Leipzig, II, 1907, p. 57 (c. r. par Walter dans ZBl.A, 1910, p. 300). — Sur d'autres sépultures de La Tène dans l'Allemagne du centre, voir Wegener et Tietzen, *Bericht über den Urnenfriedhof bei Bülstringen (Reg.-Bez. Magdeburg)*, ZfE, 1895, p. 121 ; — K. Lüdemann, *Das Gräberfeld von Kricheldorf, Kr. Salzwedel, Prov. Sachsen*, AfA, 1904, p. 236 (c. r. par Walter, dans ZBl.A, 1905, p. 44) ; — Ed. Krause, *La Tène-Funde aus dem Havelbett bei Ketzin, Ost-Havelland, Prov. Brandenburg*, NA, 1902, p. 55 ; — Seelmann, *Ein Gräberfeld aus der jüngeren La Tènezeit bei Klein-Kühnau (Kr. Dessau)*, ZfE, 1907, p. 186 ; — A. Götze, P. Höfer et P. Zschiesche, *Altert. Thüringens*, Würzbourg, 1909.

cette région [1]. Certaines coutumes funéraires observées dans les sépultures de Ranis présentent de frappantes analogies avec celles de la Champagne : une tombe contenait trois squelettes superposés; en dessous, deux sujets du sexe masculin; en dessus, un sque-

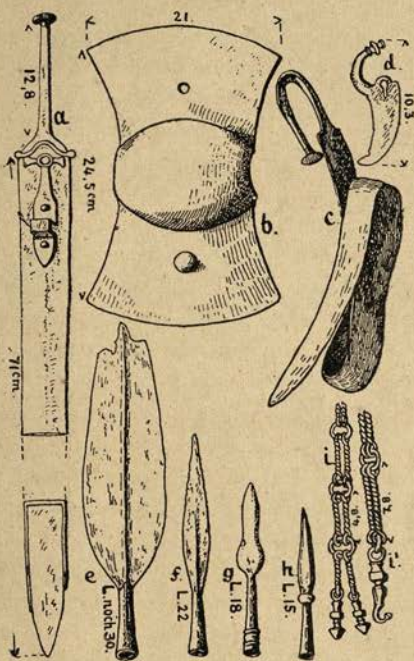

Fig. 443. — Objets provenant de diverses sépultures. Ladenburg (Bade) [2].

lette féminin, étendu la face contre la poitrine d'un des squelettes masculins et les bras passés autour de son torse [3].

1. Voir Philipp Kropp, *Latènezeitliche Funde* (Mannus-Bibliothek, n° 5), 1911 Cf. Hubert, RC, 1912, p. 364, et Mannus, 1911, p. 302; — P. Reinecke, *Bemerkungen zu einigen Funden vorgesch. Alterth. aus nordthuringischen Gebiet*, VBAG, 1900, p. 489; — Kossinna, *Die Grenzen der Kelten und Germanen in der La Tènezeit*, CBl. A, 1907, p. 59 (Les conclusions de ce mémoire sur les distinctions ethnographiques entre les Celtes et les Germains dans l'Allemagne du centre, d'après les rites funéraires, sont généralement acceptées); — Götze, Höfer et Zschiesche, *loc. cit.*, p. XXXI.

2. D'après Wagner, *Fundstätten und Funde*, II, p. 216, fig. 187.

3. Philipp Kropp, *loc. cit.*, p. 32. L'auteur conclut de ces faits au sacrifice volontaire de la veuve. Il relate à ce sujet que, d'après Georg Grupp, une coutume étrange, survivance probable de ce rite, jadis en usage chez les Ger-

Dans l'Allemagne du nord (voir ci-dessus, fig. 388, 390, 391), sur le territoire des Germains, divers objets de La Tène, fibules,

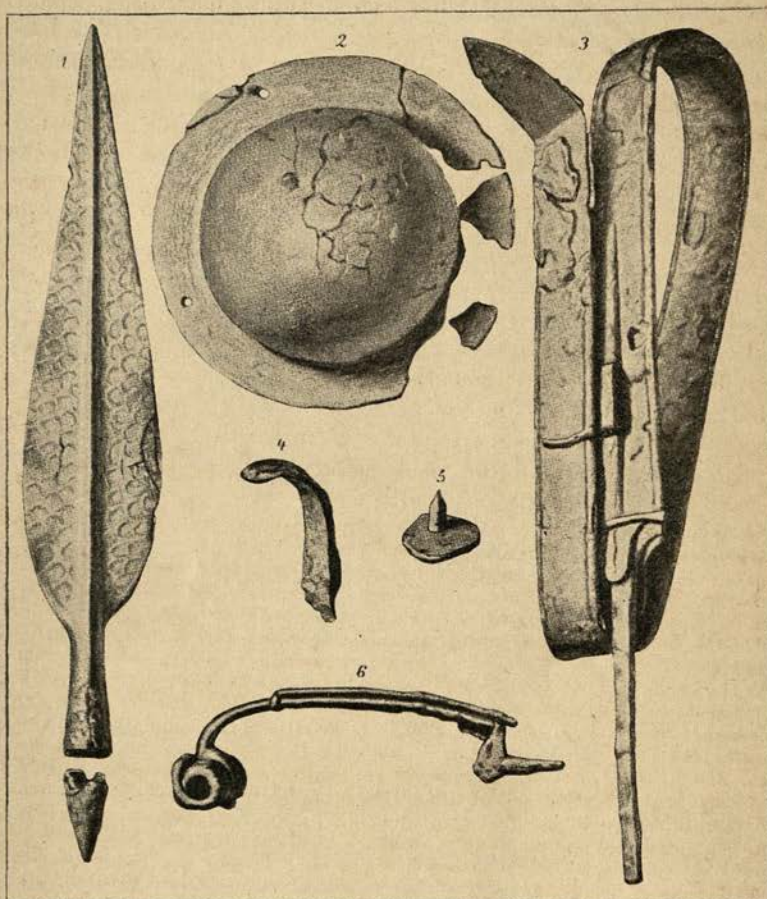

Fig. 444. — Sépulture de guerrier. Taubendorf, cercle de Neidenburg (Prusse orientale) [1].

mains (Procope, *Bell. goth.*, II, 14), existait encore en Flandre au XIX[e] siècle: la veuve était conduite à l'église assise sur le cercueil de son mari (voir G. Grupp, *Kultur der alten Kelten und Germanen*, Munich, 1905).

1. D'après J. Heydeck, *Ein Gräberfeld aus der La Tène-Periode bei Taubendorf, Kreis Neidenburg*, ext. Sitzungsberichte d. Alterthumsgesells. Prussia, XXI, 1900, p. 52, pl. IV, fig. 1-6.

épées, boucles de ceinturons, etc., déposés dans des sépultures à incinération, rappellent les types des provinces du sud, tout en procédant d'une industrie locale. Il est probable que, malgré la présence de quelques formes archaïques, la plupart de ces sépultures, encore insuffisamment étudiées, ne sont pas antérieures à La Tène III.[1]. La figure 444, avec sa belle lance ornée, son umbo circulaire et son épée repliée, donne une idée du mobilier des tombes germaniques de la Prusse orientale aux IIe-Ier siècles avant notre ère. Cette région, toujours enrichie par le commerce de l'ambre, devait posséder dès cette époque une industrie prospère, comme nous le verrons en étudiant l'armement.

En Silésie, on a distingué à l'aide des sépultures deux périodes de La Tène, la plus ancienne comprenant à la fois des inhumations et des incinérations [2].

De nombreuses tombes en Suède et en Danemark, surtout dans l'île de Bornholm, se rattachent à ces mêmes phases de La Tène II-III, avec prédominance de la troisième (voir ci-dessus, p. 926, fig. 391). « La grande majorité des tombes scandinaves de cette époque, écrit M. Montelius [3], sont à incinération. Quelquefois les

1. Pour la Prusse orientale, la Prusse occidentale, la Poméranie et le Brandebourg, voir Lissauer, *Die prähist. Denkmäler d. Prov. Westpreussen*, 1887; — Anger, *Grabfeld zu Rondsen im Kreise Graudenz*, 1890 (publication très rare; les principaux types de Rondsen sont reproduits dans le mémoire de M. J. Bohm, *Das Gräberfeld von Rondsen bei Graudenz*, ZfE, 1885, p. 1, pl. I-II); — Virchow, *Die Celtenfrage in Deutschland*, CBl.A, 1895, p. 130; — Hollack et Peiser, *Das Gräberfeld von Moythienen*, Königsberg, 1904 (c. r. par A. Hackman, ZBl.A, 1906, p. 99). Les tombes s'échelonnent entre La Tène III et l'époque des invasions; — H. Schumann, *Charakter und Herkunft der pommerschen La Tèneformen*, ZBl.A, 1898, p. 97 (c. r. par L[aloy], dans *Anthr.*, 1898, p. 454); — du même, *Die Waffen und Schmucksachen Pommerns zur Zeit La Tène, Beiträge zur Geschichte und Allerth. Pommerns*, Stettin, 1898, p. 25; — Walther Hindenburg, *Neue Funde der Latène-Zeit aus dem Kreise Teltow* [près Berlin], Mannus, 1910, p. 194. — Kossinna, ZfE, 1905, p. 369; — Martin Jahn, *Mannus*, V, 1913, p. 75. Pour toute l'Allemagne du nord, consulter l'ouvrage déjà ancien d'Ingvald Undset, *Das erste Auftreten des Eisens in Nord-Europa* (trad. J. Mestorf), 1882. — Knorr, *Friedhöfe der älteren Eisenzeit in Schleswig-Holstein*, Kiel, 1910 (cf. *Anthr.*, 1911, p. 66); — Hollack, *Erläuterungen zur vorgesch. Übersichtskarte von Ostpreusse*, 1908, p. XLVI et 202.

2. Résumé et sources dans Mertins, *Wegweiser Schlesiens*, p. 91.

3. Montelius-Reinach, *Temps préhist. Suède*, p. 142; — voir aussi: Undset, *Erste Auft. d. Eisens*, 2e partie; — O. Almgren, *Gotländische Grabfunde d. älteren Eisenzeit*, ZBl.A, 1901, p. 258 (c. r. par Laloy, dans *Anthr.*, 1902, p. 638); — Ture J. Arne, *Ein Urnenfriedhof in Westgotland unweit Skara, auf der Feldmark Järnysyssla*, Svenska Fornminnesför. Tidskr., 1904, n° 2 (c. r. par Mlle J. Mestorf, dans ZBl.A, 1905, p. 221).

ossements incinérés sont placés dans des urnes d'argile, mais souvent ils ne sont protégés par rien, les tombeaux appartenant à la catégorie des « dépôts cinéraires » (*brandpletter*, sing. *brandplet*, des archéologues danois, *Brandgruben* des archéologues allemands). Ces dépôts sont des masses de poussière noire, contenant les restes d'un bûcher funéraire et déposés à même dans le sol.

« Les dépôts cinéraires ont d'abord été constatés dans l'île de Bornholm, où le préfet Vedel et d'autres chercheurs ont étudié plus de 2.500 tombes de ce genre, apportant ainsi des informations précieuses à notre connaissance de la première partie de l'âge du fer dans le nord [1]. Quelques-uns des dépôts cinéraires de Bornholm remontent aux premiers siècles avant l'ère chrétienne, d'autres sont postérieurs; les plus anciens renferment des fibules de la seconde période [2]. »

L'usage de placer dans les tombes des épées de fer repliées existait alors chez les habitants de la Scandinavie comme dans les autres régions germaniques et celtiques. Les sépultures sont tantôt plates, tantôt tumulaires [3].

§ III. — *Bohême. Moravie. Russie. Autriche-Hongrie.*

En Bohême, les nombreuses sépultures de La Tène sont semblables à celles de l'Allemagne du sud et de la France orientale : au nord et au centre, ce sont des fosses dont les dispositions et le mobilier ne diffèrent en rien de ce que nous avons observé dans la Marne. Les guerriers y ont été enterrés pendant les deux premières phases avec les mêmes épées et parures qu'au centre de la Celtique (voir p. 917, fig. 386) et leurs sépultures, comme en Gaule, sont souvent groupées en nombre. Quelques-unes sont isolées. La nécropole de Langugest, située dans le voisinage de Bilin, se composait d'une centaine de tombes, orientées pour la plupart du sud au nord, avec la tête au nord [4]. Une douzaine ont livré des épées et des lances.

1. Vedel, *Bornholms Oldtisminder og Oldsager*, et MSAN, 1872, p. 1; 1878-79, p. 61; 1890, p. 1; — cf. *Mat.*, 1888, p. 281.

2. Montelius-Reinach, *Temps préhist. Suède*, p. 151. Sur les dates assignées par l'auteur à cette seconde période, voir ci-dessus, p. 934, note 1.

3. Montelius, *La période de La Tène en Suède*, CPF, Autun, 1907, p. 812.

4. Pič, *Starožinosti*, II, 1 (c. r. par H. Matiegka, dans ZBl.A, 1906, p. 101); — Hellich, *Kostrové hroby latèneské na Poděbradsku*, Pamatký, 1901, p. 385 (cf. Anthr., 1904, p. 207). — R. de Weinzierl, *Langugest*. 1899 (c. r. dans *Anthr.*, 1900, p. 621, et par J. Déchelette, dans *Anthr.*, 1901, p. 178). — J. Eisner, *Latène v jihočeských mohylách*, Pravěk, 1911, p. 4, 100.

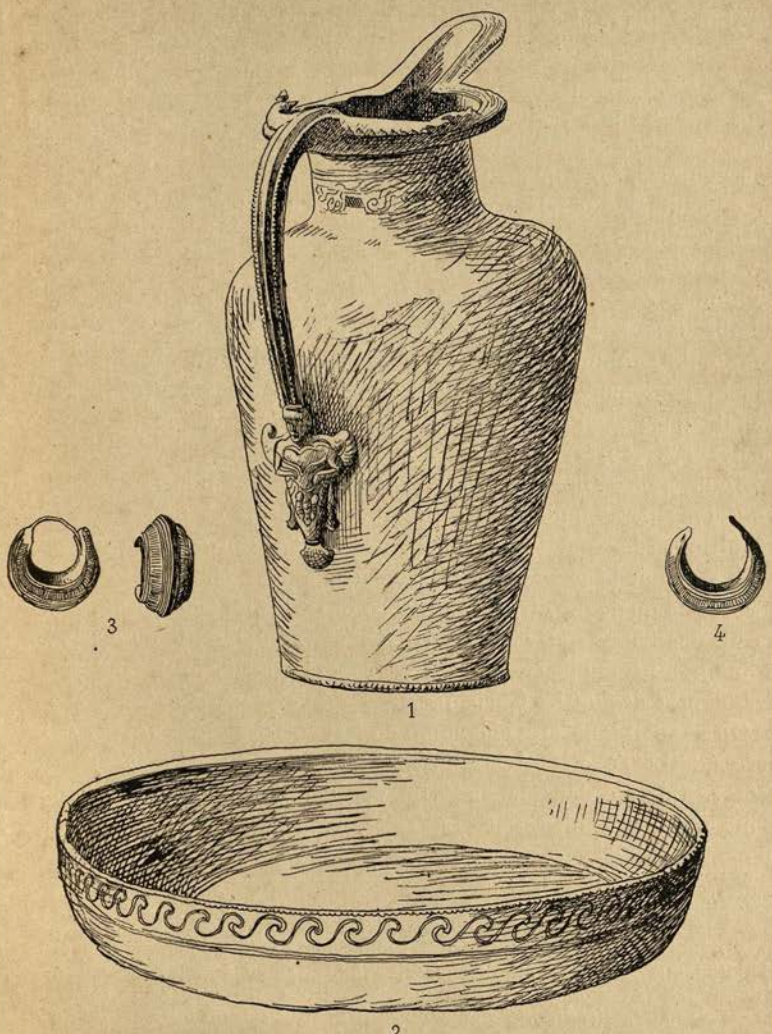

Fig. 445. — Œnochoé et bassin en bronze, boucles d'oreilles en or. Sépulture de Pisek (Bohême)[1].

1. D'après Pič, *Starožitnosti*, I, 2, pl. XXXI.

L'ensemble du mobilier se compose surtout de bracelets, d'anneaux, de fibules de fer et de bronze. Les sépultures de La Tène I, comme celles de Dobšice [1], sont moins nombreuses que celles de La Tène II (Bydžov, Kšely, Bečov, Libčeves, Třebušice, Plaňany, etc.) [2], caractérisées surtout par d'énormes bracelets à oves et de grandes ceintures de bronze. Celles de La Tène III sont encore peu connues, bien qu'on puisse rattacher à la fin de cette période une partie des objets trouvés dans la nécropole marcomane de Pičhore près Dobřicov [3].

Au sud-ouest, quelques tumulus de pierres contiennent, comme en Bourgogne, des sépultures de La Tène I associées à d'autres plus nombreuses de l'âge du bronze et du premier âge du fer [4]. Parmi ces tombes tumulaires la plus connue est celle du Hradischt de Pisek, contenant, avec des bijoux d'or, deux vases en bronze de fabrique grecque : une œnochoé à bec tréflé et un bassin orné de postes (fig. 445) [5].

Nous avons indiqué les considérations qui nous portent à voir dans ces tumulus bourguignons, rhénans et bohémiens les sépultures des anciens Celtes, occupant l'Europe centrale au moins depuis l'âge du bronze, et dans les tombes plates de la Champagne, de quelques districts rhénans et de la Bohême du nord, les restes des tribus qui, partis à La Tène I des différents points de ce domaine celtique primitif, se sont avancés vers le Nord pour reculer bientôt devant les Germains.

On connaît en Moravie comme en Bohême des sépultures à squelettes de La Tène I [6]. A la phase suivante apparaît déjà l'incinération [7]. Comme dans la majorité des cimetières appartenant aux deux premières phases de La Tène, à l'exception de ceux de la

1. Pič, *loc. cit.*, pl. IV-V.
2. *Ibid.*, pl. XX et suiv.
3. Pič, *Archaeologický Výzkum ve Střednich Čechách, 1895-96*, Prague, 1897, p. 64. Importante nécropole de 131 tombes à incinération ; les plus anciens dépôts sont de l'époque d'Auguste. Pič l'attribue aux premiers slaves ancêtres de la nation tchèque, tandis que nous la croyons marcomane. Voir notre notice, *Le Hradischt de Stradonic en Bohême et les fouilles de Bibracte*, ext. CAF, Mâcon, 1899, p. 55 et suiv.
4. Pič, *Starožitnosti*, I, II.
5. *Ibid.*, pl. XXXI.
6. Par exemple la sépulture de Dobročkovic, avec une belle fibule ornée de spirales (Alex. Makowsky, *Beiträge zur Urgeschichte Mährens*, MAGW, 1896, p. 87 ; — voir aussi Červinka, *Morava za Pravěku*, Brünn, 1902, p. 263 ; — Procházka, *Z praehist. Vyškovska a okoli*, Pravěk, 1909, p. 186).
7. Červinka, *loc. cit.*, p. 276 (sépulture de Biskupstvi).

Marne, la céramique fait défaut à cette époque dans les sépultures de la Bohême et de la Moravie.

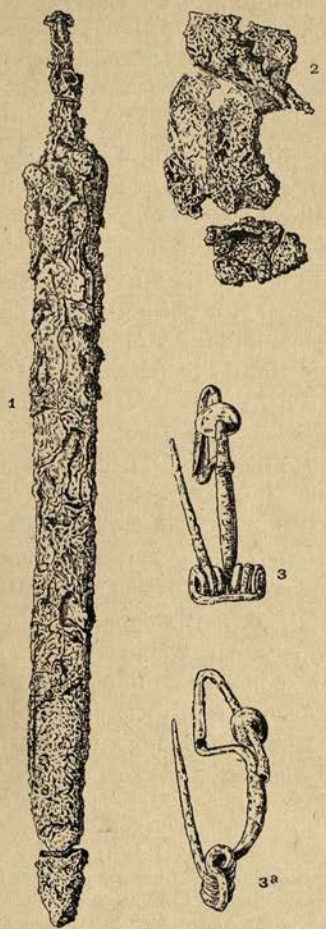

Fig. 446. — Trouvailles funéraires. Époque de La Tène II. Apahida, comitat de Kolozs (Transylvanie) [1].

Dans la Haute et Basse-Autriche, les trouvailles du second âge du fer sont rares. Cependant on a signalé des sépultures à inhu-

1. D'après Kovács István, *La station préhistorique et le cimetière de l'époque de La Tène d'Apahida*. Travaux de la section numism. et archéol. du musée national de Transylvanie, à Kolozsvar (Hongrie), II, 1911, p. 38, fig. 43, nos 1, 3 ; p. 35, fig. 38, nos 6 *a*, 6 *b*.

mation de cette époque aux environs de Mining a. Inn (Haute-Autriche) [1].

En Hongrie, les sépultures de La Tène II sont nombreuses (cf. ci-dessus, p. 919, fig. 387); si quelques autres paraissent même remonter à la fin de la première phase, aucune n'est cependant aussi ancienne que les riches tumulus des pays rhénans [2].

En Transylvanie, des trouvailles récentes, celles de la nécropole d'Apahida, comitat de Kolozs, tombes à incinération appartenant surtout à la phase moyenne de La Tène (fig. 446), sont, comme les précédentes, tout à fait caractéristiques.

Le musée archéologique de Kolozsvar possède une sépulture à char inédite contenant une fibule du schéma de La Tène II découverte par M. Martin Roska, à Balsa, près de Szabolcs.

Enfin des découvertes de dépôts funéraires survenues en Russie à une date récente, celles de la nécropole de Sarubinetz, sur le Dniepr, dans le gouvernement de Kief, ont montré que l'influence de La Tène s'est exercée jusque dans ces régions éloignées. C'est dans des sépultures qu'ont été recueillies les fibules de La Tène III, reproduites ci-dessus (p. 923, fig. 389) [3].

§ IV. — *Suisse. Italie. Alpes orientales.*

Les tumulus hallstattiens sont nombreux, nous l'avons dit, dans plusieurs cantons du plateau formant la partie nord du territoire helvétique. Ils contiennent parfois des sépultures du commencement de l'époque de La Tène, mais à cette époque les principales nécropoles de la Suisse sont des cimetières à tombes plates, compa-

1. H. von Preen, *Zwei La Tène-Funde aus der Umgebung von Mining a. Inn, Ober-Oesterreich*, PB, 1906, p. 17. Une de ces trouvailles se compose d'une œnochoé en bronze à bec tréflé et de deux plats de même métal. Il est probable que ces objets proviennent d'une sépulture et non comme on l'a dit d'un dépôt. Une œnochoé semblable, avec attache d'anse en forme de harpyie, se retrouve associée au même plat de bronze dans la sépulture de Pisek en Bohême (voir ci-dessus fig. 445). Pour la Basse-Autriche, voir Hoernes, *La Tène-Funde in Niederösterreich*, MAGW, 1889, p. 65.

2. Reinecke, *La Tène-Denkmäler*, p. 5 ; — F. de Pulszky, *Monuments de la domination celtique en Hongrie*, RA, 1879, II, p. 158. — Pour les travaux les plus récents parus dans l'*Archaeologiai Ertesitö*, voir 1904, p. 343; 1905, p. 261 ; 1906, p. 62 et 337 ; 1907, p. 250. Cf. également Reinecke, *Mainzer Zeitschrift*, II, 1907, p. 45.

3. Mme Chwoika, *Mémoires* (Sapiski) *de la Soc. Impériale russe de Saint-Pétersbourg*, nouvelle série, t. XII, fasc. I-II. Analysé par M. Reinecke dans la *Mainzer Zeitschrift*, I, 1906, p. 42.

rables à ceux de la Marne : mêmes rites funéraires, même composition générale du mobilier, les chars exceptés. Les mieux étudiés sont ceux de Vevey [1], de Münsingen [2], et d'Andelfingen [3], les deux derniers près de Zurich.

Le cimetière de Vevey (La Tène I et II) a été exploré et décrit avec soin par M. Naef. Les squelettes, orientés le plus souvent la tête au N. N. E. les pieds au S. S. O., parfois en sens inverse, gisaient habituellement sur le dos, les bras et les jambes étendus. Comme dans la Marne et à Münsingen, plusieurs avaient été déposés dans des cercueils de bois (voir ci-dessus, p. 1034). Un curieux cas d'inhumation partielle a été reconnu avec certitude, le cercueil ne contenant que la partie inférieure du corps ; peut-être la tête et le buste avaient-ils été incinérés suivant l'ancien rite hallstattien [4]. Un petit tas de charbon de bois était parfois déposé entre les tibias, près des genoux, coutume que nous avons déjà rencontrée dans la Marne (v. p. 1031) [5].

1. A. Naef, *Le cimetière gallo-helvète de Vevey*, ext. ASA, 1901, p. 14, 105; 1902, p. 18, 260 (c. r. par J. Déchelette dans *Anthr.*, 1904, p. 399). M. Naef a reconnu que l'expression « gallo-helvète » serait à modifier. Les Helvètes, d'après les données de l'histoire, n'occupaient pas encore la Suisse aux premières phases de La Tène : les tombes de Vevey seraient donc gauloises, mais non pas helvètes. M. Viollier incline cependant à admettre qu'à l'époque de La Tène I une partie des Helvètes occupait déjà le territoire suisse, les autres étant alors cantonnés sur le Rhin moyen.

Pour les diverses particularités de la construction et de l'aménagement des sépultures de l'époque de La Tène en Suisse et pour leur distribution géographique, voir Viollier, *Essai sur les rites funéraires en Suisse*, Bibliothèque de l'école des Hautes Études, Sciences religieuses, t. XXIV, fasc. 1, 1911.

2. Wiedmer-Stern, *Münsingen*. Cf. ZBl.A, 1909, p. 301, et ZfE, 1908, p. 1000 ; V. Gross, *Les sépultures de l'époque de La Tène à Münsingen*, REA, 1908, p. 112. Sur une curieuse perle de verre à inscription découverte postérieurement, voir ci-après, chap. IX.

3. D. Viollier, *Le cimetière gallo-helvète d'Andelfingen*, ASA, 1912, p. 16. Description détaillée et très complète.

4. Sur les incinérations partielles à l'époque de Hallstatt, voir ci-dessus, p. 604. A Rome, quand le rite de l'incinération remplaça celui de l'inhumation, on ensevelissait avec le cérémonial d'usage un doigt coupé à la main du cadavre (v. Marquardt, *Handbuch der röm. Altert.*, 2e éd., t. VII, p. 375, et RA, 1891, I, p. 2, 3, note 5).

5. « Cette coutume, de déposer du charbon dans les sépultures, observe M. Naef [coutume reconnue aussi à Münsingen], remonte à une haute antiquité ; Bonstetten l'avait déjà observée dans nombre de tumuli à *incinérations* qu'il fouilla en Suisse, tumuli de l'âge du bronze et postérieurs. » M. Naef remarque ensuite que ce rite s'est transmis au moyen âge : il est signalé au XIIIe siècle dans le *Manuel des divins offices* (Office des Morts) de Guillaume Durand, évêque de Mende (trad. Barthélemy, Paris, 1854, t. V, p. 95 et 112). On l'a signalé dans les sépultures du Tessin, du commencement de l'époque de La Tène (Magni, *Pianezzo*, p. 77).

Le mobilier se compose des objets habituels, fibules, bracelets de verre et de bronze, anneaux, riches ceintures de bronze, bagues en or, perles de verre, etc. Deux sépultures contenaient des épées (fig. 447). Une tombe de femme a livré une obole massaliote à la roue.

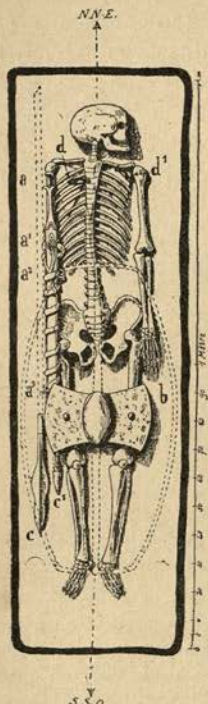

Fig. 447. — Sépulture de guerrier. Époque de La Tène II. Vevey (Suisse) [1].

Les sépultures explorées à Vevey étaient au nombre de 31. Le cimetière de Münsingen, comparable en tout point au précédent, en a livré 217, dont on a publié également l'inventaire détaillé. Quelques-unes étaient doubles. Deux crânes masculins avaient été trépanés, comme ceux des temps néolithiques ; l'un d'eux portait même la marque d'une double trépanation [2].

Dans la nécropole d'Andelfingen, au nord du canton de Zurich (fin de La Tène I, et La Tène II), M. Viollier a constaté diverses particularités des pratiques rituelles funéraires. Dans neuf tombes le cadavre inhumé, le plus souvent celui d'un enfant, avait été recouvert ou enveloppé d'une couche de cendres, épaisse de 0 m 12 à 0 m 20.

La sépulture de Horgen, près Zurich, découverte en 1842, lors de l'élargissement d'une route, est un type bien caractéristique de tombe féminine de La Tène II. Les objets de parure comprenaient trois bracelets, deux en verre de couleur, un en jayet, trois bagues, dont deux en or et une en argent [3], une fibule en argent, une en bronze, un fragment de ceinture en bronze. Dans aucune autre région du territoire celtique les bagues ne sont alors aussi nombreuses aux doigts des femmes que sur le sol helvète. L'un de ces bijoux, à Horgen, est orné d'une pierre gravée. La tombe renfermait en outre une monnaie gauloise, quart de statère en or, d'un bon style, imité des pièces de Philippe de Macédoine [4].

1. D'après Naef, *Vevey*, p. 48, fig. 37.
2. Voir t. I[er], p. 480.
3. Ces bagues sont figurées ci-après, chap. VII.
4. F. Keller, *Beschreibung der helv. Heidengräber und Todtenhügel*,

Un autre quart de statère en or du même type se trouvait entre les dents d'un squelette découvert dans la nécropole de Langdorf, près Frauenfeld (Thurgovie) [1]. Ici encore les objets de parure, bracelets en verre de couleur et fibules, appartenaient au costume féminin de La Tène II. Comme l'obole à Charon des peuples classiques, la monnaie avait été placée dans la bouche du cadavre, ce qui montre clairement que le rite est d'importation grecque ou gréco-italique.

Ces deux pièces d'or, découvertes *in situ* dans des tombes remontant au IIIe ou au IIe siècle de notre ère, appartiennent au premier temps du monnayage gaulois [2]. Ni en Suisse, ni en Gaule, ni dans les autres régions celtiques, nous ne connaissons de pièce gauloise découverte dans une sépulture de La Tène I méthodiquement explorée.

Nous citerons encore parmi les dépôts funéraires de La Tène I et II du territoire helvétique ceux de Mandach, près Burg (Argovie) [3], de Gampenach (Champigny), canton de Fribourg [4], de Conthey (Valais) [5], etc., enfin les riches nécropoles du Tessin, dont nous parlerons plus loin, ainsi que celles des Grisons [6] et du Valais [7].

Mittheil. Antiq. Gesells. Zurich, 1845, III, IV. p. 11 ; — Heierli, *Urg. d. Schweiz*, p. 387. Pour la monnaie, voir Blanchet, *Traité des monnaies gauloises*, II, p. 531.

1. Viollier, ASA, 1910, p. 4.

2. Nous avons déjà signalé l'obole marseillaise de Vevey. M. Forrer a décrit une petite monnaie d'or (avec tête de Janus et cheval) découverte dans une sépulture à Bienne, canton de Berne (*Antiqua*, 1888, pl. IV, fig. 6. Cf. Blanchet, *loc. cit.*, p. 531).

Il n'est pas absolument établi que la pièce en bronze coulé de Steinhausen (Zug) ait été recueillie dans la même sépulture que les objets de parure de La Tène II, publiés avec l'ensemble de cette trouvaille par Heierli, *Urg. d. Schweiz*, p. 388. La même incertitude existe pour les pièces de Wiedikon, canton de Zurich (*ibid.*, p. 386, 392, 396).

3. *Catal. Samml. d. antiq. Gesellschaft Zurich*, 1890, p. 214, pl. aux nos 3265-3267. Cet ouvrage reproduit diverses autres trouvailles funéraires de la même époque ; — Heierli, *Urg. d. Schweiz*, p. 389.

4. Heierli, ASA, 1897 ; — du même, *Urg. d. Schweiz*, p. 391.

5. Viollier, ASA, 1908, p. 273 (cf. *Anthr.*, 1909, p. 404).

6 Le canton des Grisons possède les riches nécropoles de Castaneda et de Misox, dans la vallée de la Moësa ; elles n'ont pas été explorées systématiquement (Viollier, *Fibules*, p. 4-5 ; — Heierli, *loc. cit.*, p. 384 ; — voir aussi, du même, *La Tène-Gräber im Canton Graubündten*, MAGW, 1892, *Sitzungsberichte*, p. [92].

7. Les mobiliers funéraires de l'époque de la Tène dans le Valais sont caractérisés par quelques objets de parure de fabrique locale, notamment par le « bracelet valaisien », orné de cercles concentriques à point central très

Comme la plupart des nécropoles de l'Allemagne du sud et de la Bohême, à La Tène I-II, celles de la Suisse, à de rares exceptions près, ne livrent pas de poteries. Il y a là une particularité frappante qui les distingue des sépultures marniennes, où les vases céramiques sont extrêmement abondants à la première phase.

Les tombes de La Tène III sont rares sur le plateau suisse jusqu'à ce jour. Le dernier siècle avant l'ère chrétienne, comme l'indique l'émigration helvète de l'an 58, fut sans doute pour cette région une période troublée qui ne connut plus la prospérité attestée par la richesse des sépultures précédentes.

Nous avons déjà parlé (2e partie, p. 664) des importantes nécropoles de la vallée du Tessin, situées près de Bellinzona. Nous avons dit combien était dense la population établie depuis la fin de l'âge du fer dans ces défilés alpestres conduisant au Rhin et servant de passage à une voie commerciale extrêmement fréquentée [1]. Ces tribus étaient peut-être de souche ligure.

Plusieurs philologues croient, d'ailleurs, pouvoir attribuer à la langue des Ligures les inscriptions (graffites) recueillies à Giubiasco et à Ornavasso [2]. La conquête gauloise ne dut pas modifier sensiblement l'ethnographie de cette région, où abondent les noms de lieux en *asco*, *asca*, etc. [3].

Les fibules aux types dits de la Certosa et de Golasecca se rencontrent dans ces sépultures, où elles sont souvent associées à celles de La Tène. Là, comme dans toutes les contrées alpestres, on doit tenir compte de la longue survivance des mêmes types industriels.

accusé (voir Heierli, *Urgeschichte des Vallis*, Mittheil. antiq. gesell. Zurich, t. XXIV) ; — du même, *Urg. d. Schweiz*, p. 380 ; — Viollier, *Fibules*, p. 5. Nous parlerons aussi d'une fibule spéciale à la région des Grisons.

1. A la bibliographie donnée ci-dessus, p. 614, note 1, ajouter deux importants travaux récents : Giov. Baserga, *La necropoli preromana di Gudo nel Canton Ticino*, Rivista di Como, 1911 (cf. ASA, 1910, p. 253) ; — D. Viollier, *Gubiasco*, Mélanges Cagnat, 1912, p. 229. La grande nécropole de Gudo, par les rites et les offrandes funéraires, rappelle exactement celle de Giubiasco. Les tombes ici encore sont limitées par des murets de pierres sèches et recouvertes de dalles.

Aux travaux de M. Viollier précédemment cités, ajouter : *Fouilles exécutées à Giubiasco par les soins du musée de Zurich*. ASA, 1906, p. 97, 169, 257.

2. P. Kretschmer, *Die Inschriften von Ornavasso und die ligurische Sprache*, 1902. Pour une bibliographie détaillée sur les inscriptions nord-italiques, voir Gustave Helbig, « *Keltoligurische* » *Inscriften aus Giubiasco*, ASA, 1905, p. 187.

3. Exemples : Giubiasco, Cerinasca, etc. (sur ces finales ligures, voir ci-dessus, t. II, 1re partie, p. 11).

Les sépultures gauloises de la Cisalpine présentent un intérêt tout particulier au point de vue de la chronologie des antiquités de La Tène : les armes et les parures gauloises s'y trouvent associées à de nombreux objets grecs ou romains qui en précisent la date, confirmant en tout point les indications similaires recueillies au nord des Alpes. Aussi devrons-nous entrer dans quelques détails sur les principales de ces nécropoles, les unes situées près de l'Adriatique, non loin d'Ancône, les autres avoisinant Bologne ou encore les cimetières du Tessin. Sur plusieurs autres points, les dépôts funéraires des Gaulois se sont, d'ailleurs, rencontrés dans l'Italie du nord.

Les premières découvertes ou du moins les premières observations remontent à quarante ans. Desor, Gabriel de Mortillet et Alexandre Bertrand mirent alors en évidence les ressemblances de certaines tombes de Marzabotto avec les sépultures de la Marne. Marzabotto est l'emplacement d'une petite ville étrusque, située dans l'Apennin aux bords du Reno, sur la route de Bologne à l'Italie centrale. Fondée vers l'an 500 av. J.-C., elle fut prise et détruite par les Gaulois dans la première moitié du IVe siècle. On a rencontré plusieurs tombes gauloises dans son périmètre et dans les nécropoles qui l'avoisinent : les squelettes avaient la tête tournée vers l'Orient et plusieurs étaient accompagnés de l'épée, de la lance et de la fibule de La Tène I [1].

Les Gaulois s'établirent aussi dans l'ancienne ville étrusque de Felsina qu'ils nommèrent *Bononia*, aujourd'hui Bologne, et qu'ils occupèrent depuis 350 environ [2] jusqu'en 193 av. J.-C., date de la conquête romaine [3]. Dans les vastes nécropoles antiques de

1. Desor, CIA, Bologne, 1871, p. 278 ; — G. de Mortillet, *Les Gaulois à Marzabotto dans l'Apennin*, RA, 1871, p. 290 ; — A. Bertrand, *Archéol. celt.*, p. 359 ; — Montelius, *Civ. prim. Italie, Italie septentr.*, I, pl. 112. Voir dans cet ouvrage la bibliographie des travaux de Gozzadini, qui pratiqua des fouilles systématiques à Marzabotto. Gozzadini se refusait à y reconnaître des vestiges gaulois (*Scavi di Ceretolo*, Bull. dell' Instituto, 1878, p. 75 ; — du même, *Di un antico sepolcro a Ceretolo nel Bolognese*, Atti e Mem. della R. Deput. di stor. patr. per la Romagna, 1879). — Un article de Mazard (*Sépulture antique de Ceretolo, près de Bologne*, RA, 1880, I, p. 161) démontra son erreur. Sur Marzabotto, v. Grenier, *Bologne villanovienne et étrusque*, p. 98.

2. On plaçait jusqu'ici vers l'an 400 la prise de la Bologne étrusque (Felsina) par les Gaulois (voir 2e partie, p. 537). D'après des travaux récents sur les vases attiques découverts à Bologne, cette date devrait être abaissée d'un demi-siècle au maximum (Grenier, *loc. cit.*, p. 323).

3. Brizio, *Tombe e necropoli galliche della prov. di Bologna*, ext. Atti e

cette ville, la succession des tombes présente, comme nous l'avons dit (p. 539), l'ordre suivant : sépultures ombriennes (à incinération), sépultures étrusques, sépultures gauloises. Dans ces dernières, les influences étrusques sont beaucoup plus sensibles qu'à Marzabotto, où les mobiliers funéraires se distinguent à peine de ceux de la Marne. Des casques enrichis de couronnes d'or, des strigiles et divers autres objets italiques accompagnent à Bologne les types industriels d'origine barbare. Mais l'étrucisation des Celtes est encore beaucoup plus manifeste dans la riche nécropole de Montefortino, où cependant, à n'en pas douter, nous sommes encore en présence de guerriers gaulois inhumés vers les années 350-300 avant notre ère [1].

Montefortino est situé à trois kilomètres d'Arcevia et à quarante de Senigallia, sur un territoire qu'occupa durant un siècle environ le peuple gaulois des Sénons. La nécropole, fouillée de 1894 à 1896, se composait de sépultures en nombre relativement faible, mais contenant un mobilier très varié, parfois d'une opulence exceptionnelle. Les tombes explorées, au nombre de quarante-sept, étaient toutes sans exception à inhumation et orientées de l'est à l'ouest, plus ou moins exactement. La plupart des fosses, spécialement les plus riches, avaient été revêtues de murs en pierres sèches et couvertes d'un pavement horizontal, construit après l'ensevelissement du cadavre, ordinairement déposé sur la terre nue et plus rarement dans un cercueil de bois.

La simple nomenclature du contenu de quelques-unes de ces sépultures, auxquelles nous conservons leur numéro d'ordre, montrera le caractère et la richesse du mobilier :

2. Casque en fer. Épée. Lance. Strigile de bronze. Anneaux. Cure-ongles en bronze. Vases peints et vases communs.

4, 5. Sépulture double. Deux casques en fer. Deux épées. Grande lance en fer. Autre lance plus petite. Nombreux vases peints. Vases non ornés.

8. Sépulture de femme. Strigile de bronze. Couronne de feuillage en or. Collier d'or à têtes de lions terminales. Bracelets d'or à

Mem. della R. Deput. di stor. patr. per la Romagna, 1887; — *Not. Sc.*, 1889, p. 299; — Montelius, *Civ. prim. Italie*, *Italie septentr.*, I, pl. 111-112. Nous sommes porté à considérer comme gauloises quelques-unes des tombes à squelettes trouvées au milieu des incinérations et indiquées comme contemporaines de ces dernières (Montelius, *loc. cit.*, p. 363, note 2).

1. Brizio, *Il sepolcreto gallico di Montefortino presso Arcevia*, Mon. Ant., IX, III (1901), p. 616 (résumé critique par J. Déchelette, dans RA, 1902, I, p. 245).

têtes de serpent. Anneaux en or. Miroir gravé. Quatre chenets en fer. Peigne en ivoire. Porte-aiguilles. Candélabres, casseroles, chaudrons et vases divers en bronze. Grenade et figurine féminine d'argile.

23. Très riche sépulture de femme analogue à la précédente. Strigile. Bracelet d'or. Anneau d'or à chaton orné d'une figure de Minerve. Pendants d'oreilles et torques en or. Miroir gravé. Paire de chenets en fer. Porte-aiguilles en os. Trois dés en os. Boutons de verre. Broches de cuisine en fer. Sept coutelas en fer. Grande chaudière en bronze.

24. Sépulture de cavalier (non intacte). Épée. Lance. Squelette de cheval.

26. Casque en fer. Épée et javelot en fer. Strigile de bronze. Ciseaux de fer. Deux coutelas. Céramique. Fibule de bronze, italique.

30 et 30 *bis*. Deux tombes superposées. La tombe supérieure contenait un squelette de cheval avec les débris de la garniture d'une bride ; la seconde, celle d'une femme, renfermait les objets suivants : Vases en bronze. Passoire. Peigne en ivoire. Miroir. Anneaux d'or à chaton gravé. Torques en or. Céramique.

33. Épée. Pointe de lance. Javelot. Pilum. Huit broches en fer liées en faisceau. Cinq coutelas de fer. Anneau d'or avec agate gravée. Quatre vases en argent. Vaisselle de bronze. Céramique.

Au premier examen, la composition du mobilier de ces tombes sénonaises provoque quelque surprise. Ces rudes combattants, que les textes historiques nous montrent tout d'abord errant sur le sol italique à la recherche de nouveaux foyers, nous apparaissent à Montefortino profondément pénétrés par la culture étrusque. Les épouses et les filles des Sénons, avant leur inhumation, sont parées de *coronae etruscae* en feuillage d'or. L'usage de déposer près du défunt ses ustensiles de cuisine et d'éclairage, broches à rôtir, chenets en fer, candélabres, a été adopté par ces Gaulois. Le *sagum* ne constitue peut-être plus leur vêtement national : le nombre des fibules recueillies est en effet extrêmement faible, comparé à celui des autres nécropoles gauloises de la Cisalpine même, telles que Marzabotto et Ornavasso. Par contre, ces guerriers ont appris à connaître l'emploi du strigile.

Tout s'explique néanmoins, si l'on se rappelle que plusieurs des mêmes objets grecs ou italiques se sont rencontrés çà et là au

nord des Alpes dans les plus riches sépultures gauloises. Leur présence ne nous a nullement empêché d'attribuer à des tribus celtiques le tumulus de La Motte Saint-Valentin et ceux de

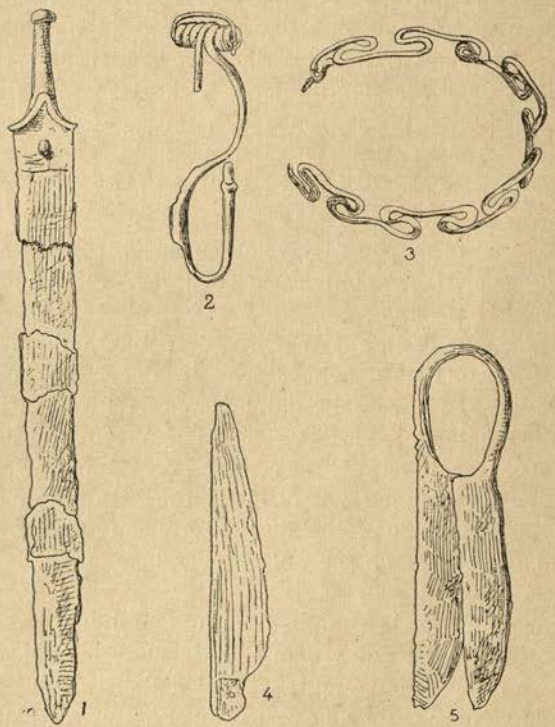

Fig. 448. — Objets gaulois (La Tène I), trouvés dans les sépultures de Montefortino, près d'Ancône [1].

la région du Rhin. Il est acquis que les Gaulois transalpins, même avant la prise de Rome, importaient d'Italie sur leur territoire et déposaient dans leurs tombeaux de nombreux produits de l'industrie des peuples classiques : œnochoés, *stamnoi*, trépieds, chaudrons et situles en bronze ; broches et chenets en fer ; miroirs de bronze ; vases céramiques peints, de fabrique hellénique, amphores

1. D'après Brizio, *Montefortino*, pl. XI, fig. 2 ; pl. VII, fig. 3, 25 ; pl. VIII, fig. 16 ; pl. XI, fig. 7.

grecques en argile, etc. On conçoit qu'une fois installés en vainqueurs dans les pays qui constituaient les grands entrepôts de ces productions méridionales, ils s'en soient largement approvisionnés.

Ce qui démontre nettement le caractère gaulois des tombes de Montefortino, ce sont, en premier lieu, les rites funéraires : les tombes, dont une est double, sont des fosses construites comme celles de la Marne, de Marzabotto, etc. Enfin la présence, parmi les pièces du mobilier, des armes et des fibules gauloises dont les Étrusques n'ont jamais fait usage, lève toute incertitude (fig. 448). Les épées et les lances se classent bien aux types de La Tène I et plusieurs sont tordues au feu, suivant le rite barbare. D'autres objets appartiennent en propre aux Gaulois, comme les grands ciseaux ou forces en fer, les bracelets de verre, certaines formes de bracelets de bronze (fig. 448, 3). Quelques sépultures contiennent des squelettes de cheval. Le modèle de casque étrusque adopté par les Sénons est précisément celui qui a été importé sporadiquement au nord des Alpes et imité par les Gaulois de la Marne (voir ci-après, chap. VI).

Nous avons dit que la nécropole de Montefortino, d'après les données de l'histoire, ne peut être ni antérieure à l'an 390, ni postérieure à 283. Les observations archéologiques, celles qui résultent notamment du style des vases grecs d'argile et de bronze, des miroirs gravés, etc., confirment ces indications. Il semble bien que le plus grand nombre des sépultures datent de la fin du IVe siècle et du commencement du IIIe.

Tout récemment les belles trouvailles de Filottrano, près d'Ancône [1], trouvailles dues à M. Dall'Osso, ont confirmé les indications données par les tombes de Montefortino [2]. Là aussi, le luxe

1. La nécropole de Filottrano occupait les pentes d'une colline. On a trouvé, au sommet, des vestiges d'habitations gauloises contenant des fragments de vases indigènes et de vases grecs peints de la seconde moitié du IVe siècle avant J.-C. (renseignement de M. Dall'Osso). Comme beaucoup de riches nécropoles gauloises, celle de Filottrano paraît avoir été dévastée en partie.

2. Ces découvertes que nous avons pu étudier récemment au musée d'Ancône, grâce à l'obligeance de M. Dall'Osso, sont encore inédites, ainsi que d'autres importantes trouvailles du premier âge du fer, dues à la même initiative (nécropoles de Belmonte-Piceno, de Numana, etc.). Nous avons reconnu parmi les tombes les plus récentes de Numana plusieurs épées de La Tène I. L'abondance extraordinaire des objets de fer dans ces sépultures, à partir du VIIIe siècle environ, paraît confirmer l'opinion que nous avons exprimée sur l'exportation dans l'Adriatique du fer manufacturé en pays grecs, particulièrement en Laconie (2e partie, p. 547).

Ancône reçut au IVe siècle une colonie dorienne, mais bien antérieurement,

et l'opulence de ces Sénons du IVe siècle, à demi étrucisés, s'étalent, dans l'extrême richesse de leurs sépultures. Les tombes des femmes, surtout, sont riches en bijoux d'or et en vases de bronze. Mais si ces barbares ont rempli leurs tombeaux de parures étrusques et de vases précieux, originaires de l'Italie du sud, ils ont gardé l'épée celtique, si abondamment représentée dans les sépultures de la Marne, des régions rhénanes et de la Bohême. Mieux conservées que celles de Montefortino, les épées de Filottrano sont parfois munies de leur fourreau et de leur bouterolle. On peut donc constater qu'elles appartiennent nettement au type de La Tène I. Or aucune épée de La Tène ne s'est rencontrée dans les sépultures étrusques. Les vases peints et les vases de bronze nous ont paru appartenir à une phase déjà avancée du IVe siècle. Entre les textes historiques et les trouvailles archéologiques il y a ici encore une parfaite concordance, dont il serait superflu de faire ressortir l'importance [1].

A côté des bijoux d'or étrusques ou italo-grecs apparaît, parmi les trouvailles de Filottrano, un beau torques à tampons, en or fondu et ciselé, de pur style celtique. Suivant toute apparence, ce bijou fut fabriqué dans les régions rhénanes (voir ci-après chap. IX). Nous connaissons suffisamment à l'heure actuelle les ouvrages de toreutique celtique pour être en mesure de distinguer souvent entre ceux du Ve siècle et ceux du IVe. Or c'est précisément dans cette dernière série que se place ce torques. La riche tombe de Waldalgesheim en contenait un similaire (fig. 582).

Les Celtes ont dû pénétrer en Italie par les Alpes orientales, des-

les importations grecques pénétraient en grand nombre chez les indigènes de cette région. Nous avons noté en particulier, parmi les objets grecs antérieurs à la colonisation d'Ancône, des œnochoés en bronze du type de celle de Pertuis (2e partie, p. 487, fig. 308), des appliques ajourées et figurées pour grandes hydries rappelant celles de Grächwill (2e partie, p. 784, fig. 306 et 307, 1), des vases peints à décor géométrique. Les broches en fer réunies en faisceaux, les épées et les lances de même métal sont très nombreuses. Il en est de même des casques en bronze de type archaïque. Beaucoup de guerriers sont ensevelis sur des chars à roues de fer, comme les chefs gaulois de La Tène I. Il est manifeste que le courant commercial allant des pays helléniques à la Celtique, à partir des VIIe-VIe siècles, a suivi surtout, comme nous nous sommes attaché à le démontrer, ce littoral de l'Adriatique (2e partie, p. 564). L'extrême abondance de l'ambre, dont la provenance ne saurait être locale, nous rappelle que ce courant aboutissait à la Baltique.

1. Au IVe siècle appartiennent aussi des sépultures gauloises découvertes à Canosa dans l'Italie méridionale, où les Celtes ont poussé quelques incursions (PB, 1908, p. 49, pl. V-VI. Cf. Reinecke, *La Tène-Denkmäler*, p. 47, note 19).

cendant non point des régions méridionales de la Gaule, mais du *Noricum* ou des provinces voisines [1]. Il est donc naturel que les plus anciens bijoux celtiques des Sénons cisalpins rappellent les produits industriels fabriqués au IVe siècle dans les régions du Rhin moyen et du Danube.

Il nous reste à parler d'une autre nécropole de l'Italie du nord non moins importante, celle d'Ornavasso, localité située dans la province de Novare, à l'extrémité méridionale de la vallée d'Ossola et du lac Majeur[2]. Nous revenons ici tout près des grands cimetières celto-ligures du Tessin.

En 1890, Bianchetti reconnut là l'existence de deux nécropoles contiguës mais distinctes, et en commença l'exploration méthodique. La plus ancienne, celle de San Bernardo, occupe une superficie presque circulaire d'environ 1700 mètres carrés. Le nombre de tombes visitées s'élève à 165. L'autre, celle de Persona, ne semble pas avoir été explorée encore en entier, mais Bianchetti y a du moins ouvert un nombre égal de sépultures, réparties sur une aire de 2000 mètres. Sa monographie contient l'inventaire par tombe de ces 330 sépultures, dont 302 intactes ou à peu près intactes.

A San Bernardo, toutes sans exception sont à inhumation. Le même rite domine encore à Persona, où l'incinération ne se rencontre que sporadiquement dans une dizaine de sépultures plus récentes. Les fosses, rectangulaires, sont garnies littéralement d'un revêtement de pierres sèches. Les cadavres ont été déposés sur le sol nu, sans pavement artificiel. Aux pieds des squelettes gisaient les vases et les autres objets de métal; près de la tête étaient placés des ampoules de verre et des balsamaires; les épées et les lances, à la droite des guerriers.

Ce qui donne à ces découvertes un intérêt particulier, c'est l'abondance des monnaies. Dans les autres nécropoles de La Tène, elles n'apparaissent que rarement avant la troisième phase, époque où ne se rencontrent guère que des incinérations pauvres en mobilier. Les deux cimetières d'Ornavasso, exactement datés par l'ensemble de ces monnaies, nous procure pour la classification des antiquités celtiques, quelques jalons chronologiques extrêmement

1. Les Gaulois n'ont atteint la Gaule du sud que vers le IIIe siècle (voir ci-dessus, 2e partie, p. 577). Sur le problème du lieu d'origine des Celtes cisalpins, voir les travaux cités par Brizio, *Montefortino*, col. 790, note 1.

2. Bianchetti, *I sepolcreti di Ornavasso*, Atti della Soc. di Archeol. e Belli arti di Torino, t. VI, Turin, 1895.

utiles. En effet, par un heureux hasard, les deux nécropoles se succèdent sans aucune interruption. Le groupe de San Bernardo, le plus ancien, n'a pas livré moins de 192 monnaies romaines, comprises entre les années 217 et 74 av. J.-C.. Celles de Persona, au total 139 pièces, vont de l'an 89 av. J.-C. à l'an 80 de notre ère. Les

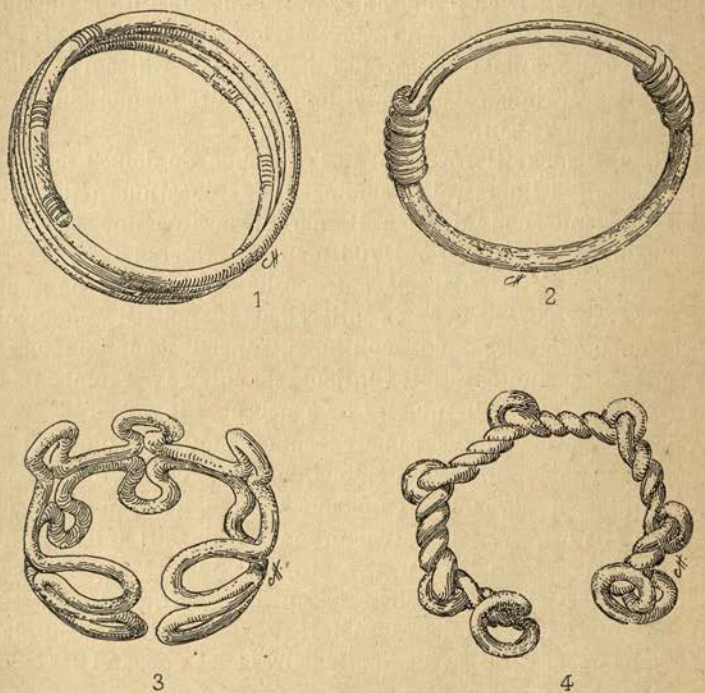

Fig. 449. — Bracelets en argent. Ornavasso (province de Novare) [1].

tombes de San Bernado appartiennent donc au second siècle et au premier quart du premier siècle av. J.-C. [2]; celles de Persona, à l'exception du groupe sud-est un peu plus récent, vont de l'an 88 av. J.-C. à la fin du principat de Tibère.

Le mobilier, très varié, comprend outre les épées et les lances, de

1. D'après Bianchetti, *Ornavasso*, pl. IX, fig. 12; pl. XXI, fig. 8, 13, 16.

2. D'après M. Willers, qui a révisé les attributions chronologiques des monnaies romaines indiquées par Bianchetti, la nécropole de San Bernardo aurait été occupée, plus exactement, de 150 à 50 av. J.-C. (Willers, *Neue Untersuchungen über die Röm. Bronzeindustrie von Capua und von Niedergermanien*, 1907, p. 18).

très nombreuses fibules et autres objets de parure, des poteries, des objets de fer, couteaux, faux, ciseaux ou forces, rasoirs, haches,

Fig. 450. — Poteries et monnaie provenant des sépultures gauloises de San Bernardo, à Ornavasso (prov. de Novare). La Tène II (cf. fig. 451) [1].

vases de bronze, etc. Les objets en argent sont relativement abondants (fig. 449 et 450).

Fig. 451. — Poteries et monnaie provenant des sépultures gauloises du Soldo, entre Côme et Milan. La Tène II (cf. fig. 450) [2].

Les épées sont au nombre de trente et une, soit vingt-six pour San Bernardo et cinq pour Persona, et de ces vingt-six exemplaires

1. D'après Bianchetti, *Ornavasso*, pl. XII, fig. 1, 5, 13, 14.
2. D'après Castelfranco, *Tombe gallo-italiche trovate al Soldo, presso Alzate, in Brianza*, BPI, 1879, p. 6, pl. I.

vingt-cinq sont des épées gauloises de La Tène parfaitement caractérisées. Les cinq épées de Persona et la vingt-sixième de San Bernardo appartiennent au contraire au type du glaive romain à lame courte, pointe effilée et fourreau de bois ou de cuir. Ainsi, jusque vers l'an 100 environ avant l'ère chrétienne, la population d'Ornavasso conservait encore l'usage presque exclusif de l'épée gauloise. C'est dans une des tombes les plus récentes de San Bernardo, la sépulture n° 31, contenant deux deniers, l'un de l'an 92, l'autre de l'an 90 avant J.-C., qu'apparaît pour la première fois l'épée romaine, se substituant définitivement à celle de La Tène.

Une autre constatation intéressante ressort de l'examen de ces épées. Nous avons vu que la classification chronologique des antiquités gauloises repose en partie sur le développement typologique de l'épée et de la fibule. Or, si elle est exacte et si elle s'applique à la Haute-Italie, le mobilier des sépultures d'Ornavasso doit appartenir à La Tène II et à La Tène III, et nous ne devons rencontrer à San Bernardo aucun des types de La Tène I. C'est exactement ce qui se produit. Aucune des épées ne présente ni la lame courte et effilée, ni la bouterolle de fourreau caractéristique des épées de Montefortino et des autres nécropoles de La Tène I. Une seule peut être classée à La Tène III (type à entrée de fourreau rectiligne, avec extrémité arrondie). Toutes les autres sont terminées en pointe mousse et pourvues du fourreau au type de La Tène II.

Les influences gréco-étrusques se sont exercées faiblement sur ces populations celto-ligures établies au sud des Alpes. Le strigile commun à Montefortino n'apparaît à San Bernardo que dans une seule sépulture.

Au point de vue ethnographique, il est intéressant d'observer que les nécropoles d'Ornavasso se trouvaient sur le territoire des *Lepontii*, tribu gauloise, dont la vallée Leventina, dans le canton du Tessin, porte encore le nom [1]. Mais il est probable qu'ici encore le fond de la population était demeuré ligure, malgré l'invasion celtique ; il est du moins certain que la civilisation des vainqueurs, c'est-à-dire celle de La Tène, un peu modifiée par les influences venues du sud, s'était imposée aux tribus indigènes.

En résumé, si nous ajoutons aux trouvailles que nous venons d'étudier quelques tombes isolées, nous obtenons une liste déjà

1. H. d'Arbois de Jubainville, *Les Gaulois et les populations qui les ont précédés dans l'Italie du nord*, RC, 1890, p. 152.

assez étendue de sépultures gauloises en Italie. La voici, dressée dans l'ordre chronologique [1] :

La Tène I	Marzabotto (Misano et Misanello) ; Tombes Benacci (Bologne), nos 18, 37, 38 ; Les deux tombes Benacci fouillées en 1887 [2] ; Montefortino et Filottrano, près d'Ancône ; Tombe de Serra S. Quirico (Ombrie) [3] ; Canosa (Apulie) ; Ceretolo (IIIe siècle) [4].
La Tène II	San Bernardo à Ornavasso, à l'exception de quelques tombes plus récentes ; Sépultures du Soldo, près Alzate, dans la Brianza, entre Côme et Milan (fig. 451) [5] ; Nécropoles de Valsassina (Barzio [6], Perledo [7], Varenna [8], etc.).
La Tène III	Quelques tombes de San Bernardo ; Persona.

1. Cette liste ne comprend pas quelques trouvailles moins importantes et de date insuffisamment déterminée, citées dans notre mémoire *Montefortino et Ornavasso, Étude sur la civilisation des Gaulois cisalpins* (RA, 1902, I, p. 245), mémoire dont nous donnons ici un résumé mis à jour.

M. Ghirardini (*Not. Sc.*, 1888, p. 375) fait observer avec raison que la présence en Vénétie d'objets appartenant à la culture de La Tène est due beaucoup plus à la large expansion de la civilisation des Gaulois qu'à leurs incursions et à leurs établissements éphémères sur ce territoire. Au reste, nous savons par Polybe (II, 17) que si les Vénètes se distinguaient des Celtes par leur langage, ils s'en rapprochaient par leurs mœurs et leur costume.

2. Brizio, *Tombe e necropoli galliche della prov. di Bologna*, ext. Atti e Mem. della R. Deput. di storia patr. per la Romagna, 1887, p. 24.

3. Brizio, *Serra S. Quirico, sepolcri di età gallica scoperti nel territorio del Comune*, Not. Sc., 1891, p. 305. Épées et fibules de La Tène, casques, strigiles et broches.

4. Voir ci-dessus, p. 1087, note 1. — Dans la plupart des tombes du *predio* Benacci, le mobilier n'est ni assez abondant, ni suffisamment caractéristique pour qu'il soit possible d'assigner à chacune d'elles une place déterminée dans cette classification.

5. Castelfranco, *Tombe gallo-italiche trovate al Soldo presso Alzate* (*Brianza*), BPI, 1879, p. 6. Même mobilier qu'à San Bernardo (cf. les figures 450 et 451 ; voir J. Déchelette, *Montefortino et Ornavasso*, ext. RA, 1902, I, p. 37).

6. Patroni, *Tomba gallica di Barzio*, ext. Rivista archeol. di Como, 1907, fasc. 53-55 ; — cf. une note du même auteur sur quelques sépultures gauloises découvertes à Pavie (*Not. Sc.*, 1909, p. 266).

7. Dr G. Baserga, *Tombe galliche a Perledo*, ext. Rivista archeol. di Como, fasc. 56-58, 1908.

8. Garovaglio, *Sepolcreto gallo-ital. di Varenna*, Rivista archeol. di Como, 1891, fasc. 34, p. 1. Pour les autres trouvailles de Valsassina, en partie de La Tène II, cf. Baserga, *loc. cit.*, p. 10.

Au sud des Alpes orientales, comme au Tessin, on connaît de nombreuses et riches nécropoles où abondent les types de La Tène, et que nous aurons à citer fréquemment. En raison de l'abondance de certains types d'objets archaïques, ces cimetières paraissent souvent remonter aux premières phases ou même être plus anciens. Mais un examen attentif permet de constater que très fréquemment ces objets de style archaïque, fibules du type de la Certosa, de Golasecca, du type de La Tène I, etc., ne sont, en réalité, que des dérivés récents des modèles primitifs. Comme dans la plupart des régions montagneuses ou isolées, certaines formes ont eu là une longue durée [1]. Une classification chronologique des tombes ne saurait donc être établie à l'aide d'une seule catégorie d'objets, tels que les fibules. Il est de toute nécessité de tenir grand compte des survivances, et de dater les sépultures d'après l'ensemble du mobilier, non d'après telle ou telle série prise isolément. En opérant ainsi, on reconnaît que le plus grand nombre n'est pas antérieur à la seconde phase de La Tène, plusieurs n'appartenant même qu'au premier siècle de l'empire romain [3].

Fig. 452. — Figurine en bronze. Nécropole d'Idria près Bača (comté de Goritz)[2].

Ces nécropoles se composent de tombes à incinération. Quelques-unes contiennent aussi des inhumations. Les principales sont les suivantes :

Idria, près Bača (comté de Goritz) [4], non loin de celle de Santa Lucia, qui appartient à l'époque de Hallstatt.

St. Michael, près Adelsberg [5], et Nassenfuss (Carniole) [6] (fig. 453).

1. Voir Reinecke, *La Tène-Denkmäler*, p. 18.

2. Des fibules romaines de l'époque d'Auguste sont associées, par exemple, dans les tombes nos 278 et 279 de Jezerine, à des fibules pseudo-La Tène I et II et même à des formes de tradition hallstattienne.

3. D'après Szombathy, *Idria*, MPCW, 1901, p. 6, fig. 9.

4. Szombathy, *loc. cit.*, p. 291. Inventaire détaillé de vingt-sept sépultures, avec nombreuses reproductions.

5. Hoernes, MAGW, 1888, p. 217; cf. RA, 1890, II, 296; — Much, *Kunsthist. Atlas*, pl. LVIII-LXI; — A. Müllner, *Das Gradišče von St. Michael bei Hrenovic*, Argo, Zeitschrift f. krainische Landeskunde, 1892, p. 82.

6. MAGW, 1885, *Sitzungsberichte*, p. [71]; 1888, p. [92]; — Reinecke,

Vital, près Prozor (Croatie) [1].

Sanskimost, Jézérine et Ribic, les deux dernières près de

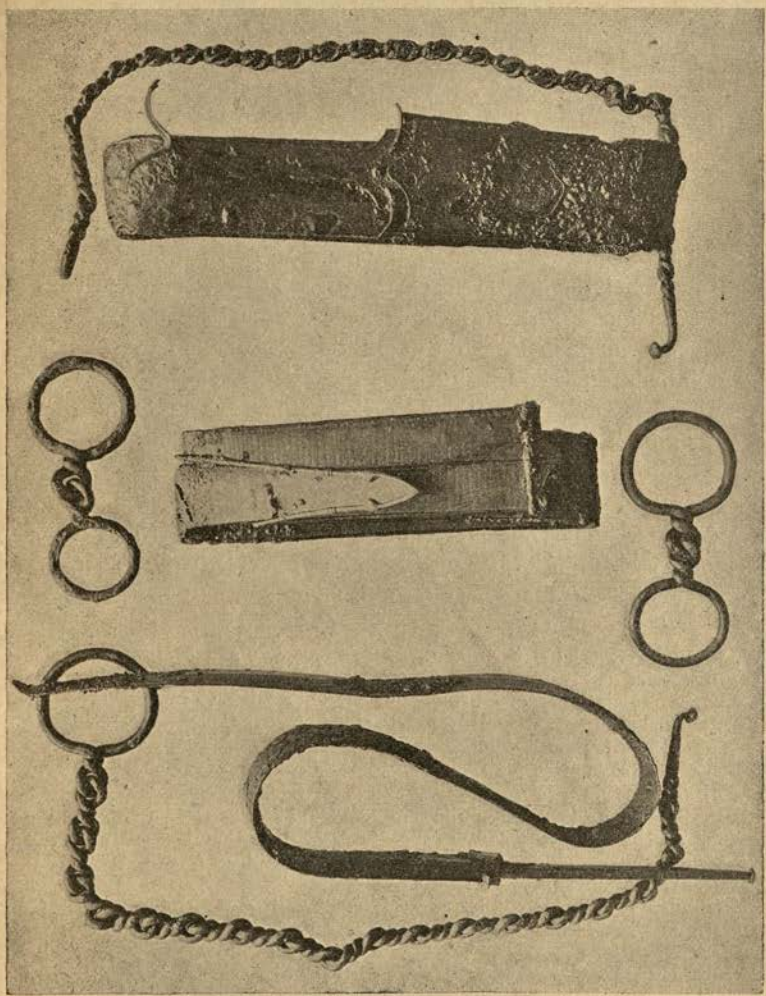

Fig. 453. — Épées et baudriers en fer de La Tène II, trouvés en Carniole [2].

Photographien von Alterthümern des Krainischen Landes-Museums zu Laibach, VBAG, 1900, p. 595. — Sur la nécropole de Moräutsch dans la Basse-Carniole, voir MAGW, 1911, *Sitzungsberichte*, p. [20].

1. S. Ljubić, *Popis arkeologičkoga odjela nar. zem. muzeja u Zagrebu*, Agram, 1889, pl. XIX.

2. D'après une photographie communiquée par la direction du Musée de Laibach.

Bihać (Bosnie) [1]. Ces nécropoles marquent actuellement, comme nous l'avons dit, la limite méridionale de l'extension de la civilisation de La Tène. Dans les régions illyriennes, d'ailleurs, les formes anciennes de l'époque hallstattienne s'associent aux types nouveaux importés par l'industrie des Celtes.

§ V. — *Péninsule ibérique.*

Dans la Péninsule ibérique, avant les fouilles récentes du marquis de Cerralbo, une seule nécropole avait livré des armes (épées et umbos de boucliers) et des objets de parure, appartenant aux types de La Tène : celle de Cabrera de Mataró, près de Barcelone [2]. Nous avons pu constater qu'elle se classe à La Tène II; la plupart des tombes doivent appartenir au IIIe siècle, d'après la date des nombreux vases campaniens et de quelques vases peints faisant partie des mobiliers funéraires [3]. Plusieurs épées, lances et umbos de boucliers en fer, du type celtique classique (fig. 454), montrent qu'à cette époque les armes gauloises étaient en usage chez les Celtibères de la Catalogne, concurremment avec une épée grecque très répandue à partir du IVe siècle dans certaines régions de l'Espagne (voir chap. V). Les fibules ne sont pas moins caractéristiques (fig. 454, 3).

Nous verrons que le bouclier à umbo de fer de La Tène n'apparaît pas avant La Tène II, ce qui confirme ici notre attribution chro-

1. Radimsky, *Jezerine* (c. r. par J. Deniker dans *Anthr.*, 1894, p. 472). Important inventaire de 528 sépultures et nombreuses figures. On trouve à la fin de ce volume une statistique des principales nécropoles de La Tène dans la région des Alpes orientales, nécropoles dont nous venons d'indiquer les principales. Celle de Glasinac, en Bosnie, de l'époque de Hallstatt (2e partie, p. 591), ne renfermait qu'un très petit nombre de sépultures de l'époque de La Tène (cf. *Anthr.*, 1895, p. 451).

La classification chronologique de Radimsky doit parfois être rectifiée d'après les observations indiquées ci-dessus au sujet de la survivance des types archaïques. Sur l'ensemble des nécropoles bosniaques, voir surtout Hoernes, *L'époque de La Tène en Bosnie*, Paris, 1900.

2. Rubio de la Serna, *Noticia de una necrópolis ante-romana descub. en Cabrera de Mataró (Barcelona) en 1881*, Mém. de la Real Academia de la Historia, Madrid, 1888 (suppl. au t. XI) ; — cf. du même, *Boletin de la Real Academia de Buenas Letras de Barcelona*, 1889, p. 418, et 1911, p. 39. — Sur les poteries étrusco-campaniennes et indigènes de cette nécropole, outre le premier travail de M. Rubio de la Serna, cité ci-dessus, voir *Institut d'Estudis Catalans, Anuari 1907*, p. 472. F. Lenormant avait signalé jadis ces découvertes dans la *Gazette archéologique*, 1881-1882, p. 5.

3. Les trouvailles sont conservées à Llavaneras, près Barcelone, chez l'inventeur, M. Juan Rubio de la Serna, qui a bien voulu nous donner toute facilité pour les étudier.

nologique. Une boucle de ceinture très caractéristique, dérivée d'un modèle hellénique (fig. 529), s'est rencontrée à Cabrera de Mataró comme dans une des tombes pyrénéennes fouillées par Piette [1].

Plusieurs des grandes nécropoles explorées par M. le marquis de

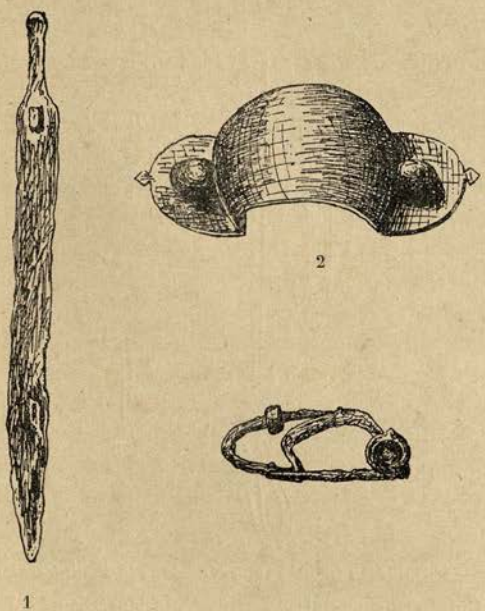

Fig. 454. — Épée, umbo de bouclier et fibule en fer. Nécropole de Cabrera de Mataró, près Barcelone (La Tène II) [2].

Cerralbo, notamment celles d'Aguilar de Anguita et d'Arcobriga, ont livré des épées et des fibules de La Tène [3]. Quelques-unes, à

1. Voir ci-après chap. VII.

2. D'après J. Rubio de la Serna, *La época de la Tène, en Transilvania y en la Peninsula ibérica*, Boletín de la Real Academia de Buenas Letras de Barcelona, 1911, p. 47, fig. IV, n° 2 ; p. 45, fig. III, n°s 2, 3.

3. Voir 2e partie, p. 691. La nécropole de Luzaga a donné moins d'armes, mais quelques tombes renfermaient des fibules de La Tène I (ou pseudo-La Tène I) et de La Tène II. Nous avons remarqué parmi les trouvailles de cette nécropole un des objets caractéristiques de La Tène III, l'anse de vase en bronze du type que reproduit la fig. 404. M. le marquis de Cerralbo a trouvé dans la

Aguilar de Anguita, sont peut-être un peu plus anciennes que celles de Cabrera de Mataró, mais le nombre des épées de La Tène est loin d'y égaler celui des glaives courts à antennes, type hallstattien qui survivait encore au III^e^ siècle avant notre ère.

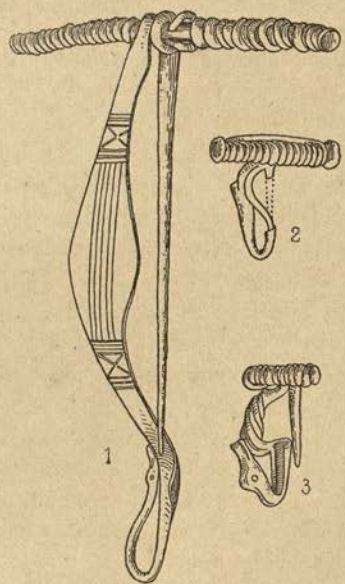

Fig. 455. — Fibules en bronze trouvées dans la Péninsule ibérique.
1, Quinto (Portugal) [1]; — 2, 3, Villaricos (Espagne) [2].

§ VI. — *Iles Britanniques.*

Dans les Iles Britanniques le groupe le plus ancien et le plus important des tombes de l'époque de La Tène est celui des tumulus d'Arras (comté d'York), explorées surtout par le Rév. Stillingfleet

nécropole dite d'Arcobriga des épées de La Tène repliées, associées là aussi à l'épée de fer à antennes.

Nous ne connaissons en Portugal aucune épée de La Tène, mais quelques types de fibules dans ce pays, comme en Espagne, se rattachent au type initial de La Tène I (fig. 455).

1. D'après J. Leite de Vasconcellos, AP, 1903, p. 163, fig. 1.

2. D'après Siret, *Villaricos y Herrerias*, pl. XIX, fig. 12, et *Anthr.*, 1907, p. 290, fig. 21 *f*.

en 1815-17 [1] et par M. le chanoine Greenwell vers 1876 [2]. Les tertres étaient peu élevés, parfois à peine apparents. Presque tous contenaient un squelette humain, le plus souvent replié, suivant un rite fréquent aux temps néolithiques et à l'âge du bronze. Trois des sépultures fouillées en 1815-17 ont été l'objet de descriptions particulièrement détaillées :

1° Celle d'un guerrier (*King's Barrow*), inhumé avec un bouclier, un char, une paire de chevaux harnachés et deux sangliers. Les ossements de ces animaux sont fréquents dans les tombes britanniques de l'âge du fer comme dans celles du continent.

2° Celle d'une femme (*Queen's Barrow*). Le squelette était replié, la tête du côté nord. La parure, assez riche, comprenait un collier d'environ cent perles de verre, la plupart de couleur bleue avec cercles ou mouchetures blanches, et divers objets de parure, grains d'ambre, bracelets de bronze, bague en or, pincettes de toilette.

3° Celle d'un autre guerrier (*Barrow of the Charioteer*), enseveli avec une roue de char, deux mors de bride et un bouclier, dont l'umbo fut recueilli. Deux pendeloques en corne de cerf gisaient sur sa poitrine.

Un tumulus exploré par le chanoine Greenwell recouvrait une fosse circulaire où gisait un squelette féminin près duquel on avait déposé deux hures de porcs domestiques. Le mobilier se composait d'un miroir de fer, d'une paire de roues de char, de deux mors et d'autres pièces de harnachement.

Dans le même comté d'York, seize tumulus appartenant au groupe nombreux appelé *Danes' Graves* ont été explorés en 1897, à Pockthorpe Hall, près de Kilham [3]. Tous les corps étaient repliés. Un des tertres recouvrait une large fosse contenant deux corps d'hommes adultes, accompagnés également de restes de char, de deux roues d'inégales dimensions et de pièces de harnais.

D'autres tombes de l'époque de La Tène ont été trouvées dans

1. *Memoirs of the Meeting of the British Archaeological Institute held a York*, 1846, p. 26; — Romilly Allen, *Celtic Art*, p. 63; — Read et Smith, *Guide British Museum, Early iron age*, p. 106. Ces tombes se trouvaient à environ trois milles à l'est de Market Weighton, East Reading.

2. Greenwell, *British Barrows*, p. 454; — Romilly Allen, *Celtic Art*, p. 63; — Read et Smith, *loc. cit.*, p. 109.

3. Fouilles de M. Mortimer, *Reliquary and illustrated archaeologist*, 1897, p. 224; — *Proceed. Soc. Antiq. London*, 2e série, t. XVII, p. 119; — Romilly Allen, *Celtic Art*, p. 65; — Read et Smith, *loc. cit.*, p. 112.

le comté d'York et dans ceux de Derby, Stafford, Kent, Gloucester, Devon, ainsi que dans la Cornouaille [1].

Sous certains rapports, notamment par l'abondance des chars, ces sépultures rappellent celles de la Marne. Mais on peut aisément constater entre les deux groupes de notables différences que fait ressortir le tableau suivant :

Dans la Marne (La Tène I) :	Dans le comté d'York:
Tombes plates ;	Tombes sous tumulus ;
Corps allongés;	Corps le plus souvent repliés ;
Armes abondantes.	Armes très rares.

Les tombes du comté d'York pourraient être attribuées à une tribu gauloise dont les ancêtres auraient émigré de la Gaule du nord plusieurs générations auparavant. Malgré la présence de quelques fibules de La Tène I, elles ne paraissent pas antérieures, croyons-nous, à l'an 300. On sait que l'emploi du char de guerre a duré dans les Iles Britanniques plus longtemps que sur le continent. Dans cette hypothèse, les sépultures des premiers Gaulois, dont l'arrivée en Angleterre se placerait à l'âge du bronze (2e partie, p. 575), échappent encore aux constatations archéologiques.

A une phase plus récente encore, voisine de la fin du second siècle avant l'ère chrétienne, se placent les importantes trouvailles funéraires d'Aylesford (Kent) [2]. Là, toutes les tombes étaient des

1. Voir Romilly Allen, *Celtic Art*, p. 67; — Read et Smith, *loc. cit.*, p. 113 et suiv. Une des plus célèbres découvertes est celle de Cotteswold, à sept milles de Gloucester (1879) : « En réparant une route près de Birdlip, les ouvriers mirent au jour deux squelettes d'homme et un squelette de femme, contenus dans des tombeaux construits avec de larges dalles peu épaisses, disposées en forme de cercueil. Au squelette de femme étaient joints une coupe de bronze, une fibule en argent plaqué d'or, un collier de perles, un bracelet creux en bronze, un bout de clef, un manche de couteau en bronze décoré d'une tête d'animal cornu et un beau miroir de bronze. » Armstrong, *Grande-Bretagne et Irlande*, Coll. Ars Una, p. 8.

2. Arthur John Evans, *On a late celtic Urn-field at Aylesford (Kent)*, Archaeologia, t. LII, p. 315 (résumé dans *Anthr.*, 1891, p. 588) ; — Read et Smith, *loc. cit.*, p. 115; — Romilly Allen, *Celtic Art*, p. 70 ; — Reinecke, *La Tène-Denkmäler*, p. 37, 42, 44, et notes 131, 159, 171. — Des sépultures celtiques du premier siècle av. J.-C., contenant des poteries similaires à celles d'Aylesford, ont été découvertes aux environs de Colchester (*Report of the museum*, Colchester, 1913, p. 10).

A Welwyn, comté de Hertford, deux curieuses sépultures contenant divers objets dont nous parlerons ultérieurement (chenets de fer, vases en argent et en bronze, amphores de l'époque de César ou d'Auguste, etc.) furent mises au jour, par hasard, en 1906. On n'en connaît qu'imparfaitement les dispositions (Reginald Smith, *On Late Celtic antiq. discov. at Welwyn*, Archaeologia, t. LXIII; cf. PZ, 1912, p. 174).

incinérations. Les cendres avaient été placées dans des vases en argile présentant beaucoup de ressemblance avec les urnes cinéraires des sépultures de La Tène III en Normandie. On les a rencontrés dans de petits puits arrondis, de 2 à 3 pieds de profondeur, non point disséminés sans ordre, mais ordinairement groupés en cercles. Ce dispositif rappelle le fossé circulaire entourant souvent

Fig. 456. — Coupe d'une sépulture à Aylesford (Kent) [1].

les sépultures gauloises à inhumation. Une tombe particulièrement riche (fig. 456) contenait plusieurs objets de bronze : des fibules, une œnochoé et une patelle, ces deux vases originaires de l'Italie, enfin une situle de travail celtique. Aux objets de métal étaient associés des vases céramiques indigènes.

Ainsi, sur le territoire britannique, comme sur le continent, c'est le rite de l'incinération qui se propage vers l'an 100 avant notre ère, et non plus l'inhumation, comme au temps des sépultures d'Arras et des *Danes'Graves*.

Les tombes d'Aylesford doivent appartenir aux tribus belges établies dans la Grande-Bretagne vers le second siècle avant notre ère (2e partie, p. 575).

1. D'après Read et Smith, *Guide British Museum, Early iron age*, p. 114, fig. 92.

CHAPITRE V

L'ARMEMENT A L'ÉPOQUE DE LA TÈNE. LES ARMES OFFENSIVES.

Sommaire. — I. L'armement celtique. L'épée de La Tène dérivée du glaive court hallstattien. — II. Les épées celtiques continentales. — III. La répartition des trouvailles d'épées de La Tène sur le territoire français. — IV. Les épées celtiques bretonnes. — V. Les épées de La Tène germaniques. — VI. L'épée gauloise d'après les auteurs anciens. — VII. Épées illyriennes et germaniques à un seul tranchant. — VIII. L'épée ondulée des Celtibères d'origine grecque. — IX. Poignards anthropoïdes. — X. Lances et javelots. — XI. Le javelot tout en fer des Celtibères. — XII. Arcs, pointes de flèches et frondes. Haches d'armes.

§ Ier. — *L'armement celtique. L'épée de La Tène dérivée du glaive court hallstattien.*

Vers l'époque de César la cavalerie constituait la principale force des armées gauloises. Les Celtes, rapporte Strabon, combattaient mieux à cheval qu'à pied[1] et les *equites* constituaient chez eux une classe aristocratique. Mais auparavant et surtout durant La Tène I, les guerriers de haut rang allaient au combat montés sur des chars, véhicules légers rappelant ceux des peuples méditerranéens[2].

Les armes offensives comprennent alors, comme à l'époque de Hallstatt, l'épée, la lance, les javelots. L'épée, ordinairement courte et effilée pendant la première phase, ne tarde pas à se modifier : tout d'abord armé d'estoc, elle se transforme ensuite en un long sabre de cavalerie à pointe mousse et arrondie. L'arc, la hache et la fronde n'ont eu généralement à l'époque de La Tène qu'un rôle secondaire.

A partir de La Tène II, apparaît le bouclier à garnitures métalliques. Quant aux autres pièces d'armures défensives, elles demeurent très rares pendant tout le second âge du fer. Les cui-

1. Strabon, IV, 4, 2.

2. La légèreté du char égyptien était telle qu'un homme pouvait l'emporter sans fatigue sur ses épaules (Maspero, *Hist. ancienne*, II, *Les premières mêlées des peuples*, p. 215-218).

rasses font pour ainsi dire complètement défaut et les cnémides manquent entièrement. Le casque ne fut porté que par les Celtes cisalpins vivant au contact des Étrusques, particulièrement par les Sénons. Au nord des Alpes, réservé ordinairement aux chefs ou à un petit nombre de guerriers, il constituait plutôt une sorte de coiffure d'apparat.

Nous allons passer successivement en revue chacun de ces objets, en indiquant leur évolution au cours des trois phases de l'époque de La Tène.

Pendant la première et la deuxième, c'est sur le continent que furent fabriquées les plus belles armes celtiques. Quelques-unes, sorties sans doute des ateliers de l'Europe centrale et de la région rhénane, se recommandent par une riche ornementation. A la troisième phase, celles des Celtes continentaux sont toutes d'une grande simplicité, mais de beaux exemplaires, décorés suivant les traditions du style celtique, sont livrés au commerce par les armuriers de la Bretagne, et tandis que partout ailleurs le *gladius* romain remplace l'épée gauloise, celle-ci, au premier siècle de notre ère, poursuit encore sa brillante évolution chez les Celtes insulaires.

L'épée, à l'époque de La Tène, constitue, comme aux âges précédents, l'arme principale de tous les peuples européens et en particulier des Celtes [1]. Celle de La Tène I ne différa tout d'abord

1. Le premier catalogue d'épées de La Tène est celui que Franks a publié dans les *Horae Ferales* (1863), p. 174 ; il comprenait une quarantaine d'exemplaires recueillis dans les diverses régions du territoire celtique. Les trouvailles de la Tiefenau près Berne (1849), des lacs de Neuchâtel et de Zurich, en avaient démontré l'origine celtique. Cependant en 1861, la direction de la *Revue archéologique* publiait encore comme romaine une épée de La Tène II découverte à Alise-Sainte-Reine (RA, 1861, II, p. 142). L'auteur ne tenait pour gauloises que celles de La Tène III, connues par les exemplaires de la Tiefenau et par les découvertes de l'abbé Cochet en Normandie. Dès 1854, cet éminent archéologue avait recueilli une épée de La Tène III au Hallais, commune de Bouelles, près Neufchâtel (Seine-Inférieure) et ne s'était pas mépris sur son âge et sur sa nationalité (Cochet, *Sépultures gauloises*, p. 406). Quelques années plus tard, influencé sans doute par l'opinion de son ami Roach Smith (*Collectanea antiqua*, III, p. 67, pl. XVI), il classait à l'époque romaine l'épée de La Tène III trouvée en 1847 à Eslette (Cochet, *La Seine-Inférieure hist. et archéol.*, 2e éd., p. 193, fig.), mais en maintenant celle de Bouelles à l'époque gauloise (*Ibid.*, p. 508, fig.). Bientôt les découvertes se multiplièrent en France et à l'étranger.

En 1865, Quicherat définissait les épées de fer d'Alise-Sainte-Reine « un amas d'armes telles que celles dont firent usage les pères ou les grands-pères du roi Gondebaud » (*Examen des armes trouvées à Alise-Sainte-Reine*, RA, 1865, I, p. 99). Quicherat était égaré par la ressemblance des armes celtiques et germaniques, ressemblance qui aujourd'hui encore peut induire par

par aucun caractère essentiel des poignards ou épées courtes de la seconde période hallstattienne. La suppression des antennes surmontant le pommeau de ces poignards n'était en effet qu'une modification tout à fait secondaire. Nous avons vu, au surplus, que ces appendices tendaient déjà à disparaître vers la fin du premier âge du fer. Sur le pommeau de plusieurs épées de La Tène I et II, de petites ailettes métalliques en rappellent, d'ailleurs, la présence (fig. 459,2). Enfin, l'examen des bouterolles met en évidence les liens de filiation qui unissent les deux séries d'armes (cf. 2e partie, p. 611, fig. 239 et fig. 457).

L'étude comparative des nombreuses épées de La Tène conservées dans les musées de France et de l'étranger nous a laissé l'impression que les centres de fabrication de ces armes ne devaient pas être extrêmement nombreux. Elles faisaient partie de cette catégorie d'objets que le commerce international exportait au loin. Entre celles de la Marne, de la Suisse, de la Bohême et de la Hongrie, les ressemblances sont souvent très caractéristiques sous tous les rapports, forme, décoration, technique, aspect du métal, et cela surtout aux deux dernières phases de La Tène.

Nous inclinons à croire que les forges de l'Europe centrale et du Norique ont dû parfois exporter leurs produits sur le territoire helvétique et dans la Gaule orientale. A côté de ces exemplaires étrangers de qualité supérieure, circulaient sans doute ceux des fabriques régionales. D'après notre hypothèse sur l'origine de la station de La Tène, les nombreuses épées retrouvées dans les magasins de ce péage proviendraient précisément des prélèvements en nature opérés sur des cargaisons d'armes, et le lieu d'origine de celles-ci devrait peut-être être recherché dans les régions situées à l'est de La Tène.

Quelques-unes de ces épées, datant de la seconde phase, semblent étroitement apparentées aux beaux exemplaires de la Carniole, centre important d'industrie sidérurgique aux temps protohistoriques (p. 1099, fig. 453).

fois en erreur des archéologues même expérimentés. Plus tard, quand furent signalées en Bourgogne les épées de fer hallstattiennes à soie plate (1861 et 1872; cf. 2e partie, p. 641), on les confondit tout d'abord avec celles de La Tène (Flouest, *Tumulus du bois de Langres*, 1872, p. 16). Deux ans plus tard, au Congrès international de Stockholm, Hans Hildebrand montra qu'on devait distinguer deux âges du fer dans la succession des temps protohistoriques, c'est-à-dire les groupes de Hallstatt et de La Tène (voir 2e partie, p. 620). Une dizaine d'années après (1885), Tischler publiait sa classification.

En dehors de la grande province comprenant l'Europe centrale et la Gaule orientale, province où les épées de La Tène présentent un facies assez uniforme, on peut distinguer, comme nous l'avons dit (p. 921), deux autres régions où l'imitation des modèles de la Celtique continentale donna naissance à des armes un peu différentes des prototypes : d'une part, les Iles Britanniques, de l'autre, les pays germaniques de l'Allemagne du nord et de la Scandinavie.

Nous étudierons donc les épées de La Tène d'après ces trois divisions géographiques, indiquées précédemment :

a) Épées celtiques continentales

b) Épées celtiques bretonnes ;

c) Épées germaniques.

§ II. — *Les épées celtiques continentales.*

Le type classique de l'épée de La Tène I a dû se constituer dans quelque district avoisinant la région du Rhin moyen. C'est sur ce même territoire et dans les provinces limitrophes, notamment dans le Wurtemberg, que nous avons rencontré les plus beaux poignards hallstattiens et précédemment les plus riches épées de fer, de même que les pointes de lance les mieux forgées [1].

On peut citer parmi les meilleurs spécimens des glaives courts de La Tène I l'exemplaire du tumulus de Weisskirchen trouvé avec le vase en bronze reproduit ci-dessus (fig. 438)[2]. Le fourreau est en fer, mais la tôle en est doublée extérieurement, sur les deux faces, par une mince feuille de bronze qu'assujettissent de minuscules rivets. Les jours ménagés dans ce placage sur le côté externe, en mettant à découvert le fer sous-jacent, déterminaient un agréable contraste de tons, la nuance jaune du bronze s'opposant aux reflets bleuâtres de l'acier. Sur la face interne, la partie inférieure du fourreau et la palmette qui la surmonte sont seules doublées de bronze. L'anneau de suspension trouvé avec cette arme est orné d'une sorte d'émail ou de mastic incrusté, altéré par l'oxydation. La même matière remplissait les cinq boutons cupuliformes de la bouterolle, affectant la forme de deux têtes d'oiseaux d'eau. Des gravures *au tremolo* dans le style de La Tène (S dont les branches

1. Voir ci-dessus, 2e partie, p. 727, 733, 744.

2. Lindenschmit, *Altertümer*, II, VIII, pl. 3. Lindenschmit et beaucoup d'autres archéologues attribuaient alors une origine romaine ou étrusque à ce glaive et à ses similaires (voir Franks, *Horae ferales*, p. 178).

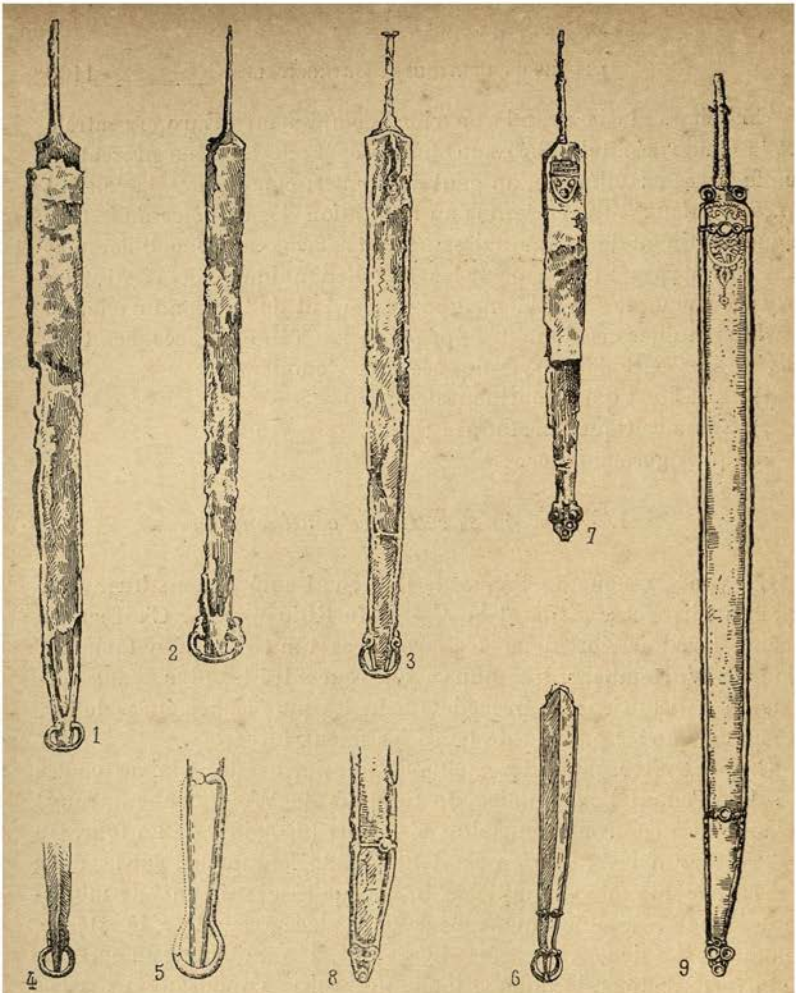

Fig. 457. — Épées et bouterolles de fourreau. Époque de la Tène I.

1, 2, 7, Marson (Marne) ; — 9, Somme-Bionne (Marne) [1] ; — 3, Gorge-Meillet (Marne) [2] ; — 4, dans le Rhin, à Mayence [3] ; — 5, Mantoche (Haute-Saône) [4] ; — 6, dans la Tamise, ou à Wandsworth, près de Londres [5] ; — 8, Castione (Tessin) [6].

(1/8 gr. nat.).

1. D'après Morel, *Champagne souterr.*, pl. 2, fig. 11, 10, 9 ; pl. 9, fig. 8 (cf. Read et Smith, *Guide Brit. Museum, Iron age*, p. 51, fig. 46 ; p. 52, fig. 47).
2. D'après Fourdrignier, *Double sépulture gauloise de la Gorge-Meillet*, pl. X, fig. 1.
3. D'après Lindenschmit, WZ, 1900, p. 398, pl. 17, fig. 3.
4. D'après Gasser, *Coup d'œil sur la préhistoire dans la vallée de la Saône supérieure*, RPI, 1905, p. 47.
5. D'après Kemble, *Horae ferales*, pl. XVII, fig. 3.
6. D'après Heierli, *Urg. d. Schweiz*, p. 383, fig. 390 a.

se terminent en demi-palmettes) complètent ce beau décor sur la face principale.

L'épée de La Tène I est ordinairement courte et effilée comme le poignard hallstattien [1]. Cependant, dès cette phase initiale, on

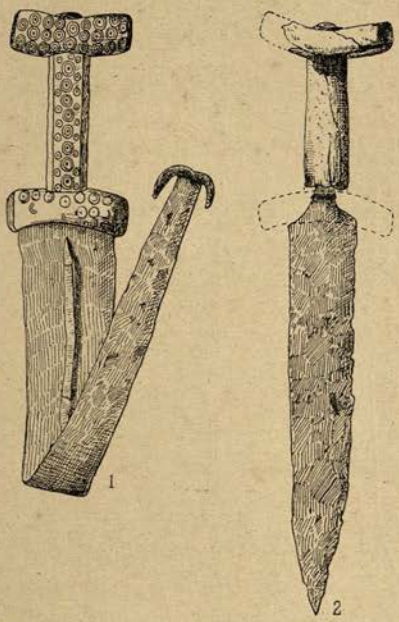

Fig. 458. — Épée courte et poignard de La Tène I avec garniture de poignée en os.

1, Warmériville (Marne) [2] ; — 2, Hauviné (Ardennes) [3].

rencontre quelques épées longues : celle de Somme-Bionne (fig. 457, 9) ne mesure pas moins de 0 m 90, la soie comprise ; celle

1. Des épées de l'époque de La Tène, découvertes soit en France, soit à l'étranger, sont reproduites ci-dessus dans plusieurs de nos gravures ; voir fig. 385, 386, 387, 388, 391, 394, 401, 427, 428, 430, 433, 434, 441, 442, 443, 444, 446, 448, 453.

Les indications bibliographiques qui accompagnent ces figures, ainsi que celles de l'*Appendice VI*, sont assez nombreuses pour nous dispenser de donner la liste des principales publications où sont reproduites des épées de La Tène.

2. D'après Bosteaux-Paris, AFAS, Caen, 1894, II, p. 702, fig. 3.

3. D'après J. Dupuis, *Fouilles exécutées dans le cimetière celtique d'Hauviné*, Bull. Soc. arch. champenoise, 1913, p. 41.

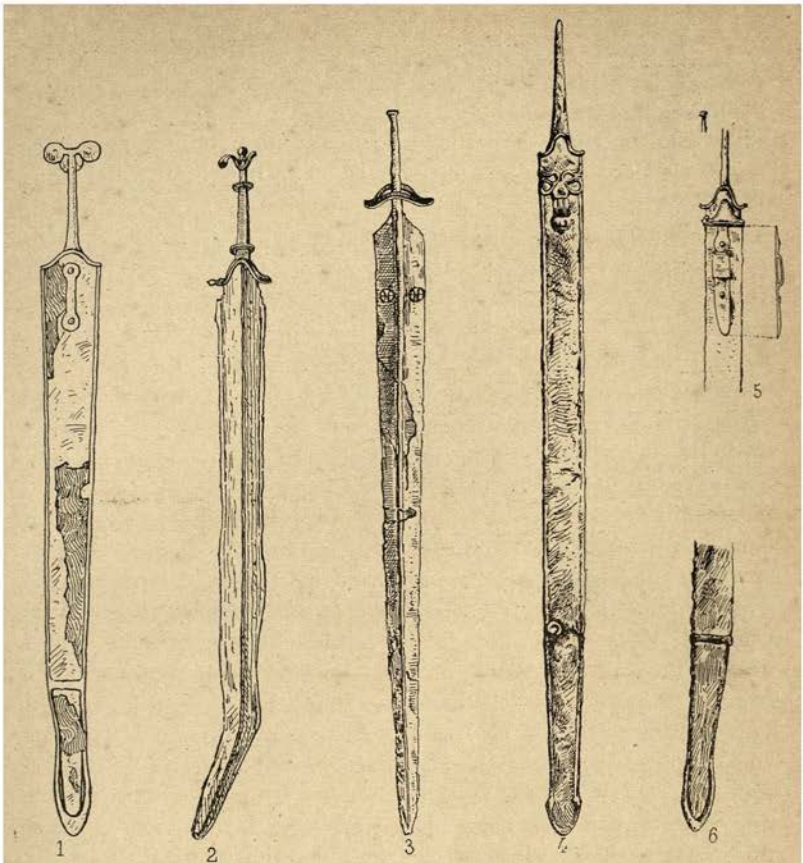

Fig. 459. — Épées de La Tène II.

1, Saint-Maur-les-Fossés (Seine) [1] ; — 2, Hongrie [2] ; — 3, St. Michael (Carniole) [3] ; — 4, Station de La Tène [4] ; — 5, Lit de la Saône, à Chalon-sur-Saône [5] ; — 6, Locras (Suisse) [6].

(1/8 gr. nat.).

1. D'après Abel Maître, *Cimetière gaulois de Saint-Maur-les-Fossés*, RA, 1888, I, p. 387, fig. 1.
2. D'après F. von Pulszky, *Monuments de la domination celtique en Hongrie*, RA, 1879, II, p. 214.
3. D'après Hoernes, *Bemerkungen über die neuen Funde von St. Michael*, MAGW. 1892, *Sitzungsberichte*, p. [9], fig. 6.
4. D'après Gross, *La Tène*, pl. III, fig. 6, et d'après Vouga, *La Tène*, pl. I, fig. 11.
5. D'après J. Déchelette, *Collection Millon*, p. 171, fig. 25, n° 1.
6. D'après Gross, *La Tène*, pl. IV, fig. 2.

de La Motte Saint-Valentin devait atteindre 0m 80 environ [1]. C'est d'ailleurs à cette phase de La Tène que les épées, tout en se rattachant à un même type par leurs caractères principaux, présentent le plus de variété. Nous avons vu que les armuriers de l'époque hallstattienne, à la seconde phase, s'ingéniaient également à différencier leurs produits par certains détails accessoires.

La figure 457 réunit quelques exemplaires variés de La Tène I. On peut constater que les bouterolles se classent en deux catégories distinctes : les unes (nos 1-6), ajourées, dérivées du type hallstattien, les autres (nos 7-9), constituées par trois rosaces ou cupules formant une sorte de trèfle. La bouterolle du poignard de Weisskirchen représente dans une certaine mesure un type intermédiaire. Les appendices latéraux des bouterolles ajourées affectent parfois le profil d'une tête d'oiseau, cygne, canard ou animal indéterminé [2]. A la même phase, de nombreuses fibules de La Tène, dans l'Allemagne du sud, portent également, comme nous le verrons, un appendice affectant la forme d'un oiseau d'eau.

Aux deuxième et troisième phases, l'épée très courte disparaît (fig. 459 et 460). La pointe, faiblement effilée à La Tène II, devient ensuite tout à fait « camarde ». L'arme ne peut servir qu'à frapper de taille et non plus tout à la fois d'estoc et de taille. La lame, toujours mince, se termine comme précédemment par une soie étroite, à section quadrangulaire, rarement circulaire. L'extrémité de cette soie porte parfois un petit bouton ou encore, ainsi que nous l'avons dit, de courtes ailettes. Le fourreau se compose, comme à La Tène I, de deux feuilles en tôle de fer très minces et faiblement cintrées. L'une de ces feuilles, légèrement plus large, a ses bords repliés et rabattus sur l'autre. Quelques fourreaux présentent parfois une arête médiane, mais, comme sur les lames, cette nervure y est relativement rare. Les gaines en bronze battu, déjà peu communes à La Tène I, ne se rencontrent plus qu'exceptionnellement. Un petit nombre, toutefois, sont en tôle de bronze sur la face externe, en tôle de fer sur la face interne.

La garniture de la poignée, en os ou en corne, s'est très rarement conservée. Nous reproduisons cependant deux exemplaires de La Tène I (fig. 458), l'un de la Marne, l'autre des Ardennes, qui

1. Joseph Déchelette, *La Collection Millon*, p. 106, fig. 14.

2. Voir ci-dessus, 2e partie, p. 770, fig. 297. La bouterolle d'une épée découverte à Moy. dép. de l'Aisne (J. Pilloy, BA, 1894, p. 147), est un dérivé déjà dégénéré de la bouterolle zoomorphe du type de Weisskirchen.

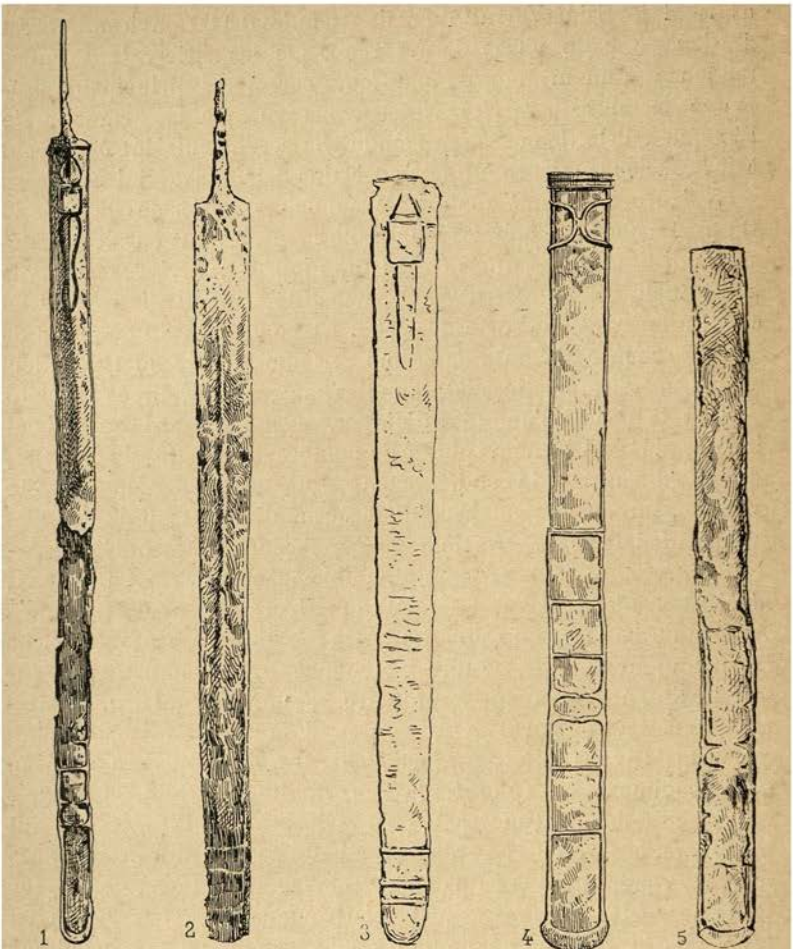

Fig. 460. — Épées de La Tène III.

1, Lit de la Saône, à Chalon [1] ; — 2, 4, Lit de la Thielle inférieure (Suisse) [2] ; — 3, Alise-Sainte-Reine (Côte-d'Or) [3] ; — 5, Ornavasso (prov. de Novare) [4].

(1/8 gr. nat.).

1. D'après J. Déchelette, *Collection Millon*, p. 171, fig. 25, n° 5.
2. D'après Gross, *La Tène*, pl. IV, fig. 5, 6.
3. D'après Verchère de Reffye, *Les armes d'Alise*, RA, 1864, II, p. 346, fig. 16.
4. D'après Bianchetti, *Ornavasso*, pl. V, fig. 7.

suffisent à donner une idée de ces garnitures : elles se composaient de trois pièces, les deux dernières à peu près semblables : la fusée, le pommeau et la croisière.

La poignée des épées de La Tène II est ordinairement séparée de la lame par une croisière métallique, faite de deux bandelettes de fer décrivant une courbe en profil de cloche ou de calice renversé. Le sommet du fourreau s'y adapte et présente la même courbe. A La Tène III, la croisière métallique, lorsqu'elle existe, est ordinairement rectiligne et il en est de même du haut du fourreau.

La bouterolle présente également des caractères distinctifs à chacune des deux dernières phases : à La Tène II, ses bords latéraux ne sont plus détachés du fourreau comme précédemment, mais le profil général rappelle encore le modèle antérieur. A La Tène III, la bouterolle devient rectangulaire. Elle est renforcée par de nombreuses bandelettes transversales, qui dessinent sur le tiers inférieur du fourreau une sorte d'échelle à barreaux irrégulièrement espacés.

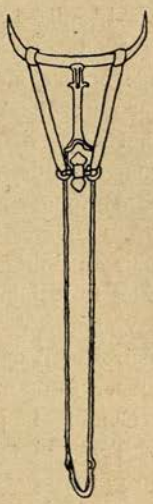

Fig. 461. — Mode de suspension d'une épée de La Tène [2].

Les épées de La Tène s'attachaient au ceinturon au moyen d'une boucle de suspension, fixée à la face interne du fourreau, et dont les tenons, tout d'abord de petites dimensions, comme la boucle elle-même, s'allongèrent peu à peu (fig. 460, 1,3 ; ce type de boucle est caractéristique pour La Tène III) [1]. Nous donnons (fig. 461), d'après un dessin de M. Naef, la reconstitution d'une épée de La Tène II, montée sur un ceinturon. Les deux anneaux métalliques figurés, anneaux remplacés au besoin par des coulants de cuir se retrouvent fréquemment à côté de l'épée dans les sépultures. Mais souvent, particulièrement à La Tène II, les épées étaient suspendues à des baudriers en fer. Les constatations archéologiques confirment ici le témoignage de Diodore de Sicile [3], dont les sources remontent en partie à la fin du second siècle avant notre ère.

1. On observera la variété de ces boucles dans Vouga, *La Tène*, pl. I.

2. Naef, *Vevey*, pl. IV. [Le ceinturon doit, croyons-nous, être cintré en sens contraire, la boucle devant être sur la face interne].

3. Diodore de Sicile, V, 30.

Cet historien rapporte que les glaives des Celtes étaient attachés à leur côté droit au moyen de longues chaînes de fer ou de cuivre [1]. Ces bélières ont été retrouvées dans plusieurs sépultures, associées surtout à des épées de la seconde période (voir ci-dessus, p. 1039, fig. 428; p. 1050, fig. 433,3-4; p. 1053, fig. 434; p. 1071, fig. 441,4; p. 1099, fig. 453). Elles se composent généralement d'une partie longue, mesurant environ 0 m 60 à 0 m 40, et d'une partie courte (0 m 10 à 0 m 15 environ). Chacune des deux pièces est formée d'anneaux tressés ou repliés en torsade; la plus petite se termine par une boucle à chaque extrémité, la plus longue par une boucle et par un crochet, avec amincissement progressif de la boucle au crochet [2]. Ce dispositif, répondant sans doute par sa destination à la gourmette de nos ceinturons actuels, devait permettre de raccourcir ou d'allonger à volonté le port de l'arme.

Les mêmes chaînes ont été signalées non seulement en France, mais en Bohême, en Hongrie, dans l'Allemagne du sud et en Italie. Elles font défaut, croyons-nous, dans les Iles Britanniques et n'ont pas encore été rencontrées en Espagne. Les plus beaux exemplaires sont ceux de la Hongrie, en bronze fondu ou en fer forgé, conservés au musée de Budapest [3].

Comme la plupart des objets de fer, les épées, à l'époque de La Tène, témoignent d'une technique très avancée et ont à juste titre provoqué l'admiration des spécialistes. Dès 1864, le colonel Verchère de Reffye observait sur les lames découvertes à Alise-Sainte-Reine certaines particularités d'exécution attestant avec quel soin elles avaient été fabriquées. « On remarque, observait-il, que dans ces armes les tranchants ne sont pas de même fer que le corps de la lame. L'ouvrier, après avoir forgé cette partie avec du fer très nerveux, étiré dans le sens de sa longueur, soudait, de

1. Les épées gauloises se rencontrent dans les sépultures le plus souvent à la droite du cadavre, quelquefois cependant au côté gauche. Strabon (IV, 4, 3) relate précisément que les Gaulois portaient l'épée à droite. Cette indication est confirmée par les monuments figurés et par les monnaies gauloises (A. Blanchet, *Monnaies gauloises*, I, p. 161, fig 13).

2. On doit se garder de confondre avec ces bélières les chaînes-ceintures portées par les femmes gauloises et dont nous parlerons plus loin.

3. Outre nos figures, voir Morel, *Champagne souterr.*, pl. 18, fig. 1 ; pl. 38, fig. 17 ; — du même, cf. RA, 1866, II, p. 26; — Pulszky, RA, 1879, II, p. 217; — P. de Goy, *Mém. Soc. antiq. Centre*, 1885, pl. II, fig. 6 et 7 ; — Abel Maître, *Cimetière gaulois de Saint-Maur-les-Fossés*, RA, 1888, I, p. 327-339 ; — Schmit, *La Vigne-aux-Morts de Loisy-sur-Marne*, BSA, 1879, p. 571; — Weber, *Manching*, pl. VII, fig. VIII; pl. IX, fig. I, II, III; — Pič, *Starožitnosti*, II, 1, pl. XXI, fig. 13.

chaque côté de petites cornières en fer doux, pour former les tranchants; ce fer était ensuite écroui au marteau. Le soldat pouvait de la sorte, après le combat, réparer par le martelage les brèches de la lame, de la même manière que les faucheurs rabattent leur faux lorsqu'elle est ébréchée [1]. »

Les armuriers qui façonnaient ces belles armes en fer aciéré y apposaient parfois des marques de fabrique, dont les types nous paraissent avoir été empruntés de préférence aux représentations apotropaïques. Plusieurs épées découvertes à La Tène sont poinçonnées d'un trèfle, d'un croissant, d'un sanglier, etc. [2]. Une lame de La Tène II, découverte récemment à Chaussin (Jura), est timbrée d'un poinçon dont le type représente un petit personnage accroupi (fig. 462).

Fig. 462. — Marque de fabrique poinçonnée sur une épée découverte à Chaussin (Jura) [5].

(Agrandie au double.)

Quelques-unes sont ornées sur toute leur surface, les tranchants et l'arête médiane exceptés, d'une sorte de pointillé exécuté soit avec un poinçon, soit même à l'eau-forte [3] ; d'autres ont à leur partie médiane une sorte de damasquinure formée de stries ondulées, longitudinales [4]. Les épées de l'époque des invasions barbares, dérivées du type de La Tène, présenteront parfois, elles aussi, ces stries longitudinales ou même des damasquinures plus compliquées [6]. Mais en général, leur acier est, par sa qualité,

1. Verchère de Reffye, *Observations sur les armes trouvées à Alise*, RA, 1864, II, p. 317. Voir aussi les observations techniques de M. Coyon, *L'art du fer à l'époque gauloise*, ext. Mém. Soc. agric., sc. et arts de la Marne, 1901-1902, p. 87.

2. Cf. Vouga, *La Tène*, p. 17, pl. II, fig. 10 ; — Gross, *La Tène*, p. 21, pl. III, fig. 2 et 7 ; pl. VII, fig. 6 ; — Heierli, *Urg. der Schweiz*, p. 346, fig. 336. Ces marques sont apposées à la partie supérieure de la lame, au dessous de la poignée. Les potiers de l'époque romaine employèrent aussi comme marques ou plutôt comme cadres de leurs marques des signes-amulettes, par exemple l'empreinte du pied humain, commune sur les poteries d'Arezzo.

3. Sur la technique de ces gravures, voir ci-après, p. 1118, note 2.

4. Voir par exemple : Vouga, *La Tène*, p. 17 ; — Gross, *La Tène*, pl. III, fig. 1, 2 ; pl. IV, fig. 7 ; — J. Déchelette, *La Collection Millon*, p. 170, fig. 25, nos 3 et 4.

5. D'après J. Feuvrier, *Note sur une épée de La Tène trouvée à Chaussin* (*Jura*), HP, 1905, p. 88, fig. 51.

6. Lindenschmit, *Die Alterthümer der Merov. Zeit*, p. 223, fig. 123, 124; — Sophus Müller, *Système préhist. Danemark*, II, p. 93, et pl. XXIV, nos 360-362 ; — Lindenschmit, *Altertümer*, III, II, pl. II, fig. 1, 2, 4, 5. Plusieurs

bien inférieur à celui des épées gauloises. Leur fourreau n'est plus en métal, mais en bois ou en cuir, avec quelques parties accessoires métalliques [1].

Quelques fourreaux, dès La Tène I, sont ornés ; toutefois, c'est à la phase suivante que la mode de ces gravures se généralise (fig. 463) [2]. Tantôt la partie supérieure de la gaine, à sa face externe ou même sur ses deux faces, est seule ornée ; tantôt les gravures se développent sur toute sa hauteur, depuis le sommet jusqu'à la bouterolle. Le décor consiste en rinceaux, en tracés onduleux, dont la double volute en S et le triscèle constituent essentiellement les motifs générateurs. Le signe en S se rencontre d'ailleurs séparément (fig. 463,6-7). Les sujets figurés sont très rares. A cet égard, le fourreau de l'épée trouvé à Hallstatt (2e partie, p. 770, fig. 297) demeure une exception tout à fait isolée. Cette arme, nous l'avons dit, doit d'ailleurs être originaire des fabriques vénéto-illyriennes, comme l'indique le style du décor procédant de l'art des situles de cette région. Le fourreau d'une épée découverte à La Tène est orné de trois quadrupèdes fantaisistes (fig. 463, 5) et celui d'une sépulture de Marson (Marne) porte un écusson de forme ogivale, orné de trois masques humains.

Les belles épées de La Tène II doivent provenir, pour la plupart, d'ateliers situés dans le voisinage du haut Danube, du haut Rhin ou du Rhin moyen. Elles sont celtiques par le style caractéristique de leur ornementation autant que par leur origine.

Le tableau synoptique suivant résume les principaux caractères distinctifs des épées de La Tène aux trois phases successives :

épées mérovingiennes ainsi ornées, encore inédites, sont conservées dans la collection Millon. Elles proviennent des dragages de la Saône à Chalon.

1. En outre, quelques particularités de forme de la lame peuvent aider à distinguer entre les deux séries. La soie des épées mérovingiennes plus plate, plus large à la base, se termine ordinairement par un pommeau plus volumineux. Le raccord de la soie à la lame détermine deux angles droits ou presque droits et non pas des arcs de cercle, comme sur la plupart des épées gauloises. Voir pour les épées mérovingiennes, Lindenschmit, *Altertümer*, I, VI, pl. 7 ; — Barrière-Flavy, *Les arts industriels des peuples barbares de la Gaule*, pl. I-III.

2. Outre les exemplaires de la fig. 463, on trouvera de nombreux spécimens de fourreaux gravés dans les publications sur la station de la Tène.

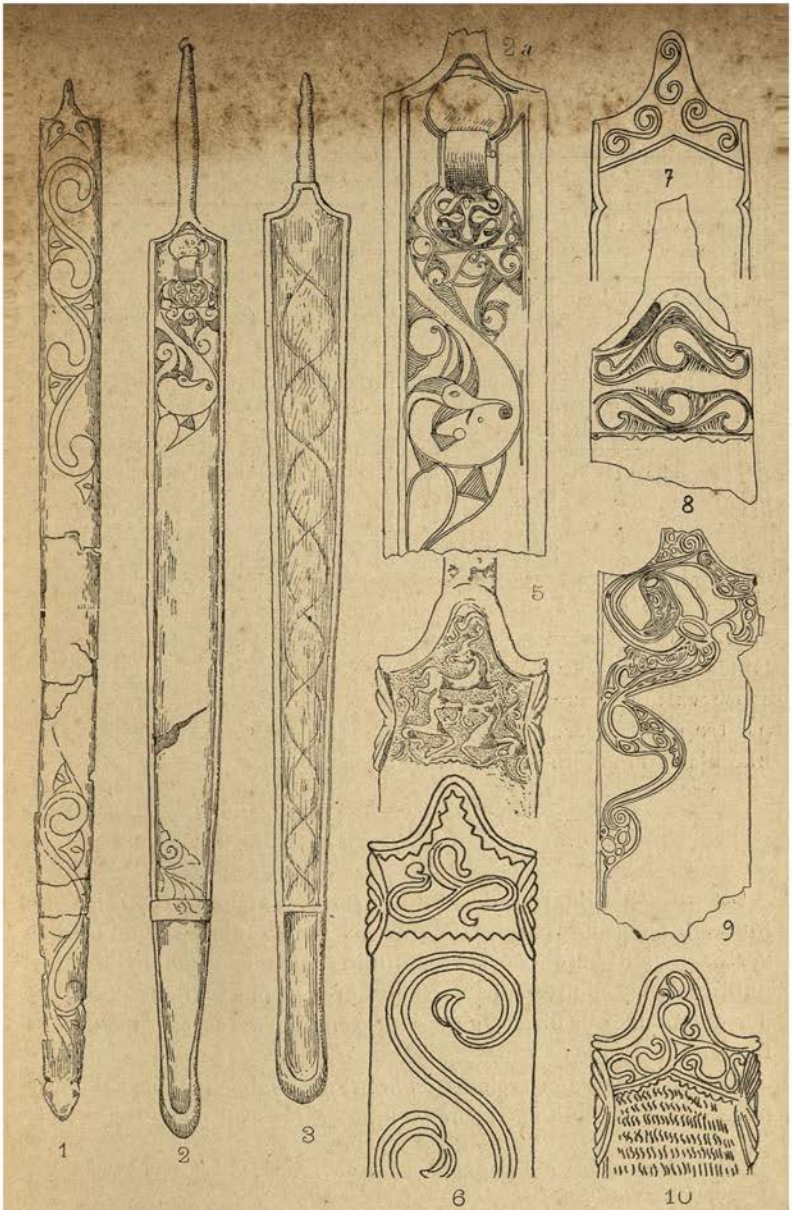

Fig. 463. — Fourreaux ornés de gravures. Époque de La Tène II.

1, 5, 6, 7, 10, Station de La Tène (Suisse) [1] ; — 2, 2 *a*, Cernon-sur-Coole (Marne) [2] ; — 3, Maubranches (Cher) [3] ; — 8, Mitrowitz (Slavonie) [4] ; — 9, Hongrie [5].

1. D'après Gross, *La Tène*, pl. VII, fig. 7, et d'après Vouga, *La Tène*, pl. I, fig. 40, 23, 34 ; pl. II, fig. 3.
2. D'après Nicaise, BA, 1897, p. 554. Cf. Schmit, BSA, 1899, p. 570, fig. 4.
3. D'après P. de Gov, *Mém. Antiq. Centre*, 1885, p. 97, pl. II, fig. 1.
4. D'après J. Szombathy, MAGW, 1890, *Sitzungsberichte*, p. [11], fig. 5.
5. D'après Kossinna, ZfE, 1905, p. 374, fig. 4.

		La Tène I.	La Tène II.	La Tène III.
Lame.	Extrémité inférieure.	Effilée.	Faiblement effilée ou obtuse.	Arrondie.
	Croisière métallique.	Néant; était peut-être en corne ou en os.	En forme de cloche ou de calice.	Rectiligne, quand elle existe.
Fourreau.	Sommet.	Légèrement chantourné ou rectiligne.	De même profil que la croisière.	Rectiligne.
	Bouterolle.	*a*) A peu près semi-circulaire et ajourée. *b*) Pleine et de forme tréflée.	Étranglée, non ajourée.	Rectangulaire et renforcée par de nombreuses bandelettes transversales.

Il est inutile d'ajouter qu'on rencontre des variétés intermédiaires ou ne réunissant pas tous les caractères indiqués sur ce tableau. Mais, sauf dans quelques cas exceptionnels, quand la conservation d'une épée de La Tène, lame et fourreau, ne laisse pas trop à désirer, il est ordinairement assez facile de lui assigner une place dans l'une de ces trois séries.

§ III. — *La répartition des épées de La Tène sur le territoire français.*

Les épées de La Tène se sont rencontrées en France dans presque toutes les nécropoles de cette époque. Bien que beaucoup de découvertes n'aient été consignées nulle part, le dépouillement des publications, complété par nos recherches muséographiques, nous permet de dresser une liste de 410 exemplaires (épées et poignards) trouvés en France.

Voici le détail de ce relevé, d'après l'ordre alphabétique des départements [1]. Celui de la Marne y figure à lui seul pour 225 unités [2].

1. Les indications bibliographiques seront données dans une seconde édition de nos *Appendices*.

2. Un document officiel de la fin du IVe siècle ap. J.-C. environ, la *Notitia dignitatum*, donne l'énumération des manufactures d'armes de la Gaule placées sous les ordres d'un fonctionnaire spécial (le maître des manufactures d'armes). Elles sont alors au nombre de neuf, soit pour les épées (*spatharia*) : Strasbourg (*fabrica armorum omnium*), Reims, Trèves et Amiens (Böcking, *Not. dignit. Occid.*, p. 44 ; — cf. Walckenaer, *Géogr. des Gaules*, II, p. 455).

Il ne nous paraît pas impossible que ces ateliers aient succédé à d'anciennes fabriques celtiques, la région de Reims étant précisément celle où les épées

DÉPARTEMENTS	NOMBRE DES ÉPÉES		TOTAUX
	Sépultures comprises dans l'*Append. VI*	Sépultures diverses	
Aisne [1]	13	6	19
Allier	»	4	4
Ardennes	6	14	20
Aube	2	1	3
Bouches-du-Rhône	»	3	3
Cantal	»	1	1
Charente-Inférieure	»	1	1
Cher	2	2	4
Côte-d'Or	»	17	17
Dordogne	»	1	1
Eure	»	6	6
Finistère	2	2	4
Gard	10	2	12
Isère	1	15	16
Jura	»	3	3
Loire	»	1	1
Loire-Inférieure	»	3	3
Loiret	»	2	2
Marne [2]	112	113	225
Marne (Haute-)	»	6	6
Meurthe-et-Moselle	»	1	1
Nièvre	1	4	5
Oise	»	1	1
Puy-de-Dôme	»	1	1
Saône-et-Loire	»	22	22
Saône (Haute-)	»	2	2
Seine	2	11	13
Seine-et-Marne	1	»	1
Seine-et-Oise	»	1	1
Seine-Inférieure	2	8	10
Somme	»	1	1
Vaucluse	»	1	1
Totaux	154	256	410

gauloises, prototypes des *spathae*, sont très abondantes à l'époque de La Tène. Il est vrai que la localisation des armuriers romains dans cette partie de la Gaule était due avant tout à la concentration des légions sur la frontière du Rhin.

Dans le même ordre d'idées, un autre rapprochement mérite peut-être d'être signalé, sous toute réserve. En notant l'abondance exceptionnelle des pointes de flèche en silex dans le département de Saône-et-Loire, nous indiquions que cette région devait avoir été le principal centre de fabrication de ces armes aux temps néolithiques et sans doute aussi à l'âge du bronze (t. I[er], p. 495). Or dans la *Notitia dignitatum*, un seul centre de production est mentionné pour les flèches (*sagittaria*) et c'est précisément la ville de Mâcon (Böcking, *loc. cit.*, p. 44). Ces ateliers auraient-ils donc réussi à conserver à travers les siècles leur clientèle et leurs débouchés, utilisant pour les hampes des flèches les roseaux de la Saône? Il serait cependant bien surprenant que la substitution des métaux au silex n'ait pas déplacé cette industrie.

1. Nous rappelons que le produit des fouilles de Fr. Moreau est conservé au musée de Saint-Germain.

2. Les collections du musée de Saint-Germain possèdent plus de cent épées de La Tène entières ou à peu après entières, provenant de ce département.

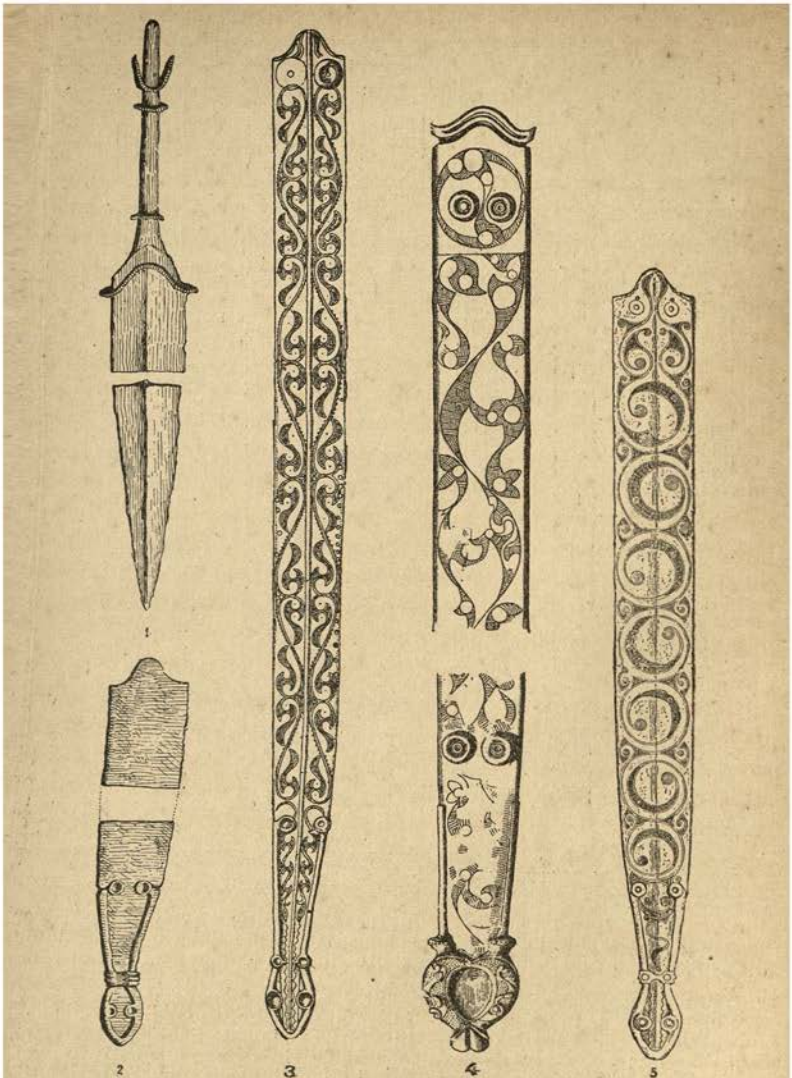

Fig. 464. — Épées des Iles Britanniques. Type de la Tène II.

1, 2, 5, Lisnacroghera, près Broughshane (comté d'Antrim) [1] ; — 3, même provenance ; — 4, Bughorpe (comté d'York) [2].

(1/4 gr. nat.).

1. D'après Munro, *Lake dwellings of Europe*, p. 383, fig. 124, n° 1 ; p. 381, ç. 123, n°s 1, 4.
2. D'après Read et Smith, *Guide British Museum, Iron age*, p. 148, ç. 143 ; p. 105, fig. 86.

§ IV. — *Les épées bretonnes.*

Dans les Iles Britanniques, les armes offensives et défensives, comme les objets de parure, présentent des caractères bien définis d'originalité à partir de La Tène II [1]. On y rencontre quelques épées courtes de La Tène I (fig. 457,6) [2]. Elles ne diffèrent pas sensiblement du modèle continental, bien qu'elles nous paraissent déjà de fabrication locale, comme les rares poignards hallstattiens de la même région. Celles de La Tène II se recommandent par leur belle exécution et souvent par la richesse du décor gravé des fourreaux, ordinairement en bronze (fig. 464). La bouterolle diffère parfois du type classique continental par sa terminaison bifide (fig. 464,4) ou par l'étranglement plus accentué de sa partie médiane. Le classement chronologique des épées bretonnes ne peut encore s'opérer avec autant de précision que celui des épées de la Gaule et de l'Europe centrale. La plupart ont été trouvées isolément, soit dans la Tamise, dans d'autres cours d'eau ou dans des marais, soit encore dans des stations fortifiées ; il est assez rare qu'on les ait recueillies dans des sépultures en association avec d'autres objets.

Les épées de Lisnacroghera (fig. 464, 1-3, 5) et de Hunsbury réunissent évidemment l'ensemble des caractères de La Tène II. Celles, de diverses provenances, que reproduit la figure 465, sont des imitations du type classique de La Tène III, mais certaines particularités attestent leur origine locale et ne se retrouvent alors sur aucun des exemplaires du continent : emploi du bronze pour la fabrication des fourreaux (la technique de la gravure sur fer n'apparaissant pas encore dans les Iles Britanniques) ; bouterolles parfois cordi-

1. On trouvera dans les *Horae ferales*, p. 174, un premier catalogue des épées de La Tène connues alors (1863) dans les Iles Britanniques, soit environ une vingtaine. En 1880, Sir A. W. Franks, l'un des éditeurs de cet ouvrage de Kemble, en indique comme suit la répartition géographique : lit de la Tamise, 8 ; Lincolnshire, 4 ; Dorsetshire, 2, outre des fragments ; Yorkshire, 5 ; Hertfordshire, Cumberland et Lancashire, 1, chacun (*Archaeologia*, t. 45, p. 251 ; cf. Robert Munro, *Prehist. Scotland*, p. 241). M. Munro observe que depuis 1880 la série s'est accrue d'un petit nombre d'exemplaires (deux notamment dans le camp d'Hunsbury, près Northampton, un dans l'Ayrshire et quatre à Lisnacroghera (Irlande).

2. *Horae ferales*, pl. XVII, fig. 3 ; cf. Read et Smith, *Guide Brit. Museum Iron age*, p. 97, fig. 73 et pl. VII, fig. 8. Le beau fourreau trouvé dans la Tamise à Wandsworth (Read et Smith, *loc. cit.*, p. 98, fig. 74) porte une curieuse bouterolle ajourée dont les ornements simulent des spirales conjuguées. C'est un type bien différent des précédents, sans doute local, mais dérivé des épées classiques de La Tène I.

formes (fig. 465, 1-1a) ; développement inusité de l'ailette inférieure de la boucle de suspension rivée sur la face interne du

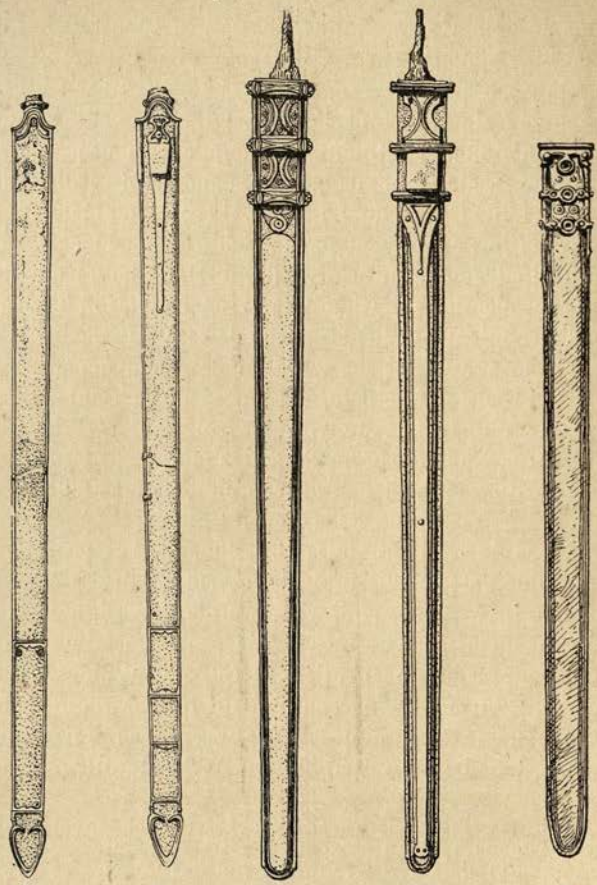

Fig. 465. — Épées des Iles Britanniques. Type de La Tène III.

1, 1 *a*, Lit de la Tamise, près Londres ; — 2, 2 *a*, Lit de la rivière Witham, près Lincoln ; — 3, Lit de la Tamise, à Battersea [1]. (env. 1/8 gr. nat.)[2].

fourreau (n° 2 *a*). Sur quelques exemplaires, celui-ci présente encore à son sommet le profil chantourné de La Tène II (n° 1-1 *a*).

1. D'après Kemble, *Horae ferales*, pl. XV, fig. 2 *a*, 2 *b* ; pl. XIV, fig. 2 *a*, 2 *b* ; pl. XVIII, fig. 4 (cf. Read et Smith, *loc. cit.*, pl. VI, fig. 7).

2. La longueur de l'épée n° 2, 2 *a*, sur cette figure doit être un peu réduite pour correspondre à l'échelle indiquée.

Ce modèle de La Tène III correspond bien au long glaive sans pointe des Bretons, dont parle Tacite [1].

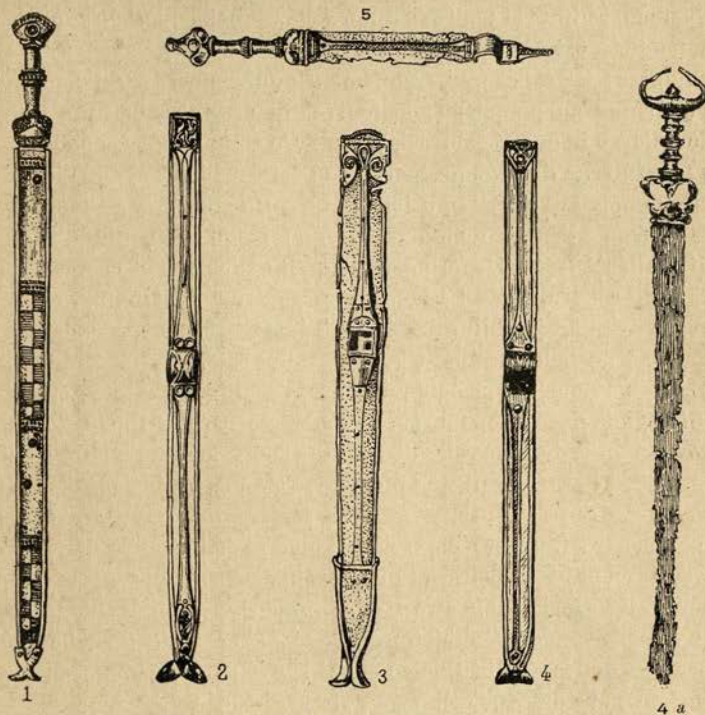

Fig. 466. — Épées des Iles Britanniques. Type de La Tène IV.

1, Embleton, près Cockermouth (Cumberland) ; — 3, Stanwich (Yorkshire) ; — 5, Worton, près Lancaster [2] ; — 2, près Édimbourg [3] ; — 4, 4 *a*, Cotterdal (Yorkshire) [4].

(1/8 gr. nat.).

Tandis que sur le territoire celtique continental l'épée de La Tène disparaissait à l'époque impériale romaine, elle survivait dans

1. Tacite, *Agricola*, XXXVI.
2. D'après Kemble, *Horae ferales*, pl. XVIII, fig. 3, 2, 1.
3. D'après Anderson, *Scotland in pagan times. Iron age*, p. 120, fig. 97. Cf. Kemble, *Horae ferales*, pl. XVIII, fig. 5, et Munro, *Prehist. Scotland*, p. 245, fig. 148.
4. D'après Bertram Windle, *Remains of the prehist. age in England*, p. 294, fig. 86 et 87. Cf. Read et Smith, *Guide British Museum, Iron age*, p. 96 et pl. VI, fig. 9.

les Iles Britanniques, où, continuant encore quelque temps son évolution, elle donnait naissance à une variété présentant un ensemble de caractères déterminés (fig. 466) : la longueur de l'arme est sensiblement réduite et tend à se rapprocher de celle du *gladius* romain ; la poignée est en bronze et affecte la forme d'un balustre orné de moulures ; à sa base, un renflement donne une sorte de pendant symétrique au pommeau ; le fourreau, en bronze battu, est muni d'une large boucle de suspension, placée comme précédemment sur la face interne de la gaine, mais à sa partie médiane et non plus près du sommet. Les ailettes ou tenons de cette boucle se prolongent en haut jusqu'à l'entrée du fourreau, en bas jusqu'à la bouterolle ; leurs extrémités affectent la forme de plaques délicatement ornées de rinceaux en relief ajourés. La bouterolle, également en bronze, rappelle le type britannique bifurqué de La Tène II, mais sa terminaison se compose de deux oreillettes.

Une épée de ce type de « La Tène IV » (fig. 466, 3) a été trouvée à Stanwick, avec de nombreuses pièces de harnachement. D'autres proviennent des marais de Cotterdale, même comté d'York (fig. 466, 4,*a*) [1]. On sait que plusieurs légions résidaient à York. Quelques autres épées de cette série ont été trouvées en Angleterre [2]. L'Écosse en a livré une, recueillie près de Mortonhall ; sur cet exemplaire, la plaque supérieure de la pièce de suspension a la forme d'un swastika à branches curvilignes (fig. 466, 2).

La belle épée d'Embleton, près Cockermouth (Cumberland), porte de riches applications d'émail rouge sur son pommeau et sur son fourreau (fig. 466, 1).

§ V. — *Les épées de La Tène germaniques.*

Dans l'Allemagne du nord et la Scandinavie, pays occupés par les Germains, les épées de La Tène I font défaut. Celles qui dérivent du type de La Tène II y présentent certaines particularités locales (fig. 467) : l'arme est fixée aux courroies de suspension par deux boucles latérales placées à des hauteurs sensiblement inégales ; la bouterolle, de forme rectangulaire, est à peu près semblable à celles des épées à un seul tranchant répandues dans la même zone (fig. 469).

1. Outre les références données à la page précédente, voir celles qu'indique M. Robert Munro, *Prehist. Scotland*, p. 245.

2. Outre les *Horae feriales*, voir Franks, *Proceed. antiq. London*, IV, p. 166.

A La Tène III, l'épée germanique à deux tranchants (fig. 468) ne diffère du modèle classique que par quelques détails secondaires, tels

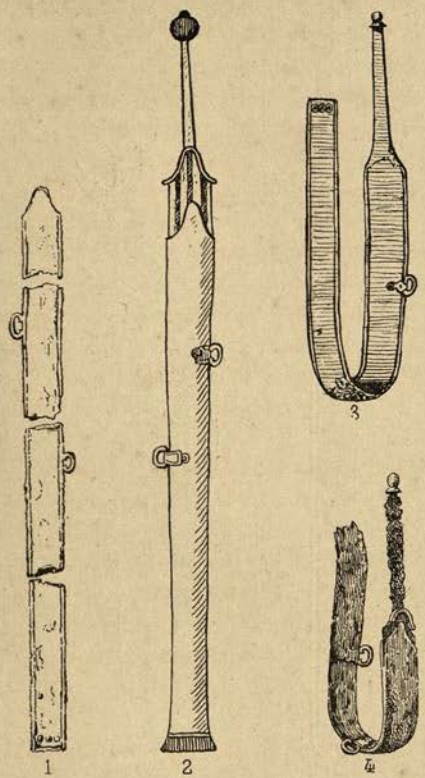

Fig. 467. — Épées germaniques. Type dérivé du modèle de La Tène II.
1, Schleswig-Holstein [1] ; — 2, Lindholmgaard (Sélande) ; — 3, Langaa (Fionie) [2] ; — Skovlyst, près Folding (Jutland) [3].
(1/8 gr. nat.).

que la forme de la bouterolle portant souvent un appendice en forme de pointe ; les petites traverses en barreaux d'échelle occupent toute

1. D'après M^lle^ J. Mestorf, *Vorgeschichtliche Alterthümer aus Schleswig-Holstein*, pl. XXXVII, n° 395.
2. D'après Martin Jahn, *Über Beziehungen zwischen Ostgermanen, Westgermanen und Kelten während der Spät-Latènezeit*, Mannus, 1913, p. 76, fig. 9,8.
3. D'après Undset, *Erste Auft. d. Eisens*, p. 417, fig. 123.

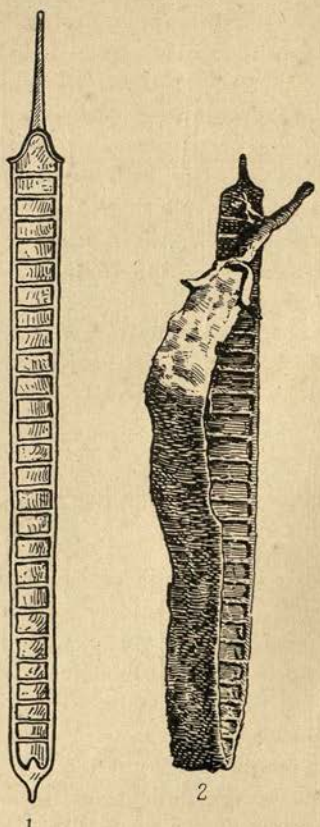

Fig. 468. — Épées germaniques. Type de La Tène III.

1, Rondsen, près Graudenz (Prusse occidentale) [1] ; — 2, Nauheim (Hesse supérieure) [2].

(n° 1, 1/8 gr. nat. ; n° 2, env. 1/4 gr. nat.).

1. D'après Martin Jahn, *loc. cit.*, Mannus, 1913, p. 79, fig. 13. Cf. J. Bohm, ZfE, 1885, p. 1, pl. II, fig. 45.
2. D'après Quilling, *Die Nauheimer Funde*, pl. XI, n° 134. Cf. M. Jahn, *loc. cit.*, p. 79, fig. 14.

la hauteur du fourreau et non plus seulement sa partie inférieure[1].

Ces épées, chez les Germains de l'est, présentent parfois une sorte de pointillé irrégulier sur la partie médiane de la lame ou sur deux bandes longitudinales parallèles à son arête. Ces ornements, qui diffèrent des damasquinures signalées sur les épées de l'Europe centrale (voir p. 1117), paraissent avoir été exécutés de même, les uns au moyen d'un poinçon, les autres à l'eau-forte [2].

Il est hors de doute que les Germains fixés dans les régions de la Vistule et de l'Elbe possédaient alors des fabriques d'armes importantes, auxquelles les épées celtiques fournissaient les modèles. Mais sous le rapport de l'élégance des formes et du fini de l'exécution, il y a loin entre les produits de ces forges et les magnifiques armes façonnées à la même époque et d'après les mêmes prototypes chez les Celtes et notamment, à La Tène III, chez ceux des Iles Britanniques.

§ VI. — *L'épée gauloise d'après les auteurs anciens.*

De l'étude comparative qui précède, il ressort incontestablement que les épées de La Tène, sorties en grand nombre des ateliers celtiques, se recommandent par leur exécution, souvent même par la richesse de leur ornementation. La lame, forgée avec le plus grand soin, était d'un métal bien supérieur à celui des *spathae* de la fin de l'époque romaine ; ses bords minces et tranchants en faisaient une arme de combat vraiment redoutable.

Or si l'on se reporte aux indications des auteurs grecs qui ont parlé de l'armement des Celtes, il semble au premier abord qu'il y ait désaccord sur des points essentiels entre ces textes et les constatations archéologiques. Polybe et Plutarque prêtent en effet aux Gaulois des armes de fort mauvaise qualité. Mais Plutarque [3] a évidemment suivi Polybe, le grand historien né vers l'an 215 av.

1. Pour l'étude des autres particularités et pour l'indication des sources (nécropoles de Rondsen, Koppenow, etc.), voir Martin Jahn, *loc. cit.*, Mannus, 1913, p. 81 (avec une carte indiquant la répartition des trouvailles). Les bouterolles cordiformes de quelques-unes de ces épées (Jahn, *loc. cit.*, p. 81, fig. 29) rappellent celles des épées bretonnes de La Tène III.

2. Voir M. Jahn, *loc. cit.*, p. 82.

3. Plutarque, *Camille*, c. 41.

J.-C. [1]. Dans ses récits sur la campagne du consul C. Flaminius contre les Insubres (223), Polybe rapporte que les Gaulois ne pouvaient porter qu'un seul coup avec leurs épées taillantes. « Au second, elles étaient émoussées, dit-il, et repliées à tel point en long et en large que si on ne laissait pas au soldat le temps de redresser son arme avec son pied contre la terre, elle devenait impropre à asséner un second coup [2]. » Il fut donc facile aux Romains de réduire les Gaulois à l'impuissance, ceux-ci ne pouvant, ajoute Polybe, frapper d'estoc, en raison de la conformation de leurs épées.

Cette dernière observation de l'historien grec sur le mode d'emploi de l'arme gauloise est exacte : à La Tène II, nous l'avons vu, les épées n'avaient plus la pointe acérée des armes d'estoc [3]. Mais il est inadmissible qu'elles aient été mises ainsi hors de service dès le premier choc. Au commencement du IIIe siècle, les Celtes forgeaient des épées de fer depuis plus d'un demi-millénaire d'années et l'on sait que déjà à l'époque de Hallstatt ces armes révèlent l'habileté des ouvriers qui les ont fabriquées. Au surplus, la plus mauvaise épée de bronze eût été supérieure à l'arme de fer que décrit Polybe ; or jamais, après la substitution du fer au bronze, aucune tribu celtique ne songea à restituer les anciens modèles. Nous aurons ultérieurement l'occasion d'insister sans cesse sur

1. Polyen à son tour a copié Plutarque (*Stratagèmes*, VIII, 7). Cf. S. Reinach, *L'épée de Brennus*, Anthr., 1906, p. 343. M. Reinach observe avec raison que les écrivains latins, contrairement à ce qu'ont écrit quelques auteurs modernes, n'ont rien dit de la mauvaise qualité des épées gauloises ; ils ont parlé seulement de leur pointe camarde (Tite-Live, XXII, 46 ; voir ci-après, note 3 ; — Tacite, *Agricola*, XXXVI ; — Servius, *Ad Aen.*, IX, 749).

2. Polybe, II, 33 (trad. Bouchot, t. I, p. 135, revisée par M. S. Reinach, *L'épée de Brennus*, Anthr., 1906, p. 344).

3. Ce fait est encore confirmé par les récits de Tite-Live sur la bataille de Cannes en 216 av. J.-C. « Les Gaulois et les Espagnols [auxiliaires d'Annibal] avaient des boucliers à peu près de même forme ; mais leurs épées étaient fort différentes : celles des Gaulois étaient longues et sans pointe, au lieu que les Espagnols, habitués plutôt à frapper d'estoc que de taille, les avaient courtes et pointues... Les Gaulois étaient nus jusqu'à la ceinture » (Tite-Live, XXII, 46). On voit aussi par ce texte qu'en l'an 216 l'épée courte était encore en usage dans la Péninsule ibérique.

En raison du passage de Polybe (II, 33) déjà cité ci-dessus, où l'historien grec oppose aux longues épées faussantes des Gaulois celles des Romains à la pointe fine et pénétrante et frappant d'estoc, il est impossible, comme l'a montré M. Salomon Reinach, de faire remonter à Polybe, comme on l'a prétendu, l'information conservée par Suidas (s. v. μάγαιρα), d'après laquelle les Romains, à partir de la guerre contre Annibal, auraient adopté l'épée pointue celtibérique, en remplacement d'une ancienne épée camarde. La source de Suidas nous est inconnue, mais elle ne saurait être Polybe (voir ci-dessus, t. II, 2e partie, p. 739, note 2).

l'excellence, la variété et la beauté des moindres outils et instruments de fer de l'époque de La Tène.

Aussi, quelque respectable que soit son autorité d'historien, Polybe se trouve ici en contradiction trop flagrante avec les faits archéologiques les mieux contrôlés pour que nous puissions lui accorder crédit. M. Salomon Reinach a supposé avec beaucoup de vraisemblance que les épées repliées des sépultures gauloises avaient dû donner naissance à une légende que Polybe aurait eu le tort de ne point contrôler [1]. L'usage rituel de plier les épées de fer avant de les déposer dans les tombeaux apparaît déjà à l'époque de Hallstatt (2e partie, p. 730). Il se généralisa au second âge du fer et particulièrement aux deux dernières phases de La Tène, sans être jamais d'une pratique constante [2]. On en trouve des exemples dans l'Italie du nord [3]. Quand les colons romains s'établirent sur le territoire précédemment occupé par les Gaulois cisalpins, les nécropoles celtiques durent être violées et la présence des épées dans les tombeaux suggéra l'hypothèse du « champ de bataille », si fréquemment invoquée de nos jours pour expliquer l'abondance

1. S. Reinach, *L'épée de Brennus*, Anthr., 1906, p. 351. Réimprimé dans *Cultes, mythes et religions* (*Un mythe né d'un rite*), III, p. 141.

2. M. Viollier a fait observer que cette coutume ne se rencontre pas en Suisse à La Tène I (RA, 1911, I, p. 132). Il faut reconnaître que si elle apparaît ailleurs beaucoup plus tôt, c'est surtout à La Tène II et III qu'elle devient commune.

Pour la Gaule, voir *Appendice VI*, nos 9, 112, 174, 175, 177, 178, 181-185, 191, 192, 566, 572, 595, 638, 838, 839; pour l'Allemagne centrale et nordique, ainsi que pour l'Autriche-Hongrie, il nous suffira de renvoyer à nos figures 443, 444, 453, 467 et 468.

3. Brizio, *Montefortino*, col. 756. On a signalé des épées de fer repliées en Syrie (E Pelagaud, AFAS. Reims, 1880, p. 854). Malheureusement ces épées n'ont été ni décrites, ni figurées. Nos recherches pour en retrouver la trace sont demeurées infructueuses. Nous ne pouvons savoir si elles étaient de type gaulois et attribuables aux Galates d'Asie Mineure, ce qui aurait prêté à cette trouvaille un vif intérêt.

Il est inutile d'ajouter que la coutume si répandue du bris rituel des objets offerts aux morts s'étendait à toutes les pièces du mobilier, en particulier aux vases de terre et de métal. Cette coutume existe encore dans plusieurs pays (voir S. Reinach, *loc. cit.*, Anthr., 1906, p. 352, note 2 ; cf. ci-dessus, 2e partie, p. 674). Elle proviendrait, suivant M. Reinach, de l'interdiction frappant les objets ayant appartenu à un mort : « A l'origine, non seulement le mort est *tabou* et ne doit être touché que par certaines personnes préparées d'avance à cet office et purifiées après, mais tout ce que le mort a possédé ou touché est *tabou* également. On ensevelit le guerrier avec ses armes, la femme avec ses objets de parure, parce qu'ils sont *tabous* et à ce titre retirés de la circulation et du commerce, parce qu'ils sont devenus « dangereux », au sens magique du mot » (S. Reinach, *loc. cit.*, p. 354).

des armes sur l'emplacement des nécropoles barbares. Une légende se créa au sujet du ploiement de ces armes; accréditée par Polybe, elle fut reproduite par les écrivains plus récents [1].

§ VII. — *Épées illyriennes et germaniques à un seul tranchant.*

L'épée à un seul tranchant, dont les Celtes ne paraissent pas avoir fait usage, est au contraire une des armes caractéristiques des Germains de l'est. La figure 469 en reproduit une reconstitution, d'après un récent mémoire de M. Martin Jahn. Elle mesure en moyenne 0 m 70-0 m 75 de long. Le fourreau était de bois, assez semblable à ceux des épées de l'époque des invasions barbares, la bouterolle et les garnitures en fer. Ces dernières pièces se composent de coulants, dont deux, portant une boucle de suspension, étaient placées à des hauteurs inégales, comme les boucles des épées germaniques à deux tranchants décrites ci-dessus (fig. 467).

L'épée à un seul tranchant se rencontre à l'époque de La Tène dans l'Allemagne du nord, du bassin de l'Elbe à la Prusse orientale, et dans les régions méridionales de la Scandinavie [2]. Elle est surtout commune dans l'Allemagne du nord-est [3].

1. Nous avons rappelé (2e partie, p. 550) le passage de Plutarque relatif aux casques de fer que Camille aurait dû faire forger à la hâte pour ses soldats, afin de les protéger contre les épées gauloises. A vrai dire, l'exactitude de cette information nous semble contestable, puisqu'au temps de Camille les épées gauloises étaient surtout des armes d'estoc.

Quelques autres indications données par les auteurs anciens sont peut-être susceptibles d'être expliquées par une hypothèse semblable à celle que le texte de Polybe a suggérée à M. Reinach. Diodore de Sicile rapporte que les habitants des Baléares ensevelissaient les morts dans de grandes jarres. Or ce rite a été répandu dans la Péninsule ibérique, mais au vieil âge du bronze (J. Déchelette, *Essai sur la chronologie préhist. de la Péninsule ibérique*, RA, 1908, II, p. 257 et 260). L'information de Diodore pourrait provenir d'observations recueillies par les τυμβωρύγοι. Strabon (VII, 6, 23) nous a transmis de curieux détails sur l'exploitation méthodique des tombes de Corinthe par des colons romains, chercheurs de vases et de bronzes que les riches Romains achetaient à des prix élevés (cf. S. Reinach, *loc. cit.*, p. 356). Nous avons émis l'hypothèse que les notions des peuples anciens sur la succession des armes de pierre, de bronze et de fer devaient peut-être s'expliquer par des constatations de même origine plutôt que par quelque antique tradition.

Sur le pillage des sépultures gauloises dans la Marne, voir ci-dessus, p. 1021, note 1.

2. Voir la carte publiée par M. Jahn, *loc. cit.*, Mannus, 1913, pl. IX.

3. Région occupée alors par les Burgondes (voir Kossinna, ZfE, 1905, p. 369).

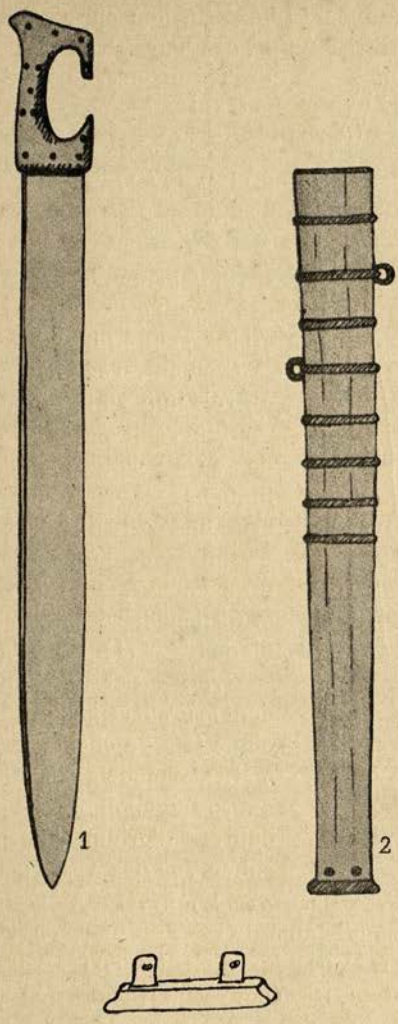

Fig. 469. — Épée germanique à un seul tranchant [1].

(N^{os} 1, 2, 1/6 gr. nat. ; n° 3, 1/4 gr. nat.).

1. D'après Martin Jahn, *loc. cit.*, Mannus, 1913, p. 76, fig. 4-6.

Dans les contrées voisines de l'Adriatique apparaît alors une épée à un seul tranchant (fig. 470), non plus droite, mais coudée à la naissance de la lame, simple variante de l'arme décrite dans le paragraphe suivant.

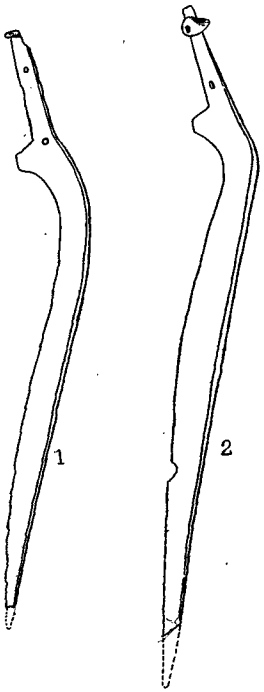

Fig. 470. — Épées courbes à un seul tranchant. Carniole. (1/7 gr. nat.) [1].

§ VIII. — *L'épée ondulée des Celtibères, d'origine grecque.*

En Espagne, les stations et sépultures des v^e^-iv^e^ siècles, livrent une épée d'origine grecque que nous devons signaler brièvement, car elle paraît avoir joué un rôle important, soit dans la Péninsule ibérique, soit en Italie, dans l'armement de peuples celtes ou voisins des Celtes, influencés par la culture hellénique. C'est une sorte de yatagan dont la lame, à un seul tranchant, est de forme ondulée, un peu élargie au-dessus de la pointe et fortement rétrécie vers la partie médiane (fig. 471). La poignée est plate et se termine par un pommeau en crosse, dont le profil rappelle ordinairement celui d'une tête de cheval ou d'un autre animal. Ce modèle d'épée se retrouve sur un grand nombre de représentations figurées d'origine hellénique, en particulier sur des vases peints de fabrique attique (cf. 1^re^ partie, p. 435, fig. 178). C'était sans doute l'arme désignée sous le nom de κοπίς ou de μάχαιρα [2] et appartenant à une série dont les variétés semblent dérivées d'un prototype falciforme. Mais en Grèce les découvertes d'armes de l'époque classique sont rares, tandis que chez les peuples barbares l'habitude de les déposer dans les tombes nous en a conservé un grand nombre. Dans la Péninsule ibérique, surtout dans ses provinces du sud, on a

1. D'après Much, *Kunsthist. Atlas*, pl. LIX, fig. 5 et 6.
2. Voir Saglio, art. *Copis*, ap. Saglio et Pottier, *Dict. des Antiq.*, p. 1498 ; — A.-J. Reinach, art. *Sica*, *Ibid.*, p. 1300.

souvent rencontré cette épée ondulée ; les archéologues espagnols la désignent sous le nom d'épée d'Almedinilla, en raison de son

Fig. 471. — Épées à lame ondulée, trouvées en Espagne.
1, 2, Almedinilla (Cordoue) [1] ; — 3, Cabrera de Mataró (Barcelone) [2].
(Env. 1/5 gr. nat.).

abondance dans la nécropole de cette localité, située près de Priego, province de Cordoue et fouillée en 1867 (fig. 471, 1, 2) [3]. Mais les

1. D'après Cartailhac, *Les âges préhist. de l'Espagne et du Portugal*, p. 249, fig. 365, 366.

2. D'après J. Rubio de la Serna, *Noticia de una necropolis ante-romana descubierta en Cabrera de Mataró en 1881*, Memorias de la Real Acad. de la Historia, t. XI, cuaderno complementario, p. 673, pl. V, fig. 3.

3. Références dans Cartailhac, *Ages préhist. de l'Espagne et du Portugal*, p. 250 ; — P. Paris, *Espagne primitive*, II, p. 279 ; — *Archives des Missions*, 1906, pl. XIV.

Ibères ne sont pas les seuls qui l'aient empruntée à la Grèce ; certains peuples de l'Italie (les Picéniens et même les Étrusques) en ont aussi fait usage. Nous avons rencontré au musée d'Ancône une dizaine de ces épées, semblables à celles de l'Espagne [1] et provenant des trouvailles de la région. Très vraisemblablement, elles ont été importées par le commerce grec dans le port d'Ancône, où une colonie dorienne fut établie plus tard, vers l'an 400. En visitant le musée de cette ville, on ne saurait manquer d'être frappé par l'extraordinaire abondance des objets de fer provenant des nécropoles voisines, d'autant plus que dans la région il n'existe pas de mines de fer. Ces armes et ces ustensiles, dont beaucoup sont antérieurs à la fondation officielle de la colonie, provenaient, croyons-nous, des pays grecs, peut-être des forges de la Laconie, si l'on en juge par l'abondance des faisceaux de broches en fer que les Laconiens paraissent avoir produit en quantité considérable [2].

Les épées ondulées du musée d'Ancône ont été recueillies les unes dans la nécropole de Numana, les autres dans celle de Filottrano (fondo Alessandrelli). Numana a donné également une épée de La Tène I bien complète et des anses d'œnochoés à bec tréflé en bronze, du même type que celles des sépultures de la Marne et de l'Allemagne du sud. Les mêmes œnochoés se rencontrent à Filottrano.

De même, en Espagne, la nécropole de Cabrera de Mataró a livré tout à la fois une épée du type ondulé (fig. 471, 3) et les épées de La Tène signalées ci-dessus.

1. Brizio a décrit ces armes, nouvelles pour lui, dit-il, sans les rapprocher de celles de l'Espagne (*Not. Sc.*, 1891, p. 154). On trouve également, au musée d'Ancône, parmi les objets provenant de nécropoles récemment fouillées, un modèle d'épée de fer à soie plate et à croisière, rappelant beaucoup celle de Dodone en Épire (Carapanos, *Dodone et ses ruines*, pl. VII, fig. 2. Cf. Baumeister, *Denkmäler*, p. 2040, fig. 2222, et E. Beurlier, art. *Gladius*, ap. Saglio et Pottier, *Dict. des Antiq.*, p. 1600). Or les ruines de Dodone ont également livré l'épée ondulée du type d'Almedinilla (Cartailhac, *loc. cit.*, p. 259, *fig.* 377). M. Cartailhac avait publié une de ces épées, trouvée en 1879, à Tolentino, sur le Chiento, au-dessous d'Ancône. La même « tombe renfermait, dit-il, avec un squelette orienté au N.O.-S.E., une série de coupes, de tasses et d'urnes peintes, un *aes rude* en bronze, deux belles lances en fer, une longue épingle en fer, ayant un mètre de longueur, et, enfin, un sabre courbe d'une forme particulière ». La « longue épingle de fer » doit être évidemment une broche semblable à celle des sépultures déposées au musée d'Ancône.

La plupart des ouvrages archéologiques relatifs à l'Étrurie contiennent la reproduction de la stèle de Volterra représentant un guerrier étrusque armé d'une de ces épées ondulées (Martha, *Art étrusque*, p. 368, fig. 255 ; — Montelius, *Civ. prim. Italie, Italie centrale*, II, 1, pl. 172, fig. 2).

2. Voir ci-après, chap. XI.

Ces diverses indications confirment celles des vases peints relativement à la date de l'épée ondulée. C'est surtout aux IVe-IIIe siècles que l'emploi de cette arme fut le plus répandu. Dans la nécropole de Villaricos (Almérie), explorée par M. L. Siret, un groupe de sépultures en contenait plusieurs, associées à des vases grecs du IVe siècle [1].

Cette épée paraît avoir été employée longtemps par certains peuples de l'Espagne : elle est nettement figurée à côté d'un bouclier circulaire et d'un fer de lance sur un denier de P. Carisius, propréteur en Espagne l'an 25 avant J.-C. [2]. Il est vrai qu'il est arrivé fréquemment aux monnayeurs de reproduire des types traditionnels, déjà hors d'usage.

§ IX. — *Poignards anthropoïdes.*

Nous avons dit que les épées de La Tène I sont souvent des glaives courts auxquels on pourrait appliquer la dénomination de poignards, comme aux glaives de la seconde phase hallstattienne. Il est impossible d'établir ici une démarcation exacte, les poignards proprement dits (fig. 472) n'étant que de simples réductions des épées. Les fourreaux en sont ordinairement en bronze [4].

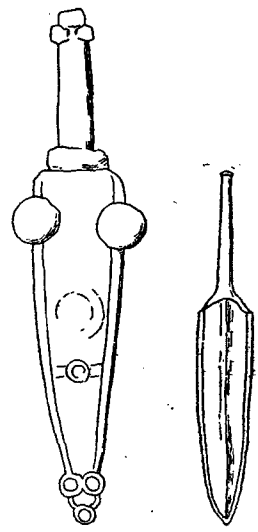

Fig. 472. — Poignards du type de La Tène I. Ciry-Salsogne (Aisne) [3]. (Env. 1/6 gr. nat.).

1. L. Siret, *Villaricos y Herrerias*, p. 400 et pl. XIV-XV ; — cf. J. Déchelette, *Chronologie préhist. de la Péninsule ibérique*, RA, 1908, II, p. 406, et 1909, I, p. 17. Ce groupe de sépultures, le troisième d'après classement de M. Siret, comprenait environ 125 tombes à incinération appartenant pour la plupart au second âge du fer.

Une étude comparative des exemplaires grecs, picéniens et espagnols permettrait peut-être de reconnaître pour chaque groupe certaines particularités indiquant des centres bien distincts de fabrication.

2. Babelon, *Monnaies de la République romaine*, I, p. 318, nos 14-15.

3. D'après F. Moreau, *Caranda*, II, 2, pl. 120, fig. 1 et 2. Cf. Hubert, RA, 1902, II, p. 197, fig. 29, nos 1 et 3.

4. Les fragments d'un beau couteau de La Tène à fourreau de bronze richement gravé ont été trouvés sur l'emplacement d'une nécropole à Quiberon. Le type en est jusqu'à ce jour unique, à notre connaissance (Revelière, *Note sur un couteau gaulois*, ext. du Bull. de la Soc. polym. du Morbihan, 1895, pl. I-III).

Mais une autre série de poignards, d'un type original, doit retenir notre attention. Plus encore que les épées étudiées précédemment, cette arme (fig. 473-476) est apparentée aux poignards hallstattiens. Elle possède comme ces derniers une poignée de bronze surmontée d'antennes, au lieu de la simple poignée à garniture en os des épées classiques de La Tène.

Sur le poignard hallstattien apparaît entre les deux antennes un

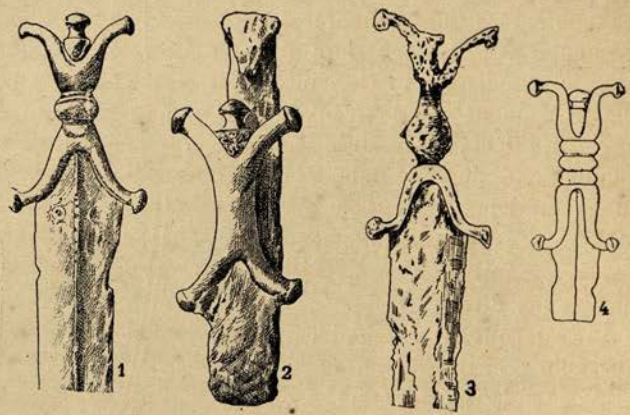

Fig. 473. — Poignards « anthropoïdes ».

1, Kastel, près Mayence ; — 2, Hongrie ; — 4, Schwadernau (Suisse) [1] ; — 3, canton de Prauthoy (Haute-Marne) [2].

pommeau sphéroïdal (2e partie, p. 734, fig. 282, n° 1). La transformation en tête humaine d'une sphère ainsi placée entre deux sortes de bras constituait une de ces évolutions qui naissent comme spontanément du développement normal des formes. Déjà la poignée de l'arme hallstattienne, par la disposition de ses appendices terminaux et par sa garde fourchue, présentait un profil vaguement anthropoïde. Son pommeau se convertit donc aisément en une tête virile.

On désigne sous le nom de « poignards anthropoïdes » [3] toutes les

1. D'après S. Reinach, *La sculpture en Europe avant les influences gréco-romaines*, Anthr., 1895, p. 29, fig. 176, 180, 178.

2. D'après R. Bouillerot, *Tumulus des Mantoilles, des Gros Meurgers et de la forêt de Champberceau, canton de Prauthoy*, RPI, 1908, p. 69, pl. I, fig. 2.

3. Cette dénomination a été employée par M. Salomon Reinach dans une substantielle étude sur ces poignards (*Anthr.*, 1895, p. 18). Lindenschmit

armes de l'époque de La Tène de cette catégorie, qu'elles soient pourvues ou non d'un pommeau androcéphale. Typologiquement et chronologiquement ils constituent une série homogène.

Le modèle à tête humaine (fig. 474) est le plus récent. Il est possible qu'il ait apparu à La Tène II, mais sa présence à Stradonitz et à Corent (Puy-de-Dôme), attestée par deux pommeaux caractéristiques, indique qu'il était usuel à La Tène III. Ces pommeaux présentent une complète similitude (fig. 475). Tous deux mesurent environ trois centimètres de hauteur et sont en bronze fondu, creux à l'intérieur. Au sommet de la tête est pratiquée l'ouverture livrant passage à l'extrémité de la soie. Les traits du visage suffiraient à établir leur origine celtique : le dessin des yeux, l'allongement et l'obliquité des paupières, la stylisation de la chevelure sont autant de particularités caractérisant les représentations du visage humain sur les monnaies de la Gaule.

Nous connaissons actuellement, outre les fragments indiqués ci-dessus, une dizaine d'exemplaires de ces poignards à tête

père, les avait crus tout d'abord de fabrique italique (1883), puis d'origine punique, supposant que des mercenaires gaulois à la solde de Carthage les auraient rapportés dans les pays celtiques (*Altertümer*, IV, pl. 25, avec renvois aux articles antérieurs). Cette hypothèse aventureuse est sans fondement. M. Reinach, ainsi que M. Forrer (*Antiqua*, 1887, p. 14), les ont revendiqués pour l'époque de La Tène, comme dérivés des poignards hallstattiens, et M. Reinach en a dressé un inventaire. Pour la bibliographie on se reportera à son mémoire en le complétant par une notice ultérieure de M. Castelfranco (*Spada antropoide e tombe galliche di Malnate* (*Varese*), Rivista archeol. di Como, 1906). Toutefois M. Castelfranco n'a pas distingué dans son relevé entre les poignards à antennes hallstattiens et ceux de l'époque de La Tène : il y a là, en réalité, deux séries bien distinctes, quoique l'une dérive de l'autre.

Voir aussi pour d'autres trouvailles ou additions plus récentes : S. Reinach, RA, 1901, II, p. 289 ; 1902, II, p. 131 ; — Heierli, *Urg. d. Schweiz*, p. 337 ; — R. Bouillerot, RPI, 1908, p. 72 ; — *Archaeologiai Értesitö*, 1906, p. 341 ; — Read et Smith, *Guide British Museum*, *Iron age*, p. 78.

Nous avons montré que des fragments de l'arme anthropoïde s'étaient rencontrés à Bibracte, Stradonitz et Corent (J. Déchelette, *Le Hradischt de Stradonitz*, CAF, Mâcon, 1899, p. 160 ; — Pič-Déchelette, *Stradonitz*, pl. XX, fig. 8). Un petit buste en bronze du musée d'Issoudun, qui rappelle les ouvrages gaulois et représente un personnage paré du torques, a été publié par M. Adrien Blanchet comme manche de poignard anthropoïde (BAF, 1901, p. 161). Le buste se termine par une partie cylindrique avec base circulaire. Le sommet est percé d'un trou, particularité favorable à l'hypothèse émise. Ce modèle, tout différent du précédent, est jusqu'à ce jour unique.

On peut en dire autant du manche de couteau en bronze surmonté d'une tête casquée découvert à Oškobrh, près Poděbrad (Bohême). *Památky*, XIX, 1900-1901, p. 387, fig. 3.

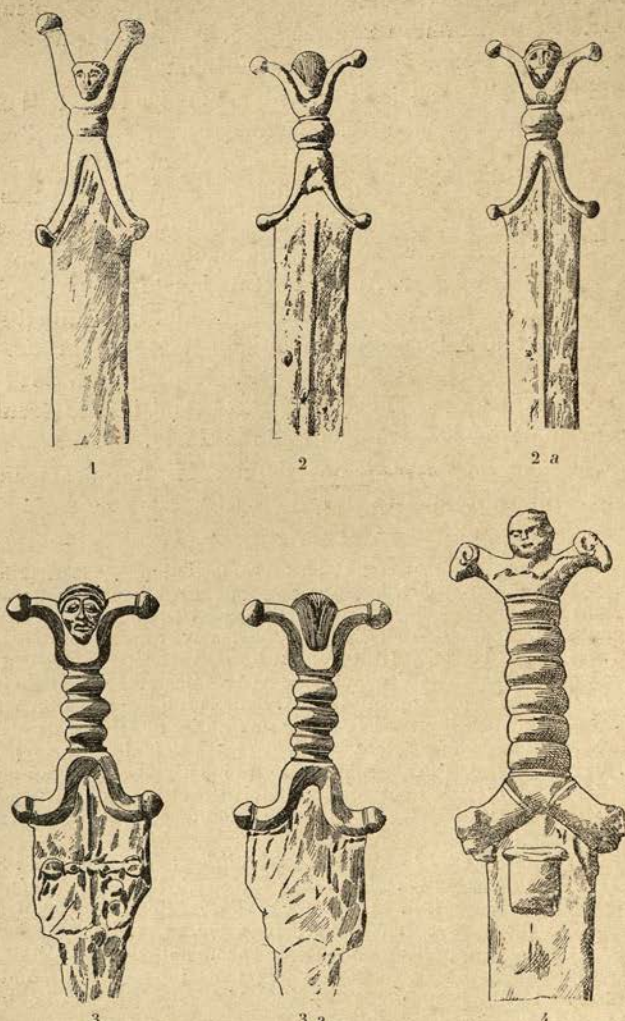

Fig. 474. — Poignards « anthropoïdes ».

1, Salon (Aube), — 2, 2 a, Neuchâtel (Suisse) ; — 3, 3 a, près de Chaumont (Haute-Marne) ; — 4, Mouriès (Bouches-du-Rhône) [1].

1. D'après S. Reinach, *La sculpture en Europe avant les influences gréco-romaines*, Anthr., 1895, p. 19, fig. 142-146 ; p. 21, fig. 147.

humaine, dont quatre trouvés en France, trois dans les Iles Britanniques, deux en Suisse, un en Italie.

Celui de la rivière Witham (musée du Guildhall, à Londres) doit être compté parmi les produits de l'armurerie bretonne, en raison de la forme de la bouterolle et du style des ornements gravés sur le fourreau (fig. 476). C'est d'ailleurs le seul dont le pommeau affecte la forme d'une petite figurine en pied.

Voici la liste des trouvailles françaises :

1. Salon (Aube). Collection Morel, au British Museum (fig. 474, 1). Poignard trouvé avec une épée sur laquelle on ne possède aucune indication.

1 2 2 *a*

Fig. 475. — Pommeaux de poignards « anthropoïdes ».
1, Stradonitz[1] ; — 2, 2 *a*, Corent (Puy-de-Dôme)[2].
(2/3 gr. nat.).

2. Mouriès (Bouches-du-Rhône). Musée de Saint-Germain (fig. 474, 4).

3. Tesson (Charente-Inférieure). Même musée.

4. Chaumont (canal de la Marne au Rhin). Même musée (fig. 474, 3, 3 *a*).

Nous n'insisterons pas sur les particularités accessoires qui différencient ces exemplaires. Les antennes supérieures de celui de Mouriès se terminent par des têtes de bélier, celles du bas par de petites têtes humaines.

La série pseudo-anthropoïde (fig. 473) qui compte à peu près le même nombre d'exemplaires (Suisse, Allemagne du sud, Hongrie, Italie) ne paraît représentée que par deux spécimens sur le territoire français[3]. La plupart ont été recueillis isolément. Cependant l'un d'eux, en Hongrie, fait partie d'un ensemble de trouvailles apparte-

1. D'après Pič-Déchelette, *Stradonitz*, pl. XX, fig. 8.
2. D'après l'original conservé au musée de Roanne.
3. Voir fig. 473, n° 3, et S. Reinach, RA, 1901, II, p. 291.

nant à La Tène II. Aucun, à notre connaissance, ne provient d'un milieu de La Tène III.

Celui qui a été découvert à Kastel, près Mayence (fig. 473, 1), porte sur un côté de la lame de remarquables incrustations d'or:

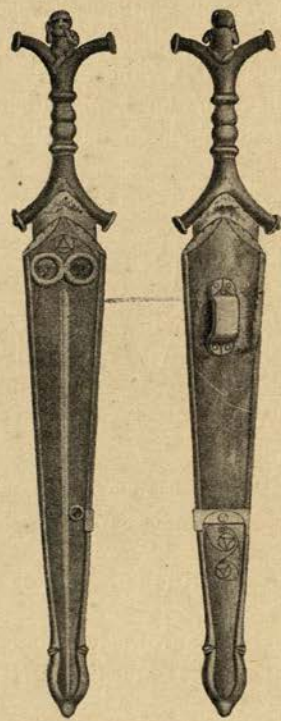

Fig. 476. — Poignard « anthropoïde », trouvé en Angleterre dans la rivière Witham [1].

(1/4 gr. nat.).

un croissant lunaire ayant pour pendant l'image du soleil. Nous montrerons qu'on doit considérer comme de véritables amulettes ces représentations astrales. Les Germains, comme les Gaulois, les ont fait graver comme signes tutélaires sur leurs armes offensives et défensives (voir ci-après, chap. IX).

Les légères variantes qu'on peut observer dans les formes de

1. D'après Kemble, *Horae ferales*, pl. XVII, fig. 2.

ces poignards n'infirment nullement l'hypothèse formulée par M. S. Reinach sur l'unité de provenance et l'origine peut-être helvétique de la plupart des exemplaires. Ajoutons qu'à l'époque romaine un armurier établi à *Aquae Helveticae*, aujourd'hui Baden, près de Zurich, livrait aux légionnaires, comme nous le verrons, des épées courtes ou *gladii*, dont les fourreaux, signés de son nom, se recommandent par la richesse de leur décoration ajourée [1]. Il est possible que, dans cette région, comme dans la Marne [2], des fabriques d'armes

Fig. 477. — Monnaies gauloises. L'une d'elles (n° 2), des Éduens, porte la légende DVBNOCOV-DVBNOREIX, avec la représentation d'un guerrier gaulois armé de la longue épée de La Tène et tenant une tête coupée, un carnyx et un sanglier-enseigne. Sur l'autre (n° 1), de l'Armorique, on distingue un poignard à antennes avec sa chaîne et d'autres symboles [3].

(Gr. nat.).

réputées aient existé plus anciennement. Cependant tous les poignards anthropoïdes ne proviennent point d'un même centre industriel. Nous avons dit que l'un d'eux, par exemple, doit être de fabrique britannique.

§ X. — *Lances et javelots.*

Avec l'épée, les guerriers gaulois pendant toute la durée de l'époque de La Tène portaient la lance et le javelot (fig. 478) [4].

1. Voir Héron de Villefosse et J. Déchelette, BAF, 1909, p. 174.
2. Cf. ci-dessus, p. 1120, note 2.
3. D'après A. Blanchet, *Traité des monnaies gauloises*, I, p. 161, fig. 12, 13. C'est un poignard de La Tène et non point un glaive court hallstattien qui est figuré sur la monnaie armoricaine. Les antennes du glaive de Hallstatt sont, comme nous l'avons vu, cintrées en sens contraire. Ici l'épée est suspendue à une ceinture en fer nettement indiquée. Nous avons dit qu'on a précisément rencontré cette chaîne-ceinture métallique avec des poignards anthropoïdes.
4. La plus belle collection de lances et de javelots est celle des fouilles de La Tène. Voir Gross, *La Tène*, p. 24, pl. V-VI ; — Vouga, *La Tène*, pl. V-IX ;

Pas plus qu'à l'âge du bronze, on ne peut, en général, distinguer exactement entre ces deux catégories d'armes, les premières, armes de hast, les secondes, armes de jet. Les javelots étaient caractérisés par des dimensions plus courtes et par la légèreté de leur hampe. Le fer des plus grandes lances mesure au total de 0 m 50 à 0 m 40, mais ces longueurs sont exceptionnelles. Beaucoup de lances ou de javelots n'ont que 0 m 10 à 0 m 12 de long [1].

Ces armes étaient déposées avec l'épée et le bouclier dans les sépultures de guerriers [2]. On les rencontre au nombre de deux et parfois de trois dans une même tombe ; ordinairement ces deux ou trois exemplaires sont de dimensions inégales. Les ormes présentent une grande variété, surtout à l'époque de La Tène II. Les pointes, munies d'une douille, diffèrent par l'absence de barbelures des flèches en usage à la même époque, comme aussi des javelots ibériques et de l'ancien pilum romain, décrit par Polybe[3]. A La Tène I, les lances rappellent les types hallstattiens à lame rès mince ou en feuille de saule (p. 745, fig. 288) ; la lame est tantôt plate ou presque plate, sans côte médiane, tantôt renforcée d'une nervure faiblement accusée ou arrondie. A La Tène II apparaissent de nouvelles formes, dont quelques-unes seulement survécurent jusqu'à la fin de l'indépendance gauloise : fers à larges ailerons dont les bords peuvent être régulièrement ondulés (fig. 478, 8), ajourés ou échancrés d'ornements en forme de croissant (fig. 478, 9 ; 479, 1), fers « flamboyants » (fig. 479, 2-4), rappelant le curieux poignard de Kerhué-Bras (Finis-

— Voir aussi Verchère de Reffye, *Les armes d'Alise*, RA, 1864, II, p. 337 : — Bianchetti, *Ornavasso*, pl. VI ; — Weber, *Manching*, p. 34 et suiv., et pl. V et XI (belle série de La Tène II) ; — Read et Smith, *Guide Brit. Museum, Iron age*, p. 99, fig. 75 ; — Lindenschmit, *Altertümer*, II, VIII, pl. 4 ; — Pič-*Starožitnosti*, II, 1, pl. I, XIV, XVI, XXI, XXIII ; — F. Moreau, *Caranda*, I. pl. F et S ; II, 2, pl. 99, 121 ; — Morel, *Champagne souterraine*, pl. 1, 2, 15, 18, 24, 29, 31, 34.

Nos figures des chapitres précédents contiennent plusieurs reproductions de lances (fig. 387, 391, 394, 401, 427, 428, 430, 433, 435).

1. Exemplaire de Courtisols, long. 0 m 44 (Morel, *loc. cit.*, pl. 29, fig. 2). Une lance de Montefortino (La Tène I) mesure en longueur 0 m 70 (Brizio, *Montefortino*, col. 758 et pl. VI, fig. 14) ; une lance de La Tène II, de Kšely (Bohême), 0 m 53 (Pič, *Starožitnosti*, II, 1, pl. XXI, fig. 1).

2. Notre *Appendice VI* (p. 148) relève 126 trouvailles de lances et de javelots pour 125 trouvailles d'épées.

3. Voir A.-J. Reinach, art. *Pilum*, ap. Saglio et Pottier, *Dict. des Antiq.*, p. 481, et S. Reinach, RA, 1911, II, p. 465. La lance à barbelures se rencontre à La Tène III en Scandinavie (Vedel, *Undersögelser angaaende den ældre Jernalder paa Bornholm*, Copenhague, 1873, pl. 8, fig. 4 et 5).

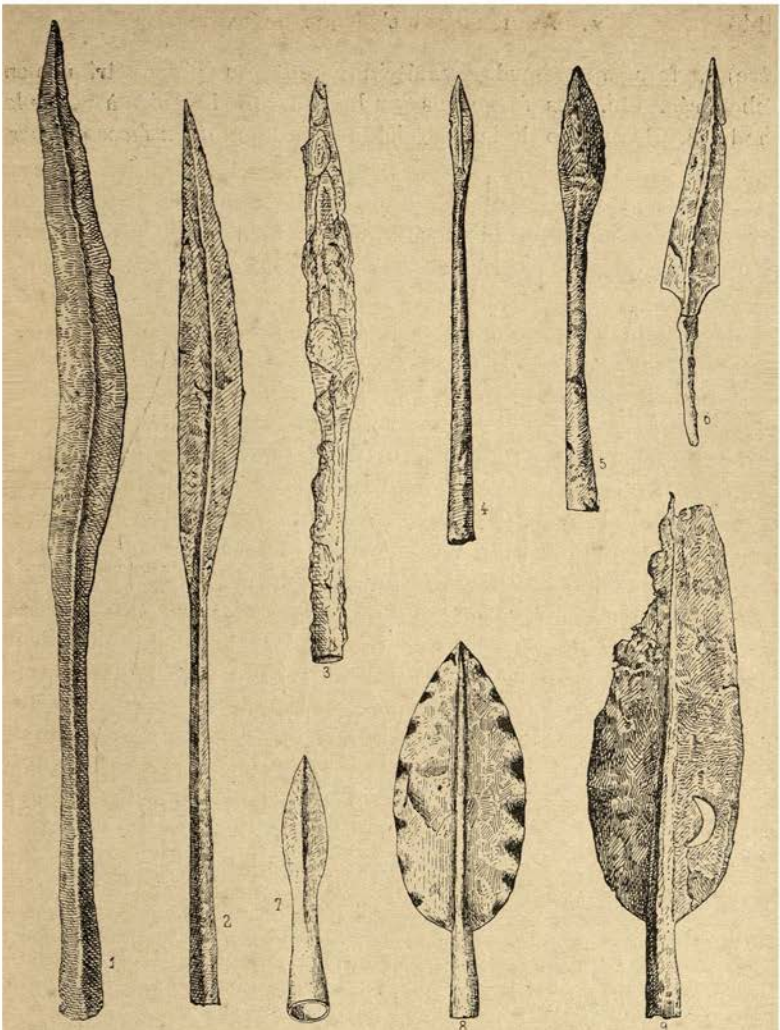

Fig. 478. — Lances et javelots.

1, Manching (Bavière) [1] ; — 2, 4, 5, 8, 9, Station de La Tène [2] ; — 3, Bibracte [3] ; — 6, Trugny (Aisne) ; — 7, Chassemy (Aisne) [4].

(1/4 gr. nat.).

1. D'après Weber, *Manching*, p. 35, fig. 1.
2. D'après Gross, *La Tène*, pl. V, fig. 3, 11, 1, 2 ; pl. VI, fig. 9.
3. D'après l'original (fouilles de 1907).
4. D'après Moreau, *Caranda*, I, pl. S, fig. 6 ; II, 2, p. 99, fig. 1.

tère) [1], fers aux bords symétriquement ou dissymétriquement échancrés, etc. Les forgerons gaulois se sont ingéniés à varier les modèles. Beaucoup de lames portent sur leurs deux faces des ner-

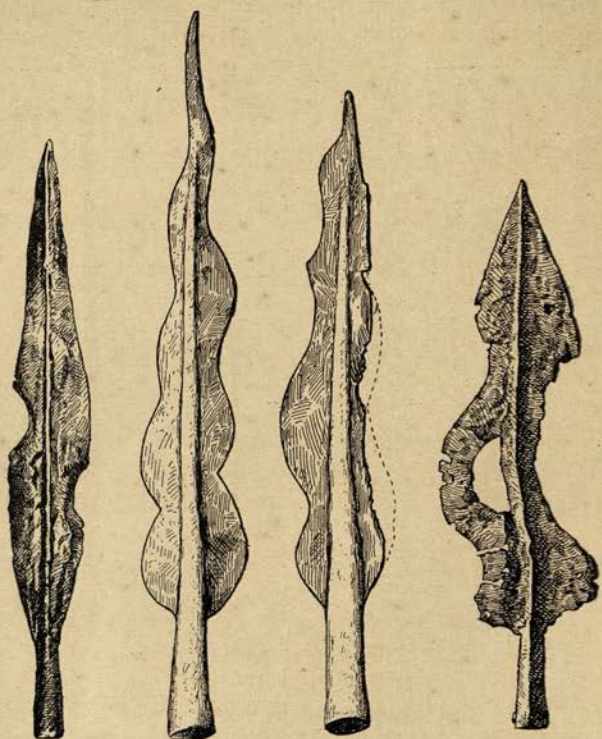

Fig. 479. — Fers de lances échancrées ou flamboyantes.

1, 4, Station de La Tène [2] ; — 2, 3, Nîmes (Gard) [3].

(1/4 gr. nat.).

1. Voir 1re partie, p. 192, et fig. 57, n° 12. Les lances flamboyantes sont rares. Outre celles de La Tène et du Gard, on en a signalé à Alise-Sainte-Reine (Verchère de Reffye, *Les armes d'Alise*, RA, 1864, II, p. 344. Voir aussi L. Siret, *Villaricos y Herrerias*, pl. XIV, fig. 5 ; — *Zur Vorgeschichte des Herzogtums Meiningen*, Neue Beiträge z. Gesch. deuts. Altertums v. d. altertumsforschenden Verein in Meiningen, pl. V).

2. D'après Gross, *La Tène*, pl. V, fig. 8 ; pl. VI, fig. 1.

3. D'après J. de Saint-Venant, *Arécomiques*, p. 17, fig. 5.

vures médianes, à arête tranchante, profilées avec une rare habileté technique : ces nervures sont creuses et ne pouvaient s'obtenir qu'en réunissant avec soin par le marteau deux pointes préalablement forgées à part : la lance présentait ainsi une section cruciforme et pouvait déterminer des blessures fort dangereuses.

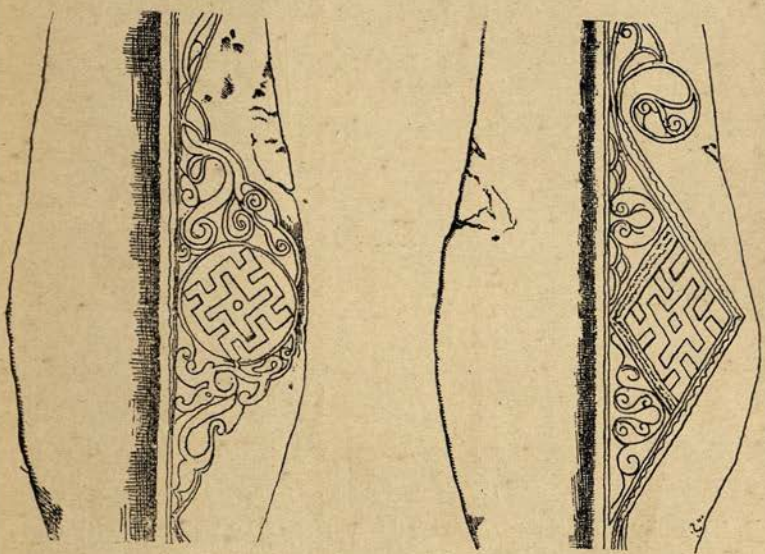

Fig. 480. — Lance ornée de gravures. Lit de la Thielle, près Neuchâtel (Suisse) [1].

(Env. 1/2 gr. nat.).

Les douilles des javelots affectent une forme conique ; elles sont parfois prolongées par une tige longue et très mince (fig. 478, 1-5) [2].

Un fer de lance trouvé dans la Thielle et conservé au musée de Berne (fig. 480) est orné à chaque face, sur un des ailerons, de belles gravures rappelant celles des épées de La Tène II. Au centre de chacun des deux dessins se trouve un médaillon, l'un circulaire l'autre losangique, encadrant une variété de *swastika*. Nous reviendrons ci-après sur cette décoration.

1. D'après Vouga, *La Tène*, pl. V.
2. Voir aussi Radimsky, *Prähist. Fundstätten*, p. 65, fig. 234. Ces longues tiges minces rappellent les *soliferrea* ibériques.

Les lances ornées se rencontrent surtout dans deux régions : à La Tène II, dans l'Europe centrale (Suisse et Hongrie), à La Tène III, dans l'Allemagne du nord-est [1]. Le décor des lances germaniques est beaucoup moins riche que celui des exemplaires celtiques, un peu plus anciens ; les gravures forment parfois des semis d'étoiles ou de triscèles ou encore des tracés en zigzags, en

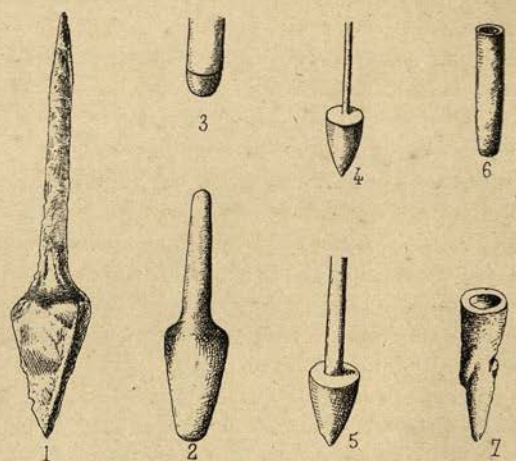

Fig. 481. — Talons de lances.

1, Connantre (Marne) ; — 7, Marson (Marne) [3] ; — 2, Loisy-sur-Marne (Marne) [4] ; — 3, 4, Station de La Tène [5] ; — 5, Manching (Bavière) [6] ; — 6, Nîmes (Gard) [7]. (1/4 gr. nat.).

réseaux, en grilles, etc. Tischler a reconnu qu'elles étaient souvent obtenues à l'aide de l'eau-forte [2].

Les lances et javelots gaulois recueillis dans les stations classiques de La Tène III, au mont Beuvray, à Alise, à Stradonitz, présentent

1. Bibliographie dans Kossinna, *Über verzierte Eisenlanzenspitzen als Kennzeichen der Ostgermanen*, ZfE, 1905, p. 371 ; — Martin Jahn, *Mannus*, 1913, p. 81.

2. Tischler, CBl.A, 1885, p. 160. Kossinna, *loc. cit.*, ZfE, 1905, p. 370 ; — Voir notamment pour Rondsen, J. Bohm, *Das Gräberfeld von Rondsen bei Graudenz*, ZfE, 1885, pl. I, fig. 6, 7, 13, 27 ; pl. II, fig. 57.

3. D'après Morel, *Champagne souterr.*, pl. 31, fig. 5 ; pl. 1, fig. 3.

4. D'après Schmit, *La Vigne-aux-Morts de Loisy-sur-Marne*, BSA, 1899, p. 569, fig. 3.

5. D'après Vouga, *La Tène*, pl. VI, fig. 16, 17.

6. D'après Weber, *Manching*, pl. V, fig. II.

7. D'après Saint-Venant, *Arécomiques*, p. 17, fig. 5.

peu de variété : il semble qu'alors le modèle à larges ailerons n'était plus guère en usage. Celui d'Alise, à petites ailettes placées au sommet de la douille, paraît être le prototype de la lance à crochet mérovingienne [1].

Avec les pointes de lance et de javelot, on recueille parfois les ferrets coniques, à soie ou à douille, qui en garnissaient le talon (fig. 481) [2]. Lorsqu'ils sont en place dans les sépultures, en mesurant l'intervalle qui les sépare des pointes, on peut déterminer parfois la longueur des hampes. A L'Épine (Marne), une mensuration ainsi obtenue a permis de constater que la longueur d'une lance dont le fer mesurait 0 m 50 atteignait seulement 1 m 60, au total [3].

Observons que ces indications ne sont pas toujours sûres : dans les ensevelissements, soit par suite d'un rite funéraire analogue au repliement intentionnel de la lame, soit parce que la longueur de l'arme excédait celle de la fosse ou du cercueil, on brisait parfois la hampe, dont les deux parties pouvaient ensuite se chevaucher le long des jambes du squelette [4].

Les fers de lance comme les épées étaient parfois repliés en deux avant d'être déposés dans les sépultures [5].

Une lance complète, avec fer, hampe de bois et talon, découverte récemment à La Tène, ne mesurait pas moins de 2 m 50 (fig. 494) [6].

Les lances et les javelots ont joué évidemment un rôle important dans l'armement des Gaulois. Il y a donc lieu de s'étonner que Polybe n'en ait pas fait mention [7]. Les informations rassemblées à

1. Ces javelots à ailettes d'Alise sont figurés dans RA, 1864, II, pl. XXIII. Pour la forme mérovingienne voir Barrière-Flavy, *Les arts industriels des peuples barbares de la Gaule du V^e^ au VIII^e^ siècle*, I, p. 45, Album, pl. XII.

2. Outre les publications citées dans la légende de cette figure, voir Gross, *La Tène*, pl. XII, fig. 18, 21 ; — Naef, *Vevey*, pl. IV, fig. C.

3. BAF, 1884, p. 289.

4. Voir par exemple, Naef, *Vevey*, p. 48, fig. 37, et RA, 1888, I, p. 329.

5. Radimsky, *Prähist. Fandstätten*, p. 65, fig. 233 ; — Götze, Hofer et Zschiesche, *Altert. Thüringens*, pl. XVII, n° 231 ; — Szombathy, *Idria*, p. 14, fig. 49 ; p. 45, fig. 167 ; — M. de Ring, *Tombes celt. Alsace*, 2^e^ série, pl. X, fig. II.

6. P. Vouga, *La Tène, fouilles de 1910 et 1911* (4^e^ rapport), extrait du *Musée Neuchâtelois*, janvier-février 1912, p. 6.

7. Dans l'armement celtique des III^e^-I^er^ siècles av. J.-C., ce sont les épées, bien différentes par leur longueur de celles des peuples méditerranéens, qui ont retenu l'attention des historiens.

Les Gaulois, sur leurs représentations dans l'art antique, sont rarement armés d'une lance (Brizio, *Montefortino*, col. 759). Des deniers romains portent l'image d'un guerrier gaulois, lançant un javelot à large pointe (voir A. Blanchet, *Note sur le gaesum*, RC, 1904, p. 229 ; cf. Dottin, *Manuel celtique*, p. 207).

ce sujet par un historien d'un mérite bien inférieur, Diodore de Sicile, sont plus complètes. Diodore rapporte que les Gaulois se servent de piques qu'ils appellent *lances* [1], dont le fer a une coudée de longueur (0m 44) et près de deux palmes de largeur, soit environ 0m 15. Il ajoute, non sans quelque exagération, que la longueur des fers de leurs javelots dépasse celle de leurs épées. De ces javelots les uns sont droits, dit-il, et les autres recourbés, de sorte qu'en retirant l'arme de la blessure on agrandit la plaie [2]. Cette indication pourrait s'appliquer aux pointes de flèche barbelées ou encore aux javelots ondulés, mais à l'époque de La Tène, nous ne connaissons pas de javelots barbelés.

Celui des peuples celtiques habitant les Alpes portait le nom de *gaesum*, arme souvent mentionnée par les auteurs grecs et latins [3].

On a trouvé à Sanct-Michael (Carniole) des javelots à feu (*pila ardentia*), dont la tige est munie d'une sorte d'œillet ou de nœud ajouré qu'on garnissait d'étoupe enduite de poix ou de résine [4]. Ces traits enflammés, dont parlent les auteurs, servaient surtout chez les Grecs et les Romains à incendier les machines de bois employées dans les sièges. Les habitants de Sagonte en ont fait usage contre Annibal, les Tyriens contre Alexandre, les Alexandrins contre César [5].

Les javelots de Sanct-Michael proviennent d'une partie de la nécropole où les objets romains et celtiques (La Tène III) sont mélangés. Nous n'avons rencontré dans aucun autre milieu gaulois ce type de projectile [6].

§ XI. — *Le javelot tout en fer des Celtibères.*

On sait par Diodore que les Ibères étaient armés de javelots tout en fer (σαύνια ὁλοσίδηρα) [7], armes que Tite-Live nomme des

1. Diodore, V, 30. Pour les autres textes relatifs aux lances gauloises, voir Dottin, *Manuel celtique*, p. 206. D'après Varron, le mot « lancea », javelot, serait d'origine hispanique (Aulu-Gelle, XV, 31).
2. Diodore, V, 30.
3. Voir Holder, *Alt-celt. Sprachschatz*, v. *Gaesum*, et Dottin, *Manuel celtique*, p. 206.
4. Hoernes, MAGW, 1892, *Sitzungberichte*, p. [7] ; cf. Joseph Déchelette, BAF, 1911, p. 266.
5. Hoernes, *loc. cit.*, p. [8] ; — Dottin, *Manuel celtique*, p. 205, note 5.
6. C'est cependant à l'aide de dards enflammés et de balles de fronde en argile rougies au feu que les Gaulois incendièrent les huttes couvertes en paille des soldats de Cicéron (César, *De bello gall.*, V, 43).
7. Diodore, V, 34.

soliferrea [1]. Il faut entendre par ces expressions que la hampe, au lieu d'être en bois, était forgée d'une seule pièce avec la pointe.

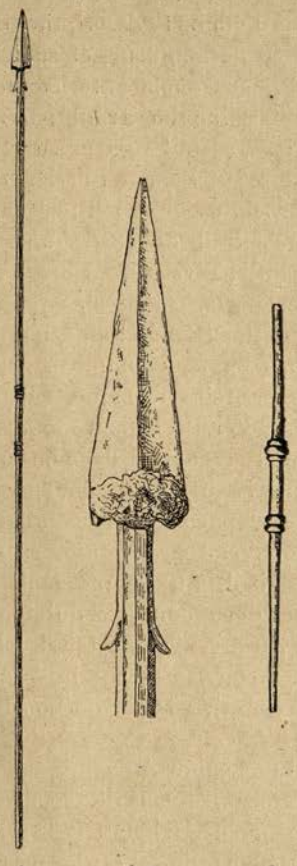

1 1 *a* 2

Fig. 482. — Lances à hampe en fer, forgées d'une seule pièce.

1, 1 a, Tumulus d'Avezac-Prat (Hautes-Pyrénées) [2]; — 2, Plateau de Ger (Basses-Pyrénées) [3].

(N° 1, 1/16 gr. nat. ; n° 1 *a*, 1/3 gr. nat. ; n° 2, 1/8 gr. nat.).

1. Tite-Live, XXXIV, 14.
2. D'après Piette et Sacaze, *Les tumulus d'Avezac-Prat*, Mat., 1879, pl. XI, fig. 4, 5.
3. D'après le général Pothier, *Les tumulus du plateau de Ger*, p. 113, fig. 34.

Or, en explorant vers 1878 les nombreux tumulus à incinération d'Avezac-Prat dans les Hautes-Pyrénées, Édouard Piette a trouvé enroulée autour d'une urne, une arme (fig. 482, 1, 1a, cf. 2e partie, p. 668, fig. 254), dont il donne la description suivante : « C'est une tige de fer ayant 1 m 82 de longueur, et au milieu de laquelle est une poignée. La tige, hexagonale antérieurement, quadrangulaire postérieurement, se termine en avant par une pointe de lance barbelée, de 9 centimètres de longueur sur 2 et demi de largeur maxima. A 2 centimètres et demi en arrière des deux barbelures, sont deux autres barbelures très petites destinées à déchirer la plaie ou à empêcher le trait de sortir du bouclier qu'elle aurait percé et à découvrir ainsi l'adversaire. Lorsque l'on tient cette arme par la poignée, elle est parfaitement en équilibre... La place pour mettre la main a 9 centimètres de longueur [1]. »

Ainsi, par sa hampe en fer, comme par ses barbelures, cette arme, trouvée sur le territoire ibérique, répond parfaitement aux indications de Diodore. Vers la même époque, des fragments d'un javelot semblable ont été recueillis dans un tumulus du plateau de Ger, c'est-à-dire dans la même région, par le général Pothier. Celui-ci signale en effet parmi les produits de ses fouilles des débris de lance ou de javelot *avec hampe en fer*, munie d'un renflement qui servait, dit-il, à fixer une lanière. Cette conjecture paraît contestable : les deux anneaux qui font saillie à la partie médiane de la hampe paraissent délimiter simplement la place de la poignée. Quoi qu'il en soit, le dessin du fragment, publié par le général Pothier (fig. 482, 2), permet de constater la similitude de ce javelot avec celui d'Avezac-Prat.

Ces armes révèlent une habileté technique de premier ordre, qui rappelle les ouvrages des forgerons du second âge du fer beaucoup plus que ceux de l'époque de Hallstatt. Les mêmes javelots tout en fer se sont rencontrés dans plusieurs des nécropoles explorées par le marquis de Cerralbo près d'Arcobriga et notamment à Anguilar de Anguita (2e partie, p. 688). Le modèle en est exactement conforme au type pyrénéen. Les tombes qui ont livré ces armes, bien que contenant un mobilier à facies hallstattien, ne doivent pas être antérieures au IVe siècle (voir p. 691). Les textes des auteurs nous montrent que le javelot tout en fer était encore en usage au second siècle avant notre ère. On peut se demander s'il

1. Piette et Sacaze, *Les tumulus d'Avezac-Prat*, Mat., 1879, p. 510. Le produit de ces fouilles est déposé au musée de Saint-Germain.

n'aurait pas été connu tout à la fois des Celtes et des Ibères et si ces derniers ne l'auraient pas reçu des Celtes. A la vérité, Pollux et Hésychius définissent le *gaesum* ou javelot celtique δόρυ ὁλοσίδηρον, ἐμβόλιον ὁλοσίδηρον[1]. En fait, parmi les nombreux javelots qu'ont livrés les sépultures et les stations gauloises ou illyriennes, il ne s'en trouve pas un seul, à notre connaissance, qui ne soit muni d'une douille pour l'emmanchement d'une hampe en bois. Quelques-uns ont, il est vrai, une tige métallique mince et longue qui permettait dans une certaine mesure de les rapprocher des javelots lusitans [2], ce qui expliquerait les indications des lexicographes.

De plus, il est remarquable que les javelots celtes ne présentent jamais les barbelures des σαύνια lusitans et pyrénéens. Quelques pointes de flèche celtiques portent, comme nous allons le voir, des barbelures, mais les javelots sont en feuille de saule ou de laurier avec de larges ailerons arrondis à la base.

Diodore a vanté longuement l'excellence des armes celtibériennes auxquelles ne résistait « ni bouclier, ni casque, ni os »[3]. Naturellement, les légendes merveilleuses ne manquaient pas pour expliquer cette supériorité ; Diodore s'en fait l'écho, en dépit de leur invraisemblance : il rapporte que les Celtibériens enfouissaient dans la terre des lames de fer jusqu'à ce que la rouille ayant rongé tout le faible du métal, il n'en restât que la partie la plus solide. Peut-être cette légende était-elle née tout simplement de l'extrême abondance, aujourd'hui démontrée, des armes de fer dans les tombes de l'Ibérie.

§ XII. — *Arcs, pointes de flèche et frondes. Haches d'armes.*

Au second âge du fer comme au premier, l'arc, tout en servant d'arme de guerre chez quelques tribus celtiques, ne paraît avoir jamais eu un rôle important. A diverses reprises et notamment à propos du siège d'Alesia, César mentionne les archers gaulois. Ceux du Rouergue étaient particulièrement renommés[4]. Le Pseudo-

1. Hésychius, *Lexicon*, v. γαῖσος. Cf. Pollux, *Onomasticon*, VII, 33.

2. Gross, *La Tène*, pl. V, fig. 3 ; — Radimsky, *Prähist. Fundstätten*, p. 65, fig. 234.

3. Diodore, V, 34. Cf. Bertrand et Reinach, *Les Celtes*, p. 197. Athénée (VI, xxi) prétend que les Romains auraient reçu des Ibères le *gaesum*, c'est-à-dire le *pilum*.

4. Pour les références aux textes concernant l'emploi des flèches chez les Celtes, voir l'article de M. A.-J. Reinach, *La flèche en Gaule et ses contre-poisons*, Anthr., 1909, p. 51, et Dottin, *Manuel celtique*, p. 209.

Aristote vers la fin du IVe siècle et après lui d'autres écrivains parlent d'un poison sagittaire qu'employaient les chasseurs celtes [1].

Les pointes de flèche, alors en fer forgé, sont rares parmi les trouvailles de l'époque de La Tène, notamment dans les sépultures de la Marne. Il est vrai que ces pointes fragiles ont pu être parfois

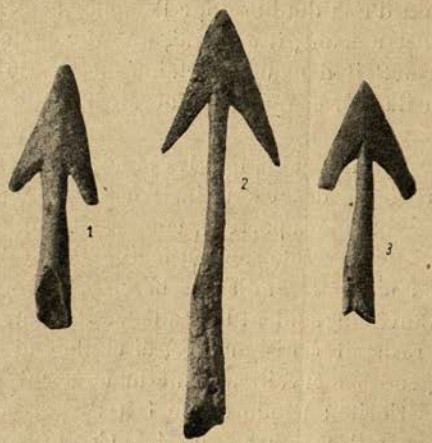

Fig. 483. — Pointes de flèche. Stradonitz (Bohême) [2].
(1/2 gr. nat.).

anéanties par l'oxydation. Quelques-unes ont été recueillies à Alise [3], à Stradonitz (fig. 483), à Pommiers (Aisne) [4]. Elles sont ordinairement munies de barbelures, et le plus souvent à douille, plus rarement à soie.

La hache, qui servait d'outil, comptait aussi, dans certaines tribus celtiques, parmi les armes de guerre. Nous en parlerons au chapitre IX.

L'usage de la fronde est mentionné dans quelques passages des *Commentaires* de César [5].

1. Aristote, *De mirab. auscult.*, 86, éd. Didot, t. VI, p. 88. Cf. Cougny, *Auteurs grecs*, t. VI, p. 13.
2. D'après Pič-Déchelette, *Stradonitz*, pl. XXIX, fig. 4, 5, 6.
3. Elles sont conservées au musée de Saint-Germain.
4. Vauvillé, MAF, 1906, p. 3.
5. *De bello gall.*, V, 35, 43; VII, 81. « La fronde est une des armes favorites des guerriers du cycle mythologique et du cycle d'Ulster. » Dottin, *Manuel celtique*, p. 210.

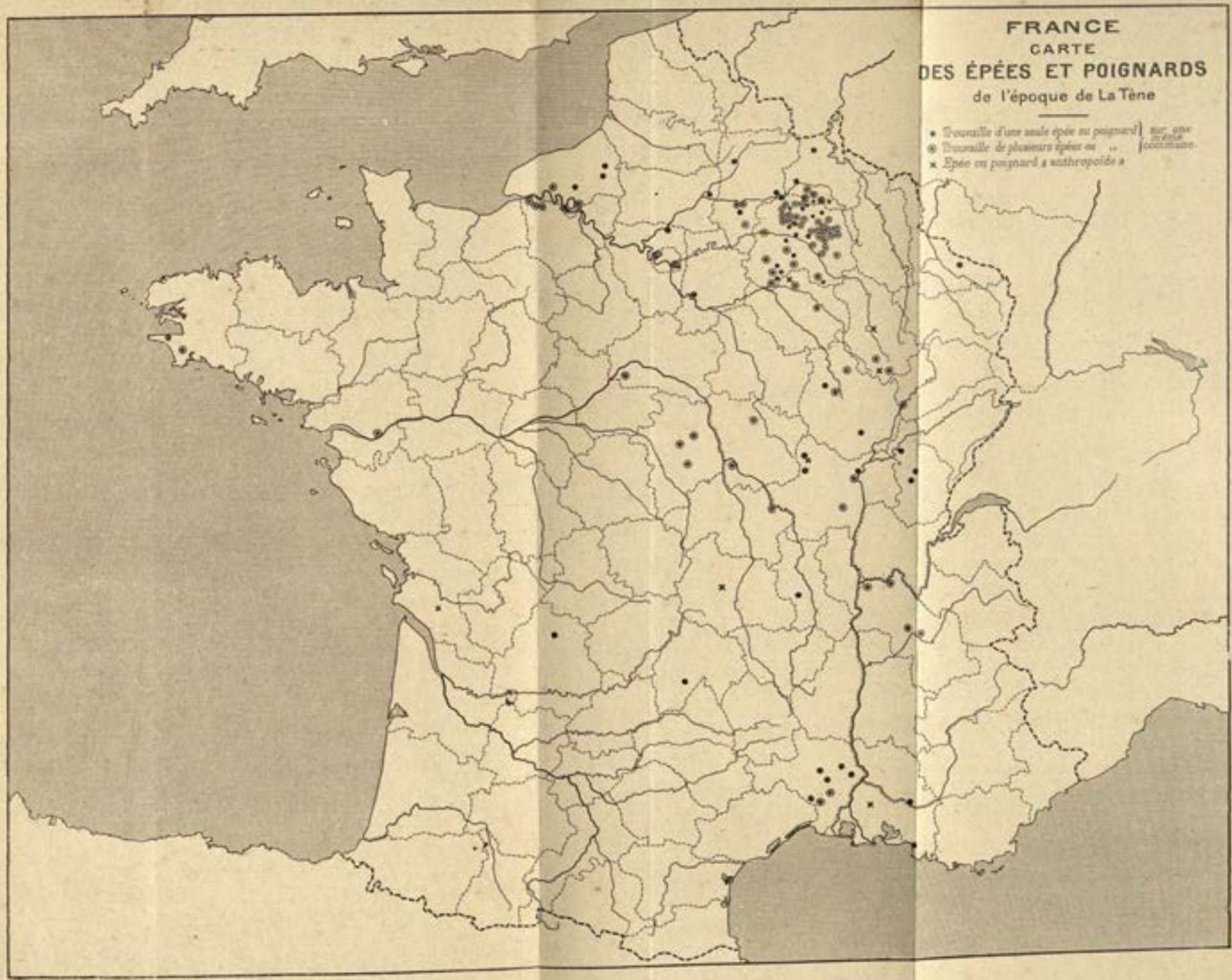
FRANCE
CARTE
DES ÉPÉES ET POIGNARDS
de l'époque de La Tène
• Trouvaille d'une seule épée ou poignard } sur une
◉ Trouvaille de plusieurs épées ou ... } commune.
× Épée ou poignard à anthropoïde

CHAPITRE VI

LES ARMES DÉFENSIVES. LES ENSEIGNES MILITAIRES. LES CHARS DE GUERRE. OBJETS D'ÉQUIPEMENT ET DE HARNACHEMENT.

Sommaire. — I. Les cuirasses et les casques. Rareté de ces pièces d'armure. Casques celtiques dérivés des modèles italiques. — II. Boucliers. — III. Enseignes militaires. Trompettes de guerre. — IV. Les chars de guerre. — V. Pièces de harnachement. Jougs. Garnitures de joug. Phalères et ornements. — VI. La charronnerie gauloise. Importance de cette industrie. — VII. Mors et éperons.

§ Ier. — *Les cuirasses et les casques. Rareté de ces pièces d'armure. Casques celtiques dérivés des modèles italiques.*

A l'exception du bouclier, assez commun dans les sépultures de guerriers, les armes défensives sont rares à l'époque de La Tène.

Diodore de Sicile rapporte que parmi les Gaulois, les uns portaient en guise de cuirasses des cottes de mailles en fer, tandis que d'autres combattaient nus[1]. Au dire de Varron, la cotte de mailles en fer était d'invention gauloise[2]. Cependant elle ne s'est pas rencontrée, à notre connaissance, dans d'autres milieux gaulois qu'à La Tiefenau, près de Berne. Une quantité considérable d'objets en fer de La Tène III, débris de chariots et d'armes, associés à des monnaies grecques massaliotes, y furent découverts, nous l'avons dit, en 1849-1851. Parmi les armes figuraient des fragments de cottes de mailles[3]. Le chef gaulois des premiers temps de l'empire romain que représente la statue découverte à Vachères (Basses-Alpes) porte avec une épée de La Tène III, un haubert en mailles de fer, renforcé aux épaules par de larges bretelles faites du même tissu métallique[4]. Quelques monuments figurés représentent des Gaulois revêtus d'ar-

1. Diodore, V, 30.
2. *De lingua latina*, V, 24, 116.
3. De Bonstetten, *Notice sur des armes et chariots de guerre découverts à Tiefenau, près de Berne, en 1851*, Lausanne, 1852, p. 3, note 2 (cf. ci-dessus, p. 973, note 2).
4. RA, 1893, II, p. 270, pl. XIX; — S. Reinach, *Répert. de la statuaire*, II, 1, p. 196.

mures semblables (voir ci-après, chap. XIII). C'est aussi cette cuirasse que portait le légionnaire enseveli à Chassenard (Allier), sépulture du commencement de l'époque romaine [1] : la *lorica hamata* des soldats romains ne devait pas différer sensiblement de la cotte de mailles qu'ont revêtue quelques chefs gaulois.

D'autres informations sur les cuirasses celtiques nous sont données par les textes : « Les Galates qui combattirent Antiochus Sôter portaient des cuirasses de bronze [2]. Le roi des *Gaesati*, tué par

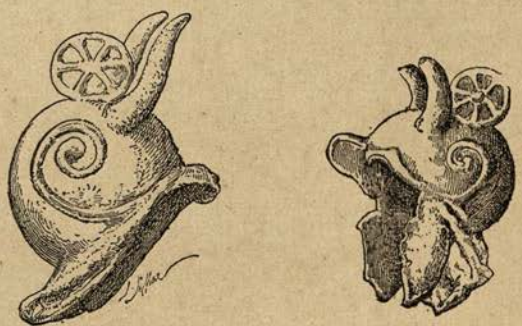

Fig. 184. — Casques gaulois de l'arc d'Orange [3].

Marcellus, avait une armure ornée d'or, d'argent, de broderies et de vives couleurs [4]. Mais les Celtes qui envahirent la Grèce n'avaient pas d'autre arme défensive que le bouclier [5]. Sur les trophées de Pergame [6] est figurée une cotte de mailles ainsi qu'une cuirasse ornée de croix gammées et de signes en S [7]. »

Les casques gaulois, que mentionnent quelques textes, nous sont également connus par des représentations figurées et par un petit nombre de découvertes archéologiques. Les Galates (Gaulois), rapporte Diodore de Sicile [8], se coiffent de casques d'airain surmontés

1. Sur cette trouvaille, voir J. Déchelette, *La sépulture de Chassenard*, RA, 1903, I, p. 235. Une inscription d'époque gallo-romaine du musée de Nevers mentionne des fabricants de cuirasses domiciliés dans le pays éduen (CIL, XIII, 1re partie, fasc. I, n° 2828).
2. Lucien, *Antiochus*, 8. Cf. Appien, *Syriaques*, 32.
3. D'après H. Gaidoz, *Le dieu gaulois du soleil et le symbolisme de la roue*, RA, 1885, I, p. 201, fig. 16, 17.
4. Plutarque, *Marcellus*, 7, 8. Cf. *César*, 27.
5. Pausanias, X, 21, 2.
6. S. Reinach, *Les Gaulois dans l'art antique*, RA, 1889, I, p. 199.
7. Dottin, *Manuel celtique*, p. 214.
8. Diodore de Sicile, V, 30 ; — Cougny, *Ext. des auteurs grecs*, II, p. 389.

de hauts ornements. A quelques-uns de ces casques, ajoute-t-il, sont fixées des cornes de même nature et à d'autres des masques d'oiseaux ou de quadrupèdes en relief.

Des guerriers portant le casque à cornes sont sculptés sur le monument des Jules à Saint-Remy et sur l'arc d'Orange, du premier siècle de notre ère (fig. 484) [1]. Un bas-relief inédit du musée du Vatican, représentant un trophée d'armes gauloises, reproduit un casque à cornes d'autant plus curieux qu'il est orné de clous striés

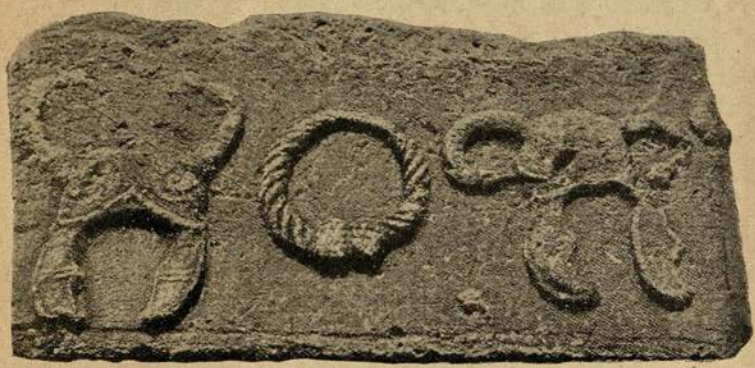

Fig. 485. — Bas-relief de la Brague. Musée d'Antibes [2].

semblables à ceux que les Celtes revêtaient d'émail rouge. On voit aussi des casques à cornes sur les bas-reliefs de pierre découverts à la Brague, près Antibes, et provenant d'un monument romain vraisemblablement contemporain de l'arc d'Orange (fig. 485). Ces trophées nous montrent également le sanglier-enseigne, le torques, le carnyx et diverses armes gauloises [3].

Enfin des casques surmontés de cornes et d'images de quadrupèdes coiffent quelques-uns des guerriers figurés sur le chaudron en argent de Gundestrup [4].

1. Voir des spécimens de ces représentations dans S. Reinach, art. *Galea*, ap. Saglio et Pottier, *Dict. des Antiq.*, p. 1448, fig. 3467.

2. D'après Espérandieu, *Bas-reliefs*, I, p. 31, fig. 6.

3. Espérandieu, *Bas-reliefs de la Gaule romaine*, I, p. 29 ; — Robert Laurent et Charles Dugas, *Le monument romain de Biot (Alpes-Maritimes)*, Rev. Et. Anc., 1907, p. 60.

4. Voir ci-dessus, p. 928, note 1. De belles reproductions de ce célèbre vase germanique ont été publiées dans *Rev. Et. Anc.*, 1908, pl. I-X. Pour les casques, voir pl. II et VI.

Il est très intéressant d'observer que quelques-uns des casques à cornes du tombeau des Jules et de l'arc d'Orange sont surmontés de la rouelle (fig. 484) : survivance très caractéristique des rouelles solaires, jadis accompagnées du cygne, que portaient

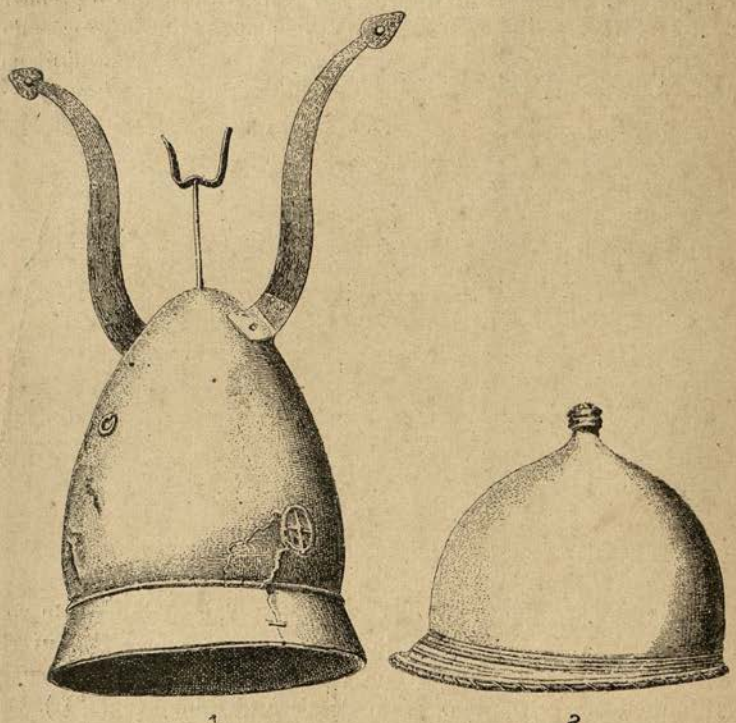

Fig. 486. — Casques italo-grecs en bronze [1].
1, Canosa ; — 2, Paestum.

les casques italiques et les autres armes défensives des temps villanoviens (voir ci-après, chap. IX). Les figurations qui surmontent les casques des Celtes se retrouvent, d'ailleurs, sur leurs enseignes de guerre. Dans ses *Argonautiques*, Valérius Flaccus, décrivant l'armement d'une tribu scythique celtisée, mentionne leurs enseignes en forme de roues et de sangliers [2].

1. D'après Lindenschmit, *Altertümer*, I, III, pl. 2, fig. 1, 4.
2. *Argonautiques*, VI, v. 89-90 ; cf. S. Reinach, dans Bertrand et Reinach, *Les Celtes*, p. 196.

Le casque à cornes apparaît chez un grand nombre de peuples de l'antiquité, notamment chez les Assyriens-Babyloniens et les Sardes; en Grèce, on le rencontre à partir de l'époque mycénienne. Il est assez commun chez les nations italiques [1]. Comme les Gaulois, ainsi que nous allons le voir, leur ont emprunté le modèle de leur casque, il est logique d'attribuer la même origine à ces appen-

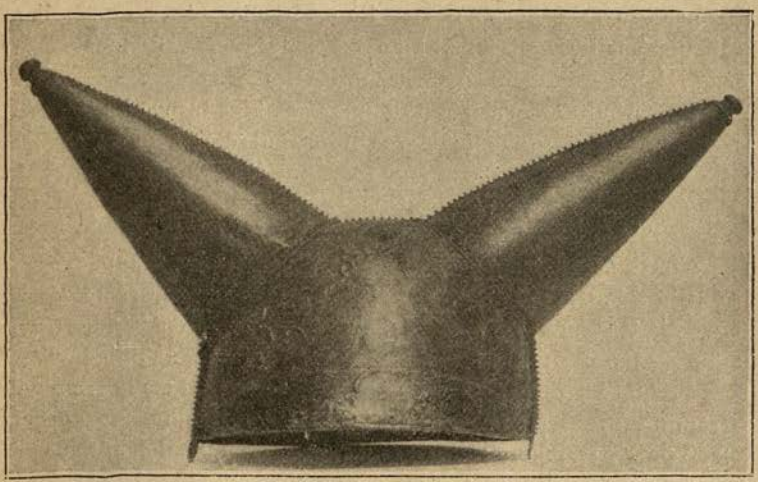

Fig. 487. — Casque en bronze. Lit de la Tamise, pont de Waterloo (Londres) [2].

dices. On rencontre précisément en Italie des casques coniques surmontés de deux cornes et portant aussi l'image de la rouelle, plus discrètement représentée (fig. 486, 1).

Au nord des Alpes, si nous passons des monuments figurés aux découvertes archéologiques, nous ne pouvons signaler qu'un seul exemplaire complet de casque à cornes (fig. 487). Trouvé à Londres,

1. Voir S. Reinach, art. *Galea*, dans Saglio et Pottier, *Dict. des Antiq.*, p. 1438; — Karl Woelcke, *Beiträge zur Geschichte des Tropaions*, BJ, 1911, cah. 120, fasc. 1 et 2, p. 183 (nombreuses références). Outre les casques à cornes détachées du timbre, on en rencontre en Italie dont les cornes sont simplement figurées en relief (type de la fig. 3398 du *Dict. des Antiq.*). Plusieurs spécimens de cette variété sont conservés au musée d'Ancône; ils proviennent des riches nécropoles du premier âge du fer explorées récemment aux environs de cette ville et encore inédites. Les mêmes nécropoles ont livré des casques corinthiens archaïques.

2. D'après Read et Smith, *Guide Brit. Museum, Iron age*, p. 88, fig. 67.

dans la Tamise, près du pont de Waterloo, en 1868, il est fait de plusieurs feuilles de bronze martelé, réunies par des rivets : c'est encore l'ancienne technique de l'âge du bronze, alors abandonnée sur le continent. Il se compose d'une simple calotte hémisphérique, sans bouton terminal, ni garde-joue, pourvue latéralement de deux cornes droites tronconiques, très divergentes. Le devant du timbre porte trois bossettes légèrement bombées et creusées de hachures. On remarque sur l'une d'elles les restes d'une pellicule émaillée, ornementation particulièrement fréquente à La Tène III [1].

Si les casques à cornes font défaut parmi les trouvailles du continent, cela peut provenir de ce qu'ils ont été en usage chez les Celtes, postérieurement à La Tène I et portés surtout par les chefs. Or nous avons vu combien les riches sépultures sont rares en Gaule et dans l'Europe centrale à La Tène II et III. Les armures de tête n'ont, d'ailleurs, jamais été adoptées chez les Gaulois par la masse des combattants. Sur les représentations antiques, ceux-ci sont figurés la tête nue [2]. C'est seulement chez les Sénons de la Gaule cisalpine que beaucoup portaient le casque. Le poète Silius Italicus a fait mention des *galeæ Senonum* conservés dans le temple de Rome, où furent reçus les ambassadeurs de Sagonte [3]. Les découvertes de Montefortino, où l'armure de tête apparaît dans toutes les tombes viriles, à l'exception de trois, confirment ce témoignage, mais ces casques des Sénons (fig. 488, 2) sont d'un modèle italique.

Quelques casques ont été importés à l'époque de La Tène dans la Gaule transalpine comme ils l'étaient déjà vers la fin de l'âge du

1. Un second casque britannique, de provenance inconnue et qui a fait partie de la collection Meyrich, a été donné au British Museum par W. Franks en 1872. Il diffère essentiellement du premier par l'absence de cornes, par sa forme conique et son long couvre-nuque. Cette dernière pièce, ornée d'une décoration curviligne dans le style de La Tène, porte en outre deux bossettes quadrillées où l'on distingue encore quelques traces d'émail entre les hachures. Une autre bossette semblable, mais plus grande, est fixée latéralement sur chaque tempe, au point d'attache des mentonnières, qui ont disparu.

Trois cornes coniques en bronze trouvées à Cork (Irlande) en 1909 sembleraient avoir appartenu à une armure de tête (G. Coffey, *Intercourse of Gaul with Ireland before the first century*, Proceed. Irish Academy, 1910, p. 104, fig. 6). Mais peut-être faut-il les rapprocher de la curieuse couronne de bronze surmontée de sept cornes, découverte également en Irlande (Sophus Müller, *L'Europe préhist.*, p. 189, restauration d'après *Archaeologia*, t. XLVII).

2. Cependant une statuette en bronze, dont nous parlerons plus loin (chap. XIII), représente un Gaulois, nu, coiffé d'un casque à cornes.

3. *Pun.*, I, v, 627.

bronze, puis imités par l'industrie locale, pour les guerriers de haut rang [1]. Les paragnathides ou couvre-joue font le plus souvent défaut, parce que cette partie fragile, de même que le cuir garnissant la coiffe à l'intérieur, ne s'est pas conservée. Il n'est cependant

Fig. 488 — Casques italo-grecs en bronze.

1, Sanct-Margarethen (Carniole) [2] ; — 2, Montefortino [3].

1. Brizio, qui a soutenu la thèse des origines étrusques de la civilisation celtique, a formulé à ce sujet des conclusions très exagérées que nous avons combattues (*Montefortino et Ornavasso*, RA, 1902, I, p. 255). Assurément les Gaulois ne sont nullement redevables aux Étrusques de tous les éléments de leur culture, dont on peut suivre d'une période à l'autre le développement régulier aux temps protohistoriques. Ils ont subi beaucoup d'autres influences, notamment celle des Grecs, des Vénètes et des Illyriens. Ces progrès de leur civilisation se sont opérés insensiblement à travers les siècles et non point brusquement, lors de leur premier contact avec les Étrusques, comme le prétendait Brizio. Mais nous n'hésitons pas à reconnaître aujourd'hui que, si l'ensemble de sa thèse demeure inacceptable, il y a une part de vérité plus grande que nous ne le pensions dans les rapprochements qu'il a indiqués.

Des casques semblables à ceux de Montefortino ont été trouvés à Bologne dans deux tombes gauloises du *predio* Benacci, contenant chacune une épée de La Tène et divers objets étrusques (Brizio, *Tombe e necropoli galliche della prov. di Bologna*, Atti e Mem. della R. Deput. di Storia per la Romagna, 1887, p. 18 et 24. Cf. Montelius, *Civ. prim. Italie*, *Italie septentr.*, I, pl. 111, fig. 3).

2. D'après Much, *Kunsthist. Atlas*, pl. XC, fig. 1.

3. D'après Brizio, *Montefortino*, pl. VI, fig. 2. Cf. Montelius, *Civ. prim. Italie*, *Italie centr.*, II, 1, pl. 154, fig. 4.

pas certain que tous les casques en aient été pourvus ; ces pièces métalliques pouvaient être remplacées par une jugulaire en cuir. Le timbre porte à son sommet un bouton parfois enrichi de corail ; à l'occiput, un couvre-nuque forme saillie [1]. Ces casques italo-grecs sont tantôt unis, tantôt gravés d'ornements. Les figures 486, [2], 488 et 489 en reproduisent quelques-uns, trouvés au nord et au sud des Alpes. Ceux de Montefortino appartiennent tous à cette série, bien représentée dans les trouvailles de l'Italie méridionale et centrale [2].

Fig. 489. — Casques en bronze, de type italique.

1, Mannheim (Bade) [3] ; — 2, Les Martres-de-Veyre (Puy-de-Dôme) [4].

Parmi les exemplaires découverts au nord des Alpes et que nous pouvons considérer comme des importations remontant pour la plupart à La Tène I [5], il en est un qui s'est rencontré à l'état de

1. C'est par erreur que cette partie du casque est souvent désignée comme visière.

2. Caylus, *Recueil d'antiquités*, I, pl. XCVI, fig. IV ; — Baumeister, *Denkmäler*, III, p. 2038 ; — S. Reinach, art. *Galea*, ap. Saglio et Pottier, *Dict. des Antiq.*, p. 1446 ; — Paribeni, *Ausonia*, 1908, p. 281 ; — Patroni, *Not. Sc.*, 1908, p. 306 ; 1909, p. 274. Voir surtout les casques de la collection du baron Franz de Lipperheide dans AA, 1905, p. 28.

Un casque de cette série, accompagné d'une magnifique cuirasse, d'un bouclier circulaire et de deux cnémides, fait partie du riche mobilier de la sépulture « dei sette camini » près Orvieto, conservée au musée étrusque de Florence. Cf. Connestabile, *Pitture murali a fresco... scoperte da Golini*, Florence, 1865, pl. L-LXVII. La tombe est du commencement du IVe siècle. Consulter aussi Montelius, *Civ. prim. Italie*, passim.

3. D'après Wagner, *Fundstätten und Funde*, II, p. 237, fig. 236.

4. D'après l'original conservé au musée de Clermont-Ferrand. Cf. *Anthr.*, 1892, p. 116.

5. Quelques exemplaires paraissent un peu plus récents.

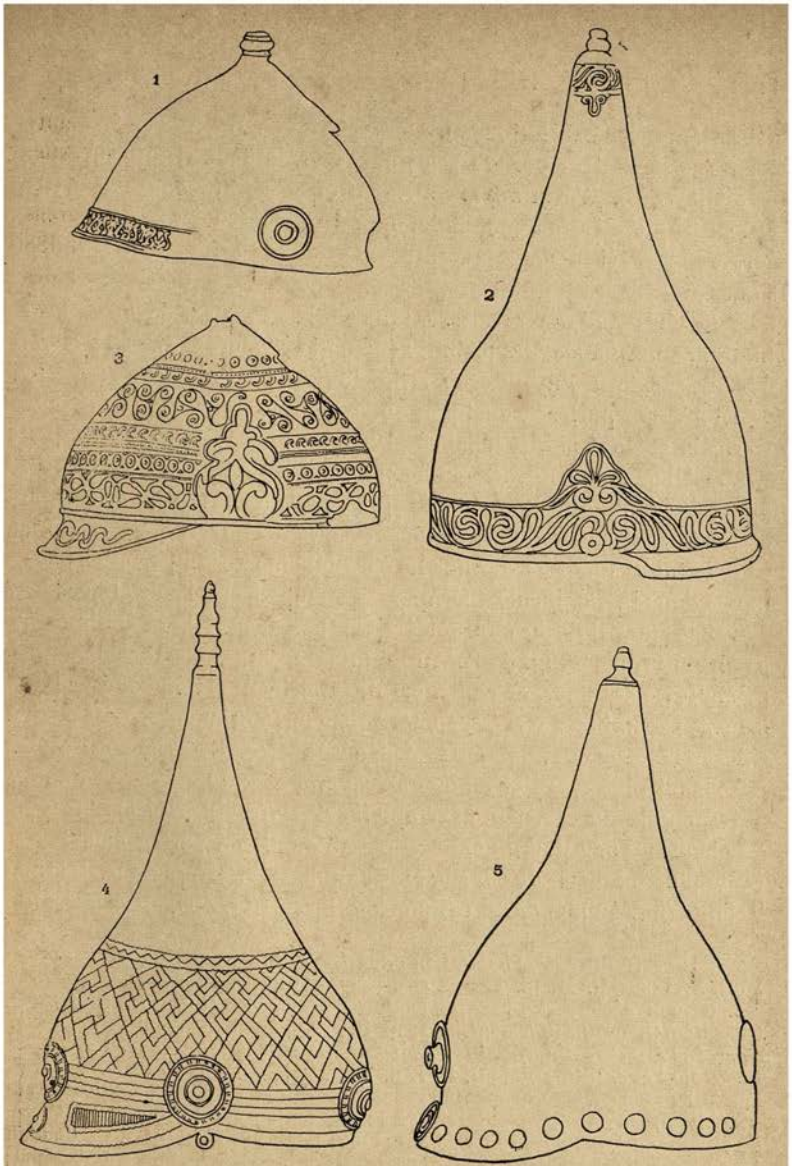

Fig. 490. — Casques celtiques (nos 2 5) rapprochés de leur prototype italique (n° 1). Époque de La Tène I.

1, Montefortino [1] ; — 2, Berru (Marne) ; — 4, La Gorge-Meillet (Marne) ; — 5, Cuperly (Marne) [2] ; — 3, Amfreville-sous-les-Monts (Eure) [3].

1. D'après Brizio, *Montefortino*, pl. IX, fig. 21.
2. D'après Fourdrignier, *Les casques gaulois à forme conique*, CAF, Arras et Tournai, 1880, p. 385, 383, 373.
3. D'après Viollet-le-Duc, *Casque antique trouvé dans un ancien bras de la Seine*, RA, 1862, I, p. 225, pl. V.

débris dans une habitation gauloise de Tronoën, commune de Saint-Jean-Trolimon (Finistère). Il se compose de feuilles de fer recouvertes de feuilles de bronze minces, richement ornées au repoussé de zones concentriques. La paragnathide, que l'on a prise à tort pour une agrafe de ceinturon, présente la forme et le décor classiques [1].

A la série italique se classent aussi les casques de la cité de Limes, commune de Braquemont (Seine-Inférieure) [2], des Martres-de-Veyre, dans le Puy-de-Dôme (fig. 489, 2), de Breuvannes (Haute-Marne) [3] sans parler de quelques autres conservés au musée de Saint-Germain et dont la provenance est moins certaine [4].

En Allemagne, le casque découvert en 1892, dans le Neckar, près de Mannheim (fig. 489, 1), appartient à une des variétés de cette série. Il en est de même d'un casque découvert à Villaricos [5], ce qui établit une fois de plus le parallélisme des importations italiques dans la Péninsule ibérique et au nord de l'Adriatique.

Les casques italiques furent imités par les ateliers celtiques à partir du v^e^ siècle (fig. 490). Au lieu des tresses, des torsades, des palmettes classiques, ce sont alors des motifs de style gaulois qui en ornent le timbre : tracés géométriques ou motifs en S, triscèles à rinceaux capricieux, palmettes dégénérées, etc. Le casque est ordinairement plus élevé et aminci au sommet.

Le magnifique et célèbre exemplaire d'Amfreville (Eure) rehaussé de plaques d'or estampé et aussi, semble-t-il, de parties émaillées, est la plus luxueuse de ces armures gauloises, dérivées du prototype italique (fig. 490, 3) [6]. Le casque de Berru (fig. 490, 2), beaucoup

1. P. du Chatellier, *Une habitation gauloise à Tronoën en Saint-Jean-Trolimon*, BA, 1896, p. 21, pl. IV ; cf. ci-dessus, p. 946.

2. Casque découvert avec cinq passoires en bronze et des monnaies gauloises (DAG, art. *Braquemont*, p. 192). Il est figuré dans Coutil, *Le casque d'or orné d'émaux d'Amfreville-sous-les-Monts et le casque en fer de Notre-Dame-du-Vaudreuil*, Le Mans, 1912, p. 7, fig. 5. Ces objets sont conservés au musée de Dieppe.

3. Morel, *Champagne souterr.*, p. 169 ; — Flouest, *Antiquités gauloises découvertes dans le départ. de la Haute-Marne*, MAF, t. 43, p. 48. Cf. Coutil, *loc. cit.*, p. 7.

4. Voir Coutil, *loc. cit.*, p. 8.

5. Siret, *Villaricos y Herrerias*, pl. VI, fig. 42. On remarque la ressemblance absolue de sa décoration avec celle du casque des Martres (fig. 489, 2).

6. Ce casque, conservé au musée du Louvre, a été découvert en 1861 dans un ancien bras de la Seine. Belle reproduction dans la *Gazette archéol.*, 1883, pl. 53, et bibliographie détaillée dans Coutil, *Époque gauloise*, p. 37 ; — cf. du même, *Le casque d'Amfreville*, p. 2 et suiv. — M. A. de Mortillet a classé par erreur ce casque à l'époque « beuvraysienne », c'est-à-dire à La Tène III (REA, 1902, p. 67).

moins riche, provient de la célèbre sépulture à char découverte en 1872. Il est également en bronze et gravé à sa base de légers dessins [1]. Ceux de La Gorge-Meillet et de Cuperly (fig. 490, 4-5) ont été recueillis aussi dans des sépultures à char du département de la Marne. Le dernier portait à sa base vingt-six boutons de bronze et au sommet, comme ceux de Berru et de La Gorge-Meillet, un bouton orné de corail [2]. Ainsi se trouve confirmée l'indication donnée par Pline sur l'emploi du corail pour l'ornementation des casques [3] (voir ci-après, chap. IX).

Les casques que nous venons de citer appartiennent, en majeure partie tout au moins, à la première période de La Tène. Ils sont à peu près synchroniques de ceux de Montefortino ou un peu plus anciens. Un casque du type de Berru est figuré sur un bas-relief de Pergame représentant un trophée d'armes galatiques [4].

Nous n'en connaissons aucun provenant d'une sépulture ou d'un habitat de La Tène II. A La Tène III, les casques sont rares au nord des Alpes. Ils sont en fer et à peu près semblables aux types italiques du commencement de l'époque romaine. Tels sont ceux d'Agen (fig. 491, 1) [5] et d'Alise (fig. 491, 2) [6]. Le

1. Ed. de Barthélemy, BAF, 1875, p. 91. Les gravures, qui ne figurent pas sur le dessin de M. de Barthélemy, ont été mises à découvert au musée de Saint-Germain. Nous montrerons ci-après (chap. XI) leur complète similitude avec les ornements d'un vase gaulois trouvé également dans la Marne (fig. 655). A. Bertrand (*Archéol. celt.*, p. 368) a cru pouvoir comparer le casque de Berru aux casques assyriens, mais le rapprochement est sans portée.

2. Le casque de Cuperly, découvert par Fourdrignier, a été reconstitué à l'aide de débris. La place des disques d'ornement et des boutons n'est pas certaine, mais la forme générale répond à celle des casques de Berru et de La Gorge-Meillet (voir Fourdrignier, *loc. cit.*, p. 370). Sur le casque de La Gorge-Meillet, voir du même, *Double sépulture gauloise de La Gorge-Meillet*, Paris, 1878.

3. Pline, XXXII, 11.

4. Baumeister, *Denkmäler*, p. 1281, fig. 1432; — S. Reinach, art. *Galea*, ap. Saglio et Pottier, *Dict. des Antiq.*, p. 1445.

5. Abel Maître, *loc. cit.*, RA, 1879, I, p. 216 ; — Momméja, CAF, Agen et Auch, 1901, p. 219; — Tholin, BAF, 1879, p. 61.

6. Verchère de Reffye, RA, 1864, II, p. 348, et 1879, I, p. 216. Il faut sans doute classer aussi à la fin de La Tène III le casque de Vié-Cioutat au musée de Nimes (Saint-Venant, *Derniers Arécomiques*, p. 33 ; — Fourdrignier, RA, 1887, I, p. 294), ainsi que le casque de Notre-Dame-du-Vaudreuil (Abbé Cochet, *Note archéol. sur un cimetière gaulois découvert au Vaudreuil (Eure) en 1858 et 1859*, ext. Revue de Normandie, IV, p. 201. Voir aussi Coutil, *Le casque d'Amfreville*, p. 14, fig. 11). La même nécropole a livré des épées et des fibules de La Tène III. Ce casque est le seul qui ait conservé ses deux couvre-joue.

On en a retrouvé un similaire à Giubiasco Viollier, *Giubiasco*, Mélanges

premier a été découvert au fond d'un puits, dans un oppidum des Nitiobriges, aux environs d'Agen. Tous deux appartiennent au même type et ont perdu leurs couvre-joue. Ils étaient ornés à leur partie inférieure de bossettes émaillées, creusées de stries, exactement conformes à celles que fabriquaient les émailleurs du mont Beuvray. D'autres casques de la même époque, avec de semblables clous émaillés, ont été trouvés, l'un à Idria près Bača [1], comté de Goritz, l'autre à Vini Vrh, près Sanct-Margarethen en Carniole (fig. 492) [2]. Ici encore apparaît l'oiseau d'eau traditionnel. Étant donné la distance considérable qui sépare les lieux de prove-

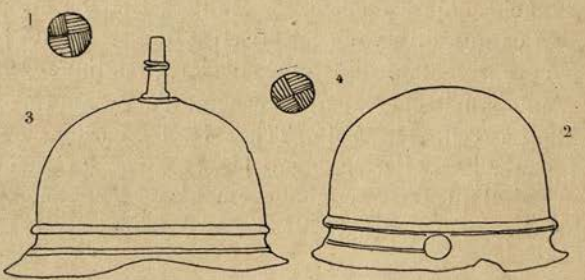

Fig. 491. — Casques gaulois en fer, avec clous jadis émaillés. Époque de La Tène III.

1, 3, Oppidum de l'Hermitage, près Agen; — 2, 4, Alise-Sainte-Reine [3].

nance, nous sommes autorisé à croire que l'emploi des bossettes émaillées pour la décoration des casques gaulois était alors fort répandu.

On voit par cet inventaire que le nombre des casques de l'époque de La Tène est bien minime, comparativement à celui des

Cagnat, p. 241, fig. 2), dans une des sépultures de l'époque gallo-romaine. Ces tombes en ont d'ailleurs livré de beaucoup plus archaïques, notamment un exemplaire du type de Montefortino (*ibid.*, fig. 1). Nous avons souvent signalé le conservatisme exceptionnel des formes industrielles dans les régions alpestres. « Bien que ces casques, écrit M. Viollier, appartiennent à des époques très différentes, il est cependant certain que les tombes dans lesquelles ils se rencontrent datent de l'époque d'Auguste ou de ses successeurs immédiats » (Viollier, *loc. cit.*, p. 242).

1. Szombathy, *Idria*, p. 48, fig. 179.

2. Reinecke, *Photographien von Alterthümern des Krainischen Landes-Museums zu Laibach*, VBAG, 1907, p. (595).

3. D'après Abel Maitre, *Casque en fer du musée d'Agen*, RA, 1879, I, p. 220, fig. 2 et 3.

sépultures de guerriers gaulois découvertes en France et dans les pays voisins.

Leur exécution dénote une technique déjà très avancée. Qu'ils soient en fer ou en bronze, le métal embouti au marteau est presque toujours extrêmement mince et devait, comme nous l'avons dit, être doublé par une forte calotte de cuir.

Fig. 492. — Couvre-joue orné d'émaux gaulois. Vini Vrh, près Sanct-Margarethen (Carniole)[1].

Les tribus gauloises fixées dans le bassin inférieur de la Seine, si nous en jugeons par le nombre et l'importance des trouvailles (casques d'Amfreville, de la cité de Limes, de Notre-Dame-du-Vaudreuil), semblent avoir particulièrement apprécié ce genre d'armure, qu'elle fût de fabrique étrangère ou indigène. Coïncidence digne de remarque, c'est précisément dans cette même province qu'ont été découverts des casques italiques de la fin de l'âge du bronze, ceux de Bernières d'Ailly (Calvados), au nombre de neuf (1re partie, p. 229).

§ II. — *Boucliers.*

Nous ne connaissons aucun bouclier gaulois qu'il soit possible de classer avec certitude à la première période de La Tène. Les sépultures de Somme-Bionne, de La Gorge-Meillet, de Berru, de Diou, de Montefortino, etc., n'en ont pas livré de vestige. A Vevey, sur deux tombes à épées, l'une de La Tène I, l'autre de La Tène II, la seconde seule contenait un umbo. Il en est de même pour les deux sépultures de Maubranches (Cher). Il faut en conclure que cette arme défensive n'était pas usuelle à la première phase chez les Gaulois, ou plutôt que faite de bois, de cuir ou d'osier, elle ne comportait aucune garniture métallique.

Toutefois nous avons dit précédemment (p. 719) qu'un grand bouclier de bois rectangulaire, avec une bordure et deux umbos de fer, s'est rencontré dans une tombe de la Bavière, associé à une épée de bronze hallstattienne. C'est aussi un haut bouclier, non pas rectangulaire, mais ovale, que portent les guerriers vénètes et

1. D'après Reinecke, VBAG, 1900, p. (595), fig. 2.

illyriens figurés sur le fourreau d'épée historié découvert à Hallstatt (v. p. 770, fig. 297), arme de l'époque de La Tène I.

Sur les ouvrages de la sculpture grecque représentant des Galates ou des trophées d'armes galates et pour la plupart appartenant à La Tène II, le bouclier est souvent figuré. Il est de forme ovale, ordinairement un peu convexe et muni d'une arête longitudinale [1].

C'est ce même bouclier allongé, assez semblable au *scutum* des Romains, dont nous retrouvons les débris dans les sépultures des guerriers gaulois, aux deuxième et troisième phases de La Tène. Les Celtes, comme les Campaniens et les Samnites, l'ont préféré au bouclier circulaire (ἀσπίς, *clipeus*) des Grecs et de quelques populations italiques [2].

Le bouclier gaulois de La Tène III est reproduit dans tous ses détails sur deux statues en pierre provenant de la Gaule méridionale et qui doivent appartenir au temps d'Auguste ou à une date très voisine.

1. Voir Salomon Reinach, *Les Gaulois dans l'art antique*, RA, 1888, II, p. 284, fig. 2 ; 1889, I, p. 13, fig. 7 ; p. 197, fig. 19-21 ; p. 201, fig. 23. Pour les boucliers figurés sur les trophées du portique d'Athéna à Pergame, sur ceux de Milet, sur l'arc d'Orange et sur une curieuse plaque en verre bleu et blanc de la collection Castellani, voir les indications bibliographiques données par M. Reinach, *loc. cit.*, 199-201, et Bienkowski, *Celtarum Imagines*, t. I (cf. A.-J. Reinach, *Anthr.*, 1909, p. 58). Ces dernières représentations d'armes procèdent dans l'ensemble des trophées de Pergame, mais avec des modifications de détail qu'explique leur date plus récente (début de l'époque romaine). Les boucliers ont parfois l'umbo circulaire.

Sur ceux de l'arc d'Orange (voir Espérandieu, *Bas-reliefs de la Gaule romaine*, I, p. 188, n° 268), on lit des noms propres gaulois, dont l'un, *Boudillus*, est accompagné du mot *avot*, ayant à peu près, dans la langue celtique, la signification du latin *fecit*. Ces noms, qu'il est difficile de considérer comme des signatures d'artistes, représentent, croyons-nous, des marques de fabriques d'armuriers, destinées à indiquer l'origine gauloise des trophées (J. Déchelette, BAF, 1910, p. 384). Chez les Grecs, des inscriptions ou des lettres initiales placées sur le bouclier désignaient la nationalité des combattants.

2. Sur le bouclier des peuples de l'Italie du sud, voir Weege, *Oskische Grabmalerei*, JKAI, 1909, p. 99. Le bouclier oblong est porté par les guerriers vénètes sur les représentations des situles Arnoaldi, Zannoni, Watsch, etc., et des ceinturons (v. Grenier, *Bologne villanovienne et étrusque*, p. 402). Une des plus intéressantes figurations du *scutum* romain, à peu près semblable au bouclier gaulois, se voit sur un bas-relief du musée du Louvre représentant des légionnaires de l'époque de César ou d'Auguste dans un cortège sacrificiel (Clarac, *Musée de sculpture*, n° 751. Cf. S. Reinach, *Répertoire des sculptures*, I, p. 110, et Maurice Albert, art. *Clipeus*, ap. Saglio et Pottier, *Dict. des Antiq.*, p. 1254, fig. 1651).

La première, conservée au musée d'Avignon, a été trouvée en 1834 à Mondragon, dans le département de Vaucluse (fig. 493) [1]. Elle représente en grandeur naturelle un soldat gaulois revêtu seu-

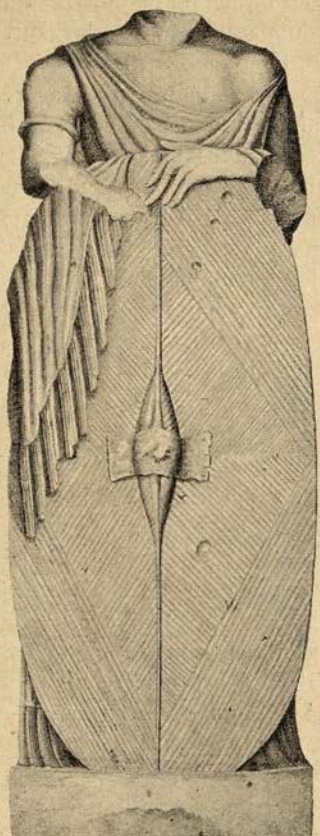

Fig. 493. — Statue de guerrier gaulois. Mondragon (Vaucluse) [2].

lement d'un *sagum* à franges, les deux mains appuyées sur le haut de son bouclier. Les détails de cette armure sont minutieusement indiqués: elle se compose de plusieurs ais de bois assemblés;

1. Moulages aux musées de Saint-Germain et de Mayence. Cf. Espérandieu, *Bas-reliefs*, I, p. 209, n° 271.
2. D'après DAG, pl. s. n.

l'umbo métallique est tout à fait conforme à l'un des modèles que nous allons décrire, d'après les découvertes archéologiques. Le bouclier, de forme ovale, n'est pas cintré, mais complètement plat. Son sommet arrive au milieu de la poitrine du guerrier, et mesure environ 1 m 35 de hauteur sur 0m 65 de largeur.

C'est aussi un grand bouclier plat du même genre, mais avec umbo circulaire, que porte le chef gaulois représenté sur la seconde statue, celle de Vachères (Basses-Alpes) [1]. Ici le guerrier est revêtu d'une cuirasse faite de mailles métalliques. Comme celui de Mondragon, il porte une épée gauloise suspendue au côté droit: les particularités du fourreau, dont toute la partie inférieure manque, rappellent le type classique de La Tène III.

Ces indications des monuments figurés ont été confirmées tout récemment par la découverte d'un bouclier de bois à la station de La Tène. Les fouilles de 1910 ont exhumé le squelette d'un guerrier gisant à côté de ses armes et des débris d'un chariot. Ce Gaulois avait dû tomber dans la rivière avec le véhicule. Comme l'eau conserve les substances ligneuses, on a réussi à retirer de la vase un joug (fig. 509), des portions de roues, une lance complète, fer et hampe (fig. 494), une épée, un bouclier de bois (même figure) et divers autres objets [2]. Le bouclier mesure dans son état actuel 1m 04 de long, 0m 28 de large, 0m 011 d'épaisseur au centre et 0m 003 seulement aux deux extrémités. Contrairement à ce qu'on peut observer sur les monuments figurés, sa largeur n'excède pas celle des ailettes de l'umbo, dont la partie centrale fait défaut. Si l'on n'admet pas qu'il fût élargi par des ais complémentaires encastrés de chaque côté de l'umbo, le type en serait anormal par son étroitesse [3].

A partir de La Tène II, les umbos [4] se rencontrent fréquemment,

1. Musée d'Avignon, moulage au musée de Saint-Germain. Voir RA, 1893, II, p. 270, pl. XIX. Cette localité paraît avoir été importante aux époques romaine et préromaine. Cf. *Rev. Et. Anc.*, 1904, p. 334.

2. P. Vouga, *La Tène. 4e rapport publié au nom de la commission de La Tène. Fouilles de 1910 et 1911*, ext. du « *Musée Neuchâtelois* », janvier-février 1912, pl. II. Nous devons à l'obligeance de la Commission des fouilles de La Tène, la communication des photographies de ces documents dès leur découverte.

3. M. P. Vouga estime que la largeur actuelle est celle du bouclier dans son état primitif, « les bords étant parfaitement francs » (*loc. cit.*, p. 9).

4. Nous rappelons que l'umbo est une armature en métal faisant saillie au centre d'un bouclier et portant au revers une manipule ou poignée composée d'une tige de métal. La figure 495 reproduit deux de ces poignées (voir Gross, *La Tène*, pl. VII, fig 9). La main du porteur se logeait dans le vide intérieur de l'umbo.

soit dans les sépultures de la Marne, soit dans celles des autres régions celtiques. On en a recueilli en France et à l'étranger dans

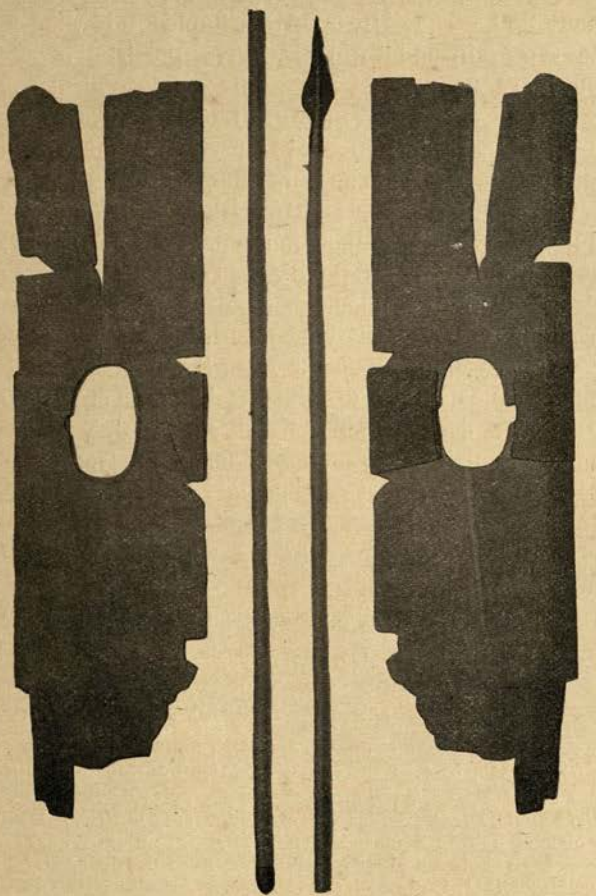

Fig. 494. — Lance et bouclier gaulois découverts à La Tène[1].
(env. 1/10 gr. nat.).

presque tous les cimetières de La Tène II, à Somsois, Connantre, Montfercaut, La Vigne-aux-Morts, Saint-Maur-les-Fossés, Vevey, Manching, etc. La partie centrale est tantôt à peu près semi-cylin-

1. D'après une photographie communiquée par M. P. Vouga.

drique (fig. 495, 1-2; cf. ci-dessus, fig. 394, 428, 433, 441) — c'est la forme la plus simple et la plus ancienne — tantôt nettement ellipsoïdale (fig. 495, 3; cf. ci-dessus, fig. 387, 443, 447, 454) [1].

A l'époque de La Tène III, la forme simple semi-cylindrique disparaît. Le type ellipsoïdal qui en dérive persiste [2]. Les umbos de cette dernière forme sont parfois fixés non seulement par les rivets des ailettes, mais encore par une tringle creuse longitudinale qui suit le grand axe du bouclier; la partie médiane de cette tige s'emboîte dans une rainure ou gorge dorsale de l'umbo (p. 1055, fig. 435, 4) [3]. L'apparition de ce modèle doit être antérieur à La Tène III : on trouve une disposition similaire sur un des grands boucliers galatiques du portique d'Athéna à Pergame [4]. Les umbos ellipsoïdaux ont donné à leur tour naissance aux umbos circulaires (coniques ou hémisphériques), autre forme de La Tène III, que nous trouvons notamment à Alise-Sainte-Reine [5], à Idria [6], en Carniole et dans des nécropoles de l'Allemagne du nord (fig. 495, 4; cf. ci-dessus, p. 922, fig. 388 et p. 1076, fig. 444).

Cet umbo circulaire est représenté sur divers trophées d'armes gauloises du commencement de l'époque romaine (fig. 496) [7]. C'est

1. Weber, *Manching*, p. 34 et 38, tombes nos 4 et 8 ; — Naef, *Vevey*, pl. V et p. 52. Voir notre figure 447, p. 1084; — Gross, *loc. cit.*, pl. VII, fig. 8, 13 ; — Szombathy, *Idria*, p. 44, fig. 165.

2. Nécropole de Persona, à Ornavasso (Bianchetti, *Ornavasso*, pl. VII); Sépulture de Saint-Siffret près Uzès, Gard (J. de Saint-Venant, *Arécomiques*, pl. X, et ci-dessus, p. 1055, fig. 435, n° 5); Alise-Sainte-Reine (DAG, pl. s. n., fig. 5).

3. Des umbos à tringle de ce modèle ont été trouvés aux environs de Châlons-sur-Marne (DAG, pl. s. n., fig. 2, 2 *bis*, bel exemplaire en bronze. Musée de Saint-Germain), à Campagnac, Gard (Saint-Venant, *loc. cit.*, p. 14, et ci-dessus, fig. 435, n° 4, sépulture par incinération. Musée de Nîmes); un exemplaire de la Marne est figuré dans un mémoire de Rossignol, *Chapes de boucliers gaulois trouvés dans les retranchements d'Alise*, ext. Bull. Soc. Sciences hist. et nat. de Semur, 1866, pl. I, fig. 7) ; un autre s'est rencontré dans le cimetière gaulois de Letky en Bohême, avec des épées de La Tène II (Pič, *Starožitnosti*, II, 1, pl. XVI, fig. 12).

4. Voir Reinach, *Les Gaulois dans l'art antique*, RA, 1889, I, pl. IX.

5. Verchère de Reffye, *Les armes d'Alise*, RA, 1864, II, p. 348, fig. 17. On trouve déjà à Alise l'umbo circulaire conique, avec un bouton saillant pédonculé. M. Martin Jahn a suggéré récemment l'hypothèse que ces boucliers à umbo circulaire d'Alise, étant d'une forme particulière aux Germains, auraient appartenu, ainsi que certaines lances, aux cavaliers auxiliaires recrutés par César en Germanie (*Mannus*, 1913, p. 90). Mais nous ne connaissons encore qu'insuffisamment la forme de l'umbo des boucliers gaulois de La Tène III. C'est le modèle circulaire qui est figuré sur celui du guerrier gaulois de Vachères (Espérandieu, *Bas-reliefs de la Gaule romaine*, I, p. 38).

6. Szombathy, *Idria*, p. 22, 48.

7. S. Reinach, *loc. cit.*, RA, 1889, I, p. 201, fig. 23.

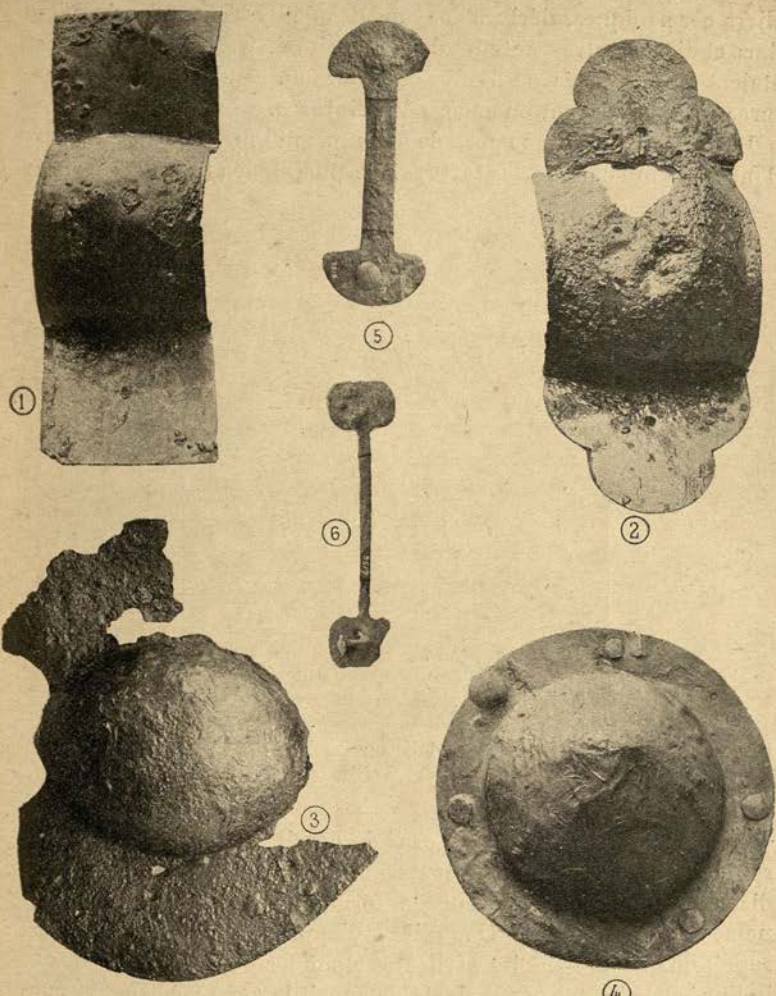

Fig. 495. — Umbos et poignées de boucliers. Types gaulois. Nécropoles de la Carniole [1].

1. D'après une photographie communiquée par la Direction du Musée de Laibach.

la forme qu'on rencontre à l'époque mérovingienne sur les boucliers germaniques, dérivés des modèles de La Tène. D'après Diodore et divers autres auteurs de l'antiquité [1], les boucliers gaulois étaient parfois ornés de figures de bronze en ronde bosse, de ciselures d'or ou d'argent ou encore de peintures.

Le musée Britannique possède deux magnifiques boucliers répondant à ces indications des textes [2]. Le plus ancien (fig. 497), trouvé

Fig. 496. — Bouclier et carnyx gaulois, sur un autel gallo-romain en marbre, découvert à Nîmes [3].

dans la rivière Witham, est orné de corail et non d'émail. Il est renforcé par une longue armature longitudinale aux extrémités discoïdes, dont la partie centrale, formant umbo, est décorée d'ornements au repoussé. Une pièce d'applique en métal découpé représentant un sanglier stylisé et dont les contours sont encore indiqués par les trous des rivets, occupait la zone médiane du bouclier, autour de l'umbo. Ce sanglier, emblème des tribus gauloises, constituait, comme les σήματα des boucliers grecs, une sorte

1. Diodore, V, 30 ; — Tite-Live, VII, 10 ; — Florus, III, 2 ; — Plutarque, *César*, 27 ; — Lucain, I, 398. Cf. Dottin, *Manuel celtique*, p. 213.

2. Kemble, *Horae ferales*, pl. XVI ; — Read et Smith, *Guide Brit. Museum, Iron age*, p. 90, fig. 68, 69.

3. D'après Espérandieu, *Bas-reliefs*, I, p. 297, n° 431.

de pièce héraldique, semblable aux blasons des écus du moyen âge. Ici encore les coutumes des Celtes nous expliquent celles des Germains.

Un second bouclier (fig. 498), trouvé en 1855 dans la Tamise, à Battersea (Londres), est muni d'un umbo circulaire décoré avec une égale richesse; on y compte vingt-sept boutons d'émail rouge

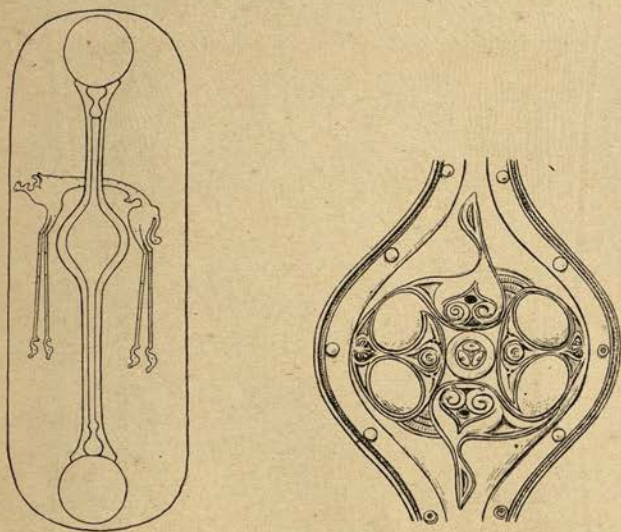

Fig. 497. — Bouclier breton en bronze, trouvé dans la rivière Witham. Schéma de l'ensemble et détails de l'umbo central [1]. Longueur 1 m 10.

répartis sur sa garniture métallique et sur ses deux appendices également circulaires.

Dans les autres pays celtiques, nous ne connaissons pas de boucliers aussi luxueusement ornés. On peut supposer qu'ils étaient souvent revêtus de peintures, comme ceux des Germains, aux couleurs très nuancées, dont parle Tacite [2], ou décorés de diverses façons [3].

1. D'après Read et Smith, *Guide Brit. Museum*, *Iron age*, p. 90-91, fig. 68-69. Cf. Kemble, *Horae ferales*, pl. XIV, fig. 1.

2. *Germ.*, VI.

3. On a conjecturé sans motifs suffisants que certaines plaques de bronze découvertes à La Tène auraient pu appartenir à des boucliers (Gross, *La Tène*, p. 27).

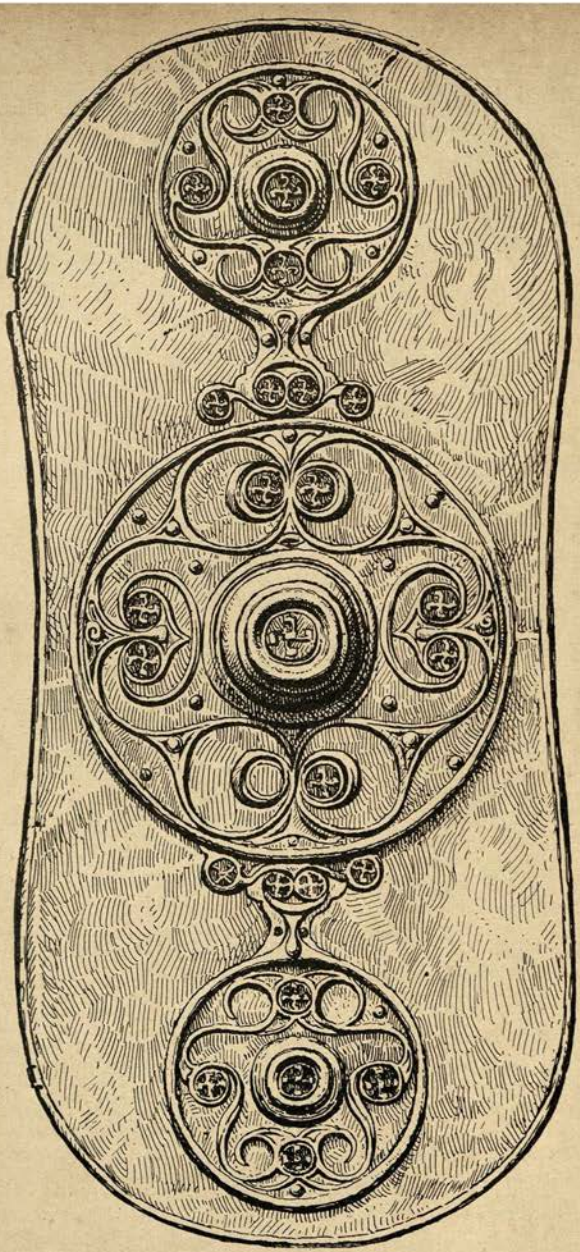

Fig. 498. — Bouclier breton en bronze, trouvé dans la Tamise, à Battersea (Londres) [1]. Longueur env. 0 m 80.

1. D'après Kemble, *Horae ferales*, pl. XV, fig. 1. Cf. Read et Smith, *Guide British Museum, Iron age*, frontispice.

§ III. — *Enseignes militaires. Trompettes de guerre.*

Comme les Romains et la plupart des peuples anciens, les Gaulois marchaient au combat accompagnés d'images symboliques fixées au sommet d'une hampe et servant tout à la fois de signes de protection et de ralliement. Avec la roue (cf. p. 1158), le sanglier fut chez les Celtes l'enseigne militaire préférée. Il en devint en quelque sorte le symbole national[1], peut-être après avoir été l'objet d'un culte chez les Aryens primitifs. Les *signa militaria* des Gaulois sont plusieurs fois mentionnés non seulement par César [2], mais par Tite-Live [3]. Dans les combats entre Romains et Cisalpins, c'est par centaines que ces insignes tombent entre les mains des légionnaires vainqueurs. Les auteurs anciens ne nous en ont laissé toutefois aucune description, mais sur les monuments qui représentent des trophées d'armes gauloises, par exemple sur les bas-reliefs d'Orange et de Narbonne (fig. 499), un sanglier-enseigne, fixé à l'extrémité d'une perche, est plusieurs fois figuré [4]. On le trouve aussi sur les monnaies gauloises de plusieurs peuples,

1. Le coq n'a jamais été chez les Celtes un symbole national. Le nom des *Galli* se prêtait chez les Romains à un jeu de mot facile (voir Suétone, *Néron*, 45), mais la légende du coq, emblème de cette nation, ne saurait s'appuyer sur aucun texte ni sur aucun monument de l'antiquité. Elle ne s'est accréditée qu'au XIX^e^ siècle (voir L. de la Saussaye, *Le véritable symbole de la nation celtique*, RN, 1840, p. 246). Des pièces au coq, qui se rencontrent dans le monnayage gaulois et sont localisées entre la Seine et l'Oise, dérivent certainement d'un prototype italique, comme l'avaient entrevu Ch. Robert (RA, 1885, II, p. 326) et F. de Saulcy (DAG, I, p. 220) et comme l'a démontré M. Adrien Blanchet (*L'influence de l'art grec dans le nord de la Gaule Belgique*, RN, 1903, p. 114). M. Blanchet a établi dans ce mémoire que les pièces belges au coq dérivent d'une monnaie de bronze frappée au III^e^ siècle en Campanie. Une enseigne militaire des Osques de Campanie est constituée par un coq de bronze fixé au sommet d'une hampe (F. Weege, JKAI, 1909, p. 143, fig. 17, n° 9).

2. Le serment prêté sur les enseignes est le plus sacré que connaissent les Gaulois (César, *De bello gall.*, VII, 2), sans doute en raison de la présence du sanglier sur l'enseigne. « Dans la conclusion des traités, le sacrifice du sanglier est un acte solennel, chez les Grecs des plus anciens temps (Pausanias, IV, 15), chez les Perses (Xénophon, *Anab.*, II, 2, 9), chez les Latins (Festus, 356) ; dans Homère, Agamemnon prête serment en frappant sur un sanglier (*Iliade*, XIX, 266). » S. Reinach, *Bronzes figurés de la Gaule romaine*, p. 256.

3. Tite-Live, XXXI, 21 ; XXXIII, 36 ; XXXV, 5.

4. Voir Espérandieu, *Bas-reliefs de la Gaule romaine*, I, p. 31, 197, 200 205, 425. D'après J. de Witte (RA, 1887, II, p. 130), il est représenté douze fois sur l'arc d'Orange. Pour les bas-reliefs des monuments de la Brague (Alpes-Maritimes), voir Laurent et Dugas, *Rev. Et. Anc.*, 1907, p. 64.

porté soit par un fantassin (fig. 477) [1], soit par un cavalier [2]. Quelques figurines de sangliers en bronze de l'époque gallo-romaine, disposées pour être placées au sommet d'une hampe, doivent être considérées comme des enseignes [3].

D'ailleurs, le sanglier-enseigne n'appartenait point exclusivement aux Celtes. Nous savons par Pline [4] qu'avant l'adoption de l'aigle comme symbole unique de la légion, réforme opérée par Marius, quatre autres figures d'animaux, outre cet oiseau, surmontaient les enseignes : le loup, le minotaure, le cheval et le sanglier [5]. Tacite

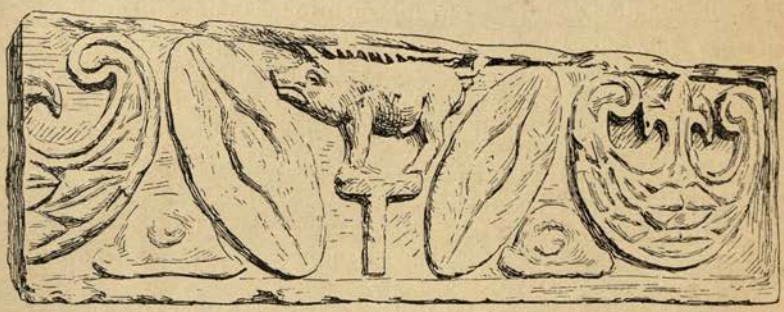

Fig. 499. — Fragment de frise gallo-romaine ornée d'armes gauloises. Narbonne [6].

rapporte que chez les Estyens, peuple germanique fixé près des gîtes de l'ambre, des figures de sanglier, emblèmes religieux, étaient « portés en guise d'armes et pour toute défense [7] ».

Son importance religieuse est encore attestée par l'abondance de ses représentations parmi les figurines-amulettes (voir ci-après, chap. IX). Enfin, dans le monnayage gaulois c'est, après le che-

1. Hucher, *L'art gaulois*, I, pl. III, fig. 1 ; pl. VII, fig. 1 ; pl. XXII, fig. 1 et 2.
2. *Ibid.*, pl. II, fig. 2.
3. S. Reinach, *Bronzes figurés*, p. 269.
4. Pline, X, 5.
5. Sur les enseignes romaines, voir A.-J. Reinach, art. *Signa militaria*, ap. Saglio et Pottier, *Dict. des Antiq.*, p. 1309. H. d'Arbois de Jubainville observe que les Grecs n'eurent pas comme les Celtes et les Romains, le sanglier pour enseigne. « C'est, ajoute-t-il, un des nombreux points par lesquels Celtes et Romains se ressemblent entre eux en se séparant des Grecs » (*Civilisation des Celtes*, p. 392). Les Grecs ne paraissent pas avoir eu d'enseignes militaires (A.-J. Reinach, *loc. cit.*, p. 1309).
6. D'après Espérandieu, *Bas-reliefs*, I, p. 425.
7. Tacite, *Germ.*, XLV.

val, un des types d'animaux le plus souvent reproduit [1]. Nous avons signalé son image sur un bouclier breton. Elle surmonte des casques de guerriers sur le vase de Gundestrup [2].

Un auteur grec du IIe siècle après J.-C., le sophiste Ælien, rapporte que les Celtes érigeaient comme les Grecs des trophées commémoratifs de leurs victoires [3].

Comme plusieurs autres peuples de l'antiquité, ils combattaient en poussant d'épouvantables clameurs et en frappant leur bouclier de leurs lances. A leurs cris de guerre se mêlait le son rauque d'une trompette, qui nous est connue par des représentations figurées. Les textes la nomment *carnyx*. On la voit fréquemment sur les sculptures grecques, romaines et gallo-romaines représentant des trophées d'armes celtiques (arc d'Orange, monument de la Brague, frise de Narbonne, autel de Nîmes (fig. 496), etc. [4], ainsi que sur les monnaies gauloises et romaines [5]. C'est un tube allongé, tantôt droit, tantôt recourbé en col de cygne et terminé par un pavillon en forme de gueule d'animal. D'après Eustathe, il était fait de métal fondu et muni d'une

Fig. 500. — Figurine de bronze. Stradonitz (Bohême) [6] (gr. nat.).

1. Blanchet, *Traité des monnaies gaul.*, I, p. 165. M. S. Reinach a publié une carte de distribution des monnaies au sanglier, en Gaule (*Bronzes figurés*, p. 255, note 1).

Les Galates de Pessinonte ne mangeaient pas la chair de porc (Pausanias, VII, XVII), mais en Gaule c'était avec celle du sanglier une des nourritures les plus recherchées (voir ci-dessus, chap. III, p. 1027).

2. Sur l'image du sanglier dans l'armement germanique, voir S. Reinach, *loc. cit.*, p. 255, note 1.

3. Ælien, *Hist. variée*, XII, 22 (Cougny, *Ext. des auteurs grecs*, V, p. 101). Cf. Karl Woelcke, *Beiträge zur Geschichte des Tropaions*, BJ, cah. 120, fasc. 1 et 2, 1911, p. 144.

4. Espérandieu, *Bas-reliefs*, I, p. 171, 197, 297 et 428. Les diverses variétés de carnyx sont reproduites d'après les monuments et les médailles, dans *Rev. Et. Anc.*, 1907, pl. VI.

5. De Lagoy, *Recherches sur l'armement des Gaulois*, Aix, 1849, pl. I, fig. 2, et pl. II, fig. 1 ; — Blanchet, *Traité des monnaies gauloises*, I, p. 162. Pour l'énumération de ces monnaies, voir Laurent et Dugas, *Le monument romain de Biot* (*Alpes-Maritimes*), Rev. Et. Anc., 1907, p. 58. Cf. Saglio, art. *Carnyx*, ap. Saglio et Pottier, *Dict. des Antiq.*, p. 925.

6. D'après Pič-Déchelette, *Stradonitz*, pl. XX, fig. 33.

embouchure en plomb [1]. Le chaudron de Gundestrup nous montre un musicien jouant de cet instrument qu'il tient verticalement [2].

Le carnyx paraît avoir remplacé à l'époque de La Tène les cors et trompettes à pavillon simple que nous avons rencontrés à l'âge du bronze en Scandinavie, dans les Iles Britanniques et aussi en Gaule [3]. Une curieuse figurine de bronze, de travail celtique, découverte à Stradonitz (fig. 500), représente un personnage viril, nu, ithyphallique, qui tient de la main gauche une trompette à large pavillon : l'instrument rappelle encore ceux de l'âge du bronze.

§ IV. — *Les chars de guerre.*

Les chars apparaissent, nous l'avons vu, dès la seconde phase de l'époque de Hallstatt dans quelques sépultures de la Gaule orientale et de l'Europe centrale : coutume funéraire importée du sud, par la même voie que les objets italo-grecs qui se rencontrent dans les mêmes tombes (v. 2e partie, p. 747). On ne peut considérer avec certitude les chars des sépultures hallstattiennes comme des véhicules de combat (p. 749). Pour ceux des tombes de l'époque de La Tène, beaucoup plus nombreux, surtout en Champagne, cette destination ne semble cependant pas douteuse : toujours montés sur deux roues très légères et non plus sur quatre, ils correspondent bien aux chars de guerre gaulois dont parlent les auteurs grecs et latins.

Nos relevés nous permettent, d'ailleurs, de constater que presque toutes les tombes à char sont des sépultures de guerriers armés de l'épée et des javelots. La présence exceptionnelle d'un torques, bijou féminin, dans deux de ces sépultures peut provenir d'un double ensevelissement, cette particularité n'ayant pas été toujours observée ou relatée avec précision par les inventeurs [4].

1. Eustathe, *Ad Iliada*, XVIII, 219. Le lexicographe Hésychius, *s. v.*, donne à cette trompette gauloise le nom de *carnon*. Diodore parle de la trompette gauloise sans faire mention de ces vocables (V, 30).

2. RA, 1893, I, pl. XI ; 1894, I, p. 158 ; — Bertrand, *Religion des Gaulois*, p. 376 et pl. XXIX ; — *Rev. Et. Anc.*, 1907, pl. VI.

3. Voir ci-dessus, 1re partie, p. 240. Comp. au carnyx les trompettes figurées dans Kemble, *Horae ferales*, pl. XIII.

4. Voici les numéros des tombes à char, au nombre de 24, figurant à l'*Appendice VI.*

Aisne, nos 5, 10, 51.
Ardennes, nos 116, 118, 141.
Aube, no 151.

En règle générale, parmi les débris du harnachement figurent deux mors de bronze ou de fer, plus rarement un seul. Le char, qui portait un guerrier et un conducteur, était donc attelé de deux chevaux, mais il est très rare que ceux-ci aient été inhumés [1].

Les sépultures à char constituent le groupe le plus riche des tombes gauloises marniennes. Nous en avons décrit précédemment les particularités. Nous essaierons ici de reconstituer, autant que possible, le véhicule et ses pièces de harnachement.

Trois sources d'information peuvent être utilisées : les textes anciens, les représentations figurées des monnaies gauloises et des monuments de l'art classique, enfin les débris divers retrouvés dans les sépultures [2].

Les chars gaulois sont mentionnés surtout par Polybe et par Tite-Live dans leurs récits relatifs à la conquête de la Cisalpine [3], par César dans la relation de ses campagnes contre les Bretons. De plus, l'historien Florus rapporte que Bituitos, roi des Arvernes, défait en l'an 121 près du confluent du Rhône et de l'Isère, figura dans un cortège triomphal monté sur un char d'argent (*carpentum*), tel qu'il avait combattu [4]. Mais du temps de Bituitos, c'est-à-dire vers la fin de l'époque de La Tène II, les chars de guerre com-

Marne, nos 247, 252, 255, 290, 291, 295, 315, 317, 388, 483, 551, 553, 554, 555, 569, 570.

Seine, no 860.

Les sépultures nos 247 et 555 sont les seules où l'on ait signalé un torques. Celles aux nos 252 et 860 contenaient un umbo de bouclier : elles sont donc postérieures à La Tène I.

1. Nous pouvons citer deux exceptions, les sépultures nos 252 et 860 de l'*Appendice VI*, la première à Bussy-le-Château (Marne), lieu dit le Piémont (cf. Fourdrignier, RP, 1906, p.75) ; la seconde à La Garennes-Bezons ou Nanterre, Seine (cf. H. Hubert, CIA, Paris, 1900, p. 410).

2. Un premier essai sur les chars de la Marne a été publié par Mazard dans RA, 1877, I, p. 154, 217. Fourdrignier est revenu récemment sur ce sujet dans un article qui contient de nombreuses erreurs matérielles (RP, 1906, p. 52). Pour les références aux textes, consulter les articles *Essedum*, *Covinnus* et *Currus* du *Dictionnaire des Antiq.*, de Saglio et Pottier, et l'*Alt-celtischer Sprachschatz* de M. Holder.

3. Voir pour la bataille de Sentinum, en 295 av. J.-C., Tite-Live, X, 28, 30 ; à celle de Télamon, en 225 (Polybe, II, 23), les Gaulois avaient mis en ligne cinquante mille fantassins et vingt mille guerriers tant à cheval qu'en char (cf. Dottin, *Manuel celtique*, p. 197 ; — H. d'Arbois de Jubainville, *Le char de guerre des Celtes dans quelques textes historiques*, RC, 1888, p. 387 ; — Jullian, *Hist. de la Gaule*, II, p. 186).

D'après Properce, les chars de guerre auraient paru à la bataille de Clastidium en 222 av. J.-C. (IV, 10, 39-44), mais Plutarque n'en fait pas mention (*Marcellus*, 6, 5 ; 7, 4).

4. Florus, III, III.

mençaient à être abandonnés par les Celtes du continent. César, qui les rencontra encore dans l'île de Bretagne, n'en fait jamais mention dans le récit de ses campagnes en Gaule. Les témoignages de Diodore et de Strabon sont puisés à des sources antérieures à la conquête romaine, comme nous l'avons déjà constaté, notamment à propos des baudriers en forme de chaînes. « Dans les voyages et les batailles, écrit le premier de ces historiens [1], les Galates [Gaulois] se servent de chars à deux chevaux portant le conducteur et à côté le combattant debout. Dans leurs guerres, ils marchent contre les cavaliers, lancent à leurs adversaires le *saunium* et descendent ensuite pour continuer le combat avec l'épée. Quelques-uns méprisent la mort au point d'entrer dans la lutte nus, avec un simple caleçon. Ils emmènent aussi des serviteurs libres, recrutés parmi les pauvres, lesquels, dans les combats, font office, auprès d'eux, de conducteurs et d'écuyers. »

Il se peut que quelques tribus de la Gaule aient conservé assez tard le char de guerre, comme l'indiquerait la sépulture à char d'Armentières (Aisne) [2], sépulture de La Tène III, si l'on n'a pas affaire ici à une simple survivance d'un rite funéraire ancien. Mais les textes, comme les découvertes archéologiques, s'accordent à nous montrer que la véritable phase de l'utilisation des chars de combat chez les Celtes du continent ne descend guère plus bas que les derniers temps de La Tène II. Il n'en fut pas de même dans la Grande-Bretagne. César, dans un passage que nous devons citer, a décrit la tactique employée par les Bretons : « D'abord ils font voler les chars rapidement autour de l'ennemi, en lançant les traits ; la seule crainte qu'inspirent les chevaux et le bruit des roues jette souvent le désordre dans les rangs. Quand ils ont pénétré au milieu des escadrons, ils sautent à bas de leurs chars et combattent à pied. Alors les conducteurs se retirent peu à peu de la mêlée et se placent à portée des combattants qui se replient aisément sur eux, s'ils sont pressés par le nombre..... Ils savent arrêter leurs chevaux lancés sur une pente rapide, les modérer ou les détourner à volonté, courir sur le timon, se tenir ferme sur le joug, et de là se réfugier prestement dans leurs chars [3]. » Vers la fin du premier siècle après J.-C., au temps d'Agricola, l'usage du char de guerre n'était pas abandonné chez tous les peuples bretons. On en

1. Diodore, V, 29 ; — comp. les *Ambactes*, de César, *De bello gall.*, VI, 15; — Strabon, IV, 5, 2.
2. F. Moreau, *Caranda*, II, 1, pl. 24 ; — H. Hubert, RA, 1902, II, p. 203.
3. César, *De bello gall.*, IV, 33.

retrouve plus tard le souvenir dans les poèmes épiques de l'Irlande, où l'on voit le roi Cûchulain combattre sur un char attelé de deux chevaux à l'aide d'un joug. Le guerrier qu'accompagne un conducteur porte la lance et le javelot [1].

Quelques auteurs anciens prêtent aux Gaulois d'Occident et aux Bretons l'usage de chars armés de faux, semblables à ceux qu'adoptèrent les Perses à partir de Cyrus [2]. Selon Lucien, les Galates d'Asie Mineure, lors de leur défaite par Antiochus Sôter, auraient engagé quatre-vingts chariots porte-faux et autant de biges ordinaires [3]. Tous ces témoignages semblent suspects, les historiens les plus autorisés, notamment Polybe, Tite-Live et César, n'ayant pas signalé les chars porte-faux chez les Gaulois [4]. Ajoutons qu'aucun débris d'instrument tranchant n'a été retrouvé dans les tombes à char des pays celtiques, ni sur le continent, ni dans les Iles Britanniques [5]. Les chars armés de faux sont cependant mentionnés dans les récits épiques du Táin bó Cúalnge [6].

1. H. d'Arbois de Jubainville, *Le char de guerre en Irlande et la mort de Cûchulain*, RA, 1877, II, p. 133 ; — du même, *Cours de littérature celtique*, VI, p. 332, 333, 340. Cf. Dottin, *Manuel celtique*, p. 201. M^lle^ Margaret Dobbs a signalé récemment dans l'ancienne littérature épique de l'Irlande (épisode de l'Orgain-Dind-Ríg) une allusion à des sépultures à char rappelant celles de la Gaule du nord-est. Un chef, du nom de Cobthach, ayant recours à la ruse pour poignarder son frère Lôegaire, investi de la royauté, se fait passer pour mort. Sur son ordre, on simule des funérailles, en se conformant aux rites usuels Cobthach est étendu sur son char un couteau à la main. Lôegaire s'approche et reçoit le coup mortel. Comme les sépultures à char sont inconnues en Irlande, le rite, s'il n'y a pas eu invention littéraire, aurait été importé en Irlande par des colons de la Gaule avant l'ère chrétienne (Margaret Dobbs, *On charriot-burial in ancient Ireland*, ext. de la *Zeitschrift für celtische philologie*, 1911). Mais il faut observer que nous connaissons encore très imparfaitement les sépultures de l'époque de La Tène en Irlande, où les fouilles méthodiques sont rares. Sur ce récit de l'Orgain-Dind-Ríg, consulter H. d'Arbois de Jubainville, RC, 1907, p. 34. Sur les chars des Bretons, voir Strabon, IV, 5, 2 ; — Arrien, *Tactique*, 19 ; — Dion Cassius, LXXVI, 12.

2. Pomponius Méla, III, 6 ; — Silius Italicus, *Punica*, XVII, 417 ; — Frontin, *Stratagèmes*, II, 3, 18.

3. Lucien, *Antiochus*, 8.

4. Voir Théodore Reinach, *Les chars armés de faux chez les anciens Gaulois*, RC, 1889, p. 122. De cette étude critique, M. Reinach concluait qu'il n'y avait pas de char à faux chez les Gaulois. Voir Dottin, *Manuel celtique*, p. 199 ; — Pauly-Wissowa, *Real Encycl.*, IV, p. 1679 ; VI, p. 688 ; — Hans Nachod, *Rennwagen bei den Italikern*, p. 85.

5. Pour les Iles Britanniques, voir Read et Smith, *Guide Brit. Museum, Iron age*, p. 86.

6. Traduction d'Arbois de Jubainville, RC, 1907, p. 17. Sur le parti que peut tirer de ce curieux texte irlandais l'archéologie celtique, voir les observations critiques de M. Dottin, *Rev. Et. Anc.*, 1913, p. 292. M. Dottin incline

On possède un certain nombre de représentations figurées des chars gaulois, notamment celles que donnent des monnaies gauloises et romaines. Sur un denier des Rèmes (fig. 504), l'*essedum* attelé de deux chevaux est figuré en perspective, monté par une Victoire. La caisse du véhicule est une plate-forme bordée à droite et à gauche de deux ridelles cintrées, sans fermeture ni à l'avant ni à l'arrière;

Fig. 501. — Gaulois sur son char de guerre. Portion d'une frise en terre cuite découverte à Civita Alba, près Sassoferrato (Ombrie) [1].
(gr. nat.).

les deux roues ont au moins huit rayons. Un denier de Jules César représente l'*essedum* breton sous un aspect semblable [2]. A un type tout différent, plus voisin des modèles de l'Orient et de la Grèce, appartient le char gaulois figuré sur le bas-relief archi-

à croire que « la civilisation et les idées qui composent le fonds le plus ancien du Táin remontent au IIIe ou au IVe siècle ap. J.-C., à une époque où le christianisme n'avait pas encore pénétré en Irlande ».

1. D'après Brizio, *Sassoferrato. Terracotte figurate di Civita Alba*, Not. Sc., 1897, p. 297, fig. 12.

2. Babelon, *Monnaies de la République romaine*, II, p. 12. Pour d'autres représentations monétaires, voir H. d'Arbois de Jubainville, *Cours de littérature celtique*, VI, p. 330 ; X, p. 135, pl. XIV. Des roues de chars galates sont figurées sur les sculptures du portique d'Athéna à Pergame (*Altertümer von Pergamon*, II, p. 134, pl. 43 ; cf. S. Reinach, RA, 1889, I, p. 199). Sur un

tectural en terre cuite de Civita Alba, près Sassoferrato (Ombrie), monument conservé au musée de Bologne (fig. 501). Ici la caisse, moins légère, est fermée à l'avant comme sur les côtés par des panneaux largement échancrés au sommet [1].

De l'étude des textes et des monuments figurés nous pouvons passer à l'examen des vestiges retrouvés dans les sépultures.

Nous avons vu que les tombes des guerriers gaulois inhumés sur un char à deux roues abondent surtout dans la province de Champagne, où le nombre de ces découvertes est certainement supérieur à cinquante [2]. Elles nous permettent de connaître les dispositions générales de l'*essedum* dans cette région de la Gaule, encore que les observations soient demeurées souvent trop incomplètes (voir ci-dessus, p. 1024, fig. 424 et p. 1025, fig. 425). En raison de la remarquable uniformité que présentent l'outillage et les pièces d'armement dans les diverses parties du territoire celtique, à l'époque de La Tène, on peut admettre que le type du char marnien ne constituait pas un modèle exclusivement local.

C'était un léger véhicule en bois, monté sur deux roues et attelé à deux chevaux de petite taille, au moyen d'un timon et d'un joug également en bois. Les seules parties métalliquës du char étaient ordinairement les suivantes :

1° Les bandages, les garnitures extérieures des moyeux et les esses des roues ;

2° Des tiges articulées que nous considérons comme des barres de fermeture ou d'appui, fixées à l'avant de la caisse ;

3° Quelques fiches, chevilles, crampons et petites tiges, dont la destination ne peut toujours être fixée en toute certitude. Plusieurs de ces pièces accessoires devaient servir à fixer la caisse sur l'essieu ou à en assembler les diverses parties.

En outre, un char, celui de Septsaulx, portait une sorte de blindage

denier des *Domitii*, Witte a reconnu dans la représentation d'un guerrier combattant du haut d'un char l'image de Bituitos, roi des Arvernes, vaincu en l'an 121 av. J.-C. par Cn. Domitius Ahenobarbus (pour la bibliographie, voir Adrien Blanchet, *Les Gaulois et les Germains sur les monnaies romaines*, p. 4, et G. Lafaye, art. *Essedum*, ap. Saglio et Pottier, *Dict. des Antiq.*, p. 816, note 9).

1. Brizio, *Not. Sc.*, 1897, p. 297; — Hans Nachod, *loc. cit.*, p. 82. Les historiens latins postérieurs à César désignent le char de guerre breton sous le nom de *covinnus* (voir Tacite, *Agricola*, 12, 36). César lui donne le nom d'*essedum*.

2. Voir ci-dessus, p. 1023, le relevé des sépultures à char que signale notre *Appendice VI*.

en fer doublant le plancher de la caisse. Détail curieux, les plaques formant ce revêtement étaient striées de profondes rainures pour que la surface n'en fût pas trop glissante [1].

A ces pièces métalliques appartenant à l'ossature organique du véhicule, et toutes en fer, sauf quelques frettes et esses d'essieu en bronze, s'ajoutaient certaines garnitures d'ornement appliquées sur le char, sur le timon ou sur le joug, et dont nous parlerons ci-après.

D'après des indications assez concordantes, le diamètre des roues était de 0 m 80 à 0 m 95. Leurs cercles de fer, à peine épais d'un centimètre, mesuraient seulement 0 m 03 de largeur, dimension très faible et cependant constante, d'après six observations. Il est probable que la jante, à section trapézoïdale, était plus large sur sa tranche interne que sur sa tranche externe, ce qui consolidait l'insertion des rayons [2]. On peut juger par ces particularités de la légèreté des roues. Le nombre des rayons ne saurait en être déterminé exactement. L'écartement des roues variait entre 1 m 25 et 1 m 35 environ [3]. L'essieu, le timon et le joug, tout en bois, n'ont laissé aucun vestige [4]. Il en est de même des gar-

1. Nicaise, *L'époque gauloise dans la Marne*, 1884. Cf. RA, 1884, II, p. 389; — du même, BSA, 1883, p. 286. En décrivant les tumulus bavarois de l'époque de La Tène, J. Naue signale comme une particularité singulière « de grandes plaques minces et carrées en fer, sur lesquelles sont étendus les restes des morts et les objets placés auprès d'eux » (RA, 1895, II, p. 62). Les cadavres n'auraient-ils pas été déposés ici aussi dans des caisses de chars, à fond revêtu de métal ? Nous avons déjà dit que le véhicule placé dans les sépultures n'était pas toujours complet (p. 753).

2. Certains bandages de roues de chars hallstattiens, découverts en Bavière, n'ont que 0 m 022 de largeur (Naue, *Hügelgräber*, p. 148).

3. D'après la distance comprise entre la partie antérieure des roues et l'extrémité du joug, dans les fosses de Somme-Bionne et de Châlons-sur-Marne, nous évaluons à plus de 2 mètres la longueur du timon, fourche comprise. Les chiffres indiqués par Ed. Fourdrignier, 1 m 30-1 m 90 (RP, 1906, p. 79), nous semblent trop faibles. La hauteur du plancher de la voiture au-dessus du sol ne dépassait pas 0 m 50 à 0 m 60, ce qui en rendait l'accès facile.

4. Il n'est pas sans intérêt de rappeler ici qu'une roue de 1 mètre de diamètre, provenant de La Tène, appartient au musée de Neuchâtel. La jante, le moyeu et les rayons se sont conservés. La jante est d'une seule pièce, sans doute en frêne. Les rayons sont en chêne et au nombre de dix; les bandages en fer mesurent 0 m 05 en largeur, le moyeu a 0 m 60 de longueur (RA, 1882, I, p. 371; — Vouga, *La Tène*, p. 22 et pl. XIV, fig. 6). Les nombreux débris de chars de La Tiefenau sont fort oxydés (Bonstetten, *Notice sur les armes et chariots de guerre découverts à Tiefenau près Berne en 1851*). On a trouvé à Stradonitz un moyeu de roue (Pič-Déchelette, *Stradonitz*, pl. XXII, fig. 1).

Grâce au climat de la vallée du Nil, plus conservateur que celui des pays celtiques, nous possédons un char égyptien complet (voir Saglio, art. *Currus*,

nitures de cuir ou d'autre matière qui devaient recouvrir le joug. Des esses en fer et en bronze, ainsi que des frettes d'essieu en tôle de bronze, ont été trouvées dans quelques tombes, notamment à

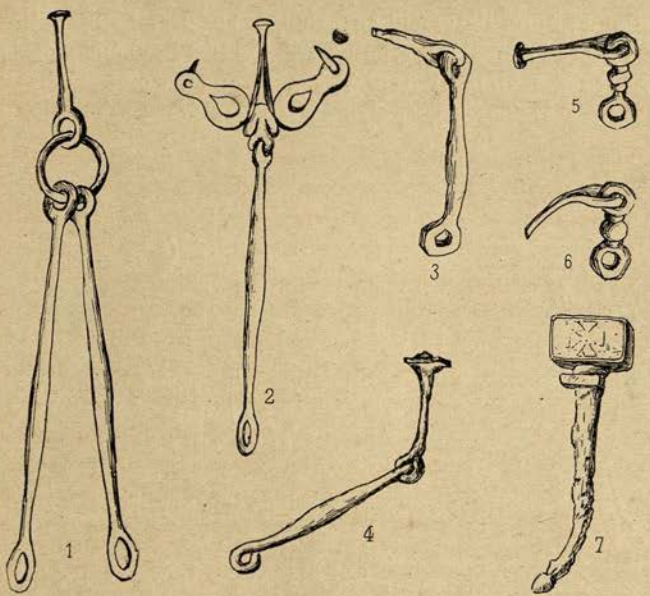

Fig. 502. — Garnitures de chars gaulois : 1-6, barres de fermeture ou d'appui (?) en fer ; — 7, esse en fer et bronze avec croix émaillée.

1, 2, Département de la Marne [1] ; — 3, Armentières (Aisne) [2] ; — 4, Châlons-sur-Marne [3] ; — 5, 6, Somme-Bionne (Marne) [4] ; — 7, Nanterre (Seine) [5]. (n°s 1, 2, env. 1/6 gr. nat. ; n° 4, env. 1/5 gr. nat. ; n°s 5, 6, 1/8 gr. nat. ; n° 7, env. 1/2 gr. nat.).

Somme-Bionne, à Châlons-sur-Marne, à La Gorge-Meillet, à Nanterre (fig. 502, 7).

ap. Saglio et Pottier, *Dict. des Antiq.*, fig. 2198). Un magnifique bige étrusque, orné de bronzes figurés, a été acquis il y a peu d'années par le musée métropolitain d'art de New-York (RA, 1904, I, p. 305 et pl. VII-IX).

1. D'après H. Mazard, *Essai sur les chars gaulois de la Marne*, RA, 1877, I, p. 167 et 168.

2. D'après F. Moreau, *Caranda*, I, pl. F.

3. D'après R. Lemoine, *La sépulture à char de Châlons*, pl. h. t.

4. D'après Morel, *Champagne souterraine*, pl. 12, fig. 7, 8.

5. D'après H. Hubert, *La sépulture à char de Nanterre*, CIA, Paris, 1900, p. 416, fig. 1.

Dans l'énumération des pièces métalliques nous avons désigné sous le nom de « barres de fermeture ou d'appui » des tiges de fer articulées qui figurent souvent parmi les restes des chars (fig. 502, 1-6). On les trouve par paires, placées l'une à droite, l'autre à gauche du timon, immédiatement en avant des roues. Leur destination a fait l'objet de diverses hypothèses. Nous ne pouvons voir dans ces ferrements, comme l'ont admis plusieurs archéologues, des attelles de traits. Ce mode de traction n'a pas été en usage chez les peuples

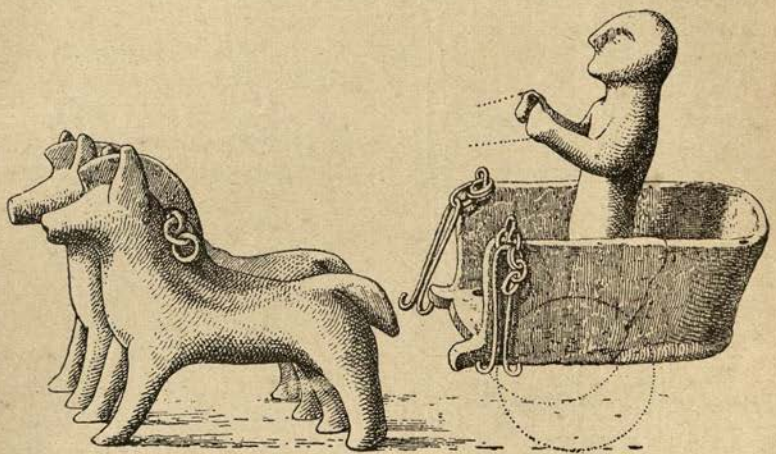

Fig. 503. — Char étrusque. Modèle en terre cuite avec barres de fermeture métalliques[1] (env. 1/8 gr. nat.).

de l'antiquité. En Égypte, en Assyrie, chez les Grecs et les Étrusques, les chevaux des biges portaient le joug comme nos bœufs de labour, ainsi que cela ressort nettement des textes et des monuments figurés. Qu'il en ait été de même chez les peuples celtiques, c'est ce que prouvent, d'une part, les dispositions même des sépultures à char, où une fosse spéciale était ordinairement aménagée pour le joug ; de l'autre, les indications de César sur les évolutions des essédaires bretons, s'avançant jusque sur le joug pour lancer leurs javelots (v. p. 1182). Ces tiges de fer articulées eussent, d'ailleurs, été trop faibles pour servir à la traction[2]. Enfin, l'attelage se composant

1. D'après Undset, *Archäologische Aufsätze über südeuropäische Fundstücke*, ZfE, 1890, p. 65, fig. 12 (cf. Montelius, *Civ. prim. Italie, Italie centr.*, II, 1, pl. 215, fig. 2).

2. Mazard, *Essai sur les chars gaulois de la Marne*, RA, 1877, I, p. 154 et 217.

de deux chevaux, le nombre des traits et par conséquent des attelles aurait été de quatre et non de deux [1].

La destination de ces pièces énigmatiques nous est peut-être révélée, croyons-nous, par un petit modèle en terre cuite de bige étrusque (fig. 503), découvert à Ponte Cucchiajo, près de Chiusi, dans une tombe « a ziro » (dolium) [2]. D'après Undset, d'autres petits chars semblables ont été retrouvés à Orvieto et à Corneto. Le véhicule est, comme on voit, muni à l'avant de deux tiges métalliques. Chacune d'elles se compose, comme celles de la Marne, d'un piton (qui est fixé ici à l'avant de la ridelle), d'un anneau et d'une tige longue ; celle-ci est double et repliée en crochets; il y a de plus, sur le côté gauche, une petite chaînette formée de trois ou quatre anneaux.

Les barres articulées retrouvées dans la Marne parmi les restes de chars nous semblent correspondre à ces tringles par leur forme générale. La partie longue, mesurant de 0^m 16 à 0^m 33, est réunie par un anneau à une petite tige à tête rivée, longue d'environ 0^m10. L'appareil étant en place, il suffisait de fixer une corde ou une courroie à olive dans la boucle terminale de l'une des tiges pour disposer d'un système de fermeture donnant aux essédaires un point d'appui pendant la marche cahoteuse du char en terrain accidenté. Au moment opportun, quand le guerrier voulait se porter à l'avant du timon, cette légère clôture s'ouvrait aisément. Les barres, même en les laissant libres, pouvaient encore servir au guerrier de point d'appui, lorsqu'il s'avançait sur le timon pour lancer le javelot.

Un perfectionnement a peut-être été apporté à ce dispositif à l'époque de La Tène II. Nous constatons du moins que celles du char de la sépulture de Nanterre, appartenant à cette phase, se composent d'une tige double, longue de 0^m 23, dont les extrémités divergent, de manière à former ressort. Cette élasticité des barres d'appui était de nature à atténuer pour l'essédaire la violence des secousses dues aux soubresauts du véhicule. Comme cette sépulture contenait quatre de ces pièces, on peut admettre que le char était muni d'appuis tant à l'avant qu'à l'arrière. Le combattant lançait en effet son javelot tantôt du côté du timon, tantôt du côté opposé, comme on le voit, d'ailleurs, sur des monnaies romaines [3].

1. A Nanterre, exceptionnellement, le nombre de ces pièces est de quatre.
2. Cet objet est conservé au musée de Copenhague.
3. G. Lafaye, art. *Essedum*, ap. Saglio et Pottier, *Dict. des Antiq.*, fig. 2769.

La caisse devait être ouverte à sa partie antérieure, pendant le combat, pour permettre aux essédaires d'évoluer jusque sur le timon. Sur la forme des ridelles ou panneaux latéraux, nous n'avons guère d'autre indication que celles des représentations monétaires. La pièce des Rèmes que reproduit la figure 504, leur donne l'aspect d'un arc à deux subdivisions. Ces panneaux

Fig. 504. — Monnaie en bronze des Rèmes, agrandie [1]. Au droit et au revers, la légende REMO.

devaient être remplis par un treillis de vannerie, assez résistant pour protéger les jambes des guerriers, tout en n'augmentant que aiblement le poids du char [2].

§ V. — *Pièces de harnachement. Jougs. Garnitures de joug. Phalères et ornements.*

Les chars de combat montés par des guerriers gaulois de rang élevé devaient être parfois ornés avec luxe et sans doute peints de couleurs éclatantes. On n'a rien trouvé, toutefois, qui rappelle les ornements en argent du char de Bituitos, mais dans la tombe de la Bouvandau, commune de Somme-Tourbe (Marne), la petite tranchée réservée au timon contenait trois pièces de bronze évidemment

1. D'après Hucher, *L'art gaulois ou les Gaulois d'après leurs médailles*, 2e partie, p. 103, n° 165. Cf. Blanchet, *Traité des monnaies gauloises*, II, p. 380.

2. On a remarqué que sur les représentations de chars vénètes, d'après les monuments figurés (situle Arnoaldi, stèle de la Certosa de Bologne, etc.), ce clayonnage des panneaux est indiqué au moyen de hachures. Celles-ci se retrouvent sur d'autres représentations de chars de diverses régions et apparaissent en Grèce à l'époque dipylienne (Hans Nachod, *Der Rennwagen bei den Italikern*, p. 26).

Peut-être les débris d'étoffe grossière ressemblant à de « gros paillassons de jonc nattés » découverts sur la poitrine du squelette de La Gorge-Meillet, squelette étendu sur un char (Abel Maitre, BAF, 1879, p. 167), appartenaient-ils précisément à ce revêtement des panneaux.

appliquées sur cette partie du véhicule (fig. 505). Deux de ces pièces sont des plaques incurvées ornées d'ornements en S ajourés,

Fig. 505. — Ornements de timon en bronze. La Bouvandau (Marne) [1]. (1/4 gr. nat.).

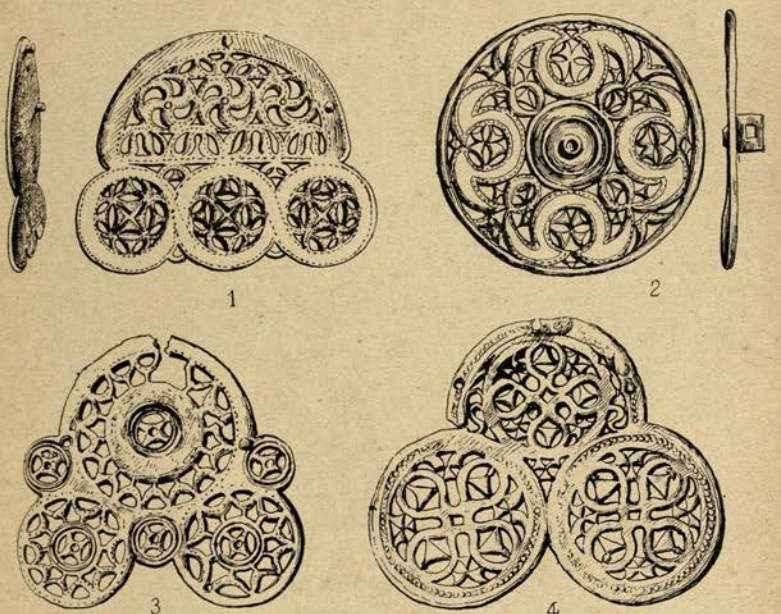

Fig. 506. — Phalères en bronze ajourées.

1, 2, Somme-Bionne (Marne) [2] ; — 3, 4, Ville-sur-Retourne (Ardennes) [3]. (1/2 gr. nat.).

dans le style de La Tène. La troisième, en forme de crosse à bouton sphérique terminal, devait garnir l'extrémité du timon ; elle

1. D'après Flouest, *Le char de la sépulture gauloise de la Bouvandau, c^ne de Somme-Tourbe (Marne)*, MAF, t. 46, p. 103.

2. D'après Morel, *Champagne souterraine*, pl. 10, fig. 10 et 11.

3. D'après Foucart, *Fouilles gauloises à Ville-sur-Retourne*, Bull. Soc arch. champenoise, 1909, p 25 (cf. Collaye, HP, 1908, p. 276 ; voir aussi *ibid.*, 1909, p. 186 et 187).

présente à sa partie antérieure de délicates gravures en forme de double palmette accostée d'S et de cercles concentriques.

Des ornements en bronze et en fer, en particulier de belles rondelles ou phalères, se sont rencontrés dans les sépultures à char. Ils devaient être appliqués sur diverses parties du véhicule ou du harnachement, sans qu'il soit possible, le plus souvent, d'en préciser la destination. A Somme-Bionne, six phalères, dont quatre ajourées et gravées (fig. 506, 1,2), gisaient dans la fosse du joug avec

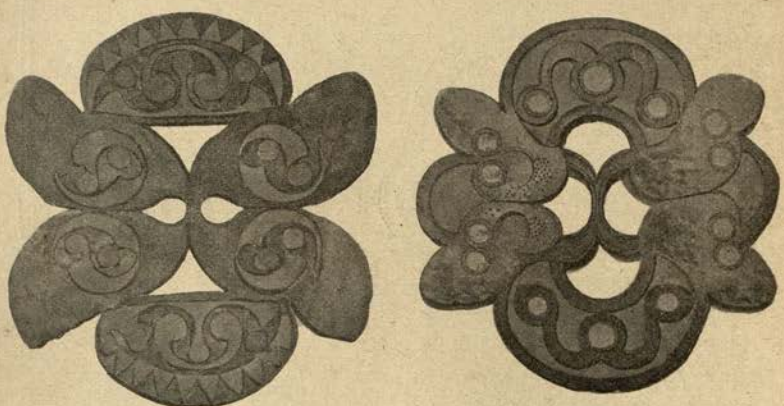

1 2

Fig. 507. — Plaques de harnais en bronze, ajourées et émaillées. 1, Polden Hill (Somerset) ; — 2, Norton (Suffolk) [1].
(env. 1/2 gr. nat.).

les deux mors et plusieurs boutons, anneaux et fragments en bronze mince, découpés également à jour. Elles ornaient sans doute les harnais des chevaux, soit à la bride, soit au poitrail, et adhéraient encore au moment de leur découverte à des lambeaux de cuir épais : on les avait placées par groupe de trois, à droite et à gauche de chaque mors [2].

Une ornementation plus riche encore caractérise la belle phalère en bronze de Cuperly, dont les zones circulaires, percées à jour, sont accompagnées de quatre gros boutons ou bossages, également évidés. Peut-être les parties ajourées des bou-

1. D'après Kemble, *Horae ferales*, pl. XIX, fig. 2, 3.
2. Morel, *Champagne souterr.*, p. 48.

tons étaient-elles remplies d'émail : on a cru y reconnaître du moins des vestiges de cette substance [1].

Dans les Iles Britanniques, où le char de guerre subsistait encore au temps de l'empire romain, de beaux ornements de harnais décorés dans le style de La Tène constituent d'importantes séries. Les collections publiques de ce pays possèdent notamment des plaques métalliques de formes diverses ayant dû, comme celles de la Marne, servir de pièces d'applique, des anneaux et des chevilles de joug, enfin des mors de bridon dont nous parlerons plus loin. La plupart de ces plaques ne sont pas circulaires, mais découpées en fleurons (fig. 507) ; ici encore la partie centrale est ajourée, mais le pourtour porte de larges applications d'émaux rouges, rouges et jaunes, rouges et bleus. Nous verrons qu'à l'époque de La Tène sur le continent on ne connaissait que l'émail rouge. Les émaux rehaussés de jaune ou de bleu, peut-être aussi une partie des émaux rouges monochromes, appartiennent à cette période tardive de l'art celtique qui est spéciale aux Iles Britanniques et que nous avons appelée « période de La Tène IV ». Les coulants de bronze insérés au dos de ces ornements, montrent que ceux-ci servaient d'appliques et se fixaient à l'aide de courroies, soit sur le joug, soit sur le poitrail des chevaux [3].

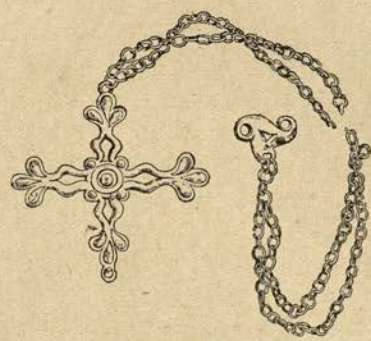

Fig. 508. — Extrémités d'une chaînette en bronze avec une croisette ornée de corail et une autre amulette. La Gorge-Meillet (Marne) [2].

(env. 1/3 gr. nat.).

1. Fourdrignier, CAF, Arras et Tournai, 1880, p. 370. Une troisième plaque ajourée, qui, d'après cet auteur, aurait orné le casque du guerrier (*ibid.*, p. 376), nous semble appartenir à cette même catégorie des phalères de harnais.

2. D'après Salomon Reinach, *Guide illustré du musée de Saint-Germain*, p. 41, fig. 33. Cf. du même, *Album moulages Saint-Germain*, pl. XXVII, n° 24903.

3. Voir Kemble, *Horae ferales*, pl. XIX ; — Romilly Allen, *Celtic Art*, p. 94-95. Cet ouvrage renferme une liste (sans bibliographie ni indications des lieux de dépôt) d'environ quarante *horse-trappings* de style « Late Celtic » recueillis en Grande-Bretagne (p. 94). Les plus importantes trouvailles sont celles de Polden Hill (Somertsetshire), 1801 ; de Hagbourn Hill

A La Gorge-Meillet, six disques en fer forgé, ajourés comme les phalères de bronze, comptent parmi les beaux ouvrages de ferronnerie gauloise [1]. Non moins remarquable est la rosace de même

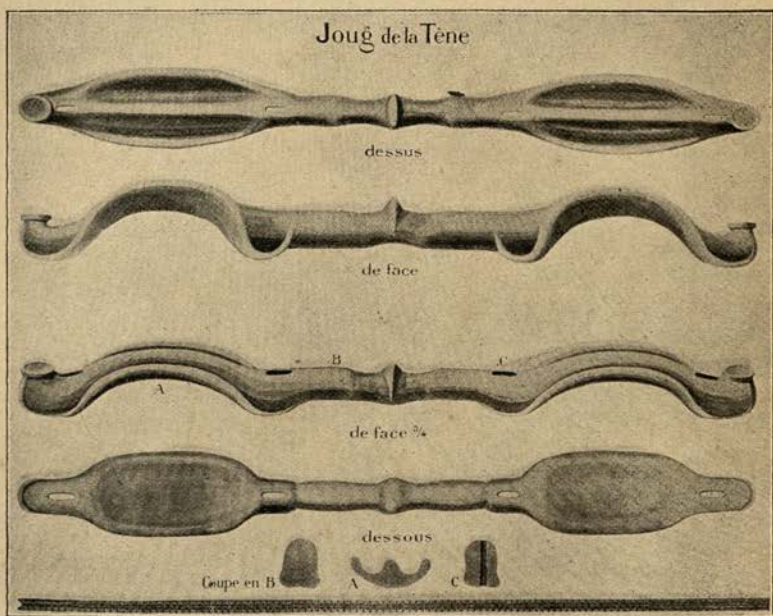

Fig. 509. — Joug en bois trouvé à La Tène [2]. Longueur 1 m 16.

matière trouvée en avant du char de Septsaulx, rosace dont les huit rayons et les lambrequins trilobés séparatifs portent des

(Berkshire), 1803 ; de Westhall (Suffolkshire) ; de Stannwick, d'Arras et de Rise (Yorkshire). Elles appartiennent au musée Britannique. Celle de Sahan Toney (Norfolk) est conservée au musée de Norwich ; d'autres, de moindre valeur, sont déposées dans les musées d'Edimbourg et de Dublin (voir aussi Read et Smith, *Guide Brit. Museum, Iron age*, p. 90, pl. V et p. 127. Des phalères ajourées, d'un autre type, sont figurées dans ce dernier ouvrage, p. 131, et dans Anderson, *Scotland in pagan times, Iron age*, p. 125, note 1). Une trouvaille de Glastonbury (Bulleid et Gray, *Glastonbury*, 1904, p. 23 et pl. VII, fig. 192) procure une indication chronologique, cette station étant de l'époque de La Tène III.

1. Fourdrignier, *Double sépulture gauloise de La Gorge-Meillet*, p. 3 et pl. X.

2. D'après Vouga, *La Tène. 4e Rapport, fouilles de 1910 et 1911*, ext. du *Musée Neuchâtelois*, janvier-février 1912, pl. III.

clous à tête globulaire en bronze, disposés par groupes de trois. On doit sans doute rattacher à cette même série d'objets les appliques similaires de Ville-sur-Retourne recueillies dans des sépultures déjà bouleversées (fig. 506, 3, 4).

Les plaques de recouvrement des essieux et leur cheville pouvaient également recevoir une décoration, comme le montrent les trouvailles de La Gorge-Meillet. Cette sépulture a livré deux jolies chaînettes en bronze avec croix de suspension ornées de corail (fig. 508). Cet ornement, d'une sobre élégance, révèle une technique déjà sûre et un goût délicat [1].

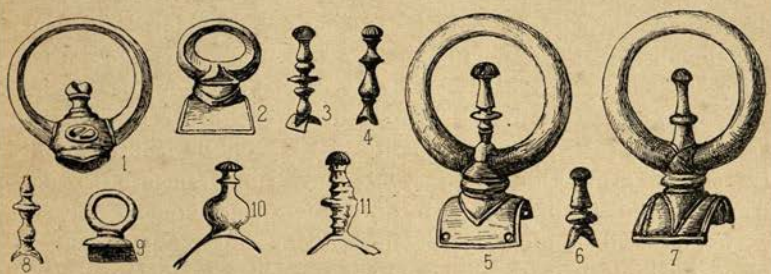

Fig. 510. — Ornements de joug en bronze, pour la plupart jadis émaillés.

1, Nanterre (Seine) [2] ; — 2, 7, environs de Mayence ; — 3, 6, près Weisenau ; — 5, dans le Rhin, près de Mayence [3] ; — 4, Karlstein (Haute-Bavière) [4] ; — 8, 9, Stradonitz [5] ; — 10, 11, Bibracte [6].
(env. 1/4 gr. nat.).

On ne possède aucun spécimen du joug des chars de guerre gaulois. Celui que reproduit la figure 509 et qui vient de La Tène appartenait à l'attelage de bœufs dont nous avons parlé (p. 1170). En bois de chêne, d'une seule pièce, il répond au type classique du *jugum curvum* [7], et présente une partie faiblement arquée à chacune de ses branches. Celles-ci s'attachaient aux cornes des bœufs au moyen de lanières de cuir ; on voit des deux côtés des arcs le

1. Comparez les ornements cruciformes trouvés dans la sépulture à char de Nanterre (H. Hubert, CIA, Paris, 1900, p. 413, fig. 5).
2. D'après Hubert, *La sépulture à char de Nanterre*, CIA, Paris, 1900, p. 415, fig. 10.
3. D'après WZ, 1900, pl. 17, fig. 17, 14, 16, 15, 13.
4. D'après Reinecke, *Alertümer*, V, XI, pl. 63, n° 1166.
5. D'après Pič-Déchelette, *Stradonitz*, pl. XXIII, fig. 14 pl. XXVI, fig. 1.
6. D'après les originaux conservés au musée de la Société Éduenne, à Autun.
7. A. Baudrillard, art. *Jugum*, ap. Saglio et Pottier, *Dict. des Antiq.*, p. 663.

trou ovale dans lequel s'engageaient ces dernières. Le joug n'était pas fixé au timon au moyen d'une cheville, mais maintenu de même à l'aide de courroies [1].

Aux phases II et III de l'époque de La Tène les jougs des chevaux portaient des ornements métalliques caractéristiques, dont la figure 510 reproduit plusieurs spécimens. Ce sont des anneaux de bronze verticaux, soudés à des bases de même métal. Les plus anciens sont ceux, au nombre de quatre et ornés d'émail rouge, que contenait la sépulture à char de Nanterre (fig. 510, 1). On a recueilli dans la même tombe une clavette de moyeu avec croix de Malte également émaillée (fig. 503, 7) [2]. A La Tène III, ces ornements de joug, destinés sans doute à des chariots de luxe, deviennent plus nombreux. Ils se composent alors de trois pièces soudées les unes aux autres (fig. 510, 5, 7 ; les nos 3, 4, 6, 8, 10, 11 sont des pièces détachées) : la base avec ses appendices en forme de sellette, l'anneau vertical, et enfin une petite tige à profil de balustre, dont la tête est gravée d'incisions contenant ordinairement des restes d'émail rouge. On désigne parfois ces objets sons le nom d'anneaux porte-guides, dénomination évidemment inexacte : les petites tiges placées à l'intérieur des anneaux sur plusieurs exemplaires n'auraient pas laissé passage aux rènes. Ce sont là de simples garnitures d'ornement qui devaient être insérées par paires sur le joug, au-dessus du garrot de chacun des chevaux [3].

1. P. Vouga, *La Tène, 4e rapport, fouilles de 1910 et 1911*, ext. du *Musée Neuchâtelois*, janvier-février 1912, p. 10. Un joug de bois, avec trou central pour sa cheville et trous latéraux, est figuré dans Wilde, *Cat. mus. Dublin*, 1863, p. 243. Il est d'un type plus primitif que le précédent, mais son âge demeure indéterminé. M. P. Vouga nous informe que les dernières fouilles de La Tène ont livré un joug encore posé sur un crâne de cheval. La petite charrue votive en bronze du dépôt de Talamone (anc. Télamon), prov. de Grosseto, est munie d'un joug à double arc chevillé au timon (Montelius, *Civ. prim. Italie, Italie centrale*, II, 1, pl. 204, fig. 10). Comme l'observe M. Montelius, ce dépôt provenant des réserves d'un temple contient au moins un objet (fibule) postérieur à la fameuse victoire de Télamon remportée par les Romains sur les Gaulois.

2. Hubert, CIA, Paris, 1900, p. 416, fig. 11.

3. Comparez ces anneaux à ceux des trouvailles britanniques (Anderson, *Scotland in pagan times, Iron age*, p. 122, fig. 99).

On a découvert dans des tumulus, aux environs de Philippopoli, des restes de chars (d'apparat funéraire ?) attelés de deux chevaux (Georges Seure, *Tumuli et chars thraco-scythes*, ext. Bull. corresp. hellénique, 1901, p. 156, reconstitution d'un char). M. Seure attribue ces tumulus à une date voisine du IVe siècle ap. J.-C., date qui a paru beaucoup trop basse à M. Reinach (*Anthr.*, 1902, p. 756). Le musée de Budapest possède les restes de quelques chars à quatre roues appartenant non pas à l'époque de La Tène, mais au début de l'époque romaine (voir *Archaeologiai Értesitö*, 1889, p. 193 ; 1890, p. 98).

Les trouvailles d'objets de harnachement celtiques dans les Iles Britanniques comprennent également des anneaux ovales, ornés de bagues et d'oreillettes, d'une forme caractéristique, ordinairement réparties en trois groupes sur la tige de l'anneau ; à la base, outre deux nodosités ou empattements, se trouve une partie amincie, plus ou moins rectiligne. Ces objets, ainsi que d'autres, d'un type un peu différent, sont sans doute des ornements destinés à être fixés directement dans le bois et non plus montés sur une base métallique [1]. Ils devaient appartenir à l'ornementation du joug ; en effet, la trouvaille de Stanwick contenait entre autres objets une pièce de bronze à tige de fer, qui ne peut être que la cheville servant à fixer le joug au timon. Or cette pièce est ornée de ce même anneau ovale à trois groupes d'ailettes doubles. Ici il s'insère sur une base dont la forme nous rappelle l'*omphalos* du joug homérique, autour duquel on croisait les courroies consolidant l'assemblage avec le timon [2].

Ces divers ornements de bronze des harnais britanniques étaient ornés d'émaux rouges et de gravures [3].

§ VI. — *La charronnerie gauloise. Importance de cette industrie.*

La fabrication des chars de guerre a dû constituer chez les Celtes, aux v^e^-iii^e^ siècles, une importante industrie. D'après Tite-Live, à la bataille de Sentinum (295 av. J.-C.), le nombre de ces véhicules n'était pas inférieur à mille [4]. Lorsque, à partir du ii^e^ siècle, les Celtes du continent eurent abandonné ce mode de combat [5], les charrons de la Gaule et en particulier ceux du Belgium durent, croyons-nous, reporter leur activité sur la fabrication des chariots de transport. La forêt des Ardennes, l'une des plus grandes de la Gaule, et les forges de la Lorraine leur fournissaient en abondance le bois et le métal [6]. Dans la langue latine

1. Voir Kemble, *Horae ferales*, pl. XX ; — Romilly Allen, *Celtic Art*, p. 96, et pl. après la p. 94 (s. n.) ; — Read et Smith, *Guide Brit. Museum, Iron age*, p. 132 et fig. 115. Cf. Anderson, *Scotland in pagan times, Iron age*, p. 122, fig. 99.

2. *Iliade*, XXIV, 268.

3. Le poète Properce qui vivait au i^er^ siècle avant J.-C. mentionne les jougs ornés des chariots bretons (Properce, II, i, v. 73. Cf. Read et Smith, *loc. cit.*, p. 132).

4. Tite-Live, X, 28-30.

5. En Bretagne, le roi Cassivellaunus, au temps de César, disposait de quatre mille *essedarii*, c'est-à-dire de deux mille chars montés par deux hommes (César, *De bello gall.*, V, 19).

6. Les squelettes de sangliers déposés dans les tombes indiquent que les plaines de la Marne étaient alors assez boisées.

presque tous les noms de chariot ou de voiture, ainsi que ceux désignant diverses parties de ces véhicules, sont d'origine gauloise : l'*essedum*, le *covinnus*, la *benna*, le *petorritum*, peut-être aussi le *pilentum*, le *carrus*, le *colisatum*, le *ploxenum*, le *carpentum*, et la *carruca*[1]. Ces vocables avaient dû être introduits de la Gaule cisalpine et transalpine avec les diverses variétés de véhicules auxquels ils s'appliquaient : c'est ainsi que nous avons emprunté aux Anglais leurs *breaks*, leurs *victorias*, leurs *tilburys*, leurs *mails-coaches*, leurs *sulkys*, etc.

Il y a même tout lieu de croire, comme nous avons dit, que la région marnienne, l'un des principaux centres de la charronnerie gauloise, a bénéficié dans une large mesure des profits de ce commerce extérieur. On sait que Virgile et Lucain accolent à l'*essedum* ou à son conducteur l'épithète de « belge »[2]. D'autre part, les découvertes archéologiques de chars gaulois proviennent pour la grande majorité de la Gaule du nord-est. Des sépultures renfermant les restes de ces véhicules ont été trouvées dans d'autres régions du territoire celtique, notamment dans les Iles Britanniques, mais il semble que dans la plupart de ces tombes bretonnes, on se soit contenté de déposer avec parcimonie une ou deux roues de l'attelage, avec des pièces de harnachement.

De même, la sépulture de La Tène I découverte à Urmitz, près de Coblentz, contenait non pas un char mais seulement un cercle de roue, du type marnien, couché horizontalement. Comme dans plusieurs sépultures de la Champagne, un vase de luxe — une œnochoé de bronze italo-grecque — faisait partie des offrandes funéraires.

Les chars retrouvés dans quelques autres sépultures de La Tène en Allemagne[3], en Bohême[4], en Transylvanie[5] et dans les

1. Sur les textes relatifs à ces noms, consulter Holder, *Alt-celtischer Sprachschatz*, s. v. Pour les types de véhicules auxquels ils s'appliquent, voir les articles de MM. Saglio et G. Lafaye, dans le *Dict. des Antiq.*

2. Virgile, *Georg.*, III, 204, et Servius, ad. h. c. Cf. Lucain, I, 426 : *Et docilis rector constrati Belga covinni.* M. Georges Lafaye a fait observer que les Romains ont appliqué à l'*essedum* l'épithète générique de *Britannicum*, ou de *Belgicum*, parce que la Gaule Belgique, autrement dit la Gaule du nord, était au nombre des pays qui en avaient fourni le modèle.

3. Notamment à Waldalgesheim et à Armsheim (voir ci-dessus, chap. IV, p. 1064).

4. Sépulture de Želkovitz, près Horschowitz (*Památky*, XIX, 1900-1901, pl. XXI).

5. Sépulture de Tartlau, près Kronstadt. Musée de Hermannstadt (Reinecke, *La Tène-Denkmäler*, p. 47, note 27).

Iles Britanniques [1], autant qu'on peut en juger par des restes bien incomplets, ne différaient sans doute pas sensiblement de ceux de la Gaule [2].

§ VII. — *Mors et éperons.*

Un assez grand nombre de mors ont été trouvés dans les sépultures à char de La Tène I, ordinairement par paires. Ceux de La Gorge-Meillet sont encore en bronze. Ils se composent de deux barres et de larges anneaux ; les barres sont reliées l'une à l'autre

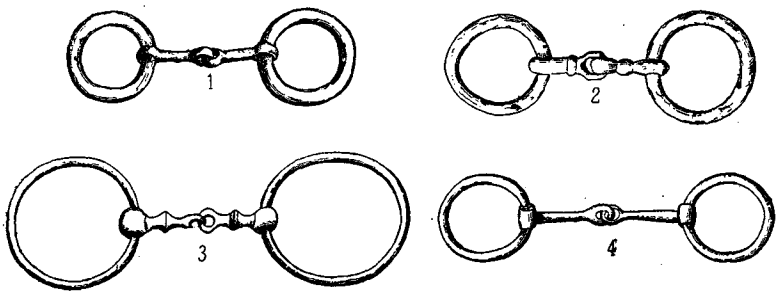

Fig. 511. — Mors de cheval.

1 (fer et bronze), Somme-Bionne (Marne) [3] ; — 2 (fer), Nanterre (Seine) [4] ; 3 (fer), 4 (fer recouvert de bronze), station de La Tène (Suisse) [5].

(1/5 gr. nat.)

par une pièce médiane en forme de 8, disposition nouvelle au nord des Alpes. D'ailleurs, ce maillon central se rencontre rarement [6]. La plupart des anciens mors de l'époque de La Tène se rapprochent de ceux de la sépulture de Somme-Bionne (fig. 511, 1), mais ils sont tout en fer, tandis que dans ces derniers les anneaux sont en bronze et les barres en fer. Les branches latérales avec boucles de courroie, dont les mors de l'âge du bronze étaient pourvus (p. 279, fig. 104), font le plus souvent défaut [7]. Elles sont

1. Cf. ci-dessus, p. 1103.

2. Il serait intéressant de comparer ces chars à ceux que renferment les sépultures picéniennes, encore inédites, des environs d'Ancône.

3. D'après Morel, *Champagne souterr.*, pl. 10, fig. 13.

4. D'après Hubert, *Sépult. à char de Nanterre*, Anthr., 1902, p. 68, fig. 4.

5. D'après Vouga, *La Tène*, pl. XVII, fig. 1 et 2.

6. Arrien attribue aux Celtes des mors différents de ceux des Grecs (*Hist. indica*, XVI, 10). On trouve dans Horace une allusion aux mors gaulois (*Odes*, I, 8, 6).

7. On peut cependant citer les mors à branches de Chassemy (Aisne), dont il a été déjà question ci-dessus (Piette, *Cimetière de Chassemy*,

alors remplacées par des anneaux suffisamment larges pour fixer le canon et l'empêcher de se déplacer latéralement dans la bouche du cheval.

Les exemplaires de la dernière phase sont en général d'une fabrication moins soignée que ceux de La Tène I et II [1]. Parmi ces derniers, un des plus intéressants a été découvert à la station de La Tène. Il se compose de deux grosses tiges quadrangulaires articulées, reliées au bridon non point par de grands anneaux, mais par une

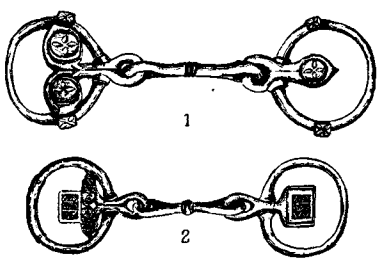

Fig. 512. — Mors britanniques en bronze émaillé.

1, Près Hull (Yorkshire) [2] ; — 2, Birrenswark (Dumfriesshire) [3]. (env. 1/6 gr. nat.)

sorte de chaînette [4]. Ce mors porte deux appendices de préhension ou poignées servant à tenir le cheval en main. La longueur des barres atteint ici $0^{m}105$; beaucoup d'autres exemplaires ont des dimensions moindres.

Il faut peut-être classer parmi les mors certains objets retrouvés à la station de La Tène et se composant d'un anneau allongé, res-

pl. 11). Le mors de filet à branches reparaît très fréquemment à l'époque mérovingienne (Lindenschmit, *Alterthümer der Meroving. Zeit*, p. 287, fig. 223, 224).

1. Voir Pič-Déchelette, *Stradonitz*, pl. XXX, fig. 7 et 13.
2. D'après Romilly Allen, *Celtic Art*, pl. après la page 150.
3. D'après Munro, *Prehist. Scotland*, p. 250, fig. 153.
4. Gross, *La Tène*, pl. XII, fig. 9 (cf. chap. XIII).

A la fin de l'époque romaine on retrouve dans les pays germaniques le mors de La Tène à larges anneaux avec des chaînettes de bronze rappelant les chaînes-ceintures décrites ci-après, chap. VII (voir Mertins, *Wegweiser Schlesiens*, p. 115, fig. 298 ; — Götze, Hofer et Zschiesche, *Altert. Thüringens*, p. 69 et pl. XIX, n° 280, exempl. de Kleinwangen). Le mors se compose alors de deux tiges rigides dont une avec double retour en équerre à sa partie centrale (cf. Hollack et Peiser, *Moythienen*, pl. III, fig. *r*, exemplaire avec une seule barre à double retour d'équerre).

serré à sa partie centrale et dans lequel sont passés deux ou trois anneaux circulaires [1].

Les applications d'émail se rencontrent rarement sur les mors des Celtes du continent, bien que quelques-unes des pièces de harnachement découvertes à La Tène en soient ornées (voir ci-après, chap. XIII). Mais il n'en est pas de même dans les Iles Britanniques, où les trouvailles de La Tène IV contiennent, avec les plaques déjà mentionnées, de magnifiques mors à émaux rouges et bleus

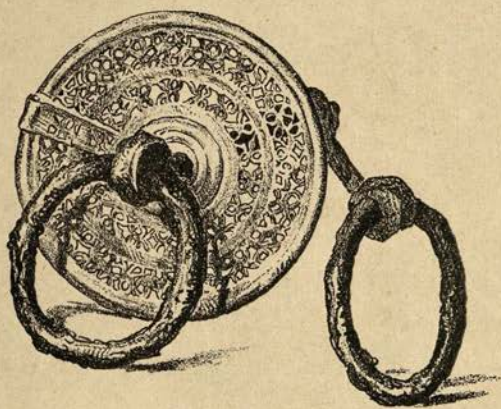

Fig. 513. — Mors en fer orné d'une rondelle ajourée en bronze. Septsaulx (Marne)[2].

(3/8 gr. nat.).

ou rouges et jaunes (fig. 512). Il est à remarquer que ces mors, bien que relativement récents, sont encore en bronze, métal qui, pour les pièces d'apparat, se prêtait mieux que le fer à cette ornementation. Ils étaient portés par des chevaux attelés en paire,

1. Cet objet s'est rencontré associé à d'autres mors dans une sépulture découverte en 1890 au champ des Corvées, à Léry (Eure) (Coutil, *Epoque gauloise*, p. 84, pl. II, fig. 12) ; en raison de l'insuffisance des informations relatives au contenu de cette tombe, nous ne mentionnerons ici que pour mémoire le curieux mors à tige rigide, barres droites et gourmette cintrée qu'on y a recueilli (Coutil, *Ibid.*, pl. II, fig. 14). C'est, semble-t-il, un mors de bride ou mors à levier, alors que tous ceux de l'époque de La Tène appartiennent au type qu'on nomme actuellement mors de filet ou mors de bridon. Sur la question de savoir si l'antiquité a connu le mors à levier, voir C. Lafaye, art. *Frenum*, ap. Saglio et Pottier, *Dict. des Antiq.*, p. 1339.

2. D'après A. Nicaise, *Les sépultures à char de Sept-Saulx et du cimetière gaulois des Varilles* (*Marne*), AFAS, Blois, 1884, II, p. 423, fig. 44.

comme l'indique le décor plus riche des anneaux externes [1]. Il en était peut-être de même du beau mors de Septsaulx (fig. 513), bien qu'il ait été trouvé seul dans cette tombe, car il ne porte qu'une seule rosace de bronze, rappelant par ses ornements ajourés les phalères que nous avons décrites ; le disque, mesurant 0 m 12 de diamètre, possède un petit secteur mobile livrant passage à la tige du mors.

Éperons. — L'éperon a été connu des Gaulois à partir de La

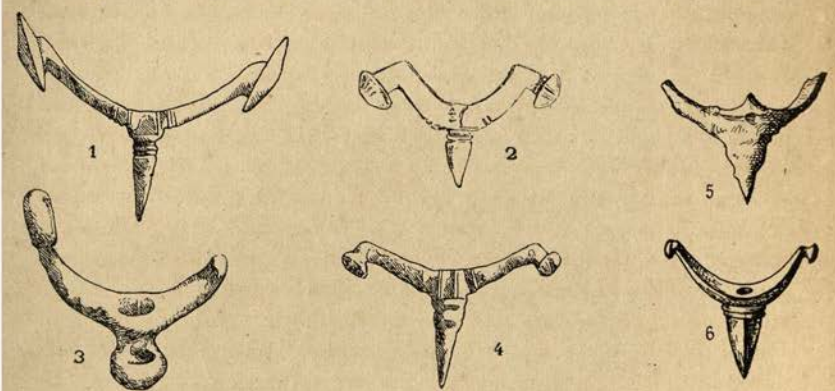

Fig. 514. — Éperons en bronze.

1-4, Stradonitz (Bohême) [2] ; — 5, Trugny, c^ne de Bruyères (Aisne) [3] ; — 6, Allemagne du nord [4].

(3/4 gr. nat.)

Tène I : la sépulture de Trugny (Aisne) renfermait le squelette d'un cavalier gaulois inhumé avec un mors de bride en fer, des phalères, un poignard, un javelot, une fibule typique de La Tène I, une agrafe circulaire, un éperon (fig. 514, 5) et divers autres objets [5]. Cet éperon en fer, dont les branches paraissent incomplètes, est muni d'une pointe conique, courte, épaisse à la base.

1. Un mors orné est figuré dans Widle, *Cat. mus. Dublin*, 1863, p. 605, fig. 505. La trouvaille de Polden Hill contenait quatorze mors de diverses dimensions, mais présentant des alvéoles autrefois remplies d'émail (*Archaeologia*, XIV, p. 90; — Read et Smith, *Guide Brit. Museum, Iron age*, p. 128).
2. D'après Pič-Déchelette, *Stradonitz*, pl. XXXI, fig. 2, 20, 6 ; pl. XV fig. 6.
3. D'après F. Moreau, *Caranda*, I, pl. S, fig. 9.
4. D'après Forrer, *Reallexikon*, v. *Sporen*, p. 755, fig. 574.
5. F. Moreau, *Caranda*, I, pl. S.

Le type s'en conserva, sans subir de modifications essentielles, jusqu'au haut moyen âge.

A Stradonitz, où il est très abondant, la pointe en est plus mince et souvent plus longue [1]. Ici les trouvailles permettent d'ailleurs de constater qu'au temps de La Tène III on connaissait déjà divers modèles d'éperons, les uns à boutons d'attache, les autres à boucles (fig. 514, 1-4). La pointe de quelques-uns était mobile et s'engageait dans une sorte de douille (n° 3). Tous les éperons de Stradonitz sont en bronze ou en fer. Quelques-uns sont ornés de moulures. Sur l'un d'eux (n° 4), les boutons d'attache ont reçu une décoration émaillée.

Tischler a émis l'opinion que cet objet n'aurait pas été inventé par les Grecs ou les Romains, mais serait d'origine barbare [2]. Il paraît du moins certain que les Grecs ne le connaissaient pas encore à l'époque homérique [3], non plus que les Égyptiens et les Asiatiques. Sur un vase peint qu'on a attribué au IVe siècle av. J.-C., le pied d'une Amazone est chaussé d'un éperon. « La statue de l'Amazone du musée du Vatican, qui passe pour une copie de celle de Phidias, a de même, autour du pied gauche, une attache à laquelle était fixé un éperon dont la pointe a disparu. Parmi les objets recueillis dans les ruines récemment retrouvées du sanctuaire de Dodone [4], figuraient plusieurs éperons de bronze [5]. »

En Grèce, on le voit mentionné pour la première fois dans un passage de Phérécrate (vers 430 av. J.-C.), conservé par le lexicographe Pollux [6]. Il est intéressant de constater que ce texte remonte à peu près à la même époque que la sépulture de Trugny, où apparaît le plus ancien exemplaire connu. La tombe à char d'Armentières (Aisne) contenait aussi, entre autres objets, un seul éperon en fer, associé à deux fibules typiques de La

1. Pič-Déchelette, *Stradonitz*, p. 78, pl. XXXI.

2. Tischler, *Beiträge zur Geschichte des Sporns*, MAGW, 1889, p. 162, et CBl.A, 1885, p. 161; 1889, p. 124; 1890, p. 17.

3. Il en était de même au nord des Alpes durant l'âge du bronze et le premier âge du fer. Les cavaliers représentés sur les situles historiées des Vénètes ne portent pas d'éperons et cet objet n'a jamais été recueilli dans les nombreux dépôts de l'âge du bronze.

4. Voir la communication de M. Carapanos à l'Académie des Inscriptions, juin 1877, p. 162.

5. E. Saglio, art. *Calcar*, ap. Saglio et Pottier, *Dict. des Antiq.*, p. 814 et fig. 1007.

6. Schrader, *Reallexikon der Germanischen Altertumskunde*, p. 790. Voir d'autres citations dans Pič-Déchelette, *Stradonitz*, p. 78, et dans Saglio, *loc. cit.*, art. *Calcar*.

Tène III [1]. La station de La Tène (période II ou III) en a livré deux en fer, du modèle à boutons et à pointe mince de Stradonitz[2]. On en a aussi trouvé à Alise-Sainte-Reine [3] et à Velem St. Veit, en Hongrie [4].

A l'époque gauloise, on ne portait qu'un seul éperon. C'est ce que nous montrent les trouvailles de Trugny et d'Armentières, de même que celles de Pičhora, près Dobřicov (Bohême), du commencement de l'époque impériale romaine [5]. A Pičhora, l'éperon ne s'est rencontré que dans trois sépultures, par unité et non par paire. Les cavaliers barbares de l'époque mérovingienne ne l'attachaient également qu'à un seul pied, ordinairement le pied gauche [6].

L'étrier, inconnu des Gaulois, n'apparaît qu'à partir de l'époque carolingienne [7].

1. F. Moreau, *Caranda*, II, 1, pl. 24; — H. Hubert, RA, 1902, II, p. 203.

2. Gross, *La Tène*, p. 31, pl. XII, fig. 3, 4. C'est bien à tort qu'on a prétendu attribuer ces éperons à l'époque médiévale (BSPF, 1904, p. 260 et 298).

3. Ils sont conservés au Musée de Saint-Germain-en-Laye.

4. Baron de Miske, *Die La Tène III-Stufe in Velem St. Veit*, AfA, 1905, p. 186, fig. 50.

Tischler a depuis longtemps rapproché les éperons de Stradonitz et de La Tène de ceux de Rondsen et de Slup (Prusse orientale), appartenant à la même période (CBl.A, 1889, p. 194; 1890, p. 17. Il ne connaissait encore aucune trouvaille remontant à La Tène I). Celles des pays germaniques appartenant à La Tène III ou aux siècles suivants sont assez nombreuses. Voir Lindenschmit, *Altertümer*, II, I, pl. 7; X, pl. 5; V, VII, pl. 42, nos 690-694; — VBAG, 1879, p. 373, fig. 4; 1890, p. 187; — Undset, *Auft. d. Eisens*, pl. XIII, fig. 8; — Lissauer, *Prähist. Denkmäler Westpreussen*, pl. IV, fig. 9; — Vedel, *Undersøgelser angaaende den ældre Jernalder paa Bornholm*, pl. 8, fig. 12, 14; — Hollack et Peiser, *Moythienen*, pl. V, X, XI; — Mertins, *Wegweiser Schlesiens*, p. 118, fig. 299. On trouvera d'autres spécimens d'éperons dans J. Schlemm, *Wörterbuch*, v. *Sporn*, et Forrer, *Reallexikon*, v. *Sporen*. Consulter aussi les statistiques dressées par Blume, *Die german. Stämme*, Mannus-Bibliothek, n° 8, p. 118.

Sur les éperons mérovingiens, voir aussi Barrière-Flavy, *Les arts industriels des peuples barbares de la Gaule du Ve au VIIIe siècle*, I, p. 206.

5. Pič-Déchelette, *Stradonitz*, p. 80. On a également signalé une autre trouvaille d'un seul éperon auprès d'un cavalier gaulois dans une sépulture à char d'une localité indéterminée de la Marne, entre Vitry et Châlons. Il se composait d'une monture en fer et d'une pointe en bronze (F. de Mély, BAF, 1908, p. 107).

6. Lindenschmit, *Handbuch der Deuts. Altert.*, p. 286. M. F. Moreau n'indique pas à quel pied les guerriers de Trugny et d'Armentières portaient l'éperon.

7. J. Pilloy, *L'équitation aux époques française et mérovingienne*, 1894, p. 23.

CHAPITRE VII

VÊTEMENTS. OBJETS DE PARURE ET DE TOILETTE.

Sommaire. — I. Le costume et la parure à l'époque de La Tène. — II. Torques et colliers. — III. Bracelets et anneaux de métal et de lignite. — IV. Ceintures féminines. Agrafes. Boutons d'applique. Anneaux huméraux. — V. Fibules. Épingles. — VI. Pendants d'oreilles. Bagues.

§ Ier. — *Le costume et la parure à l'époque de La Tène.*

A partir du milieu de l'époque de La Tène, des indications assez nombreuses nous sont données sur le costume des Celtes par les textes et par les représentations de barbares sur les ouvrages de l'art antique. D'après Diodore de Sicile, dont les sources principales remontent au IIe siècle avant J.-C., les Gaulois portaient alors des tuniques teintes de toutes couleurs et des pantalons qu'ils appelaient βράκαι (braies) [1]. De plus, ils agrafaient sur leurs épaules un manteau ou saie (*sagum*), d'étoffe laineuse en hiver et lisse en été, à dessins quadrillés, de toutes nuances [2]. La tunique gauloise, au dire de Strabon, était courte et munie de manches [3]. Dans les sépultures de La Tène I, les squelettes, surtout ceux des femmes, portent des bracelets souvent placés au-dessus du coude ; on doit donc croire qu'à cette époque les manches laissaient une partie des bras nus. La saie, attachée à l'aide de fibules, était portée non seu-

1. En latin *braca* ou *bracca*, d'où la dénomination de *Gallia bracata*, donnée par les Romains à la Narbonnaise (Méla, II, 5, 74), par opposition à la *Gallia togata* ou Gaule cisalpine, plus tôt conquise à leur civilisation. La partie de la Gaule située au nord de la Narbonnaise était la *Gallia comata* ; ses habitants portaient également les braies, mais on les distinguait à leur longue chevelure. Sur l'origine du mot *braca*, voir Dottin, *Manuel celtique*, p. 129. Au dire de Pline (*Hist. nat.*, VIII, 73, 191), les Gaulois auraient inventé les étoffes à carreaux ; sans doute les *plaids* écossais dérivent de ces vêtements des Celtes. Pour les autres pièces et accessoires du costume, tels que la *laina*, la *caracalla*, le *reno*, le *cucullus*, le *bardo-cucullus*, variétés diverses de saie ou de manteau, voir les références aux textes dans Amédée Thierry, *Hist. des Gaulois*, I, p. 453 ; — Roget de Belloguet, *Ethnogénie gauloise*, III, p. 71 ; — Dottin, *Manuel celtique*, p. 131. Les chaussures romaines appelées *gallicae* sont, comme l'indique leur nom, d'origine gauloise.

2. Diodore, V, 30.

3. Strabon, IV, 4, 3.

lement par les Celtes, mais par d'autres peuples barbares, les Ligures, les Germains, les Lusitains, ainsi que par les soldats romains [1]. On a conjecturé que le pantalon ne serait pas d'origine celtique, mais que les Gaulois l'auraient reçu des Scythes [2].

Aucun vêtement gaulois du second âge du fer ne nous est parvenu. Les très rares spécimens que possèdent quelques-uns de nos musées et dont nous parlerons ultérieurement, n'appartiennent qu'à l'époque romaine. Nous n'avons même pas pour celle de La Tène des échantillons de tissus, tels qu'on a pu en recueillir dans certains tumulus plus anciens (2e partie, p. 832).

Les vêtements les plus riches étaient parfois brochés ou brodés d'or [3]. Dans de riches sépultures rhénanes on a trouvé des plaques en or mince qui pouvaient être cousues sur des tissus, mais, en réalité, leur destination demeure incertaine (voir ci-après, chap. IX).

Au temps de César, quelques-uns des peuples bretons n'avaient pas atteint, sous le rapport de la parure et du vêtement, le degré de culture des Celtes de la Gaule ; chez ceux qui conservaient encore l'usage de la peinture corporelle au pastel [4], les femmes et les filles se teignaient le corps avec le suc d'une plante semblable au plantain : noires comme des Éthiopiennes, elles paraissaient nues dans certaines cérémonies religieuses [5]. Suivant Hérodien [6] et Solin [7], des représentations d'animaux figuraient parmi ces tatouages. Dion Cassius [8] et Hérodien [9] rapportent que les barbares habitant au IIIe siècle après J.-C. le nord de la Bretagne vivaient complètement nus, passant des journées entières plongés dans les marais.

1. Références dans Belloguet, *Ethnogénie gauloise*, III, p. 74.
2. H. d'Arbois de Jubainville, *Le pantalon gaulois*, RA, 1903, I, p. 337 ; — du même, *Premiers habitants de l'Europe*, 2e éd., I, p. 263 ; — Dottin, *Manuel celtique*, p. 129. Il convient d'observer que sur le fourreau historié de l'époque de La Tène I et de style vénète trouvé à Hallstatt (2e partie, p. 770, fig. 297), les cavaliers, aussi bien que les fantassins, portent des anaxyrides rayées. Leur costume doit être celui des Vénètes de l'Adriatique, peuple en relation directe avec les Celtes du Danube moyen. D'après Polybe, les Vénètes différaient peu des Celtes par les coutumes et les vêtements (Polybe, II, 17). Le pantalon était aussi porté chez les Perses. Il le fut également chez les Germains.
3. Strabon, IV, 4, 5 ; — Sil. Ital., I, IV, v. 152.
4. César, *De bello gall.*, V, 14. Cf. Méla, III, 6, 51.
5. Pline, *Hist. nat.*, XXII, 2.
6. Hérodien, *Histoires*, III, 14, 7.
7. *Collectanea*, XXII, 20.
8. Dion Cassius, LXXVI, 12.
9. Hérodien, III, 14, 7.

Chez plusieurs tribus gauloises, les guerriers, afin de mieux étaler leur intrépidité, se dévêtaient pour marcher au combat. A la bataille de Télamon, tandis que les Insubres et les Boïens avaient gardé leurs braies et leurs saies, les Gésates s'étaient dépouillés de tout vêtement et occupaient le premier rang[1].

Les artistes grecs, comme nous le verrons, ont souvent représenté les guerriers celtes entièrement nus, vêtus seulement du *sagum*.

Le goût de ce peuple pour les bijoux et les objets de parure s'était développé à partir du milieu de la période hallstattienne. Il s'accrut encore à l'époque de La Tène I. Plus nombreux et plus variés que jamais sont alors dans les sépultures des femmes les colliers, bracelets et pendeloques, pendants d'oreilles, ceintures de métal et fibules. Les hommes se préoccupaient surtout de posséder des armes richement ornées, mais ils conservaient l'usage de porter des bracelets et des bagues. Les écrivains de l'antiquité ont fait mention de cette passion des Celtes pour les bijoux. En parlant des mines d'or de la Gaule, Diodore ajoute que ses habitants en tirent une quantité de métal « dont abusent pour leur parure non seulement les femmes, mais les hommes qui portent aux poignets et aux bras des cercles d'or, au cou de grosses chaînes tout en or, aux doigts des bagues de prix et même des cuirasses d'or[2]. » Il faut faire la part de la légende dans les récits des auteurs anciens sur la richesse du sol gaulois en gîtes aurifères et sur le luxe des bijoux chez ses habitants. Cependant, il est incontestable que dans deux régions celtiques, comme nous le verrons — d'une part, dans la vallée du Rhin moyen, de l'autre dans le bassin de la haute Garonne — de nombreuses trouvailles funéraires de colliers et de bracelets d'or tendent à confirmer ces informations des historiens.

Le bronze, souvent enrichi de corail ou d'émail rouge, était la matière ordinairement employée pour la fabrication des innombrables objets de parure dont nous allons étudier les principaux types.

§ II. — *Torques et colliers.*

Un des bijoux les plus caractéristiques de l'époque de La Tène est le collier métallique, connu sous la dénomination latine de

1. Polybe, II, 28. Cf. Tite-Live, XXXVIII, 21, 9 ; — Denys d'Halicarnasse, XIV, 13.
2. Diodore, V, 27. Sur les mines d'or des Salasses, voir Strabon, IV, 6, 7.

torques. A proprement parler, ce mot ne devrait s'appliquer qu'aux colliers faits d'une tige quadrangulaire tordue sur elle-même ou encore de plusieurs tiges rondes assemblées et tordues ensemble, à la manière d'une corde. Mais, déjà à l'époque antique, ce nom générique était peut-être donné indistinctement à toutes les variétés de colliers rigides [1].

Ceux-ci, lisses ou torses, apparaissent, nous l'avons vu, dès l'âge du bronze, mais à l'époque de La Tène I ils prennent dans la parure celtique une importance toute particulière. Les orfèvres s'ingénient à en multiplier les variétés et appliquent à leur fabrication toutes les ressources d'une imagination inventive et d'une technique avancée.

De nombreux textes attestent que le torques était porté par les guerriers et sans doute comme insigne honorifique. A la bataille de Télamon, d'après Polybe, tous les combattants du premier rang en étaient parés [2]. Il est plusieurs fois question chez les historiens latins de torques d'or enlevés aux Gaulois cisalpins [3]. Tite-Live rapporte qu'à plusieurs reprises le sénat romain offrit en cadeau des colliers d'or aux rois des petites peuplades transalpines [4]. Les Gaulois avaient fait présent à Auguste d'un de ces bijoux pesant cent livres [5].

Ces indications littéraires sont confirmées par les monuments de l'art antique. Le *Gaulois mourant* du Capitole porte le torques et l'on observe la même particularité sur plusieurs autres statues ou bas-reliefs hellénistiques (voir chap. XIII), ainsi que sur des

1. Mohnike, BJ, cah. LXII, 1878, p. 161. Voir, *contra*, Salomon Reinach, art. *Torques*, ap. Saglio et Pottier, *Dict. des Antiq.*, p. 375.

Le torques comptait parmi les décorations militaires (*dona minora*) des légionnaires romains avec les *phalerae*, les *cornicula*, les *armillae*. Sur plusieurs sculptures funéraires de l'époque gallo-romaine, il ne présente pas la forme d'une torsade (voir *Altertümer*, I, IV, pl. 6; I, VI, pl. 5). Celui de Chassenard (Allier), trouvé dans la tombe d'un officier romain du premier siècle après J.-C., est formé d'une tige à section quadrangulaire sans torsion, avec boutons ovoïdes aux extrémités (J. Déchelette, *La sépulture de Chassenard*, RA, 1903, I, p. 244).

2. Polybe, II, 29.

3. Pour les références et pour la critique des textes relatifs au torques, consulter Blackie, *Annali dell' Instituto*, 1831, p. 307 ; — Roget de Belloguet, *loc. cit.*, III, p. 89 ; — Mohnike, BJ, LXII, 1878, p. 158 ; — Jullian, *Rev. Et. Anc.*, 1904, p. 50 ; — Dottin, *Manuel celtique*, p. 133 ; — S. Reinach, art. *Torques*, ap. Saglio et Pottier, *Dict. des Antiq.*, p. 375.

4. Tite-Live, XLIII, 5; XLIV, 14.

5. Quintillien, VI, 3, 79.

monnaies autonomes de la Gaule ayant pour types des bustes de guerriers [1].

Ainsi, d'après les textes et les monuments, le torques était chez les Celtes de l'histoire une parure plutôt masculine. Or c'est exclusivement dans les sépultures de femmes qu'on le rencontre à l'époque de La Tène I. Cette singulière contradiction a suscité des controverses. Quelques érudits ont cru devoir, bien à tort, contester l'exactitude des observations archéologiques [2]. Il est acquis qu'à La Tène I le torques et les ornements de cou similaires font défaut dans les tombes viriles sur tout le territoire celtique en Gaule, comme en Allemagne, en Suisse, dans l'Autriche-Hongrie et l'Italie du nord. A Montefortino, vers la fin du IVe siècle, c'est dans les riches sépultures de femmes qu'on a recueilli des torques en or [3].

En se reportant à notre inventaire de 880 tombes de La Tène explorées en Gaule (*Appendice VI*), on constatera que sur 125 sépultures *à épée*, trois seulement auraient contenu un collier de métal rigide. Ces trois exceptions ne sont dues sans doute qu'à des confusions ou à des observations incomplètes, peut-être à la présence de deux squelettes dans la même fosse. L'ensemble du mobilier des 212 tombes contenant un collier rigide indique nettement des sépultures féminines.

Nous avons reconnu, en outre, qu'à partir de La Tène II, vers l'an 300, le torques disparaît presque entièrement des sépultures celtiques [4]. C'est à ce moment, croyons-nous, qu'abandonné comme

1. H. de La Tour, *Atlas de monnaies gauloises*, pl. XII, nos 3894, 3900 ; pl. XXXII, nos 7949, 8124, etc. ; — Blanchet, *Traité des monnaies gauloises*, I, p. 162. Sur le torques, attribut des divinités gauloises à l'époque romaine, voir Salomon Reinach, *Bronzes figurés de la Gaule romaine*, p. 198.

2. J. de Baye, *Le torques était porté par les hommes chez les Gaulois*, BM, 1886, p. 174. Deux ans auparavant, les affirmations de M. Nicaise sur le caractère féminin des torques marniens étaient combattues par A. Bertrand, BA, 1884, p. 239. Sur cette discussion, consulter Nicaise, *Le port féminin du torques*, Châlons-sur-Marne, 1886. Cf. RA, 1886, II, p. 254, et *Mat.*, 1886, p. 308 ; — *Album Caranda*, *Un dernier mot sur les torques*, II, 2, texte des pl. 154 et 155 ; — Morel, *Champagne souterr.*, passim ; — Fourdrignier, BSA, 1880, p. 318; — A. de Mortillet, *Les torques ou colliers rigides*, REA, 1893, p. 250.

3. Brizio, *Montefortino*, pl. III, fig. 4 ; pl. V, fig. 1.

4. Les exceptions sont très rares, nous citerons : Weber, *Manching*, pl. XIV, fig. x ; — DAG, pl. s. n.; — Reinecke, *Altertümer*, V, IX, pl. 51, no 917. Même dans les tombes féminines les plus riches de La Tène II renfermant des bijoux d'or, comme celle de Horgen sur le lac de Zurich, le torques fait défaut (Pour cette tombe, voir Keller, *Mittheil d. Antiq. Gesellschaft in Zürich*, 1845, III, IV, p. 11, et Heierli, *Urg. d. Schweiz*, p. 387).

objet de parure par les femmes, il devint le signe distinctif des guerriers de rang élevé ; mais étant alors de métal précieux, il ne peut guère se trouver dans les sépultures de La Tène II, où l'or est extrêmement rare. Nous ne connaissons encore pour cette époque, aucune tombe à mobilier riche qui rappelle par le luxe des offrandes celles de Somme-Bionne, Berru, La Gorge-Meillet, La Motte Saint-Valentin, etc., toutes de La Tène I [1].

Aucun texte digne de créance, aucun monument, à notre connaissance, ne permet d'établir que les guerriers gaulois aient porté le torques avant le IIIe siècle. Sur leurs plus anciennes représentations dans l'art antique, les stèles étrusques de Felsina, datant au plus tard du IVe siècle, ils ne sont pas parés de cet insigne [2].

Nous inclinons à croire que les Celtes du Danube ont emprunté les premiers aux chefs scythes l'usage de le porter comme une sorte d'insigne [3]. C'est en effet au IIIe siècle que s'est produit le contact entre les deux peuples.

La civilisation des Scythes a certainement exercé quelque influence tardive sur celle de La Tène. D'autre part, on peut établir que les torques en or découverts dans le haut bassin de la Garonne dérivent de modèles originairement fabriqués dans la région rhéno-danubienne [4]. Celui qui a été trouvé en 1903 à Herczeg-Marok, comté de Baranya (Hongrie), rappelle les exemplaires découverts à Las-

1. A ces distinctions chronologiques sur le port du torques-insigne chez les Celtes, on pourrait opposer, d'une part, la monnaie d'Ariminium, s'il était établi qu'elle ait été coulée vers 370, et, d'autre part, le récit de Tite-Live sur le combat de Manlius. Mais, suivant l'opinion de Mommsen, l'*aes* d'Ariminium n'aurait été émis qu'après la fondation de la colonie latine dans l'ancienne ville sénonaise, c'est-à-dire après l'an 268 (Pauly-Wissowa, *Real-Encycl.*, v. *Arim.*, p. 829). Quant à l'épisode relatif à Manlius Torquatus, on peut, avec d'Arbois de Jubainville, le reléguer parmi les légendes qui « chez Tite-Live encombrent l'histoire des premières relations des Gaulois avec Rome » (*Cours de littérature celtique*, XII, p. 126). Il ne mérite pas plus de crédit que l'explication du surnom *Capitolinus*, qui existait avant la prise de Rome dans la *gens Manlia* (cf. Niebuhr, *Röm. Gesch.*, II, et Amédée Thierry, *Hist. des Gaulois*, I, p. 191).

2. Voir Grenier, *Bologne villanovienne et étrusque*, p. 323 et 455.

3. Pour les Perses, voir Hérodote, IX, 80. Pour les Scythes, nous nous bornerons à mentionner le magnifique torques d'or passé au cou du chef enseveli dans le riche tumulus du Koul-Oba (Salomon Reinach, *Antiquités du Bosphore Cimmérien*, p. 11, pl. VIII, fig. 1. Cf. *Ibid.*, p. 99).

4. MM. Charles Read et Reginald Smith ont émis, de leur côté, l'hypothèse de l'origine scythique du torques viril des Celtes, en s'appuyant sur le caractère oriental de l'exemplaire en bronze, à têtes d'animaux terminales, trouvé à Vieille-Toulouse (Read et Smith, *Guide Brit. Museum, Iron age*, p. 55).

graïsses et dans le Cantal[1]. En constatant ces analogies surprenantes, on s'est demandé d'où venaient les prototypes, de l'Aquitaine ou de l'Europe centrale? La réponse ne nous semble pas douteuse : ces torques se rattachent incontestablement par le style bien caractéristique de leur décoration à l'orfèvrerie rhénodanubienne de La Tène II (voir ci-après, chap. IX). Peut-être les Celtes fixés à l'ouest de la mer Noire ont-ils porté tout d'abord quelques-uns de ces bijoux d'origine gréco-scythe, reçus de cadeaux ou enlevés comme butin; ils les ont ensuite fabriqués eux-mêmes dans les districts les plus riches en or de leur propre domaine, notamment dans l'Europe centrale et la Gaule du sud-ouest.

Si les Romains ont adopté le torques comme décoration militaire à la suite de leurs guerres avec les Gaulois, ce ne peut être que postérieurement à l'an 300.

Les torques gaulois portés par les femmes étaient en bronze ou en or, très rarement en fer[2]. Nous décrirons dans ce paragraphe les principales variétés en bronze. Parmi ceux de métal précieux que nous étudierons au chapitre IX, en parlant des objets d'or et d'argent, quelques-uns seulement appartiennent aux mêmes modèles.

Les principaux types de torques sont les suivants :

1° Torques tubulaires à simple tige creuse arrondie, faite d'une feuille de métal repliée sur un mandrin et recourbée en cercle, parfois ornée de gravures (fig. 515, 1)[3]. Celles-ci recouvrent ordinairement toute la partie extérieure de la tige ou consistent simplement en quelques cercles gravés près des extrémités. Ces dernières s'em-

1. Comte Costa de Beauregard, *Le torques d'Herczegmarok (Hongrie) et les colliers d'or gaulois du bassin de la Garonne*, CPF, Autun, 1907, p. 824.

2. Un torques filiforme en fer (fig. 515, n° 2) a été trouvé à Marson (Marne). Un autre est reproduit dans l'*Album Caranda*, I, pl. XIV, fig. 3 et 4.

3. M. de Ring, *Tombes celt. Alsace*, 1re série, pl. IV, fig. 1 ; 2e série, pl. III, fig. 3 ; pl. XIII, fig. 1 ; — Dr Mougin, *Mat.*, 1879, pl. IV, fig. 1 ; — Le Clert, *Bronzes du musée de Troyes*, nos 273, 785, 842 ; — Morel, *Champagne souterraine*, pl. 3, fig. 3 ; pl. 36, fig. 3, 9; — A. de Mortillet, REA, 1893, p. 246, fig. 50 ; — Beaupré, *La station funéraire de la Garenne*, ext. Mém. Soc. arch. lorraine, 1907, pl. III, fig. 1 ; — Corot, RPI, 1905, p. 8 ; — Pič, *Starožitnosti*, II, 1, pl. III, fig. 1 ; — Naue, *Elsass Denkmäler*, pl. XXX, nos 199, 200 ; pl. XXXI, n° 203 ; — R. Bouillerot, RPI, 1908, p. 76, pl. II, fig. 11 ; — S. Reinach, *Album moulages Saint-Germain*, pl. XXIII, nos 3075, 12484 ; — Kropp, *Latènezeitl. Funde*, p. 22, fig. 14 ; — J. Dupuis, *Bull. soc. archéol. champenoise*, 1911, p. 111.

M. Goury signale à Haulzy quelques torques creux et fermés, « venus de fonte à noyau perdu ». Goury, *L'enceinte d'Haulzy et sa nécropole*, p. 84.

boîtent souvent l'une dans l'autre, la fermeture étant parfois renforcée d'une goupille. De rares exemplaires sont munis d'un bouton ou d'une olive mobile recouvrant la jonction. Quelques-uns renferment des restes d'une tige de bois flexible qui les remplissaient.

Ce modèle se rencontre déjà, en bronze et en or, à la fin de l'époque de Hallstatt, particulièrement en Bourgogne et dans la région du Rhin moyen (2e partie, p. 869)[1].

2° Torques filiformes à section arrondie ou polygonale (fig. 515, 2-3) [2]. Ils sont souvent ouverts et renflés aux extrémités. Quelques-uns se fermaient à l'aide d'un crochet. Une variété est caractérisée par ses extrémités repliées en S et terminées par des boutons (extrême fin de La Tène I et Tène II) [3].

3° Torques à tige torse simple (fig. 515, 4) ou double (faite de deux fils assemblés) [4]. Le plus souvent ils sont fermés par un crochet s'agrafant dans une plaque mince, lisse ou ornée de gravures. Plus rarement ils se terminent par des tampons. En France et dans l'Allemagne du sud, la torsion est continue et toujours dans le même sens, d'une extrémité à l'autre. Quelques exemplaires de l'Alsace et de la région de Trèves font exception à

1. J. Déchelette, *Collection Millon*, pl. XXII, fig. 1; pl. XXIII, fig. 1 ; pl. XXIV, fig. 1 ; pl. XXVII, fig. 1.

2. Gross, *La Tène*, pl. X, fig. 17, 18; — Morel, *Champagne souterr.*, pl. 22, fig. 5 ; pl. 29, fig. 3; — Moreau, *Caranda*, I, pl. XV, fig. 4, 5 ; II, 1, pl. 58, fig. 2 ; II, 2, pl. 154 ;— Le Clert, *Bronzes du musée de Troyes*, nos 284, 285, 381-384, 841-843 ; — S. Reinach, *Album moulages Saint-Germain*, pl. XXIII, no 13207 ; — Morin-Jean, *Archéologie de la Gaule*, p. 80, fig. 44; — H. L'Epée, RA, 1895, I, p. 139 ; — Balliot, REA, 1901, p. 89, fig. 14; — Reinecke, *Altertümer*, V, IX, pl. 50, nos 886, 888 ; — Goury, *Haulzy*, pl. II, fig. 1 ; — R. Bouillerot, RPI, 1908, p. 76, pl. II, fig. 14 ; — Viollier, *Andelfingen*, pl. VI, fig. 1 ; — J. Déchelette, *Collection Millon*, pl. XXV, fig. 18 ; pl. XXVI, fig. 27 ; — Pič, *Starožitnosti*, II, 1, p. 42, fig. 12, no 1 ; — G. Chance, *Bull. soc. archéol. champenoise*, 1910, p. 137 [pl. h. t. sans no].

3. DAG, pl. [sans numéro], fig. 1 ; — Weber, *Manching*, pl. XIV, fig. x; Reinecke, *Altertümer*, V, IX, pl. 51, no 917 ; — S. Reinach, *Album moulages Saint-Germain*, pl. XXIII, no 13199 ; — G. Chance, *Bull. soc. arch. champenoise*, 1910, p. 137 [pl. h. t.] ; — Viollier, *Andelfingen*, pl. VI, fig. 5.

4. Boblays, MAF, t. 8, p. 311, pl. XVI, fig. 6 ; — DAG, pl. [sans numéro], fig. 2, 3 ; — Morel, *Champagne souterr.*, passim (nombreux exemplaires figurés) ; — Moreau, *Caranda*, passim (très nombreux exemplaires) ; — Bosteaux-Paris, AFAS, Toulouse, 1887, II, p. 747, fig. 2 ; — Babelon et Blanchet, *Cat. des br. de la Nationale*, p. 604, no 1565 ; — R. Bouillerot, RPI, 1908, p. 76, pl. II, fig. 5 ; — S. Reinach, *Album moulages Saint-Germain*, pl. XXIII, nos 4911, 12739, 12984, 20721 ; — Goury, *Hauzly*, p. 87, fig. 28 ; p. 92, fig. 29 ; pl. I, fig. 4 ; — G. Chance, *Bull. soc. arch. champenoise*, 1910, p. 237 et pl. h. t. ; — J. Dupuis, *Ibid.*, 1911, p. 109.

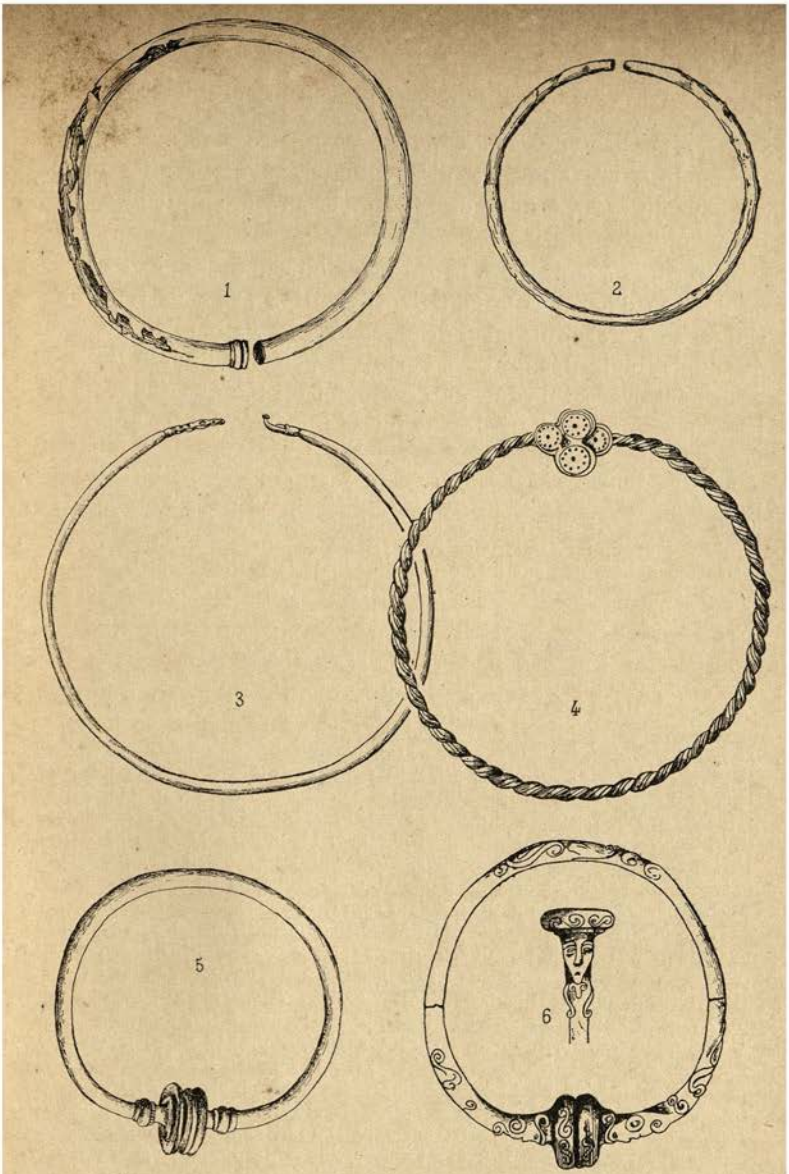

Fig. 515. — Torques en bronze (n^{os} 1, 3-6) et en fer (n° 2).

1, Forêt de Schirrhein (Alsace) [1] ; — 2, Marson (Marne) ; — 4, Étrechy (Marne) ; — 5, Bussy-le-Château (Marne) [2] ; — 3, Caranda (Aisne) [3] ; — 6, Courtisols (Marne) [4].

(1/4 gr. nat.)

1. D'après M. de Ring, *Tombes celt. Alsace*, 2^{e} série, pl. III, fig. 11.
2. D'après Morel, *loc. cit.*, pl. 2, fig. 2 ; pl. 19, fig. 5 ; pl. 34, fig. 17.
3. D'après Moreau, *Caranda*, I, pl. XV, fig. 4.
4. D'après J. de Baye, *Sujets décoratifs empruntés au règne animal dans l'industrie gauloise*, MAF, t. 46, p. 118, fig. 4.

cette règle, leur tige étant divisée en quatre segments à torsion alternante [1]. C'est là une disposition fréquente sur les torques des pays du nord, à la fin de l'âge du bronze et au premier âge du fer [2].

4° Torques à tampons [3]. Leur tige cylindrique est unie (fig. 515, 5) ou décorée d'ornements en relief (fig. 515, 6), le plus souvent de rinceaux ou de motifs en S disposés vers les extrémités, ou encore de simples nodosités gravées. Parfois la partie centrale de la tige est également ornée. Sur quelques exemplaires, tels que celui figuré ici, les ornements encadrent des masques humains [4]. Les tampons termi-

1. M. de Ring, *Tombes celt. Alsace*, 1re série, pl. X, fig. 1 ; — DAG, pl. [sans n°], fig. 1 ; — *Jahresbericht fur nutzl. Forsch.*, Trèves, 1894, pl. I, 16 et pl. VI, 18 ; — Undset, *Erste auft. d. Eisens*, p. 72.

2. Lindenschmit, *Altertümer*, I, XI, pl. 3 ; — Montelius, *Mat.*, 1885, pl. V, n° 113 (période V de l'âge du bronze) ; — Lissauer, *Die prähist. Denkmäler der Provinz Westpreussen*, pl. II, fig. 11 ; — Mertins, *Wegweiser Schlesiens*, p. 85, fig. 214.

3. Morel, *Champagne souterr.*, passim ; — Morin-Jean, HP, 1908, p. 174, fig. 56 ; — A. Bourin, *Bull. soc. arch. champenoise*, 1910, p. 29 ; — S. Reinach, *Album moulages Saint-Germain*, pl. XXIII, nos 33313, 33321 ; — Goury, *Haulzy*, pl. III, fig. 1 ; — Chantre, *Age du fer*, pl. XXIX, fig. 1, 3 ; — A. Vaissier, *Mém. Soc. Emul. Doubs*, 1883, p. 304 (cf. Bleicher et Beaupré, *Guide des recherches archéol. dans l'est de la France*, 1906, p. 40, fig. 100) ; — J. de Baye, BA, 1884, p. 66, pl. I, fig. A ; — Bosteaux-Paris, AFAS, Rouen, 1883, II, p. 591, fig. 94 ; — du même, AFAS, Toulouse, 1887, II, p. 747, fig. 3 ; — Gross, *La Tène*, pl. X, fig. 9, 12 ; — Flouest, *Mat.*, 1888, p. 275, fig. 136 ; p. 279, fig. 140 ; — A. Maignan, RA, 1890, II, p. 364, fig. 8 ; — H. L'Epée, RA, 1895, I, p. 138 ; — Fourdrignier, *Etude sur les bracelets et colliers gaulois*, ext. Comm. antiq. et arts de Seine-et-Oise, 1896, p. 6, fig. 1 ; p. 8, fig. 3 ; — Le Clert, *Bronzes du musée de Troyes*, nos 365, 417, 537, 765, 767, 777 ; — Krause, NA, 1902, p. 55 ; — J. Beaupré, *La station funéraire de la Garenne*, ext. Mém. Soc. arch. lorraine, 1907, pl. III ; — Dr Brulard, RPI, 1906, p. 166, pl. II, fig. 12 ; — Corot, RPI, 1907, p. 108, pl. II, fig. 6, 7 ; — R. Bouillerot, RPI, 1908, p. 76, pl. II, fig. 3 ; — M. de Ring, *Tombes celt. Alsace*, 1re série, pl. X, fig. 5 ; pl. XIV, fig. 2 ; — DAG, pl. [sans n°], fig. 7, 8 ; — Ernst aus'm Weerth, *Der Grabfund von Wald-Algesheim*, p. 34 ; — Hettner, *Illustr. Führer Provinzialmuseum Trier*, p. 124, fig. 1 ; — Pič, *Starožitnosti*, II, 1, passim ; — Lindenschmit, *Altertümer*, I, VI, pl. 3, fig. 2, 5 ; II, XII, pl. 4, fig. 2, 3 ; — Reinecke, *Ibid.*, V, X, pl. 57, nos 1043, 1049, 1052 ; — Naue, *Elsass Denkmäler*, nos 165, 166, 204, 205 ; — Lindenschmit, *Röm. germ. Centr. Museum*, pl. XXXI, fig. 1, 2, 3, 9 ; — Wiedmer-Stern, *Münsingen*, pl. 2, fig. 1 ; pl. 4, fig. 2 ; — Götze, Hofer et Zschiesche, *Altert. Thüringens*, pl. XVII, n° 260 ; — Kropp, *Latènezeitl. Funde*, p. 26, fig. 37 ; p. 31, fig. 47 ; p. 35, fig. 52 ; p. 82, fig. 124 ; p. 90, fig. 134 ; — *Führer durch die Staats-Sammlung vat. Altertümer in Stuttgart*, pl. X, fig. 4 ; — Viollier, *Andelfingen*, pl. II, fig. 1.

4. J. de Baye, MAF, t. 44, p. 129 ; t. 46, p. 116, fig. 3 ; — Morel, *Champagne souterraine*, pl. 37, fig. 4 ; — Bosteaux-Paris, AFAS, Nantes, 1898, II, p. 556 ; — Koenen, BJ, cah. LXXXVI, 1888, pl. IV, fig. 3 ; — Lindenschmit, *Altertümer*, I, VI, pl. 3, fig. 1. Cf. Blanchet, BAF, 1901, p. 163 ; — *Bull. soc. arch. champenoise*, 1909, p. 82.

naux, plus ou moins volumineux, ne sont parfois que de simples boutons plats.

5° Torques sans tampons, ornés de trois ou quatre groupes d'ornements en relief faisant le tour d'une tige cylindrique (fig. 516, 1) [1]. Ces ornements, comme ceux de la série précédente, se composent surtout d'enroulements en S, quelques-uns avec masques humains. Chacune des portions intermédiaires de la tige porte souvent une bague, également ornée d'S en relief. Ouverture au moyen d'un segment mobile.

6° Torques ornés, à leur partie inférieure, de trois rosaces garnies d'émail ou de corail (fig. 516, 2). La tige cylindrique porte parfois des groupes d'ornements en relief. Fermeture à segment mobile ou à simple pointe conique se logeant dans une cavité. Ce modèle est particulièrement abondant dans l'Allemagne du sud et en Suisse [2].

7° Torques à tige ornée de disques ajourés ou d'anneaux (fig. 516, 3). Type très rare.

8° Torques à ornements géométriques ajourés (cercles, demi-cercles, ou quarts de cercles accolés) formant un pendentif triangulaire fondu avec la tige (fig. 516, 4) [3]. Le triangle est limité par trois boutons. Ouverture à segment mobile.

On peut considérer comme une variante de ce type le modèle orné d'une rouelle ou d'un cercle accosté de deux oiseaux d'eau dont nous avons déjà parlé [4]. De nouveaux exemplaires en ont été découverts récemment dans des sépultures du département de la Marne (voir ci-après, fig. 563).

9° Torques similaires, mais avec trois groupes d'ornements

1. Lindenschmit, *Altertümer*, I, VI, pl. 3, fig. 3.

2. Ernst aus'm Weerth, *Der Grabfund von Wald-Algesheim*, p. 34; — Bosteaux-Paris, AFAS, Limoges, 1890, II, p. 592, fig. 2; — Lindenschmit, *Altertümer*, I, VI, pl. 3, fig. 4, 6, 7; II, V, pl. 1, fig. 1, 4; — du même, WZ, 1900, p. 398, pl. XVII, fig. 1; — P. Weigt, WZ, 1905, p. 329, pl. 4, fig. 5; — *Catal. der antiquar. Gesellschaft Zurich*, p. 206, n° 3221 *c*; — Viollier, *Andelfingen*, pl. I, fig. 1, 1 *a*; pl. III, fig. 11; pl. IV, fig. 1; pl. IX, fig. 1; — *Führer durch die Staats-Sammlung vat. Altertümer in Stuttgart*, pl. X, fig. 2; — H. Ponroy, *Mém. Soc. antiq. Centre*, 1902, p. 5, pl. I, fig. 4.

3. Morel, *Ibid.*, pl. 26, fig. 1, 2; pl. 38, fig. 3; — Chantre, *Age du fer*, pl. XXIX, fig. 2; — *Caranda*, t. II, 1, pl. 30, fig. 10; — Le Clert, *Bronzes du musée de Troyes*, n°s 520, 775; — Corot, RPI, 1907, p. 108, pl. III, fig. 3; — A. Bourin, *Bull. Soc. arch. champenoise*, 1910, p. 106; — S. Reinach, *Album moulages Saint-Germain*, pl. XXIII, n° 13199 *a*.

4. Voir 1re partie, p. 464, fig. 195 (cf. Lindenschmit, *Altertümer*, II, XII, pl. 4, fig. 1).

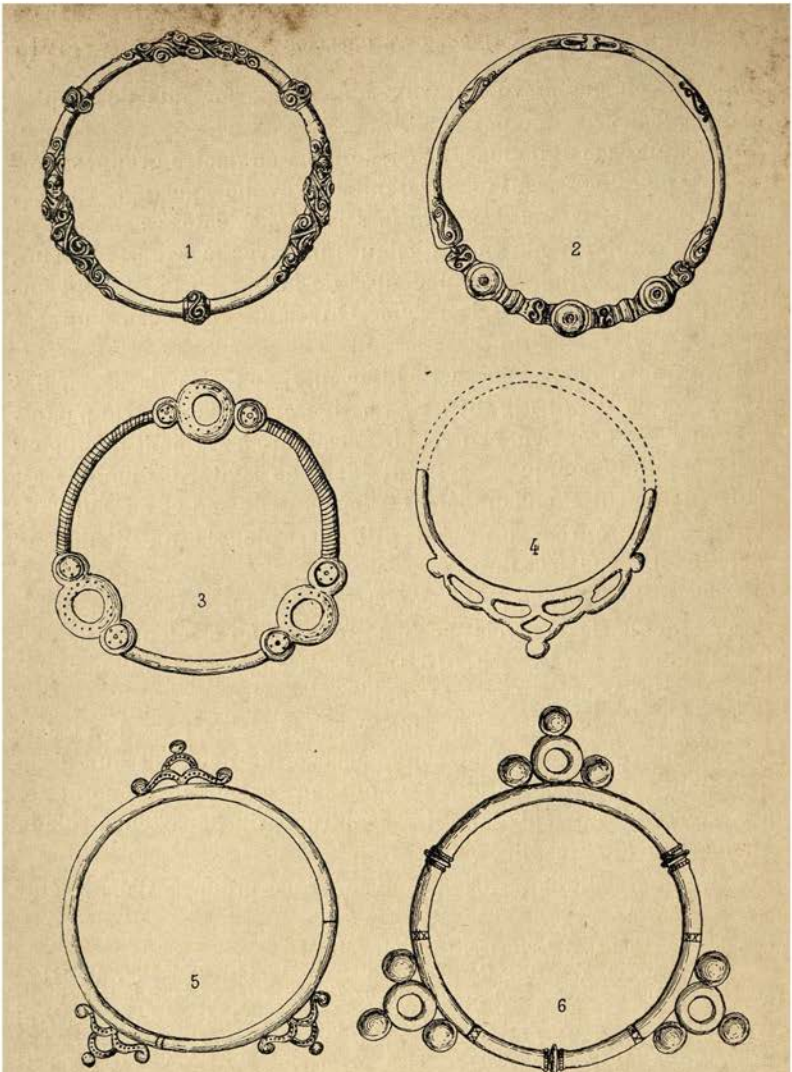

Fig. 516. — Torques de bronze (1/4 gr. nat.).

1, Département de l'Aube ; — 3, Département de la Marne ; — 6, Pleurs (Marne) [1] ; — 2, près Schlettstadt (Alsace) [2] ; — 4, Obrnice (Bohême) [3] ; — 5, Flavigny (Marne) [4].

1. D'après Morel, *Champagne souterr.*, pl. 37, fig. 2 (cf. Read et Smith, *Catal. Brit. Museum, Iron age*, p. 54, fig. 50) ; pl. 38, fig. 13 ; pl. 25, fig. 3.
2. D'après M. de Ring, *Tombes celt. Alsace*, 1re série, pl. III, fig. 5 (cf. Naue, *Denkmäler Elsass*, pl. XXIII, n° 171).
3. D'après Pič, *Starožitnosti*, II, 1, pl. VI, fig. 11.
4. D'après J. de Baye, *Chaines et ceintures gauloises*, p. 6.

(fig. 516, 5-6) [1]. Sur plusieurs exemplaires ces ornements sont composés chacun d'un cercle ajouré, cantonné de trois boules. La tige porte parfois sur les segments intermédiaires trois petites bagues ou nodosités, qui peuvent être ornées de masques humains [2].

10° Torques en forme de serpent. Type très rare, représenté en Alsace et dans la Marne par quatre exemplaires en tout, dont deux portent une tête à chaque extrémité [3].

On peut en rapprocher un torques en bronze, orné d'une tête de cheval à chaque bout de la tige, torques faisant partie de la collection Morel et trouvé à Vieille-Toulouse (Haute-Garonne) [4].

A la fin de la période gauloise apparaît un torques en bronze à tampons, mais à tige quadrangulaire massive et articulée, bien différent par conséquent des modèles de La Tène I. Nous en connaissons seulement quatre : deux en fer trouvés à La Tène [5] et deux en bronze. L'un de ces derniers vient d'Alesia [6], l'autre de la sépulture de Chassenard déjà citée (p. 1156 et 1208) [7]. Ce sont peut-être des spécimens du torques-insigne porté par les légionnaires.

Des torques en fer filiformes, plus ou moins épais, ordinairement ouverts [8], se rencontrent dans les nécropoles les plus anciennes, telles que celles d'Heiltz-l'Évêque (Charvais) et de Warmériville (La Motelle), dans le département de la Marne (fig. 515, 2) [9]. L'emploi des bijoux de fer est, en effet, un legs de l'époque hallstattienne (voir 2e partie, p. 836 et 841).

1. J. de Baye, MAF, t. 44, p. 128 ; — Babelon et Blanchet, *Catal. des bronzes de la Nationale*, p. 601, n° 1513 ; — Le Clert, *Bronzes du musée de Troyes*, p. 54 [pl. h. t. sans n°] (exemplaire original portant trois torsades mobiles formant pendeloque) ; — Corot, RPI, 1907, p. 108, pl. II, fig. 1.

2. Morel, *Champagne souterr.*, pl. 32, fig. 2 ; — J. de Baye, MAF, t. 44, p. 126 (un seul pendentif au lieu de trois ; masques humains sur les segments) ; — Le Clert, *Bronzes du musée de Troyes*, n°s 132 (masques humains sur les segments), 412, 512 (masques humains sur les boules ; cf. du même, BA, 1894, p. 76, pl. II) ; — Corot, RPI, 1907, p. 108, pl. II, fig. 4 ; pl. III, fig. 2 ; — S. Reinach, *Album moulages Saint-Germain*, pl. XXIII, n° 24519 ; — J. Déchelette, *Collection Millon*, pl. XXVIII, fig. 1.

3. M. de Ring, *Tombes celt. Alsace*, 2e série, p. 43, pl. XIV, fig. I ; — Morel, AFAS, Nantes, 1898, II, p. 531 ; — Bosteaux-Paris, AFAS, Reims, 1907, II, p. 842.

4. Morel, *Champagne souterr.*, p. 151, pl. 37, fig. 1 (cf. AFAS, Nantes, 1898, II, p. 531).

5. Gross, *La Tène*, p. 37, pl. X, fig. 9 et 12. Un demi-torques tubulaire en or a été trouvé aussi dans cette station (*Ibid.*, p. 38).

6. Il est conservé au musée de Saint-Germain.

7. J. Déchelette, *La sépulture de Chassenard*, RA, 1903, I, p. 244, fig. 4.

8. Morel, *Champagne souterr.*, pl. 2, fig. 8 ; — Moreau, *Caranda*, I, pl. XIV, fig. 3, 4 ; II, 2, pl. 154.

9. Voir *Appendice VI*, p. 92 et 127.

§ III. — *Bracelets et anneaux de métal et de lignite.*

Avec le torques, le bracelet est un des objets de parure féminine les plus répandus et les plus délicatement ouvragés de l'époque de La Tène I. Mais tandis qu'à la seconde phase le torques féminin devient extrêmement rare, les types de bracelets continuent alors à évoluer. L'époque de La Tène III est pour cet objet de parure métallique, comme pour les autres, une période de décadence manifeste.

Comme aux temps hallstattiens, les bracelets sont rarement portés par les hommes [1]. Aux v^e^-iv^e^ siècles, quelques chefs ou guerriers de haut rang ont été ensevelis avec un bracelet d'or, mais ce bijou paraît être alors, comme l'anneau-bague de même métal, une sorte d'insigne [2].

Les 880 sépultures de La Tène dont nos relevés (*Appendice VI*) indiquent le détail du mobilier ont livré au total 550 bracelets (non compris 27 découvertes d'armilles ou bracelets filiformes réunis en nombre). En voici le détail :

Bracelets	en or	3
—	argent	2
—	bronze	456
—	fer	35
—	verre	14
—	lignite, jayet ou schiste	31
—	ambre, perles de verre ou matière indéterminée	9

Cependant, un bon nombre de tombes avaient été plus ou moins dépouillées avant les fouilles. La plupart des femmes et des enfants, aux phases I et II, devaient donc porter des bracelets. Il n'est pas rare d'en trouver un à chaque bras. Les armilles, formées de minces cercles métalliques réunis en nombre, sont surtout abondantes, comme nous le verrons, dans les régions alpestres.

Aux deux premières phases on rencontre parfois des anneaux de jambes dans les sépultures de femmes et d'enfants. La mode en était

1. On peut s'en assurer en consultant les tableaux de l'*Appendice VI*.
2. Voir *Appendice VI*, sépultures n^os^ 247, 248, 290.

déjà répandue à l'âge du bronze. Toutefois ils sont beaucoup plus rares que les bracelets [1].

Comme l'indiquent nos statistiques, les bracelets sont, pour la plupart, en bronze. Ceux de métal précieux et de verre seront décrits au chap. IX.

Ici encore, nous ne distinguerons pas entre les bracelets proprement dits et les anneaux de jambes. Les uns et les autres ne diffèrent guère que par les dimensions.

Bracelets de bronze de La Tène I et II. — Ces bracelets sont très variés. Quelques-uns n'ont apparu qu'à La Tène II, ainsi que nous l'indiquerons. D'autres appartiennent en propre à la première phase. Enfin, il en est plusieurs, parmi les plus simples, qui se rencontrent aux deux périodes.

1° Bracelets à tige mince plus ou moins arrondie (section circulaire, ovale, demi-ovale) ou quadrangulaire (fig. 517, 1-2) [2]. La tige est souvent ornée de stries, de gravures géométriques ou de fines côtelures transversales. Elle est parfois divisée en segments par trois ou quatre petits renflements ou nœuds de faible relief. Les

1. A titre d'exemple, voir Morel, *Champagne souterr.*, p. 87, 91, et pl. 17, fig. 2, 3,5, 14, 16 ; — Nicaise, BAF, 1884, p. 149 ; — Schmit, BSA, 1899, p. 567 ; — Wiedmer-Stern, *Münsingen*, pl. 31 ; pl. 33, nos 67, 51 (vue d'ensemble des sépultures).

Notre *Appendice VI* enregistre 27 trouvailles d'anneaux de jambes (25 en bronze, 2 en fer), contre 341 trouvailles de bracelets. A Vevey, sur 31 sépultures reconnues par M. Naef, un seul squelette (un enfant) avait des anneaux de jambes (Naef, *Vevey*, p. 56).

2. Boblays, MAF, t. 8, p. 311, pl. XVI, fig. 7, 8 ; — M. de Ring, *Tombes celt. Alsace*, passim ; — Morel, *Champagne souterr.*, passim ; — Moreau, *Caranda*, passim ; — Chantre, *Age du fer*, pl. XXII, fig. 5, 6 ; — H. L'Epée, RA, 1895, I, p. 139 ; — P. du Chatellier, *Exploration du cimetière de Kerviltré*, Mém. Soc. Emul. Côtes-du-Nord, 1878, pl. I, fig. 3 ; — Dr Mougin, *Mat.*, 1879, pl. IV, fig. 2, 9 ; — Le Clert, *Bronzes du musée de Troyes*, nos 147, 148, 274, 290, 385-387, 420, 427, 525, 597, 778 ; — J. Costa de Beauregard, *Sépult. de Saint-Jean-de-Belleville*, pl. III, fig. 3, 5 ; — C. et J. Royer et E. Flouest, *Mat.*, 1888, p. 276, fig. 137 ; — J. Dupuis, *Bull. Soc. arch. champenoise*, 1911, p. 111 ; — Bosteaux-Paris, AFAS, Caen, 1894, II, p. 703, fig. 4 ; — du même, *Bull. Soc. arch. champenoise*, 1908, p. 11 ; — R. Bouillerot, RPI, 1906 (juillet-août), p. 3, pl. III, fig. 1, 4-6, 8, 9 ; 1908, p. 69, pl. II, fig. 12 ; — Dr Brulard, RPI, 1906, p. 166, pl. II, fig. 7-10, 13 ; — A. Bourin, *Bull. Soc. arch. champenoise*, 1910, p. 35 et 107 ; — Goury, *Haulzy*, pl. I, fig. 3 ; pl. II, fig. 5 ; pl. III, fig. 5, 6 ; — S. Reinach, *Album moulages Saint-Germain*, pl. XXII, no 12972 ; — Naef, *Vevey*, p. 54, fig. 42 ; pl. VI ; — Viollier, *Andelfingen*, pl. VII, fig. 53 ; — Wiedmer-Stern, *Münsingen*, pl. 4, fig. 3 ; — Weber, *Manching*, pl. VII, fig. IV, V ; pl. XIII, fig. V ; — Much, *Kunsthist. Atlas*, pl. LXXXVII, fig. 3, 8, 13 ; — Hettner, *Illustr. Führer Provinzialmus. Trier*, p. 124, fig. 2, 4 ; — Pič, *Starožitnosti*, II, 1, passim ; — du même, *Památky*, 1900-1901, pl. XI, fig. 8 ; pl. XIX, fig. 2 ; — Červinka, *Morava za Pravěku*, pl. XLIV, fig. 9.

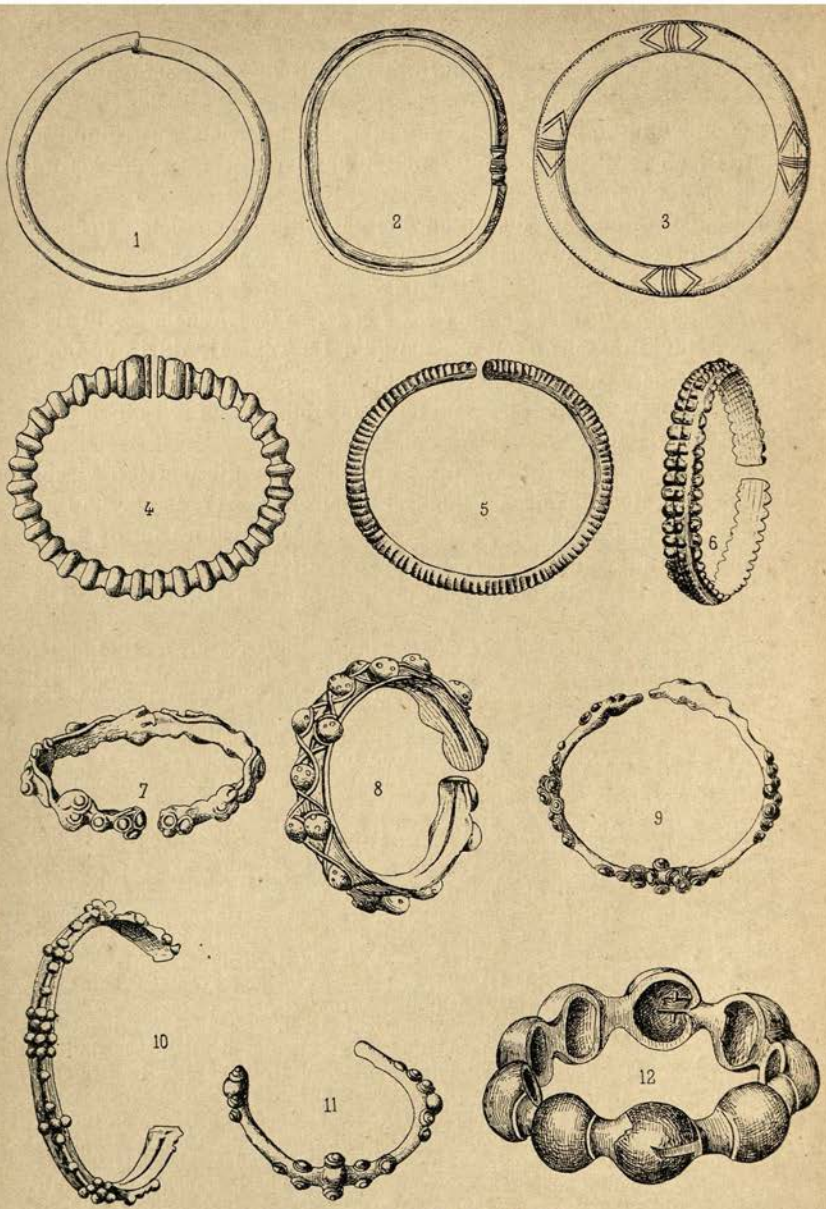

Fig. 517. — Bracelets de bronze.

1, Marson (Marne)[1] ; — 2, 5, Caranda (Aisne) ; — 3, Trugny (Aisne)[2] ; — 4, Liverdun (Meurthe-et-Moselle)[3] ; — 6, Saint-Rémy (Marne)[4] ; — 7, Libo-

extrémités, quand le bracelet est ouvert, peuvent être ornées de quelques moulures ou de renflements terminaux, rappelant ceux du torques à tampons. Quelques exemplaires présentent à la partie centrale, un repli sinueux en forme d'S, destiné soit à permettre un allongement éventuel de la tige, soit plutôt, croyons-nous, à reproduire par un procédé économique le signe phylactérique qui constitue le décor des beaux bracelets ornés (fig. 519, 2-3) [1]. Un bracelet de ce type, recueilli à Montefortino, a de plus ses extrémités repliées en volutes [2].

On trouve aussi une forme à tige massive, cylindrique, demi-cylindrique ou quadrangulaire [3].

2° Bracelets tubulaires, ouverts ou fermés, à tige creuse, lisse ou striée de traits transversaux ou de divers motifs géométriques (fig. 517, 3) [4]. Ils sont faits d'une feuille de bronze enroulée sur une âme de bois et renferment parfois, comme les torques similaires, des

1. Morel, *Champagne souterr.*, pl. 24, fig. 27 ; — S. Reinach, *Album moulages Saint-Germain*, pl. XXII, n° 12753.

2. Brizio, *Montefortino*, pl. VII, fig. 21.

3. M. de Ring, *Tombes celt. Alsace*, 1re série, pl. X, fig. 11 ; 2e série, pl. II, fig. v; pl. XIV, fig. VIII, IX; — Dr Mougin, *Mat.*, 1879, pl. IV, fig. 6 *bis*, 15; — J. de Baye, RA, 1885, II, p. 75, fig. 5 ; — Morel, *Champagne souterr.*, passim ; — Le Clert, *loc. cit.*, passim ; — Viollier, *Andelfingen*, pl. VIII, fig. 10 ; pl. IX, fig. 12 ; — Much, *Kunsthist. Atlas*, pl. LXXXIX, p. 202, fig. 16 ; — Pič, *Starožitnosti*, II, 1, passim. Sur un bracelet de ce type orné de masques humains, cf. Koenen, BJ, cah. LXXXVI, pl. IV, fig. 4.

4. M. de Ring, *Tombes celt. Alsace*, 1re série, pl. VIII, fig. 1, 2, 3, 6; 2e série, pl. XIII, fig. VI ; — Moreau, *Caranda*, passim ; — Morel, *Champagne souterr.*, pl. 38, fig. 2 ; — Dr Mougin, *Mat.*, 1879, pl. IV, fig. 23 ; — H. L'Epée, RA, 1895, I, p. 139 ; — Le Clert, *Bronzes du musée de Troyes*, nos 315, 316, 602, 798 ; — S. Reinach, *Album moulages Saint-Germain*, pl. XXII, n° 24530 ; — *Catal. d. Sammlung. antiq. Gesells. Zurich*, carton n° 3221, fig. *a*, a^1 ; 3252, fig. *g* ; — Wiedmer-Stern, *Münsingen*, pl. 4, fig. 4 ; pl. 8, fig. 2, 5, 6, 7 ; pl. 10, fig. 5 ; pl. 19, fig. 2 ; — Viollier, *Andelfingen*, pl. VI, fig. 14 ; pl VIII, fig. 8, 9 ; — Lindenschmit, *Altertümer*, IV, pl. 3, fig. 5 ; — Kropp, *Latènezeitl. Funde*, p. 35, fig. 54, 55 ; — Pič, *Stažozitnosti*, II, 1, pl. XXIV, fig. 4 ; pl. XXXII, fig. 3 ; — Pič-Déchelette, *Stradonitz*, pl. XXVII, fig. 7.

Cette forme existait déjà antérieurement (voir 2e partie, p. 635).

čany (Bohême) ; — 8, Štítar (Bohême) ; — 9, Podlešín (Bohême) ; — 10, Kbely (Bohême) ; — 11, Vokovice (Bohême) ; 12, Bydžov Nový (Bohême) [5].

(1/2 gr. nat.)

1. D'après Morel, *Champagne souterr.*, pl. 3, fig. 11.

2. D'après Moreau, *Caranda*, I, pl. XVI, fig. 2, 4 ; pl. Q, fig. 2.

3. D'après Beaupré, *La station funéraire de la Garenne à Liverdun*, ext. Mém. Soc. arch. lorraine, 1907, p. 429, pl. II, fig. 1.

4. D'après DAG, pl. h. t.

5. D'après Pič, *Starožitnosti*, II, 1, pl. XXIX, fig. 2 ; p. 34, fig. 11 ; pl. VII, fig. 5 ; pl. XXIX, fig. 3 ; pl. XI, fig. 8 ; p. 9, fig. 5, n° 15.

restes de cette armature intérieure; celle-ci, sur un exemplaire d'Andelfingen, a été reconnue pour être une branche mince de *viorne flexible* [1]. Les extrémités de ces bracelets s'emboîtent souvent l'une dans l'autre, une goupille consolidant la fermeture.

3° Bracelets à tige ronde ou aplatie, ornée de côtes, de perles ou nodosités globulaires [2]. Cette série comprend de multiples variétés (fig. 516, 4-11). Les côtes ou protubérances font saillie soit seulement sur la face externe de la tige, soit sur les deux faces. Elles sont disposées sur un ou plusieurs rangs, parfois réunies en grappes (nos 9-11). Quelques-uns de ces bracelets sont creux, se rapprochant du type tubulaire.

Les prototypes apparaissent à l'époque de Hallstatt [3]. Les variétés en demeurent nombreuses aux époques de La Tène I et II.

4° Bracelets à demi-oves ou demi-sphères creuses et de grandes dimensions (fig. 517, 12). Dérivés des précédents, auxquels ils se rattachent par des formes intermédiaires, ils s'en distinguent par le développement considérable et parfois démesurément exagéré des nodosités ovales. Celles-ci sont lisses [4] ou chargées d'ornements

1. Viollier, *Andelfingen*, p. 23.

2. Outre les ouvrages déjà cités de MM. de Ring, Morel, Chantre, Le Clert, Viollier, Pič, Much, Červinka, voir J. Costa de Beauregard, *Sépultures de Saint-Jean-de-Belleville*, pl. II, fig. 2, 3; pl. IV, fig. 4-7; pl. VI, fig. 4, 5; pl. VII, fig. 7; pl. VIII, fig. 1, 4; — P. du Chatellier, *Cimetière gaulois de Kerviltré*, ext. Mém. Soc. Emul. Côtes-du-Nord, 1878, pl. I, fig. 1, 2; — Dr Mougin, *Mat.*, 1879, pl. III, fig. 16; — Bosteaux-Paris, AFAS, Limoges, 1890, II, p. 542; — H. L'Épée, RA, 1895, I, p. 139; — Dr Brulard, RPI, 1906, p. 166, pl. II, fig. 11; — R. Bouillerot, RPI, 1908, p. 69; — S. Reinach, *Album moulages Saint-Germain*, pl. XXII, nos 16049, 13214; — Heierli, *Urg. d. Schweiz*, p. 388 [pl. h. t.]; — Wiedmer-Stern, *Münsingen*, pl. 8, fig. 9; pl. 9, fig. 1, 4, 5, 6; pl. 10, fig. 1; pl. 19, fig. 4; — *Catal. d. Samml. d. antiq. Gesellsch. Zurich*, carton 3252, fig. *h*; — A.-W. Naue, *Denkmäler Elsass*, nos 161, 162; — Mertins, *Wegweiser Schlesiens*, p. 93, fig. 241; — Kropp, *Latènezeitl. Funde*, p. 21, fig. 43; p. 29, fig. 46; p. 40, fig. 61; p. 42, fig. 66; p. 79, fig. 123 et 126; — Lindenschmit, *Altertümer*, passim; — E. aus'm Weerth, *Der Grabfund von Wald-Algesheim*, pl. II, fig. 3, 4; — Weber, *Manching*, pl. XIII, fig. IV; pl. XIV, fig. III; — Hettner, *Illustr. Führer Provinzialm. Trier*, p. 124, fig. 12; p. 125, fig. 5; — *Führer durch die Staats-Sammlung vat. Stuttgart*, pl. X, fig. 3; — Pič-Déchelette, *Stradonitz*, pl. XI, fig. 20; — Niederle, *Lidstvo v době předhist.*, p. 538, fig. 357.

3. Voir 2e partie, p. 834, fig. 337, fig. 1, 4-8, 10, 11.

4. Chantre, *Age du fer*, pl. IX, fig. 5; — Schmit, BSA, 1899, p. 572, fig. 6; — du même, *Anthr.*, 1902, p. 636, fig. 5; — Wiedmer-Stern, *Münsingen*, pl. 10, fig. 2; — Viollier, ASA, 1910, pl. I, fig. I, n° 7; — du même, *Andelfingen*, pl. II, fig. 2; pl. III, fig. 5; — Jacob, *Die Gleichberg bei Römhild*, p. 44, fig. 153; — Much, *Kunsthist. Atlas*, pl. LXXXIX, fig. 9, 12; — Lindenschmit, *Altertümer*, I, IX, pl. 1, fig. 1; V, pl. 51, nos 921, 922; — *Führer durch die Staats-*

chantournés, soit spiraliformes, soit dérivés du motif en S (p. 1073, fig. 442, 5), d'un style parfois fort tourmenté et d'un relief très accusé [1].

La plupart de ces bracelets, ceux surtout dont les oves sont très volumineuses, se classent à La Tène II. C'est en Bohême que se rencontrent les exemplaires d'un style particulièrement exubérant, mais le type en est représenté en Moravie, en Hongrie, en Bavière, en Suisse et aussi exceptionnellement dans la Marne et dans le département des Basses-Alpes (vallée de Barcelonnette).

Ils sont le plus souvent pourvus d'une charnière. Quelques-uns se ferment au moyen d'un segment mobile, muni de tenons [2]. Le nombre des oves, en raison de leur largeur considérable, est parfois réduit à quatre (fig. 518) et même à trois [3].

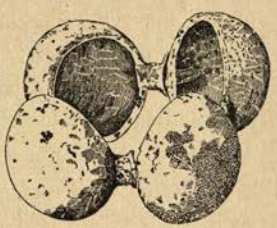

Fig. 518. — Bracelet à oves. Bronze. Apahida (Transylvanie) [5] (1/4 gr. nat.).

Les anneaux de jambes de cette forme sont assez fréquents [4].

5° Bracelets ornés d'S ou de motifs curvilignes similaires, en saillie, sans oves intermédiaires (fig. 519, 1-3) [6]. Ces ornements sont tantôt uniformément distribués sur

Sammlung vat. Stuttgart, pl. X, fig. 1; — Weber, *Manching*, pl. III, fig. VII, VIII; pl. XII, fig. I, II, XV; — Niederle, *Lidstvo v době Předhist.*, p. 538, fig. 358; — Pič, *Starožitnosti*, II, 1, passim; — Červinka, *Morava za Pravěku*, p. 267, fig. 131; — *Památky*, 1900-1901, pl. XIX, fig. 15; — *Archaeologiai Értesitö*, 1906, p. 64, fig. 9; — *Travaux de la section d'arch. du mus. de Kolozsvár (Hongrie)*, II, 1, 1911, p. 34, fig. 37.

1. DAG, pl. [h. t.], fig. 9; — Much, *Kunsthist. Atlas*, pl. LXXXVIII, fig. 9; — Lindenschmit, *Altertümer*, I, IX, pl. 1, fig. 2; II, VI, pl. 2, fig. 2; — Pič, *Starožitnosti*, II, 1, passim; — Wiedmer-Stern, *Münsingen*, pl. 10, fig. 4, 6.

2. Viollier, *Andelfingen*, p. 26, pl. II, fig. 2.

3. Lindenschmit, *Altertümer*, II, VI, pl. 2, fig. 1; — *Archaeologiai Értesitö*, 1908, p. 350.

4. Heierli, *Urg. d. Schweiz*, p. 388 [pl. h. t.]; — Lindenschmit, *Altertümer*, II, VI, pl. 1, fig. 2, 3; IV, pl. 13, fig. 3, 4; — Wagner, *Fundstätten und Funde*, II, p. 211, fig. 182, *b*, *c*.

5. D'après Kovács István, *La station préhist. et le cimetière celtique de l'époque de La Tène d'Apahida*, Travaux de la section archéol. du musée national de Transylvanie à Kolozsvár (Hongrie), 1911, p. 34, fig. 37.

6. Flouest, BAF, 1884, p. 114, 116; — Le Clert, *Bronzes du musée de Troyes*, n° 354; — Bosteaux-Paris, AFAS, Toulouse, 1887, II, p. 747, fig. 3; — Camille et Joseph Royer et E. Flouest, *Mat.*, 1888, p. 280, fig. 141; — S. Reinach, *Album moulages Saint-Germain*, pl. XXII, n°s 27734 et 4921; — A. Bourin,

toute la tige, tantôt répartis par groupes au centre et aux extrémités [1].

Quelques bracelets celto-ligures de la Provence, notamment de l'oppidum des Pennes, appartiennent à cette série.

6° Bracelets à torsion (fig. 519, 4, 5).

Ils sont formés d'un ruban plat [2], d'une tige quadrangulaire ou de deux tiges filiformes assemblées [3]. Parfois les tiges se composent de segments torses ou maillons, faits d'un fil doublé ou tordu sur lui-même.

Toutes ces variétés sont assez rares. Le type à maillons ne s'est rencontré que dans la région d'Ornavasso (p. 1094, fig. 449, 4).

7° Bracelets à tige mince rubannée, tantôt lisse, tantôt ornée de motifs géométriques ou de simples entailles faites au marteau. Le plus souvent ces bracelets, passés en grand nombre à chaque bras, forment de véritables armilles (fig. 519, 11), semblables à celles de l'époque hallstattienne (2e partie, p. 836) [4]. Ils se rencontrent ainsi dans les plus anciennes nécropoles de la Marne et de la Haute-Marne (par exemple à Charvais, commune d'Heiltz-l'Évêque, à Warmériville et à Chamouillet) [5]. Ils sont particulièrement abondants dans les Hautes-Alpes, la Savoie, l'Isère et la Drôme (nécropoles de Guillestre, p. 1057, fig. 436, Saint-Jean-de-Belleville, Voreppe, Nyons). A Saint-Jean-de-Belleville, un squelette portait plus de cent de ces minces cercles de bronze, répartis sur les deux bras [6].

Une variété à large tige plate, ornée de gravures ou de motifs en

Bull. Soc. arch. champenoise, 1910, p. 29, 107 ; — E. aus'm Weerth, *Der Grabfund von Wald-Algesheim*, pl. II, fig. 1, 2; — Lindenschmit, *Altertümer*, II, XII, pl. 4, fig. 4; III, 1, pl. 1, fig. 3 ; V, x, p. 333, fig. 2; — Pič, *Starožitnosti*, II, 1, passim.

1. Les représentations de masques humains sont encore plus rares sur les bracelets que sur les torques. Voir cependant : Le Clert, *Br. du musée de Troyes*, p. 109 ; pl. XXXIII, n° 344.

2. Moreau, *Caranda*, passim.

3. Moreau, *Caranda*, II, 2, pl. 155 ; — Morel, *Champagne souterr.*, pl. 14, fig. 12, 16 ; pl. 19, fig. 10 ; pl. 24, fig. 20 ; — Le Clert, *Br. du musée de Troyes*, pl. XXXVIII, n° 421 ; — J. Dupuis, *Bull. Soc. arch. champenoise*, 1911, p. 109 ; — Viollier, *Andelfingen*, pl. IX, fig. 3 ; — Kropp, *Latènezeitl. Funde*, p. 78, fig. 121.

4. J. Costa de Beauregard, *Sépultures de Saint-Jean-de-Belleville*, passim ; — Chantre, *Age du fer*, passim ; — Moreau, *Caranda* I, pl. XVII, fig. 5 ; — Bosteaux-Paris, AFAS, Caen, 1894, II, p. 701 ; — du même, *Bull. Soc. arch. champenoise*, 1908, p. 11 ; — Le Clert, *Bronzes du musée de Troyes*, pl. XVI, nos 137, 138 ; — Kropp, *Latènezeitl. Funde*, p. 47, fig. 69 ; — Pič, *Starožitnosti*, II, 1, pl. IV, fig. 8.

5. *Appendice VI*, sépultures nos 354, 819, 848.

6. *Appendice VI*, sépulture n° 851.

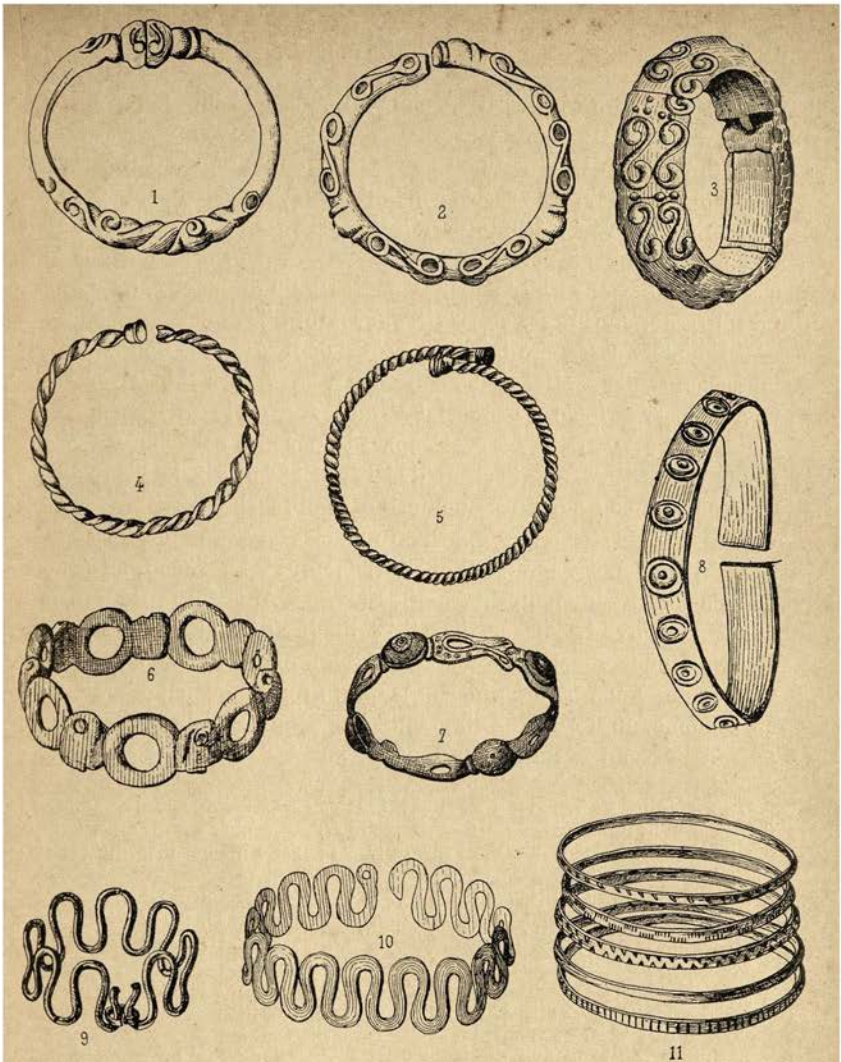

Fig. 519. — Bracelets de bronze.

1, Nové-Dvory (Bohême)[1] ; — 2, Saint-Rémy-sur-Bussy (Marne)[2] ; — 3, Bologne (Italie)[3] ; — 4, 5, Trugny (Aisne)[4] ; — 6, Saint-Rémy-sur-Bussy (Marne) ; — 10, département de la Marne[5] ; — 7, Andelfingen (Suisse)[6] ; — 8, Loèche-les-Bains (Valais) ; — 9, Peyre-Haute, commune de Guillestre (Hautes-Alpes) ; — 11, col d'Ornon (Isère)[7].

(1/2 gr. nat.)

1. D'après Pič, *Starožitnosti*, II, 1, pl. IX, fig. 3.
2. D'après Morel, *Champagne souterr.*, pl. 36, fig. 10.
3. D'après Montelius, *Civ. prim. Italie*, *Italie septentr.*, I, pl. 112, fig. 17.
4. D'après Moreau, *Caranda*, I, pl. R, fig. 4.
5. D'après DAG, pl. h. t.
6. D'après Viollier, *Andelfingen*, pl. I, fig. 2.
7. D'après Chantre, *Age du fer*, pl. XXI, fig. 5 ; pl. IV, fig. 2 ; pl. XV, fig. 7.

creux (cercles pointés), est spéciale au Valais et aux régions avoisinantes (fig. 519, 8) [1].

8° Bracelets à tige plate ou convexe, ajourée d'ouvertures circulaires (fig. 519, 6) ; les cercles peuvent être presque tangents ou plus ou moins espacés ; les intervalles séparatifs, unis ou ouvragés, affectent parfois l'aspect d'une tresse [2]. Ce type, sans être commun, s'est répandu dans toute la partie centrale du domaine celtique : en Champagne, en Suisse, en Bavière, en Moravie.

Un modèle assez similaire apparaît parmi les types de l'industrie launacienne (2e partie, p. 553, fig. 227, n° 5). En Suisse, on rencontre un type local de bracelet ajouré, formé de quatre palmettes plates évidées vers la base et séparées par des cabochons d'émail rouge (fig. 519, 7) [3]. C'est un des rares exemples de l'emploi de cette substance pour l'ornementation des bracelets.

9° Bracelets à tige mince contournée en S ou en méandres (fig. 519, 9, 10). Ce modèle apparaît, surtout à La Tène I, en France dans la Marne, la Haute-Marne, les Hautes-Alpes et la Bourgogne. On le retrouve en Alsace, dans l'Allemagne du sud, en Suisse et en Bohême, mais il est, en général, peu commun [4]. Dans chacune de ces régions nous n'en connaissons qu'un ou deux exemplaires, sauf en Bohême, où il est plus abondant. Les sépultures de Montefortino en ont livré un exemplaire (p. 1090, fig. 448, 3) [5], tout à fait sem-

1. F. Thiolly, *Mat.*, 1870, pl. VI, fig. 1, 5 ; — Chantre, *Age du fer*, pl. XXI, fig. 3, 4, 5, 6 ; pl. XXII, fig. 4 ; — Heierli, *Urgeschichte des Wallis*, Mitth. d. ant. Gesells. Zurich, XXIV, 3, 1896, pl. VI ; — du même, *Urg. d. Schweiz*, p. 379, fig, 369.

2. Moreau, *Caranda*, II, 1, pl. 30, fig. 10 ; — Morel, *Champagne souterr.*, pl. 13, fig. 13, 16 ; pl. 38, fig. 8 ; — R. Bouillerot, RPI, 1908, p. 69, pl. II, fig. 1 ; — S. Reinach, *Album moulages Saint-Germain*, pl. XXII, nos 8325, 33314 ; — Wiedmer-Stern, *Münsingen*, pl. 10, fig. 3 ; — Viollier, *Andelfingen*, pl. I, fig. 2 ; pl. IX, fig. 14 ; — WZ, 1885, pl. V, fig. 9 ; — Pič, *Starožitnosti*, II, 1, col. 11-12, fig. 5, n° 16 ; pl. XIX, fig. 8 (type avec grappes et motifs en S) ; — *Památky*, 1900-1901, pl. XIX, fig. 16.

3. Voir la bibliographie des trouvailles suisses dans Viollier, *Andelfingen*, p. 22.

4. M. de Ring, *Tombes celt. Alsace*, 2e série, pl. XIV, fig. v ; — Vaissier, *Mém. Soc. d'Emul. du Doubs*, 1883, p. 304 ; — J. de Baye, RA, 1885, II, p. 76, fig. 6 ; — Morel, *Champagne souterr.*, pl. 24, fig. 3 ; — R. Bouillerot, RPI, 1908, p. 69, pl. I, fig. 14 ; — A. Bourin, *Bull. Soc. arch. champenoise*, 1910, p. 29 ; — Naef, *Vevey*, p. 57 ; — Viollier, *Andelfingen*, pl. II, fig. 14 ; pl. IV, fig. 9 ; pl. V, fig. 14 ; — Pič, *Starožitnosti*, II, 1, pl. h. t. (ap. la p. 15), fig. 1-10 ; pl. II, fig. 4 ; pl. XIII, fig. 5, 17 ; pl. XIV, fig. 14 ; — *Altertümer*, V, x, pl. 57, n° 1061.

5. Les tombes d'Ornavasso contenaient des bracelets similaires, mais à double méandre (Bianchetti, *Ornavasso*, pl. XII, fig. 14, 16 ; voir ci-dessus, p. 1094, fig. 449, n° 3).

blable à celui d'une tombe de La Cheppe (Marne). Nous verrons que des bagues ajourées présentent le même dispositif, imité, croyons-nous, des ouvrages gréco-étrusques en filigrane (fig. 545, 2). C'est sans doute par le Tessin et la Suisse centrale que ce modèle de bracelet a pénétré sur le territoire celtique; il a eu dans cette région une durée beaucoup plus longue qu'ailleurs, car on le retrouve non seulement à l'époque de La Tène III dans les sépultures de Giubiasco, où il est parfois associé à de la poterie sigillée, mais encore parmi les trouvailles gallo-romaines des Fins d'Annecy [1].

Bracelets en bronze de La Tène III. — Ces bracelets sont peu nombreux et bien inférieurs aux précédents par la richesse de l'ornementation et la variété des formes. Il ne semble pas qu'aucun type vraiment original soit sorti à cette époque des ateliers celtiques. On continuait à porter des cercles de verre rappelant ceux qui avaient apparu à La Tène II, mais d'une fabrication moins soignée.

On trouve alors de minces bracelets filiformes en bronze, dont les extrémités sont attachées l'une à l'autre par des spirales terminales (fig. 520). Ce modèle, dérivé d'un prototype grec [2], se rencontre à La Tène III, comme le montrent les trouvailles du mont Beuvray, de Stradonitz, d'Ornavasso [3] et d'Armentières [4], mais il n'appartient point exclusivement à cette période [5].

Nous devons enfin signaler parmi les formes assez tardives le

1. Ch. Marteaux et Marc Le Roux, *Boulae*, p. 105, pl. XXIII, fig. 9. Nous remercions les auteurs de cette importante monographie, actuellement sous presse, d'avoir bien voulu nous en communiquer les bonnes feuilles. Le bracelet à méandres se rencontre également chez les peuples germaniques de l'Allemagne du nord-est, bien après la période de La Tène (Blume, *Die german. Stämme*, Mannus-Bibliothek, n° 8, p. 86, fig. 102).

Les bracelets de ce type trouvés à Giubiasco sont en argent. Le musée de Zurich en possède un certain nombre comprenant plusieurs variantes. La tige est parfois en partie rectiligne. Cf. pour Ornavasso, p. 1094, fig. 449, n° 3.

2. Un des plus anciens spécimens de fabrique hellénique, en forme de serpent, passe pour avoir fait partie d'un trésor découvert à Abdera (Thrace) et renfermant des monnaies du III^e^ siècle av. J.-C. (Zahn, *Die Sammlung von Gans im Antiquarium*, Amtl. Berichte aus den Kgl. Kunstsamml. Berlin, XXXV, 1913, col. 78, fig. 39).

3. Bianchetti, *Ornavasso*, pl. XII, fig. 5.

4. Moreau, *Caranda*, II, 1, pl. 43, fig. 4.

5. Voir encore sur ce bracelet: G. de Mortillet, *Mat.*, 1867, p. 21; 1868, p. 203; — Coutil, *Époque gauloise*, pl. VI, fig. 7-9; — Radimský, *Prähist. Fundstätten*, p. 71, fig. 260; — G. Hager et J. A. Mayer, *Katal. des Bayerischen Nationalmuseums*, IV, pl. IX, fig. 19; — Lindenschmit, *Altertümer*, II, v, pl. 3, fig. 6-8; — Pič, *Starožitnosti*, II, 1, pl. XXIV, fig. 6. Un torques de ce type s'est rencontré à Montefortino (Brizio, *Montefortino*, pl. VII, fig. 5).

bracelet spiraliforme. Rare au nord des Alpes [1], il est très abondant en Bosnie [2]. Dans les nécropoles de la Savoie, les armilles

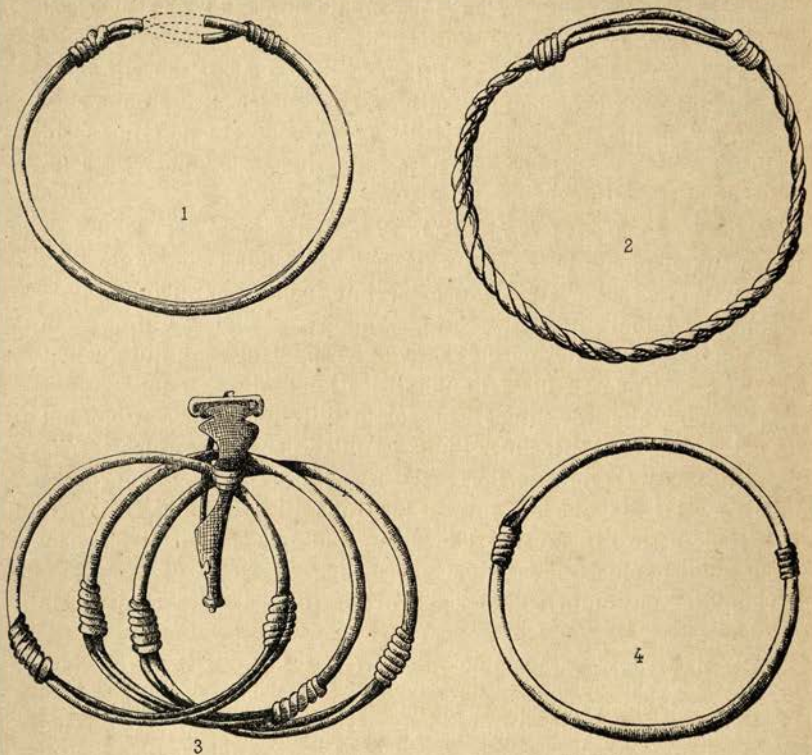

Fig. 520. — Bracelets à extrémités en spirales.

1, Caudebec-les-Elbeuf (Seine-Inférieure) [3] ; — 2, département de la Côte-d'Or [4] ; — 3, Jezerine (Bosnie) [5] ; — 4, Stradonitz [6].
(1/2 gr. nat.)

1. Chantre, *Age du fer*, pl. XIII, fig. 11 ;— Morel, *Champagne souterr.*, pl. 3, fig. 25 ; — Le Clert, *Bronzes du musée de Troyes*, n° 366 ; — Bonstetten, *Notice sur les armes et chariots de guerre découverts à la Tiefenau en 1851*, pl. VI, fig. 5 ; — Kropp, *Latènezeitl. Funde*, p. 99, fig. 146 ; p. 109, fig. 163 ; — Reinecke, *Altertümer*, V, IX, pl. 51, n° 923 ; — Jacob, *Jahrbuch d. Städischen Museums für Volkerkunde zu Leipzig*, t. 2, 1907, pl. XVI, n° 102.

2. Radimský, *Jezerine*, passim.

3. D'après Cochet, *Note sur un bracelet gaulois en bronze*, RA, 1867, I, p. 298, fig. 3.

4. D'après G. de Mortillet, *Recherches sur une série d'anneaux d'une forme particulière*, RA, 1866, II, p. 418, fig. 1 *a*.

5. D'après Radimský, *Jezerine*, p. 21, fig. 44.

6. D'après Pič-Déchelette, *Stradonitz*, pl. XXVII, fig. 2.

formées de petits cercles plats sont parfois remplacées par des bracelets filiformes de ce modèle. On trouve aussi le bracelet-spirale à Ornavasso [1]. En Écosse, l'époque de La Tène en a laissé quelques riches spécimens à large tige, ornés dans le style « flamboyant ». Ils appartiennent sans doute, pour la plupart, à la fin de cette époque [2]. L'un d'eux se termine par des têtes de serpent, comme les bracelets gréco-étrusques à spirales de Montefortino [3].

Bracelets de fer. — Les bracelets de fer, peu abondants, se rencontrent cependant jusqu'à la fin de La Tène II [4]. Ils sont filiformes ou rubannés. Un exemplaire trouvé à La Tène affecte la forme d'un tube creux, orné de stries longitudinales [5]. Il est évident que beaucoup de ces petits objets ont dû être détruits par l'oxydation.

Bracelets de lignite. — Des anneaux de jayet ou de lignite, ordinairement plus légers que les « tonnelets » hallstattiens, sont passés aux bras de quelques squelettes [6]. Ils paraissent plus abondants à La Tène II qu'à la phase précédente et ont été signalés en Gaule, en Bohême, en Alsace et en Suisse [7].

Il n'est pas toujours facile de distinguer entre le jayet et le lignite. Le jayet est un charbon fossile bitumineux; si son état de fossilisation est moins avancé, on lui donne le nom de lignite [8]. Deux anneaux de jayet, dont la matière a été déterminée scientifiquement, ont été recueillis à Andelfingen. « Le lignite, écrit

1. Bianchetti, *Ornavasso*, pl. XII, fig. 1-3.

2. Voir la liste de ces bracelets, pour la plupart conservés au musée d'Édimbourg, dans Romilly Allen, *Celtic Art*, p. 113. Cf. Anderson, *Scotland in pagan times, Iron age*, p. 141.

3. Brizio, *Montefortino*, pl. III, fig. 5; pl. V, fig. 3. Deux exemplaires en argent du même type, sans doute des imitations indigènes, ont été trouvés à Javea, province d'Alicante (P. Paris, RA, 1906, II, p. 425; cf. J. Déchelette, *ibid.*, 1909, I, p. 22).

4. Vingt-neuf trouvailles de bracelets de fer (trente-cinq exemplaires) sont relevées dans notre *Appendice VI*, p. 149. Voir aussi J. de Baye, RA, 1877, II, p. 43; — Morel, *Champagne souterraine*, pl. 24, fig. 21; — Vouga, *La Tène*, pl. XVI, fig. 26, 27; — Gross, *La Tène*, pl. X, fig. 18; — Viollier, *Andelfingen*, pl. V, fig. 21; — Weber, *Manching*, p. 51; — Radimský, *Jezerine*, p. 112, fig. 438.

5. Gross, *La Tène*, pl. X, fig. 27.

6. *Appendice VI*, Tableau récapitulatif, p. 149, 25 exemplaires.

7. M. de Ring, *Tombes celt. Alsace*, 1re série, pl. III, fig. 1; — Heierli, *Urg. d. Schweiz*, p. 388; — Viollier, ASA, 1910, p. 2; — Weinzierl, *Langugest*, p. 59.

8. Forrer, *Reallexikon*, art. *Gagat*, p. 257, et *Lignit*, p. 453. Cf. Viollier, *Andelfingen*, p. 28.

M. Viollier [1], à propos de cette dernière découverte, se trouve à l'état naturel en Suisse. Par contre, le jayet y est inconnu : il se rencontre en Allemagne (Bade, Wurtemberg). C'est probablement pourquoi il est rare dans les sépultures de la Suisse. A l'époque paléolithique on trouve des ornements faits de cette matière. On connaît quelques petits anneaux de jayet trouvés dans des tumuli du premier âge du fer, mais jusqu'à présent, il ne s'était pas rencontré dans des tombes gauloises. »

§ IV. — *Ceintures féminines. Agrafes. Boutons d'applique. Anneaux huméraux.*

Ceintures. — Nous avons vu que parmi les plus intéressants objets de parure de l'âge du bronze figuraient de belles ceintures formées de maillons plats et d'anneaux et ornées de pendeloques [2].

A l'époque de La Tène II apparaissent en Gaule et dans l'Europe centrale de nouveaux modèles qui comptent au nombre des objets les plus caractéristiques de cette phase. Ces ceintures se rencontrent toujours dans des tombes féminines ; elles sont passées autour des os du bassin. Leurs nombreuses variétés peuvent se répartir en deux séries :

1° Chaînettes composées exclusivement ou presque exclusivement d'anneaux circulaires.

2° Chaînettes composées d'anneaux alternant avec de petits bâtonnets diversement ornés.

Les figures 521-523 montrent les principales variétés de ces deux catégories. Celles de la première (fig. 521 et 522, 3) [3], qui peuvent

1. Viollier, *loc. cit.*, p. 28. Pour les références voir ce mémoire.
2. 1re partie, p. 334, fig. 131-132.
3. On a trouvé des ceintures ou débris de ceintures de cette catégorie en France, en Suisse, dans l'Allemagne du sud, la Bohême et la Moravie. Cf. *Appendice VI*, p. 149 ; — Morel, *Champagne souterr.*, pl. 16, fig. 1-4 ; — RA, 1866, II, pl. XIV ; 1877, II, p. 44 ; — Schmit, BSA, 1899, p. 573, fig. 7 ; — Beaupré, *La station funéraire de la Garenne à Liverdun*, ext. Mém. Soc. arch. lorraine, 1907, pl. I, fig. 7 ; — Viollier, ASA, 1910, pl. I, fig. II, n° 1 ; — Heierli, MAGW, 1892, *Sitzungsberichte*, p. [93], fig. 39 ; — Lindenschmit, *Altertümer*, II, VI, pl. I, fig. 5 ; — Weber, *Manching*, pl. III, fig. 1 ; pl. X, fig. 1 [Cette ceinture à double chaîne (fig. 522, n° 3), l'une des plus belles de la série, mesure comme longueur totale 1m68. Cf. Reinecke, *Altertümer*, V, IX, p. 288, fig. 1 (en haut) et pl. 51, nos 519 a et *b*] ; pl. XI, fig. 1 et x ; — Pič, *Starožitnosti*, II, 1, pl. XXII, fig. 1 ; pl. XXIII, fig. 1 ; pl. XXXIV, fig. 2 ; — Červinka, *Morava za Pravěku*, p. 276, fig. 138, n° 1. Voir aussi ci-après, fig. 563.

être des chaînes simples, doubles ou même triples, sont ordinairement divisées par des anneaux de plus grand diamètre placés

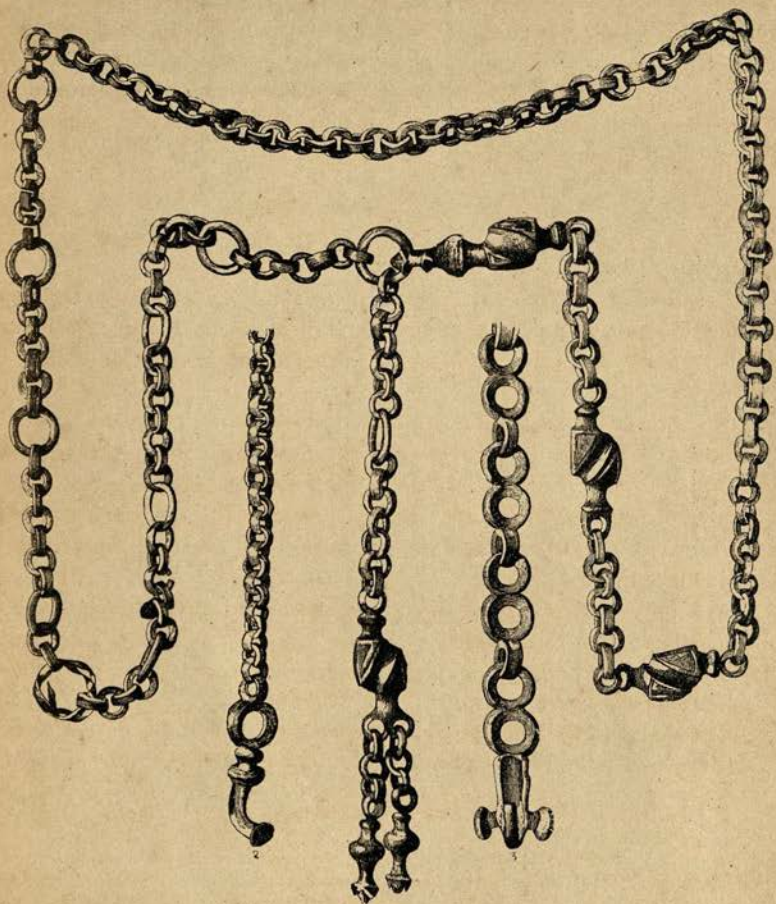

Fig. 521. — Ceintures de femme, en bronze. Nécropoles de la Marne [1].
(env. 1/2 gr. nat.)

à intervalles égaux ou irrégulièrement espacés. Les anneaux sont à tige aplatie ou cylindrique ; parfois ces deux formes alternent.

1. D'après DAG, pl. h. t.

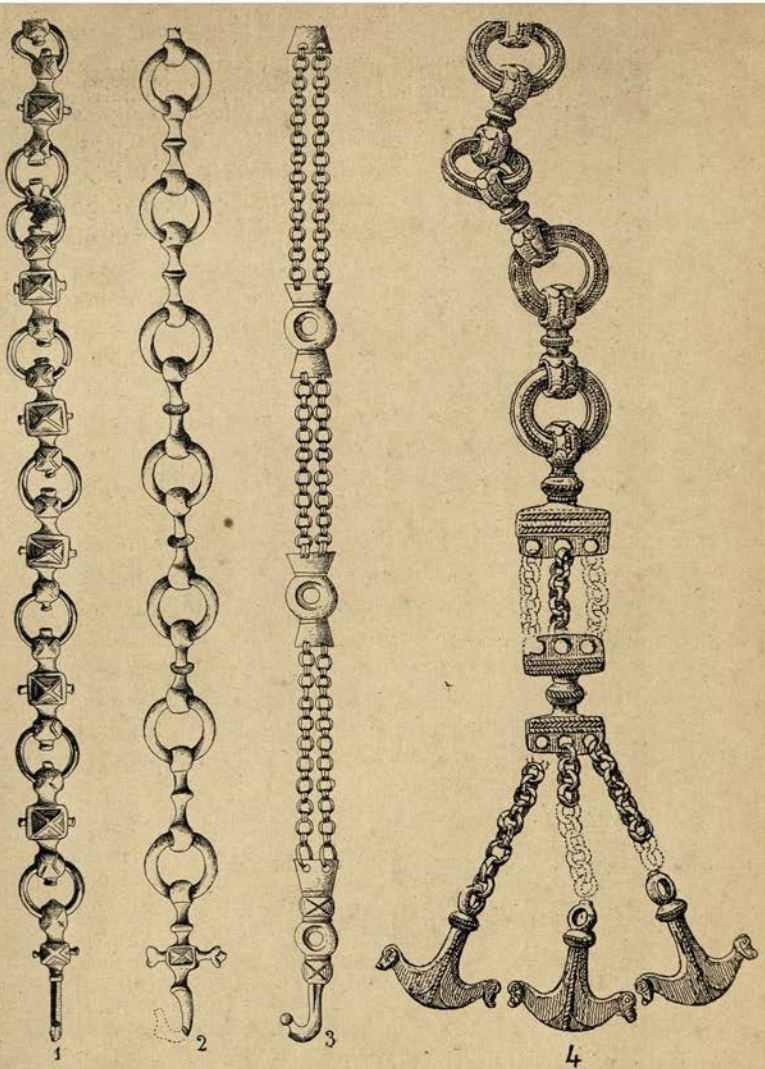

Fig. 522. — Ceintures de femme, en bronze.

1, Stradonice u Loun (Bohême) ; — 2, Ličbeves (Bohême) [1] ; — 3, Manching (Haute-Bavière) [2] ; — 4, Skjoldborg, arrond. de Thisted (Jutland) [3]. (1/3 gr. nat.)

1. D'après Pič, *Starožitnosti*, II, 1, pl. XXX, fig. 1 ; pl. XXVI, fig. 1.
2. D'après Weber, *Manching*, pl. X, fig. 1.
3. D'après S. Müller, *Ceintures de bronze de l'époque préromaine*, MSAN, 1900-1901, p. 338, fig. 1.

Fig. 523. — Restitution de la ceinture gauloise sur un torse de femme drapée (exemplaire de Vevey)[1].

1. D'après Naef, *Vevey*, pl. II.

A la seconde série (fig. 522, 1, 2, 4) appartiennent les exemplaires les plus riches (cf. ci-dessus, p. 916, fig. 385, 3; p. 917, fig. 386, 3; p. 999, fig. 419; p. 1071, fig. 441, 7; p. 1073, fig. 442, 7; p. 1075, fig. 443). Les maillons en bâtonnets sont quelquefois ornés de gravures et d'émaux rouges à leur partie centrale, et il en est de même pour quelques agrafes. Les spécimens les plus complets sont ceux de Manching [1], de Vevey (fig. 523) [2] et de Münsingen [3]. L'une des extrémités porte une agrafe formée d'une tête d'animal stylisé (un cheval ?), l'autre est munie de pendeloques. Une fois la ceinture fixée, ces pendeloques-amulettes retombaient sur la hanche. La partie libre, assez longue, s'agrafait à volonté sur un des maillons de la ceinture (fig. 523), disposition d'un gracieux effet. Cette parure, plus souple et plus élégante que celle des temps hallstattiens, devait être parfois complétée par la légère chaînette qui reliait les deux fibules fixées aux épaules de la femme gauloise.

Elle n'était pas sans analogie avec celle des femmes étrusques, dont le torse et les hanches portaient de lourdes chaînes articulées et de nombreux bijoux-pendeloques, comme le montrent les figurations des sarcophages [4]; moins luxueux, le modèle gaulois se recommande par une sobre élégance et témoigne incontestablement d'un goût assez affiné.

Tous les exemplaires connus sont en bronze, quelques-uns en bronze et fer. Si quelques riches Gauloises en ont porté en or ou en argent, aucun vestige ne nous en est parvenu. On les rencontre fréquemment dans la Gaule du nord-est, la Suisse, l'Allemagne du sud-ouest, la Thuringe et la Bohême [5], et même, avec quelques

1. Reinecke, *Altertümer*, V, IX, p. 288, fig. 1 (en bas), et pl. 51, n° 918 *a* et *b*; — Weber, *Manching*, p. 37, fig. 9.

2. Naef, *Vevey*, p. 17, 21, pl. II, III. Cf. *Ibid.*, p. 43, fig. 30.

3. Wiedmer-Stern, *Münsingen*, pl. 22, fig. 3 (la chaîne à maillons annulaires de la même planche (fig. 2) est une chaîne de cou).

4. Voir Saglio, art. *Catena*, ap. Saglio et Pottier, *Dict. des Antiq.*, p. 969.

5. La longueur totale de deux de ces ceintures à Manching est de 1 m 54 et 0 m 95. Celle de Münsingen mesure 0 m 95; celle d'Aislingen an der Donau, 1 m 24. Nous avons dit qu'un exemplaire de la première série, celui de Manching, mesurait 1 m 68.

D'autres ont été recueillies dans diverses régions du territoire de La Tène II (Bosteaux-Paris, AFAS, Nantes, 1898, II, p. 558, p. 556 (trouvaille des Barmonts). La pendeloque se compose seulement d'un curieux ornement ajouré figurant un triangle inscrit dans une sorte de polygone); — *Catal. Sammlung. Zurich*, I, p. 210, n° 3254; — Heierli, *Urg. d. Schweiz*, p. 391, fig. 462; — Jager et Mayer, *Kataloge Bayer. Nationalmuseums*, IV, pl. XV, fig. 6 et p. 69 (fig. 442, n° 7); — Weber, *Manching*, pl. XIII,

particularités locales, jusque dans la région celto-ligure avoisinant le territoire de Marseille, notamment aux environs de Nîmes et d'Avignon [1]. Au sud, elles apparaissent encore en Carinthie [2]. Elles manquent, croyons-nous, en Italie et dans les Iles Britanniques. Des régions celtiques, ce type de parure a gagné la Germanie [3]. On en a trouvé de rares exemplaires en Scandinavie (fig. 522, n° 4) : ce sont des produits d'une industrie locale qui reproduit, en les modifiant quelque peu, les modèles étrangers. La transformation est beaucoup plus complète sur l'exemplaire du Schleswig-Holstein (p. 924, fig. 390, 1).

En France, les nécropoles alpestres de l'époque de La Tène I ont livré quelques belles chaînes de bronze qui ont dû également appartenir à la parure féminine. Une des plus caractéristiques est celle du cimetière de Peyre-Haute, commune de Guillestre (Hautes-Alpes), formée de cinq chaînettes ; celles-ci se composent de simples anneaux circulaires et portent à chaque extrémité deux agrafes semblables, ajourées en ogive et terminées par un anneau. La chaîne mesure environ 1^{m} 08 [4].

Agrafes. — Les chaînes-ceintures que nous venons d'étudier appartenaient au costume féminin.

fig. 1 et p. 59; — Lindenschmit, *Rom. germ. Centr. Museum*, pl. XXXIII, fig. 23; — Jacob, *La Tène-Funde der Leipziger Gegend*, pl. V, fig. 30 et p. 66; pl. VI, fig. 34, 35 et p. 66; pl. XXI, fig. 138 et p. 80; — Götze, Höfer et Zschiesche, *Altert. Thüringens*, pl. XVII, n° 257 et p. 242 ; dans ce même ouvrage (pl. XIX, n° 280 et p. 69) est figuré un mors de bride en fer, auquel sont fixées deux chaînes en bronze, tout à fait semblables à celles qui forment ces ceintures. Cf. Krause, NA, 1902, p. 56 ; — Kropp, *Latènezeitl. Funde*, p. 104, fig. 149, 154 ; — Pič, *Starožitnosti*, II, 1, pl. XXVI, fig. 4 (v. fig. 522, n° 2) ; pl. XXVII, fig. 1; pl. XXVIII, fig. 1 ; pl. XXIX, fig. 1; pl. XXX, fig. 1, exemplaire émaillé (fig. 522, n° 1). Le Hradischt de Stradonitz n'a livré qu'un seul exemplaire de ces chaînes-ceintures (Pič-Déchelette, *Stradonitz*, pl. XV, fig. 1). Il porte les traces d'une réparation.

1. Deux exemplaires fragmentés sont conservés, l'un au musée lapidaire de Nîmes (sans doute de l'oppidum de Nages, p. 999, fig. 419), l'autre au musée d'Avignon. Le produit des fouilles de l'oppidum de Nages, au musée de Nîmes, contient également un anneau ayant appartenu à une de ces chaînes.

2. Meyer, *Gurina im Obergaithal*, pl. XII, fig. 22.

3. Un fragment d'une de ces chaînes s'est rencontré dans une sépulture de Reichenhall, Haute-Bavière, nécropole de l'époque mérovingienne (Max von Chlingensperg-Berg, *Das Gräberfeld von Reichenhall*, pl. XXXIII, n° 165). Les Germains paraissent avoir recueilli et conservé à titre d'amulettes quelques menus objets provenant des sépultures celtiques.

4. Chantre, *Age du fer*, pl. V. Cf. *Ibid.*, pl. XII (même modèle, cimetière de Jausier, Basses-Alpes); pl. III et IV (petites chaînes à un seul rang d'anneaux).

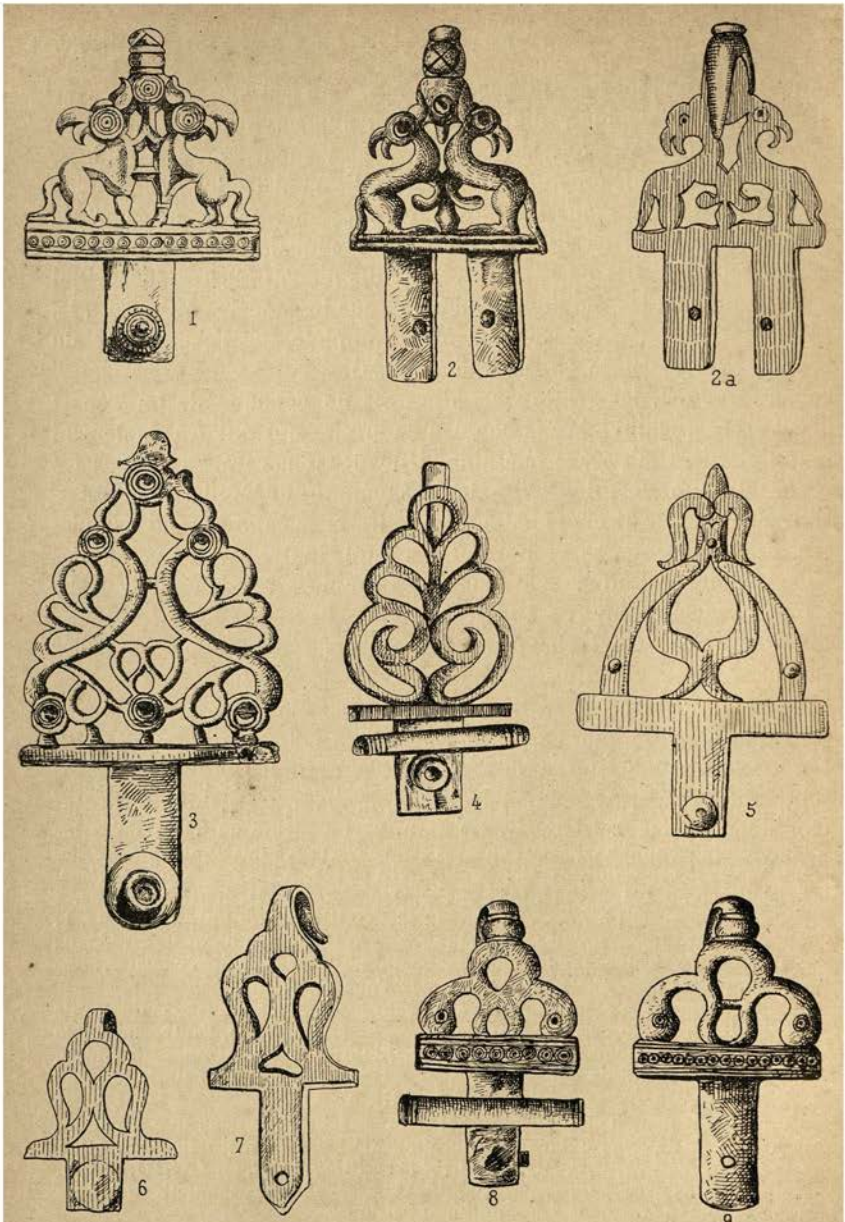

Fig. 524. — Agrafes de ceinturons. Bronze. La Tène I (sauf le n° 5, plus récent).

1, Somme-Bionne (Marne) ; — 7, Marson (Marne) [1] ; — 2, 2 *a*, 6, 8, Hauviné (Ardennes) [2] ; — 9, Même provenance [3] ; — 3, Villa Benvenuti, à Este (Italie) [4] ;

Pendant la première phase de La Tène, tout au moins, les guerriers portaient souvent des ceinturons de cuir ou d'étoffe munis d'agrafes en bronze. Celles-ci, sous leur forme la plus simple, se composent d'une plaque de métal ajourée terminée par un crochet. Le talon est fait d'une languette étroite avec bouton d'applique.

Les ornements ajourés de la plupart de ces agrafes sont évidemment dérivés de la palmette grecque ; le prototype apparaît, d'ailleurs, sur le bel exemplaire en bronze de la sépulture de La Motte Saint-Valentin (fig. 524, 4), renfermant aussi un miroir grec [1]. Il faut considérer cette agrafe de Saint-Valentin, sinon comme un original gréco-italique dont le type a servi de point de départ aux agrafes celtiques, du moins comme une des premières imitations de l'industrie indigène. Les Vénètes de l'Adriatique ont porté des agrafes similaires, comme le montre l'exemplaire n° 3 de la figure 524 ; il provient d'une tombe de la fin du v^e^ siècle ou du commencement du IV^e^, contenant une fibule du type de La Certosa.

Des agrafes celtiques à palmette plus ou moins dégénérée (fig. 524, 6-9) ont été recueillies en France et dans l'Allemagne du sud. Après La Tène I, le type en a été introduit dans l'Allemagne orientale (fig. 524, 5).

Quelques sépultures en ont livré de forme similaire, mais qui, par leur décor, d'un tout autre type, se classent parmi les productions les plus caractéristiques de l'art celtique. Elles proviennent toutes de la région rhénane ou de la Gaule du nord-est. Nous trouvons sur celles de Somme-Bionne et d'Hauviné (fig. 524, 1-2) la reproduction barbare du type gréco-oriental des griffons affrontés. On y observera notamment la forme des yeux en larges cercles à zones concentriques et le singulier développement des

1. J. Déchelette, *La collection Millon*, p. 141, pl. XXXII, fig. 5. Il s'agit ici d'une tombe féminine.

— 4, Tumulus de La Motte Saint-Valentin, commune de Courcelles-en-Montagne (Haute-Marne)[5] ; — 5, Gogolewo, Kr. Marienwerder (Prusse occidentale) [6].

(2/3 gr. nat.)

1. D'après Morel, *Champagne souterr.*, pl. 9, fig. 5 ; pl. 2, fig. 4.
2. D'après J. Dupuis, *Fouilles exécutées dans le cimetière celtique d'Hauviné*, Bull. Soc. arch. champenoise, 1913, p. 40 ; *Ibid.*, 1911, p. 107.
3. D'après un dessin de M. J. Dupuis (agrafe mentionnée dans la *Revue historique ardennaise*, 1912, p. 271).
4. D'après une photographie communiquée par M. Alfonso Alfonsi, conservateur du musée d'Este.
5. D'après J. Déchelette, *Collection Millon*, pl. XXXII, fig. 5.
6. D'après Reinecke, *Die Zeitstellung der ostdeutschen Steinkistengräber mit Gesichtsurnen*, CBl.A, 1904, p. 23, fig. 7.

Fig. 525. — Agrafes de ceinturons ornés. La Tène I.

1, Nierstein (Hesse rhénane) ; — 2, Langenlohnsheim, près Creuznach (prov. du Rhin) ; — 4, Weisskirchen (prov. du Rhin) [1] ; — 3, Hermeskeil (prov. du Rhin) [2].

1. D'après Lindenschmit, *Altertümer*, II, IV, pl. 2, fig. 2, 9, 7.

2. D'après H. Lehner, *Vorgeschicht. Grabhügel in der Eifel und im Hochwald*, Jahresbericht der Gesellsch. für nützliche Forschungen zu Trier von 1882 bis 1893, Trèves, 1894, p. 28, pl. V, fig. 13.

becs crochus de ces animaux fantaisistes. Les tombes de l'Italie du sud et du Samnium, vers la même époque, renferment précisément des agrafes de ceinturons en bronze ornées d'animaux affrontés. Une ceinture d'Aufidena porte, gravée près de ses crochets de ermeture, l'image du griffon [1].

Sur le bel exemplaire d'une des sépultures de Weisskirchen (fig. 525, 4) un masque humain est associé à deux paires de lions ailés, accolés également deux à deux, les têtes tournées en sens

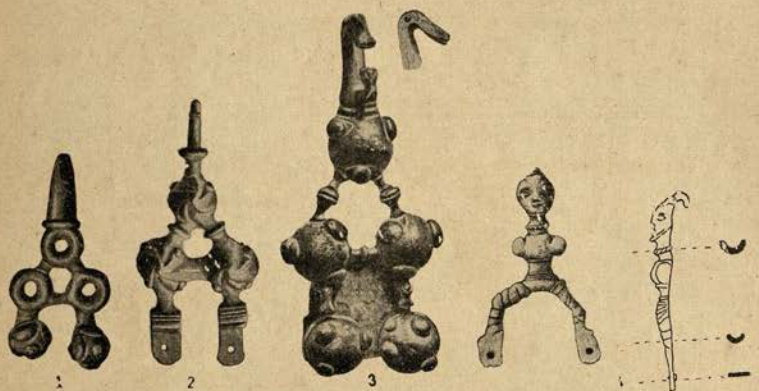

Fig. 526. — Agrafes de ceinturons. Bronze. La Tène II.

1, 3, Gröbern, près Gaschwitz (Saxe) ; — 2, 4, Leipzig [2].
(env. 1/3 gr. nat.)

contraire. Ici l'interprétation s'écarte plus encore du modèle classique. Le masque, surmonté des deux S celtiques, est caractérisé par l'accentuation grotesque des traits du visage, les sourcils en accolade et les yeux saillants. On retrouve un masque similaire sur les agrafes de Langenlohnsheim (fig. 525, 2), d'Hermeskeil (fig. 525, 3) et de Nierstein (fig. 525, 1). Sur cette dernière, à peu près complète, les motifs zoomorphes ont été remplacés par une bande gravée représentant des S accolés, bande que surmonte une

1. L. Mariani, *Aufidena*, Mon. Ant., X, col. 350. Voir aussi col. 346, fig. 72. Un ornement en bronze fondu orné de quadrupèdes fantastiques, trouvé à Elche (Espagne), nous paraît appartenir à la même série d'objets (Paris, *Espagne primitive*, I, p. 102, fig. 79). Nous en avons vu un exemplaire similaire au musée de Lectoure.

2. D'après Karl Jacob, *Die La Tène-Funde der Leipzig. Gegend*, Jahrbuch des städischen Museums für Völkerkunde, II, 1907, p. 57, pl. XVI, fig. 98 ; pl. X, n° 60 ; pl. XVIII, n° 106 ; pl. VII, n° 38.

plaque triangulaire, ajourée d'ornements curvilignes dérivés de la palmette.

Les sépultures qui ont livré ces agrafes renfermaient des squelettes de guerriers [1].

Dans les tombes de La Tène II on rencontre assez souvent des agrafes (fig. 526), semblables à celles des chaînes-ceintures de la même époque décrites précédemment. Elles devaient garnir des ceintures de cuir appartenant peut-être au costume des deux

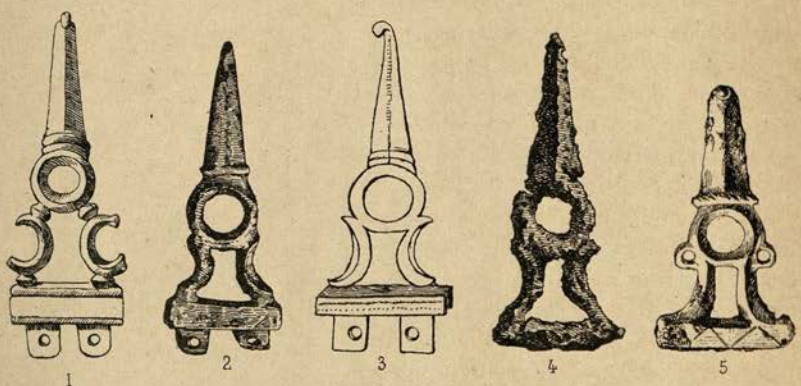

Fig. 527. — Agrafes de ceinturons. La Tène III.

1, Hesse rhénane [2] ; — 2, Allstedt (Thuringe) [3] ; — 3, Ober-Wiederstedt, près de Mansfeld (Saxe) [4] ; — 4, Karlstein (Haute-Bavière) [5] ; — 5, Stradonitz [6].
N°s 1-3, 5, bronze ; n° 4, fer.
(1/2 gr. nat.)

sexes. Le crochet est formé ordinairement d'une tête d'animal au long cou, surmontée de deux oreilles ressemblant parfois à de petites cornes bouletées. Le modèle à figure humaine (fig. 526, 4) est beaucoup plus rare.

A La Tène III, les types d'agrafes sont variés. Nous repro-

1. Une autre provient de Klein-Mittersdorf, dans le Haut-Palatinat (J. Naue, PB, 1902, p. 2, pl. I, reproduction que M. Reinecke dit être défectueuse : *La Tène-Denkmäler*, p. 51, note 77).

2. D'après Reinecke, *La Tène-Denkmäler*, p. 40, fig. 12 *b*.

3. D'après Götze, Höfer et Zschiesche, *Altert. Thüringens*, pl. XVII, n° 253. Le talon porte une décoration rudimentaire, semblable à celle du n° 5.

4. D'après A. Voss, *Nadel, Fibeln und Gurtelhaken*, VBAG, 1898, p. 226, fig. 34.

5. D'après Reinecke, *Funde vom Ende der La Tènezeit aus Wohnstätten bei Karlstein*, Altertümer, V, XI, p. 365, pl. 63, n° 1165.

6. D'après Pič-Déchelette, *Stradonitz*, pl. XIX, fig. 16.

duisons ici (fig. 527) un des plus caractéristiques. Il est répandu dans les pays d'outre-Rhin, comme l'indique la diversité de provenance des exemplaires figurés. Le crochet a pour base un anneau ajouré, supporté lui-même par deux croissants.

Nous mentionnerons au chapitre XIII un modèle à longue tige en demi-baguette, orné de clous émaillés.

L'agrafe en forme de coulant rectangulaire avec palmette, portant au revers un crochet (fig. 528), s'est rencontrée à Stradonitz et au mont Beuvray [1]. A Stradonitz et dans plusieurs oppidums et nécropoles de La Tène II et III, on trouve aussi fréquemment de simples anneaux à boutons de divers modèles, ayant servi également à fixer des ceintures ou des courroies de cuir [2].

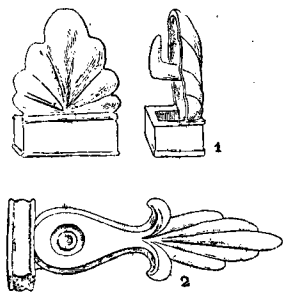

Fig. 528. — Agrafes de ceinturons en bronze, ornées de palmettes (Stradonitz) [3]
(1/2 gr. nat.)

Un des caractères communs aux agrafes de La Tène les distingue de celles de l'âge du bronze et du premier âge du fer : elles sont presque toutes en bronze fondu et non plus en métal martelé. La même observation s'applique aux chaînes-ceintures portées par les femmes. Il est manifeste qu'à partir du v^e^ siècle la technique de la fonte du bronze a réalisé au nord des Alpes des progrès considérables [4].

1. Exemplaires nombreux et variés à Stradonitz; un seul au mont Beuvray.

2. Voir par exemple, Morel, *Champagne souterr.*, pl. 27, fig. 6; — Pič-Déchelette, *Stradonitz*, pl. XIX, fig. 4, 5, 7, etc.; pl. XXXIII, fig. 19, 30, etc. (exemplaire en fer); — Gross, *La Tène*, pl. X, fig. 22, 40; — Lindenschmit, *Altertümer*, II, VI, pl. 1, fig. 7. Sur cette même planche sont figurées deux grandes boucles de bronze, de forme rectangulaire, munies de deux crochets en forme de têtes d'animaux, dont le style rappelle les agrafes zoomorphes de La Tène II. A ces plaques à crochets correspondent des contre-plaques munies de deux anneaux fixes. L'un des exemplaires (n° 1), à base ajourée avec silhouettes d'animaux, est conservé au musée d'artillerie de Paris. Sa provenance est inconnue. L'autre (n° 2) a été trouvé à Moosburg (Bavière). Une troisième boucle de ce même type, mais à trois crochets au lieu de deux, provient de la Hesse rhénane (Lindenschmit, *Röm.-Germ. Museum*, pl. XXXIII, fig. 21).

3. D'après J. Déchelette, *Le Hradischt de Stradonic*, ext. CAF, Mâcon, 1899, pl. IV, fig. 11, 15.

4. Dans l'Allemagne du nord, à l'époque de La Tène, les agrafes de ceintures sont encore souvent en métal mince et en forme de triangle allongé ou de plaques rectangulaires; parfois elles sont articulées. Voir les ouvrages cités p. 1077, note 1. Sur les agrafes ajourées du type de Nordendorf (*Katal. bayer. Nationalmuseums*, 1892, pl. IV, fig. 10), voir Reinecke, CBl. A, 1901, p. 60.

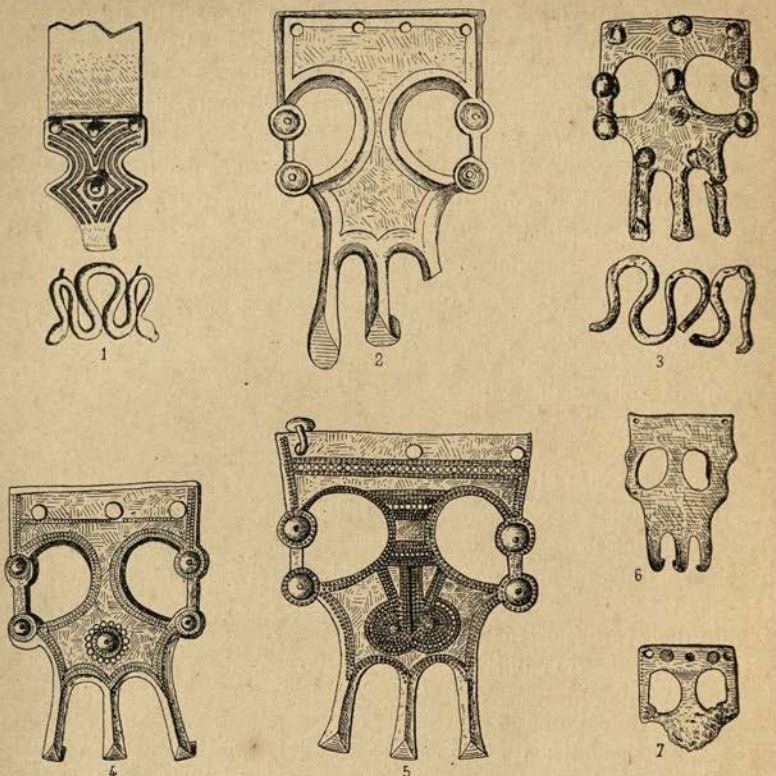

Fig. 529. — Agrafes de ceinturon grecques et gréco-ibériques. Bronze.

1, Tumulus à l'Acébuchal (Andalousie) [1]; — 2, Olympie (Grèce) [2]; — 3, Ampurias (Catalogne) [3]; — 4, 5, Nécropole de Higes (Guadalajara) [4]; — 6, Cabrera de Mataró (Catalogne) [5]; — 7, Tumulus du plateau de Ger (Hautes-Pyrénées) [6].

1. D'après G. Bonsor, *Les colonies agricoles pré-romaines dans la vallée du Bétis*, RA, 1899, II, p. 152, fig. 9 (cf. 2e partie, p. 862, fig. 359, 5).

2. D'après Furtwängler, *Die Funden aus Olympia*, pl. LXVI, n° 1151.

3. D'après une photographie que nous a communiquée M. Puig y Cadafalch. Original au musée de Barcelone.

4. D'après des estampages communiqués par M. le marquis de Cerralbo. Originaux dans sa collection. Fouilles de 1912.

5. D'après J. Rubio de la Serna, *Noticia de una necropolis ante-romana descubierta en Cabrera de Mataró (Barcelona), en 1881*, Mem. de la Real Acad. de la Historia, t. XI, Cuaderno complementario, p. 673, pl. X, fig. 6.

6. D'après le général Pothier, *Les tumulus du plateau de Ger*, p. 61, fig. 24.

Les agrafes celtiques de La Tène dérivent, nous l'avons vu, de modèles classiques grecs ou gréco-italiques. Il est très intéressant de constater que celles des Celtibères ont eu la même origine, tout en se rattachant à un autre prototype hellénique. On peut s'en assurer en comparant les exemplaires que réunit notre figure 529. Le n° 2 provient d'Olympie (Grèce), le n° 3 de la colonie d'Emporiae, aujourd'hui Ampurias, le n° 7 d'un tumulus pyrénéen [1]. Ces mêmes agrafes se sont encore rencontrées dans la nécropole de Cabrera de Mataró, près Barcelone (n° 6), où les tombes ont livré des épées et des fibules de La Tène, associées à des vases

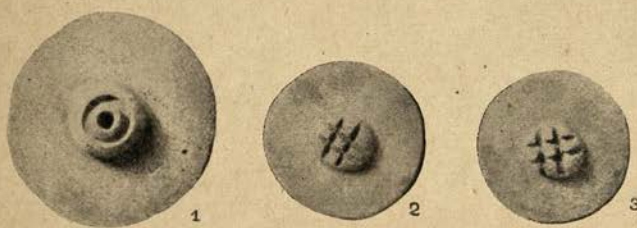

Fig. 530. — Boutons en bronze. Stradonitz. La Tène III [2].
(gr. nat.)

étrusco-campaniens, remontant, pour la plupart, au IIIe siècle.

Une sépulture tumulaire du VIe-Ve siècle, découverte à l'Acébuchal [3], contenait une agrafe avec boutons de cuivre plaqués d'or et application d'émail (?) bleu (n° 1), qui pourrait être le prototype grec d'où est issu le modèle plus récent d'Olympie et d'Ampurias, imité par les fondeurs celtibères [4]. Le crochet s'engageait dans une boucle serpentiforme (cf. même figure, n° 3).

Comme ces agrafes sont associées dans les sépultures à des épées à antennes, à des lances et à des mors, il est acquis qu'elles appartiennent au costume des guerriers et non pas à celui des femmes. Nous reproduisons ci-après (chap. XIII), une statue gréco-ibérique, trouvée près de Nîmes, représentant précisément un guerrier dont la ceinture porte une agrafe similaire.

Au premier âge du fer, la rouelle ou ses dérivés constituaient,

1. On trouvera des détails plus étendus sur ces intéressantes agrafes dans notre récente notice, *Agrafes de ceinturons ibériques d'origine hellénique*, Mélanges Montelius, 1913, p. 233.
2. D'après Pič-Déchelette, *Stradonitz*, pl. X, fig. 3, 19, 20.
3. Voir tome II, 2e partie, p. 682, note 4.
4. Cf. Joseph Déchelette, *loc. cit.*, Mélanges Montelius, 1913, p. 235.

comme nous l'avons montré, le thème habituel de la décoration des ceintures et des agrafes. On trouve aussi sur ces agrafes une rosace ou d'autres motifs appartenant à la même série graphique (fig. 529, 4-5).

Boutons d'applique. — Les boutons de métal, avec ou sans bélière, appliqués sur des ceintures de cuir ou utilisés de diverses façons au premier âge du fer, deviennent beaucoup moins abondants à l'époque de La Tène, sauf dans les régions alpestres où les types archaïques eurent une plus longue durée (voir p. 1057, fig. 436). Cependant à Stradonitz ils sont assez nombreux [1] ; les

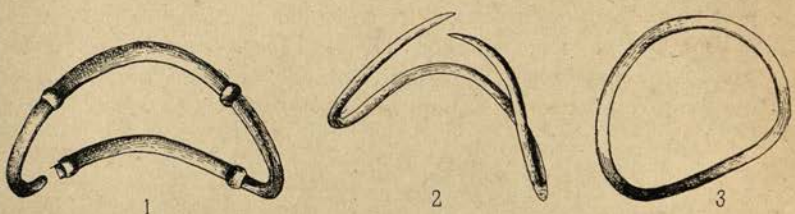

Fig. 531. — Anneaux ployés en bronze (nos 1 et 2) et en argent (no 3).

1, Weisenau, près Mayence [2] ; — 2, Letky (Bohême) [3] ; — 3, Ornavasso [4]. (env. 1/2 gr. nat.)

uns présentent une tête hémisphérique ou plate rappelant les types anciens ; les autres appartiennent à un modèle nouveau à large disque et bossette centrale moulurée ou quadrillée (fig. 530). Ces hachures étaient peut-être destinées à recevoir un remplissage d'émail rouge. Parmi les trouvailles de la même station figurent de petits disques en os tourné, lisses sur une face et ornés sur l'autre de cercles concentriques en relief ; la tranche est creusée d'une profonde rainure. Leur destination précise (bouton d'applique ou pion à jouer ?) ne peut être exactement déterminée [5].

Anneaux huméraux (?). — On a trouvé isolément dans le Rhin, non loin de Mayence, et l'on a catalogué comme bracelet de bras

1. Pič-Déchelette, *Stradonitz*, p. 59, pl. X, fig. 11-23 ; pl. XIV, fig. 10-15, 19-23.
2. D'après Reinecke, *Grabfunde der zweiten La Tènestufe aus der Zone nordwärts der Alpen*, Altertümer, V, XI, pl. 57, no 1057.
3. D'après Pič, *Starožitnosti*, II, 1, pl. XIV, fig. 12.
4. D'après Bianchetti, *Ornavasso*, pl. XII, fig. 15.
5. Pič-Déchelette, *Stradonitz*, p. 89, pl. XLIV.

ou de cheville un anneau de bronze ployé, en forme de selle (fig. 531). En réalité, la destination de cet objet demeure incertaine. Nous en avons vu des spécimens au musée de Sens [1]. D'autres proviennent des sépultures de Letky, près de Prague. Les sépultures d'Ornavasso en contenaient plusieurs en argent, soit 13 à San Bernardo et 12 à Persona ; celles de Giubiasco en ont livré aussi divers exemplaires, les uns en bronze, les autres en argent [2]. Quelques-uns appartiennent évidemment à l'époque de La Tène III. Ces objets ne sont point des bracelets ployés par accident. Comme on les rencontre ordinairement vers l'épaule droite du cadavre, on en a conjecturé qu'ils pouvaient tenir lieu de fibules et servir à nouer les plis du *sagum* ou d'un autre vêtement [3].

Il ne faut pas les confondre avec les bagues coudées, de dimensions beaucoup plus petites, dont nous parlerons plus loin, et que l'on rencontre souvent aux doigts des squelettes.

§ V. — *Fibules. Épingles.*

A l'époque de La Tène, les fibules deviennent plus nombreuses que jamais. Elles sont en bronze ou en fer, très rarement en or. Celles en argent ne se rencontrent que dans quelques régions.

Comme elles sont d'un grand secours pour les déterminations chronologiques, le problème de leur classification a fait l'objet de nombreuses études [4]. On s'est efforcé de compléter à ce sujet les observations de Tischler.

Nous devons, tout d'abord, présenter quelques indications d'ensemble sur leurs caractères généraux. Nous passerons ensuite à l'examen détaillé des types.

La fibule de La Tène est formée d'un fil métallique d'une seule

1. Deux exemplaires inédits, réunis à divers objets de l'époque de La Tène I; ils peuvent être un peu plus récents. Ancienne collection Poncelet.
2. Ils sont conservés au musée de Zurich.
3. Bianchetti, *Ornavasso*, p. 34.
4. Parmi les travaux d'ensemble les plus utiles à consulter sur les fibules de l'époque de La Tène, nous citerons dans l'ordre de date : Tischler, *Über die Formen der Gewandnadeln*, Beiträge zur Anthrop. und Urgesch. Bayerns, 1881, p. 47; — du même, le chapitre *Die Gewandnadeln oder Fibeln*, dans l'ouvrage de A.-B. Meyer, *Gurina im Obergailthal*, Dresde, 1885. Cf. CBl.A, 1885, p. 157; — Reinecke, *Fibeln der La Tènezeit aus der süd- und norddeutschen Zone*, Altertümer, V, IV, p. 103, pl. 20. Cf. les autres articles du même auteur cités ci-après ; — Viollier, *Fibules*. — Pour l'Allemagne, voir l'importante étude récente publiée par M. Belz, *Latènefilben*, 1911 (carte de répartition des fibules de La Tène en Allemagne).

pièce ; tour à tour rectiligne, spiraliforme ou cintré, ce fil constitue successivement les trois parties de la fibule, savoir l'*ardillon* ou épingle, le *ressort* et l'*arc*. On peut distinguer dans ce dernier la *tête*, ou partie voisine du ressort, et le *pied*, partie opposée à la tête ; au pied de l'arc est fixé le *porte-agrafe*. Le ressort est toujours bilatéral, c'est-à-dire que les spires s'enroulent symétriquement de part et d'autre de la tête ; la partie rectiligne du ressort, réunissant les deux groupes de spires, porte le nom de *corde* (fig. 532, 2, c).

De ces diverses parties constitutionnelles de la fibule de La Tène,

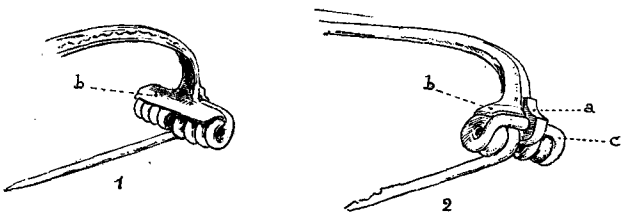

Fig. 532. — Fibules de La Tène III. Détails du pied sur quelques variétés [1].

la plus intéressante, pour le classement de cet objet, c'est le pied de l'arc, ou plutôt ses appendices.

La fibule classique de La Tène (fig. 533, 5-16) porte à l'extrémité du pied un appendice caudal dont le rôle est purement décoratif : relevé obliquement au-dessus du porte-agrafe, tout en restant libre, il s'appuie sur la face dorsale de l'arc et se termine, soit par une tête d'oiseau ou une petite boule, soit par un disque, quelquefois orné de corail ou d'émail.

Plus tard, à l'époque de La Tène II, l'appendice n'est plus simplement adossé mais lié à l'arc par une sorte de bague (fig. 535).

Enfin, à La Tène III, il fait corps avec l'arc. La forme en S a disparu. L'anneau-bague du type antérieur, désormais sans emploi, est supprimé ou ne subsiste que comme rudiment, à titre d'ornementation (fig. 537). En même temps, le porte-agrafe, bénéficiant de cette modification, commence à se développer et revêt parfois la forme d'une plaque percée à jour.

Tel est le schéma de cette évolution, mais chacun des trois groupes comprend d'abondantes variétés. Celles de La Tène III

1. D'après J. Déchelette, *Fouilles du Beuvray*, p. 140, fig. 1 et 2.

donneront naissance aux fibules gallo-romaines. La conquête n'arrêta pas le développement de la fibule de La Tène, qui se poursuivit jusqu'au temps des invasions germaines, tout au moins dans certaines régions.

Parmi les formes récentes de La Tène III et leurs dérivés immédiats, il n'est donc pas toujours aisé de distinguer les types proprement gaulois de ceux qui sont postérieurs à l'époque de César.

Vers la fin de La Tène III, la fibule subit plusieurs modifications qui eurent pour but d'augmenter la solidité et la fixité du ressort. 1° Celui-ci, en raison de sa largeur parfois excessive — on comptait jusqu'à 70 spires et plus sur certaines fibules de La Tène II — était sujet à se cintrer. On obvia à cet inconvénient par plusieurs procédés, soit en élargissant la tête de l'arc, soit en greffant sur cette tête deux petits appendices latéraux (fig. 532, 1 *b*). Ceux-ci, tout d'abord simples lamelles plates, s'agrandissent peu à peu, revêtent la forme demi-cylindrique et finissent par envelopper entièrement le ressort d'une douille cylindrique ou quadrangulaire; 2° la corde du ressort était jusqu'alors complètement libre et par conséquent exposée à se fausser : on l'assujettit au moyen d'une griffe ou crochet destiné à maintenir sa forme rectiligne (fig. 532, 2 *a*).

A côté de ces perfectionnements de solidité, il en est qui n'ont d'autre objectif que de parachever la décoration de cet objet de toilette ; ils portent sur la plaque du porte-agrafe, souvent délicatement ajourée, ou sur l'ornementation de l'arc.

Voici les principaux types, à chacune des trois phases du second âge du fer :

a) *Fibules de La Tène I.* — Quelques-unes peuvent dériver des fibules de la Certosa [1], bien que sur ces dernières le ressort soit unilatéral. Un plus grand nombre ne paraissent être que des fibules à timbales hallstattiennes évoluées. Il semble, en effet, difficile de rattacher toutes les variétés de La Tène I à une souche unique [2] et l'on peut postuler pour certaines formes, comme nous allons le voir, l'existence de modèles méditerranéens qui nous seraient encore inconnus [3].

Les principales variétés sont les suivantes :

1. Voir 2e partie, p. 848, fig. 348.
2. Telle est aussi l'opinion de M. Belz, *Latènefibeln*, p. 675.
3. Cf. 2e partie, p. 854.

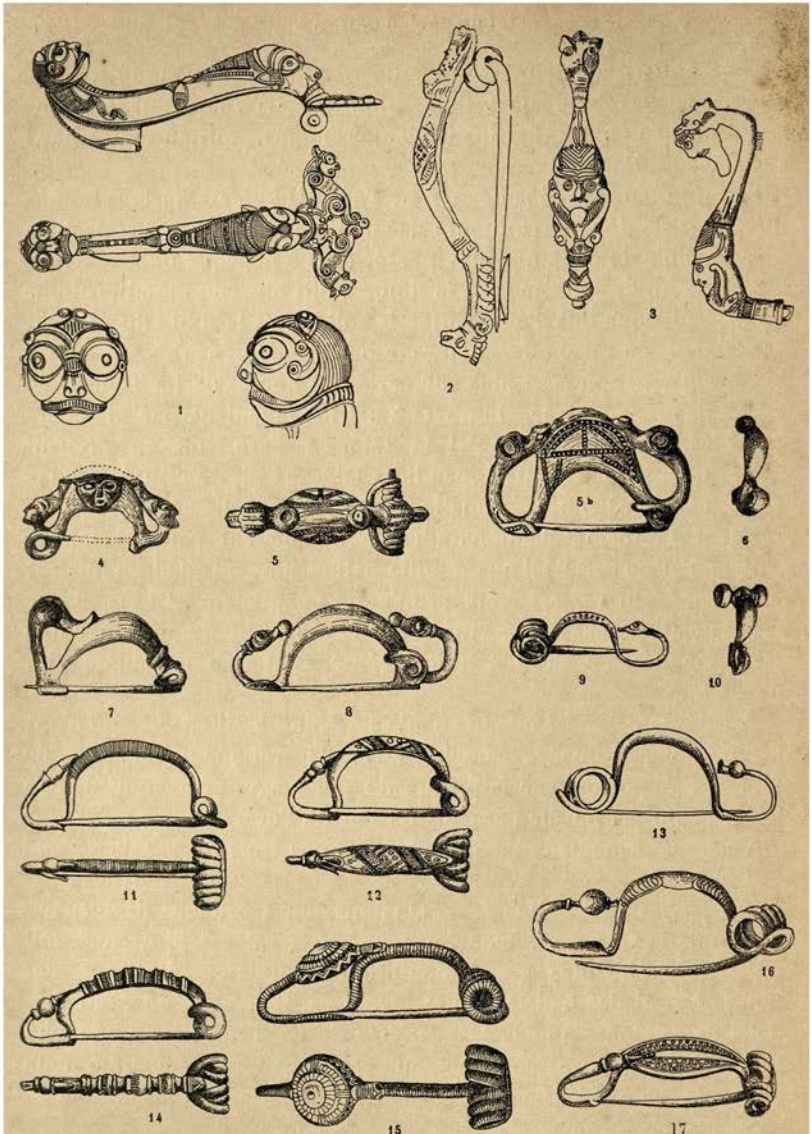

Fig. 533. — Fibules de La Tène I.

1, Parsberg (Haut-Palatinat)[1] ; — 2, Panenská Týnice (Bohême) ; — 3, Kyšicky (Bohême)[2] ; — 4, Weisskirchen (prov. du Rhin) ; — 5 *a*, 5 *b*, près Nierstein (Hesse rhénane) ; — 7, environs de Creuznach (Hesse rhénane) ; — 8, Bavière[3] ; — 6, près Högen (Haut-Palatinat) ; — 10, Grafath (Haute-Bavière)[4] ; — 9, La Gorge-Meillet (Marne)[5] ; — 11, 12, 14, 17, Dux (Bohême)[6] ; — 13, Bussy-le-Château (Marne)[7] ; — 15, Vevey (Suisse)[8] ; — 16, Ciry-Salsogne (Aisne)[9].

(1/2 gr. nat.)

1° Fibules à masques humains (fig. 533, 1-4) et à têtes d'animaux (fig. 533, 5-10). Ces curieuses fibules à décor plastique figuré apparaissent — à l'exception de quelques exemplaires isolés — sur une zone assez étendue comprenant les provinces rhénanes, la Thuringe méridionale, le nord-est de la Bavière et le sud-ouest de la Bohême. Elles sont inconnues en France et en Italie et très rares en Suisse [1]. La forme générale est souvent celle de la fibule-arbalète

1. La fibule de Travers, canton de Neuchâtel (Naef, ASA, 1904-05, p. 88, et Viollier, *Fibules*, n° 202), se rattache à ce modèle, mais est peut-être plus récente. En France, notamment en Franche-Comté, le bouton terminant l'appendice de quelques-unes des fibules du type n° 2 dont nous allons parler, affecte cependant une forme rappelant la tête d'un oiseau. Il ne faut pas comprendre dans ce groupe certaines séries plus récentes à décor plastique, telles que la *fibule à dragon*, la *fibule à disque surmonté d'une tête casquée* (voir Viollier, *Fibules*, p. 16, 18, 19 et n°s 99, 100, 101, 146, 147, etc.); — MAGW, 1892, *Sitzungsberichte*, p. [92]; ces deux types des vallées alpestres de la Suisse pourraient appartenir à La Tène II, quoique se rattachant au schéma classique de La Tène I. On ne peut encore dater la fibule en argent recouverte d'or en feuilles et ornée de têtes d'animaux fantastiques, publiée par M. Salomon Reinach, dans *Anthr.*, 1901, p. 170, fig. 6. La grande fibule en bronze de Söften, Jutland (Undset, *Auft. d. Eisens*, p. 418 et fig. 125), ornée de deux têtes de taureau, doit être de La Tène II ou III, comme l'indique la terminaison bouletée des cornes.

On trouvera des reproductions des fibules à masques et à têtes d'animaux dans les ouvrages suivants, outre celles reproduites par notre fig. 533: pour la Bohême, Pič, *Starožitnosti*, II, 1, p. 22, et note 8; pour l'Allemagne, Tischler, *loc. cit.*, Beitrage zur Anthr. und Urg. Bayerns, 1881, p. 62 et 66, pl. IV, fig. 25; — consulter surtout Reinecke, *loc. cit.*, Altertümer, V, v, pl. 20, fig. 320-324; — du même, *Grabfunde der ersten La Tènestufe aus Nordostbayern*, Altertümer, V, IX, p. 283, fig. 3; pl. 50, n°s 890, 900; — voir aussi Jager et Mayer, *Katal. bayer. Museums*, IV, pl. XI, fig. 15, 16; — Lindenschmit, *Altertümer*, II, IV, pl. 2, fig. 2-5, 10; III, IX, pl. 1; — Tröltsch, *Fund-Statistik*, p. 8, n° 15. M. Reinecke classe ces fibules ou du moins la série la plus ancienne à sa phase A de la période de La Tène (*La Tène-Denkmäler*, p. 4). — Un bon nombre ont été reproduites par M. Salomon Reinach dans son article : *La sculpture en Europe avant les influences gréco-romaines*, Anthr., 1895, p. 31-35.

Des fibules à tête d'oiseau, de La Tène I, découvertes à la Steinsburg, près Römhild (Saxe), sont figurées ci-dessus, 2e partie, p. 702, fig. 269.

---

1. D'après Naue, *Früh-La Tène-Fibel aus der Oberpfalz*, PB, 1902, pl. I, fig. 1.
2. D'après Pič, *Starožitnosti*, II, 1, p. 22, fig. 8; I, 2, p. 50, fig. 8.
3. D'après Lindenschmit, *Altertümer*, I, IV, pl. 3, fig. 3, 1, 8, 7.
4. D'après Reinecke, *Fibeln der La Tènezeit aus der süd- und norddeutschen Zone*, Altertümer, V, IV, pl. 20, n°s 324, 322.
5. D'après Fourdrignier, *Double sépulture gauloise de la Gorge-Meillet*, pl. VIII, fig. sans n°.
6. D'après Much, *Kunsthist. Atlas*, pl. LXXXVIII, fig. 1, 7, 3; pl. LXXXVII, fig. 5.
7. D'après J. de Baye, *Une sépulture de femme à l'époque gauloise dans la Marne*, RA, 1885, II, p. 73, fig. 2.
8. D'après Naef, *Vevey*, p. 35, fig. 20, 21.
9. D'après Moreau, *Caranda*, II, 2, pl. 136, fig. 5.

avec ressort à double spirale et corde intérieure. Le pied se termine par une tête en ronde bosse, d'homme ou d'animal, le plus souvent d'un oiseau. Le style barbare de ces représentations plastiques, style dont nous étudierons ultérieurement les curieux caractères, y laisse néanmoins reconnaître l'imitation de modèles classiques archaïques. Un ou deux motifs similaires ornent parfois la partie médiane ou la tête de l'arc. De fines gravures complètent sur les beaux exemplaires le décor plastique. Sur les plus simples, celui-ci se réduit à une tête d'oiseau (cygne ou canard) souvent dégénérée et à peine distincte. Sur les exemplaires des provinces rhénanes, l'appendice caudal a parfois pour pendant, du côté du ressort, une seconde tige à bouton zoomorphe ou anthropomorphe.

Les fibules de Parsberg (Haut-Palatinat), de Panenská Týnice (Bohême) et de Kyšicky (même région) (fig. 533, 1-3) sont des spécimens particulièrement typiques de cette série. La première porte, au-dessus du ressort, une plaquette ajourée, richement ornée, représentant deux lions stylisés suivant le goût celtique.

Les fibules à masques appartiennent, dans leur ensemble, à l'aurore de l'époque de La Tène. On pourrait même les classer à une phase de transition entre le premier et le second âge du fer : celle de Kyšicky était associée à un glaive de fer à antennes (p. 744, fig. 287). Celle de Panenská Týnice rappelle par sa structure les fibules de la Certosa, communes dans les sépultures de Bologne, et dont les dérivés directs se rencontrent, d'ailleurs, dans le nord de la Bavière à ce même niveau archéologique [1].

Le modèle à tête d'oiseau n'est peut-être qu'une variante du précédent. Cependant, comme il apparaît aussi dans la Péninsule ibérique (p. 1102, fig. 455), on sera peut-être amené à lui reconnaître ultérieurement quelque prototype gréco-italique, importé tout à la fois dans l'Allemagne du sud par l'Adriatique et dans les colonies helléniques de la Méditerranée occidentale.

2° Fibules à appendice caudal relevé, sans décor plastique (fig. 533, 11-17). Ce modèle qui constitue le type classique de La Tène I, comporte des variétés extrêmement nombreuses, suivant que la tige est très arquée ou presque rectiligne, filiforme, renflée, bombée, plate ou même circulaire, ornée de gravures, de nodosités ou d'incrustations de corail (ou d'émail rouge). L'appendice se termine par une timbale, par un disque ou par un bouton, souvent avec application

1. Reinecke, *loc. cit.*, Altertümer, V, IX, pl. 50, nos 892-894.

de corail ou d'émail [1]. La corde du ressort est extérieure ou intérieure, parfois passée autour de l'arc. Le nombre des spires est le plus souvent limité à quatre ou à six.

Très répandues, ces fibules ne font défaut sur aucun des territoires où la première phase de La Tène est représentée. La figure 533 en reproduit un certain nombre de variétés appartenant sûrement à cette période. Mais il en est quelques-unes, surtout dans les nécropoles des Alpes, qui tout en paraissant appartenir à La Tène I, par leur structure générale, ne sont pas antérieures à La Tène II. Dans l'état actuel des connaissances archéologiques, il est parfois difficile de classer très exactement certaines formes [2].

La description d'une fibule à disque ornée de corail montrera combien était parfois soignée l'exécution de ces petits objets. « Le chaton, sur disque plat, qui décore l'appendice caudal, écrit M. Naef [3] à propos d'un exemplaire de Vevey (fig. 513, 15), se compose de quatre éléments parfaitement indépendants les uns des autres. Sur le disque inférieur, qui fait corps avec la tige, se voient des incrustations d'émail blanc [décoloré], divisées en quatre par des lamelles en forme de croix ; cette partie inférieure est séparée de la partie supérieure par une rondelle plate, très mince et mobile ; vient ensuite la partie supérieure, également saillante et surmontée d'un bouton d'émail blanc ; le tout enfin est traversé et maintenu par un petit clou de bronze à tête arrondie, dont la pointe est recourbée à angle droit par-dessous. » Ce genre de fibule à disque avec rondelle de corail ou d'émail est assez rare dans la Marne [4] et plus commun en Suisse [5].

1. Pour une étude détaillée de ces variétés du décor de l'arc et de l'appendice, voir Belz, *Latènefibeln*, p. 677, et Viollier, *Fibules*, p. 15, 35. Il est intéressant de constater que l'ornementation en S apparaît sur les fibules comme sur les torques et les bracelets (Belz, *loc. cit.*, p. 678, fig. 29). — Pour les Iles Britanniques, voir Read et Smith, *Guide Brit. Museum, Iron age*, p. 100 ; — Reginald Smith, *The Hunsbury Hill Finds*, Archaeological Journal, t. LXIX, 1913, p. 427.

2. Reinecke, *Zur Kenntniss der La Tène-Denkmäler der Zone nordwärts der Alpen*, CBl.A, 1903, p. 36 et fig. de la p. 37 ; — du même, *Fibeln der La Ténezeit aus der sünd- und norddeutschen Zone*, Altertümer, V, IV, pl. 20.

3. Naef, *Vevey*, p. 36.

4. Voir une fibule de Pleurs (Marne) dans Morel, *Champagne souterr.*, pl. 27, fig. 3 ; — Read et Smith, *Guide Brit. Museum, Iron age*, p. 65, fig. 55. Une autre fibule à applications similaires (Morel, *Ibid.*, pl. 27, fig. 4, et *Guide*, fig. 56) correspond à un type de La Tène III.

5. Naef, *loc. cit.*, p. 36, note 1 ; — Wiedmer-Stern, *Münsingen*, pl. 5 et 7 ; — Viollier, *Fibules*, p. 19, 37. Quelques variétés comptent parmi celles relativement récentes.

Ces fibules de La Tène I, dans les sépultures féminines, sont souvent réunies par paire sur la poitrine du squelette au moyen d'une légère chaînette de bronze ou de fer retombant à la manière d'un collier [1].

Un exemplaire de Pleurs (Marne) mesure 0m 16 de longueur, mais la grande majorité des fibules de La Tène I en bronze et même en fer sont de petites dimensions.

Certaines formes rappellent la fibule à timbale (voir fig. 534, 2-3).

3° Fibules en arbalète à ressort allongé (fig. 534, 1). Quelques

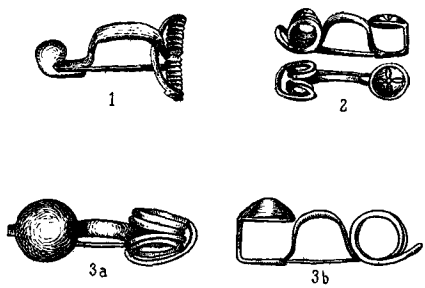

Fig. 534. — Fibules de La Tène I.
1, Heiltz-l'Évêque (Marne) [2] ; — 2, Lantilly (Côte-d'Or) [3] ; — 3, Bussy-le-Château (Marne) [4].
(1/2 gr. nat.)

variétés de ces fibules, dont le type apparaît déjà à la fin du hallstattien, se rencontrent au commencement de l'époque de La Tène [5].

b) *Fibules de La Tène II.* — Les fibules de la seconde phase de La Tène sont en bronze et en fer [6]. Celles en fer sont plus

1. Morel, *loc. cit.*, pl. 13, fig. 1 ; pl. 29, fig. 27 ; pl. 34, fig. 3 ; — du même, AFAS, Toulouse, 1887, II, p. 747, fig. 3 ; — J. de Baye, RA, 1885, II, p. 72.

2. D'après le Dr Mougin, *Fouilles du cimetière gaulois de Charvais*, Mat., 1879, pl. IV, fig. 18.

3. D'après Henry Corot, *Le grand tumulus de Lantilly*, RPI, 1905, p. 9, pl. II, fig. 6.

4. D'après J. de Baye, *Une sépulture de femme à l'époque gauloise dans la Marne*, RA, 1885, II, p. 73, fig. 3.

5. Dr Mougin, *Mat.*, 1879, pl. IV, fig. 16 ; — Piroutet, RA, 1904, II, p. 69, et fig. 13.

6. Outre les ouvrages cités plus haut, p. 1245, note 4, voir sur ces fibules ; Lindenschmit, *Altertümer*, II, VII, pl. 3 ; III, II, pl. I, fig. 4, 16 ; — RA, 1879, II, p. 220 ; 1888, I, p. 331 ; — Viollier, *Fibules*, passim ; — Wiedmer-Stern, *Münsingen*, passim ; — Viollier, ASA, 1910, p. 4, 5 ; — WZ, 1900, pl. 17, fig. 8, 9 ; — Heierli, *Urg. d. Schweiz*, p. 388 ; — Pič, *Starožitnosti*, II, 1, passim

nombreuses qu'à la phase antérieure. Comme précédemment, on les trouve souvent dans les sépultures, réunies par paire, une sur chaque épaule. La mode des chaînettes d'assemblage ne disparaît pas et se continuera, d'ailleurs, à La Tène III [1].

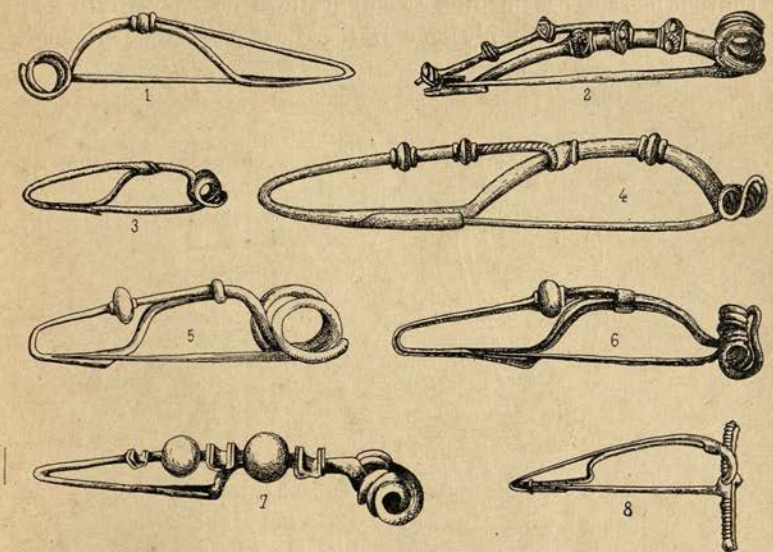

Fig. 535. — Fibules de La Tène II.

1, Vevey (Suisse) [2] ; — 2, Dühren (Bade) [3] ; — 3, Sommesous (Marne) [4] ; — 4, Bohuslän (Suède) [5] ; — 5, Station de La Tène [6] ; — 6, Guillestre (Hautes-Alpes) [7] ; — 7, Plánany (Bohême) [8] ; — 8, Ornavasso [9].

(1/2 gr. nat.)

Les fibules de La Tène II sont loin d'offrir la variété et la richesse de décoration des types précédents. L'appendice caudal

— Radimský, *Jezerine*, passim. Dans les Iles Britanniques les fibules de La Tène II sont rares et semblent appartenir à l'époque de La Tène III. Voir Read et Smith, *Guide Brit. Museum, Iron age*, p. 101, fig. 81.

1. Morel, *Champagne souterr.*, pl. 40, fig. 4 ; — Much, *Kunsthist. Atlas*, pl. XC, fig. 9.
2. D'après Naef, *Vevey*, p. 41, fig. 27 *a*.
3. D'après Schumacher, *Grabfund der sog. Mittel-La Tène-Zeit von Dühren*, Altertümer, V, III, pl. 15, n° 250.
4. D'après Morel, *loc. cit.*, pl. 40, fig. 4.
5. D'après Montelius-Reinach, *Temps préhist. Suède*, pl. XIV, fig. 3.
6. D'après Vouga, *La Tène*, pl. XVI, fig. 8.
7. D'après Chantre, *Age du fer*, pl. I, fig. 5.
8. D'après Pič, *Starožitnosti*, II, 1, pl. XXXI, fig. 4.
9. D'après Bianchetti, *Ornavasso*, pl. IX, fig. 2.

est alors assujetti à l'arc, comme nous l'avons dit, au moyen d'un petit anneau.

La figure 535 reproduit quelques-uns des principales variétés. Un bouton ou un double bouton, lisse ou orné, en constitue le plus souvent le seul ornement. Les applications de corail ou d'émail deviennent beaucoup plus rares. L'arc est ordinairement uni et

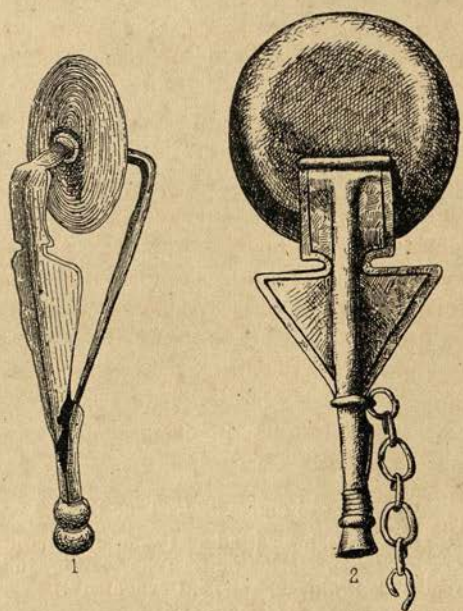

Fig. 536. — Fibules à disque, de type alpestre [1].
1, Saint-Pons (Basses-Alpes) ; — 2, Jausier (Basses-Alpes).
(1/2 gr. nat.)

d'une grande simplicité. Alors commence pour l'orfèvrerie celtique une période de décadence, qui s'accentuera encore durant la phase suivante.

Parmi les nombreuses fibules en fer, on en rencontre dont la longueur atteint jusqu'à 0^{m} 20 ou 0^{m} 25.

L'aire géographique des fibules de La Tène II est plus étendue que celle de La Tène I (voir ci-dessus, p. 925). On les retrouve jusqu'en Scandinavie (fig. 535, 4).

1. D'après Chantre, *Age du fer*, pl. XI, fig. 3 ; pl. XII, fig. 2.

A ces variétés classiques s'ajoute un type spécial aux régions alpestres : c'est une fibule sans ressort, de très grandes dimensions ; quelques exemplaires mesurent 0 m 21 (fig. 536). L'arc est coudé et se compose d'un ruban de métal muni d'ailettes. Un large disque, un peu bombé, et parallèle à l'arc, sépare celui-ci de l'ardillon. Dans la sépulture n° 1 de Guillestre (p. 1057, fig. 436), cette fibule était associée à une autre, d'un type classique de La Tène II, et à des perles en verre bleu paraissant antérieures à La Tène III. Elle était munie d'une chaînette d'attache. On la trouve dans les départements des Hautes-Alpes, des Basses-Alpes et de la Drôme [1]. D'autres fibules, la plupart très longues, et dont les formes rappellent celles de La Tène I ou même du premier âge du fer, ont été retrouvées dans ces nécropoles des Alpes [2]. On ne peut encore les dater avec une entière précision, étant donnée la conservation fréquente des modèles archaïques dans les régions montagneuses et isolées. Ces sépultures nous semblent appartenir, pour la plupart, à La Tène II, c'est-à-dire comme nous l'avons indiqué, aux tribus qu'Annibal a dû rencontrer dans sa marche sur l'Italie.

Les grandes dimensions des fibules alpestres ne peuvent manquer de retenir l'attention. Cette particularité s'explique naturellement, par ce fait que les habitants de ces pays froids devaient porter des vêtements plus lourds [3].

c) *Fibules de La Tène III.* — Dans la plupart des variétés de cette catégorie, le pied forme une sorte de cadre triangulaire, dont la partie supérieure est constituée par le prolongement de l'arc. Quelques formes seulement permettent de suivre l'évolution du type précédent vers cette disposition nouvelle [4].

Il est difficile d'établir une délimitation bien précise entre certaines fibules de La Tène III et celles de l'époque romaine proprement dite [5]. Nous ne possédons encore que des indications bien

1. Chantre, *Age du fer*, pl. I, fig. 1 ; pl. XI, fig. 1, 2, 3 ; pl. XII, fig. 2 ; pl. XIII, fig. 3.

2. Chantre, *Ibid.*, pl. X.

3. Voir 2e partie, p. 852.

4. Comme le fait observer M. Belz, la transition est ici moins compréhensible que le passage des types de La Tène I à ceux de La Tène II, ou encore des types de La Tène III aux plus anciens modèles gallo-romains (Belz, *Latènefibeln*, p. 687).

5. En parlant des fibules gallo-romaines, et particulièrement des types de transition, nous aurons à utiliser plusieurs fois l'important mémoire de M. Almgren, *Studien über nordeuropäische Fibelformen der ersten nachchristlichen Jahrhunderte*, Stockholm, 1897. Voir aussi pour les types de transi-

vagues sur les fibules italiques en usage aux temps de César et d'Auguste ; d'où, de grandes difficultés, en l'état de nos connaissances, pour déterminer les types importés en Gaule lors de la conquête. On applique parfois la dénomination erronée de « fibule romaine » à des modèles que les ateliers gaulois livraient déjà au commerce avant la conquête.

Nous considérons comme appartenant à La Tène III les types qui se sont rencontrés dans les maisons gauloises de Bibracte, abandonnées, nous l'avons dit, vers l'an 5 environ avant J.-C. Les variétés les plus typiques sont les suivantes :

Fibule de Nauheim. Elle est désignée sous ce nom, en Allemagne, en raison de son abondance dans cette nécropole, voisine de Francfort (fig. 537, 1) [1]. Commune en Gaule, notamment à Bibracte et en Auvergne (Corent et Gergovie), elle est caractérisée par un ressort à quatre spires, sans griffe, un arc faiblement infléchi, à dos plat, et qui va en s'amincissant de la tête au pied [2]. Cet arc est souvent orné dans sa partie large de bandes longitudinales ciselées. La corde du ressort passe en dessous de l'arc. C'est une forme très répandue, tout à fait caractéristique pour la fin de La Tène III [3].

Diverses fibules à arc filiforme ne sont que des variantes de ce modèle, parfois avec courbure plus accentuée de l'arc (fig. 537, 2-6).

Fibule à ressort coiffé d'une coquille (fig. 537, 7). Plusieurs exemplaires de ce type en bronze et en argent, un en or, ont été recueillis à Stradonitz. Il est représenté aussi dans beaucoup d'autres localités, notamment en France, à Châlons et à Besançon [4]. Au mont Beuvray, on n'en compte qu'un seul spécimen.

tion, Ritterling, *Das Frührömische Lager bei Hofheim im Taunus. Ausgrabungs- und Fundbericht*, Annalen des Vereins für Nassauische Altertumskunde, t. XXXIV (cf. c. r. avec fig. par J. Déchelette, dans RA, 1905, I, p. 201) ; — du même, autre mémoire plus étendu publié sous le même titre dans le même recueil, t. XL, 1912.

1. Cette nécropole est datée, par les monnaies, de la seconde moitié du premier siècle avant notre ère.

2. Moreau, *Caranda*, II, 1, pl. 43, fig. 2 ; — Jager et Mayer, *Katal. Bayer. Museum*, IV, pl. XII, fig. 9 ; — Quiling, *Nauheimer Funde*, p. 101, nos 20-23 et passim ; — WZ, 1900, pl. 17, fig. 10 ; — Reinecke, *Altertümer*, V, IV, pl. 20.

3. Pour l'aire de répartition de cette fibule et des suivantes dans les provinces allemandes, consulter Belz, *Latènefibeln*, p. 687. Comme à l'ordinaire, nos références s'appliquent surtout aux publications qui contiennent des reproductions des objets décrits.

4. Viollier, *Fibules*, n° 178 ; — Quilling, *Nauheimer Funde*, p. 101, fig. 17.

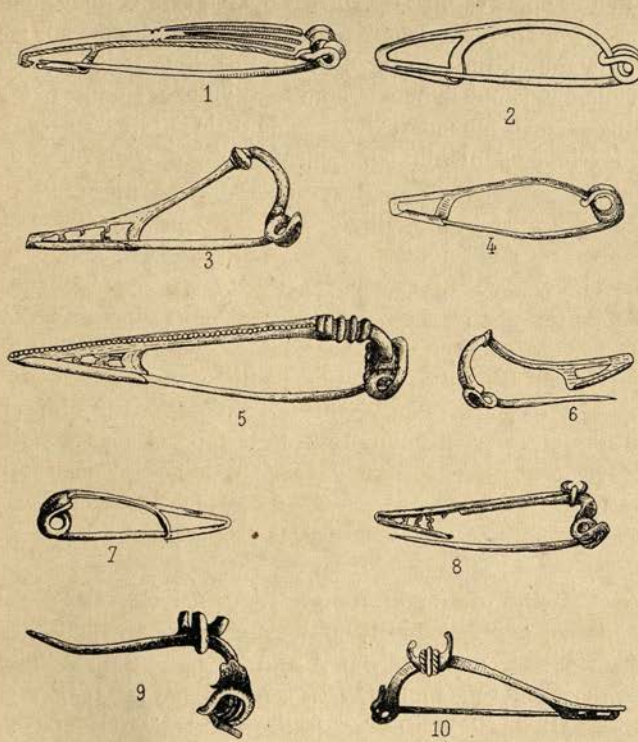

Fig. 537. — Fibules de La Tène III.

1, 2, 7, Stradonitz [1] ; — 3, 8, Gurina (Carinthie) [2] ; — 4, Carthage [3] ; — 5, Ornavasso (prov. de Novare) [4] ; — 6, Nauheim (Hesse supérieure) [5] ; — 9, Bibracte [6] ; — 10, Saint-Jean-Trolimon (Finistère) [7].

(1/2 gr. nat.)

1. D'après les originaux. Cf. J. Déchelette, *Fouilles du Beuvray*, pl. XXIII, fig. 10, 9 ; — Pič-Déchelette, *Stradonitz*, pl. III, fig. 18.
2. D'après Meyer, *Gurina*, pl. VI, fig. 4, 6.
3. D'après A. Maignan, *Notes archéologiques*, RA, 1890, II, p. 364, fig. 9.
4. D'après Bianchetti, *Ornavasso*, pl. X, fig. 7.
5. D'après Quilling, *Nauheimer Funde*, p. 101, fig. 5.
6. D'après J.-G. Bulliot, *Fouilles du Beuvray*, *Album*, pl. XLIX, fig. 6.
7. D'après P. du Chatellier, *Oppidum de Tronoën en Saint-Jean-Trolimon*, BM, 1877, p. 329, pl. h. t., fig. 17.

Fibule à arc orné d'une bague, accostée d'une ou deux petites ailettes en crochet (fig. 537, 8-10) [1]. A l'époque impériale romaine, on rencontre fréquemment dans les régions situées au sud du Danube (Pannonie et Norique) une fibule à laquelle les archéologues allemands ont donné le nom de fibule à ailettes (*Flügelfibel*). Elle se distingue par l'élargissement de la tête de l'arc, par le large développement du porte-agrafe très souvent élégamment

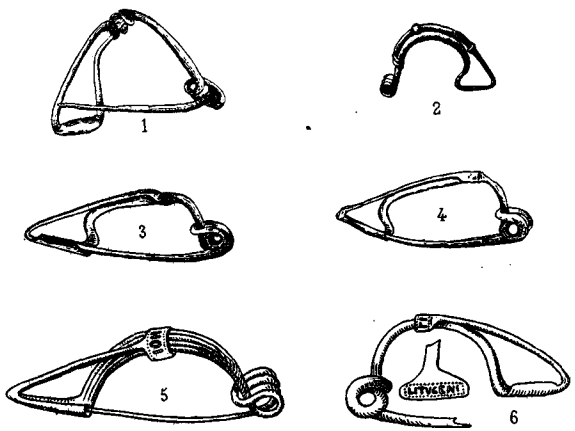

Fig. 538. — Figures « pseudo-La Tène II ».

1, Lovere (Transpadane) [2] ; — 2, Weisenau, près Mayence [3] ; — 3, 4, Arles (Bouches-du-Rhône) [4] ; — 5, Puech de Buzeins (Aveyron) ; — 6, provenance inconnue [5].

(1/2 gr. nat.)

ajouré, et surtout par deux ailettes accolées, quelquefois chargées de petites cornes, qui prennent naissance sur le disque de l'arc. Les monnaies trouvées avec cette fibule norico-pannonique permettent de la classer aux deux premiers siècles de notre ère. Mais elle a eu pour ascendant direct une variété de La Tène III, apparaissant déjà à Stradonitz. Sur cette dernière, on distingue, appliqué à une

1. Read et Smith, *Guide Brit. Museum*, *Iron age*, p. 118, fig. 96.
2. D'après G. Patroni, *Lovere. Tombe romane con oggetti preziosi e suppellettile sepolcrale di età preromana e romana*, Not. Sc., 1908, p. 10, fig. 2.
3. D'après Reinecke, *Fibeln der La Tènezeit aus der süd- und norddeutschen Zone*, Altertümer, V, IV, pl. 20, n° 336.
4. D'après A. Maignan, *Notes archéologiques*, RA, 1890, II, p. 364, fig. 10.
5. D'après Max-Werly, *Marques de fabrique relevées sur des fibules en bronze*, BAF, 1883, p. 289.

des faces latérales de la nodosité de l'arc, un appendice recourbé, embryon de l'ailette. Près de cinquante exemplaires de ce modèle ou de ses variétés figurent parmi les trouvailles de l'oppidum boïen.

En Gaule, une forme similaire apparaît à Bibracte, à Alesia, à Gergovie et dans d'autres oppidums. Elle possède deux ailerons

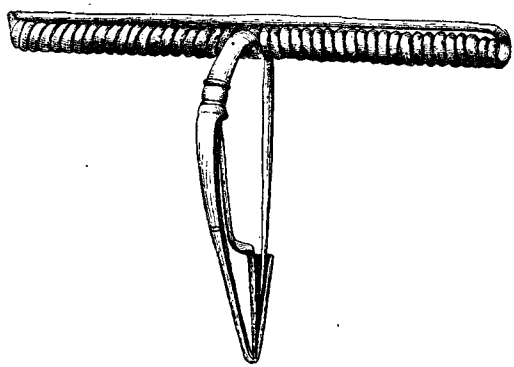

Fig. 539. — Fibule à long ressort. Argent. Type d'Ornavasso [1].
(1/2 gr. nat.)

greffés sur un petit disque perpendiculaire à l'arc et déjà plus développés et plus saillants que ceux du modèle de Stradonitz; son porte-agrafe est ajouré. Toutes les fibules à ailettes naissantes de la Gaule, sauf peut-être de rares exceptions, ont leur ressort fixé par une griffe.

Nous étudierons dans le tome suivant quelques autres modèles de fibules gauloises ou romaines qui se sont particulièrement développées au début de l'époque impériale, mais dont les prototypes avaient déjà apparu à La Tène III. Telles sont certaines fibules à charnière et à disque médian qui se retrouvent à Pommiers et dans les fossés d'Alise-Sainte-Reine, milieux antérieurs, comme nous l'avons dit, à l'an 52 av. J.-C. (voir ci-dessus, p. 967, fig. 403, n° 4, fibule à disque médian, et n° 7, fibule à charnière) [2].

On doit encore ranger parmi les types appartenant chronologiquement à La Tène III quelques-uns de ceux que leur forme géné-

1. D'après Bianchetti, *Ornavasso*, pl. IX, fig. 4.

2. Ces fibules se retrouvent au mont Beuvray. Consulter sur ces divers types, et en général sur les fibules de La Tène III le récent mémoire de M. Almgren, *Fibules d'Alésia et de Bibracte, deux dates fixes dans l'histoire de la fibule en Gaule*, Mélanges Montelius, p. 241.

rale semblerait devoir rattacher à la phase précédente. La figure 538 réunit quelques-unes des variétés de ces fibules pseudo-La Tène II. L'une d'elles (nos 5-6), sur laquelle nous aurons à revenir au tome suivant, est très abondante non seulement à la fin de l'époque gauloise, mais au début de l'époque impériale ; elle porte parfois les initiales ou le nom du fabricant, écrits en lettres latines.

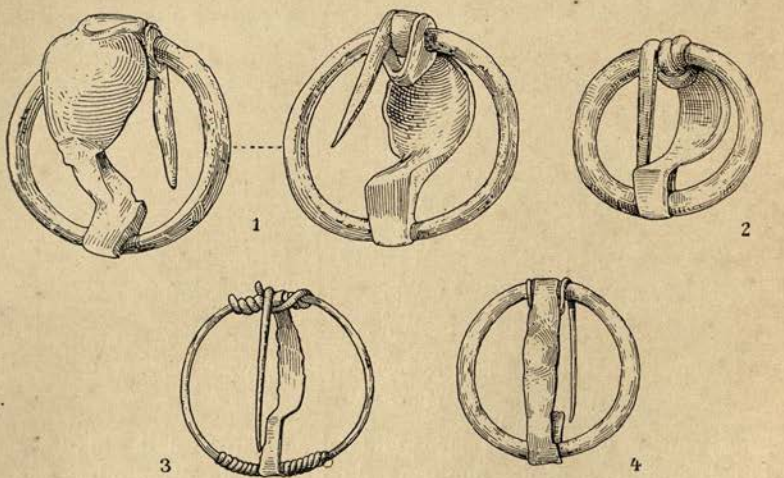

Fig. 540. — Fibules annulaires ibériques. Bronze.
1, Despeñaperros [1] ; — 2, Villaricos [2] ; — 3, Coimbre ; — 4, Gallice [3].

On la trouve dans tous les pays soumis à l'empire romain, même en Grèce et à Carthage. Le modèle à tige très arquée, dont la bague est parfois placée tout près du ressort (fig. 538, 1-2), se classe à La Tène III, de même qu'un assez grand nombre d'autres formes plus ou moins locales.

La fibule à long ressort de la région du Tessin (fig. 539) apparaît à La Tène II, mais survit jusqu'au commencement de l'ère impériale. Dans plus de quinze sépultures de la nécropole de Persona à Ornavasso, elle s'est rencontrée avec des monnaies d'Auguste ou d'Agrippa.

La fibule annulaire (fig. 540) est un type caractéristique du

1. D'après S. Reinach, RA, 1903, II, p. 414.
2. D'après Siret, *Villaricos y Herrerias*, pl. XVI, fig. 13.
3. D'après Fortes, *As fibulas do noroeste da Peninsula*, Portug., II, fasc. 1, p. 20-21, fig. 13, 14.

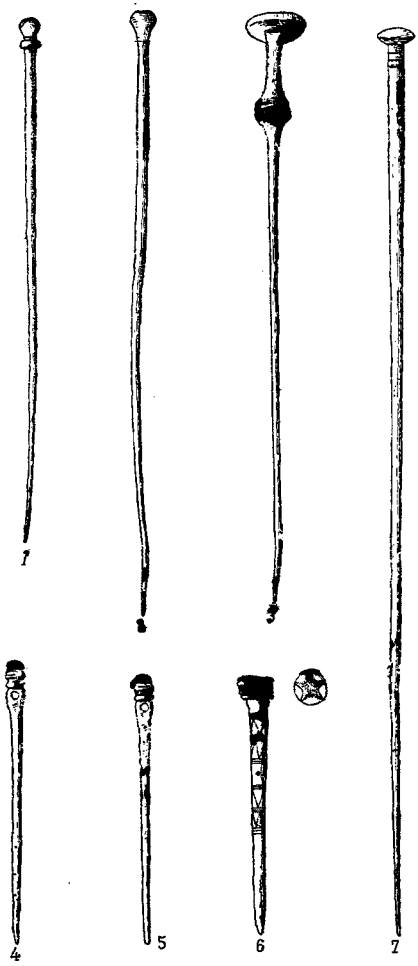

Fig. 541. — Épingles en bronze.

1. Tumulus de La Motte Saint-Valentin, commune de Courcelles-en-Montagne (Haute-Marne) [1] ; — 2, Station de La Tène [2] ; — 3, même provenance [3] ; — 4, 5, Diou (Allier) [4] ; — 6, Montsaugeon (Haute-Marne) [5] ; — 7, Langugest (Bohême) [6].

(1/2 gr. nat.)

1. D'après J. Déchelette, *Collection Millon*, pl. XXXII, fig. 2.
2. D'après Gross, *La Tène*, pl. X, fig. 21.
3. D'après Vouga, *La Tène*, pl. XVI, fig. 10.
4. D'après J. Déchelette, *La nécropole gauloise de Diou*, ext. Mém. Soc. Éduenne, 1905, pl. III, fig. 6 et 7.
5. D'après Camille et Joseph Royer et E. Flouest, *Les tumulus de Montsaugeon (Haute-Marne)*, ext. Mém. Soc. hist. et arch. de Langres, 1888 (cf. *Mat.*, 1888, p. 267, fig. 128).
6. D'après R. von Weinzierl, *Langugest*, pl. VI, fig. 19.

second âge du fer en Ibérie. Elle n'a pas été signalée jusqu'à ce jour, à notre connaissance, hors de la Péninsule, où elle est fort répandue. L'arc affecte parfois la forme d'une timbale. Les spires du ressort sont traversées et maintenues par une tige annulaire, sur laquelle s'appuie également, en un point diamétralement opposé, le pied de la fibule.

Elle se rencontre au IIIe siècle dans la nécropole de Cabrera de Mataró (p. 1100), mais sa date initiale est sans doute un peu plus ancienne [1].

Épingles. — L'épingle, si abondante et si variée à l'âge du bronze, devient fort rare à l'époque de La Tène. La figure 541 reproduit les spécimens que nous connaissons [2]. Celles de La Motte-Saint-Valentin et de Langugest (Bohême) (nos 1 et 7) [3] se classent à La Tène I et présentent une certaine similitude. Leur tête se compose d'une petite zone de moulures surmontée d'une sphère aplatie. Les deux épingles de Diou et celle d'un tumulus de Montsaugeon, dans la Haute-Marne (nos 4-6), sont de la même phase, mais appartiennent à des modèles différents. Celles de Diou sont aplaties et élargies à leur partie supérieure, perforée d'un chas circulaire comme certaines épingles de l'âge du bronze. Leur tête affecte la forme d'un bouton mouluré. L'épingle de Montsaugeon, à tige forte, gravée d'ornements géométriques, et à tête cylindrique côtelée, est également percée d'un chas placé plus bas.

Deux grandes épingles, à La Tène (nos 2-3), rappellent beaucoup certaines formes de l'âge du bronze par le renflement côtelé de leur tige et par leur tête discoïde. Une troisième, de même provenance, se rapproche du type de La Motte-Saint-Valentin et des palafittes [4].

1. Sur les trouvailles de M. Horace Sandars à Despeñaperros, près de Castulo, et de M. Siret à Villaricos, voir notre notice, *Essai sur la chronol. de la Péninsule ibérique*, RA, 1908, II, p. 410. Cette fibule s'est encore rencontrée à Numance dans les camps de Scipion (133 av. J.-C.), d'après un renseignement que nous devons à l'inventeur, M. Schulten.

2. On peut ajouter à cette série une épingle en bronze à petite tête globulaire de l'oppidum celtique des Pennes (coll. Vasseur).

3. L'épingle de Langugest était placée sur la tête d'un squelette de femme (R. von Weinzierl, *Langugest*, p. 46). C'était donc une épingle à cheveux.

4. Vouga, *La Tène*, pl. XVI, fig. 10. La même planche reproduit un troisième type d'épingle dont la tige est repliée plusieurs fois sur elle-même pour former des boucles en S (pl. XVI, fig. 19).

On retrouve dans l'Allemagne du nord, à l'époque romaine, certaines épingles rappelant les types protohistoriques (Hollack et Peiser, *Moythienen*, p. 26, fig. 28 ; p. 27, fig. 29-31). Il en est de même au nord des Balkans (Radimský, *Jezerine*, fig. 61, 187, 228, 244, 267, 285). Les nécropoles à inci-

§ VI. — *Pendants d'oreilles. Bagues.*

Les pendants d'oreilles de La Tène I dérivent de la forme hallstattienne que nous avons décrite (2e partie, p. 840, fig. 342), mais

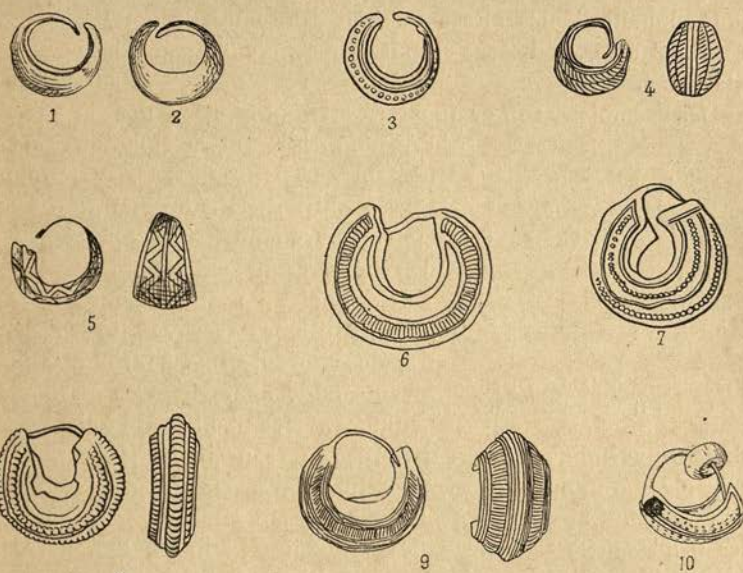

Fig. 542. — Pendants d'oreilles.

1, 2, Chassemy (Aisne) ; — 6, Trugny (Aisne) [1] ; — 3, près Heidolsheim (Alsace) [2] ; — 4, 8, Marson (Marne) ; — 5, Étrechy (Marne) ; — 7, Bussy-le-Château (Marne) [3] ; — 9, Pisek (Bohême) [4] ; — 10, Bülstringen (Magdebourg) [5]. Nos 3, 6, 8, 9, or ; nos 1, 2, 4, 5, 7, 10, bronze.

(3/4 gr. nat.)

au lieu de ressembler à un fuseau mince et allongé, recourbé en croissant, elles revêtent le plus souvent l'aspect d'une sorte de barque

nération de l'époque de La Tène dans la même région ont livré des épingles de fer à tige coudée en vilebrequin (W. Hindenburg, *Neue Funde der La Tène-Zeit aus dem Kr. Teltow*, Mannus, 1910, p. 195, fig. 3 et 5).

1. D'après Moreau, *Caranda*, II, 2, pl. 84 (texte) ; I, pl. 9, fig. 4.
2. D'après M. de Ring, *Tombes celt. Alsace*, 1re série, pl. III, fig. 7.
3. D'après Morel, *Champagne souterr.*, pl. 3, fig. 4, 13 ; pl. 19, fig. 14, 15 ; pl. 34, fig. 9.
4. D'après Pič, *Starožitnosti*, I, 2, pl. XXXI, fig. 3.
5. D'après Wegener et R. Tietzen, *Der Urnenfriedhof bei Bülstringen*, ZfE, 1895, p. 135, fig. 43 *e*.

dont la poupe et la proue se rejoindraient (fig. 542). Une des extrémités, amincie en tige filiforme, s'engageait dans le lobe auriculaire; on assujettissait le bijou par une légère pression. Plusieurs exemplaires sont faits d'une feuille d'or mince, délicatement ornée de rangées de perles en relief, avec filets séparatifs, ou encore de petites côtes longitudinales alternant avec des zones de côtes transversales. D'autres, en bronze et tout unis, diffèrent à peine du type hallstattien [1].

Des exemplaires en or apparaissent tout à la fois dans la Marne, l'Aisne, l'Alsace et la Bohême, comme le montre la figure 542. Ceux de bronze se rencontrent dans la Marne, l'Aisne et la Bourgogne [3]. Tous proviennent de sépultures de femmes [4].

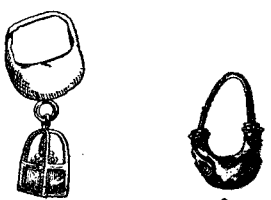

1 2

Fig. 543.— Pendants d'oreilles italiques [2].

Des boucles d'oreilles en or recueillies dans les tombes grecques et phéniciennes du VI^e^ siècle (fig. 543) offrent une incontestable analogie avec ces bijoux celtiques. Cependant ces derniers sont de fabrique indigène. Leur décor perlé ne saurait rivaliser avec l'admirable « granulé » des travaux d'orfèvrerie des peuples méditerranéens. En outre, les Celtes n'ont jamais attaché à leurs boucles les pendeloques si variées, les accessoires délicatement ouvragés que porte souvent le croissant de ces bijoux helléniques.

Anneaux et bagues. — Les bagues, encore très rares dans la parure hallstattienne, se rencontrent à toutes les périodes de La Tène. Elles sont ordinairement en bronze, parfois en or, en argent et en fer. Les femmes les portaient à la main droite, parfois aux deux mains.

1. Notre tableau récapitulatif de l'*Appendice VI* enregistre 26 trouvailles de pendants d'oreilles (or, 7; bronze, 14; matières diverses ou indéterminées, 5).

2. D'après E. Pottier, art. *Inaures*, ap. Saglio et Pottier, *Dict. des Antiq.*, p. 441, fig. 3997 et 3999.

3. Une tombe de Langugest a livré des débris de pendants d'oreilles appartenant sans doute au modèle en bronze décrit précédemment (t. II, 1^re^ partie, p. 359, fig. 143, n° 6). Il serait possible que ce modèle datât seulement de l'âge du fer (Weinzierl, *Langugest*, p. 46, fig. 30-32).

4. On a prétendu que les pendants d'oreilles constituaient généralement chez les Celtes une parure masculine (Fourdrignier, BSA, 1880, p. 319). Les statistiques de notre *Appendice VI* démontrent que cette assertion n'est aucunement fondée. Ces parures sont associées au torques et ne se rencontrent jamais dans les sépultures à épées.

En Champagne, les bagues en or paraissent avoir été réservées aux personnages virils de rang élevé [1]. Le guerrier de la sépulture à char de Châlons-sur-Marne, comme celui de Somme-Bionne, en avait une à la main droite [2]. Ces bagues sont faites comme nos anneaux de mariage, d'un fil ou d'un ruban de métal uni. Dans les pays rhénans, les sépultures à char de Remmesweiler [3] et de Gallschied [4] contenaient également une bague en or. Le tumulus de Rodenbach en a donné une qui n'est plus l'anneau simple des guerriers marniens : c'est un magnifique bijou orné de masques humains de style celtique (fig. 583, 2).

Les bagues sont particulièrement abondantes dans certaines nécropoles de la Suisse, vers la fin de La Tène I et à La Tène II. Les tombes de Münsingen en ont donné à elles seules un plus grand nombre en or et en argent que l'ensemble des autres sépultures de cette époque en France et en Allemagne [5]. Une femme inhumée dans une de ces tombes (n° 102) portait au pouce de la main droite un anneau d'argent, et au doigt annulaire trois bagues : une en argent, une en or, du type « coudé », une troisième en *électrum* (mélange d'or et d'argent) [6].

Les figures 544 (nos 3, 7, 9) et 545 (nos 2-3) reproduisent quelques-unes des bagues de cette nécropole. Il est probable que l'exemplaire en or filigrané dessinant des méandres (fig. 545, 2) est originaire de l'Étrurie ou des pays grecs, comme les pendants

1. Pline rapporte que dans les Gaules et en Bretagne, on portait anciennement les anneaux au doigt du milieu. Aujourd'hui, ajoute-t-il, ce doigt est le seul qu'on excepte ; les autres doigts en sont chargés (Pline, XXXIII, 6). Les comptes rendus des explorations des nécropoles attestent que les bagues, aux ve-ive siècles, période des inhumations, se passaient non seulement à l'annulaire mais à l'index, au médius et parfois même au pouce.

2. *Appendice VI*, nos 283 et 554. Mais on a trouvé aussi un anneau d'or dans une sépulture féminine à Mesnil-les-Hurlus (*Appendice VI*, n° 468).

On sait qu'à Rome l'anneau d'or fut réservé à certaines catégories de citoyens, tout d'abord à ceux que le Sénat députait en ambassade auprès des nations étrangères, plus tard aux sénateurs, et enfin aux chevaliers (Pline, *Hist. nat.*, XXXIII, 1-9. Cf. Humbert, art. *Anulus aureus*, apud Saglio et Pottier, *Dict. des Antiq.*, p. 296). Il est possible que quelque coutume similaire ait existé chez les Gaulois, au moins à l'époque de La Tène I, alors que le torques ne présentait pas encore le caractère d'un insigne honorifique.

3. E. aus'm Weerth, *Wald-Algesheim*, p. 5.

4. A. von Cohausen, BJ, cahier XVIII, p. 59; — E. aus'm Weerth, *loc. cit.*, p. 6.

5. Une vingtaine de bagues en or, argent ou électrum, sont figurées dans l'ouvrage de M. Wiedmer-Stern (*Münsingen*, pl. 20-24). A Andelfingen, les bagues sont nombreuses, mais elles ne sont pas en métal précieux.

6. Wiedmer-Stern, *loc. cit.*, p. 6.

en or retrouvés dans la même région helvétique et décrits précédemment [1].

La même disposition en méandres ondulés se retrouve, comme on l'a vu, sur des bracelets gaulois (cf. ci-dessus, p. 1225,

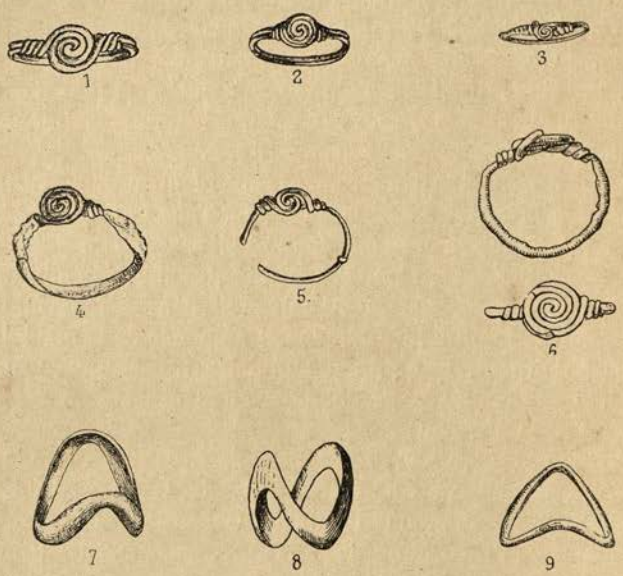

Fig. 544. — Bagues à ornement spiraliforme et bagues coudées.

1, Bougé-Chambalud (Isère) [2] ; — 2, Horgen, près Zurich [3] ; — 3, 7, 9, Münsingen [4] ; — 4, Stradonitz (Bohême) [5] ; — 5, Libčeves (Bohême) [6] ; — 6, Maritzyn (gouv. de Cherson, Russie) [7] ; — 8, Steinhausen (Suisse) [8].
N[os] 1, 2, 3, 9, or ; n° 7, argent ; n[os] 4, 5, 6, 8, bronze.
(3/4 gr. nat.)

fig. 519, 9-10). D'origine classique doit être également le modèle formé d'un fil de métal dont les enroulements dessinent une spirale en guise de chaton (fig. 544, 1-6). Une bague en or trouvée dans une

1. 2[e] partie, p. 893, fig. 379.
2. D'après F. de Villenoisy, BAF, 1890, p. 310.
3. D'après F. Keller, *Heidnisches Grab in Horgen bei Zurich*, Mittheil. der antiq. Gesellsch. in Zurich, 1845, III, IV, p. 11, pl. I, fig. G.
4. D'après Widmer-Stern, *Münsingen*, pl. 21, fig. 16 ; pl. 20, fig. 14, 3.
5. D'après Pič-Déchelette, *Stradonitz*, pl. VII, fig. 3.
6. D'après Pič, *Starožitnosti*, II, 1, pl. XXV, fig. 15.
7. D'après Max Ebert et A. Schliz, *Ausgrabungen auf dem Gute Maritzyn Gouv. Cherson (Süd-Russland)*, ext. PZ, 1913, p. 74, fig. 83 *i*.
8. D'après Heierli, *Urg. d. Schweiz*, pl. h. t. après la page 388.

des riches sépultures féminines de Horgen (voir ci-dessus, p. 1084), une autre dans une tombe de Libčeves (Bohême), appartiennent au même type (même fig., nos 2, 5). Il est intéressant de constater que les deux sépultures datent de La Tène II. Cette bague à chaton spiraliforme, rappelant un modèle de l'âge du bronze décrit précédemment [1], peut donc être considérée comme un des types de cette seconde phase. Elle est représentée alors non seule-

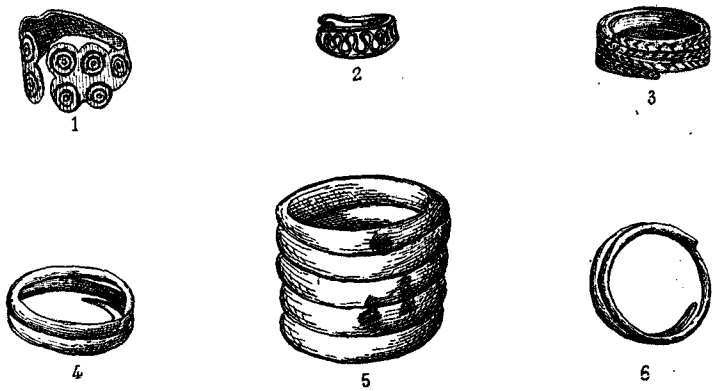

Fig. 545. — Bagues diverses.

1, Saint-Jean-de-Belleville (Savoie) [2]; — 2, 3, Münsingen (Suisse) [3]; — 4, Vevey (Suisse) [4]; — 5, Ornavasso [5]; — 6, Stradonitz [6].
Nos 2, 3, or; nos 4, 5, argent; nos 1, 6, bronze.
(3/4 gr. nat.)

ment en Suisse et en Bohême, mais en France. Un trésor composé d'une quantité considérable d'oboles de Marseille, découvert en 1889 à Bougé-Chambalud (Isère), renfermait la bague en or figurée ci-contre (fig. 544, 1), faite d'un fil double. Ce même modèle apparaît encore à Stradonitz où il est rare (fig. 544, 4) et

1. 1re partie, p. 333 et p. 313, fig. 131, n° 9. Il faut peut-être assigner la même origine à la jolie bague de bronze de Saint-Jean-de-Belleville à extrémités ornées de fausses spirales (cercles concentriques) que reproduit le n° 1 de la figure 545 (La Tène I ?).
2. D'après J. Costa de Beauregard, *Les sépultures de Saint-Jean-de-Belleville*, pl. IV, fig. 8.
3. D'après Wiedmer-Stern, *Münsingen*, pl. 20, fig. 1, 9.
4. D'après Naef, *Vevey*, p. 47, fig. 34.
5. D'après Bianchetti, *Ornavasso*, pl. XIII, fig. 22.
6. D'après Pič-Déchelette, *Stradonitz*, pl. VII, fig. 40.

s'est peut-être conservé en Gaule jusqu'à la fin de l'époque impériale. On en retrouve encore des dérivés à l'époque franque [1].

Les bagues ployées ou « coudées » (fig. 544, 7-9) constituent un type local rare en dehors de la Suisse [2]. Les nécropoles de Münsingen et d'Andelfingen en ont livré de nombreux exemplaires tantôt filiformes, tantôt rubannés, le plus souvent unis [3]. Ce type apparaît à la fin de La Tène I et subsiste à la phase suivante.

Les bagues en forme de spirale à tige ronde ou aplatie (fig. 545, 3-6) sont au contraire assez répandues à La Tène II et III. Le nombre des spires varie de deux à six. Dans les nécropoles d'Ornavasso ces bagues sont très abondantes et souvent en argent [4]. On a trouvé à Glastonbury beaucoup d'anneaux-spirales en bronze, dont quelques-uns peuvent être des bagues; cependant plusieurs ont un diamètre supérieur aux dimensions des anneaux de doigt [5].

Les bagues à chaton orné d'une gemme ou d'une intaille se montrent parmi les bijoux celtiques en même temps que celles à ornement spiraliforme. Connues déjà dans les pays grecs aux temps mycéniens, elles n'ont été introduites en Occident qu'à une époque relativement tardive. Le plus ancien exemplaire que nous connaissons au nord des Alpes est celui de Horgen (fig. 546, 1, 1 *a*) [6]. D'une sépulture de la même époque (La Tène II) provient la jolie bague d'Oberhofen, près Thun (musée de Berne), dont le chaton orbiculaire est orné d'une figure de cheval surmonté d'un triscèle (fig. 546, 5). Le style de l'intaille correspond à celui des monnaies gauloises.

Mais c'est surtout au dernier siècle avant notre ère que l'emploi de ces bagues se répandit au nord des Alpes. On en a trouvé à Stradonitz un nombre considérable ; elles sont ornées d'un chaton en

1. Henkel, *Die römischen Fingerringe der Rheinlande*, 1913, p. 228, et *Album*, passim.

2. Henkel, *loc. cit.*, p. 228, note 8, ajouter Boulanger, *Le mobilier funéraire gallo-romain et franc en Picardie et en Artois*, pl. 26, fig. 10.

3. Wiedmer-Stern, *Münsingen*, pl. 20, fig. 2-4, 13-15; pl. 21, fig. 7-12; — Viollier, *Andelfingen*, pl. III, fig. 7, 16-18; pl. V, fig. 15-16; pl. VI, fig. 10, 15; — Dr Baldes, *Hügelgräber im Fürstentum Birkenfeld*, 1905, pl. VI, fig. 7.

4. Bianchetti, *Ornavasso*, p. 40. Cet auteur les rapproche de celles de Marzabotto, de Villanova et d'Este.

5. Bulleid et Gray, *Glastonbury*, I, p. 209 et pl. XLI.

6. Les tombes de Montefortino ont livré de beaux anneaux à chaton de divers modèles, dont quelques-uns en or, ainsi que des gemmes entrant dans la composition des colliers (voir Brizio, *Montefortino*, col. 732, pl. III, fig. 6; pl. V, fig. 2, 7; pl. VII, fig. 11, 15, 16, 23, 27, 28, 29; pl. VIII, fig. 6; pl. IX, fig. 6).

pierre dure, en verre, en pâte ou en ambre (fig. 546, 2, 3) et aussi d'intailles à sujets classiques ; les gemmes sont souvent privées de leurs montures. Des intailles similaires se rencontrent dans des habitations et sépultures de La Tène III, par exemple au mont Beuvray, à l'oppidum de Pommiers et à Ornavasso [1]. Les unes, de style hellénistique, doivent provenir des ateliers gréco-italiques ; les autres, de travail un peu plus barbare, peuvent être l'œuvre d'artistes gaulois cisalpins ou transalpins imitant les modèles classiques [2].

Fig. 546. — Bagues à chaton.

1, 1 a, Horgen, près Zurich [3] ; — 2, 3, Stradonitz [4] ; — 4, Münsingen (Suisse) ; — 5, Oberhofen, près Thun (Suisse) [5].
N^os 1, 4, argent ; n^os 2, 3, bronze.
(3/4 gr. nat.)

De cet ensemble de constatations, il ressort qu'à partir du v^e siècle, les Celtes ont emprunté aux industries grecque et italique, en particulier à l'Étrurie, plusieurs modèles de bagues. Les

1. Nécropoles de San Bernardo et de Persona (Bianchetti, *Ornavasso*, pl. XIV, fig. 1-15). Au total, quarante bagues sur cent dix appartiennent à ce type.

2. Telle est l'opinion de MM. de La Tour et Adrien Blanchet, BAF, 1906, p. 253. M. de La Tour se fonde notamment sur la forme gauloise du mot VEIVGNI gravé sur l'intaille de Pommiers. Nos propres trouvailles au mont Beuvray nous conduisent aux mêmes conclusions.

3. D'après F. Keller, *Heidnisches Grab in Horgen bei Zurich*, Mittheil. der antiq. Gesellsch. in Zurich, 1845, III, IV, p. 11, pl. I, fig. K-L. Cf. Heierli, *Urg. d. Schweiz*, p. 388, fig. 397.

4. D'après Pič-Déchelette, *Stradonitz*, pl. VII, fig. 12, 22.

5. D'après Wiedmer-Stern, *Münsingen*, pl. 20, fig. 10 ; pl. 23, fig. A.

Étrusques avaient une prédilection marquée pour ce genre de bijoux qu'ils portaient à tous les doigts de la main et même au pouce. Le modèle le plus recherché chez eux était l'anneau à chaton [1].

La région où les bagues à l'époque de La Tène se recommandent tout particulièrement par le nombre, la richesse de la matière et la variété des types, est précisément le plateau suisse où nous avons reconnu une bague d'or filigrané ainsi que d'autres bijoux toscans (2e partie, p. 894). C'est également de cette région celtique, placée sur la voie de pénétration des importations gréco-italiques, que proviennent les plus anciennes bagues à chaton.

1. Martha, *L'art étrusque*, p. 579.

CHAPITRE VIII

USTENSILES DE TOILETTE

Sommaire. — I. Trousses de toilette. Cuillères à fard (?). Rasoirs. — II. Ciseaux ou forces. — III. Peignes. Miroirs. — IV. Étuis à aiguille.

§ Ier. — *Trousses de toilette. Cuillères à fard (?). Rasoirs.*

L'usage de la pincette à épiler et des instruments de toilette en bronze ou en fer, séparés ou réunis en trousse, subsiste à l'époque de La Tène (fig. 547 et 548) [1] ; toutefois, les trousses que nous connaissons ne se composent ordinairement que de deux ustensiles, la pincette et le grattoir. La curette auriculaire est rare. Le plus souvent, d'ailleurs, ces petits ustensiles féminins se rencontrent séparément. Forgerons et fondeurs apportent un soin particulier à leur fabrication ; quelques-uns sont de minuscules chefs-d'œuvre de ferronnerie, aussi remarquables par la délicatesse de leur ornementation, sobre et élégante, que par la finesse de l'exécution (par ex. fig. 547, 4).

Les pincettes et les trousses étaient déposées dans les sépultures des hommes comme dans celles des femmes [2]. On a trouvé des pinces épilatoires en bronze dans des urnes à incinération du cimetière gaulois des Bouverets, à Beine (Marne) [3]. Quelques-unes des pincettes en fer ou en bronze découvertes dans la station de La Tène atteignent des dimensions sensiblement supé-

1. Voir 2e partie, p. 879.

2. Voir *Appendice VI*, nos 24, 30, 116, 128, 238, 241, 281, 290, 438, 549, 673, 674, 772, 781, 787. Les tombes nos 24, 281, 290, sont des sépultures viriles ; celle no 116 est féminine (il n'est pas absolument sûr que les pinces aient fait partie de son mobilier). Pour les autres squelettes, la détermination du sexe est incertaine. Mais il y avait une paire de pincettes dans la riche sépulture dite le *Tombeau de la Reine* à Arras (Yorkshire, Angleterre). Cf. Romilly Allen, *Celtic Art*, p. 64.

C'est par erreur que quelques-unes de ces trousses de toilette protohistoriques ont été publiées dans des revues médicales comme des instruments de chirurgie (voir, par exemple, Dr Guelliot, *Union médicale du Nord-Est*, 1897, p. 17. Cf. *Revue d'Ardenne*, 1898, p. 112).

3. Bosteaux-Paris, *Découvertes et fouilles du cimetière gaulois des Bouverets, territoire de Beine (Marne)*, AFAS, Limoges, 1890, II, p. 589.

rieures à celles de ces ustensiles de toilette [1]. La plus grande mesure 0 m 25 de longueur.

A La Tène III, certaines pendeloques en bronze, de forme trian-

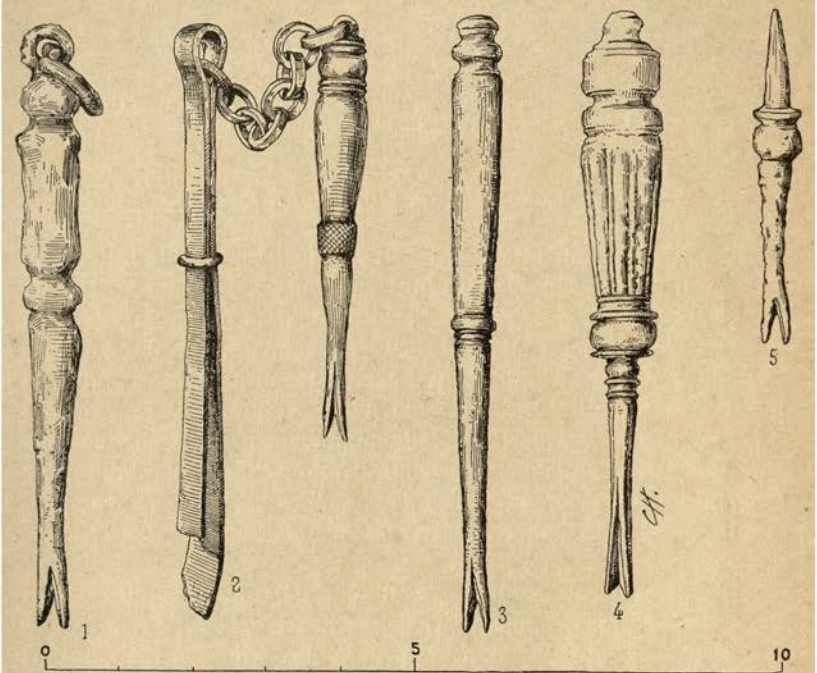

Fig. 547. — Instruments de toilette en bronze et en fer (grattoirs et pincettes).

1, La Croix-en-Champagne (Marne) ; — 2, Bussy (Marne) ; — 3, Perthès-les-Hurlus (Marne) ; — 4, Han-du-Diable (Marne) ; — 5, Bussy-le-Château (Marne) [2].

gulaire, à base dentelée, doivent être des grattoirs de tête correspondant au *scalptorium* des Romains (fig. 548, 5-10) [3].

A l'époque mérovingienne, on voit reparaître — nous avons ici

1. Vouga, *La Tène*, p. 25, pl. XI, fig. 3 ; pl. XVI, fig. 7, 12-14, 16 ; — Gross, *La Tène*, p. 44, pl. VIII, fig. 9 ; pl. X, fig. 44, 45. Les sépultures d'hommes et de femmes de Montefortino ont livré quelques grattoirs et cure-oreilles (Brizio, *Montefortino*, col. 745, pl. X, fig. 14, 16).

2. Musée de Saint-Germain, nos 4500, 8329, 20254, 4749, 13184.

3. Voir ci-dessus, 2e partie, p. 881.

encore l'occasion de le constater — beaucoup d'objets appartenant par leur origine à l'industrie de La Tène et dont les formes ont dû se conserver pendant l'époque romaine dans la Germanie indépendante. Tel est précisément le cas pour ces petites trousses. Le

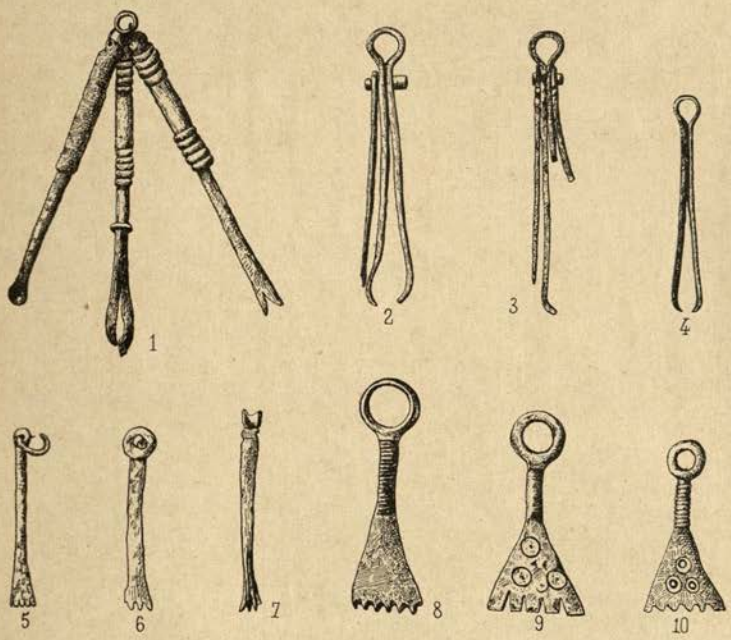

Fig. 548. — Trousses de toilette, pincettes et grattoirs.

1, Aussonce (Ardennes) [1] ; — 2-9, Stradonitz [2] ; — 10, Karlstein (Haute-Bavière) [3].

(1/2 gr. nat.)

bel exemplaire que reproduit la figure 549 (n° 3) provient d'une sépulture mérovingienne découverte à Engers (musée de Wiesbaden). Il comprend une pincette, un cure-ongle ou cure-oreille et un troisième instrument énigmatique : c'est une sorte de spatule orbiculaire percée de quatre petits trous ronds. On en connaît plu-

1. *Ville de Reims. Catal. du musée archéol. de Reims fondé par M. Théophile Habert*, 1901, p. 18, n°s 872-874.

2. D'après Pič-Déchelette, *Stradonitz*, pl. XVII, fig. 16, 17, 20, 14, 12, 22 ; pl. XII, fig. 39, 40.

3. D'après Reinecke, *Funde von Ende der La Tènezeit aus Wohnstätten bei Karlstein*, Altertümer, V, xi, pl. 63, n° 1156.

sieurs autres en bronze ou en argent présentant des dimensions très différentes (fig. 549, 2. 4) ; le nombre des trous varie de trois à vingt.

Nous reproduisons encore, à titre d'exemple, une trousse prove-

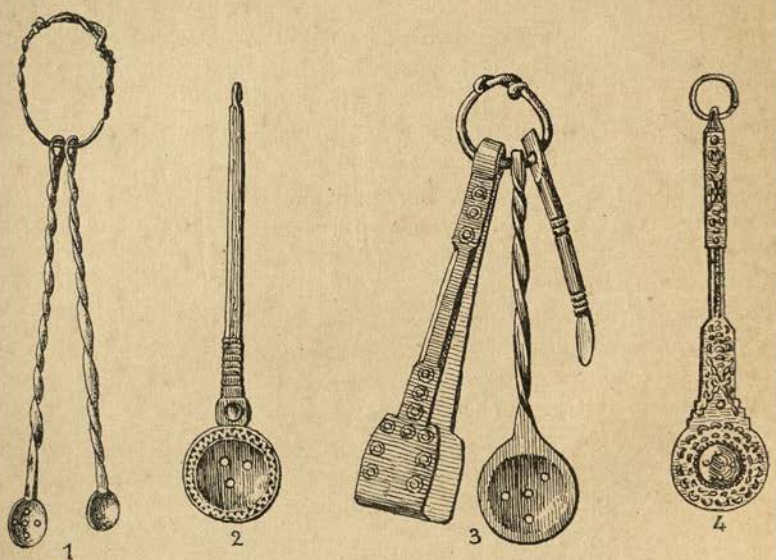

Fig. 549. — Trousses de toilette et petites cuillères perforées. Époque des invasions barbares.

1, Marchélepot (Somme) [1] ; — 2, Arcy-Sainte-Restitue (Aisne) ; — 3, Engers (prov. du Rhin) ; — 4, Pfullingen (Wurtemberg) [2].

(N^{os} 1, 2, 3, 3/4 gr. nat. ; n° 4, env. 1/2 gr. nat.)

nant du cimetière mérovingien de Marchélepot dans la Somme (fig. 549, 1). Ici les deux cuillères, très petites, sont en argent et réunies par un anneau d'or. L'une d'elles seulement est perforée de trous au nombre de cinq [3]. Nous croyons pouvoir en rapprocher

1. D'après Boulanger, *Le cimetière franco-mérovingien et carolingien de Marchélepot (Somme)*, pl. XXIII, fig. 4.

2. D'après Lindenschmit, *Die Altertümer der Merovingischen Zeit*, pl. XXV, fig. 3, 1, 2.

3. Voir aussi Moreau, *Caranda*, I, pl. K ; II, 1, pl. 19, fig. 10 ; II, 2, pl. 95, fig. 14 ; — Barrière-Flavy, *Les arts industriels des peuples barbares de la Gaule*, p. 205-206 (l'auteur signale diverses trouvailles de ces objets) ; pl. LXIX, fig. 5. Les pincettes de toilette isolées sont assez communes dans les sépultures mérovingiennes.

une série de petits ustensiles de l'époque de La Tène, dont la destination précise n'a pu être encore expliquée. Une quinzaine d'exemplaires en sont connus, provenant des Iles Britanniques (fig. 551). On les a rencontrés généralement par paire ; l'une des deux cuillères est gravée d'une croix au milieu de sa face concave, l'autre présente un petit trou circulaire, perforé près du bord. Comme tous les menus ustensiles destinés à des mains féminines, ceux-ci se recommandent par la finesse et la délicatesse du travail ; l'appendice en forme de manche est toujours orné sur la face principale, quelquefois même au revers [1].

Lindenschmit a comparé les exemplaires mérovingiens à un objet similaire en métal doré découvert au Klein-Aspergle [2]. A une autre variété de la même série appartient peut-être la petite spatule de bronze de Stradonitz que reproduit la figure 550. La tige possède une boucle de suspension. La cupule est circulaire et de dimensions supérieures à celles des cure-ongles et des cure-oreilles. Détail caractéristique, elle est perforée d'un petit trou excentrique parfaitement circulaire.

Fig. 550. — Petit ustensile en bronze avec boucle de suspension Stradonitz [3].
(4/5 gr. nat.)

Une trouvaille récente nous a permis de constater avec certitude que les cuillères du type breton n'ont pas été exclusivement en usage chez les Celtes insulaires.

Dans une sépulture de femme de la région de Pogny (Marne), M. le Dr Baffet en a trouvé récemment deux, placées l'une dans l'autre, à l'intérieur d'un petit vase de bronze (fig. 552). Elles étaient enveloppées de débris de tissus. Par leur forme, par leur dimension et par diverses particularités, telles que la gravure cruciforme interne de l'exemplaire à orifice central, elles corres-

1. Voir Albert Way, *Archaeological Journal*, t. XXVI, p. 52 ; — Romilly Allen, *Celtic Art*, p. 120 ; — Read et Smith, *Guide Brit. Museum, Iron age*, p. 137. Nous classons dans la même catégorie d'objets les cuillères en bois de dimensions un peu plus grandes trouvées à Glastonbury (Bulleid et Gray, *Glastonbury*, I, p. 315 et suiv., fig. 69, 70, 72, 100) ; l'une d'elles (fig. 69) est en effet perforée de deux trous circulaires non symétriques.

2. *Altertümer*, III, XII, pl. 5, fig. 1 *a*, 1 *b*.

3. D'après Pič-Déchelette, *Stradonitz*, pl. XVII, fig. 23.

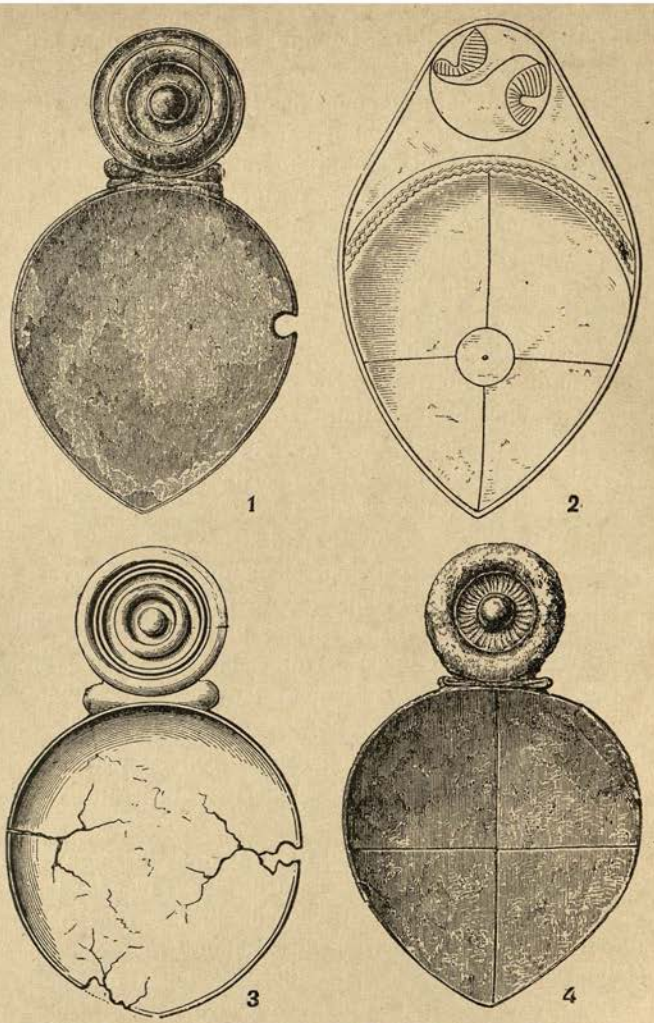

Fig. 551. — Cuillères trouvées dans les Iles Britanniques. Bronze. Epoque celtique.

1, Londres ; — 2, Crosby Rawensworth (Westmoreland)[1] ; — 3, Weston (Somerset) ; — 4, Llanfair (Denbigh)[2].

(5/6 gr. nat.)

1. D'après Romilly Allen, *Celtic Art*, p. 119.
2. D'après J. Anderson, *Scotland in pagan times, Iron age*, p. 136, fig. 111.

pondent aux spécimens bretons. Ici, toutefois, le trou est placé non pas près du bord, mais au centre.

Il nous paraît difficile de préciser la destination de ces cuillères [1]. Peut-être servaient-elles à la préparation ou à l'emploi des fards. Les rapprochements que nous venons d'établir permettent du moins de faire remonter leur origine à l'époque celtique, et il en est de

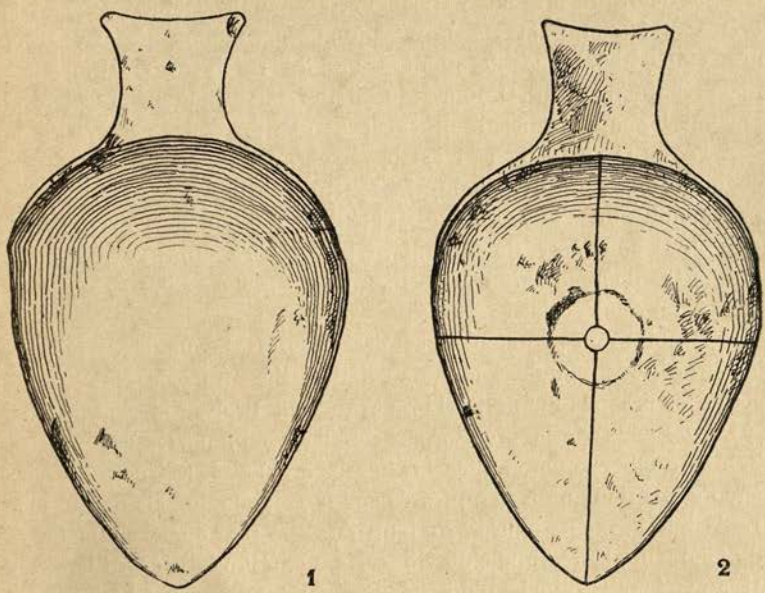

Fig. 552. — Paire de cuillères en bronze. Sépulture à Pogny (Marne). Epoque de La Tène [2].

(5/6 gr. nat.)

même pour les autres petits ustensiles composant les trousses mérovingiennes.

Le strigile n'apparaît pas dans la Gaule transalpine avant l'époque romaine. Les fouilles du mont Beuvray en ont livré un bel exemplaire, qui doit appartenir au temps de César ou d'Auguste, et dont nous parlerons en étudiant les objets mobiliers gallo-romains. Dès le IVe siècle, l'usage s'en était généralisé chez certaines

1. Elles sont trop petites ou trop plates pour être assimilées à des passoires ou à des couloirs à essence parfumée.

2. D'après les originaux communiqués par M. le Dr Baffet.

tribus gauloises de la Cisalpine. La plupart des sépultures sénonnaises de Montefortino, celles des femmes comme celles des hommes, en contenaient un [1].

Rasoirs. — L'association constante du rasoir à l'épée dans les tombes hallstattiennes indique, comme nous l'avons dit [2], que la suppression de telle ou telle partie de la barbe devait être pour les guerriers la marque extérieure d'un rang aristocratique. Les textes et les monuments figurés nous apprennent que les Celtes des temps historiques faisaient usage du rasoir. « Quelques-uns [des Gaulois], écrit Diodore de Sicile, ont les joues nues, mais portent les moustaches longues et pendantes [3]. »

A l'époque de La Tène, c'est le fer et non plus le bronze qui est exclusivement employé pour la fabrication des rasoirs. Aussi ce petit objet, mince et fragile, a-t-il été bien souvent anéanti par l'oxydation. Il nous en reste cependant un nombre suffisant pour nous permettre d'en connaître les principales variétés. Elles peuvent se diviser en deux séries :

1° Rasoirs non pédonculés, semi-circulaires, forme dérivée directement d'un des anciens modèles hallstattiens (fig. 553, 1-3) [4] ;

2° Rasoirs pédonculés, à lame arquée ou droite (fig. 553, 4-10).

Un de ceux de la première série (fig. 553, n° 1), découvert à Saint-Audebert, commune de Presles-et-Boves (Aisne), possède encore ses deux anneaux insérés sur la tranche dorsale de la lame. Le n° 3 de la même figure provient d'un des plus anciens cimetières de la Marne, la nécropole de Charvais, commune d'Heiltz-l'Evêque. Il appartenait, ainsi qu'un beau javelot, à une tombe de guerrier. Dans les autres sépultures de la même région, le rasoir est presque toujours associé à des armes. Il y a là une particularité

1. Brizio, *Montefortino*, passim.
2. 2e partie, p. 879.
3. Diodore, V, 28. Pour le type physique des Gaulois sur les monuments figurés de l'art classique, voir ci-après chap. XIII. Diodore complète comme suit leur portrait : « Les Gaulois sont grands de taille ; leur chair est molle et blanche ; non seulement leurs cheveux sont de leur naturel blonds, mais ils s'appliquent à rehausser, au moyen d'un apprêt, la nuance propre et naturelle de cette couleur, en les lessivant continuellement avec de l'eau de chaux ; ils les relèvent du front vers le sommet de la tête et vers la nuque, ce qui leur donne un aspect semblable à celui des Satyres et des Pans. Grâce à ces opérations, leurs cheveux s'épaississent au point de ne différer en rien de la crinière des chevaux. » Pline rapporte de son côté que les Gaulois avaient inventé le savon pour donner à leur chevelure une coloration blonde (XXVIII, 51).
4. Cf. 2e partie, p. 878, fig. 369, nos 7-9.

intéressante qui rapproche les tombes militaires de la Marne de celles de l'époque hallstattienne. Si les rasoirs sont plus abondants au premier âge du fer, cela doit tenir à ce qu'étant alors en bronze ils se sont mieux conservés ou encore à ce que les explorateurs

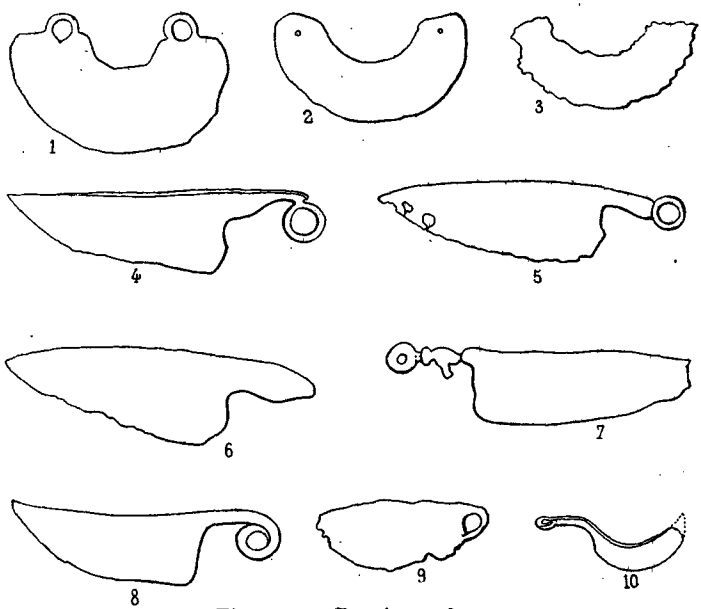

Fig. 553. — Rasoirs en fer.

1, Saint-Audebert (Aisne) ; — 2, Ciry-Salsogne (Aisne)[1] ; — 3, Heiltz-l'Evêque (Marne)[2] ; — 4, Reilingen (Bade)[3] ; — 5, 6, 8, Station de La Tène[4] ; — 7, Manching (Haute-Bavière)[5] ; — 9, Stradonitz[6] ; — 10, Schlichtingsheim (Silésie)[7].

(1/2 gr. nat.)

ont souvent négligé de recueillir les débris des exemplaires en fer.

A la station de La Tène, où les objets de fer se sont trouvés dans de meilleures conditions de conservation, plusieurs rasoirs nous

1. D'après Moreau, *Caranda*, II, 2, pl. 112, fig. 1 ; pl. 127, fig. 9.
2. D'après le Dr Mougin, *Fouilles du cimetière gaulois de Charvais*, Mat., 1879, pl. III, fig. 11.
3. D'après Wagner, *Fundstätten und Funde*, II, p. 201, fig. 175 *b*.
4. D'après Gross, *La Tène*, pl. IX, fig. 16, 17, 18.
5. D'après Weber, *Manching*, p. 36, fig. 6, n° 3.
6. D'après Pič-Déchelette, *Stradonitz*, pl. XXXIV, fig. 1.
7. D'après Mertins, *Wegweiser Schlesiens*, p. 99, fig. 260.

sont parvenus intacts. Ils appartiennent au modèle en forme de petit couteau, avec court pédoncule enroulé en spirale ou terminé par un anneau (fig. 553, 5, 6, 8). Ce rasoir à soie annulaire paraît avoir été un des types les plus répandus à La Tène II et III.

Les rasoirs se distinguent des couteaux par leur faible longueur ; la courbure plus accusée du tranchant en est souvent aussi un caractère distinctif, quand la lame est intacte et n'a pas été usée par des écrouissages répétés [1].

§ II. — *Ciseaux ou forces.*

Nous avons dit que ces ustensiles apparaissent pour la première fois à l'époque de La Tène ; encore font-ils défaut pendant la première phase. Ils se composent de deux lames de fer que relie un ressort en demi-cercle. C'est l'instrument que les Grecs ont nommé ψαλίς, ψαλίδιον, les Latins *forfex*, *forficula*, d'où dérive le mot français *forces* [2].

Notre inventaire des sépultures de La Tène nous a permis de constater qu'il n'était pas encore en usage en Gaule à La Tène I, et il semble bien qu'il en fut de même en Allemagne ainsi qu'en Bohême.

Les mêmes statistiques de l'*Appendice VI* montrent avec évidence qu'il se rencontre exclusivement dans les sépultures d'hommes : souvent associé à l'épée et aux javelots, jamais au torques, il est habituellement accompagné d'un rasoir ou d'un couteau qui en tenait lieu [3].

Un des plus anciens spécimens apparaît dans la sépulture virile de Montfercaut, commune de Marson (Marne) [4], avec un umbo de bouclier affectant la forme semi-cylindrique classique de La Tène II (cf. ci-dessus, p. 1029, fig. 427). Dans une tombe de la Louvière, commune de Somme-Suippes, il était associé à une épée avec chaîne de suspension en fer (type caractéristique de La Tène II) et aux objets suivants : lance, couteau, fibule en fer, rasoir, pierre à aiguiser [5]. On retrouve les forces dans une tombe

1. Le rasoir dans les sépultures est parfois accompagné d'une pierre à repasser (voir *Appendice VI*, p. 140, note 161).
2. Voir S. Reinach, art. *Forfex*, ap. Saglio et Pottier, *Dict. des Antiq.*, p. 1241.
3. *Appendice VI*, nos 233, 312, 432, 444, 453, 566, 636.
4. *Ibid.*, no 453.
5. *Ibid.*, no 566.

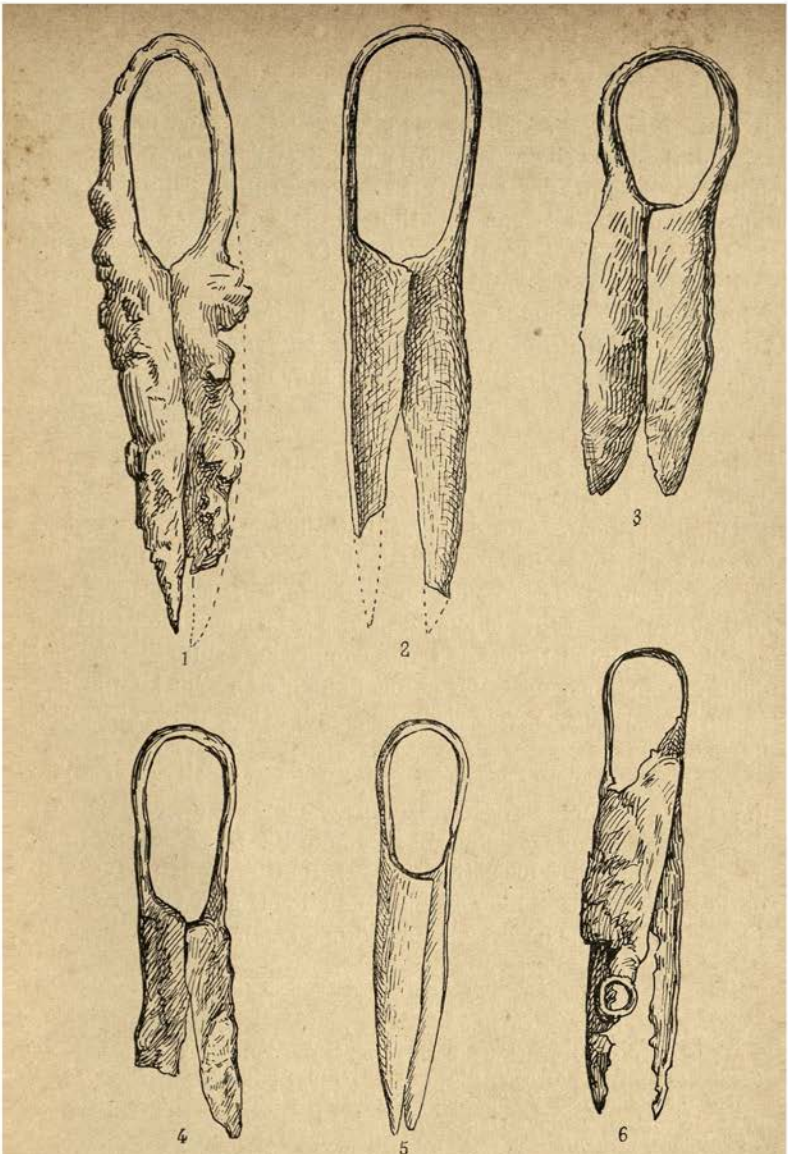

Fig. 554. — Ciseaux ou forces en fer. La Tène II.

1, Marson (Marne)[1] ; — 2, Heidesheim (Hesse rhénane)[2] ; — 3, Montefortino[3] ; — 4, Manching (Haute-Bavière)[4] ; — 5, Reilingen (Bade)[5] ; — 6, Station de La Tène[6].

(env. 1/4 gr. nat.)

1. D'après Morel, *Champagne souterr.*, pl. 1, fig. 6.
2. D'après Lindenschmit, *Altertümer*, III, II, pl. 1, fig. 3.
3. D'après Brizio, *Montefortino*, pl. XI, fig. 7.
4. D'après Weber, *Manching*, p. 36, fig. 2.
5. D'après Wagner, *Fundstätten und Funde*, II, p. 201, fig. 175 *c*.
6. D'après Gross, *La Tène*, pl. IX, fig. 11.

militaire de la même époque à La Vigne-aux-Morts, commune de Loisy-sur-Marne, avec le rasoir, la lance et l'épée [1].

Nous croyons que les Gaulois les ont empruntées aux Étrusques. En effet, elles apparaissent déjà dans trois sépultures de guerriers à Montefortino, à la fin de La Tène I (v. p. 1090, fig. 448, 5). Il en est de même à Ceretolo [2]. On les retrouve plus tard dans les nécropoles gallo-romaines de la Lombardie [3]. A Ornavasso, le nombre de ces instruments, pour les deux nécropoles, s'élève à 38, dont 14 à San Bernardo et 24 à Persona, sans compter des exemplaires brisés en deux parties et dont chaque lame servait parfois de couteau [4].

Dans l'Allemagne du sud, plusieurs sépultures de La Tène II contiennent à la fois des forces et un rasoir : nous pourrons citer, à titre d'exemple, la tombe n° 6 de Manching qui renfermait, à côté d'un squelette d'homme, un vase où étaient déposés les os entiers d'une tête de sanglier, une épée, une lance, des forces, un rasoir, un bouclier et quelques menus objets de parure [5]. La trouvaille de Reilingen, dans le Grand-Duché de Bade, comprenait, outre l'instrument dont nous parlons, un rasoir et une fibule de La Tène II [6] (pour la Hongrie et la Silésie, voir ci-dessus, p. 919, fig. 387, 9, et p. 922, fig. 388, 7).

Les forces étaient encore en usage à La Tène III, comme l'indiquent de nombreuses découvertes provenant soit des habitats, soit des sépultures, par exemple celles du mont Beuvray [7], de Nauheim [8], de la Thuringe [9], d'Idria (fig. 555, 2), de Stradonitz (fig. 555, 3), de la Silésie [10]. La station de La Tène elle-même avait livré avant 1886 une douzaine de ces ciseaux (fig. 555, 1), dont quelques-uns

1. *Appendice VI*, n° 432. Voir aussi, pour d'autres exemples de l'association avec des armes, les n^{os} 233, 312, 444, 636.

2. *Not. Sc.*, 1880, pl. VIII, fig. 4.

3. Castelfranco, BPI, 1886, p. 200, 204, 211 ; — Patroni, *Tomba gallica di Barzio*, ext. Rivista archeol. di Como, 1907, pl. I (sépulture de Barzio).

4. *Atti e memorie della R. Deput. di Storia patria per le Romagne*, 1896, p. 73. Cf Brizio, *Montefortino*, col. 747.

5. Weber, *Manching*, p. 36.

6. Wagner, *Fundstätten und Funde*, II, p. 201, fig. 175. Voir aussi la trouvaille d'un tumulus d'Heidesheim (Hesse rhénane). Lindenschmit, *Altertümer*, III, 11, pl. 1, fig. 1-4. Sur les trouvailles de forces, voir aussi J. Schlemm, *Wörterbuch*, v. *Schere*.

7. Bulliot, *Fouilles du Beuvray*, pl. XLVI, fig. 2.

8. Quilling, *Nauheimer Funde*, pl. V, n° 56 ; pl. XV, n° 178.

9. Götze, Höfer et Zschiesche, *Altert. Thüringens*, pl. XVI, n° 244 ; pl. XIX, n° 278.

10. Mertins, *Wegweiser Schlesiens*, p. 99, fig. 256.

délicatement ornés [1]. Leur ressemblance avec les ciseaux modernes est si complète qu'on hésitait à les considérer comme antiques avant que les trouvailles des sépultures marniennes aient levé tous les doutes.

Comme ces ustensiles servent actuellement à la tonte des bes-

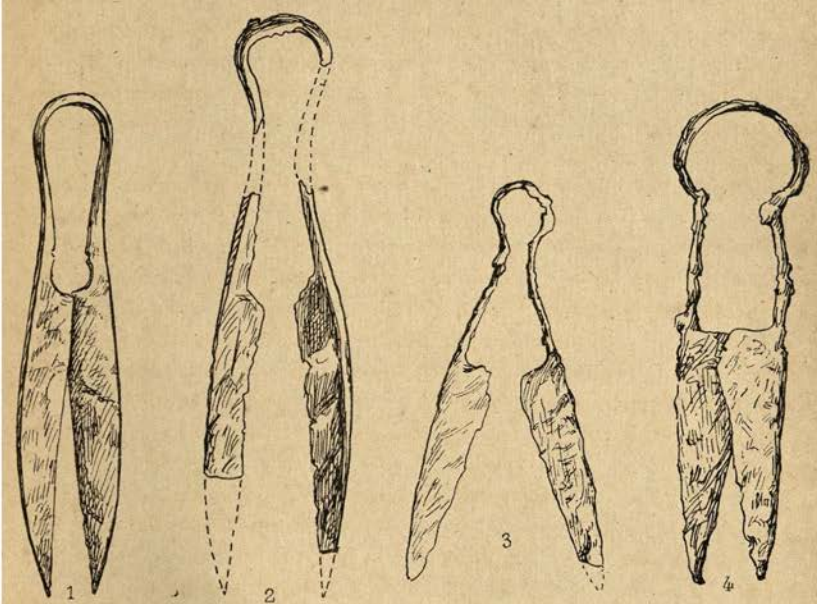

Fig. 555. — Ciseaux ou forces en fer. La Tène III.

1, Station de La Tène [2] ; — 2, Idria, près Bača [3] ; — 3, Stradonitz [4] ; — 4, Ornavasso [5].

(N°s 1, 2, 4, env. 1/4 gr. nat. ; n° 3, env. 1/3 gr. nat.)

tiaux, plusieurs auteurs ont cru pouvoir assigner cette destination aux exemplaires gaulois, opinion erronée, croyons-nous. Les forces doivent se classer parmi les objets de toilette ; c'est évidemment l'instrument dont on se servait pour tailler les cheveux, la barbe ou la moustache. Nous avons dit que, sauf de rares exceptions,

1. Gross, *La Tène*, pl. IX, fig. 11-13, 19.
2. D'après Gross, *loc. cit.*, pl. IX, fig. 19 (cf. ci-dessus, p. 936, fig. 394, n° 10).
3. D'après Szombathy, *Idria*, p. 340, fig. 188.
4. D'après Pič-Déchelette, *Stradonitz*, pl. XXXIV, fig. 15.
5. D'après Bianchetti, *Ornavasso*, pl. VII, fig. 13.

les instruments ou ustensiles dont on faisait usage pour les soins corporels sont les seuls qui figurent dans le mobilier des sépultures de La Tène I et II. De plus, l'association fréquente des ciseaux et du rasoir est caractéristique. Un des ciseaux découverts à La Tène est encore soudé à un rasoir par l'oxydation du métal (fig. 554, n° 6), les deux objets ayant dû former une sorte de trousse. Nous avons vu avec quel soin on enveloppait les rasoirs dans des étuis ou des étoffes : un fragment de tissu adhère également à des forces de la même provenance[1].

Cet instrument demeura en usage, comme nous le verrons, à l'époque romaine[2]. On le retrouve plus tard chez les peuples barbares de la Germanie qui le déposent de même dans leurs sépultures avec d'autres objets de toilette. Parfois il est associé au peigne, ce qui confirme encore sa destination[3].

La figure 555 montre que les forces de La Tène III diffèrent par quelques petites particularités de celles de La Tène II. Le ressort, semi-circulaire à La Tène II, décrit ordinairement sur les exemplaires plus récents un arc outrepassé qui tend à se rapprocher du cercle.

§ III. — *Peignes. Miroirs.*

Le peigne en bronze est extrêmement rare aux époques de Hallstatt et de La Tène, les découvertes de Stradonitz exceptées. C'est le bois qui devait servir à confectionner cet instrument. Nous ne connaissons, d'ailleurs, aucun peigne provenant des sépultures celtiques de la France, de l'Allemagne du sud et de la Suisse, sauf un exemplaire en bronze fondu trouvé dans un tumulus de Refranche (Doubs) (fig. 556, n° 4). De petites dimensions, il présente un sommet triangulaire percé d'un trou de suspension. Les autres objets du même tumulus se classent à la fin de l'époque de Hallstatt ou au début de celle de La Tène. A un type similaire appartiennent quelques-uns des nombreux peignes en bronze découverts à Stradonitz[4] (fig. 556, nos 1 et 3), de dimensions un peu plus grandes ; le

1. Gross, *La Tène*, p. 42, pl. IX, fig. 12.

2. Les forces de Vertault (*Mém. Soc. archéol. du Châtillonnais*, 1884, pl. II), sont pareilles à celles de La Tène III.

3. Lindenschmit, *Altertümer der merovingischen Zeit*, p. 321. Cf. Barrière-Flavy, *Les arts industriels des peuples barbares de la Gaule*, I, p. 201.

4. Cf. le peigne en os reproduit dans Pič-Déchelette, *Stradonitz*, pl. XVIII, fig. 15.

trou de suspension est parfois remplacé par un anneau ; la partie supérieure est pleine et ornée de cercles concentriques ou d'un autre décor géométrique. Aucun ne présente une double rangée de dents [1].

Une seconde catégorie de peignes en bronze se rencontre à Stra-

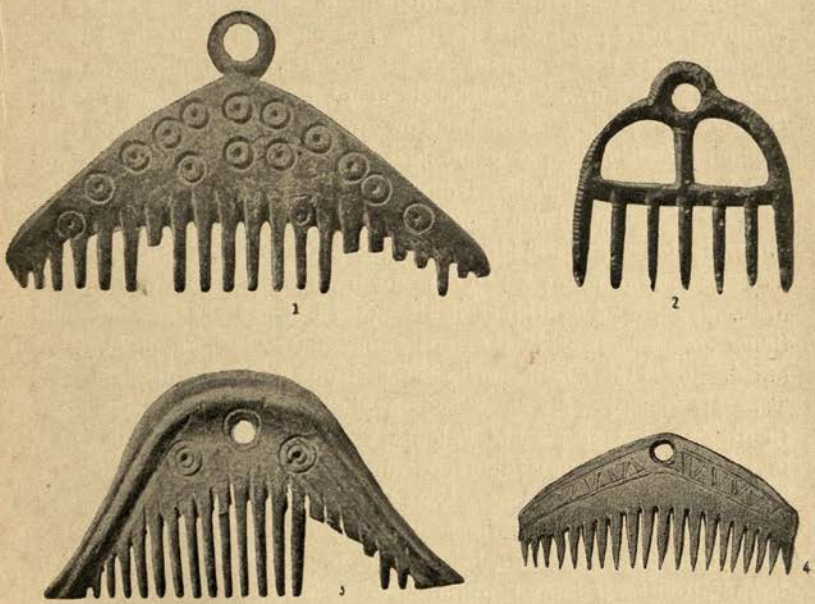

Fig. 556. — Peignes en bronze.

1, 2, 3, Stradonitz [2] ; — 4, Refranche (Doubs) [3].
(2/3 gr. nat.)

donitz (fig. 556, n° 2) : ils sont plus petits, ajourés à la partie du haut et garnis de dents espacées [4].

On doit éviter de confondre avec les peignes à cheveux les peignes de tisserands et les « sérans », servant à diviser les filaments tirés de l'écorce de certaines plantes textiles, chanvre, lin,

1. Il n'en est pas de même pour les peignes en os et en ivoire trouvés à Montefortino (Brizio, *Montefortino*, col. 744, pl. III, fig. 11 ; pl. VII, fig. 14).
2. D'après Pič-Déchelette, *Stradonitz*, pl. XVIII, fig. 1, 9, 4.
3. D'après Chantre, *Age du fer*, pl. XLI, fig. 8.
4. Pič-Déchelette, *Stradonitz*, pl. XVI, fig. 3 ; pl. XVII, fig. 7, 9, 10. Pour des peignes de l'Allemagne du nord attribués à l'époque de La Tène, voir Olshausen, *Beitrag zur Geschichte des Haar-Kammes*, VBAG, 1899, p. 183.

etc. (voir tome Ier, p. 580). La plus belle collection de peignes de tisserands provient des découvertes de Glastonbury : en corne ou en os, ils sont munis d'un long manche, souvent orné de dessins géométriques. Des peignes similaires ne sont pas rares dans les *brochs* de l'Écosse[1].

Miroirs. — Le miroir, cet indispensable accessoire de la toilette féminine, si fréquent chez les Grecs et chez les Étrusques, ne se rencontre que très rarement chez les Celtes et les autres peuples barbares de l'Europe occidentale avant l'époque de La Tène III. C'est à cette période seulement qu'on le voit apparaître dans les oppidums celtiques, par exemple au mont Beuvray et à Stradonitz. Les rares exemplaires trouvés en Gaule et en pays celtiques, dans des gisements d'une époque antérieure, sont des objets de luxe importés des régions méditerranéennes. En Occident, on n'en connaît aucun remontant à l'époque du bronze, bien qu'à cette phase des temps protohistoriques il ait été en usage chez les populations égéennes, qui le tenaient sans doute des Égyptiens. Un miroir de métal faisait partie de la trouvaille de Dürkheim (La Tène I), mais il a été égaré sans avoir été ni décrit, ni dessiné[2]. Celui de La Motte Saint-Valentin[3] est, à notre connaissance, le seul que nous possédions parmi toutes les trouvailles de La Tène I, au nord des Alpes. D'une forme simple et élégante, il se compose d'un disque de bronze poli, mesurant 0 m 181 de diamètre. Le fondeur s'est attaché à lui donner une extrême légèreté et son disque atteint à peine un millimètre d'épaisseur. Le manche devait se composer d'une tige d'ivoire ou d'os, avec garnitures de bronze à ses deux extrémités ; l'une d'elles est fixée au disque à l'aide de trois rivets.

Cet objet n'est certainement pas de fabrique celtique. Comme les vases de bronze et d'argile, il provenait des pays grecs, où les miroirs métalliques étaient communs au Ve siècle. A Montefortino, les sépultures sénonaises en ont livré plusieurs, mais ce sont des miroirs étrusques du IVe siècle, ornés de gravures[4]. Celui de La Motte Saint-Valentin est, au contraire, sans aucune décoration. Sa face postérieure porte seulement des cercles concentriques gravés.

1. On trouvera une étude d'ensemble sur ces objets, avec de nombreuses reproductions, dans Bulleid et Gray, *Glastonbury*, I, chap. VII, p. 266.
2. Lindenschmit, *Altertümer*, II, II, texte de la planche 2.
3. J. Déchelette, *La collection Millon*, pl. XXXII, fig. 1 et p. 141.
4. Brizio, *Montefortino*, pl. III, fig. 8 ; pl. V, fig. 16.

Un miroir circulaire en bronze, muni d'un large manche fondu

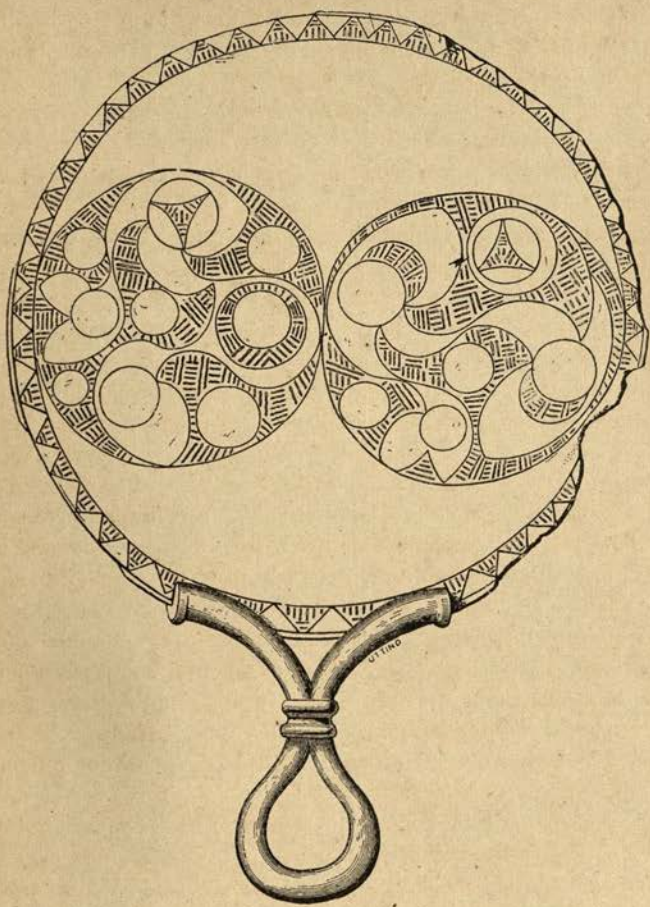

Fig. 557. — Miroir en bronze. Face postérieure gravée. Trelan Bahow (Cornouaille) [1].

(1/2 gr. nat.)

avec le disque, a été trouvé en 1865 dans la riche sépulture celtique de Dühren (Bade), sépulture qui contenait des fibules du type de

1. D'après Romilly Allen, *Celtic Art*, p. 131.

La Tène II. Il est donc plus récent que celui de La Motte Saint-Valentin[1].

Quant aux miroirs de Bibracte ce sont de simples petits disques de métal blanc, qu'on recueille à l'état de fragments[2]. Ils corres-

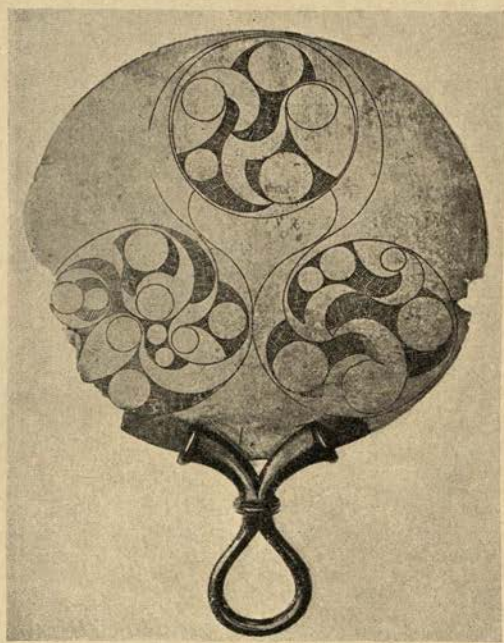

Fig. 558. — Miroir en bronze. Face postérieure, ornée de gravures. Provenance inconnue. Musée de Liverpool[3].

1. M. Schumacher a montré qu'il semble se rattacher non pas aux types italiques, mais à un modèle grec répandu dans les régions scythiques situées au nord de la mer Noire et du Caucase. Schumacher, *Barbarische und griechische Spiegel*, ZfE, 1891, p. 81 ; — du même, *Altertümer*, V, III, pl. 15 et p. 77. Sur ces miroirs et les imitations scythiques des miroirs grecs, cf. P. Reinecke, *Die Skyztischen Alterthümer im mittleren Europa*, ZfE, 1896, p. 2). — M. Schumacher (Altert., *loc. cit.*, p. 77) indique, pour l'Europe centrale, quelques trouvailles de miroirs semblables à celui de Dühren. Aucun des exemplaires étrusques à figures gravées, abondants en Italie (V^e^-II^e^ siècles), n'a été recueilli dans les pays celtiques. Sur ces miroirs et sur ceux des pays classiques en général, voir A. de Ridder, art. *Speculum*, ap. Saglio et Pottier, *Dict. des Antiq.*, p. 1422.

2. Musée de Saint-Germain et musée de la Société Éduenne à Autun.

3. D'après Romilly Allen, *Celtic Art*, pl. h. t. après la page 114.

pondent exactement à un exemplaire entier de la nécropole de Pičhoŕa (Bohême). Un miroir fragmenté de cette même époque, trouvé à Stradonitz, est pourvu d'un manche plat évidé avec anneau de suspension. Le manche n'a pas été fondu avec le disque comme celui de Dühren, mais les deux pièces ont été soudées l'une à l'autre [1].

Au temps de Pline, les miroirs métalliques les plus estimés venaient de Brundisium (Calabre) [2], ville d'où le bronze a tiré son nom. Leur alliage se composait de cuivre et d'étain, sans doute avec une grande proportion d'étain.

Il est peu vraisemblable que ceux qui ont été trouvés au nord des Alpes, à l'époque de La Tène III, fussent, comme ceux des phases antérieures, originaires des pays du sud. Au premier siècle avant notre ère, on fabriquait déjà dans les Iles Britanniques d'élégants miroirs de bronze, munis d'un manche fondu à part (fig. 557 et 558). Au lieu d'être en métal uni comme les précédents, ils portent sur la face non polie du revers une riche ornementation gravée, dans le style propre aux produits de l'art breton : deux ou trois grands cercles inscrivent d'autres petits cercles de diamètres inégaux ; ceux-ci sont reliés entre eux par des ornements curvilignes ; le champ est souvent gravé de hachures figurant un natté [3].

Les miroirs de verre n'apparaissent, comme nous le verrons, qu'à l'époque gallo-romaine. Avant l'ère chrétienne, les peuples de l'antiquité n'ont connu que le miroir métallique.

§ IV. — *Étuis à aiguilles.*

Des étuis tubulaires, pourvus d'oreillettes ou de bélières latérales disposées par paires et portant des anneaux mobiles, comptent parmi les objets de bronze caractéristiques de La Tène III. Minces et fragiles, le plus souvent ornés de gravures ou de zones côtelées,

1. De petits manches plats en bronze, à branches arrondies plus ou moins développées, sont souvent désignés sous le nom de manches de miroirs. Comme l'a montré M. Reinecke (voir ci-après chap. XI), on doit les regarder comme des manches de vases gaulois imités du canthare hellénistique.

2. Pline, *Hist. nat.*, XXXIII, 45.

3. On trouvera dans l'ouvrage de M. Romilly Allen, auquel nos deux figures sont empruntées, la statistique de ces miroirs bretons, en tout six exemplaires (*Celtic Art*, p. 115. Voir aussi *ibid.*, p. 69. Cf. Read et Smith, *Guide Brit. Museum, Iron age*, p. 113). Des miroirs non ornés ont été recueillis dans des tombes à Arras (York) et à Gilton (Kent) (cf. Romilly Allen, *Ibid.*, p. 115).

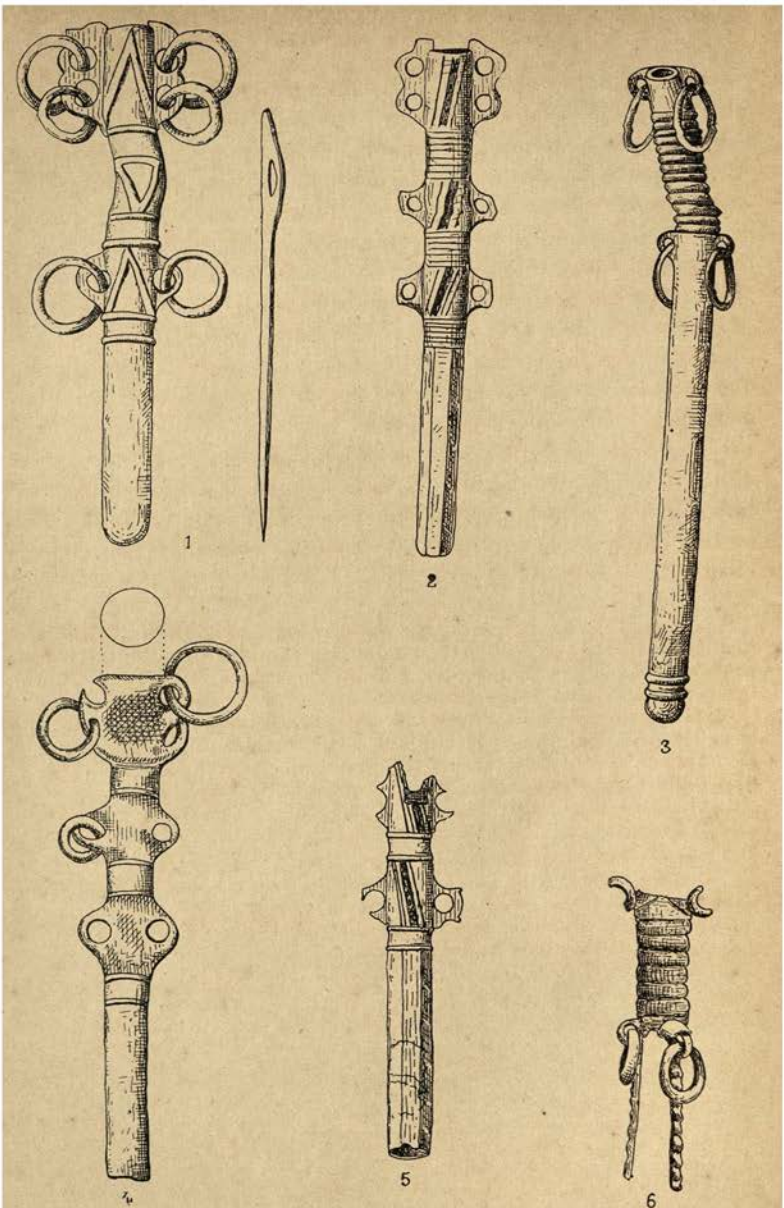

Fig. 559. — Etuis à aiguilles en bronze. Epoque de La Tène III.

1, Station de La Tène [1] ; — 2, Ornavasso [2] ; — 3, Karlstein (Haute-Bavière) [3] ; — 4, Charroux (Allier) [4] ; — 5, Corent (Puy-de-Dôme) [5] ; — 6, Stradonitz [6]. (3/4 gr. nat.)

1. D'après Vouga, *La Tène*, pl. XVI, fig. 24 *a*, *b*.

ces étuis se sont rencontrés à l'état de fragments dans la plupart des principales stations de cette phase : au mont Beuvray, à Corent (Puy-de-Dôme), à Charroux (Allier), à Karlstein (Haute-Bavière), à Stradonitz, à San Bernardo d'Ornavasso (fig. 559). Dans cette dernière nécropole, la même sépulture contenait deux monnaies de la République romaine (quinaires victoriats). C'est donc à tort que quelques auteurs ont classé l'exemplaire de Charroux à l'âge du bronze [1], en le rapprochant des tubes ornés d'anneaux et de croissants dont nous avons déjà parlé précédemment [2]. Les tubes de l'âge du bronze sont ouverts à chaque extrémité, tandis que les étuis du second âge du fer, lorsqu'ils sont intacts, sont fermés à leur partie inférieure.

L'un de ces derniers, découvert à La Tène, contenait, au moment de la trouvaille, une aiguille en fer, ce qui en a indiqué la destination (fig. 559, 1). Quelques pendeloques coniques de La Tène I présentent une certaine similitude avec ces étuis à aiguilles (voir ci-après chap. IX, fig. 571).

1. Chantre, *Age du Br.*, I, p. 200, fig. 154; — G. de Mortillet, *Musée préhist.*, pl. CIII, n° 1387. Dans cette publication l'objet est donné à tort comme provenant de la « cachette de fondeur de Charroux ». D'après M. Chantre, il vient de la « station » de cette localité.

Nous connaissons trois autres spécimens de ces porte-aiguilles; l'un dans la collection Morel, actuellement au Bristish Museum, l'autre au Musée de Montauban. Ils sont munis l'un et l'autre de trois paires de bélières. Cf. aussi *Appendice VI*, note 139 (exemplaire avec aiguille).

2. 1re partie, p. 304 et fig. 116.

---

2. D'après Bianchetti, *Ornavasso*, pl. XV, fig. 1.

3. D'après Reinecke, *Funde vom Ende der La Tènezeit aus Wohnstätten bei Karlstein*, Altertümer, V, XI, pl. 63, n° 1153.

4. D'après Chantre, *Age du bronze*, I, p. 201.

5. Original du musée de Roanne.

6. D'après Pič-Déchelette, *Stradonitz*, pl. XX, fig. 28.

CHAPITRE IX

LES AMULETTES. L'AMBRE. LE CORAIL ET LES VERROTERIES. L'OR ET L'ARGENT.

SOMMAIRE. — I. Les amulettes et les pendeloques. Leur abondance et leur variété chez les peuples celtiques. — II. La survivance des amulettes anciennes. — III. Apparition de quelques types nouveaux. Figurines anthropomorphes et zoomorphes. — IV. L'ornementation des armes offensives et défensives. Son caractère apotropaïque. — V. Les verroteries. Perles et bracelets. — VI. L'ambre et le corail. — VII. L'or et l'argent à l'époque de La Tène. Les deux principaux centres des trouvailles d'objets d'or. — VIII. L'argent.

§ Ier. — *Les amulettes et les pendeloques. Leur abondance et leur variété chez les peuples celtiques.*

La rareté des monuments plastiques et des scènes figurées dans l'art celtique ne nous permet guère, nous l'avons dit, d'aborder avant l'époque romaine l'étude de la religion des Gaulois. Les représentations assez nombreuses de divinités anthropomorphes sont postérieures à la conquête.

Toutefois il est une catégorie de petits objets se rattachant aux croyances populaires, qui abondent particulièrement à l'époque de La Tène : c'est la série des talismans et amulettes dont les vertus mystérieuses sauvegardaient les êtres humains, particulièrement les plus faibles, femmes ou enfants, contre les sortilèges, les charmes et tous les redoutables effets des pratiques occultes et magiques.

Les Gaulois étaient, au dire de César, une nation *admodum dedita religionibus* [1]. Méla, de son côté, les qualifie de *gentes superstitiosae* [2]. Il est permis de croire que l'expression de César s'appliquait non seulement aux conceptions religieuses proprement dites, mais encore à l'ensemble des superstitions populaires, dont nous retrouvons de nos jours tant de survivances.

Pline rapporte que les pratiques magiques avaient envahi la Gaule et considérait même les druides comme des magiciens [3]. A

1. César, *De bello gall.*, VI, 17.
2. Méla, III, 2, 17.
3. *Hist. nat.*, XXX, 4.

coup sûr, on ne saurait aucunement les assimiler à de vulgaires sorciers. A l'époque de l'indépendance celtique ils constituaient une des classes les plus élevées des cités gauloises, à côté de celle des chevaliers [1]. L'expression de Pline s'explique par la déchéance morale et sociale qui dut frapper les derniers représentants de cette institution après sa suppression officielle, ordonnée par l'empereur Tibère ; rapprochée des autres témoignages littéraires, elle laisse néanmoins supposer que les doctrines druidiques, au temps même de l'indépendance, comprenaient déjà un mélange assez disparate d'anciennes croyances primitives et de spéculations religieuses d'un ordre plus élevé.

Si nous nous plaçons, d'autre part, en présence des monuments, nous constatons que l'une des plus importantes figurations de divinité gallo-romaine, le « Jupiter » du Châtelet (1re partie, p. 466, fig. 196) porte — avec le foudre — la rouelle et les signes en S, c'est-à-dire deux des amulettes les plus répandues chez les Celtes à l'époque de La Tène. Pas de grand dieu plus populaire en Gaule, au début de l'ère chrétienne, que celui qu'accompagne la rouelle.

Prétendre interpréter les divers types du Panthéon gaulois, tels qu'ils apparaissent à l'époque romaine, sans avoir au préalable étudié et classé attentivement tous les documents relatifs aux superstitions primitives, amulettes ou talismans, ce serait, à coup sûr, négliger une abondante source d'informations.

Nous avons déjà abordé cette étude dans les volumes précédents. Nous devons encore y insister à propos du second âge du fer, période où, dans cet ordre de recherches, nombre de faits nouveaux et particulièrement significatifs appellent un essai de synthèse.

L'intérêt scientifique des trouvailles archéologiques ne se mesure pas aux dimensions des objets, non plus qu'à leur caractère artistique. Les plus précieux documents sont encore ceux qui se rattachent au domaine des idées morales. A cette catégorie appar-

1. César, *De bello gall.*, VI, 13. Sur les sources relatives aux druides, et sur leurs fonctions « religieuses, éducatives, judiciaires, politiques », voir Dottin, *Manuel celtique*, p. 268.

Ceux d'Irlande, à une époque tardive, apparaissent surtout comme des magiciens et des prophètes. « Dans sa fameuse *lorica*, Patrice demande à Dieu de le protéger contre les incantations des faux prophètes... contre les charmes des femmes, des forgerons et des druides. » Dottin, *Les livres de saint Patrice, apôtre de l'Irlande*, p. 56 ; — cf. Dom Gougaud, *Les chrétientés celtiques*, p. 23.

tiennent tous ces menus objets auxquels l'imagination populaire attribuait et attribue encore bien souvent des vertus surnaturelles.

Les amulettes de l'époque de La Tène sont nombreuses et variées. Guidé par nos recherches précédentes, nous pouvons les répartir en deux séries :

1° Les amulettes primitives : celles qui, déjà populaires, aux époques antérieures, à partir du néolithique ou de l'âge du bronze, ont survécu durant le second âge du fer; beaucoup se retrouvent plus tard à l'époque romaine, parfois même aux temps actuels.

2° Les amulettes récentes. Ainsi que plusieurs des précédentes, elles sont originaires, pour la plupart, comme nous le montrerons, des pays du sud, mais elles n'apparaissent guère au nord des Alpes qu'à l'époque de La Tène ou vers la fin de celle de Hallstatt.

Cette classification, hâtons-nous de le dire, ne saurait être considérée que comme un cadre provisoire correspondant à l'état de nos connaissances. Elle indiquera du moins à nos lecteurs dans quel ordre chronologique ces diverses variétés d'ἀποτρόπαια apparaissent en Gaule, à en juger d'après les trouvailles actuellement connues et suffisamment datées.

Nous passerons rapidement sur la plupart des types de la première série, déjà étudiée dans les volumes précédents. Toutefois l'ambre et le corail, ainsi que les figurations astrales sur les pièces d'armement, seront respectivement l'objet d'un paragraphe spécial.

§ II. — *La survivance des amulettes anciennes.*

A l'époque de La Tène, comme précédemment, les habitants de la Gaule et de tous les pays celtiques — surtout les femmes et les enfants — portaient au cou des colliers composés de nombreuses pendeloques : perles et anneaux de verre et d'ambre, morceaux de corail, menus bronzes, coquillages fossiles, dents d'animaux, hachettes en pierre polie. Beaucoup de ces objets n'étaient pas seulement des parures, mais aussi des amulettes ou des talismans, des préservatifs ou des porte-bonheur.

Nous connaissons par les témoignages explicites des auteurs les propriétés merveilleuses qui s'attachaient à l'ambre et au corail. Pline nous dit que le corail auquel les Gaulois attribuaient des vertus singulières était pour eux « un objet d'ornement et de religion [1] ».

1. *Hist. nat.*, XXXII, 11.

Sans doute, il peut être parfois malaisé de distinguer entre la simple pendeloque et l'amulette, mais dans bien des cas, par une étude comparative portant tout à la fois sur les textes, sur les trouvailles en pays classiques et barbares et sur les indications du folklore, le caractère phylactérique d'un objet servant de parure ou même d'une simple figuration, en apparence ornementale, peut être mis en évidence.

Le port des dents d'animaux et des coquillages était un héritage des temps paléolithiques et néolithiques. Mais, tandis qu'à l'âge de pierre des colliers étaient entièrement composés de ces dépouilles d'animaux abattus à la chasse, à l'époque de La Tène le collier ne porte souvent qu'une ou deux dents d'animaux sauvages, soit isolées, soit associées à d'autres éléments. Il en est de même des os, des coquillages, des amulettes craniennes (fig. 560).

Un collier découvert dans une tombe du cimetière des Varilles, commune de Bouy (Marne), se composait de cent perles de corail, d'une fusaïole en terre cuite, d'une coquille, d'une perle d'ambre, d'une canine de sanglier et d'un fragment d'os humain (la table externe d'une vertèbre lombaire) [1]. Le torques d'un des squelettes inhumés à Saint-Jean-sur-Tourbe (Marne), portait un fil de bronze dans lequel étaient passés de petites perles de verre, d'ambre et de corail, un anneau avec une canine de sanglier, une figurine en bronze, deux pierres et trois coquillages [2]. Les sépultures des Croncs, à Bergères-les-Vertus (Marne), ont livré à M. Morel, avec un grand nombre d'épées, de lances, de bracelets et de fibules de La Tène I, une coquille fossile et une dent percées, encore munies de leur attache de suspension en bronze (fig. 560, 1, 8). Le même explorateur a recueilli aussi une dent et une coquille percées dans les puits funéraires de Tours-sur-Marne [3]. Les sépultures gauloises de l'Aisne ont donné des pendeloques semblables (n° 10).

On peut encore citer, parmi les pendeloques les plus curieuses, celle de Somme-Bionne qui se compose d'une branche de corail attachée à un fil de bronze et associée à deux débris repercés de perles d'ambre (n° 5). Un fragment d'os, rondelle cranienne découpée en forme de trèfle et percée de trois trous, provient de la même nécropole (n° 6). Une autre non trilobée,

1. Nicaise, BSA, 1884, p. 289.
2. J. de Baye, BAF, 1888, p. 186 (pour la figurine, voir ci-après, fig. 565, 3).
3. Morel, *Champagne souterr.*, p. 104.

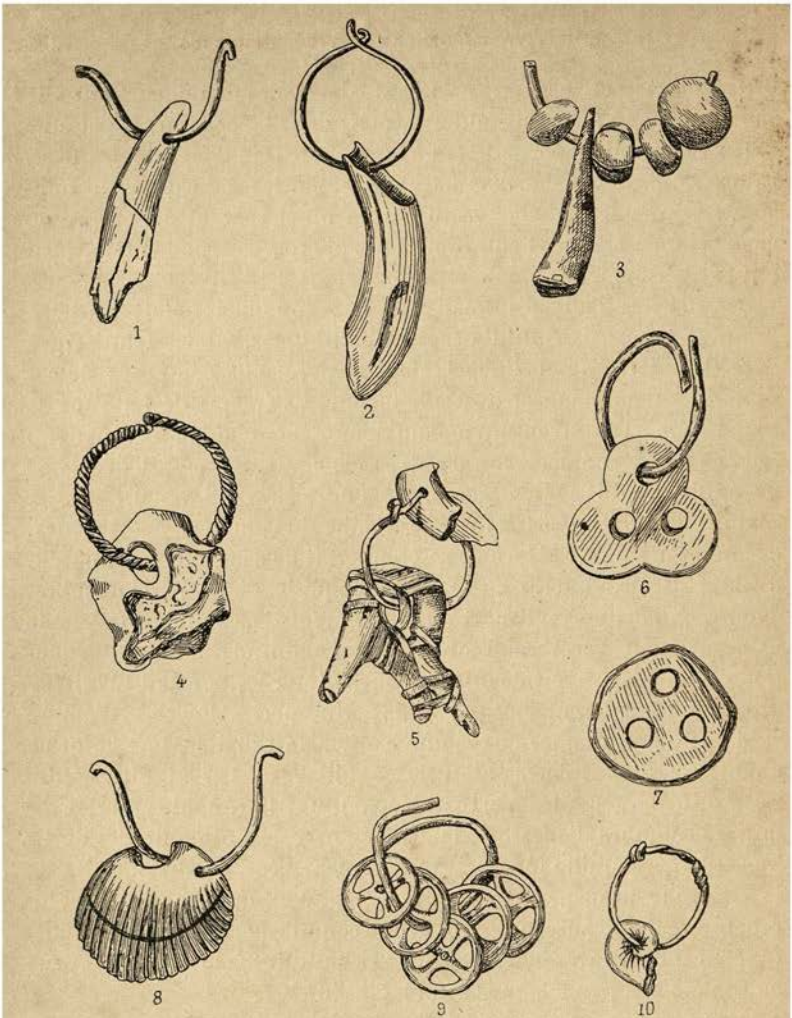

Fig. 560. — Amulettes et pendeloques diverses. La Tène I et II.

1, dent ; 7, rondelle cranienne ; 8, coquille ; Bergères-les-Vertus (Marne) ; — 5, ambre et corail ; 6, rondelle cranienne ; Somme-Bionne (Marne) [1] ; — 2, dent d'animal ; 4, ambre ; Caranda (Aisne) ; — 10, ammonite fossile ; Trugny (Aisne) [2] ; — 3, incisive de cheval et perles d'ambre ; département de la Marne ; — 9, rouelles en bronze ; Naix (Meuse) [3].

(3/4 gr. nat.)

1. D'après Morel, *Champagne souterr.*, pl. 22, fig. 10, 13, 8 ; pl. 13, fig. 12 ; pl. 14, fig. 11.

2. D'après Moreau, *Caranda*, I, pl. XVI, fig. 8, 7 ; pl. R, fig. 7.

3. D'après G. de Mortillet, *Amulettes gaul. et gallo-rom.*, ext. Rev. d'anthr., 876, p. 9, fig. 2 ; p. 14, fig. 11.

mais également perforée trois fois, a été recueillie à Bergères-les-Vertus (n° 7).

On verra au chap. XIII que le nombre trois possédait certainement aux yeux des Gaulois une vertu apotropaïque.

Une autre amulette cranienne, dans une tombe de la Marne, était attachée à un anneau de bronze avec « deux plaques schisteuses, une perle en pâte de verre, une pierre ou polypier de la craie troué, un os cuboïde de vache, deux rouelles accouplées en bronze [1] ». Deux crânes trépanés ont été trouvés, nous l'avons dit, dans le cimetière gaulois de Münsingen [2]. Enfin Stradonitz a livré un fragment de crâne humain non perforé, décoré sur sa face externe de cercles concentriques [3].

Les canines de sanglier comptaient parmi les dents les plus recherchées des Celtes comme amulettes-pendeloques. Un des guerriers inhumés avec une épée de La Tène, dans le tumulus de Perrogney, près Langres, en portait une sur la poitrine. A une phase plus avancée de l'époque de La Tène, on les ornait d'une monture en bronze délicatement ouvrée [4] : une capsule métallique enchâssait alors chacune des extrémités de la dent, dont la partie médiane demeurait à nu ; la garniture, du côté opposé à la pointe, était munie d'un anneau de suspension [5].

A l'époque de La Tène III, les rouelles et les anneaux se rencontrent parfois passés dans l'arc des fibules ou attachés à des fils de métal qui étaient portés au cou (voir fig. 560, 9, et 562). La croix à branches égales et le signe en S ne sont que des doublets ou des variantes de la rouelle (v. p. 458, fig. 190). Des deux pendeloques de bronze attachées à des chaînettes de la sépulture de La Gorge-Meillet, l'une est une croix à branches égales, l'autre, le symbole en S (fig. 508). En étudiant au chapitre XIII le décor linéaire si caractéristique de l'époque de La Tène, surtout à la première phase, nous montrerons que l'S, le triscèle et le swastika en constituent en quelque sorte les éléments essentiels.

1. G. de Mortillet, *Amulettes gauloises et gallo-rom.*, ext. Rev. d'Anthr., 1876, p. 11.

2. Wiedmer-Stern, *Münsingen*, pl. 35, p. 34 et 72.

3. Pič-Déchelette, *Stradonitz*, col. 88, pl. XLIII, fig. 17.

4. WZ, 1900, p. 398, pl. 17, fig. 12.

5. Une capsule en bronze battu trouvée dans un tumulus du Champ Rougeaux, commune de Courcelles-en-Montagne, Haute-Marne (époque de La Tène I), servait sans doute aussi de monture à une dent de sanglier (Joseph Déchelette, *La collection Millon*, p. 83, fig. 9, n° 8). Elle est également munie d'une boucle de suspension.

Les rouelles isolées et les simples anneaux abondent dans la plupart des stations de La Tène III. A Stradonitz, leur diamètre varie

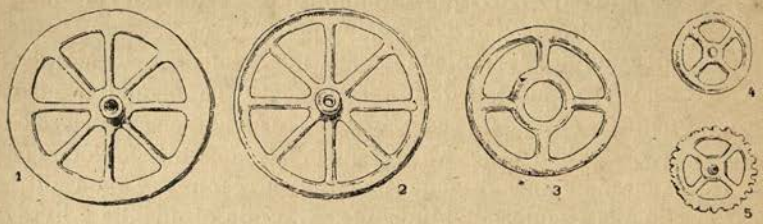

Fig. 561. — Rouelles en bronze. Stradonitz (Bohême) [1].

(1/2 gr. nat.)

entre 25 et 50 millimètres (fig. 561) : le nombre des jantes est tantôt de quatre, tantôt de huit ; quelques-unes (fig. 561, 5) ont leur

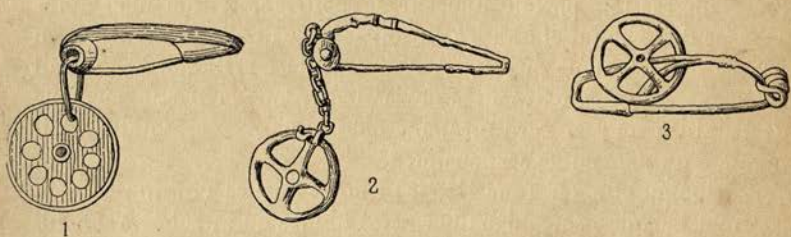

Fig. 562. — Rouelles attachées à des fibules.

1, Suippes (Marne) [2] ; — 2, 3, Stradonitz (Bohême) [3].

(env. 1/2 gr. nat.)

circonférence dentelée [4], comme les deniers *serrati* de la République romaine, qui, au dire de Tacite, étaient particulièrement recherchés par les Germains [5].

1. D'après J. Déchelette, *Fouilles du Beuvray*, pl. XXVI, fig. 6, 9, 7, 10, 8.
2. D'après G. de Mortillet, *Amulettes gauloises et gallo-romaines*, ext. Rev. d'anthropologie, 1876, p. 15, fig. 12.
3. D'après Pič-Déchelette, *Stradonitz*, pl. X, fig. 24, et d'après J. Déchelette, *Fouilles du Beuvray*, pl. XXIII, fig. 5.
4. Pič-Déchelette, *Stradonitz*, col. 6, et pl. X, fig. 29, 30.
5. *Pecuniam probant veterem et diu notam, serratos bigatosque* (Tacite, *Germania*, 5). L'origine des monnaies dentelées demeure encore obscure (G. Lenormant, *La monnaie dans l'antiquité*, I, p. 267 ; — Babelon, *Monnaies consulaires*, I, p. LII). Il se peut, croyons-nous, qu'il y ait une relation entre les premières monnaies dentelées et les rouelles à dents de scie de l'époque de La Tène, servant d'amulettes en même temps que d'instrument d'échange.

La rouelle étant souvent attachée au torques, on eut tout naturellement l'idée de fabriquer des colliers de bronze sur lesquels cette amulette était fixée à la manière d'un pendentif (voir fig. 563, et ci-dessus, p. 1215).

Les anneaux et les rouelles, selon toute apparence, ne servaient pas seulement de pendeloques-amulettes. Il semble bien que les Celtes les aient employés dans les transactions commerciales comme instruments d'échange avant la création de leur monnayage

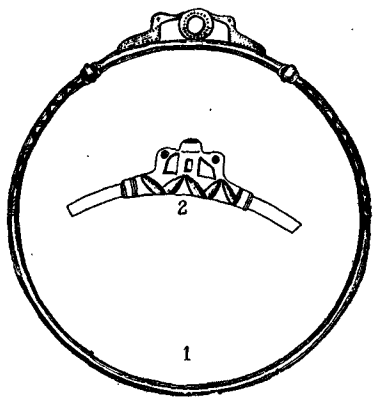

Fig. 563. — Torques en bronze (cf. p. 464, fig. 195).
1, Pogny (Marne)[1]; — 2, Sarry (Marne)[2].

et même plus tard concurremment avec les monnaies. Dans les maisons de Bibracte on recueille tout à la fois en abondance des monnaies gauloises, des anneaux et des rouelles de bronze. A Alesia et à l'oppidum de Sainte-Geneviève, l'association intime des mêmes objets n'est pas moins significative [3]. On a signalé

Il est en effet digne de remarque qu'à Rome l'usage des pièces dentelées apparaît « presque dès le début du monnayage de l'argent, avec les deniers anonymes au type des Dioscures, et *portant au revers la roue pour symbole* » (Babelon, *loc. cit.*, p. LIII).

Les roues dentelées figurées sur les vases peints de la Silésie, à l'époque de Hallstatt, attestent la haute antiquité de cette représentation dans les pays germaniques (2e partie, p. 821, fig. 5, 2, 3).

1. D'après une photographie communiquée par M. le Dr Baffet, de Pogny.
2. D'après une photographie communiquée par M. le lieutenant Bérard.
3. Voir Pič-Déchelette, *Stradonitz*, col. 61, note 95 ; — Wiedmer-Stern, *Münsingen*, pl. 22, fig. 5.

divers trésors de monnaies gauloises contenant des anneaux ou des rouelles [1].

Nous avons parlé précédemment de la survivance du culte de la hache-fétiche et du rite funéraire qui consistait à déposer dans une tombe une hache en pierre polie brisée (p. 1042).

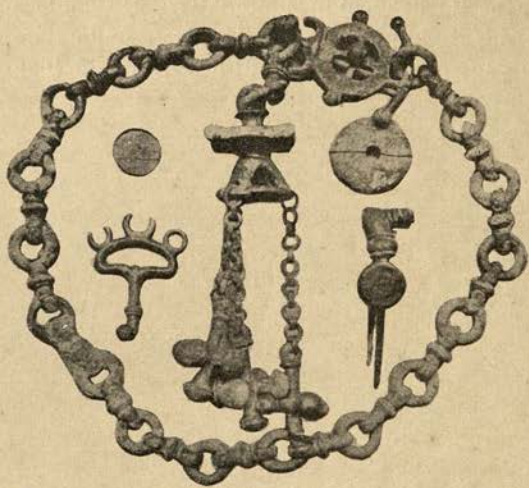

Fig. 564. — Fragment de chaîne-ceinture en bronze avec rouelle-amulette. Giubiasco (Tessin)[2].

§ III. — *Apparition de quelques types nouveaux. Figurines anthropomorphes et zoomorphes.*

La série des amulettes apparaissant pour la première fois au second âge du fer comprend des figurines entières d'hommes ou d'animaux et aussi des représentations partielles de ces formes vivantes.

Ces petits ouvrages plastiques sont d'ailleurs rares à l'époque de

1. Blanchet, *Traité des monnaies gauloises*, I, p. 27 ; l'auteur rejette cependant l'hypothèse des rouelles-monnaies. Quelques-unes, coulées en plomb, ont pu servir de fusaïoles, comme on l'a dit, mais cette explication ne saurait s'appliquer à toutes, beaucoup n'ayant pas d'ouverture à l'intersection des rayons.

On a trouvé à Stradonitz des lunules de suspension, ainsi qu'un certain nombre d'autres pendeloques en bronze (Pič-Déchelette, *Stradonitz*, pl. XII) ; il est possible qu'elles soient dérivées de modèles italiques.

2. D'après *Soc. préhist. Suisse*, 3e année (1911), p. 92, fig. 40. Sur les rouelles fixées aux ceintures, voir 2e partie, p. 888.

La Tène I et II et l'on ne saurait affirmer qu'ils soient tous de travail celtique.

La figure 565 groupe les figurines humaines que nous connaissons : toutes portent un anneau de suspension inséré au sommet de la tête ou au dos; celui de l'exemplaire de Lampertheim (n° 1) est encore passé dans un torques rigide, parure alors réservée aux femmes et aux enfants.

La figurine de Domèvre-en-Haye (n° 9) était suspendue à un collier formé d'anneaux de bronze [1] ; le squelette, celui d'un sujet de sexe féminin, avait des anneaux de jambes au nombre de quatre et portait au cou quelques autres amulettes, notamment une rouelle et peut-être une pendeloque en forme de pied humain.

Les deux petits bronzes d'Unter-Lunkhofen (nos 6 et 7) représentent un homme et une femme. L'un et l'autre sont nus, comme toutes ces figurines. Celle de Bourges (n° 2) provient d'une sépulture à incinération de La Tène I qui contenait, entre autres objets, une situle et une œnochoé à bec tréflé en bronze et, détail assez intéressant, trois pendeloques ou boucles d'oreilles appartenant à un type qui s'est retrouvé également à Unter-Lunkhofen.

On ne saurait douter que les prototypes de ces figurines soient venus des pays du sud : des pendeloques similaires (fig. 566) apparaissent dans les stations du premier âge du fer en Italie en même temps qu'au Caucase, où les modèles industriels des pays classiques inspiraient aussi les ateliers indigènes.

Celles que reproduit la figure 565 ont toutes été recueillies par unités dans des sépultures de La Tène I, probablement féminines. Seule la tombe d'Unter-Lunkhofen [2] en a livré deux, ne différant, d'ailleurs, que par les organes sexuels. A part cette exception, toutes les figurines sont masculines et ithyphalliques.

Ce dernier caractère est d'une importance particulière. En Gaule, principalement sur le territoire occupé par les légions romaines au premier siècle ap. J.-C., le port du phallus-amulette fut très répandu [3]. Ici nous constatons que, dès le milieu du ve siècle

1. Bleicher et Beaupré, *Journal de la Soc. d'archéologie lorraine*, 1886 p. 131, et AFAS, Nancy, 1886, II, p. 682.

2. Selon M. Reinecke (*La Tène-Denkmäler*, p. 53, note 94), il se pourrait, que cette trouvaille fût de la dernière période de Hallstatt.

3. Parmi les plus récents travaux relatifs à ces objets nous citerons : Ritterling, *Haltern*, Mitt. d. altert. Kommission für Westfalen, II, 1901, p. 120 ; — Kropatscheck, *Fundstücke von Haltern*, 1905-1907, même recueil, V, p. 337, pl. XXXVII, fig. 7 ; — du même, *Zwei römische Amulette*, Römisch-germanisches Korrespondenzblatt, 1909, p. 24.

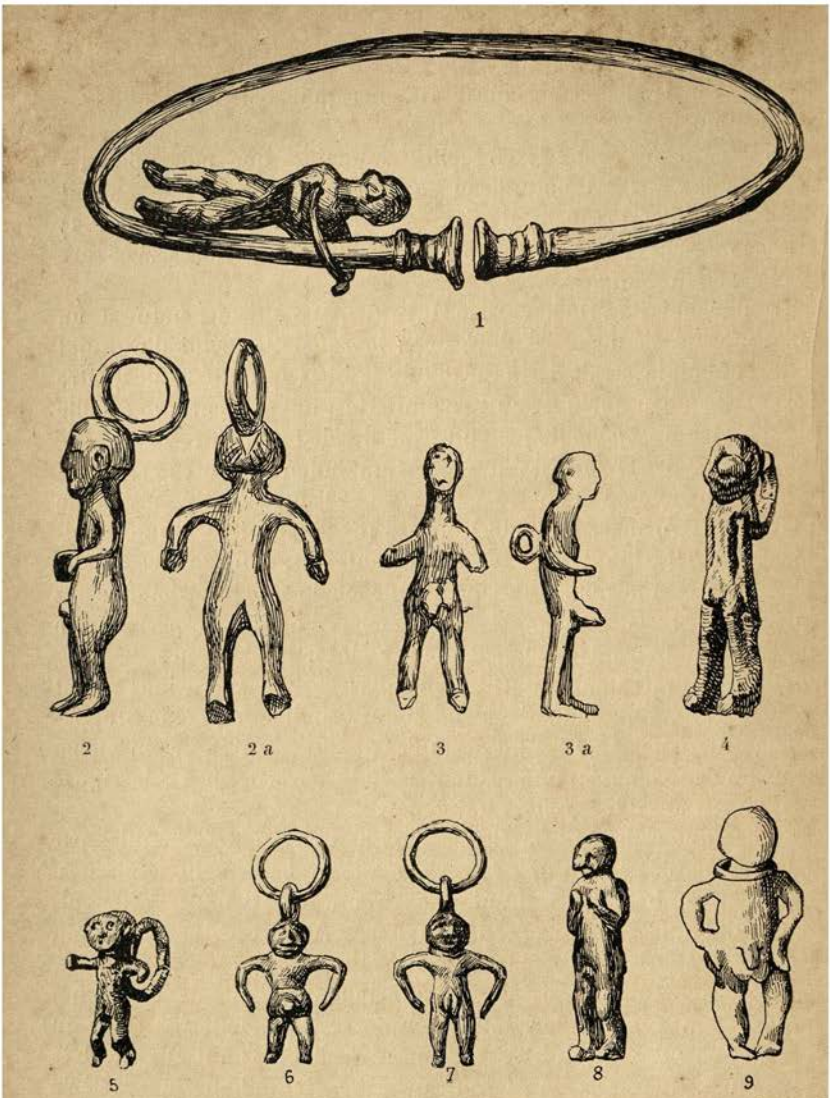

Fig. 565. — Figurines de suspension en bronze. Epoque de La Tène I.

1, Lampertheim (Hesse) ; 5, Tannenkopf, près Rothenberg (Wurtemberg) ; 8, Herschweiler (Palatinat rhénan)[1] ; — 2, Bourges (Cher)[2] ; — 3, Saint-Jean-sur-Tourbe (Marne)[3] ; — 4, Alzei (Hesse rhénane)[4] ; — 6, 7, Unter-Lunkhofen (Argovie)[5] ; — 9, Domèvre-en-Haye (Meurthe-et-Moselle)[6].

(3/4 gr. nat.)

1. D'après Reinecke, *Altertümer*, V, XI, pl. 57, nos 1064, 1065, 1060.

tout au moins, les pendeloques phalliques avaient pénétré au nord des Alpes [1]. Nous avons trouvé nous-même, dans une des maisons gauloises de Bibracte, un petit phallus en verre [2]. Pour les époques antérieures, protohistoriques et néolithiques, nous ne connaissons en Gaule aucune représentation phallique. On doit tenir pour chimériques les tentatives faites par divers auteurs pour rattacher les menhirs aux monuments de cette catégorie.

Il faut se garder de considérer ceux-ci comme des symboles de fécondité. Toutes les figurations obscènes, repoussantes ou même simplement grotesques, constituaient des talismans efficaces contre le mauvais œil, dont ils détournaient le regard homicide ou funeste [3] : le phallus n'est qu'une des variétés les plus répandues de cette catégorie d'objets. Si les artistes gaulois ont eu pour les figures grimaçantes une prédilection marquée, c'est surtout, croyons-nous, parce que leur principale mission étant de décorer des ornements corporels, ils s'attachaient à satisfaire et même à développer les croyances superstitieuses de leur clientèle.

1. Sur les figurines et les diverses représentations ithyphalliques, souvent plus anciennes, de l'Italie ou de la Scandinavie, et sur celles du Caucase, voir Hoernes, *Urg. d. Kunst*, p. 469 ; — S. Reinach, *La sculpture en Europe avant les influences gréco-romaines*, Anthr., 1895, p. 306 ; — Wilke, ZfE, 1904, p. 91. Elles n'appartiennent pas toutes, d'ailleurs, à la catégorie des images prophylactiques. Les guerriers armés, particulièrement les porteurs de haches, représentations divines ou humaines, présentent parfois ce caractère (Hoernes, *loc. cit.*, p. 467).

Pour l'Italie, aux références données par Wilke, on peut ajouter : Montelius, *Civ. prim. Italie, Italie cent.*, II, 1, pl. 178, fig. 1 ; pl. 179, fig. 1 ; pl. 191, fig. 13 (couple humain). La plupart de ces monuments proviennent de Vetulonia.

2. J. Déchelette, *Fouilles du Beuvray*, pl. XX, fig. 21.

3. Les textes relatifs à ces croyances des peuples de l'antiquité sont rassemblés dans les ouvrages cités ci-dessus, notamment dans la notice d'Otto Jahn. Voir aussi Pittré, *La jettatura ed il malocchio in Sicilia*, 1884 ; — W. A. Müller, *Nackheit u. Entblössung in der altorient. u. ält. griech. Kunst*, 1906 ; — Perdrizet, *Les bronzes grecs d'Égypte de la collection Fouquet*, 1911, p. 43.

---

2. D'après H. Breuil et P. de Goy, *Note sur une sépulture antique de la rue de Dun*, Mém. Soc. antiq. Centre, 1903, p. 163, fig. 3.

3. D'après J. de Baye, *Sépulture gauloise de Saint-Jean-sur-Tourbe*, CIA, Paris, 1889, p. 315, fig. 4. Cf. *Anthr.*, 1890, p. 370.

4. D'après Reinecke, *La Tène-Denkmäler*, pl. VI, fig. 3. Nous devons la rectification de provenance à M. Reinecke.

5. D'après Heierli, *Die Grabhügel von Unter-Lunkhofen*, ASA, 1906, p. 92, fig. 51, nos 1 et 2. Cf. du même, *Urg. d. Schweiz*, p. 369 ; — RA, 1879, II, pl. XIX.

6. D'après J. de Baye, *loc. cit.*, p. 316, fig. 5. Cf. Bleicher et Beaupré, *Guide pour les recherches archéologiques dans l'est de la France*, p. 30, fig. 78.

Aux représentations des figurines humaines se rattachent, parmi les pendeloques-amulettes, celles des parties séparées du corps humain, particulièrement celles des jambes et des pieds (fig. 567).

On conçoit aisément que tous les trophées sanglants, tous les restes hideux d'un cadavre dépecé, aient compté, comme la tête coupée de Méduse, parmi ces objets effrayants qu'on opposait au

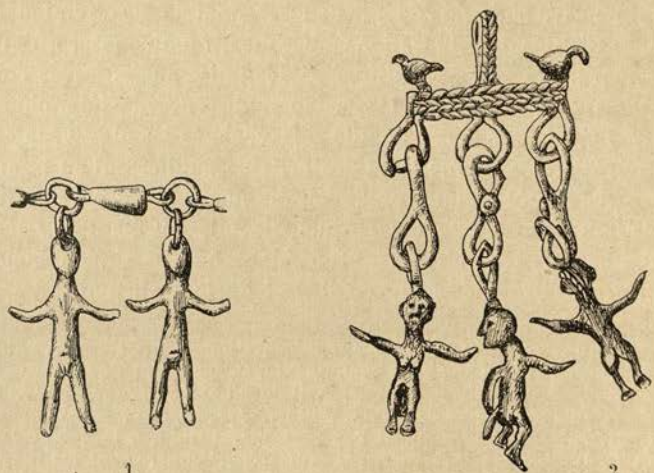

1 2

Fig. 566. — Figurines de suspension en bronze.

1, Italie, à l'est des Apennins [1] ; — 2, Koban (Caucase) [2].

(2/3 gr. nat.)

malocchio. Cette croyance à la vertu apotropaïque des débris humains explique, à notre avis, la présence des pieds et des mains coupés parmi les pendeloques. Les amulettes-pieds sont les plus répandues ; elles se rencontrent dans l'Italie du centre et du nord [3], le Tyrol, la Bohême et le Caucase. La figure 567 en réunit

1. D'après Montelius, *Civ. prim. Italie, Italie centr.*, II, 1, pl. 160, fig. 8.
2. D'après Chantre, *Recherches anthr. dans le Caucase*, Mat., 1888, p. 364, fig. 183.
3. Outre les ouvrages cités dans la légende de la figure 567, voir S. Ricci, *Il rispostiglio preromano di Plesio*, Rivista di Como, avril 1906, pl. I, fig. 10. — Pour les amulettes, comme pour beaucoup d'autres objets, les similitudes entre les trouvailles du Caucase et celles des pays du sud et de l'Europe centrale sont frappantes. Nous avons indiqué à diverses reprises comment nous interprétons ces ressemblances (p. 524, note 7).

quelques-unes, dont plusieurs proviennent de sépultures ou de stations celtiques de La Tène [1]. Les amulettes-mains, beaucoup plus rares, se rencontrent aux premiers âges du fer en Italie [2] et au Caucase [3]. Nous n'en connaissons pas chez les Celtes [4].

Aux amulettes anthropomorphes s'ajoutent, à l'époque de La Tène, des représentations, complètes ou partielles, de certains animaux. Munies comme les précédentes d'un anneau de suspension, ces petites figurines de bronze présentent la même simplicité du modelé. La plupart sont en pied; quelques-unes ne reproduisent que la tête et le cou de l'animal. Nous en noterons les particularités plastiques en étudiant plus loin les caractères de l'art celtique.

Les espèces d'animaux préférées sont au nombre de quatre : le sanglier (fig. 568, n° 4) [5], le cheval (nos 2 et 3), le bélier (nos 1, 5 et

1. Les tombes étrusques ou proto-étrusques renferment de nombreux vases en forme de pied ; plus tard, vers la fin de l'époque républicaine, l'usage s'introduisit en Étrurie de donner aux estampilles des vases rouges sigillés la forme d'une empreinte de pied. Comme d'autres marques de ces vases affectent la forme de la *lunula*, amulette bien connue, il est évident que le potier a voulu associer à son nom un *apotropaion*. Nous avons déjà signalé des marques de fabrique présentant ce même caractère sur des épées de La Tène (cf. ci-dessus, p. 1117).

Il peut y avoir une relation entre les amulettes-pieds ou mains et les croyances traditionnelles relatives aux empreintes rupestres de ces parties du corps. Mais nous ne saurions prétendre que notre interprétation suffise à expliquer la totalité des figurations de cette nature : ici encore les faits sont complexes. Nous avons déjà rencontré sur les peintures des cavernes quaternaires, de nombreuses empreintes de mains dont l'origine et la signification demeurent incertaines. Sur cette question, consulter le récent article de M. Deonna, *Le pied divin en Grèce et à Rome*, HP, 1913, p. 241. Les nombreuses références données par l'auteur nous dispensent d'insister ici sur la bibliographie (ajouter Flouest, BAF, 1884, p. 225). Plusieurs auteurs, notamment M. Deonna et M. Marcel Baudouin (*Sculptures et gravures de pieds humains* (en préparation), considèrent que les empreintes de pieds ou de semelles répondent à l'idée universellement répandue de la *Théophanie*, ou manifestation de la divinité (Deonna, *loc. cit.*, p. 241).

2. Montelius, *Civ. priv. Italie, Italie centrale*, II, 1, pl. 160, fig. 11.

3. Cf. Chantre, *Mat.*, 1888, p. 363, fig. 180.

4. L'amulette connue sous la dénomination italienne de *fica* [main fermée, figurant un geste obscène, avec le pouce passé entre l'index et le médius] est assez commune dans les pays classiques (cf. Jahn, *Ueber den Aberglauben des bosen Blicks*, pl. V). Nous n'en connaissons au nord des Alpes qu'un seul spécimen antérieur à l'ère chrétienne : il provient de la station des Pennes et remonte par conséquent au IIIe siècle environ av. J.-C. Cet exemplaire est en corail : la matière et la forme associaient ici leur puissance prophylactique.

5. On peut rapprocher du sanglier de Jœuvres celui de la trouvaille de Gerend (Hongrie), également de l'époque de La Tène (Hampel, *Trouvailles de l'âge du bronze en Hongrie*, CIA, Budapest, 1876, II, 2, pl. LXVIII, fig. 4. Cf. S. Reinach, *Bronzes figurés de la Gaule romaine*, p. 258). Sur les sangliers en argile de Pilin (Hongrie), cf. ci-dessus, 2e partie, p. 827, note 6.

7) un bovidé (taureau) (n° 6) [1]. Leur apparition comme pendeloques, au second âge du fer, ne saurait nous surprendre : déjà, à l'époque

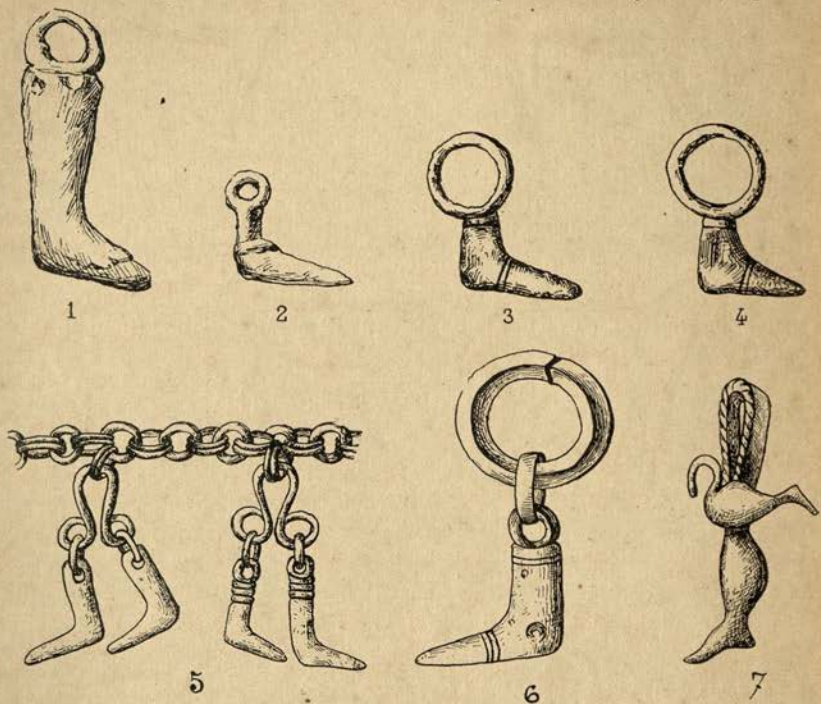

Fig. 567. — Amulettes en forme de pied. Bronze.

1, 2, Stradonitz (Bohême)[2] ; — 3, 4, Unter-Lunkhofen (Argovie)[3] ; — 5, Italie, à l'est des Apennins [4] ; — 6, Dercolo (Tyrol) [5] ; — 7, Koban (Caucase) [6].

(5/6 gr. nat.)

de Hallstatt, ce sont les représentations plastiques de ces mêmes animaux, le sanglier excepté, qui ornent de grands vases cultuels

1. Des imitations de ces amulettes (oiseaux et quadrupèdes indéterminés de style très rudimentaire, avec anneau de suspension), se retrouvent en Croatie (Sime Ljubić, *Popis arkeol. muzeja u Zagrebu*, I, 1, 1889, pl. XXII, nos 116-119).

2. D'après Pič-Déchelette, *Stradonitz*, pl. XXV, fig. 11, 7.

3. D'après Heierli, *Die Grabhügel von Unter-Lunkhofen*, ASA, 1906, p. 92, fig. 51, nos 1, 2.

4. D'après Montelius, *Civ. prim. Italie*, *Italie centr.*, II, 1, pl. 160, fig. 7.

5. D'après Radimský, *Prähist. Fundstätten*, p. 40, fig. 127.

6. D'après Chantre, *Recherches anthrop. dans le Caucase*, Mat., 1888, p. 361, fig. 176.

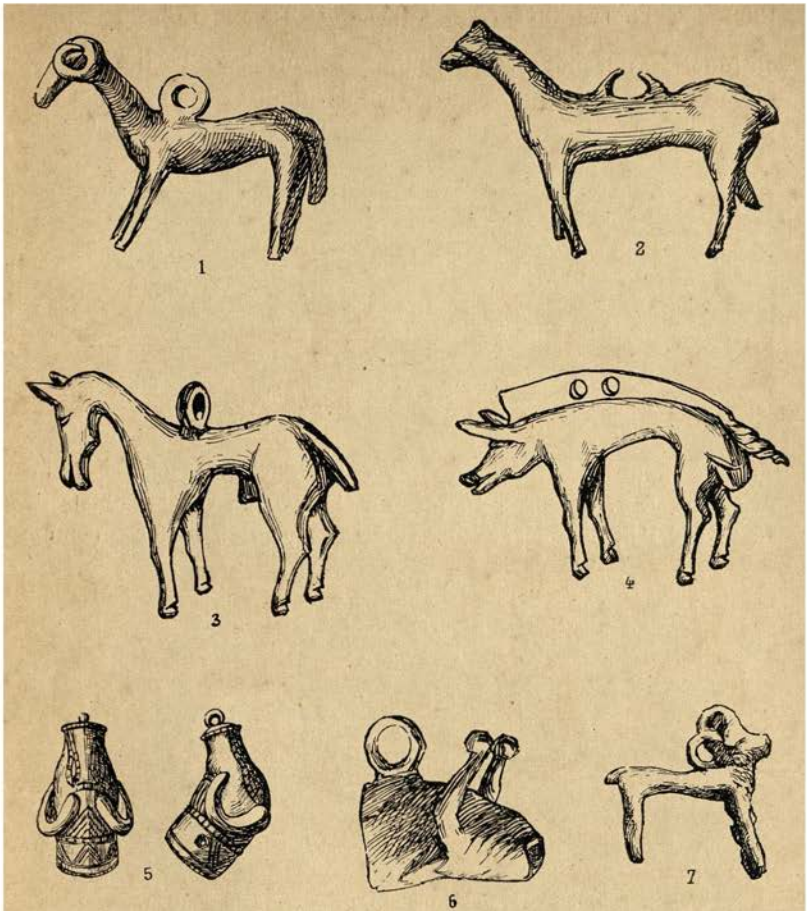

Fig. 568. — Figurines et têtes d'animaux en bronze, avec bélières de suspension.

1, Environs de Toul (Meurthe-et-Moselle) [1] ; — 2, Alise-Sainte-Reine [2] ; — 3, 4, Oppidum de Jœuvres, commune de Saint-Maurice-sur-Loire (Loire) [3] ; — 5, Bourges (Cher) [4] ; — 6, Manching (Haute-Bavière) [5] ; — 7, Stradonitz (Bohême) [6].

(3/4 gr. nat.)

1. D'après Bleicher et Beaupré, *Guide pour les recherches archéol. dans l'est de la France*, p. 30, fig. 77.
2. D'après Hans Flemming, PA, 1908, p. 430, pl. LVI, n° 697.
3. D'après les originaux conservés au musée de Roanne.
4. D'après H. Breuil et P. de Goy, *Note sur une sépulture antique de la rue de Dun*, Mém. Soc. antiq. Centre, 1903, p. 165, fig. 4.
5. D'après Weber, *Manching*, p. 24, fig. 2.
6. D'après Pič-Déchelette, *Stradonitz*, pl. XX, fig. 25.

ou funéraires découverts dans l'Europe centrale (2e partie, p. 826).

Des anneaux de bronze sont ornés des figurines de ces animaux. Nous citerons parmi les spécimens de cette série l'exemplaire de

Fig. 569. — Agrafe de ceinture en bronze, avec têtes de taureau. Inglemare (Seine-Inférieure) [1] (env. 1/2 gr. nat.).

Port, canton de Berne, avec têtes de taureau associées à des cygnes entiers. Ce curieux anneau a été trouvé avec des objets de La Tène III ; les cornes des taureaux sont bouletées, comme

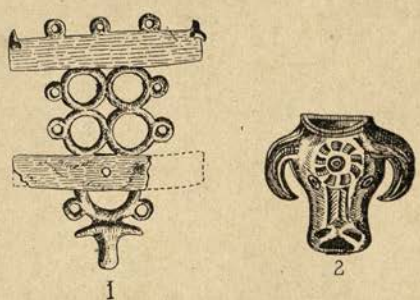

Fig. 570. — Agrafes de ceinture avec tête de taureau.

1, Danemark [2] ; — 2, Tournai (Belgique) [3]. La face du revers porte trois boucles. (N° 1, 1/3 gr. nat.)

celles de la pendeloque de Manching (fig. 568, 6). C'est là, nous le verrons, un caractère presque constant pour les représentations de bovidés à La Tène III [4].

1. D'après une photographie communiquée par M. Deglatigny.

2. D'après Carl Neergaard, *Systématisation des trouvailles danoises de l'âge du fer*, MSAN, 1892, p. 180, fig. 13.

3. Abbé Cochet (d'après Chiflet), *Le tombeau de Childéric Ier roi des Francs restitué à l'aide de l'archéologie*, p. 295.

4. Outre les exemplaires figurés, quelques autres avec représentation d'oiseaux et de béliers, ont été signalés dans l'Allemagne du sud (Virchow, VBAG, 1891, p. 490 ; — Pič-Déchelette, *Stradonitz*, col. 63, note 96).

A Stradonitz, sur un de ces anneaux de suspension, la figuration du bélier se réduit à une paire de cornes rappelant les pendeloques de bronze en corne de mouflon qu'on a recueillies en grand nombre au Caucase [1].

La curieuse agrafe en bronze fondu que reproduit la fig. 569 a été trouvée dans la sépulture d'Inglemare, près Rouen, décrite ci-dessus (p. 1060). Elle porte deux plaques discoïdes, gravées de

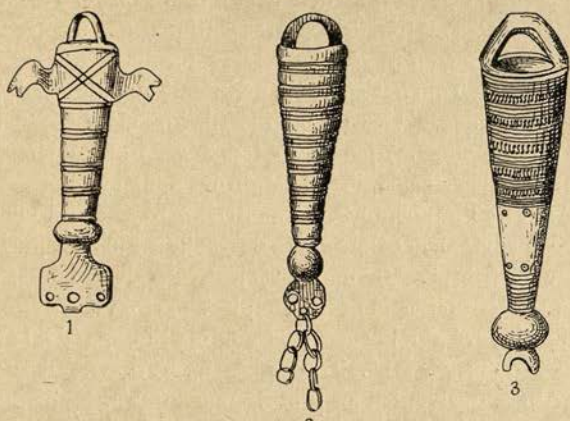

Fig. 571. — Pendeloques coniques en bronze.

1, Courtisols (Marne) [2] ; — 2, Bussy-le-Château (Marne) [3] ; — Limé (Aisne) [4] (3/4 gr. nat.)

lignes concentriques, et deux têtes de bovidés aux yeux saillants. Nous n'en connaissons pas de similaire. Il est d'ailleurs difficile d'assigner une date précise à cette tombe : nous inclinons à la classer au v[e] siècle environ avant notre ère ; les têtes de bovidés ne se rencontrent sur aucune agrafe hallstattienne et, c'est seulement à l'époque de La Tène que l'on commença à orner cet objet de motifs zoomorphiques [5].

1. Voir la bibliographie dans Pič-Déchelette, *Stradonitz*, col. 66, note 104.
2. D'après Morel, *Champagne souterr.*, pl. 29, fig. 11.
3. D'après J. de Baye, *Une sépulture de femme à l'époque gauloise dans la Marne*, RA, 1885, II, p. 77, fig. 8.
4. D'après Moreau, *Caranda*, II, 2, pl. 84, fig. 4.
5. Il est à remarquer que le mors de bride en fer, avec anneaux creux en bronze, de la même sépulture, est du style de celui de Somme-Bionne (Morel, *Champagne souterr.*, pl. 10, fig. 13 et 15).

Une agrafe ou ornement de ceinture en bronze de cette époque, trouvée en Danemark (fig. 570, 1), se termine d'un côté par une tête d'animal cornu qui n'est pas sans analogie avec celle d'Inglemare. Cette dernière dérive vraisemblablement d'un modèle gréco-italique [1].

Ici encore nous sommes conduit par le simple rapprochement des trouvailles à constater que cette double représentation phylactérique — le disque (ou la rouelle) associé à la tête de taureau — a passé, comme tant d'autres motifs, des parures celtiques aux parures germaniques. On sait, en effet, que le célèbre tombeau du roi Chilpéric 1er, découvert à Tournai en 1653, contenait une agrafe de ceinturon en or en forme de tête de bovidé (fig. 570, 2). Cette tête est timbrée d'une rouelle [2]. A partir des temps égéo-mycéniens on peut suivre, à travers les siècles, l'association des deux symboles [3], dont la continuité atteste l'importance. Du quatrième tombeau de l'acropole de Mycènes provient la célèbre tête de vache en argent portant une rosette sur le front [4]. On connaît en Crète des représentations similaires, sur lesquelles la croix remplace parfois la rosette [5]. Nous avons déjà observé sur les casques gaulois l'image de la rouelle, placée entre deux cornes [6]. Toutes ces figurations, au sud et au nord des Alpes, dérivent d'un prototype commun, le disque solaire placé entre deux cornes. On doit y voir, croyons-nous, l'emblème du soleil et de la lune, dont nous avons déjà constaté la haute antiquité et la longue persistance (2e partie, p. 793 et 893). Nous allons encore en rencontrer au paragraphe suivant de curieux spécimens sur des armes gauloises.

Quelques pendeloques en bronze trouvées dans des sépultures féminines de La Tène I, attachées au cou ou au torques, ont la forme de petits tubes coniques ornés de moulures, terminés par des

1. Une agrafe italique à tête de taureau, surmontée d'un disque, a été recueillie dans la nécropole de Piedimonte d'Alife, dans l'Italie du sud (Dressel, *Annali dell' Instituto*, 1884, p. 219, pl. P, fig. 2), cette nécropole nous a déjà procuré des rapprochements du même genre (voir 2e partie, p. 530, note 1 ; p. 880, fig. 370, nos 6 et 7, et ci-après, chap. XII, § VII).

2. Le mobilier de ce tombeau, donné à Louis XIV, est entré au Cabinet des Médailles ; quelques objets, dont l'agrafe à tête de taureau, ont été volés en 1831.

3. Voir 1re partie, p. 480.

4. Schliemann, *Mycènes*, p. 259 ; — Perrot et Chipiez, *Hist. de l'Art*, VI, p. 821.

5. Lagrange, *La Crète ancienne*, p. 8.

6. Voir ci-dessus, p. 1156.

chaînettes de suspension ou par un bouton (fig. 571). Nous en ignorons la destination précise. Il est possible qu'ils aient contenu soit quelque objet-amulette, soit quelque substance servant à la toilette féminine [1].

§ IV. — *L'ornementation des armes offensives et défensives. Son caractère apotropaïque.*

Un certain nombre de lances et d'épées de l'époque de La Tène ont leur pointe ou leur lame ornée de figurations astrales représentant le soleil et la lune. Nous ne pouvons hésiter à attribuer à ces images une valeur phylactérique. Elles seraient à coup sûr beaucoup plus nombreuses sans l'oxydation de la plupart des armes de fer qui a dû anéantir souvent leurs ornements gravés ou incrustés.

Une rouelle s'est conservée sur un grand coutelas de l'époque gauloise découvert dans le lac de Garde (fig. 572, 4). Les images du soleil et de la lune sont figurées par des incrustations d'or sur une épée anthropoïde découverte à Kastel, près Mayence (fig. 572, 1; cf. p. 1138, fig. 473, 1). On les retrouve sur une épée de La Tène provenant d'Allach, en Haute-Bavière (fig. 572, 2). Enfin, nous avons déjà signalé et reproduit les lances de la station de La Tène, ajourées d'un croissant (1145, fig. 478, 9).

Ces faits vont nous conduire à de nouvelles constatations confirmant une fois de plus la signification solaire du swastika et de ses dérivés dont nous avons indiqué précédemment les variétés [2]. Nous avons maintes fois insisté sur les similitudes frappantes que l'armement germanique de l'époque des invasions offre avec l'armement celtique de l'époque de La Tène. Les ressemblances sont telles — le style et les qualités techniques mises à part — que parfois, pour les diverses armes, l'épée, le bouclier, la lance, et même le scramasaxe, on ne saurait distinguer entre les deux séries sans un minutieux examen. Il en est de même pour nombre d'objets

1. Il ne faut pas les confondre avec les tubes cylindriques servant de porte-aiguilles figurés ci-dessus (p. 1290, fig. 559). Cependant celui de Bussy-le-Château (fig. 570, n° 2) contenait une pointe en bronze. Une pendeloque de même matière, également en forme de tube conique, a été trouvée passée à un torques dans une sépulture de La Tène, au voisinage de Ranis, Saxe (Kropp, *Latènezeitl. Funde*, p. 51, fig. 70); ouverte à sa partie inférieure en forme de douille, elle contenait une dent de loup lors de la découverte.

2. Tome II, 2e partie, p. 458.

et notamment, comme on vient de le voir, pour les amulettes. L'étude des antiquités celtiques peut donc, dans bien des cas, se compléter à l'aide d'observations empruntées à celle des antiquités germaniques.

Or une lance de l'époque des invasions barbares, découverte à

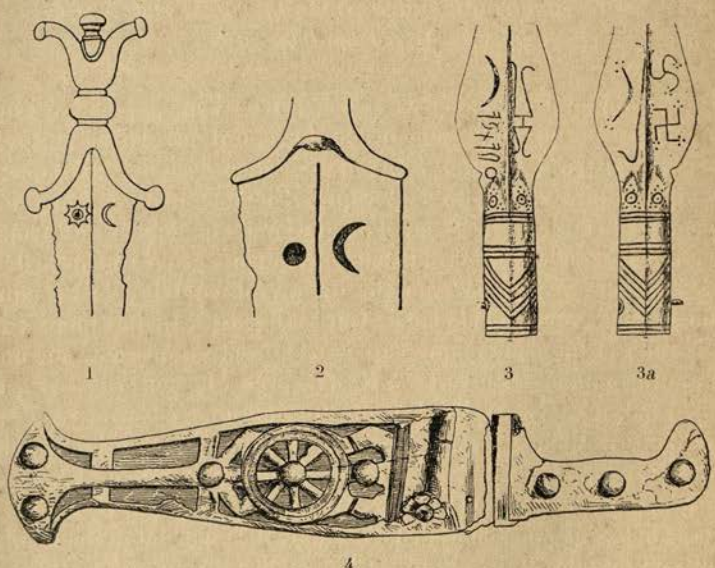

Fig. 572. — Armes ornées de figurations apotropaïques.

1, Kastel, près Mayence (Hesse rhénane) ; — 2, Allach (Haute-Bavière) [1] ; — 3 à, Müncheberg (Brandebourg) [2] ; — 4, Lac de Garde, près de Peschiera (prov. de Vérone) [3].

Müncheberg, dans l'Altmark (fig. 572, 3, 3 *a*), est précisément ornée, comme les armes celtiques, de signes astraux ☾ sur une des faces, le croissant lunaire a pour pendant non plus le disque solaire, simple ou radié, mais le swastika et le triscèle, c'est-à-dire ses équivalents graphiques; sur l'autre face, il est associé tout à la fois au foudre, attribut d'un dieu dont on connaît l'importance dans la

1. D'après Lindenschmit, *Altertümer*, IV, pl. 2, fig. 3 ; pl. 49, fig. 1 *a*.
2. D'après Kossinna, ZfE, 1905, p. 377, fig. 8.
3. D'après J. Naue, *Eisernes Dolchmesser aus dem Gardasee*, BJ, cah. LXXXV, 1888, pl. I, fig. 1. Cf. Montelius, *Civ. prim. Italie, Italie septentr.*, I, pl. 64, fig. 13.

mythologie germanique, et à une inscription runique [1]. Si nous ne nous abusons, c'est à des symboles similaires qu'il est fait allusion dans l'*Edda*. Brynhild enseigne à Sigurd Fafnesbane le pouvoir magique des runes:

« Les runes de la Victoire tu dois graver,
Si tu veux remporter la victoire.
Grave-les sur la poignée de ton épée,
Graves-en d'autres sur la lame
Et nomme deux fois Tyr [2]. »

Les figurations astrales se rencontrent fréquemment sur les armes défensives des Celtes et plus anciennement sur leurs prototypes, les armes des peuples classiques.

Nous avons déjà décrit les casques italiques et celtiques ornés d'une rouelle, parfois associée à des cornes. Ces rouelles ont, selon nous, la même signification que les « runes de la Victoire » des armes de Sigurd. Peut-être aussi le cygne des légendes germaniques descend-il en ligne directe de ceux dont l'image tutélaire, dès l'âge du bronze, ornaient les casques et les boucliers des guerriers hyperboréens [3].

Il est sûr, d'autre part, que dans le cours des âges le caractère phylactérique de certaines amulettes a dû s'oblitérer peu à peu. Le mot de Pline à propos du corail, objet d'ornement et de superstition pour les Gaulois, s'applique, comme nous l'avons dit, de la manière la plus exacte à toutes ces figurations, rouelles, swastikas et autres. On peut observer, d'ailleurs, que pour l'ornementation des casques et, dans les Iles Britanniques, pour celles des

1. Un mémoire de M. Dietrichs sur cette inscription est analysé dans Lindenschmit, *Handbuch der deuts. Alterth.*, p. 168. On doit maintenant se référer aux travaux de M. Wimmer, *Die Runenschrift*, Berlin, 1897, et *Les monuments runiques de l'Allemagne*, MSAN, 1893, p. 22». M. Wimmer, par l'obligeant intermédiaire de M. Fr. Poulsen, a bien voulu nous confirmer sa lecture des runes de la lance de Müncheberg : un nom d'homme (masculin) de forme gothique : *Raninga*. Ce nom serait celui du possesseur de l'arme. Une lance en bronze du musée de Torcello (Italie), semblable à celle de Müncheberg (VBAG, 1883, pl. IX), est généralement considérée comme une falsification faite d'après cette dernière (Wimmer, *loc. cit.*, MSAN, 1893, p. 225. Cf. Chodzkiewicz, *Fers de lance avec inscriptions runiques*, RA, 1884, II, p. 54).

2. Montelius-Reinach, *Temps préhist. Suède*, p. 307. « Tyr était le nom d'un des dieux Ases, et aussi la désignation de la rune ↑. »

3. En s'appuyant sur des considérations d'ordre philologique, M. Poisson a apporté récemment sur les origines de la légende de Lohengrin et du Chevalier au cygne, des vues nouvelles qui semblent corroborer nos conclusions précédentes sur le rôle du cygne aux temps protohistoriques (*L'origine celtique de la légende de Lohengrin*, RC, 1913, p. 182).

épées et des boucliers les plus riches, les Celtes ont employé ce précieux talisman, le corail méditerranéen.

A l'époque de La Tène, la terreur des sortilèges devait exercer sur l'esprit des Celtes un empire souverain. Les signes prophylactiques sont alors apposés plus particulièrement sur les objets de parure que portent les femmes et les enfants. Mais ces êtres faibles n'étaient pas seuls à se placer sous leur protection. Si, dans la Grèce classique, le souvenir du philtre de Nessus terrassant l'invincible Héraklès pouvait encore épouvanter les guerriers, à plus forte raison les Gaulois étaient-ils accessibles à ces craintes. Les flèches empoisonnées, armes terribles des barbares, recevaient notamment des incantations magiques une vertu plus meurtrière [1].

Mais cette mystérieuse puissance des esprits de ténèbres ne résistait pas au regard lumineux du soleil, au rayonnement de son feu divin. Le philtre que Déjanire tenait de Nessus ne devait être montré « ni à l'ardeur d'Hélios, ni au feu sacré, ni à la flamme des foyers » [2]. Placée sur un casque ou sur une cuirasse, sur une lance ou sur une épée, la rouelle, image primitive du dieu tutélaire, à laquelle s'adjoignait parfois celle de la lune, défendait l'hoplite contre ces influences occultes, au même titre que les têtes de Gorgone, les masques de lion, les figurations anthropomorphes d'Hélios ou d'Apollon qui composeront plus tard — constatation très significative — le décor traditionnel des cuirasses grecques et romaines.

Après ces rapprochements, que nos lecteurs se reportent aux lances ornées de La Tène (p. 1147, fig. 480) ou même au casque de La Gorge-Meillet (p. 1163, fig. 490, 4) et ils comprendront la véritable origine des tracés « swastikoïdes » qui décorent ces belles armes, dérivées de modèles grecs et italiques.

Ce n'est donc pas sans raison que les sculpteurs des trophées de Pergame ayant à représenter une cuirasse celtique l'ont ornée également de croix gammées et de signes en S (v. p. 1156).

§ V. — *Les verroteries. Perles et bracelets.*

A l'époque de La Tène les verroteries deviennent abondantes au nord des Alpes. Aux grains de collier et aux pendeloques s'ajoutent à la seconde phase des bracelets caractéristiques.

1. Voir les textes dans A.-J. Reinach, *La flèche en Gaule, ses poisons et ses contre-poisons*, Anthr., 1909, p. 51.
2. Sophocle, *Les Trachiniennes*, v. 606.

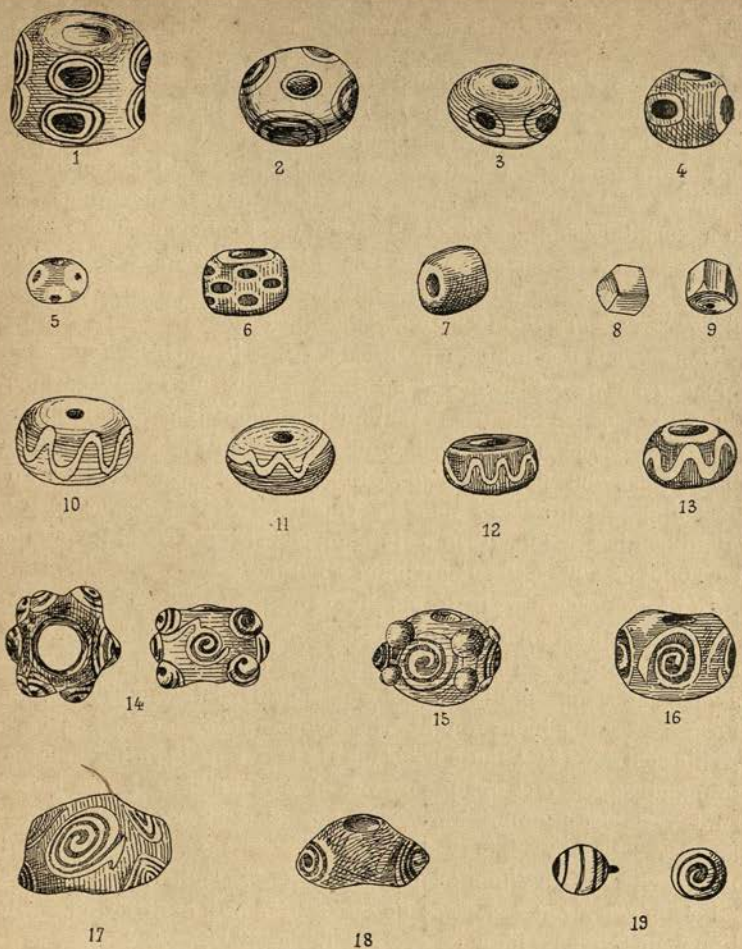

Fig. 573. — Perles de verre. La Tène I et II.

Pâte bleue, dessins blancs ou jaunes, à l'exception des nos 15 et 19, dont la pâte est jaune et les dessins bleus.

1, 13, Vaurois (Côte-d'Or)[1] ; — 2, 7, Caranda (Aisne) ; — 3, 11, Trugny (Aisne) ; — 8, 9, Limé (Aisne) ; — 10, Sablonnière (Aisne)[2] ; — 4, 6, 12, Angleterre[3] ; — 5, Trebur (Starkenberg) ; — 15, Holthusen (Hanovre) ; — 16, Offstein (Hesse rhénane) ; — 17, Midlum (Hanovre) ; — 18, Aurich (Hanovre)[4] ; — 14, 19, Vevey (Suisse)[5].

(3/4 gr. nat.)

1. D'après Dr Brulard, *Les tumulus de Vaurois et de Meulson*, RPI, 1912, p. 145, pl. I, fig. 3, 1.
2. D'après Moreau, *Caranda*, I, pl. XVI, fig. 6 ; pl. XVII, fig. 6 ; pl. S, fig. 12 ; II, 2, pl. 84, fig. 6 ; II, 1, pl. 30, fig. 11.
3. D'après Read et Smith, *Guide British Museum, Iron age*, p. 107, fig. 87.
4. D'après Reinecke, *Altertümer*, V, III, pl. 14, nos 229, 234, 239, 235, 236.
5. D'après Naef, *Vevey*, p. 33, fig. 17 ; p. 34, fig. 18 *c*.

Toutefois, il est remarquable que l'exportation des balsamaires méditerranéens (2e partie, p. 791) ne prit aucun développement dans les pays celtiques. Si les Gaulois apprécient alors les vins du sud, leurs femmes ne semblent pas avoir beaucoup recherché les essences et les parfums des pays grecs et orientaux. Les vases à parfum corinthiens, si nombreux en Italie dans les sépultures vers le VIIe siècle, ne se rencontrent pas dans les pays du nord, bien qu'à cette époque les Celtes entretinssent déjà avec les pays helléniques et l'Étrurie des relations commerciales.

Nous avons vu que les perles de verre importées du sud-est apparaissent dans l'Europe centrale dès l'âge du bronze (1re partie, p. 369) et ne font pas défaut à l'époque de Hallstatt (2e partie, p. 870). Beaucoup plus communes à partir de La Tène I, elles entrent souvent dans la composition de ces petits chapelets de pendeloques-amulettes faits d'éléments divers — ambre, minéraux, coquillages, dents et ossements — que les femmes et les enfants portaient au cou, souvent attachés à leur torques.

Les types varient suivant les phases.

A la première, on rencontre encore de grosses perles ordinairement jaune-orange (fig. 573, 1) d'origine plus ancienne. Nous les avons déjà signalées à la fin de l'époque de Hallstatt. Les yeux sont formés de zones bleues et blanches concentriques et alternées, la partie centrale étant toujours bleue ; la masse de la perle est jaune-orange opaque, vert opaque ou vert d'eau transparent. Les formes sont variables : annulaires, coniques ou cylindriques. Quelques grosses perles présentent des nodosités de même nuance que la masse vitreuse ou d'une nuance différente [1]. D'autres, comme nous allons le voir, sont ornées de masques humains dont des incrustations en relief indiquent les détails (oreilles, nez, lèvres, etc.). Toutes ces perles sont étroitement apparentées aux pendeloques en forme de masques, trouvées sur plusieurs points du bassin méditerranéen.

Mais la plus commune en Gaule, à l'époque de La Tène I, est en verre bleu orné d'yeux blancs et bleus, parfois jaunes et bleus (fig. 573, 2-6). Sur des perles similaires, également assez abondantes, les yeux sont remplacés par un ruban équatorial en zigzag (nos 10-

1. Voir le mémoire déjà cité : Reinecke, *Glasperlen vorröm. Zeiten aus Funden nördlich der Alpen,* Altertümer, V, III, p. 60-72. Cf. du même, CBl.A, 1904, p. 14.

13), variété apparaissant déjà à la fin de l'époque hallstattienne (cf. p. 870, fig. 364, 5, 6). Beaucoup de perles de cette époque sont en verre bleu uni et en forme de petits anneaux polyédriques, etc. (nos 7-9).

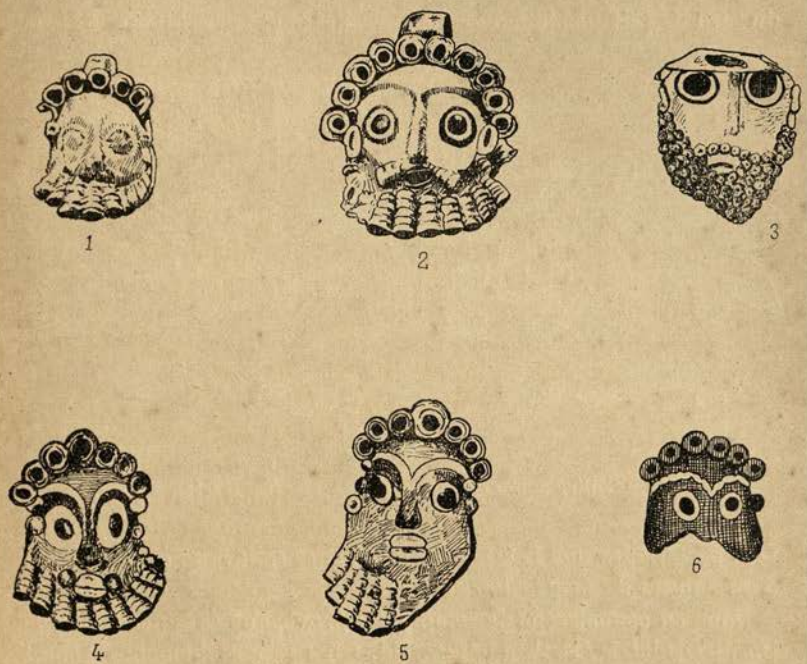

Fig. 574. — Pendeloques de verre en forme de masque humain.

1, 2, Nécropole de Bordj-Djedid, à Carthage [1] ; — 3, Santa Lucia (Istrie) [2] ; — 4, 5, Saint-Sulpice (Suisse) [3] ; — 6, Vitry-les-Reims (Marne) [4].

(3/4 gr. nat.)

Nous devons mentionner tout spécialement les deux curieuses pendeloques trouvées en 1912 dans une tombe de la nécropole de

1. D'après le R. P. Delattre, *Musée Lavigerie de Saint-Louis de Carthage*, I, pl. XXXV, fig. 1, 8.
2. D'après Marchesetti, *Santa Lucia*, pl. XXIX, fig. 9.
3. D'après *Soc. préhist. suisse*, 5e année (1912), p. 4.
4. D'après Bosteaux-Paris, *Nouvelles fouilles du cimetière gaulois de Vitry-les-Reims*, AFAS, Pau, 1892, II, p. 616.

Saint-Sulpice, canton de Vaud (fig. 574, 4, 5) [1]. Accompagnées d'une perle cubique en verre bleu avec fleurs blanches, elles étaient passées à une chaînette de bronze que portait au cou un squelette de petite taille. L'un des masques est coloré en vert, l'autre en noir. Des spirales jaune doré dessinent la chevelure au-dessus du front. Ces pendeloques sont creuses et présentent à leur

Fig. 575. — Collier composé d'amulettes diverses. Kertch (Crimée) [2].

face postérieure une large ouverture ; elles sont munies au sommet d'un anneau de suspension en verre.

Nous en connaissons de semblables provenant de la nécropole de Bordj-Djedid à Carthage (fig. 574, 1, 2) : rapprochement d'autant plus intéressant que ces tombes puniques s'échelonnent, nous l'avons dit (p. 1005), entre la fin du IV^e^ siècle et le II^e^. Or le cimetière de Saint-Sulpice nous semble appartenir à une époque voisine de la fin du IV^e^ siècle. D'autre part, dans la Marne, le cimetière de Vitry-les-Reims a donné une perle en verre jaune-orange, incrustée de blanc, de la même série, représentant une face humaine (fig. 574, 6). On peut encore en rapprocher celle de Santa Lucia, reproduite ci-contre à côté des précédentes (fig. 574, 3).

1. A. de Molin, *Soc. préhist. suisse*, 5^e^ rapport, 1912, p. 4. Nous devons à M. de Molin la communication des photographies de ces perles.

La même tombe (n° 22) contenait une petite fibule en bronze de La Tène I.

2. D'après Jahn, *Über den Aberglauben des bösen Blicks bei den Alten*, p. 28, pl. V, fig. 2.

Sur les exemplaires carthaginois, comme sur ceux de Saint-Sulpice et de Vitry-les-Reims, les cheveux présentent la même disposition en spirale, tandis que les yeux sont toujours démesurément développés. Assurément ces masques au regard effrayant comptaient, comme celui de la Gorgone, parmi les préservatifs qu'on opposait au mauvais œil : en accentuant les dimensions de ces prunelles exorbitantes, on croyait renforcer la vertu du talisman.

Nous considérons, d'ailleurs, les perles à décoration oculée, fabriquées à la même époque et beaucoup plus répandues, comme des formes abrégées de la même représentation phylactérique. On peut observer leur présence dans un très curieux collier, intégralement composé d'amulettes, qui provient d'une tombe de Kertch en Crimée (fig. 575). Bien qu'il ait été plusieurs fois figuré, nous croyons utile de le reproduire. Il constitue, en effet, un document d'une importance capitale pour l'étude des ἀποτρόπαια aux époques protohistoriques et gallo-romaines, concurremment avec les disques en terre cuite de l'Italie méridionale déjà figurés (2e partie, p. 886) [1]. Outre le lion, le phallus, le scarabée, l'hermès phallique, la *fica*, le *cossim cacans* (figurine accroupie) [2], etc., on y remarquera le signe en S, dont nous avons reconnu depuis longtemps la signification tutélaire sur les monuments celtiques. Ce signe n'est sans doute pas autre chose, nous l'avons dit, qu'une forme abrégée du swastika curviligne, ou plus exactement un demi-swastika.

A La Tène II, le décor oculé devient rare sur les perles des trouvailles celtiques, mais il est très intéressant de constater que la spirale se substitue à la figuration de l'œil. Le type dominant des perles de La Tène II est en effet un grain de verre bleu, jaune-orange, gris clair, gris-bleu ou vert d'eau, orné de spirales blanches, jaunes ou oranges (fig. 573, 14-19) ; ces spirales sont plates ou globuleuses. Or déjà, à l'âge du bronze, nous avons constaté une pre-

1. Ce collier a été reproduit, d'après Jahn, par M. Labatut dans son article *Amuletum*, ap. Saglio et Pottier, *Dict. des Antiq.*, fig. 310. M. Labatut a lui-même émis — mais beaucoup trop timidement — l'hypothèse qu'on attachait aux perles de verre ornées d'yeux une vertu phylactérique.

2. La représentation sans doute la plus caractéristique ou la plus réaliste du *cossim cacans* est inédite : nous l'avons rencontrée au musée étrusque de Florence sur une pendeloque appendue, avec des *bullae*, à une ceinture ou collier de bronze provenant de Populonia ; on la retrouve sur les monuments en pierre de l'Étrurie de l'époque archaïque (même musée), ce qui atteste à la fois son importance et son ancienneté (pour les textes, voir Jahn, *loc. cit.*, p. 30).

mière fois, sur les gravures des dolmens, la transformation graphique d'une paire d'yeux en une double spirale [1]. Dès cette

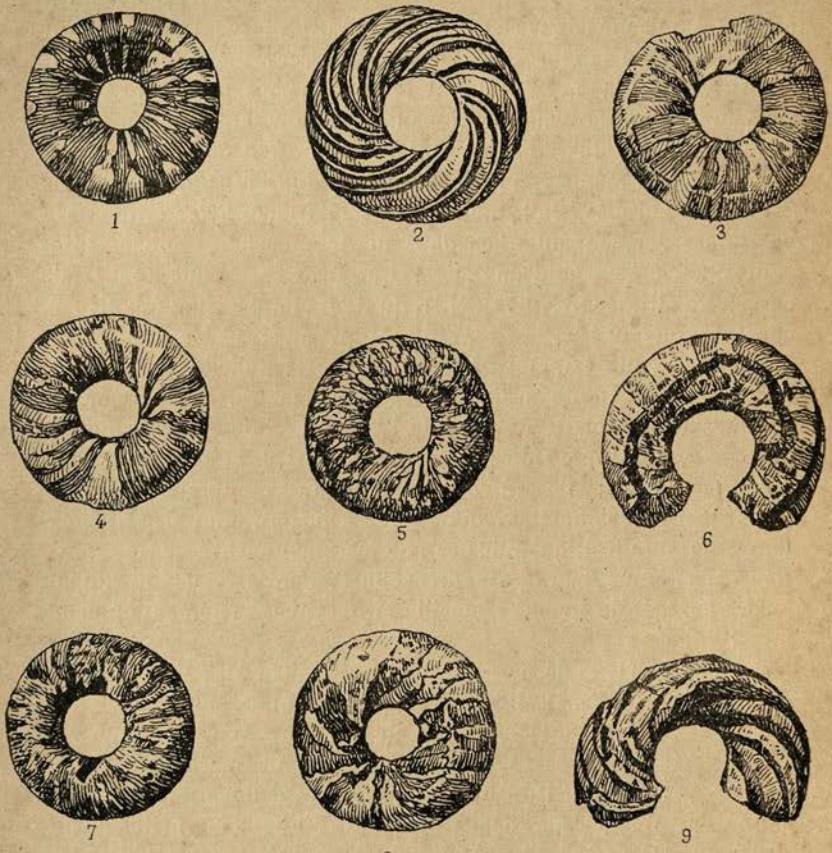

Fig. 576. — Perles de verre polychromes. La Tène III. Stradonitz (Bohême) [2] (3/4 gr. nat.).

époque on rencontre, d'ailleurs, sur un petit nombre de perles trouvées dans le sud les deux motifs de l'œil et de la spirale [3].

1. Voir J. Déchelette, *Une nouvelle interprétation des gravures de New-Grange et de Gavr'inis*, Anthr., 1912, p. 29.
2. D'après Pič-Déchelette, *Stradonitz*, pl. VI, fig. 1-3, 6-8, 11-13.
3. Reinecke, *loc. cit.*, Altertümer, V, III, p. 60.

Jusqu'ici, la perle était à la fois une amulette et un objet de parure. A La Tène III, si le décor conserve souvent un caractère spiraliforme, il devient manifeste que le souvenir des prototypes phylactériques s'efface et que l'ornementation ne relève plus guère que de la fantaisie des ouvriers.

Ces perles de La Tène III se distinguent aisément des précédentes. Plus volumineuses, elles présentent la forme d'un tore un peu aplati à section elliptique et à large ouverture, ce qui les fait parfois ressembler à des anneaux. La collection la plus complète est celle du Hradischt de Stradonitz, au musée de Prague (fig. 576). Elle compte cinq à six cents perles. Quelques-unes sont monochromes, mais le plus souvent des incrustations d'une ou de plusieurs nuances dessinent sur toute la surface des bandes spiraliformes ou rayonnantes, continues ou interrompues, quadrillées, jaspées, marbrées ou mouchetées. Les couleurs dominantes sont le bleu foncé, le jaune, le blanc, le vert, le marron.

Fig. 577. — Anneau de verre gravé de signes alphabétiformes.

Münsingen (Suisse)[1] (agrandi d'environ les 3/4 de la grandeur réelle).

Des perles exactement semblables se rencontrent assez abondamment au mont Beuvray, à Corent, à Gergovie et dans presque tous les oppidums de La Tène III. Elles ont dû être importées d'un même centre de fabrication encore inconnu, peut-être de la région qui livrait au commerce celtique les bracelets de verre dont nous allons parler.

Il n'est pas impossible que quelques pendeloques de verre aient porté des formules phylactériques ou magiques. On serait tenté du moins de formuler, sous toute réserve, cette hypothèse, à propos d'une pièce, jusqu'à ce jour unique : il s'agit d'une perle découverte comme deux des pendeloques à masque humain sur le territoire helvétique (fig. 577). Elle a été recueillie récemment par M. Wiedmer-Stern sur l'emplacement de la nécropole de Münsingen (voir ci-dessus, p. 1084), dans une partie du cimetière complètement bouleversée à une époque indéterminée [2]. Une inscription en

1. D'après une photographie de M. Wiedmer-Stern. Cf. *Soc. préhist. suisse*, 3e année (1911), p. 86, fig. 31.

2. Wiedmer-Stern, *loc. cit.* (cf. HP, 1909, p. 213, et BSPF, 1909, p. 271).

caractères inconnus, qu'on a tenté de rattacher aux alphabets dits nord-étrusques, a été gravée sur le verre, de nuance vert foncé [1].

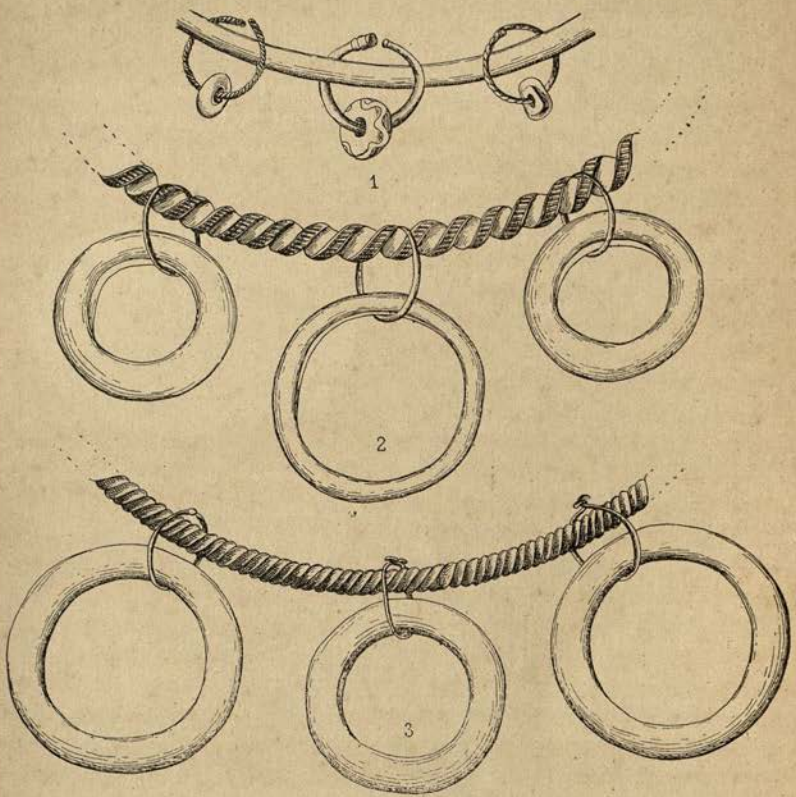

Fig. 578. — Perles et anneaux de verre suspendus par séries de trois à des torques. La Tène I.

1, Caranda (Aisne); — 2, Trugny (Aisne); — 3, Ciry-Salsogne (Aisne) [2].

(1/2 gr. nat.)

Les traits gravés en creux ont été remplis de matière blanche pour donner plus de netteté à l'image photographique. Si la perle porte réellement une inscription, l'hypothèse d'une marque de fabrique, d'un nom de propriétaire, ou d'une dédicace semble peu admissible, étant donnée la nature de l'objet.

1. On serait tenté au premier examen de reconnaître également des caractères épigraphiques, imitation barbare d'une inscription classique, sur une perle en pierre provenant des tumulus de Klostelez en Bohême. Mais ce tertre appartient à l'âge du bronze et l'aspect alphabétiforme du décor paraît être purement accidentel (cf. Much, *Kunsthist. Atlas*, pl. XXX, fig. 9).

2. D'après Moreau, *Caranda*, I, pl. XV, fig. 4; pl. R, fig. 1; II, 2, pl. 117, fig. 1.

Bracelets de verre. — Le passage du grain de collier au large cercle pouvant servir de bracelet s'est opéré graduellement. Il est en effet très remarquable qu'à l'époque de La Tène I les anneaux de verre désignés parfois comme bracelets ne sont encore le plus souvent que de simples pendeloques, qui se portaient suspendues au cou ou

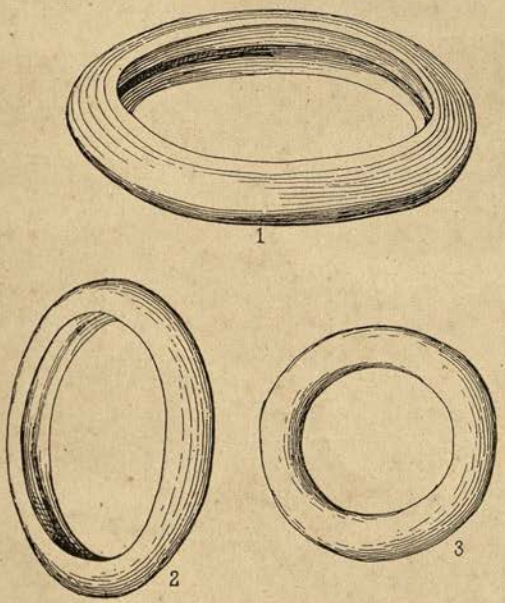

Fig. 579. — Anneaux de verre.
1, 2, Montefortino [1] ; — 3, Bussy-le-Château (Marne) [2].
(1/2 gr. nat.)

au torques. La fig. 578 montre deux torques de bronze à chacun desquels trois de ces anneaux sont attachés [3]. Ils proviennent l'un et l'autre de sépultures féminines de la première phase. Le même anneau en verre translucide, presque incolore ou plus ou moins teinté en vert ou en jaune, apparaît parfois dans la Marne où il est rare. Il se retrouve à Montefortino [4], mais avec la dimension et la

1. D'après Brizio, *Montefortino*, pl. VII, fig. 19, 20.
2. D'après J. de Baye, RA, 1885, II, p. 76, fig. 7.
3. Nous parlerons ci-après, chap. XIII, des croyances mystiques attachées au nombre trois.
4. D'après Brizio, ce bracelet est de nuance verdâtre, et porte une bande de couleur jaune, appliquée sur son pourtour intérieur. Il est donc déjà voisin

destination d'un bracelet, dans la riche sépulture d'une sénonaise (fig. 579).

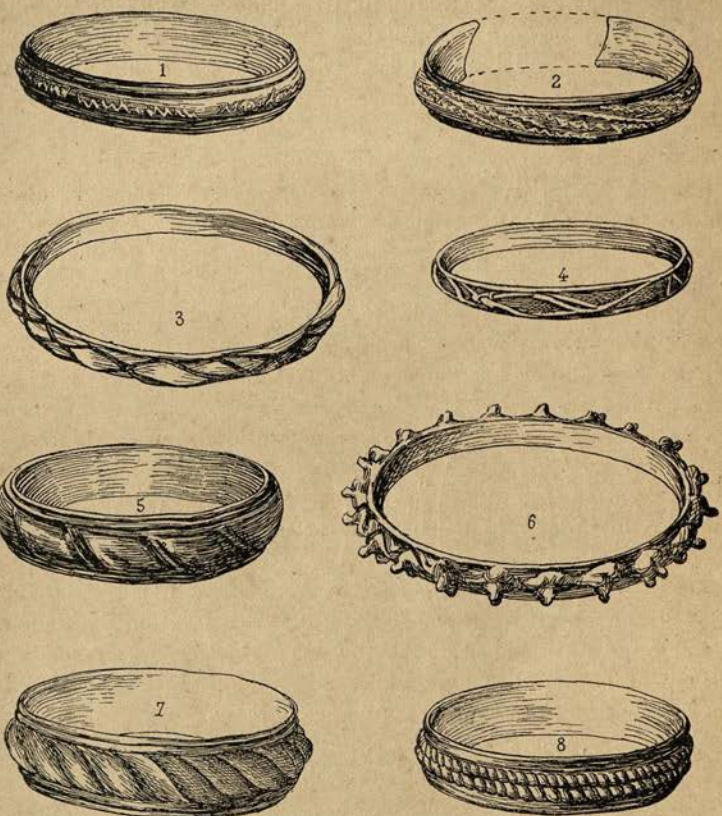

Fig. 580. — Bracelets en verre de diverses couleurs.

1, 7, Dühren (Bade) ; — 2, près Creuznach (prov. du Rhin) ; — 8, Heimersheim (Hesse rhénane) [1] ; — 3, 6, Münsingen (Suisse) [2] ; — 4, Vevey (Suisse) [3] ; — 5, Vallée d'Aoste, au nord du Pô [4].

(1/2 gr. nat.)

du type n° 1 des bracelets de La Tène II décrits à la page suivante. M. Brizio en cite un similaire trouvé à Monte Rolo S. Vito. Nous ne savons si le grand bracelet de verre blanc de Corroy (Marne) appartient à cette même phase de La Tène (Morel, *Champagne souterr.*, pl. 33, fig. 5).

1. D'après Lindenschmit, *Alterthümer*, II, IX, pl. 3, fig. 2, 4, 5, 1.
2. D'après Wiedmer-Stern, *Münsingen*, pl. 24, fig. 1, 5.
3. D'après Naef, *Vevey*, p. 16, fig. 8.
4. D'après Montelius, *Civ. prim. Italie, Italie septentr.*, I, pl. 65, fig. 1.

Ces anneaux-pendeloques de La Tène I constituent un groupe très homogène et paraissent originaires des mêmes ateliers. Leur diamètre extérieur mesure ordinairement de 0 m 045 à 0 m 06 environ. L'exemplaire de Montefortino, encore passé au bras du squelette, était associé à deux autres bracelets, l'un en argent, l'autre en ivoire, ce qui semble indiquer qu'il comptait parmi les parures de luxe.

Tous ont été retrouvés dans des sépultures de femmes.

Il en est de même des bracelets de La Tène II que nous allons décrire. Ceux-ci sont particulièrement abondants sur le territoire helvétique, notamment dans la région de Berne. Ils deviennent de plus en plus rares à mesure qu'on s'éloigne de cette région ou des pays limitrophes. Dans une tombe de Vevey, un squelette en portait deux à chaque avant-bras [1].

Peut-être sont-ils originaires d'ateliers situés soit en Suisse, soit dans l'Italie du nord [2].

Ces bracelets étaient faits au moule : de forme circulaire, ils sont plats sur leur face interne et ornés extérieurement de moulures, de sillons ou de torsades, parfois de protubérances et d'ornements d'applique en zigzags. Leur section est sensiblement demi-ovalaire.

On peut les répartir en un certain nombre de types bien définis :

1. Bracelets en verre blanc, mais dont la coloration paraît jaune clair, grâce à l'introduction dans la masse du verre d'une pellicule de cette nuance, faite d'une substance indéterminée [3] (fig. 580, 7).

1. Naef, *Vevey*, p. 19 et fig. 8. Cf. *Ibid.*, tombe n° 8 (p. 21), sépulture de femme parée d'une grande ceinture ; au bras gauche, trois bracelets, un de bronze, deux de verre.

2. Cette opinion est aussi celle de M. Viollier (ASA, 1910, p. 3). On les a dits originaires de l'Egypte (A. Kisa, *Das Antiken Glaeser der Frau Maria von Rath*, p. 10), de Phénicie ou de Marseille (R. Ulrich, *Catal. Zurich*, p. 211), conjectures que rien, à notre avis, ne saurait autoriser ; mais il se peut que leurs prototypes, comme ceux des perles de verre, aient été importés des pays du sud. Il n'est pas sans intérêt de noter que ces bracelets apparaissent dans l'industrie celtique en même temps que les premiers émaux. L'émail, comme on sait, n'est autre chose qu'une pâte vitreuse.

3. R. Ulrich, *Catal. Zurich*, n° 3257, fig. *b* ; — Viollier, ASA, 1910, pl. I, fig. II, n°s 2, 3 ; — Weber, *Manching*, p. 57, pl. X, fig. III, IV ; — Reinecke, *Altertumer*, V, III, pl. 15, n° 259 ; — Brizio, *Montefortino*, col. 731 ; — Radimský, *Jezerine*, p. 172, pl. V (en couleurs).

A propos de la technique de ces bracelets, Bonstetten a écrit ce qui suit : « L'intérieur du bracelet est enduit d'une pâte jaune qui lui donne sa couleur. Le Dr Stantz, connu par ses beaux ouvrages de peinture sur verre, pense que cette pâte est du « Sulfur auratum antimonii » appliqué aux parois inté-

2. Bracelets en verre clair, verdâtre ou blanchâtre, ornés de filets foncés le plus souvent bleus, dessinant des ondulations ou formant un décor réticulé (nos 3-4) [1].

3. Bracelets en verre bleu cobalt, bleu-vert, bleu foncé ou bleu clair, monochromes (no 5) [2].

4. Bracelets semblables aux précédents, le plus souvent bleu cobalt, mais avec application de filets en zigzag jaune vif, blancs, jaune et blanc alternés ou oranges (nos 1-2) [3]. C'est la variété la plus commune.

Toutes les sépultures qui ont livré ces bracelets appartiennent à La Tène II [4]. Ils sont souvent associés aux belles ceintures de femmes décrites ci-dessus (p. 1230). Nous devons ajouter que les trouvailles de Stradonitz contiennent un assez grand nombre de spécimens des séries 2-4 [5]. La fabrication de quelques-unes de ces variétés a pu continuer durant la troisième phase.

Cependant les bracelets de verre propres à La Tène III sont en verre uni, sans ornementation plastique, ordinairement de couleur

rieures du moule qui a servi à la fonte du bracelet; cette pâte a fait corps avec le verre sous l'action du feu. » Bonstetten, *Recueil d'antiquités suisses*, premier supplément, Lausanne, 1860, p. 12 (à propos de la planche V, fig. 6).

M. Viollier que nous avons consulté à ce sujet, estime plutôt que la pâte jaune a été étendue au pinceau une fois le bracelet froid, et celui-ci reporté ensuite quelques instants au four.

1. G. Hager et J.-A. Meyer, *Katal. bäyer. Nationalmuseums*, IV, p. 69, pl. XV, fig. 8 ; — Wiedmer-Stern, *Münsingen*, pl. 24, fig. 1 ; — Beaupré, *La station funéraire de la Garenne à Liverdun*, ext. Mém. Soc. arch. lorraine, 1907, p. 19, pl. I, fig. 7.

2. Wiedmer-Stern, *Münsingen*, pl. 24, fig. 2, 3, 5 ; — R. Ulrich, *Catal. Zurich*, n° 3261, fig. *g* ; — Weber, *Manching*, p. 29, pl. III, fig. II; — Reinecke, *Altertümer*, V, III, pl. 15, nos 256, 257 (cf. *Altertümer*, II, IX, pl. 3, fig. 1-4) ; — Viollier, ASA, 1910, p. 4, fig. 2 ; — Pič, *Starožitnosti*, II, I, pl. XXIV, fig. 12; pl. XXVII, fig. 7-10.

3. Wiedmer-Stern, *Münsingen*, pl. 24, fig. 4 et 6 ; — Schmit, *La Vigne-aux-Morts de Loisy-sur-Marne*, BSA, 1899, p. 565 ; — Nîmes, musée de la Maison carrée ; — Vasseur, *Note préliminaire sur l'industrie ligure en Provence au temps de la colonie grecque*, pl. X, fig. 11, 12 ; — Beaupré, *Le bracelet du musée de Toul*, ext. Bull. Soc. arch. lorraine, 1908 ; — Weber, *Manching*, pl. XI, fig. III et IV ; — Lindenschmit, *Altertümer*, II, IX, pl. 3, fig. 5 ; — Reinecke, *Altertümer*, V, III, pl. 15, n° 258; — Brizio, *Montefortino*, col. 731. Cf. Montelius, *Civ. prim. Italie*, *Italie septentr.*, I, pl. 113, fig. 2.

4. Tischler avait déjà indiqué cette attribution chronologique (dans Meyer, *Gurina im Obergailthal*, p. 75). Il notait aussi leur abondance dans la province rhénane notamment à Creuznach, dans la Hesse rhénane, la Bavière rhénane, le duché de Bade et surtout en Suisse.

5. Pič-Déchelette, *Stradonitz*, pl. V (en couleurs).

violet foncé ou violet-améthyste [1]. Beaucoup ont été recueillis à Mandeure, sur la rive droite du Doubs, en face de Mathay [2]. L'emplacement de la trouvaille, situé entre le Doubs et les ruines du théâtre gallo-romain de Mandeure [3], a livré de nombreux fragments de marbres de l'époque romaine, avec des monnaies gauloises et romaines de diverses époques.

Les bracelets de verre que nous venons de décrire ont été exportés sur le sol champenois ; ils ont même atteint les régions les plus occidentales de la Gaule. En 1888, un cultivateur découvrit dans une lande du village du Guervech, commune de Brech, près Auray (Morbihan), un vase en terre grossière renfermant des verroteries, des débris de bronze, de fer, une bague en or filiforme, un cordonnet en or, enfin une trentaine de monnaies gauloises (tête barbare de profil ; au revers, un cheval galopant et au-dessous un symbole variable) [4]. Les verroteries comprenaient des fragments de perles et de bracelets ; plusieurs, parmi ces derniers, appartiennent aux types que nous venons de décrire ; quelques perles se classent à La Tène III. Le dépôt doit appartenir au premier siècle avant notre ère [5].

§ VI. — *L'ambre et le corail.*

Déjà très apprécié en Gaule pour la confection des colliers à l'âge du bronze et même aux temps néolithiques, l'ambre y est importé plus abondamment à partir de La Tène I. Les parures trouvées en

1. Bulliot, *Fouilles du Beuvray*, *Album*, pl. LVI, fig. 28-30 ; on a aussi trouvé au Beuvray de très rares fragments des bracelets de nos séries 3 et 4 (Bulliot, *Ibid.*, pl. LVI, fig. 32-34, et musée de Saint-Germain).

2. Mandeure est l'*Epomanduodurum* de la Table de Peutinger.

3. On y a découvert, il y a environ trente ans, les restes d'un monument carré entouré d'une vaste enceinte circulaire (Duvernoy, *Mandeure* [*Fouilles du forum et des arènes*], Mém. Soc. d'émulation de Montbéliard, 1884, p. 114). Nous devons ces renseignements à l'obligeance de M. B. Mériot. La trouvaille des bracelets de verre est inédite : le musée de Saint-Germain en a acquis en 1909 un lot considérable, avec divers objets de même provenance et de même époque indiquant une station gauloise de La Tène III bien typique (épée de fer, vases peints, plateaux de petite balance en bronze, deux figurines de cheval en bronze, monnaies gauloises, etc.).

4. Abbé Le Mené, *Une trouvaille à Brech*, Bull. Soc. polym. du Morbihan, 1896, p. 154. Nous devons à M. Léon Lallemant, secrétaire de cette société, la communication des dessins de quelques-uns de ces objets.

5. Il est intéressant de noter que la variété de bracelet de verre ornée de protubérances irrégulières, commune à Stradonitz (Pič-Déchelette, *Stradonitz*, pl V, fig. 1-5), se retrouve jusqu'aux Iles Baléares (J. Román y Calvet, *Las Islas Pythiusas*, 1906, pl. XLIII, fig. 15).

Champagne en contiennent souvent plusieurs grains, associés à des perles de verre et aux diverses amulettes que nous avons passées en revue [1] : dans une des plus anciennes nécropoles de cette période, celle de Charvais, commune d'Heiltz-l'Évêque, un squelette portait au bras gauche un bracelet filiforme en bronze,

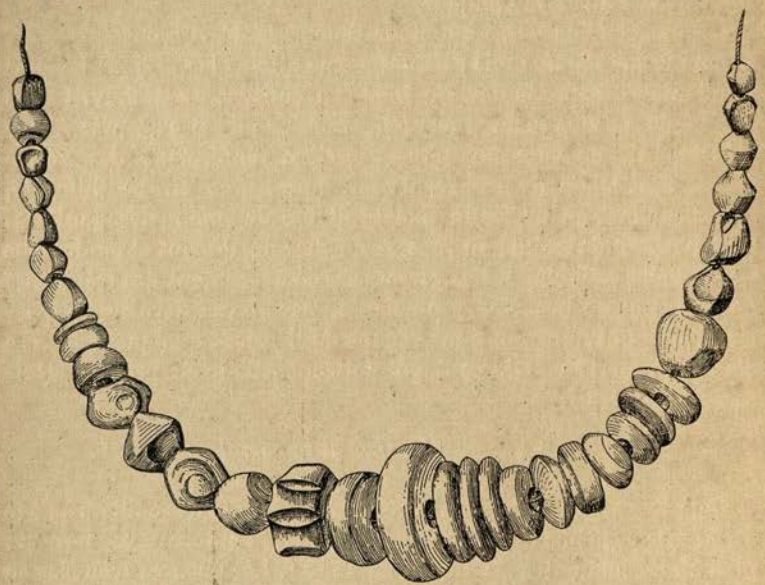

Fig. 581. — Collier d'ambre. Ciry-Salsogne (Aisne) [2].

(1/2 gr. nat.)

avec neuf grains d'ambre disposés par ordre de grandeur [3]. Une tombe de femme à Ciry-Salsogne (Aisne) en renfermait une parure de trente-quatre grains de grosseur et de formes diverses (fig. 581).

1. Voir, par exemple, Morel, *Champagne souterr.*, pl. 13, 14, etc. ; — Moreau, *Caranda*, passim.

G. de Mortillet a compté en 1876 au musée de Saint-Germain 176 grains et perles d'ambre provenant des cimetières gaulois de la Marne (*Amulettes gaul. et gallo-rom.*, ext. Rev. d'anthrop., 1876, p. 7. Voir *Appendice VI*, tableau récapitulatif).

2 D'après Moreau, *Caranda*, II, 2, pl. 119, fig. 1.

3. Le plus gros mesurait 0m 035 de diamètre, le plus petit 0m 015 (Dr Mougin, *Mat.*, 1879, p. 112, pl. III, fig. 13). L'inventeur a pris cette substance pour de la résine-copal.

Les trouvailles de cette importance sont d'ailleurs exceptionnelles dans la Gaule du nord-est.

Les perles sont discoïdes, globulaires ou taillées à facettes irrégulières. A l'époque de La Tène III, les sépultures étant des incinérations, l'ambre a pu être anéanti par les flammes du bûcher. On en recueille quelques grains dans les oppidums [1].

Les textes des auteurs anciens, confirmés par les découvertes archéologiques, nous ont montré que cette matière venait des régions nordiques, principalement de la Prusse orientale (v. p. 873), d'où elle était transportée de peuple en peuple chez les Vénètes et les Ligures et de là les Celtes (t. II, 1re partie, p. 21). Son abondance sur les marchés ligures et vénètes vers le IVe siècle nous explique qu'à cette même époque Théophraste ait pu la croire originaire du sol même de la Ligurie [2].

Dans celles de nos provinces françaises qui avoisinent l'Italie du nord, les trouvailles, au second âge du fer, sont bien plus importantes que dans la Gaule du nord-est. A Saint-Jean-de-Belleville (Savoie), la tombe d'une jeune femme a livré un magnifique collier composé d'environ 130 grains de toute grosseur [3]. D'autres sépultures de la même nécropole contenaient également beaucoup plus d'ambre que celles de la Marne et de l'Aisne. Les colliers, en Savoie, sont, en général, composés exclusivement de grains de cette matière [4] et non pas de perles de verre et d'ambre mélangées, comme dans la Marne. Dans les Hautes-Alpes, on retrouve cependant ce mode d'association. La célèbre sépulture féminine de Peyre-Haute a livré un collier de neuf grains d'ambre, dix-sept perles en verre bleu et onze perles en bronze [5]. De riches colliers d'ambre se sont rencontrés dans les nécropoles du Tessin et de la Suisse centrale [6]. A Münsingen, une fillette en portait un composé de 142 perles, toutes polies avec soin, quelques-unes de la grosseur d'une noix [7].

Ces parures étaient surtout réservées aux jeunes filles. Au temps de Pline, les paysannes des régions transpadanes les recherchaient

1. Pič-Déchelette, *Stradonitz*, col. 42, pl. VII, fig. 64-68.
2. *Lapid.*, XXIX.
3. J. Costa de Beauregard, *Les sépultures de Saint-Jean-de-Belleville*, pl. I, fig. 1. Cf. Chantre, *Age du fer*, pl. XVIII, fig. 8.
4. J. Costa de Beauregard, *loc. cit.*, pl. III, fig. 1; pl. VI, fig. 1; pl. VII, fig. 3.
5. Chantre, *loc. cit.*, p. 15.
6. Magni, *Pianezzo*, p. 34.
7. Wiedmer-Stern, *Münsingen*, pl. 3, fig. 1.

encore comme ornement et comme talisman [1]. Aujourd'hui, dans les mêmes régions et dans beaucoup d'autres, l'usage s'est conservé de suspendre des colliers d'ambre au cou des enfants comme préservatif contre les maladies [2].

Sur le littoral de l'Adriatique l'ambre abonde au second âge du fer. Dans les sépultures de Jézérine en Bosnie, par exemple, on en a recueilli près de 1.300 perles de diverses grosseurs, réparties dans 113 tombes. Leur diamètre varie de 4 à 6 millimètres ; les formes sont beaucoup plus variées qu'en Gaule. Parfois avec les perles se trouvaient des disques de même matière ornés de gravures géométriques [3]. Dans les nécropoles protohistoriques des environs d'Ancône, on constate la même richesse en objets d'ambre.

En Étrurie et dans l'Italie centrale, depuis le premier âge du fer, on en fabriquait des perles et des pendeloques bien plus élégantes et plus ouvragées que celles des pays celtiques [4].

Nous verrons qu'à l'époque romaine on s'en servait pour confectionner des figurines, de petits bas-reliefs et de menus objets assez variés [5]. Aux temps protohistoriques, comme nous avons eu déjà l'occasion de le constater, les matières premières voyageaient à l'état brut. Elles étaient manufacturées dans chaque centre de consommation, au goût de la clientèle.

D'après Pausanias, l'ambre était encore de son temps très recherché en Grèce où il se vendait à des prix élevés [6]. Il devait en être de même dans toutes les régions éloignées soit du Samland ou de la mer du Nord, soit de la Vénétie, entrepôt des importations septentrionales.

Corail. — Nous avons dit que dès la seconde partie de l'époque de Hallstatt le corail fut employé au nord des Alpes tant pour confectionner des colliers que pour décorer divers objets de parure en

1. Pline, XXXVII, 11. « Le succin, dit encore Pline (XXXVII, 12), n'est pas sans quelque usage en médecine, mais ce n'est pas pour cette raison qu'il plaît aux femmes. Porté en amulette, il est utile aux enfants. »

2. Voir Magni, *Pianezzo*, p. 34.

3 Radimský, *Jezerine*, fig. 148, 153, 200 ; pour la Croatie, voir Sime Ljubić, *Popis arkeol. muzeja a Zagrebu*, I, 1, 1889, p. 135 et pl. XXIII.

4. Voir Montelius, *Civ. prim. Italie, Italie septentr.*, I, pl. 87, fig. 5, 8-12, et *passim*. Dans ces régions on en revêtait souvent l'arc des fibules. Sur l'ambre dans l'Italie protohistorique et étrusque, voir les sources indiquées par M. Marchesetti, *Santa Lucia*, p. 278.

5. Sur les ouvrages plastiques en ambre, voir Pline, XXXVII, 12, et Pausanias, V, 12.

6. Pausanias, V, 12.

métal (2e partie, p. 875). Au second âge du fer, surtout aux ve-ive siècles, on continue dans les pays celtiques à s'en servir pour les mêmes usages. Il devient alors beaucoup plus abondant qu'à la période précédente, soit comme élément de collier, soit comme application ou incrustation sur les fibules, torques, bracelets, rosaces et autres menus objets de toilette (voir ci-dessus, p. 1215, 1251, etc.). Les trouvailles de l'époque de La Tène ont confirmé, d'autre part, l'indication donnée par Pline au sujet de l'emploi de cette matière chez les Gaulois pour la décoration de leurs glaives, boucliers et casques (v. p. 1162, 1165, 1174, etc.) [1]. Pour chacune de ces pièces d'armement, à l'époque de La Tène I, nous pourrions citer quelques exemplaires ornés de corail, la plupart provenant du département de la Marne. Les grains de collier et les parures enrichies de ce genre d'incrustations abondent également dans les sépultures à inhumation de la Champagne [2].

Le corail à l'époque de Hallstatt, sans doute aussi au temps de La Tène I, devait, croyons-nous, être livré aux Celtes par le commerce campanien avec les vases de bronze que nous étudierons au chapitre XI, et surtout par la voie du Pô et du Tessin (2e partie, p. 875). Plus tard, on exploita les gisements des îles Stœchades (îles d'Hyères), dont Pline a signalé l'importance.

Cet auteur rapporte que les pays producteurs de cette matière, après l'avoir exportée chez les Gaulois, en approvisionnèrent si largement les marchés de l'Inde qu'elle devint très rare dans les centres de production. Comme l'a montré M. Salomon Reinach, cet accaparement du corail par les Indiens, au détriment des Celtes, dut se produire après la mort d'Alexandre, c'est-à-dire à partir de la fin du ive siècle, quand les Grecs commencèrent à négocier avec les Indiens [3]. Précisément à cette époque le corail devient rare dans les pays celtiques, où un produit « similisé », l'émail rouge, lui succéda [4].

1. Pline, XXXII, 11.

2. Le mémoire déjà cité de M. Salomon Reinach contient une longue liste de trouvailles, *Le Corail dans l'industrie celtique*, RC, 1899, p. 24. Voir aussi notre *Appendice VI*, Notes nos 112, 120, 132, 134, 153, 157, 167, 170, 197, 205, 220, 222, 275.

Des colliers de corail sont figurés dans *Mat.*, 1879, pl. III, 12 et pl. IV 21 (sépultures de Charvais, commune d'Heiltz-l'Évêque, Marne). Voir ci-dessus, p. 1296, fig. 560, 5, l'amulette en corail trouvée à Somme-Bionne.

3. Salomon Reinach, *loc. cit.*, RC, 1899, p. 123. On trouvera dans ce même mémoire l'analyse des passages du *Périple de la mer Rouge* relatifs à l'exportation du corail méditerranéen dans l'Inde.

4. Le corail était encore employé cependant à La Tène III dans les Iles

La tête ensanglantée de Méduse et, en général, tous les débris du corps humain, possédaient, nous l'avons dit, une puissante vertu apotropaïque. Nous inclinons à penser que celle du corail, matière colorée en rouge-sang, était de même nature. Ce qui semble confirmer notre hypothèse, c'est le rôle que joue précisément le corail dans le mythe de Méduse [1]. Nous savons même par Pline qu'on lui donnait la dénomination de *Gorgonie* [2].

A chaque série d'amulettes des pays classiques, correspond, dans les régions du nord, une série similaire, comme l'indiquent tous les rapprochements qui précèdent. Nous le constatons encore pour les petites ammonites, parfois attachées à un anneau métallique, qu'on a recueillies dans des sépultures de l'Aisne et de la Marne datant de l'époque de La Tène (fig. 560, 10). La corne d'Ammon ou ammonite de l'Éthiopie passait, au dire de Pline, pour procurer des rêves prophétiques [3].

§ VII. — *L'or et l'argent à l'époque de La Tène. Les deux principaux centres de trouvailles d'objets d'or.*

Les trouvailles des riches objets d'or se localisent, pour la plupart, dans deux zones au second âge du fer :

A l'époque de La Tène I, dans la région du Rhin moyen (Province rhénane, Palatinat rhénan, Wurtemberg), plus tard dans le haut bassin de la Garonne.

Nous avons parlé à diverses reprises des opulentes sépultures rhénanes de La Tène I, où de magnifiques bijoux d'or sont associés le plus souvent à des vases grecs en bronze (tombes de Waldalgesheim, de Klein-Aspergle, de Rodenbach, Dürkheim, Weisskirchen, etc. Cf. ci-dessus, p. 1064).

Britanniques pour la décoration des armes (voir Read et Smith, *Guide British Museum, Iron age*, p. 87).

Aux III^e-II^e siècles av. J.-C., il est employé sur le littoral méditerranéen de la Gaule pour confectionner des amulettes ou des colliers (Pour les Pennes, voir CIA, Monaco, 1906, II, p. 311). On a trouvé à Montlaurès des déchets de fabrication indiquant que cette matière était mise en œuvre (coll. Rouzaud, à Narbonne).

Nous avons déjà signalé la présence d'une fibule de La Tène I ornée de corail dans la même station des Pennes, mais elle ne doit pas être antérieure au III^e siècle (cf. ci-dessus, p. 1004).

1. Ovide, *Métam.*, IV, 750. Pour d'autres textes, voir E. Pottier, art. *Corallium*, ap. Daremberg et Saglio, *Dict. des Antiq.*, p. 1503.

2. Pline, XXXVII, 59.

3. Pline, XXXVI, 60. Pour la Marne, voir G. de Mortillet, *Amulettes gauloises*, p. 9, fig. 3.

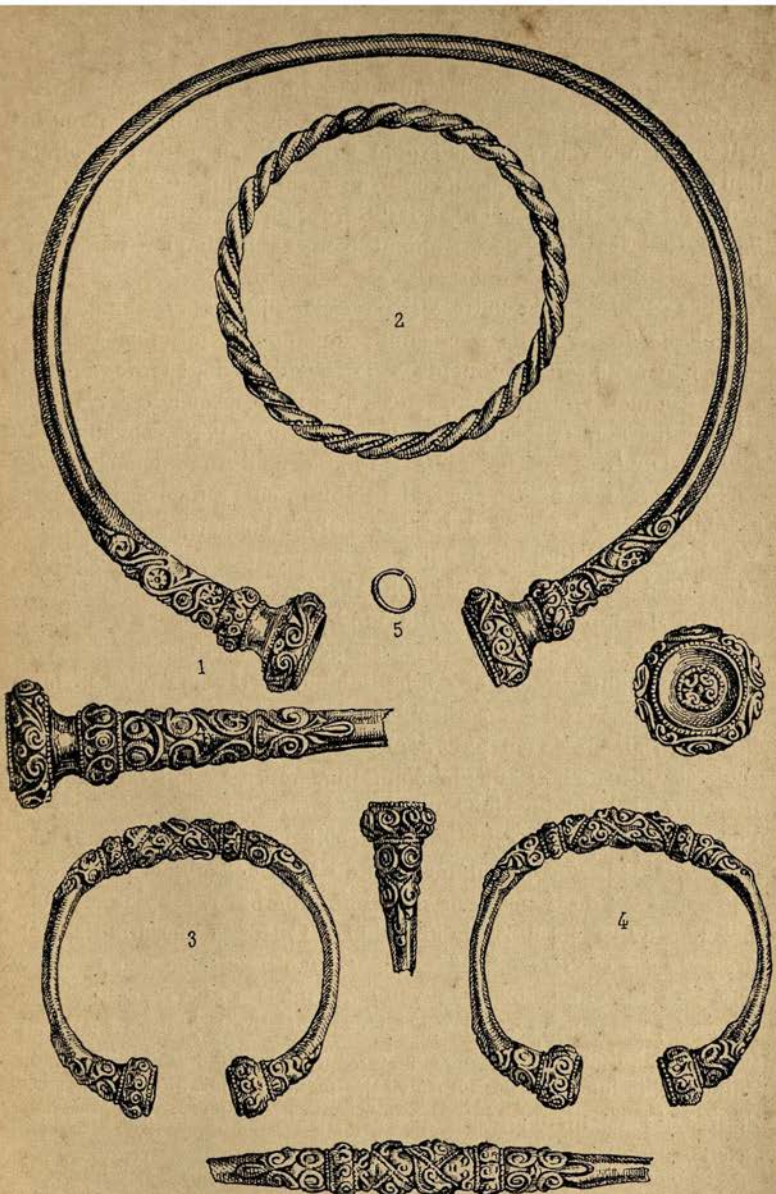

Fig. 582. — Torques, bracelets et bague en or.
Waldalgesheim[1] (1/2 gr. nat.)

1. D'après Ernst aus'm Weerth, *Der Grabfund von Wald-Algesheim*, ext. Fest-programm zu Winckelmanns Geburtstag am 9 december 1870. Herausgegeben von Vorstande des Vereins von Alterthumsfreunden in Rheinlande, pl. I.

Dérivés des modèles helléniques, ces bijoux sont cependant des produits de l'orfèvrerie indigène. Leur origine barbare se révèle nettement à certains détails typiques de l'ornementation : stylisation caractéristique des motifs figurés (masques humains et quadrupèdes), déformation de la palmette grecque, décor linéaire curviligne, dont les éléments procèdent souvent du signe en S et du triscèle.

Ils se composent de colliers, de bracelets, de bagues et de pièces d'applique en forme de bandeaux ajourés ou de plaquettes losangiques. A cette série s'ajoutent certains objets dont la destination n'est pas exactement fixée, par exemple les cornes dorées du Klein-Aspergle, faites de lames en fer recouvertes de minces feuilles d'or [1].

Nos figures 582-586 reproduisent les plus beaux spécimens de ces bijoux. Le torques et les bracelets à tampons terminaux de Waldalgesheim (fig. 582) sont aussi recommandables par l'élégance du décor, tout à la fois riche et sobre, que par le fini de l'exécution. Ils appartiennent à un modèle du IV^e^ siècle que nous connaissons déjà par les parures en bronze de la Gaule orientale, de l'Allemagne du sud et de la Bohême [2]. Un peu plus anciens (V^e^ siècle) sont les colliers et les bracelets de Weisskirchen (p. 1068, fig. 439, 7), Besseringen (fig. 584, 3), Rodenbach (fig. 583, 1), Schwarzenbach (fig. 584, 4) et Dürkheim (fig. 584, 1-2). Là, les masques humains et les figurations d'animaux forment un des thèmes de l'ornementation. Les sphinx du bracelet de Weisskirchen sont des copies évidemment peu déformées du type hellénique. Le magnifique bracelet de Rodenbach est un des spécimens les plus caractéristiques de ces produits de l'art de La Tène à sa phase initiale. Il présente sur ses deux faces les mêmes motifs étranges : au centre une tête humaine, aux gros yeux globulaires et aux sourcils en accolade, est surmontée d'un faisceau de huit petites tiges, en forme de balustre, et disposées en carré à la façon d'un jeu de quilles, suivant l'expression de Lindenschmit. De chaque côté sont figurés deux béliers adossés que sépare un autre masque humain.

1. Le placage de l'or en feuille sur le fer et sur le bronze est un procédé dont les orfèvres celtiques ont fait usage pour quelques armes de luxe et objets de parure (casque d'Amfreville (p. 1164), fourreau de poignard de Weisskirchen (tumulus n° 2, p. 1109), agrafes de ceinture et passoire (?) du Klein-Aspergle, etc.).

2. On peut rapprocher du torques de Waldalgesheim le demi-torques d'or trouvé à Oblat, près Saaz (Bohême). MAGW, 1890, *Sitzungsberichte*, p. [12].

Si complexe que soit le décor de ce bijou, la forme générale en demeure harmonieuse. Une partie de la tige est unie. Nous allons voir qu'à l'époque de La Tène II, une ornementation beaucoup plus exubérante est déjà l'indice d'une altération du goût.

La bague d'or de la même trouvaille (n° 2) porte des masques

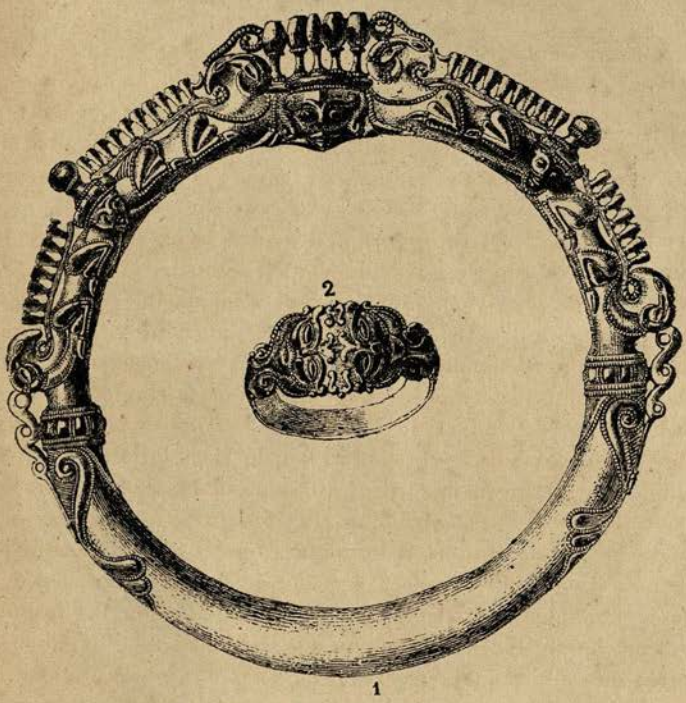

Fig. 583. — Bracelet et bague en or.
Rodenbach (Bavière rhénane) [1] (gr. nat.)

humains de même style. On les retrouve sur les bijoux de Dürkheim, de Besseringen et de Schwarzenbach. Le faisceau de fuseaux ou de balustres composant le motif central du bracelet de Rodenbach apparaît à la même place, mais légèrement modifié, sur le riche torques de Besseringen (fig. 584, 3) [2].

1. D'après Lindenschmit, *Altertümer*, III, v, pl. III, fig. 3, 4.

2. On peut comparer ces curieux ornements aux petites colonnettes fusiformes des arcatures qui bordent des bandes d'appliques ajourées, de travail celtique, trouvées dans les régions rhénanes (voir ci-après, chap. XIII).

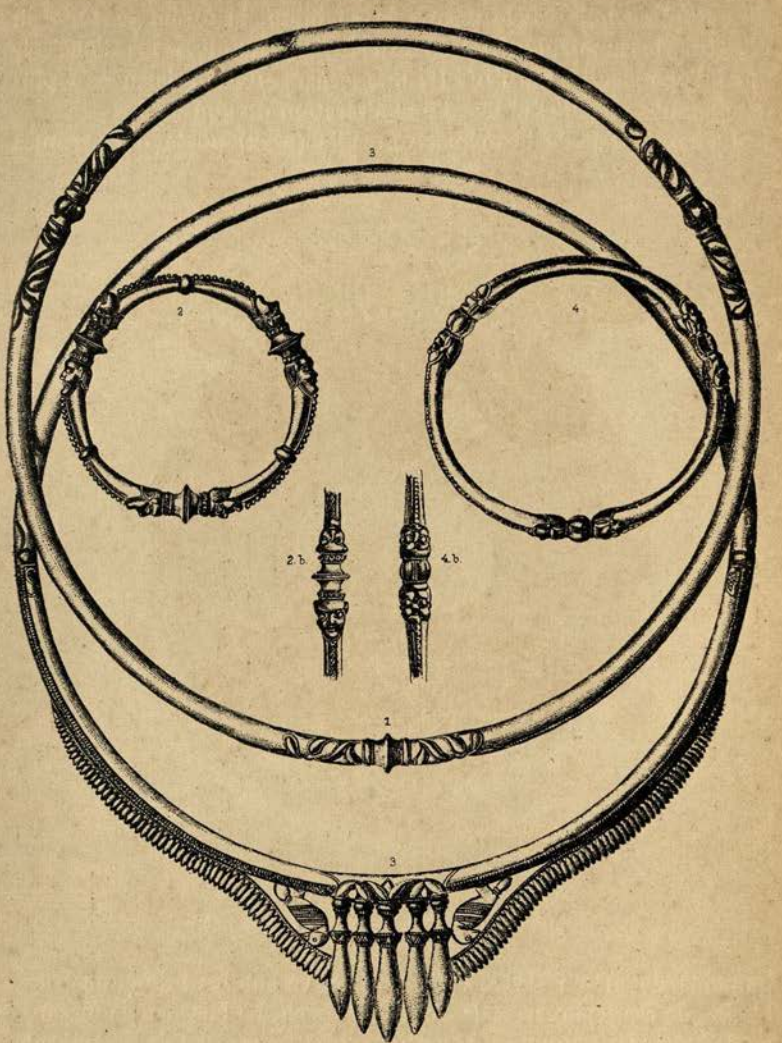

Fig. 584. — Torques et bracelets en or.

1, 2, Dürkheim (Palatinat rhénan) ; — 3, Besseringen (Province rhénane) ; — 4, Schwarzenbach (Birkenfeld) [1].

1. D'après Lindenschmit, *Altertümer*, II, II, pl. 1, fig. 1-4.

La figure 585 reproduit les plaques en or estampé du Klein-Aspergle et de Weisskirchen (tumulus n° 1), cette dernière ornée à sa partie centrale d'un bouton d'ambre. On peut en rapprocher

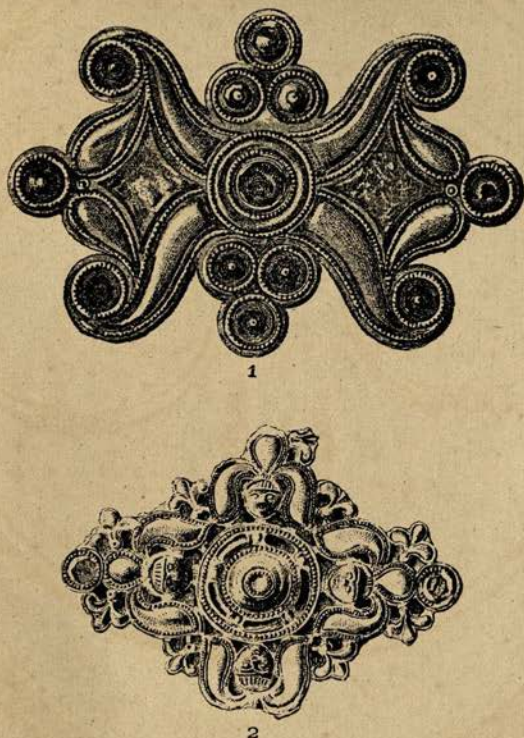

Fig. 585. — Plaques ornées en or.

1, Klein-Aspergle (Ludwisburg) ; — 2, Weisskirchen-sur-Sarre (Province rhénane) [1].

une plaque similaire découverte à Auvers, en Seine-et-Oise (v. ci-après, chap. XIII).

Au groupe des bijoux d'or rhénan, mais à une phase plus récente, se rattachent encore deux magnifiques torques du type à tampons trouvés en 1864 à Frasnes-lez-Buissenal, province de Hainaut (Belgique). Ils faisaient partie d'un trésor contenant aussi un autre

1. D'après Lindenschmit, *Altertümer*, III, XII, pl. 5, fig. 4, et II, II, pl. I, fig. 6.

torques en or uni plus petit et une trentaine de statères d'or gaulois au type du cheval. La fig. 586 reproduit un de ces colliers. Fait de minces feuilles d'or appliquées sur un noyau de matière résineuse que

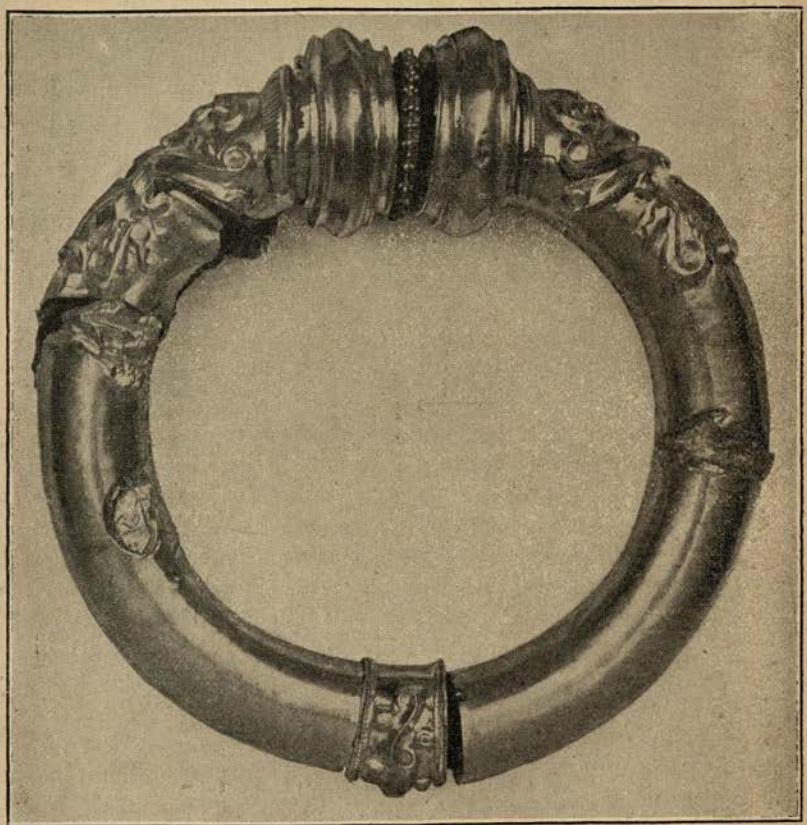

Fig. 586. — Torques en or de Frasnes-lez-Buissenal (Hainaut) [1] (1/2 gr. nat.)

renforce une armature de fer, il est orné au repoussé d'ornements en S, et de têtes de cheval [2]. Le style présente cette exubérance orne-

1. Nous devons l'obligeante communication de ce cliché au comte Olivier Costa de Beauregard. La trouvaille de Frasnes est conservée dans la collection de la maison ducale d'Arenberg, à Bruxelles.

2. Pour la bibliographie et le dessin de ces bijoux voir Comhaire, *Premiers âges du métal*, p. 31, pl. XII. Cf. DAG, v. *Frasnes*, et pour les monnaies, Blanchet, *Traité des monnaies gauloises*, II, p. 605.

mentale qui est propre aux produits de La Tène II, comme nous l'avons déjà observé en étudiant les bijoux de bronze de cette époque. Il est manifeste que ce torques s'éloigne beaucoup plus des modèles classiques que celui de Waldalgesheim, dont la décoration, mieux ordonnée, présente, dans son ensemble et dans ses détails, une élégance plus sobre. L'anneau marquant le joint des deux tampons offre ce décor perlé que nous avons rencontré sur les bracelets (cf. p. 1220, fig. 517, 10).

Nous citerons encore parmi les bijoux du groupe rhénan le torques d'un tumulus d'Ensisheim, torques qui, par les protubérances globulaires placées près du fermoir, se rapproche des types de l'Aquitaine dont il est question ci-après [1].

L'abondance des bijoux d'or dans cette région centrale du territoire celtique paraît indiquer qu'à cette époque l'orpaillage des sables du Rhin et de ses tributaires livrait une quantité considérable de métal précieux, contribuant à enrichir les puissantes tribus celtiques fixées sur ce territoire [2].

Le second centre de trouvailles d'objets d'or à l'époque de La Tène est, comme nous l'avons dit, le haut bassin de la Garonne. Les principales sont, dans le département du Tarn, celles de Cordes, Montans et Lasgraïsses ; dans le département de la Haute-Garonne, celle de Fenouillet [3]. Elles se composent de torques et de bracelets tout différents par leur style des autres parures trouvées sur le sol français ; les prototypes de ces bijoux doivent être cherchés bien au delà des frontières de l'Aquitaine et même de la Gaule, dans l'Europe centrale.

Les plus riches et peut-être les plus anciens sont ceux de Lasgraïsses. En 1885, au cours d'un défonçage agricole, on découvrit dans cette localité un torques et un bracelet ; ils gisaient au milieu de débris de poteries noires ou brunes, de morceaux de charbon et d'ossements d'animaux, dans une sépulture par incinération [4]. Le

1. A.-W. Naue, *Denkmäler Elsass*, p. L, pl. XXIII, nos 169 et 439.

2. On y pratiquait encore avec profit l'orpaillage au XVIIIe siècle (cf. Aus'm Weerth, *Der Grabfund von Wald-Algesheim*, p. 30). Voir aussi ci-dessus, 1re partie, p. 347.

3. Les trouvailles de Fenouillet et de Lasgraïsses appartiennent au musée Raymond de Toulouse. Un fragment du bracelet, analysé à l'École des Mines, renfermait 75,5 0/0 d'or et 24,5 0/0 d'argent.

4. Cabié, *Bijoux antiques en or découverts à Lasgraïsses*, Revue histor. du départ. du Tarn, 1885, p. 258 ; — Caraven-Cachin, *Le trésor de Lasgraïsses*,

torques (fig. 587, 1) se compose de deux parties égales, fixées l'une à l'autre d'un côté par un tenon, de l'autre, par une agrafe à crochet. La tige est ornée extérieurement sur tout son développement d'une tor-

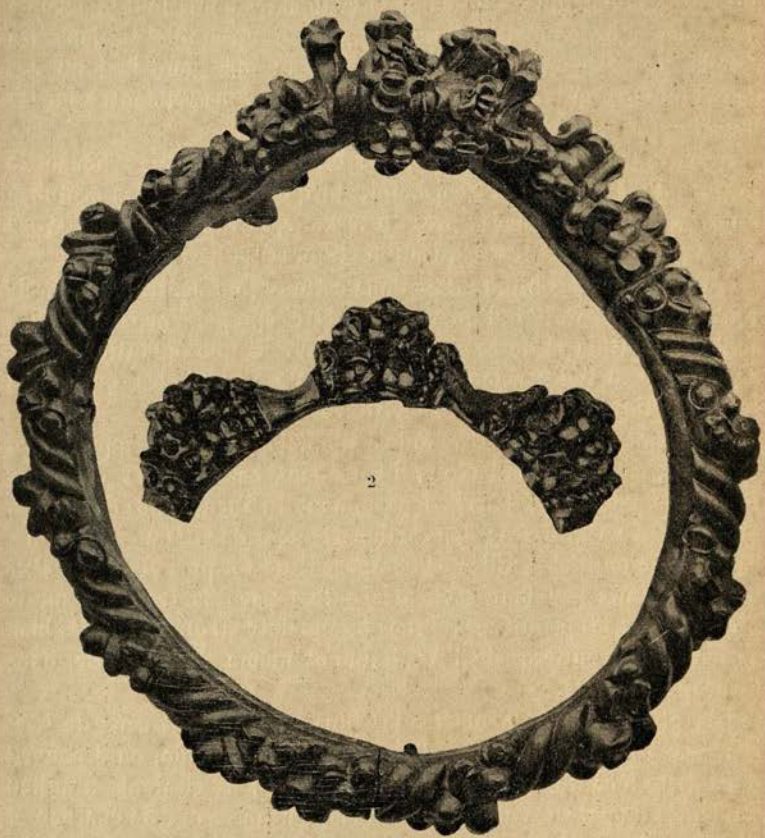

Fig. 587. — Bijoux en or découverts à Lasgraïsses (Tarn) [1]. Torques et reproduction partielle du bracelet (2/3 gr. nat.).

sade saillante, que recouvrent à intervalles réguliers de singulières protubérances arrondies, sortes de bourgeons disposés en grappes.

Journal du Tarn, 15 juillet 1885 ; — Cartailhac, *Le torques et le bracelet d'or de Lasgraïsses*, Mat., 1886, p. 182, pl. I-II [belles phototypies]. Cf. A. de Mortillet, *L'or en France*, REA, 1902, p. 63.

1. D'après E. Cartailhac, *loc. cit.*, Mat., 1886, p. 182, pl. I et II.

Au point où se trouve le tenon mobile, les bourgeons s'épanouissent en nodosités plus saillantes et plus touffues, formant comme une végétation capricieuse de fleurs stylisées.

Ce magnifique collier était associé à un bracelet orné également

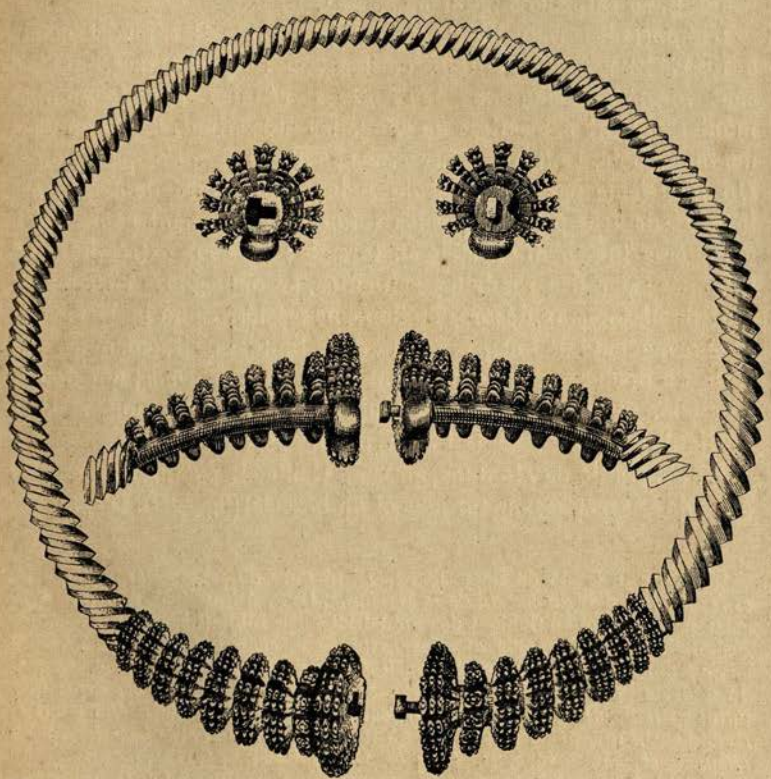

Fig. 588. — Torques d'or de Fenouillet (Haute-Garonne) [1] (env. 3/4 gr. nat.).

de nodosités fleuries, réparties en huit groupes symétriques et que séparent des parties lisses et amincies en forme de sellettes (fig. 857, 2). Les deux bijoux, comparés à ceux du groupe rhénan, sont loin de les égaler sous le rapport de l'harmonie des proportions et de la pureté des lignes : l'étrangeté de leur décor contraste avec l'élégante sobriété des torques et des bracelets de Dürkheim, Waldalgesheim, etc., plus rapprochés des beaux prototypes italo-grecs. Mais

1. D'après Cartailhac, *Mat.*, 1886, p. 188, fig. 71.

ils témoignent, du moins, d'une technique très avancée et qu'il serait même difficile de définir exactement : il semble qu'ils aient été exécutés au repoussé.

Un bracelet d'or qui passe pour avoir été trouvé à Aurillac (Cantal), se rattache à la même série [1].

L'importante trouvaille de Fenouillet (Haute-Garonne) remonte à 1841. Elle comprenait six colliers ou torques d'or [2]. « Trois sont formés chacun de deux tiges réunies par torsion, et munies à leurs extrémités de rondelles présentant, l'une, un panneton-fermoir, l'autre une ouverture en T qui reçoit ce panneton [3]. Un quatrième présente près du point d'ouverture deux groupes inégaux de très petites spirales refoulées et formant fleuron. Un cinquième (fig. 588) est strié en torsade ; les deux extrémités sont terminées par des rondelles saillantes, accompagnées chacune de huit demi-anneaux décorés de fleurons ciselés. Enfin le dernier, le plus ornementé de tous, présente dans toute sa circonférence une série de demi-anneaux richement décorés de fleurons ; une double rondelle, placée au centre, simule le point de division, mais la véritable ouverture se fait à la partie postérieure [4]. »

La trouvaille de Montans, près de Gaillac [5], comprenait, comme celle de Lasgraïsses, un torques et un bracelet (fig. 589). D'après des

1. Comte O. Costa de Beauregard, *Le torques d'Herczeg-Maroz (Hongrie) et les colliers d'or du bassin de la Garonne*, CPF, Autun, 1907, p. 824. Ce bracelet est conservé au Cabinet des Médailles de la Bibliothèque Nationale.

2. Belhomme, *Rapports et observations concernant d'antiques ornements en or trouvés au territoire de Fenouillet près de Toulouse*, Mém. Soc. archéol. du midi de la France, IV, 1840-41, p. 375 ; — A. de Longpérier, *Exposition universelle de 1867, Histoire du travail*, p. 45 ; — Cartailhac, *L'or gaulois*, Rev. d'anthrop., 1889, p. 286 ; — du même, *Le torques et le bracelet d'or de Lasgraïsses*, Mat., 1886, p. 189 ; — L. Joulin, RA, 1912, I, p. 29.

Le poids total des six torques en or massif de Fenouillet est de 1050 grammes (*Mat.*, 1886, p. 188).

3. Nous ajouterons qu'un système de fermeture similaire (bouton anté sur un des tampons du torques et s'engageant dans une petite ouverture percée dans l'autre tampon) se retrouve sur un torques en or à tige unie (poids 613 gr.) découvert dans le Jutland, ainsi que sur des colliers d'or similaires recueillis en 1876 à Sméla, près de Dniepr, au sud de Kief (Sophus Müller, *Un collier d'or étranger de l'époque pré-romaine*, MSAN, 1900-1901, p. 347). M. Sophus Müller admet que le collier danois « a été certainement importé de la Russie méridionale et remonte aux derniers siècles avant l'ère chrétienne ». Il fait observer que ce mode de fermeture se retrouve sur des colliers de bronze plus récents découverts sur plusieurs points de la Russie.

4. DAG, v. *Fenouillet*.

5. Henry, *Sur deux pièces archéologiques trouvées dans un tombeau gaulois*, RA, avril 1852 à mars 1853, p. 513.

renseignements très vagues sur les conditions de cette découverte, des ossements accompagnaient là aussi les bijoux. Le collier est formé d'un câble à trois brins tordus ensemble, chacun de ces brins ayant été au préalable gravé d'une ligne en spirale. Il se ferme au moyen d'un cône qui se loge dans une douille et qu'assujettit une goupille. De petites lamelles à plusieurs lobes garnissent sur la face extérieure les extrémités de la tige. Le bracelet a la

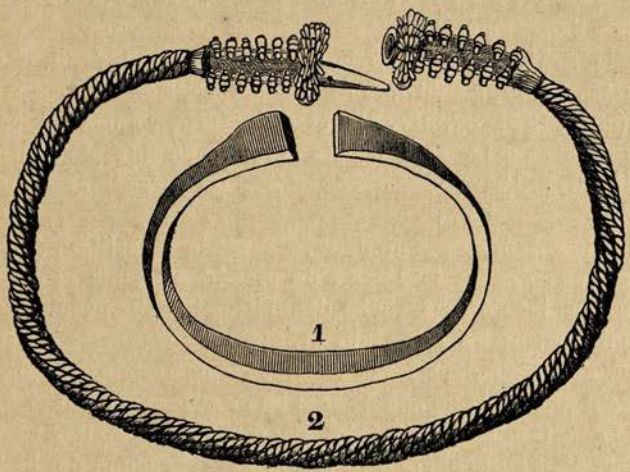

Fig. 589. — Torques et bracelet en or. Montans (Tarn) [1].
(env. 2/3 gr. nat.)

forme d'un simple ruban grossièrement martelé et élargi à ses extrémités.

L'ensemble de ces bijoux du sud-ouest de la France se divise donc en trois groupes au point de vue du style : d'une part, les torques et bracelet de Lasgraïsses et du Cantal, dont le riche décor est caractérisé par des protubérances globulaires disposées en grappes irrégulières ; d'autre part, les colliers de Fenouillet et de Montans, présentant une ornementation beaucoup plus pauvre composée de bagues à ciselures lamelliformes, groupées en rangées symétriques. Un troisième groupe est constitué par les torques unis, à tige torse ou hélicoïdale de Fenouillet.

1. D'après J. Henry, *Sur deux pièces archéologiques trouvées dans un tombeau gaulois*, RA, avril 1852 à mars 1853, p. 514.

Le premier groupe se rattache incontestablement à de nombreux bijoux de La Tène I et II (la plupart de cette seconde phase) recueillis en Bohême, en Hongrie, et dans les régions voisines. Sur un torques d'or découvert en 1903 à Herczeg-Marok, comitat de Baranya, on retrouve dans le décor comme dans la technique les mêmes particularités typiques, le même fermoir à tenon en forme de T [1]. La série des bracelets perlés de La Tène I, non plus en or, il est vrai, mais en bronze, provenant des tombes gauloises de la Bohême et de la Bavière, nous permet de reconstituer la genèse de ces riches bijoux : pour obtenir le décor de Lasgraïsses, il a suffi de grouper les perles en grappes irrégulières (cf. p. 1220, fig. 517, 7-12) et d'y greffer, comme sur les oves des bracelets de La Tène II, ces petits ornements plus ou moins spiraliformes, dérivés des tracés en S si caractéristiques pour l'art celtique.

Il ne nous semble pas douteux, d'après la répartition des trouvailles, que ce genre de décor a dû prendre naissance et se développer dans les régions rhéno-danubiennes, pour pénétrer de là, en Aquitaine. Si les bijoux du groupe de Lasgraïsses étaient en bronze, nous pourrions les considérer comme originaires de l'Europe centrale. Mais comme ils sont en or et proviennent d'un district de la Gaule où précisément, d'après les textes, ce métal précieux était particulièrement abondant à l'époque de La Tène, il est plus logique de les considérer comme des produits d'une industrie locale.

A La Tène II, c'est-à-dire vers le III[e] ou le II[e] siècle, les modèles ont dû en être importés de l'Europe centrale sur le territoire des Tectosages. Là on les imita en utilisant l'or d'Aquitaine [2]; puis, ces premières imitations, représentées par les bijoux de Lasgraïsses, subirent les mêmes dégénérescences que les monnaies gauloises, où

1. Ce rapprochement a été indiqué par le comte O. Costa de Beauregard (*loc cit.*, CPF, Autun, 1907, p. 8[e]5, avec des références à divers bijoux de bronze des *Altertümer*). Voir Ladislas Eber, *Két vaskori aranyékszer a m. n. múzeumbrán Deux bijoux en or de l'âge du fer au musée national hongrois*), Archaeologiai Értesitö, 1903, p. 3. M. Ladislas Eber paraît ignorer ces bracelets de la Bohême et de la Bavière et rapproche le collier d'Herczeg-Marok de divers objets dont les ressemblances avec les bijoux d'or sont moins frappantes, notamment des fibules de la Bosnie. Mais il a fait mention des bijoux de Lasgraïsses et de Fenouillet. S'il eût connu les trouvailles de la Bohême, il aurait sans doute admis que le style du bracelet d'Herczeg-Marok n'oblige nullement à le considérer comme originaire de la Gaule du nord-ouest.

2. Sur les gisements d'or de cette région, cf. 1[re] partie, p. 347.

les dérivés successifs d'un prototype étranger deviennent d'autant plus imparfaits qu'ils sont plus récents : c'est alors vraisemblablement que les orfèvres de la Gaule méridionale livrèrent au commerce les bijoux du groupe de Fenouillet et de Montans, d'un style bien inférieur à celui des précédents.

Il n'est pas sans intérêt de rapprocher ces constatations des informations historiques concernant les Tectosages. D'après Strabon, qui paraît avoir emprunté ses renseignements à Timagène, les mines d'or abondaient sur le territoire de ce peuple, « partant du mont Pyréné et empiétant même quelque peu sur le versant septentrional des monts Cemmènes ». Le géographe grec parle ensuite des trésors considérables de lingots d'or et d'argent cachés soit dans l'enceinte du temple de Tolossa, soit au fond des lacs sacrés, où l'on jetait comme offrandes votives des barres d'or et d'argent. Les Tectosages, au dire de Timagène, avaient pris part à l'expédition contre Delphes, et les trésors de Tolossa provenaient en partie des dépouilles du sanctuaire d'Apollon, rapportées en Aquitaine [1]. L'historien Justin parle lui aussi, peut-être d'après la même source, des expéditions des Tectosages de Toulouse dans la vallée du Danube et en Grèce, et de leurs établissements ultérieurs en Pannonie [2]. D'après César [3], les Volques Tectosages de la Gaule s'étaient emparés des contrées les plus fertiles de la Germanie, près de la forêt hercynienne, région où ils avaient réussi à se maintenir [4].

On pourrait être tenté de mettre à contribution ces divers récits des historiens et des géographes sur les migrations de ce peuple pour expliquer la présence des bijoux d'or de style bohémien dans le haut bassin de la Garonne. Leurs prototypes appartiennent à l'époque de La Tène II, et c'est précisément à cette époque, c'est-à-dire au IIIe siècle, que se placerait l'arrivée des Tectosages dans la région danubienne.

Mais on ne doit pas oublier que des relations commerciales

1. Strabon, IV, 1, 13. Posidonius, au rapport du même Strabon, avait montré les invraisemblances des récits de Timagène. Sur cette question, consulter H. d'Arbois de Jubainville, *Les Celtes*, 1904, p. 195, et les sources citées ci-après, chap. XIII.

2. Justin, XXXII, 3.

3. *De bello gall.*, VI, 24.

4. M. d'Arbois de Jubainville place le domaine germanique des Tectosages au nord-ouest de la Bohême, M. Camille Jullian dans la Bavière et sur le haut Danube (*Hist. de la Gaule*, I, p. 297). Ces régions étaient d'ailleurs, croyons-nous, occupées bien antérieurement par des tribus celtiques, celles qui ont coopéré, conjointement avec les Celtes des pays du Rhin, au premier développement de la culture de La Tène.

s'étaient établies depuis longtemps entre les diverses provinces de la Gaule et les Celtes de l'Europe centrale : les similitudes caractéristiques que nous venons de constater ne sauraient donc être considérées comme un fait local exceptionnel.

Nous avons dit que le troisième groupe des bijoux d'or de nos provinces du sud-ouest comprenait des torques à tige torse et à extrémités élargies en tampons. A cette série, se classe un bel exemplaire en or massif trouvé en 1893 sur la commune de Tayac (Gironde) avec « un fil roulé en spirale pesant 53 gr. 40, 73 petits lingots (flans monétaires) pesant 7 gr. 60 en moyenne, un lingot plat ovale de 55 gr. 5, un lingot carré de 17 gr., et 325 statères d'or, dont quelques-uns frappés d'un seul côté, appartenant pour les 4/5 aux séries dites *Arvernes* et pour 1/5 aux Bellovaques [1] ». Le torques, brisé en deux morceaux, pèse 762 grammes [2]. La présence des statères dans ce trésor ne permet pas d'en faire remonter l'enfouissement au delà de l'époque de La Tène II [3].

En dehors de ces deux régions, le bassin du Rhin moyen et le bassin de la Garonne, les trouvailles d'objets d'or sont très clairsemées à l'époque de La Tène.

Dans la Marne, elles se composent presque uniquement de quelques bracelets, bagues et pendants d'oreilles [4]. Le bracelet s'est rencontré seulement dans trois sépultures viriles que leur richesse permet de considérer comme des tombes de chefs ou de personnages d'un rang élevé. Le guerrier inhumé sur son char à

1. A. Blanchet, *Traité des monnaies gauloises*, II, p. 561. Cf. Cartailhac, *Le torques d'or du musée de Bordeaux*, Anthr., 1897, p. 585, fig. 1 ; — *Comptes rendus Soc. archéol. de Bordeaux*, t. XIX, p. XXIX ; — [Dupuch], *Revue libournaise*, 1er août 1889, p. 29 ; — E. Lalanne, *Congrès international de Numismatique à Paris en 1900*, p. 86 ; — R. Forrer, *Keltische Numismatik der Rhein- und Donaulande*, 1908, p. 316 (*contra*, A. Blanchet, *Rev. Et. Anc.*, 1910, p. 21).

2. Il a été acquis par le Musée archéologique de Bordeaux.

3. Il est regrettable que l'attribution de quelques-unes des monnaies aux tribus celtiques de la Pannonie ne puisse être établie avec certitude. Ce serait une indication de plus en faveur de la relation de ces bijoux du sud-ouest de la Gaule avec ceux de l'Europe centrale. A Saint-Géran, près de Moulins (Allier), un torques d'or à boutons creux du même genre, mais à tige lisse, a été découvert également vers 1844 dans un trésor contenant une cinquantaine de monnaies d'or gauloises (RA, 1844, I, p. 124).

4. Ajoutons que quelques fibules marniennes sont enrichies de plaques d'or (Morel, *Champagne souterr.*, pl. 36, fig. 6 ; — *Appendice VI*, n° 126). Nous ne connaissons pour l'époque de La Tène qu'une seule fibule en or. Elle a été trouvée à Stradonitz (Pič-Déchelette, *Stradonitz*, p. 31). Nous avons parlé ci-dessus (p. 1164) du casque orné de feuilles d'or découvert à Amfreville (Eure). Pour le bandeau d'or de l'œnochoé de Somme-Bionne, voir ci-après, chap. XI, § VI.

Châlons-sur-Marne (*Appendice VI*, n° 290) portait au poignet droit un de ces bijoux, fait d'une simple tige creuse en or mince martelé [1]. Le guerrier de La Gorge-Meillet avait au poignet gauche un cercle d'or massif, mais tout uni [2]. Ce bracelet, du poids de 39 gr. 5, est ouvert et légèrement renflé aux extrémités. Un troisième bracelet d'or se trouvait dans la sépulture de Berru, sur laquelle on ne possède pas de détails circonstanciés (*Appendice VI*, n° 248).

Des pendants d'oreilles en or se sont rencontrés par paires ou par unités dans sept tombes de femmes de la Marne, de l'Aisne et des Ardennes [3]. Dans la même région, les bagues en or étaient portées tout à la fois par les hommes et par les femmes [4].

Nous avons dit qu'un des tumulus de Mercey-sur-Saône contenait, outre une œnochoé grecque en bronze, deux bijoux d'or sans ornementation, un collier et un bracelet, faits l'un et l'autre d'une feuille d'or martelée, repliée autour d'un mandrin, de manière à former une tige creuse cylindrique [5].

En Irlande, pays si riche en or à l'âge du bronze, nous ne connaissons que deux bijoux de ce métal précieux appartenant à l'époque de La Tène : ce sont les torques à tampons de Clonmacnois et de Broighter. Le dernier, en métal repoussé, porte une riche décoration exécutée dans le style celtique propre aux Iles Britanniques [6].

§ VIII. — *L'argent.*

Déjà connu à l'âge du bronze, l'argent demeure encore très rare, nous l'avons vu, au premier âge du fer. Il en est de même à l'époque de La Tène, sauf dans quelques districts riches en minerais argentifères, notamment la Hongrie, la Bosnie et certaines

1. Son poids est seulement de 20 gr. 5 (Lemoine, *La sépulture à char de Châlons*, p. 20).

2. Fourdrignier, *Double sépulture gauloise de la Gorge-Meillet*, p. 31.

3. *Appendice VI*, n°s 94, 116, 247, 255, 467, 568, 621.

4. *Appendice VI*, n°s 283, 468, 554. Voir aussi Morel, *De la rareté des bijoux d'or dans les nécropoles de la Marne*, AFAS, Nantes, 1898, II, p. 528. Suivant cet auteur, beaucoup de sépultures marniennes ont été pillées dans les temps anciens (cf. *Champagne souterr.*, p. 183). Mais ce fait ne saurait expliquer la rareté de l'or dans ces sépultures ; nous en connaissons beaucoup qui, bien qu'intactes et comptant parmi les plus riches, ne renferment pas d'or.

5. E. Perron, *Les tumulus de la vallée de la Saône supérieure*, RA, 1882, I, p. 70 et 133, pl. III, fig. 3, 4. Le poids du collier est de 142 grammes ; celui du bracelet est de 32 grammes.

6. G. Coffey, *The bronze age in Ireland*, 1913, p. 80, pl. IX.

régions des Alpes. Nous verrons cependant au chapitre XIII que des monnaies d'argent ont été frappées par un grand nombre de peuples celtiques.

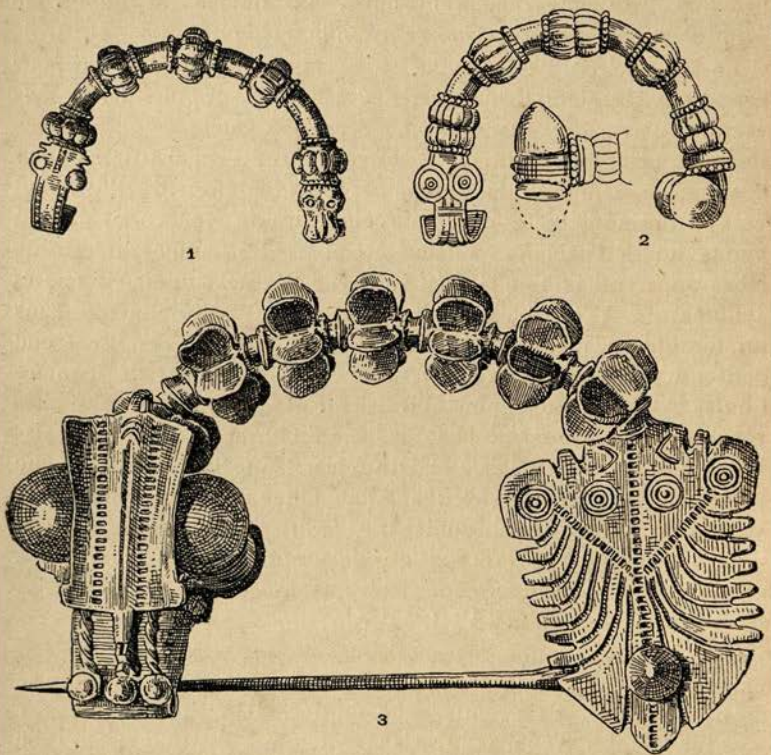

Fig. 590. — Fibules en argent.

1, Dodone (Épire) ; — 2, Grèce ; — 3, Strbci (Bosnie) [1].
(env. grandeur réelle).

C'est à peine si l'on rencontre quelques menues parures, bracelets et bagues, fabriquées avec ce métal, dans les grandes nécropoles de la Champagne [2]. Le plus bel objet en argent attribuable à l'époque

1. D'après Hoernes, *Trésor d'objets d'argent trouvé à Strbci, en Bosnie*, Paris, 1900, p. 3, fig. 2 ; p. 4, fig. 3 ; p. 8, fig. 11.

2. Voir *Appendice VI*, tableau récapitulatif, p. 148, et *Appendice VI*, sépultures nos 181 et 425, et *Errata*. Pour les fibules d'argent de La Tène II, connues en Allemagne et en Suisse, voir Belz, *Latènefibeln*, p. 683.

de La Tène, parmi les trouvailles de la France, est le torques déjà signalé de Pallon, commune de Freissinières (Hautes-Alpes); c'est un collier ouvert à tige quadrangulaire, dont chaque extrémité, ornée de plusieurs rangs de bagues délicatement moulurées, se termine par un gros bouton en forme de sphère aplatie [1].

En Hongrie, en Transylvanie et en Bosnie, on connaît un assez grand nombre de fibules en argent, souvent de grandes dimensions et qui se classent à l'époque de La Tène II [2]. Quelques-unes appartiennent aux types celtiques. D'autres, d'une ornementation assez compliquée, comme celles du trésor de Strbci (fig. 590, 3), découvert en Bosnie (1897), sont des formes locales, imitations plus ou moins libres d'anciens modèles classiques (fig. 590, 1-2) et étroitement apparentées à celles de la Grèce du nord-ouest (Olympie, Dodone) [3]. A cette série se classe une fibule trouvée dans un tumulus à incinération de Glasinatz. Le trésor de Strbci, contenu dans une coupe en bronze, comprenait six grandes fibules et deux petites, plus le fragment d'une troisième, de petites rosaces à bélière, une perle et une plaquette représentant un buste humain, d'une exécution très grossière. Tous ces objets étaient en argent, sauf les épingles des fibules, faites de bronze, métal plus résistant. Ce sont des produits de l'industrie illyrienne, d'autant plus différents des prototypes classiques qu'ils sont plus récents et représentent, par conséquent, une plus longue filiation de dégénérescences successives [4].

Dans la Haute-Italie, les nécropoles d'Ornavasso ont livré également un grand nombre d'objets en argent, non seulement des

1. Chantre, *Age du fer*, pl. VII, fig. 6; — A. de Mortillet, *L'argent aux temps protohistoriques en Europe*, REA, 1903, p. 13, fig. 9. Le poids de cet objet, en argent massif, est de 336 gr. 5.

2. F. von Pulszky, *Monuments de la domination celtique en Hongrie*, RA, 1879, II, p. 219; — Hoernes, *Trésor d'objets d'argent trouvé à Strbci, en Bosnie*, Paris, 1900.

3. Hoernes, *loc. cit.*, p. 11; — Ćurčić, JA, II, 1908, p. 1; — Zahn, *Die Sammlung F. L. von Gans im Antiquarium*, Amtliche Bericht aus den Kgl. Kunstsammlungen, Berlin, XXXV, 1913, col. 72 et fig. 34.

M. Ćurcić cite de nombreux objets de parure en argent trouvés en Bosnie, provenant de Glasinatz et surtout des nécropoles du nord-ouest, Ribič et Jezerine. Quelques-unes des fibules de formes hallstattiennes peuvent dater du second âge du fer, les types de La Tène I faisant défaut dans ces régions.

4. On a trouvé aussi quelques fibules en argent à Stradonitz (Pič-Déchelette, *Stradonitz*, p. 31).

fibules, bracelets et anneaux (p. 1094, fig. 449), mais encore de petites coupes, au nombre de sept, de forme hémisphérique ou tronconique, dépourvues de pieds [1]. A ces trouvailles se rattachent celles des sépultures de Giubiasco. Un grand nombre de bijoux en argent, bracelets et fibules de divers modèles, anneaux et perles, provenant de cette nécropole, sont conservés au musée de Zurich. La plupart ne remontent pas au delà de La Tène III, bien qu'apparentés parfois, par leurs formes archaïques, aux types de La Tène II. Il n'est pas rare que plusieurs aient été déposés dans une même tombe [2].

Le Valais à livré également plusieurs objets en argent de l'époque de La Tène. Avec la Bosnie, la Suisse est la région où ce métal est alors le plus abondant [3].

Pline nous apprend que les Gaulois connaissaient l'art d'étamer et d'argenter le bronze [4]. Un certain nombre d'objets de bronze — surtout des fibules — sont, en effet, saucés de métal blanc. Selon le même historien, c'est tout d'abord à Alesia, puis chez les Bituriges, qu'aurait été pratiquée l'application de l'argent à chaud, principalement pour les pièces de harnachement [5]. Plus tard les Gaulois auraient utilisé ce procédé pour l'ornementation de leurs diverses espèces de char ou de voitures (*esseda*, *colisata*, *petorrita*). L'histo-

1. Bianchetti, *Ornavasso*, p. 42 et passim. Posidonius parle de vases en argent (plats et coupes) dont se servaient les Celtes (*Athénée*, IV, 36). L'*Appendice VI* montre combien sont rares les trouvailles d'objets de cette espèce.

2. Parmi ces objets figurent les bracelets à maillons tors, articulés ou à méandres (variante du type de la figure 519, n°s 9, 10). Voir Viollier, *Giubiasco*, Mélanges Cagnat, p. 239. M. Viollier signale parmi les objets d'argent de cette nécropole un petit vase à deux anses, de même forme que ceux d'Alesia et de Boscoreale (*Ibid.*, p. 239). Sur des vases en bronze de ce même type, très répandus à La Tène III, voir ci-après, chap. XI.

3. Voir Heierli, *Urg. d. Schweiz*, p. 369, 377, 388.

4. Pline, XXXIV, 48, 162. Pour la discussion de ce texte, voir Berthoud, PA, II, 1907-1908, p. 318.

5. Cette ville d'Alesia est peut-être celle dont la fondation était attribuée à Hercule, d'après Diodore, ville qu'il faut chercher, croyons-nous, dans la Gaule du sud et non pas identifier avec l'Alesia des *Commentaires* (voir ci-dessus, p. 958, note 5). On pourrait songer à Alais (Gard), qu'avoisinent des gîtes argentifères (DAG, v. *Alesia*). Non loin de là, sur le territoire des Gabales (Gévaudan, départ. de la Lozère), Strabon signale des mines d'argent (IV, 2) ; voir aussi pour les Ruténes, Diodore, V, 35. Une trouvaille de moules et creusets à Alise-Sainte-Reine (p. 965, note 2) y indique simplement l'existence d'une officine de fondeurs, peut-être d'une fabrique de petits vases votifs à l'usage des pèlerins.

rien Florus mentionne le char argenté que montait Bituitos, roi des Arvernes, lorsqu'il combattit les Romains en l'an 121 av. J.-C. et sur lequel il parut à Rome au triomphe de son vainqueur, le consul Q. Fabius Maximus[1].

1. Tite Live, *épit.* 61 ; — Valère Maxime, IX, 6, 3 ; — Florus, III, 3.

CHAPITRE X

OUTILS, USTENSILES ET INSTRUMENTS

Sommaire. — I. Abondance et variété des outils de fer parmi les trouvailles de La Tène III. — II. Haches. Couteaux. — III. Ciseaux. Tranchets. Planes. — IV. Poinçons. Gouges. Marteaux. Enclumes. — V. Scies. Limes. Instruments divers. — VI. Instruments agricoles. Charrues. Faux et faucilles. Serpes. — VII. Matériel de pêche. Hameçons et tridents. — VIII. Moulins à bras. — IX. Clefs. Serrures. Entraves de prisonniers. — X. Crampons à glace. — XI. Dés à jouer et jetons. Fusaïoles.

§ Ier. — *Abondance et variété des outils de fer parmi les trouvailles de La Tène III.*

L'outillage des premiers temps de l'époque de La Tène nous est peu connu, parce que l'usage de déposer des instruments et ustensiles dans les sépultures, à côté des parures, des armes et des vases, n'apparaît guère chez les Celtes avant La Tène III [1]. Cette lacune ne peut être comblée par l'exploration des lieux d'habitation du début du second âge du fer, ces habitats étant jusqu'à ce jour très pauvres, comme nous l'avons dit.

Les objets de cette catégorie découverts à la station de La Tène, dans les oppidums et les nécropoles du dernier siècle avant notre ère, témoignent de l'habileté des forgerons gaulois. La forme d'un grand nombre des instruments composant le petit outillage moderne était alors fixée. Quelques-uns reproduisent des modèles déjà existants à l'âge du bronze. D'autres sont des emprunts à l'industrie des peuples classiques. Mais les indications des textes s'accordent avec les constatations de l'archéologie pour nous montrer que l'industrie gauloise ne se borna pas à imiter les modèles étrangers : elle s'appliqua à les perfectionner, parfois même à innover.

1. On a cependant signalé dans la sépulture à char de La Gorge-Meillet de minuscules outils délicatement travaillés, « un petit marteau de 0m 09 de long, une précelle ou pince, un alésoir, des poinçons et des mèches » (BAF, 1879, p. 195; cf. *Appendice VI*, p. 143, note 221).

Les auteurs latins mentionnent divers ustensiles ou engins comme appartenant en propre aux Gaulois, notamment la charrue à quatre roues, une moissonneuse, une tarière de forme spéciale [1]. Nous avons vu quelle était chez eux la variété des ouvrages de charronnerie. Ces indications littéraires établissant l'importance de l'industrie sidérurgique chez les Celtes sont confirmées par les découvertes de l'archéologie, encore qu'on ait longtemps négligé de recueillir les objets de fer plus ou moins oxydés rencontrés au cours des travaux de fouilles. Lorsque leur conservation est satisfaisante, on peut constater la bonne qualité du métal, et les soins apportés à l'exécution. En passant en revue les divers objets de fer recueillis dans les sépultures et les habitats de La Tène III, nous allons voir que bien souvent le forgeron fabriquant un outil ou un ustensile ne se contentait pas de lui donner une forme parfaitement appropriée à sa destination ; comme le potier façonnant un vase, il recherchait aussi l'élégance du galbe et l'harmonie des proportions.

Beaucoup de ces objets se retrouveront à l'époque impériale romaine avec des formes à peu près identiques et passeront sans modifications essentielles dans l'outillage moderne, leur type ayant été pour ainsi dire, constitué définitivement dès ces temps reculés. Pour éviter toute attribution erronée, nous nous attacherons à ne décrire que ceux auxquels les conditions de leur découverte procurent une sorte de certificat d'origine incontestable. D'ailleurs, un examen attentif permet de distinguer sur la plupart certains détails de technique ou certaines particularités typologiques pouvant aider à en déterminer la date.

Quelques sépultures de La Tène III sont particulièrement riches en outils et instruments, et ici se place en première ligne le tumulus de Celles (Cantal), dont le mobilier funéraire suffirait, pour ainsi dire, à faire connaître dans son ensemble le petit outillage de cette époque. Nous en avons énuméré ci-dessus la composition (p. 1051) [2].

Ce n'est pas seulement en Gaule mais dans plusieurs autres régions qu'à l'époque de La Tène III l'usage s'était répandu de déposer des outils dans les tombes. Sous ce rapport, l'une des plus riches nécropoles est celle d'Idria, près Bača (comté de Goritz),

1. Voir 2e partie, p. 551.
2. Sur une hache retrouvée après le compte rendu des fouilles, voir Pagès-Allary, *Anthr.*, 1905, p. 117, et ci-après, p. 1359, fig. 595, n° 1.

où quarante-sept sépultures, presque toutes à inhumation, appartenant à l'époque hallstattienne et à celle de La Tène, ont été explorées. Les fibules de La Tène II ont survécu durant la troisième phase dans ces régions voisines des Alpes, en sorte que plusieurs des tombes où elles se rencontrent peuvent appartenir à La Tène III. C'est le cas, croyons-nous, de la fosse n° 1 qui renfermait comme celle de Celles une grande quantité d'objets en fer : un poignard, un couteau à soie, deux couteaux-rasoirs, une pointe de lance, un fragment de mors de bride, une faux, une serpette, un hoyau, trois haches, trois ciseaux, une plane, une petite lame en fer battu, deux fragments de poinçons. Cette sépulture était la plus riche en objets de ce genre, mais plusieurs autres en contenaient divers spécimens [1].

On a recueilli également de nombreux outils de fer à Rondsen (vallée de la Vistule), dans une nécropole de la fin de La Tène et de la première moitié de l'époque impériale [2].

Enfin le produit des fouilles des oppidums, en particulier les trouvailles de Stradonitz et de Bibracte, deux centres actifs d'industrie sidérurgique, complètent à cet égard nos informations. A Stradonitz, station plus riche que Bibracte, parce que ses habitations n'ont pas été abandonnées en temps de paix, on a recueilli de très nombreux outils et instruments : couteaux, rasoirs, marteaux, tranchets, pelles, faux, haches, burins, alènes, perçoirs, crochets, socs de charrue, éperons, clefs, boucles, etc.

Des restes d'habitations explorés à Gallishegy et à Lovàcska (comté de Bereg, Hongrie) en ont livré d'abondants spécimens, appartenant à la même époque (La Tène III) : marteaux, enclumes, socs de charrue, hoyaux, ciseaux à douille, haches, forces, couteaux, tranchets, faux, faucilles, etc. Nous décrirons ci-après les trouvailles récentes d'un atelier métallurgique situé également sur le territoire hongrois.

1. M. Szombathy, à qui on doit le compte rendu détaillé et copieusement illustré de ces découvertes, fait observer que dans les tombes les plus anciennes, avec fibules de Hallstatt et de La Tène I, le mobilier est pauvre en objets de fer. On ne trouve alors que des lances et des épées. La grande masse des outils et instruments appartient aux époques suivantes (*Das Grabfeld zu Idria bei Bača*, MPCW, I, 5, 1901, p. 291).

2. L. Anger, *Das Grabfeld von Rondsen in Kreise Graudenz*, Abhandlungen zur Landeskunde der Provinz Westpreussen, livr. I, 1890.

§ II. — *Haches. Couteaux.*

Haches. — La hache, nous l'avons dit, ne servait pas exclusivement d'outil. Elle entre dans l'armement de plusieurs peuples de l'antiquité; on la trouve entre les mains des guerriers chez les Égyptiens, les Scythes et les Grecs de l'époque homérique [1]. Les grandes

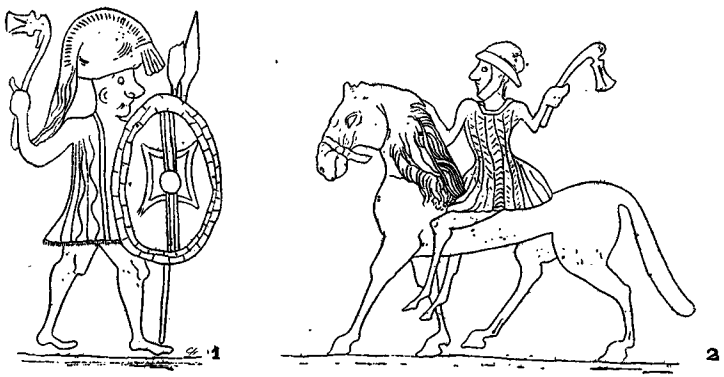

Fig. 591. — Fantassin et cavalier armés de la hache [2]. Ceinturon de Watsch (cf. ci-dessus, p. 769, note 2).

haches en bronze à ailerons des régions ligures et de l'Italie du nord peuvent bien, d'après leurs formes et leurs dimensions [3], avoir été utilisées comme armes. Or précisément à l'époque du fer, les guerriers étrusques, ombriens et sardes, sont armés de haches de divers modèles, notamment de haches à ailerons et à douille [4].

Sur les bronzes vénètes, notamment sur la situle de la Certosa et le ceinturon de Watsch (fig. 591), des fantassins et des cavaliers sont coiffés d'un casque et portent une hache. Quant aux Celtes, on leur a attribué une arme que les textes décrivent sous le nom de *cateia* comme étant une sorte de hache à manche léger et flexible, long d'une coudée ou d'une coudée et demie : habilement lancée rap-

1. Voir A.-J. Reinach, art. *Securis*, ap. Saglio et Pottier, *Dict. des Antiq.*, p. 1171.
2. D'après A. Grenier, *L'armement des populations villanoviennes*, RA, 1907, I, p. 15, fig. 11, 12.
3. Cf. tome II, 1re partie, p. 251.
4. A.-J. Reinach, *Ibid.*, p. 1171. Pour l'armement ombrien, voir Grenier, *loc. cit.*, RA, 1907, I, p. 12.

porte Isidore [1], elle revenait à celui qui l'avait envoyée. Cette particularité, si le fait est véridique — ce qui semble douteux — la

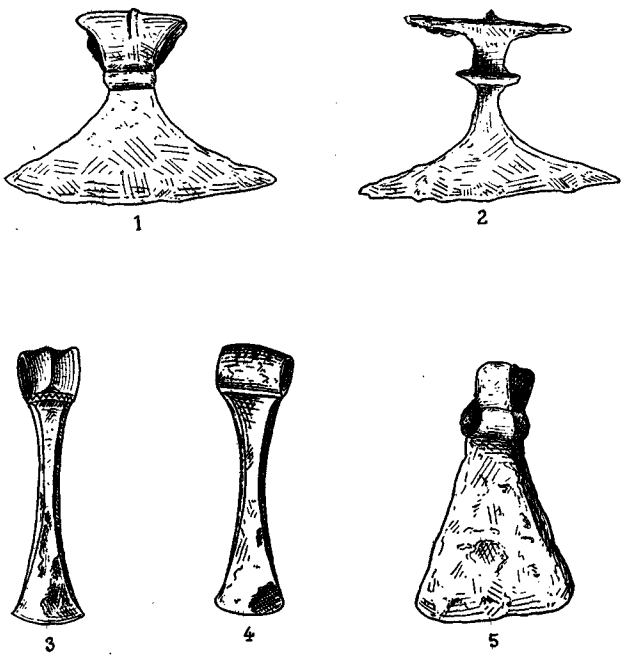

Fig. 592. — Haches en fer, sans doute des armes de jet.
1, 2, 5, Ornavasso [2] ; — 3, 4, Sanct-Michael, près Adelsberg (Carniole) [3].
(env. 1/5 gr. nat.)

rapprocherait du *boumerang* australien. La *cateia* est mentionnée pour la première fois par Virgile [4], qui lui attribue une origine

1. Voir les textes dans Holder, *Alt-celt. Sprachschatz.* La *cateia* a fait l'objet de nombreux articles de la part des archéologues modernes (Antony Rich, *Dict. des ant. rom.*, trad. Cheruel, v. *Cateja* ; — E. Saglio, art. *Cateia*, apud Saglio et Pottier, *Dict. des Ant.*, p. 968 ; consulter surtout les deux mémoires de MM. Bertrand et Reinach, *Les Celtes*, annexes B et C, p. 188 et 194, et Dottin, *Manuel celtique*, p. 207).

M. Grenier identifie avec la *cateia* la hache dont sont armés les guerriers ombriens des bronzes figurés (Grenier, *L'armement des populations villanoviennes*, RA, 1907, I, p. 15. Voir fig. 591).

2. D'après Bianchetti, *Ornavasso*, pl. VI, fig. 10, 11, 9.

3. D'après Radimský, *Prähist. Fundstätten*, p. 66, fig. 236, 235.

4. *Teutonico ritu soliti torquere cateias*, Aen., VII, 741. Le poète parle ici de guerriers campaniens.

teutonique. Servius [1] et Isidore [2] la considèrent comme celtique. D'autres auteurs la tiennent pour une arme des Scythes, des Africains ou des Perses. Or, dans les nombreuses sépultures des guerriers gaulois de la Marne, de la Gaule centrale, de l'Allemagne du sud, de la Bohême, où les armes abondent, nous n'en rencontrons aucune qui puisse être identifiée avec celle-ci. Les haches font défaut dans les tombes de La Tène I et II. Plus tard, lorsqu'elles apparaissent dans les mobiliers funéraires, elles sont

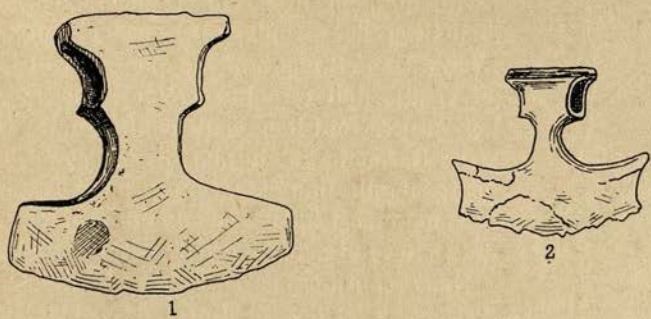

Fig. 593. — Haches d'armes de l'époque des invasions barbares.
1, Hermes (Oise) ; — 2, Provenance indéterminée [3].
(env. 1/5 gr. nat.)

associées à divers outils ou instruments. Tout au contraire, une nécropole de l'Italie du nord, celle d'Ornavasso, a livré, avec de nombreuses épées gauloises, plusieurs exemplaires d'un type de hache que nous croyons être la *cateia* des auteurs anciens. Les tombes d'Ornavasso ont donné au total dix-huit haches en fer, soit onze à San Bernardo et sept à Persona. Comme les outils manquent dans ces mobiliers funéraires, au contraire riches en armes, les haches doivent, selon toute apparence, appartenir à l'équipement des guerriers [4]. Douze se classent au type n° 5 de la figure 592, avec douille d'emmanchement parallèle au tranchant et lame cunéiforme [5]. Les autres (fig. 592, 1-2) ressemblent de la façon la plus frappante à une des haches d'armes en usage chez les Ger-

1. *Ad Aen.*, VII, 741.
2. *Origines*, XVIII, 7, 7.
3. D'après Barrière-Flavy, *Les arts industriels des peuples barbares de la Gaule*, p. 52, fig. 20, et *Album*, pl. A, fig. 4.
4. Bianchetti, *Ornavasso*, p. 20, pl. V, fig. 6 *a*.
5. Forme à peu près semblable à La Tène (fig. 594), à Münsingen (Wiedmer-Stern, *Münsingen*, pl. 18, fig. 9) et sur des monnaies gauloises du sud-ouest (Blanchet, *Traité des monnaies gauloises*, I, p. 160, fig. 11).

mains aux temps mérovingiens (cf. fig. 593). De part et d'autre, la douille présente le même profil caractéristique et se relie à la lame par une tige étranglée et amincie [1]. On observera, en outre, la similitude des dimensions.

La légèreté de ces haches d'Ornavasso convient, d'ailleurs, à des armes de jet. Il paraît donc probable que, parmi les tribus barbares fixées au nord des Alpes, celles qui habitaient l'Italie du nord, tribus ligures alors celtisées, faisaient usage de la hache d'armes, à l'imitation des peuples étrusques et ombriens. L'indication ethnographique que contient le vers de Virgile doit être interprétée dans ce sens. Les anciens ont longtemps confondu les Celtes et les Germains et, de plus, ils ont souvent, par une généralisation erronée, attribué à l'ensemble de la nation celtique des coutumes propres à ceux des Celtes qui avoisinaient la Péninsule italique.

Fig. 594. — Hache en fer. Station de La Tène [2]. (1/5 gr. nat.)

Nous considérons aussi comme des haches d'armes celles des sépultures de Sanct-Michael en Carniole, haches d'un modèle encore plus léger que les précédentes, avec tige grêle et tranchant très étroit (fig. 592, 3-4). L'exécution en est très soignée. Quelques-unes sont gravées d'ornements [3].

La figure 595 reproduit d'autres haches appartenant plutôt à la catégorie des outils. Elles proviennent de diverses stations et nécropoles de l'époque de La Tène : haches à douille carrée ou arrondie, rappelant un modèle de l'âge du bronze et de l'époque de Hallstatt et rares en dehors des Alpes orientales [4], haches de dimensions très variées, à deux longues ailettes rabattues sur la même face et à tranchant plus ou moins large. Ces dernières sont

1. En s'appuyant sur les descriptions des auteurs anciens, M. Salomon Reinach avait déjà signalé l'analogie de la *cateia* avec la francisque ou *teutona* (Bertrand et Reinach, *Les Celtes*, p. 194, 198 ; — A.-J. Reinach, art. *Securis*, apud Saglio et Pottier, *Dict. des Antiq.*, p. 1171). Le rapprochement que nous indiquons semble caractéristique.

2. D'après Gross, *La Tène*, pl. VIII, fig. 16.

3. Much, *Kunsthist. Atlas*, pl. LX, fig. 10-14. Des haches rappelant celles d'Ornavasso ont été recueillies au Petit-Gleichberg, près Römhild (*Neue Beiträge z. Gesch. deuts. Altert.*, Meiningen, 1899, pl. V).

4. Szombathy, *Idria*, passim ; — cf. Vouga, *La Tène*, pl. XIII, fig. 11. Une hache à douille en fer a été trouvée avec des objets de La Tène I dans un tumulus à Ineuil, Cher (P. de Goy, Mém. Soc. antiq. Centre, 1885, p. 93, pl. I).

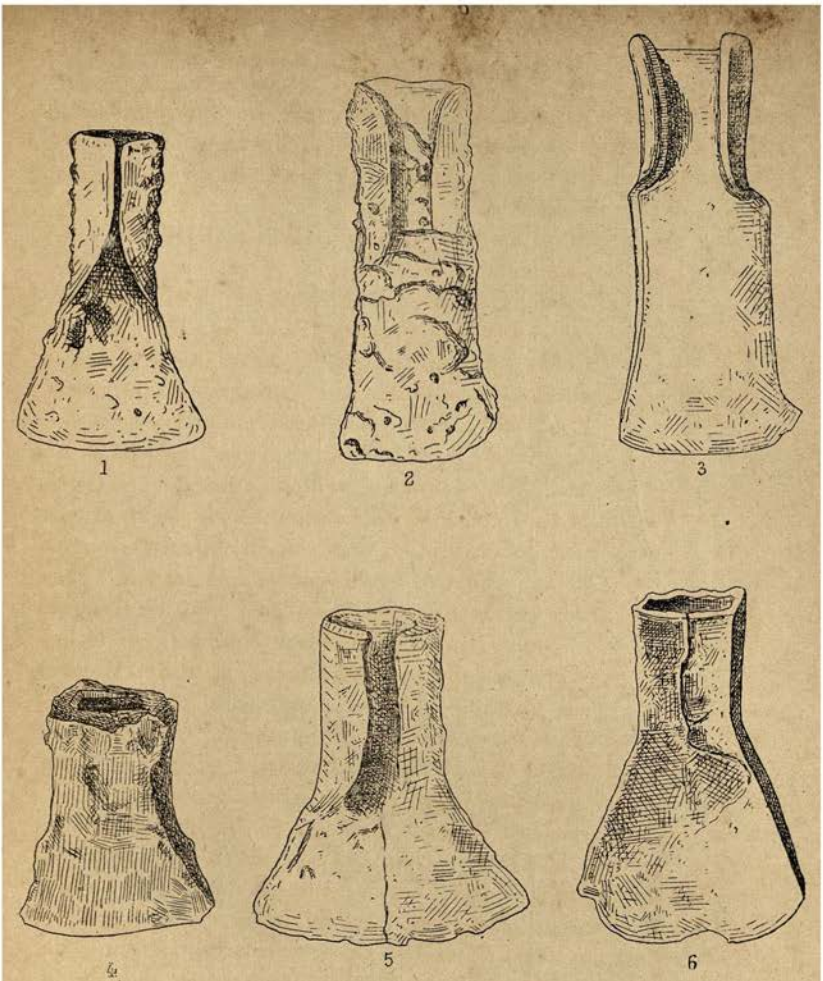

Fig. 595. — Haches en fer (La Tène III).

1, Tumulus de Celles, près Neussargues (Cantal)[1]; — 2, Gurina (Carinthie)[2]; — 3, Idria, près Bača (Comté de Goritz)[3]; — 4, mont Beuvray[4]; — 5, Stradonitz (Bohême)[5]; — 6, Köszeg (Hongrie)[6].

(env. 1/3 gr. nat.)

1. D'après Pagès-Allary, *Nouvelles observations sur le tumulus de Celles*, Anthr., 1905, p. 117, fig. 2.
2. D'après A. B. Meyer, *Gurina im Obergailthal*, pl. XII, fig. 13.
3. D'après Sombathy, *Idria*, p. 329, fig. 142.
4. D'après J. Déchelette, *Fouilles du Beuvray*, pl. 15, fig. 1.
5. D'après Pič-Déchelette, *Stradonitz*, pl. XXXVIII, fig. 12.
6. D'après Coloman de Darnay, *Trouvailles de l'âge du fer à Köszeg*, Archaeologiai Értesitö, 1903, p. 344, fig. 7.

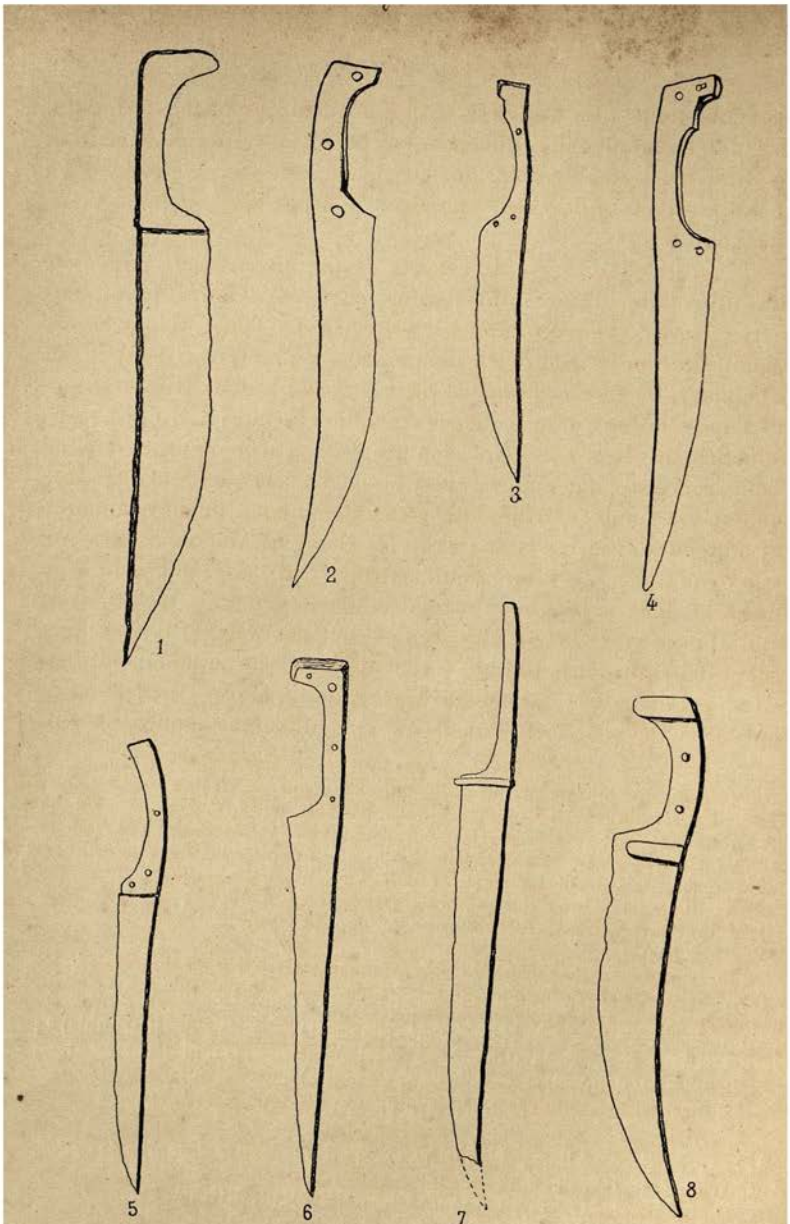

Fig. 596. — Coutelas en fer. Epoque de La Tène I.

1, Châlons-sur-Marne [1] ; — 2, Marson (Marne) ; — 6, Prosne (Marne) [2] ; —

assez communes à La Tène III [1]. De même que les haches à douille, elles différaient de celles d'Ornavasso par la forme du manche, non pas droit mais coudé. Ce sont ces haches et non, comme on l'a dit, les « celts » de bronze [2], qui sont figurées sur quelques monnaies gauloises.

Une sorte de *dolabra* entièrement en fer, manche et lame, a été recueillie dans l'intéressante sépulture de Calvisson, près Sommières (Gard), associée à une belle épée de La Tène, à deux lances à douille tordues au feu et à un coutelas de La Tène II-III [3]. Cet instrument, en forme de hache-pic (ici le pic a deux pointes), servait à de nombreux usages chez les peuples classiques. Il a pu exceptionnellement être employé comme pièce d'armement. Nous ne l'avons rencontré dans aucun autre gisement celtique. Son introduction dans la Gaule méridionale est évidemment due au commerce des indigènes avec les Romains ou les Grecs de Marseille.

Couteaux. — Un grand coutelas (fig. 596), assez commun à La Tène I et dont la longueur atteint souvent 0 m 25 à 0 m 30, avait déjà apparu vers la fin des temps hallstattiens [4]. Il s'est rencontré dans plusieurs tombes à char de la Marne, notamment dans celles de Berru, de Châlons-sur-Marne, de La Gorge-Meillet [5] et de Septsaulx. Des spécimens en ont été recueillis dans d'autres sépul-

1. Voir Pič-Déchelette, *Stradonitz*, col. 85 et pl. XXXVI ; — Gross, *La Tène*, pl. VIII, fig. 15 ; — Vouga, *La Tène*, pl. XIII, fig. 2, 4, 7, 17 ; — Szombathy, *Idria*, passim ; — Götze, Höfer et Zschiesche, *Altertümer Thüringens*, pl. XVI. Ce type a été rencontré par M. Vasseur à l'oppidum des Pennes abandonné avant l'époque de La Tène III (coll. Vasseur, à Marseille).
2. A. Blanchet, *Traité des monnaies gauloises*, I, p. 160.
3. J. de Saint-Venant, *Arécomiques*, p. 500, pl. XI, fig. 5.
4. Cf. 2e partie, p. 794, fig. 314, nos 1-2.
5. Fourdrignier, *Double sépulture gauloise de La Gorge-Meillet*, pl. IX, fig. 5. Un objet en bronze (pendeloque ou garniture de ceinture) a été ajouté par erreur à la lame, en guise de manche.

3, Ciry-Salsogne (Aisne) ; — 4, Caranda (Aisne) [3] ; — 5, 7, Berru (Marne) [4] ; — 8, forêt de Kesselberg, près Schamhaupten (Haut-Palatinat) [5].

(env. 1/4 gr. nat.)

1. D'après R. Lemoine, *La sépulture à char de Châlons*, p. 26 et pl. h. t.
2. D'après Morel, *Champagne souterr.*, pl. 2, fig. 1 ; pl. 24, fig. 1.
3. D'après Moreau, *Caranda*, II, 2, pl. 120, fig. 3 ; I, pl. XI, fig. 2.
4. D'après E. de Barthélemy, *Note sur une sépulture antique trouvée à Berru*, MAF, t. 35, pl. VI, fig. 6, 5.
5. D'après Reinecke, *Grabfunde der ersten La Tènestufe aus Nordostbayern*, Altertümer, V, IX, p. 281, pl. 50, no 883.

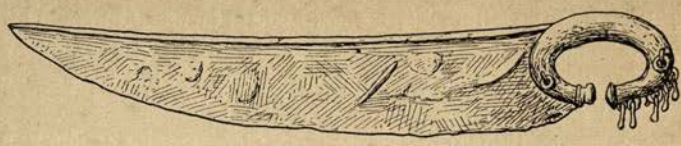

Fig. 597. — Couteau en fer avec poignée de bronze. La Tène I. Près Braubach (Hesse-Nassau) [1].

(env. 1/6 gr. nat.)

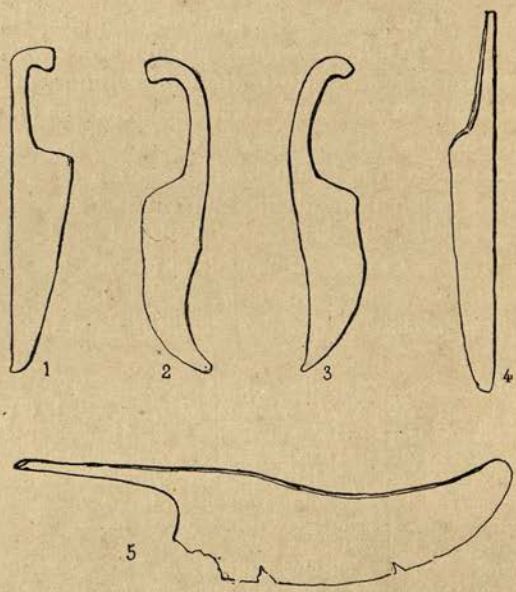

Fig. 598. — Couteaux en fer. Époques de La Tène II et III.

1, 2, Stradonitz (Bohême) [2] ; — 3, Station de La Tène [3] ; — 4, Tumulus de Celles, près Neussargues (Cantal) [4] ; — 5, Glastonbury (Somerset) [5].

(1/4 gr. nat.)

1. D'après Schumacher, *Funde der La Tène-Zeit aus den Rheinlanden*, Altertümer, V, II, pl. 8, n° 136.
2. D'après Pič-Déchelette, *Stradonitz*, pl. XXXIV, fig. 4, 5.
3. D'après Gross, *La Tène*, pl. IX, fig. 6.
4. D'après J. Pagès-Allary, J. Déchelette et A. Lauby, *Le tumulus arverne de Celles*, Anthr., 1903, p. 391, fig. 5.
5. D'après Bulleid, *Glastonbury, 1906-1907*, p. 26.

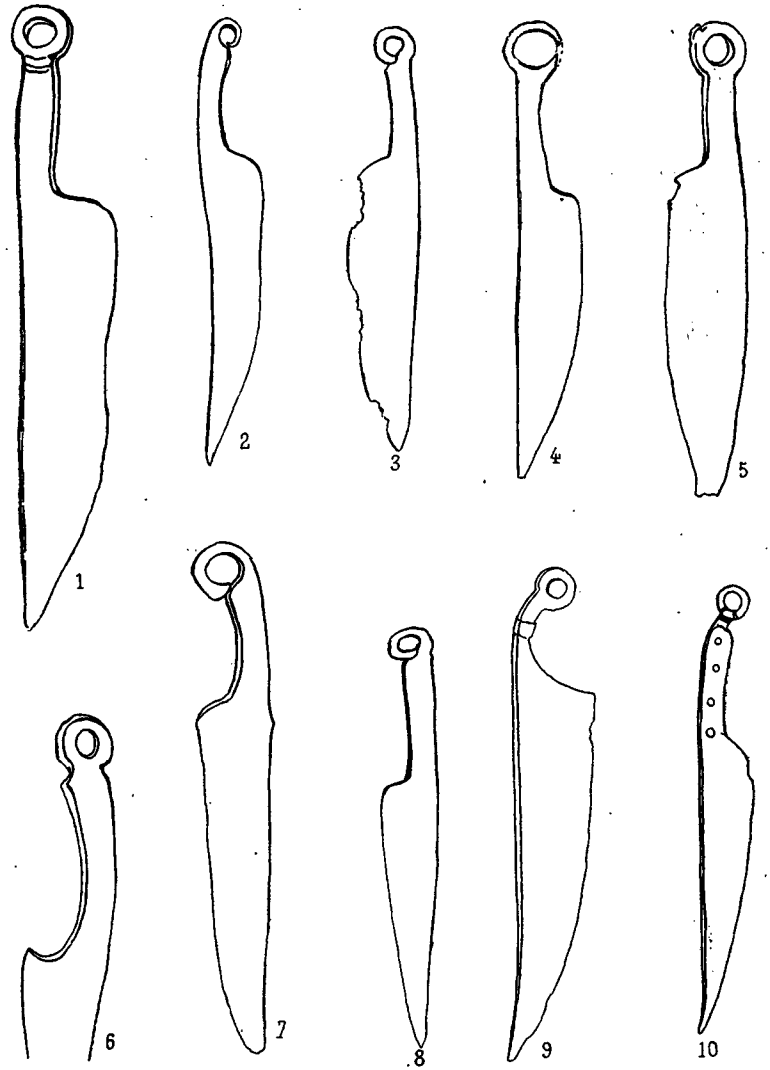

Fig. 599. — Couteaux en fer. Epoques de La Tène II et III.

1, 2, Station de La Tène [1] ; — 3, Stradonitz (Bohême) [2] ; — 4, La Steinsburg, près Römhild (Saxe) [3] ; — 5, Nauheim (Hesse) [4] ; — 6, Calvisson (Gard) [5] ; — 7, Köszeg (Hongrie) [6] ; — 8, Karlstein (Haute-Bavière) [7] ; — 9, 10, Carniole [8], (env. 1/4 gr. nat.)

1. D'après Vouga, *La Tène*, pl. XI, fig. 8 ; — et d'après Gross, *La Tène*, pl. IX, fig. 2.
2. D'après Pič-Déchelette, *Stradonitz*, pl. XXXIV, fig. 12.
3. D'après Götze, Höfer et Zschiesche, *Altert. Thüringens*, pl. XVI, n° 230.
4. D'après Quilling, *Nauheimer Funde*, pl. V, n° 53.
5. D'après J. de Saint-Venant, *Arécomiques*, pl. XI, fig. 4.
6. D'après Coloman de Darnay, *Trouvailles de l'âge de fer à Köszeg*, Archaeologiai Értesitö, 1904, p. 344, fig. 6.
7. D'après Reinecke, *Funde vom Ende der La Tènezeit aus Wohnstätten bei Karlstein*, Altertümer, V, xi, p. 366, fig. 3 *l*.
8. D'après une photographie communiquée par la direction du musée de Laibach.

tures de la même époque tant en France qu'à l'étranger, tantôt tout à fait semblables aux précédents, tantôt avec de légères variantes dans les détails. Ici encore nous constatons une fois de plus la remarquable uniformité des produits industriels de cette époque ; il en sera de même pour les couteaux de La Tène II et III, comme pour les autres modèles d'ustensiles et d'instruments. La soie plate et arquée de ces coutelas était revêtue de plaquettes d'os, dont il ne

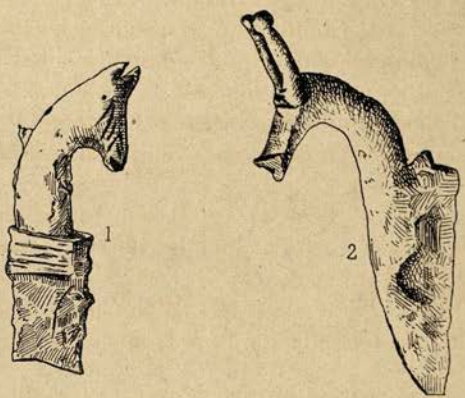

Fig. 600. — Petits couteaux à manches ornés de têtes d'animaux. La Tène III.
1, Mont Beuvray[1] ; — 2, Heppenheim a. Wies (Hesse rhénane)[2].
(2/3 gr. nat.)

reste ordinairement que les rivets. Cependant celui de la sépulture à char de Septsaulx (Marne), long de 0 m 48, avait conservé cette garniture de la poignée ornée de cordons en relief. La lame ne forme qu'une seule pièce avec la soie. Elle est parfois droite, plus souvent recourbée et arquée.

Ce coutelas pouvait servir d'arme de chasse ou de combat aussi bien que d'ustensile ; dans le mobilier des sépultures il accompagne, comme instrument de dépeçage, les quartiers de viande ou même l'animal entier qui comptait parmi les offrandes alimentaires. A Septsaulx, il avait dû être enfoncé dans les flancs d'un sanglier, au moment de l'inhumation [3]. Nous avons vu qu'à Montefortino des

1. D'après J. Déchelette, *Fouilles du Beuvray*, pl. XIV, fig. 19.
2. D'après Reinecke, *La Tène-Denkmäler*, pl. VI, fig. 10.
3. Nicaise, *Les sépultures à char de Sept-Saulx et du cimetière gaulois des Varilles*, AFAS, Blois, 1884, II, p. 424, fig. 48.

coutelas gisaient à côté des broches de cuisine. Ce sont également de grandes et fortes lames, mesurant de 0 m 40 à 0 m 50 sans le manche [1].

Outre ce modèle caractéristique — qui fait défaut dans les tombes de La Tène II — on rencontre aussi dans quelques sépultures de La Tène I des couteaux de dimension moindre, à soie plate beaucoup plus courte [2], ainsi que quelques petites lames arquées, plus minces que les rasoirs du type classique [3].

Dans la nécropole de Châlons-sur-Marne tous les inhumés, riches ou pauvres, hommes, femmes ou enfants, avaient un couteau, « généralement proportionné à leur rang et à leur âge » [4].

La figure 597 en reproduit une variété exceptionnelle de La Tène I, avec poignée de bronze repliée en ovale, chargée de pendeloques et d'anneaux.

Les couteaux de La Tène II et III sont nombreux et appartiennent à des formes variées, dont les plus caractéristiques sont les suivantes :

a) Couteau dont la soie est coudée à son extrémité. Ce modèle rappelle l'ancien coutelas de La Tène I, mais ses dimensions sont

1. Voir Brizio, *Montefortino*, col. 776, pl. V, fig. 15, 25 ; pl. VIII, fig. 16, 17 ; pl. IX, fig. 7, 8. Les soies sont pour la plupart incomplètes.

2. Voir Morel, *Champagne souterraine*, pl. 34.

3. Morel, *Ibid.*, pl. XV, fig. 4.

4. René Lemoine, *Sépulture à char de Châlons*, p. 27. Notre tableau récapitulatif de l'*Appendice VI* fait ressortir l'abondance des couteaux dans les sépultures de La Tène (67 exemplaires).

Un passage de Posidonius, conservé par Athénée, a fait supposer à quelques traducteurs que certaines épées gauloises étaient doublées d'un petit couteau, logé dans un étui le long du fourreau. Athénée décrit les repas des Celtes : Ἐάν δὲ ᾖ τι δυσαπόσπαστον, μαχαιρίῳ μικρῷ παρατέμνοντες, ὅ τοῖς κολεοῖς ἐν ἰδίᾳ θήκῃ παράκειται. Cougny donne de ce texte la traduction suivante : « Si un morceau est difficile à déchirer ainsi, on en enlève des tranches avec un couteau-poignard placé dans une gaine spéciale adhérente au fourreau [du sabre] » (*Auteurs grecs*, II, p. 321). Le texte littéral indique la juxtaposition plutôt que l'adhérence des deux lames. M. Adrien Blanchet a rappelé, il est vrai, à ce propos, les scramasaxes mérovingiens auxquels adhère un petit couteau, et les « bastardeaux » du moyen âge, renfermés dans un étui spécial et appliqués sur le fourreau des dagues (A. Blanchet, *Le bâtardeau ou couteau de table des Celtes*, Rev. Ét. Anc., 1907, p. 181). Nous avons signalé maintes fois la ressemblance des armes et des instruments gaulois et germaniques. Jusqu'à ce jour cependant, les trouvailles archéologiques de l'époque de La Tène ne nous ont pas procuré d'épées doublées d'un couteau. Si ce dispositif a été en usage chez les Celtes, ce ne pourrait être qu'à La Tène III, période où les sépultures étant par incinération ne nous permettent pas de connaître exactement, comme aux deux phases précédentes, la place exacte des objets d'armement ou d'équipement que portaient les cadavres.

ordinairement beaucoup plus réduites. On l'a trouvé à Stradonitz et à La Tène (fig. 598, 1-3) ;

b) Couteau à soie effilée, sans crochet ni anneau terminal : Celles (fig. 598, 4), Ornavasso [1] ;

c) Couteau à soie plate, dont l'extrémité amincie se recourbe en crochet annulaire. Type représenté au mont Beuvray [2], à La Tène (fig. 599, 2), à Stradonitz (fig. 599, 3), en Hongrie (fig. 599, 7) et à Karlstein (fig. 599, 8) ;

d) Couteau à soie plate avec anneau fermé : La Tène (fig. 599, 1), La Steinsburg, près Römhild (fig. 599, 4), Nauheim (fig. 599, 5), etc.

Ces divers modèles sont les plus communs. Quelques petits couteaux de La Tène III ont un manche terminé par une tête d'animal schématisée ou d'un modelé rudimentaire (fig. 600).

Certains de ces ustensiles, quand ils sont encore garnis de leur manche en corne, diffèrent à peine de nos couteaux actuels.

§ III. — *Ciseaux. Tranchets. Planes.*

Ciseaux. — Les ciseaux, assez nombreux dans les stations de La Tène III (fig. 601), reproduisent les diverses variétés connues à l'âge du bronze : ciseaux à tête plate, sur lesquels le maillet frappait directement, et ciseaux à manche de corne ou de bois, pourvus d'une douille ou d'une soie. Les trouvailles de Stradonitz comprennent quelques ciselets encore munis de leur manche en os, parfois orné de cercles gravés (fig. 601, 5).

Tranchets. — Un curieux instrument du tumulus de Celles (fig. 602, 1) se compose d'une longue tige quadrangulaire portant d'un côté une soie d'emmanchement et, de l'autre, une lame en forme de segment de cercle.

Un de ces tranchets à soie, d'une exécution très soignée (tige à section polygonale), faisait partie d'une trousse d'artisan découverte à La Tène et conservée au musée de Genève. Cette trousse se compose d'une vingtaine de petits instruments, ciselets, gouges, poinçons, etc., ayant dû appartenir à un orfèvre.

Le tranchet du type de Celles devait sans doute être utilisé pour

1. Bianchetti, *Ornavasso*, pl. VIII.
2. Bulliot, *Fouilles du Beuvray*, pl. XLVII, fig. 16.

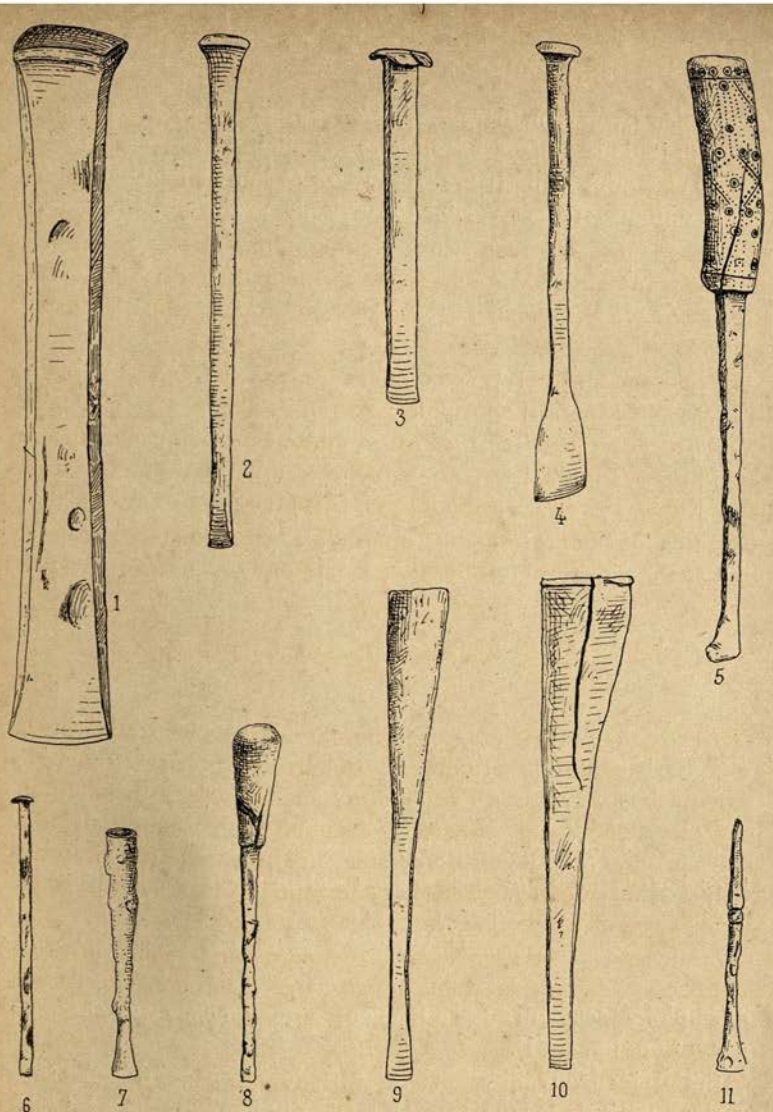

Fig. 601. — Ciseaux en fer.

1, Idria, près Bača [1]; — 2, 3, 4, 9, 10, Station de La Tène [2]; — 5, 6, 8, Stradonitz (Bohême) [3]; — 7, 11, Tumulus de Celles, près Neussargues (Cantal) [4].

(env. 1/4 gr. nat.)

1. D'après Szombathy, *Idria*, p. 306, fig. 58.
2. D'après Gross, *La Tène*, pl. IX, fig. 22, 31, 21, 23, 24.
3. D'après Pič-Déchelette, *Stradonitz*, pl. XLII, fig. 19; pl. XXXIX, fig. 5; pl. XLII, fig. 12.
4. D'après J. Pagès-Allary, J. Déchelette et A. Lauby, *Le tumulus arverne de Celles*, Anthr., 1903, p. 395, fig. 16, 15.

découper diverses matières, métal en feuilles, cuir, etc. La figure 602 reproduit deux autres exemplaires similaires trouvés à La Tène (n° 3) et à Stradonitz (n° 2). Ils mèsurent l'un et l'autre 0 m 19 de long, dimension assez voisine de celle du précédent. Un troisième

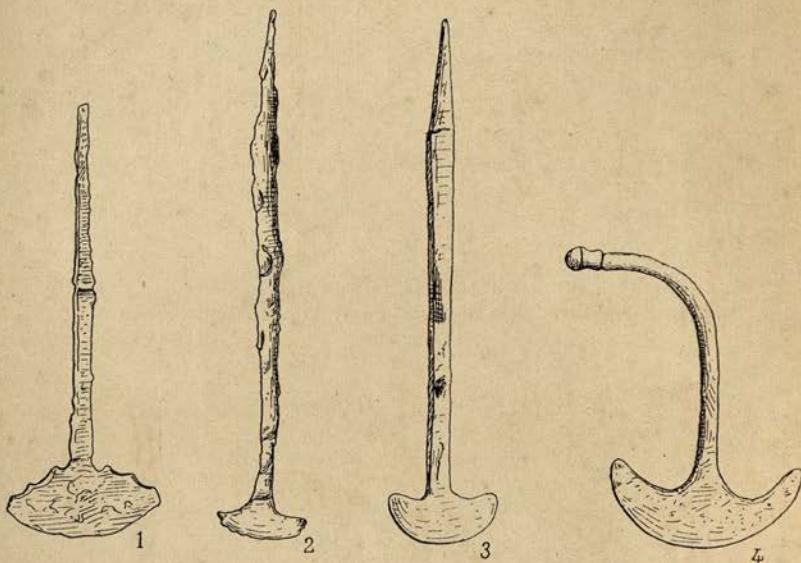

Fig. 602. — Tranchets en fer, à tige droite ou coudée.

1, Tumulus de Celles, près Neussargues (Cantal) [1] ; — 2, Stradonitz (Bohême) [2] ; — 3, 4, Station de La Tène [3].

(env. 1/3 gr. nat.)

exemplaire, recueilli aussi à La Tène, a un manche coudé et terminé par un bouton (n° 4).

Parmi les trouvailles du mont Beuvray, nous signalerons un curieux outil de fer (fig. 603, 2), à lame très mince, affectant également une forme semi-circulaire. La tige coudée, amincie près de la lame, est ornée de facettes longitudinales. Elle s'emmanchait à l'aide d'une soie, en partie brisée et d'une virole.

1. D'après J. Pagès-Allary, J. Déchelette et A. Lauby, *Le tumulus arverne de Celles*, Anthr., 1903, p. 395, fig. 16.
2. D'après Pič-Déchelette, *Stradonitz*, pl. XXXV, fig. 13.
3. D'après Gross, *La Tène*, pl. IX, fig. 9.

Fig. 603. — Tranchets en fer à tige coudée.
1, 3, La Steinsburg, près Römhild (Saxe) [1] ; — 2, Mont Beuvray [2].
(1/3 gr. nat.)

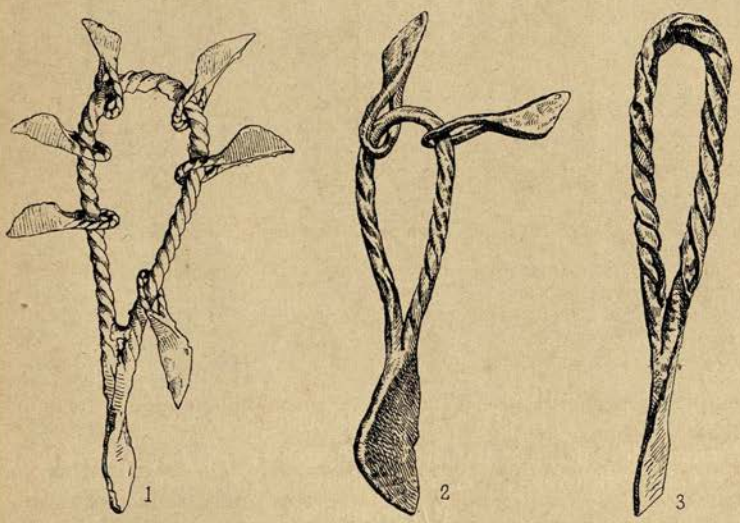

Fig. 604. — Instruments en fer indéterminés.
1, Saint-Etienne-au-Temple (Marne) [3] ; — 2, Environs de Nevers [4] ; — 3, Mont Beuvray [5].
(1/2 gr. nat.)

1. D'après Jacob, *Die Gleichberge bei Römhild*, p. 12, fig. 6 ; p. 17, fig. 24.
2. D'après J. Déchelette, *Fouilles du Beuvray*, pl. XVI, fig. 5.
3. D'après l'original. Musée de Saint-Germain, n° 13535.
4. D'après l'original. Musée du Croux, à Nevers.
5. D'après J.-G. Bulliot, *Fouilles du Beuvray*, *Album*, pl. XLIV, fig. 11.

Deux outils semblables ont été trouvés au Petit-Gleichberg, près Römhild (fig. 600, 1,3). Un autre provient de Stradonitz [1].

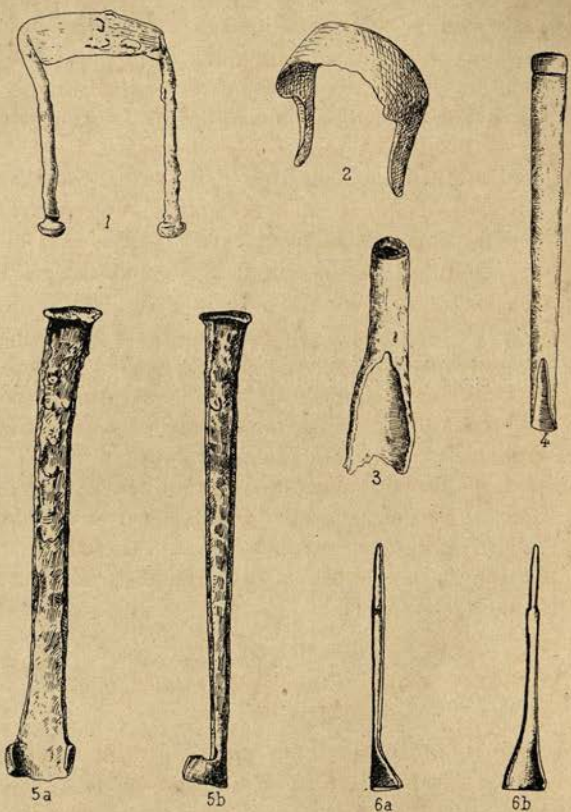

Fig. 605. — Planes et gouges en fer.

1, Tumulus de Celles, près Neussargues (Cantal) [2] ; — 2, Idria, près Bača [3] ; — 3, Mont Beuvray [4] ; — 4, Léry (Loiret) [5] ; — 5, 6, Szalacska (Hongrie) [6].

(1/4 gr. nat.)

1. Pič-Déchelette, *Stradonitz*, pl. XXXV, fig. 14.
2. D'après J. Pagès-Allary, J. Déchelette et A. Lauby, *Le tumulus arverne de Celles*, Anthr., 1903, p. 394, fig. 12.
3. D'après Szombathy, *Idria*, p. 306, fig. 60.
4. D'après J. Déchelette, *Fouilles du Beuvray*, pl. XVI, fig. 3.
5. D'après Coutil, *Époque gauloise*, pl. II, fig. 10.
6. D'après Coloman de Darnay, *Atelier de frappe et de fonte de monnaie à Szalacska*, Archaeologiai Értesitö, 1908, p. 138, fig. 2, 7.

On doit sans doute rattacher aussi à la série des tranchets de curieux et énigmatiques instruments à lame triangulaire, dont le manche est formé d'une tige torse repliée en boucle (fig. 604). De petites lames à peu près semblables sont ordinairement passées dans cette boucle, l'objet formant ainsi une sorte de trousse fermée, dont la destination précise demeure incertaine. Il est du moins établi qu'on le rencontre parmi les trouvailles de La Tène III et qu'il était encore en usage aux temps mérovingiens [1].

Planes. — On donne ce nom à un petit outil tranchant muni de deux poignées, employé par les tonneliers et les charrons pour travailler le bois Il apparaît déjà à Celles, à Dun-le-Roi (v. p. 1049), ainsi qu'à Idria, nécropole de l'époque de La Tène III et du commencement de l'époque romaine (fig. 605, 1-2). L'exemplaire de Celles se compose d'une lame mince, légèrement cintrée et portant à chaque extrémité une poignée un peu recourbée à bouton terminal. La lame n'est aiguisée qu'à son bord inférieur.

La fabrication des futailles n'a sans doute pas débuté en Gaule avant la conquête, mais dès La Tène III tout au moins ses habitants, comme nous le verrons au chapitre suivant, savaient confectionner des seilles et des baquets de bois en douves assemblées. Strabon (V, 1, 12) rapporte que dans la Gaule cispadane la richesse des vignobles était attestée par la capacité des tonneaux de bois, plus grands que des maisons

§ IV. — *Poinçons. Gouges. Marteaux. Enclumes.*

La figure 606 reproduit quelques-uns des poinçons ou *alènes* du tumulus de Celles et des stations de La Tène et de Stradonitz. On y remarque un exemplaire (n° 2) avec lame et manche en fer mouluré, d'une seule pièce.

L'emporte-pièce pour perforer le cuir n'a été recueilli, à notre connaissance, que dans le tumulus de Celles (n° 1).

La *gouge* se rencontre sous plusieurs formes et dans diverses dimensions (fig. 605, 3-6).

1. M. de Saint-Venant a, le premier, signalé et étudié ces curieuses trousses dont une douzaine de spécimens lui sont connus. Ils ne diffèrent les uns des autres que par des particularités de détail. (J. de Saint-Venant, *Anciens trousseaux de tranchets en fer à bélière*, CIA, Genève, 1912, I, p. 94.)
Un exemplaire de l'époque mérovingienne est figuré dans l'*Album Caranda*, I, pl. XXIV, 4.

La figure 607, où sont groupés de petits marteaux de La Tène III, nous permet de constater une fois de plus l'uniformité des types industriels de cette époque dans la Gaule, l'Allemagne du sud, la

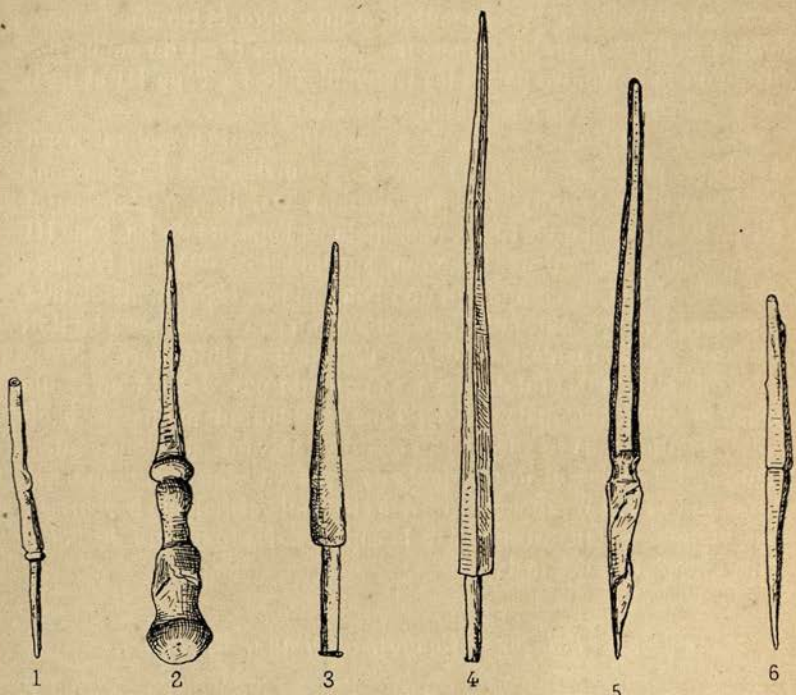

Fig. 606. — Emporte-pièce et poinçons en fer.

1, 6, Tumulus de Celles, près Neussargues (Cantal)[1] ; — 2, Stradonitz[2] ; — 3, 4, 5, Station de La Tène[3].

(1/2 gr. nat.)

Bohême et la Hongrie. Ces martelets rappellent par leurs petites dimensions et leur forme allongée ceux dont se servent nos ébénistes. Ils sont plats à la base, biseautés sur la face opposée et

1. D'après J. Pagès-Allary, J. Déchelette et A. Lauby, *Le tumulus arverne de Celles*, Anthr., 1903, p. 396, fig. 18 ; p. 397, fig. 24.
2. D'après Pič-Déchelette, *Stradonitz*, pl. XXXVIII, fig. 12.
3. D'après Gross, *La Tène*, pl. IX, fig. 29, 26, 30.

munis d'un trou d'emmanchement rectangulaire. C'est là encore un outil dont la forme fut alors définitivement fixée.

Un des exemplaires de Celles se termine, à l'une de ses extré-

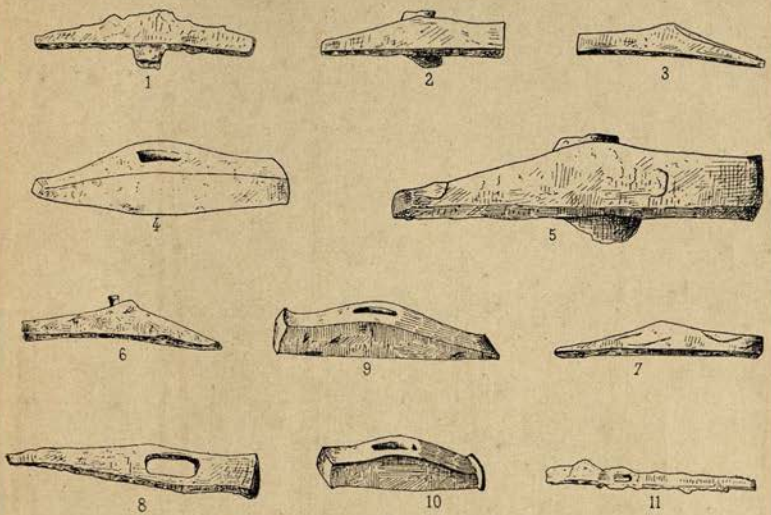

Fig. 607. — Petits marteaux en fer.

1, 2, 3, 11, Tumulus de Celles, près Neussargues (Cantal)[1]; — 4, Karlstein, près Reichenhall (Haute-Bavière)[2]; — 5, 6, 7, 8, Stradonitz (Bohême)[3]; — 9, 10, Velem St. Veit (Hongrie)[4].

(1/4 gr. nat.)

mités, par une sorte de ciseau muni de cinq dents minuscules (fig. 607, 11).

Quelques petites enclumes en forme de coin correspondent à ces martelets employés pour des travaux délicats (voir ci-après, fig. 609, 2)[5].

1. D'après J. Pagès-Allary, J. Déchelette et A. Lauby, *Le tumulus arverne de Celles*, Anthr., 1903, p. 396, fig. 21, 22; p. 397, fig. 23.

2. D'après Reinecke, *Funde vom Ende der La Tènezeit aus Wohnstätten bei Karlstein*, Altertümer, V, XI, p. 366, fig. 3 *f*.

3. D'après Pič-Déchelette, *Stradonitz*, pl. XXXV, fig. 31; pl. XXXVI, fig. 2, 1, 4.

4. D'après K. von Miske, *Die La Tène III-Stufe im Velem St. Veit*, AfA, 1905, p. 188, fig. 51, 52.

5. Gross, *La Tène*, pl. VIII, fig. 1; — Bulliot, *Fouilles du Beuvray*, pl. XLVII, fig. 5, 6. La sépulture de Dun-le-Roi contenait une enclume (v. ci-dessus, p. 1049).

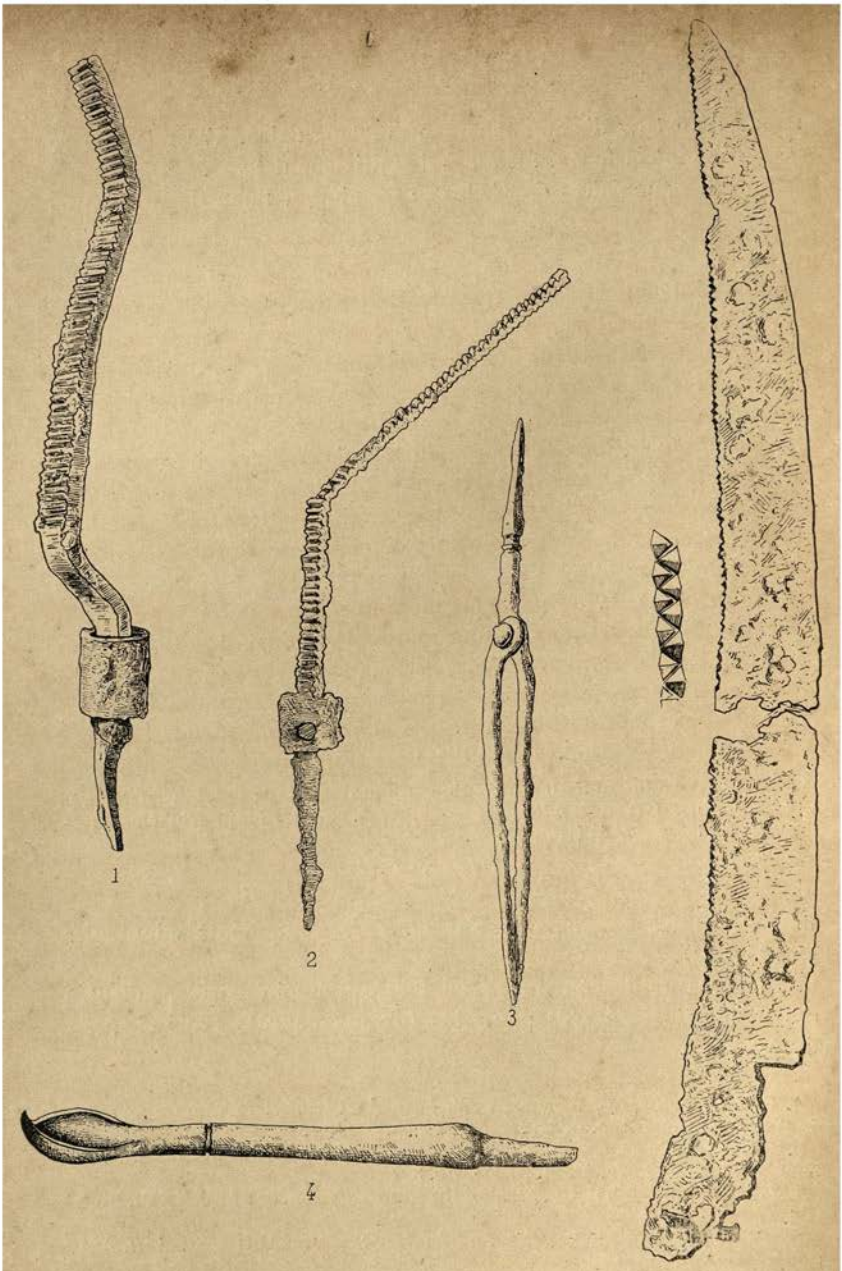

Fig. 608. — Limes, compas, scie et tarière en fer.

1, 2, 3, 5, Tumulus de Celles, près Neussargues (Cantal) (env. 1/2 gr. nat.) [1]; — 4, Oppidum de Murcens (Lot) [2].

1. D'après J. Pagès-Allary, J. Déchelette et A. Lauby, *Le tumulus arverne de Celles*, Anthr., 1903, p. 393, fig. 10, 11; p. 394, fig. 13; p. 392, fig. 8.
2. D'après CAF, Agen et Toulouse, 1874, p. 476.

§ V. — *Scies. Limes. Instruments divers.*

Les stations de La Tène n'ont livré aucun spécimen ou débris des scies de grandes dimensions employées par les peuples gréco-romains [1], mais les petites scies à main, bien qu'assez rares, ne font pas défaut. Le tumulus de Celles en contenait deux ; elles sont à soie plate et à rivets, l'une d'elles est munie de dents très fines, l'autre en possède une double rangée (fig. 608, 5). Une scie à main, avec manche en corne de cerf orné de moulures, d'une longueur totale de 0 m 34, a été recueillie à La Tène [2].

Du tumulus de Celles proviennent deux limes ou râpes à bois (fig. 608, 1-2), longues d'environ 0 m 23. L'une d'elles est dentelée sur une seule face, l'autre sur les deux faces. Une lime a été trouvée également dans une sépulture du cimetière de Rondsen (Prusse orientale) [3].

Enfin, nous devons signaler un autre objet de la sépulture de Celles jusqu'à ce jour unique parmi les trouvailles de La Tène : un compas de fer (fig. 608, 3). Sa longueur est de 0 m 175. Une de ses branches porte une tige arrondie qui servait de manche et se termine par une soie de forme pyramidale. Ce manche présente la même nodosité ornementale que quelques-uns des objets déjà décrits. Ces branches sont assemblées par un rivet à frottement dur. Comme presque tous les autres objets de cette sépulture, il nous est parvenu dans un état exceptionnel de conservation, grâce à la couche d'argile qui recouvrait le tumulus.

Pour compléter ces indications sur l'outillage en fer celtique, nous reproduisons, d'après une publication hongroise, les principaux instruments découverts il y a peu d'années dans une station de La Tène III du sud-ouest de la Hongrie, à Szalacska (comté de Samogy), non loin de Kaposvàr (fig. 609) [4]. Là, sur un plateau

1. Voir l'article *Serra*, par M. Héron de Villefosse, apud Saglio et Pottier, *Dict. des Antiq.*, p. 1255.

2. Vouga, *La Tène*, pl. XI, fig. 4, 6, 7. Voir aussi Pič-Déchelette, *Stradonitz*, pl. XXXVI, fig. 26, 27 ; — Moreau, *Caranda*, II, 2, pl. 112, fig. 4.

3. Anger, *Das Grabfeld von Rondsen in Kreise Graudenz*, Abhandlungen zur Landenskunde der Provinz Westpreussen, liv. I, 1890. Voir aussi Vouga, *La Tène*, pl. XII, fig. 12.

4. Darnay, *Kelta Pénzverö ès öntö-mühely Szalacskán* (*Atelier celtique de fonte et de frappe de monnaies à Szalacska*), Archaeologiai Értesitö, 1906, p. 416. Un résumé critique de cet article a été publié par M. E. Gohl dans la *Revue numismatique* (1907, p. 170). Des fouilles ultérieures ont confirmé les premières constatations et amené la découverte de nouveaux objets se rapportant à l'industrie métallurgique (Darnay, *Archaeologiai Értesitö*, 1908, p. 137).

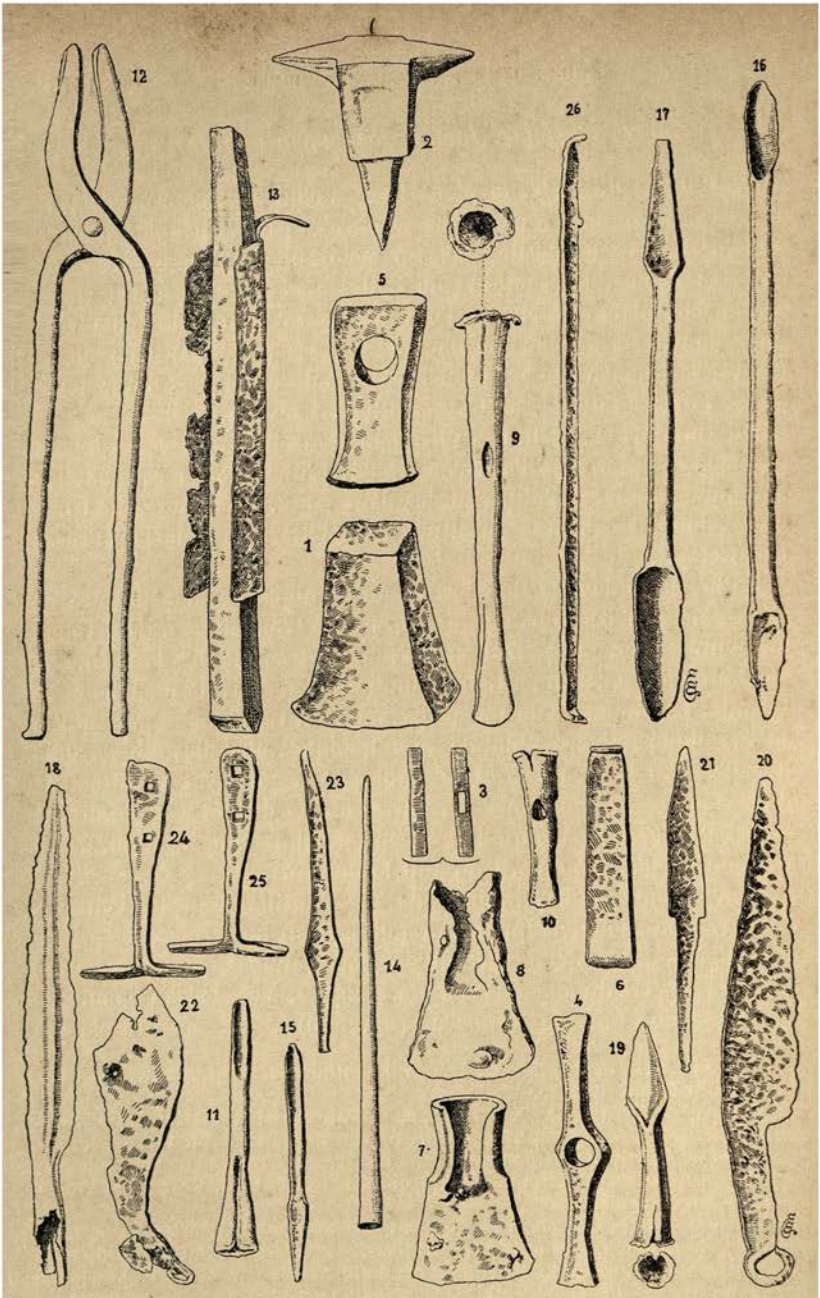

Fig. 609. — Outils, instruments et objets divers en fer. Szalacska (Hongrie) [1].
(1/4 gr. nat.)

1. D'après Coloman de Darnay, *loc. cit.*, Archaeologiai Értesitö, 1906, p. 423.

habité depuis les temps néolithiques jusqu'à l'époque romaine et le bas-empire, on exhuma en 1906 les vestiges d'une officine de fondeur. Une quantité d'objets divers, notamment des outils et des moules, gisaient sous les décombres d'une cabane en bois. On y recueillit huit monnaies celtiques et six coins monétaires. A en juger par l'ensemble des trouvailles, il semble bien, comme on l'a observé, que l'atelier n'était pas seulement une fabrique de monnaies, mais surtout une fonderie de bronze[1]. Nous parlerons ultérieurement des coins et des moules. Parmi les types les plus caractéristiques de l'outillage en fer figurent, à côté des grandes pinces de fondeur, plusieurs des outils et instruments décrits précédemment, tels que couteaux à crochet, ciseaux, gouges, haches à ailerons, enclume quadrangulaire, petits martelets, etc., et aussi quelques types rares, par exemple la bigorne à trois pointes, modèle qui rappelle beaucoup celui de l'âge du bronze [2], le marteau-maillet, et de grandes gouges (?) d'une forme insolite.

On a considéré comme des cuillères à verser le métal en fusion les objets nos 17 et 16 [3]. Cette désignation nous semble erronée. Nous avons affaire ici à des tarières rotatives pour percer le bois, le métal et autres matières. Les textes nous apprennent que non seulement les Gaulois connaissaient cet instrument, la *terebra* des Romains, mais encore qu'ils en avaient perfectionné le type. On distinguait à Rome la *terebra antiqua* de la *terebra gallica* [4]. La forte soie d'emmanchement qui termine les tiges n'aurait aucune raison d'être pour une cuillère. Elle se fixait solidement au centre d'un manche transversal relativement épais.

Des tarières d'un type analogue ont, d'ailleurs, été signalées dans une autre station de la Hongrie, à Velem St. Veit, parmi les trouvailles de La Tène III [5]. Un exemplaire en a été découvert à

1. E. Gohl, *loc. cit.*, p. 175.

2. Voir 1re partie, p. 172, fig. 49, n° 4, et p. 276. Une enclume de type similaire, mais encore beaucoup plus petite (haut. 0m 107), a été découverte à Karlstein (*Altertümer*, V, XI, p. 366, fig. 3 *e*).

3. Gohl, *loc. cit.*, p. 178. M. Darnay, sans citer ici la *terebra gallica*, considérait cependant comme des forets les exemplaires trouvés dans l'atelier, au nombre de six (*Archaeologiai Értesitö*, 1906, p. 426).

4. Pour les textes, voir Héron de Villefosse, art. *Terebra*, apud Saglio et Pottier, *Dict. des Antiq.*, p. 119 ; — Blümner, *Technologie und Terminologie*, 1re éd., I, p. 224. Il n'est pas certain que la *terebra gallica*, fût, comme nous l'avons dit (2e partie, p. 551), une tarière à mèche spirale.

La forme crochue du cueilleron, sur l'exemplaire de Murcens, est peut-être le résultat d'une déformation accidentelle.

5. Von Miske, *Velem St. Veit*, 1909, pl. 47, fig. 1b ; pl. 48, fig. 17 ; pl. 52, fig. 18, 19.

l'oppidum de Murcens, dans l'intérieur de la muraille bâtie en pierre et bois (fig. 608, 4). Il a servi, comme l'observe M. Héron de Villefosse [1], à forer les poutres pour le passage des chevilles d'assemblage.

§ VI. — *Instruments agricoles. Charrues. Faux et faucilles. Serpes.*

Les auteurs anciens s'accordent à représenter la Gaule au temps de César comme étant un pays fertile et bien cultivé [2], mais l'archéologie n'apporte qu'une faible contribution à nos connaissances sur la vie agricole des Celtes.

Plusieurs socs de charrue ont été cependant recueillis dans des milieux de La Tène III. Tels sont, par exemple, ceux de Stradonitz (fig. 611), en forme de mitre échancrée à la base avec une feuillure pour l'emmanchement du sep, ceux de Körner, en Thuringe (fig. 610, 4) et d'Idria (fig. 610, 2, 3, 6), plaques triangulaires plus ou moins allongées, à bords latéraux rabattus en ailettes du même côté.

Le soc de charrue en fer n'apparaît donc dans les pays celtiques qu'à une date assez tardive. Pline rapporte que les Gaulois de la Rhétie se servaient d'une charrue montée sur deux petites roues [3].

Le soc cordiforme de Stradonitz ressemble, d'ailleurs, à celui d'une charrue grecque figurée à la base d'une statue de Cérès dans la presqu'île de Magnésie [4].

Les socs d'Idria et de Körner présentent le mode d'emmanchement ordinaire des haches de La Tène III. Il en est de même d'une pelle et d'un hoyau de cette nécropole d'Idria [5]. Ces socs se

1 Héron de Villefosse, *loc. cit.*, p. 120. Cet instrument apparaît plus tard parmi les trouvailles provenant d'ateliers industriels de l'époque des Wikings (Max Ebert, art. *Bohrer*, ap. Hoops, *Reallexikon der German. Altertumskunde*, I, 1912, p. 303).

2. Pour les références, voir Dottin, *Manuel celtique*, p. 148.

3. Pline, *Hist. nat.*, XVIII, 48. Une charrue à deux roues est figurée sur un objet gréco-romain (amulette en jaspe vert gravé) reproduit dans Caylus, *Recueil d'antiquités*, V, pl. LXXXIII, fig. 6. Cf. Saglio, art. *Aratrum*, apud Saglio et Pottier, *Dict. des Antiq.*, p. 356.

4. Ginzrot, *Wagen und Fahrwerke der Alten Griechen und Römer*, p. 34. Cf. Saglio, *loc. cit.*, p. 355.

5 Szombathy, *Idria*, p. 322, fig. 118, 119 ; p. 323, fig. 122.

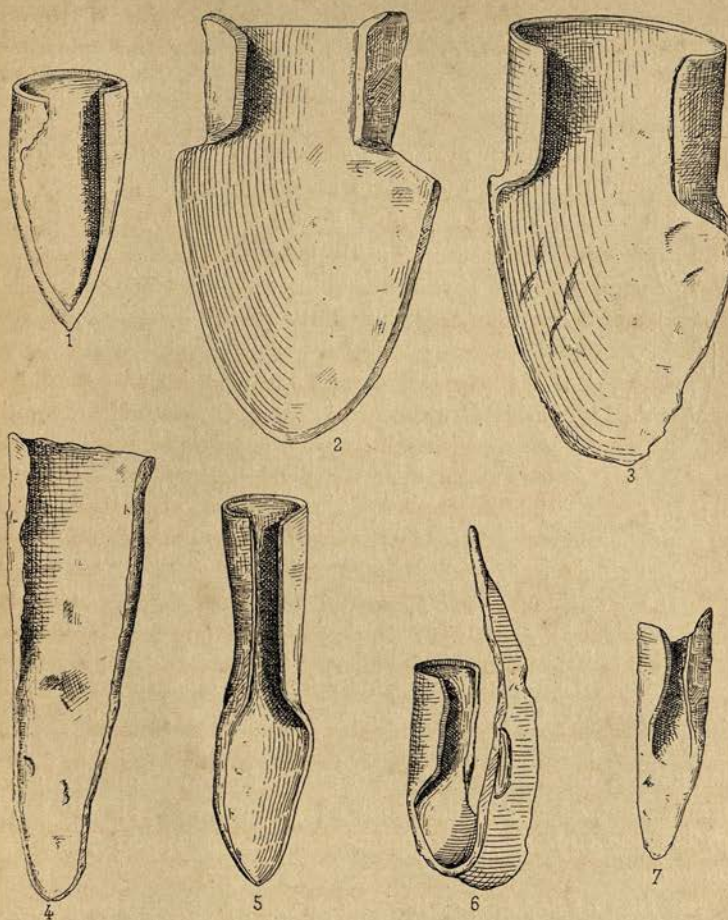

Fig. 610. — Socs de charrue en fer.

1, 5, La Steinsburg, près Römhild (Saxe) [1] ; — 2, 3, 6, Idria, près Bača [2] ; — 4, Körner (Kr. Gotha, Thuringe) [3] ; — 7, Hunsbury (Northampton) [4].

(1/4 gr. nat.)

1. D'après Jacob, *Die Gleichberge bei Römhild*, p. 16, fig. 16, 15.
2. D'après Szombathy, *Idria*, p. 330, fig. 146 ; p. 322, fig. 120 ; p. 319, fig. 103.
3. D'après Götze, Höfer et Zschiesche, *Altert. Thüringens*, pl. XVI, n° 235.
4. D'après H. Dryden, *Hunsbury or Danes Camp and the Discoveries there*, Northampton architectural Society, 1885, pl. VII, fig. 5.

retrouvent, comme nous le verrons, à l'époque romaine [1]. On doit sans doute classer dans cette catégorie d'objets les outils triangulaires avec bords rabattus découverts dans un dépôt, au Gleichberg, ainsi qu'un exemplaire similaire de Hunsbury (fig. 610, 1, 5, 7).

Il est à remarquer que le soc de charrue en bronze fait complètement défaut à l'âge du bronze. On serait donc tenté de croire que les peuples celtiques se sont longtemps servis exclusivement de la charrue primitive en bois dur, encore employée dans certaines régions. Mais il est souvent imprudent de tirer quelque conclusion de l'absence de tel ou tel objet parmi les trouvailles archéologiques. Un passage de Macrobe nous apprend que les Étrusques se servaient de charrues à soc de bronze pour tracer les enceintes des villes, ainsi que pour les cérémonies du culte qu'ils rendaient à Tagès (2e partie, p. 556). Si la charrue de bronze s'était conservée comme objet cultuel, c'est, évidemment, parce que les laboureurs tyrrhéniens en avaient fait un long usage. Or, aucun spécimen n'en a été signalé en Étrurie, à notre connaissance.

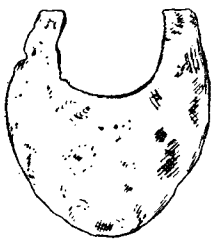

Fig. 611. — Soc de charrue en fer. Stradonitz (Bohême) [2]. (1/5 gr. nat.)

La figure 613 reproduit plusieurs faux et faucilles de l'époque de La Tène III et du commencement de l'époque romaine.

Avec les grandes faux du type d'Idria (nos 1, 2), si voisines des nôtres, nous arrivons à la dernière évolution de cet instrument, composé à l'origine, tout au moins en Égypte (1re partie, p. 266), de silex dentelés, juxtaposés dans la rainure d'une gaine en bois.

Les faux de l'époque de La Tène, à lames parfois très longues et très minces, rappellent, en effet, le modèle actuel. Les dimensions en sont, d'ailleurs, très variables, comme on le voit par les exemplaires trouvés à La Tène, à Stradonitz, à la Steinsburg près Römhild et à Idria. La longueur d'une grande faux d'Idria, nécropole où cet instrument est particulièrement abondant [3],

1. Voir les parallèles indiqués par E. Götze, *Eisen-Depotfund von Körner*, ZfE, 1900, p. 210.
2. D'après Pič-Déchelette, *Stradonitz*, pl. XXXVII, fig. 10.
3. Voir Szombathy, *Idria*, fig. 51, 89, 105, 116, 145, 172, 189.

atteint 0 m 81. Une autre, du musée de Berne, trouvée dans les fouilles de la Thielle inférieure, mesure 0 m 75 [1]. Les anciens modèles de l'âge du bronze, à bouton, à douille, à crochet, ont disparu. Les faux et faucilles sont emmanchées au moyen d'une languette et d'une virole, qui s'est rarement conservée. Elles diffèrent aussi les unes des autres par la courbure de la lame, parfois infléchie à son extrémité à la manière d'une serpe.

D'après les indications de Pline, la faux gauloise se distinguait de la faux italique par ses dimensions supérieures. Mieux appropriée aux travaux de grande culture, elle était, par contre, moins maniable et ne coupait pas l'herbe aussi près du sol [2]. Les découvertes archéologiques se trouvent ici encore d'accord avec les textes. Pline ajoute que le faucheur italien se servait seulement de la main droite. La longue faux gauloise, sans doute en usage dans les plaines fertiles de l'Émilie, devait se manier à deux mains et être munie d'un manche en bois à peu près semblable à celui du modèle actuel.

Pline rapporte également, comme nous l'avons dit, que les Gaulois se servaient pour moissonner d'une machine en forme de tombereau, au bord armé de dents. Les épis coupés tombaient dans la caisse du véhicule qu'un bœuf poussait devant lui [3]. Nos col-

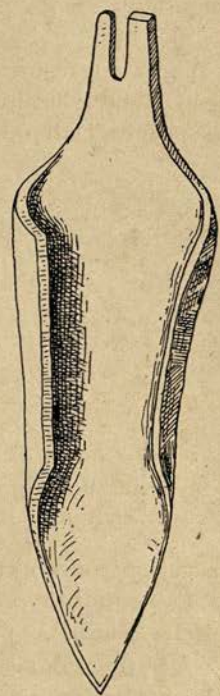

Fig. 612.— Soc de charrue en fer.
Provenance inconnue [4].

1. Le musée de Zurich possède une faux très bien conservée provenant de Port-Nidau (Berne). M. Plessier a signalé dernièrement au 51e Congrès des Sociétés Savantes, session de Grenoble, une faux du même type, mais avec double nervure sur une des faces de la lame. Elle a été rencontrée par la drague à plusieurs mètres de profondeur, au cours des travaux de rectification de l'Oise, sur la commune de Clairoix, près de Compiègne.

2. Pline, *Hist. nat.*, XVIII, 67. Cf. S. Reinach, art. *Falx*, apud Saglio et Pottier, *Dict. des Antiq.*, p. 969.

3. Pline, *Hist. nat.*, XVIII, 72. — Palladius (*De re rustica*, 2) en donne une description plus détaillée. Une enquête archéologique vient d'être ouverte au musée de la Saalburg (Taunus), pour la reconstitution de cette moissonneuse.

4. D'après Grivaud de la Vincelle, *Arts et métiers des anciens*, pl. XXV. Cf. Saglio, art. *Aratrum*, ap. Saglio et Pottier, *Dict. des Antiq.*, p. 355, fig. 437.

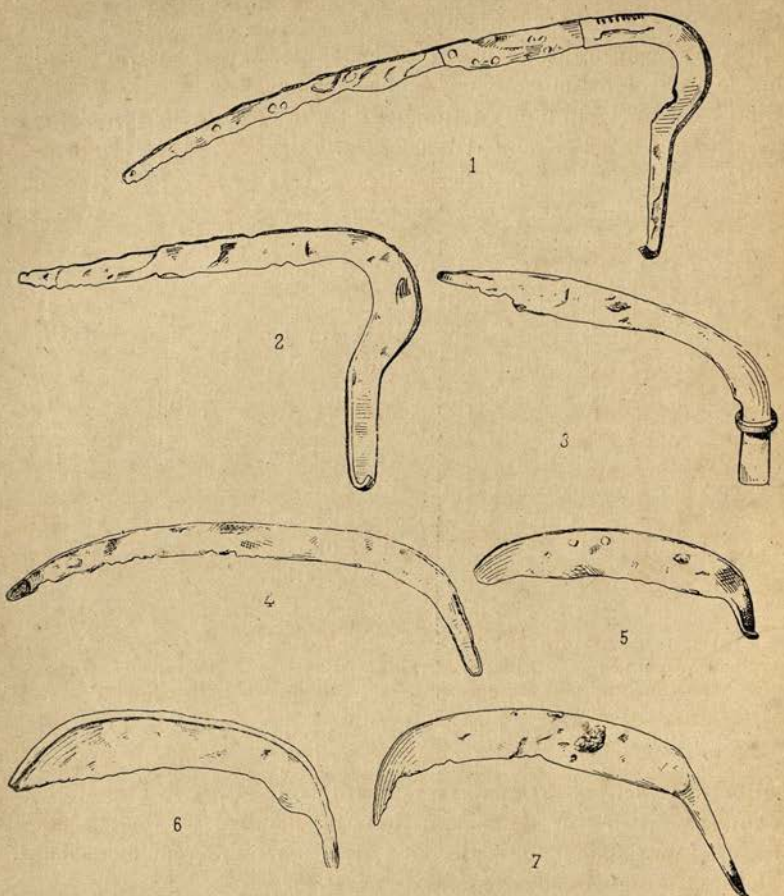

Fig. 613. — Faux en fer.

1, 2, Idria, près Bača [1] ; — 3, La Steinsburg, près Römhild (Saxe) [2] ; — 4, 6, Station de La Tène [3] ; — 5, 7, Stradonitz (Bohême) [4].

(1/8 gr. nat.)

1. D'après Szombathy, *Idria*, p. 322, fig. 116 ; p. 305, fig. 51.
2. D'après Götze, Höfer et Zschiesche, *Altert. Thüringens*, pl. XVI, n° 232.
3. D'après Gross, *La Tène*, pl. VIII, fig. 20, 19.
4. D'après Pič-Déchelette, *Stradonitz*, pl. XXXVII, fig. 3, 6.

lections n'en possèdent encore, à notre connaissance, aucun vestige.

Un fragment de faux ou de faucille accompagnait dans le tumulus de Celles les nombreux outils et instruments de fer déjà décrits. Cinq pierres à affûter, complément indispensable d'un mobilier aussi riche en instruments tranchants, avaient été mises à la dispo-

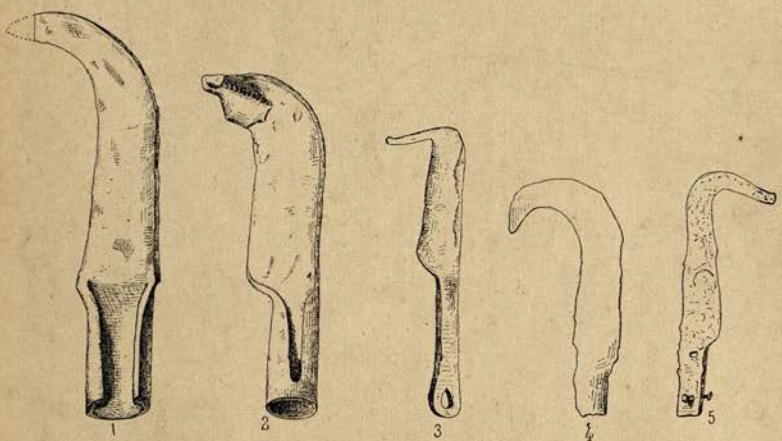

Fig. 614. — Serpes en fer.

1, Idria, près Bača [1] ; — 2, Saint-Audebert (Aisne) [2] ; — 3, Station de La Tène [3] ; — 4, Hunsbury (Northampton) [4] ; — 5, Tumulus de Celles (Cantal) [5].

(env. 1/4 gr. nat.)

sition du mort. Elles nous rappellent qu'au dire de Pline [6], les contrées situées au delà des Alpes, c'est-à-dire les régions gauloises, fournissaient des pierres à affiler particulièrement recherchées et désignées sous le nom de *passernices*.

Un affûtoir en pierre avait été également déposé avec des instruments de fer dans la sépulture de Dun-le-Roi [7]. Cet usage, d'ail-

1. D'après Szombathy, *Idria*, p. 321, fig. 115.
2. D'après Moreau, *Caranda*, II, 2, pl. 112, fig. 3.
3. D'après Gross, *La Tène*, pl. IX, fig. 5.
4. D'après H. Dryden, *Hunsbury or Danes Camp and the discoveries there*, Northampton architectural Society, 1885, pl. VI, fig. 1.
5. D'après J. Pagès-Allary, J. Déchelette et A. Lauby, *Le tumulus arverne de Celles*, Anthr., 1903, p. 392, fig. 7.
6. *Hist. nat.*, XXXVI, 47.
7. *Mém. Soc. ant. Centre*, IV, 1873, p. 60.

leurs, n'était nullement particulier aux peuples celtiques et germaniques [1].

La serpe ou couteau courbe à douille ou à soie d'emmanchement, servant à émonder, est représentée à l'époque de La Tène III par les exemplaires de Celles, d'Armentières, de La Tène, d'Idria

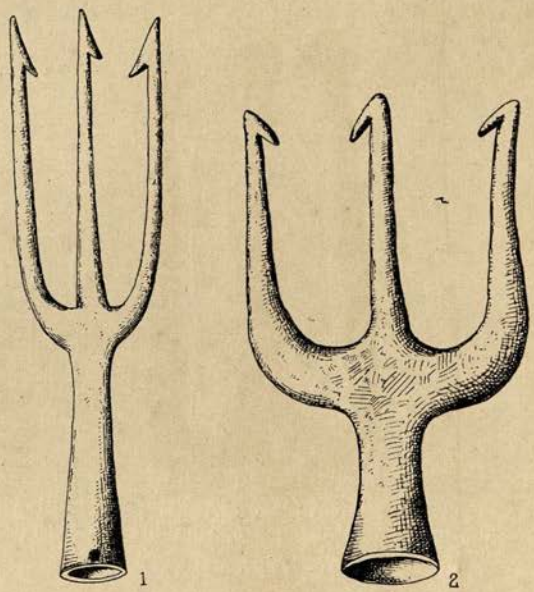

Fig. 615. — Tridents en fer.

1, Station de La Tène [2] (1/4 gr. nat.) ; — 2, Palafitte de Chevroux (lac de Neuchâtel) (Suisse) [3] (1/3 gr. nat.)

et de Hunsbury (fig. 614). Cet outil paraît avoir été connu des Celtes au moins dès le début du second âge du fer (2e partie, p. 795).

1. Voir Alfred Jacob, art. *Cos*, ap. Saglio et Pottier, *Dict. des Antiq.*, p. 1543. Nous avons vu dans la collection Vasseur, parmi les objets provenant des Pennes, de beaux aiguisoirs en grès fin micacé. Ceux qu'a livrés la nécropole de Hallstatt sont régulièrement taillés et munis d'une monture de fer ou d'étain, permettant de les porter suspendus à la ceinture comme les « fusils » de nos bouchers (Sacken, *Hallstatt*, pl. XIX, fig. 25, 26).

2. D'après Vouga, *La Tène*, pl. XVIII, fig. 1.

3. D'après F. Troyon, *Habitations lacustres des temps anciens et modernes*, p. 189, pl. XV, fig. 4.

§ VII. — *Matériel de pêche. Hameçons et tridents.*

Les principales variétés d'hameçons modernes étaient déjà connues à l'âge du bronze [1]. La station de La Tène en a livré plu-

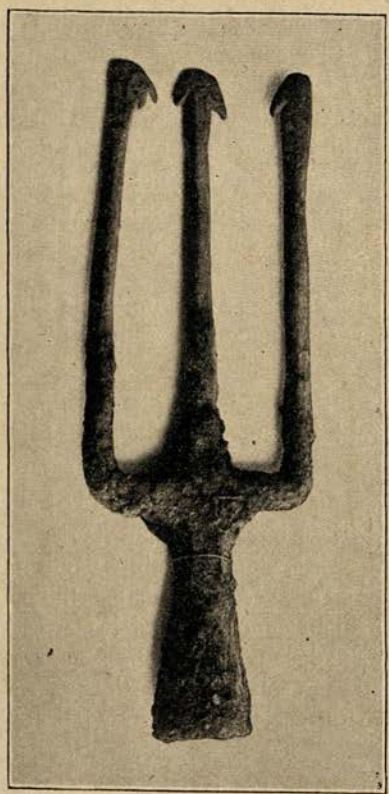

Fig. 616. — Trident en fer. Nosate, près Turbigo (Prov. de Milan) [2].
(env. 1/3 gr. nat.)

sieurs, les uns en bronze, les autres en fer. Quelques-uns, parmi ces derniers, correspondent au *hamus catenatus* mentionné par Pline [3],

1. Cf. 1re partie, p. 278.
2. D'après une photographie communiquée par la Direction du musée de Milan.
3. Pline, *Hist. nat.*, IX, 17. Cf. Georges Lafaye, art. *Hamus*, ap. Saglio et Pottier, *Dict. des Antiq.*, p. 8.

et dont un exemplaire en bronze, beaucoup plus ancien, a été recueilli dans la palafitte de Vallamand [1].

Les pêcheurs de la station de La Tène employaient également comme engin de pêche un grand trident à douille et à pointes barbelées [2].

La figure 615 en reproduit deux, trouvés l'un à La Tène, l'autre dans la palafitte de Chevroux. Le premier mesure 0 m 30 de haut, le second 0 m 17. Les trois tiges, sur chacun de ces spécimens, sont de même longueur et munies d'une seule barbe. Au même type appartient un exemplaire conservé au musée de Milan (fig. 616), provenant d'une nécropole de l'époque de La Tène, découverte à Nosate, près Turbigo ; la dent médiane est ici munie de deux barbes. Il en est de même pour un trident semblable, mais plus petit, recueilli à Dodone [3].

Comme beaucoup d'autres types industriels gaulois, ce genre de trident reparaît plus tard dans les sépultures de l'époque des invasions barbares [4].

§ VIII. — *Moulins à bras.*

Au premier âge du fer le moulin rotatif n'était pas encore employé, semble-t-il, au nord des Alpes. On se servait toujours des broyeurs primitifs en usage dès les temps néolithiques [5]. Mais il est sûr qu'un peu avant l'arrivée des Romains, tout au moins, les habitants de la Gaule avaient adopté le modèle perfectionné des peuples méditerranéens. Les découvertes appartenant à l'époque de La Tène III sont nombreuses et caractéristiques. Au mont Beuvray, des fragments de meules circulaires à bras ont été retrouvés parmi

1. Voir 1re partie, p. 278, fig. 103, n° 1.

2. On a recueilli aussi plusieurs des pointes métalliques qui garnissaient l'extrémité des gaffes de bateliers (Vouga, *La Tène*, pl. XVIII, fig. 2, 3).

3. Carapanos, *Dodone*, pl. LX, fig. 1; cf. Ad. Reinach, ap. Saglio et Pottier, *Dict. des Antiq.*, v. *Tridens*, p. 141, fig. 7049. Deux harpons de fer, à douille, mais munis de cinq tiges à doubles barbes bilatérales, ont été découverts à Tenkieten, cercle de Fischhausen (Prusse orientale), dans une nécropole à urnes que Tischler a datée du IIIe siècle ap. J.-C. (Tischler, CBl.A, 1890, p. 136).

4. Un exemplaire, recueilli dans une nécropole burgonde à Bassecourt (Suisse) et conservé au progymnase de Délémont (long. 0 m 30), est à peu près semblable à celui de Chevroux (Barrière-Flavy, *Arts industriels des peuples barbares de la Gaule du Ve au VIIIe siècle*, Album, pl. XXI, 4).

5. Tome Ier, p. 345.

les matériaux entrant dans la construction du rempart [1]. On a signalé également des moulins rotatifs à la station de La Tène [2] et à l'oppidum de Murcens [3].

La figure 617 en reproduit un exemplaire en lave basaltique du tumulus de Celles (La Tène III). Il se compose, comme les moulins romains, de deux parties, l'une tournante, l'autre fixe : le *catillus* et la *meta* ; mais il présente une petite particularité de construction. Outre la cavité A (n° 2), où se fixait le levier du *catillus*, on remarque sur cette pièce, en B, une seconde ouverture

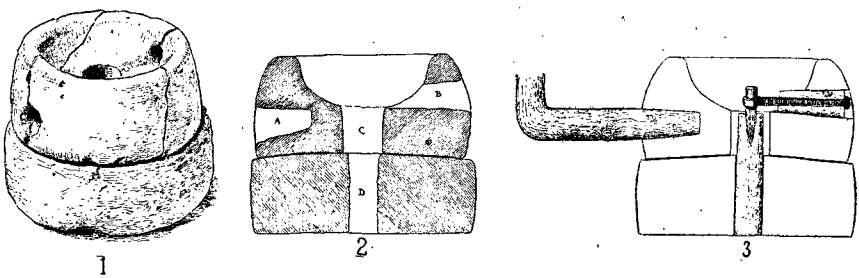

Fig. 617. — Moulin en lave basaltique.
Tumulus de Celles, près Neussarques (Cantal) [4].

conique qui traverse la paroi de la trémie et se prolonge, en une rainure demi-cylindrique, jusqu'à l'évidement central. La coupe du moulin reconstitué avec son mécanisme de rotation (n° 3) explique cette ouverture. Elle devait loger un petit cône en bois traversé par une tige de fer. Celle-ci était munie d'une bague qui s'engageait sur l'axe de la *meta*. Ce dispositif très simple assurait le bon fonctionnement de l'ustensile, en assujettissant solidement les deux meules l'une à l'autre. L'évidement central du *catillus* n'étant pas entièrement rempli par l'axe de rotation livrait passage au blé, que le mouvement de l'appareil faisait glisser sur la surface légèrement conique de la meule inférieure. Les moulins de l'époque impériale romaine présentent, nous le verrons, un mécanisme plus perfectionné [5].

1. Bulliot, *Fouilles du Beuvray*, I, p. 22. Les nombreuses meules de cet oppidum appartiennent toutes au type romain.
2. Gross, *La Tène*, p. 46.
3. DAG, p. 320.
4. D'après J Pagès-Allary, J. Déchelette et A. Lauby, *Le tumulus arverne de Celles*, Anthr., 1903, p. 403, fig. 34-36.
5. Jacobi, *Das Römerkastell Saalburg bei Homburg*, II, pl. XXVII, fig. 4, 4 *b*.

Le moulin du tumulus de Celles est d'autant plus intéressant que nous connaissons très imparfaitement ce genre d'ustensile pour l'époque de La Tène. Pline rapporte qu'une qualité spéciale de farine gauloise appelée *brace* était estimée et recherchée pour sa blancheur [1]. Elle donnait, d'ailleurs, près de quatre livres de pain de plus au boisseau que toutes les autres, ce qui prouve, que non seulement la culture des céréales, mais aussi les procédés de mouture étaient déjà assez perfectionnés chez les Gaulois [3].

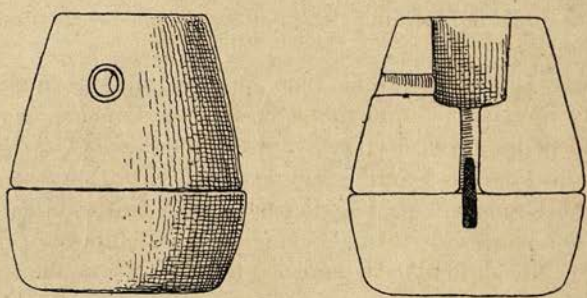

Fig. 618. — Moulin en pierre.
Hunsbury (Northampton) [2].

Nous avons vu que l'usage de déposer des broyeurs dans les sépultures remonte aux temps néolithiques [4]. On connaît des exemples de ce rite pour l'âge du bronze [5], mais à aucune époque il ne fut très répandu. Les meules ne se rencontrent pas dans les nombreuses nécropoles de la Marne. Outre le tumulus de Celles, nous pouvons citer, parmi les sépultures de l'époque de La Tène qui en ont livré, une tombe à incinération découverte en 1865 à Varimpré, dans la forêt d'Eu [6]. Son mobilier, qui rappelle celui de Celles, contenait plusieurs objets en fer — une hache, un couteau, des forces et une fibule de La Tène II ou III — des vases en terre

1. Pline, *Hist. nat.*, XVIII, 12.
2. D'après H. Dryden, *Hunsbury or Danes Camp and the discoveries there*, Northampton architectural Society, 1885, p. 9, pl. VIII, fig. 1.
3. Desjardins, *Géographie de la Gaule romaine*, I, p. 451.
4. Tome I[er], p. 451.
5. Abbé Moret, *Le tumulus de Saint-Menoux (Allier)*, Moulins, 1900, p. 28.
6. Abbé Cochet, *La Seine inférieure hist. et archéol.*, 2[e] éd., p. 552.

de la fin de la période gauloise, et enfin la *meta* d'un moulin en pierre meulière.

Les trouvailles les plus importantes sont celles de l'oppidum de Hunsbury, près de Northampton, occupé à la fin et peut-être même dès le début de l'époque de La Tène (voir ci-dessus, p. 977). Environ 150 meules y ont été recueillies. Toutes sont de la même forme (fig. 618) [1]. Ici, comme à Celles, la surface supérieure de la *meta* ne présente pas la convexité prononcée des moulins italiques. Elle paraît même complètement horizontale. Il y aurait donc là, semble-t-il, une particularité distinctive du moulin gaulois [2].

Tous ces faits démontrent bien que le moulin rotatif, d'un type plus ou moins similaire à celui des Romains, était déjà répandu dans les pays celtiques avant la conquête de César [3].

On a trouvé dans la Gaule méridionale, au voisinage des colonies grecques, des mortiers qui ont dû servir à la fabrication de l'huile. Ce sont des pierres, de forme rectangulaire ou elliptique, creusées d'une concavité au fond de laquelle s'ouvre une fente allongée. Les olives ou les fruits à pressurer, enfermés dans un sachet de toile, étaient placés sur ce mortier et écrasés au moyen d'un broyeur cylindrique par un mouvement de va-et-vient. Le liquide s'écoulait par la rainure médiane.

Ce modèle de pressoir a été rencontré à la station des Pennes, ce qui démontre qu'il était en usage vers le III^e^ siècle avant notre ère [4].

Dans les pays grecs, on connaissait aussi des appareils plus

1. H. Dryden, *loc. cit.*, p. 9, pl. VIII, fig. 1.

2. M. André Baudrillart a observé lui aussi la faible connexité de la *meta* des moulins gaulois comparativement à ceux de l'Italie (art. *Mola* du *Dict. des Antiq.* de Saglio et Pottier). Les curieux moulins de Castel-Meur (Finistère), dont les meules tournaient sur des galets, appartiennent à une époque encore difficile à déterminer (P. du Chatellier, *Oppidum de Castel-Meur*, Anthr., 1890, p 410). Cf. sur les meules « gauloises » à galets une notice de M. Le Carguet (analysée dans *Anthr.*, 1894, p. 471).

3. On doit donc rectifier à cet égard, les conclusions fondées par M. Lindet dans son article sur les *Origines du moulin à grains* (RA, 1900, I, p. 28).

Ce paragraphe sur le moulin gaulois est en partie un extrait résumé de notre mémoire sur le tumulus de Celles (*Anthr.*, 1903, p. 403).

4. Vasseur, CIA, Monaco, 1906, II, p. 311 ; — P. Goby, BSPF, 1910, p. 75, fig. 21, 23, 24 ; — Jardé, art. *Trapetum*, ap. Saglio et Pottier, *Dict. des Antiq.*, p. 407

perfectionnés pour l'écrasement des olives : elles étaient pressées au moyen d'un levier sur des pierres circulaires à rainure et à bec d'écoulement [1].

§ IX. — *Clefs. Serrures. Entraves de prisonniers.*

Aucune indication archéologique ne nous permet encore d'affirmer que les clefs métalliques aient été en usage dans les pays celtiques avant l'époque de La Tène III. Les fermetures à verrou de bois et les clefs primitives de même matière, comme en possèdent beaucoup de peuples demi-civilisés, ont dû y être employées de bonne heure, mais nous n'en possédons pas de spécimen.

Au dernier siècle avant J.-C., plusieurs modèles de clefs en fer avaient été introduits des pays du sud au nord des Alpes. A Bibracte comme à Stradonitz, ces clefs devaient être d'un usage habituel pour la fermeture des habitations, si nous en jugeons par l'abondance des découvertes.

Les types principaux, au nombre de trois, comprennent plusieurs variétés :

1° Clef désignée par les archéologues classiques sous le nom de « clef de temple ». C'est une simple tige de fer assez mince, longue de 0 m 20 à 0 m 25, comprenant une partie droite ou poignée et une partie coudée, terminée parfois par un crochet (fig. 619, 1-3). Le profil de l'instrument rappelle celui d'une faucille. La poignée se termine par un anneau de suspension. Le panneau d'une porte étant percé d'un trou, près de la fermeture, la clef y était introduite et permettait de faire glisser le verrou intérieur dans ses embrasses. A l'aide d'une courroie fixée à la partie inférieure de cette barre, on pouvait déplacer celle-ci en sens contraire et fermer la porte du dehors. Ce dispositif est celui auquel font allusion quelques passages des poèmes homériques. Il s'était conservé dans les pays grecs pour des édifices religieux, même à l'époque classique, alors que des serrures plus compliquées étaient

1. Pour les références aux travaux relatifs à ces huileries, voir Guébhard, BSPF, 1910, p. 62. Une de ces pierres a été trouvée sur un promontoire du plateau d'Arbois (Bouches-du-Rhône). Clastrier et Guébhard, BSPF, 1910, p. 61, fig. 1. Cf. *Supplément*, 1910, p. 86, 144 et 209; — Besnier, art. *Olea*, et Jardé, art. *Torcular* et *Trapetum*, ap. Saglio, Pottier et Lafaye, *Dict. des Antiq.*

en usage. On connaît d'assez nombreuses représentations de prêtresses portant ces « clefs de temple », formées d'une tige de métal coudée deux fois à angle droit.

Plusieurs exemplaires en ont été recueillis dans les maisons

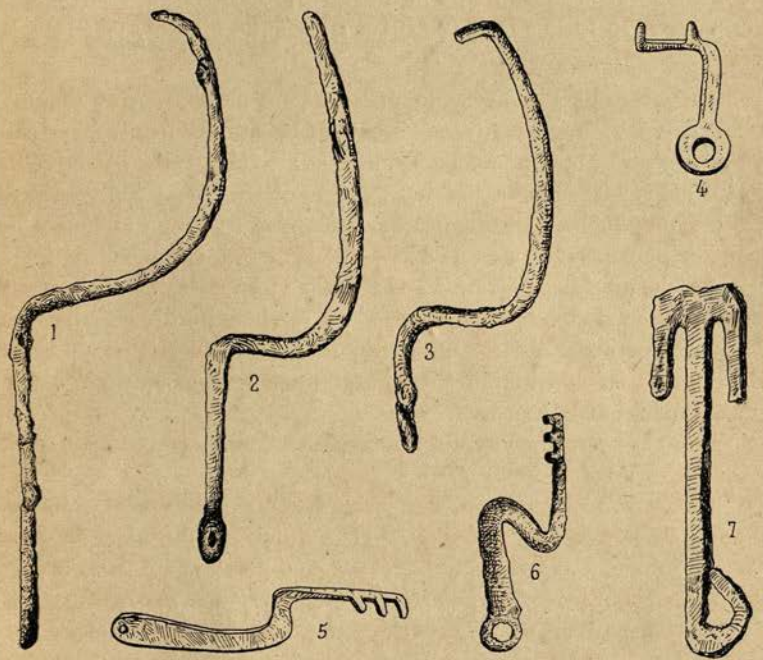

Fig. 619. — Clefs en fer.

1, 2, 3, Bibracte [1] ; — 7, même provenance [2] ; — 4, 5, Karlstein, près Reichenhall (Haute-Bavière) [3] ; — 6, Stradonitz (Bohême) [4].

(1/3 gr. nat.)

gauloises de Bibracte (fig. 619, 1-3), deux notamment dans un atelier d'émailleur [5]. On les a retrouvées également dans d'autres stations de La Tène III, à Boviolles, à Saint-Pierre-en-Chastre

1. D'après J.-G. Bulliot, *Album du Beuvray*, pl. XLVI, fig. 6, 7, 8.
2. D'après J. Déchelette, *Fouilles du Beuvray*, pl. XV, fig. 12.
3. D'après Reinecke, *Funde vom Ende der La Tènezeit aus Wohnstätten bei Karlstein*, Altertümer, V, XI, p. 366, fig. 3, *r*, *s*.
4. D'après Pič-Déchelette, *Stradonitz*, pl. XXXII, fig. 6.
5. Bulliot, *Fouilles du Beuvray*, I, p. 146.

(Oise), à l'oppidum de Pommiers (Aisne), abandonné comme Bibracte peu de temps après la conquête romaine [1], enfin dans un oppidum des Iles Britanniques occupé à l'époque celtique, Mount Caburn, près Lowes [2]. Elles diffèrent quelque peu du modèle classique par la courbure de la tige et le crochet terminal [3].

2° Clef en forme de T (fig. 619, 7). L'extrémité de la tige est

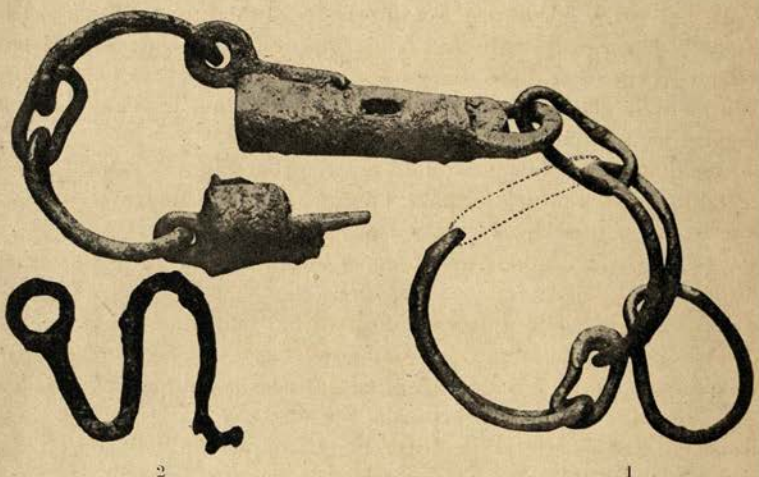

2 1

Fig. 620. — Entraves avec cadenas et clef. Lit de la Saône, à Chalon [4].

(N° 1, env. 1/4 gr. nat. ; n° 2, env. 1/2 gr. nat.)

souvent recourbée en anneau. Type dont les variétés sont abondantes à Bibracte [5] et à Stradonitz [6]. Des clefs similaires ont été trouvées à Alesia, associées à d'autres, de l'époque romaine [7].

3° Clef coudée et portant un pène muni de petites dents en nombre variable (fig. 619, 4-6).

1. Vauvillé, *Découvertes faites dans l'oppidum de Pommiers*, MAF, 1906, p. 4.

2. *Archaeol.*, t. XLVI, pl. XXIV. Cf. Pitt Rivers, *Primitive locks and keys*, pl. IV. Nous avons vu deux spécimens de ces clefs, semblables à celles du mont Beuvray, au musée du Guildhall à Londres.

3. Ces clefs sont encore usitées de nos jours en Morvan, où elles sont désignées sous le nom de « cobiches » (Bulliot, *Fouilles du Beuvray*, p. VII). On s'en servait également en Champagne (Vauvillé, *loc. cit.*, p. 4).

4. D'après J. Déchelette, *Collection Millon*, pl. XXXVIII.

5. Bulliot, *Ibid.*, pl. XLIV, fig. 2; pl. XLVI, fig. 18.

6. Pič-Déchelette, *Stradonitz*, pl. XXXIII, fig. 1, 2, 5, etc.

7. A. van Gennep, *Notes d'ethnog. alésienne, Les clefs*, PA, 1910, p. 675.

Ces deux dernières catégories qui comprennent de nombreuses variétés appartiennent à la série des clefs helléniques dites *laconiennes*, auxquelles correspondaient ordinairement des serrures de bois. Celles-ci renfermaient de petites chevilles également en bois, les βάλανοι, qui retombaient dans les mortaises du verrou et l'immobilisaient. Les dents de la clef, en soulevant les chevilles, rendaient à la barre de fermeture la liberté de son mouvement de va-et-vient [1]. On a conjecturé que la clef laconienne aurait été inventée en Égypte [2] et de là importée en Ionie, puis dans la Grèce continentale et à Rome. Il n'est pas douteux que les Gaulois l'ont empruntée aux pays du sud.

Quelques-unes de ces clefs devaient actionner des serrures métalliques plus perfectionnées, comme le montrent trois entraves à cadenas, toutes trois identiques, découvertes dans la station du Petit-Creusot, à Chalon-sur-Saône, et faisant partie de la collection Millon.

La première, celle que reproduit la fig. 620, 1, est intacte. Les diverses parties de la seconde sont soudées en une seule masse par un ciment d'oxyde ferrugineux et agglutinées à une pointe de lance et à une clef en S d'un type de Stradonitz (cf. fig. 620, 2). La troisième fait partie d'un autre conglomérat d'objets de fer où elle se trouve placée entre une hache de fer (du type de la figure 595, 1) et un fragment d'épée de La Tène II. Le cadenas se ferme au moyen d'une serrure assez compliquée, se composant essentiellement d'un ressort à trois languettes buttant contre un cran d'arrêt : les dents de la clef, en soulevant ces languettes, ouvraient la serrure [3].

§ X. — *Crampons à glace.*

Les fouilles du mont Beuvray ont mis au jour plusieurs exemplaires d'un objet de fer dont la forme indique clairement la desti-

1. Sur les clefs laconniennes et les serrures correspondantes, consulter René Vallois, art. *Serra*, apud Saglio et Pottier, *Dict. des Antiq.*, p. 1244; — Jacobi, *Das Römerkastell Saalburg*, p. 462, pl. XLIV.

2. Une tradition rapportée par Pline attribuait l'invention de la clef à Théodoros de Samos (VII, LVII).

3. Pour une description détaillée, voir Joseph Déchelette, *La collection Millon*, p. 185 (description due à M. Drioton). Nous verrons que des entraves à cadenas du même genre furent en usage à l'époque romaine. Elles ne sont pas figurées à l'article *Compes* du *Dict. des Antiq.* de Saglio et Pottier.

nation : ce sont des ferrures à crampons qu'on fixait aux semelles des chaussures pour marcher sur la glace (fig. 621) [1]. Les tiges latérales, plus ou moins recourbées, comme les montants d'un étrier, se terminent par des boucles ou des crochets dans lesquelles pas-

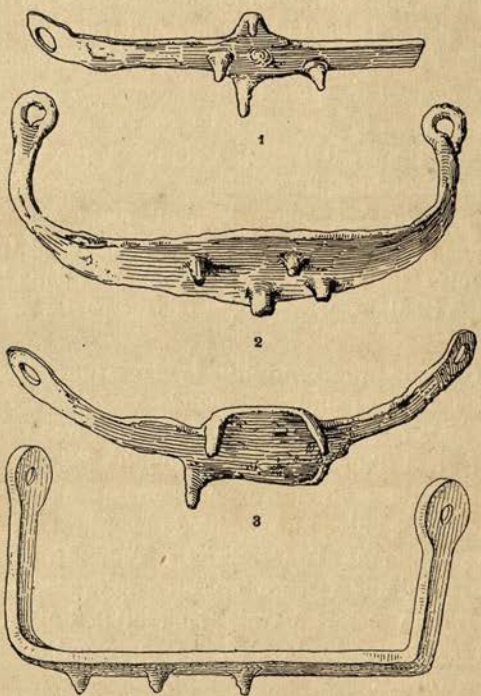

Fig. 621. — Crampons à glace en fer (nos 1-3) et en bronze (no 4).
1, 2, 3, Mont Beuvray [2] ; — 4, Hallstatt [3].
(env. 1/2 gr. nat.)

saient les courroies d'attache. Notre figure montre que les exemplaires de Bibracte présentent quelque diversité dans le détail des formes.

A un autre type appartient un spécimen découvert dans une

1. Bulliot, *Fouilles du mont Beuvray*, I, p. 146, 166, 172, 495, et *Album*, pl. XLIV, fig. 7 ; LI, fig. 1, 4. La destination de ces objets n'a pas échappé à l'inventeur.
2. D'après les originaux conservés au musée de Saint-Germain.
3. D'après Sacken, *Hallstatt*, pl. XXVI, fig. 10.

station de la même époque, celle de Karlstein, près Reichenhall (voir ci-dessus, p. 972). La semelle en est plus large et porte trois groupes de griffes [1].

Il est intéressant de constater que le crampon à glace apparaît déjà au premier âge du fer. Des exemplaires en ont été découverts à Hallstatt (fig. 621, 4), et dans des sépultures de la même époque à

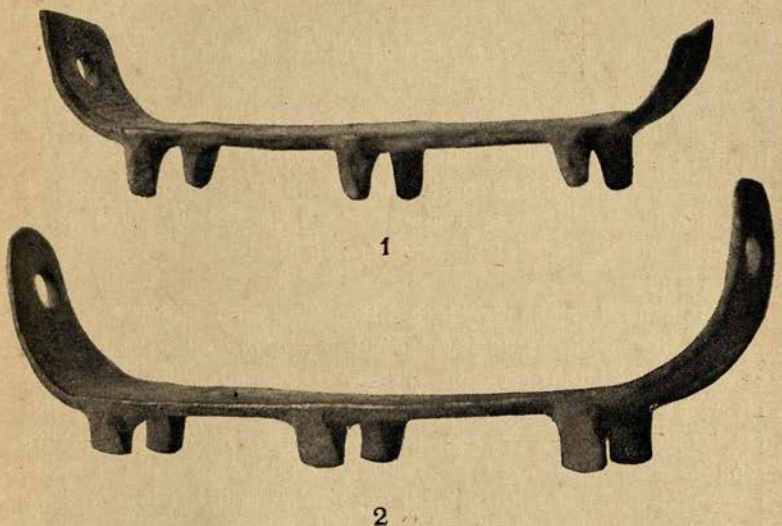

Fig. 622. — Crampons à glace en bronze. Près Ottmanach (Carinthie).

Frögg, près Welden (Carinthie) [2]. La figure 622 en reproduit deux autres inédits, trouvés dans un dépôt de ce même pays, près Ottmanach. Ils sont en bronze fondu, comme celui de Hallstatt, et munis de six griffes [3].

Diodore de Sicile parle des hivers longs et froids du pays des Celtes, où la neige et la glace n'empêchaient pas les voyageurs de cheminer par petites troupes et de traverser les rivières gelées [4].

1. Reinecke, *Altertümer*, V, XI, p. 366, fig. 3, *a*.
2. Much, *Kunsthist. Atlas*, pl. XLIX, fig. 10.
3. Nous en devons les photographies à l'obligeance de M. August von Jaksch, du musée de Klagenfurt, ainsi que celle d'un autre exemplaire en fer, d'un type un peu différent, conservé au même musée.
4. Diodore, V, XXV. Plus loin, le même auteur rapporte que les Celtes jetaient de la paille sur les fleuves gelés pour en faciliter le passage.

Certaines tribus étaient outillées, comme on le voit, pour ces sorties de la saison d'hiver.

Il convient de remarquer que toutes les trouvailles indiquées ci-dessus proviennent de régions montagneuses où la rigueur du climat rendait ces ustensiles particulièrement utiles. A l'époque romaine nous rencontrerons des hipposandales munies de crampons.

§ XI. — *Dés à jouer et jetons. Fusaïoles.*

Le jeu de dés, pratiqué par un grand nombre de peuples de l'antiquité, et dont Hérodote attribuait l'invention aux Lydiens [1], fut connu des Gaulois. Les indications données à ce sujet par le mobilier des tombes de la Cisalpine (La Tène I) sont corroborées par celles de quelques stations situées au nord des Alpes (La Tène II et III).

A Bologne, la riche sépulture dite « d'un chef gaulois » (nécropole de Benacci), contenait entre autres objets trois dés en ivoire et vingt-deux jetons arrondis, plan-convexes, en pâte de verre de diverses couleurs [2]. Des dés en os, numérotés de 1 à 6 par des cercles concentriques, se sont aussi rencontrés à Bologne dans les sépultures de la Certosa [3]. A Montefortino, les mêmes objets apparaissent dans les sépultures viriles et féminines (fig. 623, 1-5); dans la tombe n° 23, trois de ces dés accompagnaient une vingtaine de jetons en verre [4]. Dans celle d'un guerrier, n° 35, deux dés cubiques en os étaient associés à douze jetons hémisphériques en verre, également de couleurs variées [5].

Au nord des Alpes, le dé à jouer se montre pour la première fois, à notre connaissance, dans un des tumulus de Magny-Lambert, à côté de sépultures appartenant à La Tène I (fig. 623, 6) [6]. Cet exemplaire n'est pas en os, mais en pierre. Nous retrouvons les dés dans les stations de La Tène et de Stradonitz. A La Tène, on en a recueilli deux, l'un en os (fig. 623, 13), l'autre en bronze

1. Hérodote, I, XCIII.
2. Brizio, *Tombe e necropoli galliche d. prov. di Bologna*, p. 474; — Montelius, *Civ. prim. Italie, Italie septentrionale*, I, p. 520.
3. Montelius, *loc. cit.*, pl. 102, fig. 14.
4. Brizio, *Montefortino*, col. 682, pl. V, fig. 10, 10 *a*, 10 *b*, et 11.
5. Brizio, *Ibid.*, col. 699, pl. XI, fig. 4 et 5.
6. Cf. 2e partie, p. 645, n° 14, tumulus de la Meuse.

(fig. 623, 14); le premier est un cube dont quatre faces portent respectivement les marques 3, 4, 5, 6; le second, de forme allongée, est marqué des six points 1, 2, 3, 3, 4 et 5 [1].

A Stradonitz, les dés à jouer ont été recueillis en grand nombre (fig. 623, 7-12) : « Leur forme rectangulaire est celle de nos dominos, mais ils portent sur quatre côtés des marques numériques se

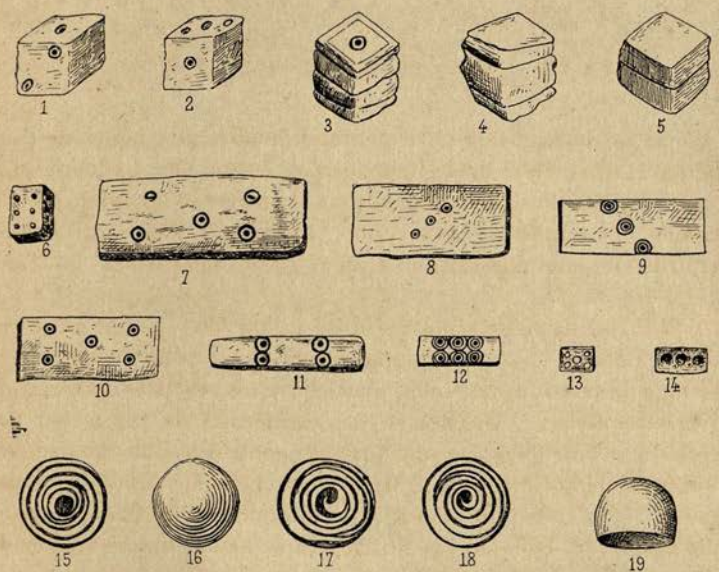

Fig. 623. — Dés et jetons.

1, 2, 3, 4, 5, 15, 16, 17, 18, 19, Montefortino [2]; — 6, Magny-Lambert (Côte-d'Or) [3]; — 7, 8, 9, 10, 11, 12, Stradonitz (Bohême) [4]; — 13, 14, Station de La Tène [5].

(1/2 gr. nat.)

composant de cercles ponctués ; les nombres vont ordinairement de trois à six, les plus élevés étant parfois gravés sur la plus grande face, parfois aussi sur la plus petite. Ces cubes présentent des dimensions très variées ainsi qu'on peut le constater en comparant

1. Gross, *La Tène*, p. 49, pl. XI.
2. D'après Brizio, *Montefortino*, pl. XI, fig. 4 ; pl. V, fig. 10, 11 ; pl. XI, fig. 5.
3. D'après le Dr Brulard, *Les tumulus de Magny-Lambert*, ext. Comm. des antiq. de la Côte-d'Or, t. XV, pl. h. t., fig. 30.
4. D'après Pič-Déchelette, *Stradonitz*, pl. XLIV, fig. 13, 14, 30, 21, 19, 25.
5. D'après Gross, *loc. cit.*, pl. XI, fig. 33, 34.

les exemplaires figurés, dont quelques-uns sont vus sur leur plus petit côté : on ne pouvait donc les placer de la même manière que nos dominos ; d'autre part, il est difficile d'admettre qu'ils aient servi de dés, c'est-à-dire qu'ils aient pu être lancés sur une table de jeu, car ils n'auraient pu retomber sur leurs plus petites faces ; or celles-ci le plus souvent portent précisément des numéros [1]. » Cependant on peut observer que les faces les plus étroites ont les points les plus élevés, peut-être parce qu'elles correspondaient aux chances les plus faibles.

Les dés, comme on le voit, sont associés à des jetons dans les sépultures gauloises cisalpines (fig. 623, 15-19). Il faut sans doute considérer aussi comme des jetons les petits disques en os de Stradonitz, disques plats sur une face et ornés de moulures concentriques sur l'autre face [2].

Les oppidums de La Tène III ont livré de nombreux disques en poterie découpés dans des tessons de vases et qui servaient peut-être au même usage.

Fusaïoles. — Au premier comme au second âge du fer, les fusaïoles sont rares au nord des Alpes dans les sépultures [3]. Il en est de même dans la Gaule cisalpine, où la rareté de ces objets contraste avec leur abondance dans les nécropoles des groupes de Villanova, de Novilara, et de La Certosa [4]. En Espagne, on trouve régulièrement deux fusaïoles dans les sépultures d'Aguilar de Anguita [5].

On ne saurait conclure de ces coutumes funéraires que l'industrie du filage des matières textiles fut plus répandu chez tel peuple que chez tel autre : les fusaïoles ne font pas défaut dans les fonds d'habitation des villes gauloises [6].

1. Pič-Déchelette, *Stradonitz*, p. 90.

2. Cette hypothèse ne s'applique pas, il est vrai, à la rainure profonde creusée dans la tranche de ces boutons, comme le remarque M. Pic.

3. Notre *Appendice VI* en enregistre seulement sept, en regard de 617 vases. Voir cependant Morel, *Champagne souterr.*, pl. 32, fig. 7, 8.

4. Brizio, *Montefortino*, col. 740.

5. « Presque toutes les urnes funéraires, tant d'hommes que de femmes, écrit le marquis de Cerralbo, contenaient une ou deux fusaïoles en argile, ou bien une fusaïole et une petite boule... Celles-ci ont une signification symbolique à déterminer. » *C. R. Acad. Inscr.*, 1912, p. 527.

6. Voir J.-G. Bulliot, *Album du Beuvray*, pl. LVII, fig. 21 et suiv., et surtout Pič-Déchelette, *Stradonitz*, pl. LVII.

CHAPITRE XI

USTENSILES SERVANT AU CULTE DOMESTIQUE. USTENSILES DE CUISINE. VASES DE MÉTAL

SOMMAIRE. — I. Chenets d'argile. — II. Chenets métalliques et tables de sacrifice. — III. Broches à rôtir. — IV. Chaudrons et fourchettes à pot-au-feu. Tisonniers. — V. L'importation des vases de bronze italo-grecs (campaniens). — VI. Vases grecs ou italo-grecs en bronze. Époque de La Tène I. — VII. Vases italo-grecs et italiques en bronze. Époque de La Tène II et III. — VIII. La fabrication des vases de bronze dans les pays celtiques situés au nord des Alpes. — IX. Vases métalliques ornés des Iles Britanniques.

§ Ier. — *Chenets d'argile.*

Nous avons vu le chenet métallique apparaître chez les Celtes vers la fin de l'époque de Hallstatt, comme objet importé ou imité directement des modèles méridionaux ; il est alors accompagné de broches en fer d'un type gréco-étrusque (2e partie, p. 797).

Aux périodes I et II de l'époque de La Tène, les chenets demeurent assez rares. Nous pouvons cependant en signaler un exemplaire découvert en Bohême dans une sépulture de La Tène I (fig. 624, 4), à Horschowitz (Hořovic). Un autre (fig. 624, 5), trouvé dans la Zihl près de Brügg et conservé au musée de Berne, ne doit pas être beaucoup plus récent. Tous deux, comme celui de Beilngries (p. 798, fig. 317), se rattachent aux modèles de dimensions réduites, ornés de têtes d'animaux, qui se rencontrent assez fréquemment en Italie, surtout en Étrurie [1].

A La Tène III et au début de l'époque romaine, le chenet devient beaucoup plus commun au nord des Alpes. Ses dimensions atteignent parfois celles des grands landiers en fer du moyen âge, qui, comme nous le montrerons, sont d'origine celtique. Les exemplaires de cette série doivent, pour la plupart, appartenir au siècle qui a précédé l'ère chrétienne et au siècle qui l'a suivie, d'après l'âge des milieux où on les a recueillis. Ceux du début de l'époque

1. Outre les exemplaires de la figure 624, voir Montelius, *Civ. prim. Italie, Italie centrale*, II, 1, pl. 179, fig. 11 ; pl. 240, fig. 15 ; II, 2, pl. 308, fig. 13 ; pl. 335, fig. 3.

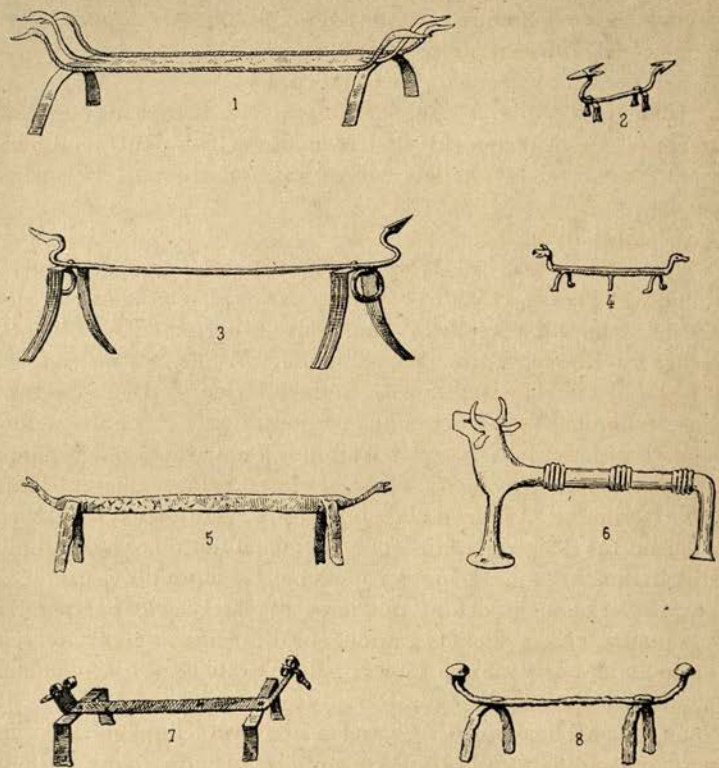

Fig. 624. — Chenets en bronze et en fer. Types italiques, parfois exportés ou imités chez les peuples celtiques.

1, Provenance inconnue. Musée Grégorien, à Rome ; — 6, Provenance inconnue. Musée de Naples ; — 7, Provenance inconnue [1] ; — 2, Este (Italie) [2] ; — 3, Palestrina, prov. de Rome ; — 8, Montefortino [3] ; — 4, Hořovic, près Petersburg (Bohême) [4] ; — 5, Lit de la Zihl, près Brügg (Argovie) [5].

(N^{os} 1-5, 7-8, 1/18 gr. nat.)

1. D'après Hoernes, *Zur prähistorischen Formenlehre*, MPCW, I, 3, p. 116, fig. 59, 62 ; p. 115, fig. 55.
2. D'après Montelius, *Civ. prim. Italie*, *Italie septentr.*, I, pl. 56, fig. 15.
3. D'après Montelius, *Civ. prim. Italie*, *Italie centrale*, II, 2, pl. 366, fig. 17 ; II, 1, pl. 151, fig. 7.
4. D'après Pič, *Památky*, XXI, 1904-1905, pl. IV, fig. 9.
5. D'après Tschumi, *Vorgesch. Mondbilder und Feuerböcke*, Jahresbericht des Histor. Mus. in Bern, 1911. *Beilage*, p. 42, fig. 13.

gallo-romaine sont les plus nombreux. Comme ils ne diffèrent guère des modèles de l'époque celtique, nous étudierons conjointement les uns et les autres dans ce chapitre.

Ils peuvent se diviser en deux catégories :

a) Chenets d'argile. Cette série, qui fera l'objet de ce paragraphe, est de beaucoup la plus abondante. On peut y rattacher un petit nombre de chenets en pierre appartenant aux mêmes types [1].

b) Chenets de fer forgé.

Nous avons dressé en 1898 un premier catalogue des chenets céramiques gaulois et gallo-romains. Nous en connaissions alors près de quarante, répartis dans les départements suivants : Bouches-du-Rhône, Loire, Puy-de-Dôme, Allier, Saône-et-Loire, Indre-et-Loire, Maine-et-Loire, Loire-Inférieure, Deux-Sèvres [2].

Nos recherches ultérieures nous permettraient de doubler actuellement ce premier inventaire et d'ajouter à notre liste géographique les départements suivants : Cher, Loiret, Seine, Charente-Inférieure, Dordogne, Aveyron, Hérault, Isère, Haute-Savoie. Ce type d'ustensile fut donc répandu à peu près dans toute la Gaule et plus particulièrement en usage dans l'ancienne Celtique de César.

Le fait le plus important que nous révèle l'étude comparative de ces quatre-vingts chenets gaulois et gallo-romains en argile, c'est que tous étaient ornés d'une tête de bélier. Cette règle est, pour ainsi dire, sans exception.

Nous voyons dans cette figuration constante l'image de la victime qu'on sacrifiait de préférence aux divinités du foyer, ce culte étant commun à tous les peuples d'origine aryenne. A Rome, on purifiait le Lare domestique par l'immolation d'un bélier [3]. Dans l'iconographie hindoue, le dieu purificateur Agni est représenté sur les peintures conduit par un char attelé de deux béliers blancs.

1. Trois chenets en pierre à tête de bélier ont été recueillis à La Graufesenque, près Millau (Aveyron), sur l'emplacement des célèbres officines de poteries sigillées de cette localité (Joseph Déchelette, *Les vases céramiques ornés de la Gaule romaine*, I, p. 64). Deux autres proviennent des Fins d'Annecy, Haute-Savoie (Marc Leroux, *Revue savoisienne*, 1909, p. 13; — Ch. Marteaux et M. Le Roux, *Boutae*, p. 232, fig. 33, nos 1 et 2). Un chenet en pierre portant la même figuration se trouve au musée de Zurich. Il provient des fouilles de M. Stuckenberg, à Baden, canton d'Argovie (ASA, 1893, p. 268).

2. J. Déchelette, *Le bélier consacré aux divinités domestiques sur les chenets gaulois*, RA, 1898, II, p. 63 et 245.

3. Cicéron, *De Leg.*, II, 22.

En Grèce, l'Hermès criophore, portant sur ses épaules le bélier qu'il se dispose à immoler, fut à l'origine un dieu sacrificateur [1].

Les Gaulois se conformaient donc à d'anciennes croyances reli-

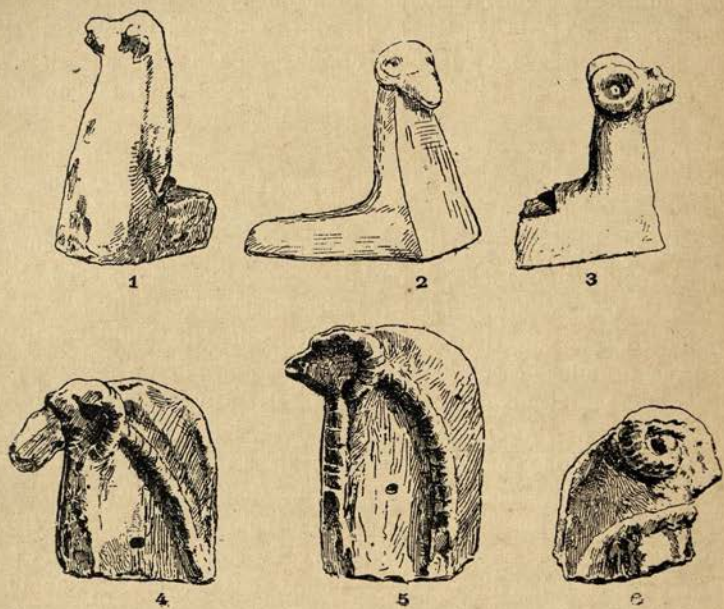

Fig. 625. — Chenets en argile.

1, Orgon (Bouches-du-Rhône); — 2, Mont Beuvray ; — 3, Tours ; — 4, 5, 6, Angers [2].

(N°s 1-3, env. 1/6 gr. nat. ; n°s 4-6, env. 1/7 gr. nat.)

gieuses en meublant de cette représentation plastique le foyer de leurs demeures : la victime consacrée à leurs dieux domestiques demeurait ainsi immuablement attachée à la pierre du foyer.

1. Cet Hermès se rattache à la série très ancienne des figures criophores qui, dans l'art phénicien et chypriote, représentaient les « maîtres du sacrifice ». L'archaïsme grec s'était déjà emparé de ce type plastique, témoin la statue athénienne du *Moschophore*, antérieure de près d'un siècle à celle de Calamis (M. Collignon, *Mythol. fig. de la Grèce*, p. 119. Cf. Veyries, *Les figures criophores dans l'art grec*, Bibl. des Écoles françaises d'Athènes et de Rome, fasc. 39).

2. D'après J. Déchelette, *Le bélier consacré aux divinités domestiques sur les chenets gaulois*, RA, 1898, II, p. 70, fig. 1 ; p. 73, fig. 6 ; p. 76, fig. 10 ; p. 78, fig. 15-17.

Si l'on se reporte aux monuments dont nous avons dressé le catalogue, on reconnaîtra que toutes les particularités de leur forme ou de leur décor confirment notre interprétation.

Sur plusieurs d'entre eux on remarque que des bourrelets sont suspendus aux cornes du bélier. Ces bourrelets ne sont autre chose que la figuration des guirlandes dont on parait les victimes et les images des divinités domestiques. La constitution de Théodose

Fig. 626. — Chenets en argile, trouvés à Nantes [1].
(env. 1/7 gr. nat.)

de l'an 392, en abolissant le culte des Lares, défend de leur offrir le parfum de l'encens ou l'odeur de la graisse rôtie, ou encore de revêtir leurs images de guirlandes [2]. Si primitive que soit l'exécution des chenets gaulois, les détails de ces dernières sont assez fidèlement rendus pour permettre d'en distinguer deux variétés : l'une (fig. 625, 4, 5), composée d'un gros rouleau de laine en bourre, qu'emmaillottent les spires du ruban ou *tænia*, l'autre, plus légère, formée de flocons de laine apparents, maintenus par une *tænia* très étroite (fig. 626, 1, 2). C'est à peu près la disposition de l'*infula*. Sur quelques exemplaires, la guirlande passe sous le cou de l'animal ou présente une disposition plus confuse.

1. D'après J. Déchelette, *loc. cit.*, RA, 1898, II, p. 79, fig. 18-20.
2. Code Théodosien, XVI, 10.

Ces lourds festons des chenets gallo-romains sont comme une copie barbare des rubans que les artistes classiques nouaient avec tant de grâce aux cornes des bucranes et des têtes de béliers sur les bas-reliefs funéraires. Les anciens revêtaient volontiers de dorure les cornes des victimes pour en rehausser le prix aux yeux de la divinité. Or, les chenets du mont Beuvray ont reçu précisément une application de poussière de mica qui leur donne un reflet doré, et, d'autre part, ceux des Namnètes présentaient des traces distinctes de dorure.

Ces chenets céramiques de la Gaule comprennent deux séries principales : un type léger qui apparaît surtout au premier siècle avant J.-C., par exemple à Bibracte et à Orgon (Bouches-du-Rhône) (fig. 625, 1-3). Leur hauteur ne dépasse guère 0 m 20. La tête du bélier est d'une exécution des plus sommaires, la gaine assez grêle et sans ornements. Ultérieurement le type se développe, la hauteur de la gaine s'allonge et mesure jusqu'à 0 m 50. C'est alors qu'apparaissent les guirlandes suspendues aux cornes et dégénérant parfois en de simples nervures longitudinales placées aux angles ou au milieu des faces latérales. La figuration du cou de l'animal rendant l'objet fragile, les modeleurs évitaient souvent d'en reproduire la conformation naturelle et inséraient la tête au sommet d'une épaisse gaine quadrangulaire. De petits trous circulaires s'étagent parfois en une ou deux rangées verticales sur une des faces latérales ou même sur les deux faces. Ils servaient évidemment à loger les extrémités des broches à rôtir. Au chenet primitif, de forme basse, destiné à limiter le foyer, à en retenir les cendres et surtout à faciliter la combustion des bûches, on avait adjoint de bonne heure, en Italie du moins, les hauts landiers faisant office de *hastier* (2e partie, p. 802). Une grande jatte, placée entre les deux chenets au-dessous des broches et recevant le jus des viandes, complétait ce matériel de cuisine.

Deux de ces chenets sont marqués du nom du fabricant. Sur l'un d'eux, trouvé à Clermont-Ferrand, on lit : [*G*]*avidus* [*a*]*vot* (fig. 627), sur l'autre : *Julos avot* [1]. Le mot *avot* est un mot gaulois

1. Nous n'avions pu retrouver le premier de ces chenets lors de notre publication de 1898 : la lecture donnée par M. Versepuy (*Gavidus... ust...*) et que nous avions tenté d'interpréter était inexacte. Ce chenet nous a été communiqué ultérieurement par son possesseur, M. le Dr Hospital, de Clermont-Ferrand. Il provient des fouilles faites par lui sur le territoire de Sainte-Marie, à l'ouest de Clermont.

qui correspond au latin *fecit*, ou présente du moins un sens analogue [1]. Ces objets étaient fabriqués dans de petites officines gauloises travaillant pour la clientèle populaire, comme l'indiquent, d'ailleurs, la rudesse et la naïveté de l'exécution.

Plusieurs présentent une ornementation toute primitive composée de chevrons, de lignes géométriques ponctuées, de cercles

Fig. 627. — Chenet céramique avec graffite celtique. Clermont-Ferrand [2]. (env. 1/4 gr. nat.)

imprimés, disposés en semis, etc. Des exemplaires du musée d'Autun sont ornés de croix de Saint-André et sur l'un d'eux des croisettes sont imprimées en creux à la place des yeux [3].

Le chenet céramique à tête de bélier de la Gaule est apparenté étroitement au modèle italique plus ancien qui apparaît à Este et

1. Héron de Villefosse, RA, 1888, I, p. 155. D'après M. d'Arbois de Jubainville, la forme complète serait *avotis*, substantif au nominatif ayant la signification de « fabricant » (BAF, 1902, p. 167 ; — du même, MAF, *Centenaire 1804-1904*, p. 15). Le chenet signé *Julos avot* est décrit par M. Bertrand dans l'*Inventaire de la collection Kuhn, de Clermont-Ferrand* (céramique), p. 1.

2. D'après un moulage du musée de Roanne.

3. J. Déchelette, *loc. cit.*, p. 259, fig. 31.

que reproduit la fig. 628 ; d'autre part, il semble difficile de ne pas rattacher ces chenets d'Este aux « croissants » à tête de bélier des palafittes de l'âge du bronze, dont une partie, tout au moins, peut se classer parmi les chenets usuels [1].

Nous avons déjà rencontré sur les chenets votifs d'Œdenburg [2] l'image du bélier. En Italie, le type de l'animal figuré n'est pas aussi uniforme qu'en Gaule, comme le montrent d'ailleurs les che-

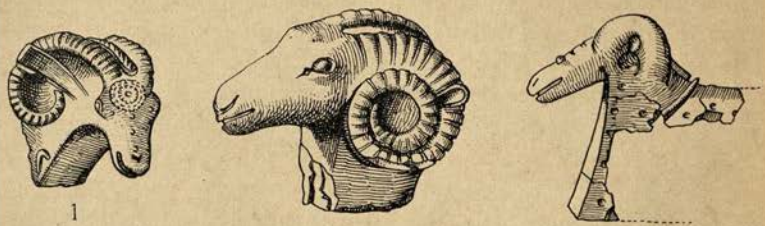

Fig. 628. — Fragments de chenets céramiques. Este [3].
(env. 1/9 gr. nat.)

nets métalliques (fig. 624). Ceux d'argile recueillis à Bologne dans les fonds de cabane de l'époque villanovienne portent une tête d'animal qui paraît être le plus souvent celle d'un cheval [4].

1. Certains croissants en argile de l'âge du bronze, à pédoncule étroit et à pointes minces, nous avaient paru trop fragiles pour avoir pu servir de chenets. Nous les avions comparés aux symboles religieux des pays égéens. M. Tschumi, dans une étude récente sur ces objets, a proposé d'y distinguer trois séries : 1° Une image religieuse en forme de croissant (pied étroit et cornes fragiles) ; 2° un chenet usuel également en forme de croissant (base large et cornes peu saillantes ou même supprimées) ; 3° un chenet votif (simples réductions du modèle précédent). O. Tschumi, *Vorgeschichtliche Mondbilder und Feuerböcke*, Jahresbericht des Historischen Museums in Bern, 1911, *Beilage*, p. 3. Toutefois l'existence de formes intermédiaires ne laisse pas que de présenter encore des difficultés sérieuses.

2. Cf. 2e partie, p. 479, fig. 203.

3. D'après Alfonso Alfonsi, *Alari fittili di epoca preromana scoperte in Este*, BPI, 1901, p. 134, pl. X, fig. 2, 4, 6.

4. Zannoni, *Archaiche abitazioni di Bologna*, p. 65, pl. XIV ; cf. Montelius, *Civ. prim. Italie*, *Italie septentr.*, I, p. 409, pl. 88. L'exemplaire le plus curieux est celui qui fut trouvé par M. Brizio dans la rue de l'*Indipendenza* en 1886. Il gisait dans les débris d'une cabane de la période de Villanova, d'où l'on retira de nombreux fragments de vases, les uns décorés *a graffito*, d'autres aux bords ornés de cordons, d'autres enfin estampés de serpentins. Ce curieux chenet fut plus tard publié par le comte Gozzadini. Sa gaine verticale se termine par deux têtes de chevaux étrangement stylisés. On reconnaît encore

En Gaule, le bélier paraît avoir été proscrit des petits sanctuaires domestiques à partir de l'époque chrétienne. Emblème du sacrifice païen offert aux dieux Lares, il disparut peut-être au moment où Théodose édicta des mesures sévères contre le culte de ces divinités[1]. Cependant, par la force des traditions, on continua de fixer une tête d'animal à la tête du landier. Le chien, gardien du foyer et jadis attribut des *Lares praestites* chez les Romains[2], fut à son tour l'objet d'une préférence. Il lui était réservé de donner son nom dans la langue française à l'ustensile que son image surmontait. L'étymologie du chenet ou chiennet du moyen âge est connue de longue date : on voit qu'elle se rattache par ses racines profondes aux croyances des anciennes religions.

§ II. — *Chenets métalliques et tables de sacrifice.*

Les rares chenets métalliques de l'époque de La Tène III trouvés au nord des Alpes sont en fer forgé. Tels sont les exemplaires de Gurina et de Stradonitz recueillis à l'état de fragments, mais cependant susceptibles d'être reconstitués à l'aide des exemplaires complets (fig. 629, 3-5). Les tiges sont surmontées de têtes d'animaux cornus, non plus des béliers, mais des bovidés. A ce même type appartiennent les chenets de Wauwil, près Willisau, canton de Lucerne (fig. 629, 1), et des Iles Britanniques. Le plus curieux de ces chenets bretons est celui de Careg Coedog (Denbighshire), découvert en 1852 (fig. 629, 2)[3]. Sur chacune de ses deux tiges quadrangulaires est rivé, de chaque côté, un ruban de fer ondulé ; les boucles formées par les ondulations pouvaient recevoir les extrémités des broches de cuisine. L'encolure des têtes

l'espèce à la forme des oreilles et à la crinière coupée en brosse, traitée avec une entière liberté : naissant au sommet de la tête, cette sorte de crête descend en revanche presque jusqu'aux nasaux. M. Gozzadini a rapproché avec raison ce groupe bicéphale de plusieurs petits bronzes appartenant à la même civilisation villanovienne et présentant sous ce même type conventionnel l'image du cheval.

1. Code Théodosien, XVI, 10.

2. Le chien est représenté entre les deux *Lares praestites* sur un denier de la *gens Caesia* (Babelon, *Monnaies de la Rép. romaine*, I, p. 281 ; cf. Hild, art. *Lares*, ap. Saglio et Pottier, *Dict. des Antiquités*, p. 945. Sur la consécration de cet animal à ces divinités, voir Ovide, *Fast.*, V, 133 ; Plutarque, *Rom.* 21 ; *Quaest. Rom.* 51 ; (cf. Hild, *loc. cit.*, p. 945).

3. Ce chenet est conservé à Voelas, près Bettws-y-Coed, par M. le colonel Wynne Finch (Reginald Smith, *Welwyn*, ext. Archaeologia, t. LXIII, 1912, p. 7).

d'animaux terminales (bovidés ?) est ornée d'une curieuse crête garnie d'un rang de petites boules. Les autres chenets de fer insu-

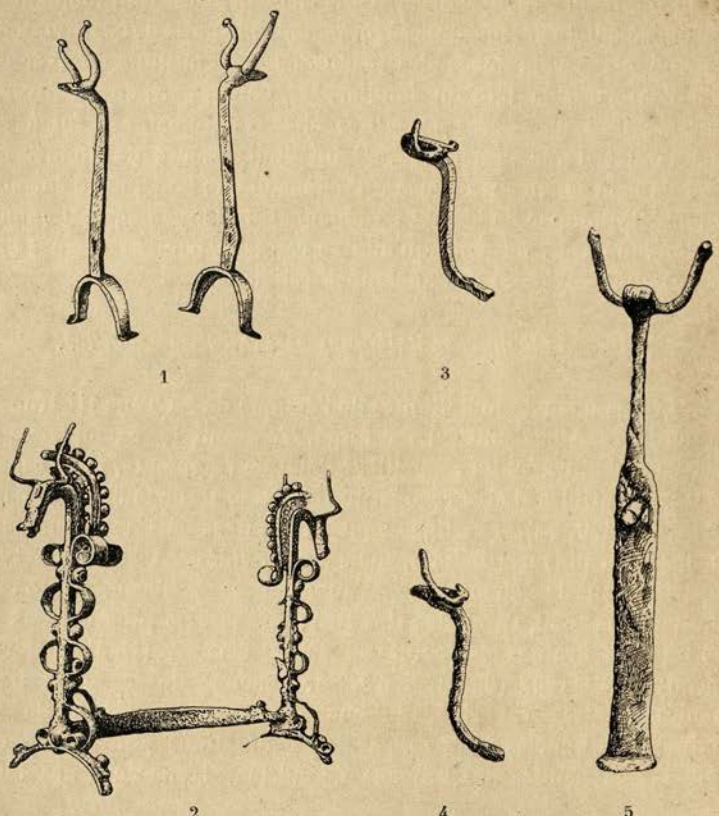

Fig. 629. — Chenets en fer forgé.

1, Wauwil (Lucerne, Suisse) [1] ; — 2, Careg Coedog, près Capel Garmon (Denbigshire) [2] ; — 3, 4, Gurina (Carinthie) [3] ; — 5, Stradonitz (Bohême) [4].

(N°s 1, 2, 1/16 gr. nat. ; 3, 4, 5, 1/4 gr. nat.)

laires sont d'un type semblable, mais sans rubans d'applique ; la crête ou crinière de la tête, quand elle existe, est moins

1. D'après Heierli, *Der « Feuerbock » von Wauwil*, ASA, 1906, p. 271, fig. 163.
2. D'après Romilly Allen, *Two kelto-roman finds in Wales*, ext. Archaeogia Cambrensis, janvier 1901, pl. h. t.
3. D'après A. B. Meyer, *Gurina im Obergailthal*, pl. XII, fig. 19, 18.
4. D'après Pič-Déchelette, *Stradonitz*, pl. XXXVIII, fig. 26.

développée. Les cornes, sur les exemplaires de Welwyn (fig. 630, 2), de Hay Hill, de Mount Bures et de Stamforbury, sont « bouletées » comme celles du chenet de Wauwil.

Plusieurs de ces chenets britanniques ont été recueillis dans des

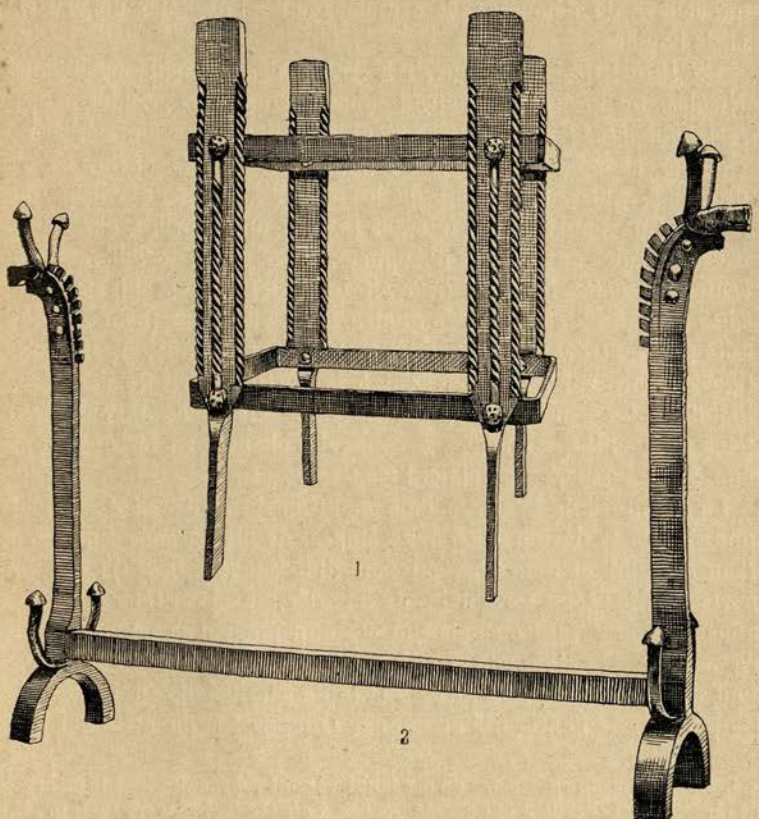

Fig. 630. — Table à deux étages et chenet en fer. Welwyn (Hertfordshire) [1]. (env. 1/17 gr. nat.)

sépultures contenant des amphores en argile du type de celles du mont Beuvray et doivent remonter soit au temps de César ou d'Auguste, soit à une date voisine [2].

1. D'après R. Smith, *On late-celtic antiquities discovered at Welwyn, Herts*, ext. Archaeologia, t. LXIII, 1912, pl. I. Cf. PZ, 1912, p. 174, fig. 4.

2. Pour le détail des découvertes et la bibliographie, voir Reginald Smith, *loc. cit.*, p. 8.

Les chenets celtiques en fer forgé ont donné naissance aux grands landiers du moyen âge, parfois étroitement apparentés à ces prototypes par les particularités de leurs formes [1].

Nous devons rapprocher de ces chenets en fer un curieux objet qui achève de démontrer le caractère cultuel des têtes de béliers et de bovidés.

En 1875-1878, on découvrit à Arras, dans le faubourg Saint-Nicolas, un groupe de quatre tombes en forme de grandes fosses rectangulaires [2]; elles renfermaient avec des urnes cinéraires un mobilier abondant et varié, notamment des vases de bronze et d'argile [3], qui permettaient de les classer à une date voisine de l'époque d'Auguste. Dans une des tombes on recueillit, d'ailleurs, trois monnaies aux effigies d'Auguste, d'Agrippa et de Tibère [4]. Au centre de cette fosse se trouvait un objet de fer énigmatique, sorte de cadre, composé de quatre tiges verticales (haut. 0 m 44) relié par des traverses ou bandes métalliques (fig. 631, 2). Des vestiges de bois, sur les traverses et à la partie supérieure des tiges, indiquaient encore la présence de deux étages de rayons. Des têtes de bovidés, analogues à celles des chenets en fer décrits et figurés ci-dessus, surmontaient les tiges.

La sépulture de Welwyn déjà mentionnée contenait également une de ces tables en fer à deux étages, de plus grande dimension (haut. 1 m 05) et d'un type un peu différent (fig. 630, 1) : elle ne porte pas les têtes terminales de bovidés, mais ces têtes ornaient, nous l'avons vu, les chenets qui accompagnaient la table. Comme l'a montré M. Reginald Smith, ces petits meubles métalliques sont des imitations celtiques de la table sacrificielle en usage chez les peuples de l'antiquité classique. On possède de cette dernière

1. De nombreux spécimens de ces landiers sont reproduits dans le mémoire de M. Meringer, *Studien zur germanischen Volskunde*, MAGW, 1891, p. 101 ; 1895, p. 57. Aux temps mérovingiens, ces figurations en fer forgé de têtes de bovidés et de béliers paraissent avoir passé, par une transition naturelle, du culte des lares au culte des morts. On les trouve associées à des croix chrétiennes sur un grand sarcophage en bois à pentures de fer découvert près de Civezzano, aux environs de Trente (Franz Wieser, *Das langobardische Fürstengrab und Reihengräberfeld von Civezzano bei Trient* [s. d.], pl. I).

2. Terninck, *L'Artois souterrain*, II, p. 232 ; cf. du même, *Revue des Sociétés Savantes*, 1880, 7e série, t. II, p. 289 ; — Quicherat, *Mélanges d'archéologie et d'histoire*, I, p. 430. C'est par erreur que Terninck a assigné à ces sépultures la date du IIIe siècle.

3. Voir J. Déchelette, *Les vases céramiques ornés de la Gaule romaine*, I, p. 33.

4. Terninck, *loc. cit.*, p. 237.

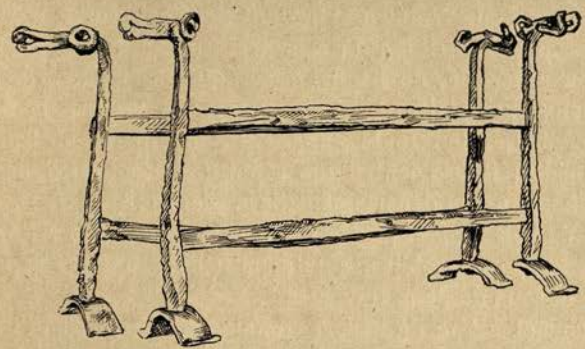

1

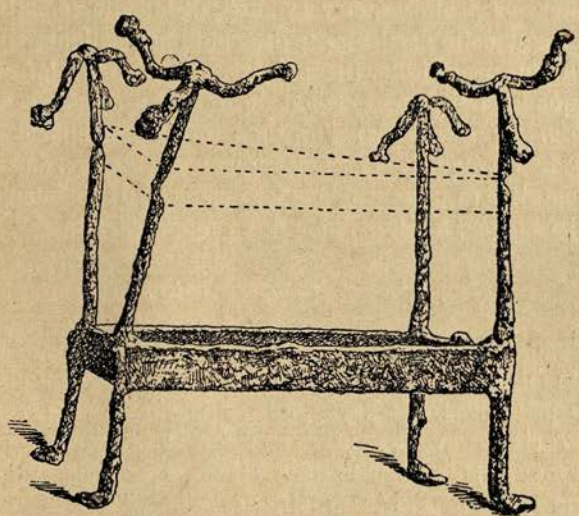

2

Fig. 631. — Tables en fer à deux étages.

1, Département de la Marne [1] ; — 2, Arras (Pas-de-Calais) [2].

(N° 1, 1/16 gr. nat. ; n° 2, 1/8 gr. nat.)

1. D'après une photographie ayant appartenu à Fourdrignier et qui nous a été communiquée par M. l'abbé Breuil.

2. D'après A. Terninck, *L'Artois souterrain*, II, p. 238.

plusieurs représentations, dont une apparaît sur un bas-relief en marbre de l'amphithéâtre de Capoue, bâti sous le principat d'Auguste [1] : à côté d'une table à deux étages, conforme dans son ensemble à celle de Welwyn et portant deux couteaux, sont représentés les autres attributs du sacrifice, une situle de bronze, une hache, un aspersoir, un bonnet sacerdotal et une tête de bélier.

Aux deux exemplaires celtiques que nous venons de décrire, nous pouvons, selon toute apparence, en ajouter un troisième, encore inédit ; il provient d'une sépulture découverte dans une localité inconnue du département de la Marne (fig. 631, 1). Ici, les plateaux de bois étaient portés non pas par un cadre rigide, mais par deux supports mobiles, à tête de bélier, supports appareillés et munis chacun de deux traverses [2].

Si le chenet à tête de bélier, comme paraissent bien l'indiquer les trouvailles de Bibracte, était en usage dès l'époque de César dans les maisons gauloises, et y symbolisait le culte domestique, il est naturel que cette particularité des coutumes celtiques ait attiré l'attention du proconsul. Un passage des *Commentaires* nous apprend que les Celtes possédaient de nombreuses images symboliques (*plurima simulacra*) d'un dieu qu'ils assimilaient à Mercure [3]. Le bélier était dans l'art classique le compagnon de Mercure et c'est peut-être sa présence dans les demeures des habitants de la Gaule qui a suggéré à César l'idée de ce rapprochement.

§ III. — *Broches à rôtir.*

Nous avons vu (2e partie, p. 798) que des broches métalliques réunies en faisceaux de six, avec pièces d'assemblage ou poignées, drachmes primitives des pays grecs, apparurent en Étrurie dès les VIIIe-VIe siècles avant notre ère et furent introduites avant la fin de l'époque hallstattienne dans l'Europe centrale. A l'époque de La Tène I, on continua à en faire usage.

Ces faisceaux de broches se rencontrent alors tout à la fois dans la Gaule cisalpine, dans la Gaule centrale et dans les cimetières de la Marne.

1. R. Smith, *Welwyn*, p. 15 ; cf. Willers, *Neue Untersuchungen über die römische Bronzeindustrie von Capua und von Niedergermanien*, p. 26, pl. V, fig. 4.

2. Celles-ci mesurent 0m 535 de long. Nous ignorons les conditions de la découverte et le lieu de dépôt de cet objet.

3. Cf. ci-dessus, t. Ier, p. 433.

On constate leur présence dans sept tombes de Montefortino [1] et, détail à noter, aussi bien dans les sépultures d'hommes (sépultures à épée nos 33, 34, 46 ou à lance, no 47) que dans celles de femmes (nos 23, 32, 39). Partout ils sont accompagnés de coutelas de cuisine et deux fois de chenets en fer. Le coutelas permettait de dépecer les viandes avant la cuisson. Il est possible que l'oxydation ait anéanti quelques-uns des chenets, ustensiles légers et plus périssables que les faisceaux de broches. Nous pouvons constater la ressemblance étroite de ces dernières avec le modèle étrusque. Elles sont toujours réunies, écrit Brizio, par faisceaux de six, de sept et aussi de huit pièces; leur longueur, ordinairement supérieure au mètre, atteint parfois 1 m 30 et même, au maximum, 1 m 40. Terminées par une partie large, aplatie au marteau et perforée d'un trou, elles ont toutes été trouvées enfilées dans une poignée mobile et liées par quatre ou cinq coulants transversaux, disposés à des intervalles déterminés.

« Huit broches de même forme, ajoute Brizio, encore en partie soudées ensemble par la rouille et traversées à leur sommet par un axe commun, ont été recueillies dans le cimetière gaulois de S. Quirico. Elles mesuraient en longueur 1 m 10 et étaient associées à cinq coutelas en fer de 0 m 36 à 0 m 39 de long [2]. »

Quatre des faisceaux de Montefortino ont été publiés (fig. 632). Les deux exemplaires les mieux conservés nous font connaître la forme semi-circulaire de la poignée. Les broches ne possèdent plus les petites ailettes que portent les exemplaires de bronze, un peu au-dessous de la poignée; la multiplicité des coulants rendait ce talon inutile.

Les motifs figurés ornant la poignée des anciennes broches ont également disparu, ce qui ne peut surprendre, les nouvelles leur étant postérieures de deux ou trois siècles. Les premières servaient d'ustensiles à la fois domestiques et cultuels en même temps que d'instruments d'échange. Mais une fois entré dans la circulation, un objet monétaire de faible valeur ne pouvait conserver longtemps une ornementation compliquée. En se propageant, la drachme

1. Nos 23 et 32 (deux très riches sépultures de femmes), 33, 34, 39, 46, 47. Pour l'inventaire de ces tombes, cf. ci-dessus, p. 1089.

Nous rappelons que la date de cette nécropole est comprise entre les années 390 et 283 av. J.-C.

2. Brizio, *Montefortino*, coll. 777; — cf. pour S. Quirico, *Not. Sc.*, 1891, p. 307.

de broches se simplifia. Au surplus, la substitution du fer au

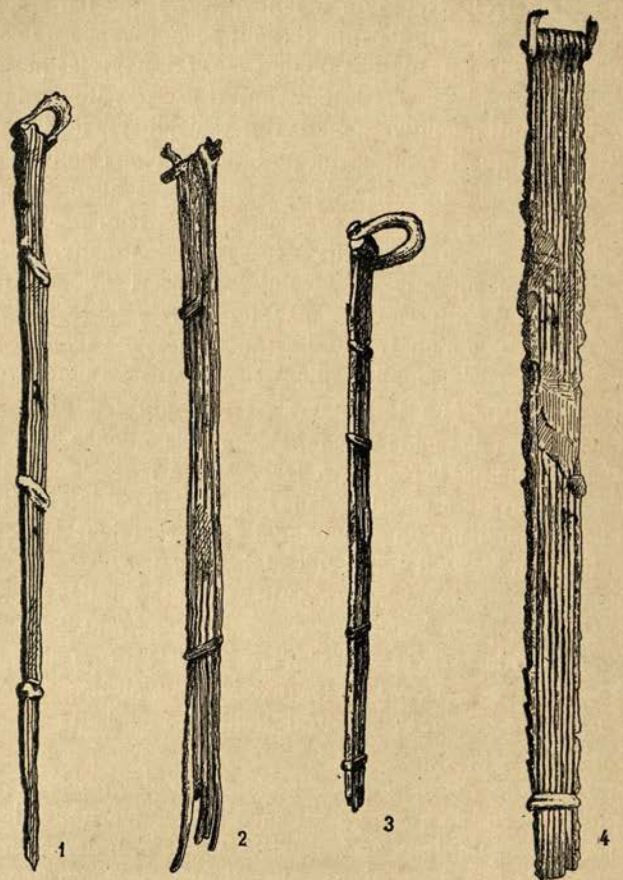

Fig. 632. — Faisceaux de broches en fer. Montefortino [1].

(N[os] 1, 2, env. 1/13 gr. nat. ; n° 3, env. 1/15 gr. nat. ; n° 4, env. 1/10 gr. nat.)

bronze était encore un obstacle à la reproduction des anciens motifs symboliques.

A en juger par le nombre des coulants d'assemblage, il semble-

1. D'après Brizio, *Montefortino*, pl. IX, fig. 13 ; pl. VIII, fig. 2 ; pl. V, fig. 6 ; pl. IV, fig. 1.

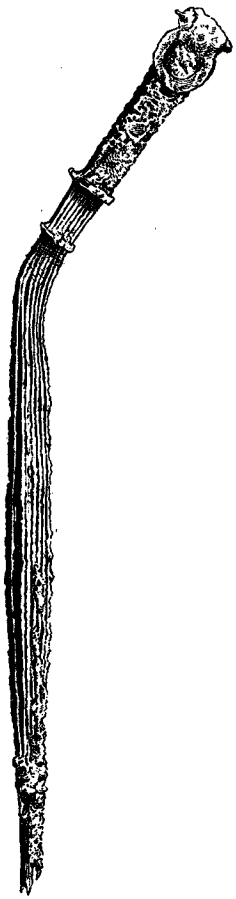

Fig. 633. — Faisceau de broches en fer. Lit de la Saône, à Chalon [1].

(env. 1/9 gr. nat.)

rait, malgré la présence des couteaux de cuisine dans les sépultures, que les broches composant ces faisceaux n'étaient plus guère destinées à servir comme ustensiles usuels. Toute oxydation des coulants devait faire obstacle à leur démontage [2]. Les nombreuses *heptoboles* et *octoboles* mises en circulation à côté des *hexoboles*, ainsi que les oboles simples à tige non perforée donnaient toute facilité pour effectuer les appoints.

De la Gaule cisalpine, la drachme de fer passa en Transalpine. Nous en avons pour preuve plusieurs découvertes jusqu'à ce jour inconnues ou méconnues, en premier lieu celle d'un exemplaire d'une conservation exceptionnelle (fig. 633), trouvé, en 1869, à Chalon-sur-Saône dans le lit de cette rivière, c'est-à-dire, suivant notre hypothèse, sur l'emplacement de l'ancien péage éduen de *Cabillonum* (cf. ci-dessus, p. 938).

Composé de sept broches quadrangulaires, longues de 1 m 10, il serait tout à fait complet, si deux ou trois de ses coulants n'avaient disparu. Son poids actuel s'élève à 2 kil. 900 [3].

1. D'après J. Déchelette, *Collection Millon*, p. 228 et pl. XLI.

2. On racontait en Grèce que le fer destiné à servir de monnaie chez les Spartiates était rendu impropre à tout usage au moyen d'une trempe à chaud dans le vinaigre (Plutarque, *Lyc.*, 9; Pollux, 9, 79). Il est difficile d'expliquer cette légende. Elle paraît du moins s'accorder avec notre hypothèse que les broches de fer monétaires, pendant la dernière période de leur circulation, n'étaient plus guère employées comme ustensiles.

3. Le faisceau de broches étrusque du musée de Rouen (2e partie, p. 801, fig. 318, 1) représentait un poids de cinq mines ou de dix livres étrusques. Une drachme n'étant elle-même qu'une moitié par rapport au statère qui constituait l'unité, un statère de broches taillé sur ce pied pesait donc dix mines étrusques. Nous savons que le système monétaire de ce peuple était précisément un système décimal.

Le poids moyen des oboles également en fer trouvées dans l'Héraion d'Ar-

Au nord des Alpes, on peut encore constater la présence de ces mêmes faisceaux de broches dans la célèbre sépulture à char de Somme-Bionne [1]. Ceux qui ont décrit ce mobilier désignent sous le nom de « traits » des tiges de fer à section carrée, placées longitudinalement à la gauche du guerrier. En réalité, ce sont des broches semblables aux précédentes. Leurs dimensions (incomplètes, elles ont encore 0 m 90), leur forme (tige mince à section car-

Fig. 634. — Cortège de sacrificateurs. Situle de la Certosa de Bologne [2].

rée, une extrémité appointée, l'autre terminée par un méplat *perforé d'un trou*), leur association avec un long coutelas de cuisine, comme à Montefortino, toutes ces particularités nous montrent nettement que nous avons affaire à un de ces mêmes faisceaux de broches. Mais on les a retrouvées en mauvais état de conservation, brisées en fragments, et au nombre de trois seulement. Peut-être une partie du faisceau avait-elle été plus ou moins détruite par la rouille [3].

gos (403 grammes environ) différait peu du poids moyen de celles de Chalon (385 grammes). Il semble que le dépôt de l'Héraion comprenant 180 broches environ ait représenté la valeur de 30 drachmes (30 × 6 = 180) ; pour le détail de ces observations métrologiques, voir notre mémoire, *La collection Millon*, p. 229.

1. *Appendice VI*, n° 554, note 214.

2. D'après Zannoni, *Gli scavi della Certosa*, pl. XXXV.

3. La tombe de Somme-Bionne est entrée, comme on sait, avec la collection Morel au British Museum. M. Reginald Smith a bien voulu nous faire savoir que ce musée possède les tiges de fer de cette sépulture. La plus grande, d'ailleurs incomplète, mesure en l'état actuel 0 m 70, et avec le fragment qui s'y joint, figuré dans l'Album Morel, environ 0 m 84.

Une broche en fer a été signalée dans une des tombes à char de Berru

L'oxydation a dû souvent anéantir ces objets ou les réduire en fragments informes que les inventeurs ont pu négliger de signaler.

On retrouve sur une situle vénète et sur un vase céramique grec la représentation des faisceaux de broches du type de Montefortino et de Chalon-sur-Saône. La situle est celle de la Certosa, connue sous le nom de situle *Zannoni* [1]. Un cortège sacrificiel y est figuré (fig. 634). Un des personnages de la seconde zone marche derrière les prêtres et les victimes. Il porte sur l'épaule gauche un ou plusieurs faisceaux de broches terminés par une poignée ; de la

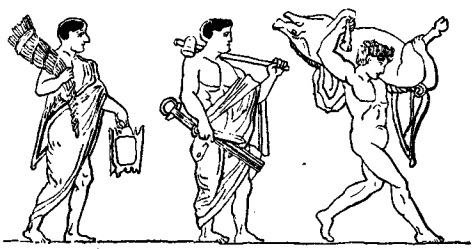

Fig. 635. — Cortège de sacrificateurs, d'après un vase grec [2].

main droite, il tient une hache ou une palette à feu. Le faisceau-drachme est figuré encore plus distinctement sur un vase peint publié par Gerhard, vase représentant également les apprêts d'un sacrifice (fig. 635). Des animaux sont conduits à l'autel ; immédiatement derrière un serviteur tenant dans ses bras une des victimes, marche un sacrificateur portant les broches et le maillet [3].

(Marne), tombe de la même époque que celle de Somme-Bionne (MAF, 1874, p. 95) ; une autre « accompagnée de son crochet » (?) dans une sépulture de La Tène à Cernay (AFAS, Nantes, 1898, II, p. 558; — *Appendice VI*, n° 273, note 123) ; une troisième peut-être à Loisy-sur-Marne (*Appendice VI*, n° 438, note 183). La collection Millon en conserve une, de même provenance que le faisceau (Joseph Déchelette, *loc. cit.*, pl. XLI).

On a trouvé en Portugal (prov. de l'Alemtejo) quelques grandes broches quadrangulaires en bronze, qui par leur forme et leur dimension paraissent bien être dérivées du modèle gréco-italique: elles sont munies d'une paire d'ailettes placées à la naissance de la tige, du côté de la tête. Jusqu'à ce jour on les a rencontrées isolément, et non pas en faisceaux (J. Déchelette, *Origines de la drachme et de l'obole*, Revue numismatique, 1911, p. 50, fig. 15).

1. Voir 2e partie, p. 768. Cette situle doit être de la fin du VIe siècle.

2. D'après Gerhard, *Antike Bildwerke*, pl. LXX. Cf. Legrand, art. *Sacrificium*, ap. Saglio et Pottier, *Dict. des Antiq.*, p. 965, fig. 5994.

3. Nous n'avons pu retrouver ce vase qui a fait partie d'une collection italienne aujourd'hui dispersée ; l'objet en forme de lanterne que tient le troi-

§ IV. — *Chaudrons. Fourchettes à pot-au-feu. Tisonniers.*

Le chaudron, non moins utile que la broche à rôtir pour les apprêts culinaires, constituait chez tous les peuples de l'antiquité un ustensile de première nécessité [1].

Comme la broche, il a servi chez les Grecs aux échanges primitifs, antérieurement à la monnaie, et il en était de même du trépied qui, avec la crémaillère, en constituait le support.

D'intéressantes indications nous sont données à ce sujet par les poèmes homériques et par des textes épigraphiques. Les chaudrons et les trépieds helléniques, tant au premier qu'au second âge du fer, ayant été importés au nord des Alpes, il ne sera pas sans utilité de rappeler ici ces indications littéraires. Chez les Grecs d'Homère, des chaudrons de diverses grandeurs circulaient comme instruments d'échange, les uns étant, par exemple, d'une capacité de 4 mesures, les autres de 22 [2]. « La valeur des chaudrons et des trépieds, observe M. Babelon [3], varie suivant les dimensions de ces objets et le travail d'ornementation qui les rend plus ou moins précieux. Un chaudron est estimé un bœuf [4], équivalence qui, par un singulier hasard, est également adoptée chez les Bahsnars de l'Indo-Chine. Un trépied, sans doute de grandes dimensions ou très orné, est évalué douze bœufs [5]. »

« Le souvenir de ces temps primitifs où la marmite de cuisine était ainsi un des moyens d'échange les plus usuels, se retrouve consigné dans les fragments de lois crétoises découverts, il y a peu d'années, par M. Halbherr à Gortyne et à Cnossos. Ces inscriptions, qui, tout en datant seulement du IVe siècle, reproduisent des tarifs et des évaluations d'une époque beaucoup plus reculée, mentionnent le paiement des amendes en chaudrons et en trépieds

sième personnage paraît figuré inexactement, comme nous l'a observé M. Pottier ; mais les faisceaux de broches du type de Montefortino étant encore inconnus à l'époque où le dessin a été fait, nous ne doutons pas de l'exactitude de cette reproduction où l'on retrouve tous les détails de ces objets.

1. Les Gaulois employaient le chaudron tout au moins depuis l'époque de Hallstatt (v. 2e partie, p. 777).

2. *Iliade*, XXIII, 264 et 268.

3. E. Babelon, *Les origines de la monnaie considérées au point de vue économ. et histor.*, p. 72.

4. *Iliade*, XXIII, 885.

5. *Iliade*, XXIII, 703, 885.

(λέβητες, τριπόδες), concurremment avec la monnaie véritable en statères, drachmes et oboles [1]. »

Nous verrons que les chaudrons découverts au nord des Alpes se présentent parfois en séries de dimensions très variées, comme ceux dont l'*Iliade* fait mention. Diodore de Sicile, nous l'avons déjà rappelé, rapporte que les Gaulois mangeaient assis par terre sur des peaux de chèvres ou de loups, devant un feu garni de chaudrons ou de broches chargées de viande [2].

Les chaudrons métalliques pouvaient avoir comme accessoires la crémaillère qui servait à les suspendre [3] et la grande fourchette avec laquelle on en retirait les quartiers de viande après cuisson. Nos lecteurs connaissent déjà les crémaillères, complètement semblables aux modèles actuels.

Nous avons également décrit et reproduit ci-dessus (p. 777, fig. 301) les chaudrons de bronze battu à deux anses de fer, munies d'anneau de suspension, qu'ont livrés dans l'Allemagne du sud des tombes de la même époque. Ils paraissent bien provenir d'ateliers helléniques [4]. A une forme semblable appartient un chaudron de bronze trouvé dans un tumulus de La Tène I à Walscheid, cercle de Wittlich, près Trèves. Un cercle en fer en renforce les bords et porte deux anneaux de suspension de même métal, en forme d'oméga [5].

Dans les stations de la troisième phase apparaît un modèle à

1. A la bibliographie indiquée par M. Babelon, ajouter le mémoire plus récent de M. Svoronos, *Les premières monnaies*, Revue belge de numismatique, 1910, p. 125. Voir aussi Babelon, *Traité des monnaies grecques et romaines*, I, col. 646. En parlant du chaudron de Gundestrup (t. III), nous rappellerons le rôle important qu'a joué cet ustensile dans la religion des Cimbres.

2. Diodore, V, 28.

3. Chez les Grecs le chaudron était souvent porté par un trépied, mais au nord des Alpes ce dernier ustensile n'est représenté que par de rares spécimens helléniques. Nous connaissons déjà celui de La Garenne (2e partie, p. 526). Nous parlerons d'un autre exemplaire de date plus récente à propos des importations de vases italo-grecs.

4. Voir ci-après notre *Note additionnelle* sur les objets importés des pays classiques.

5. M. Reinecke, qui rattache à des prototypes grecs ces divers chaudrons des premier et second âges du fer, ajoute qu'ils ont pu être imités dans diverses fabriques (*Altertümer*, V, x, p. 329). Il en indique quelques-uns encore inédits (*La Tène-Denkmäler*, p. 3, et p. 46, note 6).

Des chaudrons italo-grecs de même forme sont figurés dans l'ouvrage de M. Schumacher, *Beschreibung der Sammlung antiker Bronzen*, Carlsruhe, 1890, pl. VIII.

peine différent du précédent. Comme il s'est rencontré tout à la fois à La Tène et à *Cabillonum*, on peut, croyons-nous, le compter parmi ces produits manufacturés qui, provenant d'un centre de

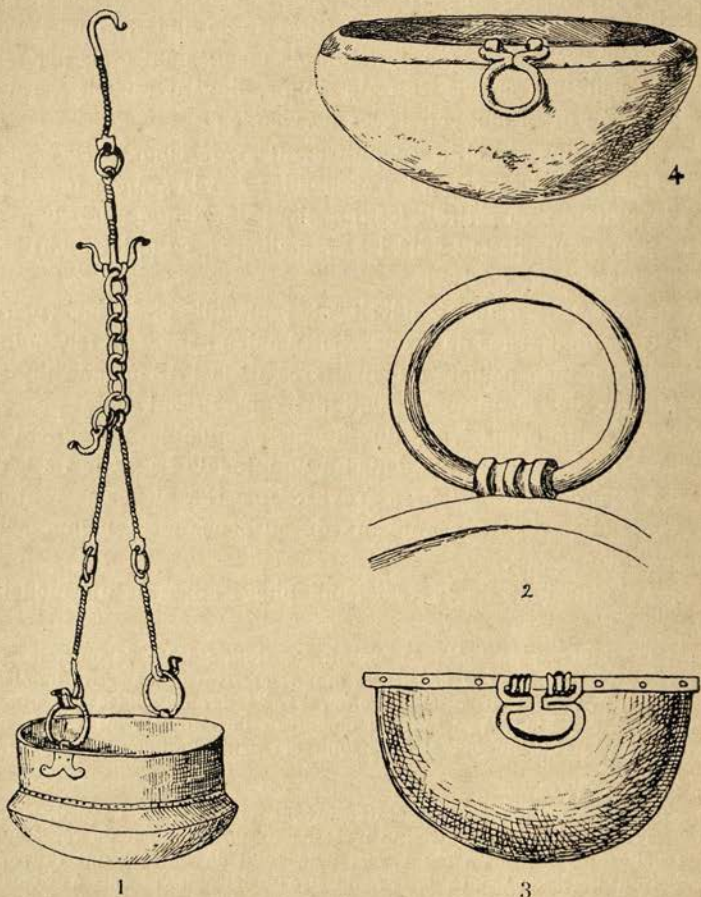

Fig. 636. — Chaudrons et crémaillère.

1, Emmendingen (Bade) [1] ; — 2, 3, La Tène (Suisse) [2] ; — 4, Walscheid, près Wittlich (prov. du Rhin) [3].

1. D'après Wagner, *Fundstätten und Funde*, I, p. 198, fig. 132.
2. D'après Vouga, *La Tène*, pl. XVIII, fig. 14, 15.
3. D'après Hettner, *Illustrierter Führer durch das Provinzialmuseum in Trier* 1903, p. 126 et p. 125, fig. 5. Cf. BJ, cah. LXIV, 1878, p. 107.

fabrication réputé, faisaient l'objet d'un commerce international. Nous ne pouvons encore en déterminer la provenance.

La figure 636 reproduit un des exemplaires découverts à La Tène (n° 3). « A part les dimensions qui varient quelque peu, écrit Gross, tous les ustensiles de ce genre recueillis à La Tène, au nombre d'une dizaine environ, sont façonnés sur un type uniforme ; le fond du vase est toujours fait d'une mince feuille de bronze battu, ce qui nous explique la déformation si fréquente de cette partie, tandis que la portion supérieure, à laquelle sont adaptés les deux anneaux de suspension, est façonnée d'un solide ruban de fer, large de 60 à 70 millimètres, qui est un peu replié sur le bord supérieur. Les deux parties sont habilement réunies ensemble, au moyen de rivets disposés à une distance assez rapprochée, de manière à obtenir une cohésion complète.

« Des trois spécimens que possède le musée de Bienne, l'un a 37, l'autre 42 centimètres de diamètre ; le troisième, qui est parfaitement intact, mesure 40 centimètres de diamètre et 22 centimètres de profondeur [1]. »

Deux de ces mêmes chaudrons hémisphériques trouvés dans la Saône à Chalon font partie de la collection Millon [2]. Tant par les détails de la technique que par certaines particularités, telle que la forme des pièces d'attache supportant les anneaux de suspension, ils sont tout à fait semblables aux précédents. Un cercle de fer entoure également leurs bords. Les dimensions en sont plus faibles. Leur diamètre est respectivement de 0^{m} 325 et 0^{m} 235.

Une trouvaille curieuse, publiée récemment par M. Wagner, directeur du Musée de Carlsruhe, lève toute incertitude au sujet de leur destination. Ces vaisseaux en tôle de bronze mince martelée sont bien des chaudrons, faisant l'office de nos marmites de fonte et destinés, comme celles-ci, à être suspendus au-dessus du foyer.

En 1885, au cours de travaux de terrassement exécutés à Emmendingen (Duché de Bade), on rencontra un vase en bronze mince martelé, pourvu de deux larges anneaux de fer et ne différant en rien des précédents, sauf que le haut présente la forme d'un cylindre plus étroit que la partie arrondie constituant le fond. Or, ici le vase était accompagné d'une belle crémaillère en fer à deux tiges ou crochets de suspension (fig. 636, 1) [3]. On voit précisé-

1. Gross, *La Tène*, p. 45.
2. J. Déchelette, *La collection Millon*, p. 176.
3. Cf. 2e partie, p. 806, fig. 323.

ment une crémaillère à deux crochets sur la planche de l'ouvrage de Vouga, où sont représentés les vases trouvés à La Tène.

Nous reproduisons cette trouvaille d'Emmendingen et un des chaudrons de La Tène, avec le détail d'une anse appartenant à un autre exemplaire de même provenance (fig. 636) : tous ces vases, si étroitement apparentés les uns aux autres, sont bien des chaudrons de suspension. L'attache des anneaux de fer que portent ceux de La Tène est tout à fait pareille à celle qui subsiste sur un des exemplaires de la collection Millon. De part et d'autre, un grand cercle, également en fer, renforce le bord supérieur du vase, et il en est de même, pour celui d'Emmendingen [1].

On comprend facilement pourquoi ces vases sont dépourvus de pied et faits de feuilles de métal très minces ; suspendus à la crémaillère, ils n'étaient pas exposés à être bosselés ou usés par le frottement à leur partie inférieure, arrondie en calotte. La ténuité des parois permettait d'y faire bouillir de l'eau très rapidement [2].

Fourchettes à pot-au-feu. — Cet ustensile, indispensable pour retirer la viande du chaudron après cuisson, s'est retrouvé dans diverses stations de La Tène III. Nous pouvons le rapprocher d'un modèle gréco-italique, dont il reproduit un des principaux caractères, la courbure des dents.

Un passage d'une comédie d'Anaxippus, cité par Athénée, nous donne une curieuse énumération du petit matériel meublant une cuisine grecque vers le IVe siècle av. J.-C. « Apporte, dit au cuisinier un personnage du *Citharœde*, apporte une cuillère, douze broches, une fourchette (κρέαγραν), un mortier, une râpe à fromage pour les enfants, un rouleau, trois petites gondoles, un couteau à écorcher, quatre hachoirs, mais va me prendre auparavant la marmite où on la serre... Apporte aussi la grande hache [3]. »

1. Ce type de chaudron comportant une partie supérieure cylindrique, faite d'une bande de métal souvent en fer rivée à un fond hémisphérique, est du début de l'époque romaine. On le trouve à Dobřichov (Bohême). Pič, *Starožitnosti*, II, 3, pl. LXVIII, fig. 7. Voir aussi Montelius, *La période de La Tène en Suède*, CPF, Autun, 1907, p. 808, fig. 16 ; — Willers, *Neue Untersuchungen über die römische Bronzeindustrie*, p. 13. M. Willers, sans doute avec raison, considère ce modèle comme étranger : il serait probablement originaire soit de l'Italie, soit de l'hinterland d'Aquilée.

2. Nous devons mentionner aussi un type de chaudron en bronze, orné d'un rang de mamelons, qui semble spécial aux Iles Britanniques (Bulleid et Gray, *Glastonbury*, I, p. 179 et fig. 40-41 ; — Read et Smith, *Guide Brit. Museum, Iron age*, p. 125, fig. 105).

3. Athénée, IV, 169 B, trad. Lefèvre de Villebrune, t. II, p. 144.

On a depuis longtemps identifié l'ustensile appelé κρέαγρα ou encore λύκος, ἁρπάγη, en latin *harpago* [1], avec un objet de bronze ou de fer, représenté assez abondamment en Étrurie, et qui se compose d'une tige à douille terminée par des crochets recourbés, à disposition rayonnante (fig. 638, 2) [2]. Des représentations figurées d'origine grecque ou italique nous montrent que cet ustensile était une fourchette à pot-au-feu.

Nous attribuons la même destination à la grande fourchette en fer retrouvée dans plusieurs stations de La Tène III, notamment au mont Beuvray, à Stradonitz (nombreux exemplaires, cf. fig. 637, nos 4-6), dans des sépultures situées au bas de l'oppidum du mont Menu, près Eyguières (Bouches-du-Rhône) [3], et dans d'autres tombes de la même région et de la même époque.

Cet ustensile s'est aussi rencontré en Suisse (station de La Tène, fig. 637, 7), en Saxe (fig. 637, 2) et en Hongrie (station de Velem St. Veit, fig. 637, 8). Il diffère du modèle italique par le nombre des pointes, ordinairement réduit à trois ou à deux, parfois même à une seule [4]. En outre, celles-ci, au lieu d'être rayonnantes, sont disposées comme celles d'une fourche dont la tige serait coudée à angle droit. Mais par les dimensions et par la forme des dents les exemplaires italiques et gaulois offrent de grandes analogies.

La courbure des crocs permettait au cuisinier de remuer la fourchette dans le chaudron, sans risquer de perforer le fond de ce vase, consistant, nous l'avons vu, en une mince tôle de cuivre. Ce type

1. Engelmann, *Das homerische Pempobolon*, JKAI, 1891, p. 173 ; — A. Blanchet, art. *Harpago*, ap. Saglio et Pottier, *Dict. des Antiq.*, p. 11. Sur le πεμπώβολον qu'on a confondu à tort avec la κρεάγρα, voir ci-dessus, 2e partie, p. 804.

2. Cf. notamment Babelon et Blanchet, *Bronzes antiques de la Bibl. nationale*, p. 598, nos 1496-1499 ; — Montelius, *Civ. prim. Italie*, *Italie septentr.*, I, pl. 100, fig. 3 ; — *Italie centr.*, II, 1, pl. 145, fig. 7 ; pl. 195, fig. 25 ; pl. 215, fig. 3.

3. G. Carrière, *Curieux instruments en fer recueillis dans des sépultures antiques*, CIA, Monaco, 1906, II, p. 296. Ces exemplaires sont conservés au musée de Nîmes. Ils proviennent, dit-on, de sépultures qui contenaient, entre autres objets, des poteries et des fibules de La Tène III, ainsi que des *simpula* en bronze. Le musée de Vienne (Isère) possède également plusieurs de ces fourchettes, recueillies à Vienne, quartier de Sainte-Blandine (1898). Cette trouvaille, encore inédite, comprend divers autres objets de fer de La Tène III et du début de l'époque romaine, notamment une épée, un éperon, des clefs, une hache, une serpe, une pelle à feu, deux fibules du type de Nauheim, des monnaies gauloises, un bronze de Tibère, etc. (dessins communiqués par M. Bizot).

4. Voir l'exemplaire du dépôt de Körner (ZfE, 1900, p. 205, fig. 21).

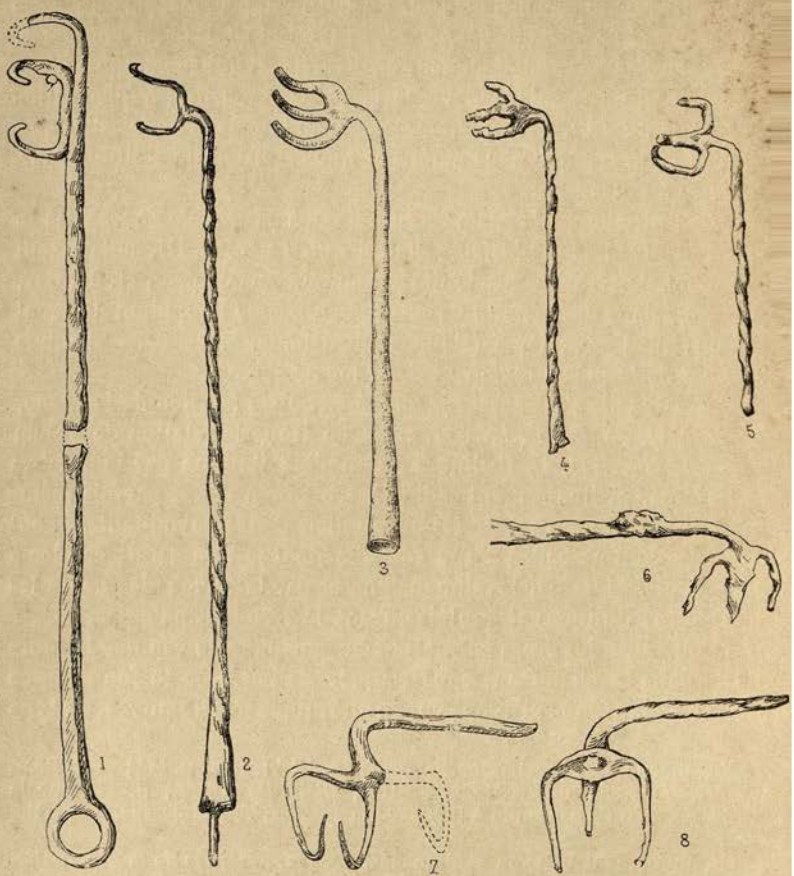

Fig. 637. — Grandes fourchettes à chaudron.

1, Karlstein (Haute-Bavière) [1] ; — 2, Zinken von Körner (Kr. Gotha, Thuringe) [2] ; — 3, Vienne (Isère) [3] ; — 4, 5, 6, Stradonitz (Bohême) [4] ; — 7, Station de La Tène [5] ; — 8, Velem St. Veit (Hongrie) [6].

(1/4 gr. nat.)

1. D'après Reinecke, *Grabfunde vom Ende der La Tènezeit aus Wohnstätten bei Karlstein*, Altertümer, V, XI, p. 366, fig. 3 *p*.
2. D'après Götze, Höfer et Zschiesche, *Altert. Thüringens*, pl. XVI, n° 233.
3. D'après un croquis de M. Bizot, conservateur du musée de Vienne.
4. D'après Pič-Déchelette, *Stradonitz*, pl. XXV, fig. 5, 10, 16.
5. D'après Gross, *La Tène*, pl. VIII, fig. 4.
6. D'après K. von Miske, *Die La Tène III - Stufe in Velem St. Veit*, AfA, 1905, p. 188, fig. 53.

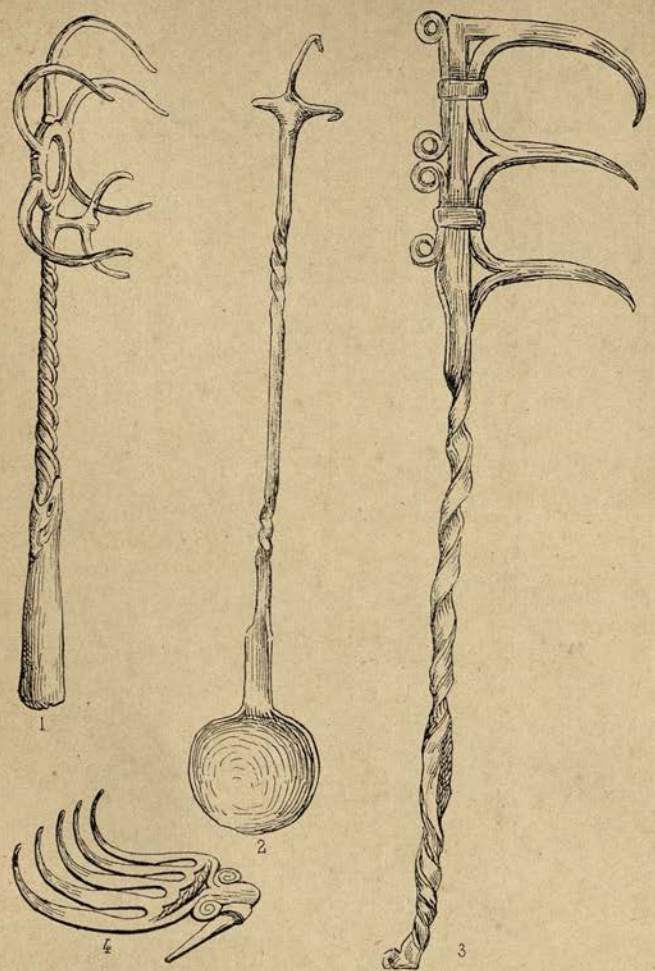

Fig. 638. — Fourchettes à chaudron de diverses époques.

1, Provenance inconnue (Italie centrale (?) [1] ; — 2, Alise-Sainte-Reine [2] — 3, Palafitte de Lochlee, près de Tarbolton (Écosse) [3] ; — 4, Vendel (Suède) [4].

(env. 1/4 gr. nat.)

1. D'après Babelon et A. Blanchet, *Catal. des bronzes antiques de la Bibliothèque nationale*, p. 598, n° 1497.
2. D'après Espérandieu, PA, 1906, p. 53, pl. XI, fig. 7.
3. D'après Munro, *Lake-dwellings*, p. 419, fig. 147.
4. D'après Montelius-Reinach, *Temps préhist. Suède*, p. 222, fig. 315.

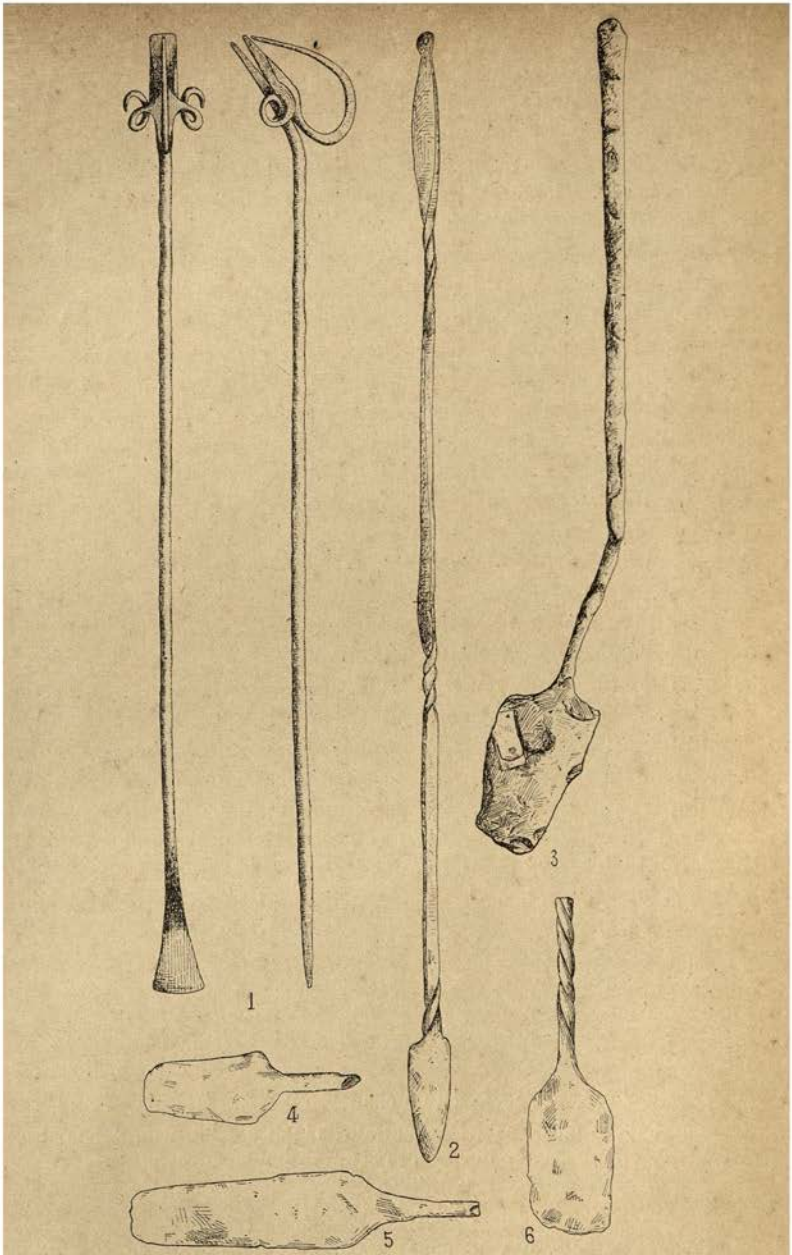

Fig. 639. — Tisonniers en fer.

1, Benken (Zurich) [1]; — 2, La Steinsburg, près Römhild (Saxe) [2]; — 3, Mont Beuvray [3]; — 4, Velem St. Veit (Hongrie) [4]; — 5, 6, Stradonitz (Bohême) [5].

(env. 1/4 gr. nat.)

1. D'après F. Keller, *Beschreibung der helvetischen Heidengräber und*

de fourchette a passé de l'outillage des Celtes à celui des Germains; ceux-ci s'en servaient encore à l'époque des invasions barbares, comme le montre l'exemplaire découvert dans une sépulture à Vendel, dans l'Upland septentrional (fig. 638, 4) [1]. Le trident de la palafitte de Lochlee, près Tarbolton (Écosse), doit appartenir à cette même catégorie d'objets (fig. 638, 3). Nous reproduisons également un exemplaire du type italique et d'époque romaine découvert dans un puits à Alise-Sainte-Reine (fig. 638, 2). Ici l'ustensile est double : c'est une cuillère à pot, longue de 0 m 42, dont le manche se termine par un de ces crochets à trois dents recourbées. Ces rapprochements achèvent de lever tous les doutes sur la vraie destination de ces ustensiles.

On peut observer que sur la plupart des exemplaires, tant étrusques que gaulois, la tige de fer est torse, genre de décoration encore actuellement en faveur pour les ouvrages de ferronnerie et dont nous avons signalé la haute antiquité (2e partie, p. 850). Le manche des fourchettes se termine par une douille, plus rarement par une partie plate percée d'un œillet.

On doit sans doute tenir pour des *tisonniers* les objets que reproduit la figure 639. L'exemplaire trouvé à la Steinburg, près Römhild, est complet. Il se compose d'une mince tige de fer quadrangulaire à torsions espacées, terminée à une de ses extrémités par une spatule allongée. Sa longueur totale atteint 0 m 66. Des fragments du même ustensile, très caractéristique pour La Tène III, se sont retrouvés au mont Beuvray [2], dans la forêt de Compiègne, à Velem St. Veit et aussi, semble-t-il, dans le camp de Hunsbury (Northampton) [3].

Nous classerons à la même catégorie d'objets un curieux ustensile découvert à Benken, canton de Zurich, en 1844 (fig. 639, 1). Il

1. Montelius-Reinach, *Temps préhist. Suède*, p. 222; — Reinecke, *Altertümer*, V, XI, p. 366. M. Montelius considère cet objet comme un gril, mais les rapprochements précédents démontrent qu'il s'agit bien d'une fourchette à viande.

2. Bulliot, *Fouilles du Beuvray, Album*, pl. XLVII, fig. 3, 4.

3. Henry Dryden, *Hunsbury*, pl. VII, fig. 3, 4.

Todtenhügel, Grab zu Benken, Mittheilungen der Antiquarischen Gesellsch. in Zurich, 1845, III, IV, p. 20, pl. III, fig. 14.

2. D'après Götze, Höfer et Zschiesche, *Altert. Thüringens*, pl. XVI, n° 234.

3. D'après un dessin de J.-G. Bulliot.

4. D'après K. von Miske, *Die La Tène III-Stufe in Velem St. Veit*, AfA, 1905, p. 188, fig. 54.

5. D'après Pič-Déchelette, *Stradonitz*, pl. XXXVI, fig. 13, 11.

faisait partie du mobilier d'une sépulture comprenant plusieurs autres instruments de fer (cuillère à pot, crémaillère, pelle, faux, faucille, etc.). La tombe devait remonter au début de l'époque impériale romaine ou à la fin des temps celtiques. Par sa terminaison en tête de bélier, cette pelle à feu correspond aux chenets de fer forgé qui meublaient les foyers gaulois.

§ V. — *L'exportation des vases de bronze italo-grecs (campaniens).*

A l'époque de La Tène, comme aux premières phases des temps protohistoriques, les pays celtiques recevaient des régions du sud divers ouvrages de chaudronnerie, notamment les vases en bronze qui paraissaient à la table des chefs ou qui faisaient, à quelque autre titre, partie de leur mobilier.

Il est très intéressant d'étudier la longue durée et le développement de ce négoce. Nous l'avons vu commencer à l'âge du bronze III avec l'exportation des petits vases montés sur roues, du type de Milavec et de Peccatel (p. 285), continuer par celle des chaudrons à deux anses torses mobiles et à attaches cruciformes (p. 288), des situles coniques, des coupes et des cistes à cordons (p. 755 et suiv.). Jusque-là tous les vases, ainsi que les armes défensives provenant des mêmes fabriques, étaient faits de minces feuilles de bronze battu, réunies par des rivets et sans soudure. Leur décor appartenait au vieux style géométrique européen.

A la seconde phase hallstattienne apparaissent au nord des Alpes quelques vases en bronze d'une technique et d'une décoration bien différentes : leurs ornements, de style ionien orientalisant, sont alors en métal fondu et ciselé. Les rares exemplaires de cette catégorie, l'hydrie de Grächwil, le bassin avec trépied de La Garenne, les œnochoés de Vilsingen, de Kappel et de Pertuis, ont été décrits et figurés dans le volume précédent (p. 782). En nous aidant soit du témoignage des textes, soit de l'étude comparative des trouvailles, nous avons indiqué ou rappelé les considérations qui permettent d'attribuer aux ateliers chalcidiens ou campaniens, probablement à Cumes et à Capoue, la fabrication de la plupart de ces vases. Jusqu'à l'époque impériale romaine inclusivement, la Campanie saura conserver sa clientèle internationale.

A l'époque de La Tène, ses exportations furent particulièrement importantes, comme nous allons le voir en procédant à l'examen

des trouvailles, provenant pour la plupart des sépultures de La Tène I.

A coup sûr, les Gaulois et les Germains n'ignoraient nullement l'art de fabriquer ces ustensiles, mais leurs produits étaient, on le conçoit, bien inférieurs à ceux des peuples grecs ou italiques. Le plus souvent, les ateliers situés au nord des Alpes se sont attachés à imiter les ouvrages classiques, sans que les copies aient jamais égalé les modèles. Les motifs de l'ornementation étaient déformés et interprétés suivant le goût celtique. Nous ne pourrons, d'ailleurs, signaler qu'un nombre bien restreint de vases indigènes, à côté d'une série importante d'exemplaires italo-grecs.

§ VI. — *Vases grecs ou italo-grecs. Époque de La Tène I.*

Cette série comprend de nombreuses œnochoés et quelques *stamnoi*, situles et amphores.

La statistique générale des objets exportés au nord des Alpes aux VII^e^-IV^e^ siècles par les pays classiques, statistique accompagnée d'une carte (n° V), que nos lecteurs trouveront à la fin du volume (*Note additionnelle*), leur permettra mieux que tout commentaire, d'apprécier l'importance de ce commerce des vases de bronze (voir aussi, chap. XIII, § VII).

Nous avons maintes fois insisté sur l'intérêt primordial de ces trouvailles au point de vue de la chronologie. Il est tout à fait significatif que les vases si nombreux des V^e^-IV^e^ siècles n'apparaissent jamais dans les dépôts funéraires de La Tène II, alors qu'ils abondent dans ceux de La Tène I. Il en est de même pour les vases peints céramiques. D'autre part, on rencontre dans les milieux de La Tène II et III des formes qui, d'après les indications positives de l'archéologie classique, sont plus récentes que les précédentes et peuvent souvent être datées avec beaucoup de précision.

On ne saurait donc contester la valeur de ces trouvailles comme « chronomètres archéologiques », ni alléguer que les vases ont pu être déposés dans les tombes celtiques plusieurs siècles après leur fabrication. Les indications sont plus nombreuses et plus concordantes qu'il ne serait nécessaire pour entraîner une entière conviction : à chacune des trois phases de La Tène, correspond en réalité un ensemble de types classiques parfaitement déterminés.

La grande majorité des vases grecs, tant en bronze qu'en argile

— œnochoés, *stamnoi*, canthares, amphores, etc. — étaient destinés à conserver et à servir sur table les vins du sud, si recherchés des Celtes. Les vases à verser et les coupes à boire devaient être expédiés à la clientèle celtique en même temps que les amphores remplies de la précieuse boisson : celles-ci (p. 1047, fig. 431) appa-

Fig. 640. — Œnochoés à bec tréflé. Bronze.

1, Eygenbilsen (Belgique) ; — 2, Somme-Bionne (Marne) ; — 3, Pouan (Aube)[1]. (1/5 gr. nat.)

raissent dans les mêmes régions que les vases en bronze et les coupes à boire.

Œnochoés à bec relevé. — Ce vase à verser est de beaucoup le plus abondant à La Tène I. On le rencontre alors dans la plupart des riches sépultures, soit dans la Gaule orientale, soit dans l'Allemagne du sud, et notamment dans les sépultures à char.

C'est une sorte d'aiguière à corps tronconique, plus rarement ovoïde, surmontée d'un col cylindrique rétréci, se détachant nettement de la partie supérieure de la panse. Son ouverture tréflée, son bec à la fois allongé et relevé lui donnent un profil caractéristique. La hauteur totale est ordinairement de 0 m 25 à 0 m 35. Quelques-

1. D'après Morel, *Champagne souterr.*, pl. 8, fig. 5, 2, 7.

uns des exemplaires les plus anciens présentent une ornementation particulièrement soignée : leur anse affecte parfois la forme d'une figure humaine ; des animaux (panthères, biches, lions, etc.) décorent soit sa plaque d'attache, soit sa fourche terminale ; le col peut être gravé d'ornements. A cette série appartiennent les belles œnochoés de Weisskirchen, dans la Province rhénane

Fig. 641. — Attaches d'anses d'œnochoés en bronze.

1, Pouan (Aube) ; — 2, Somme-Bionne (Marne) [1] ; — 3, Région rhénane ; — 4, Rodenbach (Palatinat rhénan) [2].

(Gr. nat.)

(p. 1067, fig. 438), de Schwarzenbach (Birkenfeld), de Dürkheim (Palatinat rhénan), de Mining-sur-Inn (Haute-Autriche), du Hradischt près Pisek (Bohême), ouvrages d'un style encore empreint d'archaïsme et qui ne peuvent être postérieurs au commencement du v[e] siècle.

Celles de la seconde série (fig. 640), d'une ornementation moins riche, datent encore, pour la plupart, du v[e] siècle. On n'y retrouve plus de figures en ronde bosse représentées en pied. Le col en est rarement gravé. L'anse est creusée de nervures longitudinales ; ses branches supérieures se terminent souvent par des têtes d'animaux et son attache inférieure consiste en une palmette encore archaïque,

1. D'après Morel, *Champagne souterr.*, pl. 8, fig. 3, 8.
2. D'après Lindenschmit, *Altertümer*, III, v, pl. III, fig. 5 *a* ; III, III, pl. II, fig. 5 *b*.

c'est-à-dire à feuilles rigides. Cette palmette est surmontée de deux volutes simples sur les anciens exemplaires comme celui de Pouan (Aube) (fig. 641, 1). Puis les volutes insérées entre la palmette et

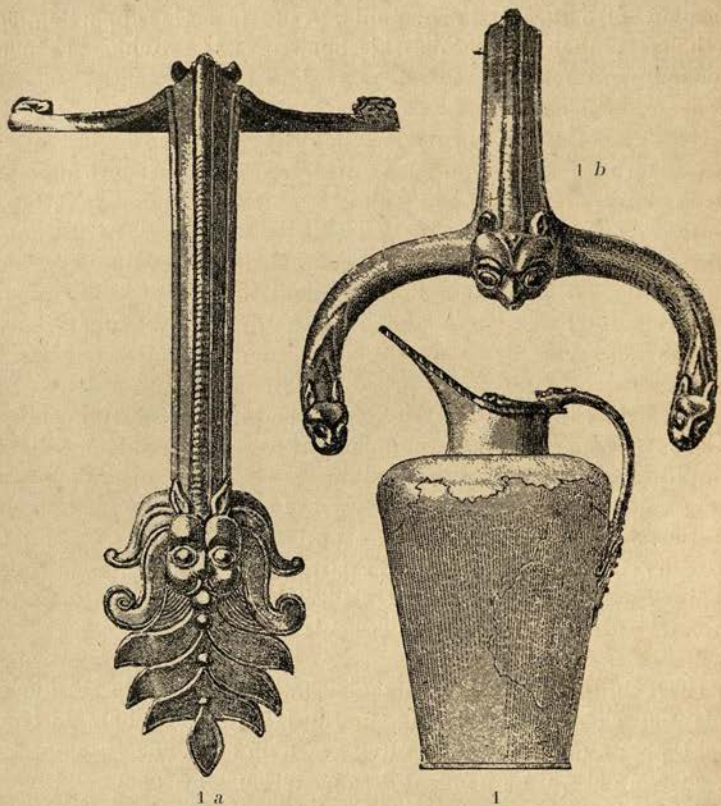

Fig. 642. — Œnochoé en bronze du Klein-Aspergle [1].
(N° 1, 1/6 gr. nat.)

la naissance de l'anse se multiplient et se transforment en doubles spirales et en S, comme le montre la même figure. On trouve parfois jusqu'à quatre de ces spirales de chaque côté de la plaque d'attache. Le nombre en est même beaucoup plus élevé sur des exemplaires

1. D'après Lindenschmit, *Altertümer*, III, XII, pl. 4, fig. 2 *a*, 2 *b*, 2 *c*.

recueillis dans les nécropoles du Tessin et sans doute plus récents que les précédents ou peut-être originaires d'un autre centre de fabrication [1].

Les belles œnochoés de la première série ne se sont rencontrées que dans l'Allemagne du sud (régions rhénanes), en Autriche et en Bohême. Celles de la seconde, originaux ou imitations, sont relativement nombreuses non seulement dans l'Allemagne du sud et en Bohême, mais en Suisse, en France, en Belgique [2].

Dans les collections provenant des riches tombes de l'Étrurie ou des autres régions italiques, ces diverses œnochoés sont abondamment représentées [3]. Leur examen nous a permis d'y retrouver toutes les particularités ou variétés de formes apparaissant au nord des Alpes. Nous avons reproduit dans le volume précédent (p. 785, fig. 307) un exemplaire recueilli en Campanie, région d'où ces vases doivent, pour la plupart, être originaires. On peut le rapprocher de celui de Weisskirchen, muni d'une anse ornée du même genre (p. 1067, fig. 438).

Les Celtes ont parfois imité ce modèle de vases. L'œnochoé du Klein-Aspergle (fig. 642) compte parmi ces copies indigènes, comme l'indiquent les particularités de style des détails de l'anse: nous avons déjà rencontré sur beaucoup d'ouvrages celtiques ces visages grotesques aux pommettes saillantes, aux yeux globulaires. La curieuse anse découverte dans un tumulus à Borscher Aue, près Geisa (Saxe-Weimar) est aussi, comme l'a montré M. Reinecke, une imitation caractéristique des originaux grecs de cette série [4].

Plusieurs de ces œnochoés ont été trouvées avec de minces bandeaux d'or, présentant le plus souvent une riche décoration ajou-

1. Il est possible que quelques-unes de ces œnochoés des pays alpestres soient des imitations des produits campaniens provenant d'une région indéterminée, comme sembleraient l'indiquer l'altération des formes et la déformation des motifs classiques originaux sur les attaches d'anses.

2. Voir à la fin du volume le tableau récapitulatif de la *Note additionnelle*.

3. Sur les caractères ionio-chalcidiens des figurations plastiques de ces anses, souvent publiées comme étrusques, voir Savignoni, *Mon. Ant.*, VII, col. 347. Plusieurs sont figurées dans Babelon et Blanchet, *Catal. des bronzes de la Bibl. nationale*, p. 582. Voir aussi Schumacher, *Beschreibung der Sammlung antiker Bronzen... zu Karlsruhe*, pl. X. On rencontre les œnochoés à bec dans les sépultures gauloises de l'Italie du nord, notamment à Marzabotto (Montelius, *Civ. prim. Italie, Italie septentr.*, I, pl. 113, fig. 11). Elles ont été également importées à Carthage (J. Déchelette, *L'archéol. préhist. et les fouilles de Carthage*, Anthr., 1908, p. 675). Plusieurs, découvertes en Italie (coll. Maler), sont figurées dans Schumacher, *loc. cit.*, pl. X.

4. Reinecke, *La Tène-Denkmäler*, pl. VI, fig. I, et passim.

rée, dans le style celtique. On a supposé qu'ils étaient appliqués sur la panse du vase : ornements complémentaires, dont les Gaulois aimaient à rehausser les objets précieux importés du Midi. On remarque, en effet, sur les vases céramiques de fabrique attique trouvés au Klein-Aspergle des feuilles d'or d'applique dont la décoration appartient également à l'art celtique[1].

Stamnoi. — Les autres importations grecques de vases en bronze à La Tène I se composent de *stamnoi*, de trépieds, de situles, d'amphores et de bassins ou plats circulaires ; comparativement aux œnochoés, tous ces vases sont relativement rares. D'ailleurs, il ne semble pas qu'ils aient été imités, comme ces dernières, dans les ateliers barbares. Plusieurs ont été découverts dans de riches sépultures contenant également une œnochoé.

Des *stamnoi* en bronze, grands vases ovoïdes munis de deux anses latérales fixes, et servant à contenir du vin, ont été recueillis en France dans la sépulture de La Motte Saint-Valentin, en Allemagne dans celles de Weisskirchen (tumulus n° 2, cf. p. 1068, fig. 439, 1, 2), du Klein-Aspergle et de Dürkheim (p. 1066, fig. 437). Les nécropoles de l'Italie centrale et méridionale en livrent de semblables, présentant les mêmes détails de décoration. Les oreillettes avec plaques d'attaches ornées du *stamnos* de La Motte Saint-Valentin ne diffèrent en rien, par exemple, de celles d'un exemplaire provenant d'Italie, conservé au musée de Carlsruhe[2].

Ces plaques, en forme d'écu à sommet arrondi et à pointe ogivale, sont ourlées d'une large bordure que remplit un rang de feuilles cordiformes. La partie inférieure, au-dessous du point d'insertion de l'anse, est toujours gravée du même motif : dans le haut sont figurés deux yeux humains, vus de face; ils rappellent, par leur stylisation, les yeux des personnages virils peints sur les vases grecs à figures rouges de style sévère ou, mieux encore, les grands yeux

1. *Altertümer*, III, XII, pl. 6. On a rencontré ces bandeaux avec les œnochoés de Weisskirchen, Schwarzenbach, Gallschied, Eygenbilsen, Somme-Bionne, etc. (voir Lindenschmit, *Altertümer*, II, Beilage zu Heft VIII ; — Morel, *Champagne souterr.*, p. 38, pl. 8). Près de l'œnochoé de Hatten se trouvait une bandelette d'or fin, de 0m 72 de long, qui devait faire deux fois le tour du vase (M. de Ring, *Tombes celt. Alsace*, 1re série, pl. XIII).

2. Schumacher, *loc. cit.*, p. 116, n° 616, et pl. IX, fig. 16, 23. Le vase de Carlsruhe appartenait à la collection Maler qui fut formée à l'aide des trouvailles faites en Etrurie (notamment à Vulci et à Corneto) et dans l'Italie du sud (Canosa, Ruvo).

symboliques ou prophylactiques, peints isolément sur un grand nombre de coupes à figures noires des fabriques attiques du VI^e siècle. Le bas des plaques représente une sorte de fleuron d'où s'échappent deux doubles tiges bifurquantes contournant les yeux, comme pour indiquer schématiquement les lignes du nez et des sourcils [1].

Le vase de la collection Millon mesure en hauteur 0^m 39. Son diamètre extérieur, à l'ouverture, est de 0^m 22. Les chiffres correspondants, pour celui du musée de Carlsruhe, sont respectivement de 0^m 36 et 0^m 22. On retrouve donc, jusque dans les dimensions, une remarquable similitude. Tout porte à croire que ces deux *stamnoi* proviennent d'un même centre de fabrication, situé soit dans la Grèce propre, soit plutôt dans la Grande-Grèce.

On a rencontré aussi dans une des plus riches tombes gauloises de Montefortino un *stamnos* grec semblable, sauf quelques légères différences dans la forme et l'ornementation. Retrouvé à l'état de fragments, il mesure 0^m 42 de hauteur. Le rebord de son orifice est orné d'un rang d'oves et de perles. Chaque attache des anses est décorée d'un buste d'Artémis accosté de deux capridés [2].

Le *stamnos* de Weisskirchen comprenait quelques restes d'une substance résineuse qu'une analyse chimique a déterminée comme étant de la poix blanche. On a pensé que cette poix était destinée à activer la flamme du bûcher funéraire [3]. A côté de cette hypothèse, qui peut être acceptable, il en est une autre que nous sug-

1. Les attaches inférieures du *stamnos* de Dürkheim sont ornées de protomes de chevaux d'un style archaïque ou d'un double protome du même animal portant un éphèbe (p. 1066, fig. 437, en bas à droite. Voir ci-après p. 1436, note 5). Le style des yeux prophylactiques et des têtes de silènes des *stamnoi* du Klein-Aspergle et de La Motte Saint-Valentin présente encore un caractère archaïque qui permet de classer ces exemplaires au V^e siècle. Cette forme de vase fut imitée en Campanie au III^e siècle par les céramistes (voir Zahn, dans Joseph Déchelette, *La collection Millon*, p. 132).

2. Ce vase est le seul de ce type qui ait été découvert à Montefortino, et Brizio le considérait avec raison comme d'une époque un peu antérieure à celle de la nécropole sénonaise. « En fait, ajoute-t-il, quatre autres vases similaires sortirent des sépultures étrusques de Felsina (Bologne), datant du V^e siècle : l'un d'eux a été recueilli dans une tombe du *predio Arnoaldi*, qui contenait aussi deux amphores panathénaïques ; deux dans la riche tombe étrusque du jardin Margherita, qui, entre autres objets, a livré le grand cratère à volutes représentant Méléagre poursuivant Hélène, le quatrième dans une sépulture de découverte récente et encore inédite. » Brizio, *Montefortino*, col. 768.

3. L. Lohde, *Der neue Grabfund von Weisskirchen*, BJ, XLIII, 1867, p. 126. Le *stamnos* du Klein-Aspergle contenait aussi un résidu résineux que Lindenschmit avait supposé être de la myrrhe (*Altertümer*, II, XII, pl. VI).

gèrent les nombreux textes relatifs aux vins poissés. L'addition de la poix au jus du raisin était une préparation en usage chez les anciens, en particulier dans l'Italie du nord et la Gaule méridionale. « L'astringence de la poix versée sur le pédicule de la grappe, écrit Pline, procure aux grains du raisin ce corps et cette durée que mise dans les tonneaux et les amphores elle donne aux vins. Au reste, on a trouvé un raisin qui, sans apprêt, fournit un vin à saveur de poix ; c'est un raisin célèbre du Viennois[1]. » Plus loin le naturaliste ajoute que ces vins à arome poissé atteignaient un prix très élevé[2]. Le vin des Ligures de la région de Gênes sentait également la poix, d'après Strabon, mais il était âpre au goût[3].

Peut-être déposait-on dans la tombe non seulement la boisson si recherchée des Gaulois, mais encore le produit qui en améliorait la qualité[4].

Trépieds. — Nous avons déjà signalé le beau trépied de Dürkheim (p. 1066, fig. 437), découvert dans une sépulture, en 1864, par des ouvriers travaillant à la construction d'une voie ferrée[5].

1. Pline, *Hist. nat.*, XIV, 3.

2. Pline, *Hist. nat.*, XIV, 6. Sur les autres textes relatifs aux apprêts du vin, voir Marquardt, *La vie privée des Romains*, trad. Mau et Henry, II, p. 85, note 14.

3. Strabon, IV, 6.

4. Il convient sans doute de ne pas généraliser notre hypothèse à toutes les découvertes de matière résineuse dans les sépultures de La Tène. D'après des trouvailles récentes, dues à M. le lieutenant Bérard, on a employé la résine pour réparer des échancrures accidentelles survenues à des vases de terre. D'autre part, à Bouy, dans le cimetière des Varilles, on a trouvé des fragments de résine dans une petite coupe déposée aux pieds du mort, coupe formée de la partie inférieure d'un grand vase.

5. Ingvald Undset reconnut en 1883 au musée de Budapest trois bronzes figurés ayant appartenu au trépied et au *stamnos* faisant partie de cette trouvaille ; ils avaient été détournés par un des ouvriers. Deux de ces fragments provenaient du trépied (Undset, *Zum Dürkheimer-Dreifussfunde*, WZ, 1886, p. 233, pl. 11, fig. 2 et 3. La figure 2 est celle que reproduit notre figure 437, groupe de deux personnages, à droite et en haut). Le troisième fragment (Undset, *loc. cit.*; pl. 11, fig. 1) appartenait à l'attache de l'anse du *stamnos* (notre fig. 437, à droite et en bas).

Le trépied de Dürkheim, ces fragments exceptés, est conservé au musée de Spire. On peut se demander s'il était réellement destiné à supporter le *stamnos*, ainsi que l'indique la figure qu'a publiée Lindenschmit. Comme les autres exemplaires de cette série, il est surmonté d'un petit brasero remplaçant les grands chaudrons des trépieds du type de La Garenne. Ce brasero muni d'une grille avait un fond qui s'ouvrait au moyen d'une valve (Lindenschmit, *Altertümer*, II, II, pl. 2, fig. 4 ; — Ch. Dubois, v. *Tripus*, ap. Saglio et Pottier, *Dict. des Antiq.*, p. 481). On a fait observer que la plaque de fer ajourée ornée de deux dragons héraldiques appartenant au brasero (Lindenschmit, *loc. cit.*, fig. 3) devait, comme l'indique le style de cet ornement, être une réparation celtique (Hubert Schmidt, *Reallexikon der Germ. Alterth.*, v. *Bronzegefässe*, p. 321).

De nombreux exemplaires du même type ont été recueillis dans les tombes étrusques. Les fouilles entreprises sans méthode entre 1831 et 1839 dans la nécropole de Vulci en mirent au jour plus d'une

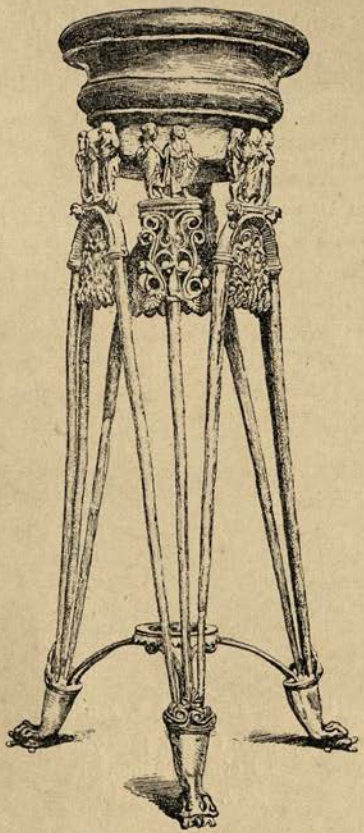

Fig. 643. — Trépied en bronze trouvé à Vulci[1].
(env. 1/7 gr. nat.)

douzaine, semblables et parfois même identiques à celui de Dürkheim[2]. L'un d'eux (fig. 643), après avoir fait partie de la

1. D'après Babelon et Blanchet, *Catal. des Bronzes de la Bibliothèque nationale*, p. 590, fig. 1472.

2. Undset, *loc. cit.*, p. 235; — Savignoni, *Di un bronzetto arcaico dell'acropoli di Atene e di una classe di tripodi di tipo greco-orientale*, Mon. Ant., VII, 1897, col. 291, note 4. On trouvera dans ces deux monographies, et parti-

collection de Luynes, est entré dans celles de la Bibliothèque nationale. On peut observer sa similitude avec celui de Dürkheim, bien que la reconstitution ancienne de ce dernier, que nous avons empruntée à Lindenschmit, soit incomplète : il y manque notamment les trois tiges simples placées entre les tiges en U renversé,

Fig. 644. — Plats en bronze, ornés de postes.

1, Armsheim (Hesse rhénane) [1] ; — 2, Bussy-le-Château (Marne) [2] ; — 3, Hořin (Bohême) [3].

(env. 1/5 gr. nat.)

ainsi que les trois groupes de figurines qui les surmontent et dont deux ont été retrouvés au musée de Budapest.

L'abondance de ces trépieds à Vulci leur avait fait attribuer tout

culièrement dans celle de M. Savignoni, la liste détaillée des trouvailles. Les seuls exemplaires qui ne proviennent pas de Vulci sont ceux de Dürkheim, de Todi, de Falerii et d'Athènes, les trois derniers représentés par des fragments moins importants.

1. D'après Lindenschmit, *Altertümer*, III, III, pl. II, fig. 2.
2. D'après DAG, pl. s. n.
3. D'après Pič, *Starožitnosti*, II, 3, pl. XLV, fig. 14.

d'abord une origine étrusque. Depuis qu'une étude comparative plus approfondie a permis d'en suivre dans ses phases successives tout le développement typologique, cette conjecture semble inacceptable [1]. Au prototype archaïque, abondamment représenté à Olympie et dont la trouvaille du tumulus de La Garenne (p. 526,

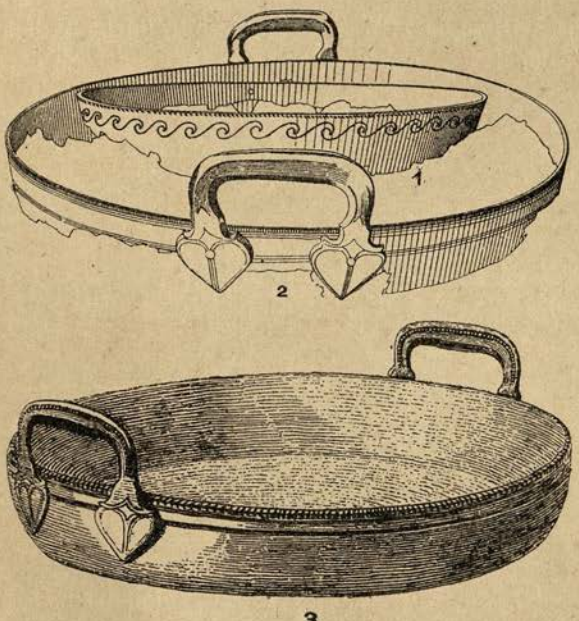

Fig. 645. — Bassins en bronze.

1, 2, Hermeskeil (Prov. du Rhin) [2] ; — 3, Armsheim (Hesse rhénane) [3]. (env. 1/5 gr. nat.)

fig. 221) nous procure un excellent spécimen, succède le modèle déjà richement orné de Métaponte [4]. Enfin apparaît au VI^e^-V^e^ siècle le type de Vulci-Dürkheim qui figure également parmi les

1. Sur les travaux des archéologues classiques qui ont contribué à restituer à l'industrie et à l'art hellénique des ouvrages indûment attribués aux Etrusques, voir Savignoni, *loc. cit.*, col. 289, note 1.

2. D'après H. Lehner, *Vorgeschichte Grähhügel in der Eifel und im Hochwald*, Jahresbericht d. Gesells. f. nützliche Forschungen zu Trier von 1882 bis 1893, pl. V, fig. 22, 23.

3. D'après Lindenschmit, *Alterlümer*, III, III, pl. II, fig. 1.

4. Savignoni, *loc. cit.*, col. 305 et pl. VIII.

bronzes trouvés à Athènes même, sur l'Acropole [1]. On ne saurait distinguer aucun caractère spécifiquement étrusque dans l'ornementation de ces derniers tant au point de vue du style que sous le rapport de l'iconographie, tandis que les points de similitude abondent avec les ouvrages de la métallurgie ionio-chalcidienne, comme l'a montré M. Savignoni. Les exemplaires archaïques recueillis à Olympie et à Métaponte se rattachant déjà à cette même école, il semble difficile de ne pas attribuer les exemplaires

Fig. 646. — Situles en bronze.

1, Waldalgesheim [2]; — 2, Montefortino [3].

plus récents, c'est-à-dire ceux du type de Vulci, aux mêmes ateliers de Chalcis ou de ses colonies campaniennes, Cumes et Capoue. Ces conclusions se trouvent fortifiées par le fait que le courant commercial auquel est due l'importation des trépieds de La Garenne et de Dürkheim a introduit à la même époque dans les pays celtiques des vases en bronze à figurations plastiques, dont le modèle se retrouve encore à Cumes et à Capoue (v. p. 757 et 785).

La belle amphore en bronze du tumulus de La Croix-des-Mon-

1. A. de Ridder, *Catal. des bronzes trouvés sur l'Acropole d'Athènes*, Paris, 1896, p. 284, fig. 269 et pl. V (M. de Ridder attribue, lui aussi, ce trépied à l'art ionien, préface, p. XVI); — Savignoni, *loc. cit.*, col. 278, fig. s. n. (groupe de quatre figures surmontant une des tiges en U renversé).

2. D'après Ernst aus'm Weerth, *Der Grabfund von Wald-Algesheim*, ext. Fest-programm zu Winckelmanns Geburtstag am 9 december 1870, herausgegeben vom Vorstande des Vereins von Alterthumsfreunden im Rheinlande, pl. III, fig. 1.

3. D'après Brizio, *Montefortino*, pl. XI, fig. 8.

ceaux (p. 1048, fig. 432) est plus rare en Italie. Parmi les trouvailles celtiques nous n'en connaissons pas d'autre spécimen.

Les bassins ou plats en bronze battu, non ansés et ornés sur leurs bords d'un rang de perles et d'une frise de postes au pointillé, se rencontrent en Étrurie. Nous pouvons citer au nord des Alpes les exemplaires de Pisek (p. 1079, fig. 445), d'Hořin, de Bussy-le-Château, d'Armsheim (fig. 644) et d'Hermeskeil (fig. 645, 1). Un autre

Fig. 647. — Situle en bronze de Keldby (île de Moën)[1].
(env. 1/5 gr. nat.)

type de bassin en bronze battu, muni de deux poignées droites avec plaques d'attaches cordiformes soudées, est représenté par les exemplaires d'Hermeskeil et d'Armsheim (fig. 645, 2, 3)[2].

1. D'après Montelius-Reinach, *Temps préhist. Suède*, p. 150, fig. 202.

2. Avec un des bassins italo-grecs on a trouvé, au lieu dit le Piémont, commune de Bussy-le-Château (Marne), un curieux vase hémisphérique en bronze, apparenté par sa technique aux chaudrons à anses cruciformes de la fin de l'âge du bronze et du premier âge du fer (DAG, pl. s. n.). Ces chaudrons (1re partie, p. 288, fig. 109) se rencontrent non seulement, comme nous l'avons dit, à la première phase de l'époque de Hallstatt, mais même à la seconde (Sacken, *Hallstatt*, pl. XXIII, fig. 7. Cf. MAGW, 1900, p. 49).

Nous parlerons, au tome III, de bassins en bronze à boucles latérales mobiles, du début de l'époque romaine, déjà représentés par leurs attaches d'anses à Stradonitz et à Bibracte. Ces bassins ont été exportés vers la même époque

Vers le IVe siècle apparaissent d'élégantes situles portant au point d'attache de leurs anses doubles une sorte d'oreillette triangulaire ornée de palmettes : ce n'est plus la palmette rigide de l'époque archaïque (comp. fig. 641 et 646), mais celle des temps classiques et hellénistiques, aux feuilles gracieusement repliées en crosse. Une de ces situles a été exportée jusque sur le territoire germanique de la Scandinavie (fig. 647) [1]. Une autre faisait partie de la riche sépulture de Waldalgesheim (fig. 646, 1); une troisième a été découverte à Montefortino (fig. 646, 2). Le même type de situle, parfois avec un décor à palmettes similaires, se retrouve dans la céramique peinte de l'Italie méridionale [2].

A côté des vases de bronze grecs ou italo-grecs, de diverses formes, que nous venons de décrire, le commerce avec les pays du sud a introduit également au nord des Alpes quelques vases provenant des ateliers vénéto-illyriens. Ce sont notamment les situles figurées de Kuffarn en Basse-Autriche et de Moritzin, près Botzen, mentionnées ci-dessus (2e partie, p. 759), spécimens tardifs d'une série dont nous avons constaté l'importance au premier âge du fer [3].

De même, quelques cistes à cordons apparaissent encore dans les sépultures de La Tène I. Nous en avons déjà fait mention [4].

dans les pays du nord (Oscar Almgren, *Die vorröm. Eisenzeit Gotlands*, p. 10 et pl. 7, n° 103).

C'est à tort qu'on a attribué à l'époque de l'indépendance gauloise (Flouest, BAF, 1890, p. 280) des bassins à bec d'écoulement dont nous parlerons également au tome III.

1. A la même époque, appartient un chaudron incomplet, orné de têtes de Silène aux attaches d'anses, découvert dans une nécropole de la Fionie (Montelius, *Sv. Tidskr.*, XI, fig. 67 ; — Montelius-Reinach, *Temps préhist. Suède*, p. 151, fig. 203; — S. Müller, *Système préhist. Danemark*, II, n° 45).

2. Vittorio Macchioro, *I ceramisti di Armento in Lucania*, JA, 1912, p. 279 et 309.

3. M. Reinecke incline à rechercher au nord du Pô, dans les régions sud-alpestres, le lieu de fabrication de la « gourde » de Rodenbach, flacon circulaire et plat, muni de deux anses-oreillettes et orné de zones concentriques; une des zones se compose d'un rang de quadrupèdes passants, silhouettes d'un art tout primitif, tracés à la pointe ; les autres ont des ornements géométriques, dents de loup, damiers et méandres, indiqués au pointillé. On a rapproché ce vase d'une gourde également en bronze conservée à Rome au Musée Grégorien (Lindenschmit, *Altertümer*, III, v, pl. II; — Bertrand, *Archéol. celt.*, p. 346, fig. 94; — Reinecke, *La Tène-Denkmäler*, p. 3).

4. Aux exemplaires de l'époque de La Tène énumérés ci-dessus, p. 775, ajouter ceux d'Inglemare (v. p. 1060) et de La Motte Saint-Valentin (J. Déchelette, *La Collection Millon*, p. 109, et pl. XXXIII, fig. 26, débris dont l'attribution est, il est vrai, un peu problématique).

§ VII. — *Vases italo-grecs et italiques en bronze. Époque de La Tène II et III.*

Aux deuxième et troisième phases, les sépultures celtiques et germaniques livrent divers modèles de vases, dont plusieurs doivent encore être originaires des mêmes ateliers campaniens, tan-

Fig. 648. — Situles cylindriques en bronze.

1, Idria (Istrie)[1] ; — 2, Lit de la Thielle inférieure (Suisse)[2] ; — 3, Ornavasso[3].

(1/6 gr. nat.)

dis que d'autres peuvent provenir de la Gaule cisalpine : ces nouvelles importations comprennent des situles, des casseroles à long manche terminé par une tête de cygne, des chaudrons et quelques œnochoés. La plupart appartiennent à La Tène III, cependant les casseroles à tête de cygne et les situles cylindriques apparaissent déjà au IIe siècle.

Situles. — Elles se classent en trois modèles principaux :

a) Situles cylindriques avec bord supérieur ordinairement rabattu en forme de collerette horizontale (fig. 648). L'anse en fer est un ruban plat, dont les extrémités s'engagent dans deux boucles de

1. D'après Szombathy, *Idria*, p. 342, fig. 197.
2. D'après Gross, *La Tène*, pl. XIII, fig. 3.
3. D'après Bianchetti, *Ornavasso*, pl. XVII, fig. 13.

même métal rivées en dessous de la collerette. Un exemplaire d'Idria est tronconique [1].

b) Situles ovoïdes avec anses en fer et oreilles de même métal rivées. Outre les exemplaires de la figure 649, nous pouvons signa-

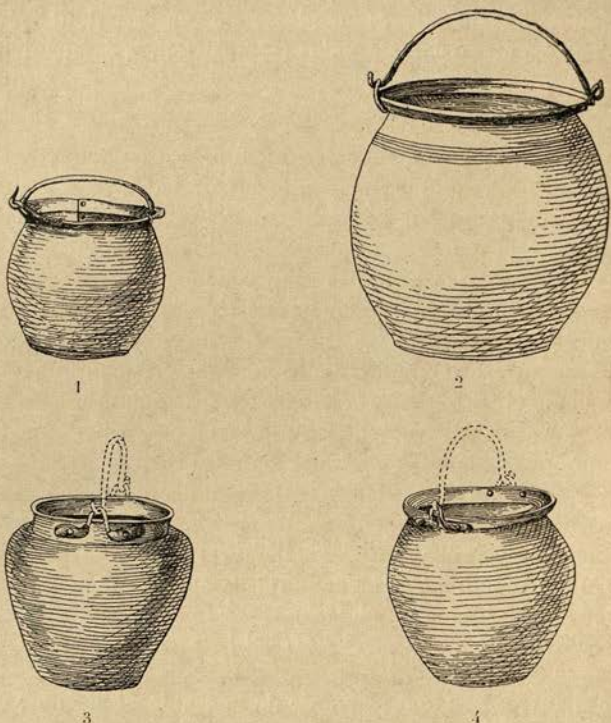

Fig. 649. — Situles ovoïdes en bronze.

1, Lit de la Thielle inférieure [2]; — 2, Dobřicov, près Pichoŕa (Bohême) [3]; — 3, 4, Idria (Istrie) [4].

(env. 1/8 gr. nat.)

ler ceux de Mehrum (Province rhénane), du tumulus de Westerwanna, cercle de Hadeln (Hanovre), de Giubiasco (Tessin) [5].

1. Szombathy, *Idria*, p. 327, fig. 133.
2. D'après Gross, *La Tène*, pl. XIII, fig. 4.
3. D'après Pič, *Starožitnosti*, II, 3, pl. LXVI, fig. 8.
4. D'après Szombathy, *Idria*, p. 307, fig. 62 ; p. 327, fig. 132.
5. Ce modèle se rencontre encore à Pompéi (Willers, *Neue Untersuchun-*

c) Situles tronconiques, à col rétréci légèrement évasé, anses et attaches d'anse en bronze fondu, les attaches ornées de deux dauphins ou d'une feuille cordiforme (fig. 650). Ces attaches ne sont pas rivées, mais soudées, et il en est de même des pieds de bronze, au nombre de trois, sur lesquels repose le vase. Le plus souvent ces petites plaquettes se sont détachées, ainsi que les anses, la soudure ayant été décomposée par l'humidité du sol [1]. D'après les observations de M. Willers, tous ces vases, bien que très minces, n'auraient pas été martelés, mais fondus et achevés ensuite sur le tour [2]. Certaines particularités techniques, notamment l'emploi de la soudure au lieu de rivets pour fixer les pièces accessoires, anses et pieds, paraissent rattacher encore cette situle aux fabriques de Capoue [3].

Comme les autres produits campaniens, elle a d'ailleurs fait l'objet d'un important commerce d'exportation. Elle est représentée notamment parmi les trouvailles de Stradonitz et de Dobřicov (Bohême), de Gerdau, de Nienbüttel, d'Osterehlbeck et de Rhode (Hanovre), de Hoby (Danemark), de Rondsen (Prusse occidentale), de Karlstein, ainsi que dans diverses localités du Mecklembourg, de la Poméranie, de la Silésie, de la Suisse, de la Hongrie, etc. On la rencontre donc dans un grand nombre de régions de l'Europe centrale ou nordique [4]. Elle n'a pas encore été signalée en France, où des recherches attentives dans les collections gallo-romaines permettraient sans doute de reconnaître tout au moins des spécimens de ses anses.

Il est intéressant de constater ici que, lorsque le cygne, consacré à Apollon dans la mythologie classique, disparaît des anses de situles, c'est le dauphin, autre animal emblématique du même dieu, qui lui succède.

gen über die Röm. Bronzeindustrie von Capua und von Niedergermanien, p. 11). Il a donc pu survivre jusqu'au premier siècle après J.-C. L'exemplaire de Dobřicov doit être du commencement de l'époque romaine.

1. Sur plusieurs seaux, les anses primitives ont été remplacées à l'époque antique par des anses en fer plus ou moins grossièrement rivées. Voir, par exemple, le vase de Rhode (Hanovre), NA, 1902, p. 18.

2. Willers, *loc. cit.*, p. 12. Il en serait de même pour les situles ovoïdes précédentes (*Ibid.*, p. 12).

3. Willers, *loc. cit.*, p. 12. M. Reinecke les croirait plutôt originaires d'une fabrique de l'Italie du nord (*Altertümer*, V, IX, p. 292, note 3).

4. Pour la statistique des trouvailles, voir Willers, *loc. cit.*, p. 7. D'après cet auteur, les seaux avec attaches ornées de dauphins sont plus communs que ceux à attaches ornées de feuilles. La statistique donne quatorze exemplaires de la première série contre trois de la seconde (*Ibid.*, p. 23).

1

2

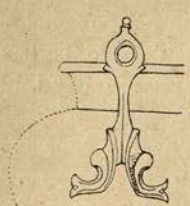

3

4

5

6

Fig. 650. — Situles en bronze avec attaches cordiformes ou ornées de dauphins.

1, Hoby (Lolland) [1] ; — 2, Dobřicov, près Pičhora (Bohême) [2] ; — 3, Karlstein (Haute-Bavière) [3] ; — 4, 5, Ornavasso [4] ; — 6, Stradonitz [5].

(N^{os} 1, 2, 1/4 gr. nat. ; n^{os} 4-6, env. 1/5 gr. nat.)

1. D'après Sophus Müller, *Une trouvaille de transition entre l'époque préromaine et l'époque romaine*, MSAN, 1900-1901, p. 358. Cf. Willers, *Neue Untersuchungen*, pl. IV, fig. 2.
2. D'après Pič, *Starožitnosti*, II, 3, pl. LXV, fig. 3.
3. D'après Reinecke, *Altertümer*, V, XI, p. 364, fig. 1 *d*.
4. D'après Bianchetti, *Ornavasso*, pl. XVI, fig. 4.
5. D'après Pič-Déchelette, *Stradonitz*, pl. XXI, fig. 17.

Casseroles. — Un type intéressant de casserole à long manche, originaire de l'Italie, apparaît tout à la fois dans la nécropole d'Aylesford (p. 1105, fig. 456) et dans plusieurs sépultures d'Ornavasso. Comme le montre la figure 651, cette patelle se distingue par ses dimensions assez grandes (longueur totale 0^m 40 à 0^m 55 environ), par son bassin plat et muni d'une collerette en partie gravée d'ornements en feuilles de fougères, son long manche à rebords droits,

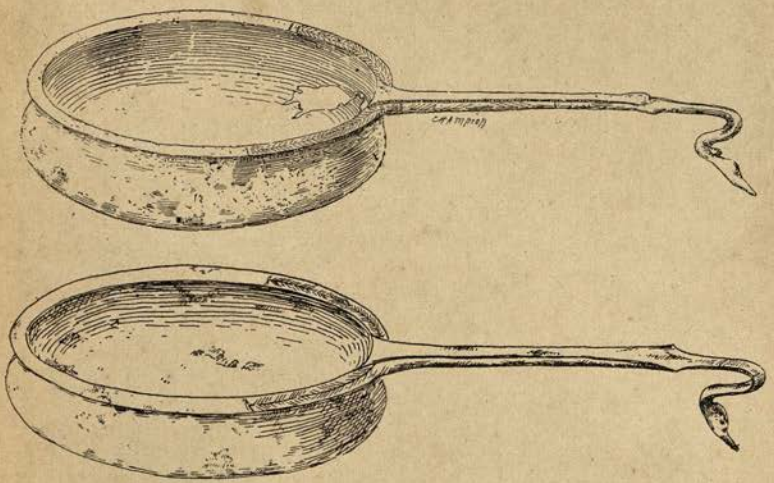

Fig. 651. — Patelles à long manche avec col de cygne.
1, Ornavasso [1] ; — 2, Boscoreale (?) [2].
(1/5 gr. nat.)

avec extrémité amincie et recourbée, terminée par une tête de cygne. Le fond portait trois petits pieds soudés, qui, le plus souvent, ont disparu, mais dont on reconnaît parfois la trace. D'après la date des trouvailles, notamment de celles d'Ornavasso, cette casserole, après avoir apparu vers le milieu ou la fin du second siècle av. J.-C., a subsisté pendant le siècle suivant. Elle est rare en Italie comme au nord des Alpes. Outre le cimetière d'Aylesford, celui de Nienbüttel, cercle d'Uelzen (Hanovre), en a livré un exemplaire. Un autre provient du Rhin [3].

1. D'après Bianchetti, *Ornavasso*, pl. XVII, fig. 9.
2. D'après Willers, *Neue Untersuchungen*, pl. V, fig. 1.
3. Pour le détail des trouvailles, voir Willers, *Bronzeeimer von Hemmoor*, p. 106, et surtout, *Neue Untersuchungen*, p. 19, 69 et 91.

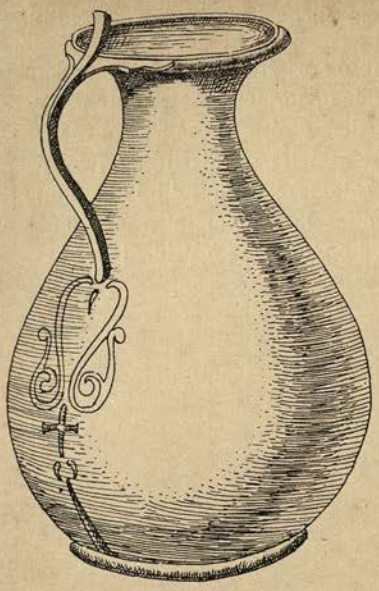

1

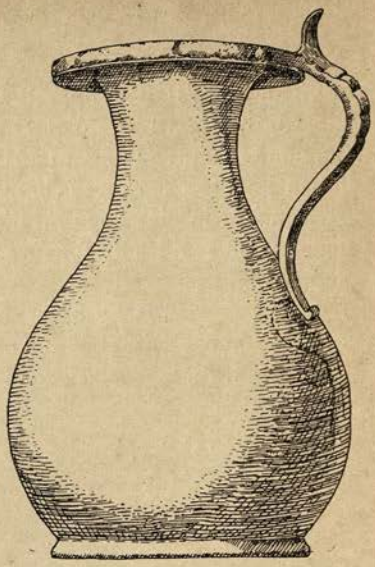

2

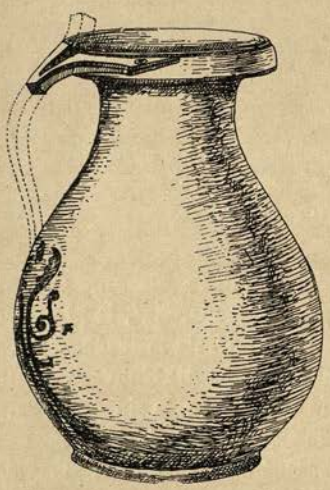

3

3 *a*

Fig. 652. — Œnochoés en bronze.

1, Danemark ; — 3, 3 *a*, Aylesford (Kent) [1] ; — 2, Ornavasso [2].
(N° 2, 1/3 gr. nat. ; n° 3, env. 1/3 gr. nat. ; n° 3 *a*, 5/8 gr. nat.)

1. D'après J. Evans, Anthr., 1891, p. 597, fig. 9 ; p. 596, fig. 7, 8.
2. D'après Bianchetti, *Ornavasso*, pl. XVII, fig. 6.

Le lieu de sa fabrication ne peut encore être déterminé, mais il est probable, comme l'admet M. Willers, qu'elle est également originaire du territoire campanien. Il faut éviter de la confondre avec une casserole étrusque plus ancienne, représentée à Montefortino. Cette dernière, caractérisée par un bassin plus profond et un manche plus court, également recourbé à l'extrémité, mais sans tête de cygne, appartient au IV^e^-III^e^ siècle. Elle n'a pas été signalée jusqu'à ce jour au nord des Alpes [1].

La casserole de Dühren (Bade) se rapproche des précédentes, avec certaines variantes dans la forme [2].

Œnochoés et coupes. — Un modèle d'œnochoé recueilli à Ayles-

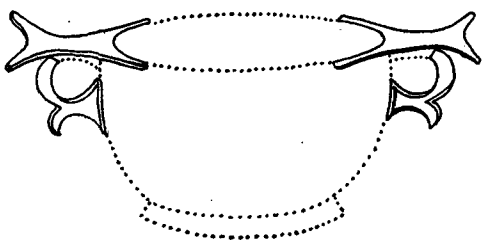

Fig. 653. — Coupe en bronze (reconstitution) [3].

ford, dans la même tombe que la patelle, s'est rencontré dans une trouvaille du Danemark et dans la nécropole de San Bernardo, à Ornavasso (fig. 652). La même sépulture de San Bernardo a livré deux deniers datant environ des années 150-140 av. J.-C. [4]. Par ses caractères techniques, cette œnochoé se rattache encore aux produits de Capoue. L'exemplaire d'Ornavasso avait conservé ses trois petits pieds soudés à la base, semblables à ceux des vases campaniens.

Idria, Ornavasso, Giubiasco et quelques localités de la Gaule

1. Brizio, *Montefortino*, pl. IV-XI ; — Montelius, *Civ. prim. Italie*, *Italie centr.*, II, I, pl. 151, fig. 3 ; — Willers, *Neue Untersuchungen*, p. 20, note 2.

2. Schumacher, *Grabfund der sog. Mittel-La Tène-Zeit von Dühren*, Altertümer, V, III, pl. 15, n° 283. — Une casserole qui pourrait appartenir à cette série, mais dont nous n'avons qu'un croquis insuffisant, a été trouvée à Rivery, près Amiens. Nous en devons la communication à M. Dubus.

Les têtes de cygnes plastiques adhérentes à une tige brisée recourbée en crochet, qui se rencontrent souvent dans les stations de La Tène III, ont dû faire partie soit du manche de ces casseroles, soit d'anses de situles ou de *simpula*.

3. D'après Reinecke, *Altertümer*, V, XI, p. 364, fig. 1 *a*.

4. Willers, *loc. cit.*, p. 14.

méridionale ont, de plus, livré d'autres petits vases de bronze rares au nord des Alpes, notamment des *simpula*, cuillères à long manche terminé en tête de cygne, servant à puiser le vin dans le cratère pour le verser dans les coupes [1].

Le vase de métal qui paraît avoir été le plus répandu chez les Celtes, à l'époque de La Tène III, est une petite coupe dérivée d'un modèle hellénistique (type du canthare d'Alesia). On n'en retrouve le plus souvent que les anses, composées de deux pièces (v. p. 971, fig. 404) ; la première est une sorte d'oreillette horizontale soudée sur le bord du vase (on l'a désignée à tort comme un manche de miroir) ; la seconde, une petite tige terminée par deux crochets inégaux, servait de support à la première, comme le montre la figure 653 [2]. Quant au vase lui-même, fait sans doute d'une feuille de métal très mince, il n'en subsiste ordinairement aucun vestige.

En France, dans la région rhénane, en Bohême et en Hongrie, il n'est guère de station importante de La Tène III où n'apparaisse cette anse caractéristique. On la trouve au mont Beuvray [3], dans la forêt de Compiègne [4], à Alise-Sainte-Reine [5], à Sainte-Geneviève [6], à Stradonitz [7], à Velem St. Veit [8], à Man-

1. Bianchetti, *Ornavasso*, pl. XVI, fig. 7, 8, 9, et p. 47 ; — Szombathy, *Idria*, p. 328, fig. 137. Cf. pour Karlstein, *Altertümer*, V, XI, pl. 63, fig. *b* : — Eyguières, Gard (musée de Nîmes). Ces *simpula* se retrouvent jusqu'en Espagne (Siret, *Villaricos y Herrerias*, pl. VI, fig. 11). Les trouvailles de Giubiasco (musée de Zurich) sont en grande partie inédites.

A cette énumération des vases de bronze italiques importés chez les Celtes et les Germains au temps de La Tène III, s'ajoutent encore quelques bassins à deux poignées fixes dont les attaches sont faites de larges feuilles de vigne (voir Bianchetti, *Ornavasso*, pl. XVI, fig. 2, 3 ; — Willers, *Neue Untersuchungen*, p. 19 ; — Reinecke, *Altertümer*, V, XI, p. 365, fig. 2).

2. Cette reconstitution est due à M. Reinecke. Une passoire d'Idria conserve une de ces anses à deux crochets tandis que l'oreillette qui la complétait a disparu (Szombathy, *Idria*, p. 324, fig. 126). Ce vase a la forme d'une coupe à large collerette ; l'anse, détachée du vase au moment de la trouvaille, devait avoir ses crochets placés dans un plan vertical, contrairement à ce qu'indique la figure (comp. la passoire de Flonheim, Hesse rhénane, WZ, 1889, p. 266, et pl. III, fig. 1).

3. Bulliot, *Fouilles du Beuvray, Album*, pl. L, fig. 15 ; pl. LIII, fig. 4, 22 ; pl. LI, fig. 3 (exemplaire de luxe, en bronze ajouré et émaillé, désigné à tort comme un frontal de cheval) ; — J. Déchelette, *Fouilles du Beuvray*, pl. XIV, fig. 18, 19.

4. Musée de Saint-Germain-en-Laye.

5. PA, 1908, II, pl. 37, et p. 246, 441.

6. Beaupré, *L'oppidum de Sainte-Geneviève* (*Essey-les-Nancy, fouilles de 1909*, ext. Mém. Soc. archéol. lorraine, 1909, pl. I).

7. Pič-Déchelette, *Stradonitz*, pl. XX, fig. 23, 24 ; pl. XXIII, fig. 31, 32 ; pl. XXVIII, fig. 12.

8. Miske, *Die La Tène III-Stufe in Velem St. Veit*, AfA, 1905, p. 186, fig. 44.

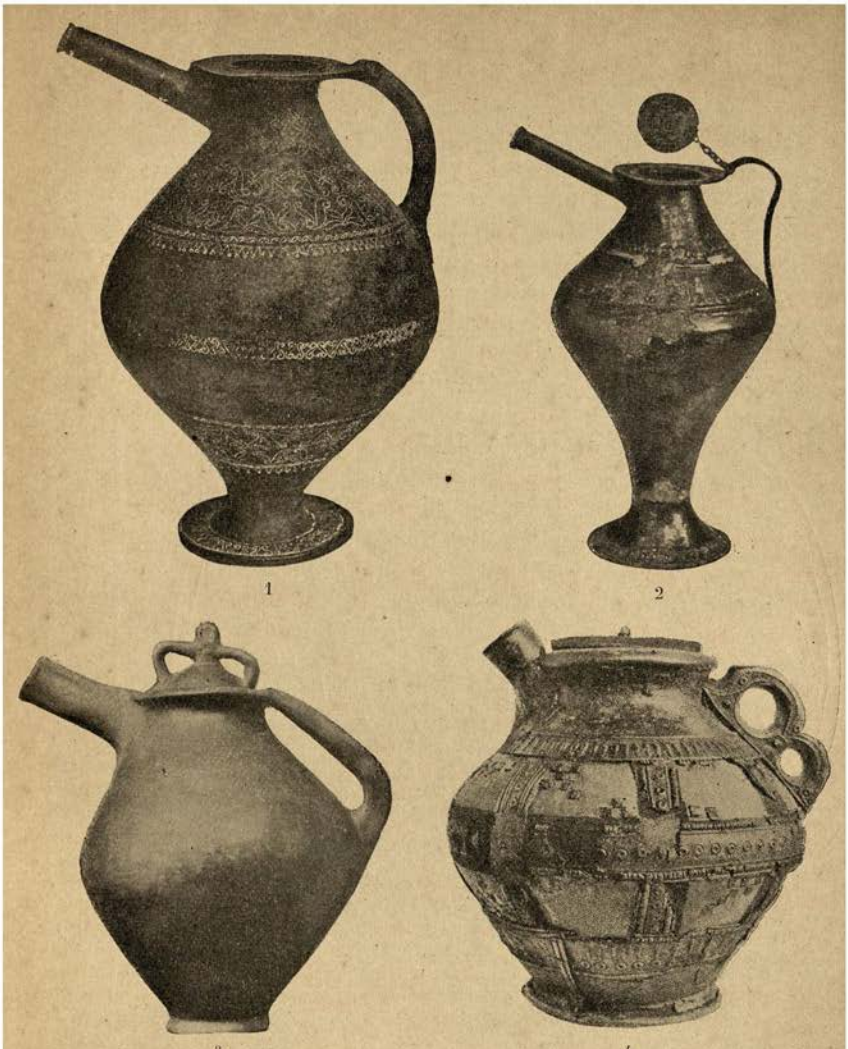

Fig. 654. — Œnochoés à bec tubulaire. 1-3, bronze ; 4, argile.

1, Waldalgesheim (Prov. du Rhin) ; — 2, Le Catillon, commune de Saint-Jean-sur-Tourbe (Marne) [1] ; — 3, Aussonce (Ardennes) [2] ; — 4, Giubiasco (Tessin) [3].

1. D'après Fourdrignier, *Le vase en bronze du Catillon*, RA, 1883, II, p. 201, pl. XXII, XXI.

2. D'après le *Catalogue du Musée archéol. de Reims*, 1901, p. 23, n° 1055, pl. I, fig. 4.

3. D'après *Soc. préhist. Suisse*, 3e année, 1911, p. 94, fig. 42.

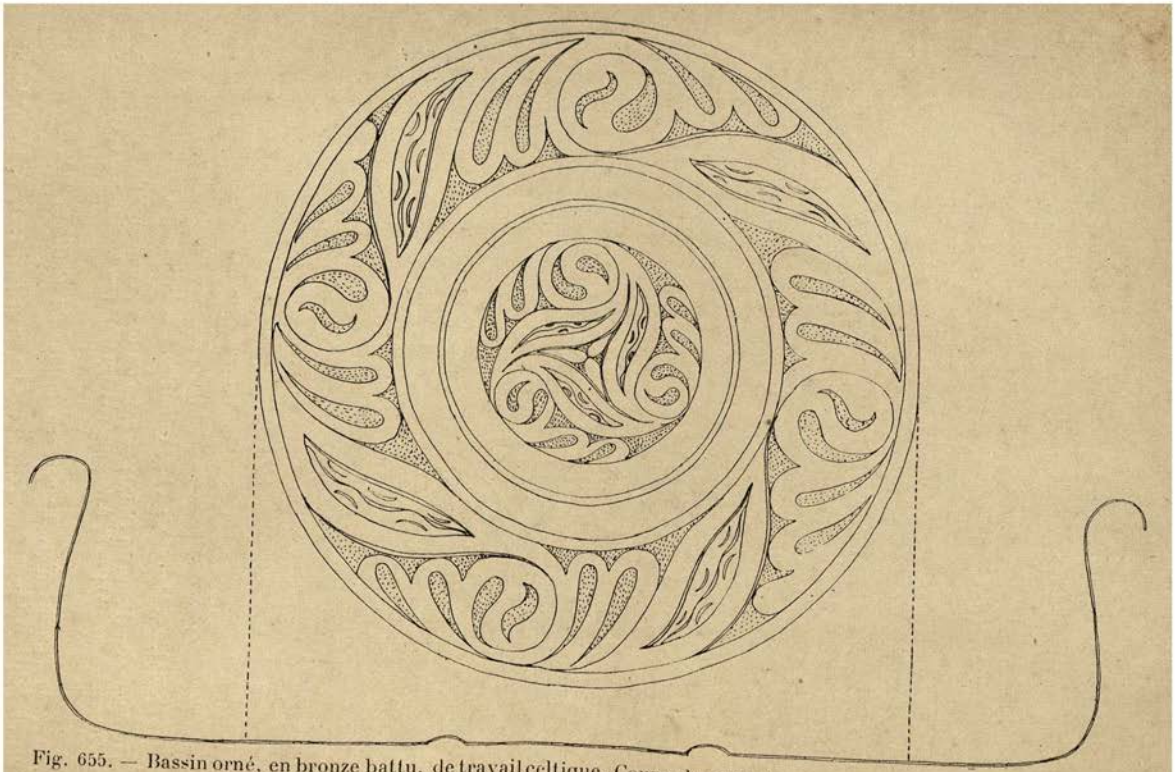

Fig. 655. — Bassin orné, en bronze battu, de travail celtique. Coupe du vase et gravures ornant la partie centrale. Les Saulces-Champenoises (Ardennes). Collection de M. le Lieutenant Bérard[1] (env. 1/2 gr. nat.).

1. D'après un dessin M. Bérard.

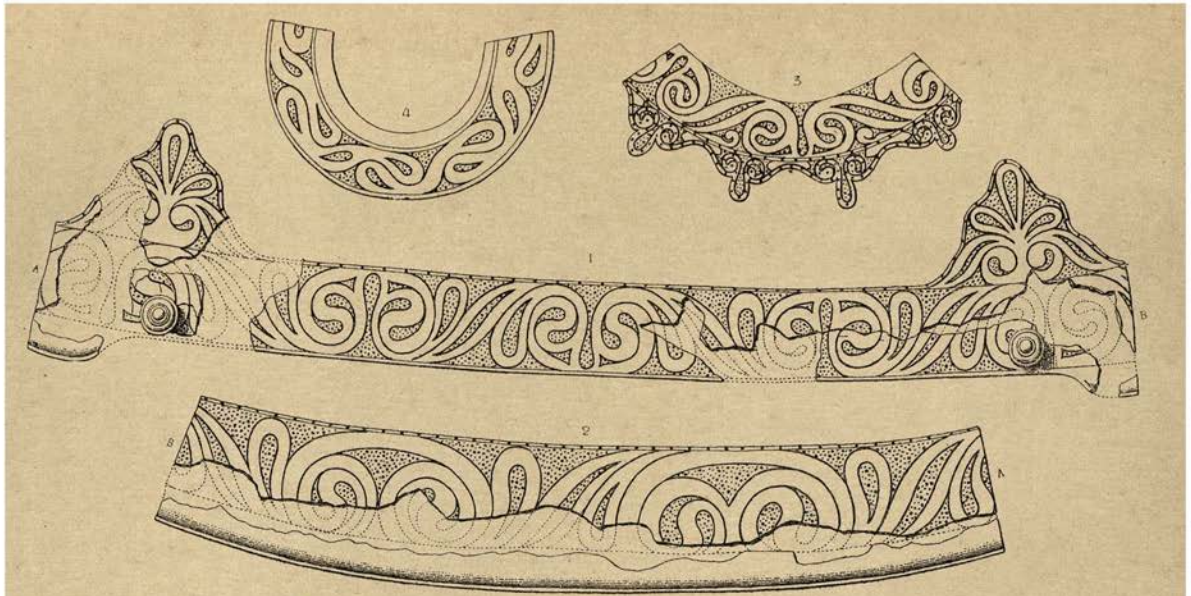

Fig. 656. — Décor gravé du casque de Berru (Marne)[1].
(N°s 1, 2, 3, env. 1/2 gr. nat.; n° 4, 4/5 gr. nat.)

1. D'après A. Bertrand, *Le casque de Berru*, RA, 1875, I, p. 244, pl. X.

ching [1], à Karlstein [2], etc., quelques-uns doivent être de fabrication indigène. Le plus ancien spécimen que nous connaissons serait peut-être celui de l'oppidum du Baou-Roux (coll. Vasseur). Nous avons dit que l'abandon de cet oppidum doit se placer vers l'an 125 av. J.-C.

§ VIII. — *La fabrication des vases de bronze dans les pays celtiques situés au nord des Alpes.*

A côté de cette série abondante et variée de vases en bronze, pour la plupart importés du sud, le nombre de ceux que l'on peut attribuer à l'industrie des Celtes est extrêmement réduit.

Nous avons tout d'abord à signaler ici les œnochoés à long bec tubulaire de Waldalgesheim et du Catillon, commune de Saint-Jean-sur-Tourbe, Marne (fig. 654, 1, 2). Chacun d'eux faisait partie d'un mobilier funéraire de La Tène I. La tombe de Waldalgesheim est connue de nos lecteurs (voir ci-dessus, p. 1065). Celle du Catillon renfermait les restes d'un guerrier enseveli avec son épée, sa lance, le vase en bronze et quelques poteries.

L'œnochoé de Waldalgesheim mesure 0m 27 de haut. Elle est en bronze battu, à l'exception de l'anse, du pied et de la collerette ; ces deux dernières pièces sont faites de deux disques semblables, fondues et fixées à l'aide de rivets. L'anse est ornée à sa partie supérieure, d'une tête de bélier, à sa base, d'un masque humain placé au milieu d'une sorte de plaquette ajourée. Des zones d'ornements sont gravées au pointillé à partir du pied ; le motif en S en constitue le principal élément.

L'exemplaire du Catillon (haut. 0m 33), exactement de même forme, se compose de deux parties coniques soudées l'une à l'autre [3]. Une palmette trilobée orne la base de l'anse. Le vase n'a comme décoration que trois cordons circulaires d'annelets en relief disposés en zones, du col à la base. Le couvercle, attaché par une chaînette, est formé d'un disque auquel adhérait un bouchon de bois. L'exemplaire de Waldalgesheim, dont la collerette présente

1. Weber, *Manching*, p. 24. Voir aussi Reinecke, *La Tène-Denkmäler*, p. 56, note 159.

2. Reinecke, *Funde vom Ende der La Tènezeit aus Wohnstätten, bei Karlstein*, Altertümer, V, XI, pl. 63, nos 1159, 1160.

3. Telle est du moins l'opinion de Fourdrignier ; il affirme que l'anse était également soudée sans aucun rivet (RA, 1883, II, p. 203).

une petite perforation, devait être muni d'un obturateur semblable.

Un type similaire de vase en bronze se retrouve dans la grande nécropole de Giubiasco (fig. 654, 4), et il est intéressant de constater que dans le Tessin, comme en Champagne, ce modèle métallique fut imité par les potiers. Le musée de Zurich possède plusieurs vases céramiques en terre rougeâtre trouvés à Castione, Molinazzo, Arbedo, Cerinasco et Giubiasco ; ils présentent la même forme biconique, avec bec tubulaire oblique. D'autre part, celui que reproduit le n° 3 de la figure 654 provient d'une tombe champenoise ; il appartient au musée de Reims.

Il nous reste enfin à signaler un des plus intéressants vases en bronze de fabrique celtique, vase encore inédit, recueilli dans une sépulture à char aux Saulces-Champenoises (Ardennes), lieu dit le Mont Renard (fig. 655) : c'est un plat ou bassin à bord relevé, en métal battu, comme les précédents [1]. La belle rosace gravée à la pointe sur le fond intérieur est un des spécimens les plus typiques des ouvrages de l'art industriel celtique à la première phase de La Tène. On constatera la parfaite similitude de ses ornements curvilignes, dérivés de la palmette grecque et se détachant sur un fond pointillé, avec ceux du casque de Berru (fig. 656). De part et d'autre, les lignes du décor sont incisées très légèrement, la pointe ayant à peine entamé le métal.

Fig. 657. — Fragments de bronze repoussé, à décor figuré.

Levroux (Indre) [2].

(env. 1/7 gr. nat.)

Nul doute que chez les Celtes, comme dans les pays du sud aux temps protohistoriques, les casques ne soient sortis des mêmes ateliers que les vases métalliques et autres ouvrages de chaudronnerie. Nous avons déjà constaté que vers la fin de l'âge du bronze et aux premiers temps de l'âge du fer, les casques, les cuirasses et

1. Le vase mesure 0m 28 de diamètre et 0m 065 de hauteur. Son épaisseur est de moins d'un millimètre. M. le lieutenant Bérard l'a acquis de son inventeur M. Courty (cf. *Bull. Soc. archéol. champenoise*, 1912, p. 97). Comparez au décor de ce vase celui des phalères d'Ecury-sur-Coole (v. ci-après, chap. XIII, fig. 693).

2. D'après l'abbé Breuil, *Sur quelques bronzes celtiques du musée de Châteauroux*, RA, 1902, I, p. 328. Sur ces fragments, voir Adrien Blanchet, BAF, 1901, p. 263.

les boucliers en bronze martelé des ateliers italiques correspondent exactement aux situles et autres récipients de même matière, tant par les particularités de leur décor que par les caractères de la technique [1].

Quelques curieux fragments de feuilles de bronze, ornées au repoussé de quadrupèdes stylisés et de masques humains, sont

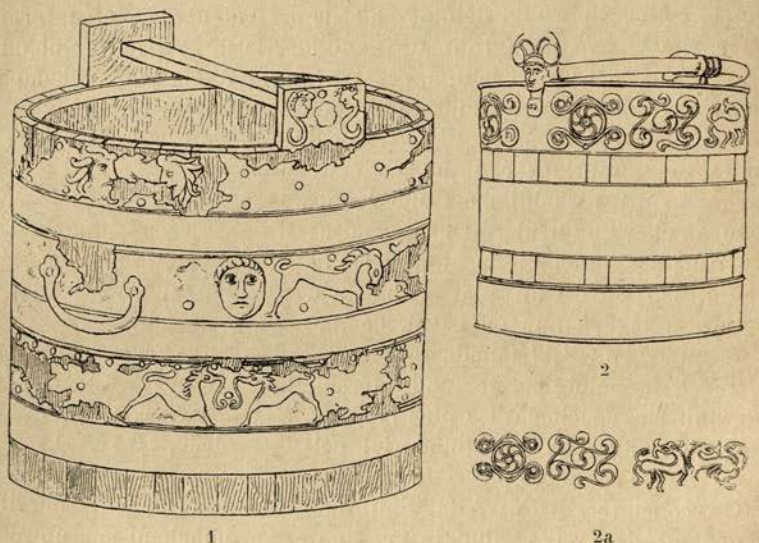

1 2 2a

Fig. 658. — Baquets de bois, ornés de bandes en bronze repoussé [2].

1, Marlborough (Wilts) ; — 2 a, Aylesford (Kent).
(N° 1, 1/10 gr. nat. : n° 2, 1/8 gr. nat.

conservés au musée de Châteauroux et passent pour provenir de l'oppidum de Levroux, connu par d'abondantes trouvailles de monnaies gauloises. Ces débris (fig. 657) sont trop incomplets pour qu'il soit possible de préciser la destination de l'objet auquel ils appartenaient (couvercle de seau ou plaque d'ornement ?).

1. Voir ci-dessus, 1re partie, les figures suivantes : p. 233, fig. 75, n° 5 (casque) ; p. 234, fig. 76 (cuirasse) ; p. 236, fig. 77 (cuirasses) ; p. 427, fig. 173 (situles) ; p. 433, fig. 176 (casque) ; p. 439, fig. 181 (bouclier).

2. D'après Read et Smith, *Guide British Museum, Iron age*, p. 28, fig. 25 ; p. 116, fig. 93, 94.

§ IX. — *Vases ornés des Iles Britanniques.*

A la dernière phase de La Tène, l'industrie bretonne a livré au commerce de curieux seaux et baquets faits de douves en bois cerclées de bandes en bronze ornées au repoussé. Le plus bel exemplaire provient d'Aylesford (fig. 658, 2, 2 *a*) ; on l'a recueilli dans la même sépulture que la patelle et l'œnochoé en bronze de fabrique italique dont nous avons parlé (v. p. 1105, fig. 456).

La riche tombe rhénane de Waldalgesheim nous a déjà montré la même association d'un vase de bronze indigène à des vases italo-grecs. Par le dispositif de ses anses doubles et par leur système d'attache, le seau d'Aylesford rappelle les situles italiques apparaissant vers le IV^e^ siècle (notamment à Waldalgesheim) et encore fabriquées aux siècles suivants. Un masque humain orne ici les attaches. Le décor de la bande métallique supérieure est formé de groupes discontinus de motifs en S, de rosaces encadrées et d'animaux affrontés, de style héraldique.

On retrouve des quadrupèdes fantaisistes et des masques humains sur un autre de ces récipients, sorte de baquet, découvert à Marlborough, comté de Wilts (fig. 658, 1) [1].

Quelques vases de bois retirés des dépôts tourbeux de Glastonbury portent également une élégante ornementation de style celtique (voir ci-après, chap. XIII, fig. 699). Nous pouvons ainsi constater que cette décoration n'était pas toujours réservée aux ouvrages de luxe, mais s'appliquait parfois à la vaisselle la plus commune [2].

1. Pour d'autres vases du même genre, voir Read et Smith, *Guide Brit. Museum, Iron age*, p. 119.

2. Cf. Read et Smith, *loc. cit.*, p. 126, fig. 107. Nous parlerons dans le tome III des ouvrages de la tonnellerie gauloise.

CHAPITRE XII

LA CÉRAMIQUE.

Sommaire. — I. Caractères généraux des produits céramiques au second âge du fer. — II. Les poteries de la Champagne et de l'Aisne à La Tène I et II. — III. Les poteries de l'Armorique et des Iles Britanniques. — IV. Les poteries de l'Europe centrale (Allemagne du sud, Bohême et Hongrie) à La Tène I et II. — V. La céramique à l'époque de La Tène III. — VI. Les vases peints de La Tène III. — VII. Les vases peints ibériques. — VIII. Les « urnes à visage » de l'Allemagne du nord-est.

§ Ier. — *Caractères généraux des produits céramiques au second âge du fer.*

L'industrie céramique réalisa à l'époque de La Tène un progrès considérable, dû manifestement à l'imitation des vases de métal et d'argile importés des pays classiques. L'influence des modèles méridionaux, situles et œnochoés, s'exerça tout à la fois sur les formes et sur la décoration. Nous avons déjà cité des vases à long bec d'écoulement, trouvés dans la Marne et dans les nécropoles du Tessin, vases qui reproduisent les œnochoés de bronze fabriquées au nord des Alpes dans les ateliers celtiques, d'après les modèles italo-grecs (p. 1452, fig. 654).

L'emploi du tour, connu dans les régions égéennes dès l'ancien âge du bronze [1], mais dont les Celtes ne faisaient pas encore usage aux temps hallstattiens, apparaît, tout au moins dans l'Allemagne du sud, à la première phase de La Tène; à la troisième, ce perfectionnement technique se répandit sur tout le territoire celtique [2].

1. Quelques-unes des poteries de la seconde ville d'Hissarlik indiquent déjà l'usage du tour (voir ci-dessus, 1re partie, p. 34). En Crète, on s'en servait dès le minoen primitif III.

2. Pour le Finistère, M. Paul du Chatellier admet l'emploi d'un plateau tournant pour les belles poteries ornées du type de Saint-Pol-de-Léon, dont nous parlerons ci-après; la même hypothèse a été formulée à propos des vases marniens de La Tène I (RA, 1868, I, p. 95); elle ne nous semble pas justifiée. Avec M. A. de Mortillet (BSA, 1894, p. 122), nous croyons que les poteries de cette phase trouvées dans la Marne n'ont pas été tournées. Pour l'Allemagne du sud, voir Kossinna, *Mannus*, 1910, p. 242.

La connaissance du tour passa des pays celtiques aux tribus germaniques dès l'époque de La Tène II.

Le décor peint se développa et se perfectionna à partir de La Tène I. Sur les poteries polychromes hallstattiennes, un petit nombre excepté, l'ornementation linéaire était encore obtenue au moyen de l'ébauchoir. Dès les V-IV^e^ siècles, on rencontre dans la Marne des vases dont les dessins ont été entièrement tracés à l'aide d'un pinceau.

La céramique présente, d'ailleurs, pendant la première phase, une assez grande diversité : les types varient suivant les régions et déterminent des provinces géographiques distinctes. Tandis que les produits des grandes fabriques helléniques se répandent au loin chez les peuples méditerranéens et même en pays barbares, les vases celtiques ne sont encore l'objet d'aucun commerce d'exportation. Chaque groupe conserve son caractère local. Les formes marniennes, alors si nombreuses et si typiques, ne se rencontrent, pour la plupart, que sur un territoire assez limité.

A La Tène III, ces diversités régionales s'atténuent sensiblement. De la Gaule centrale à la Bohême apparaissent maintes formes identiques. Certaines poteries peintes commencent à être expédiées jusque sur des marchés très éloignés de leur lieu d'origine ; c'est le prélude d'un trafic international beaucoup plus important, qui s'exercera sur les vases fabriqués un siècle plus tard dans les ateliers de la Gaule romaine, d'après des modèles italiques.

En France, les produits céramiques de La Tène I peuvent, à l'heure actuelle, se répartir en deux grandes provinces : celle de la Gaule orientale et celle de l'Armorique. Les formes et la technique diffèrent dans ces deux régions. En Champagne, la poterie est souvent rehaussée de peintures, tandis que ce procédé n'est pas employé en Armorique. Cependant sur les vases de la Gaule occidentale, comme sur ceux de la Gaule orientale, on reconnaît l'influence des modèles italo-grecs.

Parmi les trouvailles de la Gaule du centre et du sud, la céramique, aux époques de La Tène I et II, fait complètement défaut : pas de poterie dans les tombes de la Bourgogne ou des provinces voisines appartenant à cette période, non plus que dans les nécropoles alpestres du type de Guillestre. D'autre part, comme les fonds d'habitations de ces deux phases nous sont encore inconnus, rien ne peut suppléer à cette lacune.

§ II. — *Les poteries de la Champagne et de l'Aisne à La Tène I et II.*

Aucun groupe de nécropoles celtiques n'a livré une aussi grande quantité de poteries que celles de la Champagne et de l'Aisne, à la première phase de La Tène. Comme les *camere* étrusques, beaucoup de fosses funéraires, dans la Marne, sont remplies de vases de toutes dimensions, souvent disséminés autour du cadavre, de la tête aux pieds, le plus ordinairement groupés près de la tête [1]. La sépulture à char de la rue de Strasbourg, à Châlons-sur-Marne, n'en contenait pas moins de quinze [2]. Dans beaucoup de tombes de La Tène I, il n'est pas rare d'en rencontrer trois, quatre et même davantage, comme le montrent les statistiques de notre *Appendice VI.* Aux environs de Reims, les vases ne sont pas moins abondants dans les sépultures d'hommes que dans les sépultures de femmes [3]. On en a recueilli un très grand nombre dans les nécropoles de l'Aisne, à La Fère-en-Tardenois (Sablonnière), Ciry-Salsogne (Les Grevières), Chassemy (La Fosse Chapelet). Dès 1877, M. Frédéric Moreau possédait environ 500 vases, provenant de Caranda et de Sablonnière [4].

A La Tène II, alors que le mobilier des tombes marniennes s'appauvrit, les vases y deviennent rares. Les nécropoles champenoises les plus typiques de cette seconde phase sont, comme nous l'avons dit, celles de Somsois et de La Vigne-aux-Morts, commune de Loisy-sur-Marne : les deux tiers de leurs sépultures environ n'ont livré aucun vase et les autres n'en contenaient qu'un seul ; à La Vigne-aux-Morts, ils font à peu près complètement défaut [5]. Il en est de même pour une autre nécropole importante de cette

1. Moreau, *Caranda*, II, 2, pl. 139.
2. *Appendice VI*, n° 290.
3. De nombreuses reproductions en couleurs de vases gaulois de la Marne et de l'Aisne sont données dans l'*Album Caranda*. Voir surtout, t. 2, II, pl. 105 (représentation synoptique des principales formes restaurées). Consulter également Morel, *Champagne souterr.*, passim, et les publications suivantes : H. Hubert, *La collection Moreau au musée de Saint-Germain*, RA, 1902, II, p. 183, 196, 200 (coupes de vases) ; — Bosteaux-Paris, AFAS, Grenoble, 1885, II, p. 540, fig. 81-82 ; — Fourdrignier, *Double sépulture gauloise de La Gorge-Meillet*, pl. IX ; — R. Lemoine, *La sépulture à char de Châlons-sur-Marne*, pl. III.
4. Moreau, *loc. cit.*, I, texte de la pl. XXXVIII.
5. Voir *Appendice VI*, p. 96 et 108.

époque, celle de Saint-Maur-des-Fossés, dans le département de la Seine [1]. La céramique champenoise de La Tène II nous est donc à peu près inconnue. Tout ce que nous allons dire des vases de la Marne ne s'applique, en réalité, qu'à ceux de la première phase. Comme type caractéristique de la seconde, nous pouvons cependant citer la coupe évasée, à pied mince, que reproduit la figure 675. Cette forme, représentée à Somsois, se rapproche de quelques-uns des vases de La Tène II découverts en Bavière dans la vallée du Danube. On la retrouve dans une autre tombe marnienne de La Tène II, à Montfercaut, commune de Marson (fig. 675, 4; cf. p. 1029, fig. 427).

Les formes des vases de la Marne, à La Tène I, sont très nombreuses. Nos figures 659-661 ne reproduisent que les principales [2]. Un de leurs caractères communs est d'être dépourvu d'anses. Beaucoup présentent une panse à profil anguleux (fig. 659, 1-3, 6), indiquant l'imitation des vases métalliques méridionaux, notamment des situles de bronze importées au nord des Alpes, à la fin de la période hallstattienne. Ils constituent une série abondante, comprenant des exemplaires de toutes dimensions, depuis les grands vases à conserve jusqu'aux petits gobelets ; ce sont les « vases carénés » des archéologues marniens. Non moins typiques sont les grands vases ovoïdes, souvent très rétrécis à la base et reposant sur un large pédoncule creux. On peut les comparer, dans une certaine mesure, aux amphores grecques du type de Mercey (p. 1047, fig. 431, 2). Il est digne de remarque que leur apparition dans l'est de la Gaule coïncide avec les premières importations de ces amphores dans la même région. Nous signalerons encore des cistes cylindriques ou légèrement coniques, ornées de filets horizontaux, qui rappellent les cistes en bronze battu italiques (cf. 2e partie, p. 816, fig. 329, 1) [3].

Ces vases sont souvent d'une pâte assez fine et lustrée. Leur nuance varie entre le beau noir du *bucchero nero* étrusque et le brun plus ou moins foncé. Quelques-uns cependant ont une tonalité jaunâtre plus claire.

Beaucoup sont ornés à l'ébauchoir de dessins géométriques, rehaussés ou non de peintures : les motifs consistent surtout

1. *Appendice VI*, p. 130.
2. Des plats et assiettes, qui ne figurent pas sur ces planches, constituent des formes moins caractéristiques au point de vue chronologique.
3. F. Moreau, *Caranda*, I, pl. XLI, fig. 2 ; II, 2, pl. 141, fig. 2.

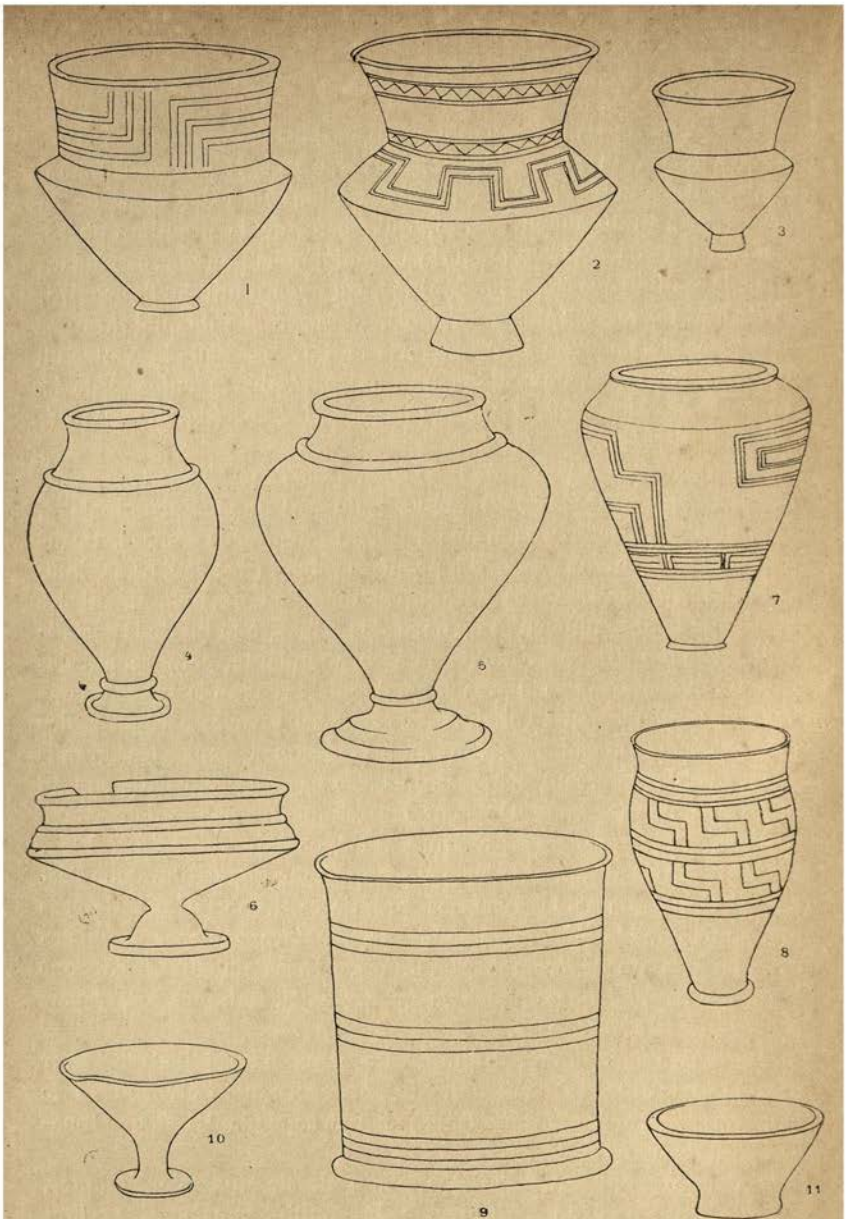

Fig. 659. — Vases des nécropoles de la Marne et de l'Aisne.
Époque de La Tène I.

N^os 1-7, 10, Nécropoles de la Marne [1] ; — 8, 9, 11, Département de l'Aisne [2].

1. D'après Morel, *Champagne souterr.*, pl. 20 ; pl. 6, fig. 11 ; pl. 35, fig. 16 ; pl. 23, fig. 8 ; pl. 15, fig. 15 ; pl. 30, fig. 12 ; pl. 20 ; pl. 35, fig. 17.
2. D'après Moreau, *Caranda*, II, 2, pl. 135, fig. 2 ; pl. 85, fig. 5, 7.

en bandes horizontales de losanges, en métopes délimitées par des lignes verticales ou brisées, en méandres ou en tracés dérivés de cet ornement [1]. Ces zones sont fréquemment rehaussées de peintures à ton plat, rouge, brun ou cinabre ; mais l'enduit peint, bien qu'appliqué avant cuisson, ne présente qu'une faible solidité.

Les tracés curvilignes, motifs en S, feuilles de palmettes en forme de larmes, etc., si fréquents sur les vases peints proprement dits, sont fort rares dans l'ornementation en creux. On en connaît cependant quelques exemples ; l'élégant gobelet que reproduit la figure 693 (chap. XIII) en est un spécimen caractéristique : en terre presque noire, il est orné de motifs en creux sur fond pointillé, trois fois répétés.

Au lieu de l'ébauchoir, le potier employait parfois un brunissoir à pointe mousse, à l'aide duquel il traçait dans la pâte, avant cuisson, de larges traits lustrés.

Certains vases portent des imbrications en relief. Sur d'autres, on remarque des lignes pointillées, des mamelons ou encore des rectangles et des cercles estampés.

A côté des poteries ornées à l'ébauchoir ou au brunissoir, et rehaussées d'enduits peints, apparaît une autre série beaucoup moins nombreuse, mais fort intéressante, celle des vases dont l'ornementation a été obtenue exclusivement à l'aide du pinceau. La collection Morel, aujourd'hui au Musée Britannique, en possède plusieurs. Le premier, trouvé dans la nécropole de Beine (fig. 660, 1), est peint en rouge à sa base et à sa partie supérieure ; la panse est ornée de dessins bistres sur fond jaunâtre. Le second (fig. 660, 2), provenant de Prunay, est rougeâtre avec de grands rinceaux ou tracés en S de couleur brune. Le troisième, de Beine également (fig. 660, 3), est brun avec dessins rouges. Un beau vase ovoïde,

1. Une prétendue inscription gauloise, signalée sur un vase de la Marne (BSPF, 1906, p. 35 et 87), n'est autre chose qu'une bande de dessins géométriques.

Nous avons vu que le méandre se montre déjà sur quelques rares poteries de la Gaule centrale et orientale vers le début de l'époque de Hallstatt (2e partie, p. 523). L'art celtique de La Tène a transmis ce motif aux potiers des tribus germaniques de l'Allemagne du nord et de la Scandinavie, à l'époque impériale romaine. Voir S. Müller, *L'Europe préhist.*, p. 181 ; — Hugo Schumann, *Mäander-Urnen aus Geiglitz in Hinterpommern*, NA, 1900, p. 47 ; — Kossinna, *Gedrehte Gefässe und Mäandergefässe der Latène-Zeit*, Mannus, II, 1910, p. 242 ; — du même, *Die deutsche Vorgeschichte, eine hervorragend, nationale Wissenschaft*, Mannus-Bibliotek, n° 9, 1912, p. 58.

semblable à celui de Prunay, a été recueilli aux Saulces-Champenoises, Ardennes (fig. 661, 2, 2 a). On y retrouve le même décor composé d'un large rinceau à volutes, dont le triscèle constitue le motif générateur. Les dessins sont de couleur brune sur fond rouge.

Par leurs formes, ces vases se classent à l'époque de La Tène I, phase à laquelle appartiennent, d'ailleurs, les nécropoles de Beine et de Prunay. Nous retrouverons à La Tène III, dans diverses régions du territoire celtique, tant en France que dans l'Europe centrale, d'autres vases peints indigènes, dont quelques-uns pré-

Fig. 660. — Vases peints trouvés dans les nécropoles de la Marne. Époque de La Tène I.
1, 3, Beine (Marne); — 2, Prunay (Marne) [1].

sentent un décor analogue, composé de ces lignes courbes qui caractérisent le style celtique.

Une sépulture à char, découverte à La Cheppe (Marne) en 1883, sépulture déjà violée, contenait plusieurs vases peints brisés. Sur un tesson en terre brune étaient figurés des ornements en S, peints en rouge violacé [2]. Ces S, à leur extrémité supérieure, représentaient des têtes de dragon stylisées [3].

1. D'après Morel, *Champagne souterr.*, frontispice du volume de texte.
2. Nicaise, *Epoque gauloise dans la Marne*, pl. III, fig. 3; — du même, BSA, 1884, p. 288; — du même, BAF, 1884, p. 89; — Héron de Villefosse, *Ibid.*, p. 98; — Un croquis de ce tesson a été publié par M. S. Reinach dans sa notice, *La sculpture en Europe avant les influences gréco-romaines*, Anthr., 1896, p. 191, fig. 442.
3. Un vase semblable, provenant de la nécropole des Barmonts, à Cernay-les-Reims, a été publié par M. Bosteaux-Paris, qui en a donné une reconstitution approximative (AFAS, Rouen, 1883, II, p. 590, fig. 93; — cf. du même, *Histoire de Berru*, 1897, p. 27).
Les publications suivantes contiennent de brèves indications sur les vases peints de la Marne : Fourdrignier, BSA, 1880, p. 320; — du même, AFAS, Paris, 1900, I, p. 206; — Morel, *Anthr.*, 1895, p. 677.

Les motifs figurés sont très rares sur les poteries peintes marniennes. Cependant on peut en citer quelques autres exemples, notamment le beau vase découvert tout récemment à Bétheny dans une sépulture de l'époque de La Tène, dont on ne connait

Fig. 661. — Vases peints de la Marne et des Ardennes.

1, Caurel-les-Lavannes (Marne) [1]; — 2, Saulces-Champenoises (Ardennes) [2]; — 3, Bétheny (Marne) [3].

malheureusement pas l'ensemble du mobilier (fig. 661, 3) [4]. Il était accompagné d'un autre vase semblable, mais dont les pein-

1. D'après Bosteaux-Paris, *Bull. Soc. arch. champenoise*, 1911, p. 101.
2. D'après un croquis de M. le Lieutenant Bérard.
3. D'après L. Demaison, BAF, 1912, p. 279 et 362.
4. Les fouilles ont été faites pour le compte de la ville de Reims par un gardien du musée, mais il n'a point été rédigé d'inventaire méthodique du contenu de chaque tombe. D'après des renseignements que nous devons à l'obligeance de M. Demaison, les tombes gauloises de ce cimetière seraient presque exclusivement des incinérations. On y a recueilli des monnaies classées aux *Remi* et aux *Catalauni*.

tures ne présentent pas la même conservation. Sur chacun d'eux est peint un cheval stylisé de couleur claire ; le fond, de nuance sombre, est quadrillé.

Nous verrons au chapitre XIII que les artistes gaulois aimaient à transformer les représentations animées en motifs d'ornement. Sur

Fig. 662. — Vase en forme d'oiseau. Ancienne collection Coyon, aujourd'hui au musée de Reims [1].

le fourreau d'épée découvert à La Tène, qui est décoré de trois chevaux (p. 1119, fig. 463, 5), ces animaux ont, en guise de queue et de crinière, des rinceaux de feuillage repliés en volutes. Le peintre du vase de Bétheny, comme l'armurier helvète et comme les graveurs de beaucoup de monnaies gauloises, n'a pas interprété sans quelque fantaisie les formes des quadrupèdes : la crinière des chevaux est remplacée ici aussi par un ornement en S qui se termine en fleuron.

1. D'après une photographie communiquée par M. le Lieutenant Bérard.

A une phase encore indéterminée de La Tène appartiennent des vases en forme de situle non ansée dont la panse est hérissée de grosses protubérances coniques ; ils sont en terre grise, jaune ou noire, assez grossière. Ce qui donne à ce groupe un intérêt particulier, c'est qu'il n'est nullement spécial à la Gaule du nord-est : on peut comparer aux spécimens de Sablonnière (Aisne) [1] et du musée d'Amiens ceux des cimetières gaulois de la Haute-Italie [2].

Les influences exercées par les modèles méridionaux sur les ateliers marniens se manifestent encore par l'apparition de curieux vases en forme d'oiseaux, avec ou sans piédouche (fig. 662). On en connaît seulement deux ou trois exemplaires en Gaule : l'un d'eux, trouvé à Saint-Memmie (Marne), porte, outre un décor géométrique incisé, de style champenois, quelques rehauts de peinture rouge [3]. Des poteries de formes semblables se rencontrent à l'époque de La Tène dans diverses régions, avec quelques variantes locales, notamment en Silésie et au Tessin (cf. ci-dessus, p. 821, fig. 333, n° 6).

§ III. — *Les poteries de l'Armorique et des Iles Britanniques.*

Le groupe armoricain des vases de La Tène, numériquement bien moins important que celui de la Marne, comprend quelques exemplaires très remarquables par leur décoration incisée ou estampée. Elle procède du même style à éléments curvilignes, si caractéristique. Ici, comme sur les ouvrages de métal, les ouvriers gaulois se sont inspirés des motifs classiques, notamment de la palmette grecque.

Les deux vases les plus importants de ce groupe sont ceux de Saint-

1. Moreau, *Caranda*, I, pl. XXXIX, fig. 1. Cf. Schumacher, *Altertümer*, V, XII, pl. 70, n° 1320.

2. Des vases de ce genre sont conservés notamment aux musées de Milan et de Turin. Ce type d'ornementation n'est point exclusivement propre à l'époque de La Tène ; il apparaît à l'âge du bronze et à l'époque de Hallstatt (voir, par exemple, J. Abercromby, *The relative chronology of some cinerary urn types of Great Britain and Ireland*, Proceed. Soc. Antiq. Scotland, 1906-1907, p. 274, fig. 196 ; — Dungel, *Statzendorf*, MPCW, II, 1, 1908, p. 22, fig. 99. Tous ces vases rappellent les poteries mamelonnées plus anciennes figurées ci-dessus, t. I[er], p. 555, fig. 202, n° 20 (cf. *Album du musée de Lausanne*, pl. XXXVIII). Comme il s'agit d'un décor très simple, l'hypothèse d'une filiation ne s'impose nullement.

3. Abbé P. M. Favret, *Note sur un vase zoomorphique trouvé dans un cimetière gaulois de l'époque marnienne*, Sézanne, 1909.

Pol-de-Léon (Finistère) [1] et de Plouhinec, même département [2]. Le premier (fig. 663, 1) a été trouvé en 1882 dans un tumulus. Il est d'une belle couleur noire lustrée, rappelant les poteries étrusques. Le décor est formé de grands ornements en S reliés par une palmette. Le vase de Plouhinec (fig. 663, 2), de forme à peu près semblable, est d'une pâte brune foncée, également lustrée. Le

Fig. 663. — Vases de l'Armorique à décor incisé.

1, Saint-Pol-de-Léon (Finistère) ; — 2, Plouhinec (Finistère) ; — 3, Hénon (Côtes-du-Nord) [3] ; — 4, Primelin (Finistère) [4].

décor, au lieu de recouvrir toute la panse, est réparti en trois zones parallèles, à la partie supérieure du vase. On y voit successivement en allant de haut en bas, une bande de segments de cercles entrecroisés, une large zone d'ornements en S, dont les courbes

1. Paul du Chatellier, *La poterie aux époques préhist. et gaul. en Armorique*, pl. 14, fig. 1, 2 et p. 53; — J. Déchelette, *Poteries de La Tène à décor géométrique incisé*, RA, 1901, II, p. 51.

2. Abbé Abgrall, *Station gaul. de Broën et de Trez-Neven, à Plouhinec (Finistère)*, Mat., 1882-83, p. 520 ; — P. du Chatellier, RA, 1883, II, p. 9 et pl. XIII ; — J. Déchelette, *loc. cit.*, p. 53.

3. D'après P. du Chatellier, *La poterie aux époques préhist. et gaul. en Armorique*, pl. 14, fig. 1, 2 ; pl. 16, fig. 1.

4. D'après P. du Chatellier, *Grotte sépulcrale artificielle du Parc-Rugolven en Primelin*, Mat., 1888, p. 164, fig. 93.

terminales encadrent des cercles ponctués, enfin une ligne ondulée cantonnée de points ; à la base du vase, court une bande de « postes ». Nous retrouverons ces motifs, d'origine classique, les demi-cercles entrecroisés avec cercles pendentifs et les postes, sur des poteries de La Tène de diverses régions. La figure 664 démontre, par des rapprochements caractéristiques, qu'ils apparaissent à une date un peu plus ancienne sur les produits de l'art vénéto-illyrien, dérivés des modèles de l'art grec ionien. De ces similitudes si frappantes on ne saurait conclure que les ouvrages de chaudronnerie de la région d'Este aient exercé quelque influence sur les

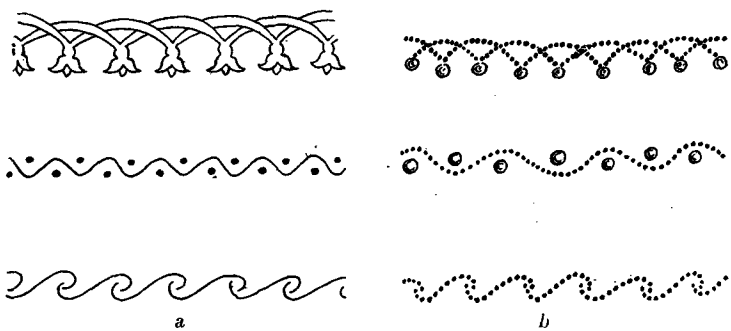

Fig. 664. — *a*, Motifs décoratifs des situles et objets de bronze ornés vénéto-illyriens (miroir de Castelvetro, situle de Matrai, etc.) ; — *b*, Mêmes motifs sur les vases armoricains à décor incisé (cf. ci-dessus, fig. 663, n° 2).

poteries de l'Armorique, mais il nous semble vraisemblable d'admettre que les Celtes de la Gaule du nord-ouest, les Vénètes de l'Atlantique, comme les Vénètes de l'Adriatique, ont puisé, dans des proportions d'ailleurs très inégales et par des voies différentes, à une source commune, le riche répertoire des motifs décoratifs de l'art hellénique.

Le vase de Plouhinec, qui fait partie de la collection du Chatellier, servait d'urne cinéraire et avait été déposé dans un coffre en pierres.

Au même groupe céramique appartiennent un certain nombre de vases recueillis, souvent à l'état de fragments, sur plusieurs points de l'Armorique dans des sépultures du même type (fig. 663, 3, 4). On les rencontre notamment dans les coffres en pierres découverts près de Quiberon, entre les villages de Kerné et de Kernavest. Outre des tessons de ces poteries, ces tombes renfermaient un beau couteau

en fer à gaine de bronze estampé portant quelques-uns des mêmes ornements : décor géométrique avec zones de demi-cercles entrecoupés et de cercles pointés (v. p. 1060, note 5).

Les figures 665-666 reproduisent d'autres vases de la même époque trouvés en Armorique dans des sépultures de La Tène.

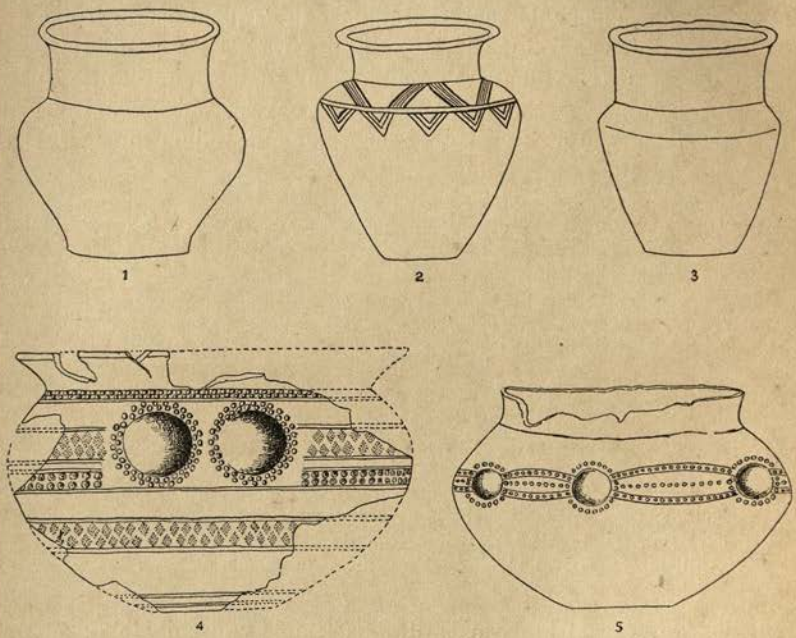

Fig. 665. — Vases armoricains unis ou à décor incisé.

1, 2, 3, Cimetière de Kerviltré, commune de Saint-Jean-Trolimon (Finistère); — 4, Tumulus est de Lann-Tinikeii, commune de Plœmeur (Morbihan); — 5, Environs de Bignan (Morbihan) [1].

Quelques-uns présentent le profil caréné ou le profil ovoïde des vases marniens. Les coupes à cupules encadrées de cercles (fig. 665, 4, 5) comptent alors parmi les produits céramiques les plus typiques de cette région. Elles se retrouvent sur plusieurs points de la Bretagne [2].

1. D'après P. du Chatellier, *La poterie aux époques préhist. et gaul. en Armorique*, pl. 17, fig. 1, 2, 3; pl. 16, fig. 7, 10.

2. P. du Chatellier, *loc. cit.*, pl. 13-17. Quelques-uns des vases figurés sur ces planches, sous la rubrique « époque du fer », sont beaucoup plus récents, par exemple ceux de Castel-Meur, pl. XIII, fig. 9, etc.

Cette intéressante céramique armoricaine de la période de La Tène appelle-

L'influence des modèles industriels italo-grecs sur cette céramique armoricaine est manifeste. Elle a pû s'exercer, croyons-nous,

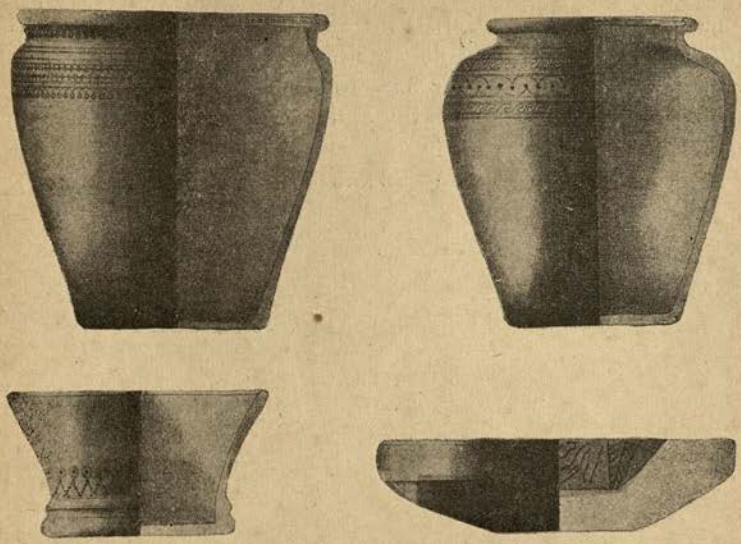

Fig. 666. — Vases armoricains à décor incisé. Mané-Roullarde, près La Trinité-sur-Mer (Morbihan) [1].
(env. 1/5 gr. nat.)

non pas tant par l'Italie du nord que par la voie maritime de l'Ibérie et des côtes de l'Atlantique.

Un curieux tesson orné de canards estampés (fig. 667, 1), a été

rait une monographie d'ensemble. Outre les ouvrages déjà cités, consulter aussi la notice de M. de Bélizal, *Découverte de cavernes sépulcrales en Hénon*, Mém. Soc. Emul. Côtes-du-Nord, t. XXVII, 1889, p. 210, pl. II-IV (les vases de La Tène étaient mélangés dans ces cryptes funéraires à des vases gallo-romains).

Nous avons vu des poteries de ce groupe, le plus souvent inédites, dans les musées de Morlaix, de Vannes, de Carnac et de Quimper. Sur la sépulture tumulaire de Kerancoat déjà mentionnée ci-dessus, p. 1061, voir *Bull. de la Soc. arch. du Finistère*, t. V, p. 120.

Pour les vases de Bagatelle, près Morlaix, voir *Bull. Soc. arch. du Finistère*, t. IV, 1876-77, p. 19. Les descriptions ou reproductions sont insuffisantes, de même que celles de M. Revelière, *Note sur un couteau gaulois découvert à Quiberon*, ext. Bull. Soc. polym. Morbihan, 1895, pl. II-III.

1. D'après James-Miln, *Explorations du Mané-Roullarde, auprès de la Trinité-sur-Mer (Morbihan)*, BM, 1882, p. 718, pl. h. t. Cf. *Bull. de la Soc. polym. du Morbihan*, 1882, p. 70.

trouvé dans le cimetière de Kerviltré, commune de Saint-Jean-Trolimon (Finistère). Or les mêmes palmipèdes estampés et disposés en zones reparaissent sur un fragment de vase de Sabroso, province de Minho (fig. 667, 2). D'autres vases du même oppidum celtibérique et de la Citania de Briteiros présentent les motifs en S (chiens courants, dégénérescences des postes) que nous rencontrons sur les vases armoricains [1]. Il y a, de part et d'autre, des ressemblances frappantes.

Le décor à zones d'oiseaux estampés a dû prendre naissance ou

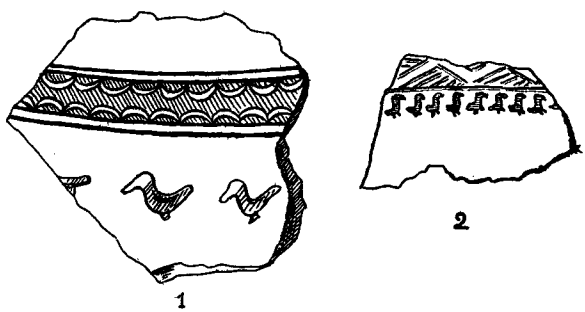

Fig. 667. — Décor à frise d'oiseaux (canards ?), sur des vases de l'Armorique et de l'Ibérie.

1, Cimetière de Kerviltré, commune de Saint-Jean-Trolimon (Finistère) [2] ; — 2, Sabroso, prov. de Minho (Portugal) [3].

du moins apparaître dans l'Italie du sud, au commencement de l'âge du fer, et gagner, d'une part, l'Italie du nord, de l'autre, l'Ibérie, où il a sans doute subsisté assez longtemps pour être transmis à l'Armorique vers l'époque de La Tène I. Telle serait, croyons-nous, l'explication la plus logique de ces curieuses analogies des décors armoricain, ibérique et villanovien [4]. Il n'est pas sans intérêt, à ce propos, d'observer que la série des casques italo-grecs, dont

1. Voir Virchow, VBAG, 1880, p. 350 ; — Cartailhac, *Ages préhist. de l'Espagne et du Portugal*, p. 279, fig. 404.

2. D'après P. du Chatellier, *La poterie aux époques préhist. et gaul. en Armorique*, pl. 17, fig. 12.

3. D'après Cartailhac, *loc. cit.*, p. 279, fig. 405.

4. Voir, par exemple, ci-dessus, II, 1, p. 431, fig. 174. Cette similitude a été signalée par M. Pottier, *Catal. des vases peints du musée du Louvre*, II, p. 302.

un exemplaire a été recueilli à Saint-Jean-Trolimon (Finistère), est également représentée dans les nécropoles de l'Espagne du sud [1].

La grande majorité des vases armoricains que nous venons de signaler, notamment ceux du groupe de Plouhinec et de Saint-Pol-de-Léon, se rattachent, d'après le style de leur ornementation, à la première phase de La Tène, mais nous ne saurions encore déterminer à quelle date cette céramique a disparu. Une fibule de La

Fig. 668. — Vases bretons à décor incisé.
Glastonbury (Somerset) [2].

Tène I, en fer, était déposée dans une des urnes cinéraires de Kérancoat (Musée de Quimper).

En Angleterre, quelques stations de La Tène III, notamment celle de Glastonbury, ont livré des vases dont le décor à l'ébauchoir est évidemment apparenté à celui des poteries armoricaines

1. Cf. ci-dessus, p. 1164, note 5. Plusieurs casques de cette série sont précisément ornés d'un rang de postes, comme les poteries armoricaines. Tels sont, par exemple, les casques de Villaricos (Siret, *loc. cit.*, pl. VI, fig. 42) et des Martres-de-Veyre, Puy-de-Dôme (p. 1162, fig. 489, 2).

2. D'après Read et Smith, *Guide Brit. Museum, Iron age*, p. 127, fig. 108 ; cf. J. Déchelette, *Poteries de La Tène à décoration géométrique incisée*, RA, 1901, II, p. 56, fig. 3.

(fig. 668). Détail caractéristique, sur quelques-uns des exemplaires de Glastonbury, comme sur celui de Saint-Pol-de-Léon, le fond présente une ornementation extérieure [1].

§ IV. — *Les poteries de l'Europe centrale (Allemagne du sud, Bohême, Hongrie), à La Tène I et II.*

Dans l'Allemagne du sud et l'Europe centrale jusqu'en Hongrie, la poterie, à l'époque de La Tène I, est beaucoup moins abondante

Fig. 669. — Vases des environs de Trèves [2]. Époque de La Tène I.

que dans la France du nord-est. Elle n'est pas représentée dans les riches tumulus de la région rhénane, qui ont livré tant de bijoux et d'objets précieux. Jusqu'à ces dernières années, on en connaissait à peine quelques rares spécimens dans la plupart des provinces de cette vaste zone. Des recherches récentes ont commencé à combler cette lacune.

Dans la région de Trèves, quelques vases, par leur profil caréné, la forme de leur pied et leur décor géométrique en creux rappellent encore ceux de la Marne (fig. 669). On ne les rencontre plus dans les provinces orientales du territoire celtique.

Les figures 670-673 reproduisent, d'après M. Reinecke, les formes

1. J. Déchelette, *Poteries de La Tène à décor géométrique incisé*, RA, 1901, II, p. 55 ; — Read et Smith, *Guide Brit. Museum, Iron age*, p. 127, fig. 108 ; — Romilly Allen, *Celtic Art*, p. 122 ; — Francis W. Reader, *Report of the Red Hills Exploration Committee, 1906-07*, Proceed. Soc. Antiq. London, 1908, p. 28 et fig. 8 A.

2. D'après Hettner, *Illustr. Führer durch das Provinzialmuseum in Trier*, p. 128, fig. 4, 5, 6.

les plus typiques de la poterie du nord-est de la Bavière et de la Hesse, à La Tène I. Quelques-unes apparaissent à l'époque de transition entre le premier et le second âge du fer.

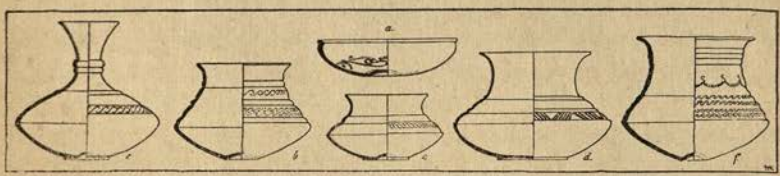

Fig. 670. — Vases en argile du nord-est de la Bavière [1].
(env. 1/10 gr. nat.)

« Pour la plupart, ces vases sont de grandes dimensions, de pâte grossière et lisses (non ornés) ; d'autres, notamment ceux qui

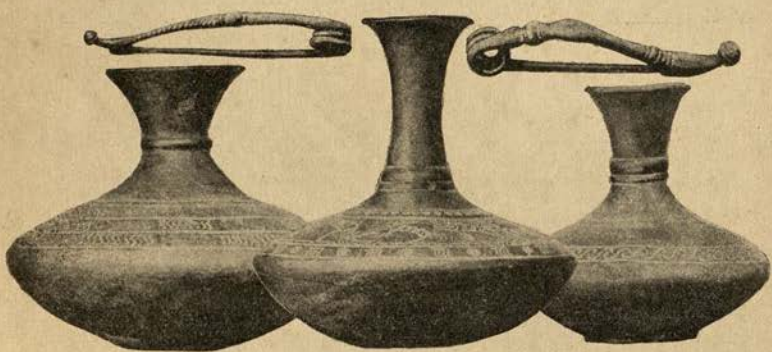

Fig. 671. — Poteries ornées et fibules en bronze du type de la Certosa. Haut-Palatinat. Les fibules et le vase n° 2 proviennent du tumulus de Matzhausen, près Burglengenfeld (cf. fig. 672) [2].

présentent un décor incisé ou en léger relief (bourrelets et cannelures) sont exécutés avec soin, tant comme pâte (de couleur buccheto brun ou brunâtre) que comme polissage [3]. »

1. D'après Reinecke, *Grabfunde der ersten La Tènestufe aus Nordostbayern*, Altertümer, V, IX, p. 282, fig. 1.
2. D'après Reinecke, *loc. cit.*, Altertümer, V, IX, pl. 50, n°s 893, 894, 895, 902, 903 (le col du flacon n° 2 a été complété, peut-être pas avec une entière exactitude).
3. Reinecke, *Grabfunde der zweiten La Tènestufe aus der Zone nordwärts der Alpen*, Altertümer, V, X, p. 336.

Une forme caractéristique est la coupe à *omphalos* (fig. 670, *a*) dont quelques exemplaires ont été recueillis dans les sépultures de Braubach, près Oberlahnstein (fig. 674) [1]. Quant au grand vase en terre grise de Praunheim, près Francfort-sur-le-Mein, conservé au Musée de cette ville (fig. 673, *b*), on n'en connaît pas de similaire. Il provient de la tombe plate à inhumation qui a livré des objets de parure bien typiques de La Tène I, notamment un torques à tampons (p. 1070, fig. 440). Le décor de ces vases se

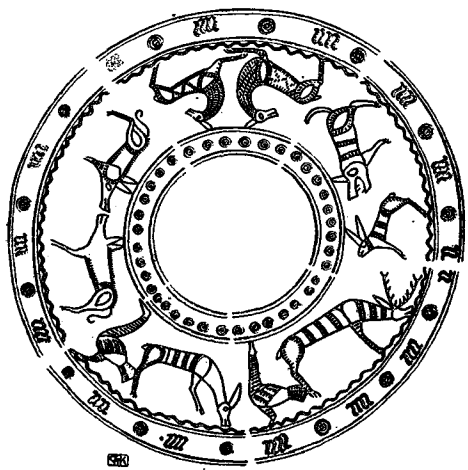

Fig. 672. — Frise d'animaux ornant le flacon de Matzhausen [2].

compose de motifs « brunis », incisés et estampés, représentant surtout des zones d'arcs, des groupes de cercles pointés dessinant des triangles, etc.

Au nord-est de la Bavière, des flacons et des coupes d'argile à décor incisé et estampé sont associés à d'autres vases en forme d'urnes [3]. Les flacons, de forme élégante, portent un col étroit et allongé, évasé à son ouverture (fig. 670, *e*, et 671). La panse, large et aplatie, est comme lenticulaire. Sur les exemplaires les plus soi-

1. Sur les trouvailles de Braubach conservées au musée de Wiesbaden, voir Schumacher, *Funde der La Tène-Zeit aus den Rheinlanden*, Altertümer, V, II, pl. 8.

2. D'après Reinecke, *loc. cit.*, Altertümer, V, IX, p. 282, fig. 2.

3. M. Reinecke classe à sa phase A les vases du nord-est de la Bavière (fig. 670-672), à sa phase B, ceux de Praunheim, Braubach, etc. (fig. 673-674).

gnés, on distingue les traces de l'emploi du tour. De couleur noire ou gris-noir, plus rarement brun-jaune ou légèrement rougeâtre, ces vases ne sont jamais décorés de peintures ou d'enduits polychromes [1]. L'ornementation, estampée ou incisée, comme celle des précédents, consiste ordinairement en postes ou lignes d'S couchés, en cercles pointés, rangées d'arcs de cercles, ondulations, palmettes modifiées suivant le style de La Tène. Beaucoup de ces motifs,

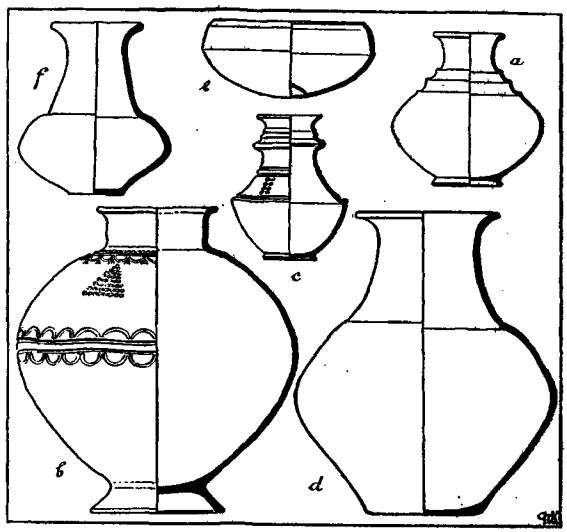

Fig. 673. — Poteries de La Tène I. Hesse rhénane et Palatinat rhénan. Le grand vase à décor estampé (*b*) provient de la sépulture de Praunheim (Hesse-Nassau) [2].

(1/8 gr. nat.)

empruntés à l'art hellénique archaïque, appartiennent également, nous l'avons vu, au répertoire décoratif des vases armoricains, qui, par leur décor comme par leur technique, offrent de grandes analogies avec ceux de ce groupe. Ici encore les similitudes sont dues à ce que dans les divers centres industriels des pays barbares, on puisait alors à une source commune.

Nous devons signaler comme particulièrement intéressant le vase découvert dans un tumulus à Matzhausen, près de Burglengenfeld

1. Reinecke, *Altertümer*, V, IX, p. 286.
2. D'après Reinecke, *loc. cit.*, Altertümer, V, X, p. 331, fig. 1.

(Haut-Palatinat) [1]. Ce tertre de pierres contenait trois squelettes, vraisemblablement celui d'un homme, d'une femme et d'un enfant, orientés les pieds au nord, la tête au sud. Le squelette du milieu (sans doute celui de la femme) portait quelques objets de parure, notamment, sur la poitrine, trois fibules imitées de celles de la Certosa (fig. 671). Près de la tête gisait le curieux vase en pâte noirâtre mate dont les figures 671, [2], et 672 reproduisent l'ensemble et le détail du décor. Sa forme est celle des flacons à

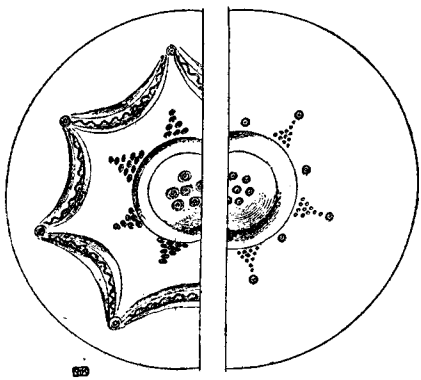

Fig. 674. — Coupes à omphalos; décor intérieur estampé et incisé. La Tène I. Braubach (Hesse-Nassau) [2].

(1/4 gr. nat.)

col mince et à panse lenticulaire, mais l'ornementation, très originale, tout en comprenant quelques-uns des motifs caractéristiques de cette série céramique (cercles concentriques, groupes d'S, lignes ondulées), présente une belle frise d'animaux rappelant celles des situles de la Vénétie [3]. Comme le fourreau d'épée, à décor figuré, trouvé à Hallstatt (2e partie, p. 770, fig. 297), pièce à laquelle on l'a comparé, ce vase est un objet exceptionnel appartenant aussi

1. A. Nagel, *Eröffnung eines Hugelgräber bei Matzhausen*, VBAG, 1888, p. 25 ; — Reinecke, *La Tène-Denkmäler*, p. 24 ; — du même, *loc. cit.*, Altertümer, V, IX, p. 282, fig. 2, et pl. 50, n° 895.

2. D'après Reinecke, *La Tène-Denkmäler*, p. 31, fig. 10.

3. En France, un fragment de vase gaulois à décor zoomorphique pointillé a été découvert dans l'oppidum du Terrail, près Amplepuis (Rhône). Cette station n'a livré que des objets de La Tène III (voir J. Déchelette, *Un fragment de poterie gauloise à représentation zoomorphique*, RA, 1896, II, p. 172. Cf. A. Blanchet, *Ibid.*, p. 386).

au début de l'époque de La Tène. Le style de leur décor rattache ces deux objets aux productions de l'art vénéto-illyrien beaucoup plus qu'à celles des ateliers celtiques. Parmi les qua-

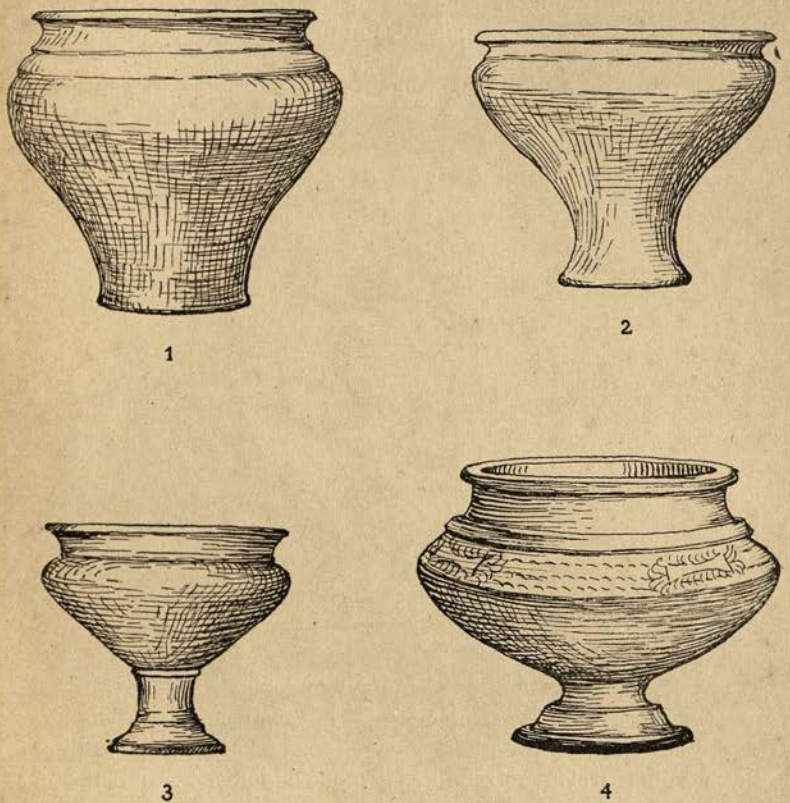

Fig. 675. — Vases de La Tène II.
1, 2, 3, Manching (Haute-Bavière) [1] ; — 4, Montfercaut, commune de Marson (Marne) [2].

drupèdes représentés sur la bouteille de Matzhausen apparaît cependant le sanglier, animal dont l'image était particulièrement populaire chez les Celtes.

1. D'après Reinecke, *Grabfunde der dritten La Tènestufe aus den bayerischen Donautal*, Altertümer, V, IX, pl. 51, nos 934, 936, 933.
2. D'après Morel, *Champagne souterr.*, pl. I, fig. 7 (cf. ci-dessus, p. 1029, fig. 427).

Le flacon à col mince se rencontre également en Hongrie, où il paraît, d'ailleurs, très rare [1]. Cette région a livré plusieurs beaux vases à décor estampé et incisé, avec groupes triangulaires de cercles pointés, losanges, lignes de postes ponctuées, motifs en S, etc., appartenant à ce groupe céramique [2]. Quelques poteries ou tessons de la même phase au même décor estampé se rencontrent aussi en Bohême. Sur un vase de Thumau (Haute-Franconie) appa-

Fig. 676. — Vase de La Tène II, Conthey (Valais) [3].
(1/5 gr. nat.)

raissent les cercles entrecroisés avec pendentifs circulaires des vases du Finistère [4].

Les vases de La Tène II dans l'Allemagne du sud présentent beaucoup moins d'intérêt. La figure 675 en reproduit trois spécimens. Ils sont, pour la plupart, faits au tour ; leur pâte est de

1. Au musée de Budapest, nous en avons vu un exemplaire en terre grise provenant de Babot.

2. Quelques-uns de ces vases conservés au musée de Budapest sont inédits. Les plus beaux sont peut-être ceux de Fokoru et de Sopron. Cf. *Archaeologiai Értesitő*, 1889, p. 365 ; 1891, p 58 ; 1894, p. 303.

3. D'après D. Viollier, *Fouilles sur le territoire de Conthey (Valais)*, ASA, 1908, p. 275, fig. 115, n° 1.

4. Reinecke, *La Tène-Denkmäler*, p. 24, fig. 8 a.

couleur grise ou jaunâtre. Le décor gravé ou estampé de La Tène I a disparu; la panse de ces vases est parfois striée de raies longitudinales exécutées au peigne, procédé qui se généralisera à La Tène III [1].

Les nécropoles de la Suisse des deux premières phases, celles de Vevey, Münsingen, Andelfingen, etc., n'ont livré qu'un très petit nombre de poteries. Celles-ci font même entièrement défaut à Vevey.

Un grand vase ovoïde (fig. 676), découvert dans une sépulture de La Tène II sur la commune de Conthey (Valais), présente les plus grandes affinités de forme avec quelques-uns des vases de la Marne, mais il en diffère par son décor à gravures longitudinales et obliques.

§ V. — *La céramique à l'époque de La Tène III.*

La céramique de la dernière phase de La Tène est très connue, grâce aux abondantes trouvailles des oppidums et des sépultures à incinération [2]. Les vases à pâte fine sont alors faits au tour, mais on façonnait encore à la main les poteries communes, à texture plus ou moins grossière.

Considérée dans son ensemble, la poterie de La Tène III présente une remarquable homogénéité. Les formes dominantes de la Gaule centrale se retrouvent dans la Gaule du nord, sur le Rhin, en Bohême, jusqu'en Carniole et dans les Iles Britanniques. Il en est de même, nous l'avons vu, pour l'ensemble des productions industrielles de cette période.

Les poteries sont, le plus souvent, à pâte grise, noire, brune ou rougeâtre. Les vases peints, si rares à La Tène I, apparaissent alors sur une large zone. Originaires, pour la plupart, de divers centres de fabrication celtiques, ils donnent lieu à un commerce d'exportation. Une série importante, fabriquée sans doute dans la Gaule centrale, se rencontre tout à la fois à Bibracte, à Stradonitz en Bohême et dans les régions intermédiaires.

Dans les oppidums de la Gaule centrale et même septentrionale,

1. Voir Reinecke, *Grabfunde der dritten La Tènestufe aus den bayerischen Donautal*, Altertümer, V, IX, pl. 51, p. 292.

2. M. Adrien Blanchet a appelé l'attention sur l'intérêt que pourrait présenter pour l'étude de cette céramique les vases ayant contenu des monnaies gauloises ; il en a reproduit quelques spécimens (CAF, Poitiers, 1903, p. 223).

des débris de vases italiques — amphores vinaires, petits vases ornés de diverses séries, poteries rouges d'Arezzo — se trouvent associés aux poteries indigènes. Ils appartiennent surtout à la seconde moitié de cette dernière phase de La Tène, c'est-à-dire à l'époque

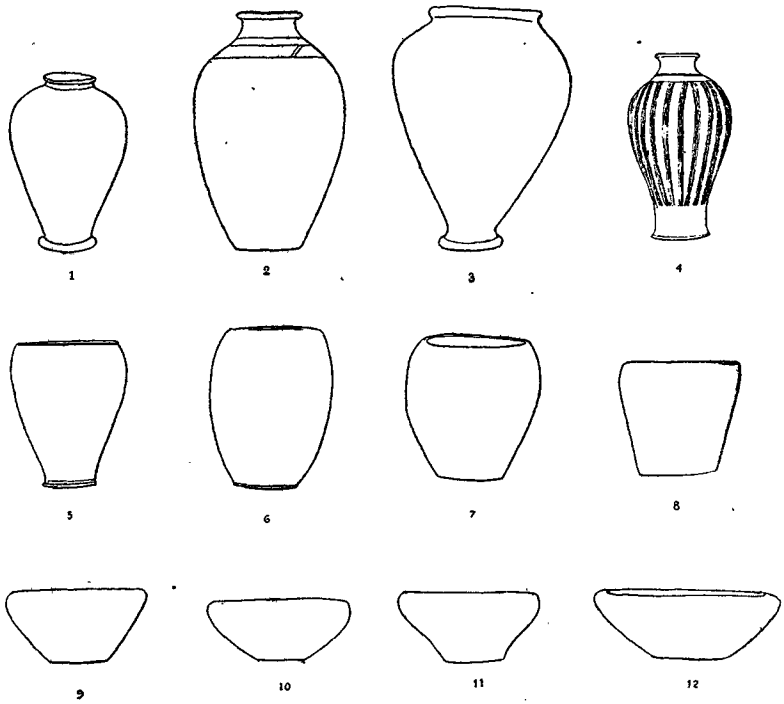

Fig. 677. — Vases de La Tène III.

1, Alizay (Eure) [1] ; — 2, 6, Nauheim (Hesse supérieure) [2] ; — 3, 7, 11, Tumulus de Celles (Cantal) : — 9, 10, Carniole [3] : — 4, 5, 8, 12, Stradonitz (Bohême) [4].

de César et au début du principat d'Auguste. Nous les étudierons dans le volume suivant, avec les vases gallo-romains.

La figure 677 reproduit quelques-unes des formes les plus com-

1. D'après Coutil, *Époque gauloise*, pl. I, fig. 20.
2. D'après Quilling, *Die Nauheimer Funde*, pl. XIII, n° 159 ; pl. VI, n° 74.
3. D'après Pagès-Allary, J. Déchelette et A. Lauby, *Le tumulus arverne de Celles*, Anthr., 1903, p. 401, fig. 31 ; p. 400, fig. 29 ; p. 399, fig. 27 ; p. 415, fig. 38.
4. D'après Pič-Déchelette, *Stradonitz*, pl. L, fig. 8, 3 ; pl. LI, fig. 4, 11.

munes parmi les poteries indigènes de La Tène III, notamment diverses variétés (nos 3-4) d'un vase ovoïde à étroite ouverture, vase d'un galbe très élégant, un autre, ovoïde lui aussi, mais tronqué au sommet et à large ouverture (nos 5-8), une terrine à bords rabattus à l'intérieur (nos 9-12). On trouve fréquemment avec ces vases un pot en forme de situle, également dépourvu d'anses. Dans l'Allemagne du sud et en Bohême, il est souvent strié de raies longitudinales, droites ou ondulées, exécutées au peigne avec plus ou moins de soin ; en France, il est lisse ou orné seulement d'un rang de hachures ou de chevrons placés au-dessous de la bordure.

Il n'est guère de stations ou de sépultures à incinération de La Tène III, tant en France qu'en Allemagne, où l'un de ces quatre vases, tout au moins, ne soit représenté. La pâte en est ordinairement assez fine et bien cuite; cependant des exemplaires façonnés à la main, en terre grossière et granuleuse, se rencontrent partout.

Beaucoup d'autres formes indigènes apparaissent dans la céramique de La Tène III [1]. Au mont Beuvray, on peut noter en particulier les types suivants :

Grands *dolia* à panse presque sphérique et à fond plat. L'orifice, aux parois épaisses et de large diamètre, est renforcé d'un rebord plat, creusé de cannelures concentriques et ordinairement revêtu d'un enduit noir. Le haut du vase porte souvent une zone de traits, gravés dans la pâte fraîche à l'aide de l'ébauchoir et dessinant des hachures obliques ou verticales, des feuilles de fougère, etc. On trouve ces grands vases dans les ateliers de forges :

1. Des vases de La Tène III sont figurés notamment dans les publications suivantes :

Pour la France : Bulliot, *Fouilles du Beuvray, Album*, passim ; — J. Déchelette, *Fouilles du Beuvray*, p. 79, pl. XVII-XXI ; — Coutil, *Epoque gauloise*, pl. I, III-V ; — Abbé Cochet, *Normandie souterr.*, passim ; — du même, *Sépultures gauloises, romaines, franques et normandes*, passim ; — Pagès-Allary, J. Déchelette et A. Lauby, *Le tumulus arverne de Celles*, Anthr., 1903, p. 385.

Pour l'Allemagne et la Bohême : *Altertümer*, passim ; — Quilling, *Die Nauheimer Funde*, passim ; — Pič-Déchelette, *Stradonitz*, pl. XLIX-LVI ; — Pič, *Starožitnosti*, II, 3, passim ; — E. Fölzer, *Roden a. Saar* [*Spät-La Tènefund*], WZK, 1907, p. 71.

Pour l'Italie, voir Bianchetti, *Ornavasso*, pl. XX-XXI ; — J. Déchelette, *Montefortino et Ornavasso*, RA, 1902, I, p. 245.

Beaucoup de vases de La Tène III, conservés dans les musées allemands des régions rhénanes, sont encore inédits, notamment la plupart de ceux des nécropoles de Biewer et d'Huttigweiler (musée de Trèves, voir Hettner, *Illustr. Führer Provinzialmuseum Trier*, 1903, p. 128), des tumulus de Muhlberg, près Geisenheim, Hesse rhénane (musée de Mayence).

peut-être étaient-ils destinés à contenir l'eau servant à la trempe du fer [1].

Marmites en terre grise, munies de trois pieds, et bols en terre grise à fond plat.

Cruches en terre blanche, à goulot cylindrique. Les anses sont souvent cannelées ou torses ; le rebord de l'orifice est ordinairement beaucoup plus large que le col.

Vases en terre grise, sans engobe, d'une pâte assez fine, ornés

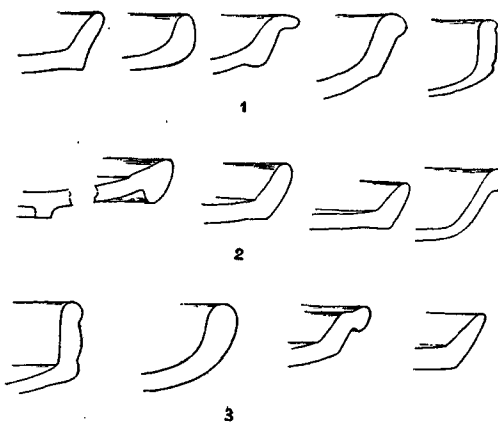

Fig. 678. — Assiettes en terre grise trouvées au Mont Beuvray (coupes géométriques des rebords) [2].
(3/8 gr. nat.)

de rubans ondulés, d'impressions à la roulette, ou de feuilles de fougère tracées à l'ébauchoir [3].

Nombreuses assiettes en terre grise, assez épaisses (la figure 678 donne les profils des rebords).

1. Un de ces *dolia*, reconstitué, figure au musée de Saint-Germain, au-dessus de la vitrine principale des objets du Beuvray. Sa hauteur est d'environ 0 m 55 et son plus grand diamètre de dimension à peu près égale. Quelques-uns présentent même des dimensions supérieures (cf. J. Déchelette, *Fouilles du Beuvray*, pl. XIX, fig. 1-4).

Des fragments de *dolia* semblables ont été retrouvés également dans des forges gauloises du Morbihan (Loth, *Les dolia des forgerons gaulois de Manné-Bramus en Persquen, canton de Guéméné-sur-Scorff, Morbihan*, Rev. Et. Anc., 1911, p. 85).

2. D'après J. Déchelette, *Fouilles du Beuvray*, pl. XXI, fig. 2, 3, 4.

3. L'*Atlas* publié par Bulliot contient plusieurs reproductions de vases ovoïdes non ansés, appartenant à cette série : les restaurations des formes ne sont pas toujours sûres.

Presque toutes ces séries de vases se retrouvent dans de nombreux oppidums de la Gaule, en particulier à Alise-Sainte-Reine, au

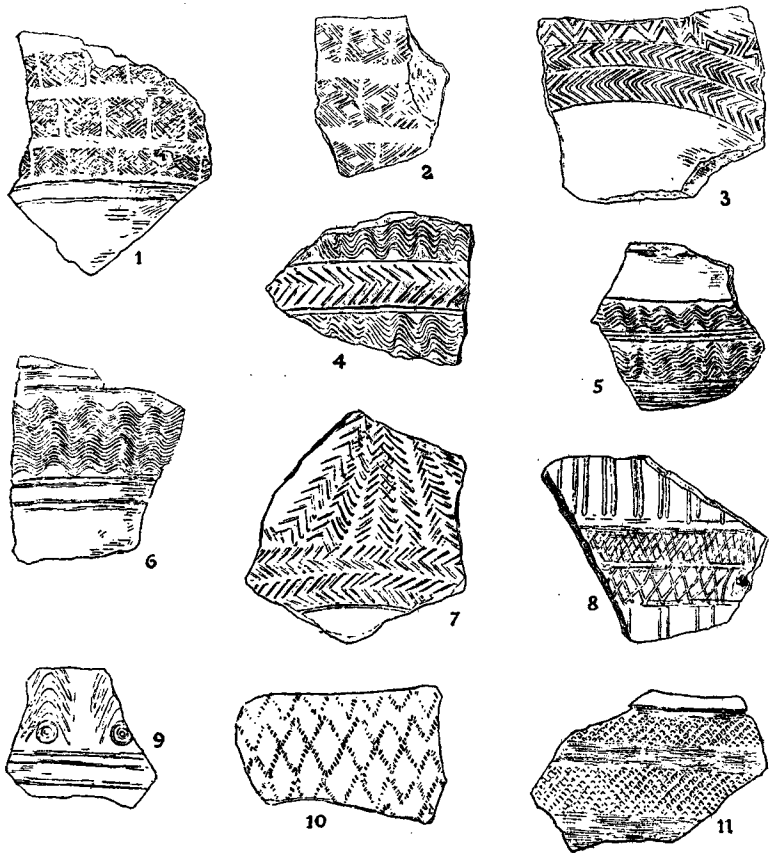

Fig. 679. — Tessons de vases ornés à l'ébauchoir, au peigne, au poinçon ou à la roulette. Mont Beuvray [1].
(3/7 gr. nat.)

Crêt-Châtelard, commune de Saint-Marcel-de-Félines (Loire), à Pommiers [2], etc.

La figure 679 reproduit quelques spécimens de leur mode de

1. D'après J. Déchelette, *Fouilles du Beuvray*, pl. XVII, fig. 1-6, 8-12.
2. Voir aussi Vauvillé, *Découvertes faites dans l'oppidum de Pommiers (Aisne)*, MAF, 1906, t. 66, p. 18.

décoration. Les mêmes motifs, bandes ondulées, finement exécutées au peigne et alternant avec des filets en relief, hachures, arêtes de poisson, etc., apparaissent alors dans l'Allemagne du sud et en Bohême.

Un décor original et caractéristique se rencontre tout à la fois au

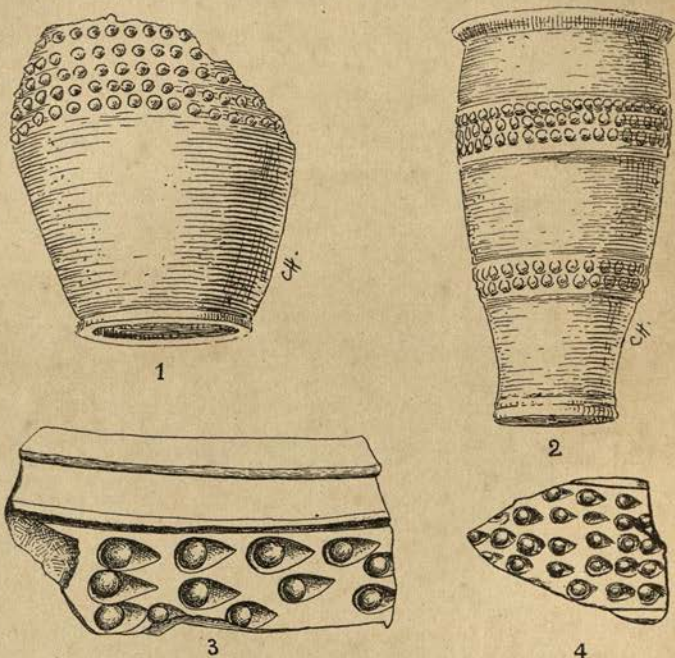

Fig. 680. — Décor celtique à représentation d'yeux sur des vases de La Tène III. 1, 2, Ornavasso [1] ; — 3, Mont Beuvray [2] ; — 4, Châteaumeillant (Cher) [3].

mont Beuvray, à Alise et à Ornavasso (fig. 680) : il se compose de bandes horizontales de globules en relief, enchâssées dans une alvéole ronde ou ovale, comme un œil dans son orbite. De même que les poteries d'Arezzo et les gobelets d'un potier nommé Aco, dont nous aurons à parler ultérieurement, les vases ainsi ornés ont sans doute

1. D'après Bianchetti, *Ornavasso*, pl. XXI, fig. 1, 9.
2. D'après un dessin de J.-G. Bulliot.
3. D'après J. de Saint-Venant, *Un revenant du Châteaumeillant gaulois, Tesson de poterie à cupules perlées*, ext. Mém. Soc. Antiq. du Centre, 1909, p. 1.

été importés sur le marché de Bibracte par l'Italie du nord, où ils apparaissent à une date plus ancienne. L'un d'eux, à Ornavasso, était associé à des deniers romains datant des années 214 et 194 avant J.-C. Cette même poterie a été signalée dans l'enceinte de Châteaumeillant, Cher (fig. 680, 4).

Le décor à zones de rectangles hachurés ou losangés (fig. 679, 1-2), décor exécuté à la roulette (?), disparaît pendant la période impériale, mais au III-IV^e^ siècle, les Germains, héritiers des vieilles traditions de l'industrie celtique, ayant rapporté en Gaule quelques-

1 2 3

Fig. 681. — Vases de La Tène III. Shoebury (Essex) [1].
(N° 1, 1/9 gr. nat. : n^os^ 2, 3, env. 1/6 gr. nat.)

unes des formes céramiques et des motifs de décoration de La Tène III, nous retrouverons sur les derniers vases en terre rouge ce même système d'ornementation [2]. Les vases gaulois en diffèrent, d'ailleurs, par leurs formes, par leurs parois plus minces et par leur pâte, ordinairement grise ou noire.

Les poteries de La Tène III des Iles Britanniques se rattachent, par l'ensemble de leurs caractères, à celles du continent, tout en présentant quelques particularités locales (fig. 681). On y retrouve le beau vase ovoïde non ansé, à base étroite. Plusieurs vases sont ornés de cordons horizontaux en relief, de même que certaines poteries des sépultures normandes de la même époque. Les Celtes

1. D'après Read et Smith, *Guide Brit. Museum, Iron age*, p. 26, fig. 23.
2. Voir J. Déchelette, *Les vases céramiques ornés de la Gaule romaine*, II, p. 326.

ont emprunté ici encore leurs modèles à l'Italie du nord. Le cimetière d'Aylesford et d'autres nécropoles du sud-ouest de l'Angleterre ont livré d'intéressantes séries de vases céramiques appartenant à cette période [1].

§ VI. — *Les vases peints de La Tène III.*

Ces vases (fig. 682) constituent le groupe le plus nombreux parmi les poteries peintes de fabrique celtique. C'est au mont Beuvray que les premiers spécimens en ont été recueillis par Bulliot, au cours des fouilles de 1867-1868 [2]. On leur attribua tout d'abord une origine étrangère, l'archéologie n'étant pas alors en mesure de suivre, comme aujourd'hui, dans ses phases successives le développement de l'art industriel chez les peuples barbares.

Nous savons maintenant que des poteries peintes à décor géométrique ont été fabriquées dans plusieurs régions celtiques, tout au moins depuis la seconde partie de l'époque hallstattienne. Nous avons, en outre, la certitude que plus tard, à La Tène I, les potiers de la Marne employèrent avec succès ce procédé de décoration (fig. 660-661) [3]. Encore que les ateliers d'où sont sortis les vases

1. Voir Arthur Evans, *On a late celtic urn-field at Aylesford*, ext. Archaeologia, t. LII (c. r. par E. Cartailhac, dans *Anthr.*, 1891, p. 588) ; — Read et Smith, *Guide British Museum, Iron age*, p. 25 et 120 ; — Bertram Windle, *Remains of the prehist. age in England*, p. 290 ; — *Report of the Colchester Museum*, 1913, pl. II, III, V, VI.

2. Bulliot, *Album du Beuvray*, pl. III-IX.

3. Nous avons déjà formulé ces conclusions dans notre mémoire sur les *Vases peints gallo-romains du musée de Roanne*, RA, 1895, I, p. 196, pl. en couleurs. Le musée de Roanne possède une vingtaine de vases entiers et un grand nombre de tessons appartenant à cette série. On en voit également au musée de « La Diana », à Montbrison et au musée de Clermont-Ferrand.

Le Dr Plicque, d'après de vagues rapprochements, avait cru pouvoir attribuer à la décoration de ces vases une origine orientale. La question a été posée à nouveau, à la suite de découvertes récentes, par M. Zahn, l'un des maîtres les plus autorisés en matière de céramographie grecque (Zahn, AA, 1907, col. 226, et *Wochenschrift für klassische Philologie*, 1907). Parmi les tessons de provenances diverses recueillis dans les fouilles de Boghaz-Koï en Cappadoce (voir 1re partie p. 10), se trouvaient des fragments de poteries fines faites au tour et recouvertes partiellement d'un engobe blanc avec dessins géométriques brun foncé, rouge ou rouge brun. D'autres spécimens de cette poterie se sont rencontrés ailleurs en Cappadoce et en Phrygie, notamment à Gordion. Frappé de sa similitude avec les vases peints de l'époque de La Tène, M. Zahn leur a attribué une origine galatique. MM. Schumacher et Reinecke, qui ont pu comparer aux vases du musée de Mayence des échantillons caractéristiques de ceux de Gordion ont reconnu à ces derniers, observe M. Zahn, « une

peints de La Tène III ne puissent être exactement situés, leur nationalité gauloise ne saurait actuellement être mise en doute. Nous croyons ces vases originaires de plusieurs fabriques, dont les plus importantes ont sans doute réussi à exporter leurs produits sur une zone géographique assez étendue [1].

La pâte en est dure et homogène, d'une nuance ordinairement rouge-clair, jaunâtre ou rosacée. Les formes, qui n'offrent pas une bien grande diversité, peuvent se ramener à quelques types caractéristiques. Une première série, la plus nombreuse, se compose de bols à peu près hémisphéroïdaux (fig. 682, 1, 3-5, 7, 9) et d'*ollae* globulaires (fig. 682, 2, 6), parfois munies de couvercles. Les dimensions sont communément celles de nos écuelles, mais on rencontre aussi de petites tasses et de grandes jattes, comparables à nos saladiers. Une autre série est constituée par des vases à liquides, assez variés, mais se rattachant au type du *guttus* ovoïde (fig. 682, 8). Les plats et les assiettes font défaut. Une particularité commune à tous ces vases, c'est l'absence d'anses ou d'oreillettes sur tous les exemplaires, quelle qu'en soit la forme.

Le décor a été obtenu par l'application de couleurs ocreuses, légèrement lustrées.

Sous ce rapport, nous pouvons distinguer trois groupes :

1° Des vases recouverts d'un engobe blanc uni, laissant à nu la partie voisine de la base ; le champ de l'engobe est limité par deux zones rouges ou brunes.

2° Des vases semblables aux précédents, mais avec addition de dessins géométriques de couleur brune, bistrée ou violacée, tracés au pinceau sur le fond blanc de l'engobe (fig. 682, 1, 3-5, 7-9).

grande ressemblance avec la céramique peinte gauloise de la France, des pays situés sur la rive gauche du Rhin, de la Bohême, etc., à tel point que si les échantillons avaient été trouvés dans ces régions, on n'hésiterait pas à les classer à la même série et au premier siècle av. J.-C. ». Cependant ces deux savants ont déclaré réserver encore leur opinion au sujet de l'attribution de ces tessons galates. Ne les ayant pas eus sous les yeux, nous ne saurions nous-même nous prononcer. Mais il nous serait du moins impossible de rattacher, avec M. Zahn, nos vases peints gaulois de La Tène III à des prototypes galatiques. Maintenant que l'on connaît, d'une part, les spécimens hallstattiens du type de Burrenhof, d'autre part, ceux de la Champagne appartenant à La Tène I, on ne saurait admettre que les Celtes, au moment de leur passage d'Europe en Asie Mineure, ne possédaient pas de poterie peinte comparable aux vases de Gordion.

1. Cette opinion est aussi celle de MM. Marteaux et Le Roux qui ont étudié récemment cette poterie à propos de leurs propres trouvailles aux Fins d'Annecy (*Boutae*, 1913, p. 416).

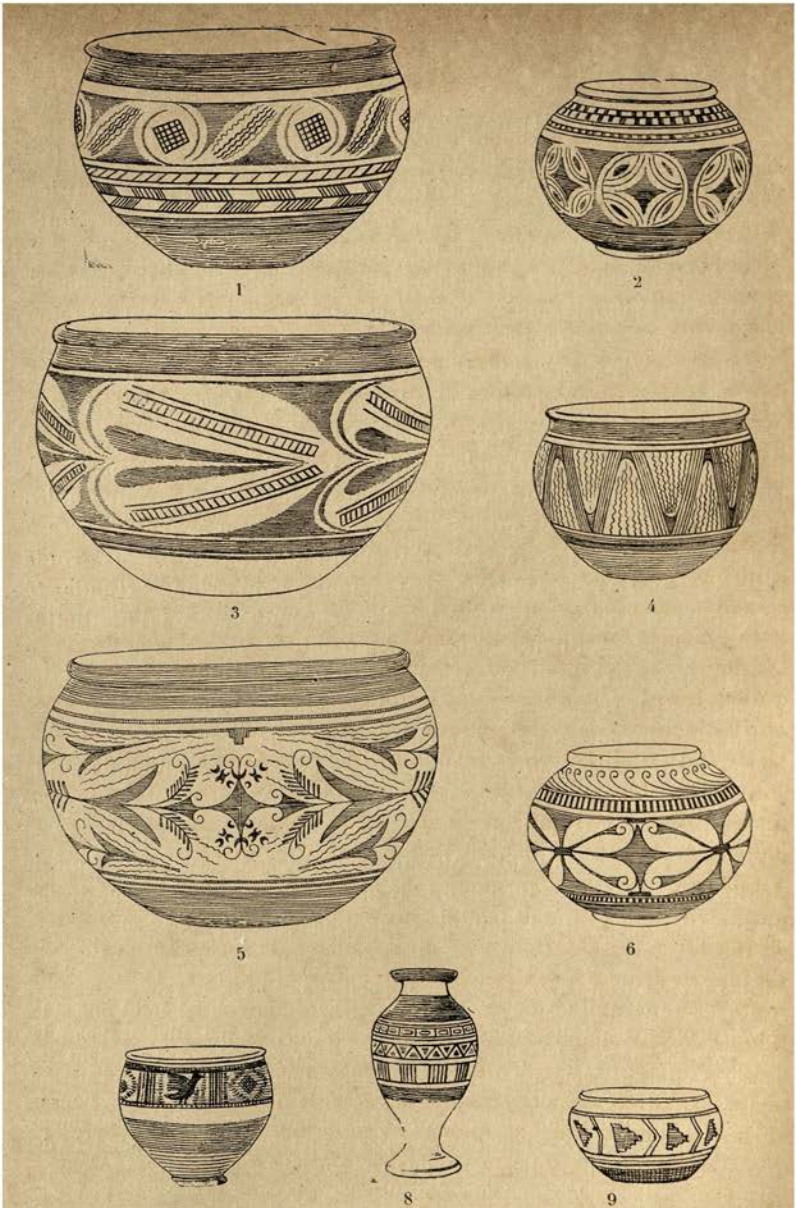

Fig. 682. — Vases peints celtiques à décor géométrique. Époque de La Tène III et début de l'époque romaine.

1-4, 6, 9, Roanne (Loire) [1] ; — 5, Lezoux (Puy-de-Dôme) [2] ; — 7, Genève [3].

1. D'après les originaux conservés au musée de Roanne ; cf. J. Déchelette, *loc. cit.*, RA, 1895, I, p. 196, pl. V-VI.
2. D'après le Dr Plicque, *Gazette archéol.*, 1881-82, p. 17, pl. 3 et 4.
3. D'après A. Cartier, *Vases peints gaulois du musée archéologique de Genève*, Rev. Et. Anc., 1908, p. 257, pl. XVI.

3° Des vases entièrement recouverts par l'engobe blanc, sans bandes circulaires rouges, avec ornementation géométrique particulièrement soignée (fig. 682, 2, 6).

Il faut remarquer que si les vases de la première série, à couverte blanche unie et à bandes de couleur rouge, semblent être les plus communs, un examen attentif permet souvent d'y retrouver les linéaments, presque entièrement effacés, de l'ornementation peinte.

Un des principaux centres de fabrication de ces poteries paraît devoir être recherché dans la zone occupée par les Éduens, les Ségusiaves et les Arvernes, s'il est permis d'en juger par l'abondance exceptionnelle de leurs spécimens dans cette région. Elles ne sont nulle part aussi nombreuses qu'à Roanne (fig. 682, 1-4, 6, 9) et aux environs de cette ville, notamment à l'oppidum du Crêt-Chatelard, commune de Saint-Marcel-de-Félines [1]. D'autres ont été trouvées à Lezoux, où nous rencontrerons, à l'époque impériale romaine, les plus grandes officines de la Gaule (fig. 682, 5).

Des mêmes fabriques pourraient provenir, croyons-nous, une partie des vases peints découverts en Suisse et en Bohême. Les trouvailles les plus nombreuses et les plus importantes au point de vue chronologique, dans ces régions de l'est, sont celles de Stradonitz [2]. Cette station a livré un grand nombre de tessons, dont quelques-uns sont tout à fait semblables à ceux du Beuvray sous le rapport des formes, de la technique et du décor; la couleur de leur pâte est, de part et d'autre, d'un jaune clair rosacé.

Les trouvailles du Lyonnais, de la Savoie, de Genève, de Jouxtens, dans le canton de Vaud (musée de Lausanne), d'Avenches, de Berne et de Constance — qu'il s'agisse de vases entiers ou de simples fragments — s'échelonnent, pour la plupart, le long de la route commerciale qui reliait les Celtes de la Gaule orientale aux Boïens de la Bohême. Deux beaux spécimens découverts à Genève, dans le quartier des Tranchées, sont ornés de silhouettes d'oiseaux encadrés de compartiments géométriques (fig. 682, 7). Avec un bol recueilli dans la même région, aux Fins d'Annecy [3], ce sont les seuls où apparaissent des motifs zoomorphes : ceux-ci

1. Ces vases n'ont pas encore été publiés. Il est intéressant de noter que le mot « Félines » paraît être un dérivé de *Figlinae*.

2. Pič-Déchelette, *Stradonitz*, p. 92, pl. XLIX et pl. L, fig. 4 ; — J. Déchelette, *Le Hradischt de Stradonitz*, ext. CAF, Mâcon, 1889, p. 34.

3. Marteaux et Le Roux, *Boutae*, p. 417.

sont donc aussi rares dans cette série que sur les poteries peintes de la Marne [1].

Des vases semblables, à fond blanc ou à zones rouges et blanches, avec ou sans dessins tracés en bistre, ont été découverts également en Normandie [2] et dans la vallée du Rhin, près de Mayence et de Trèves [3]. Le décor géométrique de toutes ces poteries est assez varié, mais ordinairement moins original que celui des plus beaux vases champenois de La Tène I. Aux courbes capricieuses dérivées de l'S et du triscèle (fig. 660, 2 et 661, 2, 2 a), succèdent des motifs plus géométriques : cercles subdivisés en segments, compartiments ovales encadrant une fleur à quatre pétales ou un losange, tracés linéaires plus simples, tels que chevrons, hachures, quadrillés, zones de lignes parallèles, verticales ou obliques.

Toutefois, un vase trouvé dans une tombe à char à Caurel-les-Lavannes et appartenant à La Tène I (fig. 661, 1) se rapproche déjà de cette série plus récente par sa forme et par le décor de sa partie inférieure ; mais il est de couleur rosacée avec peintures noires et blanches.

Nous avons dit qu'à La Tène III, les vases peints gaulois durent être fabriqués dans diverses régions. Ceux qui ont été découverts à Montans (Tarn), près de Gaillac (fig. 683), ne semblent pas provenir des officines de la Gaule centrale. Ils présentent la forme de cruches munies de deux anses, alors que les précédents ne sont jamais ansés ; leur décor, à couverte blanche et dessins géométriques, peints en noir et en rouge, permet, du moins, de les rattacher à la même classe céramique. On y retrouve, avec les mêmes couleurs, des tracés linéaires analogues. La découverte de Montans est d'autant

1. A. Cartier, *Vases peints gaulois du musée de Genève*, Rev. Et. Anc., 1908, pl. XV et XVI. Cf. Pottier, *Ibid.*, p. 341.

2. J. Déchelette, *Les vases peints gallo-romains du musée de Roanne*, RA, 1895, I, p. 196 ; — Coutil, *Epoque gauloise*, pl. III, fig. 2.

3. Vases de Geisenheim et d'Alwig (Lindenschmit *Altertümer*, I, VI, pl. 6, fig. 5 ; III, VI, pl. 4, fig. 4, et Lindenschmit fils, *Das Röm. Germ. Central museum*, pl. 32, fig. 9 et 10 ; — Fölzer [*Spät. La Tènefund*], *Roden a. Saar*, WZK, 1907, col. 73). Nous avons vu plusieurs vases de cette série au musée de Worms. Au musée de Carlsruhe, parmi les poteries provenant des tumulus, nous avons remarqué des urnes, de formes hallstattiennes, à zones rouges et blanches avec dessins bistres, poteries peintes qui, plus encore que le vase de Burrenhof, peuvent être considérées comme les prototypes de celles de l'époque de La Tène (voir ci-dessus, p. 825, note 1).

Les vases à peintures géométriques des nécropoles du Tessin, conservés au musée de Zurich, diffèrent sensiblement de ceux de la série qui nous occupe.

plus importante que, tout au moins vers la fin du premier siècle de notre ère, cette localité a possédé de vastes officines céramiques. Les produits de ces ateliers rutènes s'exportaient dans tout le sud-ouest de la Gaule. Il est possible que là, comme à Lezoux, les grandes fabriques gallo-romaines que nous étudierons ultérieurement aient succédé à des établissements plus anciens livrant à la

Fig. 683. — Vases peints à décor géométrique. Montans (Tarn) [1].

clientèle gauloise, vers les derniers temps de l'indépendance, des vases peints à décoration géométrique.

La période la plus active de la fabrication des vases peints de La Tène III paraît être la seconde moitié du dernier siècle avant l'ère chrétienne. C'est à cette phase qu'appartiennent les exemplaires de Bibracte et de Stradonitz, mais ces vases apparaissent encore dans des nécropoles des premiers temps de l'époque impériale [2].

1. D'après Élie Rossignol, *Des antiquités de Montans*, BM, 1861, p. 393. Cf. J. Déchelette, *Les vases céramiques ornés de la Gaule romaine;* I, p. 130, fig. 88, 89.

2. Suivant les observations de MM. Marteaux et Le Roux, les bols peints à engobe blanc et zones rouges se seraient rencontrés à Boutae, mêlés à des vases à vernis rouge, dans des niveaux archéologiques du IIe et même du IIIe siècle (*Boutae*, p. 416). Il y aura lieu de rechercher si les indications chronologiques, ordinairement plus sûres, données par le mobilier des sépultures, confirment ces constatations.

Toutes les poteries peintes que nous venons de passer en revue, de même que les vases plus anciens, du type de Burrenhof, sont sorties des ateliers celtiques [1]. A la même époque, les Celtibères, comme nous allons le voir, en fabriquaient également.

§ VII. — *Les vases peints ibériques.*

Les indications chronologiques que nous venons de donner, rapprochées des faits précédemment analysés (2e partie, p. 821), nous ont permis d'établir que la céramique peinte se montre au nord des Alpes à partir de l'époque de Hallstatt et qu'elle subsiste jusqu'au début, tout au moins, de l'époque impériale romaine. Nous avons vu que, selon toute apparence, ses premiers spécimens dérivent des vases peints à décor géométrique importés le long de la voie de l'ambre par les pays du sud, peut-être par l'Italie méridionale.

Il est très intéressant de constater que, dans la Péninsule ibérique, une poterie peinte indigène, ornée également d'un décor géométrique, apparaît à peu près à la même date et demeure en usage pendant plusieurs siècles. Tout en présentant avec celle des Celtes de l'Europe centrale et de la Gaule quelques similitudes dans les thèmes décoratifs, elle en diffère par bien des particularités sous le rapport de la technique, des formes et de l'ornementation. C'est une poterie à pâte claire, faite au tour, à décor rouge ou brun, souvent d'une nuance vineuse que l'action du feu modifie, éclaircit ou assombrit plus ou moins. Quelques vases ont été recouverts d'un engobe, mais le plus souvent le décor peint est appliqué à cru [2].

1. Nous considérons comme originaires de l'Italie méridionale ou, tout au moins, comme étrangers à la céramique peinte gauloise les deux gobelets découverts à Cavaillon et publiés par M. Mazauric (BA, 1911, p. 7 ; — *Céramique polychrome des Celtes*, Rev. Et. Anc., 1911, p. 82). Dans la série maintenant nombreuse des vases peints gaulois, de l'époque de Hallstatt à La Tène III, aucun ne présente des tonalités semblables. Tout au contraire, par la contexture de la pâte et la vivacité des couleurs (tons rose et jaune, associés au rouge violet et au noir), comme par la fugacité de l'engobe et le style du décor floral, ces gobelets nous paraissent appartenir à la série la plus récente des vases polychromes apuliens désignés communément sous le nom de vases de Canosa. Leur importation ne saurait aucunement surprendre, puisqu'à la même époque les poteries dites campaniennes, fabriquées en Campanie et en Apulie, étaient précisément exportées, nous l'avons vu, en quantité considérable dans la Gaule méridionale (J. Déchelette, *Les vases peints de Cavaillon*, BA, 1912, p. 185).

2. C'est à M. Pierre Paris que revient le mérite d'avoir appelé l'attention

Les vases peints « ibériques » se sont rencontrés non seulement dans la Péninsule, mais aussi dans quelques stations de la Gaule méridionale, notamment à Montlaurès, au Baou-Roux, à Marseille et aux environs d'Arles [1].

Pas plus que les vases peints celtiques, cette céramique ne constitue un ensemble homogène et susceptible d'être rattachée à un centre unique de production. De nombreux ateliers, pour la plupart situés dans la partie orientale de la Péninsule, ont dû travailler simultanément à sa fabrication. Bien que l'étude n'en soit encore qu'ébauchée, on peut, avec M. Paris, essayer d'y distinguer déjà quelques groupes, d'après la nature des ornements [2].

1° Décor purement géométrique, composé surtout de lignes droites ou ondulées et de cercles ou segments de cercles concentriques (fig. 684). Sur quelques tessons de cette catégorie apparaissent les signes solaires (swastikas et cercles pointés à lignes rayonnantes) (Cerro de l'Amarejo, fig. 688, Cerro de la Cruz à Almedinilla, etc.).

2° Décor géométrique plus complexe; le décor floral s'adjoint parfois aux motifs purement linéaires. La spirale est abondante (Meca, l'Amarejo).

sur cette importante et curieuse céramique dans son *Essai sur l'art et l'industrie de l'Espagne primitive*, II, p. 152, nombreuses figures. Voir aussi les ouvrages et mémoires suivants, publiés ultérieurement :

Albertini, *Rapport sommaire sur les fouilles d'Elche*, C. R. Acad. Inscr., 1905, p. 611 (nombreux fragments avec représentations figurées, quadrupèdes, oiseaux, poissons, figures humaines); — du même, *Fouilles d'Elche*, Bulletin hispanique, 1906 et 1907; — Pierre Paris, *Quelques vases ibériques inédits (Musée municipal de Barcelone et musée du Louvre)*, Institut d'estudis catalans, Anuari 1907, p. 76. Cf. *Ibid.*, Crònica, p. 470; — Josep Pijoan, *La ceràmica ibèrica a l'Aragó*, Ibid., 1908, p. 241; — Louis Siret, *Villaricos y Herrerias*, 1908, pl. VIII; — Pierre Paris, *Vases ibériques du musée de Saragosse*, Monuments Piot, t. XVII, 1909; — *Excavaciones de Numancia*, Memoria de la Comision ejecutiva, Madrid, 1912 (nombreuses et belles planches en couleurs de vases ibériques de diverses séries découverts dans les fouilles de Numance; plusieurs sont ornés de scènes figurées).

1. H. Rouzaud, *Notes et observations sur le pays narbonnais*, ext. Bull. Comm. archéol. Narbonne, t. VIII; — E. Pottier, *Les fouilles de Montlaurès*, C. R. Acad. Inscr., 1909, p. 991; — G. Vasseur, *Note préliminaire sur l'industrie ligure en Provence au temps de la colonie grecque*, p. 10; — du même, *Découverte de poteries peintes à décoration mycénienne (céramique ibéro-mycénienne) dans les environs de Marseille*, C. R. Acad. Inscr., 1905, p. 383; — du même, *Résultats de fouilles archéologiques exécutées à Marseille dans le fort Saint-Jean*, C. R. Acad. Inscr., 1910, p. 432; — du même, *La poterie ibérique pseudo-mycénienne aux environs d'Arles*, Bull. Soc. archéol. Provence, 1907, p. 54.

2. P. Paris, *Note sur la céramique ibérique*, Anthr., 1907, p. 626.

Fig. 684. — Vases peints ibériques à décor géométrique simple.

1, Provenance inconnue (musée de Madrid) ; — 2, Elche ; — 3, Amarejo [1] ; — 4, 5, 7, Villaricos [2] ; — 6, Orihuela [3].

1. D'après P. Paris, *Espagne primitive*, II, p. 49, fig. 33 ; p. 47, fig. 24 ; p. 49, fig. 36.
2. D'après Siret, *Villaricos y Herrerias*, pl. VIII, fig. 10, 5, 3.
3. D'après le R. P. Furgus, *Tombes préhist. des environs d'Orihuela*, ext. Annales Soc. arch. de Bruxelles, XIX, 3e et 4e livr., 1905, fig. 10, n° 3.

3° Décor « beaucoup plus savant où se mélangent les motifs linéaires et floraux, où dominent la spirale et le rinceau » (Meca, Elche, Espagne du nord-est, musée de Saragosse, fig. 686).

4° Décor à motifs figurés : animaux et homme stylisés (Elche, Archena, près Murcie, fig. 685).

Ce n'est là, au surplus, qu'un groupement provisoire. La classi-

Fig. 685. — Vase peint ibérique avec représentation d'animaux. Archena (prov. de Murcie) [1].

fication par ateliers et par époques ne peut encore être nettement fixée.

Ceux des vases du premier style, dont nous connaissons l'âge approximatif, ne remontent qu'aux IV^e^-III^e^ siècles, comme l'établissent les trouvailles de Villaricos et d'Ampurias. A Villaricos, ils se rencontrent avec des vases grecs dont l'âge peut être établi avec précision. Notre figure 684 met en évidence les similitudes de forme et de décor des poteries de Meca-Amarejo et de Villaricos.

1. D'après P. Paris, *Quelques vases ibériques inédits*, Institut d'estudis catalans, Anuari 1907, p. 80-81, fig. 3, 4.

Ces similitudes sont si frappantes qu'on ne peut douter du synchronisme des deux groupes ; des fragments de vases attiques grecs à figures rouges ont, d'ailleurs, été recueillis dans la station de l'Amarejo.

Des vases de même style, à décor de demi-cercles concentriques, se sont rencontrés aussi à Ampurias dans des couches remontant au IIIe siècle [1].

On sait maintenant que la fabrication des vases peints ibériques s'est prolongée jusqu'à la conquête romaine. L'un d'eux, à décor géométrique, découvert à Elche, contenait une monnaie de cette époque [2].

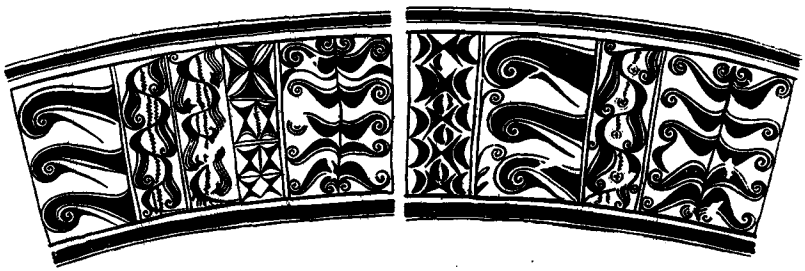

Fig. 686. — Vases peints à décor géométrique des environs de Saragosse [3].

Quelques intéressantes indications chronologiques nous sont données par l'exploration des ruines de Numance. Les fouilles de l'héroïque cité, située près du village actuel de Garray (Vieille-Castille), fouilles commencées il y a quelques années par M. Schulten, livrent à l'archéologie celtibérienne et romaine des matériaux d'autant plus précieux que quelques-uns peuvent être datés avec certitude : M. Schulten a retrouvé les *castella* de la circonvallation par laquelle Scipion Émilien, comme César à Alesia, réduisit à la famine les Numantins en l'an 133 av. J.-C. Sur la colline qui servait d'assiette à la ville, des tranchées profondes ont rencontré les stratifications de plusieurs habitats successifs : à la base, une bourgade préhistorique ; au-dessus, la ville celtibérienne détruite par Scipion et dont les ruines portent les traces d'un vio-

1. Frickenhaus, *Zwei topographische Probleme*, BJ, cah. 117, 1909, p. 26.
2. P. Paris, *Note sur la céramique ibérique*, Anthr., 1907, p. 629.
3. D'après Josep Pijoan, *La ceràmica ibèrica a l'Aragó*, Institut d'estudis catalans, Anuari 1908, p. 252-253, fig. 16-17.

lent incendie ; enfin, à la partie supérieure, une ville romaine datée par la poterie sigillée et par la régularité des tracés. Les décombres de la ville brûlée ont livré des tessons abondants de poterie peinte ibérique à décor géométrique [1]. Les *castella* de la circonvallation de Scipion n'avaient pas été construits en terre ou en matériaux légers, mais en maçonnerie de pierres ; leurs substructions se sont en général fort bien conservées [2]. Or, les tessons qu'on y a recueillis n'appartiennent pas exclusivement aux séries italiques, telles qu'amphores, vases campaniens à vernis noir, etc. A ces vases d'origine étrangère étaient associées des poteries peintes ibériques, tout à fait semblables à quelques-unes de celles qu'on a trouvées dans la ville même, preuve incontestable que cette céramique, malgré son caractère archaïque, a duré jusqu'en l'an 133 av. J.-C. [3].

Les explorations, poursuivies à partir de 1906, aux frais du Gouvernement espagnol, ont confirmé ces résultats et ont mis au jour de beaux spécimens de ces vases, quelques-uns particulièrement remarquables par l'originalité de leur décor figuré [4].

L'origine de la poterie peinte ibérique demeure obscure. M. Paris avait cherché à rattacher aux poteries mycéniennes et crétoises sinon toutes les séries, du moins les trois dernières du classement précédent, en alléguant que les spirales et quelques autres motifs sont communs à cette céramique et aux vases peints des pays grecs, à l'âge du bronze. Mais cette explication soulève de graves difficultés. On n'a rencontré en Ibérie aucun vase qui puisse être classé avec certitude parmi les poteries mycéniennes [5]. De plus, les rapprochements indiqués ne portent pas sur des motifs spécifiquement mycéniens, c'est-à-dire se rencontrant exclusivement à cette époque. Enfin, et c'est là l'objection capitale, les plus anciennes poteries peintes ibériques semblent peu antérieures au

1. Schulten, *Ausgrabungen in Numantia*, AA, 1905, p. 164 ; — du même, *Les camps de Scipion à Numance*, Bulletin hispanique, 1908, p. 128 ; 1909, p. 1.
2. Schulten, *loc. cit.*, AA, 1907, p. 3.
3. Schulten, *loc. cit.*, AA, 1907, p. 14, 462.
4. *Excavaciones de Numancia*, 1912, *passim*.
5. Tout au plus, pourrait-on citer, à titre d'exceptions, un ou deux tessons de ces poteries parmi les nombreuses trouvailles céramiques de l'Espagne (Arthur Evans, *Scripta minoa*, 1909, p. 97). M. Evans est cependant à peu près d'accord avec M. Paris, pour rattacher, indirectement, il est vrai, les vases peints ibériques à ceux de la Crète de Minos. Comme il constate entre les deux séries des différences notables soit dans la pâte, soit dans la technique, il en conclut que les poteries de l'Espagne n'auraient pas été introduites de l'île égéenne, mais de quelque centre intermédiaire, probablement de l'Afrique (*ibid.*, p. 97).

milieu du dernier millénaire av. J.-C. [1], alors que l'époque mycénienne a pris fin vers le XII[e] siècle.

Nous estimons actuellement qu'on peut chercher parmi les produits de la céramique grecque les prototypes des vases ibériques, mais sans qu'il soit nécessaire de remonter à une date aussi reculée. Des vases à décor peint géométrique ont été fabriqués notamment dans l'Italie méridionale au premier âge du fer, après l'époque dipylienne (2[e] partie, p. 825, note 2). Les centres de fabrication

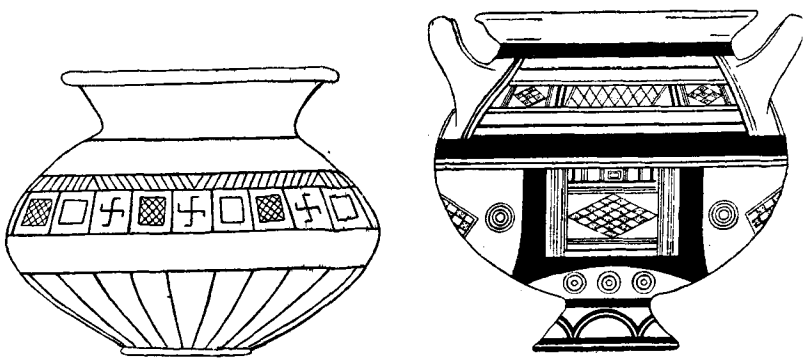

Fig. 687. — Vases peints de la nécropole de Nesazio (Istrie) [2].
(env. 1/5 gr. nat.)

d'où ils sont sortis étaient assez importants pour exporter leurs produits, au nord de l'Adriatique, jusqu'en Istrie (fig. 687), c'est-à-dire jusqu'aux grands entrepôts vénètes où aboutissait la route de l'ambre baltique. C'est à ce moment qu'apparaissent précisément, le long de cette voie, dans l'Europe centrale et en Silésie, les poteries

1. Les plus anciens vases peints ibériques, à peu près datés, seraient peut-être, croyons-nous, quelques-uns de ceux des Alcores en Andalousie, synchroniques à la seconde phase de Hallstatt (Reinecke, *Ausgrabungen G. Bonsor's und anderer Forscher bei Carmona in Spanien*, VBAG, 1900, p. 162. Cf. J. Déchelette, *Essai sur la chronologie préhist. de la Péninsule ibérique*, ext. RA, 1908, II, et 1909, I, p. 50). Ceux qui ont été publiés sont, pour la plupart, de simples fragments. Leur style semble, d'ailleurs, peu caractéristique (Bonsor, *Les colonies agricoles pré-romaines dans la vallée du Bétis*, RA, 1899, II, p. 312, fig. 111 ; p. 322-323, fig. 161-180). Ils appartiennent sans doute à diverses époques. Ici encore les indications sur les conditions des trouvailles sont insuffisantes.

2. D'après Hoernes, *Die prähistorische Nekropole von Nesactium*, JA, 1905, p. 330, fig. 417, 418.

peintes hallstattiennes. Nous en avons conclu à la probabilité d'une relation génétique entre les deux groupes, l'un sud-italique, l'autre celtique ou celto-germanique.

De plus, il nous est arrivé maintes fois de signaler le parallélisme si frappant des importations de l'Italie du sud, d'une part dans les pays vénètes, de l'autre, sur la côte orientale de l'Ibérie et aux colonnes d'Hercule. Vers le VII^e^ siècle, les Phocéens, devançant les autres navigateurs grecs, s'étaient portés tout à la fois au nord de l'Adriatique et sur les comptoirs tartessiens (2^e^ partie, p. 580). A partir de cette époque, les influences helléniques, plus particulièrement celles de la Grande Grèce, continuèrent à rayonner simultanément sur l'industrie des Celtes de l'Europe centrale et sur celle des Ibères.

C'est ainsi que souvent les mêmes modèles d'armes et d'objets de parure ont été empruntés par ces deux régions aux habitants de l'Italie du sud. Dans ces conditions, il nous semble *a priori* tout à fait légitime d'admettre que les mêmes influences se sont exercées sur la céramique comme sur les autres industries, donnant naissance aux vases peints celtiques en même temps qu'aux vases peints ibériques. Cette hypothèse présente, d'ailleurs, l'avantage de s'accorder avec les exigences chronologiques, au lieu de nous laisser, comme celle de M. Paris, en présence d'un hiatus considérable, un intervalle de cinq ou six siècles séparant les plus récents vases mycéniens de leurs prétendus dérivés ibériques les plus anciens.

Il est digne de remarque que, chez les Ibères comme chez les Celtes, c'est précisément dans la zone la plus ouverte aux importations méridionales que les vases peints géométriques apparaissent : en Espagne, sur la côte orientale et dans l'hinterland des colonies grecques; en Celtique, dans la région comprise entre la Bavière et la Champagne, et, plus au nord, dans le voisinage de la route de l'ambre.

En fait, si nous rapprochons les premiers vases peints celtiques des exemplaires ibériques les plus anciens qui nous soient connus, nous trouvons dans chacune des deux séries des éléments communs, tels que les swastikas et les cercles rayonnants. On peut comparer, à titre d'exemple, un tesson de l'Amarejo (fig. 688) aux vases peints silésiens et bavarois (2^e^ partie, p. 821, fig. 333).

Or, ces éléments communs se rencontrent, d'autre part, sur les vases géométriques de l'Italie du sud importés en Istrie

(fig. 687), comme aussi sur d'autres séries céramiques colportées par les Phocéens à l'Occident de la Méditerranée, vers les VII^e-VI^e siècles avant J.-C. [1]. Ces vases grecs sont, comme ceux de l'Ibérie, ornés de peintures brunes ou rouges sur fond clair.

M. Paris a, d'ailleurs, lui-même reconnu dans le décor des vases apuliens des traits de similitude avec ceux de l'Ibérie qu'il rattache à un groupe ancien [2].

Aussitôt après une première période d'imitation directe, période

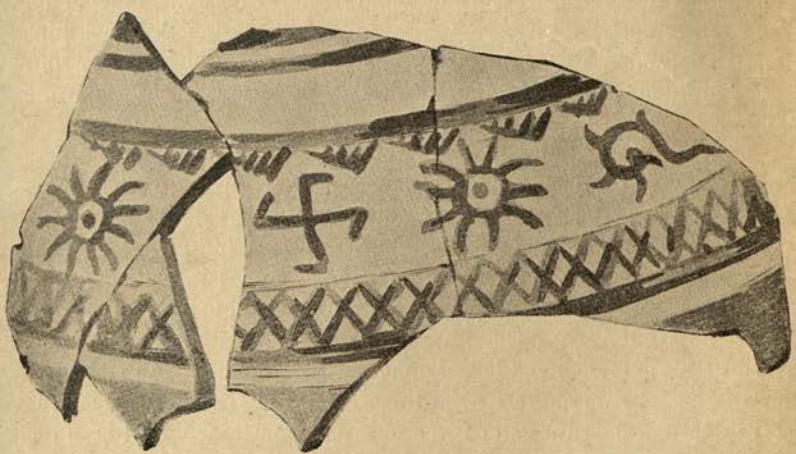

Fig. 688. — Fragment de vase peint. Cerro de l'Amarejo, à Bonete (province d'Albacete) [3].

que nous ne connaissons pas encore exactement, mais qu'il nous est permis de postuler, les vases peints celtiques et ibériques durent évoluer indépendamment les uns des autres, et cette évolution donna,

1. Voir notamment les fragments recueillis au Fort Saint-Jean par M. Vasseur (*C. R. Acad. Inscr.*, 1910, p. 427, et pl. I, fig. 6-8).

2. « En Apulie, dans la Peucezia et la Messapie, écrit M. Pierre Paris, M. Meyer a étudié des vases décorés de demi-cercles tangents aussi sur un cordon circulaire, comme j'en ai noté sur un grand nombre de coupes d'Espagne et de divers tessons, et aussi des rangées de crosses analogues de forme et de facture à celles que j'ai décrites plus haut. Sur des vases de Tarente aussi revient fréquemment la disposition par zones divisées en tableaux, et plus particulièrement on y retrouve les séries de dents du genre de celles que j'ai si souvent relevées et dessinées dans mes recherches à l'Amarejo, à Maca, à l'Alberca de Murcie. » P. Paris, *Espagne primitive*, II, p. 128.

3. D'après P. Paris, *Espagne primitive*, II, p. 54, fig. 65.

naissance, de part et d'autre, à des groupes divergents, présentant des caractères régionalistes de plus en plus accusés.

Au cours des siècles, les influences classiques continuant à s'exercer, surtout chez les Ibères, contribuèrent, dans les centres avoisinant les colonies grecques, à modifier les styles, à substituer le décor figuré au décor purement géométrique. C'est aux prototypes grecs à figures noires ou rouges que se rattachent évidemment quelques-uns des vases du quatrième groupe [1]. En Gaule, pays d'une civilisation moins avancée que la côte orientale de l'Espagne, les figurations d'animaux demeurèrent beaucoup plus rares et les représentations anthropomorphes firent toujours entièrement défaut.

En résumé, il faut considérer les vases peints ibériques comme un ensemble de groupes complexes, dérivés originairement de modèles helléniques. Les prototypes appartenant à des époques successives, à partir de la colonisation phocéenne, ont été interprétés par les potiers indigènes avec l'originalité souvent barbare, mais très caractéristique, de l'art des Ibères.

Procédant des mêmes modèles, les vases peints de la Celtique constituèrent, au nord des Alpes, plusieurs groupes indépendants des précédents, depuis l'époque de Hallstatt jusqu'à l'époque romaine. Leurs centres de fabrication furent pendant longtemps trop éloignés des ateliers ibériques pour que les deux séries pussent exercer l'une sur l'autre quelque influence réciproque : les principaux ateliers celtiques, aux époques de Hallstatt et de La Tène I, étaient en effet situés près de la voie de l'ambre et dans la Gaule du nord-est. Mais, à partir de La Tène III, quand de nouvelles officines de ces poteries se créèrent dans les régions centrales et peut-être même méridionales de la Gaule, les confins des deux provinces, jusque-là très distants, tendirent à se rejoindre.

C'est à ce moment que la poterie rouge sigillée, répandue en quantité considérable sur tous les grands marchés de la Gaule et de l'Ibérie, vint se substituer à la céramique peinte [2].

1. Cazurro, *Quelques fragments de vases ibériques*, Bulletin hispanique, 1911, p. 31 (curieuse chasse au cerf, inspirée d'un vase grec à figures).

2. M. Rouzaud, qui, le premier, a recueilli en France des spécimens de ces vases ibériques, a bien voulu nous faire savoir (dès 1909) qu'il considère comme importés des pays grecs ou d'une région fortement hellénisée la plus

§ VIII. — *Les « urnes à visage » de l'Allemagne du nord-est.*

Cette série de vases céramiques, déjà mentionnée (p. 829), n'est pas représentée dans l'Europe occidentale. Nous nous bornerons à la signaler, en rappelant que le problème de son origine se rattache encore à la question si importante des influences méridionales sur l'Europe barbare.

Ces vases paraissent appartenir à une époque comprise entre la fin des temps hallstattiens et le milieu de la période de La Tène. Ce sont des urnes à large panse en terre noire, grise ou rougeâtre, dont le col porte l'image grossière, en partie plastique, en partie incisée, d'un visage humain (fig. 689, 2-3). Les oreilles sont souvent figurées par des bourrelets saillants, ornés parfois de perles de verre ou de pendeloques diverses. Le couvercle a l'aspect d'une sorte de bonnet. Au-dessous du visage et sur le haut de la panse, de schématiques gravures représentent des parures ou des accessoires de toilette (colliers, épingles), ou même des figurations de toute autre nature (animaux, chars, armes, etc.).

L'aire de répartition de ces curieuses poteries comprend principalement la Poméranie, la province de Posen et la Silésie [1]. On les a rapprochées des urnes étrusques dont la partie supérieure ou le couvercle affecte, comme les « canopes » de l'Égypte, la forme

grande partie des vases dits ibériques de Montlaurès, et qu'il incline à les croire originaires de la Grande Grèce ou de la Sicile, « d'où tant de choses nous sont venues, même les prototypes de nos monnaies, les amphores de vin, les poteries campaniennes. » Les considérations que nous venons de développer nous ont conduit à des conclusions assez voisines des siennes, tout au moins en ce qui concerne la provenance des prototypes des vases peints de Montlaurès.

M. Siret avait cru pouvoir établir l'origine punique des vases peints ibériques (Siret, *A propos des poteries pseudo-ibériques*, Anthr., 1907, p. 277 ; cf. *Ibid.*, p. 627, la réfutation de M. Paris ; — du même, *Vases ibériques trouvés à Carthage*, C. R. Acad. Inscr., 1913, p. 10 (cratère grec, gréco-punique ou gréco-ibérique ?). A cette époque, nous inclinions nous-même à en chercher les modèles, avec M. Siret, parmi les poteries de Carthage. Mieux informé à l'heure actuelle, nous croyons que les similitudes qu'on peut observer entre les poteries de l'Espagne et celles de Carthage doivent s'expliquer par ce fait que les Carthaginois, comme les Ibères, les Vénètes et les Celtes, ont reçu de la Grande Grèce et imité dans leurs propres ateliers les mêmes modèles de vases.

1. Pour la bibliographie, voir Hoernes, *Urgeschichte der bildenden Kunst in Europa*, p. 509 ; — J. Schlemm, *Wörterbuch*, v. *Gesichtsurnen* ; — ajouter Montelius, *Hausurnen und Gesichtsurnen*, CBl.A, 1897, p. 123 et 126 ; — Reinecke, *Die Zeitstellung der ostdeutschen Steinkistengräber mit Gesichtsurnen*. CBl.A, 1904, p. 13.

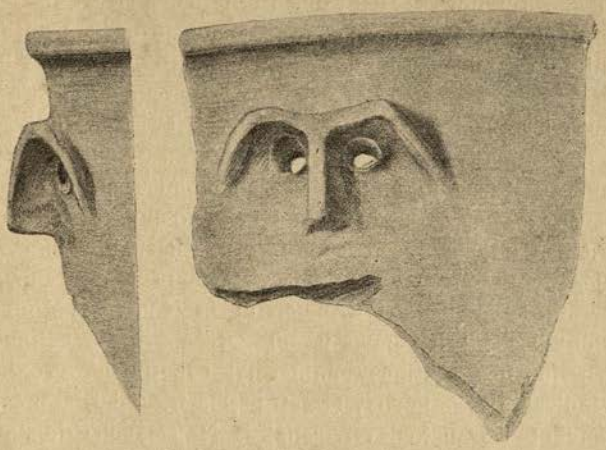

1 1 *a*

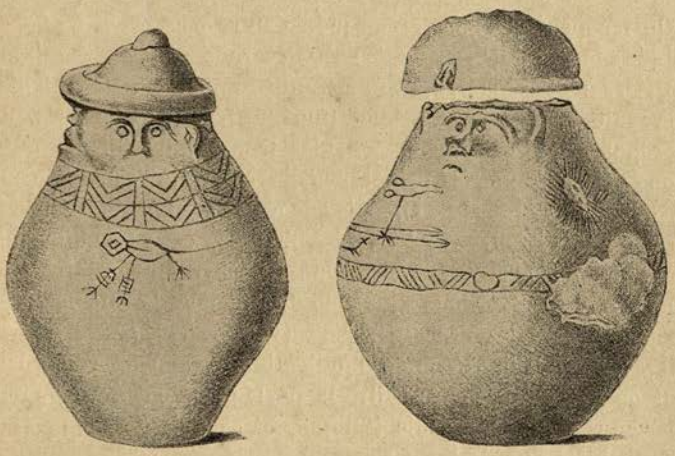

2 3

Fig. 689. — Vases ornés de la représentation plastique d'un visage humain.

1, 1 *a*, Piedimonte d'Alife (Campanie) [1] ; — 2, 3, Hoch-Redlau (Prusse) [2]. (N° 1, 1 *a*, env. 1/6 gr. nat. ; n° 2, 1/5 gr. nat. ; n° 3, 1/6 gr. nat.)

1. D'après Dressel, *La necropoli presso Alife*, Annali dell'Instituto, 1884, pl. O, fig. 3, 3 *a*.
2. D'après Hoernes, *Urg. der Kunst*, pl. XVII, fig. 6, 7.

d'une tête humaine [1]. Pour M. Montelius, les *Gesichtsurnen* de l'Allemagne du nord seraient dus à l'influence étrusque, de même qu'à une époque antérieure la mode des urnes-cabanes aurait été introduite de l'Italie centrale dans l'Allemagne du nord et la Scandinavie (v. p. 944). Dans les deux cas, le commerce de l'ambre expliquerait le cheminement des modèles italiques, imités et par conséquent modifiés peu à peu, d'une région à l'autre. Cette opinion, partagée par de nombreux archéologues, a été combattue par d'autres. Nous la croyons cependant pleinement justifiée. Il ne suffit pas d'objecter que des poteries anthropomorphes ont été fabriquées spontanément à diverses époques chez un grand nombre de peuples dans l'Ancien et le Nouveau Monde. Les vases dont il s'agit ici apparaissent précisément dans une région du nord que des relations commerciales mettaient en communication indirecte avec le sud, et cette apparition date d'une époque où abondent les analogies parallèles. Nous avons déjà constaté notamment, dans ces mêmes provinces, d'autres influences méridionales sur la céramique (p. 821).

On n'a peut-être pas remarqué, d'autre part — et le fait nous semble important — que les vases ornés de visages humains grossièrement modelés se montrent de bonne heure dans une nécropole de l'Italie du sud (fig. 689, 1, 1 a) [2]. Or, la même nécropole a livré non seulement des trousses de toilette où nous avons déjà reconnu les prototypes de celles de l'Europe centrale (p. 880, fig. 370, nos 6, 7), mais encore des cistes à cordons et des parures de corail. C'est précisément à cette époque que le corail commence à être exporté dans les pays du nord (p. 875) et que les cistes à cordons s'y rencontrent, dans les mêmes régions où apparaissent les urnes à visage (voir p. 772, note 2).

Il y a là tout un ensemble d'indications vraiment concordantes, dont on ne saurait méconnaître la portée : ici encore, les modèles sont venus de la Péninsule italique, et sans doute de la Grande Grèce, plutôt que de l'Étrurie.

1. Montelius, *Civ. prim. Italie, Italie centr.*, II, 2, pl. 222, fig. 7 ; pl. 219-223, 226, et texte, col. 944.

2. Dressel, *La necropoli presso Alife*, Annali dell'Instituto, 1884, p. 236, pl. O, fig. 3.

CHAPITRE XIII

ART, INDUSTRIE ET COMMERCE. LES GAULOIS DANS L'ART ANTIQUE.

SOMMAIRE. — I. L'art à l'époque de La Tène. Rareté des représentations figurées. — II. L'art ornemental. Ses caractères, ses origines et ses survivances. — III. La croyance aux vertus magiques du nombre trois et ses influences sur l'art celtique. — IV. Les sculptures gréco-ligures et gréco-celtiques de la Gaule méridionale. — V. Le travail des métaux. Les forges gauloises. — VI. L'émaillerie celtique. — VII. Les monnaies gauloises. — VIII. Le commerce au second âge du fer. — IX. Les représentations des Celtes dans l'art celtique et dans l'art classique.

§ Ier. — *L'art à l'époque de La Tène. Rareté des représentations figurées.*

L'art celtique, au second âge du fer, constitue un art national, dont les caractères sont nettement déterminés et dont on peut fixer avec une précision suffisante le pays d'origine. Il a pris naissance dans les régions voisines du Rhin moyen, à partir du Ve siècle. L'Allemagne du sud et la Gaule du nord-est, au temps de La Tène I, formèrent sa première et sa principale zone de diffusion.

Il ne peut être considéré, nous l'avons dit, comme dérivé de l'art vénète, bien que celui-ci apparaisse un siècle plus tôt. Les produits des ateliers d'Este et des autres centres industriels vénéto-illyriens ne se rencontrent pas sur le territoire rhénan, ni dans la Gaule orientale : nous y chercherions vainement quelques spécimens de ces situles ou de ces ceinturons historiés décrits dans le volume précédent et si abondants dans l'*hinterland* de l'ancienne Adria, ainsi que dans les Alpes orientales. L'épée de La Tène I, dont le fourreau porte le même genre de décor (2e partie, p. 770, fig. 297), provient d'une sépulture de Hallstatt et doit sortir d'un atelier illyrien. Au reste, les scènes figurées, à nombreux personnages, des situles d'Este sont tout à fait inconnues dans l'art cel-

tique : celui-ci ne nous a laissé aucune de ces représentations animées, cortèges processionnels, jeux solennels, parades militaires, etc., que les ouvriers vénètes, imitant les ouvrages helléniques, se plaisaient à reproduire. S'il n'est pas absolument aniconique, il se contente, du moins, d'introduire dans le décor ornemental quelques figurations plus ou moins stylisées de masques humains ou d'animaux d'un caractère apotropaïque et, d'ailleurs, empruntées aux modèles méridionaux.

On constate certaines analogies entre les produits industriels de l'Italie du nord-est et ceux de la Celtique, mais elles s'expliquent par le fait que les uns et les autres ont été exécutés d'après les mêmes prototypes grecs, originaires de l'Italie du sud, pour la plupart [1].

L'apparition de l'art celtique sur les bords du Rhin n'est, à tout prendre, qu'un épisode de l'histoire des influences helléniques sur le monde barbare, de l'Indus à l'océan Atlantique.

Sur la côte orientale de l'Ibérie, à partir de la fin du VI^e^ siècle, grâce à leur contact avec les colons ioniens, des sculpteurs indigènes réussirent à produire des œuvres nombreuses, d'un mérite très inégal, mais dont quelques-unes, comme la célèbre « Dame d'Elche » du Musée du Louvre, font honneur à ces nouveaux foyers artistiques. Au nord de l'Adriatique, une petite école de sculpture apparaît également vers l'an 500, comme nous le verrons, sur le territoire illyrien. Dans la Gaule méridionale, au voisinage des colonies phocéennes, on a recueilli quelques pierres sculptées, quelques statues d'un style archaïque, semi-barbare, procédant évidemment des mêmes influences.

Nous aurons à les étudier au paragraphe IV.

Mais aux V^e^-IV^e^ siècles, au moment où se constitua le style de La Tène, les ateliers gréco-ibériques ou gréco-ligures n'exercèrent pas d'action apparente sur la Celtique. Les centres les plus actifs de la vie industrielle des Celtes étaient alors situés chez les riches peuplades de la vallée du Rhin et de la Gaule du nord-est, non dans le bassin moyen du Rhône, encore occupé par les Ligures, de civilisation moins avancée.

De l'imitation des motifs ornementaux de l'art grec archaïque et classique, surtout des motifs curvilignes — palmettes, postes, signes en S, triscèles, etc. — naquit l'art de La Tène, art purement

1. Voir ci-dessus, 2^e^ partie, p. 528.

décoratif et qui conserva ce caractère jusqu'à la conquête romaine. On s'est demandé si la rareté des représentations figurées, « entre l'époque des dolmens et celle de César », ne devait pas être imputée à quelque prohibition religieuse, édictée par les druides, et l'on a rappelé à ce sujet les lois de Numa, qui, au rapport de Plutarque, aurait interdit aux Romains d'attribuer aux dieux des formes humaines ou animales [1]. L'hypothèse devrait, en tout cas, être restreinte à une phase relativement courte, celle où les influences helléniques se sont exercées avec intensité sur la Celtique, c'est-à-dire la fin de l'époque de Hallstatt et l'époque de La Tène.

Aux temps néolithiques et à l'âge du bronze, la religion des peuples occupant l'Europe centrale et occidentale n'évoluait en aucune façon vers l'anthropomorphisme. Quand, sous des influences méridionales, vers la fin de l'âge de la pierre, une idole en forme de figure humaine s'introduit dans ce milieu, nous la voyons immédiatement dégénérer, se transformer en tracés géométriques, et disparaître, comme une plante importée s'étiole et dépérit sur un sol étranger à sa zone de culture [2].

Même chez les Celtes les plus avancés en civilisation, comme ceux de l'Allemagne du sud et de la Champagne, on ne rencontre, à l'époque de La Tène, aucune divinité anthropomorphe [3].

Cette constatation est d'autant plus significative que, dans cette province de Champagne, l'époque néolithique avait précisément laissé de nombreux spécimens de la vieille idole funéraire venue du sud par l'Ibérie et la voie de l'Atlantique. Les générations inhumées dans les vastes nécropoles celtiques de la Marne ne conservaient même plus le souvenir de cette déesse à la hache, dont les grossières figurations apparaissent sur les parois des grottes funéraires du Petit-Morin, dans ce département (1re partie, p. 585).

Dans l'art industriel, de rares représentations humaines ornent cependant, nous l'avons vu, divers objets métalliques appartenant, pour la plupart, à la parure corporelle : fibules, torques, boucles

1. Plutarque, *Numa*, VIII. Voir Salomon Reinach, *L'art plastique en Gaule*, RC, 1892, p. 189.

2. Joseph Déchelette, *Une nouvelle interprétation des gravures de New-Grange et de Gavr'inis*, Anthr., 1912, p. 29.

3. M. Reinach a montré que Lucain, dans le passage du IIIe livre de la Pharsale où il décrit une forêt sacrée avoisinant Marseille, n'a nullement parlé de statues de bois proprement dit, mais d'images symboliques (*loc. cit.*, p. 192). Sur les simulacres de Mercure dont parle César, voir ci-dessus, p. 1412.

de ceinturons, plaques d'ornements [1]. Nous n'avons pas à revenir sur ces objets précédemment décrits (voir aussi fig. 690) : la figure humaine ne s'y montre que timidement sous la forme de masques ou de têtes appartenant à l'ensemble d'un décor essentiellement composé de motifs inorganiques [2].

Un certain nombre d'objets reproduits ci-dessus peuvent également donner une idée précise de la stylisation des figures d'animaux introduites dans ce décor. Les lions ailés de l'agrafe de Weiss-

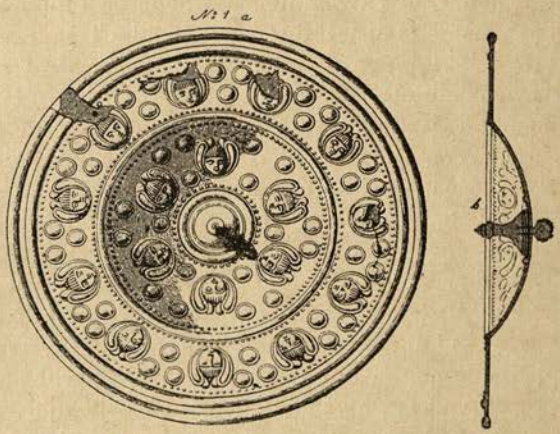

Fig. 690. — Plaque ornée de masques humains. Hořovic, près Petersburg (Bohême) [3].

kirchen (p. 1238, fig. 525, 4) dérivent des mêmes prototypes gréco-ioniens que les carnassiers ailés des situles vénètes (2e partie, p. 765, fig. 294). Ces monstres étranges n'ont pas été créés par l'artiste gaulois, qui s'est borné à les accommoder au goût celtique. Parmi les détails des formes, on peut observer le grossissement intentionnel des yeux. Cette particularité, dont nous avons indiqué l'origine (p. 1319), est encore plus sensible sur les griffons des agrafes de Somme-Bionne et d'Hauviné (p. 1236, fig. 524, 1 et 2),

1. Pour les torques, voir ci-dessus, p. 1213, fig. 515, p. 1214, note 4, et p. 1217, note 2 ; pour les bracelets, p. 1224, note 1 ; pour les fibules, p. 1249 et fig. 533, nos 1-3 ; pour les agrafes, p. 1238, fig. 525, et p. 1239, fig. 526, n° 4.

2. Un buste humain forme le principal motif du décor de la plaquette en bronze de Waldalgesheim, reconstituée par M. Constantin Koenen (*Ein rheinisches vorröm. Sculpturdenkmal*, BJ, cah. 102, 1898, p. 158, pl. II).

3. D'après Pič, *Nález v Hořovicích u Peršburka*, Památky, XXI, 1904-05, p. 162, pl. IV, fig. 1 *a*, *b*.

ainsi que sur les deux animaux fantastiques de la fibule de Parsberg (p. 1248, fig. 533, 1). Ces derniers nous permettent d'observer un autre effet de la dégénérescence des figurations organiques : le tracé spiraliforme des lignes courbes représentant les articulations des membres. Nous retrouvons également ce détail sur l'anse d'œnochoé de Borscher Aue, près Geisa, l'un des ouvrages les plus typiques de l'art celtique du v^e^ siècle, interprétant à sa manière les prototypes helléniques [1].

Qu'il s'agît du choix de la matière pour des applications diverses (corail, émail rouge, ambre), ou des motifs d'ornement, les fabricants de bijoux, nous l'avons montré, s'inspiraient avant tout des superstitions populaires.

L'introduction d'un masque humain, d'une figure d'animal ou même de certains tracés linéaires dans le décor, était due le plus souvent à cette préoccupation qu'éprouvait l'artiste d'associer le phylactère à l'ornement, ou, si l'on veut, de rehausser la valeur d'une parure par une représentation apotropaïque. Il est manifeste que les vieux motifs géométriques, dont plusieurs possédaient aux yeux des Celtes des vertus merveilleuses, exerçaient une sorte de hantise tyrannique sur l'ouvrier, alors même qu'il tentait de s'affranchir des thèmes traditionnels. Le signe en S, étroitement apparenté à la spirale, constitua à l'époque celtique et aux temps postérieurs un des phylactères les plus recherchés. Nous avons eu déjà l'occasion de démontrer sa signification par des exemples multiples (voir 2^e^ partie, p. 889).

En analysant plus loin les éléments du décor linéaire celtique, nous constaterons qu'il serait impossible d'en comprendre le caractère sans reconnaître à ce signe et à ses variantes la valeur que nous lui attribuons. Ce n'est donc point par suite d'une simple fantaisie du ciseleur, que deux de ces S, nettement figurés, remplacent, sur le masque de l'agrafe de Weisskirchen (p. 1238, fig. 525, 4), les boucles de la chevelure. D'autres exemples de la même transformation abondent sur les monnaies gauloises représentant des effigies humaines.

Cette contamination des formes vivantes par le symbole inorganique créait des figurations hybrides et singulièrement étranges, paralysait toute évolution de l'art gaulois vers le libre naturalisme et le maintenait dans le domaine étroit des motifs géométriques conventionnels.

1. Reinecke, *La Tène-Denkmäler*, pl. VI, fig. 1.

A La Tène III, la décadence politique des Celtes eut sa répercussion inévitable sur leur prospérité industrielle. Les objets de parure, fibules, bracelets, colliers, agrafes, etc., sont alors d'une extrême simplicité et, pour ainsi dire, sans ornementation : plus de riches torques à masques humains et à gracieuses et souples arabesques ; plus d'armes ou de vases métalliques gravés d'élégants rinceaux, comme les casques de la Marne, les épées de La Tène ou le vase des Saulces-Champenoises. Quelques petits ouvrages plastiques de cette époque, précédemment décrits, sont encore de

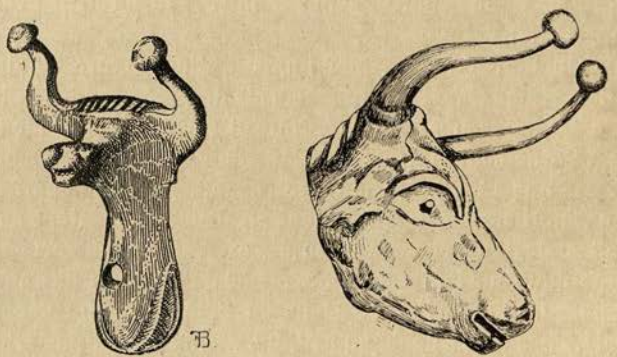

Fig. 691. — Têtes de bovidés avec cornes bouletées. Bronze.
1, Vienne (Isère) [1] ; — 2, Jasseines (Aube) [2].

amulettes-pendeloques représentant des figurines de cheval et de sanglier aux formes rigides et anguleuses, d'un modelé très sommaire (p. 1307, fig. 568, 3-4). Des têtes d'animaux ornent quelques outils et instruments, tels que des manches de couteaux (p. 1364, fig. 600), des anses de vases en métal, etc.

Une particularité assez singulière s'observe sur les figurines de bovidés appartenant à cette phase : les cornes sont ordinairement terminées par des boules [3]. Ce caractère permet de rattacher à l'époque gauloise, ou tout au moins aux traditions de cette pé-

1. D'après l'original, conservé au musée de Vienne (Isère).
2. D'après Le Clert, *Bronzes du musée de Troyes*, pl. XXVIII, n° 293.
3. Aux exemples indiqués par M. Salomon Reinach, à qui est due cette observation (*Anthr.*, 1896, p. 553), ajouter les objets figurés dans les publications suivantes : WZ, 1883, pl. X ; — Heierli, *Urg. d. Schweiz*, p. 336, fig. 322 ; — Weber, *Manching*, p. 24, fig. 2 ; cf. ci-dessus, p. 1307, fig. 568, 6 ; p. 1408, fig. 629, 1 ; p. 1409, fig. 630, 2.

riode, une tête de taureau découverte isolément à Jasseines, département de l'Aube (fig. 691, 2). Le globe des yeux est en argent ; les prunelles sont figurées par « deux pierres translucides très éclatantes (peut-être des rubis ?) et taillées à facettes » [1]. Un petit bronze d'applique du musée de Vienne (Isère) (fig. 691, 1) représente une tête de taureau avec ces mêmes cornes garnies de boules.

§ II. — *L'art ornemental. Ses caractères, ses origines et ses survivances.*

Le beau décor linéaire de La Tène I et II dérive surtout de la palmette grecque, comme on l'a depuis longtemps reconnu. Celle-ci ornait souvent les vases en bronze de fabrique hellénique, importés dans les pays celtiques, notamment les anses d'œnochoés (p. 1431, fig. 641). Quelques-unes des palmettes celtiques ne diffèrent pas essentiellement du modèle, encore que le nombre des feuilles en soit de préférence réduit à trois. Sur les agrafes de ceinturons de La Tène I, comme sur beaucoup d'objets ornés, on peut en suivre la dégénérescence (p. 1237, fig. 524, 3-9).

La palmette celtique est le plus souvent un fleuron à trois pétales ressemblant à une fleur de lis.

La garniture du timon découvert à la Bouvandau, en donne un spécimen caractéristique (fig. 692). On la retrouve sur les agrafes d'Hauviné (fig. 524, 8, 9), sur beaucoup de monnaies gauloises et d'objets divers ; elle remplace sur des pièces d'armure (p. 1163, fig. 490) la palmette classique, qui ornait les casques gréco-italiques, prototypes des exemplaires gaulois.

La partie inférieure de ses feuilles latérales se relève parfois pour dessiner deux S (p. 1238, fig. 525, 1) ou pour former une sorte d'arc en accolade. Des exemples de cette dernière variété se rencontrent sur des phalères de bronze trouvées, en 1912, dans une sépulture à char, près de Coolus, commune d'Ecury-sur-Coole (fig. 693, 2). Les dessins en sont très finement gravés à la pointe sèche. La tombe contenait deux de ces grandes phalères et deux autres plus petites, ornées du triscèle et gravées au trémolo (fig. 693, 1) [2].

1. Le Clert, *Catal. des bronzes du musée de Troyes*, 1898, p. 95.

2. Cette tombe renfermait aussi, d'après les renseignements de M. le lieutenant Bérard, un casque en cuir, doublé de plaques de bronze mince, dont on n'a recueilli que des fragments.

Le groupement cruciforme des palmettes celtiques se rencontre sur un certain nombre d'autres ornements circulaires et de phalères. La plaque d'Auvers, en Seine-et-Oise (fig. 694, 1), provient d'une sépulture gauloise dont on ne connaît pas exactement le contenu.

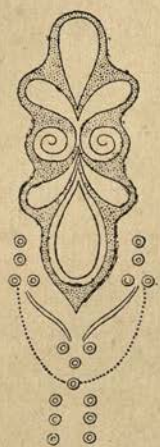

Fig. 692. — Palmette ornant la garniture en bronze d'un timon de char. La Bouvandau (Marne) [1].

Elle se compose également d'une rondelle en fer que recouvre une plaquette en bronze à décor estampé, doublée elle-même d'une feuille d'or mince ; un bouton d'ambre orne la partie centrale et des boutons de corail ou d'émail séparent les palmettes [2].

On peut rapprocher ces plaques de celles de Weisskirchen (p. 1337, fig. 585) et de Schwabsburg, dans la Hesse rhénane (fig. 694, 2). Les palmettes de la plaque de Weisskirchen sont timbrées à la base d'un masque humain. Celle de Schwabsburg, comme sans doute toutes les précédentes, provient d'une sépulture.

Les feuilles stylisées de la palmette, combinées avec les tracés en S, constituent les principaux éléments de l'ornementation celtique curviligne (La Tène I et II). Il est facile de le constater sur les rinceaux du

1. D'après Flouest, *Le char de la sépulture gauloise de la Bouvandau*, MAF, t. 46, p. 109. Cf. ci-dessus, p. 1191, fig. 505.

2. « L'âme, écrit M. R. de Lasteyrie, est faite de deux plaques, l'une, celle de dessous, assez épaisse, l'autre, beaucoup plus mince, et sur laquelle sont reproduits tous les traits et les reliefs du dessin apparent sur la feuille d'or. L'ornementation a dû être obtenue d'un seul coup sur la feuille d'or et sur la lame de bronze qu'elle recouvre, au moyen du procédé bien connu de l'estampage. L'adhésion des diverses parties est maintenue à l'aide de petits rivets dont les têtes dorées forment comme une série de perles entre les deux filets de la bordure, et de trois gros rivets qui sont dissimulés sous la tige centrale et sous les deux petites saillies en forme de bâtes, qui paraissent avoir contenu jadis quelque pierre ou quelque autre ornement aujourd'hui perdu. »

« Entre les S qui forment l'élément principal du dessin, et à celle de leurs extrémités qui avoisinent le centre de la rondelle, on a enchâssé dans le métal des espèces de cabochons d'une matière blanchâtre, qu'on serait tenté au premier coup d'œil de regarder comme une sorte d'émail ou de pâte vitreuse décomposée par le temps. » R. de Lasteyrie, *Phalère en or trouvée à Auvers (Seine-et-Oise)*, Gazette archéologique, 1883, p. 341. Pour les détails de la technique, qui est aussi celle du casque d'Amfreville, voir Germain Bapst, RA, 1884, I, p. 314, et BAF, 1883, p. 164.

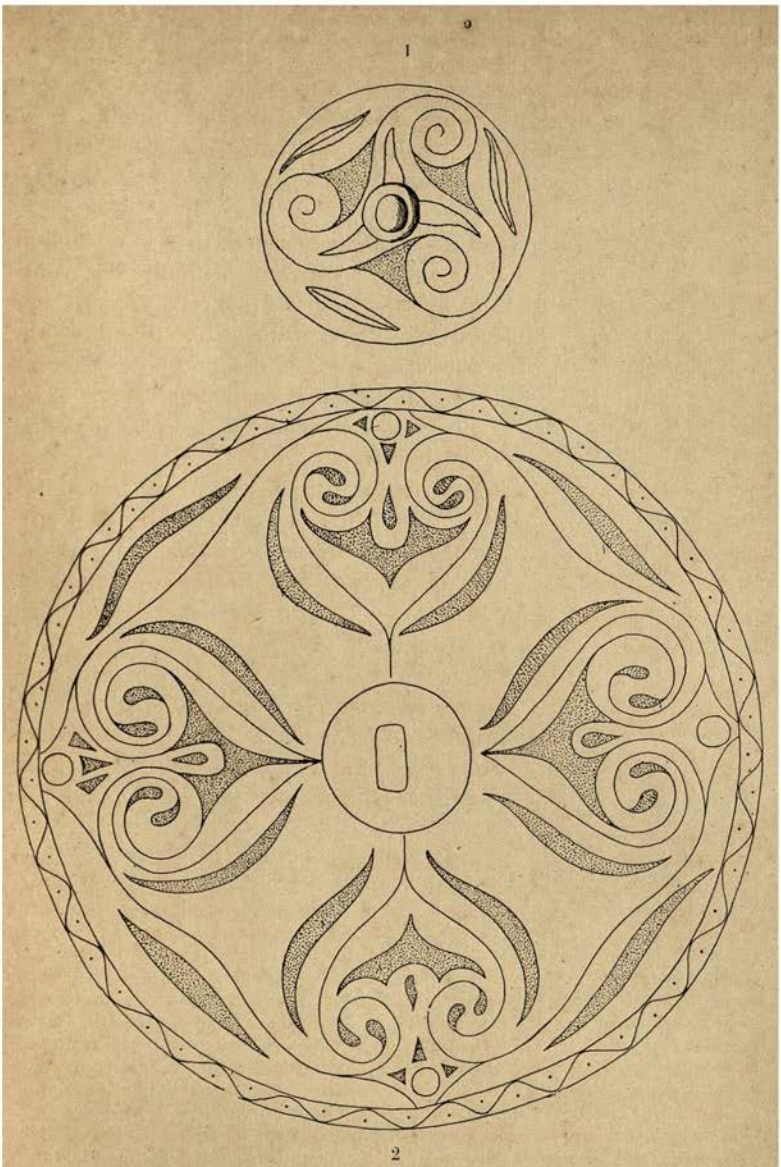

Fig. 693. — Phalères en bronze gravées d'ornements. Ecury-sur-Coole (Marne) [1].

1. D'après un dessin de M. le Lieutenant Bérard.

1

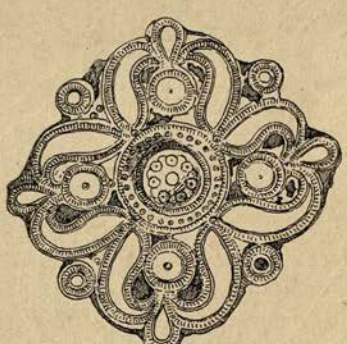

2

Fig. 694. — Plaques ornées recouvertes d'une feuille d'or.

1, Auvers (Seine-et-Oise) [1] ; — 2, Schwabsburg, cercle d'Oppenheim (Hesse rhénane) [2].

1. D'après G. Bapst, BAF, 1883, p. 164, pl. h. t. (cf. RA, 1884, I, p. 314).
2. D'après Lindenschmit, WZ, 1904, p. 362, pl. 2, fig. 12.

vase en bronze des Saulces-Champenoises (p. 1452, fig. 655), du casque de Berru (p. 1453, fig. 656), de quelques vases céramiques de la Marne et de l'Armorique (p. 1468, fig. 663, 1-3), etc. Partout, des feuilles de palmettes, présentant souvent la forme de « larmes » ou de « vessies de poisson », dessinent des courbes gracieuses et composent un thème décoratif d'une incontestable élégance. On le retrouve sur les bandeaux d'or ajourés qui accompagnent, dans de riches sépultures de l'Allemagne du sud et de la

Fig. 695. — Fragment d'un bandeau en or ajouré. Tumulus de Schwarzenbach, près Birkenfeld [1].

Gaule orientale, plusieurs des œnochoés de bronze helléniques (fig. 695) [2].

Ce décor est d'un style très caractéristique. Il ne peut en aucune façon se confondre avec l'ornementation étrusque, vénète ou ibérique de la même époque : il constitue donc pour l'archéologie celtique un excellent critérium, tout à la fois ethnique et chronologique.

Plus rarement, par exemple sur la plaque d'Etrechy (fig. 698, 1), les S et les feuilles de palmettes ou « larmes », figurés isolément, se juxtaposent, sans être reliés les uns aux autres. Sur les bandes verticales de la coupe céramique d'Ecury-sur-Coole (fig. 696, partie

1. D'après Ed. Gerhard, *Etruskischer Goldschmuck aus den Mosellanden*, BJ, XXIII, 1856, p. 131, pl. IV, fig. 3; cf. Lindenschmit, *Alterthümer*, II suppl. au cah. VIII.

2. Sur ces bandeaux, voir ci-dessus, p. 1434.

supérieure), elles s'associent à des motifs géométriques, cercles, triangles et rectangles.

Ici encore, le signe en S joue donc, lui aussi, un rôle essentiel. On le trouve soit isolé, soit disposé par groupes de trois, soit en frise

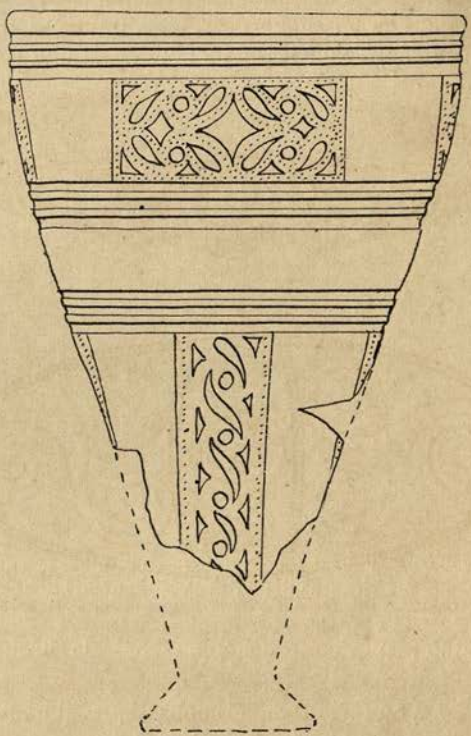

Fig. 696. — Gobelet en terre cuite, à décor en creux. Ecury-sur-Coole, lieu dit Les Côtes de Marne (Marne) [1].

continue [2]. Il se rencontre sur un grand nombre de bracelets et de bijoux (p. 1223, note 6). Des S ou des triades d'S ornent des fourreaux d'épées découverts à La Tène (p. 1119, fig. 463, 1, 6, 7). Déjà, au début de La Tène I, ce signe-amulette ornait le fourreau gravé du beau poignard de Weisskirchen [3]. Il passa des Celtes aux

1. Dessin de M. le Lieutenant Bérard. Collection A. Thiérot.
2. Voir p. 1225, fig. 519, nos 2 et 3.
3. Lindenschmit, *Altertümer*, II, VIII, pl. 3.

Germains et conservait encore son prestige à l'époque des invasions barbares [1]. Il entrait, d'ailleurs, avec la palmette, dans le décor classique des œnochoés de bronze importées en si grand nombre au nord des Alpes par les ateliers campaniens (p. 1431, fig. 641).

Un autre motif, que nous considérons comme une simple abréviation de la triade d'S, le triscèle ou S à trois branches, devient commun à partir de La Tène [2]. Pas plus que le précédent, il n'est d'ori-

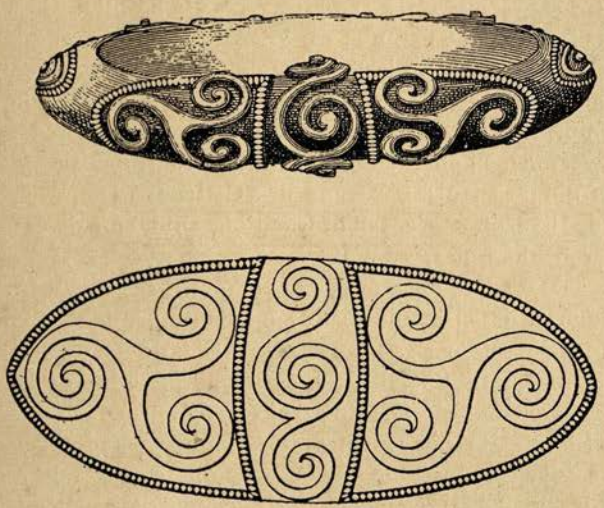

Fig. 697. — Bracelet en bronze orné de trois groupes de triscèles et de signes en S. Montsaugeon (Haute-Marne) [3].

gine celtique. Nous avons vu que des amulettes en forme d'S étaient portées par les habitants de la Grande Grèce et nous avons déjà constaté la présence de ce signe sur les fusaïoles d'Hissarlik, où il alterne avec le swastika et les cercles radiés (1re partie, p. 462, fig. 193). On pourrait composer un vaste recueil en groupant les monuments de l'art antique où l'S à trois branches apparaît avec la valeur d'un emblème apotropaïque. Sa fréquente association au *Gorgoneion* confirme sa signification [4]. C'est de la Grande Grèce et

1. Lindenschmit, *Ibid.*, I, VIII, pl. 8; I, X, pl. 8, fig. 2; I, XII, pl. 8; II, X, pl. 6; IV, pl. 10, etc.

2. Ce motif est aussi désigné sous le nom de « triquètre ». Le triscèle proprement dit (1re partie, p. 458, fig. 190, n° 27) est un dérivé de ce prototype géométrique, plus ancien, à branches curvilignes ou rectilignes.

3. D'après Flouest, BAF, 1884, p. 116.

4. « Dans les pays grecs, le Gorgoneion, comme l'observe M. Gustave

de la Sicile, où il était particulièrement populaire, que ce symbole a dû se propager dans les pays celtiques.

Sur un bracelet de bronze du tumulus de Montsaugeon dans la Haute-Marne (fig. 697), l'S et le triscèle se trouvent réunis. « On remarque, comme l'indique justement Flouest, que le motif ornemental répété trois fois sur la périphérie ne se compose (à part le cordon marginal en grènetis dont l'unique rôle est de le faire apparaître mieux en l'isolant) que du triscèle accostant le signe en S, lequel se doublant par une ingénieuse disposition de la volute centrale, se constitue ainsi lui-même de trois éléments. Le principe de la combinaison ternaire pourrait-il se révéler sous un aspect plus significatif [1] ? »

Nous verrons, en effet, au paragraphe suivant, que la valeur mystique du nombre trois aux yeux des Celtes peut être démontrée à l'aide de diverses sources d'information, en dehors de ces constatations archéologiques.

Le triscèle est très commun sur les monnaies gauloises [2].

Il a donné naissance à des bandeaux continus, dont il constitue l'élément générateur. La zone principale de la décoration du casque d'Amfreville (p. 1163, fig. 490, 3), les peintures du vase des Saulces-Champenoises (fig. 661, 2) et les rondelles en or de Schwarzenbach (fig. 698, 2-4) peuvent être citées comme des spécimens caractéristiques de ces frises de triscèles conjugués. Sur le croissant d'Etrechy (fig. 698, 1), ce même motif accompagne tout à la fois le signe en S et la feuille de palmette. On le trouve aussi sur des fourreaux d'épées de la station de La Tène (p. 1119, fig. 463, 6-10). Nous l'avons déjà signalé sur les vases peints du groupe silésien et bavarois, à côté de la rouelle et du soleil radié (2e partie, p. 821, fig. 333) [3].

Enfin, la croix gammée ou swastika ne fait pas défaut dans l'ornementation celtique, bien qu'elle s'y rencontre plus rarement que

Glotz, a servi « à compléter le triquètre, emblème du soleil, attribut d'Apollon ». G. Glotz, art. *Gorgoneion*, ap. Saglio et Pottier, *Dict. des Antiq.*, p. 1618.

1. Flouest, BAF, 1884, p. 117, note 2. On trouve aussi le triscèle sur les bracelets de Saint-Rémy-sur-Bussy (Morel, *Champagne souterr.*, pl. 36, fig. 10, 11) et sur la ceinture germanique du Schleswig-Holstein figurée ci-dessus, p. 924, fig. 390 ; d'autres maillons de la même ceinture portent le signe en S.

2. H. de La Tour, *Atlas des monnaies gauloises*, passim.

3. Comme les autres motifs celtiques, le triscèle fut adopté par les décorateurs de l'époque des invasions barbares (Lindenschmit, *Altertümer*, IV, pl. 17, fig. 3 *a*).

les motifs précédents. Il nous suffira de rappeler ici le décor de la belle lance de la Thielle (p. 1147, fig. 480), le casque de La

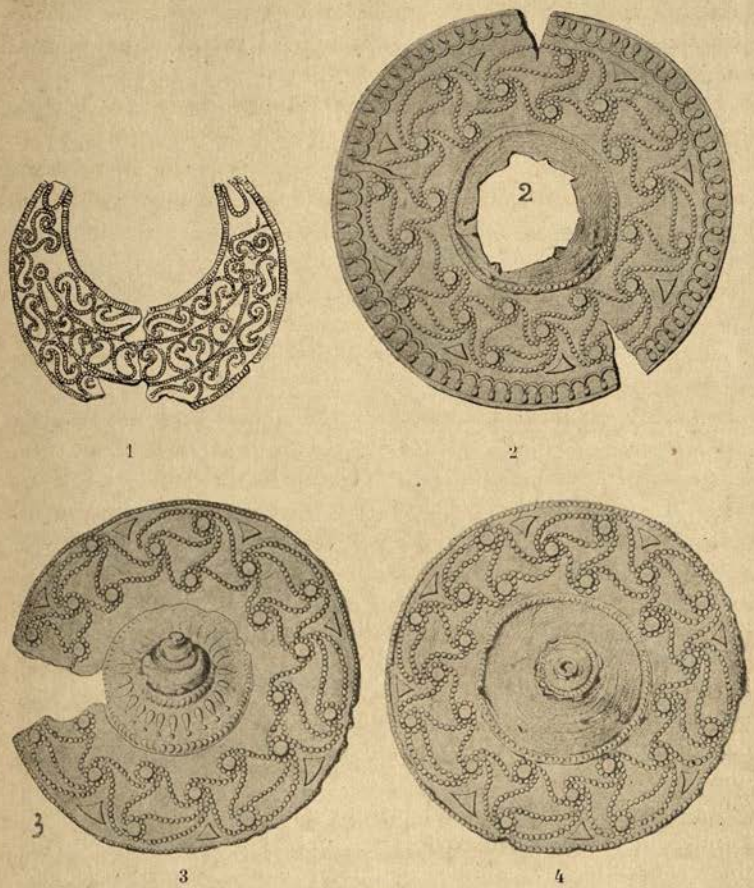

Fig. 698. — Plaques d'ornement, en forme de croissant et de disques.

1 (bronze) Etrechy (Marne) [1]; — 2-4 (or), tumulus de Schwarzenbach, près Birkenfeld [2].

Gorge-Meillet (p. 1163, fig. 490, 4) et le fourreau de l'épée d'Edimbourg (p. 1125, fig. 466, 2). Sur le casque de La Gorge-Meillet, le

1. D'après A. Bertrand, BAF, 1883, p. 169.
2. D'après Ed. Gerhard, *Etruskischer Goldschmuck aus den Mosellanden*, BJ, XXIV, 1856, p. 131, pl. VI, fig. 1, 8, 9.

swastika, combiné avec un tracé losangique, a servi, comme le signe en S et le triscèle, à former un réseau continu.

Ces tracés peuvent se rapprocher de certains décors rectilinéaires de La Tène, rappelant ceux de l'époque dipylienne et contrastant par leur rigidité sévère et leur caractère anguleux avec les courbes souples et les lignes serpentines du décor celtique habituel. Les casques d'Amfreville et de Berru (même figure, nos 2, 3), comparés au précédent, permettent d'apprécier le contraste nettement tranché des deux thèmes. Les trouvailles de Glastonbury

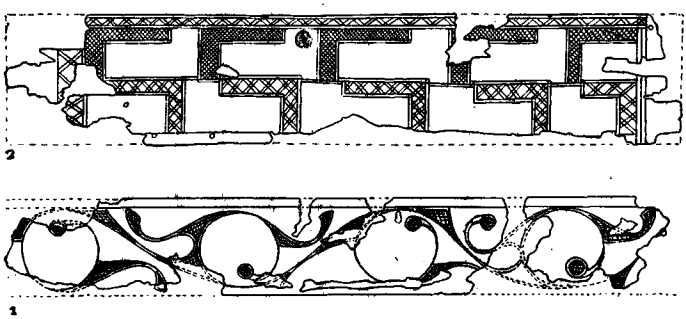

Fig. 699. — Gravures sur bois. Glastonbury (Somerset) [1].

en mettent également sous nos yeux deux spécimens d'autant plus curieux que l'un et l'autre ont été gravés sur des objets de bois (fig. 699) : le décor curviligne (n° 2), sur le pourtour d'une sorte de baquet taillé dans un bloc de frêne, l'autre (n° 1), sur une mince planche de bois rectangulaire, ayant appartenu à un objet indéterminé.

Les artistes celtes disposaient donc de deux séries de motifs d'ornements. Ils ont eu parfois l'idée de les réunir sur un même objet. Nous citerons, comme exemple, de curieuses pierres sculptées de l'époque de La Tène, découvertes en Irlande [2], pierres dont la destination n'est pas connue, mais dont on retrouve le type en

1. D'après Romilly Allen, *Celtic Art*, p. 147, 161.

2. G. Coffey, *Some monuments of the La Tène period recently discovered in Ireland*, extrait des Proceedings of the royal irish Academy, t. XXIV, janvier 1904, p. 257-266, pl. XVIII-XXII (voir *Anthropologie*, 1904, p. 398, et c. r. par J. Déchelette, *Anthr.*, 1905, p. 241). La date de ces sculptures est difficile à déterminer. M. Coffey croit que deux d'entre elles seraient antérieures à l'ère chrétienne. Celle de Mullaghmast appartiendrait à la phase de transition entre les périodes païenne et chrétienne.

Armorique. La plus complète est celle de Turoe, près Loughrea, bloc erratique, haut de 1m20 (fig. 700, 1); celles de Castlestrange et de Mullaghmast portent une décoration du même genre. La dernière n'est plus qu'un débris très mutilé.

Nous avons maintes fois constaté, notamment en parlant de la céramique, l'analogie des trouvailles bretonnes et armoricaines. Ces pierres sculptées de l'Irlande nous procurent un nouvel

1 2

Fig. 700. — Blocs de pierre sculptés.

1, Turoe, comté de Galway (Irlande) [1]; — 2, Kermaria, commune de Pont-l'Abbé (Finistère) [2].

exemple de ce parallélisme. On doit, en effet, les rapprocher d'un bloc trouvé à Kermaria, commune de Pont-l'Abbé (Finistère), par des cultivateurs (fig. 700, 2). Il présente le même aspect d'une borne à sommet arrondi. Sa hauteur totale est de 0m83. Des sculptures gravées sur chacune des quatre faces forment trois zones : en haut, une sorte de grecque; en bas, une frise d'S ou de postes; au milieu, un swastika et quelques autres motifs géométriques.

Une pierre, également en forme de pyramide, conservée à

1. D'après Coffey, *loc. cit.*, pl. XX, fig. 2.
2. D'après P. du Chatelier, BA, 1898, p. 401, pl. XV.

Saint-Goar, sur le Rhin, monument décrit par de nombreux archéologues, depuis Winckelmann, porte une décoration qui se rattache à coup sûr aux traditions celtiques (masques humains, palmette à trois feuilles, ornements en S, « vessies de poisson »). Quelques-uns la classent à l'époque de La Tène [1]. Avec M. Reinecke, nous la croyons carolingienne. Ces divergences d'opinion au sujet de son attribution chronologique montrent du moins que, sous certains aspects, l'art décoratif du haut moyen âge présente d'étroites affinités avec celui du second âge du fer.

En terminant cette analyse du décor de La Tène, nous rappellerons que les Celtes, comme on l'a déjà remarqué [2], ont eu un goût particulier pour l'ornementation ajourée. De nombreuses phalères de bronze et divers ornements présentent cette particularité. Tels sont, parmi les objets reproduits ci-dessus, la pièce d'applique du timon de la Bouvandau (p. 1191, fig. 505), les phalères de Somme-Bionne et de Ville-sur-Retourne (p. 1191, fig. 506), la rondelle du mors de Septsaulx (p. 1201, fig. 513), les agrafes de ceinturons (p. 1236, fig. 524) [3], enfin les bandeaux d'or, de fabrication indigène, recueillis dans quelques tombes de l'Allemagne du sud et de la Marne avec des œnochoés de bronze (fig. 695). Il en est de même d'une garniture de fourreau de la Suède (p. 926, fig. 391, 2). Ce genre de décor ne nous semble pas être né spontanément sur le territoire celtique : les prototypes en sont sans doute venus de l'Italie méridionale. C'est, du moins, ce que semblent indiquer les nombreuses pendeloques ajourées recueillies dans une nécropole qui nous a procuré déjà bien des éléments de rapprochement avec les trouvailles celtiques et celtibériques : la nécropole osco-samnite d'Aufidena [4]. Ici encore, c'est donc en Campanie ou dans la zone immédiatement voisine que nous conduit tout naturellement la recherche des modèles. A mesure que nous connaissons mieux les industries de chacune de ces deux régions, les analogies parallèles se multiplient et se précisent.

On retrouve plus tard, à l'époque des invasions barbares, les plaques d'ornements ajourées [5].

1. Tel est l'avis de M. Koenen (BJ, 1901, cah. 106, p. 78 ; cf. *Anthr.*, 1905, p. 243, fig. 3).
2. Salomon Reinach, *Bronzes figurés de la Gaule romaine*, p. 2.
3. Voir également les belles phalères de Chassemy (Piette, *Le cimetière de Chassemy*, pl. XIII, XIV ; cf. ci-dessus, p. 1039, note 3).
4. Voir 2e partie, pp. 692, 740, 852, 888, et ci-dessus, p. 1239.
5. Lindenschmit, *Altertümer*, I, I, pl. 7 ; II, V, pl. 4.

Nous aurons l'occasion d'observer dans les volumes suivants les survivances de l'art celtique à l'époque romaine. Chez les Bretons insulaires, éloignés des centres de l'industrie classique et moins accessibles aux influences méridionales, les traditions de cet art survécurent durant plusieurs siècles. Aux VI^e^-VIII^e^ siècles de notre ère, les motifs du vieux décor de La Tène entrent encore dans l'ornementation des manuscrits irlandais, psautiers et évangéliaires [1]. Nous reproduisons ici, à titre de spécimen (fig. 701), le dessin

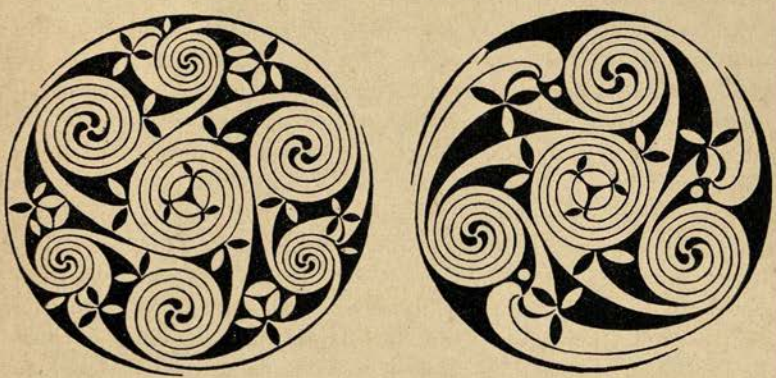

Fig. 701. — Ornement à spirales, tiré des enluminures d'un manuscrit irlandais (le Livre de Durrow, VII^e^ siècle ap. J.-C.) [2].

d'un des plus anciens de ces évangéliaires, celui de Durrow, dont on place ordinairement la date au VII^e^ siècle.

Comme les anciens Celtes, les miniaturistes irlandais interprètent maladroitement les formes vivantes et semblent les déformer à plaisir ; mais ils sont guidés par le même sentiment de la ligne ; ils excellent dans le décor géométrique et particulièrement dans le tracé des lignes sinueuses, spiraliformes ou serpentines. C'est par l'emploi si fréquent de l'entrelacs et de ses dérivés, motifs inconnus en Gaule avant l'époque romaine, que leurs compositions diffèrent essentiellement du décor paléo-celtique.

On a noté aussi, comme une des caractéristiques de l'art irlandais, l'abondance des motifs ésotériques et énigmatiques [3]. C'est là

1. Pour les sources, consulter Dom Louis Gougaud, *Les chrétientés celtiques*, 1911, p. 314 ; — Romilly Allen, *Celtic Art*, p. 162.
2. D'après Romilly Allen, *Celtic Art*, p. 169.
3. Dom Gougaud, *loc. cit.*, p. 344.

encore un héritage ancestral. Les ouvrages des anciens Celtes — nous l'avons constamment observé déjà et nous le constaterons de nouveau en étudiant leurs monnaies — sont couverts de « symboles », de signes traditionnels, dont nous nous sommes efforcé de mettre en évidence la haute antiquité, en même temps que la valeur à la fois apotropaïque et esthétique. La spirale, le signe en S, le triscèle, le swastika, conserveront longtemps encore aux yeux des

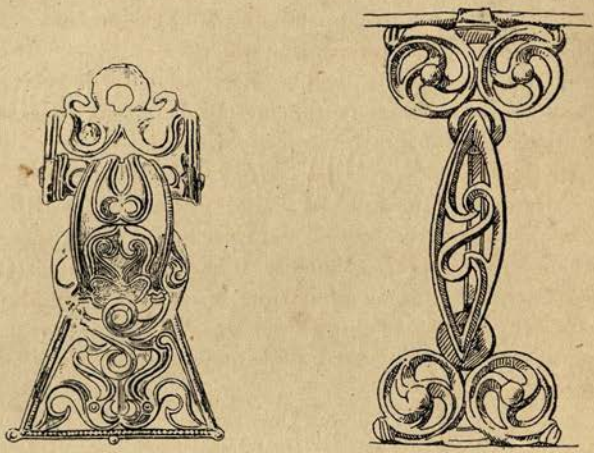

1 2

Fig. 702. — Fibule et anse en bronze, de style celtique « flamboyant ». 1, Aesica (Musée de Newcastle) ; — 2, Trawsfynydd (Merionetshire) [1].

barbares quelque chose de leur vertu phylactérique et de leur singulier prestige.

Nous avons vu que vers la fin de l'époque de La Tène, alors que sur le continent les ouvrages d'art sont rares dans l'industrie celtique, de nombreux produits des ateliers bretons, situles, épées, boucliers, miroirs, objets de harnachement, se recommandent par la richesse de leur décor. Celui-ci correspond, par l'ensemble de ses caractères, au style celtique continental, avec certaines particularités locales, par exemple les semis de cercles inégaux qui se rencontrent sur les miroirs gravés (p. 1287/8, fig. 557-8) et sur divers autres objets.

1. D'après Romilly Allen, *Celtic Art*, p. 150, et pl. h. t. après la p. 150.

On peut aussi observer la curieuse tendance de l'art breton vers les formes « flamboyantes ». Les courbes, opposées aux contre-courbes, dérivées de l'S, du triscèle et des autres motifs curvilignes, décrivent des replis sinueux, annonçant en quelque sorte les tracés du gothique tertiaire: analogie encore accentuée par les nervures qui, de part et d'autre, dessinent sur ces « remplages » une arête nettement profilée. On peut citer, parmi les spécimens les plus typiques de ce style, l'anse en bronze fondu de Trawsfynydd et la fibule d'Aesica (fig. 702). L'anse appartient à un vase en bois à garniture métallique ; ses ajours présentent une ressemblance surprenante avec les fenestrages du xv^e^ siècle. Il est tout à fait intéressant de savoir que ce vase était encore classé à l'époque médiévale dans un catalogue du musée de Liverpool, rédigé en 1850.

L'apparition du style « flamboyant » dans le décor celtique des Iles Britanniques nous semble d'autant plus suggestive que, de l'avis d'archéologues autorisés, cette région de l'Europe aurait été le berceau du gothique tertiaire [1]. Il ne serait peut-être pas inutile de rechercher si l'ornementation de La Tène, longtemps florissante sur ce territoire, n'y aurait pas laissé quelques germes latents, expliquant la reviviscence tardive de quelques-unes de ces anciennes traditions.

§ III. — *La croyance aux vertus magiques du nombre trois et ses influences sur l'art celtique.*

L'étude comparée des ouvrages de l'art celtique nous permet d'affirmer que la prédilection si marquée des ornemanistes de cette époque pour la triple répétition d'un même motif, pour le triscèle, pour la triade d'S, peut-être aussi pour la palmette tréflée, s'explique par les propriétés mystiques que les Celtes, sous l'influence de superstitions importées du sud, ont attribuées au nombre trois, à partir de La Tène I.

Il est impossible, en effet, de méconnaître l'importance excep-

1. C. Enlart, *L'origine anglaise du style flamboyant*, BM, 1906, p. 38 et 54. Les *mouchettes* et les *soufflets* flamboyants, qui n'apparaissent en France qu'au xv^e^ siècle, se montrent en Angleterre dès la première moitié du xiv^e^ (du même, *L'architecture gothique au XIV^e^ siècle*, dans l'*Histoire de l'Art* publiée sous la direction de M. André Michel, II, 1906, p. 542).

tionnelle que présentent les combinaisons ternaires dans le décor de cette époque, et c'est à juste titre que cette curieuse particularité a frappé déjà plusieurs archéologues celtistes [1]. Les divers objets que reproduisent nos figures n'ayant point été sélectionnés pour aider à la démonstration de ce fait, nous y trouvons des indications dont on ne saurait méconnaître la portée. Nous rappellerons, à titre d'exemple, les amulettes craniennes à trois perforations des sépultures de la Marne, amulettes dont une affecte la forme tréflée (p. 1296, fig. 560, 6, 7). C'est par série de trois que les perles et anneaux de verre sont souvent suspendus aux torques (p. 1322, fig. 578, 1, 2, 3). Le décor de ces colliers rigides (p. 1216, fig. 516, et p. 1336, fig. 584, 1, 2, 4) atteste nettement la prédilection marquée de l'artiste pour les divisions et les subdivisions tripartites : les nodosités, les détails des pendentifs, les rosaces émaillées, etc., y présentent ce caractère ; il en est ainsi pour nombre de bracelets (fig. 697) et de plaques métalliques (fig. 690). Enfin, l'ornementation des poteries donne souvent lieu aux mêmes constatations. Le décor de beaucoup de vases est constitué par la triple reproduction d'un motif (voir p. 1465, fig. 661, 3, et p. 1598, fig. 696).

Nous ne doutons aucunement que les idées des peuples méditerranéens sur les vertus merveilleuses des nombres, et en particulier sur le caractère sacré ou magique du nombre trois, n'aient été répandues chez les Celtes à l'époque de La Tène I, particulièrement au IVe siècle. Nos observations archéologiques se trouvent, en effet, confirmées par divers témoignages puisés à d'autres sources.

La croyance aux bons et aux mauvais nombres, et plus spécialement à la puissance du nombre trois, a survécu dans l'épopée irlandaise, comme l'a montré H. d'Arbois de Jubainville et avant lui de nombreux celtistes [2].

Plusieurs écrivains de l'antiquité, en parlant des druides, ont rapproché leur enseignement de celui de Pythagore [3]. Or la doctrine de ce philosophe sur les propriétés des nombres, considérés comme l'essence première des choses, paraît se rattacher à certaines croyances d'origine beaucoup plus ancienne. De ces superstitions dérivent

1. Voir Morel, *Champagne souterr.*, p. 112 ; — Flouest, BAF, 1884, p. 115.
2. H. d'Arbois de Jubainville, *La civilisation des Celtes et celle de l'épopée homérique*, p. 263.
3. Ammien (d'après Timagène ?), *Hist. rom.*, XV, 9, 8. Pour la critique des sources, voir H. d'Arbois de Jubainville, *Cours de littérature celtique*, I, p. 84.

notamment les pratiques divinatoires, astrologiques ou magiques, connues sous le nom d'arithmomancie, d'iatromathématique, etc. La divination mathématique passait pour avoir été importée en Grèce par Pythagore, et l'on rapportait que les druides l'avaient propagée en Occident [1].

C'est dans la Grande Grèce que fleurit l'école pythagoricienne, aux VI^e^-V^e^ siècles av. J.-C.

A cette époque, la civilisation des Celtes fut précisément pénétrée par des influences grecques venant de l'Italie méridionale. Celles-ci, comme nous l'avons montré maintes fois, s'exercèrent non seulement dans le domaine industriel, mais encore sur les idées morales : les habitants de la Celtique ont modifié notamment leurs coutumes funéraires au contact des peuples italiques (v. ci-dessus, p. 1028, 1034, 1041, etc.).

Il n'est pas moins incontestable — nous l'avons également constaté — que parmi les talismans et les phylactères d origine italique, plusieurs apparaissent alors pour la première fois au nord des Alpes, tel le corail de Naples, inconnu des Celtes avant la seconde phase hallstattienne [2].

Dans ces conditions, nous nous croyons autorisé à attribuer la même origine aux superstitions celtiques relatives aux nombres, ce qui contribuerait à expliquer les prétendues affinités des doctrines pythagoriciennes et des traditions druidiques, affinités auxquelles ont fait allusion quelques auteurs anciens.

Aux yeux des Pythagoriciens, rapporte Aristote, « l'univers entier et toutes les choses dont il est composé sont déterminées par le nombre trois. A les entendre, la fin, le milieu et le commencement forment le nombre de l'univers et ces trois termes représentent le nombre de la triade [3]. » De vagues notions de cet enseignement, perçues comme un écho lointain et très affaibli, ont-elles inspiré aux Celtes les principes qui régirent souvent l'ordonnance de leurs thèmes décoratifs ?

Il est plus vraisemblable d'admettre que des croyances populaires, antérieures à l'école pythagoricienne, mais répandues dans l'Italie du sud, ont été introduites dans le domaine des Hyperboréens avec

1. Hippolyte, *Philosophumena*, I, 22 ; cf. Bouché-Leclerq, art. *Divinatio*, ap. Saglio et Pottier, *Dict. des Antiq.*, col. 305, note 161 ; — Dottin, *Manuel celtique*, p. 271.
2. Virgile, *Eglogues*, VIII, 75.
3. Aristote, *Traité du ciel*, I, 1, 2, trad. Barthélemy Saint-Hilaire, p. 3.

d'autres superstitions et pratiques magiques, comme l'Occident n'a cessé d'en emprunter à l'Orient. Les enchanteurs des pays gréco-italiques savaient que pour assurer au sacrifice magique son efficacité, on devait entourer l'image du charme de trois bandeaux de diverses couleurs et la promener trois fois autour de l'autel [1]. Par eux, les Celtes apprirent que « le nombre impair plaît aux dieux ».

Au IVe siècle avant notre ère, on voit apparaître dans leur art industriel, particulièrement sur les objets de parure, des triades d'un caractère à la fois esthétique et apotropaïque, en attendant que quelques siècles plus tard ils meublent leurs sanctuaires, comme nous le verrons, de *triades divines* — dieux tricéphales, taureaux à trois cornes, taureaux aux trois grues etc. — expressions plastiques des mêmes conceptions sur la puissance mystérieuse du nombre sacré [2].

On pourrait alléguer que beaucoup de peuples dans l'antiquité ont attribué aux nombres une valeur symbolique et que l'hypothèse d'un emprunt n'est point nécessaire pour en expliquer l'apparition au nord des Alpes [3]. Mais, comme nous ne rencontrons dans l'art celtique aucune trace bien apparente de cette croyance avant l'époque de la colonisation grecque et de la large diffusion des influences helléniques dans l'Europe centrale, cette hypothèse d'une importation ayant suivi la même voie nous paraît infiniment plus probable.

1. Virgile, *Eglogues*, VIII, 75.

2. « La « sainteté » du nombre trois, écrit M. Gomperz, se rencontre déjà chez Homère toutes les fois que l'on réunit dans une même invocation une trinité de dieux, par exemple Zeus, Athéné et Apollon. Le culte des ancêtres honore particulièrement, dans la série des ascendants, le père, le grand-père, et l'arrière-grand-père sous le nom de *tritopatores* ou trinité des pères ; le chiffre trois et son carré neuf jouent le rôle le plus important non seulement chez les Grecs et les Italiens, mais encore chez les Aryens de l'Orient : dans le nombre des victimes expiatoires, des libations, des cérémonies funèbres, des Grâces, des Parques, des Muses, etc. ; il n'est guère nécessaire de mentionner le *Trimurti* hindou, trinité de Brahma, Vischnou et Siva, et les conceptions religieuses analogues ; les trinités des essences primordiales chez les Orphiques et chez Phérécyde. » Th. Gomperz, *Les penseurs de la Grèce*, 2e éd., I, p. 116, trad. de A. Raymond.

3. Sur la relation des nombres symboliques avec les formes architecturales ou plastiques dans l'art antique, voir les indications générales données par Daniel Ramée, *Hist. générale de l'architecture*, I, p. 91.

§ IV. — *Les sculptures gréco-ligures et gréco-celtiques de la Gaule méridionale.*

Quelques sculptures, antérieures à la conquête romaine, et, pour la plupart, inspirées de prototypes grecs, ont été recueillies dans la Gaule méridionale.

Nous les rencontrons toutes dans les départements du littoral.

Fig. 703. — Statue en pierre. La Roche-Pertuse, près Velaux (Bouches-du-Rhône) [1].

La détermination de la date qu'il convient de leur assigner présente quelque difficulté, aucune d'elles ne provenant d'un milieu archéologique daté avec une entière précision.

Parmi ces monuments, nous signalerons, tout d'abord, les plus anciens :

1° Les deux statues de La Roche-Pertuse, conservées au musée de Marseille (fig. 703). Elles ont été découvertes, l'une d'elles avant 1824, l'autre en 1873, sur un des mamelons qui dominent la vallée, au lieu dit de La Roche-Pertuse, près de Velaux [2].

1. D'après Bertrand, *Religion des Gaulois*, p. 149, fig. 10.
2. Pour la bibliographie, voir Espérandieu, *Recueil général des bas-reliefs de la Gaule romaine*, I, p. 108.

Elles sont en calcaire coquillier de la région et représentent des personnages assis sur leurs jambes, dans l'attitude des divinités orientales. « Les têtes manquent, écrit M. Gilles, mais il est facile de reconnaître que, si elles avaient eu les cheveux longs, il en resterait des traces sur le cou et sur les épaules; elles devaient avoir

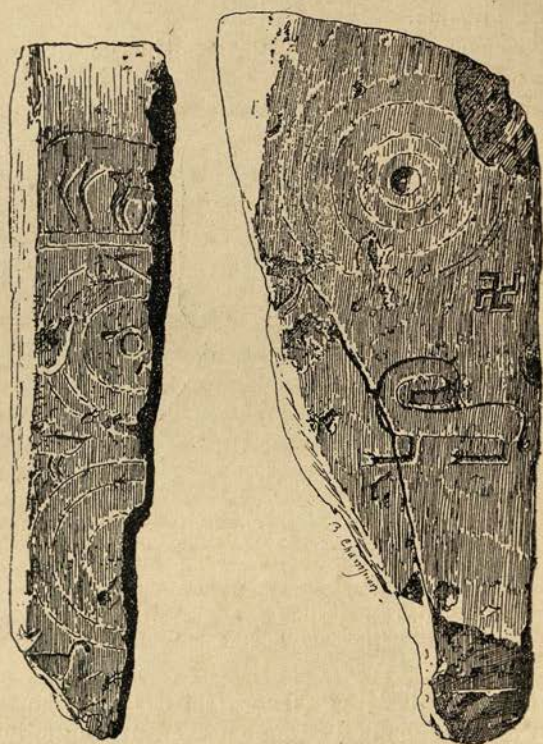

Fig. 704. — Pierre ornée de gravures. Robernier, commune de Montfort (Var) [1].

la tête rasée. Le torse est long, fluet et arrondi. Elles ont les bras et les jambes nus, le bras droit incliné en avant, la main appuyée sur la cuisse, tandis que le bras gauche porte la main sur la poitrine en signe de prière [2]. »

Sur une de ces statues (fig. 703), on peut distinguer les curieuses

1. D'après Bertrand, *Religion des Gaulois*, pl. VIII.
2. Gilles, dans Bertrand, *Religion des Gaulois*, p. 149.

particularités du costume. Il se compose d'une tunique collante, tombant à mi-jambes et bordée de franges. Ce vêtement, orné à la taille de deux dessins quadrillés, est complété par une sorte de chasuble, dont la partie antérieure, sur la poitrine et les épaules, est bordée de swastikas et de croix disposés en zones horizontales; sur la face dorsale est gravée une large croix inscrite dans un carré. Le bras gauche porte un bracelet.

Ces représentations énigmatiques sont peut-être celles de divinités indigènes ou de prêtres revêtus d'insignes sacerdotaux.

Des swastikas en relief forment également un décor continu sur une des pierres sculptées découvertes à Nesazio (Istrie) et appartenant à un groupe de sculptures barbares (illyro-grecques), dont les débris proviennent d'une nécropole du VI^e^-V^e^ siècle environ [1].

Nous croyons, avec M. Salomon Reinach, que les statues de Velaux doivent remonter approximativement à cette époque.

2° La pierre de Robernier, commune de Montfort, Var (fig. 704). Nous avons déjà signalé ces fragments d'une stèle portant sur la face principale l'image grossière d'un quadrupède assis (cheval stylisé?), un swastika et des cercles concentriques ; sur une face latérale, on voit d'autres cercles concentriques, ainsi que deux quadrupèdes (jument accompagnée de son poulain?) [2].

1. Hoernes, *Die prähist. Nekropole von Nesactium*, JA, III, 1905, col. 339, fig. 437. La nécropole date du V^e^ siècle environ. Les débris de pierres sculptées et de statues qu'on y a rencontrés paraissent avoir appartenu à un monument détruit lors de l'établissement des tombes. Ce sont les produits d'une école de sculpture illyrienne, née sous l'influence de l'art hellénique, ouvrages comparables à ceux de l'art gréco-ibérique et gréco-ligure de l'Espagne et de la Gaule méridionale. Comme en Ibérie, le décor à spirales conjuguées est ici abondamment représenté (Hoernes, *loc. cit.*, fig. 432-436).

On peut rapprocher de ces stèles celles de Novilara, près Pesaro, qui portent des encadrements de spirales (Brizio, *Necropoli di Novilara*, Mon. Ant., V, 1895, fig. 3, 3 *a*, 25, 28, 29, etc. ; cf. 2^e^ partie, p. 536, note 1). Plusieurs des pierres de Novilara sont timbrées d'une rouelle. Quelques-unes ont une inscription, dont l'alphabet est apparenté à celui de l'Étrurie. Il est donc bien certain que sur les côtes de l'Adriatique le décor à spirales était encore très répandu vers les VII^e^-V^e^ siècles.

Les ateliers de la côte orientale de l'Ibérie puisaient, nous l'avons dit, aux mêmes sources que ceux des pays situés au nord de l'Adriatique, aux modèles colportés dans les ports méditerranéens par le commerce maritime de la Grande Grèce. C'est pourquoi nous pouvons sans difficulté rattacher au début de la colonisation phocéenne et non point aux temps mycéniens une curieuse dalle à spirales découverte à Ampurias et rappelant les sculptures précédentes (On en trouvera la reproduction dans Puig y Cadafalch, *Les excavacions d'Empuries*, Institut d'estudis catalans, Anuari 1908, p. 170-171, fig. 16-17 ; — Albertini, *Stèles espagnoles*, Rev. Et. Anc., 1910, p. 292).

2. Cf. 1^re^ partie, p. 467.

Fig. 705. — Statue en pierre calcaire. Grézan (Gard) [1].

1. D'après une photographie de M. Carrière.

3° Statue en calcaire découverte à Grézan, commune de Nîmes, en 1901, et dont le torse seul est conservé (fig. 705) [1]. Elle représente un guerrier revêtu d'une cuirasse et d'un ceinturon à agrafe, la tête recouverte d'un casque ou d'une sorte de capuchon ; au cou est passé un torques. La cuirasse porte sur chaque face un ornement inscrit dans un cartouche : celui de la poitrine est un cercle concentrique avec rayons, servant, comme à l'ordinaire, d'*apotropaïon* (cf. ci-dessus, p. 1314).

L'agrafe de ceinturon (fig. 706) appartient au modèle gréco-ibérique décrit précédemment (p. 1242, fig. 529) [2]. Elle en reproduit, du moins, les dispositions essentielles, que nous ne retrouvons pas sur les agrafes celtiques, à savoir le talon rectangulaire à échancrures latérales, les boutons et les longs crochets, qui sont ici au nombre de quatre, au lieu de trois [3].

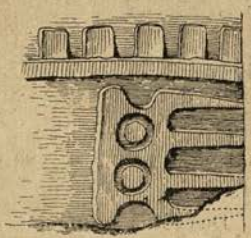

Fig. 706. — Statue de Grézan. Détail de l'agrafe du ceinturon [4].

La statue de Grézan se rattache aux écoles de sculpture gréco-ibériques. Par l'archaïsme du style, elle semble appartenir au v^e^ siècle, date proposée par M. Salomon Reinach. Ce type d'agrafe se rencontre dans les tombes ibériques vers le IV^e^ siècle, mais il peut être d'origine un peu plus ancienne.

A ces ouvrages, dont deux, tout au moins, remontent aux premiers siècles de la colonisation grecque, s'ajoutent une petite série de sculptures plus récentes (sans doute du II^e^ siècle environ). Ce sont les célèbres pierres d'Antremont [ou Entremont], dans les Bouches-du-Rhône (fig. 707) [5]. Au nombre de trois et sculptées sur trois

1. S. Reinach, *C. R. Acad. Inscr.*, 1901, p. 281 ; — Espérandieu, *Bas-reliefs de la Gaule romaine*, I, p. 295.

2. J. Déchelette, *Agrafes de ceinturons ibériques d'origine hellénique*, Mélanges Montelius, 1913, p. 233.

3. Dans les agrafes ibériques que reproduit notre figure 529 (p. 1242), les crochets sont, pour la plupart, divergents plutôt que parallèles, mais un exemplaire d'Ampurias, dont M. Cazurro nous a communiqué le croquis, a aussi ses crochets parallèles (J. Déchelette, *loc. cit.*, Mélanges Montelius, p. 293, fig. 5).

4. D'après le moulage du musée de Saint-Germain-en-Laye.

5. Espérandieu, *Bas-reliefs de la Gaule romaine*, I, p. 83 ; à la bibliographie indiquée, ajouter quelques travaux récents : M. Clerc, *Aquae Sextiae*, Annales de la Faculté des Lettres d'Aix, IV, 1910 ; — A. Reinach, *Le pilier d'Antremont*, RA, 1912, II, p. 216. Pour M. Clerc, qui incline à rejeter l'hypothèse

faces, elles devaient être superposées et constituaient une sorte de pilier ou d'ante, dont la quatrième face s'adossait à la paroi d'un monument (sépulture, édicule commémoratif ?).

Celui-ci fut sans doute élevé en l'honneur de quelque chef indigène et en souvenir de ses victoires. Sur la face principale apparaissent des cavaliers armés et une figure d'homme debout, très mutilée. Les côtés portent des têtes coupées, d'un réalisme brutal, mais expressif, rappelant la coutume gauloise de décapiter les cadavres des ennemis, d'en suspendre les têtes au cou des chevaux et de les clouer sur les portes des maisons [1].

L'armement du cavalier le mieux conservé (fig. 708), si l'on en juge par la forme et la longueur de l'épée, est celui de l'une des deux dernières phases de La Tène et, comme il est vraisemblable que le monument est antérieur à la conquête de la Narbonnaise, on peut, selon toute apparence, le classer au IIe siècle environ avant J.-C. [2].

Des têtes coupées semblables ornent un fragment de frise découvert à l'oppidum de Nages (fig. 709) ; au nombre de deux, elles alternent avec des chevaux de même style que ceux d'Antremont [3].

On a rapproché de ces sculptures une pierre découverte, en

d'un trophée, les têtes ou les masques, au lieu de représenter des débris humains rapportés du combat, seraient de simples motifs de décoration. Cependant les traits convulsés de ces visages semblent caractéristiques.

Il est difficile d'expliquer le bourrelet saillant qui surmonte les deux têtes inférieures de la face gauche, ainsi que le double bourrelet de la tête du haut. M. Clerc verrait dans la première de ces représentations l'image d'un serpent, M. A. Reinach, une draperie tordue (étoffe sanglante représentant les vêtements de la victime ?). Les deux appendices surmontant la tête du haut seraient, pour M. Espérandieu, une paire de cornes (appartenant à un dieu), pour M. Rouard, un casque à cornes ; M. A. Reinach y voit des lanières obliques au moyen desquelles la tête serait suspendue.

En 1877, le sol d'Antremont a livré un nouveau bloc sculpté ayant fait partie de ce monument ou d'un autre du même genre. On y reconnaît quatre têtes coupées, imberbes, les yeux clos (Espérandieu, *loc. cit.*, p. 86).

1. Diodore, V, 29, 5 ; — Strabon, IV, 4, 5. Ces deux textes ont pour source commune Posidonius. Ils ont été récemment étudiés par M. Adolphe Reinach, dans un mémoire où sont synthétisées les indications littéraires, archéologiques et ethnographiques, relatives aux coutumes de la décapitation et du scalp (*decalvatio*) des cadavres. L'auteur a montré combien ces usages rituels étaient répandus chez les peuples de l'antiquité (*Les têtes coupées et les trophées en Gaule*, RC, 1913, p. 38 et 253).

2. Telle est, d'ailleurs, l'opinion émise par M. A. Reinach, *Le pilier d'Antremont*, RA, 1912, II, p. 226.

3. Espérandieu, *loc. cit.*, I, p. 335, n° 515 ; — Clerc, *Rev. Et. Anc.*, 1912, p. 189.

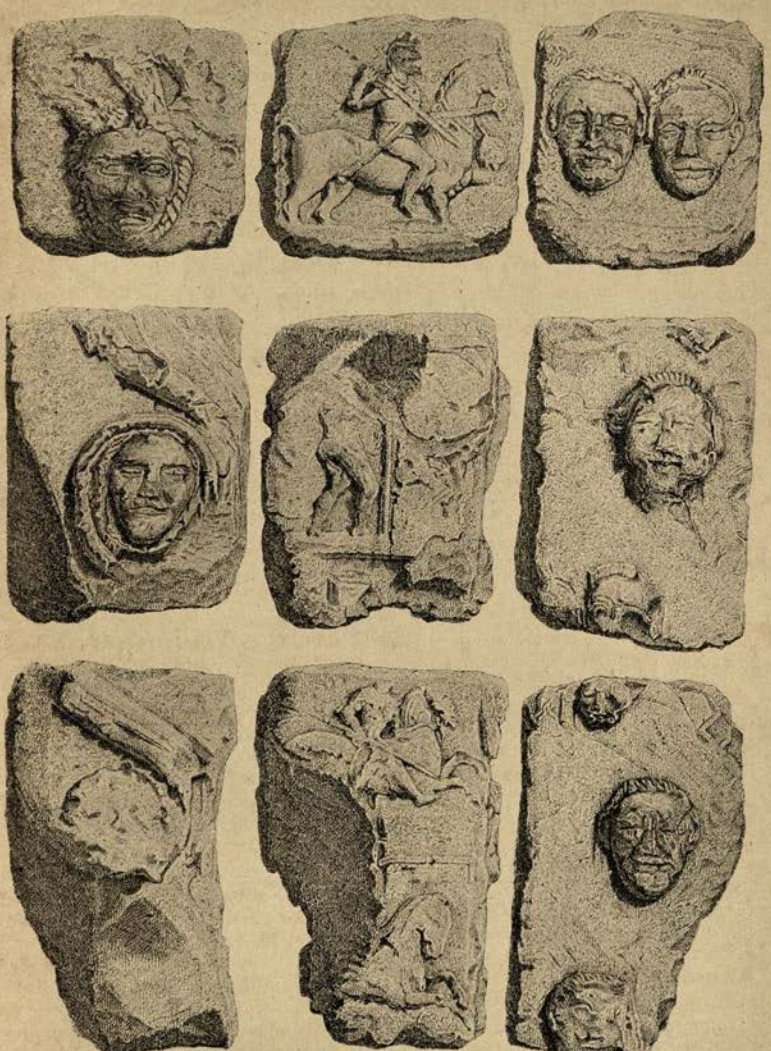

Fig. 707. — Blocs de pierre sculptés (développement des trois faces). Monument d'Antremont (Bouches-du-Rhône) [1].

1. D'après Desjardins, *Géographie de la Gaule romaine*, II, pl. I.

Fig. 708. — Un des cavaliers du monument d'Antremont [1].

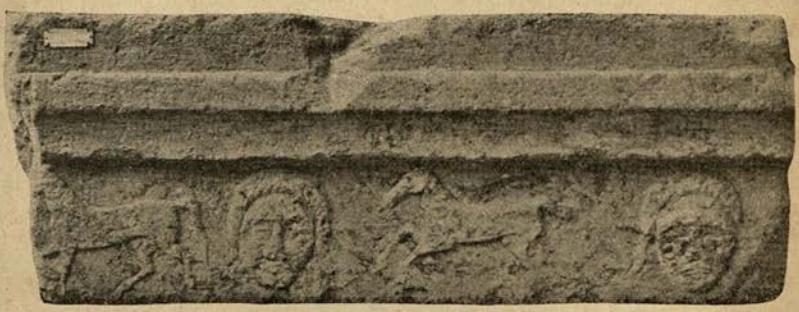

Fig. 709. — Fragment de frise. Oppidum de Nages (Gard) [2].

1. D'après A. J. Reinach, *Les têtes coupées et les trophées en Gaule*, ext. RC, 1913, pl. III. Cf. fig. 707, face médiane du bloc inférieur.

2. D'après A. J. Reinach, *Le pilier d'Antremont*, RA, 1912, II, p. 217, fig. 1.

1863, à Saint-Michel-de-Valbonne, près Hyères [1]. C'est une sorte de menhir, haut de 2 m 25, où l'on reconnaît l'image grossière d'un cavalier vu de face ; au-dessous, cinq têtes d'un dessin tout à fait rudimentaire. Sur une autre pierre de même provenance, une seule tête est figurée. La même exécution fruste et barbare caractérise la représentation d'un cavalier gravé sur une stèle en pierre brute de provenance ibérique [2]. Nous retrouverons des figurations de têtes coupées sur les trophées de l'arc d'Orange, dont nous parlerons au tome III, et sur des pierres sculptées d'Alesia. Mais ces dernières peuvent aussi se rattacher aux motifs classiques qu'on rencontre dans l'ornementation architecturale, à l'époque gallo-romaine [3].

Fig. 710. — Écusson de bronze ornant une épée de La Tène I. Marson (Marne) [4].

Il semble bien que le décor aux trois têtes, gravé sur un fourreau d'épée de Marson (fig. 710), puisse être considéré comme la plus ancienne de ces représentations celtiques.

§ V. — *Le travail des métaux. Les forges gauloises.*

Les trouvailles archéologiques s'accordent avec les indications des textes pour établir l'importance de l'industrie sidérurgique dans les pays celtiques et notamment en Gaule (voir ci-dessus, 2e partie, p. 550) [5]. Beaucoup de localités possèdent des amas de scories de

1. Espérandieu, *Bas-reliefs*, I, p. 39, n° 38.

2. Cette stèle a été trouvée par le marquis de Cerralbo dans la nécropole d'Aguilar de Anguita (*Rev. Et. Anc.*, 1913, p. 437). Les stèles des tombes ibériques de la même époque sont ordinairement aniconiques (v. 2e partie, p. 688).

3. Joseph Déchelette, *Les antéfixes céramiques de la Gaule romaine*, BA, 1906, p. 34.

Quant à la statue de Noves (Bouches-du-Rhône) représentant un quadrupède fantastique, dont les pattes de devant s'appuient sur des têtes coupées (Espérandieu, *loc. cit.*, p. 102), nous la croyons, d'après le style et la facture, non pas gauloise, mais médiévale.

En Étrurie, comme en Gaule, quelques sculptures monumentales, à têtes humaines, ont été considérées comme des représentations de trophées (Martha, *L'art étrusque*, p. 241. *Porta dell' Arco*, à Volterra).

4. D'après Morel, *Champagne souterr.*, pl. 2, fig. 9 (voir ci-dessus, p. 1110, fig. 457, n° 7).

5. L'abondance et la variété des armes et des outils de fer dans les sépultures témoignent de la prospérité de ces ateliers. Quelques tombes ont livré des instruments de forgerons (voir ci-dessus, p. 1049 et p. 1051 ; cf. Bulliot,

fer ou des vestiges d'exploitation minière se rapportant à cette industrie [1]. Mais il est ordinairement difficile, en l'absence de recherches méthodiques, d'en évaluer l'âge approximatif.

Des informations plus précises nous sont données par les découvertes des oppidums celtiques ; un grand nombre doivent sans doute leur origine à la présence d'ateliers métallurgiques, établis près d'un gisement minier.

Dans la Carniole, important centre de forges au premier et au second âge du fer, des scories apparaissent jusque dans les couches les plus profondes des *Gradisches*. Il en est de même pour les *Castellieri* de l'Istrie [2]. Ces villages fortifiés, abritant une population active d'artisans, devenaient de petits entrepôts de commerce où se tenaient, comme à Bibracte, les foires et les marchés. En Armorique, et surtout dans la Loire-Inférieure, où ces vestiges préhistoriques sont très nombreux, ils se rencontrent le plus sou-

Fouilles du Beuvray, p. 5 et passim). Des trouvailles analogues ont été signalées dans différents pays à l'époque impériale romaine (voir Hans Kjær, *Quelques armes des premiers temps de l'âge du fer*, MSAN, 1900-1901, p. 331).

1. Un premier relevé en a été dressé par Daubrée (*Exploitation des métaux dans la Gaule*, RA, 1868, I, p. 307, et 1881, I, p. 336). Cet auteur signale particulièrement les ferriers de l'Yonne, de l'Aube, de la Côte-d'Or, de la Haute-Marne et de la Meurthe. D'autres sont disséminés, dit-il, dans diverses provinces, le Nivernais, le Berry, la Normandie, la Bretagne, la Vendée, le Périgord, les Pyrénées, etc. Plusieurs ont livré des objets gallo-romains, débris de poteries et médailles, mais il en est qu'on a pu attribuer à l'époque gauloise.

Parmi les notices ultérieures concernant les plus anciens ferriers de la France, nous mentionnerons les suivantes :

Pour le Berry : G. Vallois, *Le fer dans l'antiquité d'après les scories de la forêt d'Allogny*, Mém. Soc. Antiq. Centre, 1884, p. 90. Pour le département de la Côte-d'Or : Georges Potey, *Les mines gallo-romaines ou gauloises de Minot*, Bull. Soc. archéol. du Châtillonnais, 1891, p. 665 ; — *Mat.*, 1880, p. 354. Pour le Morbihan : Aveneau de la Grancière, *Le préhistorique et les époques gauloise, gallo-rom. et mérovingienne dans le centre de la Bretagne-Armorique*, Vannes, 1903 ; à Lan Gouh Melrand notamment, l'auteur a retrouvé les traces d'un four et un atelier de forgerons (p. 134) ; — du même, *Les « ferriers » ou amas de scories de fer dans le Morbihan*. M. René Kerviler avait signalé des exploitations minières de fer dans la Loire-Inférieure (RA, 1883, II, p. 281) ; — voir aussi BSA, 1899, p. 321 ; — Loth, *Rev. Et. Anc.*, 1911, p. 85. Pour la Dordogne et le Lot-et-Garonne : Gustave Hermann, *Note sur une forge antique découverte près d'Excideuil (Dordogne)*, BA, 1907, p. cxxx ; — J. Momméja, *Les mines de fer de Sos*, Rev. Et. Anc., 1912, p. 72.

Des scories de fer, présumées antéhistoriques, se rencontrent aussi sur plusieurs points du département de la Marne, où l'on a reconnu également des gisements d'oxyde de fer, notamment près d'Epernay, à Etoges, à Toulon-la-Montagne et à Gionges (A. Rollain, BSA, 1899, p. 319).

2. Hoernes, *Die Hallstattperiode*, p. 259 ; — Müllner, *Prähist. Eisenfabrikation in Krain*, CBl.A, 1889, p. 206 ; — Marchesetti, *I Castellieri preistorici di Trieste e della regione Giulia*, 1903, p. 161.

vent dans les enceintes désignées également sous le nom de *chatelliers* [1].

Les procédés employés par les Gaulois, à l'époque de La Tène, pour la réduction des oxydes de fer, nous sont connus surtout par

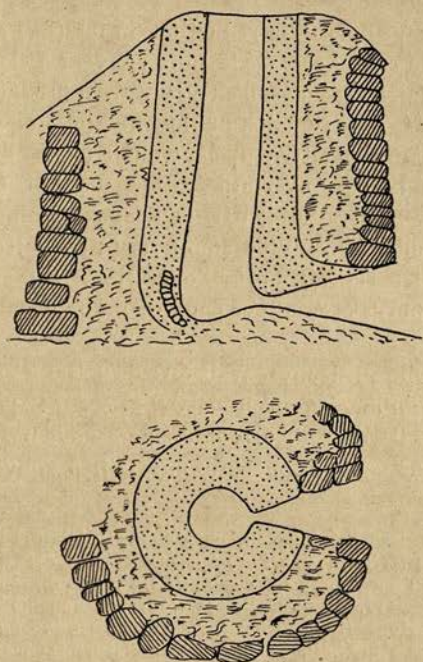

Fig. 711. — Four à minerai (coupe et plan). Jura bernois [2].

les trouvailles de Quiquerez dans le Jura bernois, et par celles de Bulliot au mont Beuvray [3]. Celles-ci offrent l'avantage d'apparte-

1. Aveneau de la Grancière, *Le préhistor.*, p. 70 et 146 ; — Bonnemère, BSA,1899, p. 321.

2. D'après Quiquerez, *De l'âge du fer, Recherches sur les anciennes forges du Jura bernois*, Société Jurassienne d'Émulation, 1866, pl. I.

3. Bulliot, *Fouilles de Bibracte, 1868*, RA, 1870, I, p. 44 et 153 ; — A. de Villenant, *Note sur l'industrie métallurgique gauloise*, Bull. Soc. nivernaise des Sciences, 1870, p. 503 ; — Olshausen, *Eisengewinnung in vorgesch. Zeit*, ZfE, 1909, p. 68 ; cf. *Anthr.*, 1910, p. 213 ; — Quiquerez, *loc. cit.* (cf. *Rev. Soc. Savantes des départements*, 1868, p. 59) ; — Voir aussi L. de Launay, art. *Ferrum*, ap. Saglio et Pottier, *Dict. des Antiq.*, p. 1074.

On a signalé d'anciennes exploitations minières de fer en Allemagne (Ols-

nir, à une phase nettement déterminée, le dernier siècle avant notre ère. Les fours du Jura bernois, mieux conservés que ceux de Bibracte, présentent le même dispositif et doivent, tout au moins en partie, remonter à l'époque celtique, comme l'admettait leur inventeur.

Le fourneau où s'opérait la réduction du fer (fig. 711) se composait d'une simple cavité creusée le plus souvent à flanc de coteau; les parois en étaient garnies de terre réfractaire et doublées de pierres brutes. On le remplissait de minerai concassé, disposé par lits horizontaux et alternant avec des couches de combustible (charbon de bois). Une ouverture pratiquée à la base servait à la ventilation, qui s'opérait soit par le tirage d'air naturel, soit au moyen d'appareils primitifs de soufflerie [1]; en outre, c'est par ce trou que l'ouvrier retirait, après l'opération, le lopin de fer brut qu'il restait à épurer et à affiner par des martelages à chaud répétés [2].

La hauteur des fourneaux devait être de 2 m 00 à 2 m 50; leur diamètre, très irrégulier, mesurait de 0 m 45 à 0 m 48; l'épaisseur des parois, 0 m 30 à 0 m 40 [3]. Leur contenance moyenne a été évaluée à un peu plus de cent décimètres cubes. Bien souvent la base du

hausen, *loc. cit.*) et en Belgique, surtout dans le Hainaut et le pays de Namur (H. de Nimal, *La métallurgie à l'Exposition de Charleroi en 1911*, p. 11).

Sur la qualité du fer gaulois, qui est tantôt un fer doux, tantôt un fer aciéré, voir ci-dessus, p. 1117. Les techniciens pourront consulter à ce sujet le mémoire de M. Hans Rupe, *Chemische Untersuchung einer Bronze- und Eisenfunde der La Tène Zeit*, Verhandl. der Naturforschenden Gesellschaft in Basel, t. XXI, p. 25. Des objets de fer de la Marne ont été soumis à des expériences intéressantes de la part d'un praticien, M. Ch. Coyon (*L'art du fer à l'époque gauloise*, ext. Mém. Soc. agriculture de la Marne, 1903).

Nous avons dit que la gravure à l'eau-forte sur acier paraît avoir été connue des Celtes (p. 1129 et 1148). Voir aussi Hubert Schmidt, *Zur Technik und Ornamentale vorgesch. Metallarbeiten*, PZ, 1910, p. 421.

1. Il est difficile d'admettre avec M. Quiquerez que les métallurgistes des premiers âges du fer aient ignoré le soufflet. G. Bulliot a cru constater au mont Beuvray l'emploi des *trompes* dites catalanes, impliquant l'utilisation d'une chute d'eau (*Fouilles du Beuvray*, I, p. 492).

2. D'après des renseignements que nous n'avons pu contrôler, des expériences ont été faites en Carinthie pour la réduction du fer dans des fourneaux reconstitués à l'aide des trouvailles locales. Le minerai, grillé au préalable dans une première fosse, « fut placé dans la seconde par couches alternant avec des couches de charbon et recouvert de bois frais et allumé. Un simple soufflet suffit pour activer le feu; ce fut tout le travail. Au bout de 48 heures, on retira de la fosse 25 livres d'un fer si pur qu'on le fit forger de suite en pointes de lances » (BAF, 1879, p. 114).

3. Quiquerez, *loc. cit.*, p. 36.

fourneau seule s'est conservée: elle présente alors l'aspect d'une sorte de calotte hémisphérique, renfermant des débris de scories [1].

De 1668 à 1870, Bulliot explora au mont Beuvray le quartier de la Come Chaudron habité par des métallurgistes, fondeurs, forgerons et émailleurs [2]. Les fours à minerai de fer étaient réunis par petits groupes dans un même atelier. Un bâtiment de dix mètres de côté, par exemple, en contenait cinq, dont deux en assez bon état. Le four le mieux conservé mesurait 0 m 90 de côté; la maçonnerie se composait de moellons bruts assez bien appareillés, mais que l'action du feu avait fortement éprouvés, malgré l'épais revêtement de terre réfractaire qui en protégeait les parois internes.

Fig. 712. — Pinces de forgeron. Mont Beuvray [4].

(1/3 gr. nat.)

De nombreux débris d'outils, notamment de grandes pinces de forgeron (fig. 212), furent rencontrés dans ces ateliers de Bibracte.

Les Gaulois ne connaissaient pas la fonte qui nécessite une température de 1.300 à 1.400 degrés [3]. Le métal qu'ils produisaient était un fer aciéreux, d'excellente qualité. Des gisements de minerai abondent dans le voisinage du Beuvray, et leur proximité compensait la difficulté des transports au sommet du plateau. Une curieuse découverte, qui se rattache à l'industrie sidérurgique, est celle d'une fosse établie pour la dessiccation des pains de terre réfractaire servant au revêtement des fours. Cette fosse mesurant six mètres carrés, était entièrement remplie de pains d'argile en forme de sphéroïdes et tous percés de part en part comme des grains de chapelet.

A côté de l'industrie du fer, le travail du bronze occupait une

1. Nous nous demandons si les prétendus « creusets primitifs », qui constituent pour M. Quiquerez le type le plus rudimentaire de ces fourneaux (*loc. cit.*, pl. I, fig. c), n'en seraient pas tout simplement des spécimens ruinés, presque complètement arasés.

2. Voir p. 949, fig. 395, le plan de l'oppidum. La vallée de la Come Chaudron est située au nord-est de l'oppidum, près des Grandes Portes.

3. En parlant de la métallurgie gallo-romaine, nous aurons l'occasion de revenir sur cette question des origines de la fonte de fer.

4. D'après J. Déchelette, *L'oppidum de Bibracte, Guide du touriste et de l'archéologue au mont Beuvray et au musée de l'Hôtel Rolin*, p. 51, fig. 11.

place importante dans les ateliers de Bibracte. On rencontre de tous côtés des débris de petits creusets (fig. 713), ayant servi à la fonte de ce métal.

La technique de la fusion et de la ciselure des divers métaux, bronze, or, argent, etc., a réalisé à l'époque de La Tène des progrès considérables, comme en témoigne la richesse d'ornementation des bijoux, de ceux surtout de la première et de la seconde phase. Il nous suffira de rappeler ici les torques et les bracelets d'or de l'Allemagne du sud et du sud-est de la France. Le bracelet de Rodenbach (p. 1335, fig. 583), le torques de Besseringen (p. 1336, fig. 584), le torques de Lasgraïsses (p. 1340, fig. 587), établissent hautement l'habileté professionnelle des orfèvres gaulois.

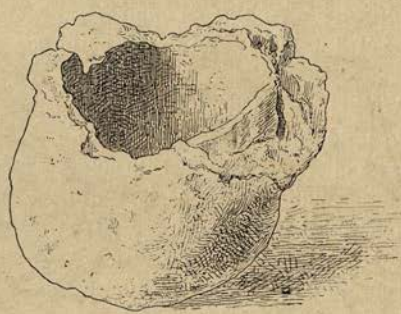

Fig. 713. — Creuset de fondeur de bronze. Mont Beuvray [1].
(1/2 gr. nat.)

On a recueilli quelques moules pour la fonte à cire perdue. Tel est celui que reproduit la figure 714, provenant de la fonderie celtique de Szalacska (Hongrie), dont nous avons parlé (p. 1375). Il servait à la fabrication des fibules ou plus exactement, croyons-nous, des modèles en cire avec lesquels on façonnait le moule « à cire perdue » (voir 1re partie, p. 184).

Nous devons signaler les curieux moules en forme de « gaufres » découverts au mont Beuvray par Bulliot, puis à Stradonitz (fig. 715, 2-5) [2]. Nous en avons trouvé des spécimens au Beuvray, dans les

1. D'après J. Déchelette, *L'oppidum de Bibracte, Guide du touriste et de l'archéologue*, p. 53, fig. 12.

2. On a trouvé à Saintes (Charente-Inférieure) des fragments de ces mêmes moules (J. Déchelette, *Fouilles du Beuvray*, p. 158).

vestiges d'une officine où gisaient aussi, avec quelques monnaies et fibules gauloises, deux petits creusets en terre réfractaire à fond sphérique.

Les exemplaires éduens et boïens diffèrent les uns des autres par une seule particularité, la forme des alvéoles : toujours quadrangulaires au Beuvray, elles sont parfois cupuliformes à Stradonitz.

Il est curieux de constater que le modèle cupuliforme s'est retrouvé récemment dans la lointaine Éthiopie, sur le territoire de l'ancien royaume des *Axomitae*, où les Grecs avaient fondé, au temps des Ptolémées, des comptoirs de commerce. Ce pays avait pour capitale *Axomis* ou *Auxume*, aujourd'hui Aksum. Son port, Adulis, consti-

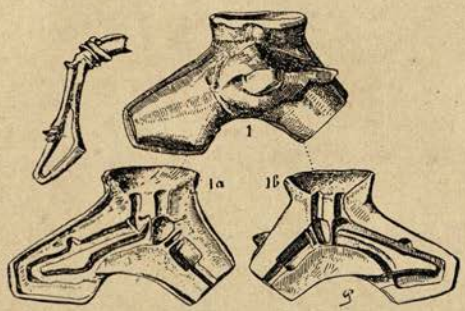

Fig. 714. — Moule de fibule : fonte à « cire perdue ». Szalacska (Hongrie) [1].

tuait un important centre commercial, en raison de sa situation sur une grande route maritime, celle du commerce de l'ivoire. Or les couches archéologiques d'Axomis ont livré deux fragments de ces tablettes d'argile, semblables, comme l'a fait récemment observer M. Zahn, à celles de Stradonitz (fig. 715, 1, 1 *a*, 1 *b*). On distingue sur l'un des débris le trou de coulée (1 *b*, à droite) [2]. Ces moules ont sans doute servi à la fonte des métaux précieux. « On en retirait

1. D'après E. Gohl, *Usine monétaire et fonderie celtique à Szalacska*, Rev. numism., 1907, p. 170, pl. VI, fig. 11, 11 *a*, 11 *b*.

2. Cette particularité démontre, comme le remarque M. Zahn « que la matière n'était pas coulée dans les alvéoles découvertes, mais que la plaque s'appliquait contre une autre. La seconde plaque devait être garnie de trous correspondant exactement à ceux de la première, et sans doute creusés de petits canaux à la base, pour permettre au métal de passer d'une cavité à l'autre. Cette seconde plaque a dû être modelée contre la première, alors que celle-ci était encore garnie des bâtonnets de bois servant à l'impression des alvéoles ; autrement il n'eût pas été possible d'obtenir une parfaite correspondance des cavités. » Zahn, *Die Kleinfunde*, dans Littman, *Deutsche Aksum-expedition*, t. II.

des bâtonnets courts, épais, arrondis à chaque bout, prêts à être mis en œuvre et semblables aux petites barres d'or brut trouvées à Adulis. »

La similitude de ces trouvailles paraît s'expliquer aisément, malgré la distance considérable qui sépare les localités. Nous avons vu que les progrès industriels des Celtes sont dus à leur contact

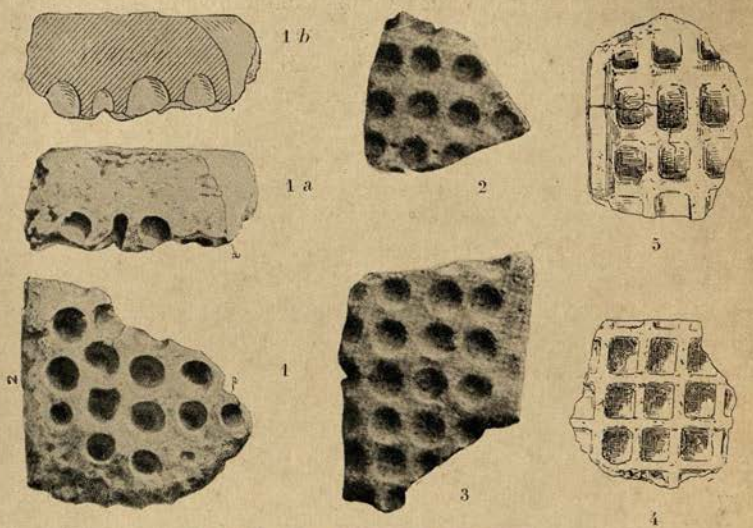

Fig. 715. — Creusets à alvéoles.

1, 1 *a*, 1 *b*, Aksum (Éthiopie) [1] ; — 2, 3, Stradonitz [2] ; — 4, Stradonitz ; — 5, Mont Beuvray [3].

avec les nations méditerranéennes. A mesure que les découvertes se multiplient et que l'horizon des observations comparatives s'élargit, nous constatons que beaucoup de procédés usités chez les peuples gréco-latins ont peu à peu pénétré au nord des Alpes par les grandes routes du commerce international.

Les Éduens entretenaient des relations avec Marseille [4]. Comme les Axomites de la mer Erythrée, ils ont dû, sous l'influence des

1. D'après Zahn, *Die Kleinfunde*, dans Littmann, *Deutsche Aksumexpedition*, t. II.
2. D'après Pič-Déchelette, *Stradonitz*, pl. LVIII, fig. 3, 4.
3. D'après les originaux. Cf. J. Déchelette, *Fouilles du Beuvray*, pl. XXIV, fig. 17, 19.
4. Voir 2e partie, p. 585.

Hellènes, perfectionner leurs méthodes industrielles, et chercher à compléter leurs connaissances techniques. Du territoire des cités celtiques les plus avancées en culture, ces acquisitions nouvelles se répandaient rapidement chez les tribus voisines.

§ VI. — *L'émaillerie celtique.*

Au nord des Alpes, l'émail remplaça le corail pour l'ornementation des objets métalliques, au moment où celui-ci fut recherché par les Indiens, surtout après la mort d'Alexandre (p. 1331). Les pêcheries de corail de la Méditerranée ne pouvant plus approvisionner suffisamment les marchés des Celtes, ceux-ci y suppléèrent en utilisant pour la décoration des armes et des parures un produit artificiel de même aspect [1].

Il est très remarquable que pendant trois siècles les émailleurs gaulois n'aient jamais cherché à modifier la nuance de leurs émaux, alors que, familiarisés avec la fabrication du verre, ils devaient être en mesure de lui donner, à l'aide d'oxydes métalliques, des colorations variées, en bleu-cobalt, bleu foncé, vert, jaune, brun, etc. C'est seulement après l'ère chrétienne que, dans les Iles Britanniques et la Gaule, les ateliers livrèrent au commerce des émaux polychromes [2].

1. Nous ne remonterons pas, à propos de l'émaillerie gauloise, jusqu'aux origines de cet art chez les peuples méditerranéens. Il est certain qu'il fut pratiqué de très bonne heure par les Égyptiens. Au moment où les artisans de la colonie hellénique s'établirent à Naucratis, écrit M. G. Perrot, « ils ont fait un effort, qui n'a eu d'ailleurs qu'un modeste succès, pour répandre dans le monde grec le goût de ces émaux dont les tons jaunes et rouges, verts et bleus, charmaient l'œil des Orientaux et des barbares qu'ils avaient pour clients. » Perrot et Chipiez, *Hist. de l'Art*, VII, *Grèce archaïque*, p. 298.

Nous ne nous occuperons pas non plus des émaux champlevés du Caucase plaques de ceinturons de Koban à figures d'animaux fantastiques ou à dessins géométriques, déjà signalés, voir 1re partie, p. 65). Il suffira de noter que les émaux de Koban, attribués par Tischler à l'époque de La Tène (v. *Mat.*, 1887, p. 467), sont tout à fait différents des émaux de Bibracte; d'après leur composition chimique, selon Virchow (*Das Graberfeld von Koban*, 1883, p. 139), ils correspondraient aux émaux assyriens et égyptiens.

2. Les premiers archéologues qui ont décrit le casque de Berru, Ch. de Linas, Viollet-le-Duc, Darcel, avaient cru y reconnaître des émaux polychromes, blanc, vert, bleu et rouge. En réalité, comme l'ont constaté par un examen plus attentif M. Germain Bapst et plus récemment M. Coutil, ces prétendus émaux ne sont autre chose que les pâtes résineuses supportant les feuilles d'or estampé qui recouvrent le casque; « par suite de leur séjour dans le sol, elles se sont altérées différemment et ont actuellement une couleur jaune

Le fait s'explique, croyons-nous, sans difficulté. Il nous suffira de rappeler que le corail était tout à la fois, au témoignage de Pline, un objet de parure et un porte-bonheur écartant les maléfices (v. p. 1313). Or ses propriétés merveilleuses étaient dues précisément, si nous ne nous abusons, à sa coloration rouge : il tirait en effet son origine, d'après la fable, du sang qui avait jailli de la tête coupée de Méduse ; d'où sa dénomination si caractéristique de *Gorgonie* (v. p. 1332). Il est tout naturel que, dans ces conditions, il ait participé étroitement aux vertus apotropaïques que possédait au plus haut degré le chef de la Gorgone. On peut, d'ailleurs, constater qu'à l'époque où les Celtes appliquaient des boutons de corail sur leurs casques et leurs boucliers, et longtemps après, c'est le masque de Méduse qui constituait l'ornement traditionnel de ces mêmes armes chez les peuples méditerranéens. Le parallélisme est caractéristique. On trouve ce masque sur les pièces métalliques composant l'équipement des hoplites grecs, aux époques archaïque et classique, ainsi que sur les cuirasses des empereurs romains. Si telle était la vitalité de cette représentation phylactérique dans les pays gréco-latins, on conçoit aisément que les peuples barbares soient demeurés, eux aussi, longtemps fidèles à des superstitions de même nature, et que, durant trois siècles, la *Gorgonie* « similisée », c'est-à-dire l'émail rouge, ait conservé tout son prestige auprès de la clientèle celtique.

La plupart de ces émaux datent des trois derniers siècles avant notre ère, c'est-à-dire de La Tène II et III. Il semble bien que, dès La Tène I, l'industrie celtique ait commencé à faire usage de l'émail pour la décoration des objets de parure, mais pour cette période, il est difficile de le distinguer nettement du corail, sans le secours de l'analyse chimique ou tout au moins d'un examen microscopique.

Nous avons signalé diverses séries de bijoux ornés « d'émail ou de corail », tels que fibules, bracelets, torques, etc. Dans bien des cas, une étude technique pourrait seule permettre de déterminer exactement la nature de la substance employée.

Le pied de nombreuses fibules de La Tène I porte un disque métallique orné de corail ou d'une pâte vitreuse, de couleur rouge-

rosée et grise » (Coutil, *Le casque orné d'émaux d'Anfreville-sous-les-Monts*, p. 2. Selon le même auteur, le casque porterait des traces d'émaux fixés dans des cloisons de fer).

sang. Ces fibules nous montrent la première technique de l'émail gaulois : c'est une sorte de pastille fixée au disque par un simple rivet central ; d'autres fois l'arc est creusé d'une cannelure longitudinale, dans laquelle la pâte vitreuse est incrustée.

Mais le procédé de fixage de la pastille d'émail au moyen d'une sertissure, dans une alvéole enduite de résine, n'assurait pas une adhérence parfaite. L'art de l'émaillerie proprement dit ne prit vraiment naissance que par la découverte de procédés permettant de souder en quelque sorte la substance vitreuse au métal par l'action du feu. Cette découverte appartient-elle en propre aux artisans de la Gaule?

La plupart des progrès techniques réalisés, au nord des Alpes, durant les âges protohistoriques, sont dus essentiellement aux relations des peuples barbares avec les pays grecs. *A priori*, il semble donc probable que l'art de l'émaillerie, comme le corail, dut être importé chez les Celtes des régions méditerranéennes, où il était connu plus anciennement. Toutefois, on cherche vainement dans les pays italo-grecs les prototypes des émaux gaulois et, d'autre part, ces derniers ne portent pas l'empreinte distincte d'une origine méditerranéenne. Il n'y a donc là encore qu'une conjecture, dont les trouvailles du Caucase nous semblent, d'ailleurs, accroître la probabilité : à maintes reprises déjà, nous avons constaté que les peuples barbares fixés au nord de la Mer Noire, de l'Adriatique et de la Méditerranée, doivent au rayonnement de la civilisation hellénique leurs principales acquisitions.

Au commencement de l'époque romaine, l'art de l'émaillerie se développa dans les Iles Britanniques, surtout en Angleterre et en Écosse. De cette phase, que nous avons appelée La Tène IV, datent les beaux objets de bronze émaillés déjà mentionnés : plaques et anneaux de harnachement, mors de chevaux, armes, parures, etc. Ces nouveaux émaux ne sont plus monochromes ; le jaune vif et le bleu s'y associent au rouge traditionnel. En outre, l'enduit vitreux y recouvre de larges surfaces planes : la technique du champlevé, dont les artistes du moyen âge sauront tirer un si heureux parti, est désormais fixée [1].

1. Les plaques d'ornement de Polden Hill (Somerset) et de Norton (Suffolk) comptent parmi les spécimens les plus caractéristiques de la série (v. p. 1192, fig. 507, 1). Sur ces émaux britanniques, consulter surtout Kemble,

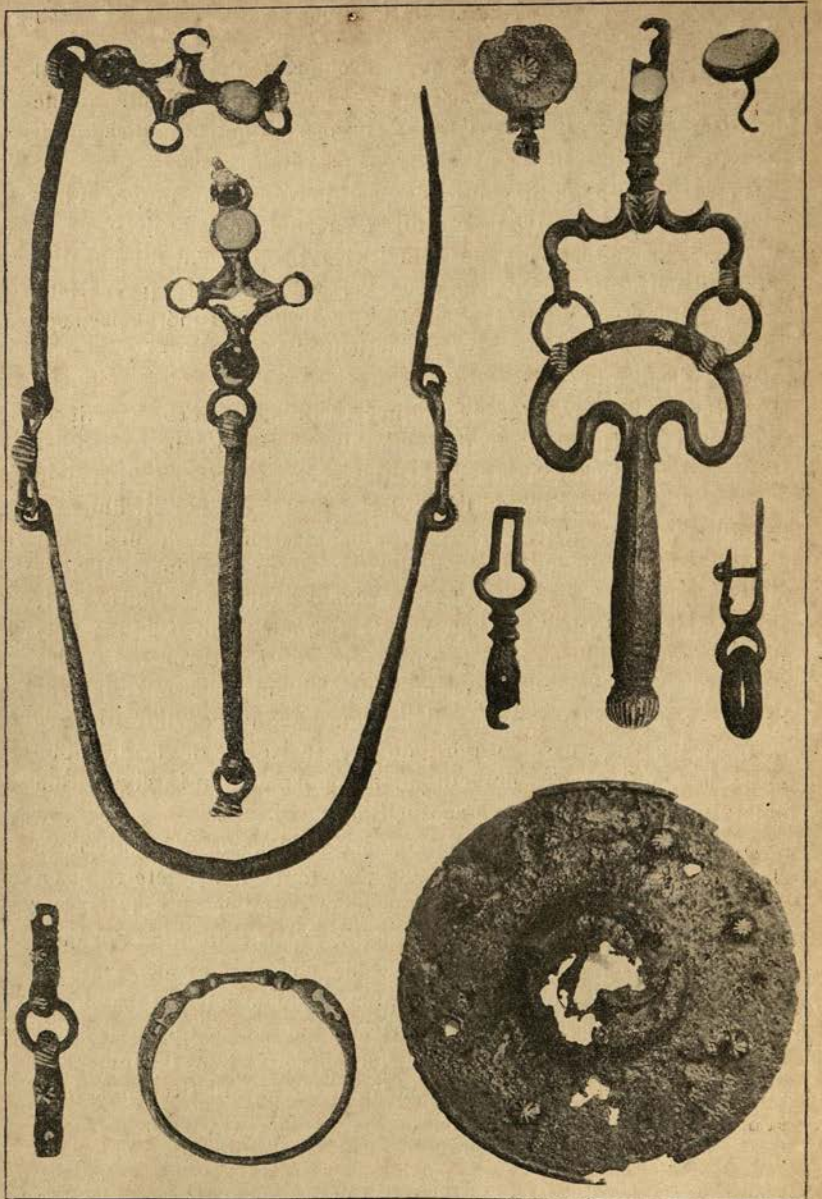

Fig. 716. — Pièces de harnachement en fer, émaillées. Station de La Tène [1].

1. D'après une photographie de M. Viollier (cf. *Soc. préhist. suisse*, 4e *Rapport*, 1912, p. 110, fig. 28).

On a souvent rappelé, au sujet des émaux britanniques, un passage des écrits de Philostrate. Décrivant, à propos d'une chasse au sanglier, de riches harnais de chevaux, cet auteur, qui vivait à Rome au temps de Septime-Sévère, rapporte que « les barbares riverains de l'Océan versent ces couleurs (blanche, jaune, rouge, noire) sur le cuivre incandescent; elles s'y fixent et deviennent dures comme de la pierre; de la sorte, le dessin qu'elles représentent se conserve bien [1]. » L'auteur grec entendait sans doute faire ici allusion aux plaques de harnais émaillées des Bretons [2].

La technique de l'émaillerie gauloise, à l'époque de La Tène III, est très caractéristique [3]. Elle consistait ordinairement à orner d'émail rouge des clous ou bossettes en bronze, à tête hémisphérique. Celles-ci s'appliquaient ensuite sur divers objets ou faisaient corps avec certaines pièces de bronze dont elles constituaient l'ornement terminal.

Lors des premières fouilles du mont Beuvray, en 1867, Gabriel Bulliot découvrit un atelier d'émailleur contenant des déchets de la fabrication de ces clous. Les recherches des années suivantes confirmèrent les premières observations et mirent au jour de nouvelles officines ; c'étaient de simples hangars en bois; ils recouvraient de petits fourneaux creusés dans le sol et encore remplis de pail-

Horae ferales, pl. XIX, XX; — *Archaeologia*, XXXVI, pl. 37-38; — *Proceedings of the Society of Antiquaries of Scotland*, XX (1885-86), pl. VIII; — Reinecke, *Aus dèr prähist. Sammlung des Mainzer Altertumsvereins*, Zeitschrift des Vereins zur Erforschung der Rheinischen Geschichte, Mayence, 1900, p. 356; — Romilly Allen, *Celtic Art*, p. 94; — Read et Smith, *Guide Brit. Museum, Iron age*, pl. V (en couleurs) et *passim*.

Sur le continent, la plaque jadis émaillée d'Ober-Olm, près de Mayence (Hesse rhénane), est sans doute la seule pièce de provenance certaine qui puisse être rapprochée des « horse-trappings » britanniques, de style celtique (Reinecke, *loc. cit.*, p. 354).

1. *Icones*. I, 28.

2. M. Reinecke, tout en considérant cette explication comme vraisemblable, fait observer que le texte de Philostrate pourrait encore s'appliquer à une autre série de pièces de harnachement émaillées appartenant à l'industrie barbare et dont la zone de dispersion est limitée à la Prusse orientale et aux gouvernements russes de Vilna et de Kalouga (Reinecke, *loc. cit.*, p. 357. Voir pour la bibliographie, Alfred Hackmann, *Die Emailfibel von Wärilä im Kirchspiel Pälkäne*, extr. de la Zeitschrift d. Finn. Alt. Gesellschaft, XXVI, p. 12).

3. Pour les émaux de La Tène II, moins abondants, voir Hubert, *Sépulture à char de Nanterre*, Anthr., 1902, p. 71 (clavette, bouton et pièces de joug émaillés, cf. ci-dessus, p. 1195, fig. 510, 1 ; p. 1187, fig. 502, 7). Nous avons parlé également des chaînes-ceintures en bronze de La Tène II, parfois émaillées (p. 1234).

lettes ou rognures de métal, de charbons, scories, débris d'instruments, pinces, grès à polir, pelles à feu, etc. On y trouva, en outre, de nombreux objets émaillés, clous à tête ronde et garnitures de joug terminées par des bossettes semblables. Le sol était jonché de fragments des pellicules d'émail rouge, en forme de petites coques, qui les recouvraient ; elles conservaient sur leur face concave l'empreinte des entailles creusées dans le métal.

Lorsque Bulliot annonça sa découverte (1870), on ne lui accorda pas créance sans quelque hésitation[1]. On ignorait alors que, bien avant la conquête, l'industrie gauloise eût atteint déjà un tel degré de développement. Des travaux ultérieurs, ceux de Tischler notamment, mirent en évidence la large diffusion de ces émaux du type de Bibracte sur le territoire celtique[2].

Des clous émaillés plus anciens sont conservés aux musées de Bienne et de Zurich (fig. 716, 10) ; ils proviennent de la station de La Tène. Au nombre de douze environ et tous en fer, ils se composent d'une tige courte et d'une large tête en forme de disque plat, avec bords relevés. La tête du clou, convertie ainsi en cupule, est remplie d'une substance vitreuse, colorée en rouge sanguin et faisant corps avec le métal ; ce n'est plus la pastille épaisse des fibules de La Tène I, mais une mince pellicule qui recouvre le métal d'une sorte d'épiderme et dont l'adhérence a été obtenue par l'action du feu, sans le secours d'un rivet central.

Ces clous ont pu servir à la décoration de divers objets, pièces de harnachement, umbos de bouclier, etc. Ils ne se sont rencontrés ailleurs, à notre connaissance, que dans une seule station, aux Gleichberge, près Römhild[3], où l'on a recueilli un autre objet émaillé, une fibule de La Tène II.

Les émailleurs gaulois ne tardèrent pas à introduire dans cette

1. J.-G. Bulliot, *Mémoire sur l'émaillerie gauloise à l'oppidum du mont Beuvray* (séances d'avril 1870, MAF, 1872, p. 71 ; cf. BAF, 1873, p. 43) ; — J.-G. Bulliot et Harold de Fontenay, *L'art de l'émaillerie chez les Éduens*, Mém. Soc. Éduenne, 1875, p. 439 (inséré ensuite dans les *Fouilles du Beuvray*).

2. Les travaux de Tischler contiennent des aperçus généraux sur l'émail gaulois (*Abriss der Geschichte des Emails*, Sitzungsberichte d. phys. ök. Gesell. Königsberg, 1886, p. 6 ; — *Ueber vorrömisches und römisches Email*, CBl.A, 1886, p. 128 ; — *Beiträge zur Geschichte des Sporns, sowie des vor- und nachrömischen Emails*, MAGW, 1889, *Sitzungsberichte*, p. 162). On trouvera dans notre notice sur le *Hradischt de Stradonitz* (CAF, Mâcon, 1899), une étude plus détaillée sur les émaux de La Tène III ; nous en donnons ici un résumé mis à jour.

3. G. Jacob, *Die Gleichberge bei Römhild*, p. 33.

fabrication un perfectionnement. En remplaçant le clou de fer à tête plate par une bossette en bronze hémisphérique, creusée de hachures, ils donnèrent plus de relief à ces pièces d'ornement et augmentèrent l'adhérence de la matière vitreuse. Ainsi fut obtenue la technique caractéristique de l'émail gaulois de La Tène III, celle que nous font connaître notamment les trouvailles de Bibracte et de Stradonitz (fig. 717).

Si l'on passe en revue l'ensemble des bossettes gravées et émaillées dispersées dans les collections de la France, de l'Allemagne, de l'Autriche-Hongrie, des Iles Britanniques, on constate que

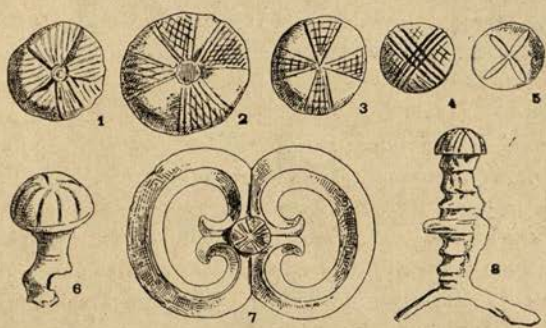

Fig. 717. — Bossettes en bronze émaillées.
1, 2, 4, 6, 7, Stradonitz ; — 3, 5, 8, Mont Beuvray [1].

quelques-unes sont entièrement couvertes de petites hachures quadrillées ou de raies parallèles multiples, creusées au burin sur toute la surface du métal ; d'autres présentent seulement une décoration cruciale nettement formée de deux rainures assez profondes se coupant à angle droit (fig. 717, 5 ; 719, 2).

L'outil du graveur creusa tout d'abord des tailles légères et informes dans le métal destiné à être entièrement revêtu d'une pellicule émaillée. Mais, comme cette pellicule offrait une fragilité excessive, on préféra pratiquer dans la bossette de profondes incisions en forme de croix, qui reçurent la substance vitreuse. Telle fut, dans l'industrie celtique, l'origine de l'émail champlevé. Nous ne croyons pas, en effet, que les premiers clous à rainures multiples aient présenté, après application de l'émail, cette alter-

1. D'après J. Déchelette, *Fouilles du Beuvray*, pl. XXIV, fig. 10, 11, 8, 12, 9, 15, 14, 13.

nance de parties métalliques, laissées à nu, et de parties émaillées, qui est propre au champlevé. Comme les pastilles de corail de La Tène I et les clous de fer à calotte émaillée de La Tène II, ils

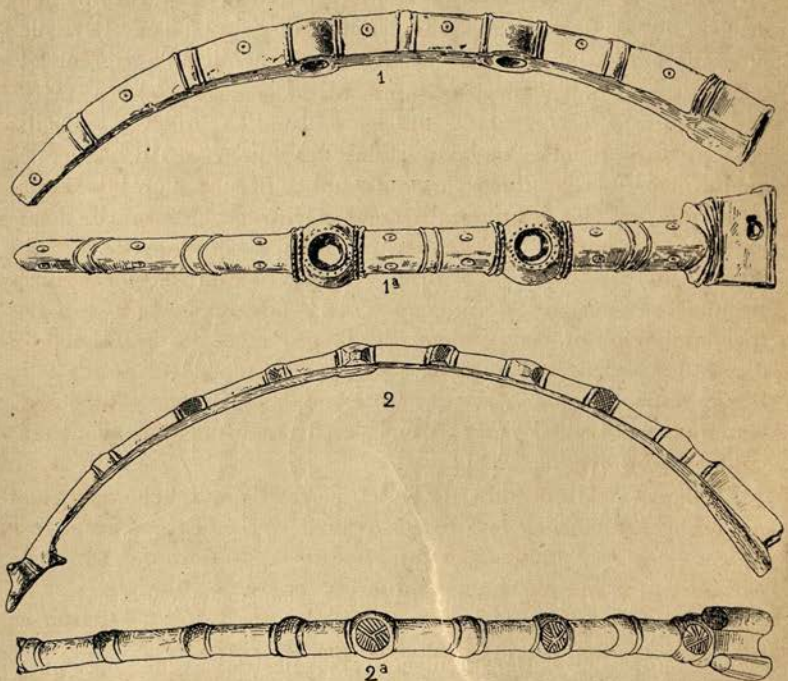

Fig. 718. — Garnitures de ceinturons en bronze, avec clous émaillés.

1, Aubeterre, commune de Brout-Vernet (Allier) [1] ; — 2, province de Starkenbourg (Hesse rhénane) [2].

devaient plutôt offrir l'aspect d'un cabochon rouge ; le métal disparaissait entièrement sous la coque vitreuse [3].

1. D'après l'original, jadis conservé dans la collection Bertrand, à Moulins.
2. D'après Lindenschmit, *Altertümer*, IV, pl. 51, fig. 1, 1 *a*.
3. Notre opinion ne repose pas sur de simples conjectures typologiques. Elle se justifie, tout d'abord, par l'examen de nombreuses calottes d'émail trouvées dans les ateliers de Bibracte et reproduites dans l'ouvrage de M. Bulliot. Ces coques, analogues à des pointes de coquilles d'œufs, mais assez épaisses, présentent sur leur surface interne et concave l'empreinte distincte des hachures ou stries creusées en tous sens et sans régularité sur la bossette de métal.

La fragilité de la coque explique qu'elle ne se soit pas conservée sur la plu-

Le clou émaillé s'est rencontré à Bibracte, à Corent, à Gergovie [1], à Boviolles (Meuse), dans les provinces rhénanes (musée de Mayence), en Angleterre et à Stradonitz. Dans les ateliers de Stradonitz, il est surtout représenté, comme à Bibracte, par des déchets de fabrication [2]; ailleurs, on le trouve parfois fixé à divers objets de parure ou à des pièces d'armure appartenant à La Tène III.

Nous avons déjà parlé des pommeaux de harnachement (p. 1195), des casques (p. 1160 et 1167) et des éperons (p. 1203), ornés de ces bossettes mobiles ou fixes. Elles décoraient également, à la même phase, des garnitures de ceinturons en bronze, d'un type caractéristique : ce sont des tiges allongées et cintrées, en forme de demi-jonc, se terminant, d'un côté, par une douille dans laquelle se fixait le cuir du ceinturon, de l'autre, par un crochet ; des ouvertures circulaires servaient de logement aux bossettes émaillées. Les spécimens connus proviennent de la province de Starkenbourg (fig. 718, 2, 2 *a*), de la Haute-Bavière, de l'Allemagne du nord, de la Basse-Autriche et de l'Alsace [3]. Un exemplaire trouvé à Aubeterre, commune de Brout-Vernet (Allier), est le seul que nous ayons rencontré en France (fig. 718, 1, 1 *a*).

La figure 716 reproduit de belles pièces de harnachement, non pas en bronze mais en fer, ornées d'émail rouge, d'après ces divers procédés (v. p. 1200). Ces objets, de la station de La Tène, paraissent un peu plus anciens que les émaux de Bibracte.

Les clous émaillés du bouclier trouvé dans la Tamise, à Battersea (p. 1176, fig. 498), sont d'une technique différente.

Des pays celtiques, l'art de l'émaillerie a pénétré dans les régions germaniques, sans doute vers la fin de la seconde phase de La Tène. On connaît en Suède un certain nombre d'objets métalliques émaillés : fibules, boucles de ceintures, etc. Ils datent de La Tène II et III. On doit probablement les considérer comme originaires de fabriques locales. Cela est établi tout au moins pour ceux de l'île de Gotland, où les types industriels présentent, aux derniers siècles

part des bossettes de nos collections. Cependant, sur un des deux casques celtiques du Musée Britannique, une de ces bossettes garde encore deux fragments de la coque d'émail qui recouvrait les tailles sous-jacentes.

Au mont Beuvray, comme à Stradonitz, les deux techniques de la bossette à pellicule d'émail et à décoration cruciale sont représentées l'une et l'autre.

1. Des clous de bronze émaillés provenant de Corent ou de Gergovie, peut-être de ces deux oppidums, sont conservés au musée de Roanne.

2. Pič-Déchelette, *Stradonitz*, p. 45.

3. Lindenschmit, *Altertümer*, IV, pl. 51 ; J.-G. Bulliot et Harold de Fontenay, *loc. cit.*, pl. VIII, fig. 1-3.

avant notre ère, des caractères particuliers. Si les boucles de ceintures du Gotland sont spéciales à cette région, les clous à tête semi-sphérique qui les ornent appartiennent au type celtique (fig. 719).

C'est par l'Allemagne du nord, par les régions situées entre

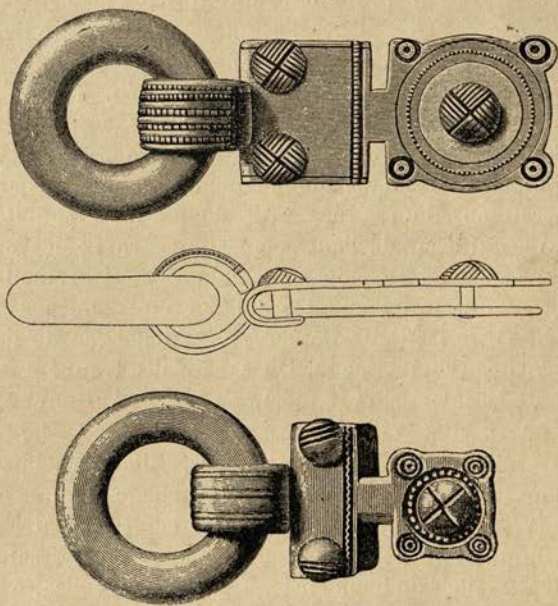

Fig. 719. — Boucles en bronze ornées de bossettes jadis émaillées.
1, Lottorf (Schleswig) ; — 2, Ganthems (Gotland) [1].

l'Oder et l'Elbe, que l'art de l'émaillerie a dû gagner la Scandinavie [2].

Dans l'Europe septentrionale apparaît, à La Tène III, une fibule en fer ou en bronze, dont l'arc est orné d'une ou de plusieurs bossettes en bronze, à décoration cruciale émaillée, de couleur rouge-sang.

1. D'après O. Almgren, *Die vorrömische Eisenzeit Gotlands*, ext. de : *Die ältere Eisenzeit Gotlands*, Stockholm, 1902, pl. V, fig. 55, 56 (cf. Arne, *Studier tillägnade Oscar Montelius*, 1903, p. 129, fig. 8, 9).

2. Nous résumons ici les conclusions d'un mémoire de M. Arne, *Objets émaillés suédois préromains* (en suédois), extrait des *Studier tillägnade Oscar Montelius*, 1903, p. 122. Voir aussi Almgren, *Die vorröm. Eisenzeit Gotlands*, p. 7 et pl. 5-8, passim (cf. ci-dessus, p. 934, note 1). Ces objets émaillés du Gotland appartiennent surtout à la période III de M. Montelius.

C'est un modèle répandu en Poméranie, en Danemark et dans l'île de Bornholm. En Poméranie, on trouve encore un autre type de fibule à arc émaillé : les rainures de l'arc qui contiennent l'émail rouge affectent la forme d'un H [1].

§ VII. — *Les monnaies gauloises.*

Au cours des âges protohistoriques, divers objets métalliques, parmi les plus usuels, ont dû servir, avant l'apparition des premières monnaies, comme instruments d'échange chez les peuples méditerranéens : tels le chaudron et son support ordinaire, le trépied, chez les Grecs de l'époque homérique [2]. Nous avons parlé des broches en fer ou *obélisques* que remplacèrent les oboles, lors de la création des premières monnaies d'argent par le roi Phidon (2e partie, p. 709).

En Occident, il est probable qu'à l'âge du bronze les haches de divers modèles, si nombreuses dans les dépôts, répondaient à cette destination (voir ci-dessus, 2e partie, p. 254) [3]. Mais au second âge du fer leur fabrication avait cessé. Elles ne se rencontrent jamais dans les trésors de monnaies gauloises, non plus que dans les innombrables sépultures de cette époque. Elles font défaut dans les oppidums exclusivement occupés aux derniers siècles avant notre ère.

Un petit objet métallique, la rouelle-amulette, est, au contraire, associé parfois aux pièces gauloises. Nous inclinons à croire qu'avant la circulation du numéraire, elle pouvait être utilisée dans les transactions [4].

On la voit fréquemment représentée sur les monnaies grecques de l'époque archaïque, particulièrement dans les régions hellé-

1. Hugo Schumann, *Die Waffen und Schmucksachen Pommerns zur Zeit des La Tène-Einflusses*, Beiträge z. Gesch. u. Alterth. Pommerns, II, p. 38 ; — Undset, *Erste Auf. d. Eisens*, p. 397, fig. 87.

2. Voir Babelon, *Les origines de la monnaie considérée au point de vue économique et historique*, 1897, p. 72.

3. Nous avons décrit des haches bipennes dont les poids semblent correspondre à des unités adoptées par les habitants des palafittes (1re partie, p. 405).

4. Aux indications données ci-dessus (p. 1299), ajouter Vauvillé, *Rouelles de bronze et monnaies gauloises découvertes ensemble à Ambleny*, BSA, 1900, p. 15.

niques en relation avec les pays celtiques [1], l'Italie du sud et la Sicile. C'est un des types que les Gaulois ont emprunté au monnayage grec.

Dans l'île de Bretagne, au témoignage de César, des barres de fer d'un poids déterminé circulaient comme objets d'échange avec les *monnaies indigènes* [3]. On peut voir dans les vitrines du British Museum plusieurs de ces barres de fer monétaires auxquelles César faisait probablement allusion (fig. 720). Elles ont été recueillies surtout dans les régions où le monnayage gaulois est faiblement représenté.

Fig. 720. — Barres de fer trouvées en Grande-Bretagne [2].

(env. 1/10 gr. nat.)

Leurs poids semblent être des multiples d'une livre d'environ 309 gr. 5, qui aurait été en usage chez les Bretons. En effet, la plupart des exemplaires correspondent assez bien soit à cette unité ou à sa moitié, soit à un poids double ou quadruple. La taille moyenne, c'est-à-dire celle du poids de deux livres (619 grammes théoriquement), est la plus répandue. Nous remarquerons que cette mine de 618-619 grammes représente exactement la « mine » en plomb de la palafitte d'Onnens (618 grammes). Au même système paraissent appartenir les lingots-monnaies de cuivre, en forme

1. Voir Babelon, *Traité des monnaies grecques et romaines*, t. I, 2e partie, *Monnaies grecques depuis les origines jusqu'aux guerres médiques*, pl. XXXI, 1-6 (Chalcis); pl. XXXIII, 14-20 (Athènes); pl. XLV, 8 (Edoniens); pl. XLIX, 11-14 (Ichnæ, Tuntenon); pl. LIV, 9-12 (Acanthe); pl. LXV, 4-9 (Tarente); pl. LXXVI, 19-24 (Syracuse) [les oboles à la roue de Syracuse furent copiées par Marseille]; pl. LXXVII, 18-21 (Géla).

La roue est aussi le symbole caractéristique figuré sur les premières monnaies de cuivre étrusques et ombriennes qui appartiennent à la série de l'*aes grave* (Mommsen, *Hist. de la monnaie romaine*, trad. Blacas, I, p. 226).

2. D'après Read et Smith, *Guide Brit. Museum, Iron age*, p. 150, fig. 145.

3. *Utuntur aut aere aut nummo aut annulis ferreis ad certum pondus examinatis pro nummo* (César, *De bello gall.*, V, 12, 4). Un manuscrit porte *taleis* (barres) au lieu d'*annulis*, ce qui semble bien être la leçon correcte (voir Haverfield, *Proceed. Soc. Antiq. London*, 1904-1905, p. 186; — Rice Holmes, *Ancient Britain*, p. 250).

de doubles haches, découvertes dans l'Europe centrale, que nous venons de rappeler.

De son côté, M. Reginald Smith a signalé la remarquable relation que présentent, sous le rapport pondéral, les *taleae* de la Bretagne avec deux poids, de forme romaine, qui portent l'un et l'autre le chiffre I, gravé sur leur face supérieure. L'un de ces poids, trouvé près de Neath (Glamorganshire), avec un dépôt d'objets émaillés de la période *Late celtic*, est en bronze et pèse 4.770 grains (309 gr. 7). Il est conservé au musée de Cardiff. L'autre en basalte et déposé au musée de Mayence, provient sans doute de la région voisine. Son poids, de 4.767 grains (309 grammes), est donc identique à celui du pays de Galles [1].

Il est possible que la mine de 618 grammes que nous appellerions volontiers liguro-celtique se rattache, comme celle des Étrusques, à quelque ancienne unité hellénique, par exemple à la mine éginète de 672 grammes, tout en ayant subi une réduction plus forte [2]. A côté de la mine de 618 grammes, il semble, comme nous l'avons vu, qu'on ait aussi fait usage dans les palafittes suisses d'une mine de 735 grammes.

Quant au numéraire gaulois, son étude, en raison de l'abondance des types, constitue, à elle seule, une branche spéciale de la numismatique. Nous nous bornerons à donner ici quelques indications générales sur ses origines et sur les phases principales de son développement [3].

1. Reginald Smith, *Proceed. Soc. Antiq. London*, 26 janvier 1905. Ces deux poids sont figurés dans le même recueil, XX, p. 189.

Les barres de fer se sont rencontrées, écrivent MM. Read et Smith, dans sept comtés de l'Angleterre, quelquefois dans des habitats bretons connus (Glastonbury et Ham Hill (Somerset) et même dans les camps de cette époque, Hod Hill et Spettisbury (Dorset), Meon Hill et Bourton-on-the-Water (Gloucester), et Hunsbury, près Northampton. « Les deux dépôts les plus considérables furent trouvés sur la pente est des Malvern Hills (Worcester), chacun d'eux se composant d'environ 150 exemplaires, longs en moyenne de 22 inches et enfouis avec soin à trois pieds de profondeur. » Ces barres n'ont pas été signalées dans les comtés du sud-est et de l'est, comtés plus voisins du continent et sans doute plus avancés en civilisation, comme l'indique leur monnayage (Read et Smith, *Guide Brit. Museum, Iron age*, p. 148). Pour les cartes de distribution et le détail des découvertes, voir R. Smith, *Proceed. Soc. Antiq. London*, XX, p. 184 ; XXII, p. 342, et *The archaeolog. Journal, loc. cit.*, p. 424.

2. Cette opinion est celle de M. Forrer (v. ci-dessus, 1re partie, p. 402).

3. L'étude du numéraire gaulois fut longtemps négligée par les numismates, que rebutaient le style barbare de ces monnaies et les difficultés de leur classement chronologique et topographique. Paul Peteau, Montfaucon, Pellerin,

L'examen détaillé des produits de l'industrie celtique nous a permis de constater que la plupart de ces ouvrages, armes, instruments, outils, vases en bronze, vases céramiques, etc., dérivent de modèles importés du sud par des voies commerciales. La forme et l'ornementation des objets reproduits subissaient des transformations successives qui en dénaturaient peu à peu les caractères originaux.

Le monnayage celtique s'explique par la même évolution :

a) Importation d'un prototype grec ;

b) Reproduction tout d'abord assez fidèle de ce prototype par l'industrie indigène ;

c) Dégénérescence progressive. Style proprement celtique.

Mionnet, en publièrent quelques spécimens, « mais l'ère scientifique de la numismatique de la Gaule ne commença qu'avec la *Revue française de numismatique*, en 1836 » (A. Blanchet, *Traité des monnaies gauloises*, 1905, p. 3).

Voici, par ordre chronologique, la liste des principaux ouvrages ou mémoires importants antérieurs à 1889, date de la publication du *Catalogue des monnaies gauloises de la Bibliothèque Nationale*, par E. Muret et H. Chabouillet (le rédacteur de ce catalogue, Ernest Muret, utilisa les travaux de la Commission de Topographie des Gaules, chargée, dès 1876, par le ministre Waddington, de publier un *Corpus* des monnaies gauloises) :

J. Lelewel, *Études numismatiques, Type gaulois ou celtique*, 1841, un vol. et un atlas de 7 tabl. et 12 pl. ; — La Saussaye, *Numismatique de la Gaule narbonnaise*, 1842, 23 pl. ; — Duchalais, *Description des médailles gauloises de la Bibliothèque royale*, 1846, 4 pl. ; — Édouard Lambert, *Essai sur la numismatique gauloise de la France*, 1re partie, 1844-1849, 13 pl. ; 2e partie, 1864, 19 pl. ; — Saulcy, *Lettres à M. Adrien de Longpérier sur la Numismatique gauloise*, dans la Revue numismatique de 1858 à 1870, et tirage à part, 1870, pl. ; — E. Hucher, *L'art gaulois, ou les Gaulois d'après leurs médailles*, 1868 et 1875, pl. et fig. : — Ch. Robert, *Description raisonnée* (de sa collection), extr. de l'*Annuaire de la Soc. française de numismatique* pour 1878, 1880 (cf. A. de Barthélemy, RC, 1881-83, p. 133). Nous citerons encore ici divers travaux d'Anatole de Barthélemy postérieurs à la date indiquée : *Instructions adressées aux correspondants du Comité des travaux historiques, Numismatique de la France*, 1re partie, *Époques gaul., gallo-rom. et méroving.*, 1891 ; — du même [articles divers contenant des aperçus d'ensemble], *C. R. Acad. Inscr.*, 1890, p. 43 ; 1891, p. 56 ; 1892, p. 251 ; RC, 1891, p. 309. Sa note sur les coins monétaires gaulois (RA, 1867, II, p. 346) doit être complétée actuellement par les indications de M. A. Blanchet, *Traité des monnaies gauloises*, I, p. 51.

Quelques années après l'apparition du *Catalogue* de Muret et Chabouillet mentionné ci-dessus, Henri de la Tour publia l'*Atlas des monnaies gauloises préparé par la Commission de Topographie des Gaules*, 1892. Cet ouvrage comprend 55 planches (soit environ 2.000 figures), dont 54 avaient été gravées sous la direction de la Commission (voir le compte rendu critique de M. Adrien Blanchet, dans *Rev. numismat.*, 1893, p. 136). En l'absence du *Corpus* projeté, c'est le recueil le plus complet de reproductions de monnaies gauloises.

En 1905, M. Adrien Blanchet a doté cette branche de la numismatique de

Il en résulte qu'une monnaie gauloise présente, en général, un caractère d'autant plus barbare qu'elle est plus récente. Avant que cette loi fondamentale ait été reconnue, tous les essais tentés pour le classement chronologique de ce numéraire ou pour l'interprétation de ses types et de ses symboles ne pouvaient aboutir qu'à des résultats erronés.

La première tâche du numismate est donc de constituer des séries aussi complètes que possible des variétés de chaque type, afin de remonter jusqu'au modèle étranger. Ce travail opéré, on constate ordinairement que le poids et le titre ont subi, comme le style, une altération continue : les dégénérescences ont dû se produire d'autant plus aisément que le contrôle d'une autorité publique ne semble pas s'être exercé, en général, sur les émissions.

La figure 721 reproduit, à titre d'exemple, des imitations d'une

l'ouvrage de doctrine qui faisait jusque-là défaut (*Traité des monnaies gauloises*, 1905, 3 pl., nombr. fig.). On y trouvera la synthèse critique des recherches antérieures et l'exposé des résultats dus aux travaux personnels de l'auteur. Voir aussi du même, *Monnaies frappées en Gaule depuis les origines jusqu'à Hugues Capet*, t. Ier du *Manuel de Numismatique française*, par MM. A. Blanchet et A. Dieudonné, 1912. Ce volume, d'où sont extraites plusieurs de nos figures, contient un résumé du *Traité*.

L'ouvrage récent de M. Forrer, *Keltische Numismatik der Rhein- und Donaulande*, 1908, bien que traitant spécialement des régions rhénanes et danubiennes, touche à tout ce qui concerne le monnayage gaulois (voir l'analyse critique de M. Kurt Regling, dans *Röm.-Germ. Korrespondenzblatt*, 1909, p. 27). Nous indiquerons ci-après les autres sources principales relatives aux monnaies de l'Europe centrale, ainsi que les publications concernant celles de l'île de Bretagne.

Pour les monnaies de l'Italie du nord, voir un article récent de M. Pompeo Castelfranco, *Monete galliche della Transpadana*, Bull. italiano di Numismamatica, 1908, n° 6.

En Espagne, le premier numéraire fut celui des colonies grecques de Rhoda et d'Emporiae. Il y eut de nombreuses émissions de pièces celtibériennes en bronze, en cuivre et en argent. Pour la bibliographie (travaux de Saulcy, Boudard, etc.), voir Forrer, *Keltische Numismatik*, p. 57. Le recueil le plus étendu est l'ouvrage d'Alois Heiss, *Description générale des monnaies antiques de l'Espagne*, Paris, 1870.

Pour compléter cette note bibliographique, voici la liste des principales monographies postérieures au *Traité* de M. Blanchet: Vauvillé, *Nouvel inventaire des monnaies gauloises et romaines trouvées à Pommiers, L'enceinte de Pommiers*, 1906, p. 35; cf. MAF, 1904, p. 79 (voir aussi *Revue numismatique*, 1906, p. 117. Cf. Blanchet, RC, 1907, p. 75); — V. Leblond, *Monnaies gaul. recueillies dans l'arrond. de Clermont (Oise)*, Revue numism., 1906, p. 381; — du même, *Monnaies gaul. recueillies dans l'arrond. de Beauvais*, Rev. numism., 1908, p. 455; — Coutil, *Inventaire des monnaies gaul. de la Seine-Inférieure*, ext. de l'Annuaire de l'Association normande, 1908; — H. de la Tour, *Notes sur les monnaies recueillies à Chastel-sur-Murat, par M. Pagès-Allary en 1908*, BSPF, 1909, p. 289.

monnaie de Thasos par les Celtes du bas Danube, vers le IIe siècle av. J.-C. : la tête de Bacchus et l'image d'Hercule, à la suite de déformations progressives, sont remplacées sur les derniers spécimens de la série par des représentations barbares tout à fait informes. A la légende ΗΡΑΚΛΕΟΥΣ ΣΩΤΗΡΟΣ ΘΑΣΙΩΝ succède une double ligne de grènetis.

Les exemplaires des pièces grecques ayant servi de prototypes sont d'ailleurs assez rares parmi les trouvailles monétaires. Celles-

Fig. 721. — Dégénérescence progressive des tétradrachmes en argent de Thasos dans le monnayage celtique [1].

ci se composent de monnaies indigènes, livrées pour la plupart au commerce durant les deux derniers siècles avant notre ère.

C'est par Marseille que les plus anciennes pièces grecques furent introduites en Gaule. La colonie phocéenne négociait avec sa métropole, avec les autres ports de l'Ionie et de diverses régions méditerranéennes [2]. En 1867, on découvrit à Auriol, près de Marseille, un trésor de 2130 petites monnaies d'argent, de style grec archaïque, toutes anépigraphes. Le dépôt avait été enfoui probablement dans la première moitié du Ve siècle av. J.-C. [3].

1. D'après R. Forrer, *Keltische Numismatik*, p. 20, fig. 31 ; p. 21, fig. 37 ; p. 22, fig. 39, 41.

2. L'extension territoriale de ce négoce est démontrée non seulement par les trouvailles monétaires, mais encore par la variété de provenance des vases peints découverts dans les alluvions du Lacydon (v. ci-dessus, p. 1006).

3. M. Babelon en place la date vers 470 ou 460 (*Traité des monnaies grecques et romaines*, t. I, 2e partie, 1907, p. 1573).

D'autres trésors de ces pièces d'argent de petit modèle ont été découverts à Volterra en Étrurie, à Vélia en Lucanie, colonie phocéenne comme Marseille, et sur la côte orientale de l'Espagne. « Ce numéraire, écrit M. Babelon, se composant de monnaies apportées d'Orient et surtout de monnaies fabriquées par les colons eux-mêmes en imitation des pièces convoyées par les navires venant des parages de la mer Egée, n'a pas de caractère local....

« Nous y retrouvons des monnaies de Phocée et de Lesbos, de

Fig. 722. — Premier monnayage marseillais, imité du numéraire des villes d'Asie Mineure (v^e siècle) [1].

Milet, de Lampsaque, de Clazomène, d'Égine et d'ailleurs, avec le poids en usage dans chacune de ces villes; les monnaies d'imitation se répartissent, à leur tour, avec plus ou moins de régularité entre ces divers systèmes [2]. »

Les Marseillais, après avoir imité ces pièces de l'Orient méditerranéen (fig. 722), s'inspirèrent des types monétaires de la Sicile. Ils empruntèrent à Syracuse le modèle d'une obole d'argent à la roue (fig. 723, 1), et, vers la fin du v^e siècle, émirent une drachme portant, d'un côté, la tête d'Artémis, de l'autre, un lion (fig. 723, 2). On a rapproché cette Artémis de la tête d'Aréthuse figurée sur les monnaies de la même ville de Syracuse. Quant au lion, il se retrouve sur celles de Vélia en Lucanie. L'émission de ces monnaies dégénéra peu à peu (fig. 724, 1), mais se continua

1 2

Fig. 723. — Obole et drachme de Marseille. Types des v^e-iv^e siècles environ [3].

1. D'après Blanchet, *Manuel de numismatique française*, I, p. 20, fig. 15-16.
2. E. Babelon, *loc. cit.*, t. I, 2^e partie, p. 1582.
3. D'après Blanchet, *loc. cit.*, I, p. 20, fig. 17-18.

jusqu'au premier siècle avant notre ère, époque qui fut, comme l'observe M. Blanchet, le moment « de la plus grande expansion du monnayage gaulois, mais aussi celui de la décadence [1]. »

Au IIIe siècle, le bronze apparaît dans le numéraire marseillais avec une pièce au type du taureau cornupète, type emprunté aux bronzes de Syracuse ou de Tauromenium (fig. 724, 2).

Les monnaies de Marseille furent imitées, d'assez bonne heure, par les tribus celtiques, surtout dans la vallée du Rhône et la Gaule cisalpine. Les pièces au lion informe portant la légende DIKO. DIKOI, etc., qui se rencontrent dans la région de Milan (v. p. 1095,

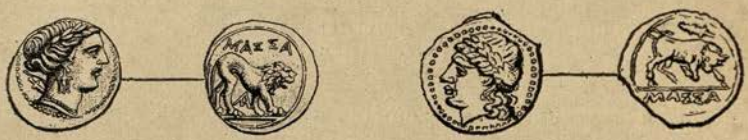

1 2

Fig. 724. — Monnaies de Marseille [2].

1, Drachme en argent postérieure au IVe siècle ; — 2, Monnaie de bronze au type du taureau cornupète.

fig. 450-451), comptent parmi ces copies barbares. Les bronzes au taureau cornupète, servirent de prototypes à une série de grossières monnaies en bronze coulé, communément appelées « potins ». Les variétés en sont nombreuses chez les Eduens, les Ségusiaves, les Helvètes et les Séquanes [3]. Elles constituent le quart des trouvailles numismatiques du mont Beuvray. Plusieurs ont été recueillies à Stradonitz (voir p. 983, fig. 410, 7).

Il est intéressant de noter qu'un exemplaire du bronze marseillais au taureau cornupète, d'un style presque aussi barbare que les copies celtiques, a été recueilli au Gotland (fig. 725, 1). C'est

1. Blanchet, *Manuel de numismatique*, I, p. 37.

2. D'après Blanchet, *loc. cit.*, I, p. 27, fig. 23, 24.

3. Changarnier, *Potins et bronzes séquanes, éduens et éduo-ségusiaves*, Annuaire de la Soc. de numismatique, 1887, p. 536, pl. IV ; — J. Déchelette, *Inventaire des monnaies antiques recueillies au mont Beuvray, de 1867 à 1898*, Rev. numismat., 1899, p. 145 ; — A. Blanchet, *Traité des monnaies gauloises*, p. 245 ; — du même, *Manuel de numismatique*, I, p. 38. M. Blanchet estime que la fabrication de ces pièces a commencé sans doute à la fin du IIe siècle av. J.-C.

jusqu'à ce jour la seule monnaie celtique découverte sur le territoire suédois [1].

Dans les provinces du sud-ouest de la Gaule, d'autres influences furent prépondérantes : celle de Rhoda (Rosas), dans la Tarraconnaise et celle d'Emporiae (v. ci-dessus, p. 1007). Nous avons

Fig. 725. — 1. Bronze coulé de Marseille au taureau cornupète (monnaie de basse époque). Trouvée à Hejde-Kirchspiel (Gotland) [2]. — 2. Imitation celtique de cette monnaie marseillaise. Verdun-sur-le-Doubs (Saône-et-Loire) [3].

maintes fois constaté les rapports étroits qui unissaient l'Ibérie à l'Aquitaine à l'époque de La Tène [4].

La drachme de Rhoda, ville dont le monnayage a subi l'influence de la Sicile, portait une tête de femme et une rose, emblème par-

1. Cette pièce a été trouvée à Hejde-Kirchspiel (Arne, *Ett keltiskt mynt funnet i Svensk jord*, Fornvännen, 1906, p. 49). M. Blanchet nous fait savoir que cette pièce ne serait pas, comme l'admet M. Arne, une copie barbare du bronze de Marseille, mais devrait se classer au numéraire de cette ville.

« Les bronzes marseillais de divers modules au type du taureau cornupète, observe M. Blanchet, ont pénétré au nord jusqu'à Pommiers (Aisne) et on en a trouvé depuis Lectoure (Gers), jusqu'à Tiefenau, près de Berne. Une monnaie si répandue devait nécessairement être imitée. Elle le fut, je crois, dans de nombreuses régions de la Gaule. » Blanchet, *Traité des monnaies gauloises*, I, p. 245.

2. D'après Ture J. Arne, *Ett keltiskt mynt funnet i Svensk jord*, Fornvännen, 1906, p. 48.

3. A. Changarnier, *Numismatique gauloise, Potins et bronzes séquanes, éduens, et édno-ségusiaves*, ext. Annuaire de la Société de numismatique, 1887, pl. IV, fig. 4.

4. Voir ci-dessus, 2e partie, p. 691, et 3e partie, p. 1100. Consulter la bibliographie et les faits numismatiques indiqués par M. A. Blanchet, *Traité des monnaies gauloises*, I, p. 183. On a recueilli en Gaule beaucoup de bronzes d'Emporiae. Quelques exemplaires en ont été rencontrés dans la Gaule centrale. Les inventaires des monnaies d'Essalois (Loire) et du mont Beuvray comprennent quelques pièces celtibériennes.

lant de la colonie (726, 1). De cette monnaie dérivent les nombreuses monnaies en argent « à la croix », très répandues dans le bassin de la Garonne. Aux deux derniers siècles avant l'ère chrétienne, elles circulèrent abondamment chez les Volques Tectosages et chez leurs voisins. Des symboles variés — croissants, globules, haches emmanchées, cercles ponctués, triscèles, rouelles, signes en S, etc. — cantonnent les branches de la croix (fig. 726, 2-4).

Toutes les monnaies que nous venons de signaler sont en argent ou en bronze ; il en est de même de celles que frappèrent vers

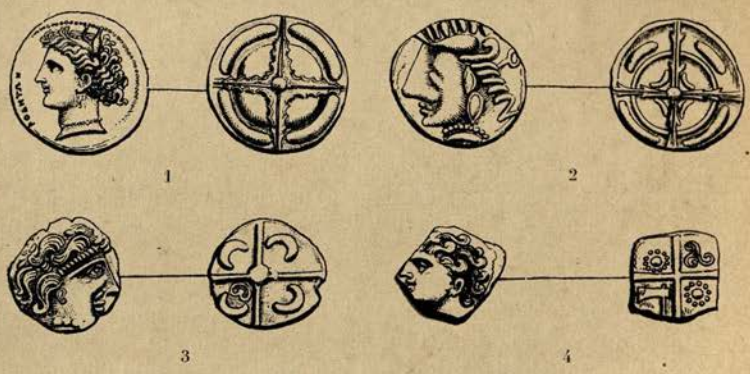

Fig. 726. — 1. Drachme en argent de Rhoda ; — 2-4. Monnaies celtiques « à la croix », dérivées du type précédent [1].

cette époque les Gaulois installés entre les Pyrénées et l'Hérault : leurs pièces de bronze sont imitées des monnaies d'Agrigente et de Syracuse, et quelques-unes portent des caractères celtibériens.

Dans la Gaule du centre, l'Armorique, la Belgique et les pays du Rhin, le numéraire indigène dérive principalement des statères d'or émis en quantité considérable par Philippe II de Macédoine, après l'exploitation des mines de la Thrace [2]. Ces *philippes* (fig. 727), encore recherchés longtemps après leur première émission, tant en Orient qu'en Occident, portent, au droit, la tête d'Apollon, au revers, un bige avec la légende ΦΙΛΙΠΠΟΥ (poids normal, 8 gr. 60

1. D'après H. de la Tour, *Atlas de monnaies gauloises*, pl. VIII, nos 2317, 2323, 2954 ; pl. IX, n° 3298.

2. Le centre minier où Philippe de Macédoine fonda Philippi, en 356, lui procurait jusqu'à mille talents (30.000 kilogrammes) par an. (Voir Babelon, *Les origines de la monnaie*, p. 272.)

env.)[1]. Les premières imitations, parmi lesquelles se placent de beaux exemplaires trouvés en Suisse[2], sont d'un poids un peu plus léger (8 gr. 1/2, 8 gr. 1/4, etc.). Les types en sont encore assez fidèlement reproduits, mais la légende en est dénaturée (fig. 728). Ces plus anciennes copies doivent appartenir, pour la plupart, au IIIe siècle. Elles représentent le premier monnayage d'or celtique. Peu à peu les ateliers se multiplièrent et la dégénérescence des types s'accentua progressivement, en même temps que la diminution du poids et l'altération du titre[3].

Les principales divisions du statère gaulois sont des moitiés et

Fig. 727. — Statère en or de Philippe II de Macédoine[4].

des quarts. Quelques peuples ont émis des tiers, des sixièmes, peut-être même des huitièmes[5].

En Armorique, ces monnaies d'or présentent un grand nombre de variétés, d'un aspect étrange, comme la plupart des mon-

1. On ne connaît que deux exemplaires vraiment grecs du statère de Philippe II de Macédoine trouvés en Gaule : ils ont été recueillis l'un dans l'Hérault, l'autre dans la Creuse (Blanchet, *Traité des monnaies gauloises*, I, p. 211).

2. R. Forrer, *Keltische Numismatik*, p. 247.

3. « Les plus anciennes pièces d'or gauloises, attribuées aux Arvernes et aux Éduens sans preuves suffisantes, écrit M. Blanchet, ont un poids de 7 gr. 34 à 8 gr. 50 et ce dernier chiffre est très proche du poids normal du statère macédonien (8 gr. 60), qui fut le modèle de la première monnaie d'or frappée par les Gaulois.

« Mais des statères, évidemment postérieurs, attribués aux Éduens (or pâle) et aux Séquanes (or jaune), aux Bituriges (or pâle), pèsent de 6 gr. 72 à 7 gr. 75, et d'autres, émis par les Meldes (or pâle), les Suessions (or pâle), les Trévires (or pâle), atteignent seulement 5 gr. 36 à 5 gr. 92. Les pièces de l'Armorique passent par les mêmes phases : en bon or, elles atteignent le poids de 8 gr. 06, puis descendent à 7 gr. 78, 7 gr. 40 ; ensuite, l'or blanc attribué aux Osismiens fournit des poids variant entre 6 gr. 90 et 5 gr. 80. Le monnayage armoricain de la dernière période de l'indépendance est composé, en majeure partie, de pièces dont le métal est qualifié de « billon » dans la plupart des ouvrages. » Blanchet, *Manuel de numismatique française*, I, p. 7.

4. D'après Read et Smith, *Guide British Museum, Iron age*, p. 151, fig. 146.

5. Blanchet, *loc. cit.*, p. 8.

naies gauloises (fig. 729). Un cheval à tête humaine remplace souvent le bige du statère macédonien, sans qu'on puisse expliquer l'origine de cette singulière modification. A la tête d'Apollon lauré succèdent des effigies barbares, où tous les détails, les mèches de la chevelure notamment, tendent à se transformer en ornements stylisés, en fioritures capricieuses.

Nous n'insisterons pas sur les caractères de chacun des groupes

1 2

Fig. 728. — Anciennes imitations gauloises du statère de Philippe II de Macédoine [1].

principaux de ce monnayage d'or celtique, bien représenté non seulement chez les peuples de la Gaule centrale et de l'Armorique, mais chez ceux de la Belgique (*Bellovacci*, *Ambiani*, *Atrebates*, etc.). A des degrés différents, suivant le temps et suivant les lieux, les types,

1 2

Fig. 729. — Statères armoricains (pièces de billon) [2].

1, Pièce attribuée aux Curiosolites (Côtes-du-Nord) ; — 2, Pièce attribuée aux Redons (Rennes).

quelle que soit leur variété, présentent presque partout ces mêmes particularités.

Contrairement à l'opinion erronée des anciens numismates, il est acquis que les représentations divines sont très rares sur les monnaies gauloises ; peut-être y font-elles même défaut. Toutefois, on ne saurait méconnaître que les monnayeurs se sont souvent inspirés

1. D'après Blanchet, *Manuel de numismatique française*, I, p. 25, fig. 21, 22. La pièce n° 1 provient du trésor de Crémieu (Isère).
2. D'après Blanchet, *loc. cit.*, I, p. 52, fig. 79, 80.

de certaines traditions nationales. Nous retrouvons dans les détails des types tous les caractères que nous avons observés sur les autres produits de l'art celtique, l'abus de la stylisation et des fioritures, la multiplication des mêmes symboles, triscèles, signes en S, swastikas, rouelles, palmettes à trois feuilles, cercles pointés, profil humain dégénérant en « œil prophylactique », etc. [1].

Parmi les monnaies gauloises les plus barbares se placent celles qu'ont émises les tribus celtiques et celto-germaniques de l'Europe centrale et que l'on nomme, d'après une appellation populaire, *Regenbogenschüsselchen* (petites coupes à l'arc-en-ciel). Ces pièces, en forme de cupules (monnaies scyphates), sont tantôt unies, tantôt marquées de quelque symbole rudimentaire, étoile, globule, serpent, tête d'oiseau, torques, etc. En or ou en électrum, elles se rencontrent surtout dans la Bavière, le Wurtemberg, la Suisse et la Bohême. Nous avons parlé ci-dessus des trésors d'Irsching, près d'Ingolstadt (Haute-Bavière) et de Stradonitz, composés d'un grand nombre de ces pièces. Un autre dépôt plus considérable du même numéraire, dépôt dont on a estimé la valeur à 16.000 florins, a été découvert à Podmohl, près de Stradonitz [2].

De la Gaule du nord, le monnayage d'or procédant de l'imitation des statères macédoniens passa dans l'île de Bretagne, où ses variétés, bien que présentant un facies particulier, rappellent celles de la Belgique. La conquête du sud de l'île par les Belges, vers l'an 200 [3], dut certainement aider à sa diffusion [4].

1. Voir H. de la Tour, *Atlas des monnaies gauloises*, pl. IX, n° 3298; pl. X, n^{os} 3557, 3563; pl. XI, n^{os} 3722, 3727; pl. XII, n° 3894; pl. XXIX, n^{os} 7245, 7248, 7322, etc.

2. Voir Streber, *Ueber die Sog. Regenbog.*, Munich. 1860 et 1861; — H. Schaaffhausen, *Regenbog. am Rhein*, BJ, cah. LXXXV, 1888; — Reber, *Causeries sur les monnaies gauloises*, Bull. de la Soc. suisse de numism., Genève, 1890; — du même, *In der Schweiz aufgefundene Regenb. und verwandte Goldmünzen*, AA, 1900, p. 157; — Forrer, *Keltische Numismatik der Rhein- und Donaulande*, 1907-1908; — Une bibliographie détaillée est donnée dans les notices de M. A. Blanchet, *Recherches sur les monnaies celtiques de l'Europe centrale*, Revue numism., 1902, p. 36, 157; — du même, *Nouvelles recherches sur les monnaies celtiques de l'Europe centrale*, Mémoires et notes de numismatique, 1909, p. 406.

3. Voir 2^e partie, p. 575.

4. Cf. John Evans, *The coins of the ancient Bretons*, 1864, et supplément, 1890; — H. de la Tour, *Atlas des monnaies gauloises*, pl. XLI-XLV; —A. Blanchet, *Traité des monnaies gauloises*, II, p. 478; — Forrer, *loc. cit.*, p. 267; — Read et Smith, *Guide Brit. Museum, Iron age*, p. 151. Sir John Evans plaçait vers les années 150 à 200 av. J.-C. l'introduction de la monnaie en Bretagne, mais il est probable que ces dates doivent être un peu abaissées. Les bonnes imitations du statère macédonien ne se rencontrent pas dans ce numéraire.

On s'est demandé par quelle voie avaient été introduits en Gaule les premiers *philippes* et à quelles régions appartenaient leurs plus anciennes imitations celtiques. L'hypothèse d'une pénétration par la vallée du Danube est peu vraisemblable, cette contrée n'ayant pas eu de monnayage d'or. La plupart des numismates s'accordent à croire que les peuples de la Celtique ont reçu l'or macédonien par Marseille et la vallée du Rhône. Il est vrai que le numéraire émis par la colonie phocéenne est exclusivement composé de pièces d'argent et de bronze, mais on sait par Strabon [1] que les espèces en or y circulaient: ces monnaies devaient être celles de Philippe II [2].

A côté de cette première voie de pénétration, il en est une seconde, qui permettait également à l'or macédonien d'atteindre les pays celtiques : celle de l'Adriatique et de la vallée du Pô, dont nous avons souvent montré l'importance pour les transactions avec l'Italie méridionale.

Quoi qu'il en soit, il est sûr que les influences de l'Italie du sud ont laissé leur empreinte sur le monnayage celtique. Des statères d'or frappés à Tarente au IIIe siècle servirent, comme les *philippes*, de prototypes à des pièces gauloises, dans la région située près de Péronne et d'Amiens. D'autre part, ainsi que l'a fait observer M. Adrien Blanchet, « des pièces de bronze portant une tête casquée et un coq (ce dernier combiné quelquefois avec une tête humaine comme sur les *grylles* antiques), paraissent des imitations du numéraire de bronze émis par sept villes de la Campanie, du Latium et du Samnium vers le milieu du IIIe siècle. [3] » Ces pièces ont été recueillies entre la Seine et l'Oise.

Il est probable que les statères de Tarente ont dû cheminer par les mêmes voies que les *philippes* [4]. L'or macédonien affluait, en effet, dans l'opulente colonie dorienne : un trésor découvert à Tarente, en 1883, comprenait 80 statères de Philippe II, 5 d'Alexandre et 7 seulement de Tarente même [5]. De l'Italie méridionale, région alors

1. Strabon, IV, 1, 5.

2. Sur ce problème de la voie de pénétration des *philippes* en Gaule, voir les articles de M. A. de Barthélemy, cités dans A. Blanchet, *Traité des monnaies gauloises*, I, p. 208, note 6.

3. Blanchet, *Manuel de numismatique française*, p. 15.

4. Il est difficile d'admettre avec M. Forrer que les prototypes de ces monnaies aient été importés de Tarente dans la Gaule du nord (territoire des Redones, Aulerci et Ambiani) par les colonnes d'Hercule et la côte de l'Atlantique (Forrer, *Keltische Numismatik*, p. 94 et pl. I).

5. Arthur J. Evans, *The horsemen of Tarentum*, p. 97; cf. Blanchet, *Traité des monnaies gauloises*, p. 209.

très riche, cet or a peut-être gagné la Celtique, d'une part, par l'Adriatique, le Pô et la Suisse, de l'autre, par Marseille.

Nous avons vu que de belles et anciennes copies des *philippes* ont été recueillies sur le territoire helvétique (p. 1084, et pl. XI, fig. 18)[1].

Les prototypes des monnaies gauloises d'or, d'argent et de bronze dont nous venons de parler, étaient tous originaires des villes grecques. Après l'établissement des Romains dans la Narbonnaise, vers l'an 120, les Gaulois commencèrent à prendre pour modèles les deniers d'argent frappés à Rome[2]. La série dite « au cavalier » (fig. 730) est une des plus importantes de ce nouveau numéraire, qui comprend des types nombreux et abondamment représentés dans

Fig. 730. — Monnaie d'argent, dite « au cavalier ». Légende DVRNACOS-AVSCRO[3].

nos provinces du sud-est. Les pièces dérivées des deniers romains portent souvent des légendes latines.

Les peuples celtiques fixés à partir du IIIe siècle le long du Danube, dans la Pannonie, le Norique, la Rétie, eurent, comme ceux de la Gaule méridionale, un numéraire établi d'après l'étalon d'argent; il se composait de pièces de grand module, drachmes, didrachmes et tétradrachmes, imitées de diverses monnaies grecques, notamment des tétradrachmes de Thasos (fig. 721) et de Byzance, des statères d'argent de Philippe de Macédoine, des tétradrachmes d'Alexandre le Grand, etc.[4].

Les légendes, en caractères grecs ou latins, inscrites sur un grand nombre de monnaies gauloises, surtout sur celles du dernier siècle avant J.-C., sont, pour la plupart, des noms d'hommes, sans doute de chefs, de magistrats monétaires ou de personnages investis de

1. Sur ces trouvailles, voir aussi Forrer, *loc. cit.*, p. 272. Jusqu'à ce jour cependant, d'après un renseignement que nous devons à M. Dall'Osso, on n'a pas trouvé à Ancône de statères d'or macédoniens.

2. Blanchet, *Revue numismatique*, 1904, p. 27; — du même, *Traité des monnaies gauloises*, I, p. 203; — du même, *Manuel de numismatique*, p. 16.

3. D'après A. Blanchet, *Manuel de numismatique française*, p. 40, fig. 53.

4. Voir Forrer, *loc. cit.*, passim et pl. I; — H. de la Tour, *Atlas des monnaies gauloises*, pl. XLVI et suiv. Un ancien article de Pulszky donne des indications d'ensemble sur les trouvailles de la Hongrie (RA, 1879, II, p. 168).

fonctions indéterminées. Parmi ces noms, figurent ceux de quelques chefs mentionnés dans les *Commentaires* de César : chez les Arvernes, *Vercingétorix*, *Vercassivellaunus* et *Epasnactus* ; chez les Éduens *Litavicus*, etc. [1].

La circulation monétaire fut très active en Gaule aux deux derniers siècles avant l'ère chrétienne, surtout à partir de la conquête de la Narbonnaise. Les nombreuses pièces que l'on a recueillies dans les oppidums de cette époque ne comprennent pas seulement les produits des émissions locales, qui constituent naturellement dans chaque région le lot principal, mais aussi des monnaies apportées des marchés extérieurs. Nous avons vu que celles de la Gaule, par exemple, circulaient jusqu'en Bohême (p. 983).

De nombreux « trésors » ou cachettes monétaires rappellent par leur abondance les dépôts de l'âge du bronze ; ils sont composés des espèces régionales, dans les quatre cinquièmes des cas, d'après les observations de M. Blanchet[2].

1. Voir la liste des principales légendes des monnaies gauloises dans Blanchet, *Traité des monnaies gauloises*, p. 95, et *Manuel de numismatique*, p. 77. Des monnaies d'or des Salasses et des imitations de la drachme de Marseille émises dans la même région, ont des légendes en caractères nord-italiques (Blanchet, *Monnaies gauloises*, p. 272). Des légendes celtibériennes se rencontrent sur quelques pièces émises au nord des Pyrénées.

2. *Traité des monnaies gauloises*, II, p. 517. Leur nombre et leur importance attestent hautement la richesse de la Gaule en métaux précieux. On s'explique qu'après la conquête de ce pays, la quantité d'or rapportée en Italie ait pu faire tomber à 3.000 sesterces le prix de la livre d'or (Suétone, *Caesar*, 54). Sur cet abaissement de la valeur de l'étalon d'or, voir Babelon, *Les origines de la monnaie*, p. 358.

Le relevé bibliographique de ces « dépôts » a été publié par M. Blanchet (*loc. cit.*, Appendice I, p. 534). Voici une liste — déjà longue, bien qu'incomplète — de ceux qui ont été signalés ultérieurement.

1905. Dans une localité indéterminée, entre Reims et Châlons-sur-Marne, grand trésor de monnaies d'or gauloises (Blanchet, RC, 1907, p. 73).

1906. A South Ferriby (comté de Lincoln, Angleterre), trésor de 65 statères et de pièces d'argent attribués aux Brigantes (*Num. Circular*, 1907, 10.267 ; — Blanchet, *Revue numismatique*, 1908, p. 125).

1907. Langast, commune de Roz-Landrieux (Ille-et-Vilaine). Dans un vase, 450 monnaies classées aux Curiosolites (Abbé Mathurin et Mocude, BA, 1909, p. XCVII).

1908. Le Suc de la Pèze, arrondissement de Saint-Flour. Dans un vase, des monnaies gauloises (Pagès-Allary, HP, 1908, p. 176).

1908. Belleville-sur-Mer (Seine-Inférieure). 33 pièces gauloises déposées dans une géode en silex (Coutil, BSPF, 1908, p. 325).

1908. Marcillat (Creuse). 79 pièces diverses (Blanchet, *Revue numismatique* 1910, p. 461).

1908. La Treuille (Ille-et-Vilaine). Monnaies attribuées aux *Osismii* (Letas, BA, 1909, p. LXXXVII).

1908. Grange-Neuve, commune de Lapte (Haute-Loire). Vase en terre con-

En procédant à l'examen des sépultures celtiques en France et à l'étranger, nous avons vu que plusieurs ont livré des monnaies indigènes, ou des oboles de Marseille. Constatation importante, car elle confirme l'exactitude des classifications chronologiques de l'archéologie celtique, toutes ces sépultures se classent aux périodes II et III de La Tène [1]. Nulle part, on n'a jamais rencontré de monnaies gauloises, massaliotes ou autres, dans les tombes de La Tène I [2].

§ VIII. — *Le commerce au second âge du fer.*

A l'aide des faits nombreux réunis dans ce volume et dans les précédents, nous croyons avoir mis en évidence la remarquable continuité et la régularité des relations commerciales qu'entretenaient les habitants de la Gaule avec les pays méditerranéens.

Nous n'avons pas à revenir ici sur ces constatations, non

tenant environ 170 statères gaulois (Ch. Jacotin de Rosières et Ulysse Rouchon, *Les trésors de Lapte et de la Chapelle-Laurent* [commune de Massiac (Cantal)], 1910; — Blanchet, RC, 1910, p. 49).

A Paris, au coin du Boulevard Raspail et de la rue de Varenne, 34 statères des *Parisii*.

Vers 1910. La Tronche, près Grenoble. Dans un vase en terre, environ 50 pièces gauloises : (5 oboles de Marseille, 2 monnaies en bronze au bouquetin (Allobroges) et les autres, à la tête de cheval, donnant comme principales légendes IALIKOVESI et KASIOS (H. Müller, AFAS, Dijon, 1911, I, p. 141).

Vers 1911. Bompas (Pyrénées-Orientales). 680 monnaies « à la croix » et 13 deniers de la République romaine (Blanchet, BAF, 1911, p. 133).

Pour d'autres trouvailles, voir les *Chroniques de numismatique* de M. Blanchet dans les dernières années de la *Revue numism.*, et dans la *Revue celtique*, 1911, p. 396, et 1913, p. 397.

1. Aux trouvailles de monnaies dans des sépultures indiquées par M. Blanchet, ajouter les suivantes :

1° Pour la France : Armentières (Aisne). Moreau, *Caranda*, II, 1, pl. 58 ; — Condé-sur-Suippes (Marne), *Bull. du Comité*, 1884, p. 133; — Beine (Marne). Bosteaux-Paris. AFAS, Nancy, 1886, II, p. 623 ; — Cernay-les-Reims (Marne). La Tène II. Incinération. Bosteaux-Paris, AFAS, Pau, 1892 II, p. 615.

2° Pour la Suisse : Langdorf (Thurgovie). Voir ci-dessus, p. 1085.

2. On a trouvé à Stradonitz un assez grand nombre de petites balances en bronze se composant d'un fléau et de deux plateaux circulaires, suspendus chacun par trois ou quatre chaînettes ; certains de ces fléaux sont minuscules, d'une longueur de 5 à 6 centimètres (cf. Pič-Déchelette, *Stradonitz*, p. 75).

Un de ces objets, provenant du mont Beuvray, est conservé au musée de Saint-Germain ; un autre, de Gergovie, au musée de Roanne. Il y a lieu de croire que dans les *emporia* celtiques, où affluaient des monnaies étrangères de types très variables, la vérification du poids des espèces nécessitait l'emploi de ces instruments ; ils pouvaient encore servir à certains industriels, orfèvres et émailleurs, etc.

plus que sur les échanges qui s'établirent de tout temps entre les divers peuples fixés au nord des Alpes. C'est en grande partie à ce négoce extérieur et intérieur que la civilisation de La Tène doit, comme on l'a vu, ses origines et sa large diffusion jusque dans des régions où les Celtes n'ont point pénétré.

Nous nous sommes appliqué à rechercher les principales voies que suivaient, le long des cours d'eau, les marchands introduisant au nord des Alpes les produits de l'industrie gréco-italique, bientôt imités par les ateliers celtiques. Nos lecteurs connaissent les considérations qui nous ont conduit à attribuer une importance spéciale aux exportations sud-italiques cheminant par l'Adriatique. La région où les Romains, en l'an 101 av. J.-C., fondèrent Aquileia, la Venise des temps antiques, nous apparaît depuis des âges reculés, antérieurs à la connaissance du fer, comme un des entrepôts les mieux achalandés des marchandises échangées entre les pays du sud et ceux du nord, à travers l'Europe centrale.

Le nord expédiait surtout de l'ambre, des esclaves, des fourrures, des salaisons ; le midi, des amphores de vin et d'huile, des vases de bronze, des poteries de luxe, du corail, des verroteries et amulettes.

Des régions maritimes vénéto-illyriennes, la route pour la Baltique gagnait le passage du Brenner et le cours de l'Elbe. Un de ses embranchements, du côté de l'ouest, remontant le Danube et ses affluents, atteignait la vallée du Rhin. D'un autre côté, par la vallée du Pô, que le cours du Tessin prolongeait jusqu'aux défilés des Alpes, les marchés du nord de l'Adriatique, les vieilles villes de Spina et d'Adria notamment [1], communiquaient encore avec la Gaule orientale et le haut Rhin.

Ce négoce, déjà prospère à l'âge du bronze, devint particulière-

1. Pour les références aux textes grecs et latins relatifs à ces villes, consulter le récent *Lexique de Géographie ancienne* (Paris, 1914), publié par M. Maurice Besnier (voir aussi ci-dessus, 2e partie, p. 565, note 2).

Sur cette voie commerciale de l'Adriatique et sur les autres routes faisant communiquer les pays du sud et l'Europe barbare, on trouvera d'utiles indications historiques et archéologiques dans un mémoire de M. F. von Duhn, *Die Benutzung der Alpenpässe im Altertum*, Neue Heidelbergen Jahrbücher, 1892, p. 55. Toutefois les découvertes archéologiques ultérieures nous paraissent apporter des modifications à quelques-unes des conclusions de l'auteur et attester notamment l'importance du commerce des produits de l'Italie du sud par l'Adriatique.

Les exportations campaniennes pouvaient aussi parvenir dans l'Italie du nord par l'Étrurie et la vallée du Reno (voir ci-dessus, p. 1087), surtout à l'époque où la domination étrusque s'étendait tout à la fois sur la Campanie et la vallée du Pô (voir ci-dessus, 2e partie, p. 531).

ment actif à partir de la seconde phase de Hallstatt. C'est à la phase suivante, aux Ve-IVe siècles, que les produits industriels italo-grecs et notamment les œnochoés de bronze de la Grande Grèce apparurent en plus grand nombre chez les Celtes de la Gaule orientale et de l'Allemagne du sud.

Notre carte n° V donne quelque idée de l'importance de ces exportations, en indiquant le mode de répartition des trouvailles, provenant, pour la plupart, de sépultures [1]. Parmi les représentations de Gaulois dans l'art grec et gréco-italique, quelques-unes nous les montrent, comme nous le verrons, pillant les temples des dieux, dérobant au sanctuaire de Delphes ses vases sacrés. Lors des premières trouvailles d'objets grecs — on les disait alors « étrusques » — dans les tombes de chefs gaulois, on se crut en présence du butin rapporté par ces guerriers aventureux de leurs expéditions en Italie et en Grèce : erreur analogue à celle que relevait Posidonius, à propos des légendes attachées aux origines du trésor des Volques Tectosages : Timagène croyait que cet or provenait en partie des dépouilles du temple de Delphes [2].

Il ne serait point impossible, assurément, que quelques-uns des objets précieux, de fabrique italo-grecque, déposés dans les sépultures gauloises, notamment dans celles de la Gaule cisalpine, aient appartenu à un butin de guerre, mais la plus grande partie de ces produits de l'industrie méridionale est à coup sûr parvenue dans la Celtique grâce aux importations commerciales. Nous avons indiqué les considérations archéologiques, confirmées par les textes, qui autorisent ces conclusions (p. 914) [3].

1. Hermann Genthe avait dressé, il y a quarante ans, une statistique des trouvailles d'objets « étrusques » dans les pays du nord (*Ueber den etruskischen Tauschhandel nach dem Norden*, 2e éd., Francfort-sur-le-Mein, 1874 (avec une carte). A cette époque, l'archéologie n'était nullement en mesure de distinguer entre les produits des industries grecque, étrusque, illyrienne, celtique, etc.

Les théories étruscomanes de l'auteur mises à part, ce travail contient cependant, au point de vue historique, des indications utiles.

2. Strabon, IV, 1, 13.

3. M. Montelius montre par un exemple combien le produit des expéditions de guerre joue un rôle secondaire, dans les trouvailles d'objets exotiques, comparativement aux apports du commerce : dans toute l'Europe du nord, on n'a encore retrouvé qu'une douzaine des nombreuses monnaies frappées au IXe siècle de notre ère en France et dans l'île de Bretagne, quoique à cette époque les Wikings du nord aient sans cesse poussé leurs incursions dans ces pays. Au contraire, c'est par des milliers de pièces qu'est représenté sur le seul territoire de la Suède le numéraire arabe importé d'Asie par le commerce

Pour l'époque de Hallstatt, les découvertes figurant sur notre carte déterminent une première zone de pénétration qui s'éloigne peu des frontières de la Suisse actuelle[1]. Elle s'étend surtout de la Bavière méridionale à notre département du Jura. Les trouvailles de Meikirch, d'Ins, de Portalban, de Jegenstorf, toutes sur le territoire helvétique, en constituent le groupe le plus compact. Celles des autres régions sont tout à fait sporadiques. Un peu plus au nord, sur la rive droite du Rhin, nous rencontrons, en Wurtemberg et dans le duché de Bade, celles de Hundersingen, Vilsingen, Pflugfelden et Kappel am Rhein.

Pour l'âge du bronze, nous avons précédemment constaté, dans ces mêmes régions, en particulier dans les riches palafittes de la Suisse, les influences manifestes de l'Italie.

A l'époque de La Tène I (v^e^ et iv^e^ siècles), la zone des importations s'étend considérablement au nord et à l'est et celles-ci se localisent sur certains points. La vallée du Rhin moyen constitue chez les Celtes l'artère principale de ce mouvement commercial. Le cours du fleuve est jalonné par une série de trouvailles nombreuses, qui s'échelonnent presque sans interruption sur sa rive gauche, entre Strasbourg et Bonn. Déjà, au second millénaire avant notre ère, les dépôts d'objets de bronze concentrés dans cette même région du Rhin moyen en attestaient la prospérité (voir 1^re^ partie, p. 174, fig. 50). Un peu à l'est, le groupe très dense des découvertes de la Province rhénane se relie aux précédents par la riche sépulture de Rodenbach.

Les trouvailles de la France orientale et centrale, plus disséminées, se répartissent cependant, pour la plupart, sur les territoires de la Champagne et de la Franche-Comté. De la Suisse, la route de La Tène ou route des Argonautes devait gagner les riches salines du Jura. De là, les caravanes des trafiquants, transportant avec le précieux condiment les produits importés du sud, atteignaient la vallée de la Marne, région très populeuse, où l'agglomération des objets recueillis correspond, dans une certaine mesure, à celle de la Province rhénane.

Entre la Franche-Comté et l'hinterland des colonies grecques

durant ce siècle et les suivants (Montelius, *Der Handel in der Vorzeit*. PZ, 1910, p. 253, note 1).

1. Nous avons dit que les objets gréco-scythes de Vogelgesang et de Vettersfelde ont dû être introduits par un courant commercial gréco-scythe partant du littoral de la mer Noire. Leur provenance est donc toute différente de celles dont nous avons ici à nous occuper.

(Pertuis), le rayonnement des influences de Marseille ne nous est encore révélé par aucune découverte. L'extrême pauvreté de cette région en trouvailles de l'âge du fer paraît bien indiquer que ses habitants, de nationalité ligure, formaient une population beaucoup moins riche que les tribus celtiques fixées au nord du Rhône et notamment dans la vallée du Rhin. Ils n'exercèrent pas alors une action prépondérante sur le développement de la civilisation. C'est pourquoi, sans contester que la vallée du Rhône n'ait été de tout temps une des grandes voies naturelles ouvertes au commerce méditerranéen, nous ne lui attribuons pour cette époque qu'un rôle secondaire, estimant que la phase active du trafic des Marseillais avec la Celtique ne doit pas être antérieure au IIIe siècle, c'est-à-dire à l'occupation de la Gaule du sud-est par les Celtes [1].

Dans toute la Gaule occidentale, trois découvertes localisées, l'une en Armorique, sur la côte du Finistère, les deux autres dans la vallée de la basse Garonne, sont les seules indications que nous ayons rencontrées. Sans doute, les données négatives des relevés statistiques de cette nature ne doivent être commentées qu'avec une prudente réserve, mais il semble peu probable que les trouvailles ultérieures modifient essentiellement les résultats acquis.

Si l'on compare cette carte n° V à celle des dépôts de l'âge du bronze en France (1re partie, carte n° I), le rapprochement met en évidence les profondes transformations qui se sont opérées dans la vie économique des habitants de la Gaule, de l'an 1000 à l'an 500 environ : à l'âge du bronze, grâce au commerce de l'étain ibérique, armoricain et britannique, les provinces occidentales de ce pays en constituaient évidemment la zone privilégiée. Cette prééminence, qu'attestent encore le nombre et l'importance des monuments mégalithiques passa, nous l'avons dit, à la Celtique orientale, quand l'utilisation du fer vint diminuer l'importance du trafic de l'étain sur les côtes de l'Atlantique, créer dans l'Europe centrale des centres importants d'industrie sidérurgique et ouvrir ainsi des débouchés nouveaux au commerce continental.

Il est digne de remarque que jusqu'à ce jour aucun objet grec antérieur à La Tène II n'a été découvert dans les Iles Britanniques [2].

1. Pour le commerce très ancien des Grecs de Marseille avec les principaux ports de la Méditerranée, voir ci-dessus, p. 1006 et p. 1562.

2. Nous devons rappeler ici la situle de Dowris (Irlande), mentionnée ci-dessus, 2e partie, p. 760. Nous avons dit que, si les prototypes de ces situles se rattachent à des modèles chalcidiens, elles ont pu être fabriquées dans divers centres industriels de la Péninsule italique ou des régions voisines.

Les sépultures celtiques du comté d'York n'ont livré aucune de ces œnochoés campaniennes en bronze, des v^e^-iv^e^ siècles, relativement communes dans la vallée du Rhin et la Champagne. C'est dans la nécropole d'Aylesford qu'apparaissent en Angleterre les premiers vases métalliques classés avec certitude parmi les produits italo-grecs. Or nous avons vu que ces tombes d'Aylesford, postérieures à l'invasion belge dans l'île de Bretagne, doivent dater du second siècle avant notre ère (v. p. 1105).

L'archéologie constate néanmoins qu'à toutes les époques de l'âge du fer, comme à l'âge du bronze, des relations de commerce unissaient les peuples de l'Armorique, d'une part, avec l'Ibérie, de l'autre, avec l'île de Bretagne. L'état de Tartesse n'a jamais cessé d'entretenir avec les Œstrymnides des rapports de négoce plus ou moins indirects.

Au pays des Vénètes, dont César admirera plus tard l'activité commerciale et la puissance maritime [1], nous avons signalé un intéressant dépôt d'objets tout à fait étrangers à cette région de la Gaule, les bracelets de verre de la cachette de Brech (p. 1327).

En Scandinavie, les trouvailles de Keldby, dans l'île de Moën, et de Langaa, en Fionie, marquent actuellement le point terminus de ces exportations de l'époque de La Tène. « Quelques rares monnaies grecques des premiers siècles avant l'ère chrétienne, rapporte M. Montelius, se rencontrent dans les pays du sud de la Baltique; on assure que trois monnaies de ce genre ont été trouvées il y a longtemps dans l'île de Gotland. Les autres parties de la Scandinavie n'en ont point fourni [2]. »

C'est par la Moldau et l'Elbe ou par l'Oder, que les marchandises venant du sud gagnaient la presqu'île danoise et les îles voisines. Les trouvailles de Sunzing, de Pisek et d'Horschin, près Melnik, s'échelonnent précisément le long de la Moldau, la dernière, près du confluent de l'Elbe.

Notre carte est destinée surtout à délimiter la zone principale des influences helléniques, vers l'époque si brillante des temps celtiques où s'est constituée la civilisation de La Tène. C'est pourquoi nous n'y avons pas fait figurer les trouvailles postérieures à l'an 300. Ces dernières ne nous procurent, d'ailleurs, que des indi-

1. César, *De bello gall.*, III, 8.

2. Montelius-Reinach, *Temps préhist. Suède*, p. 150. Sur les importations de vases en bronze campaniens, à La Tène III, dans l'Europe centrale et nordique, voir ci-dessus, p. 1445.

cations très clairsemées sur les importations grecques. Les événements politiques durent alors contrarier, dans une certaine mesure, le développement d'un mouvement commercial qui paraît avoir été plus actif aux siècles antérieurs. La sécurité relative des routes, indispensable aux régularités des transactions, devint plus précaire encore au moment où les Celtes commencèrent à reculer devant les Germains, et surtout à la fin du IIe siècle, lorsque l'invasion cimbre se déversa comme un torrent sur leur territoire.

Cependant les deux dernières phases de La Tène ont vu naître et se développer le monnayage gaulois, et nous avons constaté la diffusion de ce numéraire et des monnaies de Marseille. Enfin, les trouvailles des oppidums, de Stradonitz à Bibracte, nous ont constamment mis en présence des mêmes objets, rapidement colportés par le commerce international.

C'est alors que la vallée du Rhône devint la grande voie de pénétration des produits du sud. Après la conquête de la Narbonnaise, les négociants romains accoururent dans la nouvelle province. Ils réussirent à en accaparer le trafic. Aucun Gaulois, nous dit Cicéron, ne fait d'affaire sans eux [1]. Ces mêmes négociants italiotes suivront plus tard les armées de César. Ce sont eux que les Gaulois massacreront à Nevers, à Chalon-sur-Saône et à Orléans, durant la campagne de Vercingétorix [2]. Non moins aventureux étaient ces trafiquants, venus des provinces romaines, qui, au début de l'ère chrétienne, établirent leurs comptoirs en Bohême dans la ville de Marbod, chef des Marcomans, entraînés, nous dit Tacite, par l'amour du gain et l'oubli de leur patrie [3].

Rome, au lendemain de sa victoire, établira sur le sol de la Gaule conquise un vaste réseau routier. Il lui suffira, dans bien des cas, de construire une chaussée solide sur les anciens sentiers reliant, d'un peuple à l'autre, les grands centres de l'industrie et du commerce celtique, dont nous avons essayé de suivre l'admirable développement, à travers les périodes successives des temps préhistoriques.

1. Cicéron, *Pro Fonteio*, IV. Ce plaidoyer fut prononcé en l'an 69 av. J.-C. Il est probable que Cicéron entendait surtout parler des habitants de la Gaule Narbonnaise. Cf. H. d'Arbois de Jubainville, *Principaux auteurs à consulter sur l'histoire des Celtes*, p. 210.
2. *De bello gall.*, VII, 3, 42, 55.
3. Tacite, *Annales*, II, 62.

§ IX. — *Les représentations de Celtes dans l'art celtique et dans l'art classique.*

Les rares figurations humaines que nous avons rencontrées sur les produits de l'art industriel celtique, à La Tène I, ne sont que des imitations plus ou moins dénaturées de prototypes classiques : minuscules statuettes servant de pendeloques, masques dérivés de têtes de satyres ou d'Achéloos, etc. C'est à peine si, à La Tène III, certains petits ouvrages plastiques, d'ailleurs très rares, comme le joueur de carnyx de Stradonitz (p. 1179, fig. 500), peuvent être considérés comme des représentations de Celtes. A cette époque, les monnaies gauloises nous donnent cependant, comme nous le verrons ci-après, quelques images de guerriers.

Mais les Grecs de l'époque hellénistique ont élevé d'importants monuments en mémoire des luttes meurtrières qu'ils eurent à soutenir contre les Celtes tant au sud du Danube qu'en Asie Mineure. Des statues ayant appartenu à ces ex-voto constituent des documents précieux pour l'ethnographie celtique [1]. Quelques-unes

1. Le premier travail d'ensemble sur ce sujet est l'important mémoire de M. Salomon Reinach, *Les Gaulois dans l'art antique et le sarcophage de la vigne Ammendola*, RA, 1888, II, p. 273; 1889, I, p. 11, 187, 317 (nos références se rapportent à la pagination du tirage à part, Paris, 1889). M. von Bienkowski a commencé, il y a quelques années, la publication d'un grand ouvrage relatif au même objet : *Die Darstellungen der Gallier in der Hellenistischen Kunst*, Vienne, 1908. Ce premier volume est consacré principalement aux ouvrages de la grande sculpture; un second volume groupera les documents iconographiques de l'art industriel, petits bronzes, terres cuites, etc. Voir aussi le mémoire du même auteur, *De simulacris barbarorum apud Romanos*, 1900.

On consultera avec profit le catalogue illustré du musée de Mayence, rédigé par M. Schumacher: *Verzeichnis der Abgüsse und wichtigeren Photographien mit Gallier-Darstellungen*, Mayence, 1911.

Un autre fascicule de la même collection est relatif aux Germains : *Verzeichnis der Abgüsse und wichtigeren Photographien von Germanen-Darstellungen*, 2e éd.; 1910. Les documents iconographiques sur les Germains sont postérieurs à l'ère chrétienne, sauf la belle tête en marbre de la collection Samzée, maintenant au musée du Cinquantenaire à Bruxelles (bibliographie, reproduction phototypique et description dans Schumacher, *loc. cit.*, p. 13). L'expression pathétique des traits du visage rappelle les œuvres de l'école de Pergame. On y observe déjà dans l'arrangement des cheveux, ramenés obliquement du côté gauche de l'occiput vers la tempe droite et noués au-dessus de l'oreille, la curieuse disposition en usage chez les Suèves, d'après Tacite: *insigne, gentis obliquare crinem nodoque substringere* (*Germanie*, 38; — cf. Sénèque, *De ira*, II, 26; — *Epist.*, 124; — Martial, *De spectac.*, V, 38). Cette

comptent parmi les ouvrages les plus célèbres de l'art antique ; elles sont dues surtout à l'école de Pergame, la capitale d'un état puissant, qui se constitua au milieu du IIIe siècle et eut à se défendre des Galates, établis en Phrygie après leur expédition en Thessalie et en Thrace.

Les rois de Pergame, Attale Ier (241-197 av. J.-C.) et Eumène II (197-159 av. J.-C.), conçurent le dessein d'orner avec magnificence le lieu de leur résidence. L'acropole de la ville se couvrit de monuments somptueux, décorés de trophées d'armes celtiques. Pline nous a conservé les noms de quelques-uns des artistes ayant travaillé à Pergame, comme fondeurs de statues de bronze, et représenté les combats d'Attale et d'Eumène contre les barbares [1].

L'acropole de Pergame a été déblayée par une mission archéologique allemande. Au cours des fouilles, commencées en 1869 et poursuivies surtout de 1878 à 1880, on a découvert des bases qui, d'après leurs inscriptions, devaient supporter des statues de bronze rappelant les victoires d'Attale et d'Eumène. On y lit plusieurs fois le nom du sculpteur Epigonos, connu par plusieurs textes, et qui paraît être l'Isigonos mentionné par Pline [2].

Les historiens de l'art antique ont reconnu depuis longtemps qu'on doit rattacher à ces représentations galatiques de l'époque pergaménienne deux statues tout d'abord faussement interprétées : le prétendu « Gladiateur mourant » du musée du Capitole et le groupe de la villa Ludovisi, dénommé « Arria et Paetus ». La première (fig. 731) est l'image d'un Gaulois blessé à mort, à demi étendu sur son bouclier, à côté de sa trompe de guerre. L'œuvre est d'un grand caractère et

coiffure des Germains se retrouve sur d'autres monuments gallo-romains, dont nous parlerons au tome III (voir Schumacher, *loc. cit.*, passim ; — A. Reinach, *Deux statuettes du musée Calvet d'Avignon*, Avignon, 1913, p. 3, note 5, et Hermann Fischer, *Zeitschrift für deutsches Altertum*, 53, p. 183 ; — du même, *Mainzer Zeitschrift*, 1912, p. 67).

Un article de M. Kekule von Stradonitz (69e Berliner Winckelmanns-Programm) sur une statuette de bronze du musée de Berlin (fig. 734), est à consulter pour les représentations de Gaulois dans l'art grec, avant les créations de l'école de Pergame. M. Adolphe Reinach a cherché à déterminer la part des artistes grecs d'Alexandrie dans l'ensemble des œuvres d'art relatives aux Celtes (*Les Gaulois dans l'art alexandrin*, Monuments Piot, XVIII, 1911, p. 37, pl. VII-IX ; cf. A. de Ridder, *Rev. Et. Grecques*, 1912, p. 396). Voir aussi Ad. Reinach, *Les Gaulois en Egypte*, Rev. Et. Anc., 1911, p. 33.

1. « Isigonos, Phyromakos, Stratonikos, Antigonos, qui a écrit des ouvrages sur son art. » Pline, *Hist. nat.*, XXXIV, 84.

2. *Alterth. von Pergamon*, VIII, p. 22 ; — AA, 1895, p. 123 ; — Stähelin *Geschichte der Kleinasiat. Galater*, 1907, p. 20.

d'un réalisme pathétique : le guerrier est nu comme les héros grecs [1], mais on reconnaît le barbare du nord à la sombre énergie de ses traits, à ses cheveux drus et hérissés, à l'ossature un peu rude de son corps. Le torques passé à son cou et les moustaches qui recouvrent sa lèvre supérieure, alors que les joues et le menton sont rasés, précisent sa nationalité gauloise [2].

Les mêmes caractères se retrouvent dans le groupe de la villa

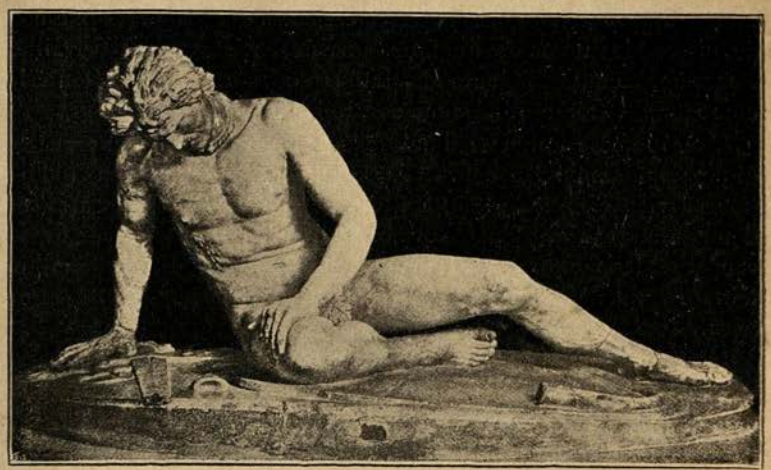

Fig. 731. — Gaulois mourant. Statue du musée du Capitole, à Rome.

Ludovisi, aujourd'hui au musée des Thermes de Rome [3] : il représente un Gaulois qui se plonge son épée dans la poitrine, après avoir immolé sa femme, préférant une mort héroïque à la captivité.

D'autres ouvrages proviennent d'un monument votif con-

1. La nudité des guerriers gaulois dans la plupart de leurs figurations d'époque hellénistique s'explique aussi par la coutume qu'avaient certains de ces barbares de se dévêtir au moment du combat (voir ci-dessus, p. 1207, note 1). Les Gaulois assis que deux statues de la villa Albani paraissent représenter portent cependant des cuirasses avec subarmales (S. Reinach, *Les Gaulois dans l'art antique*, p. 27, et Bienkowski, *loc. cit.*, p. 139).

2. Pour la bibliographie et le détail des restaurations, consulter Helbig, *Guide dans les musées de Rome*, trad. Toutain, I, p. 398. Plusieurs archéologues considèrent cette statue comme un ouvrage d'Epigonos, dont on vantait, au dire de Pline (XXXIV, 88), un sonneur de trompe (*tubicen*) et un « enfant caressant sa mère morte » (sans doute une femme gauloise).

3. Helbig, *loc. cit.*, II, p. 122.

sacré par Attale Ier sur l'acropole d'Athènes ; il se composait d'un ensemble de groupes se rattachant à quatre sujets : une Gigantomachie, le combat des Athéniens et des Amazones, la bataille de Marathon et la défaite des Galates en Mysie [1]. Ici, comme à Pergame, le succès des armes d'Attale, défendant en Asie la cause

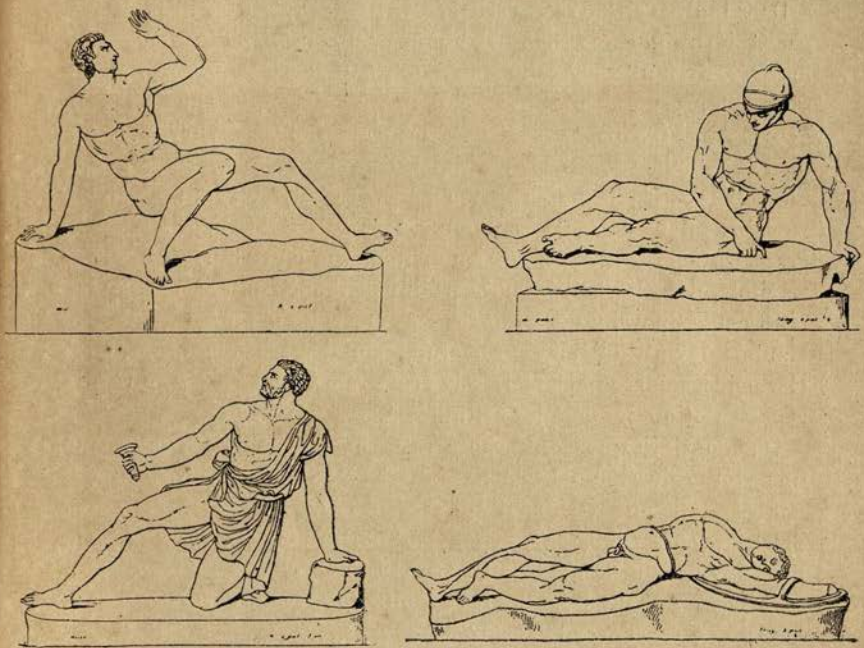

Fig. 732. — Statues de Gaulois. Types empruntés à l'ex-voto d'Attale Ier, à Athènes [2].

de l'hellénisme, était rapproché des plus mémorables exploits des dieux et des héros. Un certain nombre de statues en marbre, disséminées dans les musées d'Europe, sont, comme l'a démontré Brunn, des copies des originaux en bronze qui constituaient ces quatre groupes (fig. 732) [3]. Six, tout au moins, appartiennent à celui des

1. Pausanias, *Description de la Grèce*, I, 25.

2. D'après S. Reinach, *Répertoire de la statuaire grecque et romaine*, I, p. 522, pl. 858, n° 2 ; p. 523, pl. 858 B, n° 2 ; p. 529, pl. 868, n° 2, p. 531, pl. 872, n° 3.

3. Brunn, *Annali dell' Instituto*, 1870, p. 292. Pour plus de détails, voir les ouvrages cités de MM. Salomon Reinach et Bienkowski, et Collignon, *Hist. de la sculpture grecque*, II, p. 507.

Galates : l'un de ces guerriers gît inanimé sur son bouclier ; les autres, terrassés et blessés, supplient du geste leurs vainqueurs ou lèvent encore contre eux une arme menaçante [1]. Ces statues sont conservées aux musées de Venise, de Naples et du Louvre.

L'ex-voto d'Attale Ier fut consacré à Athènes vers l'an 225 [2]. « Dans toutes ces œuvres, écrit M. S. Reinach, le type des Gaulois paraît identique : ce sont des hommes de taille élevée, fortement musclés, avec une chevelure abondante et inculte, un profil énergique et presque brutal qui s'éloigne très sensiblement de l'idéal grec [3]. Ainsi fixé par des artistes éminents, dont les œuvres furent bientôt populaires, le type plastique des Gaulois fut reproduit avec une fidélité remarquable jusqu'aux derniers temps de l'empire romain ; on le retrouve notamment sur l'arc d'Orange et sur le grand sarcophage de la vigne Ammendola, aujourd'hui au Musée du Capitole, dont les motifs sont certainement empruntés à des œuvres d'art contemporaines des rois de Pergame. Bien plus, ce type des Gaulois devint, à l'époque romaine, celui des Barbares en général, Germains, Marcomans et Daces. L'art romain n'a rien innové à la représentation des peuples celtiques [4]. »

Quelques critiques ont encore rattaché à l'école pergaménienne une statue de Gaulois combattant, découverte à Délos, en 1882, par M. Salomon Reinach. Ici, le guerrier est figuré le genou droit à terre ; son bras gauche devait porter un bouclier et la main droite tenir une arme offensive : attitude que l'art gréco-romain a souvent donnée aux Gaulois combattant contre des cavaliers ; près de lui est un casque à cornes [5].

Le sarcophage de la vigne Ammendola (fig. 733) fut découvert, en 1830, dans les ruines d'un monument funéraire placé sur la voie

1. Leur dimension moyenne (environ 1 mètre) correspond aux indications données par Pausanias ; d'après cet auteur, les figures mesuraient chacune environ deux coudées de haut.

2. A. Reinach, RC, 1909, p. 61.

3. Sur le type physique des Gaulois, d'après les descriptions des auteurs grecs et latins (haute taille, cheveux blonds, chair molle et peau blanche), voir les sources dans Dottin, *Manuel celtique*, p. 110. Cf. ci-dessus, 2e partie, p. 656, note 2.

4. S. Reinach, dans Bertrand et Reinach, *Les Celtes*, p. 37.

5. Bibliographie dans Schumacher, *loc. cit.*, p. 37 ; ajouter Leroux, *Bull. de corresp. hellénique*, 1908, p. 549 (cf. Haussoullier, *C. R. Acad. Inscr.*, 1909, p. 545). La partie supérieure du marbre a disparu. Il est établi qu'une tête en marbre, conservée jadis au musée de Myconos et maintenant au musée de Délos, n'appartient pas à cette statue, comme l'avaient admis quelques archéologues (S. Reinach, RA, 1909, II, p. 465 ; — Deonna, *Ibid.*, 1910, I, p. 341).

Appienne [1]. On y voit, tant sur la face principale que sur les deux côtés, des scènes de combats entre des Gaulois et des guerriers portant un armement classique, plutôt grec que romain. Le sujet est évidemment inspiré de quelque composition hellénique, bas-relief ou peinture ; de nombreux détails sont des emprunts manifestes aux ouvrages de Pergame. Au centre de la face principale, un chef barbare est à demi étendu sur le sol, près de son cheval abattu, et dans la même attitude qu'un des Gaulois de Venise.

Fig. 733. — Sarcophage découvert à Rome dans la vigne Ammendola (Voie Appienne). Face principale [2].

Vaincu et désespéré, il se plonge, de la main droite, son épée dans la poitrine. Tandis que tous ses compagnons sont figurés nus, il porte une tunique courte et des sandales (les *gallicæ*). Son cou n'est point paré du torques, mais un bandeau royal enveloppe ses cheveux. Un des combattants, debout près de lui, un bouclier hexagonal au bras gauche, lève son épée pour le défendre.

D'autres épisodes de la mêlée sont figurés aux extrémités du panneau et sur les faces latérales. Des trophées d'armes gauloises [3],

1. Ce sarcophage a fait l'objet d'un grand nombre de travaux dont on trouvera la liste dans S. Reinach, *Les Gaulois dans l'art antique*, p. 55 ; — cf. Helbig, *Guide dans les musées de Rome*, I, p. 303 ; — Bienkowski, *loc. cit.*, p. 43, et pl. complém. IV-V ; — Schumacher, *Verzeichniss Gallier*, p. 51.

2. D'après Salomon Reinach, *Les Gaulois dans l'art antique*, pl. I.

3. Nous aurons l'occasion, à propos des monuments triomphaux de la Gaule du sud, de revenir sur les trophées d'armes gauloises (Orange, Carpentras, Narbonne, etc. Cf. ci-dessus, p. 1156 et 1178).

Sur les trophées galates de Delphes, de Pergame, etc., voir A. Reinach,

surmontés de casques ou de « scalps », occupent les angles ; à droite et à gauche de chaque support, on voit des captifs assis. Sur le couvercle sont également sculptés des prisonniers, hommes, femmes et enfants, non plus nus comme les combattants, mais vêtus à la mode gauloise.

L'art gréco-romain nous a laissé un certain nombre de sarcophages ornés du même sujet [1]. Aucun n'égale celui de la vigne Ammendola pour la belle ordonnance de la composition. Sa conservation, la richesse et la précision des détails ajoutent encore à sa valeur archéologique.

Un peu avant que les sculpteurs de Pergame eussent représenté les Galates d'Asie, l'art grec avait dû fixer le souvenir des combats livrés près de Delphes contre les Celtes, en l'an 279. Dès 1872, on reconnut sur un médaillon en terre cuite, trouvé à Capoue, l'image d'un Gaulois entrant l'épée à la main dans le sanctuaire d'Apollon [2].

Il est maintenant établi que les phiales ornées de ces médaillons sortent des ateliers de Cales [3], appartenant aux *Canoleii* et aux *Gabinii* ; ces derniers ont exercé leur industrie de 250 à 160 envi-

art. *Tropaeum*, ap. Saglio et Pottier, *Dict. des Antiq.*, p. 497 ; — S. Reinach, *Les Gaulois dans l'art antique*, p. 37 ; — A. Reinach, *Documents nouveaux pour l'histoire des Gaulois d'Orient*, RC, 1909, p. 67, 71, et surtout, du même, *Les têtes coupées et les trophées en Gaule*, RC, 1913, p. 38 et 253 (étude sur la coutume du scalp (*decalvatio*) chez plusieurs peuples de l'antiquité et notamment chez les Gaulois). Sur des fragments de plaques de verre bleu, doublées de blanc, de l'ancienne collection Castellani, sont également figurées des armes gauloises (S. Reinach, *loc. cit.*, p. 38, fig. 23 ; — A. Reinach, *loc. cit.*, p. 72). Des armes d'amazones sont associées sur de nombreux trophées à celles des Gaulois.

Nous citerons encore, à propos des travaux sur les trophées, la récente monographie de M. Karl Woelcke, *Beiträge zur Geschichte des Tropaions*, BJ, cah. 120, 1 et 2, 1911, p. 127. En étudiant la sculpture gallo-romaine, nous parlerons de quelques statues et bas-reliefs représentant des guerriers gaulois, notamment des statues de Mondragon (voir ci-dessus, p. 1169, fig. 493) et de Vachères, département des Hautes-Alpes (p. 1155).

Des barbares vêtus de braies, Celtes du Danube et Scordisques, le torse nu et le cou orné du torques, comme ceux du sarcophage Ammendola, sont figurés sur divers monuments romains de l'époque impériale, par exemple sur les grands camées de Vienne et de Belgrade, sur la colonne de Marc-Aurèle et sur la partie inférieure d'une statue d'empereur découverte à Pola (Bienkowski, *Wiener Studien*, 1912, p. 272 ; cf. Salomon Reinach, RA, 1913, I, p. 108, fig. 1).

1. Voir S. Reinach, *Les Gaulois dans l'art antique*, p. 47 ; — Bienkowski, *loc. cit.*, p. 43, 113, etc., et planches complémentaires.

2. François Lenormant, *Un fond de* poculum *de la fabrique de Capoue*, RA, 1872, I, p. 153.

3. Aujourd'hui Calvi Risorta, à 12 kilomètres au nord de Capoue. Voir R. Pagenstecher, *Die calenische Reliefkeramik*, Jahresbericht des Kais.-deutschen Archäol. Instituts, 1909, p. 194 ; — Schumacher, *loc. cit.*, p. 25.

ron av. J.-C. Une partie des phiales à reliefs figurant des Gaulois paraît devoir être attribuée à *T. Gabinius*, un des anciens propriétaires des officines. Ces céramistes de Cales s'inspiraient de prototypes métalliques, originaires de la Grèce propre ou de l'Asie Mineure.

Des mêmes sources, c'est-à-dire des ouvrages de l'art hellénique rappelant la défaite des Gaulois devant Delphes [1], doivent dériver d'autres représentations de ces barbares emportant des vases sacrés dérobés au sanctuaire d'Apollon. On en retrouve sur les urnes funéraires étrusques (2e moitié du IIIe siècle ou IIe siècle) un assez grand nombre de spécimens ; les Gaulois s'enfuient, menacés par les Furies ou poursuivis par des cavaliers [2]. A la même série se classe la frise céramique de Civita Alba, conservée au Musée de Bologne [3]. Elle a été découverte en 1896, dans les ruines de l'officine d'un fabricant, avec d'autres terres cuites dont les sujets se rattachent au cycle bachique. Bien que l'ensemble de la composition ne puisse être reconstitué exactement, il n'est pas douteux que la scène représentait les Gaulois au temple de Delphes. Les barbares prennent la fuite, effrayés par l'apparition des divinités qui protègent le sanctuaire ; l'un d'eux, peut-être le Brennus, dans sa course précipitée, renverse sous son char de guerre, un de ses compagnons d'armes (v. ci-dessus, p. 1184, fig. 601). Plusieurs sont figurés nus, le cou orné du torques, comme les Galates des monuments pergaméniens. Leur chevelure retombe en longues mèches ; ils ont la barbe rasée, les moustaches exceptées. L'un d'eux est revêtu d'une peau de bête garnie de son épaisse toison.

1. Sur les trophées et les ex-voto dédiés à Delphes par les peuples de la Grèce après la retraite des Gaulois, voir P. Foucart, *Mémoire sur les ruines et l'histoire de Delphes*, Archives des missions scient. et littéraires, 1865, p. 207. Il existait dans l'antiquité des versions contradictoires au sujet de cette expédition des Gaulois. Les récits de Pausanias, de Justin (d'après Trogue-Pompée) et de Diodore contiennent une grande part de merveilleux (pour la critique de ces textes, voir P. Foucart, *loc. cit.*, p. 204). Une inscription découverte en 1903, dans l'île de Cos, par M. Rodolphe Herzog, nous fait connaître le décret rendu par les Coens, dès 278, à l'occasion de la victoire des Grecs contre les barbares. Il y est déjà fait allusion à l'apparition d'Apollon intervenant pour sauver son sanctuaire (S. Reinach, *L'attaque de Delphes par les Gaulois*, C. R. Acad. Inscr., 1904, p. 161).

2. Körte, *Etrusk. Urnen*, III, passim ; — Bienkowski, *loc. cit.*, p. 105 ; — Schumacher, *loc. cit.*, p. 25.

3. Brizio, *Not. Sc.*, 1897, p. 283, et 1903, p. 177 ; — Bienkowski, *loc. cit.*, p. 93 ; — Schumacher, *loc. cit.*, p. 93.

Comme sur beaucoup d'ouvrages hellénistiques, ils portent une ceinture de cuir ou de métal, passée autour de la taille ; c'est l'image des belles chaînes de suspension d'épée en fer ou en bronze que nous avons rencontrées dans les sépultures de La

Fig. 734. — Statuette en bronze de Gaulois. Musée de Berlin [1].

Tène II [2]. La frise de Civita Alba paraît appartenir au second ou au premier siècle av. J.-C.

Un certain nombre de petits bronzes représentant des Gaulois sont dispersés dans nos collections ; les uns se rattachent plus ou

1. D'après Schumacher, *loc. cit.*, p. 22, fig. 5.

2. Cf. Callimaque, *Hymne à Délos*, v. 181-185. « Déjà toucheront presque mes trépieds les cimeterres et les ceinturons impies, et, répandant la terreur, Ces boucliers qui vaudront à la race insensée des Galates un si triste retour, Déjà ils seront là. » Traduction littérale de M. A. Reinach, *Rev. Et. Anc.*, 1911, p. 41.

moins directement aux types pergaméniens, les autres dérivent de prototypes inconnus [1]. Un des plus curieux est celui qu'a acquis récemment le musée de Berlin et qui passe pour avoir été trouvé à Rome : il représente un guerrier nu, le genou droit à terre, la tête coiffée du casque à cornes ; ses reins sont entourés d'une ceinture, et son cou paré du torques. Sa main droite élevait une arme, peut-être une fronde ; l'autre main semble tenir un projectile en réserve ; au même bras devait être passé le bouclier. Le visage, qui n'est pas rasé, n'a point l'expression pathétique et farouche des

1. Parmi les petits bronzes figurant des Gaulois ou d'autres barbares, d'après les mêmes types traditionnels, nous citerons les suivants :

Un *Gaulois mort*, découvert dans les fouilles récentes du mont Auxois (Espérandieu, PA, I, 1906-07, p. 73).

Une anse de vase du musée du Louvre (anc. coll. Benjamin Fillon et Paul Rattier). Deux guerriers y sont figurés étendus, l'un sur le dos, l'autre sur la poitrine ; ils sont vêtus de braies, le torse nu. En avant, une femme se tient assise dans l'attitude de la douleur ; c'est la personnification d'une nation vaincue (A. Blanchet, RA, 1890, I, p. 341, pl. IX ; — Espérandieu, *loc. cit.*, p. 74).

Une tête ou buste de Gaulois, dite *Tête Danicourt*, trouvée dans la Saône, vers 1878 ; autrefois dans la coll. Danicourt, aujourd'hui au musée de Péronne (Alfred Danicourt, RA, 1880, II, p. 65, et pl. XIII-XIV ; — Baron de Witte, BAF, 1880, p. 199 ; — F. de Saulcy, *Gazette archéol.*, 1880, p. 134, pl. 20, 21 ; — S. Reinach, *Bronzes figurés de la Gaule romaine*, p. 225). La tête est de travail gaulois et d'aspect étrange ; les yeux sont « représentés par des noyaux de verre bleu foncé ». M. Héron de Villefosse vient de démontrer que les têtes des statuettes gallo-romaines offrant cette particularité étaient faites en deux pièces, une partie faciale et une partie occipitale, de manière à faciliter l'application du verre dans les orbites creuses (*Bulletin de la Diana*, 1914 (sous presse). Nous reviendrons sur ce sujet au tome III.

Un Gaulois (ou Germain ?) mourant est conservé au musée Calvet (A. Reinach, *Deux statuettes du musée Calvet d'Avignon*, Mém. Acad. Vaucluse, 1913). L'auteur signale encore quelques autres petits bronzes de la même série.

Pour l'Italie, voir Gamurrini, *Not. Scavi*, 1888, p. 686 ; — Paribeni, *Statuine in bronzo di guerrieri galli*, Ausonia, II, 1907, p. 279. La statuette publiée par M. Gamurrini provient de Talamone (anc. Télamon), lieu de la victoire remportée par les Romains sur les Gaulois en 225 av. J.-C. On a trouvé dans cette même localité des dépôts d'objets votifs, parmi lesquels figurent des réductions d'armes gauloises (bibliogr. dans Montelius, *Civ. prim. Italie, Italie centr.*, texte, p. 916, et II, 1, pl. 204-205).

Un petit bronze du Musée Britannique figure une femme gauloise assise, nue, un torques au cou, un bracelet au bras gauche. Trois autres petits bronzes de la même collection « représentent deux guerriers gaulois et une Amazone mourante » (Wolters, *Jahrbuch des deutschen Instituts*, 1886, p. 85, 86 ; cf. Murray, *Archaeologische Zeitung*, 1873, p. 60) ; la provenance en est inconnue, mais M. Wolters qui les a publiés les rattache avec raison à la série d'œuvres inspirées par l'ex-voto d'Attale, par les victoires des Grecs d'Asie sur les Galates, à cette espèce de *cycle galatique* dans l'art grec, où la grande peinture et l'art industriel ont également cherché des motifs (Salomon Reinach, *Statuette de femme gauloise au Musée Britannique*, RA, 1888, I, p. 20).

statues pergaméniennes. L'œuvre, selon l'opinion de M. Kekule, appartiendrait au second tiers du IIIe siècle et doit se rattacher, comme la frise de Civita Alba, les urnes étrusques et les médaillons de Cales, aux monuments du cycle delphique [1].

Toutes ces représentations des Gaulois dans l'art grec sont, comme on le voit, postérieures à l'an 300. Il faut sans doute placer à une date antérieure les reliefs sculptés sur quelques stèles de la nécropole étrusque de Felsina (Bologne); on y reconnaît le combat d'un fantassin gaulois contre un cavalier étrusque. « Le cavalier, écrit M. Grenier, est toujours armé à la grecque, le piéton, au contraire, ou le vaincu, est fréquemment représenté comme une sorte de géant barbu et chevelu, entièrement nu et armé seulement d'un long bouclier ovale à umbo rectiligne proéminent. On ne saurait hésiter à y reconnaître un Gaulois. Toutes ces stèles se classent en effet parmi les plus récentes; elles ne datent, par conséquent, que de la première moitié du IVe siècle, c'est-à-dire précisément de la période qui vit l'envahissement de la plaine du Pô par les bandes celtiques [2]. »

Quelques représentations de Gaulois figurent sur des monnaies de la Gaule autonome (v. ci-dessus, § VIII) et sur des monnaies romaines.

Les as émis à Ariminum (Rimini), vraisemblablement à l'époque de la fondation de la colonie latine (268 av. J.-C.), portent la tête d'un de ces barbares, paré du torques, type rappelant l'occupation de la ville par les Sénons avant la conquête romaine [3].

Des deniers aux noms des familles *Aurelia*, *Cosconia*, *Poblicia*, *Pomponia* et *Porcia*, montrent, au revers, l'image d'un guerrier nu, monté sur un bige; il est armé d'une lance et d'un bouclier et tient le carnyx; à l'exergue, on lit les noms de L. Licinius Crassus et de

1. Kekule von Stradonitz, 69e *Berliner Winckelmanns-Programm*, p. 3 et pl. I-III, 1909; — Schumacher, *loc. cit.*, p. 22.

2. A. Grenier, *Bologne villanovienne et étrusque (VIIIe-IVe siècles avant notre ère)*, p. 453. Les stèles doivent être antérieures à l'occupation de Felsina par les Gaulois; il nous paraît donc difficile d'accepter l'opinion de M. V. Bienkowski qui considère ces sculptures comme dérivées des modèles hellénistiques du IIIe siècle. Nous avons essayé d'expliquer pourquoi les guerriers gaulois ne portent pas ici le torques (v. ci-dessus, p. 1210).

3. Quelques auteurs reportent l'émission de cette monnaie à une date antérieure à la bataille de Sentinum (295 av. J.-C.). Pour les sources, voir Blanchet, *Les Gaulois et les Germains sur les monnaies romaines*, Congrès internat. de numism. à Bruxelles, Procès-verbaux, Bruxelles, 1891, p. 103; mémoire réimprimé dans les *Etudes de Numismatique* du même auteur, I, 1892, p. 13. Cf. aussi Pauly et Wissowa, *Real-Encycl.*, v. *Ariminum*, p. 830.

Cn. Domitius. Ces deniers ont dû être émis en l'an 92 avant notre ère, en commémoration de la victoire remportée aux bords de la Sorgue par Domitius Ahenobarbus, père du monétaire, et Q. Fabius Maximus (121 av. J.-C.) : le guerrier monté sur l'essedum est donc Bituitos, le roi des Arvernes, chef de l'armée gauloise [1], qui, après sa défaite, figura au triomphe de Fabius Maximus, sur son char enrichi d'argent (voir ci-dessus, p. 1181).

Deux deniers frappés l'année du triomphe de Jules César à Rome

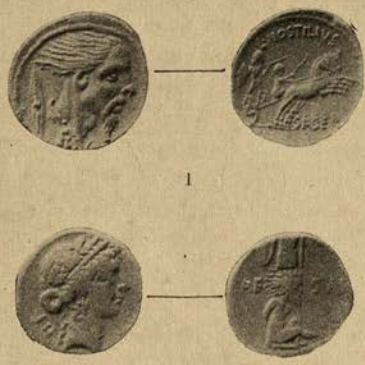

Fig. 735. — Deniers romains portant le portrait de Vercingétorix captif [2].

(46 av. J.-C.) ou peu d'années après, par L. Hostilius Saserna, portent des représentations de Gaulois. Sur l'un d'eux (fig. 735, 1), on voit, au droit, une tête d'homme, au visage osseux, à la barbe courte, laissant les joues à découvert ; ses cheveux flottants sont rejetés en arrière, le regard est d'une intensité de vie saisissante ;

1. J. de Witte, *L'arc de triomphe d'Orange*, RA, 1887, II, p. 135, mémoire lu à la Société des Antiquaires de France, en 1882 ; — Babelon, *Monnaies consulaires*, I, p. 464 ; cf. p. 243 et 436 ; t. II, p. 330 et 373 ; — du même, *Vercingétorix, Etude d'iconographie numismatique*, Revue numismatique, 1902, p. 5. Il y a quelque désaccord entre les numismates au sujet de la date exacte de ces deniers (voir Blanchet, *Les Gaulois et les Germains sur les monnaies romaines*, p. 3). Déjà, sur des deniers frappés en l'an 119, le même monétaire, Cn. Domitius Ahenobarbus, en commémoration de la grande victoire de son père, avait fait représenter, au-dessous du bige de la Victoire, un guerrier romain se défendant contre un chien gaulois de grande taille, allusion aux chiens de combat de Bituitos (Babelon, *Monnaies consulaires*, I, p. 461 ; — du même, *Vercingétorix*, Revue numismatique, 1902, p. 6).

2. D'après les moulages du Cabinet des Médailles.

derrière l'effigie, on distingue un bouclier gaulois. Au revers, un guerrier est figuré, monté sur un char de combat que conduit un aurige assis sur le timon. L'autre denier porte, au droit, une tête de femme, aux longs cheveux en désordre, et un carnyx gaulois. La tête virile de la première pièce, d'une individualité fortement accusée, paraît bien être, comme l'a montré M. Babelon, le portrait de Vercingétorix, qu'on retrouve sur des monnaies de Jules César (fig. 735, 2). Celles-ci portent, au revers, un trophée d'armes gauloises au pied duquel sont assis deux captifs, un homme et une femme. La captive fait défaut sur quelques pièces et, dans ce cas, le prisonnier représenté seul est tantôt nu, accroupi, les mains

Fig. 736. — Statère arverne au nom de Vercingétorix [1].

liées derrière le dos, un torques au cou et détournant la tête, tantôt assis, l'une des jambes allongées. « Mais sur ces dernières pièces, circonstance vraiment étrange et qui ne se retrouve jamais ailleurs, dans toute la numismatique antique, le graveur du coin monétaire a pris à tâche de donner à ce prisonnier une tête démesurément agrandie et hors de proportion avec le reste du corps. Il est manifeste que le monnayeur a voulu spécialement attirer l'attention sur cette tête si caractérisée, et l'idée d'un portrait vient tout de suite à l'esprit [2]. »

Or la tête est identique à celle qui figure au droit du premier denier de Saserna. De même, celle de la captive, sur les deniers de César — sans doute la Gaule personnifiée — correspond par son type à la tête de femme de la seconde monnaie de Saserna [3].

L'*essedum* figuré au revers de la première doit faire allusion aux campagnes de César dans l'île de Bretagne, où le proconsul rencontra encore le char de guerre.

1. D'après un moulage du Cabinet des Médailles.
2. Babelon, *Vercingétorix*, Rev. numism., 1902, p. 9.
3. Eckel avait cru reconnaître les têtes de *Pavor* et de *Pallor* sur ces deniers de Saserna. M. Babelon a montré qu'une autre interprétation de M. Mowat n'était pas plus acceptable (Babelon, *loc. cit.*, p. 17).

L'effigie du chef arverne se retrouve-t-elle dans la numismatique gauloise ? A partir de 1837, on a recueilli en Auvergne des statères en électrum portant le nom de Vercingétorix et montrant, au revers, la tête d'un homme jeune et imberbe, aux cheveux courts et bouclés (fig. 736). Sur quelques pièces, la tête est casquée et le cou paré du torques [1]. Entre l'image que nous ont conservée les deniers romains et celle de ces monnaies gauloises, le contraste est frappant : il est vrai, comme le fait observer M. Babelon, que les monnaies romaines frappées en l'an 46 reproduisent les traits d'un captif amaigri par six années de souffrances.

Si le graveur du statère arverne a voulu représenter Vercingétorix, l'image — on s'accorde à le reconnaître — se ressent de l'imitation ou de l'influence des types classiques. Sa valeur comme document iconographique demeure problématique, quel que soit notre désir de retrouver sur une monnaie autonome de la Gaule les traits de son héroïque défenseur [2].

1. Voir Jullian, *Vercingétorix*, 2e éd., p. 354. *Les monnaies de Vercingétorix*. Une de ces monnaies, au moins, a été recueillie dans les fouilles d'Alesia, au camp D, sur les bords de l'Oze (Napoléon III, *Hist. de Jules César*, II, p. 560). Une vingtaine d'exemplaires environ sont connus (Jullian, *Vercingétorix*, p. 354).

2. Sur cette question, consulter Jullian, *Vercingétorix*, p. 354; — Babelon, *Vercingétorix*, Rev. numism., 1902, p. 27 ; — Blanchet, *Traité des monnaies gauloises*, p. 153. M. Blanchet hésite à reconnaître le portrait de Vercingétorix, tant sur les monnaies romaines que sur les pièces arvernes.

Pour quelques autres représentations gauloises sur les monnaies romaines (notamment sur un denier de L. Caninius Gallus, dont les types ont été expliqués par M. A. Blanchet), voir la notice déjà citée de cet auteur, *Les Gaulois et les Germains sur les monnaies romaines*, p. 7, et Babelon, *Vercingétorix*, Rev. num., 1902, p. 22.

NOTE ADDITIONNELLE

Liste des objets de fabrique grecque, italo-grecque ou étrusque, appartenant aux époques de Hallstatt et de La Tène I, trouvés au nord des Alpes [1].

Nota : Les trouvailles des départements méditerranéens de la Gaule (territoire des colonies grecques) ne sont pas comprises dans ce relevé, limité aux importations des pays classiques dans les *régions barbares.*

C'est à l'aide de cette statistique qu'a été dressée la carte n° V.

Nous n'y avons pas fait figurer les vases en bronze battu (situles, cistes à cordons, etc.), désignés ordinairement sous la dénomination d'ouvrages italiques de l'époque archaïque (*altitalisch*) et apparaissant encore à l'époque de La Tène I (2e partie, p. 776 ; 3e partie, p. 1442). L'origine hellénique des prototypes de ces objets ne semble pas douteuse (voir Reinecke, *Altertümer*, V, x, p. 324 ; — J. Déchelette, *Manuel*, II, 2e partie, p. 755 et 775). Mais ils paraissent avoir été imités dans plusieurs ateliers italiques (ombriens, vénètes et autres) en dehors des pays helléniques et étrusques, et, dans l'état de nos connaissances, on ne saurait distinguer exactement entre les différentes séries. Toutefois, nous tenons pour établie l'origine grecque de quelques chaudrons de bronze et bassins compris dans ce relevé.

Parmi les nombreuses œnochoés en bronze à bec tréflé, de l'époque de La Tène I, quelques-unes ont été éliminées comme étant des copies des originaux grecs, ainsi que nous l'indique le style de leur ornementation (œnochoés d'Aspergle et de Borscher Aue, près Geisa, Saxe Weimar) ; cf. ci-dessus, p. 1433.

Diverses trouvailles de provenance douteuse ont été écartées, notamment celle de Caix, département de la Somme (Boulanger, HP, 1909, p. 321).

1° Époque de Hallstatt.

1. Bassin en tôle de bronze à rebord rabattu, orné de perles au repoussé. Palafitte de Portalban, sur le lac de Neuchâtel (Suisse). Anc. coll. Gross, à Neuveville (Suisse).

1. Nous exprimons nos vifs remercîments à M. Schumacher, Directeur du Musée de Mayence, qui a bien voulu reviser cet inventaire et nous procurer plusieurs indications rectificatives ou complémentaires.

Gross, *Protohelvètes*, p. 90, pl. XXII, fig. 5 ; — cf. Reinecke, *Altertümer* V, x, p. 329, et J. Déchelette, *Manuel*, II, 2, p. 778, fig. 302, n° 7, et p. 782.

2. Hydrie. Grächwil, commune de Meikirch (Berne, Suisse). 1851. Musée de Berne.

A. Jahn, *Etruskische Alterthümer gefunden in der Schweiz. Die Ausgrabungen zu Grächwyl im Kanton Bern*, Mittheilungen der Antiq. Gesellschaft in Zurich, VII, v, 1852, p. 109, pl. II, fig. 1, 7, et pl. III : — A. Bertrand, *Le vase de Graechwyl*, RA, 1875, II, p. 174 ; — du même, *Archéol. celt.*, p. 328 ; — DAG, p. 459 et pl. h. t. ; — Genthe, *Ueber den etruskischen Tauschhandel*, 1874, p. 127 ; — Heierli, *Urg. d. Schweiz*, p. 372 et pl. du frontispice. Cf. *Manuel*, II, 2, p. 783, fig. 305 et 306.

3. Pendeloque-amulette en or. Jegenstorf, près Berne. 1908. Musée de Berne.

Wiedmer-Stern, *Jahrb. Hist. Mus. Bern*, 1907, p. 29, et *Soc. préhist. suisse*, 1re année, 1909, p. 45 ; — *Manuel*, II, 2, p. 893, fig. 379, n° 1 ; — Reinecke, *Mélanges Montelius*, p. 108, note 1.

4. Pendeloque-amulette en or. Ins, près le lac de Bienne (Berne, Suisse). Musée de Berne.

G. de Bonstetten, *Les tumulus d'Anet*, 1849 ; — *Manuel*, II, 2, p. 893, fig. 379, n° 2 ; — Reinecke, *Mélanges Montelius*, p. 108, note 1.

5. Chaudron en bronze battu. Il est muni de deux boucles de suspension en fer, fixées à de longues attaches en forme de barres effilées (ces anses sont sans doute des adjonctions de travail barbare). La Grubmühle, près de Stockdorf a. Würm (Haute-Bavière). Musée de l'Histor. Verein, à Munich.

Reinecke, *Bronzegefässe aus hallstattzeitlichen Funden*, Altertümer, V, x, pl. 56, p. 329, n° 1034 ; — du même, *Bronzegefässe der jüng. Hallstattzeit in der Sammlung des hist. Vereins von Oberbayern*, Altbayerische Monatschrift, III, cah. 5, 1901-1902, p. 127. Cf. *Manuel*, II, 2, p. 777, fig. 301, n° 2.

6. Bassin en tôle de bronze à rebord rabattu, orné de perles au repoussé. Pürgen, près Landsberg am Lech (Bavière méridionale). Musée de la Société d'histoire naturelle de Landsberg a. Lech.

Reinecke, *Eine altgriechische Bronzeschüssel aus Südbayern*, Mélanges Montelius, 1913, p. 105.

7. Œnochoé de bronze. Vilsingen, près Sigmaringen (Hohenzollern). Musée de Sigmaringen.

Reinecke, *Die altgriechische Bronze-Kanne von Vilsingen*, VBAG, 1900, p. 483 ; — du même, *Altertümer*, V, x, pl. 56, n° 1035. Cf. *Manuel*, II, 2, p. 787, fig. 308, n° 1.

8. Sept chaudrons en bronze battu, dont un avec deux boucles de suspension en fer fixées à de longues attaches en forme de barres effilées ; quatre bassins de bronze battu à rebords ornés de perles au repoussé ; une ciste. Hundersingen a. Donau (Wurtemberg). Musée de Stuttgart.

Pour les chaudrons, voir Reinecke, *Bronzegefässe aus hallstattzeitlichen Funden*, Altertümer, V, x, p. 329, fig. 3 *b* ; — *Führer durch die Staats-Sammlung vat. Altert. Stuttgart*, 1908, pl. VIII, fig. 10. Cf. *Manuel*, II, 2, p. 777, fig. 301, n° 1.

Pour les bassins, Reinecke, *loc. cit.*, Altertümer, V, x, p. 328, pl. 56, n° 1033 ; — du même, *Eine altgriechische Bronzeschüssel aus Südbayern*, Mélanges Montelius, 1913, p. 108. Cf. *Manuel*, II, 2, p. 609.

9. Partie supérieure d'une œnochoé. Kappel am Rhein (Bade). 1885. Musée de Carlsruhe.

Lindenschmit, *Altertümer*, IV, texte de la pl. 1, fig. *a* et *b* ; — Wagner, *Hügelgräber und Urnen-Friedhofe in Baden*, ext. XVI[e] Congr. d. Deutschen anthrop. Gesellsch. in Karlsruhe, p. 27 ; — du même, *Fundstätten und Funde*, I, p. 211, fig. 141 a. Cf. *Manuel*, II, 2, p. 788, fig. 309.

10. Bassin de bronze battu à rebord orné de perles au repoussé ; deux cistes. Tumulus de « Belle-Remise », à Pflugfelden (Wurtemberg). Musée de Stuttgart.

Pour le bassin, cf. Reinecke, *Altertümer*, V, x, p. 329 ; — du même, *Eine altgriechische Bronzeschüssel aus Südbayern*, Mélanges Montelius, 1913, p. 108 ; — *Führer durch die Staats-Samml. vat. Altert. Stuttgart*, pl. IX. Cf. *Manuel*, II, 2, p. 609.

11. Bracelet en or. Vogelgesang, cercle de Nimptsch (Silésie). 1821.

Reinecke, *Der Goldring von Vogelgesang*, ext. Schlesiens Vorzeit in Bild und Schrift, VII (anc. série), 1898, p. 335 ; — O. Mertins, *Wegweiser Schlesiens*, p. 88 et p. 89, fig. 237. Cf. *Manuel*, II, 2, p. 759 et note 2.

12. Poisson et ornements en or repoussé. Vettersfelde, cercle de Guben, Niederlausitz (Brandebourg).

Furtwängler, *Der Goldfund von Vettersfelde*, 1883, 43[e] Berliner Winckelmannsprogr. (c. r. dans RA, 1884, I, p. 54) ; — Otto Benndorf, MAGW, 1883, p. 257 (c. r. dans *Mat.*, 1884, p. 278) ; — Hoernes, *Urg. d. Kunst*, p. 629. Cf. *Manuel*, II, 2, p. 758, fig. 290, et p. 759.

13. Œnochoé de bronze. Pertuis (Vaucluse), 1909. Collection Ch. Cotte, à Pertuis.

Ch. Cotte, *Découverte d'une œnochoé dans un tumulus de Provence*, HP, 1909, p. 193 et 257 ; — J. Déchelette, *Manuel*, II, 2, p. 787 fig. 308, n° 3. Cf. du même, *La collection Millon*, p. 113-114.

14. Coupe en argile peinte « protocorinthienne ». Pertuis (Vaucluse), tumulus des Trois-Quartiers, 1910. Coll. Ch. Cotte, à Pertuis.

Ch. Cotte, *Les tumulus hallstattiens provençaux à vases grecs archaïques*, HP, 1910, p. 356 ; — J. Déchelette, *Manuel*, II, 2, p. 660, fig. 252. Cf. du même, *La collection Millon*, p. 114.

15. Fragment de vase attique à figures noires, de la seconde moitié du VI^e^ siècle environ (Détermination de M. Pottier). La Mourasse, à Clermont-Dessous, Lot-et-Garonne (ce fragment gisait sur l'emplacement d'une villa gallo-romaine, emplacement sans doute occupé à une époque antérieure).

J. Momméja, *D'un fragment de vase grec à peintures noires recueilli en Agenais*, Revue de l'Agenais, Bull. Soc. agricult. Agen, t. XXXIV, 1907, p. 171, pl.

16. Anse d'œnochoé en bronze. Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), cours Sablon. Anc. coll. du D^r^ Dourif, aujourd'hui au D^r^ Charvilhat à Clermont.

D^r^ G. Charvilhat, *Sur une anse de vase grec en bronze du VII^e^ ou du VI^e^ siècle avant notre ère*, ext. Revue d'Auvergne, 1911 (on ne possède pas, sur les conditions de cette trouvaille, de renseignements sûrs).

17. Fragments de vases céramiques attiques à figures noires et à figures rouges. Camp de Château, à Salins (Jura), 1906-1907. Musée de Saint-Germain-en-Laye.

M. Piroutet et J. Déchelette, *Découverte de vases grecs dans un oppidum hallstattien du Jura*, RA, 1909, I, p. 193. Cf. *Manuel*, II, 2, p. 697.

18. Trépied et chaudron de bronze. Tumulus de la Garenne, commune de Sainte-Colombe (Côte-d'Or). 1863. Musée de Châtillon-sur-Seine.

Flouest, *Les tumulus des Mousselots près Châtillon-sur-Seine*, ext. Bull. soc. hist. et nat. de Semur, 1875, pl. I ; — H. Corot, *Les vases de bronze préromains trouvés en France*, BM, 1899, p. 563, n° 16, pl. V ; — J. Déchelette, *Manuel*, II, 2, p. 526, fig. 221.

19. Tête de griffon en bronze[1]. Sens (Yonne), promenade Saint-Didier. 1840. Musée de Sens.

H. Corot, *Notes archéologiques. Objets conservés au musée de Sens*, RPI, 1907, p. 108, pl. I.

1. Une tête de griffon, en bronze, aujourd'hui disparue, mais qui a fait partie de la collection Trabaud, à Marseille, est signalée comme ayant peut-être été trouvée en Suisse (Undset, WZ, 1886, p. 238, note 2). Nous ne la mentionnons ici que pour mémoire.

2° Époque de La Tène.

1. Œnochoé et bassin de bronze. Mining a. Inn (Haute-Autriche).
H. von Preen, *Zwei La Tène-Funde aus der Umgebung von Mining a. Inn*, PB, 1906, p. 17, pl. V, fig. 4 et 7.

2. Œnochoé en bronze. Sunzing, environs de Linz (Haute-Autriche). Musée de Linz.
Inédite.

3. Œnochoé et bassin de bronze. Pisek (Bohême).
Pič, *Starožitnosti*, II, 1, p. 151, pl. XXXI ; — Wocel, *Pravěk země České*, p. 202 ; — Reinecke, *La Tène-Denkmäler*, p. 46, note 4. Cf. ci-dessus, p. 1079, fig. 445.

4. Deux bassins de bronze, ornés. Horschin, près Melnik a. Elbe (Bohême).
Bohs. Čermák, *Předhistorické pohřebiště u Hořina*, Památky, XIX, col. 513-514, pl. XLVIII ; — Reinecke, *La Tène-Denkmäler*, p. 46, note 4 ; — Pič, *Starožitnosti*, II, 3, pl. XLV.

5. Anse d'œnochoé en bronze. Alsace [1]. Collection Morin-Jean, à Paris.
Morin-Jean, *Archéologie de la Gaule*, p. 69, et 186, pl. XII, n° 698.

6. Œnochoé en bronze. Brumath (Alsace-Lorraine).
Tröltsch, *Fund-Statistik*, p. 60-61.

7. Deux œnochoés de bronze et un chaudron en bronze battu à deux anses en bronze et deux boucles de suspension en fer fixées à de longues attaches en forme de lames effilées. Forêt de Hatten (Alsace), 1851.
M. de Ring, *Tombes celtiques Alsace*, 1re série, p. 34, pl. XII ; pl. XIII, fig. 1 ; pl. XIV, fig. 1.

8. Œnochoé en bronze. Sesenheim, près Sufflenheim (Alsace). Musée de Strasbourg.
A.-W. Naue, *Denkmäler Elsass*, p. 200, pl. XVII, n° 138, et pl. XVI.

9. Œnochoé en bronze. Près Wald, cercle de Wissembourg. 1892. Musée de Colmar.
A.-W. Naue, *Denkmäler Elsass*, p. 10, pl. XVII, n° 137, et pl. XLV.

10. Œnochoé en bronze. Iffezheim (Bade).
Wagner, *Fundstätten und Funde*, II, p. 56, fig. 60 a.

11. *Stamnos* en bronze, un grand chaudron et une ciste en bronze ; deux coupes en terre cuite peinte de fabrique attique [L'œnochoé en bronze est une imitation celtique du modèle classique à bec tréflé, comme l'indique le style des détails de l'ornementation. Cf. ci-dessus,

1. La provenance de cet objet nous a été confirmée par M. Morin-Jean.

p. 1432, fig. 642]. Klein-Aspergle (Ludwigsburg, Wurtemberg). Musée de Stuttgart.

Pour le *stamnos*, voir : Lindenschmit, *Altertümer*, III, XII, pl. 4, fig. 1 ; — *Führer durch die Staats-Sammlung vaterl... in Stuttgart*, pl. VIII, fig. 11 ; — J. Déchelette, *Collection Millon*, p. 120, fig. 18, nos 1, 1 *a*, et ci-dessus, p. 1434.

Pour les coupes en terre cuite : Lindenschmit, *Altertümer*, III, XII, pl. VI ; — *Führer durch die Staats-Sammlung vaterl... in Stuttgart*, pl. IX ; — A. Bertrand, BAF, 1880, p. 247 ; — du même, *Archéol. celt.*, p. 347, fig. 95 ; — J. Déchelette, *Collection Millon*, p. 125.

12. Anse et bec d'une œnochoé en bronze, *stamnos* en bronze, miroir en bronze, trépied en bronze. Dürkheim an der Haardt (Palatinat rhénan). 1864. Musée de Spire, à l'exception du miroir qui a été égaré.

Sur l'œnochoé, le *stamnos* et le trépied, voir Lindenschmit, *Altertümer*, II, II, pl. 2, fig. 1, 8, 13 ; — du même, *Röm. Germ. Centralmuseum*, pl. XLII, nos 14, 15 (cf. Undset, *Zum Dürkheimer-Dreifussfunde*, WZ, 1886, p. 233, pl. 11) ; — H. Genthe, *Ueber den etruskischen Tauschhandel*, p. 159 ; — DAG, p. 358 ; — J. Déchelette, *La collection Millon*, p. 124 et p. 121, fig. 18, no 2, et *Manuel*, p. 1066, fig. 417, et p. 1431, 1434 et 1436.

Sur le miroir, voir Lindenschmit, *Altertümer*, II, II, texte de la planche 2. Cf. J. Déchelette, *Collection Millon*, p. 143.

13. Œnochoé et bassin de bronze, canthare en terre cuite peint, de fabrique attique. Rodenbach (Palatinat rhénan). 1874. Musée de la Société historique du Palatinat, à Spire.

Pour l'œnochoé et le bassin, voir Lindenschmit, *Altertümer*, III, V, pl. III, fig. 1, 5 ; — du même, *Röm. Germ. Centralmuseum*, pl. XLII, fig. 8 (œnochoé) ; — J. Déchelette, *La collection Millon*, p. 128.

Pour le canthare, voir Lindenschmit, *Altertümer*, III, V, pl. I ; — A. Bertrand, *Archéol. celt.*, p. 342 et 375, fig. 93 ; — J. Déchelette, *loc. cit.*, p. 127, fig. 19.

14. Deux bassins plats en bronze (inédits). Loisnitz (B. A. Burglengenfeld, Palatinat supérieur).

Reinecke, *La Tène-Denkmäler*, p. 46, note 4.

15. Œnochoé en bronze. Tholey (Ottweiler, Prov. du Rhin).

Tröltsch, *Fund-Statistik*, p. 60-61 ; — Genthe, *Ueber den etruskischen Tauschhandel*, p. 161.

16. Œnochoé de bronze. Remmesweiler (St. Wendel, Prov. du Rhin). 1837.

Tröltsch, *Fund-Statistik*, p. 60-61 ; — F. Hettner, *loc. cit.*, p. 125, fig. 1 ; — *Erster Bericht des Vereins für Erforschung und Sammlung*

von Altertümern in den Kreisen St. Wendel und Ottweiler, Zweibrücken, 1838, p. 23 ; — E. aus'm Weerth, *Der Grabfund von Wald-Algesheim*, p. 5 ; — H. Genthe, *loc. cit.*, p. 160.

17. Œnochoé de bronze. Besseringen (Prov. du Rhin). 1863, Berlin, Museum für Völkerkunde.

L. Lohde, *Eine heidnische Grabstätte aus römischer Zeit bei Besseringen an der Saar*, BJ, cah. XLI, p. 1, pl. I, fig. 2 ; — H. Genthe, *Ueber den etruskischen Tauschhandel*, p. 163 ; — F. Hettner, *Illustr. Führer durch das Provinzialmuseum Trier*, p. 127 ; — *Jahresb. d. Gesellsch. fur nützliche Forschungen zu Trier*, 1894, p. 33 ; cf. BAF, 1903, p. 317, note ; — DAG, p. 151.

18. Œnochoé et *stamnos* en bronze. Weisskirchen (Merzig, Prov. du Rhin), tumulus, n° 1. 1830 et 1866. Musée de Mayence.

L. Lohde, *Der neue Grabfund von Weisskirchen*, BJ, XLIII, p. 123, pl. VII, fig. 1 et 3 ; — Lindenschmit, *Röm. Germ. Centralmuseum*, pl. XLII, fig. 11 (œnochoé) ; — *Jahresbericht d. Gesellsch. für nützliche Forschungen*, 1890, pl. II, fig. 9 ; — Ernst aus'm Weerth, *Der Grabfund von Wald-Algesheim*, p. 8 ; — Genthe, *loc. cit.*, p. 164 ; — Hettner, *loc. cit.*, p. 126 ; — J. Déchelette, *La collection Millon*, p. 122 et fig. 17, nos 1, 1 a.

19. Œnochoé en bronze. Weisskirchen (Merzig, Prov. du Rhin), tumulus n° 2. 1851. Coll. Boch-Buschmann, à Mettlach.

Lindenschmit, *Abbildungen von Mainzer Alterthümern herausgegeben vom Verein zur Erforschung der rheinischen Geschichte und Alterthümer zu Mainz*, 1852, cah. IV ; — du même, *Alterthümer*, I, II, pl. 3, fig. 1 ; — Genthe, *loc. cit.*, p. 164 ; — *Jahresbericht*, 1894-99, p. 31, pl. II, fig. 2 ; — Hettner, *loc. cit.*, p. 126, et p. 125, fig. 7.

20. Partie supérieure d'une œnochoé. Près Fischbach (Birkenfeld). Musée de Birkenfeld.

Baldes, *loc. cit.*, p. 50, pl. V, fig. 23.

21. Œnochoé en bronze et amphore en bronze à deux anses. Schwarzenbach (Birkenfeld). 1849. L'œnochoé est au musée de Trèves, l'amphore à l'Antiquarium de Berlin.

Pour l'œnochoé, voir *Jahresbericht*, 1853, p. 8 ; 1863, p. 30 ; — Lindenschmit, *Altertümer*, I, II, pl. 3, fig. 3 ; II, VIII, pl. 7, fig. 1, 3, 7, 10, 12 ; — Hettner, *loc. cit.*, p. 127 et p. 125, fig. 8 ; — Baldes, *Hügelgräber im Fürstentum Birkenfeld*, Beilage zum Osterprogramm des Gymnasiums zu Birkenfeld, 1905, prog. n° 805, pl. V, fig. 17. Cf. BJ, cah. XXIII, p. 195 ; — du même, *Die Vorgeschichte der Birkenfeld Landschaft*, Mainzer Zeitschrift, 1911, p. 43, pl. IV, fig. 5 ; — Ernst aus'm Weerth, *loc. cit.*, p. 6 ; — Tröltsch, *Fund-Statistik*, p. 60-61 ; —

Genthe, *Ueber den etruskischen Tauschhandel*, p. 160 ; — Furtwängler, AA, 1889, p. 43.

Pour l'amphore, voir Baldes, *loc. cit.*, Mainzer Zeitschrift, 1911, p. 43.

22. Œnochoé en bronze. Ameisrech (Birkenfeld). Original au musée de Birkenfeld, moulage au musée de Trèves.

F. Hettner, *loc. cit.*, p. 126. Cf. WZ, 1884, pl. IX, fig. 5 ; — Baldes, *loc. cit.*, pl. V, fig. 20.

23. Œnochoé en bronze. Birkenfeld im Hasselt. Original au musée de Birkenfeld, moulage au musée de Trèves.

F. Hettner, *loc. cit.*, p. 126. Cf. WZ, 1884, pl. IX, fig. 6 ; — Baldes, *loc. cit.*, pl. V, fig. 21.

24. Œnochoé en bronze. Nieder-Zerf, près Trèves.

Tröltsch, *Fund-Statistik*, p. 60-61.

25. Bassins (2 ex., dont un muni d'une anse) et œnochoé en bronze. Hermeskeil (Prov. du Rhin). 1852.

Pour les bassins, voir *Jahresbericht der Gesellschaft für nützl. Forschungen zu Trier*, 1852, p. 20 ; 1853, p. 6 ; 1882 *bis*-1893, p. 30, pl. V, fig. 22 et 23 ; — Ernst aus'm Weerth, *loc. cit.*, p. 7 ; — Genthe, *loc. cit.*, p. 166.

Pour l'œnochoé, voir *Jahresbericht*, 1852, p. 20 ; 1853, p. 6 ; — Ernst aus'm Weerth, *loc. cit.*, p. 7 ; — Tröltsch, *Fund-Statistik*, p. 60-61 ; — Genthe, *loc. cit.*, p. 166.

26. Œnochoé en bronze. Otzenhausen (Prov. du Rhin). Vers 1835. Musée de Trèves.

Jahresbericht der Gesellschaft für nützliche Forschungen zu Trier, 1863 et 1864, p. 30 ; — Ernst aus'm Weerth, *loc. cit.*, p. 5 ; — Genthe, *Ueber den etruskischen Tauschhandel*, p. 166 ; — Tröltsch, *Fund-Statistik*, p. 60-61.

27. Œnochoé et situle en bronze. Waldalgesheim (Prov. du Rhin). 1869. Musée de Bonn.

Ernst aus'm Weerth, *Der Grabfund von Wald-Algesheim*, Bonn, 1870 ; — Genthe, *loc. cit.*, p. 167 ; — Lindenschmit, *Altertümer*, III, 1, pl. 1, fig. 3 et pl. 2, fig. 1 (cf. RA, 1883, II, p. 204) ; — du même, *Röm. Germ. Centralmuseum*, pl. XLII, fig. 9 ; — Koenen, *Die Waldalgesheimer Schmuckplatten*, BJ, 1898, cah. 102, p. 158.

28. Œnochoé de bronze trouvée, dit-on, à Morbach (Hochwald). 1885. Musée de Trèves.

F. Hettner, *loc. cit.*, p. 126.

29. Œnochoé en bronze. Tumulus de Gallscheid, commune de Dörth, à l'ouest de St. Goar (Prov. du Rhin). 1851. Musée de Berlin.

A. von Cohausen, *Alte Verschanzungen auf dem Hunsrücken und ihre Beziehungen zu der Veste Rheinfels bei St. Goar*, BJ, XVIII, p. 59 ; — Ernst aus'm Weerth, *loc. cit.*, p. 6 ; — Genthe, *loc. cit.*, p. 166 ; — Tröltsch, *Fund-Statistik*, p. 60-61 ; — Le Clert, *Catal. des bronzes du musée de Troyes*, p. 247 ; — DAG, p. 346.

30. Œnochoé de bronze. Weissenturm, près Urmitz (Prov. du Rhin). Musée de Wiesbaden.
Cohausen, *Führer*, p. 104.

31. Œnochoé en bronze. Urmitz, près Coblentz (Prov. du Rhin).
Koenen, *Gallisches Kriegergrab bei Urmitz*, BJ, 1906, cah. 114/115, p. 330 et p. 333, fig. 10, n° 7.

32. Œnochoé en bronze. Kempen (cercle de Dusseldorf).
Tröltsch, *Fund-Statistik*, p. 60-61.

33. Œnochoé en bronze. Hesse. Musée de Worms (moulage au musée de Mayence).
Lindenschmit, *Röm. Ger. Centralmuseum*, pl. XLII, fig. 12.

34. Œnochoé et deux bassins en bronze. Armsheim (Hesse rhénane). Musée de Mayence.
Lindenschmit, *Altertümer*, III, III, pl. II, fig. 1, 2, 6 ; — Genthe, *loc. cit.*, p. 161.

35. Œnochoé en bronze. Environs de Armsheim (Hesse rhénane). Mayence, anc. coll. Lehne.
Lindenschmit, *Altertümer*, III, III, pl. II, fig. 5. Cette œnochoé est sans doute celle mentionnée par Tröltsch (*Fund-Statistik*, p. 60-61), comme trouvée près de Mayence.

36. Anse d'une œnochoé de bronze. Horhausen, près de Holzappel a. Lahn (Nassau). Dans une collection particulière.
Reinecke, *La Tène-Denkmäler*, p. 46, note 4. Cf. *Mitth. d. Nass. Altert.*, 1897-98, p. 37.

37. Œnochoé de bronze. Environs de Wiesbaden (Hesse). Musée de Bonn.
Dorow, *Opferstätten*, pl. V, fig. 3.

38. Anse d'hydrie en bronze représentant deux lutteurs. Borsdorf, près Nidda (Hesse supérieure). Musée de Darmstadt.
Lindenschmit, *Altertümer*, II, v, pl. II, fig. 1.

39. Fragment de vase attique à figures rouges (Éros ou Génies ailés tenant une palme). Agen, au sud de la ville, à la Plateforme, c'est-à-dire entre l'Évêché et la Préfecture. 1856. Collection du Dr Debeaux, à Toulouse.
Renseignement (accompagné d'un croquis) communiqué par M. Jules Momméja.

40. Casque en bronze battu. Les Martres-de-Veyre (Puy-de-Dôme). Musée de Clermont-Ferrand.

Anthr., 1892, p. 116 ; — L. Coutil, *Le casque d'or orné d'émaux d'Amfreville-sous-les-Monts et le casque en fer de Notre-Dame-du-Vaudreuil (Eure). Étude comparative des casques gaulois*, 1912, p. 8, fig. 6 ; cf. ci-dessus, p. 1162, fig. 489, 2.

41. Œnochoé en bronze. Les Bercias, commune de Beauregard-Vendon (Puy-de-Dôme [1]). Musée du Louvre.

A. de Longpérier, BAF, 1863, p. 142 ; — RA, 1863, II, p. 81 ; — Corot, *Vases de br. pré-romains*, p. 571, n° 27, pl. VI ; — Le Clert, *Catal. des br.*, p. 247 ; — S. Reinach, *Album moulages Saint-Germain*, pl. XIX, n° 32962.

42. Œnochoé en bronze. Tumulus de Prunet ou Prunay, à Morthomiers (Cher). 1889. Musée de Bourges.

Roger et Ponroy, *Ciste en bronze découverte au Chaumoy*, Mém. Soc. antiq. Centre, 1889-1890, p. 1 ; — Corot, *Vases de br. pré-romains*, p. 569, n° 25.

43. Œnochoé en bronze. Bourges (Cher), rue de Dun. 1849. Anc. coll. de Girardot.

Abbé Breuil et P. de Goy, *Note sur une sépulture antique de la rue de Dun, découverte en 1849*, Mém. Soc. antiq. Centre, 1903, p. 156 et p. 159, fig. 6 ; — Corot, *Vases de br. pré-romains*, p. 568, n° 22 et pl. IV.

44. Œnochoé en bronze. Département du Cher, provenance exacte inconnue. Musée de Bourges.

A. des Méloizes, *Œnochoé en bronze du musée de Bourges*, BA, 1897, p. 406, et Mém. Soc. antiq. Centre, t. XXII, 1897-1898, p. 1 ; — Corot, *Vases de br. pré-romains*, p. 568, n° 23.

45. Amphore en bronze à deux anses. Conliège (Jura). Musée de Lons-le-Saunier.

1. Le nom de cette localité a été souvent écrit par erreur « Àubercia ». Il s'agit du village dit Les Bercias, commune de Beauregard-Vendon, canton de Combronde. D'après des renseignements qui nous ont été donnés obligeamment par M. Audollent, il n'existe dans le canton aucune autre localité de ce nom. Les habitants ont conservé le souvenir de découvertes archéologiques d'ossements humains et d'objets divers ; elles peuvent se placer avant 1863 et à des dates plus récentes (renseignements de M. Audollent). J.-B. Bouillet signale la trouvaille d'un établissement romain à Beauregard-Vendon, en 1839 (Bouillet, *Monum. celtiques, romains et du moyen âge du départ. du Puy-de-Dôme*, ext. Mém. Acad. Clermont-Ferrand, 1874, p. 112). Le même auteur rapporte qu'en 1845 un cimetière « ayant tout le caractère de l'époque gallo-romaine » a été découvert dans le voisinage de Combronde (*Statistique monumentale du Puy-de-Dôme*, 1846, p. 144).

Chevaux et Robert, *Rapport sur les nouvelles fouilles faites à la Croix-des-Monceaux*, Mat., 1887, p. 507; 1888, pl. II; — Corot, *Vases de br. pré-romains*, p. 571, n° 28, pl. VII; — Reinecke, *La Tène-Denkmäler*, p. 46, note 4.

46. Fragments de vases céramiques peints. Camp de Château, à Salins (Jura). 1906-1907. Musée de Saint-Germain-en-Laye.

M. Piroutet et J. Déchelette, *Découverte de vases grecs dans un oppidum hallstattien du Jura*, RA, 1909, I, p. 193. Cf. *Manuel*, II, 2, p. 697.

47. Quatre amphores en terre cuite. Mantoche (Haute-Saône).

Gasser, *Recherches archéol. sur le territoire de Mantoche*, Gray, 1904, p. 19 et pl. IV. Cf. du même, BSPF, 1906, p. 456.

48. Amphore en terre cuite. Mercey-sur-Saône (Haute-Saône), tumulus, n° 1. 1880.

Perron, *Les tumulus de la vallée de la Saône supérieure*, RA, 1882, I, p. 67, 130 et pl. III, fig. 1; — J. Déchelette, *La collection Millon*, p. 113.

49. Œnochoé en bronze. Mercey-sur-Saône (Haute-Saône), tumulus n° 2. 1880. Musée de Saint-Germain-en-Laye.

Perron, *loc. cit.*, p. 67, 68, 130; — Corot, *Vases de br. pré-romains*, p. 556, n° 10, pl. IV; — J. Déchelette, *La collection Millon*, p. 113.

50. *Stamnos* en bronze, miroir en bronze et canthare en terre cuite peinte, de fabrique attique. Courcelles-en-Montagne (Haute-Marne), tumulus de La Motte Saint-Valentin. 1880. Dijon, coll. Millon.

Pour le *stamnos*, voir J. Déchelette, *La collection Millon*, p. 115, pl. XXIX et p. 107, fig. 15. Cf. Corot, *Vases de br. pré-romains*, p. 555, n° 9.

Pour le miroir, J. Déchelette, *loc. cit.*, p. 141, pl. XXXII, fig. 1.

Pour le canthare, J. Déchelette, *loc. cit.*, p. 126, pl. XXXI. Cf. A. Bertrand, *Archéol. celt.*, p. 345, note 1; — S. Reinach, *Commerce du corail*, RC, 1889, p. 119.

51. Œnochoé en bronze. Pouan (Aube). 1843. Musée de Troyes.

H. d'Arbois de Jubainville, dans Gausen, *Portefeuille archéolog. de l'Aube*, p. 7, pl. 5; — Cartailhac, *Mat.*, 1877, p. 403, fig. 197; — H. d'Arbois de Jubainville, *Répertoire archéol. de l'Aube*, p. 6; — Le Clert, *Catal. des br. de Troyes*, p. 246, pl. LXVIII, n° 883; — Morel, *Champagne souterr.*, pl. 8, fig. 7; — Corot, *Vases de br. pré-romains*, p. 553, n° 7, pl. IV.

52. Œnochoé de bronze et coupe en terre cuite peinte, de fabrique attique. Somme-Bionne (Marne). 1873. Londres, British Museum.

Pour l'œnochoé, voir Morel, *Découverte de Somme-Bionne*, CAF, Châlons-sur-Marne, 1875, p. 97; — du même, *Champagne souterr.*,

p. 42 et pl. 8, fig. 2; — Corot, *Vases de br. pré-romains*, p. 551, n° 4 et pl. III.

Pour la coupe, voir Morel, *loc. cit.*, CAF, Châlons-sur-Marne, 1875, p. 106; — du même, *Champagne souterr.*, pl. 9, fig. 1; — Mazard, RA, 1877, I, p. 158, pl. VII; — J. de Witte, MAF, 1876, p. 61; — BAF, 1874, p. 99; — A. Bertrand, *Archéol. celt.*, p. 342; — J. de Baye, *L'art étrusque en Champagne*, Tours, 1876.

53. Œnochoé en bronze. Somme-Tourbe (Marne), sépulture de La Gorge-Meillet. 1876. Musée de Saint-Germain-en-Laye.

Fourdrignier, *Double sépulture gauloise de La Gorge-Meillet*, Paris, 1876; — Reinecke, *La Tène-Denkmäler*, p. 46, note 4; — Corot, *Vases de br. pré-romains*, p. 552, n° 5; — S. Reinach, *Album moulages Saint-Germain*, pl. XVI, n° 24919.

54. Bassin en bronze. La même sépulture contenait un vase sphérique en bronze surmonté d'un coq, vase dont nous ne connaissons pas d'autre spécimen. Environs du Camp de Châlons, lieu dit Le Piémont, à Bussy-le-Château. Musée de Saint-Germain-en-Laye.

DAG, pl. h. t. Cf. Morel, *Champagne souterr.*, p. 26.

55. Œnochoé en bronze. Septsaulx (Marne). Anc. coll. Nicaise, à Reims.

Nicaise, BA, 1884, p. 155; — du même, BSA, 1884, p. 289; — Corot, *Vases de br. pré-romains*, p. 553, n° 6.

56. Fragments d'un casque en bronze. Oppidum de Tronoën, commune de Saint-Jean-Trolimon (Finistère). Collection de feu P. du Chatellier, à Kernuz, par Pont-l'Abbé (Finistère).

P. du Chatellier, *Une habitation gauloise à Tronoën, en Saint-Jean-Trolimon (Finistère)*, BA, 1896, p. 21, pl. IV. Cf. ci-dessus, p. 946, et note 1.

57. Œnochoé en bronze. Eygenbilsen (Belgique). Musée du Cinquantenaire, à Bruxelles.

Bulletin des comm. roy. d'art et d'archéologie, XI, 1872; — RA, 1873, I, p. 364; — Genthe, *Ueber den etruskischen Tauschhandel*, p. 175; — Comhaire, *Premiers âges du métal*, pl. XI, n° 112; — Morel, *Champagne souterr.*, pl. 8, fig. 5; — Reinecke, *La Tène-Denkmäler*, p. 46, note 4.

58. Œnochoé en bronze. Mook (Hollande). Musée de Bois-le-Duc.

Tröltsch, *Fund-Statistik*, p. 60-61; — Comhaire, *Premiers âges du métal*, p. 56; — Le Clert, *Catal. des bronzes du musée de Troyes*, p. 247.

59. Situle en bronze ornée de palmettes. Keldby (île de Moën). Musée de Copenhague.

Undset, *Erste Auft. d. Eisens*, p. 431, fig. 137 ; — Worsaae, *Nordiske oldsager*, fig. 296 ; — S. Müller, *Système préhist. du Danemark*, II, p. 77, pl. III, n° 44 ; — du même, *Nordische Altertumskunde*, II, p. 27, fig. 11 ; — Montelius-Reinach, *Temps préhist. Suède*, p. 150, fig. 202.

60. Vase en bronze. Langaa (Fionie). Musée de Copenhague.

Petersen, *Vognfundene i Dejbjerg Præstegårdsmose*, p. 30 ; — S. Müller, *Système préhist. du Danemark*, II, p. 77, pl. III, n° 45 ; — du même, *Nordische Altertumskunde*, II, p. 23 et p. 2, fig. 1 ; — Montelius-Reinach, *Temps préhist. Suède*, p. 151, fig. 203.

TABLEAU RÉCAPITULATIF

RÉGIONS	ÉPOQUE DE HALLSTATT								ÉPOQUE DE LA TÈNE											
	Œnochoés	Hydrie	Bassins	Chaudrons	Trépied	Vases céramiques peints	Bijoux	Divers	Œnochoés	Stamnoi	Hydrie	Situles	Plats et bassins	Vases en bronze divers	Chaudrons	Trépied	Casques	Vases céramiques peints	Amphores céramiques	Miroirs
Suisse	....	1	1	....	....	....	2	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Autriche-Hongrie	....	....	....	....	....	....	....	....	3	....	....	....	4	....	....	....	....	....	....	....
Allemagne	2	....	6	9	....	....	1	....	33	3	1	1	7	1	1	1	....	3	....	1
France	2	....	....	1	1	2 +	....	1	9	1	....	....	1	2	....	....	2	3 +	5	1
Belgique	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Hollande	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Danemark	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	1	....	....	....	....	....	....
TOTAUX	4	1	7	10	1	....	....	1	47	4	1	2	12	4	1	1	2	....	5	2

INDEX GÉNÉRAL ALPHABÉTIQUE

N. B. — Les chiffres gras, **1**, **2**, **3**, se réfèrent à chacune des trois parties du tome II.

A.

Aarhus (Jutland), **1**, 308.
Abalus (île d'), ou île Basilia, Germanie, **2**, 874.
Abbeville (Somme), **1**, 29, 218; **2**, 547.
Abdéra (Thrace), **3**, 1227.
Abercromby (J.), **1**, 89, 375; **3**, 1467.
Abgrall (abbé), **3**, 1468.
Abini, près Teti (Sardaigne) **1**, 273.
Abos (comté de Sároser, Hongrie), **1**, 291.
Abou Simpel (dieu égyptien), **2**, 543.
Abousir (Égypte), **2**, 541.
Abydos (Égypte), **1**, 43, 49, 62, 63, 82, 370; **2**, 542.
Acanthe (Grèce), **3**, 1558.
Acébuchal, près Carmona (prov. de Séville, Espagne), **1**, 266; **2**, 682, 685, 840, 854, 862; **3**, 1242, 1243.
Aco (vases d'), **3**, 1486.
Adad-nirari Ier, **1**, 51.
Adelsberg (Carniole), **2**, 593; **3**, 1098, 1356.
Admagetobriga, **3**, 992.
Adria ou Atria (Vénétie, Italie), **2**, 525, 565, 568, 771, 855; **3**, 1574.
Adulis (Éthiopie), **3**, 1545, 1546.
Ælien, **3**, 1179.
Aesica (Great Chesters, comté de Northumberland, Angleterre), **3**, 1526, 1527.
Affrique (camp d'), communes de Messein et de Fraimbois (Meurthe-et-Moselle), **2**, 698-700, 704, 711-713, 880, 881; **3**, 977.
Agathe (Agde, Hérault), **2**, 581.
Agathocle, **2**, 561.
Age du bronze (l') dans le bassin oriental de la Méditerranée, **1**, 31-47; — en Crète, dans les Îles de l'Archipel et à Chypre, **1**, 31, 39-47; — en Égypte, **1**, 31, 48-50; — dans l'Asie occidentale, **1**, 31, 50-54; — dans le Caucase, l'Inde, l'Extrême-Orient et le Nouveau-Monde, **1**, 31, 64-70; provinces européennes de l'—, **1**, 71, 72; provinces italique et ibérique de l'—, **1**, 71, 73-84; provinces scandinave et hongroise de l'—, **1**, 71, 84-88; province occidentale de l'—, **1**, 71, 88-91; chronologie de l'— dans la province occidentale, **1**, 101-109; survivances de la civilisation de l'—, à l'époque de Hallstatt, **2**, 513, 552-557.
Age du cuivre ou période énéolithique, **1**, 98-101.
Age du fer (le premier) dans les pays grecs, **2**, 513, 517-529; — en Italie, **2**, 513, 529-540.
Agedincum (oppidum des Sénons), **3**, 947.
Agen (Lot-et-Garonne), **3**, 965, 1165, 1166, 1603.
Agnel (l'), commune de Pertuis (Bouches-du-Rhône), **2**, 660, 787, 788.
Agni, **3**, 1401.
Agrafes de l'âge du bronze, **1**, 337; de l'époque de La Tène, **2**, 862-864; **3**, 1205, 1230, 1235-1244; — gréco-ibériques, **3**, 1242, 1535; — avec tête de taureau, **3**, 1308.
Agricola, **2**, 579; **3**, 925, 1182.
Agrigente (Sicile), **1**, 530.
Aguilar de Anguita (prov. de Guadalajara, Espagne), **2**, 687-689, 691, 794, 795; **3**, 1102, 1152, 1398, 1539.
Aiguèze (grotte d') (Gard), **1**, 140.
Aiguilles en bronze de l'âge du bronze, **1**, 338.
Airolles (tumulus d'), commune d'Alzon (Gard), **2**, 675, 852.
Aislingen an der Donau (Souabe), **3**, 1234.
Aix (Bouches-du-Rhône), **3**, 1005, 1036. Voir Antremont.
Akerman, **2**, 459.
Aksum (Éthiopie), **3**, 1545, 1546.
Alais (Gard), **3**, 958, 1350.
Alaise (Doubs), **2**, 650, 651, 654, 732, 750, 794, 796, 839; **3**, 958, 960.
Albernethy (Écosse), **3**, 992.

Albert (Maurice), 3, 1168.
Albertini, 3, 1495, 1533.
Albi (Tarn), 2, 817.
Albiez-le-Vieux (Savoie), 3, 1059.
Albret (Lot-et-Garonne), 3, 995.
Alcantilla (prov. d'Andalousie, Espagne), 2, 682.
Alcée, 2, 756.
Alènes à tatouer de l'âge du bronze, 1, 342.
Alesia. Voir Alise-Sainte-Reine.
Alexandre, 3, 1150, 1547, 1571.
Alfedena. Voir Aufidena.
Alfonsi (Alfonso), 3, 1237, 1406.
Alibert, 2, 673.
Alife (Italie). Voir Piedimonte d'Alife.
Alisanos (dieu gaulois), 3, 963.
Alise-Sainte-Reine (Côte-d'Or), 1, 29, 127, 223, 277 ; 2, 551, 651, 695, 772, 776 ; 3, 918, 928, 942, 945, 946, 948, 950, 957-959, 961-966, 968, 990, 1107, 1114, 1116, 1146, 1148, 1149, 1153, 1154, 1165, 1166, 1172, 1204, 1217, 1259, 1307, 1350, 1392, 1425, 1427, 1450, 1485, 1486, 1498, 1539, 1589, 1593.
Alizay (Eure), 3, 1060, 1482.
Allach (Haute-Bavière), 3, 1311, 1312.
Allègre (village des Fumades, à), Gard, 1, 449.
Allmer (A.), 1, 449, 450, 483.
Allstedt (Thuringe), 3, 1240.
Almedinilla (prov. de Cordoue, Espagne), 3, 1135,1136, 1495. Voir Cerro de la Cruz.
Almizaraque (province d'Almérie, Espagne), 1, 79, 80.
Almgren (Oscar), 3, 935, 1077, 1255, 1259, 1442, 1556.
Alphabet (crétois égéen), 1, 43, 44.
Alsberg (Moritz), 2, 546.
Altkönig (sur le Taunus, Hesse), 3, 992, 993.
Alwig (Prov. du Rhin), 3, 1492.
Alybé (pays d'), l'une des colonnes d'Hercule, 2, 564.
Alzate (Brianza), 3, 1097.
Alzei (Hesse rhénane), 3, 1302.
Amancey (Doubs), 2, 654, 844, 857, 858 ; 3, 1049.
Amarejo (prov. d'Albacete, Espagne), 3, 1495-1498, 1501, 1502.
Ambigat, roi des Bituriges, 2, 573.
Ambleny (Aisne), 3, 969.
Ambre (gites de l'), 1, 19, 20 ; à l'époque hallstattienne, 2, 831, 870, 872-875 ; à l'époque de La Tène, 3, 1292, 1327-1330.
Ambrus (Lot-et-Garonne), 2, 676, 743. Voir Bataille.
Ameisrech (Birkenfeld), 3, 1602.
Amélineau, 1, 48.
Amendola (sarcophage de la vigne), 3, 1584-1586.
Amfreville-sous-les-Monts (Eure), 1, 230 ; 3, 1163, 1164, 1167, 1334, 1346, 1514, 1520, 1522.
Amiens (Somme), 1, 203, 216, 218, 221, 277 ; 3, 1120, 1449, 1570 ; musée d' —, 1, 222.
Ammien Marcellin, 2, 586 ; 3, 1528.
Ammon (corne d') ou ammonite d'Ethiopie, 3, 1332.
Amondans (Doubs), 2, 857, 858.
Amorgos (Grèce), 1, 44, 45, 46, 190, 212, 217, 218.
Amphore en bronze de type italo-grec, 3, 1048, 1440, 1441.
Amphores en terre cuite, type italique, 3, 954 ; types grecs, 1047 ; amphores trouvées aux Pennes et à Carthage, 3, 1002, 1003.
Amplepuis (Rhône), 3, 1478. Voir Terrail (oppidum du).
Ampurias (prov. de Gérone, Espagne), 2, 581, 791 ; 3, 942, 996, 1007, 1008, 1242, 1243, 1497, 1533, 1535, 1561, 1565.
Amstetten (Basse-Autriche), 1, 158.
Amulettes de l'âge du bronze, 1, 442, 443 ; importance de leurs figurations dans l'ornementation hallstattienne, 2, 885-898 ; les amulettes de l'époque de La Tène, 3, 1292-1314 ; leur abondance et leur variété chez les peuples celtiques, 3, 1292-1294 ; la survivance des amulettes anciennes, 3, 1292, 1294-1300 ; amulettes anthropomorphes et zoomorphes, 3, 1292, 1300-1311.
Analyse chimique des objets de bronze, 1, 163, 175-180.
Anaxippus, 3, 1422.
Ancône (Italie), 2, 801 ; 3, 915, 1087, 1090-1092, 1097, 1136, 1199, 1571 ; musée d' —, 3, 1091, 1159.
Andelfingen (Suisse), 3, 1031, 1032, 1083, 1084, 1225, 1229, 1265, 1268, 1481.
Anderson (J.), 1, 89, 181, 185, 354, 375 ; 2, 705, 711 ; 3, 978, 979, 980, 1125, 1194, 1196, 1197, 1229, 1276.
André (F.), 1, 223, 287.
Anet. Voir Ins.
Anger (L.), 3, 1077, 1354, 1375.
Angermünde (Uckermark), 1, 325.
Anglade (Gironde), 1, 141, 190, 370. Voir Cabut (dolmen de).
Anglure (Marne), 3, 1021.
Angoulême (Charente), 2, 713.
Anneaux en bronze, de l'âge du bronze, 1, 307, 333-335.
Anneaux-spirales en or de l'âge du bronze, 1, 350-353.
Anneaux de jambes de l'âge du bron-

ze, 1, 314 ; anneaux de jambes et bracelets de l'époque hallstattienne, 2, 831, 832-841 ; de l'époque de La Tène, 3, 1218-1227. Voir Bracelets.
Anneaux huméraux, de l'époque de La Tène, 3, 1205, 1230, 1244-1245.
Annecy (lac, palafittes), Haute-Savoie, 1, 115, 117.
Annibal, 2, 561, 579, 585 ; 3, 1059, 1130, 1150, 1255.
Anoutchine (D. N.), 1, 65, 231.
Anténor (fondateur de la ville de Padoue), 2, 586.
Antibes (Alpes-Maritimes), 1, 225 ; 2, 581 ; musée d' —, 3, 1157. Voir Bragne (La).
Antiochus Sôter, 3, 1156, 1183.
Antipolis. Voir Antibes.
Antistius Reginus (Cn.), 3, 960.
Anthes (Ed.), 2, 705, 707, 711 ; 3, 973, 986, 992, 993.
Antigonos, 3, 1581.
Antremont, commune d'Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône), 3, 1005, 1036, 1535-1538.
Anville (d'), 3, 948.
Anzy-le-Duc (Saône-et-Loire), 1, 208.
Aoste (vallée d'), 3, 1324.
Apahida (comté de Kolozs, Transylvanie), 3, 1081, 1082, 1223.
Apennin (gisement de cuivre et d'étain de l'), 1, 18.
Apollonius de Rhodes, 2, 567-569, 590.
Appareil servant à recueillir le sel (reconstitution d'un), 2, 715.
Appien, 2, 561.
Appliques en bronze, de l'âge du bronze, 1, 337.
Apremont (Haute-Saône), 1, 265 ; 2, 631, 638, 655, 656, 664, 728, 730, 737, 751, 832, 868, 869, 874, 875 ; 3, 1046.
Apt (Vaucluse), 1, 298. Voir Buoux.
Apulée, 2, 898.
Aquae Helveticae (Baden, près Zurich). Voir Baden.
Aquilée, 3, 1422.
Araxe (Caucase) (inscriptions cunéiformes de la vallée de l'), 1, 65.
Arbedo (canton du Tessin, Suisse), 3, 1455.
Arbois (plateau d'), Bouches-du-Rhône, 3, 1390.
Arbois de Jubainville (Henri d'), 1, 7-11, 13, 16, 17, 20, 22, 23, 26, 413, 446, 450 ; 2, 531, 536, 545, 558-562, 564, 566, 567, 571, 572, 574, 576-578, 585, 602, 605 ; 3, 948, 1012, 1014, 1096, 1178, 1181, 1183, 1184, 1206, 1210, 1345, 1405, 1528, 1579, 1605.
Arc (usage de l') à l'époque de La Tène, 3, 1106, 1153, 1154.
Arcelin (A.), 1, 50 ; coll. à Chalon-sur-Saône, 2, 737.
Archena (prov. de Murcie, Espagne), 3, 1497.
Arcevia (Italie), 3, 1088.
Archéologie comparée ; son importance pour l'étude des époques de Hallstatt et de La Tène, 2, 513-517.
Arcobriga, 2, 687, 691 ; 3, 1102, 1152.
Arcy-Sainte-Restitue (Aisne), 3, 1038, 1274.
Ardakillen (comté de Roscommon, Irlande), 3, 976.
Arenberg (coll. de la maison ducale d'), à Bruxelles, 3, 1338.
Arezzo (Etrurie), 3, 932, 934, 997, 1000, 1008, 1010, 1117, 1482, 1486.
Arganthonios, roi des Tartessiens, 2, 564.
Argar (nécropole de l'), 1, 80, 81, 82, 99, 186, 197, 244, 476.
Argent (objets en — à l'âge du bronze 1, 345, 365-368 ; absence de l'argent au premier âge du fer, 2, 867 ; l'argent à l'époque de La Tène, 3, 1292, 1347-1351.
Argentan (Orne), 2, 706. Voir Courbe (La).
Argos (Grèce), 2, 799 ; 3, 1415.
Ariminium (monnaie d'), 3, 1210. Voir Rimini.
Aristion (stèle funéraire), 1, 438.
Aristote, 1, 12, 365 ; 2, 563, 577, 581, 635, 688, 799, 892 ; 3, 959, 1154, 1529.
Arkina, près de Sparte, Grèce (tombes à coupoles), 1, 35.
Arles (Bouches-du-Rhône), 1, 140 ; 3, 1258, 1495.
Armbergkopf, près Schippal (Basse-Franconie), 2, 839.
Armentières (Aisne), 3, 1182, 1187, 1203, 1204, 1227, 1384, 1573.
Armes offensives, de l'âge du bronze, 1, 189-229 ; de l'époque de Hallstatt, 2, 717-754 ; de l'époque de La Tène, 3, 1106-1154 ; armes ornées de représentations apotropaïques, 3, 1312.
Armes défensives de l'âge du bronze, 1, 189, 229-240 ; leur rareté à l'époque de Hallstatt, 2, 718-721 ; celles de l'époque de La Tène, 3, 1155-1204.
Armsheim (Hesse rhénane), 3, 929, 1064, 1198, 1438, 1439, 1441, 1603.
Armstrong (E. C. R.), 1, 439 ; 3, 1104.
Arnaud d'Agnel (abbé), 3, 1000, 1002.
Arne (Ture J.), 1, 415 ; 3, 1077, 1556, 1565.
Arnoaldi (période d'), 2, 539, 540, 593 ; — situle, 3, 1168, 1190.

Arokallja (comitat de Dobroka, Hongrie), **1**, 291.
Arona (sur le lac Majeur, Italie), **1**, 115, 289. Voir Mercurago.
Arras (comté d'York, Angleterre), **3**, 1102, 1105, 1194, 1271, 1289.
Arras (Pas-de-Calais), **3**, 1052, 1410, 1411.
Arrelles (Aube), **2**, 658. Voir Fiel.
Arreton Down (île de Wight), **1**, 196, 217-219.
Arrien, **1**, 96; **3**, 1183, 1199.
Art (l') à l'âge du bronze, **1**, 485-500; art villanovien, **2**, 537; art illyrien à l'époque de Hallstatt, **2**, 594-596; l'art au premier âge du fer, **2**, 885-898; à l'époque de La Tène, **3**, 1507-1527; la croyance aux vertus magiques du nombre trois et ses influences sur l'art celtique, **3**, 1507, 1527-1530.
Artémidore, **2**, 690.
Arthel (Nièvre), **1**, 155, 156.
Artsa (Crète), **1**, 262.
Aryens ou Indo-Européens, **1**, 9.
Arz (Les) (Ariège), **1**, 298.
Asciburgium (Germanie), **2**, 586.
Ascoli (prov. de la Marche, Italie), **1**, 210.
Asdrubal, **2**, 561, 579.
Asie occidentale (l'âge du bronze en), **1**, 31, 50-54.
Aspelin (J.-R.), **1**, 67, 68, 199, 349.
Aspergle. Voir Klein-Aspergle.
Assise, prov. d'Ombric (Italie), **2**, 740.
Athéna (portique d'), à Athènes, **3**, 1168, 1172, 1184.
Athénée, **2**, 581, 756, 797; **3**, 1153, 1365, 1422.
Athènes, **1**, 127, 190, 213; **2**, 699, 730; **3**, 998, 1009, 1033, 1438, 1440, 1558, 1583.
Athlone (comté de Wesmeath, Irlande), **1**, 267.
Atkinson, **1**, 46.
Atrée (prétendu trésor d'), **1**, 35.
Atri, prov. de Teramon (Italie), **2**, 740.
Attaches métalliques employées dans les murs grecs, **3**, 996.
Attale Ier (roi de Pergame), **3**, 1581, 1583.
Attancourt (Haute-Marne), **2**, 657, 835.
Attenburg, près Bernburg a. d. Saale (Saxe), **1**, 404.
Attersee (palafitte d') (Haute-Autriche), **1**, 331.
Attila (camp d'), commune de La Cheppe (Marne), **3**, 969.
Aubercia. Voir Bercias (Les).
Aubergenville (Seine-et-Oise), gravures du dolmen, **1**, 496.
Aubeterre, commune de Brout-Vernet (Allier), **3**, 1554, 1555.
Audollent (A.), **3**, 1604.
Aufidena (Italie), **2**, 530, 692, 740, 741, 852, 888; **3**, 1239, 1524.
Augsbourg (Bavière), **1**, 288, 428.
Auguste, **2**, 579.
Augustodunum. Voir Autun.
Augustonemetum. Voir Clermont-Ferrand.
Aulu-Gelle, **3**, 1150.
Aumières-Hautes (Les), près Millau (Aveyron), **1**, 170.
Aunětitz (Bohême), **1**, 90, 91, 157, 318.
Aurelia, **3**, 1590.
Aurès, **1**, 401.
Aurich (Hanovre), **3**, 1315.
Aurillac (Cantal), **3**, 1342.
Aurillac, coll. Picard, **2**, 724.
Auriol (Bouches-du-Rhône), **3**, 1001, 1562.
Aussonce (Ardennes), **3**, 1273, 1451.
Autels avec cornes sacrées, **1**, 81.
Autorde, **2**, 707.
Autun (Saône-et-Loire), **3**, 929, 948, 951, 952, 955, 956; musée de la Société Éduenne, **1**, 121, 122, 353; **3**, 1195, 1288.
Auvenay (Côte-d'Or), **1**, 259, 260, 326; **2**, 641.
Auvernier (palafitte d'), lac de Neuchâtel, Suisse, **1**, 113, 154, 159, 183, 188, 207, 237, 265, 275, 277, 284, 297, 336, 364, 386, 388, 401, 472, 479, 486.
Auvers (Seine-et-Oise), **3**, 1514, 1516.
Auxerre (Yonne), **1**, 315; musée d'—, **1**, 380.
Auxois (mont), **3**, 960. Voir Alise-Sainte-Reine.
Auxonne (Côte-d'Or), **1**, 231, 249.
Auxume. Voir Aksum.
Avanton (Vienne), **1**, 362, 363.
Avaricum. Voir Bourges.
Aven Armand (tumulus de l'). (Lozère), **2**, 674.
Avenches (Suisse), **3**, 1491.
Aveneau de la Grancière, **1**, 124, 143, 191, 194, 198, 223, 225; **3**, 1540, 1541.
Avenesles (Nord), **3**, 988.
Avezac-Prat (Hautes-Pyrénées), **2**, 665-668, 670, 685, 686, 734, 745, 746, 794, 795, 815, 817; **3**, 1151, 1152.
Aviénus, **1**, 7, 8, 27, 30; **2**, 558, 564, 566, 582, 670; **3**, 1177.
Avignon, **2**, 583; **3**, 1235; musée Calvet, **3**, 1170, 1235, 1589.
Avranches (Manche) musée d'—, **2**, 547.
Axomus. Voir Aksum.
Ayer (nécropole d'), à Bord-sur-Lez (Ariège), 2, 669.
Aylesford (comté de Kent, Angleterre), **3**, 1104, 1105, 1447, 1448, 1456, 1457, 1578.

Aymard, 1, 205, 208.
Azéreix (Hautes-Pyrénées), 2, 663.

B

Babelon (E.), 1, VI, 228, 290, 400, 406, 434; 2, 580, 799; 3, 1137, 1184, 1212, 1217, 1298, 1299, 1407, 1418, 1419, 1423, 1425, 1433, 1437, 1557, 1558, 1562, 1563, 1566, 1572, 1591-1593.
Babot (Hongrie), 3, 1480.
Bača (comté de Goritz, Hongrie), 3, 1098, 1166, 1283, 1353, 1359, 1367, 1370, 1379, 1382, 1383.
Baden (canton d'Argovie, Suisse), 3, 1143, 1401.
Baelz (E.), 1, 69, 70.
Baer (von), 1, 95.
Baffet (Dr), 3, 1021, 1275, 1277, 1299.
Bagatelle, près de Morlaix (Finistère), 3, 1471.
Bagues de l'âge de bronze, 1, 307, 332-333; de l'époque de La Tène, 3, 1205, 1263-1270; en or, 3, 1333, 1335.
Bahnson (Kr.), 1, 158, 357.
Baier (Dr Rudolf), 1, 361.
Baïkal (lac), Asie russe, 1, 68.
Bailleul-sur-Thérain (Oise), 1, 194.
Baillon, 3, 1002.
Balayès, commune de Bost (Allier), 1, 223.
Baldaria, près Cologna Veneta (prov. de Vérone, Italie), 1, 434.
Baldes (Dr), 2, 606; 3, 1268, 1601, 1602.
Balesme (Haute-Marne), 2, 886, 887.
Ballas (nécropole de), près Negadah (Egypte), 1, 48.
Ballinderry (comté de Westmeath, Irlande), 3, 976.
Balliot (M.), 2, 657. 835, 862; 3, 1212.
Balsa, près de Szabolcs (Transylvanie), 3, 1082.
Baluze, 1, 640.
Bambola, près Calatayud (Espagne), antique *Bilbilis*, 2, 690.
Bandeau d'argent de Syros, 1, 416.
Bandol (Var), 1, 338. Voir Canneaux.
Bange, commune de Minot (Côte-d'Or), 2, 648.
Bannalec (Finistère), 1, 367.
Baou de la Gaude (camp du), à Saint-Jeannet (Alpes-Maritimes), 1, 125, 126.
Baou-Roux, environs de Marseille, 3, 1001, 1004, 1006, 1454, 1495.
Bapst (Germain), 1, 66, 97; 3, 1514, 1516, 1547.
Barbe (H.), 3, 965.
Barbet (camp), à Cannaux (commune d'Andon, Alpes-Maritimes), 2, 704.
Barbuise (Aube), 1, 261. Voir Courtavant.
Barcelone (Espagne), 2, 692; 3, 946, 1000, 1100, 1243; musée de —, 3, 1242.
Barcelonnette (Basses-Alpes), 2, 852; 3, 1056.
Bard (Loire), 1, 310, 311, 499, 500. Voir Vinol.
Bardon (L.), 3, 1027.
Barésia (Jura), 2, 640, 641.
Bargès (Abbé), 1, 29.
Bariswyl (canton de Berne, Suisse), 2, 860.
Barmonts (Les), commune de Cernay-les-Reims (Marne), 3, 1022, 1234, 1464.
Barque solaire, 1, 409, 418-426.
Barques votives 1, 441.
Barrière-Flavy, 3, 1118, 1149, 1204, 1274, 1284, 1357, 1386.
Barthélemy (F.), 2, 656, 711, 715; 3, 969.
Barthélemy (A. de), 3, 951, 1560, 1570.
Barthélemy (Ed. de), 2, 657; 3, 1026, 1028, 1165, 1361.
Barthélemy-Saint-Hilaire, 2, 635; 3, 1529.
Bartrès (Hautes-Pyrénées), 1, 351. Voir Pouy Mayou.
Barzio (sépulture de), prov. de Côme, (Italie), 3, 1097, 1282.
Barzun (Basses-Pyrénées), 2, 663.
Baserga (G.), 3, 1086, 1097.
Basile (tumulus de), à Magny-Lambert (Côte-d'Or), 2, 645.
Basilia (île) ou île d'Abalus, Germanie, 2, 874.
Bassecourt (Suisse), 3, 1386.
Bassins et coupes de l'époque hallstattienne 2, 757, 777, 779-782; bassins de l'époque de La Tène, 3, 1079, 1438-1439, 1441.
Bataille, commune d'Ambrus (Lot-et-Garonne), 2, 676.
Bateman, 1, 375.
Battersea, à Londres, 3, 1124, 1175, 1176, 1555.
Battier (W.), 1, VI.
Baudot (anc. coll.), 1, 403.
Baudouin (M.), 1, 263; 3, 1305.
Baudrillart (A.), 1, 283; 3, 1195, 1389.
Baume (caverne de la), près Montbéliard (Doubs), 1, 154, 386.
Baumeister, 3, 1136, 1162, 1165.
Bauregard (O.), 2, 541.
Bautarès (Hérault), 1, 179; 2, 554.
Baux (Alphonse), 1, 74.
Baux-Sainte-Croix (Eure), 1, 321, 322.
Bavay (Nord), 1, 479.
Baye (J. de) 3, 1022, 1209, 1213, 1214, 1216, 1217, 1221, 1229, 1249, 1252, 1295, 1303, 1309, 1323, 1606; coll. 1, 380.
Bayern (F.), 1, 66.

Bayeux (Calvados), **1**, 147.
Bayonne (Basses-Pyrénées), **2**, 670.
Beaucaire (Gard), **1**, 141.
Beauchamps (Manche), **1**, 164.
Beaucorps (Baron A. de), **2**, 679, 773, 774; coll. —, **2**, 774.
Beaudot, 2, 641.
Beaume-Longue (grotte de), près Dions (Gard), **1**, 380.
Beaune (Côte-d'Or), **2**, 836; musée de —, **1**, 401.
Beaupré (Comte J.), **1**, VI, 152, 153, 195, 384, 390, 391; **2**, 634, 640, 656, 657, 694, 698-700, 711-713, 728, 731, 794, 812, 814, 833, 834, 837, 874, 878, 880; **3**, 969, 977, 1043, 1211, 1214, 1221, 1230, 1301, 1303, 1307, 1326, 1450.
Beauregard-Vendon (Puy-de-Dôme), **3**, 1604. Voir Bercias (Les).
Beauville (Lot-et-Garonne), **2**, 676. Voir Tayrac.
Beauvois (E.), **1**, 84.
Beck, **2**, 546; coll. F. —, à Neuchâtel, **1**, 402.
Beckersloh (Bavière), **2**, 827.
Bečov (Bohême), **3**, 1080.
Begouen (Comte), **1**, 394.
Bègues (Allier), **2**, 705, 706.
Behring (détroit de), **1**, 70.
Beilngries (Haut Palatinat bavarois), **2**, 798, 800.
Beine (Marne), **3**, 1036, 1271, 1463, 1464, 1573. Voir Bouverets (Les).
Béjottes, **2**, 887.
Belbeuf (Seine-Inférieure), **3**, 1060. Voir Inglemare.
Belfort, **3**, 992.
Belger, **1**, 258.
Belgrade (Serbie), **3**, 920, 1586; musée de —, **1**, 405.
Belhomme, **3**, 1342.
Bélizal (de), **3**, 1471.
Bella (L.), **2**, 522, 599.
Bellegarde (Ain), **1**, 12.
Belle-Remise (tumulus de), à Pflugfelden (Wurtemberg), **2**, 732, 733, 753, 783, 789; **3**, 1597.
Belleville-sur-Mer (Seine-Inférieure), **3**, 1572.
Bellini (Ugo), **2**, 536.
Belloguet (Roget, Baron de), **1**, 7; **2**, 559; **3**, 1205, 1206, 1268.
Bellovèse, **2**, 573, 619.
Belmonte-Piceno (env. d'Ancône, Italie), **3**, 1091.
Beloch (Julius), **3**, 947.
Belz (R.), **3**, 1245, 1247, 1251, 1255, 1256, 1348.
Benacci (tombes), à Bologne (Italie), **2**, 854; **3**, 1097.
Benacci I (période de) ou 1er âge du fer I, **1**, 539, 540.
Benacci II (période de) ou 1er âge du fer II, **1**, 539, 540.
Benacci (période de), **2**, 593.
Benken (canton de Zurich, Suisse), **3**, 1426, 1427.
Benndorf (Otto), **2**, 758, 759; **3**, 1597.
Benney (Meurthe-et-Moselle), **2**, 657.
Benoît (François), **3**, 996.
Bent, **1**, 45.
Benvenuti, **2**, 768.
Bequet (A.), **1**, 89, 359.
Bérard (Victor), **2**, 580.
Bérard (Lieutenant), **3**, 1021, 1299, 1436, 1452, 1455, 1465, 1466, 1513, 1515, 1518; coll. — à Châlons-sur-Marne, **3**, 1452.
Berchon (E.), **1**, 366.
Bercias (Les), commune de Beauregard-Vendon (Puy-de-Dôme), **3**, 1604.
Berger (Philippe), **1**, 29, 263.
Bergères-les-Vertus (Marne), **3**, 1020, 1022, 1295, 1296. Voir Crones (Les).
Berlin (musée de), **3**, 970, 1581, 1588, 1589, 1602; Museum für Völkerkunde, **1601**; Antiquarium, 1601.
Bernardini (tombe), à Palestrina (Italie), **2**, 535, 624.
Bernay (Eure), **1**, 194.
Bernburg a. d. Saale (Saxe), **1**, 404.
Berne (Suisse), **2**, 753, 783; **3**, 928, 937, 973, 1107, 1155, 1308, 1491, 1565, 1596; musée de —, **1**, 282; **2**, 784, 805; **3**, 1147, 1268, 1381, 1399, 1596.
Bernières d'Ailly (Calvados), **1**, 229, 230, 232, 235, 237; **2**, 534; **3**, 1167.
Berny (mont) (Oise), **3**, 969.
Berru (Marne), **3**, 929, 1023, 1025, 1026, 1028, 1163, 1164, 1165, 1167, 1210, 1347, 1361, 1416, 1417, 1453, 1455, 1517, 1522, 1547. Voir Terrage (Le).
Berthelot, **1**, 46, 49, 50, 52, 99, 176, 177.
Berthelot du Chesnay (C.), **1**, 143, 223, 360.
Berthoud (Léon), **3**, 958, 1350.
Bertillon (A.), **1**, 24.
Bertrand (Alexandre), **1**, 7, 9, 19, 21, 23, 24, 30, 98, 109, 133, 150-152, 155, 200, 259, 260, 266, 279, 280, 304, 311, 314, 326, 416, 435-438, 453, 454, 456, 459, 467, 469; **2**, 545, 555, 556, 559, 560, 568, 569, 573, 590, 593, 602, 632, 634, 638, 642-644, 652, 654, 719, 721, 724, 727, 729, 730, 761, 762, 764, 766-769, 773, 774, 783, 784, 836, 858, 879; **3**, 914, 928, 933, 987, 988, 991, 992, 1020, 1023, 1087, 1153, 1158, 1165, 1180, 1356, 1358, 1442, 1453, 1521, 1531, 1532, 1584, 1596, 1600, 1605, 1606.
Bertrand (C.-A.), **1**, 155, 156, 383,

386; 3, 1405; coll. —, à Moulins (Allier), 3, 1554.
Bertrand (E.), 1, 228.
Besançon, 3, 1256; — (oppidum de), 3, 973, 976; musée de —, 2, 737, 857.
Besné (Seine-Inférieure), 1, 356. Voir Grande Brière.
Besnier (Maurice), 1, 366; 2, 716; 3, 1574.
Besseringen (Prov. rhénane), 3, 1064, 1067, 1334-1336, 1544, 1601.
Bétheny (Marne), 3, 1465, 1466.
Bettws-y-Coed (Iles-Britanniques), 3, 1407.
Beurlier (E.), 2, 739; 3, 1136.
Beuvray (mont) (Saône-et-Loire), ancienne Bibracte, 1, 127; 2, 574, 584-586, 695; 3, 918, 929, 932, 941, 942, 946-958, 965, 966, 968-972, 981, 985, 988-990, 994, 997, 998, 1000, 1004, 1010, 1046, 1054, 1139, 1145, 1148, 1166, 1195, 1227, 1241, 1256, 1257, 1259, 1269, 1277, 1282, 1286, 1288, 1291, 1299, 1303, 1321, 1354, 1359, 1364, 1366, 1368, 1369, 1386, 1390-1394, 1402, 1404, 1409, 1412, 1423, 1426, 1427, 1441, 1450, 1481, 1483-1488, 1491, 1493, 1510-1544, 1546, 1547, 1551, 1553-1555, 1564, 1565, 1573, 1579.
Beuzecq-Conq (Finistère), 1, 352.
Bevaix [et non Bervaix] (lac de Neuchâtel, Suisse), 1, 322.
Beynost (Ain), 1, 200, 396, 397.
Bezange-la-Grande (Meurthe-et-Moselle), 3, 1043. Voir Bois-Sainte-Marie.
Bezannes (Marne), 3, 944.
Bezzenberger, 1, 176, 178, 179.
Bianchetti (Enrico), 3, 1093-1095, 1114, 1144, 1172, 1226, 1227, 1229, 1244, 1245, 1253, 1257, 1259, 1267-1269, 1283, 1291, 1350, 1356, 1357, 1366, 1443, 1446-1448, 1450, 1483, 1486.
Biarge (Charente), 1, 178.
Biberons en argile de l'âge du bronze, 1, 387, 388.
Bibra, 1, 177.
Bibracte (ancienne). Voir Beuvray (mont).
Bibracte (déesse), 3, 956.
Bicknell (Clarence), 1, 493-495.
Bienkowski, 3, 1168, 1580, 1582, 1583, 1585-1587, 1590.
Bienne (lac de) (Suisse), 1, 113; 2, 569, 935, 937, 1085; musée de —, 3, 1421, 1552.
Biewer (Prov. du Rhin), 3, 1074, 1483.
Bigan (Morbihan), 3, 1470.
Bihać (Bosnie), 3, 1100.
Bilbilis (Bambola, près Catalayud, Espagne), 2, 690, 691, 739.
Bilin (Bohème), 3, 1078.
Billy (Loir-et-Cher), 1, 187, 231, 232, 335, 336, 364, 370, 372. Voir Theil (Le).
Binningen (sépulture de), près Bâle, 1, 364.
Biondelli (B.), 2, 721.
Bipennes associées à des têtes de bovidés, 1, 480.
Birdlip, près de Gloucester (Angleterre), 3, 1104.
Birkenfeld, 3, 1517, 1521, 1602; musée de —, 3, 1601, 1602. Voir Schwarzenbach.
Birkenfeld im Hasselt (Birkenfeld), 3, 1602.
Birkner (F.), 3, 1072, 1116.
Birrenswark (Dumfriesshire), 3, 1200.
Biskupstvi (Moravie), 3, 1080.
Bissia (Jura), 2, 725.
Bissing (F. de), 1, 48, 62, 368, 369; 2, 871.
Bituitos, roi des Arvernes, 1, 347; 3, 1181, 1185, 1190, 1351, 1591.
Bizot (E.), 3, 1423, 1424.
Bjersjöholm (Scanie), 1, 429.
Björksta, prov. de Vestmanland, 1, 451.
Blacas, 3, 1558.
Blackie, 3, 1208.
Blanc (Baron), 1, 117, 136.
Blanchet (Adrien), 1, 254, 290, 418, 434, 469, 483; 2, 580, 584, 593, 749; 3, 958, 967, 969, 970, 981, 988, 1001, 1085, 1116, 1139, 1143, 1149, 1177, 1179, 1185, 1190, 1209, 1212, 1214, 1217, 1269, 1300, 1338, 1346, 1357, 1361, 1365, 1423, 1425, 1433, 1437, 1455, 1478, 1480, 1481, 1560, 1561, 1563-1565, 1567-1572, 1589, 1590, 1593.
Blanckerhorn, 1, 267.
Blandayan (tumulus de), Saône-et-Loire, 2, 640.
Blaye (Gironde), 1, 171.
Bleicher, 2, 612, 656, 711, 867, 869; 3, 1214, 1301, 1303, 1307.
Blinkenberg, 1, 31, 45, 82, 191, 285, 286, 342, 365, 392, 421.
Bliss, 1, 51.
Bloch, 2, 560.
Blume, 3, 1204, 1227.
Blümner (H.), 1, 277; 2, 548, 756, 791, 874; 3, 1377.
Boblays, 3, 1022, 1212, 1219.
Boch-Buschmann (coll.), à Mettlach, 3, 1601.
Böcking, 3, 1120, 1121.
Bodman (lac de Constance), 1, 369.
Boehlau, 2, 524.
Boeles, 3, 1069.
Boeslunde (Seeland), 1, 425.

Bogaz-Koï (Cappadoce), **1**, 10; **3**, 1488.
Bohm (J.), **3**, 1077, 1148.
Bohn (Oscar), **3**, 968.
Bohuslan (gravure rupestre du), Suède, **1**, 239; **3**, 1252.
Bois Bouchot (tumulus du), à Chamesson (Haute-Marne), **2**, 814.
Bois Brûlé (enceinte calcinée du), commune de Plombières (Côte-d'Or), **2**, 712.
Bois de Langres (tumulus du), Haute-Marne, **2**, 646.
Bois-du-Rouret (camp du), Alpes-Maritimes, **1**, 224, 225.
Bois-le-Duc (musée de), Hollande, **3**, 1606.
Bois Sainte-Marie (tumulus du), forêt de Bezange-la-Grande (Meurthe-et-Moselle), **3**, 1043.
Bois Vert (tumulus du), près Lavilleneuve (Côte-d'Or), **3**, 994.
Boixe (tumulus de la), Charente, **1**, 193.
Bologne (Italie), **1**, 14, 163, 167, 179, 268, 272, 273, 275, 278, 427, 432, 434, 481; **2**, 536, 537, 565, 760, 764, 766, 768, 771, 772, 776, 782, 790, 791, 840, 850, 851, 855, 896; **3**, 1034, 1087, 1088, 1097, 1161, 1190, 1225, 1250, 1406, 1416, 1590; musée de —, **1**, 232; **3**, 1185, 1587.
Bolsena (Etrurie), **2**, 894, 895.
Bompas (Pyrénées-Orientales), **3**, 1573.
Bonete (prov. d'Albacete, Espagne), **3**, 1502.
Bonn (Prov. du Rhin), **3**, 1576; musée de —, **3**, 1602, 1603.
Bonnard (L.), **1**, 448, 449, 452, 453.
Bonnemère, **3**, 1541.
Bonnet (E.), **2**, 694.
Bononia, ancienne Bologne. Voir Bologne.
Bonsor (G.), **1**, 266, 273, 379, 476; **2**, 683-685, 840, 862; **3**, 1242, 1500.
Bonstetten (G. de), **1**, 474, 479; **2**, 613, 753, 845, 893; **3**, 973, 1083, 1155, 1228, 1325, 1326, 1596.
Boorha (Inde), **1**, 66.
Bopp, **2**, 559.
Bordeaux (musée archéologique de), **3**, 1346.
Bordes-sur-Liez (Ariège), **2**, 669, 670, 817.
Bordj-Djedïd (nécropole de), à Carthage (Tunisie), **2**, 684; **3**, 1005, 1317, 1318.
Borel, **3**, 937.
Borrie d'Arre (tumulus de la), près Rogues (Gard), **2**, 878.
Bornholm (île de), Danemark, **3**, 925, 1077, 1078, 1557.
Borrebjerg, près Boeslunde (Seeland), **1**, 425.
Borscher Aue, près Geisa (Saxe Weimar), **3**, 1064, 1433, 1595.
Borsdorf, près Nidda (Hesse supérieure), **3**, 1603.
Börssum, près Volfenbüttel (Brunswick), **1**, 404, 405.
Borum-Eshöi (sépulture de), près Aarhus (Jutland), **1**, 308.
Bosanquet (R. C.), **1**, 46, 474, 475.
Boscoreale (Italie méridionale), **3**, 1350.
Bost (Allier), **1**, 223. Voir Balayès.
Bosteaux-Paris, **3**, 916, 945, 1021, 1032, 1033, 1035-1037, 1111, 1212, 1214, 1215, 1217, 1219, 1222-1224, 1234, 1271, 1317, 1460, 1464, 1465, 1573.
Botet y Sisó, **3**, 1007.
Botta, **1**, 281, 368.
Bottin, **1**, 140, 338.
Botzen (Tyrol), **2**, 769; **3**, 1442.
Bouc (Bouches-du-Rhône), **3**, 1001.
Bouché-Leclerq, **3**, 1529.
Boucher de Molandon, **2**, 679, 773, 774.
Boucles d'oreilles. Voir Pendants d'oreilles.
« Bouclier de pudeur », **2**, 864-867.
Boucliers de l'âge du bronze, **1**, 189, 229, 237-240; boucliers en bronze et en cuir, **1**, 439; bouclier de bois à garniture de fer, de l'époque hallstattienne, **2**, 719; bouclier de l'époque de La Tène, **3**, 1155, 1167-1176.
Boudard, **3**, 1561.
Boudillus (nom gravé sur un bouclier gaulois de l'arc d'Orange), **3**, 1168.
Bouelles, près Neufchâtel (Seine-Inférieure), **3**, 1107. Voir Hallais.
Bougé-Chambalud (Isère), **3**, 1266, 1267.
Bouillerot (R.), **1**, 277; **2**, 650, 657, 838, 862; **3**, 1138, 1139, 1211, 1212, 1219, 1222, 1226.
Bouillet (J.-B.), **1**, 228, 312; **3**, 958, 1604.
Boulanger (C.), **2**, 694; **3**, 1268, 1274, 1595.
Boule (M.), **1**, 89, 283.
Bounias (grotte), commune de Fontvielle (Bouches-du-Rhône), **1**, 141, 190, 193.
Bouquet (Dom), **2**, 558, 571.
Bourbonne-les-Bains (Haute-Marne), **1**, 449, 552.
Bourbriac (Côtes-du-Nord), **1**, 143, 341, 360. Voir Tanwédou.
Bourdery (L.), **2**, 676, 817.
Bourgeois (abbé), **1**, 130, 335, 370, 380.
Bourges (Cher), **2**, 679, 708, 772, 842;

3, 947, 957, 986-988, 1302, 1307, 1604; musée de —, **2**, 773; **3**, 1604.
Bourget (lac du —, palafittes du —), **1**, 115-117, 188, 276, 278.
Bourg-sur-Sprée (Lusace inférieure), **1**, 445.
Bourin (A.), **3**, 1214, 1215, 1219, 1223, 1226; coll. —, **3**, 1021.
Bourret (Dr), **2**, 647.
Bourrilly (J.), **2**, 694; **3**, 997, 998.
Bourton-on-the-Water (comté de Gloucester, Angleterre), **3**, 1559.
Bout de Charlemont (H.), **3**, 1002.
Boutae. Voir Fins d'Annecy.
Bouterolles d'épées de l'âge du bronze, **1**, 189, 215-216; bouterolles hallstattiennes, **2**, 723; bouterolles de l'époque de La Tène, **3**, 1120.
Boutons de bronze, de l'âge du bronze, **1**, 337; de l'époque hallstattienne, **2**, 831, 856, 860-862; de l'époque de La Tène, **3**, 1205, 1230, 1244.
Boutons en or estampé du tumulus d'Apremont (Haute-Saône), **2**, 869.
Bouttet (St.), **2**, 694, 709; **3**, 990.
Bouvandau (La), commune de Somme-Tourbe (Marne), **3**, 1023, 1190, 1191, 1513, 1514, 1524.
Bouverets (Les), commune de Beine (Marne), **3**, 1036, 1037, 1271.
Boux-sous-Salmaize (Côte-d'Or), **2**, 862.
Bouy (Marne), **3**, 1023, 1295, 1436; Voir Varilles (Les).
Bouyssonie (A.), **3**, 1027.
Bouyssonie (J.), **3**, 1027.
Bouzais (Cher), **2**, 834.
Bouzenot (Vosges), **2**, 657.
Boviolles (Meuse), **1**, 127; **3**, 969, 1555. Voir Naix (camp de).
Boviolles (Oise), **3**, 1391.
Bovolone (prov. de Vérone, Italie), **2**, 830.
Boyadel (Silésie), **1**, 186, 187.
Boyd (miss Harriet A.), **1**, 39, 475.
Boyd Dawkins, **3**, 977.
Bozen. Voir Botzen.
Bracelets en bronze, de l'âge du bronze, **1**, 307, 311-313, 499; de l'époque hallstattienne, **2**, 831, 832-836; de l'époque de La Tène, **3**, 1070, 1205, 1218-1230; bracelet en bronze orné de trois groupes de triscèles et de signes en S, **3**, 1519.
Bracelets en fer, de l'époque hallstattienne, **2**, 836; de l'époque de La Tène, **3**, 1229.
Bracelets en or, de l'âge du bronze, **1**, 356; du tumulus de la Butte aux Mousselots, commune de Sainte-Colombe (Côte-d'Or), **2**, 868; de l'époque de La Tène, **3**, 1068, 1333, 1335, 1336, 1340, 1343.
Bracelets en argent, de l'époque de La Tène, **3**, 1094.
Bracelets de lignite, schiste ou jayet, de l'âge du bronze, **1**, 307, 313-314; de l'époque hallstattienne, **2**, 837-838; de l'époque de La Tène, **3**, 1229, 1230.
Bracelets de verre de l'époque de La Tène, **3**, 1292, 1314, 1323-1327.
Brague (La), près Antibes (Alpes-Maritimes), **3**, 1157, 1177, 1179.
Braies, **3**, 1205.
Branru (Morbihan), **1**, 367.
Braquemont (Seine-Inférieure), **3**, 1164. Voir Limes (cité de).
Brassards en bronze gravé, de l'époque hallstattienne, **2**, 838, 840.
Brassards d'archers de l'âge du bronze, **1**, 189, 222, 226-228.
Brassart (E.), **3**, 1052.
Břasy (Bohême), **2**, 597.
Braubach (Hesse-Nassau), **3**, 1069, 1476, 1478.
Bréal (Michel), **1**, 9; **2**, 556.
Breasted (J. H.), **1**, 52, 55.
Brech, près Auray (Morbihan), **3**, 1327, 1578. Voir Guervech.
Brécy (Aisne), **1**, 254.
Bregnier, près Pierre-Châtel (Ain), **1**, 154, 302, 304, 463
Brennilis (Finistère), **1**, 145. Voir Coatmocum (tumulus de).
Breton, **2**, 630.
Breuil (abbé), **1**, v, 195, 196, 200, 203, 209, 216, 218, 220-222, 226, 244, 251, 256, 257, 268, 273, 347, 358, 359, 407; **2**, 679, 743, 781, 842, 858; **3**, 1049, 1303, 1307, 1411, 1455, 1604.
Breuvannes (Haute-Marne), **2**, 840; **3**, 1164.
Briâ (sépulture de), Portugal, **1**, 190, 351.
Briatexte (Tarn), **1**, 264, 265.
Brigue (canton du Valais, Suisse), **1**, 255.
Briod (Jura), **1**, 14.
Brioude (Haute-Loire), **2**, 630.
Briquetages, **2**, 715, 716.
Briteiros (Portugal), **2**, 685.
Brizio (E.), **1**, 23, 119, 329; **2**, 536, 537, 539, 740, 768, 773, 778, 780, 865, 866; **3**, 1034, 1077, 1087, 1088, 1090, 1093, 1131, 1136, 1149, 1161, 1163, 1184, 1185, 1209, 1221, 1227, 1229, 1268, 1272, 1278, 1281, 1282, 1285, 1286, 1323-1326, 1365, 1396-1398, 1406, 1413, 1414, 1435, 1440, 1449, 1530, 1587.
Broca (P.), **1**, 27; **2**, 656.
Broch de Mousa (Ecosse), **3**, 978, 979.
Broches, **2**, 757, 797-804; **3**, 1399, 1412-1417.
Broholm (Fionie), **3**, 928.

Broighter (Irlande), **3**, 1347.
Bronze (l'introduction du — en Europe), **1**, 71, 94.
Bros (A.), **3**, 1027.
Broughshane (comté d'Antrim, Irlande), **3**, 974, 1122.
Brout-Vernet (Allier), 1554, 1555. Voir Aubeterre.
Brückner, **2**, 518, 519.
Brudeværlte (tourbière de), paroisse de Lynge, près Copenhague (Danemark), **1**, 238.
Bruyère (E.), **2**, 677.
Brügg (canton d'Argovie, Suisse), **3**, 937, 1399, 1400.
Brugsch, **1**, 63.
Brulard (Dr), **2**, 637, 638, 641, 645, 874, 876; **3**, 1044, 1046, 1214, 1219, 1222, 1315, 1397.
Brumath (Alsace-Lorraine), **3**, 1599.
Brundisium ou *Brundusium* (forme plus tardive), Brindisi (Calabre), **1**, 46; **3**, 1289.
Brunet de Presle, **2**, 631.
Brunn (H.), **3**, 1583.
Brunn-Bruckmann, **2**, 772.
Brunner (K.), **1**, 149, 150, 208, 318, 323.
Bruxelles, collection de la maison ducale d'Arenberg, **3**, 1338.
Bruxelles, musée du Cinquantenaire, **3**, 1580, 1606.
Bruyères (Aisne), **3**, 1038, 1202. Voir Trugny.
Bruzard (A.), **2**, 641.
Brynhild, **3**, 1313.
Buche (J.), **2**, 630.
Buchères (Aube), **1**, 288, 289; **2**, 778.
Buchheim (Bade), **2**, 610, 611, 818, 874, 875.
Buchholz (R.), **1**, 270.
Budapest (musée de), Hongrie, **3**, 1196, 1436, 1438, 1480.
Bughorpe (comté d'York, Angleterre), **3**, 1122.
Bühler, **3**, 972.
Buhot de Kersers (A.), **2**, 679, 694.
Buisse (La), Isère, **3**, 1053.
Buissières (grotte), à Meyrannes (Gard), **1**, 141.
Buisson de Suippes, commune de La Cheppe (Marne), **3**, 1023.
Bulard, **2**, 549.
Bulleid (A.), **3**, 974, 976, 977, 1194, 1268, 1275, 1286, 1362, 1422.
Bullot (J.-G.), **3**, 951, 1257, 1282, 1327, 1366 1369, 1373, 1387, 1391, 1392, 1394, 1398, 1427, 1450, 1483, 1484, 1486, 1488, 1539, 1541-1544, 1551, 1552, 1554, 1555.
Bülstringen (Magdebourg), **3**, 1263.
Buoux, près Apt (Vaucluse), **1**, 298, 299.
Burg (canton d'Argovie, Suisse), **3**, 1085.
Burgfeld (Bavière), **2**, 781.
Burghead (Ecosse), **3**, 992.
Burglengenfeld (Haut-Palatinat), **3**, 1475, 1477.
Burnouf (Emile), **1**, 454; **3**, 1009.
Burrenhof, près de Nürtingen (Wurtemberg), **2**, 823-825; **3**, 1489, 1494.
Burrows (Ronald M.), **1**, 39, 58, 62, 399.
Busolt, **2**, 564.
Bussy (Marne), **3**, 1272.
Bussy-le-Château (Marne), **3**, 1022, 1023, 1181, 1213, 1248, 1252, 1263, 1272, 1309, 1311, 1323, 1438, 1441, 1606. Voir Châlons (camp de), et Piémont (Le).
Bustard, **3**, 995.
Butmir (poteries de), Bosnie, **2**, 500.
Butte (tumulus de la), aux Mousselots, commune de Sainte-Colombe (Côte-d'Or), **2**, 750, 751, 852, 842, 868, 869.
Butte Sainte-Geneviève (camp de la), commune d'Essey (Meurthe-et-Moselle), **2**, 711.
Buxières-les-Mines (Allier), **1**, 314.
Buzet-sur-Tarn (Haute-Garonne), **2**, 673, 817.
Byčiskála Höhle (Moravie), **2**, 546, 598, 856.
Bydžov Nový (Bohême), **3**, 1080, 1221.
Bylan (Bohême), **2**, 821, 880.
Bithin (taureaux de), Posen, **1**, 471.
Byzance, **3**, 1571.

C

Cabié (E.), **2**, 671, 672, 837, 841, 874; **3**, 1339.
Cabillonum. Voir Chalon-sur-Saône.
Cabires, génies métallurges, **2**, 545.
Cabrera de Mataró, près Barcelone (Espagne), **2**, 692; **3**, 1000, 1100-1102, 1135, 1136, 1242, 1243, 1262.
Cabut (dolmen de), commune d'Anglade (Gironde), **1**, 141, 190, 369, 370.
Cademène (La) (Doubs), **2**, 838, 866, 867.
Cadix (jadis Gadir), **1**, 28, 30; **2**, 544, 576.
Caen (musée de), Calvados, **1**, 277.
Cahen (E.), **2**, 636, 638.
Cahors (Lot), **3**, 987.
Caix (Somme), **1**, 209, 216, 251, 407; **3**, 1595.

Calatayud, prov. de Saragosse (Espagne), **2**, 690.
Calbe (Saxe), **1**, 404.
Calcutta (musée de), **1**, 66.
Cales (Italie méridionale), **3**, 1586, 1587.
Callimaque, **1**, 413; **3**, 1587.
Calvet (musée). Voir Avignon (musée).
Calvi Risorta, près Capoue (Italie), **3**, 1586.
Calvisson, près Sommières (Gard), **3**, 1361, 1363.
Camaret (Finistère), **1**, 253.
Cambrai (Nord), **3**, 1040.
Cambridge (Angleterre), **1**, 218.
Camille, **3**, 1132.
Campagnac (Gard), **3**, 1172.
Campi, **1**, 204.
Campos (province d'Almérie, Espagne), **1**, 79, 80.
Camusat (J.), **1**, 453.
Can de Ceyrac (Gard), **2**, 667.
Canada de Ruiz Sanchez (La) (prov. d'Andalousie, Espagne), **2**, 682, 684.
Candie (musée de), Crète, **1**, 42, 43, 460.
Cange (du), **1**, 46.
Caninius Gallus (L.), **3**, 1593.
Caninius Rebilus (C.), **3**, 960.
Cannaux [commune d'Andon, Alpes-Maritimes], **2**, 704. Voir Barbet (camp de).
Canneaux (tumulus de), commune de Bandol (Var), **1**, 338.
Cannattelo, près Girgenti (Sicile), **1**, 398.
Canoleii, **3**, 1586.
Canosa (Italie du sud), **1**, 467; **2**, 577; **3**, 929, 1092, 1158, 1434, 1494.
Capart (J.), **1**, 43, 44, 48, 49, 346, 366, 392.
Capdenac (Lot), **3**, 991.
Capel Garmon (Denbigshire), **3**, 1408.
Capelle (La), commune de Saint-Cézaire (Alpes-Maritimes), **2**, 704.
Capelleni, **1**, 20.
Capitan (L.), **1**, 121; **2**, 637.
Caporetto (Istrie), **2**, 768.
Capoue (Italie), **2**, 748, 756, 757, 785; **3**, 1428, 1440, 1449, 1586; bas-relief de l'amphithéâtre de —, **3**, 1412.
Caracupa, près Norba (Italie), **1**, 210.
Caranda, commune de Cierges (Aisne), **3**, 1038, 1213, 1220, 1296, 1315, 1322, 1361, 1460.
Carapanos, **2**, 524; **3**, 1136, 1203, 1386.
Caraven-Cachin (Alfred), **2**, 673; **3**, 1339.
Carcassonne (Aude), **1**, 330, 359.
Cardiff (musée de), Angleterre, **3**, 1559.
Careg Coedog, près Capel Garmon (Denbigshire), **3**, 1408.
Carisius (P.), **3**, 1137.
Carlsruhe (musée de), Bade, **2**, 825; **3**, 1421, 1434, 1435, 1492, 1597.
Carlton Rode (comté de Norfolk, Angleterre), **1**, 272.
Carmona (prov. de Séville, Espagne), **1**, 266.
Carnac (Morbihan), **2**, 629, 682; musée de —, **3**, 1471.
Carniole (découvertes hallstattiennes en), **2**, 593, 594.
Carnoët (Finistère), **1**, 142, 146, 337, 352, 366.
Carpentras (Vaucluse), **3**, 1585.
Carrière (G.), **2**, 829, 830; **3**, 1054, 1423, 1534.
Carrodunum (Russie), **2**, 577.
Cartailhac (E.), **1**, VI, 21, 69, 75, 78, 89, 99, 142, 194, 227, 239, 249, 251, 254, 255, 264, 265, 273, 274, 318, 323, 334, 342, 347, 348, 352, 380, 392, 414, 476, 493; **2**, 616, 664, 673, 677, 679, 686, 801, 841, 862, 869, 879; **3**, 1135, 1136, 1340-1342, 1346, 1472, 1488, 1605.
Carthage (Tunisie), **1**, 29, 30, 138, 139, 244, 263, 264; **2**, 556, 684, 787, 788, 790, 791, 853-855; **3**, 1003, 1005, 1139, 1257, 1260, 1318, 1433, 1505. Voir Bordj-Djedid.
Cartier (Alfred), **3**, 1490, 1492.
Cascaes, près de Lisbonne (Portugal), **1**, 255.
Casellas (Ramón), **3**, 1007.
Casques de l'âge du bronze, **1**, 189, 229-234; casque en bronze battu trouvé à Corneto (Italie), **1**, 433; absence de casque en métal dans les sépultures celtiques de l'époque hallstattienne, **2**, 719; casques illyriens, **2**, 594, 719; rareté des casques à l'époque de La Tène, **3**, 1154; casques celtiques dérivés des modèles italiques, **3**, 1155-1167; casques de La Tène III, **3**, 1449-1451.
Casseroles ou patelles en bronze à long manche, **3**, 1447-1449.
Cassibile (Sicile), **1**, 76, 328.
Cassitérides, **1**, 96, 309.
Cassivellaunus, **3**, 1197.
Castagné, **3**, 987, 990, 991, 994.
Castan (A.), **2**, 649, 653, 655, 732, 737, 750, 794, 796, 839, 858.
Castaneda (canton des Grisons, Suisse), **2**, 615, 1085.
Castanier (P.), **2**, 662 [au lieu de *Castagné*]; **3**, 1005.
Castelar de Cadenet (temple du), Vaucluse, **1**, 483.
Castelfranco (Pompeo), **1**, 74, 118, 260, 330, 473, 478; **2**, 540, 638, 882; **3**, 1095, 1097, 1139, 1282, 1561.

Castellani (coll.), **3**, 1168, 1586.
Castellaras de la Malle, commune de Saint-Vallier-de-Thiey (Alpes-Maritimes), **1**, 123-126, 129 ; **2**, 704.
Castellazzo di Paroletta, commune de Fontanellato (prov. de Parme, Italie), **1**, 119, 127.
Castellet (grotte du), commune de Fontvielle (Bouches-du-Rhône), **1**, 141, 351.
Castelletto (prov. de Brescia, Italie), **1**, 201.
Castello (Le), commune de Saint-Brandan (Côtes-du-Nord), **1**, 205, 206.
Castelluccio, près Syracuse (Sicile), **1**, 75, 76, 376, 477 ; **2**, 530.
Castel-Meur (oppidum de), commune de Cléder (Finistère), **3**, 946, 1389, 1470.
Castelnau (F.), **1**, 347.
Castelnau-de-Lévis (Tarn), **2**, 841, 842.
Castel-Roussillon (Pyrénées-Orientales), **3**, 1009.
Castel-Sarrazi, commune de Gandumas (Dordogne), **2**, 706, 713.
Castels (Les), commune de Nages (Gard), **3**, 998.
Castelvetro, **2**, 769 ; **3**, 1469.
Castéou-Assout (Alpes-Maritimes), **1**, 127.
Castione (prov. de Parme, Italie), **1**, 120, 193.
Castione (canton du Tessin, Suisse), **2**, 614, 848 ; **3**, 1110, 1455.
Castle Strange (comté de Roscommon, Irlande), **3**, 1523.
Castra Vetera (Westphalie), **3**, 951.
Castres (Tarn), **2**, 671.
Castulo (Andalousie, Espagne), **3**, 1262.
Catenoy (Camp de), Oise, **1**, 121.
Catillon, commune de Saint-Jean-sur-Tourbe (Marne), **3**, 1451, 1454.
Caton, **2**, 756, 757.
Cattabrega, près de Crescenzago (prov. de Milan, Italie), **1**, 203, 206.
Caucase (industrie du bronze au), **1**, 64-66 ; culture hallstattienne du —, **2**, 525.
Caudebec-les-Elbeuf (Seine-Inférieure), **3**, 1228.
Cau-Durban (Abbé), **2**, 670.
Caumont (A. de), **3**, 990.
Caurel-les-Lavannes (Marne), **3**, 1023, 1465, 1492.
Cavaillon (Vaucluse), **3**, 1054, 1494.
Cavedoni (Celestino), **2**, 769.
Caylus, **2**, 801 ; **3**, 1162, 1378.
Cazalis de Fondouce, **1**, 101, 117, 190, 216, 271, 276, 343, 351 ; **2**, 553, 554, 675, 676, 841, 852, 878.
Cazurro (Manuel), **3**, 1007, 1008, 1503, 1535.
Ceintures. Voir Chaînes-ceintures.
Ceinturons italiques en bronze battu, **1**, 434 ; ceinturon de bronze trouvé à Hallstatt, **1**, 437.
Celles (tumulus de), près Neussargues (Cantal), **2**, 707 ; **3**, 1051, 1052, 1353, 1359, 1362, 1366-1368, 1370-1375, 1383, 1384, 1387-1389, 1482.
Celtes, origines et migrations, 558-580 ; premières informations historiques, **2**, 558-572 ; conquêtes et migrations, **2**, 558, 572-578 ; représentations dans l'art celtique et dans l'art classique, **3**, 1507, 1580-1593.
Celtique (situation géographique de la C. primitive), **2**, 558, 567-572.
Centeille, commune de Siran (Hérault), **1**, 171.
Céramique. Voir Vases céramiques.
Cérès (statue de), dans la presqu'île de Magnésie, **3**, 1378.
Ceretolo (près Bologne, Italie), **3**, 1097, 1282.
Cerinasca, **2**, 614 ; **3**, 1086.
Cerinasco (canton du Tessin, Suisse), **3**, 1455.
Čermák (Bohs.), **3**, 1599.
Cernay-les-Reims (Marne), **3**, 1022, 1037, 1417, 1464, 1573. Voir Barmonts (Les).
Cernay-les-Reims, collection Bosteaux-Paris, **3**, 1021.
Cernon-sur-Coole (Marne), **3**, 1037, 1119.
Cerralbo (Marquis de), **2**, 665, 687-689, 692, 739, 794, 812, 817 ; **3**, 1100, 1101, 1152, 1242, 1398, 1539.
Cerro de l'Amarejo. Voir Amarejo.
Cerro de la Cruz, à Almedinilla (prov. de Cordoue, Espagne), **3**, 1495.
Certosa (La), à Bologne (Italie), **1**, 445, 446 ; **2**, 540, 593, 790, 791, 848, 850, 851, 896, 897 ; **3**, 1034, 1086, 1098, 1355, 1398, 1416, 1417.
Cervetri (prov. de Rome, Italie), **2**, 527, 532, 535, 624, 684, 749, 786, 803.
Červinka (I. L.), **1**, 88, 228 ; **2**, 598, 856 ; **3**, 1080, 1219, 1222, 1223, 1230.
César (Jules), **1**, 26, 413, 423, 468 ; **2**, 550, 561, 569, 574, 575, 578, 579, 585, 676, 710, 729, 751, 822 ; **3**, 918, 925, 939, 941, 947, 948, 950, 951, 959-962, 968, 984, 986-988, 998, 1012, 1014, 1017, 1019, 1035, 1036, 1150, 1153, 1154, 1172, 1177, 1182, 1183, 1197, 1206, 1292, 1293, 1345, 1498, 1509, 1558, 1572, 1578, 1579, 1591-1593.
César (mont) (Oise), **3**, 969.
Cessac (P. de), **1**, 95 ; **2**, 630, 631, 711.
Cessac, près Pauillac (Gironde), **1**, 366.
Cesson (Ille-et-Vilaine), **1**, 355.
Cestas (Gironde), **1**, 171. Voir Gleizes.

Chabas (M.), **1**, 474.
Chabestan (Hautes-Alpes), **2**, 659, 861, 1058. Voir Champcrose.
Chabouillet (A.), **1**, 450, 451.
Chabouillet (H.), **3**, 1560.
Chaines-ceintures de l'âge du bronze, **1**, 307, 333, 335-337 ; ceintures et agrafes de l'époque hallstattienne, **2**, 831, 856-861 ; ceintures féminines de l'époque de La Tène, **3**, 999, 1205, 1230-1235, 1300.
Chalain (Jura), **1**, 115, 117, 255.
Chalandriani (Ile de Syros), **1**, 417.
Chalcis d'Eubée, **2**, 756 ; **3**, 1440, 1558. Voir Kymé d'Eubée.
Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire), **2**, 547, 584, 585 ; **3**, 938-940, 947, 948, 1112, 1114, 1118, 1392, 1393, 1415-1417, 1420, 1421, 1460, 1579.
Chalon-sur-Saône, coll. Arcelin, **2**, 737.
Châlons (camp de), à Bussy-le-Château (Marne), **3**, 1606.
Châlons-sur-Marne (Marne), **3**, 928, 1023, 1027, 1031, 1036, 1186, 1187, 1204, 1256, 1265, 1347, 1360, 1361, 1365, 1572.
Châlons-sur-Marne, collection du Lieutenant Bérard, **3**, 1021.
Châlons-sur-Marne, collection R. Lemoine, **3**, 1021.
Châlons-sur-Marne, collection E. Schmidt, **3**, 1021.
Châlons (camp de), commune de Bussy-le-Château (Marne), **3**, 1023.
Chambain (Côte-d'Or), **2**, 871.
Chambles (Loire), **3**, 947, 990. Voir Essalois.
Cambourcy (Seine-et-Oise), **1**, 250.
Chamesson (Côte-d'Or), **2**, 814, 834, 835. Voir Bois Bouchot.
Chamouillet (Haute-Marne), **3**, 1224.
Champcella, commune de Guillestre (Hautes-Alpes), **1**, 136.
Champcrose, commune de Chabestan (Hautes-Alpes), **2**, 659 ; **3**, 1058.
Champ des Corvées, commune de Léry (Eure), **3**, 1201.
Champigneulles (Meurthe-et-Moselle), **2**, 711. Voir Fourrasse (La).
Champigny (Aube), **1**, 156, 310, 314, 315.
Champ Rougeaux, commune de Courcelles-en-Montagne (Haute-Marne), **3**, 1034.
Champs Cugniers, commune de Prunay (Marne), **3**, 1033, 1035.
Champs Rocheux (tumulus des), commune de Magny-Lambert (Côte-d'Or), **2**, 644.
Chance (G.), **3**, 1212.
Chanel (E.), **1**, 397 ; **2**, 858.
Changarnier (A.), **3**, 1564, 1565.
Chantre (E.), **1**, VII, 14, 21, 65, 66, 73, 99-102, 116, 117, 153, 154, 159, 165, 167, 172, 181, 187, 188, 194, 200, 205, 209, 226, 231, 235, 237, 241, 249, 250, 265, 270-274, 276-278, 284, 296, 298, 304, 305, 311, 313-315, 322, 323, 325, 328, 330, 333, 335, 336, 338, 388-390, 403, 407, 456, 459, 472-474 ; **2**, 523, 525, 654, 659, 764, 768, 769, 833, 834, 837, 838, 844, 848-851, 858, 860, 863, 864, 866, 874, 876, 882 ; **3**, 1052, 1056-1059, 1214, 1215, 1219, 1222, 1224-1226, 1228, 1235, 1253-1255, 1285, 1291, 1304-1306, 1329, 1349.
Chapelle (La) (Jura), **1**, 136.
Chapelle (tumulus du bois de la), commune de Magny-Lambert (Côte-d'Or), **2**, 645.
Chappuis (Ch.), **2**, 659.
Charcier (Jura), **2**, 632.
Charlemagne, **2**, 640.
Charmoiselles, commune de Rolampont (Haute-Marne), **1**, 154.
Charpignat (lac du Bourget, Savoie), **1**, 115.
Charroux, près Gannat (Allier), **1**, 442, 443 ; **3**, 1290, 1291.
Charrue en bois trouvée à Dörstrup (Jutland), **1**, 266 ; en bronze de Talamone (Italie), **1**, 266 ; de l'époque de La Tène, **3**, 1352, 1378-1380.
Chars processionnels (les), à l'âge du bronze, **1**, 295-296, 409, 444-453 ; chariot solaire de Trundholm, **1**, 414 ; chariot votif de Skallerup, **1**, 421 ; de Szászvàrosszék, **1**, 442 ; de Strettweg, **2**, 595 ; de Dejbjerg, **3**, 927.
Chars de guerre à l'époque de La Tène, **3**, 1155, 1180-1190.
Charvais, commune d'Heiltz-l'Evêque, (Marne), **3**, 1033, 1217, 1224, 1278, 1328, 1331.
Charvet (Gratien), **1**, 140.
Charvilhat (Dr), **3**, 980, 1598 ; coll. du Dr — à Clermont-Ferrand, **3**, 1598.
Chassaigne (L.), **1**, 176, 177, 178, 179, 347.
Chassemy (Aisne), **3**, 1038, 1039, 1145, 1199, 1263, 1460, 1524. Voir Fosse Chapelet (La).
Chassenard (Allier), **3**, 1156, 1208, 1217.
Chassey (Saône-et-Loire), **1**, 28, 121, 122, 193 ; **2**, 700.
Chastel-sur-Murat (Cantal), **3**, 969.
Château (Camp de), commune de Salins (Jura), **2**, 696-698, 700, 702, 777, 804, 815 ; **3**, 1006, 1598, 1605.
Château-Brulé, à Lourdon, commune de Villerest (Loire), **2**, 706, 713.
Château-Gaillard (Ain), **2**, 652. Voir Cormoz.

Château-Meignan, commune de Saint-Jean-de-Mayenne, 2, 706.
Châteaumeillant (Cher), 3, 1486, 1487.
Châteauroux (Indre), 2, 722 ; musée de —, 3, 1456.
Château-Vieux, commune de Pionnat (Creuse), 2, 706.
Châtelaine (La), Jura, 2, 863, 882.
Châtelard de Chazi, commune de Saint-Georges-de-Baroilles (Loire), 3, 990.
Châtelet, commune d'Etaules (Côte-d'Or), 2, 712.
Châtelet (Le), commune de Montigny-l'Engrain (Aisne), 3, 988.
Châtelet, près Saint-Dizier (Haute-Marne), 1, 466, 468.
Châtelet, commune de Val-Suzon (Côte-d'Or), 2, 712.
Chatellier (Paul du), 1, 101, 123, 142-147, 190, 227, 259, 260, 354, 358, 359, 376 ; 2, 682 ; 3, 945, 946, 1034, 1060, 1164, 1219, 1222, 1257, 1389, 1458, 1468, 1470, 1472, 1523, 1606 ; coll. — à Kernuz, 1, 195 ; 3, 1469, 1606.
Chatelux, commune de Saint-Alban-les-Eaux (Loire), 2, 706.
Châtillon (palafitte de), lac du Bourget, Savoie, 1, 115-117, 182, 338, 389 ; 2, 523.
Châtillon-sur-Seiche (Ille-et-Vilaine), 1, 167, 470, 471, 486.
Châtillon-sur-Seine (Côte-d'Or), 2, 526, 750 ; musée de —, 3, 1598.
Chaudenay (Meurthe-et-Moselle, 2, 657 ; 3, 1043.
Chaudrons en bronze, à l'âge du bronze, 1, 288-289 ; à l'époque hallstattienne, 2, 757, 777-779 ; à l'époque de La Tène, 3, 1399, 1418-1422.
Chaumes d'Auvenay, près de Nolay (Côte-d'Or), 2, 726, 836.
Chaumont (Haute-Marne), 3, 1140, 1141.
Chaumoy, commune de Subdray (Cher), 2, 679, 773.
Chaussée (coll. de M. de La), 1, 7, 24.
Chaussin (Jura), 3, 1117.
Chauvet (G.), 1, VII, 129, 130, 176-179, 187-189, 196, 218, 222, 226, 240, 244, 253, 259, 265, 271, 272, 274-276, 278, 279, 281, 284, 312, 313, 326, 328, 330, 333, 335, 337, 338, 340, 341, 347, 373, 379, 382, 457, 462 ; 2, 680, 749, 750 ; 3, 1053, 1061.
Chaverondier (Auguste), 3, 990.
Chebrac (Gironde), 1, 178.
Chemilla (Jura), 2, 830.
Chenet (Georges), 2, 810.
Chenets votifs d'Œdenburg, 1, 479.
Chenets et broches de l'époque hallstattienne, 2, 757, 797-804 ; chenets d'argile, de l'époque de La Tène, 3, 1399-1407 ; chenets métalliques et tables de sacrifice, 3, 1399, 1407-1412.
Cheppe (La), Marne, 3, 969, 1023, 1227, 1464 ; Voir Attila (camp d') ; Buisson de Suippes.
Chéruel, 1356.
Chesnau (G.), 1, 247.
Chevaux (H.), 2, 655 ; 3, 1048, 1605.
Chevroux (palafitte de), lac de Neuchâtel (Suisse), 1, 113, 218, 270, 271, 304, 338, 339, 472 ; 3, 1384, 1386.
Cheylounet (Le), commune de Saint-Vidal (Haute-Loire), 1, 205, 208.
Chipiez (Ch.), 1, 32, 34, 45, 46, 48, 50, 52, 60, 74, 76, 188, 191, 193, 228, 233, 237, 239, 282, 288, 296, 339, 340, 352, 366, 367, 401, 438, 455, 460, 461, 482 ; 2, 519, 520, 524, 528, 531, 545, 546, 548, 557, 634, 637, 730, 734, 828, 873 ; 3, 966, 994, 998, 1009, 1310, 1547.
Chierici (Gaetano), 1, 74, 118 ; 2, 768.
Chiflet, 3, 1308.
Chilly (Jura), 2, 654, 858. Voir Moydons-Papillards (forêt des).
Chilpéric Ier (tombeau du roi), 3, 1310.
Chine (âge du bronze en), 1, 68.
Chiusi (Toscane, Italie), 2, 532 ; 3, 1189.
Chlingensperg-Berg (Max von), 3, 1235.
Chodzkiewicz, 3, 1313.
Chouquet (E.), 3, 1040.
Chouy (Aisne), 3, 1038.
Christison (David), 2, 705 ; 3, 979.
Chronologie de la période protohistorique, 1, 6 ; de l'âge du bronze en France, 1, 71, 101-109 ; de l'époque de Hallstatt, 2, 617-628 ; de l'époque de La Tène, 3, 930-932.
Chronologie égéenne, 1, 31, 54-61 ; chaldéenne, 1, 52.
Chwoika (Mme), 3, 1086.
Chypre (découvertes de l'âge du cuivre), 1, 46-47.
Cicéron, 3, 1150, 1401, 1579.
Cierges (Aisne). Voir Caranda.
Ciry-Salsogne (Aisne), 3, 1038, 1039, 1137, 1248, 1279, 1322, 1328, 1361, 1460. Voir Grévières (Les).
Ciseaux ou forces, 3, 1271, 1280-1284.
Ciseaux en bronze, de l'âge du bronze, 1, 241, 270-271 ; en fer, de l'époque de La Tène, 3, 1352, 1366.
Cistes à cordons, 2, 757, 771-777.
Citania de Briteiros (Espagne), 3, 1472.
Citeaux, près Dijon (Côte-d'Or), 1, 403.
Civezzano, près Trente (Haute-Autriche), 3, 1410.
Civilisation hallstattienne, aire géographique et subdivisions, 2, 588-591 ; provinces orientales, 2, 588, 591-601 ; province occidentale, 2, 588, 606-617.

Civilisation de La Tène, origines et limites géographiques, **3**, 911-921.
Civita Alba, près Sassoferrato (Ombrie, Italie), **3**, 1184-1185, 1587, 1588.
Civry-en-Montagne (Côte-d'Or), **2**, 772, 776.
Clarac (comte de), **3**, 1168.
Clastidium (bataille de), **3**, 1181.
Clastrier, **3**, 1390.
Clayeures (Meurthe-et-Moselle), **2**, 728, 837, 878.
Clazomène (Asie Mineure), **3**, 1563.
Cléder (Finistère), **3**, 946. Voir Castel-Meur.
Clefs, à l'époque de La Tène, **3**, 1352, 1390-1393.
Clerc (Edouard), **2**, 651-653.
Clerc (M.), **2**, 564 ; **3**, 997, 999, 1000, 1002, 1004, 1054, 1535, 1536.
Clermont-Dessous (Lot-et-Garonne), **3**, 1598. Voir Mourasse (La).
Clermont-Ferrand, **1**, 426, 448 ; **3**, 952, 1404, 1405, 1488, 1598 ; musée de —, **2**, 833 ; **3**, 958, 1162, 1604.
Clermont-Ferrand, coll. du Dr Charvilhat, **3**, 1598.
Clohars-Carnoët (Finistère), **1**, 171. Voir Léty-Bras.
Clombrin (comté de Longford, Irlande), **1**, 439.
Clonmacnois (Irlande), **3**, 1347.
Clos (L.), **2**, 833, 838, 839, 879.
Clucy (Jura), **1**, 137 ; **2**, 867.
Clugnet (L.), **1**, 493.
Cnémides grecques de Roquefort (Alpes-Maritimes), **2**, 721.
Cnossos (Crète), **1**, 40, 55, 59, 63, 81, 82, 211, 213, 262, 274, 399, 460, 475 ; **3**, 1418.
Coatmocum (tumulus de), commune de Brennilis (Finistère), **1**, 145.
Coblentz (Province rhénane), **3**, 1064, 1198, 1603.
Cobthach, **3**, 1183.
Cochet (abbé), **3**, 1060, 1107, 1165, 1228, 1308, 1308, 1483.
Cockermouth (Cumberland, Angleterre), **3**, 1125, 1126.
Coetmadou (pépite d'or de), commune de Kervignac (Morbihan), **1**, 348.
Cohausen (A. von), **2**, 705 ; **3**, 1265, 1603.
Cohendy, **2**, 677.
Coffey (G.), **1**, 89, 198, 219, 244, 249, 354, 439 ; **3**, 1160, 1347, 1522, 1523.
Coimbre (Portugal), **3**, 1260.
Colaeus (navigateur de Samos), **2**, 564.
Colchester (comté d'Essex, Angleterre), **3**, 1104.
Colfiorito, près Rivalto (région de Mantoue), **1**, 434.
Colini (G. A.), **1**, 73, 74, 244.
Collaye (A.), **3**, 1042, 1191.
Collet-Assout (camp de), Alpes-Maritimes, **2**, 704.
Colliers. Voir Torques.
Collignon (Dr), **1**, 25, 27.
Collignon (Maxime), **1**, 46, 438 ; **2**, 519, 520, 625, 828 ; **3**, 1402, 1581, 1583.
Colmar (musée de), Alsace, **3**, 1599.
Cologna Veneta (prov. de Vérone, Italie), **1**, 434.
Colombier (palafitte de), lac de Neuchâtel, Suisse, **1**, 114, 402.
Colombier (tumulus du), commune de Saint-Just (Cher), **2**, 870.
Combe à la Boiteuse (tumulus de la), de Magny-Lambert (Côte-d'Or), **2**, 641, 644.
Combe Bernard (tumulus de), commune de Magny-Lambert (Côte-d'Or), **1**, 151, 152, 315, 356, 364 ; **2**, 641, 642, 644, 659 ; **3**, 1043.
Combe d'Ain (Jura), **2**, 651, 653.
Combronde (Puy-de-Dôme), **3**, 1604.
Côme (Italie), **2**, 691 ; **3**, 1095, 1097.
Comhaire (Charles), **2**, 615, 616, 773, 776, 879 ; **3**, 1069, 1338, 1606.
Commentry (Meuse), **3**, 988.
Commerce (le) à l'âge du bronze, **1**, 393-407 ; à l'époque de La Tène, **3**, 1507, 1573-1579.
Commios, **3**, 960.
Compas, **3**, 1374, 1375.
Compiègne (Oise), **1**, 249 ; **3**, 1381 ; — forêt de —, **3**, 969, 970, 1427, 1450.
Concise (palafitte de), lac de Neuchâtel, Suisse, **1**, 113, 472.
Condé-sur-Iton (Calvados), **1**, 164.
Condé-sur-Marne (Marne), **3**, 1023. Voir Mont de Marne.
Condé-sur-Suippes (Marne), **3**, 1573.
Cônes en or de Schifferstadt et d'Avanton, **1**, 362, 363.
Conge (La), commune d'Epoye (Marne), **3**, 1023.
Congerville (Seine-et-Oise), **3**, 1040.
Conjux (palafitte de), lac du Bourget (Savoie), **1**, 14, 115, 182, 338.
Conliège (Jura), **2**, 654, 929 ; **3**, 1048, 1049, 1604. Voir Croix-des-Monceaux (tumulus de la).
Connantre (Marne), **3**, 1022, 1148, 1171.
Connestabile, **3**, 1162.
Constance (Bade), **3**, 1491.
Conthey (canton du Valais, Suisse), **3**, 1085, 1480, 1481.
Contzen (L.), **2**, 572.
Conway, **1**, 22.
Conze, **2**, 517, 519.
Copenhague (Danemark), **1**, 238 ; mu-

sée de —, **1**, 336, 423 ; **3**, 1189, 1606, 1607.
Coppa-Novigata, près Manfredonia (prov. de Foggia, Italie), **2**, 546.
Cora (camp de), à Saint-Mandé (Yonne), **2**, 700.
Corail (le) à l'époque hallstattienne, **2**, 831, 875-877 ; à l'époque de La Tène, **3**, 1292, 1327, 1330-1332.
Corbilo (emporium de), **2**, 584.
Corcelette (palafitte de), lac de Neuchâtel, Suisse, **1**, 113, 114, 207, 218, 260, 267, 268, 270, 271, 277, 278, 280, 281, 284, 287, 312, 328, 330, 337, 338, 385, 388, 389, 395, 396.
Cordast (canton de Fribourg, Suisse), **2**, 752.
Corent (oppidum de), commune des Martres-de-Veyre (Puy-de-Dôme), **1**, 121, 380 ; **3**, 957, 958, 1139, 1141, 1256, 1291, 1321, 1555.
Corinthe (Grèce), **1**, 212, 213.
Cork (Irlande), **3**, 1160.
Cormoz, commune de Château-Gaillard (Ain), **2**, 652.
Corne d'Amon ou ammonite d'Ethiopie, **3**, 1332.
Cornes sacrées (les) et le taureau, **1**, 409, 470-479.
Corneto (ancienne Tarquinies), Etrurie, **1**, 221, 231-233, 429, 433-434, 445 ; **2**, 532, 535, 624, 627, 701, 778 ; **3**, 1189, 1434.
Corot (H.), **1**, 223, 226, 259 ; **2**, 604, 631, 633, 648, 649, 734, 737, 772, 786, 833, 834, 862, 879, 889, 891 ; **3**, 966, 994, 1044, 1211, 1214, 1215, 1217, 1252, 1598, 1604-1606.
Corréo (tumulus de), commune de Frayssinouse (Hautes-Alpes), **2**, 659.
Corroy (Marne), **3**, 1022, 1324.
Cortaillod (palafitte de), lac de Neuchâtel (Suisse), **1**, 113, 183, 290, 291, 296, 388, 389, 472.
Cos (île de), **3**, 1587.
Cosconia, **3**, 1590.
Costa de Beauregard (Comte Josselin), **1**, 117 ; **2**, 658 ; **3**, 1059, 1219, 1222, 1224, 1267, 1329.
Costa de Beauregard (Comte Ollivier), **1**, VI, 230-231, 233, 234, 237, 346, 349, 354-356, 359, 438, 448 ; **2**, 705, 721, 867 ; **3**, 1211, 1338, 1342, 1344.
Coste di Marano (prov. de Rome), **1**, 288.
Costig (île de Majorque), **1**, 471.
Costume (le), à l'âge du bronze, **1**, 307-311 ; à l'époque de Hallstatt, **2**, 831-832 ; à l'époque de La Tène, **3**, 1205-1207.
Côte Saint-André (situle et chariot de La), Isère, **1**, 291-295, 444 ; **2**, 828.
Côtes de Marne (Les), commune d'Ecury-sur-Coole (Marne), 1518.
Cotte (Ch.), **2**, 659-661, 787, 788 ; **3**, 1597, 1598 ; coll. —, à Pertuis (Vaucluse), **3**, 1597, 1598.
Cotterdal (comté d'York), **3**, 1125.
Cotteswol, près de Gloucester (Angleterre), **3**, 1104.
Couchey (Côtes-d'Or), **3**, 963.
Coudray (du), **3**, 1010.
Cougny (G. de), **1**, 347.
Cougny (Edm.), **1**, 452 ; **2**, 559, 567 ; **3**, 1154, 1156.
Coulounieix (Dordogne), **3**, 991.
Counhaye, **3**, 1015.
Coupes en bronze, de l'époque hallstattienne, **2**, 674, 675, 757, 777, 779-782 ; de l'époque de La Tène, **3**, 1449, 1450, 1454.
Coupe en or de Zurich, **2**, 757, 792, 793 ; coupe d'or unie du tumulus d'Apremont (Haute-Saône), **2**, 869.
Courbe (La), commune d'Argentan (Orne), **2**, 706.
Courbet, **2**, 652.
Courcelles-en-Montagne (Haute-Marne), **2**, 634, 660 ; **3**, 1034, 1041, 1237, 1261, 1297, 1605. Voir Champ Rougeaux, et Motte Saint-Valentin (La).
Couriac (dolmen de) (Aveyron), **1**, 342.
Cournault (Ch.), **3**, 753, 754, 787.
Courtavant (sépulture de), commune de Barbuise, Aube, **1**, 148, 154, 203, 206, 215, 261 ; **3**, 1032.
Courtisols (Marne), **3**, 1022, 1114, 1213, 1309.
Court Saint-Etienne (Belgique), **2**, 554, 555, 615, 795, 796, 815.
Courty, **3**, 1455.
Couteaux en bronze, de l'âge du bronze, **1**, 241, 259-261 ; — ornés de symboles solaires, **1**, 420, 424 ; — découverts à Hissarlik, **1**, 33 ; — en fer, de l'époque hallstattienne, **2**, 757, 793-796 ; de l'époque de La Tène, **3**, 1352, 1355, 1361-1366 ; coutelas rectilignes, sortes de scramasaxes, **2**, 793, 796.
Coutil (Léon), **1**, 229, 231, 277 ; **2**, 694 ; **3**, 1060, 1164, 1165, 1201, 1227, 1370, 1482, 1483, 1547, 1548, 1561, 1604.
Couve (Louis), **2**, 660.
Couvercle de coffret en os d'époque burgonde, **2**, 640.
Couvreur, **1**, 277.
Coyon (Ch.), **3**, 1117, 1542 ; coll. —, au musée de Reims, **3**, 1466.
Cozzo del Pentano (Sicile), **1**, 76, 77, 329.
Craig Phadrig, près Inverness (Ecosse), **2**, 706.

Craigywaren (comté d'Antrim, Irlande), 3, 976.
Crampons à glace, 3, 1352, 1393-1396.
Craonne (Aisne), 3, 1039.
Cras (Lot), 3, 987. Voir Murcens (oppidum de).
Créancey (Côte-d'Or), 2, 650, 734.
Crémaillères, 2, 757, 797, 804-807 ; 3, 1420, 1421, 1422.
Crémieu (Isère), 3, 1568.
Crescenzago (prov. de Milan, Italie), 1, 203.
Crespellani, 2, 769.
Crésus, 1, 564.
Crêt-Châtelard, commune de Saint-Marcel-de-Félines (Loire), 2, 574 ; 3, 947, 965, 968, 990, 992, 1485, 1491.
Crête (âge du bronze en), 1, 31, 39-47.
Creuznach (Province rhénane), 2, 781 ; 1238, 1248, 1324, 1326.
Creuly (général), 3, 962, 987.
Creusets de l'âge du bronze, 1, 163, 181, 186, 187; de l'époque de La Tène 3, 1544, 1546.
Croatie (découvertes hallstattiennes en), 2, 591, 592.
Croissants en or, de l'âge du bronze. 1, 353, 354; en pierre et en argile, 1, 473.
Croix-de-Pierre (tumulus de la), commune de Neuvilly (Meuse) 2, 810.
Croix-des-Monceaux (tumulus de la), commune de Conliège (Jura), 2, 654 ; 3, 1048, 1440, 1441.
Croix-en-Champagne (La), Marne, 3, 1272.
Croncs (Les), commune de Bergères-les-Vertus (Marne), 3, 1020, 1295.
Crosby Rawensworth (Westmoreland, Angleterre), 3, 1276.
Crotone (Italie du sud), 2, 530.
Croyance (la) aux vertus magiques du nombre trois et ses influences sur l'art celtique, 1507, 1527-1530.
Crozon (Finistère), 1, 144, 145. Voir Kestrobel.
Cruguel (tumulus de), commune de Guidel (Morbihan) 1, 190, 222, 360.
Crussol (Ardèche), 1, 194.
Cruz del Negro (La), Andalousie, 2, 682, 685.
Cûchulain, 3, 1183.
Cuillères à fard, 3, 1271, 1274-1278.
Cuirasses de l'âge du bronze, 1, 189, 229, 234-237 ; à l'époque de La Tène, 3, 1155-1156.
Cuivre (l'introduction du — en Europe), 1, 71, 91, 94.
Culte du soleil, 1, 409, 413-418; des eaux thermales, 1, 409, 443-453 ; de la hache, 1, 409, 479-484.
Cumes, colonie de Chalcis d'Eubée (Campanie), 2, 529, 565, 692, 748, 756, 757, 785, 876 ; 3, 1428, 1440.
Cumont (G.), 3, 1069.
Cupavon, 1, 18.
Cuperly (Marne), 3, 1023, 1163, 1165, 1192.
Cuq (E.), 1, 221, 222 ; 2, 639.
Ćurčić, 3, 1349.
Curètes (génies métallurges), 2, 545.
Curgy (Saône-et-Loire), 1, 165, 366.
Curle (James), 2, 886, 887.
Curtius, 2, 531.
Cycnos, roi des Ligures (mythe de), 1, 20.
Cygnes hyperboréens, 1, 409, 418-444.
Cyrus, 3, 1183.
Czarnikou (prov. de Bromberg), 1, 434.

D

Dactyles idéens (génies métallurges), 2, 545.
Dahchour (Egypte), 1, 49; 2, 542.
Daleau (F.), 1, 141, 191, 369, 371.
Dalles funéraires sculptées de l'âge du bronze, 1, 485, 487-492.
Dall'Osso, 3, 1091, 1571.
Dalsland (Suède), 1, 394.
Dames, commune de Saint-Eloy-de Gy (Cher), 2, 773.
Dampleux (Aisne), 1, 170. Voir Masures (Les).
Danicourt (Alfred), 3, 1589 ; — anc. coll. —, 3, 1589.
Danjou de la Garenne (coll.), 1, 403.
Darcel, 3, 1547.
Daremberg, 1, 435; 3, 1054, 1332.
Dardel-Thorens, 3, 937.
Darlet, 2, 681, 682.
Darmstadt (musée de), Hesse rhénane, 3, 1603.
Darnay (Coloman de), 3, 1359, 1363, 1370, 1375-1377.
Daubrée, 1, 95 ; 2, 549, 551, 709, 710, 837 ; 3, 1540.
Dax (Landes), 2, 670.
Debeaux (coll. du Dr), à Toulouse, 3, 1603.
Debombourg, 1, 347.
Debourdeau (L.), 1, 453.
Dechambre (A.), 1 560.
Décharme (P.), 1, 422.
Déchelette (Joseph), 1, 90, 255, 259, 263, 264, 313, 353, 380, 390, 415, 468; 2, 540, 556, 562, 564, 585, 641, 683, 691, 696, 697, 707, 742, 782, 789, 794, 815, 825, 830, 854, 861, 871, 876, 887; 3, 949, 951, 953, 965, 980, 983, 1034, 1045, 1046, 1051, 1078, 1088, 1097, 1112-1114, 1117, 1132, 1137, 1139, 1141, 1143, 1150, 1154, 1156, 1168,

1179, 1186, 1195, 1200, 1202-1204, 1208, 1212, 1217, 1222, 1228, 1229, 1235, 1237, 1241, 1243, 1244, 1246, 1256, 1257, 1261, 1266, 1267 1269, 1273, 1275, 1279, 1283-1286, 1291, 1297-1300, 1303, 1306-1309, 1320, 1326, 1327, 1329, 1346, 1359, 1349, 1362-1364, 1367-1370, 1372-1374, 1380, 1382, 1383, 1387, 1391-1393, 1397, 1398, 1401-1403, 1405, 1408, 1410, 1415, 1417, 1421, 1424, 1427, 1433, 1435, 1442, 1446, 1450, 1468, 1473, 1478, 1482-1485, 1487, 1490-1494, 1500, 1509, 1521, 1535, 1539, 1543, 1544, 1546, 1553, 1564, 1573, 1595-1598, 1600, 1601, 1605.
Decize (Nièvre), **2**, 584, 585.
Defesa, commune de S. Tiago de Cacem (prov. d'Estramadure, Portugal), **1**, 490-492.
Deglatigny (Louis), **3**, 1060, 1308.
Deidesheim (Palatinat-rhénan), **2**, 547 ; **3**, 973.
Déjanire, **3**, 1314.
Dejbjerg (Jutland), **3**, 925, 927.
Delacroix (Alphonse), **2**, 651 ; **3**, 960.
Delattre (R.P.), **1**, 254; **2**, 684, 787, 788, 790, 853, 896 ; **3**, 1003, 1005, 1307.
Delaunay (abbé), **1**, 130.
Délémont (Suisse), **3**, 1386.
Delines (Michel), **1**, 374; **2**, 532.
Delisle (F.), **2**, 674, 817.
Delisle (L.), **2**, 558.
Dellenbaugh, **1**, 70.
Deloche, **1**, 10.
Delort, **2**, 653, 677, 726, 825, 834.
Délos (Grèce), **1**, 19, 422 ; **2**, 564 ; musée de —, **3**, 1584.
Delphes (Grèce), **2**, 562; **3**, 996, 1575, 1585-1587.
Delseriès, **2**, 653, 726.
Demaison (L.), **3**, 1015, 1465.
Déméter, **1**, 17.
Demnin, **1**, 231.
Démosthène, **2**, 637.
Denns (Ch.), **2**, 616.
Deniker (J.), **1**, 10 ; **3**, 1100.
Dennis, **2**, 532.
Denys d'Halicarnasse, **2**, 531 ; **3**, 1207.
Denys le Périégète, **2**, 564.
Denys de Syracuse, **2**, 561.
Déols, près de Châteauroux (Indre), **2**, 722.
Deonna (W.), **3**, 1305, 1584.
Dépôts et fonderies de l'âge du bronze, **1**, 163 ; classification, **1**, 163-167 ; — répartition géographique, **1**, 163, 167-175.
Dercolo (Tyrol), **3**, 1306.
Dés à jouer et jetons, **3**, 1352, 1396-1398.
Deschmann, **2**, 593.
Desjardins (E.), **1**, 7, 26, 30, 129, 175, 347, 348 ; **2**, 581, 667; **3**, 948, 966, 1388, 1537.
Desmazières (O.), **2**, 694.
Desnoyers, **2**, 710.
Despeñaperros (dans la sierra Morena, Espagne), **3**, 1260, 1262.
Desor (E.), **1**, 21, 237, 242, 264, 265, 271, 275, 276, 284, 296, 314, 364, 386, 472 ; **2**, 601, 778; **3**, 928, 936, 937, 1069, 1087.
Devize (comté de Wilts, Angleterre), **1**, 227.
Dévoc (grottes du), commune de Vallon (Ardèche), **1**, 297, 298, 373.
Diarville (Meurthe-et-Moselle), **2**, 523.
Dicté (grottes de) (Crète), **1**, 482, 484.
Dieppe (Seine-Inférieure), **1**, 250 ; — musée de —, **3**, 1164.
Deistorf (Hanovre), **1**, 405.
Dietrichs, **3**, 1313.
Dieudonné (A.), **3**, 1561.
Dieulafoy, **1**, 53.
Dijon (Côte-d'Or), **1**, 403, ; musée de —, **1**, 277.
Dijon, collection Millon, **1**, 194, 256 ; **2**, 547; **3**, 1118,1605.
Dijon, collection Morillot, **1**, 403.
Dimini, (tombes à coupole de), Thessalie **1**, 35.
Dinan (W.), **2**, 559.
Diodore de Sicile, **1**, 7, 20, 96, 302, 303, 309, 347, 365, 413; **2**, 561, 564, 567, 577, 584, 739, 798, 874; **3**, 943, 958, 959, 1012, 1035, 1036, 1115, 1132, 1150, 1152, 1153, 1155, 1156, 1174, 1180, 1182, 1205, 1207, 1278, 1350, 1395, 1419, 1536, 1587.
Diogène Laerte, **1**, 416.
Dion Cassius, **3**, 1183, 1206.
Dions (Gard), **1**, 380. Voir Beaume-Longue.
Diou (Allier), **3**, 1045, 1046, 1167, 1261, 1262.
Dipylon (cimetière du), à Athènes, **2**, 730, 780, 873.
Disque en bronze de Klein-Aspergle (Styrie), **2**, 596.
Dissard (P.), **1**, 293.
Divitiæ, **3**, 939.
Dniepr (Jutland), **3**, 1342.
Dobřicov (Bohême), **3**, 1080, 1204, 1422, 1444, 1446.
Dobbs (Mlle Margaret), **3**, 1183.
Dobšice (Bohême), **3**, 1080.
Dodone (Epire), **1**, 213 ; **2**, 524 ; **3**, 1136, 1203, 1349, 1386.
Doigtiers d'archers de l'âge du bronze, **1**, 189, 222, 228.
Dolabra, sorte de hache-pic, **3**, 1361.

Domažlice (Bohême), 1, 228.
Domèvre-en-Haye (Meurthe-et-Moselle), 3, 1043, 1301, 1302.
Domitius Ahenobarbus (Cn.), 3, 1185, 1591.
Dompierre-sur-Besbre (Allier), 1, 155, 156, 383, 386.
Donges (Loire-Inférieure), 1, 367 ; 2, 742, 743.
Dorow, 3, 1603.
Dörpfeld (W.), 1, 32-35, 128, 182, 319 ; 3, 994.
Dorstrup (Jutland), 1, 266.
Dörth, près Saint-Goar (Prov. du Rhin), 3, 1602. Voir Gallschied (tumulus de).
Dottin (G.), 1, 161, 348, 451, 462 ; 2, 558-561, 571, 573, 574, 577, 579 ; 3, 947, 1012, 1028, 1036, 1149, 1150, 1153, 1154, 1156, 1174, 1181, 1183, 1206, 1208, 1293, 1356, 1378, 1529, 1584.
Douarnenez (Finistère), 1, 123.
Douïmès (nécropole de), à Carthage (Tunisie), 2, 684, 854, 896.
Dourif, 1, 356 ; anc. coll. —, 3, 1598.
Dowalton (comté de Wigtown, Ecosse), 3, 976.
Dowris (King's County, Irlande), 2, 760 ; 3, 1577.
Dragendorff (H.), 2, 638 ; 3, 951.
Draiou (grotte du), près Marseille, 3, 1002.
Drappier, 3, 1005.
Draveil (Seine-et-Oise), 1, 121.
Drepanum (cap), 2, 877.
Dresde (musée de), 3, 982.
Dressel, 2, 530, 880, 883 ; 3, 1000, 1310, 1505, 1506.
Dreuil (Somme) 1, 196.
Drioton (Clément), 1, 259 ; 2, 694, 712 ; 3, 1393.
Dryden (Henry), 3, 978, 1379, 1383, 1388, 1389, 1427.
Dublin (musée de), Irlande, 1, 349, 2, 737 ; 3, 1194.
Dubois (Ch.), 3, 1436.
Dubus, 3, 1449.
Duchalais, 3, 1560.
Duedingen (canton de Fribourg, Suisse), 2, 752, 753.
Dufourcet, 2, 668.
Dugas (Charles), 3, 1157, 1177, 1179.
Duhn (F. von), 1, 231, 232 ; 3, 1574.
Dühren (Bade), 2, 805 ; 3, 1072, 1257, 1287, 1288, 1324, 1449.
Dumas (U.), 1, 140 ; 2, 627, 675, 694.
Dümmler, 1, 45, 47.
Dumnorix, 3, 939.
Dumont, 2, 586.
Dungel (Adalbert), 2, 598, 746, 795, 811, 827, 836, 839, 874 ; 3, 1467.
Dun-le-Roi (Cher), 2, 724 ; 3, 1049, 1051, 1371, 1373, 1383.
Dun Mac Uisneachan (camp de), dans le Loch Etive (Ecosse), 2, 711.
Dupuch, 3, 1346.
Dupuis (J.), 3, 1111, 1211, 1212, 1219, 1224, 1237.
Durance (sépultures de la vallée de la), 1, 21.
Durban (Aude), 1, 264, 265.
Durand (J.), 1, 499.
Durand (Guillaume), évêque de Mende, 3, 1083.
Durand (Vincent), 1, 311 ; 3, 990.
Durfort (Gard), 1, 101, 140, 343.
Dürkheim (Palatinat rhénan), 2, 786 ; 3, 929, 933, 1064, 1066, 1286, 1332, 1334-1336, 1341, 1431, 1434-1440, 1600 ; musée de —, 2, 547.
Durrow (King's County, Irlande), 3, 1525.
Dussaud (R.), 1, 39, 45, 46, 47, 51, 55, 56, 397, 405, 417, 481.
Duvernoy, 3, 1327.
Dux (Bohême), 3, 1074, 1248.

E

Eaux-Vives (Les) (palafitte du lac Léman), 1, 183.
Eawy (forêt d'), près Les Grandes Ventes (Seine-Inférieure), 1, 250.
Ebel, 2, 559.
Eber (Ladislas), 3, 1344.
Ebert (Max), 3, 1001, 1266, 1378.
Ebersberg am Irchel (canton de Zurich, Suisse), 1, 131, 472, 473.
Eck (Théophile), 2, 836, 842.
Eckel, 3, 1592.
Ecoalier (mur vitrifié d'), à Mauriac (Cantal), 2, 703.
Ecriture mycénienne, 1, 43. Voir Alphabet.
Ecury-sur-Coole (Marne), 3, 1455, 1513, 1515, 1517, 1518. Voir Côtes-du-Marne (Les).
Edgard, 1, 46.
Edimbourg (Ecosse), 3, 1125, 1521 ; musée d' —, 1, 243 ; 3, 1194, 1229.
Egine (Grèce), 3, 1563.
Egger (Mme), 1, 32
Egypte (âge du bronze en), 1, 31, 48-50.
Ehingen (Bavière), 2, 781.
Eisner (J.), 3, 1078.
Elam (minerai de cuivre en), 1, 54.
El Amrah Egypte), 1, 49.
Elbing (Prusse occidentale), 1, 351.
Elche (Espagne), 3, 1239, 1496 1498.
El Gerzeh (Egypte), 2, 542.
Emaillerie celtique (l'), 3, 1507, 1547-1557.

Embleton, près Cockermouth (Cumberland, Angleterre), **3**, 1125, 1126.
Embrun (Hautes-Alpes), **3**, 1056.
Emilie (terramares de l'), **1**, 14.
Emmendingen (Bade), **3**, 1420-1422.
Emporiae. Voir Ampurias.
Emporte-pièce, **3**, 1371, 1372.
Empreintes ligneuses sur des pierres vitrifiées, **2**, 705.
Enceintes de l'âge du bronze, **1**, 111, 125-131 ; de l'époque de Hallstatt en Franche-Comté, Bourgogne et Lorraine, **2**, 693-704 ; vitrifiées et calcinées, **2**, 693, 704-713 ; de l'époque de La Tène, **3**, 942, 946, 985-998.
Enclumes de l'âge du bronze, **1**, 241, 275-277 ; de l'époque de la Tène, **3**, 1352, 1371, 1373.
Engelhardt (C.), **1**, 261, 361, 426.
Engelmann, **3**, 1423.
Engers (Prov. du Rhin), **3**, 1273, 1274.
Enkomi (île de Chypre), **1**, 398.
Enlart (Camille), **2**, 630 ; **3**, 1527.
Enseignes militaires, **3**, 1155, 1177-1179.
Ensisheim (Alsace), **2**, 612.
Entraves de prisonniers, **3**, 1352, 1390, 1392, 1393.
Entrains (Nièvre), **1**, 450.
Entremont. Voir Entremont.
Eoliennes (îles — ou Lipari), **2**, 877.
Epasnactus, **3**, 1572.
Epées de bronze de l'Europe occidentale, **1**, 189, 199 ; épées de bronze hallstattiennes, **2**, 717, 723-725 ; statistique des épées de bronze hallstattiennes, **2**, 724, 725.
Epées de bronze égéo-mycéniennes, **1**, 189, 210-214.
Epées de fer hallstattienne, **2**, 717, 725-730 ; statistique des épées de fer hallstattiennes, **2**, 717, 725-730. Voir Poignards à antennes.
Epée de La Tène dérivée du glaive court hallstattien, **3**, 1106-1109 ; épées celtiques continentales, **3**, 1109-1120 ; répartition des épées de La Tène sur le territoire français, **3**, 1120-1121 ; épées bretonnes, 1123-1126 ; épées germaniques, **3**, 1126-1129 ; l'épée gauloise d'après les auteurs anciens, **3**, 1129-1132 ; épées illyriennes et germaniques à un seul tranchant, **3**, 1132-1134 ; l'épée ondulée des Celtibères, d'origine grecque, **3**, 1134-1137.
Epernay (Marne), **3**, 1021, 1540.
Eperons de l'époque de La Tène, **3**, 1155, 1199, 1202-1204.
Epery (Dr), **3**, 960, 964.
Ephèse (Ionie), **2**, 524.
Ephore, **2**, 570, 576.
Epigonos, **3**, 1582.
Epingles de l'âge du bronze, **1**, 137, 139, 307, 316-326 ; de l'époque hallstattienne, **2**, 831, 843-845 ; de l'époque de La Tène, **3**, 1205, 1245, 1261, 1262.
Epine (L'), Marne, **3**, 1149.
Epomanduodurum. Voir Mandeure.
Epoque de Hallstatt, subdivisions géographiques, **2**, 588-617, subdivisions chronologiques, **2**, 617-628 ; absence d'objets de la première phase de cette période dans la Gaule occidentale, **2**, 552.
Epoque de La Tène, généralités, divisions géographiques et chronologiques, **3**, 911-941.
Eporedorix, **3**, 960.
Epoye (Marne), **3**, 1023. Voir Conge (La).
Er (île d'), à Donges (Loire-Inférieure), **1**, 367.
Eratosthène, **1**, 7.
Erdbach, près Herborn (Nassau), **2**, 870.
Ergué-Armel (Finistère), **1**, 166.
Eridan ou fleuve de l'ambre (son identification), **1**, 9.
Erminettes de l'âge du bronze, **1**, 241, 259.
Ernault, **2**, 575.
Erondelle (Somme), **1**, 209.
Escher (G. von), **1**, 472.
Eschyle, **1**, 418 ; **2**, 545 ; — Eschyle chez Strabon, **1**, 7.
Esclanèdes (Lozère), **1**, 154. Voir Roche-Rousse.
Esculape, **1**, 423.
Eslettes (Seine-Inférieure), **3**, 1060, 1107.
Esneh (Egypte), **2**, 542.
Espagne (âge du bronze en), **1**, 78-84.
Espanier (baie d'), lac de Neuchâtel, Suisse, **3**, 935.
Espérandieu (Emile), **1**, 467, 468 ; **3**, 960, 963-965, 1157, 1168, 1169, 1172, 1174, 1177-1179, 1425, 1531, 1535, 1536, 1539, 1589.
Esquilin (nécropole romaine de l'), **1**, 210.
Essalois (oppidum d'), commune de Chambles (Loire), **3**, 947, 990, 1565.
Essey (Meurthe-et-Moselle), **2**, 711. Voir Butte Sainte-Geneviève,
Essey-les-Eaux (Haute-Marne), **2**, 657, 835, 862 ; **3**, 968.
Estacio de Veiga, **1**, 323.
Estampage des objets de bronze, **1**, 163, 188.
Estavayer (palafitte d'), lac de Neuchâtel, Suisse, **1**, 113, 278, 297, 402.
Este (prov. de Padoue, Italie), **1**, 434 ; **2**, 539, 565, 764, 765, 768, 769, 771, 855 ; **3**, 973, 1236, 1268, 1400, 1406, 1469, 1507.

Este (période d'), 2, 593.
Etain (le problème de l'), 1, 71, 94-98.
Etaules (Côte-d'Or), 2, 712, 713.
Etoges (Marne), 3, 1540.
Etornay (Côte-d'Or), 2, 772.
Etrechy (Marne), 3, 1022, 1213, 1263, 1517, 1520, 1521.
Etrusques, 2, 532.
Etting (Bavière), 2, 778.
Etuis à aiguilles, 3, 1271, 1289-1291.
Eu (forêt d'), à Varimpré (Seine-Inférieure), 3, 1388.
Eumène III, roi de Pergame, 3, 1581.
Eustache, 3, 1179, 1180.
Excideuil (Dordogne), 2, 706.
Evans (Arthur John), 1, VII, 37, 39, 40, 43, 46, 55, 56, 59, 60, 63, 81, 82, 211, 213, 214, 221, 225, 237, 262, 263, 271, 274, 288, 327, 339-341, 397, 399, 455, 460, 462, 471, 474, 475, 480, 498, 500; 3, 977, 1104, 1488, 1499, 1570.
Evans (John), 1, VII, 40, 89, 90, 98, 176, 177, 181, 188, 196, 208, 218, 220-222, 225, 227, 228, 239, 240, 244, 251, 254-257, 265-268, 271-273, 275-277, 282, 294, 308, 331, 338, 341, 354, 359-361, 367, 378, 394; 2, 760; 3, 981, 1448, 1569; coll. —, 1, 218.
Exportation des vases italo-grecs (campaniens), 3, 1399, 1428-1429.
Eygenbilsen (Belgique), 2, 616, 775, 776; 3, 1069, 1430, 1434, 1606.
Ezéchiel, 1, 95; 2, 544.
Eyguières (Bouches-du-Rhône), 3, 1423, 1450.

F

Fa, commune de Rennes-les-Bains, (Aude), 1, 290.
Fabius Maximus (consul Q.), 3, 1351, 1591.
Fabrègues (Hérault), 1, 216. Voir Launac.
Fage (La), à Saint-Flour (Cantal), 2, 706.
Falaise (musée de), Calvados, 1, 230.
Falchi, 2, 535, 873.
Falerii (prov. de Rome), 1, 434; 2, 788, 800, 803; 3, 1438.
Faouët (Morbihan), 1, 258, 394. Voir Kersoufflet.
Faucilles de l'âge du bronze, 1, 241, 266-270; statistique des trouvailles, 1, 13-15; faucilles de l'époque de La Tène, 3, 1352, 1378, 1380-1383.
Faudel, 2, 612, 867, 869.
Favargettes (tumulus des), canton de Neuchâtel, Suisse, 2, 778, 780.
Favre (L.), 1, 21, 237, 265, 271, 275, 276, 284, 296, 314, 364.
Favret (abbé), 3, 1467.
Fayerabend, 2, 708.
Féaux (M.), 2, 737.
Fellenberg (R. de), 1, 177.
Felsina (ancienne Bologne), 2, 537; 3, 1087, 1210, 1435, 1590.
Fenil (station du), Suisse, 1, 282.
Fenouillet (Haute-Garonne), 3, 1339, 1341-1345.
Fer (origine de la métallurgie du), 2, 513, 541-551.
Fère-en-Tardenois (Aisne), 3, 1038, 1460. Voir Sablonnière.
Ferté-Hauterive (Allier), 1, 284, 298, 300, 303, 305, 334, 336, 500.
Fertisses (Les), commune de Sainte-Solange (Cher), 3, 1050.
Fessons-sur-Salins (Savoie), 1, 194.
Festigny (Marne), 1, 315.
Festus. Voir Aviénus.
Feuillée (La) (Finistère), 1, 145. Voir Goarem-ar-Velin.
Feuvrier (J.), 2, 636; 3, 1117.
Fiala, 2, 592.
Fibules de l'âge du bronze, 1, 307, 326-332, 396; de l'époque hallstattienne, 2, 524, 697, 702, 831, 843, 845-856; ibériques et pyrénéennes, 2, 685; de l'époque de La Tène, 3, 923, 967, 1102, 1205, 1245-1262; en argent, 3, 1348.
Fiches en fer des remparts gaulois, 3, 993.
Fick, 1, 10.
Fief-Sauvin (Maine-et-Loire), 3, 990. Voir Ségourie (camp de la).
Fiel (tumulus de), commune d'Arrelles (Aube), 2, 658.
Figurines prémycéniennes en pierre, 1, 45; figurines en plomb des tumulus de Frögg (Carinthie), 2, 867; en bronze d'Idria, 3, 1098; anthropomorphes et zoomorphes, 3, 1300-1311; de bovidés. Voir Taureau.
Fillinges (Haute-Savoie), 1, 235, 237, 437; 2, 719.
Fillon (anc. coll. Benjamin), 3, 1589.
Filottrano (près Ancône, Italie), 3, 915. 923, 1091, 1092, 1136.
Fimmen (D.), 1, 42, 45, 46, 55, 57, 60-64, 500.
Finck (J.), 3, 1072.
Finochitto, près Noto (Sicile), 1, 77; 2, 530.
Fins d'Annecy (Haute-Savoie), 3, 1227, 1401, 1489, 1491, 1493.
Finsterlohr (enceinte de), dans le Taubertal, 3, 992.
Fiollets (Les), lac du Bourget, Savoie, 1, 115.
Fischbach (Birkenfeld), 3, 1601.
Fischer (Hermann), 3, 1581.
Fivizzano (prov. de Gênes, Italie), 1, 488-490.

Flagey (Doubs), **2**, 652, 834, 838, 876 ; **3**, 1049.
Flaminius (consul C.), **3**, 1130.
Flandin, **1**, 281.
Flavignerot (Côte-d'Or), **2**, 712. Voir Mont-Affrique.
Flavigny (Marne), **3**, 1022. 1216.
Flemming (Hans), **1**, 465 ; **3**, 1307.
Fleurey-sur-Ouche (Côte-d'Or), **2**, 879.
Fleury (Ed.), **3**, 1039.
Flonheim (Hesse rhénane), **1**, 405 ; **3**, 1450.
Florance, **2**, 630, 637, 694.
Florence, Italie (musée de), **2**, 624, 1162 ; musée étrusque de Florence, **3**, 1319.
Florus, **3**, 1174, 1181, 1351.
Floth, près de Czarnikau, district de Bromberg, **1**, 434.
Flouest (E.), **1**, 129, 153, 259, 260, 263, 279, 302, 304, 459 ; **2**, 526, 631, 641-644, 646-648, 652, 658, 673, 750, 807, 814, 815, 833-835, 838, 840, 851, 868, 869, 871, 874, 877, 878 ; **3**, 1108, 1164, 1191, 1214, 1219, 1223, 1261, 1305, 1442, 1514, 1519, 1520, 1528, 1598.
Fluvius Flaccus, **3**, 997.
Fodisch, **2**, 705.
Fokoru (Hongrie), **3**, 1480.
Folding (Jutland), **3**, 1127.
Folkton Wold (comté d'York), **1**, 371.
Fölzer (E.), **3**, 1074, 1483, 1492.
Fontaine-le-Puits (Savoie), **1**, 13, 134-136, 224, 225.
Fontanalba (gravures rupestres de la vallée de), **1**, 15, 492, 496.
Fontanellato (prov. de Parme, Italie), **1**, 119, 127. Voir Castellazo di Paroletta.
Fonte da Ruptura, près Sétubal (Portugal), **1**, 274.
Fontenay (Harold de), **3**, 1552, 1555.
Fontvielle (Bouches-du-Rhône), **1**, 190, 351. Voir Bounias (grotte), Castellet (grotte).
Forces. Voir Ciseaux.
Forel, **1**, 159, 314.
Forges gauloises, **3**, 1507, 1539-1547.
Forraxi Nioi, près Valenza, **1**, 273.
Forrer (R.), **1**, 195, 228, 235, 236, 264, 270, 333, 362, 401, 403, 405 ; **3**, 938, 940, 941, 995, 1085, 1139, 1559, 1561, 1562, 1567, 1569-1571 ; coll. — à Strasbourg, **1**, 402.
Forster (Dr S. von), **2**, 608, 827.
Fortes (J.), **1**, 78, 147, 191, 351, 352 ; **2**, 685, 686 ; **3**, 1260.
Fosse Chapelet (La), commune de Chassemy (Aisne), **3**, 1460.
Fourcart (P.), **3**, 1191, 1587.
Fourches (tumulus des), commune de Magny-Lambert (Côte-d'Or), **2**, 644.
Fourchettes à pot-au-feu, **3**, 1399, 1418, 1422-1427.
Fougères, **3**, 996.
Fouqué, **1**, 46.
Four à minerai, **3**, 1541.
Fourdrignier (Ed.), **3**, 1023, 1027, 1036, 1110, 1163, 1165, 1181, 1186, 1193, 1194, 1202, 1204, 1209, 1214, 1229, 1249, 1264, 1347, 1361, 1411, 1451, 1454, 1460, 1464, 1606.
Fournier, **1**, 367.
Fourrasse (La), commune de Champigneulles (Meurthe-et-Moselle), **2**, 711.
Fourré (tumulus du), près d'Alaise (Doubs), **2**, 750.
Fourreaux d'épées de l'âge du bronze **1**, 199, 215 ; fourreau orné d'une épée de La Tène I découvert à Hallstatt, **2**, 770. Voir Epées.
Fraimbois (Meurthe-et-Moselle), **3**, 977. Voir Affrique (camp d').
Fraissinières (Hautes-Alpes), **3**, 1058, 1349. Voir Pallon.
Francfort (forêt de), près de Niederrad (Hesse Nassau), **2**, 723.
Francfort-sur-le-Mein (Hesse-Nassau), **3**, 1070, 1476 ; musée de, **3**, 1070, 1476.
Francqueville (A. de), **1**, 201.
Frankerburg, près Schlettstadt (Basse-Alsace), **3**, 995.
Franks, **3**, 1107, 1109, 1123, 1126, 1160.
Frasnes-lez-Buissenal (prov. de Hainaut, Belgique), **3**, 1337, 1338.
Frauenfeld (canton de Thurgovie, Suisse), **3**, 1085, 1573.
Frayssinousse (La) (Hautes-Alpes), **2**, 659. Voir Corréo (tumulus de).
Frazer, **1**, 354.
Freghera (province de Côme Italie), moules en pierre ollaire de, **1**, 185.
Frères (grotte dite des), bois du Gardon, près Russan (Gard), **1**, 378.
Fresné-la-Mère (Calvados), **1**, 165, 166, 276, 277, 355.
Fresse (Haute-Saône), **2**, 653.
Fribourg-en-Brisgau (Bade), **2**, 834, 993.
Frickenhaus, **3**, 1007, 1498.
Friedelsheim (Palatinat), **1**, 404.
Friedrichsruhe (Mecklembourg-Schwerin), **1**, 370.
Frœhner (W.), **2**, 586.
Frögg (tumulus de), près Welden Rosegg (Carinthie), **2**, 598, 867 ; **3**, 1395.
Fronde (la), à l'époque de La Tène, **3**, 1106, 1153, 1154.
Frontin, **3**, 1183.
Frossard (Ch. L.), **1**, 347.
Frouard (Meurthe-et-Moselle), **1**, 305.

Fuente Alamo (prov. d'Almérie, Espagne), 1, 80, 141, 197, 370, 371.
Fumades (village des), commune d'Allègre (Gard), 1, 449.
Fundo Baratela, près Este (Italie), 2, 771.
Furgus (R. P.), 1, 78, 83, 309, 352 : 3, 1496.
Furtwängler, 1, 55, 62, 221, 224, 226, 286, 413, 453, 483 ; 2, 527, 758, 759, 772, 786, 825, 895 ; 3, 933, 1242, 1597, 1602.
Fusco (nécropole du), à Syracuse (Sicile), 2, 624, 660, 778.
Fusaïoles de l'âge du bronze, 1, 373, 385, 390; de l'époque de La Tène, 3, 1352, 1396, 1398.
Fusaïoles ornées de gravures d'Hissarlik, 1, 462, 463.
Fycklinge, paroisse de Björksta, prov. de Vestmanland (Suède), 1, 451.

G

Gabinii, 3, 1586.
Gabinius (T.), 3, 1587.
Gabor (nécropole de), commune de Saint-Sulpice (Tarn), 2, 671, 673.
Gadès, 1, 96.
Gadir (aujourd'hui Cadix), 1, 28, 29; 2, 544, 563.
Gaidoz (H.), 1, 452, 459, 465, 469 ; 2, 559, 768 ; 3, 1156.
Gaillac (Tarn), 3, 1342, 1493.
Galimard (Dr), 1, 259.
Galles (L.), 1, 294; 2, 681, 762.
Galles (René), 1, 417.
Gallishegy (Hongrie), 3, 1354.
Gallschied (tumulus de), commune de Dörth (Province rhénane), 3, 1265, 1434, 1602.
Gampenach (Champigny, Suisse), 3, 1085.
Gamurrini, 3, 1589.
Gandumas, près d'Excideuil (Dordogne), 2, 706, 713. Voir Castel-Sarrazi.
Gannat (Allier), 1, 442, 443.
Ganthems (Gotland), 3, 1556.
Garde (lac de), 3, 1311, 1312.
Gardères (Hautes-Pyrénées), 2, 663.
Gardon (Bois du), près Russan (Gard), 1, 378, 380. Voir Fées (grotte des).
Garenne (tumulus de la), commune de Saint-Jean-Brevelay (Finistère), 1, 145.
Garenne (tumulus de la), aux Mousselots, commune de Sainte-Colombe (Côte-d'Or), 2, 526, 647, 655, 664, 750, 777, 783, 785, 786 ; 3, 1419, 1428, 1436, 1439, 1440, 1598.
Garenne (tumulus de la), commune de Liverdun (Meurthe-et-Moselle), 3, 1043.
Garenne-Bezons (La) (Seine-et-Oise), 3, 1181.
Garin (Haute-Garonne), 2, 668, 669.
Garovaglio, 3, 1097.
Garray (Vieille-Castille, Espagne), 3, 1498.
Gøschwitz (Saxe), 3, 1239.
Gasser (A.), 3, 1049, 1110, 1605.
Gastaldi, 1, 118.
Gauckler, 1, 264 ; 3, 1010.
Gaudin, 1, 46.
Gaulois. Voir Celtes.
Gausen, 3, 1605.
Gautier (J.-E.), 1, 52.
Gavidus, nom gaulois, 3, 1404.
Gavr'inis (Morbihan), 2, 629.
Gaya (Moravie), 1, 317.
Geisa (Saxe Weimar), 3, 1064, 1433, 1511, 1595.
Geisenheim (Hesse rhénane), 3, 1483, 1492.
Gelder (H. von), 2, 578.
Géla (Sicile), 2, 530 ; 3, 1558.
Gemeinlebarn (Hongrie), 2, 599, 600, 811, 827, 829.
Genabum. Voir Orléans.
Genas (Isère), 3, 1052.
Genève (Suisse), 1, 276, 397 ; 3, 1490, 1491 ; musée de —, 1, 479 ; 3, 1059, 1366.
Genève (palafittes du lac de), 1, 113, 115.
Genèvre (mont), 1, 175.
Genevrier (dolmen de), commune de Salles-la-Source (Aveyron), 2, 674, 675, 722, 779.
Gennep (A. van), 3, 1392.
Genthe (Hermann), 3, 1575, 1596, 1600-1603, 1606.
Ger (tumulus du plateau de), Basses-Pyrénées, 2, 663, 666, 671; 3, 1151, 1152, 1242.
Gerdau (Hanovre), 3, 1445.
Geren (Hongrie), 3, 1305.
Gergovie (oppidum de), commune de La Roche-Blanche (Puy-de-Dôme), 1, 121, 127 ; 2, 695; 3, 942, 946-948, 952, 957, 958, 1256, 1259, 1321, 1555, 1573.
Gerhard (Ed.), 3, 1064, 1417, 1517, 1521.
Gerichstetten (Bade), 3, 972.
Gérin-Ricard (H. de), 2, 661.
Germer-Durand, 2, 524.
Gérone (musée de), Espagne, 2, 791.
Geryon, 3, 959.
Gévaudan (Lozère), 3, 1350.
Gevingey (Jura), 2, 839, 878.
Gézer (Palestine), 1, 51, 213.
Ghirardini, 1, 231, 429; 2, 539, 761, 766, 768, 769, 828 ; 3, 1097.

Giani, 3, 928.
Gibraltar (détroit de), 2, 562, 580.
Gilles, 3, 1532.
Gilton (comté de Kent, Angleterre), 3, 1289.
Ginzrot, 3, 1378.
Gionges (Marne), 3, 1540.
Giovanetti (G. de), 1, 488, 490.
Girard (Paul), 2, 804.
Girardot (J.), 1, 117, 255; 2, 830; anc. coll. —, 3, 1604.
Girgenti (Sicile), 1, 393.
Giubiasco (canton du Tessin, Suisse), 1, 11; 2, 614; 3, 1086, 1165, 1227, 1300, 1350, 1444, 1449, 1450, 1455.
Gizeh (pyramide de), Egypte, 2, 541.
Gladstone (J. H.), 1, 51, 177, 179.
Glangeaud (P.), 1, 283.
Glanville (coll.), à Rouen, 1, 230.
Glasinatz (Bosnie), 2, 591, 592; 3, 1100, 1349.
Glastonbury (comté de Somerset, Angleterre), 3, 976, 977, 1194, 1275, 1286, 1362, 1457, 1473, 1474, 1522, 1559.
Gleichberg (Les), Saxe, 3, 1380, 1552.
Gleizes (Les), commune de Cestas (Gironde), 1, 171.
Glomel (Côtes-du-Nord), 1, 171.
Glotz (Gustave), 3, 1520.
Gloucester (Angleterre), 3, 1104.
Goarem-ar-Velin, commune de La Feuillée (Finistère), 1, 145.
Goblet d'Alviella (Comte), 1, 454; 2, 555, 615, 616, 796, 810, 811, 815.
Goby (Paul), 1, VI, 123-127, 129, 224; 2, 543, 694, 704; 3, 1389.
Godard-Faultrier, 3, 990.
Gogolewo (Kr. Marienweder), 3, 1237
Gohl (E.), 3, 1375, 1377, 1545.
Golasecca (Italie du nord), 1, 473, 478; 2, 536, 539, 540, 614; 3, 1086.
Gomadingen (Wurtemberg), 2, 726, 727.
Gommeville (Côte-d'Or), 2, 772.
Gomperz (Th.), 3, 1530.
Gordion (Phrygie), 3, 1488, 1489.
Gorge-Meillet (sépulture de La), commune de Saint-Jean-sur-Tourbe (Marne), 1, 469; 3, 929, 1023, 1025, 1027, 1110, 1163, 1165, 1167, 1187, 1190, 1193-1195, 1199, 1210, 1248, 1297, 1314, 1347, 1352, 1362, 1521, 1606.
Gortyne, 3, 1418.
Gössler, 2, 753; 3, 986.
Götze (E.), 1, 32, 128, 199, 257; 2, 702, 703; 3, 1074, 1075, 1149, 1200, 1214, 1235, 1240, 1282, 1361, 1363, 1379, 1380, 1382, 1424, 1427.
Goudéa, 1, 52.
Gouesnach (Finistère), 1, 259.
Gougaud (Dom Louis), 3, 1293, 1525.
Gouges de l'âge du bronze, 1, 241, 270, 272, 273; de l'époque de La Tène, 3, 1352, 1371.
Gouin (L.), 1, 74.
Gourgues (Vicomte A. de), 1, 142, 351, 352.
Goury, 2, 631, 633, 634, 640, 658, 700, 728, 730, 814; 3, 1042, 1211, 1212, 1214, 1219.
Gournia (Crète), 1, 39, 274, 475.
Goy (P. de), 1, 187, 271, 272, 311, 313, 315, 333, 337, 338, 462; 2, 679, 837, 838, 841, 842, 858, 870; 3, 1049-1051, 1116, 1119, 1303, 1307, 1358, 1604.
Gozzadini (comte), 1, 167, 209, 279, 280, 282, 284; 2, 536, 537, 891; 3, 1406, 1407.
Grächwil, paroisse de Meikirch (Berne, Suisse), 2, 613, 753, 783-785; 3, 1092, 1428, 1596.
Grafath (Haute-Bavière), 3, 1248.
Graffites celtiques en caractères grecs, 3, 956.
Grailhe (dolmen de), Gard, 1, 227.
Gram (B.), 1, 308.
Grandate (prov. de Côme, Italie), 2, 769.
Grande Brière (marais de), commune de Besné (Loire-Inférieure), 1, 356.
Grande Haie (tumulus de la), commune de Magny-Lambert (Côte-d'Or), 2, 645.
Grandes-Ventes (Les), Seine-Inférieure, 1, 250. Voir Eawy (forêt d').
Grand-Jailly, commune de Montbard (Côte-d'Or), 2, 889, 891.
Granet (Vital), 2, 680.
Grange-Neuve (commune de Lapte, Haute-Loire), 3, 1572.
Granzin (Mecklembourg), 1, 428.
Gratiasca. Voir Gréasque.
Graudenz (Prusse occidentale), 3, 1128.
Graufesenque (La), Aveyron, 3, 1008, 1401.
Grauholz, près Berne (Suisse), 2, 753.
Gravisque (Etrurie), 2, 877.
Gravure (art de la) sur métal à l'âge du bronze, 1, 163, 188.
Gravures rupestres, 1, 14-16, 485, 492-498.
Gray (Georg), 2, 655; 3, 974, 976, 977, 1194, 1268, 1275, 1286, 1422.
Gray (Haute-Saône), 1, 277.
Gréasque (anc. *Gratiasca*), Bouches-du-Rhône, 1, 11.
Grèce, phases de sa civilisation, à l'âge du bronze, 2, 517; au premier âge du fer, 2, 513, 517-529.

Greenwell (chanoine), 1, 90, 375; 3, 1103.
Greg (Robert Philips), 1, 454.
Grempler, 2, 772.
Grenier (A.), 2, 731, 741; 3, 944, 1087, 1168, 1210, 1355, 1356, 1590.
Grenoble (Isère), 1, 233, 235, 249, 250; 2, 719; 3, 1573.
Gréoulx (Basses-Alpes), 1, 447-449.
Grésine (palafitte de), lac du Bourget, Savoie, 1, 115, 116, 182, 216, 237, 260, 302, 304, 330, 341, 387-389, 459, 472; 2, 815.
Grévières (Les), commune de Ciry-Salsogne (Aisne), 3, 1460.
Grézan (statue du guerrier de), commune de Nîmes (Gard), 1, 467; 3, 1534, 1535.
Grisy (source de), commune de Saint-Symphorien-de-Marmagne (Saône-et-Loire), 1, 453.
Grivaud de la Vincelle, 3, 1381.
Gröbern, près Gaschwitz (Saxe), 3, 1239.
Gros-Guignon (tumulus du), commune de Savigné (Vienne), 2, 680, 749; 3, 1061.
Gross (Victor), 1, 21, 112, 114, 159, 184, 185, 187, 207, 210, 264, 265, 270, 271, 273, 275-279, 282, 284, 297, 298, 305, 312, 325, 328, 330, 333, 335, 336, 339, 341, 342, 344, 364, 365, 372, 385, 387, 390, 401, 462, 472, 486; 2, 548, 730, 778, 805, 806; 3, 936, 937, 940, 1083, 1112, 1114, 1117, 1119, 1143, 1145, 1146, 1149, 1153, 1170, 1172, 1175, 1200, 1204, 1212, 1214, 1217, 1229, 1241, 1261, 1272, 1279, 1281, 1283, 1284, 1358, 1361-1363, 1367, 1368, 1372, 1373, 1382, 1383, 1397, 1421, 1424, 1443, 1444, 1596; coll. —, à Neuveville (Suisse), 1595.
Grossgartach (enduit peint des maisons néolithiques de), Wurtemberg, 1, 112; 3, 943.
Grozon (Jura), 1, 165.
Grubmülle, près Stockdorf (Haute-Bavière), 2, 777; 3, 1596.
Gruère, 1, 259.
Gruffy (Haute-Savoie), 2, 658. Voir Mollard.
Grunthy Fen (trouvaille de), à Stretham (Cambridge), 1, 356.
Grupp (Georg), 3, 1075, 1076.
Gsell, 2, 532.
Gudo (canton du Tessin, Suisse), 3, 1086.
Guébhard (A.), 2, 607, 693, 694, 703, 704; 3, 995, 1390.
Guelliot (Dr), 3, 1021, 1271.
Guen-an-Floc'h, commune de Maël-Pestivien (Côtes-du-Nord), 1, 363.
Guérande (Loire-Inférieure), 2, 547.
Guerchy (Yonne), 3, 1042.
Guern (Morbihan), 1, 165, 277.
Guerriero (tomba del), à Corneto (Etrurie), 1, 221.
Guervech, commune de Brech (Morbihan), 3, 1327.
Guévaux (palafitte de), lac de Morat, Suisse, 1, 264, 265, 267, 271, 297, 336.
Gueyffier, 1, 292, 293.
Gugney-sous-Vaudémont (Meurthe-et-Moselle), 1, 390-392; 2, 829.
Guidel (Morbihan), 1, 190. Voir Cruguel (tumulus de).
Guillestre (Hautes-Alpes), 1, 136; 2, 659, 860, 861; 3, 1056, 1057, 1059, 1224, 1225, 1235, 1253, 1255, 1459. Voir Champcella et Peyre-Haute.
Guinier, 1, 292.
Guissény (tumulus de), Finistère, 1, 143, 144, 376. Voir Kergouniou.
Gundestrup (Jutland), 1, 466; 3, 928, 1157, 1179, 1180, 1419.
Gündlingen (Bade), 2, 611, 612, 814.
Gungeria (objets en argent de), Inde, 1, 66.
Güns (Hongrie), 1, 186.
Gurina (Carinthie), 3, 973, 1257, 1359, 1407, 1408.
Gurob (Egypte), 1, 43, 62; 2, 543.

H

Habitats de l'âge du bronze, 1, 110; de l'époque hallstattienne, 2, 693-716; de La Tène I et II, 3, 942-946.
Haches plates d'Hissarlik, 1, 33-34; en cuivre de la Hongrie, 1, 87; à douille médiane et à deux taillants transversaux d'Hissarlik, 1, 33; à douille de la Russie et d'Asie, 1, 69; du Caucase, 1, 65; de l'âge du bronze dans les pays celtiques, 1, 241-259.
Haches-poignards ou pics d'armes de l'âge du bronze, 1, 189, 196-199.
Haches-marteaux de l'âge du bronze, 1, 394.
Haches en fer hallstattiennes, 2, 757, 793, 795; de l'époque de La Tène, 3, 1106, 1153, 1154, 1352, 1355-1361.
Hackman (A.), 1, 209; 3, 1077, 1551.
Hadeln, 3, 1444.
Hadju-Bösjörmény (Hongrie), 1, 287, 427, 429.
Hadrumète (Sousse, Tunisie), 3, 1010.
Hager (G.), 2, 608, 735; 3, 1073, 1227, 1234, 1249, 1256, 1326.
Hagia Paraskevi (Chypre), 1, 202.
Hagia Triada (Crète), 1, 36, 56, 274, 398, 399, 406, 446, 475, 481; 2, 804.
Hagios Onouphrios, près Phaestos (Crète), 1, 37, 63.
Haguenau (Alsace), 1, 380, 383, 384; 2, 611, 658.

Halbherr, 1, 39, 41, 56, 398; 3, 1418.
Hall (E.), 1, 55.
Hall (J. H.), 1, 34, 52; 2, 542, 543.
Hallais, commune de Bouelles (Seine-Inférieure), 3, 1107.
Halle (Saxe prussienne), 1, 319, 394, 404.
Hallein, près Salzbourg (Autriche), 1, 394.
Hallstatt (Autriche), 1, 294, 295, 394, 481; 2, 524, 548, 563, 588, 590, 593, 595, 598, 601-605, 609, 617, 619, 620, 622, 623, 630, 642, 651, 722, 726, 727, 729, 730, 732-735, 737, 744, 746, 747, 760, 768-770, 782, 789, 793, 795, 800, 803, 813, 814, 827, 828, 835, 840-847, 856, 859-862, 868, 871, 873, 879, 880; 3, 1118, 1168, 1206, 1384, 1394, 1395, 1478, 1507.
Haltern (Westphalie), 3, 951.
Ham Hill (comté de Somerset, Angleterre), 3, 1559.
Hameçons de l'âge du bronze, 1, 241, 277-278; de l'époque de La Tène, 3, 1352, 1385.
Hamilcar Barca, 2, 579.
Hammerich (Angul), 1, 238, 240.
Hammurabi, 1, 282.
Hampel (J.), 1, 87, 88, 199, 233, 271, 275, 287, 289, 315, 427, 429; 3, 1305.
Hamy (Dr E. T.), 1, 473; 2, 641, 649, 656.
Han-du-Diable (Marne), 3, 1272.
Hannon, 1, 29.
Hardy (Thomas), 2, 559.
Harnachement (garnitures de), de l'âge du bronze, 1, 284; de l'époque de La Tène, 3, 1155, 1190-1197, 1550 (garnitures émaillées).
Haroué (Meurthe-et-Moselle), 2, 657, 728, 834. Voir Voivre (tumulus de la).
Harpons de l'âge du bronze, 1, 241, 277-278.
Hartsbourg (forteresse de), 1, 466.
Hassloch (Haut-Palatinat), 1, 291.
Hastedon (rempart d'), près Namur, 3, 992.
Hatten (Basse-Alsace), 2, 777; 3, 1069, 1434, 1599.
Hatzenhofen (Haut-Palatinat), 2, 870.
Haulzy, commune de Vieille-la-Ville (Marne), 2, 633, 640, 658, 700, 728, 730, 879, 880; 3, 1042.
Haussoullier, 3, 1584.
Hauterive (palafitte d'), Suisse, 1, 388, 486.
Hauviné (Ardennes), 3, 1111, 1236, 1237, 1510, 1513.
Haverfield, 3, 1558.
Haves (C. H.), 1, 33, 56.
Haves (Hariet Boyd), 1, 33, 56.
Haves (M. et Mme), 1, 39.
Hay Hill (près de Cambridge, Angleterre), 3, 1409.
Hécatée d'Abdère, 1, 413; 2, 567.
Hécatée de Milet, 1, 7, 8; 2, 545, 558, 567.
Hedinger (A.), 1, 382, 477, 478.
Hegbourn Hill (comté de Berk, Angleterre), 3, 1193, 1194.
Heger (Franz), 1, 157.
Heidelberg (Bade), 1, 477.
Heidengraben (murs d'enceinte de l'), 2, 823.
Heidesheim (Hesse rhénane), 3, 1281, 1282.
Heidolsheim (Alsace), 3, 1263.
Heierli (J.), 1, 89, 112, 114, 131, 158, 195, 260, 261, 268, 277, 278, 298, 364, 367, 372, 396, 397, 401, 453, 464, 473; 2, 614, 784, 810, 820, 838, 841, 842, 858, 893; 3, 937, 973, 1085, 1086, 1110, 1117, 1139, 1209, 1222, 1223, 1227, 1229, 1230, 1234, 1252, 1266, 1269, 1303, 1306, 1350, 1408, 1512, 1596.
Heiltz-l'Evêque (Marne), 2, 743, 850; 3, 1033, 1217, 1224, 1252, 1278, 1279, 1328, 1331. Voir Charvais.
Heimersheim (Hesse rhénane), 3, 1324.
Heiss (Alois), 3, 1561.
Hejde-Kirchspiel (Gotland), 3, 1565.
Helbig (G.), 1, 63, 119, 231, 232, 351, 352; 2, 532, 748, 752, 756, 757, 775, 778, 785; 3, 1086, 1582, 1585.
Héliades (mythe des), 1, 20.
Hélicon (nom gaulois), 2, 550.
Helm, 1, 179; 2, 873.
Helsinborg (chariot solaire d'), Scanie, 1, 415.
Henkel, 3, 1268.
Hénon (Côtes-du-Nord), 3, 1468.
Henry (J.), 3, 1342, 1343.
Henry (Victor), 3, 1436.
Heppenheim a. Wies (Hesse rhénane), 3, 1364.
Héra (temple d'), à Argos (Grèce), 2, 799.
Herborn (Nassau), 2, 870.
Hercez Marok (comté de Baranya, Hongrie), 3, 1210, 1344.
Herculanum, 2, 757.
Hercule (colonnes d'), au détroit de Gibraltar, 2, 562; 3, 1501, 1570.
Hergt, 2, 558.
Hermann (Gustave), 3, 1540.
Hermannstadt (musée d'), Transylvanie, 3, 1198.
Hermes (Oise), 3, 1357.
Hermeskeil (Prov. du Rhin), 3, 1238, 1239, 1439, 1441, 1602.
Hermet (abbé), 1, 300, 301.
Hermitage (oppidum de l'), près d'Agen (Lot), 3, 1166.
Hérodien, 3, 1206.

Hérodote, 1, 19, 20, 21, 26, 96, 280, 281, 440; 2, 525, 531, 532, 545, 558, 564, 565, 567, 568, 576, 580, 582, 602, 670, 804; 3, 1036, 1210, 1396.
Herrerias (prov. de Murcie, Espagne), 2, 685.
Herschweiler (Palatinat rhénan), 3, 1302.
Hertha (déesse), 3, 927.
Hertlein, 2, 824; 3, 973, 986, 992.
Hervé (G.), 1, 25; 2, 608.
Herzog (Rodolphe), 3, 1587.
Hésiode, 1, 346, 418, 440.
Hésychius, 1, 400; 3, 1153, 1180.
Hetiner (F.), 3, 1064, 1214, 1219, 1222, 1420, 1474, 1483, 1600-1602.
Heydeck (J.), 3, 1076,
Higes (prov. de Guadalajara, Espagne), 3, 1242.
Hild (J. A.), 1, 496; 3, 1407.
Himilcon, 1, 29, 30; 2, 558, 564.
Hildebrand (Hans), 1, 96; 2, 620; 3, 915, 928, 1108.
Hintlesham (comté de Suffolk, Angleterre), 1, 218.
Hippocrate, 1, 422, 423.
Hippolyte, 3, 1529.
Hindenburg (Walther), 3, 1077, 1263.
Hirschfeld (Otto), 2, 572, 585, 586.
Hirt, 1, 10, 340.
Hoby (Danemark), 3, 1445, 1446.
Hoch-Redlau (Prusse), 3, 1505.
Hochstetter (de), 2, 593.
Hissarlik, 1, 31, 32, 34, 75-78, 103, 108, 127, 181, 182, 195, 217, 227, 260, 346, 351, 355, 371, 425, 463, 463, 471, 478; 2, 518, 586; 3, 943, 1258, 1519.
Hod Hill (comté de Dorset, Angleterre), 3, 978, 1559.
Hoernes (Moritz), 1, 102, 235, 248, 295, 301, 441-443, 465, 479, 481; 2, 521, 536, 540, 546, 548, 589, 590, 592, 593, 598, 602, 603, 610, 621, 622, 624, 701, 719, 721, 729, 742, 743, 746, 747, 759, 761, 768, 769, 800, 823, 825, 827-829, 943, 845, 856, 867, 869, 881, 892; 3, 943, 1082, 1098, 1100, 1112, 1150, 1303, 1348, 1349, 1400, 1500, 1504, 1505, 1533, 1540, 1597.
Höfer, 1, 199; 2, 702; 3, 1074, 1075, 1149, 1200, 1214, 1235, 1240, 1282, 1361, 1362, 1379, 1382, 1424, 1427.
Hogarth, 1, 39, 46, 239, 482.
Högen (Haut-Palatinat), 3, 1248.
Hölder (H. von), 2, 607.
Holder, 1, 431; 2, 575, 585; 3, 958, 1150, 1181, 1198, 1356.
Hollack, 3, 1077, 1200, 1204, 1262.
Holthusen (Hanovre), 3, 1315.
Holubic (Bohême), 1, 317.
Homburg (Hesse-Nassau), 2, 781.
Homère, 1, 31, 418, 440; 2, 541, 545, 568, 573; 3, 1177, 1530.
Hommel, 1, 52.
Homme-Mort, commune de Somme-Bionne (Marne), 3, 1023.
Hongrie (âge du bronze de la), 1, 88.
Hoops, 3, 992, 1378.
Horgen, près Zurich (Suisse), 3, 1084, 1209, 1266-1269.
Horhausen (Nassau), 3, 1603.
Hořin (Bohême), 3, 1438, 1441, 1578, 1599.
Hormann, 2, 608.
Hořovic (ou Horschowitz), près Pétersburg (Bohême), 3, 1198, 1199, 1399, 1440, 1510.
Horschin, Voir Hořin.
Hospital (Dr), 3, 1404.
Hostilius Saserna (L.), 3, 1591, 1592.
Hubert (Henri), 1, 380, 385, 386; 2, 608, 614, 809, 891; 3, 1025, 1038, 1075, 1137, 1181, 1182, 1187, 1195, 1196, 1199, 1204, 1460, 1551.
Hübner (Emile), 1, 26, 78.
Hucher (E.), 3, 1178, 1190, 1560.
Huglfing, près du Wurm-See (Bavière), 2, 719.
Hugon (E.), 2, 830.
Hugonneau (coll. du Dr), à Saint-Mathieu (Vienne), 2, 680,
Hull (comté d'York, Angleterre), 3, 1200.
Hülsen, 2, 565.
Hultsch, 1, 399, 400; 2, 799.
Humbert, 3, 1265.
Humboldt (A. de), 1, 26.
Hundersingen (Wurtemberg), 1, 222; 2, 609, 732, 746, 753, 777, 783, 825; 3, 1576, 1597.
Hunsbury (comté de Northampton, Angleterre), 3, 977, 978, 1123, 1379, 1380, 1383, 1384, 1388, 1389, 1427, 1559.
Huttigweiler (Prov. du Rhin), 3, 1074, 1483.
Hvigedard, près Copenhague (Danemark), 1, 423.
Hydrie, 2, 757, 783-785.
Hyelé ou Vélia (Lucanie, Italie), 2, 580.
Hyères (îles d') ou Stœchades, 2, 877; 3, 1331.
Hyères (Var), 3, 1539.
Hygin, 1, 20, 440.
Hyndford (comté de Lanark, Ecosse), 3, 976.
Hyperboréens (les), 1, 19-21; 2, 567.

I

Ialyssos (Rhodes), 1, 33, 60, 61, 63.
Ibères (les), 1, 1, 25-28.
Ibiza (îles Baléares), 1, 263.
Ibos (Hautes-Pyrénées), 2, 663.

Ichnæ (Grèce), 3, 1558.
Ictis (île d') (île de Wight), 2, 584.
Idoles amorgiennes, 1, 45.
Idria, près Bača (comté de Goritz), 3, 1098, 1166, 1172, 1282, 1283, 1353, 1359, 1367, 1370, 1371, 1378-1380, 1382-1384, 1443, 1444, 1449, 1450.
Iénisséi (bassin de l'), Sibérie, 1, 68.
Iffezheim (Bade), 3, 1599.
Ifre (nécropole d'), prov. d'Almérie, Espagne, 1, 80.
Igé (Saône-et-Loire), 2, 834.
Igos (Landes), 1, 166.
Ilios. Voir Hissarlik.
Ilkly (comté d'York, Angleterre), 1, 456.
Illiat (Ain), 1, 239, 240.
Imbert (Martial), 2, 680.
Impernal (oppidum de l'), près Luzech (Lot), 3, 990, 991.
Incinérations. Voir Sépultures.
Inde (âge du cuivre dans l'), 1, 66.
Indica (ville ibérique indigène), 3, 1008.
Indling (Basse-Bavière), 1, 231.
Indo-Européens ou Aryens, 1, 9.
Industrie « launacienne », 2, 553, 554.
Ineuil (Cher), 3, 1358.
Inferno (gravures rupestres des vallées de l'), 1, 15.
Inglemare, commune de Belbeuf (Seine-Inférieure), 3, 1060, 1308, 1309, 1442.
Ingolstadt (Haute-Bavière), 3, 970, 1072, 1569.
Inhumations. Voir Sépultures.
Innsbruck (Tyrol), 2, 769.
Ins ou Anet (canton de Berne, Suisse), 2, 613, 752, 753, 769, 893; 3, 1576, 1596.
Inscription celtique d'Alise Sainte-Reine, 3, 963.
Instruments agricoles de l'époque de La Tène, 3, 1352, 1378-1384.
Inverness (comté d'Inverness, Ecosse), 2, 706.
Irlande (l'or en — à l'âge du bronze), 1, 349; à l'époque de La Tène, 3, 1347.
Irsching (Haute-Bavière), 3, 970, 1569.
Isakscha (Roumanie), 2, 577.
Isidore, 3, 1356, 1357.
Isigonos, 3, 1581.
Isopata, près Cnossos (Crète), 1, 37.
Issel, 1, 493-496.
Issoudun (musée d'), Indre, 3, 1139.
Istrie (découvertes hallstattiennes en), 2, 592, 593.
Italie (âge du bronze en), 1, 73-78; premier âge du fer, 2, 513, 529-540.
Italos (mythe d'), 1, 17-18.
Ivoire (l') à l'époque hallstattienne, 2, 831, 875.
Ivory (Jura), 2, 834, 840, 862.
Izernore (Ain), 3, 958.

J

Jacob (Alfred), 1, 302; 3, 1384.
Jacob (G.), 2, 702, 805; 3, 1222, 1228, 1235, 1369, 1379, 1552.
Jacob (Karl), 3, 1074, 1239.
Jacobi, 3, 1387, 1393.
Jacotin de Rosières (Ch.), 3, 1573.
Jacquet, 1, 292.
Jacquinot (Dr), 2, 678.
Jahn (A.), 3, 1596.
Jahn (Martin), 3, 1077, 1127-1129, 1132, 1133, 1148, 1172.
Jahn (Otto), 2, 613, 886, 889; 3, 1303, 1305, 1318, 1319.
Jaksch (August von), 3, 1395.
Jalon (vallée du), Espagne, 2, 670, 691.
Jambières en bronze, de l'âge du bronze, 1, 314, 315.
James-Miln, 3, 1471.
Japon (âge du bronze au), 1, 68-70.
Jardé (A.), 3, 996, 1389, 1390.
Jasseines (Aube), 3, 1512, 1513.
Jaubert de Passa (baron), 3, 1007.
Jausier (Basses-Alpes), 3, 1235, 1251.
Javea (prov. d'Alicante, Espagne), 3, 1229.
Javelots hallstattiens, 2, 746; javelots tout en fer des Celtibères (ὁλοσίδηρος), 2, 746, 747; 3, 1106, 1150-1153; javelots de l'époque de La Tène, 3, 1106, 1146, 1150.
Jeanjean, 1, 100, 101.
Jegenstorf (canton de Berne, Suisse), 2, 893, 896; 3, 1576, 1596.
Jenšovic (Bohême), 1, 287, 315.
Jérôme (Saint), 2, 579.
Jérôme de Cardie, 2, 577.
Jezerine (Bosnie), 3, 1098, 1099, 1228, 1230, 1349.
Joanne, 3, 1020.
Jœuvres (oppidum de), commune de Saint-Maurice-sur-Loire (Loire), 3, 947, 1307.
Joigny (Yonne), 3, 1042.
Joly (N.), 1, 301.
Jonchéry-sur-Suippes (Marne), 3, 1023.
Jonquières, près Compiègne (Oise), 1, 249.
Josèphe (historien), 3, 947.
Jouffroy, 2, 630.
Joug en bois, de l'âge du bronze, 1, 241, 278, 282, 283; de l'époque de La Tène, 3, 1155, 1190, 1195-1197.
Joulin (Léon), 3, 969, 1018, 1055, 1342.
Jouxtens (canton de Vaud, Suisse), 3, 1491.

Judeich, 3, 996.
Judenburg (Styrie), 2, 596.
Jugnes (Hérault), 1, 205.
Jules (monument, tombeau des), à Saint-Remy (Bouches-du-Rhône), 3, 1157, 1158.
Julos, nom gaulois, 3, 1404, 1405.
Jullian (Camille), 1, VI, 7, 10, 16, 21-24, 26, 175, 191, 451, 453; 2, 557-560, 564, 566, 568, 574, 576, 581, 582, 584, 586, 590, 603, 874; 3, 948, 958, 959, 981, 992, 997, 1004, 1008, 1010, 1012, 1014, 1019, 1020, 1059, 1181, 1208, 1345, 1593.
Jupiter du Châtelet (statuette du), 3, 1293.
Jumillac-le-Grand (Dordogne), 2, 676, 817.
Justin, 2, 565, 581, 582, 691; 3, 997, 1345, 1587.

K

Kahun (Egypte), 1, 43, 62, 63, 267; 2, 543.
Kalouga (Russie), 3, 1551.
Kaltbrunn (Bade), 2, 876.
Kamiros (île de Rhodes), 2, 871.
Kaposvàr (Hongrie), 3, 1375.
Kappel am Rhein (Bade), 2, 611, 753, 787, 788, 869; 3, 1428, 1576, 1597.
Karlstein, près Reichenhall (Haute-Bavière), 3, 970-972, 1195, 1240, 1273, 1290, 1291, 1363, 1366, 1373, 1377, 1391, 1395, 1424, 1445, 1446, 1454.
Karner (Lambert), 2, 598, 769.
Karo (G.), 1, 39, 460; 2, 530, 624.
Kastel, près Mayence (Hesse), 3, 1138, 1142, 1311, 1312.
Kbely (Bohême), 3, 1221.
Kekule von Stradonitz, 3, 1581, 1590.
Keldby (île de Moën), 3, 1441, 1578, 1606.
Keller (F.), 1, 115, 187, 218, 223, 255, 265, 272, 276, 278, 290, 296, 298, 364, 387, 389, 472-474; 2, 613, 634; 3, 937, 1084, 1209, 1266, 1269, 1426.
Kemble (J.), 1, 89, 194, 215, 216, 239, 240; 3, 1110, 1123-1125, 1142, 1174-1176, 1180, 1192, 1193, 1197, 1549.
Kerancoat (tumulus du département du Finistère), 3, 1061, 1471, 1473.
Kerbascat, commune de Tréguennec (Finistère), 2, 682.
Kéréon, commune de Lannilis (Finistère), 1, 259.
Kergouniou, commune de Guissény (Finistère), 1, 144.
Kergourognon, commune de Prat (Côtes-du-Nord), 1, 222, 360.
Kergrist-Moëlou (Côtes-du-Nord), 1, 253, 254.
Kerhué-Bras (tumulus de), commune de Plonéour-Lanvern (Finistère), 1, 142, 190, 192, 193; 3, 1144.
Kermaria, commune de Pont-l'Abbé (Finistère), 3, 1523.
Kernavest, près Quiberon (Morbihan), 3, 1469.
Kerné, près Quiberon (Morbihan), 3, 1469.
Kernuz, 1, 195. Voir Châtellier (coll. P. du).
Kertsch (Crimée), 3, 1318, 1319.
Kerusun, commune de Saint-Jean-Brevelay (Finistère), 1, 142.
Kersoufflet, commune du Faouët (Morbihan), 1, 258, 394, 491.
Kerstrobel, commune de Crozon (Finistère), 1, 144, 145.
Kervazonem, commune de Roudouallec (Morbihan), 1, 356.
Kervignac (Morbihan), 1, 348. Voir Coetmadou.
Kerviler (René), 1, 109; 3, 1540.
Kerviltré (cimetière de), commune de Saint-Jean-Trolimon (Finistère), 1, 358; 3, 945, 1060, 1470, 1472.
Kesselberg (forêt de), près de Schamhaupten (Haut-Palatinat), 3, 1361.
Keune, 2, 715, 716.
Ketzin (Brandebourg), 1, 404.
Khorassan (gîtes d'étain du), 1, 94, 95.
Kickelhof, près Elbing (Prusse occidentale), 1, 351.
Kief (Russie), 3, 1082, 1342.
Kilham (comté d'York), 3, 1103.
Kilmuckridge (comté de Wexford, Irlande), 1, 415.
King, 1, 52.
Kisa (A.), 1, 368; 2, 791; 3, 1325.
Kišicky (Bohême). Voir Kyšicky.
Kivik (Scanie), 1, 296, 419, 497; 2, 747.
Kjær (Hans), 3, 1540.
Klagenfurt (musée de), Carinthie, 2, 598; 3, 1395.
Klein-Aspergle (Ludwidsburg, Wurtemberg), 2, 775, 776; 3, 933, 1064, 1065, 1275, 1332, 1334, 1337, 1432-1435, 1595, 1600.
Klein-Glein (Styrie), 1, 235, 437; 2, 596, 719, 764.
Klein-Mittersdorf (Haut-Palatinat), 3, 1240.
Kleinwangen (Thuringe), 3, 1200.
Klementz (Dr), 1, 68.
Klostelez (Bohême), 3, 1322.
Koban (Caucase), 1, 65, 66, 179, 460; 2, 525; 3, 1304, 1306, 1547.
Koenen (C.), 3, 1064, 1065, 1214, 1221, 1510, 1524, 1602, 1603.

Köhler, 1, 45, 55.
Kolozs (Transylvanie), 3, 1081.
Kondakof, 2, 759.
Kongernheim (Hesse rhénane), 1, 256.
Koppenow (Prusse), 3, 1129.
Körner (Kr. Gotha, Thuringe), 3, 1378, 1379, 1423.
Korno (Bohême), 1, 318, 342, 343.
Korsabad (Assyrie), 1, 368; 2, 546, 547.
Körte, 2, 532; 3, 1587.
Kossinna, 1, 10, 199, 319; 3, 1074, 1075, 1077, 1119, 1132, 1148, 1312, 1458, 1463.
Köszeg (Hongrie), 3, 1359, 1363.
Kotschwar, près Lochowitz (Bohême), 2, 870.
Kouk-Oba (Bosphore Cimmérien), 3, 1210.
Kovács (Istvan), 3, 1081, 1223.
Knorr (R.), 3, 924, 1077.
Krasnoïarsk (district de), Sibérie, 1, 67.
Krause (Ed.), 3, 1074, 1214, 1235.
Kretschmer (P.), 1, 22; 3, 1086.
Kreuznach (Prov. rhénane). V. Creuznach.
Kruehnke, 1, 176.
Kronstadt (ou Brasso), Transylvanie, 3, 1198.
Kropatscheck, 3, 1311.
Kropp (Ph.), 3, 1075, 1211, 1214, 1221, 1222, 1224, 1228, 1235, 1311.
Kruess (G.), 3, 1072.
Krumbach (Souabe), 2, 735.
Kšely (Bohême), 3, 1080, 1144.
Kuffarn (Basse-Autriche), 2, 598, 769; 3, 1442.
Kuhn (A.), 1, 303.
Kymé d'Eubée, 1, 398.
Kyšicky (Bohême), 2, 743, 744; 3, 1248, 1250.

L

Labatut (E.), 2, 886, 889; 3, 1319.
La Blanchère, 3, 1010.
Lacalm (plateau de), près Roquecourbe (Tarn), 2, 693.
Lachaussée (Alfred de), 3, 1049.
Laconie (mines de fer de la), 2, 545.
Lacroix (A.), 1, 239, 240, 347.
Lacydon (ancien port de Marseille), 3, 1006, 1562.
Ladenburg (Bade), 3, 1075.
Lafaye (G.), 1, 228, 280; 2, 889; 3, 1185, 1189, 1198, 1201, 1385, 1390.
Lagash (anc. Tello), Babylonie, 1, 52.
Lagneau (Dr), 2, 560.
Lagore (comté de Meath, Irlande), 3, 976.
Lagoy (de), 3, 1179.
Lagrange (R. P.), 1, 36, 37, 39-43, 56, 63, 81, 398, 455, 460, 470, 475, 480-482; 3, 1310
La Gruère (coll. A. de), 2, 773.
Laibach (Carniole), 2, 769; musée de —, 2, 593; 3, 1099, 1173.
Lalande, 2, 677.
Lalanne (E.), 3, 1346.
Lallemant (Léon), 3, 1327.
Laloy (Dr), 1, 103; 2, 598; 3, 1077.
La Marmora, 1, 74.
Lambert (E.), 1, 469; 3, 1560.
Lampertheim (Hesse), 3, 1301, 1302.
Lampsaque (Asie Mineure), 3, 1563.
Lancaster (Angleterre), 3, 1125.
Lances de l'âge du bronze, 1, 189, 216-222; lances hallstattiennes, 2, 717, 744-747; lances et javelots de l'époque de La Tène, 3, 1106, 1143-1150.
Landouzy-la Ville (Aisne), 1, 465, 466.
Landsberg am Lech (Bavière méridionale), 3, 1596; musée de la Société d'histoire naturelle, 3, 1596.
Langaa (Fionie), 3, 928, 1127, 1578, 1607.
Langast, commune de Roz-Landrieux (Ille-et-Vilaine), 3, 1572.
Langdorf, près Frauenfeld (canton de Thurgovie, Suisse), 3, 1085, 1573.
Langenlebarn (Basse-Autriche), 2, 600.
Langenlohnsheim, près Creuznach (Prov. du Rhin), 3, 1238, 1239.
Lan Gouh Melrand (Morbihan), 3, 1549.
Langres (Haute-Marne), 1, 291, 449; 3, 1297.
Langues celtiques, 2, 574.
Langugest (Bohême), 3, 1034, 1078, 1261, 1262, 1264.
Lannemezan (plateau de), Hautes-Pyrénées, 2, 667.
Lannilis (Finistère), 1, 259, 260, 376. Voir Kéréon.
Lann-Tinikeii, commune de Plœmeur (Morbihan), 3, 1470.
Lanrivoaré (Finistère), 1, 164, 356, 359.
Lantilly (Côte-d'Or), 3, 1044, 1252.
Lapérouse (Gustave), 2, 807; 3, 1044.
Lapouge (de), 1, 10.
Lapparent (A. de), 1, 348, 349.
Lapte (Haute-Loire), 3, 1572. Voir Grange-Neuve.
Lares praestiles, 3, 1407.
Larnaud (dépôt de bronzes de), Jura, 1, 103, 113, 164, 188, 226, 232, 273, 274, 298, 310, 315, 328, 330, 336, 407, 486.
Larzac (F.), 2, 829.
Lasgraïsses (Tarn), 3, 1210, 1211, 1339, 1340, 1342-1344, 1544.
Lasteyrie (R. de), 3, 1514.
Latrone (Gard), 1, 318, 321.
Lauby (A.), 2, 707; 3, 1051, 1362, 1367,

1368, 1370, 1372-1375, 1383, 1387, 1482, 1483.
Laugardière (Ch. de), 3, 1050.
Launac, commune de Fabrègues (Hérault), 1, 179, 216; 2, 554, 841, 842.
Launay (L. de), 2, 543, 545, 546, 547, 549, 557; 3, 996, 1541.
Laurent (Robert), 3, 1157, 1177, 1179.
Lausanne (musée de), Suisse, 1, 277, 280, 385; 3, 1491.
Lavène, près Puigouzon (Tarn), 1, 153, 318, 323; 2, 673.
La Ville de Mirmont (H.), 1, 413.
Lavilleneuve (Côte-d'Or), 3, 994. Voir Bois Vert (tumulus du).
Lavindsgaard (Rönninge, Fionie), 1, 425, 429.
Lavisse (E.), 2, 560.
Layard, 1, 368.
Leaf, 1, 222.
Leblond (V.), 3, 1561.
Le Carguet, 3, 1389.
Le Clert (L.), 1, 228, 288, 289, 315; 2, 658; 3, 1211, 1212, 1214, 1217, 1219, 1221-1224, 1228, 1512, 1513, 1603-1606.
Lect (Jura), 2, 653, 726. Voir Vouglans.
Lectoure (Gers), 3, 1565; musée de —, 3, 1239.
Leemans (C.), 1, 473.
Lefèvre de Villebrune, 3, 1422.
Le Foll (abbé), 1, 143, 361.
Legrand (Maxime), 3, 1040, 1417.
Lehner (H.), 3, 1238, 1439.
Leiner (Ludwig), 1, 472.
Leipzig (Saxe), 2, 574; 3, 1074, 1239.
Leite de Vasconcellos (J.), 1, 78, 490, 491.
Lejay (A.), 2, 640, 830.
Lejeune (L.), 3, 991.
Lelewel (J.), 3, 1560.
Lemainville (Meurthe-et-Moselle), 1, 383-385; 2, 657.
Le Men, 1, 142.
Le Mené (Abbé), 3, 1327.
Le Mire (J.), 2, 651-653.
Lemoine (René), 1, 256; 3, 1021, 1027, 1187, 1347, 1361, 1365, 1460.
Lengyel (Hongrie), 1, 369, 370, 477, 478.
Lenormant (F.), 1, 17; 2, 569, 775, 886; 3, 1100, 1586.
Lenormant (G.), 3, 1298.
L'Epée (H.), 1, 384; 3, 1212, 1214, 1219, 1221, 1222.
Le Pontois (L.), 1, 142, 145-147, 191, 256.
Le Puy (Haute-Loire), 2, 630.
Leroux, 3, 1584.
Le Roux (M.), 3, 1227, 1407, 1489, 1491, 1493.
Léry (Eure), 3, 1060, 1201, 1370. Voir Champ des Corvées.
Le Saut (palafitte du lac du Bourget), Savoie, 1, 115, 340, 370, 389, 459, 472, 473.
Lesbos (île de la mer Egée), 3, 1563.
Letaudin, 3, 969.
Letky (Bohême), 3, 1172, 1244, 1245.
Léty-Bras, commune de Clohars-Carnoët (Finistère), 1, 171.
Leubingen (cercle d'Eckartsberga), Thuringe, 1, 320.
Leuglay (Côte-d'Or), 2, 728. Voir Lugny (forêt de); Montagnottes (tumulus des).
Leventina (vallée), Tessin, 3, 1096.
Levroux (Indre), 3, 969, 1455, 1456.
Lewes (comté de Sussex, Angleterre), 1, 257.
Leyrieux (Isère), 3, 1052.
Lezoux (Puy-de-Dôme), 3, 1490, 1493.
Lhermite (Siméon), ex-frère Sallustien Joseph, 1, 140, 377-379.
Libčeves (Bohême), 3, 1080, 1232, 1266, 1267.
Libočany (Bohême), 3, 1220, 1221.
Licinius Crassus (L.), 3, 1590.
Lichtenberg (R. von), 1, 48.
Liegnitz (Silésie), 2, 574, 577.
Lignol, près Carnac (Morbihan), 2, 682.
Ligures (les), 1, 1, 6-25; 2, 537; inscriptions attribuées aux —, 1, 9.
Liliano, près Phaestos (nécropole de), Crète, 1, 59.
Limé (Aisne), 3, 1309, 1315.
Limes (cité de), commune de Braquemont (Seine-Inférieure), 3, 969, 1164, 1167.
Limes de l'âge du bronze, 1, 241, 270, 273; de l'époque de La Tène, 3, 1352, 1374, 1375.
Limone, près de Montenero (prov. de Livourne, Italie), 1, 340, 434.
Linas (Ch. de), 1, 230; 3, 1547.
Lincoln (comté de Lincoln, Angleterre), 3, 1124.
Lindet, 3, 1389.
Lindenschmit, 1, 98, 231, 271, 288, 290, 291, 295, 325, 363, 376, 426, 429, 437-439, 465, 467; 2, 610, 701, 719, 722, 723, 726, 732-735, 770, 781, 784, 788, 811, 821, 856, 858, 859, 868, 869; 3, 1064, 1066, 1067, 1109, 1110, 1117, 1118, 1138, 1144, 1158, 1200, 1204, 1214, 1215, 1221-1224, 1227, 1230, 1235, 1238, 1241, 1252, 1274, 1281, 1282, 1284, 1286, 1312, 1324, 1326, 1334, 1335, 1337, 1338, 1431, 1432, 1434-1436, 1438, 1439, 1492, 1516-1520, 1524, 1554, 1555, 1597, 1600-1603.
Lindholmgaard (Sélande), 3, 1127.
Lingots de bronze de l'âge du bronze, 1, 163, 181-187; lingots-monnaie en forme de bipenne, 1, 393, 403-407.

Lingots de fer, 2, 547.
Lintz (Haute-Autriche), 3, 1578, 1599; musée de —, 2, 601, 602; 3, 1599.
Lipari (îles) ou îles Éoliennes, 2, 877.
Lipperheide (baron Frantz de), 1, 231; coll. du baron de —, 3, 1162.
Liquisse (dolmen de la), commune de Nant (Aveyron), 1, 138, 139.
Lisnacroghera, près Broughshane, comté d'Antrim, Irlande), 3, 974, 976, 1122, 1123.
Lissleby, paroisse de Tanum (Bohuslän), 1, 497.
Lissauer (A.), 1, 84, 323, 403-405; 2, 601, 602, 873; 3, 1077.
Litavicus, 3, 1572.
Littmann, 3, 1204, 1214, 1545, 1546.
Liverdun (Meurthe-et-Moselle), 3, 1043, 1220. Voir Garenne (tumulus de la).
Liverpool (musée), Angleterre, 3, 1228.
Liviers, près Jumillac-le-Grand (Dordogne), 2, 676, 817.
Ljubič (Sime), 2, 591; 3, 1099, 1306, 1330.
Llanfair (comté de Denbigh), 3, 1276.
Llanllyfni (comté de Carnavon), 1, 353.
Llavaneras, près Barcelone (Espagne), 3, 1100.
Llewellynn Jewitt, 1, 375.
Lluc-Major (Minorque), 1, 476.
Loch Etive (Ecosse), 2, 711.
Lochlee, près Tarbolton (Ecosse), 3, 976, 1425, 1427.
Lochowitz (Bohême), 2, 870.
Lochspouts (comté d'Ayr, Ecosse), 3, 976.
Locmariaquer (Morbihan), 1, 417; 2, 629, 636. Voir Mané-Lud.
Locras (lac de Bienne, Suisse), 1, 403, 405; 3, 1112.
Loë (baron A. de), 1, 89; 2, 615.
Loèche-les-Bains (canton du Valais, Suisse), 3, 1225.
Lôegaire, 3, 1183.
Logeart (G.), 3, 1042.
Lohde (L.), 3, 1064, 1068, 1435, 1601.
Loisnitz (Haut-Palatinat), 3, 1064, 1600.
Loisy-sur-Marne (Marne), 3, 1022, 1033, 1148, 1282, 1417, 1460. Voir Vigne-aux-Morts (La).
Londres, 3, 1110, 1124, 1159, 1175, 1176, 1276. Voir Battersea.
Londres, British Museum, 1, 349, 415, 447; 3, 1160, 1174, 1291, 1416, 1463, 1555, 1558, 1589, 1605; musée du Guildhall, 3, 1141, 1392.
Longnon (A.), 3, 948.
Longpérier (Adrien de), 3, 1342, 1604.
Longpérier (Henri de), 1, 298, 442, 459.
Longues, près Bayeux (Calvados), 1, 147.
Lons-le-Saunier (Jura), 3, 1049, 1604.
Loqueffret (Finistère), 1, 145, 376. Voir Noto-Norohon (tumulus de).
Lorimy (H.), 2, 639, 806; 3, 991, 994.
Löschcke, 1, 55, 62.
Lot (Ferdinand), 2, 560; 3, 1484.
Loth (J.), 1, 143, 377; 2, 682; 3, 1540.
Lottdorf (Schleswig), 3, 1556.
Lough Gur (comté de Limerick), 1, 361.
Loughrea (comté de Galway, Irlande), 3, 1523.
Loupian (Hérault), 2, 554.
Lourdes (Hautes-Pyrénées), 2, 670.
Lourdon (mur vitrifié), commune de Villerest (Loire), 2, 705, 706, 709, 713.
Louvière (La), commune de Somme-Suippes (Marne), 3, 1280.
Louvre (musée de), 3, 1164, 1168.
Lovàcska (comté de Bereg, Hongrie), 3, 1354.
Lovere (Transpadane), 3, 1258.
Lowes (comté de Sussex, Angleterre), 3, 1392.
Loydreau (coll.), 1, 121, 122.
Lubbock (J.), 1, 70, 90, 279.
Lubenwald, cercle de Nieder-Barnim, 1, 270.
Lucain, 2, 586; 3, 1012, 1021, 1174, 1198, 1509.
Lucien, 3, 1031, 1156, 1183.
Lucius Ancius, 2, 757.
Lüdemann (K.), 3, 1074.
Ludovisi (groupe de la villa), 3, 1581.
Ludwisburg (Wurtemberg), 2, 610, 753, 783.
Luernios, 1, 347.
Lugdunum. Voir Lyon.
Lugidinum (Liegnitz, Silésie), 2, 577; 3, 920.
Lugny (forêt de), commune de Leuglay (Côte-d'Or), 2, 728.
Lunery (Cher), 2, 679.
Lunkhofen. Voir Unter-Lunkhofen.
Lur. Voir Trompettes de guerre.
Luschan (F. von), 1, 226.
Lüscherz (palafitte du lac de Locras, Suisse), 1, 404.
Luynes (coll. de), à la Bibliothèque nationale, 3, 1438.
Luzaga (prov. de Guadalajara, Espagne), 2, 687, 691, 817.
Luzech (Lot), 3, 991.
Lynge (paroisse de), près Copenhague (Danemark), 1, 238. Voir Brudeværlte.
Lyon, 1, 194, 397; 2, 583, 585, 724; 3, 920.
Lyon (musée de), 1, 291, 292.
Lyon (musée d'histoire naturelle), 3, 1056, 1059.

M

Macaglan (Miss C.), 3, 979.

Macalister, **1**, 51.
Macchioro (Vittorio), **3**, 1442.
Mac-Hardy (lieutenant-colonel), **2**, 707.
Mackensie (sir Georges), **2**, 706.
Mackenzie, **1**, 39, 46, 57.
Mâcon (Saône-et-Loire), **1**, 209 ; **3**, 1121.
Macrobe, **1**, 263.
Madrid, **2**, 665, 670 ; musée de —, **3**, 1496.
Madsen, **1**, 464.
Maël-Pestivien (Côtes-du-Nord), **1**, 363 ; **2**, 870. Voir Guen-an-Floc'h.
Maëstricht (Luxembourg belge), **2**, 616 ; **3**, 1069.
Magdalenenberg, près Laibach (Carniole), **2**, 769.
Magdebourg (Saxe prussienne), **1**, 439.
Magerkingen (Jura souabe), **1**, 381, 382.
Magi (abbé), **1**, 290.
Magny-Lambert (Côte-d'Or), **1**, 108, 310, 364 ; **2**, 610, 627, 628, 631, 632, 638, 641, 642, 647, 659, 677, 726, 745, 772, 776, 780, 849, 877, 878 ; **3**, 1014, 1043, 1396, 1397. Voir Basile (tumulus de) ; Chapelle (tumulus de la) ; Combe à la Boiteuse (tumulus de la) ; Combe Bernard (tumulus de) ; Fourches (tumulus des) ; Grande Haie (tumulus de la) ; Meuse (tumulus de la) ; Monceau Laurent (tumulus du) ; Monceau Milon (tumulus du) ; Motte (tumulus de la) ; Rivaney (tumulus de) ; Tout y Faut (tumulus de) ; Trembloi (tumulus du) ; Vie de Bagneux (tumulus de la).
Magnan, **3**, 1002.
Magni (A.), **1**, 21 ; **2**, 614, 761, 875 ; **3**, 1083, 1329, 1330.
Mahlspüren im Hegau (Bade), **2**, 838.
Maignan (A.), **3**, 1214, 1258.
Maillard, **3**, 966.
Maillard de Chamburc, **3**, 964.
Mailleux, **2**, 615.
Maisons gauloises du Beuvray, **3**, 953.
Maître (Abel), **2**, 641, 643 ; **3**, 1039, 1040, 1112, 1116, 1165, 1166, 1190.
Makowsky (Alex.), **3**, 1080.
Malle (castellaras de la), commune de Saint-Vallier-de-Thiey (Alpes-Maritimes). Voir Castellaras de la Malle.
Maler (coll.), au musée de Carlsruhe, **3**, 1433, 1434.
Malých Čičovic (Bohême), **1**, 318.
Manching, près d'Inglostadt (Haute-Bavière), **3**, 970, 971, 1071, 1072, 1145, 1148, 1171, 1279, 1232, 1234, 1281, 1282, 1307, 1450, 1454, 1479.
Mandach, près Burg (canton d'Argovie, Suisse), **3**, 1085.
Mandeure (Doubs), **3**, 1327.
Mané Lud (dolmen du), à Locmariaquer (Morbihan), **1**, 417, 418 ; **2**, 636.
Mané-Roullarde, près La Trinité-sur-Mer (Morbihan), **3**, 1471.
Manfredonia (prov. de Foggia, Italie), **2**, 546.
Manlius Torquatus, **3**, 1210.
Manlius Vulso, **2**, 579.
Manatt, **1**, 34, 55.
Mannheim (Bade), **3**, 1162, 1164.
Manosque (*Manuasca*, *Manoasca*), Basses-Alpes, **1**, 11.
Mansfeld (Saxe), **3**, 1240.
Manson (Puy-de-Dôme), **1**, 283, 284, 312.
Manteyer (G. de), **1**, 400 ; **2**, 659.
Mantoche (*Mantusca*), Haute-Saône, **1**, 11 ; **3**, 1047, 1048, 1110, 1605.
Maraghianis, **1**, 39.
Marbod, **3**, 984, 985, 1579.
Marburg (Styrie), **2**, 596.
Marc Antoine, **3**, 950.
Marc Aurèle, **3**, 943.
Marcellus, **3**, 1156.
Marchand (abbé), **2**, 630.
Marchélepot (Somme), **3**, 1274.
Marchesetti (C.), **1**, 329 ; **2**, 548, 592, 761, 771, 772, 775, 789, 791, 841-843, 845, 846, 853, 854, 871, 873, 882 ; **3**, 1317, 1330, 1540.
Marcillat (Creuse), **3**, 1572.
Mardié (Loiret), **2**, 773. Voir Reuilly.
Mareuil-sur-Ourcq (Oise), **1**, 256.
Mariani (L.), **2**, 740, 810, 888 ; **3**, 1239.
Maria Rast (cimetière de), près de Marburg (Styrie), **2**, 596.
Marichard (Olivier de), **1**, 101, 373, 442.
Marion (Jules), **2**, 705, 711.
Marius, **3**, 1178.
Maritzyn (gouv. de Cherson, Russie), **3**, 1266.
Market Veighton (comté d'York, Angleterre), **3**, 1103.
Marlborough (comté de Wilts, Angleterre), **3**, 1456, 1457.
Marlers (Somme), **1**, 196, 216, 253, 272, 274.
Marquardt, **1**, 263 ; **2**, 556, 605 ; **3**, 1083, 1436.
Marrati, près de Florence (Italie), **1**, 434.
Marseille, **1**, 30 ; **2**, 514, 515, 564, 567 ; **3**, 915, 954, 997, 998, 1000-1002, 1006-1008, 1235, 1325, 1495, 1502, 1546, 1558, 1562, 1563, 1571, 1577 ; sa fondation et la thalassocratie phocéenne, **2**, 558, 580-587 ; inscription phénicienne, **3**, 1267 ; monnaies,

3, 1563-1565, 1572, 1573, 1579; musée —, **3**, 1531; coll. Vasseur, **3**, 1262, 1361, 1384, 1454; coll. Trabaud, **3**, 1598.
Marson (Marne), **3**, 1022, 1029, 1033, 1036, 1110, 1118, 1148, 1211, 1213, 1220, 1236, 1263, 1280, 1281, 1360, 1461, 1479, 1539. Voir Montfercaut.
Marteaux (Charles), **3**, 1227, 1401, 1489, 1491, 1493.
Marteaux en bronze, de l'âge du bronze, **1**, 241, 275, 276; marteaux en fer, de l'époque de La Tène, **3**, 1352, 1371-1373.
Martha (J.), **2**, 532, 535, 639, 768; **3**, 1136, 1270, 1539.
Martial, **2**, 690, 691, 881; **3**, 1580.
Martialis, **3**, 962.
Martigny (canton du Valais, Suisse), **1**, 396.
Martimprey (comte de), **2**, 728.
Martin (A.), **1**, 142, 143, 222, 223.
Martin (commandant A.), **1**, 193, 317, 318, 360.
Martin (Albert), **1**, 281.
Martin (D.), **2**, 659, 837, 862, 874, 879.
Martin (F.-R.), **1**, 68, 186, 254.
Martres-de-Veyre (Les), Puy-de-Dôme, **3**, 957, 958, 1162, 1164, 1473, 1604.
Marzabotto, près Bologne (Italie), **2**, 855; **3**, 928, 933, 1087-1089, 1091, 1097, 1268, 1433.
Mas d'Azil (galets du), Ariège, **1**, 44.
Maspero (G.), **1**, 20, 48, 51, 52, 55, 264, 267, 281, 302, 364, 365, 418, 457, 461, 482; **2**, 542; **3**, 1105.
Massalia. Voir Marseille.
Massiac (Cantal), **3**, 1573.
Massigny (Vendée), **1**, 358.
Massolivieri, près Syracuse (Sicile), **1**, 211.
Masures (Les), commune de Dampleux (Aisne), **1**, 170.
Mater (D.), **2**, 679, 833.
Mathay (Doubs), **3**, 1327.
Mathurin (abbé), **3**, 1572.
Matrai (Tyrol), **2**, 768; **3**, 1469.
Matran (canton de Fribourg, Suisse), **2**, 781.
Matruchot (Louis), **3**, 958, 966.
Matzhausen, près Burglengenfeld (Haut-Palatinat), **3**, 1069, 1475-1477, 1479.
Mau, **3**, 1436.
Maubranches, commune de Moulins-sur-Yèvre (Cher), **3**, 1050, 1119, 1167.
Mauceri (L.), **2**, 778.
Maufras (A.), **1**, 141, 191, 369, 371.
Maure de Bretagne (Ille-et-Vilaine), **1**, 164, 254.
Mauriac (Cantal), **2**, 706. Voir Ecoalier.
Maury (A.), **1**, 422, 451; **2**, 559, 765, 766, 768, 804.
Maves-Pontijou (Loir-et-Cher), **2**, 638.
Max-Werly (S.), **3**, 969, 988, 1258.
Mayence (Hesse), **1**, 320, 376, 377, 404; **2**, 812; **3**, 1110, 1138, 1142, 1195, 1244, 1258, 1311, 1312, 1492, 1551, 1603; musée de —, **1**, 231; **3**, 1169, 1483, 1555, 1559, 1601, 1603; coll. Reiling, à —, **1**, 235, 236; anc. coll. Lehne, à —, **3**, 1603.
Mayer (J.-A.), **2**, 608, 735, 825; **3**, 1073, 1227, 1234, 1249, 1256, 1326.
Mazard (H.), **3**, 1023, 1024, 1181, 1187, 1188, 1606.
Mazauric (F.), **1**, 141, 311; **2**, 694; **3**, 997, 998, 1054, 1494.
Mazzini (U.), **1**, 488-490.
Meca (prov. d'Albacete, Espagne), **3**, 1495, 1497.
Megara Hyblaea (Sicile), **1**, 77; **2**, 530, 624, 626, 660; **3**, 1042.
Mégare (Grèce), **3**, 1033.
Mehlis (C.), **1**, 25; **2**, 547.
Mehrun (Province rhénane), **3**, 1444.
Meikirch (canton de Berne, Suisse), **2**, 752, 753; **3**, 1576, 1596. Voir Grächwil.
Meimart (lac du Bourget, Savoie), **1**, 115.
Meissein (Meurthe-et-Moselle), **2**, 698-700, 711, 712, 880. Voir Affrique (camp d').
Méjean (causse), Lozère, **2**, 780.
Méla (Pomponius), **1**, 413; **2**, 585; **3**, 1012, 1014, 1035, 1183, 1205, 1206.
Melnick a. Elbe (Bohême), **3**, 1578, 1599.
Méloizes (Adalbert des), **2**, 523, 678, 722, 723; **3**, 1052, 1604.
Melrand (Morbihan), **1**, 123-125, 194, 198, 223. Voir Saint-Fiacre.
Melrose (Ecosse), **2**, 887.
Mels (canton de Saint-Gall, Suisse), **1**, 260, 261.
Mély (F. de), **3**, 1204.
Memnon, **2**, 557.
Ménès (règne de), **1**, 55.
Menu (mont), près Eyguières (Bouches-du-Rhône), **3**, 1423.
Meon Hill (comté de Gloucester, Angleterre), **3**, 1559.
Mercey-sur-Saône (Haute-Saône), **2**, 634, 655, 656, 772, 775, 776, 868, 869; **3**, 929, 1042, 1046, 1047, 1347, 1461, 1605.
Mercurago (palafitte de), sur le lac Majeur, près Arona, **1**, 115; roues

en bois de la tourbière de —, **1**, 289.
Meringer, **3**, 1410.
Mériot (B.), **3**, 1327.
Merlin (A.), **3**, 1005.
Mertins (Oscar), **1**, 160, 385; **2**, 661, 759, 821, 860; **3**, 922, 1077, 1200, 1214, 1222, 1279, 1282, 1597.
Merveilles (gravures de la vallée des), **1**, 492.
Mesneux (Marne), **3**, 944.
Mesnil-Hue (Manche), **1**, 164.
Mesnil-les-Hurlus (Marne), **3**, 1265.
Mesnil-Rogues (Manche), **1**, 164.
Messein (Meurthe-et-Moselle), **2**, 698-700, 711, 712, 880. Voir Sainte-Geneviève (camp de).
Messigny, commune de Velluire (Vendée), **1**, 171.
Mestorf (J.), **1**, 94; **3**, 925, 1077, 1127.
Métallurgie du bronze, **1**, 163, 175-180; du fer, **2**, 513, 541-551.
Métaponte (Basilicate, Italie), **3**, 1439, 1440.
Métaux (travail des —) à l'époque de La Tène. Les forges gauloises, **3**, 1507, 1539, 1547.
Metiosedum, **3**, 947.
Mettlach (Prov. du Rhin), coll. Boch-Buschmann, **3**, 1601.
Meuse (tumulus de la), commune de Magny-Lambert (Côte-d'Or), **2**, 645; **3**, 1396.
Meyer (A. B.), **2**, 602, 620, 873; **3**, 973, 1235, 1245, 1257, 1326, 1359, 1408, 1502.
Meyer (Ed.), **1**, 10, 52, 55, 56, 282, 365, 416, 500; **2**, 525, 531.
Meyer (Dr H.), **3**, 984.
Meyrannes (grotte de), Gard, **1**, 141, 311. Voir Bussières (grotte).
Meyronnes (Basses-Alpes), **2**, 849. Voir Saint-Ours.
Meyrich (coll.), **3**, 1160.
Micali, **2**, 535.
Micault (V.), **1**, 200; **2**, 681.
Michelis (E. de), **1**, 9.
Midlum (Hanovre), **3**, 1315.
Mignaloux-Beauvoir (Vienne), **2**, 743.
Milan (Italie), **2**, 805; **3**, 1095, 1097; musée de —, **3**, 1386, 1467.
Milani, **2**, 624.
Milavec (Bohême), **1**, 158, 285, 295; **2**, 828; **3**, 1428.
Milet (Asie Mineure), **2**, 524; **3**, 1563; — trophées de —, **3**, 1168.
Millares (Les), prov. d'Almérie, Espagne, **1**, 21, 79, 80, 273, 367.
Millau (Aveyron), **1**, 170; **3**, 1401. Voir Aumières-Hautes.
Millet (André), **3**, 959.
Millon (Henry), **3**, 1041; coll. —, à Dijon, **1**, 194, 256; **2**, 547; **3**, 938, 1118, 1393, 1417, 1421, 1422, 1435, 1605.
Milloué (L.), **1**, 454.
Miln (James), **2**, 682.
Milo (île de l'archipel), **1**, 35, 46.
Milocca (Sicile), **1**, 76.
Milsand, **3**, 958.
Mimnerme, **1**, 418.
Mines de fer à l'époque antique, **2**, 548-550.
Mingaud (G.), **1**, 141, 311, 321.
Mingaud (L.), **3**, 999.
Mining a. Inn (Haute-Autriche), **3**, 1082, 1431, 1599.
Minot (Côte-d'Or), **2**, 604, 633, 635, 648, 834, 879.
Minoussinsk (district de), Sibérie, **1**, 67.
Minyas (soi-disant trésor de), **1**, 35.
Mionnet, **3**, 1650.
Miroirs égéens et grecs, **1**, 307, 338-340; miroirs de l'époque de La Tène, **3**, 1271, 1284, 1286-1289.
Mitrowitz (Slavonie), **3**, 1119.
Miske (baron Coloman de), **1**, 179, 186, 187; **3**, 972, 1204, 1373, 1377, 1424, 1427, 1450.
Miskolcz (Hongrie), **1**, 233.
Misox (canton des Grisons, Suisse), **2**, 615; **3**, 1085.
Mississipi (vallée du), **1**, 70.
Mocude, **3**, 1572.
Modestov (B.), **1**, 7, 17, 21, 23, 24, 27, 73-75, 118-120, 374; **2**, 532, 539.
Moëllan (Finistère), **1**, 367.
Mœuvres (Nord), **3**, 1040, 1041.
Mogaroudo (Portugal), **2**, 685.
Mohammeria, près Esneh (Egypte), **2**, 542.
Mohnike, **3**, 1208.
Moind (Loire), **1**, 367.
Moingeon (A.), **1**, 390; **2**, 649, 815, 843, 851.
Moirenc (A.), **2**, 829.
Moissat (Puy-de-Dôme), **2**, 677.
Moisonneuse gauloise, **3**, 1381.
Moklos (Crète), **1**, 33.
Molin (A. de), **3**, 1318.
Molinazzo (canton du Tessin, Suisse), **2**, 614, 775; **3**, 1455.
Mollard, commune de Gruffy (Haute-Savoie), **2**, 658.
Molon (F.), **1**, 493.
Momméja (J.), **2**, 676; **3**, 995, 1165, 1540, 1598, 1603.
Mommsen, **1**, 17, 263, 431; **2**, 556, 569; **3**, 1210, 1558.
Monceau-Laurent (tumulus du), commune de Magny-Lambert (Côte-d'Or), **1**, 151; **2**, 632, 641, 642, 644, 647, 726, 772; **3**, 1043.
Monceau-Milon (tumulus du), commu-

ne de Magny-Lambert (Côte-d'Or), **2**, 643.
Moncel-sur-Seille (Meurthe-et-Moselle), **2**, 728, 730, 731.
Mondouzil, commune de Saint-Même (Charente), **1**, 170.
Mondragon (Vaucluse), **3**, 1169, 1170, 1586.
Monnaies gauloises, **3**, 913, 955, 983, 1086, 1507, 1557-1573.
Mons (plateau de), Cantal, **2**, 677, 726, 727, 834.
Mons (plateau de), près Roquecourbe (Tarn), **2**, 673.
Mont Affrique, commune de Flavignerot (Côte-d'Or), **2**, 712, 713.
Montagnottes (tumulus des), commune de Leuglay (Côte-d'Or), **2**, 728.
Montaimé (Marne), **3**, 1022.
Montans, près Gaillac (Tarn), **2**, 817 ; **3**, 1339, 1342, 1343, 1345, 1492, 1493.
Montapot (Seine-et-Marne), **3**, 1040.
Montauban (musée de), Tarn-et-Garonne, **3**, 1291.
Montbard (Côte-d'Or), **2**, 891. Voir Grand-Jailly.
Montbéliard (Doubs), **1**, 154, 243. 386 ; **2**, 891. Voir Baume (caverne de la).
Montbrison (Loire), musée de « La Diana », **3**, 1488.
Montcombroux (Allier), **1**, 313, 314.
Mont de Marne, commune de Condé-sur-Marne (Marne), **3**, 1023.
Mondouzil (Charente), **1**, 178, 243.
Montebras, commune de Soumans (Creuse), **1**, 95.
Montebego, près du col de Tende, au nord de Vintimille (gravures rupestres des vallées du), **1**, 15, 492, 493-496.
Montefortino, près Arcevia (prov. de la Marche, Italie), **3**, 915, 923, 929, 1028, 1034, 1088-1092, 1096, 1097, 1144, 1161-1163, 1165-1167, 1209, 1221, 1226, 1227, 1229, 1268, 1272, 1278, 1281, 1282, 1285, 1286, 1323, 1325, 1364, 1396, 1397, 1400, 1413, 1414, 1416-1418, 1435, 1440, 1442, 1449.
Monteils (Gard), **3**, 998. Voir Vié-Cioutat.
Monteleone di Spoletto, près Norcia (Ombrie, Italie), **2**, 772.
Montelius (Oscar), **1**, VI, 14, 16, 32, 34, 38, 47, 50-53, 55, 62, 66, 70, 74, 77, 84-86, 91, 94, 95, 99, 102-104, 107, 114, 115, 118-120, 128, 137, 143, 160, 163, 167, 179-182, 185, 191, 193, 194, 196, 197, 199-204, 206, 208-210, 213, 217, 220, 221, 225, 226, 230-233, 238, 242, 244-246, 248, 252, 254-258, 264, 266, 268, 272, 273, 275, 276, 278, 281, 282, 285, 286, 288-290, 296, 298, 307 311, 316, 319, 320, 325-329, 331 337, 339-341, 349, 354, 358, 361, 370, 374, 394-396, 403, 416, 419 423-429, 431, 433, 434, 438, 441 446, 451, 454, 456, 457, 459, 462 478, 481-483, 496-498 ; **2**, 518, 527, 532-540, 542, 543, 548, 555. 621, 624, 636, 638, 684, 701, 719 724, 740, 741, 748, 754, 760-763 769, 771-773, 775, 776, 778, 780 786, 788, 800, 802, 803, 845, 846 855, 866, 873, 876, 896 ; **3**, 926 934, 935, 944, 979, 980, 1060, 1078, 1087, 1088, 1136, 1161, 1168, 1196, 1214, 1225, 1253, 1306, 1312, 1313, 1324, 1326, 1396, 1399, 1400, 1406, 1422, 1425, 1427, 1433, 1441, 1442, 1504, 1506, 1556, 1575, 1576, 1589, 1607.
Montenero (prov. de Livourne lie), **1**, 340, 434.
Monteracello (Sicile), **1**, 477.
Monte-Redondo (prov. d'Estr dure, Portugal), **2**, 685.
Monte Rolo S. Vito (prov. c Marche, Italie), **3**, 1324.
Montfaucon, **1**, 466 ; **3**, 1559.
Montfercaut, commune de M (Marne), **3**, 1029, 1171, 1280, 1479.
Montfort (Var), **1**, 467 ; **3**, 1532, Voir Robernier.
Montgravier (A. de), **1**, 129.
Montigny-l'Engrain (Aisne), **3**, Voir Châtelet (Le).
Montille (L. de), **2**, 650, 858.
Montlaurès (Aude), **3**, 1008-1332, 1495, 1504.
Montmort (Jura), **1**, 243.
Montoilles, canton de Prauthoy (te-Marne), **1**, 152.
Montpellier (Hérault), **2**, 554 ; m de —, **1**, 377.
Mont Renard, commune des Sau Champenoises (Ardennes), **3**,
Montuire (Majorque), **1**, 476.
Mont-Saint-Jacques (oppidum **3**, 1054.
Mont-Saint-Michel, **2**, 629.
Montsalvi, commune de Puygo (Tarn), **1**, 153, 323 ; **2**, 673, 817.
Montsaugeon (Haute-Marne), **2**, **3**, 1252, 1260, 1519, 1520.
Monument funéraire de Silfiac (M bihan), **2**, 681.
Monza (nécropole de), prov. de lan, Italie, **1**, 204.
Monzernheim (Hesse rhénane), 811.
Mook (Hollande), **3**, 1606.
Moosburg (Bavière), **3**, 1241.

Moräutsch (Basse-Autriche), 3, 1099.
Morbach (Hochwald), 3, 1602.
Moreau (F.), 3, 1024, 1038, 1043, 1121, 1137, 1144, 1145, 1182, 1187, 1202, 1204, 1212, 1213, 1217, 1219, 1221, 1224, 1226, 1227, 1249, 1256, 1263, 1274, 1279, 1296, 1309, 1315, 1322, 1328, 1361, 1375, 1383, 1460-1462, 1467, 1573.
Morel (abbé), 1, 317.
Morel (Léon), 1, 148, 203, 261, 320 ; 2, 523, 657, 662 ; 3, 916, 1021, 1022, 1029, 1031, 1033, 1036, 1069, 1110, 1116, 1144, 1148, 1164, 1187, 1191, 1192, 1199, 1209, 1211-1217, 1219, 1221, 1222, 1224-1226, 1228-1230, 1237, 1241, 1251-1253, 1263, 1281, 1295, 1296, 1309, 1324, 1328, 1346, 1347, 1361, 1365, 1398, 1430, 1431, 1434, 1460, 1462, 1464, 1479, 1520, 1528, 1539, 1605, 1606 ; anc. coll. —, au British Museum, à Londres, 3, 1141, 1291, 1416, 1463.
Moret (abbé), 1, 147 ; 3, 1388.
Morey, 2, 715.
Morgan (H. de), 1, 49.
Morgan (J. de), 1, 48, 49, 53, 54, 66, 98, 99, 195, 267, 346, 350, 455 ; 2, 542.
Morges (palafitte de), lac de Genève, Suisse, 1, 103, 113, 184, 207.
Morillot (coll. du chanoine —, à Dijon), 1, 403.
Möringen (palafitte de), lac de Bienne, Suisse, 1, 112-114, 183, 187, 207, 209, 210, 223, 252, 265, 270, 276, 279, 280, 299, 328, 330, 340, 341, 364, 389, 472 ; 2, 730.
Morin-Jean, 1, 386 ; 3, 1212, 1214, 1599 ; coll. —, à Paris, 3, 1599.
Moritasgus (dieu gaulois), 3, 963, 964.
Moritzin, près Botzen (Tyrol), 2, 769 ; 3, 1442.
Morlaix (Finistère), 3, 1471 ; musée de —, 3, 1471.
Morlot (A), 1, 93, 177, 180, 184, 187, 368, 389 ; 2, 620.
Mors en bronze, de l'âge du bronze, 1, 241, 278-282 ; en fer, en fer et bronze, de l'époque de La Tène, 3, 1155, 1199-1202.
Morthomiers (Cher), 2, 679 ; 3, 1604. Voir Prunet.
Mortillet (A. de), 1, VII, 70, 103, 115, 143, 188, 166, 201, 203-207, 215, 216, 231, 246, 247, 255, 261, 266, 268, 270, 273, 275, 276, 284, 286, 304, 305, 324, 336, 338, 339, 341, 350, 352, 356, 358, 364, 366-368, 389, 456, 486, 490, 491 ; 2, 598, 634, 869, 870 ; 3, 1164, 1209, 1211, 1340, 1349, 1458.
Mortillet (G.), 1, VII, 89, 97, 102, 103, 112-114, 118, 130, 131, 159, 164, 166, 167, 188, 201, 203-207, 215, 216, 221, 232, 245, 255, 266, 268, 270-273, 275, 276, 278, 284, 304, 305, 324, 336, 338, 339, 341, 353, 379, 454, 456, 464, 465, 467, 470, 486 ; 2, 540, 543, 547, 593, 630, 674, 711 ; 3, 928, 929, 1087, 1227, 1228, 1291, 1296-1298, 1322, 1328.
Mortimer, 3, 1103.
Mortonhall, près Edimbourg (Ecosse), 3, 1126.
Mosso (Angelo), 1, 39, 50, 56, 57, 60, 76, 95, 398 ; 2, 546.
Motte (tumulus de la), commune de Magny-Lambert (Côte-d'Or), 2, 645.
Motelle (La), commune de Warmériville (Marne), 3, 1217.
Motte Saint-Valentin (La), commune de Courcelles-en-Montagne (Haute-Marne), 2, 634, 773 ; 3, 933, 1041, 1042, 1046, 1063, 1065, 1066, 1068, 1090, 1113, 1210, 1237, 1261, 1262, 1286, 1288, 1434, 1435, 1442, 1605.
Mouden-Bras (tumulus du), commune de Pleudaniel (Côtes-du-Nord), 1, 317, 318, 360, 365.
Mougin (Dr), 2, 850 ; 3, 1033, 1211, 1219, 1221, 1222, 1252, 1279, 1328.
Mougins-Roquefort (coll. Georges de —, à Lyon), 2, 721.
Moules de l'âge du bronze, 1, 163, 181-186 ; du musée de Candie, 1, 460 ; moule de fibule de l'époque de La Tène, 3, 1545.
Mouliana, environs de Siteia (Crète), 1, 211, 213, 327.
Moulin-sur-Yèvre (Cher), 3, 1050. Voir Maubranches.
Moulineaux (Seine-Inférieure), 3, 1060.
Moulinet (tumulus du), commune de Pont-Sainte-Marie (Aube), 2, 658.
Moulins (Allier), 1, 466 ; 3, 1346 ; coll. Bertrand, à —, 3, 1554.
Moulins à bras, 3, 1352, 1386-1390.
Mount Bures (comté d'Essex, Angleterre), 3, 1409.
Mount Caburn, près Lowes (comté de Sussex, Angleterre), 3, 1392.
Mourasse (La), commune de Clermont-Dessous (Lot-et-Garonne), 3, 1598.
Mouriès (Bouches-du-Rhône), 3, 1140, 1141.
Mousa (île de Shetland, Ecosse), 3, 978, 979.
Mousselots (tumulus des), commune de Sainte-Colombe (Côte-d'Or), 2, 631, 647, 750, 868, 869.
Mowat (Commandant), 1, 406, 457, 467 ; 3, 1592.
Moy (Aisne), 3, 1113.
Moydons-Papillards (forêt des), com-

mune de Chilly (Jura), **2**, 653, 654, 838, 840, 858, 863, 866, 867, 882.
Much (Dr M.), **1**, 88-90, 100, 278, 289, 388, 437 ; **2**, 593-595, 598, 640, 764, 768, 769, 811, 828, 867 ; **3**, 981, 1098, 1134, 1161, 1219, 1221-1223, 1249, 1253, 1322, 1358 ; coll. —, à Vienne, **2**, 827.
Mugheir (ancienne Ur), Babylonie, **1**, 52.
Mullaghmast (comté de Kildare, Irlande), **3**, 1522, 1523.
Muhlberg, près Geisenheim (Hesse rhénane), **3**, 1483.
Mullenhoff, **1**, 7, 22, 26 ; **2**, 562, 572, 573, 577, 582, 670.
Müller (C.), **2**, 545, 558, 560, 567, 576.
Muller (H.), **1**, VI, 134-136, 194, 226, 265 ; **2**, 836 ; **3**, 1052, 1053, 1059, 1573.
Müller (Ludwig), **1**, 453.
Müller (Max), **1**, 422, 453, 454, 470.
Müller (Sophus), **1**, 32, 84, 98, 131, 182, 188, 212, 217, 220, 221, 225, 230, 239, 242, 248, 254, 258, 266, 271, 272, 274, 275, 281, 283, 287, 289, 308, 332, 339, 341, 361, 394, 414, 419, 420, 423-425, 438, 483, 496 ; **2**, 527, 555, 759, 864 ; **3**, 925, 927, 935, 1117, 1160, 1232, 1342, 1442, 1446, 1463, 1607.
Müller (Th.), **2**, 558, 567, 576.
Müller (W. A.), **3**, 1303.
Müllner (A.), **3**, 1098, 1540.
Mumart (lac du Bourget, Savoie), **1**, 115.
Muncheberg (Brandebourg), **3**, 1312, 1313.
Munich (musée de), **1**. 231 ; **2**, 895 ; **3**, 970 ; musée de l'Histor. Vereins, **3**, 1596.
Munro (R.), **1**, 21, 70, 89, 115, 117, 120, 136, 179, 183, 270, 271, 277, 280, 282, 375, 472 ; **3**, 937, 974, 976, 977, 979, 1122, 1123, 1125, 1126, 1200, 1425.
Münsingen, canton de Berne (Suisse), **3**, 930, 1034, 1083, 1084, 1234, 1265-1269, 1297, 1321, 1324, 1329, 1357, 1374, 1377, 1378, 1387, 1481.
Münstenberg, **1**, 68, 70.
Murcens (oppidum de), commune de Cras (Lot), **1**, 127 ; **3**, 987, 988, 994.
Murcie (Espagne), **3**, 1497, 1502.
Muret (E.), **3**, 1560.
Murray, **3**, 1589
Murs. Voir Enceintes.
Murviel (Hérault), **1**, 129.
Mycènes (Grèce), **1**, 19, 31, 34, 35, 38, 48, 61, 63, 77, 103, 188, 191, 211-213, 220, 223, 262, 328, 339, 341, 346, 351, 361, 370, 371, 401, 470, 475 ; **2**, 636, 747 ; **3**, 943, 1310.
Myconos (musée de), île de la mer Égée, **3**, 1584.
Myons (Doubs), **2**, 857, 858.
Myres (J. L.), **1**, 47, 48, 57.

N

Nachod (Hans), **2**, 747, 748, 750 ; **3**, 1183, 1185, 1190.
Nackenheim, près Mayence (Hesse rhénane), **1**, 376, 377.
Nackhälle (Halland), **1**, 238, 239, 438-440.
Nadaillac (marquis de), **1**, 70.
Naëf (A.), **1**, 472 ; **2**, 604 ; **3**, 1034, 1083, 1084, 1115, 1149, 1172, 1219, 1233, 1234, 1249, 1253, 1254, 1267, 1315, 1324, 1325.
Nagel (A.), **3**, 1478.
Nages (oppidum de), Gard, **1**, 129 ; **3**, 998, 999, 1005, 1235, 1536, 1538.
Naguée (tumulus de la), près Clayeures (Meurthe-et-Moselle), **2**, 728.
Naix (camp de), commune de Boviolles (Meuse), **3**, 969, 1296.
Nant (Aveyron), **1**, 138, 139. Voir Liquisse (dolmen de la).
Nanterre (Seine), **1**, 469 ; **3**, 1025, 1040, 1181, 1187, 1189, 1195, 1196, 1199.
Nantes (Loire-Inférieure), **1**, 201, 204 ; musée de —, **2**, 743.
Naples, **2**, 877, 886 ; **3**, 1584 ; musée de —, **3**, 1400.
Napoléon III, **2**, 651, 695, 750 ; **3**, 948, 951, 958, 959, 962-964, 991, 1593.
Naramsin, fils de Sargon d'Agadé, **1**, 52.
Narbonid, **1**, 52.
Narbonne (Aude), **3**, 1000, 1008, 1009, 1177, 1178, 1585 ; musée de —, **3**, 1010 ; coll. Rouzaud, à —, **3**, 1332.
Narce (Italie méridionale), **1**, 210 ; **2**, 535, 803.
Nassenfus (Carniole), **3**, 1098.
Naucratis (Egypte), **2**, 543, 625 ; **3**, 1547.
Naue (J.), **1**, 86, 89, 157, 188-200, 202, 204, 206, 209-211, 213-215, 220, 232, 261, 322, 325, 326, 337, 341, 380, 383-385, 437 ; **2**, 602, 604, 608, 609, 621, 637, 639, 719, 723, 724, 727, 729, 737, 740, 745-747, 754, 761, 778, 781, 782, 794, 796, 810, 813, 819, 822, 825, 827, 834, 835, 838, 840, 843-850, 858, 860-862, 864, 867, 871, 872, 874, 875, 879-881 ; **3**, 1186, 1211, 1240, 1249, 1312.
Naue (A. W.), **1**, 89, 153, 380, 381, 383, 384 ; **2**, 612, 838 ; **3**, 1214, 1216, 1222, 1339, 1599.
Nauheim (Hesse supérieure), **3**, 1074, 1128, 1257, 1282, 1363, 1482.
Nauplie (Grèce), **1**, 35, 61.
Nausicaa, **1**, 361.
Navarre, **1**, 418.
Naville (E.), **1**, 48.

Naxos (île de l'Archipel), 1, 46.
Neath (comté de Clamorgan, Angleterre), 3, 1559.
Nécropoles. Voir Sépultures.
Neergaard (Carl), 3, 1308.
Neidenburg (Prusse orientale), 3, 1076.
Negadah (Égypte), 1, 43, 350.
Negau (Styrie), 2, 594.
Némée (Grèce), 2, 636.
Němčjice (Bohême), 2, 888, 890.
Neprobilic (Bohême), 1, 317.
Néris (Allier), 1, 452.
Nermont (grotte de), commune de Saint-Moré (Yonne), 1, 383.
Nesactium. Voir Nesazio.
Nesazio, près Pola (Autriche), 2, 536, 592, 825 ; 3, 1500, 1533.
Nesmy (trésor d'objets d'or de l'étang de), Vendée, 1, 346, 352, 362.
Nessel, 2, 611, 858 ; coll. —, 1, 380, 437.
Nessus, 3, 1314.
Nestor, 1, 361.
Neuchâtel (palafitte, lac de), Suisse, 1, 113, 116 ; 2, 569 ; 3, 911, 935, 937, 1107, 1140, 1147 ; musée de —, 2, 805, 807 ; 3, 1186.
Neuchâtel, coll. Beck, 1, 402.
Neufchâtel (Seine-Inférieure), 3, 1107.
Neussargues (Cantal), 3, 1051, 1359, 1362, 1367, 1368, 1370, 1372-1374, 1387. Voir Celles (tumulus de).
Neuveville (Suisse), anc. coll. Gross, 3, 1595.
Neuvilly (Meuse), 2, 810. Voir Croix-de-Pierre (tumulus de).
Neuvy-en-Sulias (Loiret), 1, 240.
Neuvy-Pailloux (Indre), 3, 1052.
Neuvy-sur-Barangeon (Cher), 1, 164, 310, 337. Voir Petit-Villatte.
Nevers (Nièvre), 3, 1369, 1579 ; musée, 3, 1156 ; musée du Croux, 3, 1369.
Newcastle (musée de), comté de Northumberland, Angleterre, 3, 1526.
New-Grange (comté de Meath, Irlande), 2, 629.
Newstead, près Melrose (comté de Roxburgh, Ecosse), 2, 886, 887.
New-York (musée métropolitain), 2, 772 ; musée d'art de —, 3, 1187.
Nicaea. Voir Nice.
Nicaise (A.), 1, 311, 315, 324 ; 2, 664, 665, 667, 835 ; 3, 1023, 1026, 1037, 1119, 1186, 1201, 1209, 1219, 1295, 1364, 1464, 1606 ; coll. —, 1, 315 ; 3, 1606.
Nice, 1, 225 ; 2, 581.
Nicolas (H.), 1, 377, 447, 448.
Nicolas Sanson d'Abbeville, 3, 948.
Nicomédée (temple d'Esculape, à), Asie Mineure, 2, 557.
Nidau ou Nidau-Steinberg (palafitte de), lac de Bienne, Suisse, 1, 112, 113, 218, 283, 388, 389, 472.
Nidda (Hesse supérieure), 3, 1603.
Niebuhr, 3, 1210.
Niedernau (Bavière), 2, 732.
Nieder-Zerf, près Trèves (Prov. du Rhin), 3, 1602.
Niederle (L.), 3, 1222, 1223.
Niederrad, près Francfort-sur-le-Mein (Hesse-Nassau), 2, 723.
Nienbüttel (Hanovre), 3, 1445, 1447.
Nierstein (Hesse rhénane), 1, 325, 328 ; 3, 1238, 1239, 1248.
Niese, 2, 560, 561, 571-573, 576.
Nijnii Nov-gorod (Russie), 3, 981.
Nimal (H. de), 3, 1542.
Nîmes (Gard), 1, 249, 290, 291, 296, 449 ; 2, 524, 574 ; 3, 1052, 1146, 1148, 1174, 1179, 1235, 1243, 1535 ; musée de la Maison carrée, à —, 3, 1326 ; musée de —, 3, 1165, 1172, 1235, 1423, 1450. Voir Grézan.
Ninive (Babylonie), 1, 368, 418 ; 2, 546.
Nino (A. de), 2, 530.
Noë (Général de la), 2, 705, 710, 711 ; 3, 947, 967, 969, 987-991.
Nohan (Indre), 1, 403, 404.
Nolay (Côte-d'Or), 2, 726.
Norba (Italie), 1, 210.
Norcia (Ombrie, Italie), 2, 772.
Nordendorf (Souabe Neubourg, Bavière), 3, 1241.
Noricum, 2, 616.
Normanton (comté d'York, Angleterre), 1, 360.
Nors (Jutland), 1, 424, 425.
Northampton (Angleterre), 3, 1123, 1389, 1559.
Norton (comté de Suffolk, Angleterre), 3, 1192, 1549.
Nosate, près Turbigo (prov. de Milan, Italie), 3, 1385, 1386.
Norwich (musée de), 1, 272 ; 3, 1194.
Noto (Sicile), 2, 530.
Noto Norohou (tumulus de), commune de Loquelfret (Finistère), 1, 145.
Notre-Dame-d'Or (Vienne), 1, 164, 313, 328, 330.
Notre-Dame-du-Vaudreuil (Eure), 3, 1165, 1167.
Noulet (Dr J. B.), 1, 69.
Noutonic (Bohême), 1, 190.
Nouveau Monde (objets de bronze anciens du), 1, 70.
Novalaise (Savoie), 3, 958.
Nové-Dvory (Bohême), 3, 1225.
Noves (Bouches-du-Rhône), 3, 1539.
Novilara, près de Pesaro (nécropole de —, stèles de —), prov. des Marches, Italie, 1, 329, 462 ; 2, 530, 536, 740, 741, 778, 825, 865, 866, 873 ; 3, 1393, 1533.
Noviodunum (Isakscha, Roumanie), 2, 577.

Noviodunum (oppidum éduen), **2**, 585 ; **3**, 947.
Noviodunum (oppidum des Suessions), **3**, 967.
Numana (environs d'Ancône, Italie), **3**, 1091, 1136.
Numance (prov. de Soria, Espagne), **3**, 1001, 1007, 1262, 1498.
Nuremberg (musée de), Bavière, **2**, 827.
Nürtingen (Wurtemberg), **2**, 823.
Nyons (Drôme), **3**, 1056, 1224.

O

Ober-Olm, près Mayence (Hesse rhénane), **3**, 1551.
Oberaden (Westphalie), **3**, 951.
Oberhofen, près de Thun (canton de Berne, Suisse), **3**, 1268, 1269.
Oberlahnstein (Hesse-Nassau), **3**, 1476.
Ober-Wiederstedt, près de Mansfeld (Saxe), **3**, 1240.
Objets d'ornement en or de l'âge du bronze, **1**, 345, 360 ; objets en or gréco-scythes, **2**, 758.
Oblat, près Saaz (Bohême), **3**, 1334.
Obrnice (Bohême), **3**, 1216.
Odessa (Russie), **1**. 186.
Oedenburg (Autriche), **1**, 478, 479 ; **2**, 521, 522, 599, 600, 822, 823, 827, 828 ; **3**, 1406.
Oefeli (station lacustre), lac de Bienne, Suisse, **1**, 270.
Oelmann (Frantz), **2**, 518.
Oenochoés en bronze de l'époque hallstattienne, **2**, 757, 782, 786-788 ; de La Tène I, **3**, 1067, 1068, 1079, 1429-1434 ; de La Tène III, **3**, 1448-1451.
Œstrymnis (cap de), **2**, 566.
Offstein (Hesse rhénane), **3**, 1315.
Oficio (prov. d'Almérie, Espagne), **1**, 80, 81, 197, 476.
Ohnefalsch-Richter (Max), **1**, 21, 47, 48, 195, 341, 455, 456.
Olbia (Russie), **2**, 581 ; **3**, 1001.
Ollivier (Dr), **2**, 659 ; coll. du —, à Paris, **3**, 1059.
Ollond (canton de Vaud, Suisse), **2**, 847.
Olshausen, **1**, 240, 319, 339, 351, 353, 361, 368 ; **3**, 1285, 1541, 1542.
Olympie (Grèce), **1**, 128, 221, 224, 225, 482, 483 ; **2**, 527, 528, 534, 758, 782, 786 ; **3**, 1242, 1243, 1349, 1439, 1440.
Omagh (comté de Tyrone, Irlande), **1**, 219.
Ombriens, **2**. 537.
Onnens (palafitte d'), lac de Neuchâtel, Suisse, **1**, 265, 401, 405 ; **3**, 1558.
Opheltes (tombeau d'), à Némée (Grèce), **2**, 636.
Oppeano (casque d'), prov. de Vérone, Italie, **2**, 769.
Oppert, **1**, 51.
Oppidums de La Tène III en France, **3**, 942, 946-969 ; de La Tène connus à l'étranger, **3**, 942, 969-981.
Or à l'âge du bronze, **1**, 345-365 ; dans la parure hallstattienne, **2**, 831, 867-870 ; à l'époque de La Tène, **3**, 1292, 1332-1347.
Orange (arc d'), Vaucluse, **3**, 1156-1158, 1168, 1177, 1179, 1539, 1584, 1585.
Orchomène (tombes à coupole), Béotie, **1**, 35.
Orcines (Puy-de-Dôme), **3**, 980. Voir Villars.
Orco Feglino (région de Finale), **1**, 496.
Orgon, près Arles (Bouches-du-Rhône), **2**. 574 ; **3**, 1402, 1404.
Orihuela (prov. d'Alicante, Espagne), **3**. 1496.
Orléans (Loiret), **1**, 11 ; **2**, 679 ; **3**, 948, 1579.
Ormeaux (A. L. des), **1**, 281.
Ornaisons (Aude), **1**, 252.
Ornavasso (Italie), **3**, 1086, 1089, 1093-1097, 1114, 1172, 1224, 1226, 1227, 1229, 1244, 1245, 1253, 1257, 1259, 1260, 1267, 1268, 1269, 1282, 1283, 1290, 1291, 1349, 1356-1358, 1361, 1366, 1443, 1446-1449, 1486, 1487.
Ornementation (l'), des armes offensives et défensives à l'époque de La Tène. Son caractère apotropaïque, **3**, 1292, 1311-1314.
Ornements mycéniens, **1**, 38 ; ornements à spirales, tirés des enluminures d'un manuscrit irlandais, **3**, 1525.
Ornon (col d'), Isère, **3**, 1225.
Oroix (Hautes-Pyrénées), **2**, 663.
Oronte (vallée de l'), Syrie, **1**, 51.
Orres (Les), Hautes-Alpes, **3**, 1056.
Orsi (Paolo), **1**, 74-76, 214, 327-329, 376, 477 ; **2**, 529-531, 626, 660, 661, 669, 825 ; **3**, 1042.
Orton (comté de Moray, Ecosse), **1**, 359.
Orvieto (prov. de Pérouse, Italie), **1**, 427, 429 ; **2**, 532, 534 ; **3**, 1162, 1189.
Osborne, **3**, 983.
Oškorbrh, près Poděbrad (Bohême), **3**, 1139.
Ossun (Hautes-Pyrénées), **2**, 663.
Osterehlbeck (Hanovre), **3**, 1445.
Ostie (port d'), Italie, **2**, 714.
Ottmanach (Carinthie), **3**, 1395.
Otzenhausen (Prov. du Rhin), **3**, 1602.
Outils de l'époque de La Tène, **3**, 1352-1398 ; abondance et variété des outils parmi les trouvailles de La Tène III, **3**, 1352-1354.

Overbeck, 1, 426.
Ovide, 1, 346, 440 ; 3, 1332, 1407.

P

Padoue (prov. de la Vénétie, Italie), 2, 586.
Paestum (Grande Grèce), 3, 1158.
Pagenstecher (R.), 3, 1586.
Pagès-Allary (J.), 2, 707 ; 3, 969, 1051, 1353, 1359, 1362, 1367, 1368, 1370, 1372-1375, 1383, 1387, 1482, 1483, 1572.
Pais (E.), 1, 74.
Paladru (palafittes du lac de), Isère, 1, 117.
Palafittes de la Suisse et de l'Italie, 1, 111-115 ; de la Savoie et du Jura, 1, 111, 115-117 ; des lacs du Bourget et d'Annecy, 1, 117.
Palaikastro (Crète), 1, 189, 474.
Palestrina (prov. de Rome, Italie), 2, 624 ; 3, 1400.
Palestro (prov. de Pavie, Italie), 2, 882.
Palladius, 3, 1381.
Pallon, commune de Fraissinières (Hautes-Alpes), 3, 1058, 1349.
Panenská Týnice (Bohême), 3, 1248, 1250.
Panges (Côte-d'Or), 2, 859, 861.
Panini, 1, 454.
Pantalica (Sicile), 1, 76, 329.
Pantellaria (île de), 1, 74, 477 ; 3, 979.
Pantin (Seine), 1, 165.
Paphos (Grèce), 1, 400.
Parat (abbé), 2, 636, 700.
Parenteau, 1, 181, 465 ; 2, 742.
Paribeni, 1, 39, 327, 329, 364, 400, 446, 475, 476, 478, 479, 481 ; 3, 1162, 1589.
Paris, 1, 11, 201, 204, 231, 257, 277 ; 3, 1573 ; musée du Louvre, à —, 1, 237 ; 3, 1508, 1584, 1589, 1604 ; musée d'Artillerie, à —, 1, 215, 235 ; 3, 1241 ; Cabinet des Médailles, à —, 3, 1342, 1591, 1592 ; coll. Ollivier, à —, 3, 1059.
Paris (P.), 1, 39, 471 ; 2, 784, 854, 855 ; 3, 1007, 1135, 1229, 1494-1499, 1501, 1502, 1504.
Paris (G.), 2, 561.
Paros (Grèce), 1, 45, 46.
Parsberg (Haut-Palatinat), 3, 1248, 1250, 1511.
Parure (objets de), à l'époque hallstattienne, 2, 831-867 ; à l'époque de La Tène, 3, 1205-1270.
Pas de Grigny (Seine-et-Oise), 1, 251.
Patrocle (tombeau de), 2, 634.
Patroni (G.), 1, 74 ; 2, 825 ; 3, 1000, 1097, 1162, 1258, 1282.
Pauly, 1, 20 ; 2, 532, 561, 565, 571, 576, 578, 690, 874, 889, 891 ; 3, 1183, 1210, 1590.
Pausanias, 1, 440, 483 ; 2, 557, 577, 636 ; 3, 1036, 1156, 1177, 1179, 1330, 1583, 1584, 1587.
Pavie (Italie), 3, 1097.
Pecek (Bohême), 1, 376.
Peccatel, près Schwerin (Mecklembourg), 1, 284-286, 295 ; 2, 828 ; 3, 1428.
Pêche (matériel de), à l'époque de La Tène, 3, 1352, 1385-1386. Voir Hameçons. Harpons. Tridents.
Peet, 1, 23, 73-76, 115-120, 398 ; 2, 539.
Pelfersthofen (Haut-Palatinat), 2, 870.
Peignes à l'âge du bronze, 1, 307, 338-339 ; à l'époque de La Tène, 3, 1271, 1284, 1286.
Peiser, 3, 1077, 1200, 1204, 1262.
Pélagaud (E.), 3, 1131.
Pella y Forgas, 3, 1007.
Pellegrini, 2, 530 ; 3, 1034.
Pellerin, 3, 1559.
Pendants d'oreilles en bronze, à l'âge du bronze, 1, 307, 333, 335 ; en or, 1, 359 ; en bronze, à l'époque de Hallstatt, 2, 831, 832, 841-843 ; en or, même époque, 869, ; en bronze et en or, à l'époque de La Tène, 3, 1079, 1205, 1263-1264.
Pendants d'or étrusques représentant le soleil et la lune, 2, 892-898.
Pendeloques en bronze de l'époque de Hallstatt, 2, 842 ; de l'époque de La Tène, 3, 1309. Voir Amulettes.
Penhouët (bassin de), à Saint-Nazaire (Loire-Inférieure), 1, 207.
Penka, 1, 9, 10.
Penker (dolmen de), commune de Plozévet (Finistère), 1, 144, 145, 227.
Penmarc'h (Finistère), 3, 945.
Pennes (oppidum des), près Marseille, 3, 998, 1002, 1004, 1005, 1224, 1262, 1305, 1332, 1361, 1384, 1389. Voir Tête-Noire.
Péran (camp de), commune de Plédran (Côtes-du-Nord), 2, 706.
Perdrizet, 3, 1303.
Pereira Lopo (Albino), 2, 685.
Pergame (Asie Mineure), 3, 1156, 1165, 1168, 1172, 1184, 1314, 1580, 1581, 1583, 1585, 1586.
Périgueux (musée de), 2, 737.
Période protohistorique (divisions générales et aperçus chronologiques de la), 1, 1-6 ; période énéolithique ou âge du cuivre, 1, 71, 98-101 ; période dipylienne, 2, 517-523 ; période archaïque ou ionienne, 2, 523-529 ; périodes proto-étrusque et étrusque (classification des), 2, 534.
Perledo (nécropole de), prov. de Côme, Italie, 3, 1097.

Perles de verre, de l'époque hallstattienne, 2, 831, 870-872 ; de l'époque de La Tène, 3, 1292, 1314-1322.
Perles-olives en or, de l'âge du bronze, 1, 350.
Perlier (Lieutenant), 2, 658 ; 3, 1042.
Pernet, 3, 964.
Pernice, 2, 518, 519.
Pernier (L.), 1, 39, 231, 232.
Péron (H.), 1, 194.
Péronne (Somme), 3, 1570 ; musée, 3, 1589.
Pérot (F.), 1, 223, 314.
Pérouse (char de), Italie, 1, 295 ; 2, 828.
Pérouse (la), commune de Saint-Romain (Haute-Marne), 2, 877.
Perrin, 1, 116, 117, 260, 266, 276, 340, 370, 372, 385, 388, 389.
Perrogney (tumulus de), près Langres (Haute-Marne), 2, 657 ; 3, 1297.
Perrot (E.), 1, 265 ; 2, 638, 655, 656, 728, 730, 751, 795, 832, 869-871, 874 ; 3, 1042, 1046, 1347, 1605.
Perrot (G.), 1, 32, 34, 45, 46, 48, 50, 52, 60, 63, 74-76, 188, 191, 193, 228, 233, 237, 239, 282, 288, 296, 339, 340, 352, 366, 367, 401, 438, 455, 460, 461, 482 ; 2, 518-520, 523, 524, 527, 528, 531, 545, 546, 548, 557, 578, 625, 634, 637, 730, 784, 828, 873 ; 3, 966, 994, 998, 1009, 1310, 1547.
Persona (nécropole de), à Ornavasso (Italie), 3, 1093-1097, 1245, 1260, 1269, 1282, 1357.
Perthès-les-Hurlus (Marne), 3, 1272.
Pertuis (Vaucluse), 2, 634, 660-662, 787, 788 ; 3, 1092, 1428, 1577, 1597, 1598. Voir Agnel (L') et Trois Quartiers (tumulus des).
Pertuis, coll. Ch. Cotte, 3, 1597, 1598.
Pesaro (prov. des Marches, Italie), 2, 536, 740 ; 3, 1533.
Peschiera (palafitte de), sur le lac de Garde, Italie, 1, 115, 137, 271, 273, 278, 318, 328, 329, 364 ; 3, 1312.
Pessimonte (les Galates de), 3, 1179.
Peteau (Paul), 3, 1559.
Petersberg, près Halle (Saxe prussienne), 1, 404.
Pétersburg (Bohême), 3, 1400, 1510.
Petit-Creusot, à Chalon (Saône-et-Loire), 3, 1393.
Petersen, 3, 1607.
Petit-Gleichberg, près Römhild (Saxe), 2, 805 ; 3, 1358, 1370.
Petit Saint-Bernard, 2, 667.
Petit-Villatte, commune de Neuvy-sur-Barangeon (Cher), 1, 187, 272, 298, 310, 313, 315, 396.
Petrara, près d'Atri (prov. de Teramon, Italie), 2, 740, 741.
Petrie (Flinders), 1, 47-51, 55, 62, 63, 99, 176, 267, 302, 369, 392 ; 2, 542, 543.
Petrie (H.), 2, 559.
Petsofà, près Palaikastro (Crète), 1, 57, 189, 488.
Peyre-Haute, commune de Guillestre (Hautes-Alpes), 2, 659, 861 ; 3, 1056-1058, 1225, 1235, 1329.
Pfaff, 1, 477.
Pflugfelden (Wurtemberg), 2, 609, 732, 733, 783, 789 ; 3, 1576, 1597. Voir Belle-Remise (tumulus de).
Pfullingen (Wurtemberg), 3, 1274.
Phaestos, au sud de Cnossos (Crète), 1, 41, 58, 77, 78, 262, 399.
Phalères en bronze, de l'âge du bronze, 1, 241, 278, 283-284 ; de l'époque de La Tène, 3, 1155, 1190-1193, 1515.
Phéniciens (les) et la Gaule protohistorique, 1, 1, 28-30.
Phérécrate, 3, 1203.
Phérécyde de Syros, 1, 416.
Phidias, 1, 3 ; 3, 1203.
Phidon, 2, 799 ; 3, 1557.
Philippe II de Macédoine, 3, 1570-1571 ; monnaies de —, 3, 1566, 1568.
Philippi, 3, 1566.
Philippopoli (Roumélie orientale), 3, 1196.
Philippot (A.), 2, 555, 659.
Philipps, 1, 177.
Philiste de Syracuse, 1, 17.
Philostrate, 3, 1551.
Phylacopi (île de Milo), 1, 46.
Phyromakos, 3, 1581.
Phocée, 2, 524 ; 3, 1563. Voir Marseille.
Pianezzo (canton du Tessin, Suisse), 2, 614.
Pič (J.), 1, 90, 157, 158, 191, 259, 285, 287, 289, 318-320, 323, 342, 343, 373, 376, 385, 388 ; 2, 597, 633, 744, 804, 821, 856, 880, 890 ; 3, 917, 981-983, 985, 1078-1080, 1116, 1139, 1141, 1144, 1154, 1179, 1186, 1195, 1200, 1202-1204, 1211, 1212, 1216, 1219, 1221, 1228, 1230, 1232, 1235, 1240, 1241, 1243, 1244, 1249, 1252, 1253, 1257, 1263, 1266, 1267, 1269, 1273, 1275, 1279, 1283, 1285, 1291, 1297, 1300, 1306-1309, 1320, 1326, 1327, 1329, 1346, 1349, 1359, 1361-1363, 1367, 1368, 1370, 1372, 1373, 1375, 1380, 1382, 1391, 1392, 1397, 1398, 1400, 1408, 1422, 1424, 1427, 1438, 1444, 1446, 1450, 1482, 1483, 1491, 1510, 1546, 1573, 1599.
Picard (collection), à Aurillac, 2, 724.
Piccione (Matteo), 1, 184.
Picenum (ancien), à l'est de l'Apennin, 2, 536.
Pičhora, près Dobřicov (Bohême), 3, 1080, 1204, 1289, 1444, 1446.
Picocke, 1, 353.

Pics d'armes de l'âge du bronze. Voir Haches d'armes.
Pictet, 2, 559.
Piediluco (prov. de Pérouse, Italie), 1, 221.
Piedimonte d'Alife (Campanie, Italie), 2, 880, 883; 3, 1310, 1505.
Piémont (le), commune de Bussy-le-Château (Marne), 3, 1181, 1441, 1606.
Pierre-Châtel (Ain), 1, 154.
Piette (E.), 1, 44, 351; 2, 664, 667, 668, 685, 686, 734, 745, 746, 794, 795, 812, 851; 3, 1039, 1040, 1151, 1152, 1199, 1524.
Pigorini (L.), 1, 9, 23, 74, 115, 118, 120, 194, 210, 231, 263, 327, 374, 397-400, 434, 436, 453; 2, 537, 769, 830, 876, 891, 892.
Pijoan (Josep), 3, 1495, 1498.
Pileur (Dr), 1, 263.
Pilin (Hongrie), 2, 827; 3, 1305.
Pilloy (J.), 1, 254; 3, 1038, 1113, 1204.
Pilon, près Nantes (Loire-Inférieure), 1, 201, 204.
Pina, près Montuire (Majorque), 1, 476.
Pinces de forgeron de l'époque de La Tène, 3, 1543.
Pincettes à épiler à l'âge du bronze, 1, 307, 338, 340, 342; à l'époque hallstattienne, 2, 879-881; à l'époque de La Tène, 3, 1271-1274.
Pindare, 1, 413, 431; 2, 567.
Pintac (Hautes-Pyrénées), 2, 663.
Pinza (G.), 1, 74, 77, 181, 193, 244, 251, 263, 268, 273, 376.
Pionnat (Creuse), 2, 706. Voir Château-Vieux.
Piper, 1, 296.
Piroutet (M.), 1, 13, 136, 153, 155; 2, 640, 649, 652, 653, 696, 697, 712, 825, 833-836, 838, 840, 843, 844, 846, 847, 850-852, 858, 859, 861, 862, 864, 866, 867, 876; 3, 958, 1006, 1252, 1598, 1605.
Pisek (Bohême), 3, 929, 933, 1079, 1080, 1082, 1263, 1431, 1441, 1578, 1599.
Pistat (L.), 3, 945.
Pitre de Lisle, 1, 200, 255, 367.
Pitt-Rivers, 3, 1392.
Piverone ou Viverone (lac de), Italie, 1, 201.
Plabennec (Finistère), 1, 143, 144, 376.
Place, 2, 546.
Plaine (La), près Martigny (canton du Valais, Suisse), 1, 396.
Plainseau (dépôt de bronzes du), à Amiens (Somme), 1, 196, 216, 222.
Plaňany (Bohême), 3, 1080, 1253.
Planes en fer, à l'époque de La Tène, 3, 1352, 1366, 1371.
Plátenitz ou Platenic (Bohême), 1, 388; 2, 597, 598, 724, 810, 825.
Plaute, 2, 883.
Plédran (Côtes-du-Nord), 2, 706. Voir Péran (camp de).
Plemmirio (Sicile), 1, 76.
Plešivec (Bohême), 1, 322.
Plessier, 3, 1381.
Plessis-Grohan (Eure), 1, 321, 322.
Pleudaniel (Côtes-du-Nord), 1, 317, 318, 360, 365. Voir Mouden-Bras.
Pleurs (Marne), 3, 1022, 1216, 1251, 1252.
Plicque (Dr), 3, 1488, 1490.
Pline, 1, 20, 21, 26, 46, 95, 96, 368; 2, 537, 548, 550, 551, 564, 565, 584, 691, 716, 756, 791, 873, 874, 877, 883; 3, 965, 1054, 1165, 1178, 1205, 1206, 1213, 1265, 1289, 1292-1294, 1329-1332, 1350, 1378, 1381, 1383, 1385, 1388, 1393, 1436, 1548, 1581, 1582.
Plœmeur (Morbihan), 3, 1470. Voir Lann-Tinikeii.
Plogastel Saint-Germain (Finistère), 1, 171.
Plomb (objets en — à l'âge du bronze), 1, 345, 365-368; figurines en plomb des tumulus de Frögg (Carinthie), 2, 598, 867; pas d'utilisation industrielle de ce métal à l'époque de Hallstatt, 2, 867.
Plombières (Côte-d'Or), 2, 712. Voir Bois Brûlé.
Plonéour-Lanvern (Finistère), 1, 190. Voir Kerhué-Bras.
Plonevez-Lochrist (Finistère), 1, 376.
Plougoumelen (Morbihan), 1, 294; 2, 681, 761. Voir Rocher (Le).
Plougrescant (Côtes-du-Nord), 1, 205.
Plouguerneau (Finistère), 1, 195, 250.
Plouguin (Finistère), 1, 143, 376.
Plouharnel (Morbihan), 1, 181, 357, 358. Voir Roc'h-Guyon.
Plouhinec (Finistère), 1, 146, 171; 2, 682; 3, 1060, 1468, 1469, 1473.
Plozévet (Finistère), 1, 145, 227. Voir Penker.
Pluguffan (Finistère), 1, 166.
Plurien (Côtes-du-Nord), 1, 164, 254.
Plutarque, 1, 482; 2, 550; 3, 1033, 1129, 1130, 1132, 1156, 1174, 1181, 1407, 1415, 1509.
Plymstock (comté de Dévon, Angleterre), 1, 217.
Poblicia, 3, 1590.
Pockinger Haide, près Indling (Basse-Bavière), 1, 231.
Pockthorpe Hall, près de Kilham (comté d'York, Angleterre), 3, 1103.
Poděbrad (Bohême), 3, 1139.
Podlešin (Bohême), 3, 1221.
Podmohh, près Stradonitz (Bohême), 3, 1569.

Pogny (Marne), 3, 1275, 1277, 1299.
Pogny (Marne), coll. du Dr Baffet, 3, 1021.
Poggio Bustone (Ombrie, Italie), 1, 434.
Poids des palafittes, à l'âge du bronze, 1, 393, 400-403.
Poignards chypriotes, 1, 33, 47 ; en bronze de la Sibérie, 1, 67 ; en bronze, de l'âge du bronze, 1, 137, 189-196 ; poignards en fer à antennes de l'époque hallstattienne, 2, 686, 717, 730-744 ; « anthropoïdes » de l'époque de La Tène, 3, 1106, 1137-1143.
Poinçons en bronze de l'âge du bronze, 1, 241, 270, 275 ; en fer, de l'époque de La Tène, 3, 1352, 1371.
Pointes de flèche en silex, à l'âge du bronze, 1, 146 ; en bronze, à l'âge du bronze, 1, 189, 222-226 ; en fer, à l'époque hallstattienne, 2, 717, 744, 747 ; en fer, à l'époque de La Tène, 3, 1106, 1153, 1154.
Poisson, 3, 1313.
Pola (Autriche), 2, 825 ; 3, 1586.
Polden Hill (comté de Somerset, Angleterre), 3, 1192, 1193, 1202, 1549.
Pollux (lexicographe), 3, 1153, 1203, 1415.
Polybe, 2, 550, 561, 564, 576, 577, 584, 585, 739 ; 3, 961, 965, 1097, 1129, 1130-1132, 1144, 1181, 1183, 1206-1208.
Polyen, 3, 1130.
Pommard (Côte-d'Or), 1, 390 ; 2, 649, 815.
Pommerol, 2, 677.
Pommiers (Aisne), 3, 967, 968, 1154, 1269, 1392, 1565.
Pompéi (Italie), 2, 757 ; 3, 1444.
Pomponia, 3, 1590.
Pomponius Méla. Voir Méla.
Poncelet (anc. coll.), 3, 1245.
Ponroy (H.), 2, 679, 773 ; 3, 1215, 1604.
Pontacq (Basses-Pyrénées), 2, 663.
Pontailler-sur-Saône (Côte-d'Or), 1, 256.
Pontarlier (Doubs), 1, 155 ; 2, 654.
Pont-d'Ain (Ain), 1, 250.
Pont-de-Poitte (Jura), 2, 723.
Pont-du-Gard, 1, 378. Voir Sartanette.
Ponte Cucchiajo, près Chiusi (Toscane, Italie), 3, 1189.
Pont-Chaton, commune de Pont-Faverger (Marne), 3, 1023.
Pont-Faverger (Marne), 3, 1023. Voir Pont-Chaton.
Pontivy (Morbihan), 2, 681.
Pont-l'Abbé (Finistère), 2, 682 ; 3, 1523.
Pontlevoy (coll. du collège de), Loir-et-Cher, 1, 231.
Pontnau (R.), 2, 671, 672, 837, 841, 874.
Pont-Sainte-Marie (Aube), 2, 658. Voir Moulinet (tumulus du).
Pontois (L.), 1, 360.
Populonia (prov. de Livourne, Italie), 3, 1319.
Porcieu-Amblagnieu (Isère), 1, 173, 175, 277.
Porrentruy, près Belfort, 3, 992.
Port-Nidau (canton de Berne, Suisse), 3, 937, 941, 1308, 1381.
Portalban (lac de Neuchâtel, Suisse), 2, 778 ; 3, 1576, 1595.
Porcia, 3, 1590.
Port-Vendres (Pyrénées-Orientales), 2, 670.
Porz-ar-Soaz, commune de Trémel (Côtes-du-Nord), 1, 222, 360.
Posen (Prusse), 1, 231.
Posidonius, 1, 7, 16, 96, 309, 452 ; 2, 562, 797 ; 3, 943, 946, 1063, 1350, 1365, 1536, 1575.
Possidonio da Silva, 1, 251.
Pössneck (Thuringe occidentale), 3, 1074.
Potard (Omer), 2, 632.
Poterie. Voir Vases céramiques.
Potey (Georges), 3, 1540.
Pothier (Général), 1, 131, 160 ; 2, 663, 665-667, 816 ; 3, 1151, 1152, 1242.
Pottier (E.), 1, 34, 60, 64, 262, 263, 277, 283, 302, 303, 366, 368, 401, 403, 418, 438, 480, 482, 492, 496 ; 2, 518, 524, 525, 545, 546, 557, 569, 624-626, 638, 639, 660, 717, 719, 739, 777, 784, 788, 825, 846, 886, 889, 891, 893 ; 3, 996, 1002, 1006, 1008, 1010, 1043, 1054, 1134, 1136, 1144, 1157, 1159, 1162, 1165, 1168, 1176, 1179, 1185, 1187, 1189, 1195, 1201, 1203, 1208, 1234, 1264, 1265, 1280, 1288, 1319, 1332, 1355, 1356, 1358, 1375, 1377, 1378, 1381, 1384-1386, 1389, 1390, 1393, 1407, 1417, 1418, 1423, 1436, 1472, 1492, 1495, 1529, 1541, 1586, 1598.
Pouan (Aube), 3, 1430-1432, 1605.
Pougues-les-Eaux (Nièvre), 1, 155, 156, 386, 450.
Poulaski (coll.), 1, 231.
Poulsen (Fr.), 2, 780 ; 3, 1313.
Pouy-Mayou (tumulus du), près Bartrès (Hautes-Pyrénées), 1, 351.
Prague (Bohême), 3, 981, 982, 1245 ; musée de —, 3, 1321.
Prat (Morbihan), 1, 360. Voir Kerougognon.
Praunheim, près Francfort-sur-le-Mein (Hesse rhénane), 3, 1070, 1476, 1477.

Prauthoy (Haute-Marne), 1, 152 ; 3, 1138.
Precn (H. von), 2, 600 ; 3, 1082, 1599.
Préfargier (baie de), lac de Neuchâtel, Suisse, 3, 935.
Preller, 1, 418.
Preneste (tombe Bernardini, à), 2, 535.
Presles-et-Boves (Aisne), 3, 1039, 1278. Voir Saint-Audebert.
Pretin (Jura), 1, 127.
Priego (prov. de Cordoue, Italie), 3, 1135.
Prigent (abbé), 1, 193, 317, 318.
Primentdorf (Posen, Prusse), 2, 774, 775.
Prise d'Eau (La), commune de Septsaulx (Marne), 3, 1023.
Procházka, 3, 1080.
Procope, 3, 1076.
Proitzki (fonderie de), près Odessa (Russie), 1, 185, 186.
Properce, 3, 1181, 1197.
Prosdocimi, 2, 539, 701, 768.
Prosnes (Marne), 3, 1022, 1360.
Provence (enceintes et lieux d'habitation de l'époque de La Tène en), 3, 942, 996-1007.
Prozor (Croatie), 2, 591 ; 3, 1099.
Prunay [ou Prunet], commune de Morthoniers (Cher), 2, 679 ; 3, 1604.
Prunay (Marne), 3, 1032, 1033, 1463, 1464, 1468.
Prunières (Dr), 1, 131, 154 ; 2, 674.
Psammétique, roi d'Egypte, 2, 625.
Pseudo-Aristote, 3, 959, 1153, 1154.
Pseudo-Hésiode, 1, 7.
Pseudo-Scylax, 2, 563, 577.
Pseudo-Scymnus, 2, 570, 581.
Ptah (dieu), 2, 543.
Ptolémée, 1, 687.
Publy (Jura), 1, 315.
Publius Cipius, 2, 757.
Puech de Buzeins (Aveyron), 3, 1258.
Puig-Castellar, près Barcelone (Espagne), 3, 946.
Puig y Cadafalch, 3, 1007, 1242, 1533.
Pulszky (F. von), 1, 87, 88, 100, 195 ; 3, 1082, 1112, 1116, 1349, 1571.
Pürgen, près Landsberg am Lech (Bavière méridionale), 3, 1596.
Pusterthal, près d'Innsbruck (Tyrol), 2, 769.
Puy-de-Gaudy (Le), commune de Sainte-Feyre (Creuse), 2, 706.
Puy d'Issolu, près de Payrac (Lot), 3, 991.
Puygouzon (Tarn), 2, 673. Voir Lavène ; Montsalvi.
Pyrmont (Waldeck, Allemagne occidentale), 1, 405.
Pyrrhus, 2, 561.
Pythagore, 3, 1528.
Pythéas, 1, 30 ; 2, 558, 564, 583, 874.
Pyxis de pierre, 1, 46.

Q

Quagliati (Q.), 1, 119, 251, 329.
Queyras (sépultures du), Basses-Alpes, 1, 21.
Quiberon (Morbihan), 3, 1137, 1469.
Quicherat (Jules), 2, 651 ; 3, 960, 1052, 1107, 1410.
Quilling (Fritz), 3, 1128, 1256, 1257, 1282, 1482, 1483.
Quimper (musée de), Finistère, 3, 1061, 1471-1473.
Quimperlé (Finistère), 1, 142.
Quinta da Agua Branca (Portugal), 1, 147, 352.
Quintillien, 3, 1208.
Quinto (Portugal), 3, 1102.
Quiquerez, 3, 966, 1541-1543.
Quirogne, 2, 653, 836, 838.

R

Rabensburg (Autriche), 2, 811, 827.
Rabut (L.), 1, 117, 309, 385-390.
Radim, près Pecek (Bohême), 1, 376.
Radimský (W.), 3, 1100, 1147, 1149, 1153, 1227-1229, 1253, 1262, 1306, 1325, 1330, 1356.
Rahir, 2, 615.
Ramé (A.), 2, 669.
Ramée (Daniel), 3, 1530.
Rames (Hautes-Alpes), 2, 547.
Ramsauer (G.), 2, 601, 602, 605, 729.
Ramsès II, 2, 543.
Rances (canton de Vaud, Suisse), 2, 762.
Ranis (Thuringe occidentale), 3, 1074.
Ranke (J.), 2, 798.
Rannensberg (tumulus de), près de Friedrichsruhe (Mecklembourg-Schwerin), 1, 370.
Rasoirs en bronze, à l'âge du bronze, 1, 241, 259, 261-266 ; en fer, à l'époque de Hallstatt, 2, 831, 877-879 ; à l'époque de La Tène, 3, 1271, 1278-1280.
Rattier (anc. coll. Paul) ; 3, 1589.
Raymond (Dr Paul), 1, 24, 101, 140, 318, 321, 382 ; 2, 637, 656, 675, 705, 711, 829, 830 ; 3, 1001.
Rayet (Olivier), 2, 519, 520, 625, 828.
Read (Charles), 2, 575 ; 3, 974, 978, 1021, 1103-1105, 1110, 1122, 1124, 1125, 1139, 1144, 1159, 1174-1176, 1183, 1194, 1197, 1202, 1210, 1216, 1251, 1253, 1258, 1275, 1289, 1315, 1332, 1422, 1456, 1457, 1473, 1474, 1487, 1488, 1551, 1558, 1559, 1567, 1569.
Reader (Francis W.), 3, 1474.

Réallon (Hautes-Alpes), **1**, 298, 310, 313, 336 ; **3**, 1058.
Rebbio (prov. de Côme, Italie), **2**, 882.
Reber, **3**, 1569.
Redkin (nécropole de), au sud de Tiflis, Russie, **1**, 65, 179, 368.
Reffye (colonel de). Voir Verchère de Reffye.
Refranche (Doubs), **2**, 850 ; **3**, 1284, 1285.
Reggio d'Emilie (Italie), **2**, 232.
Regling (Kurt), **3**, 1561.
Regulini-Galassi (tombe), à Cervetri (prov. de Rome, Italie), **2**, 527, 535, 624, 749, 786.
Reichel (W.), **1**, 229, 280, 283.
Reinchenhall (Haute-Bavière), **3**, 970, 972, 1235, 1373, 1391, 1395.
Reiling (coll.), à Mayence, **1**, 235, 236.
Reilingen (Bade), **3**, 1279, 1281, 1282.
Reims (Marne), **3**, 944, 1019, 1021, 1120, 1460, 1465, 1572 ; musée de —, **3**, 1455, 1466 ; coll. Nicaise, **3**, 1606.
Reinach (A. J.), **1**, 39, 48, 49, 55, 76, 193, 224, 226, 228, 240, 397, 399, 480-482, 492 ; **2**, 561 ; **3**, 1134, 1144, 1153, 1168, 1178, 1314, 1331, 1355, 1358, 1386, 1535, 1536, 1538, 1581, 1585-1587, 1589.
Reinach (Salomon), **1**, VI, 9, 34, 38, 39, 43, 45, 47, 49, 51, 68, 84, 85, 96, 97, 102, 104, 182, 201, 202, 206, 211, 217, 229-231, 238, 246, 258, 262, 267, 282, 285, 286, 297, 304, 308, 326, 327, 337, 339-341, 349, 354, 361, 364, 394, 410, 413, 416, 417, 419, 420, 423-426, 437, 438, 451, 457, 465, 467, 471, 480-484, 486 ; **2**, 532, 542, 546, 548, 552, 555, 559, 560, 567, 570, 573, 591, 593, 594, 624, 634, 638, 701, 719, 721, 724, 727, 729, 731, 739, 753, 759, 764, 766-769, 771-773, 846, 858, 875, 879, 897 ; **3**, 927, 929, 943, 962, 1014, 1021, 1023, 1025, 1077, 1078, 1130-1132, 1138-1140, 1143, 1144, 1153, 1155-1159, 1162, 1165, 1168, 1172, 1177-1179, 1184, 1193, 1196, 1209-1212, 1214, 1215, 1217, 1219, 1221-1223, 1226, 1249, 1253, 1260, 1280, 1303, 1305, 1313, 1356, 1358, 1381, 1425, 1427, 1433, 1441, 1442, 1464, 1509, 1512, 1524, 1533, 1535, 1578, 1580, 1582-1587, 1589, 1604-1607.
Reinach (Théodore), **2**, 564 ; **3**, 1183.
Reinecke (Paul), **1**, 68, 88, 89, 104, 157, 158, 160, 161, 227, 238, 285, 287, 289, 369-372, 385, 387, 388, 429, 430, 477 ; **2**, 602, 609, 615, 624, 665, 684, 721, 724, 725, 746, 759, 763, 771, 774-777, 781-783, 787, 789, 809, 836, 839, 841, 846, 852, 868, 870-872, 875 ; **3**, 923, 929, 930, 933, 972, 1015, 1064, 1065, 1068, 1071, 1072, 1074, 1075, 1082, 1092, 1098, 1104, 1166, 1167, 1195, 1198, 1209, 1212, 1228, 1230, 1234, 1237, 1240, 1241, 1244, 1245, 1249, 1250, 1251, 1256, 1258, 1273, 1288, 1289, 1291, 1301-1303, 1315, 1316, 1320, 1325, 1326, 1361, 1363, 1364, 1373, 1391, 1419, 1424, 1427, 1433, 1442, 1445, 1446, 1449, 1450, 1454, 1474-1481, 1488, 1500, 1505, 1511, 1524, 1551, 1595-1597, 1599, 1600, 1603, 1605, 1606.
Rekhmara, ministre de Touthmès III, (tombe de), à Thèbes, **1**, 63, 399.
Religion (la) à l'âge du bronze, **1**, 409-484.
Rellini (Ugo), **2**, 719.
Remedello-Sotto (nécropole de), prov. de Brescia, Italie, **1**, 13, 73, 91, 190, 366.
Remmsweiler (Prov. rhénane), **3**, 1064, 1265, 1600.
Remoulins (grotte de), Gard, **1**, 382.
Remparts. Voir Enceintes.
Renchen (Bade), **2**, 547.
Renel, **1**, 453, 483.
Rennes (Ille-et-Vilaine), **1**, 465 ; musée de —, **1**, 471.
Rennes-les-Bains (Aude), **1**, 290, 449. Voir Fa.
Représentations figurées à l'âge du bronze, **1**, 485-487.
Résine, **3**, 1435, 1436.
Reuilly, commune de Mardié (Loiret), **2**, 679, 773-775.
Revelière, **3**, 1060, 1137, 1471.
Reville (Albert), **1**, 303.
Revon (L.), **1**, 117 ; **2**, 658, 858, 864.
Rey (F.), **1**, 226.
Rhoda ou Rhodé. Voir Rosas.
Rhode (Hanovre), **3**, 1445.
Rhoné (A.), **2**, 547.
Rhŷs (John), **2**, 574 ; **3**, 963.
Ribič (Bosnie), **3**, 1099, 1349.
Ribiers (Hautes-Alpes), **1**, 274.
Ricard (A.), **1**, 129.
Ricci (S.), **3**, 1304.
Rice Holmes (T.), **1**, 7, 89, 90, 375 ; **2**, 575 ; **3**, 948, 958, 1558.
Rich (Antony), **3**, 1356.
Richly (H.), **1**, 90, 185, 228, 320, 322, 448, 449.
Richter (J.), **3**, 993.
Ridder (A. de), **2**, 775 ; **3**, 1288, 1440, 1581.
Ridgeway, **1**, 34, 239, 399 ; **2**, 548.
Riedlingen (Wurtemberg), **2**, 753.
Rielasingen (Bade), **2**, 819.
Riess, **2**, 889, 891.
Rieux-Mérinville (Aude), **1**, 216.
Rimini (Italie), **3**, 1590.

Ring (Maximilien de), **1**, 153 ; **2**, 612, 777, 845 ; **3**, 1069, 1149, 1211, 1213, 1214, 1216, 1217, 1219, 1221, 1222, 1226, 1229, 1263, 1434, 1599.
Ringkjobing (Jutland), **3**, 925.
Ripley, **1**, 10.
Rise (comté d'York, Angleterre), **3**, 1194.
Rites funéraires, à l'âge du bronze, **1**, 159-161 ; à l'époque hallstattienne, **2**, 629-641 ; à l'époque de La Tène, **3**, 1012-1019.
Ritterling, **3**, 1256, 1301.
Rivalta (région de Mantoue, Italie), **1**, 434.
Rivaney (tumulus de), commune de Magny-Lambert (Côte-d'Or), **2**, 645.
Rivery, près Amiens (Somme), **3**, 1449.
Rives (Isère), **3**, 1052.
Rivière (E.), **2**, 493.
Rivière (tumulus de), près de Pontarlier, Doubs, **1**, 155.
Rivoli (prov. de Vérone, Italie), **1**, 428 ; **2**, 762.
Roanne (Loire), **2**, 585, 709 ; **3**, 990, 1490, 1491 ; musée, **1**, 195, 380 ; **2**, 833, 834 ; **3**, 958, 1141, 1291, 1307, 1405, 1488, 1490, 1555, 1573.
Robenhausen (palafitte de), lac de Pfäeffikon, Suisse, **1**, 187.
Robernier, commune de Montfort (Var), **1**, 467 ; **3**, 1532, 1533.
Robert (Ch.), **3**, 1177, 1560, 1605.
Robert (Zéphirin), **2**, 655, 833, 838, 839, 878 ; **3**, 1048.
Robiou (F.), **2**, 578.
Roc (bois du), commune de Vilhonneur (Charente), **1**, 130, 379, 380.
Roc Saint-André (Morbihan), **1**, 95.
Roche Blanche (La), Puy-de-Dôme, **3**, 957. Voir Gergovie.
Rochecourbe (Tarn), **2**, 817.
Roc'h-Guyon, commune de Plouharnel (Morbihan), **1**, 357, 358.
Roche-Perthuse, près Velaux (Bouches-du-Rhône), **3**, 1005, 1531.
Roche-Rousse, commune d'Esclanèdes (Lozère), **1**, 154.
Rochetaillée, près de Saint-Barthélemy-de-Vals (Drôme), **1**, 300, 302.
Rocher (Le), commune de Plougoumelen (Morbihan), **1**, 294 ; **2**, 681, 761.
Rodenbach (Palatinat rhénan), **1**, 328, 330 ; **3**, 929, 933, 1064, 1066, 1265, 1332, 1334, 1335, 1431, 1442, 1544, 1576, 1600.
Rodet, **1**, 115, 117, 179, 270, 271, 277, 280, 282, 472.
Rœdiger (Louis), **3**, 919.
Roiderholz (Haute-Autriche), **2**, 600.
Roidot-Deléage, **3**, 952.
Roger (O.), **2**, 679, 773 ; **3**, 1604.
Roget. Voir Belloguet.
Rogues (Gard), **2**, 878. Voir Borrie d'Arre (tumulus de la).
Rolampont (Haute-Marne), **1**, 154. Voir Charmoiselles.
Rollain (A.), **3**, 1540.
Roman (J.), **2**, 659 ; **3**, 1059.
Román y Calvet (J.), **1**, 263 ; **3**, 1000, 1327.
Rome, **1**, 434 ; **2**, 514, 550, 551, 556, 561, 576, 585 ; **3**, 968, 1000, 1083, 1090, 1160, 1265, 1393, 1551, 1571, 1589 ; musée Grégorien, à —, **3**, 1400, 1442 ; musée des Thermes, **3**, 1582 ; musée du Capitole, **3**, 1581, 1582 ; sarcophage de la vigne Ammendola, **3**, 1584, 1585.
Römhild (Saxe), **2**, 701, 702, 805 ; **3**, 973, 1249, 1358, 1362, 1366, 1369, 1370, 1379, 1380, 1382, 1426, 1427, 1552.
Romilly Allen (J.), **1**, 89, 375, 457 ; **2**, 737 ; **3**, 976, 978, 980, 1103, 1104, 1193, 1197, 1200, 1229, 1271, 1276, 1287-1289, 1408, 1474, 1522, 1525, 1526, 1551.
Ronchaud (L. de), **1**, 346.
Rondsen, près Graudenz (Prusse occidentale), **3**, 1128, 1129, 1148, 1204, 1354, 1375, 1445.
Ronzano, près de Bologne (Italie), **1**, 209, 279, 280 ; **2**, 621.
Roquecourbe (Tarn), **2**, 673.
Roquefort (Alpes-Maritimes), **2**, 721.
Roque-Pertus. Voir Roche-Perthuse.
Rosas (prov. de Gérone, Espagne), **2**, 581 ; **3**, 1561, 1565, 1566.
Roscher, **1**, 413, 422, 453, 468 ; **2**, 784, 786.
Roseaux (Les), palafitte du lac de Genève, **1**, 113.
Rosegg (Carinthie), **2**, 867 ; **3**, 1395.
Roselet (lac d'Annecy, Savoie), **1**, 117.
Roska (Martin), **3**, 1082.
Rosière-aux-Salines (Meurthe-et-Moselle), **1**, 164, 226.
Rossignol (C.), **2**, 545 ; **3**, 1172.
Rossignol (Elie), **3**, 1493.
Rössler (Emile), **1**, 66.
Rothenberg (Wurtemberg), **3**, 1302.
Rouard, **3**, 1536.
Rouchon (G.), **1**, 283.
Rouchon (Ulysse), **3**, 1573.
Roudouallec (Morbihan), **1**, 356. Voir Kervazonem.
Roue et rouelles solaires, **1**, 409, 413-418 ; **2**, 885-892.
Roues et rouelles (emblèmes solaires), à l'âge du bronze, **1**, 297, 409, 413-418 ; à l'époque de Hallstatt, **2**, 885-892.

Roues de [chariots], et rouelles de l'âge du bronze, **1**, 241, 289-298.
Rouen, **3**, 1060, 1309 ; musée de —, **1**, 230 ; **3**, 1415.
Rougeaux (champ), commune de Courcelles-en-Montagne (Haute-Marne), **3**, 1297.
Rougemont (F. de), **1**, 96, 98.
Rouret (camp du bois du), Alpes-Maritimes, **1**, 126, 127, 129.
Rouzaud (H.), **3**, 1008-1010, 1495, 1503 ; coll. —, à Narbonne (Aude), **3**, 1332.
Rovio (canton du Tessin, Suisse), **1**, 260, 261.
Royat (Puy-de-Dôme), **1**, 449.
Royer (Mlle Clémence), **1**, 97.
Royer (Camille), **1**, 154 ; **3**, 1219, 1223, 1261.
Royer (Joseph), **1**, 154 ; **3**, 1219, 1223, 1261.
Roz-Landrieux (Ille-et-Vilaine), **3**, 1572. Voir Langast.
Rubio de la Serna (Juan), **3**, 1100, 1101, 1135, 1142.
Ruelle, **2**, 559 ; **3**, 958.
Rufius Festus Aviénus. Voir Aviénus.
Rupe (Hans), **3**, 1542.
Russan (Gard), **1**, 378.
Russikon (canton de Zurich, Suisse), **2**, 613.
Rütimeyer, **1**, 279.
Rygh (O.), **1**, 84.

S

Saalburg (musée de la), **3**, 1381.
Saaraltdorf (Alsace-Lorraine), **2**, 837.
Saaz (Bohème), **3**, 1334.
Sablonnière (La), commune de La Fère-en-Tardenois (Aisne), **3**, 1038, 1315, 1460, 1467.
Sabroso (prov. de Minho, Portugal), **2**, 685 ; **3**, 1472.
Sacaze, **2**, 667-669, 685, 686, 737, 745, 746, 794, 795, 851 ; **3**, 1151, 1152.
Sacken (E. de), **1**, 115, 210, 232, 273, 277, 289, 294, 295, 432, 437, 481 ; **2**, 524, 601, 602, 604, 605, 610, 611, 620, 722, 726, 732-735, 737, 743, 746, 747, 760, 761, 778, 780-782, 789, 793, 795, 803, 813, 827, 835, 840, 841, 843, 844, 846, 847, 856, 859, 862, 868, 871, 873, 880 ; **3**, 1384, 1394, 1441.
Sagarra (Don Fernando de), **3**, 946.
Saglio (E.), **1**, 17, 179, 193, 221, 222, 224, 228, 229, 231, 235, 262, 263, 267, 280, 281, 283, 302, 303, 346, 366, 368, 401, 403, 418, 435, 438, 480, 482, 492, 496 ; **2**, 543, 545, 546, 549, 557, 569, 638, 639, 716, 719, 739, 784, 846, 881, 886, 889, 891 ; **3**, 996, 1054, 1134, 1136, 1144, 1157, 1159, 1162, 1165, 1168, 1178, 1179, 1181, 1185-1187, 1189, 1195, 1196, 1201, 1203, 1208, 1234, 1264, 1265, 1280, 1288, 1319, 1332, 1355, 1356, 1358, 1375, 1377, 1378, 1381, 1384-1386, 1389, 1390, 1393, 1407, 1417, 1423, 1436, 1529, 1541, 1586.
Sagonte (prov. de Valence, Espagne), **3**, 1150, 1160.
Sahan Toney (comté Norfolk, Angleterre), **3**, 1194.
Saie ou sagum, **3**, 1205.
Saint-Aigny (Indre), **1**, 256, 257.
Saint-Alban-les-Eaux (Loire), **2**, 706. Voir Châtelux.
Sainte-Anastasie, près Uzès (Gard), **1**, 215.
Saint-André, près Etting (Bavière), **2**, 773, 778.
Saint-André-de-Méouilles ou Saint-André-les-Alpes (Basses-Alpes), **2**, 659.
Saint-Aoutrille (Indre), **2**, 523, 678, 722, 723, 725, 886. Voir Villement.
Saint-Audebert, commune de Presles-et-Boves (Aisne), **3**, 1039, 1278, 1383.
Saint-Aubin-de-Cadelech (Dordogne), **1**, 352.
Saint-Babel (Puy-de-Dôme), **1**, 346, 356.
Saint-Barnard (plateau de), près Trévoux (Ain), **1**, 156, 383, 386.
Saint-Barthélemy-de-Vals (Drôme), **1**, 302.
Saint-Blaise (palafitte de), lac de Neuchâtel, Suisse, **1**, 114.
Saint-Brandan (Côtes-du-Nord), **1**, 205-206. Voir Castello (Le).
Sainte-Cécile (Vaucluse), **2**, 662.
Saint-Cézaire (Var), **2**, 703, 704. Voir Cappelle (La) ; Subeyran (camp de).
Saint-Chély-du-Tarn (Lozère), **1**, 184, 223, 287.
Saint-Claude (Jura), **2**, 654.
Sainte-Colombe (Côte-d'Or), **2**, 526, 527, 631, 647, 868 ; **3**, 1598. Voir Butte (tumulus de la) ; Garenne (tumulus de la) ; Mousselots (tumulus des).
Saint-Cyr-au-Mont-d'Or, **1**, 245.
Saint-Dizier (Haute-Marne), **1**, 466, 468 ; **2**, 549.
Saint-Éloy-de-Gy (Cher), **2**, 773. Voir Dames.
Saint-Etienne-au-Temple (Marne), **1**, 328, 330 ; **2**, 737 ; **3**, 1022, 1023, 1033, 1369.
Saint-Etienne-de-Brillouët (Vendée), **1**, 171.
Sainte-Feyre (Creuse), **2**, 706. Voir Puy-de-Gaudy.
Saint-Fiacre, commune de Melrand (Morbihan), **1**, 190, 194, 198, 223, 225.

Saint-Flour (Cantal), 2, 677, 706. Voir Fage (La).
Sainte-Foy, près Castres (Tarn), 2, 671.
Saint-Gaudens (Haute-Garonne), 2, 669.
Saint-Genès-Champanelle (Puy-de-Dôme), 1, 312.
Sainte-Geneviève (oppidum de), près d'Essey-les-Nancy (Meurthe-et-Moselle), 3, 968-970, 1298, 1451.
Saint-Geniès (Gard), 1, 140.
Saint-Georges (plateau de Mons, à), Cantal, 2, 726.
Saint-Georges-de-Baroilles (Loire), 3, 990. Voir Chatelard de Chazi.
Saint-Géran, près Moulins (Allier), 3, 1346.
Saint-Germain-du-Plain (Saône-et-Loire), 1, 235, 438 ; 2, 719.
Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise), 1, 231.
Saint-Germain-en-Laye (musée des Antiquités nationales à), Seine-et-Oise, 1, 194, 201, 203, 204, 206, 220, 235, 243, 245-247, 249-253, 258, 274, 291, 315, 356, 379, 380, 407, 467 ; 2, 602, 737, 750, 772, 857 ; 3, 962, 1021, 1038, 1047, 1059, 1121, 1141, 1152, 1154, 1165, 1169, 1170, 1172, 1204, 1217, 1272, 1288, 1327, 1328, 1369, 1394, 1450, 1484, 1535, 1573, 1605, 1606.
Saint-Goar (Prov. du Rhin), 3, 1524, 1602.
Saint-Grégoire (Ille-et-Vilaine), 1, 274.
Saint-Helen (Côtes-du-Nord), 1, 164.
Saint-Hilaire-le-Vouhis (Vendée), 1, 243.
Saint-Honoré (Nièvre), 1, 452.
Saint-Hippolyte-du-Fort (Gard), 2, 743.
Saint-Ignat (Puy-de-Dôme), 1, 195.
Saint-Jean-Brévelay (Finistère), 1, 142, 145. Voir Kerusun ; Garenne (tumulus de la).
Saint-Jean-de-Belleville (Savoie), 3, 1058, 1224, 1267, 1329.
Saint-Jean-de-Mayenne (Mayenne), 2, 706. Voir Château-Meignan.
Saint-Jean-de-Maurienne (Savoie), 3, 1059.
Saint-Jean-sur-Tourbe (Marne), 3, 1295, 1302, 1451, 1454. Voir Gorge-Meillet.
Saint-Jean-Trolimon (Finistère), 1, 358 ; 3, 945, 1060, 1164, 1257, 1470, 1472, 1473, 1606. Voir Kerviltré et Tronoën.
Saint-Jeannet (Alpes-Maritimes), 1, 125, 126.
Saint-Just (Cher), 2, 870. Voir Colombier (tumulus du).
Saint-Kanzian (Autriche), 2, 592.
Saint-Leu-d'Esserent (Oise), 1, 355.
Saint-Louis (nécropole), à Carthage (Tunisie), 2, 684.
Saint-Mandé (Yonne), 2, 700. Voir Cora (camp de).
Saint-Marcel-de-Félines (Loire), 2, 574 ; 3, 947, 968, 990, 992, 1485, 1491. Voir Crêt-Châtelard (oppidum du).
Saint-Martin-des-Champs (Finistère), 1, 165.
Saint-Mathieu (Vienne), coll. du Dr Hugonneau, 2, 680.
Saint-Maur-les-Fossés (Seine), 3, 1039, 1040, 1043, 1072, 1112, 1171, 1461.
Saint-Maurice-sur-Loire (Loire), 3, 947, 1307. Voir Jœuvres.
Saint-Même (Charente), 1, 170. Voir Mondouzil.
Saint-Memmie (Marne), 3, 1467.
Saint-Menoux (Allier), 1, 147, 314, 317, 320 ; 3, 1051, 1052.
Saint-Michel-de-Valbonne, près Hyères, 3, 1539.
Saint-Molf, près Guérande (Loire-Inférieure), 2, 547.
Saint-Moré (Yonne), 1, 383 ; 2, 700. Voir Nermont (grotte de).
Saint-Moritz (vallée de l'Engadine), 1, 452, 453.
Saint-Nazaire (Loire-Inférieure), 1, 109, 207. Voir Penhouët.
Saint-Nom (Loire-Inférieure), 1, 367.
Saint-Odile, près Strasbourg (Alsace), 3, 995.
Saint-Ottilien (Bavière), 3, 1072.
Saint-Parize-le-Châtel (Nièvre), 1, 450.
Saint-Pierre (île), lac de Bienne, Suisse, 2, 895.
Saint-Ouen (île), 1, 201.
Saint-Ours, commune de Meyronnes (Basses-Alpes), 2, 849.
Saint-Pierre-en-Chastre (Oise), 3, 969, 1391.
Saint-Pol-de-Léon (Finistère), 3, 1458, 1467, 1468, 1473, 1474.
Saint-Pölten (Basse-Autriche), 2, 597.
Saint-Pons (Basses-Alpes), 3, 1254.
Saint-Potan (Côtes-du-Nord), 1, 353, 354.
Saint-Privat (Corrèze), 2, 706. Voir Sermus.
Saint-Quentin (Aisne), 1, 205.
Saint-Romain (Haute-Marne), 2, 877. Voir Pérouse (La).
Saint-Rémy (Bouches-du-Rhône), 3, 1157, 1158. Voir Jules (monument, tombeau des).
Saint-Rémy (Marne), 3, 1157, 1220.
Saint-Rémy-sur-Bussy (Marne), 3, 1225, 1520.
Saint-Siffret, près Uzès (Gard), 3, 1172.
Saint-Siméon-de-Bressieux (Isère), 1, 292.

Sainte-Solange (Cher), **3**, 1050. Voir Fertisses (Les).
Saint-Sulpice (Tarn), **2**, 671-673, 815, 841, 842. Voir Gabor.
Saint-Sulpice (Suisse), **3**, 1317-1319.
Sainte-Suzanne (Mayenne), **2**, 706.
Saint-Symphorien-de-Marmagne (Saône-et-Loire), **1**, 453. Voir Grisy (source de).
Saint-Tiago-de-Cacem (Estramadure, Portugal), **1**, 490-492. Voir Defesa.
Saint-Vallier-de-Thiey (Alpes-Maritimes), **1**, 123-125, 198, 366. Voir Baou de la Gaude (camp de); Castellaras de la Malle.
Saint-Venant (Julien de), **1**, VI, 101, 298-301, 317, 319, 380; **2**, 630, 678, 679, 703, 743, 833, 834, 837, 838, 841; **3**, 997, 998, 1001, 1046, 1048, 1051-1053, 1055, 1065, 1072, 1361, 1363, 1371.
Saint-Vérédème (grotte de), commune de Sanilhac (Gard), **1**, 140, 379.
Saint-Vidal (Haute-Loire), **1**, 205, 208. Voir Chevlonnet (Le).
Saint-Ybard (Corrèze), **2**, 678.
Saint-Yrieix (Charente), **1**, 218. Voir Vénat.
Salamine (île du golfe d'Egine, Grèce), **1**, 475; **3**, 1033.
Salasses (mines d'or des), **3**, 1207.
Salem (Bade), **2**, 611, 737, 782, 851.
Salerne (Grande Grèce), **1**, 231.
Salies-de-Béarn (Basses-Pyrénées), **2**, 670.
Salies-de-Salat (Haute-Garonne), **2**, 670.
Salins (Jura), **1**, 137; **2**, 627, 650, 654, 696, 697, 702, 704, 777, 804, 806, 815, 847, 850, 851; **3**, 1006, 1598, 1605. Voir Château (camp de).
Salines (exploitation des) à l'époque de Hallstatt, **2**, 693, 713-716.
Salles-la-Source (Aveyron), **2**, 779. Voir Genevrier (dolmen de).
Sallustien Joseph (frère), **1**, 140, 380.
Salmon (Philippe), **1**, 383.
Salomon, **3**, 1040.
Salon (Aube), **3**, 1140, 1141.
Salzberg (salines du), **2**, 619.
Salzbourg (Autriche), **1**, 231, 233, 394; musée de —, **1**, 231.
Sampson (Ardèche), **1**, 166.
Samthawro (nécropole de), près Tiflis (Russie), **1**, 65, 66.
Samzée (coll.), **3**, 1580.
San Anton (nécropole de), prov. d'Alicante, Espagne, **1**, 83, 309, 352.
San Bernardo (nécropole de), à Ornavasso, prov. de Novare, Italie, **3**, 1093-1097, 1245, 1269, 1282, 1291, 1357, 1449.
San Marino, **1**, 434.
San Pancrazio (prov. de Parme, Italie), **2**, 776.
San Quirico. Voir Serra S. Quirico.
Sanct Marein (Carniole), **2**, 768.
Sanct-Margarethen (Carniole), **2**, 593, 594; **3**, 1161, 1166, 1167.
Sanct-Michael, près Adelsberg (Carniole), **2**, 593; **3**, 1098, 1112, 1150, 1356, 1358.
Sandars (Horace), **3**, 1262.
Sanglier-enseigne, **3**, 1178.
Sanilhac (Gard), **1**, 140, 379. Voir Saint-Vérédème (grotte).
Sanskimost (Bosnie), **3**, 1099.
Santa Lucia (prov. de Goritz), **2**, 592, 593, 789, 841-843, 853, 871, 873, 882; **3**, 1098, 1317, 1318.
Santa Luzia (prov. de Minho, Portugal), **2**, 685, 686.
Santa Maria di Capua Vetere (Grande Grèce), **1**, 231.
Saragosse (Espagne), **2**, 665, 670; musée de —, **3**, 1497.
Sarajevo (Bosnie), **2**, 591.
Sargon Ier, **1**, 47.
Sarmento, **1**, 79.
Sarrelouis (Prusse rhénane), **1**, 304. Voir Vaudrevanges.
Sarry (Marne), **3**, 1299.
Sartanette, près le Pont-du-Gard (Gard), **1**, 378.
Sarubinetz (Kr. Kanew, Russie), **3**, 923, 1082.
Sarzec (de), **1**, 52.
Sassoferrato (Ombrie, Italie), **3**, 1184, 1185.
Saturne, divinité agricole des Sicules, **1**, 17.
Saulces-Champenoises (Ardennes), **3**, 1452, 1455, 1464, 1512, 1517. Voir Mont Renard.
Saulcy (F. de), **2**, 641; **3**, 1177, 1560, 1561, 1589.
Saulcy (H. de), **1**, 459.
Saumons de cuivre égéens, **1**, 393, 397-400.
Saussaye (L. de la), **3**, 1177.
Saut (palafitte du), lac du Bourget, Savoie, **1**, 260.
Sautter (Fr.), **1**, 152, 209.
Sauville (Vosges), **2**, 837.
Savigné (Vienne), **2**, 680, 749. Voir Gros-Guignon.
Savignoni, **1**, 39, 210; **2**, 786; **3**, 1433, 1437-1440.
Savoie (palafittes de la), **1**, 113.
Savoye (Claudius), **3**, 654.
Savoyeux (Haute-Saône), **2**, 655, 656, 751, 779, 795, 868-871; **3**, 1046, 1047.
Saxon-Sion (Meurthe-et-Moselle), **1**, 203, 206.
Scandinavie (âge du bronze de la), **1**, 84-88.

Schaaffhausen (H.), 2, 754; 3, 1569.
Schamhaupten (Haut-Palatinat), 3, 1361.
Schaudel (Louis), 3, 658.
Schenk (Alexandre), 1, 112.
Schifferstadt, près de Spire (Palatinat bavarois), 1, 362, 363.
Schippach (Basse Franconie), 2, 839.
Schirrhein (forêt de), Alsace, 3, 1213.
Schlemm (Mlle Julie), 1, 137, 199, 208, 209, 213, 248, 251, 253, 258, 271, 278, 286, 289, 298, 318-320, 339, 420; 2, 701, 773; 3, 1204, 1282, 1504.
Schlettstadt (Alsace), 2, 995, 1216.
Schlichtmgsheim (Silésie), 3, 1279.
Schliemann, 1, 19, 31-34, 37, 50, 54, 55, 75, 77, 181, 182, 188, 195, 207, 212, 213, 219, 220, 223, 224, 226, 227, 259, 260, 327, 340, 341, 346, 351, 352, 355, 361, 362, 364, 365, 370, 371, 401, 453-455, 459, 461-463, 470, 471, 478, 480, 483; 2, 518, 639; 3, 1310.
Schliz (A.), 2, 608, 701, 715, 716; 3, 986, 1001, 1266.
Schluz, 3, 1074.
Schmid (W.), 3, 1072.
Schmidt (E.), 1, 70.
Schmidt (Hubert), 1, 88, 89, 105, 195, 199, 268, 270; 2, 707, 708; 3, 1436, 1542.
Schmidt (Robert), 2, 791.
Schmit (E.), 3, 1021, 1031, 1033, 1036, 1116, 1119, 1148, 1219, 1222, 1230, 1326.
Schrader (O.), 1, 10; 3, 1203.
Schrobenhausen (Bavière), 3, 1072.
Schuchhardt (Hugo), 1, 26, 32; 2, 705, 707-709.
Sculptures gréco-ligures et gréco-celtiques de la Gaule méridionale; 3, 1507, 1531-1539.
Schuermans (H.), 2, 616; 3, 1069.
Schulten (A.), 3, 1001, 1262, 1498, 1499.
Schumacher (K.), 1, 51, 89, 137, 174, 175, 200, 206, 208, 210, 220, 228, 229, 250, 256, 259, 320, 321, 323, 324, 326, 335, 380, 381; 2, 606, 621, 701, 809, 810, 814, 819, 820, 833, 834, 843, 851, 852; 3, 928, 944, 966, 973, 1069, 1072, 1074, 1253, 1288, 1362, 1419, 1433, 1434, 1449, 1476, 1488, 1580, 1584-1588, 1590, 1595.
Schumann (Hugo), 1, 325; 3, 1077, 1463, 1557.
Schuster, 2, 705.
Schwab (colonel), 1, 472; 3, 935.
Schwabsburg (Hesse rhénane), 3, 1514, 1516.
Schwadernau (canton de Berne, Suisse), 3, 1138.
Schwarzenbach (Birkenfeld), 3, 933, 1064, 1067, 1334-1336, 1431, 1434, 1547, 1520, 1521, 1601.
Schwetzingen (Bade), 2, 611.
Schwerin, près Peccatel (Mecklembourg), 1, 285.
Scies en bronze de l'âge du bronze, 1, 241, 270, 273-275; en fer de l'époque de La Tène, 3, 1352, 1374, 1375.
Scilly (îles) ou Sorlingues, 1, 96.
Scipion Emilien, 3, 1498, 1499.
Scylax, 2, 577: périple de —, 1, 7.
Scymnus de Chio, 1, 26.
Scager, 1, 33.
Seelmann, 3, 1074.
Seger (Hans), 1, 89, 186, 187, 351, 353; 2, 772.
Ségourie (camp de la), commune de Fief-Sauvin (Maine-et-Loire), 3, 990.
Sel (commerce du), à l'âge du bronze, 1, 394, 395; au premier âge du fer, 2, 670.
Sellin, 1, 51.
Sénèque, 3, 1580.
Séneret (Vienne), 2, 713.
Senigallia (prov. d'Ancône, Italie), 3, 1088.
Sens (Yonne), 2, 762; 3, 1598; musée de —, 2, 786; 3, 1245, 1598.
Sentinum (bataille de), 3, 1181, 1197, 1590.
Septime Sévère, 3, 925, 1551.
Septsaulx (Marne), 3, 1023, 1027, 1194, 1201, 1202, 1361, 1364, 1524, 1606. Voir Prise d'Eau (La).
Sépultures à fosses et à coupole de Mycènes et des environs, 1, 35, 36; à coupole de l'Espagne et du Portugal, 1, 36, 37.
Sépultures à l'âge du bronze I et II, 1, 133-147: à l'âge du bronze III, 1, 133, 148-154; à l'âge du bronze IV, 1, 133, 154-159; à inhumations, 1, 153, 159-160; à incinérations, 1, 153, 159-161.
Sépultures hallstattiennes, France orientale, 2, 629-662; France occidentale et centrale, 2, 663-682; Péninsule ibérique, 2, 662, 682-692; à char hallstattiennes, 2, 717, 747-754; à inhumations, 2, 674, 678, 680; à incinérations, 2, 665-671, 677, 679, 680.
Sépultures de l'époque de La Tène, France, 3, 1012-1061: Champagne, 3, 1012, 1019-1038; Aisne et Ile-de-France, 3, 1038-1041; Haute-Marne, Ardennes et Lorraine, 3, 1041-1043; Berry, Auvergne, Forez, Bas-Dauphiné, Languedoc, 3, 1012, 1049-1055; Provinces alpestres, 3, 1012, 1056-1059; Normandie et Bretagne, 3, 1012, 1060-1061.
Sépultures de l'époque de La Tène à l'étranger, Allemagne, Belgique et Scandinavie, 3, 1063-1078; Bohême, Moravie, Russie, Autriche-Hongrie,

3, 1078-1082; Suisse, Italie, Alpes orientales, **3**, 1082-1100; Péninsule ibérique, **3**, 1100-1102; Îles Britanniques, **3**, 1102-1105.
Sépultures de l'époque de La Tène à inhumation, avec char, **3**, 1022-1030; sans char, **3**, 1030; sépultures à incinération, **3**, 1307.
Sermus (mur vitrifié du camp de), à Saint-Privat (Corrèze), **2**, 706.
Seriphos (nécropole prémycénienne de), île de l'Archipel, **1**, 46.
Serpes en fer de l'époque de La Tène, **3**, 1352, 1378, 1383, 1384.
Serra Illixi (prov. de Cagliari, Sardaigne), **1**, 398.
Serra S. Quirico (Ombrie, Italie), **3**, 1097, 1413.
Serrures. Voir Clefs. Entraves de prisonniers.
Serrigny (Côte-d'Or), **2**, 319, 320, 352, 396.
Servirola (terramare), prov. de Reggio-d'Emilie, Italie, **2**, 331.
Servius, **1**, 263; **2**, 556; **3**, 1130, 1356.
Sery (tumulus du bois de), commune de Salins, Jura, **1**, 155.
Sesenheim, près Sufflenheim (Alsace), **3**, 1599.
Sesto Calende (prov. de Milan, Italie), **2**, 536, 540, 719, 720, 743, 763.
Sétubal (Estramadure, Portugal), **1**, 274.
Seure (Georges), **1**, 66, 74, 75; **2**, 629; **3**, 1196.
Sextus, **3**, 997.
Shamash ou le Soleil, bas-relief de Sippara, **1**, 461.
Shoebury (comté d'Essex, Angleterre), **3**, 1487.
Sibérie (âge du cuivre et du bronze en), **1**, 67-68.
Sicard (G.), **1**, 290, 330, 382.
Sicile (âge du bronze de la), **1**, 74-78.
Sicules. Voir Ligures.
Siculus ou Sikélos, héros éponyme de la Sicile, **1**, 17.
Sidon (Syrie), **1**, 29; **2**, 563.
Siebourg (Max), **2**, 570.
Siem (Jutland, Danemark), **1**, 427, 428; **2**, 776.
Sigmaringen (Hohenzollern), **2**, 735, 754, 787; **3**, 1596; musée de —, **2**, 787; **3**, 1596.
Signe en S (emblème solaire), à l'âge du bronze, **1**, 462, 463; à l'époque de Hallstatt, **2**, 889-891; à l'époque de La Tène, **3**, 1513-1518.
Sigovèse, **2**, 573, 619.
Sigurd Fafnesbane, **3**, 1313.
Sigynnes (Les), **1**, 21; **2**, 590, 591.
Sikélos ou Siculus, héros éponyme de la Sicile, **1**, 17; mythe de —, **1**, 18.
Silfiac (Morbihan), **2**, 681.
Silius Italicus, **1**, 17; **3**, 1169, 1183, 1206.
Sillery (Marne), **3**, 1023.
Silveri Gentiloni, **2**, 536.
Simon (Dr), **3**, 964.
Simonnin, **1**, 95, 96.
Sinaï (mines de cuivre du), **1**, 49.
Singidunum (sur le Bas-Danube), **3**, 920.
Singleyrac (Dordogne), **1**, 142, 351.
Sinsheim (Bade), **3**, 1072.
Sinsin (Belgique), **1**, 359.
Siphnos (idoles prémycéniennes de), **1**, 45.
Sippara (Chaldée), **1**, 461, 462.
Sipyle (mont), Phrygie, **3**, 1009.
Siran (Hérault), **1**, 171. Voir Centeille.
Siret (H.), **1**, 78, 79, 80, 98, 141, 181, 187, 197, 244, 245, 365, 370.
Siret (L.), **1**, 21, 29, 78-81, 96, 98, 141, 181, 187, 197, 244, 245, 272-274, 339, 364, 365, 367, 370, 392, 476, 480, 483; **2**, 685, 896; **3**, 1102, 1137, 1146, 1164, 1260, 1262, 1450, 1473, 1495, 1496, 1505.
Sistres de l'âge du bronze, **1**, 304, 305.
Siteia (Crète), **1**, 211.
Situles en bronze, à l'âge du bronze, **1**, 288, 293-295; ornées de symboles solaires, **1**, 427; à l'époque hallstattienne, **2**, 757, 760-771; à l'époque de La Tène I, **3**, 1440-1442; à l'époque de La Tène II et III, **3**, 1443-1446.
Skallerup (Seeland), **1**, 285, 421.
Skjoldborg (arrond. de Thisteb, Jutland), **3**, 1232.
Skovlyst, près Folding (Jutland), **3**, 1127.
Šlapánic (Moravie), **1**, 228.
Slup (Prusse orientale), **3**, 1204.
Smela, près de Dniepr, au sud de Kief (Russie), **3**, 1342.
Smith (A.), **1**, 355.
Smith (Reginald A.), **1**, 46, 415; **2**, 575; **3**, 974, 978, 979, 1021, 1103-1105, 1110, 1122, 1124, 1125, 1139, 1144, 1159, 1174-1176, 1183, 1194, 1197, 1202, 1210, 1216, 1251, 1253, 1258, 1275, 1289, 1315, 1332, 1407, 1409, 1410, 1412, 1416, 1422, 1456, 1457, 1473, 1474, 1487, 1488, 1551, 1558, 1559, 1567, 1569.
Smith (Roach), **3**, 1107.
Sodermal (Suède), **1**, 396.
Soissons (Aisne), **3**, 967.
Soldan, **2**, 701.
Soldo, près Alzate (Brianza), **3**, 1095, 1097.
Söften (Jutland), **3**, 1249.
Soleil (culte, représentations et sym-

boles), à l'âge du bronze, **1**, 409-444 ; à l'époque de Hallstatt, **2**, 885-898. Voir Roue, Swastika. Signe en S. Triscèle.
Solin, **1**, 451 ; **3**, 1206.
Solon, **3**, 1033.
Som-ron-sen (Cambodge), **1**, 69.
Somme-Bionne (Marne), **3**, 929, 933, 1020, 1022-1024, 1027, 1028, 1033, 1110, 1111, 1167, 1186, 1187, 1191, 1192, 1199, 1210, 1236, 1237, 1265, 1295, 1296, 1309, 1331, 1346, 1416, 1417, 1430, 1431, 1434, 1510, 1524, 1605. Voir Homme-Mort.
Sommepy (Marne), **3**, 1020, 1023.
Sommesous (Marne), **3**, 1020, 1253.
Somme-Suippes (Marne), **3**, 1020, 1022, 1280. Voir Louvière (La).
Somme-Tourbe (Marne), **3**, 1020, 1023, 1190, 1606. Voir Bouvandau (La).
Sommières (Gard), **3**, 1361.
Somsois (Marne), **3**, 1020, 1022, 1033, 1036, 1072, 1171, 1460, 1461.
Sophocle, **2**, 545 ; **3**, 1314.
Sopron (Hongrie), **3**, 1480.
Sorlingues (îles) ou Scilly, **1**, 96.
Sos (remparts de), en Albret (Lot-et-Garonne), **3**, 995.
Soudure (La) à l'âge du bronze, **1**, 163, 187.
Soumans (Creuse), **1**, 95. Voir Montebras.
Sousse (Tunisie), **3**, 1010.
South Ferriby (comté de Lincoln, Angleterre), **3**, 1572.
Spata (Attique), **1**, 61, 339.
Spence (Lewis), **3**, 979, 980.
Spettisbury (comté de Dorset, Angleterre), **3**, 1559.
Spezet (Finistère), **1**, 164.
« Sphéroïdes » de l'âge du bronze, **1**, 298-304.
Sphettos (Attique, Grèce), **2**, 262.
Spina (Emilie, Italie), **3**, 1574.
Spinazzola, **1**, 74.
Spire (musée de), Palatinat bavarois, **3**, 1436, 1600.
Sprater, **3**, 973.
Staadorf (Haut-Palatinat), **1**, 149, 150, 208, 318, 323.
Staehelin (F.), **2**, 578.
Stamnoi, **3**, 1068, 1434, 1436.
Stannwick (comté d'York), **3**, 1125, 194, 1197.
Starkenbourg (Hesse rhénane), **3**, 1554, 1555.
Starnberg (lac de), Haute-Bavière, **1**, 325.
Statuettes peintes de guerriers. Petsofà (Crète), **1**, 57 ; en bronze de Teti (Sardaigne), **1**, 76 ; en bronze des environs de Reggio d'Emilie, **1**, 232 ; gallo-romaine en bronze du Jupiter du Châtelet, **1**, 466 ; en bronze d'Idria, **3**, 1098 ; en pierre de guerrier gaulois. Mondragon (Vaucluse), **3**, 1169 ; en bronze. Stradonitz, **3**, 1179 ; en pierre de La Roche-Pertuse, près de Velaux (Bouches-du-Rhône), **3**, 1531 ; statue en pierre de Grézan (commune de Nîmes, Gard), **3**, 1534.
Statues-menhirs de l'âge du bronze, **1**, 485, 487-492.
Statzendorf (Basse-Autriche), **2**, 598, 746, 795, 827, 829, 836, 839, 841, 845.
Steinen (K. von), **1**, 454.
Steinhausen (canton de Zug, Suisse), **3**, 1085, 1266.
Steinsburg (La), près Römhild (Saxe), **2**, 701-703 ; **3**, 973, 994, 1249, 1363, 1366, 1369, 1379, 1380, 1382, 1426, 1427.
Stèles de Fivizzano, **1**, 489. Voir Statues-menhirs.
Stèles à inscriptions gauloises en caractères grecs, **3**, 1054.
Stentinello, près Syracuse (Sicile), **1**, 75.
Stesichore, **1**, 418.
Sternberg (Le), à Gomadingen (Wurtemberg), **2**, 726, 727, 819.
Steyert (A.), **1**, 245.
Stillfried (Basse-Autriche), **2**, 598, 845.
Stillingfleet (Rev.), **3**, 1102.
Stitar (Bohême), **3**, 1221.
Stœchades (îles), ou îles d'Hyères, **2**, 877 ; **3**, 1331.
Stockdorf a. Wurm (Haute-Bavière), **2**, 777 ; **3**, 1596.
Stockholm (musée de), Danemark, **1**, 238.
Stonehenge (comté de Wilts, Angleterre), **1**, 413.
Strabon, **1**, 7, 16, 20, 26, 95, 96, 239, 309, 348, 365, 395, 452 ; **2**, 545, 564, 565, 570, 576, 581, 584, 603, 690, 714, 756 ; **3**, 927, 939, 943, 1007, 1008, 1012, 1017, 1020, 1036, 1063, 1106, 1116, 1117, 1132, 1182, 1183, 1205-1207, 1345, 1350, 1371, 1436, 1536, 1570, 1575.
Stradonice u Loun (Bohême), **3**, 1232.
Stradonikos, **3**, 1581.
Stradonitz (Bohême), **3**, 932, 941, 942, 970, 971, 981, 983-985, 1139, 1141, 1148, 1154, 1179, 1180, 1186, 1195, 1202-1204, 1227, 1228, 1235, 1240, 1241, 1243, 1244, 1256-1259, 1266-1269, 1273, 1275, 1279, 1282-1286, 1290, 1291, 1297, 1298, 1306, 1307, 1309, 1320, 1321, 1326, 1349, 1354, 1359, 1362, 1363, 1366-1368, 1370-1373, 1378, 1380, 1382, 1390-1392, 1396-1398, 1407, 1408, 1423, 1424, 1426, 1441, 1445, 1446, 1451, 1481,

1482, 1491, 1493, 1544-1546, 1553, 1555, 1564, 1569, 1573, 1579, 1580.
Stamforbury (comté de Bedford, Angleterre), 3, 1409.
Stantz (Dr), 3, 1325.
Strasbourg (Alsace), 3, 995, 1120, 1576; musée, 3, 1599; coll. Forrer, à —, 1, 402.
Straub (A.), 2, 836.
Straubing (Bavière), 3, 1072.
Strbci (Bosnie), 3, 1348, 1349.
Streber, 3, 1569.
Strettweg, près Judenburg (Styrie), 2, 595, 596.
Strobel, 1, 118, 120, 228, 229, 255.
Strokestown (comté de Roscommon, Irlande), 3, 976.
Stromberg (enceinte calcinée du), près Weissenberg (Silésie), 2, 707-708.
Stubbendorf (Mecklembourg), 1, 197.
Stuckenberg, 3, 1401.
Studniczka, 1, 329; 2, 747.
Stukeley, 1, 413.
Stuttgart (Wurtemberg), 2, 783; musée de —, 1, 222; 2, 610; 3, 1597, 1600.
Styrie (découvertes hallstattiennes en), 2, 596.
Subdray (Cher), 2, 679. Voir Chaumoy.
Subeyra (camp), commune de Saint-Cézaire (Var), 2, 703, 704.
Subingen, près de Berne (Suisse), 2, 838.
Suc de la Pèze (Le), Cantal, 3, 1572.
Sucy-en-Brie (Seine-et-Oise), 1, 221.
Suétone, 3, 1177, 1572.
Sufflenheim (Alsace), 3, 1599.
Suidas, 1, 483; 2, 739; 3, 1130.
Suippes (Marne), 3, 1298.
Sunzing, près Lintz (Haute-Autriche), 3, 1599.
Suse (Perse), 1, 53, 54, 91.
Sutz (palafitte de), lac de Bienne, Suisse, 1, 342, 343.
Sven Nilson, 1, 98.
Svijany (Bohême), 1, 448, 449.
Svoronos, 1, 397, 399, 400, 406; 2, 799; 3, 1419.
Swastika (le) et les symboles dérivés de la roue, 1, 409, 453-464.
Sybaris, 2, 530.
Symboles solaires (survivance des), 1, 409, 464-469.
Syracuse (Sicile), 1, 75, 77, 211, 329, 376; 2, 530, 624, 626, 660, 778; 3, 1042, 1558, 1563, 1564.
Syros (nécropoles, idoles amorgiennes, bandeau d'argent, pincette), 1, 45, 46, 340, 416, 417, 461.
Szabolcs (Transylvanie), 3, 1082.
Szalacska, près Kaposvár (comté de Samogy, Hongrie), 3, 1370, 1375, 1376, 1544, 1545.
Szászvárosszék (Autriche-Hongrie), 1, 442.
Szombathy (J.), 2, 592, 599, 769, 811, 812, 819, 820; 3, 1098, 1119, 1149, 1166, 1172, 1283, 1354, 1358, 1359, 1361, 1367, 1379, 1382, 1383, 1443, 1444, 1450.

T

Table hachoir en chêne de Glastonbury, 3, 976; de sacrifice, de l'époque de La Tène, 3, 1399, 1407, 1410-1412.
Tacite, 2, 569, 570, 586, 714, 716, 822, 874, ; 3, 927, 980, 984, 1014, 1125, 1130, 1175, 1178, 1185, 1298, 1579, 1580.
Táin bó Cualnge, 3, 1183.
Talheim (Wurtemberg), 2, 732.
Talamone (anc. Télamon), prov. de Grosseto, Italie, 1, 266; 3, 1196, 1589.
Tan Hill (comté de Wilts, Angleterre), 1, 370.
Tanis, 2, 543.
Tannenkopf, près Rothenberg (Wurtemberg), 3, 1302.
Tannwédou (tumulus du), commune de Bourbriac (Côtes-du-Nord), 1, 142, 143, 341, 360.
Tanum (Bohuslän), 1, 497.
Taramelli, 1, 74, 228, 496.
Tarare (Rhône), 2, 585.
Tarbes (Hautes-Pyrénées), 1, 249.
Tarbolton (comté d'Ayr, Ecosse), 3, 976, 1425, 1427.
Tardieu (André), 1, 348.
Tardivon, 2, 650, 859.
Tarente (prov. de Lecce, Italie), 1, 251, 329; 2, 530, 565, 886; 3, 1558, 1570.
Tarière, 3, 1374, 1377-1378.
Tarodunum, près Fribourg-en-Brisgau, 3, 993.
Tarragone (enceinte de), Catalogne, Espagne, 1, 39.
Tartesse (Gadès), 1, 27, 95, ; 2, 563, 564, 568, 580, 854, 855; 3, 1578.
Tartlau, près Kronsdat (Transylvanie), 3, 1198.
Tasses en bronze de l'âge du bronze, 1, 286-288.
Taubendorf (cercle de Neidenburg, Prusse orientale) 3, 1076.
Taureau (culte du), 1, 409, 470-479.
Tauromenium (Sicile), 3, 1564.
Tayac (Gironde), 3, 1346.
Taylor (I.), 1, 9.
Tayrac, commune de Beauville (Lot-et-Garonne), 2, 676.

Téhéran (Perse), coll. du Schah, **1**, 195.
Telamon, **3**, 1196 ; bataille de —, **3**, 1181, 1207, 1208.
Telchines (*génies métallurges*), **2**, 545.
Tello (Chaldée), vase d'antimoine pur de, **1**, 179. Voir Lagash.
Tell-el-Amarna (Egypte), **1**, 62, 63, 371.
Tell-el-Hesy (ancienne Lâchis, Syrie), **1**, 51, 52.
Tell-et-Tin (Palestine), **1**, 51.
Tenac (Charente-Inférieure) (superficie du camp de), **1**, 127.
Tène (La) (Suisse), **1**, 5; **2**, 540, 563, 569, 585, 805, 806 ; **3**, 911, 935-938, 940, 941, 1112, 1117-1119, 1143, 1145, 1146, 1148, 1149, 1170, 1171, 1175, 1186, 1194, 1195, 1199, 1200, 1204, 1217, 1253, 1261, 1262, 1279, 1281-1284, 1290, 1291, 1311, 1314, 1352, 1357, 1358, 1362, 1363, 1366-1368, 1371, 1372, 1375, 1380, 1382-1387, 1396, 1397, 1420-1424, 1466, 1512, 1518, 1520, 1550, 1552, 1555.
Tène (civilisation de La), origines et limites géographiques, **3**, 911-921 ; provinces géographiques, **3**, 921, 928; subdivisions chronologiques, **3**, 928-934; survivance dans les îles Britanniques, **3**, 923, 925, 934, 1125, 1126.
Tenons en bois de chêne assujettissant les pierres d'une muraille, **3**, 995.
Tenkieten (cercle de Fischlausen, Prusse orientale), **3**, 1386.
Terni (province de Pérouse, Italie), **1**, 210, 215 ; **2**, 742.
Terninck (A.), **3**, 1052, 1410, 1411.
Terrage (Le), commune de Berru (Marne), **3**, 1023.
Terrail (oppidum du), commune d'Amplepuis (Rhône), **3**, 1478.
Terramares de la Haute-Italie, **1**, 111, 117-120.
Terre d'Otrante, **3**, 979.
Tesson (Charente-Inférieure), **3**, 1141.
Testut (L.), **2**, 668.
Tête de griffon en bronze d'Olympie, **2**, 528.
Tête-Noire, commune des Pennes (Bouches-du-Rhône), **3**, 1002.
Têtes de bovidés avec cornes bouletées, **3**, 1512.
Teti (Sardaigne), **1**, 76, 273, 367.
Thabaud de Linetière, **3**, 1052.
Thapsos (Sicile), **1**, 76.
Tharros (Sardaigne), **1**, 263.
Thasos (île de la mer Egée), **3**, 1571 ; monnaies, **3**, 1562.
Thauron (Creuse), **2**, 706.
Thèbes (Attique), **1**, 63, 399.
Theil (Le), commune de Billy (Loire-et-Cher), **1**, 231, 336, 364, 372.
Théodose (code de), **3**, 1403, 1407.
Théodosie (Crimée), **2**, 897.
Théophraste, **1**, 20.
Théopompe, **2**, 565.
Théra (île de l'Archipel), **1**, 31, 46, 212.
Théresia (île de l'Archipel), **1**, 31.
Thielle (lit de la), **3**, 937, 1114, 1443, 1444, 1147.
Théodoros de Samos, **3**, 1393.
Thiérot (collection A.), **3**, 1518.
Thierry (Amédée), **2**, 560 ; **3**, 1205, 1210.
Thiers, **3**, 1009.
Thiollier (MM.), **3**, 951.
Thiolly (F.), **3**, 1226.
Thiot (L.), **1**, 194.
Thisted (Jutland), **3**, 1232.
Tholey (Prov. du Rhin), **3**, 1600.
Tholin (G.), **2**, 694 ; **3**, 1165.
Thomas, **1**, 465.
Thomas (Ch. L.), **3**, 992.
Thonion, **2**, 658.
Thonon (palafitte de), sur le lac de Genève, Haute-Savoie, **1**, 309.
Thoutmès III, **1**, 47.
Thuizy (Marne), **3**, 1035, 1036.
Thumau (Haute-Franconie), **3**, 1480.
Thun (lac de), **2**, 569; **3**, 1269.
Tiefenau (La) près Berne, Suisse, **3**, 928, 973, 1107, 1155, 1186, 1565.
Tietzen, **3**, 1074, 1263.
Tiflis (Russie), **1**, 65.
Tilleul (Le), Seine-Inférieure, **1**, 164.
Timagène, **2**, 571, 586; **3**, 1345, 1528, 1575.
Timée, **2**, 560, 577, 584, 874.
Tirancourt (Somme), **1**, 201, 204.
Tirynthe, **1**, 34, 37, 61, 127; **2**, 518; **3**, 943.
Tischler (Otto), **1**, 326; **2**, 620, 622, 624, 776, 833, 846; **3**, 928, 929, 930, 1108, 1148, 1203, 1204, 1249, 1326, 1386, 1547, 1552.
Tite Live, **2**, 537, 556, 565, 585, 619, 641, 739; **3**, 1007, 1008, 1013, 1036, 1130, 1150, 1151, 1174, 1177, 1181, 1183, 1197, 1207, 1208, 1210, 1351.
Tisonniers, **3**, 1426, 1428.
Todi (Ombrie, Italie), **3**, 1438.
Tolède (prov. de la Nouvelle-Castille, Espagne), **2**, 739.
Tolentino (env. d'Ancône, Italie), **3**, 1136.
Toll (R. von), **1**, 324, 328, 330, 336.
Tollevast (Manche), **1**, 164.
Tolossa (temple de), **3**, 1345.
Tolstoï, **2**, 759.
Toluka (vallée de), Mexique, **2**, 543.
Tombes. Voir Sépultures.

Torcella (musée de), Italie, 3, 1313.
Torques en bronze, à l'âge du bronze, 1, 307, 311, 316, 464; à l'époque hallstattienne, 2, 831, 832, 839, 841; à l'époque de La Tène, 3, 1070, 1205, 1207-1217, 1299; en fer à l'époque de Hallstatt, 2, 839, 841; à l'époque de La Tène, 3, 1213, 1217; en or de l'âge du bronze, 1, 354-358; à l'époque de Hallstatt, 2, 869; à l'époque de La Tène, 3, 1333, 1336, 1338, 1340, 1341.
Torralba (prov. de Soria, Espagne), 2, 687.
Tossen-Maharit (tumulus du), commune de Tréverec (Côtes-du-Nord), 1, 222, 360.
Toubin, 2, 653, 833, 838, 864.
Toukh, près Negadah (Egypte), 1, 48, 49.
Toul (Meurthe-et-Moselle), 3, 1307.
Toulon-la-Montagne (Marne), 3, 1540.
Toulouse (Haute-Garonne), 1, 296; 3. 969; musée de —, 1, 290; 3, 1059, 1339.
Toulouse, coll. du Dr Debeaux, 3, 1603.
Tour (H. de La), 3, 969, 1209, 1269, 1520, 1560, 1561, 1566, 1569, 1571.
Tournai (Belgique), 3, 1308, 1310.
Tourneur, 2, 559.
Tournier, 2, 659.
Tournier (pasteur), 1, 139.
Tournus (musée de), Saône-et-Loire, 2, 724.
Tours (Indre-et-Loire), 3, 1402.
Tours-sur-Marne (Marne), 3, 1295.
Toussen-Obfelden (canton de Zurich, Suisse), 2, 838.
Toutain (J.), 1, 303; 3, 964, 965, 1582.
Tout y Faut (tumulus de), commune de Magny-Lambert (Côte-d'Or), 2, 645.
Trabaud (coll.), à Marseille, 3, 1598.
Tranchets en bronze, à l'âge du bronze, 1, 241, 270, 272; en fer, à l'époque de La Tène, 3, 1352, 1366-1371.
Traubing-Machtlfing (Haute-Bavière), 2, 745, 871.
Traubingen (Haute-Bavière), 2, 794.
Travail (Le) des métaux. Les forges gauloises, 3, 1507, 1539-1547.
Travers (canton de Neuchâtel, Suisse), 3, 1249.
Trawsfynydd (comté de Merioneth, Angleterre), 3, 1526, 1527.
Traz-os-Montes (Portugal), 2, 685.
Trebur (Starkenberg), 3, 1315.
Třebušice (Bohême), 3, 1080.
Treenhöi (sépulture de), district de Ribe, Jutland, 1, 307.
Tréguennec (Finistère), 2, 682. Voir Kerbascat.
Trelan Bahow (comté de Cornouaille, Angleterre), 3, 1287.
Trembloi (tumulus du), commune de Magny-Lambert (Côte-d'Or), 2, 644.
Tremel (Côtes-du-Nord), 1, 360. Voir Porz-au-Saoz.
Tremenzano, près Castelluccio (Sicile), 2, 530.
Trente, 1, 204; 3, 1410.
Trépied et chaudron de la Garenne, commune de Sainte-Colombe (Côte-d'Or), 2, 526, 757, 782, 785-786; trépieds et chaudrons de la tombe Regulini-Galassi, à Cervetri (Italie), 2, 527; trépieds à l'époque de La Tène, 3, 1066, 1436-1440.
« Trésor de Priam », 1, 33.
Treuille (La), Ille-et-Vilaine, 3, 1572.
Treverec (Côtes-du-Nord), 1, 360. Voir Tossen-Maharit.
Trimurti hindou (Trinité de Brahma, Vischnou et Siva), 3, 1530.
Trèves (Prov. du Rhin), 3, 1064, 1120, 1474, 1492, 1602; autel de — 1, 466; musée de —, 3, 1483, 1601, 1602.
Trévoux (Ain), 1, 156.
Trezzo (Italie), 2, 763, 764.
Tridents, 3, 1352, 1384-1386.
Triades divines, 3, 1530.
Trieplatz (Brandebourg), 1, 197.
Trinité-sur-Mer (La), Morbihan, 3, 1471.
Trieste (Autriche), 2, 592.
Triscèle (Le), à l'époque de La Tène, 3, 1519-1522.
Tristan (île), Finistère, 1, 123, 124.
Trogue-Pompée, 2, 581, 582; 3, 997, 1587.
Troie. Voir Hissarlik.
Trois Quartiers (tumulus des), commune de Pertuis (Vaucluse), 2, 660, 661; 3, 1598.
Tröltsch (Baron de), 2, 753, 847; 3, 1249, 1599-1603, 1606.
Trompettes de guerre, à l'âge du bronze, 1, 189, 229, 240; à l'époque de La Tène, 3, 1155, 1177, 1179-1180.
Tronche (La), près Grenoble (Isère), 3, 1573.
Tronoën (oppidum de), commune de Saint-Jean-Trolimon (Finistère), 3, 945, 946, 1060, 1164, 1606.
Tronquay (Aisne) (pépite d'or de), 1, 348.
Trousses de toilette de l'époque hallstattienne, 2, 831, 877, 879-883; de l'époque de La Tène, 3, 1271-1274.
Troyes (musée de), Aube, 3, 1605.
Troyon (F.), 1, 472, 473; 3, 937, 1384.
Truchère (La), Saône-et-Loire, 2, 724.
Trugny, commune de Bruyères (Aisne), 3, 1038, 1145, 1202-1204, 1220, 1225, 1263, 1296, 1315, 1322.

Truhelka, 2, 591, 592.
Trüllikon (tumulus de), canton de Zurich, Suisse, 2, 845, 875.
Trundholm (Seeland), 1, 414-416.
Tschumi (O.), 3, 1400, 1406.
Tsountas, 1, 34, 45, 55, 191, 327-329, 417.
Tudot, 1, 334.
Tulln (Basse-Autriche), 1, 388.
Tumiac, commune d'Arzon (Morbihan), 2, 629.
Tumulus à l'âge du bronze, 1, 136, 147, 150, 154-158; hallstattiens. Observations générales, 2, 629-641; Bourgogne, 2, 629, 641-650; Franche-Comté, 2, 629, 650-656; Lorraine et Champagne, 2, 629, 656-658; Savoie, Dauphiné et Provence, 2, 629, 658-662; régions pyrénéennes, 663-671; Languedoc et Guyenne, 2, 663, 671-676; Auvergne et France centrale, 2, 663, 676-679; provinces du nord-ouest, 2, 663, 679-682; Allemagne du sud, plateau suisse et Belgique, 2, 588, 606-617.
Tumulus de l'époque de La Tène I, 3, 1014, 1015.
Tuntenon (ville ou peuplade, Grèce), 3, 1558.
Turbigo (prov. de Milan, Italie), 3, 1385, 1386.
Turiasson (Espagne), 2, 691.
Turin (Italie), 1, 201; 3, 1054; musée de —, 3, 1467.
Turoe, près Loughrea (comté de Galway, Irlande), 3, 1523.
Tuyères de l'âge du bronze, 1, 163, 181, 187.
Tylor, 1, 452.
Tyr (Phénicie), 1, 29; 2, 563.
Tyr (dieu Ase), 3, 1313.
Tyrrhenus, 2, 531.

U

Ulrich (R.), 2, 613, 614, 845, 860, 875; 3, 1325, 1326.
Ulysse, fondateur d'Asciburgium (Germanie), 2, 586.
Undset (Ingvald), 1, 88, 102, 195, 285, 288, 296, 327, 328, 330-332, 426, 427, 436, 438, 445; 2, 530, 532, 555, 761, 829, 889; 3, 925, 1077, 1127, 1188, 1189, 1204, 1214, 1249, 1598, 1600, 1607.
Unětic. Voir Aunětitz.
Unter Glauheim, près Augsbourg (Bavière), 1, 288, 428.
Unter-Lunkhofen (canton d'Argovie, Suisse), 2, 613, 810, 842, 843; 3, 1301, 1302, 1306.
Uræus, 1, 436.
Urmitz, près Coblentz (Prov. du Rhin), 3, 1064, 1065, 1198, 1603.
Usquin (P.), 1, 156, 383, 386.
Ustensiles. Voir Vases.
Uxellodunum, 3, 991.
Uzès (Gard), 1, 215; 3, 1052, 1172.
Uzerche (Corrèze), 3, 991.

V

Vachères (Basses-Alpes), 3, 1155, 1170, 1172.
Vaison (Vaucluse), 1, 442, 443, 466; 2, 574.
Vaissier (A.), 2, 652; 3, 1214, 1226.
Valauretta (gravures rupestres de la vallée de), 1, 15, 442.
Valentin-Smith (J. E.), 1, 156, 386.
Valère Maxime, 3, 1012, 1351.
Valérius Flaccus, 3, 1158.
Val Fontanalba (gravures rupestres du), Ligurie, 1, 199.
Vallamand (palafitte de), lac de Morat, Suisse, 1, 278.
Valentin (Florian), 2, 659.
Vallentin (R.), 1, 226.
Vallois (René), 3, 1393.
Vallon (grottes de), Ardèche, 1, 166, 297, 442, 443. Voir Dévoc.
Valmasca (gravures rupestres de la vallée de la), 1, 15, 492, 493.
Valois (Adrien), 3, 948.
Vallois (G.), 3, 1540.
Valsassina (nécropole du), prov. de Côme, Italie, 3, 1097.
Val-Suzon (Côte-d'Or), 1, 712.
Vannes (musée de), Morbihan, 1, 249, 258; 3, 1471.
Vaphio (tombes à coupole de), 1, 35, 61.
Varenna (nécropole), prov. de Côme, Italie, 3, 1097.
Varèse (palafittes du lac de), prov. de Côme, Italie, 1, 115.
Varilles (Les), commune de Bouy (Marne), 3, 1023, 1295.
Varimpré (Seine-Inférieure), 3, 1060.
Varron, 1, 395; 2, 550; 3, 1150, 1155.
Vasconcellos (J. Leite de), 2, 685, 686; 3, 1102.
Vases céramiques des pays celtiques à l'âge du bronze I-III, 1, 373, 374-385; de l'âge du bronze IV, 1, 373, 385-389; v. ornés de lamelles d'étain, 1, 388, 389; v. polychromes, 1, 389.
Vases peints des Kamarès, 1, 57; de style du « Palais » à Cnossos, 1, 59; de la dernière phase mycénienne, 1, 60; vases à bec de la Crète, de la Troade et de la Sardaigne, 1, 77; v. égyptien, crétois et hispaniques, 1, 82.
Vases céramiques hallstattiens de la

France orientale et de l'Allemagne du sud, 2, 809-815; des tumulus pyrénéens et du Languedoc, 2, 815-820; v. à décor gravé, France, 2, 523; v. peints à décor géométrique, 2, 821-829; v. à décor figuré d'Oedenburg, 2, 521-522, 599; v. à décor plastique de Gemeinlebarn, 2, 599; v. des pays grecs, chronologie, 2, 625, 626; v. peints dipyliens, 2, 519-520.
Vases céramiques, à l'époque de La Tène, caractères généraux, 3, 1458, 1459; Champagne et Aisne, à La Tène I et II, 3, 1458, 1460, 1467; Armorique et Iles Britanniques, 3, 1458, 1467-1474; à La Tène III, 3, 1458, 1481-1488; v. peints, à La Tène III, 3, 1458, 1488-1494; v. à décor en creux, 3, 1518; v. avec graffites grecs, 3, 956, 992; v. grecs trouvés dans la Gaule méridionale et à Ampurias, 3, 942, 996, 1007, 1011; v. campaniens et étrusco-campaniens importés, 3, 1000; v. de l'Europe centrale aux deux premières phases de La Tène, 3, 1458, 1474-1481; v. peints ibériques, 3, 1458, 1494-1503; « urnes à visages » de l'Allemagne du nord-est, 3, 1458, 1504-1506.
Vases en bronze, à l'âge du bronze, 1, 241, 284-289; montés sur roues, 1, 284-286; tasses ansées, chaudrons, 1, 286-289; de fabrique scandinave, 1, 395.
Vases en bronze, hallstattiens, 1, 432; situles, cistes à cordons, chaudrons, coupes, tasses, hydrie, œnochoés, 2, 755-788; italiques et helléniques importés dans les régions celtiques et illyriennes, 2, 755-759.
Vases en bronze, à l'époque de La Tène, chaudrons, 3, 1399, 1418-1422; exportation des vases de bronze italo-grecs (campaniens), 3, 1399, 1428-1429; vases grecs ou italo-grecs de La Tène I (œnochoés, stamnoi, trépied, bassins, situles), 3, 1399, 1429-1442; vases italo-grecs en bronze de La Tène II et III (situles cylindriques, ovoïdes, tronconiques, patelles, œnochoés, coupes), 3, 1399, 1443-1454; fabrication des vases de bronze dans les pays celtiques situés au nord des Alpes, 3, 1399, 1454-1456; vases ornés des Iles Britanniques, 3, 1399, 1456, 1457.
Vases en or de l'âge du bronze, 1, 345, 361, 362; de l'époque hallstattienne, 2, 792, 793, 869.
Vases en pierre polie de l'âge du bronze, 1, 373, 390-392; en chloritoschiste et pierre ollaire à l'époque hallstattienne, 2, 809, 829-830.
Vases en verre. Voir Verre.
Vasseur (G.), 3, 997, 1000-1004, 1006, 1007, 1326, 1361, 1389, 1495, 1502; coll. —, à Marseille, 3, 1262, 1361, 1384, 1454.
Vatican (musée du), 3, 1157, 1203.
Vaudreuil (Eure), 3, 1060.
Vaudrevanges, près Sarrelouis (Prusse rhénane), 1, 269, 280, 284, 303, 304, 313, 315.
Vaulry (Haute-Vienne), 1, 95.
Vaurois (Côte-d'Or), 3, 1315.
Vauvillé (O.), 2, 694; 3, 945, 967, 968, 988, 1392, 1485, 1557, 1561.
Vayrac (Lot), 3, 991.
Vedel (L.), 102, 141, 311.
Vedel (E.), 3, 925, 1078, 1144.
Veiga (Martins Estacio da), 1, 37, 78, 245, 251, 254.
Velaux (Bouches-du-Rhône), 3, 1531, 1533. Voir Roche-Pertuse.
Velem St. Veit, près Güms (Hongrie), 1, 179, 186, 187, 275; 3, 970-972, 1204, 1373, 1377.
Velia ou Hyélé (Lucanie, Italie), 2, 580; 3, 1563.
Vellaunodunum, oppidum des Sénons, 3, 947.
Velluire (Vendée), 1, 171. Voir Messigny.
Vénasque (Basses-Alpes), 1, 11.
Vénat, commune de Saint-Yrieix (Charente), 1, 178, 188, 196, 218, 226, 240, 259, 264, 265, 272, 274, 284, 298, 312, 313, 326, 330, 340, 341, 373, 462.
Vendeuil-Caply (Oise), 3, 969.
Venise (musée de), 3, 1584, 1585.
Vercassivellaunos, 3, 960, 1572.
Verchère de Reffye, 2, 551; 3, 961, 1114, 1116, 1117, 1144, 1146, 1165, 1172.
Vercingétorix, 2, 652; 3, 950, 957, 959, 960, 962, 986, 1572, 1579, 1591-1593.
Vergers (Noël des), 2, 532.
Vernaison (Rhône), 1, 153, 166, 310, 321.
Vernière (A.), 1, 282.
Vernouille (La), Corrèze, 2, 815.
Verre, tubes et perles de verre à l'âge du bronze, 1, 345, 368, 372; perles à l'époque de Hallstatt, 2, 831-870; apparition des premiers vases en verre dans l'Europe centrale, 2, 789-791; les verroteries (perles et bracelets) à l'époque de La Tène, 3, 1292, 1314-1327.
Verrechio, région de Rimini (prov. de Forli, Italie), 1, 434.
Vers (Gard), 1, 153, 321, 322.
Vertault (Côte-d'Or), 2, 806, 807; 3, 990, 1284.

Vesontio (oppidum de). Voir Besançon.
Vêtements. Voir Costumes.
Vettersfelde (Brandebourg), **2**, 758, 759; **3**, 1576, 1597.
Vetulonia (prov. de Grosseto, Italie), **1**, 434; **2**, 532, 535, 624, 636, 701, 748, 754, 800, 802, 805; **3**, 1303.
Veuxhaulles (Côte-d'Or), **1**, 153, 260, 315, 322; **3**, 1032.
Vevey (Suisse), **2**, 604; **3**, 1034, 1083-1085, 1167, 1171, 1219, 1233, 1234, 1248, 1251, 1253, 1267, 1315, 1324, 1325, 1481.
Vic de Burthécourt (Meurthe-et-Moselle), **2**, 715.
Vichy (Allier), **1**, 452.
Vidal de la Blache, **1**, 16.
Vié-Cioutat, commune de Monteils (Gard), **3**, 998, 1165.
Vie de Bagneux (tumulus de la), à Magny-Lambert (Côte-d'Or), **1**, 151; **2**, 641, 644.
Vieilles-Terres, commune de Caurelles-Lavannes (Marne), **3**, 1023.
Vieille-Toulouse (Haute-Garonne), **3**, 969, 1055, 1210, 1217.
Vienne (Isère), **1**, 245; **3**, 1512; musée de —, **2**, 601, 602, 605; **3**, 1512, 1513.
Vienne (musée de), Autriche, **2**, 592, 593, 769; **3**, 982, 1586.
Vienne-la-Ville (Marne), **2**, 633, 658, 700, 728, 880. Voir Haulzy.
Vigan (Le), Gard, **2**, 675.
Vigne-aux-Morts (La), commune de Loisy-sur-Marne (Marne), **3**, 1022, 1033, 1036, 1171, 1282, 1460.
Vieugy (lac d'Annecy), Savoie, **1**, 117, 245.
Vieux-Bourg-Quintin (Côtes-du-Nord), **1**, 346, 358.
Vieux-Châlons (oppidum du), **3**, 969.
Vieux-Moulin (Oise), **1**, 164.
Viévy (Côte-d'Or), **3**, 963. Voir Visignot.
Vilhonneur (Charente), **1**, 130, 281, 389. Voir Roc (bois du).
Villa-Amil y Castro (Don José), **1**, 78.
Villages terrestres de l'âge du bronze, **1**, 111, 121-124; les habitats hallstattiens, **2**, 693-713; oppidums, villages et habitations de l'époque de La Tène, **3**, 942-1011; plan du village de Glastonbury, **3**, 974, 975.
Villanova, près de Bologne (Italie), **1**, 280, 325, 432; **2**, 537-539; **3**, 1268, 1398.
Villar de Mouros (Portugal), **1**, 685.
Villaricos (prov. d'Almérie, Espagne), **2**, 686, 896; **3**, 1102, 1137, 1164, 1260, 1262, 1473, 1496, 1497.
Villars, commune d'Orcines (Puy-de-Dôme), **3**, 980.
Villeder (La), près Roc-Saint-André (Morbihan), **1**, 95.
Villefosse (Antoine Héron de), **1**, 459, 465; **3**, 963, 964, 1009, 1143, 1375, 1377, 1378, 1464, 1589.
Villement, commune de Saint-Aoutrille (Indre), **2**, 523, 678, 722, 723, 814.
Villenant (A. de), **3**, 1541.
Villeneuve-Saint-Georges (Seine-et-Oise), **1**, 203, 205, 206, 253.
Villenoisy (F. de), **1**, 202; **3**, 1266.
Villerest (Loire), **2**, 705, 706, 713. Voir Château-Brûlé et Lourdon.
Villers, **1**, 147.
Ville-sur-Retourne (Ardennes), **3**, 1191, 1195, 1524.
Villey-Saint-Étienne (Meurthe-et-Moselle), **2**, 728.
Vilna (Russie), **3**, 1551.
Vilsingen (Hohenzollern), **2**, 754, 787; **3**, 1576, 1596.
Vin poissé, **3**, 1436.
Vincent (R. P. Henri), **1**, 51, 475; **2**, 545.
Vindonissa (Windisch sur l'Aar), **3**, 940.
Vinelz (palafitte du lac de Bienne), Suisse, **1**, 114.
Vinets (Aube), **1**, 315.
Vini Vrh, près Sanct-Margarethen (Carniole), **3**, 1166, 1167.
Vinol, commune de Bard (Loire), **1**, 310, 311.
Viollet-le-Duc, **3**, 1163, 1547.
Viollier (David), **1**, 326, 330; **2**, 563, 612-614, 701, 729, 752, 753, 792, 793, 846-849, 852, 864, 875, 893; **3**, 930, 1031, 1032, 1083, 1085, 1086, 1131, 1165, 1166, 1212, 1214, 1215, 1219, 1221-1226, 1229, 1230, 1245, 1249, 1251, 1252, 1256, 1268, 1325, 1326, 1350, 1480, 1550.
Virchow (H.), **1**, 52, 66, 67, 285, 317, 445, 471; **2**, 610, 705, 774; **3**, 1077, 1308, 1472, 1547.
Viré (Armand), **1**, 259; **2**, 674, 694, 817, 825; **3**, 991.
Virgile, **1**, 440; **2**, 753; **3**, 1021, 1198, 1356, 1358, 1530.
Viridomarus, **3**, 960.
Virieu (Colonel Marquis de), **3**, 1044.
Visignot, commune de Viévy (Côte-d'Or), **3**, 963.
Vivanet (Prof.), **1**, 74.
Viverone ou Piverone (lac de), prov. de Novare, Italie, **1**, 201.
Vivès (H. de), **2**, 847, 858.
Vital, près Prozor (Croatie), **3**, 1099.
Viterbe, **1**, 73.
Vitruve, **3**, 949.

Vitry-les-Reims (Marne), 3, 1035, 1204, 1317-1319 ; coll. Bourin à—, 3, 1021.
Vœuil, près Angoulême (Charente), 2, 713.
Vogelgesang (Silésie), 2, 759 ; 3, 1576, 1597.
Voie commerciale de l'ambre, 1, 19-21 ; voies commerciales maritimes et terrestres, 2, 562-566 ; voie commerciale de Marseille à la Seine par le territoire éduen, 2, 558, 580, 582-585 ; voie d'introduction du fer dans l'Europe centrale, 2, 546, 547 ; voie du sel, au premier âge du fer, 2, 670.
Voinot (Dr), 2, 728, 833, 874.
Voivre (tumulus de la), commune d'Haroué (Meurthe-et-Moselle), 2, 657, 728.
Vokovice (Bohême), 3, 1221.
Volkov (Th.), 2, 820.
Volterra (Etrurie, Italie), 3, 1136, 1539, 1563.
Voreppe (Isère), 3, 1224.
Voss (A.), 2, 384-386 ; 3, 1240.
Vouga (Émile), 3, 935-936, 1112, 1115, 1117, 1119, 1143, 1147, 1148, 1186, 1194, 1199, 1229, 1253, 1261, 1262, 1272, 1290, 1291, 1361, 1363, 1375, 1384, 1386.
Vouga (Paul), 3, 937, 1149, 1170, 1171, 1196.
Vouglans, commune de Lect (Jura), 2, 653, 726.
Vrille en bronze, 1, 241, 270, 273.
Vue (oppidum de), Loire-Inférieure, 3, 990.
Vulci (Etrurie, Italie), 2, 532, 535, 786, 894.

W

Wadi-Magarah (Arabie), 1, 99, 176.
Wadington, 3, 1560.
Wagner (E.), 1, 289 ; 2, 547, 610-612, 724, 729, 753, 818, 819, 837, 838, 841, 858, 861, 869, 874, 876 ; 3, 973, 1075, 1162, 1223, 1279, 1281, 1282, 1597, 1599.
Wainwright, 2, 543.
Wahlwies (Bade), 2, 611, 825.
Walckenaer, 2, 563 ; 3, 948, 1120.
Wald (près), Basse-Alsace, 3, 1599.
Waldalgesheim ou Wald-Algesheim (Province rhénane), 3, 929, 1064, 1065, 1092, 1198, 1332-1334, 1339, 1341, 1454, 1457, 1510, 1602.
Waldhausen (Bade), 2, 611.
Waldhausen (Wurtemberg), 2, 735.
Waldstein, 2, 799.
Walter, 3, 1074.
Walter Müller, 2, 518.
Walters, 2, 625 ; 3, 1000.
Wandsworth, près de Londres, 3, 1110, 1123.
Wangen (canton de Zurich, Suisse), 2, 860.
Warmériville (Marne), 3, 1111, 1217, 1224. Voir Motelle (La).
Wassy (Haute-Marne), 2, 549.
Weterloo (pont de), à Londres, 3, 1159, 1160.
Watsch (Carniole), 2, 593, 594, 719, 766-769 ; 3, 1168, 1355.
Wavre (W.), 3, 937.
Way (Albert), 3, 1275.
Weber, 3, 970, 1071, 1072, 1116, 1144, 1145, 1148, 1172, 1209, 1212, 1219, 1222, 1223, 1229, 1230, 1232, 1234, 1279, 1281, 1282, 1307, 1325, 1326, 1454, 1512.
Weege (F.), 2, 530 ; 3, 1168, 1177.
Weert (Campine), 2, 615.
Weerth (Ernst aus'm), 3, 1064, 1214, 1215, 1222, 1224, 1265, 1333, 1339, 1601-1603.
Wegener, 3, 1074, 1263.
Weichering (Bavière), 2, 722.
Weigt (P.), 3, 1215.
Weill (Raymond), 1, 44, 99, 176.
Weinsheim, près Worms (Hesse), 1, 404.
Weinzierl (R. von), 3, 1034, 1078, 1229, 1261, 1262, 1264.
Weisenau, près Mayence (Hesse rhénane), 3, 1195, 1244, 1258.
Weissenberg (Dr), 1, 226.
Weissenberg (Silésie), 2, 708.
Weisskirchen-sur-Sarre (Province rhénane), 2, 868 ; 3, 929, 933, 1064, 1067, 1068, 1109, 1113, 1238, 1239, 1248, 1332, 1334, 1337, 1510, 1511, 1514, 1518, 1601.
Weissenturm, près Urmitz (Prov. du Rhin), 3, 1603.
Welch, 1, 46.
Welcker, 3, 1070.
Welden-Rosegg (Carinthie), 2, 598.
Welwyn (comté d'Hertford, Angleterre), 3, 1104.
West (Thomas), 2, 706.
Westeregeln (Saxe), 1, 404.
Westhall (comté de Suffolk, Angleterre), 3, 1194.
Weston (comté de Somerset, Angleterre), 3, 1276.
Weybridge (comté de Surrey, Angleterre), 2, 772.
Wicklow (gisement d'or du district de), Irlande, 1, 349.
Wide, 2, 525.
Wiedemann, 2, 542, 543.
Wiedmer-Stern, 2, 838, 860, 864, 893-895 ; 3, 930, 1034, 1083, 1214, 1219, 1221-1223, 1226, 1234, 1251, 1252,

1265-1269, 1297, 1299, 1321, 1324, 1326, 1329, 1357, 1596.
Wiesbaden (musée de), Hesse, 3, 1273, 1476, 1603.
Wieser (F. von), 2, 769.
Wieslistein, près Wangen (canton de Zurich, Suisse), 2, 860.
Wight (île de), ou île d'Ictis, 2, 584.
Wilde (William), 1, 89, 100, 197, 198, 228, 242, 244, 256, 257, 349 ; 3, 1196, 1202.
Wilke, 1, 66, 179, 298, 319, 330, 341, 460 ; 3, 1303.
Will, 2, 560.
Willers, 2, 757 ; 3, 1094, 1444, 1445, 1447, 1449, 1450.
Williams (John), 2, 706.
Wilson (Thomas), 1, 177, 455, 457.
Wimmer, 3, 1313.
Winckelmann, 3, 1524.
Winckler, 1, 10.
Windischgraetz (prince de), 2, 593.
Windisch sur l'Aar (canton d'Argovie, Suisse), 3, 940.
Windle (Bertram), 1, 89, 375 ; 3, 1125, 1488.
Wissowa, 1, 20 ; 2, 532, 561, 565, 571, 576, 578, 690, 874, 889, 891 ; 3, 1183, 1210, 1590.
Witham (rivière), Angleterre, 3, 1141, 1142, 1174, 1175.
Witte (J. de), 3, 1177, 1185, 1589, 1591, 1606.
Wocel, 1, 177 ; 3, 1599.
Wodendorf (Haute-Franconie), 2, 732.
Woelcke (Karl), 3, 1159, 1179, 1586.
Wohlau (Silésie), 1, 351.
Wohlen (canton de Berne, Suisse), 2, 845, 893.
Wolf (Georg), 3, 1070.
Wolfenbüttel (Brunswick), 1, 404.
Wollishofen (palafitte), lac de Zurich, Suisse, 1, 113, 277, 401, 472.
Wolters, 1, 45 ; 3, 1589.
Woodhouselee (Lord), 2, 706.
Wood-Martin (W. G.), 1, 89, 220, 349, 359, 375 ; 3, 976.
Worms (Hesse), 1, 404 ; 3, 1051 ; musée de —, 3, 1492, 1603.
Worsaae, 1, 31, 68-70, 73, 88, 102, 166, 191, 206, 212, 254 ; 2, 555 ; 3, 925.
Worton, près Lancaster (Angleterre), 3, 1125.
Wosinsky, 1, 477, 478.

X

Xénophon, 3, 1177.

Y

Yeovil (comté de Somerset, Angleterre), 1, 355.
Yortan (nécropole à jarres funéraires de), Mysie, 1, 46.
Yun-nam (découvertes du), 1, 69.

Z

Zafer Papoura, près Cnossos (Crète), 1, 39, 59, 159, 212-214, 262, 271, 273, 288, 339, 341.
Zahn, 3, 933, 1227, 1349, 1488, 1489, 1545, 1546.
Zannoni, 1, 14, 74, 163, 167, 179, 264, 271, 273 ; 2, 537, 701, 768, 769, 790, 848, 850, 851 ; 3, 1034 ; situle —, 3, 1168.
Zapata (prov. d'Almérie, Espagne), 1, 80.
Zárybník ou Zárybnýk (Bohême), 2, 597, 804.
Želkovitz, près Hořowitz (Bohême), 3, 1198.
Zenghelis, 1, 176.
Zeuss, 2, 559, 560.
Zimmer (Martin), 2, 821, 892.
Zintgraff, 3, 937.
Zschiesche, 1, 199 ; 2, 702 ; 3, 1074, 1075, 1149, 1200, 1214, 1235, 1240, 1282, 1361, 1363, 1379, 1382.
Zurich (Suisse), 1, 213, 215, 463, 464 ; 2, 792, 793, 890 ; 3, 937, 1083, 1084, 1107, 1143, 1266, 1269 ; musée de —, 2, 551 ; 3, 1227, 1245, 1350, 1381, 1455, 1492, 1552.

LISTE DES FIGURES

		Pages
Fig.	385. — Objets divers provenant des sépultures gauloises de la Marne. Périodes de La Tène I et II.....	916
—	386. — Objets divers provenant des sépultures gauloises de la Bohême. Périodes de La Tène I et II.....	917
—	387. — Mobilier funéraire de l'époque de La Tène II en Hongrie.....	919
—	388. — Objets de l'époque de La Tène en Silésie.....	922
—	389. — Fibules de l'époque de La Tène découvertes en Russie (gouv. de Kief).....	923
—	390. — Objets de bronze de La Tène trouvés dans des sépultures du Schleswig-Holstein.....	924
—	391. — Objets de l'époque de La Tène découverts en Suède.....	926
—	392. — Reconstitution d'un des chariots de Dejbjerg (Jutland).....	927
—	393. — Vue de la station de La Tène, après l'abaissement du niveau du lac.....	935
—	394. — Objets divers recueillis à la station de La Tène...	936
—	395. — Plan de l'oppidum de Bibracte avec l'indication des constructions antiques déblayées et remblayées.....	949
—	396. — Habitation gauloise au mont Beuvray.....	953
—	397. — Amphore italique. Mont Beuvray.....	954
—	398. — Monnaies gauloises en bronze coulé. Types éduens.	955
—	399. — Graffites celtiques en caractères grecs sur tessons céramiques. Mont Beuvray.....	956
—	400. — Plan de l'oppidum d'Alesia avec l'indication des travaux de César, d'après les fouilles de Napoléon III.....	959
—	401. — Epées et lances de La Tène III découvertes dans les fossés d'Alise.....	961
—	402. — Inscription celtique trouvée à Alise.....	963

Fig. 403. — Fibules de La Tène III découvertes dans l'enceinte de Pommiers (Aisne)..... 967
— 404. — Menus objets divers trouvés dans quatre stations de La Tène III..... 971
— 405. — Plan du village breton de Glastonbury (Somerset). 974
— 406. — Reconstitution du même village..... 975
— 407. — Table de chêne en forme de hachoir. Fouilles de Glastonbury..... 976
— 408. — Broch de Mousa (Shetland). Vue extérieure..... 978
— 409. — Broch de Mousa (Shetland). Plan et coupe..... 979
— 410. — Monnaies gauloises en or, en argent et en bronze. Stradonitz (Bohême)..... 983
— 411. — Mur gaulois de Murcens (Lot)..... 988
— 412. — Vue perspective et profil du rempart de Bibracte.. 989
— 413. — Rempart de Vertillum (Côte-d'Or)..... 991
— 414. — Vase en terre cuite, portant le graffite celtique ΑΠΟΥCΑ. Oppidum du Crêt-Châtelard, commune de Saint-Marcel-de-Félines (Loire)..... 992
— 415. — Rempart en pierre et bois. Altkönig (Nassau)..... 993
— 416. — Tenons en bois de chêne et blocs de pierre à mortaises logeant ces tenons. Appareil du rempart de Sainte-Odile (Alsace)..... 995
— 417. — Attaches métalliques employées dans la construction des murs grecs..... 996
— 418. — Remparts montrant l'emploi de l'appareil à crochet..... 998
— 419. — Ceinture de femme gauloise, en bronze. Oppidum de Nages (Gard)..... 999
— 420. — Amphores en terre cuite. Les Pennes (Bouches-du-Rhône)..... 1002
— 421. — Amphores en terre cuite. Carthage..... 1003
— 422. — Fonds d'habitations antiques taillées dans le roc.. 1009
— 423. — Département de la Marne. Carte des nécropoles de l'époque de La Tène..... 1018
— 424. — Sépulture à char de Somme-Bionne..... 1024
— 425. — Sépulture à char de La Gorge-Meillet..... 1025
— 426. — Plan et coupe de la sépulture à char de Berru (Marne), entourée d'une tranchée circulaire..... 1026
— 427. — Sépulture de guerrier. Montfercaut, commune de Marson (Marne). Epoque de La Tène II..... 1027
— 428. — Sépultures de La Tène II, à Saint-Maur-les-Fossés (Seine)..... 1039
— 429. — Tumulus de Lantilly (Côte-d'Or)..... 1044
— 430. — Sépultures de Diou (Allier). Epoque de La Tène I. 1045

Fig. 431. — Amphores grecques en terre cuite..... 1047
— 432. — Amphore italo-grecque en bronze. Tumulus de la Croix-des-Monceaux, à Conliège (Jura)..... 1048
— 433. — Sépultures de La Tène II. Maubranches (Cher)... 1050
— 434. — Sépultures de La Tène II. La Buisse (Isère)..... 1053
— 435. — Armes et fibules trouvées dans des sépultures du Gard..... 1055
— 436. — Sépulture de femme. Peyre-Haute, commune de Guillestre (Hautes-Alpes)..... 1057
— 437. — Trépied (incomplet) et *stamnos* en bronze de fabrique grecque. Détails de leur ornementation. Sépultures de Dürkheim (Palatinat rhénan)..... 1066
— 438. — Œnochoé grecque en bronze. Weisskirchen (Province rhénane). Tumulus n° 1..... 1067
— 439. — *Stamnos* et œnochoé de bronze. Bracelet en or orné de sphinx. Weisskirchen (Province rhénane). Tumulus nos 1 et 2..... 1068
— 440. — Torques, bracelets, agrafe et ornement en bronze. Sépulture féminine à inhumation, trouvée à Praunheim, près Francfort-sur-le-Mein (époque de La Tène I)..... 1070
— 441. — Objets trouvés dans les sépultures de Manching (Haute-Bavière)..... 1071
— 442. — Objets divers de l'époque de La Tène II, trouvés en Bavière..... 1073
— 443. — Objets provenant de diverses sépultures. Ladenburg (Bade)..... 1075
— 444. — Sépulture de guerrier. Taubendorf, cercle de Niedenburg (Prusse orientale)..... 1076
— 445. — Œnochoé et bassin de bronze, boucles d'oreilles en or. Sépulture de Pisek (Bohême)..... 1079
— 446. — Trouvailles funéraires. Epoque de La Tène II. Apahida, comitat de Kolozs (Transylvanie)..... 1081
— 447. — Sépulture de guerrier. Epoque de La Tène II. Vevey (Suisse)..... 1084
— 448. — Objets gaulois (La Tène I), trouvés dans les sépultures de Montefortino, près d'Ancône.... 1090
— 449. — Bracelets en argent. Ornavasso (province de Novare)..... 1094
— 450. — Poteries et monnaie provenant des sépultures gauloises de San Bernado, à Ornavasso (province de Novare). La Tène II..... 1095
— 451. — Poteries et monnaies provenant des sépultures

gauloises du Soldo, entre Côme et Milan. La Tène II 1095
Fig. 452. — Figurine en bronze. Nécropole d'Idria, près Baca, (comté de Goritz) 1098
— 453. — Épées et baudriers en fer de La Tène II, trouvés en Carniole 1099
— 454. — Epée, umbo de bouclier et fibule en fer. Nécropole de Cabrera de Mataró, près Barcelone (La Tène II) 1101
— 455. — Fibules en bronze trouvées dans la Péninsule ibérique 1102
— 456. — Coupe d'une sépulture à Aylesford (Kent) 1105
— 457. — Epées et bouterolles de fourreau. Epoque de La Tène I 1110
— 458. — Epée courte et poignard de La Tène I, avec garniture de poignée en os 1111
— 459. — Epées de La Tène II 1112
— 460. — Epées de La Tène III 1114
— 461. — Mode de suspension d'une épée de La Tène 1115
— 462. — Marque de fabrique poinçonnée sur une épée découverte à Chaussin (Jura) 1117
— 463. — Fourreaux ornés de gravures. Epoque de La Tène II 1119
— 464. — Epées des Iles Britanniques. Type de La Tène II. 1122
— 465. — Epées des Iles Britanniques. Type de La Tène III. 1124
— 466. — Epées des Iles Britanniques. Type de La Tène IV. 1125
— 467. — Epées germaniques. Type dérivé du modèle de La Tène II 1127
— 468. — Epées germaniques. Type de La Tène III 1128
— 469. — Epée germanique à un seul tranchant 1133
— 470. — Epées courbes à un seul tranchant. Carniole 1134
— 471. — Epées à lame ondulée, trouvées en Espagne 1135
— 472. — Poignards du type de La Tène I 1137
— 473. — Poignards « anthropoïdes » 1138
— 474. — Poignards « anthropoïdes » 1140
— 475. — Pommeaux de poignards « anthropoïdes » 1141
— 476. — Pommeaux de poignards « anthropoïdes », trouvés en Angleterre dans la rivière Witham 1142
— 477. — Monnaies gauloises 1143
— 478. — Lances et javelots 1145
— 479. — Fers de lances échancrées ou flamboyantes 1146
— 480. — Lance ornée de gravures 1147
— 481. — Talons de lance 1148
— 482. — Lances à hampe en fer, forgées d'une seule pièce. 1151

Fig. 483. — Pointes de flèche..... 1154
— 484. — Casques gaulois de l'arc d'Orange..... 1156
— 485. — Bas-relief de la Bragne. Musée d'Antibes..... 1157
— 486. — Casques italo-grecs en bronze..... 1158
— 487. — Casque en bronze. Lit de la Tamise, pont de Waterloo (Londres)..... 1159
— 488. — Casques italo-grecs en bronze..... 1161
— 489. — Casques en bronze, de type italique..... 1162
— 490. — Casques celtiques rapprochés de leur prototype italique..... 1163
— 491. — Casques gaulois en fer, avec clous jadis émaillés. Epoque de La Tène III..... 1166
— 492. — Couvre-joue orné d'émaux gaulois..... 1167
— 493. — Statue de guerrier gaulois. Mondragon (Vaucluse). 1169
— 494. — Lance et bouclier gaulois découverts à La Tène.. 1171
— 495. — Umbos et poignées de boucliers. Types gaulois. Nécropoles de la Carniole..... 1173
— 496. — Bouclier et carnyx gaulois sur un autel gallo-romain en marbre, découvert à Nîmes..... 1174
— 497. — Bouclier breton en bronze trouvé dans la rivière Witham. Schéma de l'ensemble et détails de l'umbo central..... 1175
— 498. — Bouclier breton en bronze, trouvé dans la Tamise, à Battersea (Londres)..... 1176
— 499. — Fragment de frise gallo-romaine ornée d'armes gauloises (Narbonne)..... 1178
— 500. — Figurine de bronze. Stradonitz (Bohême)..... 1179
— 501. — Gaulois sur son char de guerre. Portion d'une frise en terre cuite découverte à Civita Alba, près Sassoferrato (Ombrie)..... 1184
— 502. — Garnitures de chars gaulois, barres de fermeture ou d'appui (?) en fer, esse en fer et bronze avec croix émaillée..... 1187
— 503. — Char étrusque. Modèle en terre cuite, avec barres de fermeture métalliques..... 1188
— 504. — Monnaie en bronze des Rèmes. Au droit et au revers, la légende REMO..... 1190
— 505. — Ornements de timon en bronze. La Bouvandau (Marne)..... 1191
— 506. — Phalères en bronze ajourées..... 1191
— 507. — Plaques de harnais en bronze ajourées et émaillées..... 1192
— 508. — Extrémités d'une chaînette en bronze avec croi-

sette ornée de corail et une autre amulette. La Gorge-Meillet (Marne)..... 1193
Fig. 509. — Joug en bois trouvé à La Tène..... 1194
— 510. — Ornements de joug en bronze, pour la plupart jadis émaillés..... 1195
— 511. — Mors de cheval..... 1199
— 512. — Mors britanniques en bronze émaillé..... 1200
— 513. — Mors en fer orné d'une rondelle ajourée en bronze. 1201
— 514. — Eperons en bronze..... 1202
— 515. — Torques en bronze et en fer..... 1213
— 516. — Torques de bronze..... 1216
— 517. — Bracelets de bronze..... 1220
— 518. — Bracelet à ôves. Bronze..... 1223
— 519. — Bracelets de bronze..... 1225
— 520. — Bracelets à extrémités en spirales..... 1228
— 521. — Ceintures de femme, en bronze. Nécropoles de la Marne..... 1231
— 522. — Ceintures de femme, en bronze..... 1232
— 523. — Restitution de la ceinture gauloise sur un torse de femme drapée..... 1233
— 524. — Agrafes de ceinturons. Bronze. La Tène I..... 1236
— 525. — Agrafes de ceinturons ornés. La Tène I..... 1238
— 526. — Agrafes de ceinturons. Bronze. La Tène II..... 1239
— 527. — Agrafes de ceinturons. La Tène III..... 1240
— 528. — Agrafes de ceinturons en bronze ornées de palmettes..... 1241
— 529. — Agrafes de ceinturons grecques et gréco-ibériques. Bronze..... 1242
— 530. — Boutons en bronze. Stradonitz. La Tène III..... 1243
— 531. — Anneaux ployés en bronze et en argent..... 1244
— 532. — Fibules de La Tène III. Détails du pied..... 1246
— 533. — Fibules de La Tène I..... 1248
— 534. — Fibules de La Tène I..... 1252
— 535. — Fibules de La Tène II..... 1253
— 536. — Fibules à disque, de type alpestre..... 1254
— 537. — Fibules de La Tène III..... 1257
— 538. — Fibules « pseudo-La Tène II »..... 1258
— 539. — Fibule à long ressort. Argent. Type d'Ornavasso.. 1259
— 540. — Fibules annulaires ibériques. Bronze..... 1260
— 541. — Epingles en bronze..... 1261
— 542. — Pendants d'oreilles..... 1263
— 543. — Pendants d'oreilles italiques..... 1264
— 544. — Bagues à ornements spiraliformes et bagues coudées..... 1266

Fig. 545. — Bagues diverses 1267
— 546. — Bagues à chaton 1269
— 547. — Instruments de toilette en bronze et en fer (grattoirs et pincettes) 1272
— 548. — Trousses de toilette, pincettes et grattoirs 1273
— 549. — Trousse de toilette et petites cuillères perforées. Epoque des invasions barbares 1274
— 550. — Petit ustensile en bronze avec boucle de suspension. Stradonitz 1275
— 551. — Cuillères trouvées dans les Iles Britanniques. Epoque celtique 1276
— 552. — Paire de cuillères en bronze trouvée dans une sépulture à Pogny (Marne). Epoque de La Tène 1277
— 553. — Rasoirs en fer 1279
— 554. — Ciseaux ou forces en fer. La Tène II 1281
— 555. — Ciseaux ou forces en fer. La Tène III 1283
— 556. — Peignes en bronze 1285
— 557. — Miroir en bronze. Face postérieure gravée. Trelan Bahow (Cornouaille) 1287
— 558. — Miroir en bronze. Face postérieure ornée de gravures. Provenance inconnue 1288
— 559. — Etuis à aiguilles en bronze. Epoque de La Tène III 1290
— 560. — Amulettes et pendeloques diverses. La Tène I et II 1296
— 561. — Rouelles en bronze. Stradonitz 1298
— 562. — Rouelles attachées à des fibules 1298
— 563. — Torques en bronze 1299
— 564. — Fragment de chaîne-ceinture en bronze avec rouelle-amulette 1300
— 565. — Figurines de suspension en bronze. Epoque de La Tène III 1302
— 566. — Figurines de suspension en bronze 1304
— 567. — Amulettes en forme de pied. Bronze 1306
— 568. — Figurines et têtes d'animaux en bronze avec bélières de suspension 1307
— 569. — Agrafe de ceinture en bronze avec têtes de taureau 1308
— 570. — Agrafes de ceintures avec tête de taureau 1308
— 571. — Pendeloques coniques en bronze 1309
— 572. — Armes ornées de figurations apotropaïques 1312
— 573. — Perles de verre. La Tène I et II 1345

Fig. 574. — Pendeloques de verre en forme de masque humain 1317
— 575. — Collier composé d'amulettes diverses. Kertch (Crimée) 1318
— 576. — Perles de verre polychromes. La Tène III 1320
— 577. — Anneau de verre gravé de signes alphabétiformes 1321
— 578. — Perles et anneaux de verre, suspendus par des séries de trois, à des torques 1322
— 579. — Anneaux de verre 1323
— 580. — Bracelets en verre de diverses couleurs 1324
— 581. — Collier d'ambre 1328
— 582. — Torques, bracelets et bagues en or. Waldalgesheim 1333
— 583. — Bracelet et bague en or. Rodenbach 1335
— 584. — Torques et bracelets en or 1336
— 585. — Plaques ornées en or 1337
— 586. — Torques en or de Frasnes-lez-Buissenal (Hainaut) 1338
— 587. — Bijoux en or découverts à Lasgraïsses (Tarn). Torques et reproduction partielle du bracelet 1340
— 588. — Torques d'or de Fenouillet (Haute-Garonne) 1341
— 589. — Torques et bracelet en or. Montans (Tarn) 1343
— 590. — Fibules en argent 1348
— 591. — Fantassin et cavalier armés de la hache 1355
— 592. — Haches en fer, sans doute des armes de jet 1356
— 593. — Haches d'armes de l'époque des invasions barbares 1357
— 594. — Hache en fer. Station de La Tène 1358
— 595. — Haches en fer (La Tène III) 1359
— 596. — Coutelas en fer. Epoque de La Tène I 1360
— 597. — Couteau en fer avec poignée de bronze. La Tène I. 1362
— 598. — Couteaux en fer. Epoques de La Tène II et III 1362
— 599. — Couteaux en fer. Epoques de La Tène II et III 1363
— 600. — Petits couteaux à manches ornés de têtes d'animaux 1364
— 601. — Ciseaux en fer 1367
— 602. — Tranchets en fer à tige droite ou coudée 1368
— 603. — Tranchets en fer à tige coudée 1369
— 604. — Instruments en fer indéterminés 1369
— 605. — Planes et gouges en fer 1370
— 606. — Emporte-pièce et poinçons en fer 1372
— 607. — Petits marteaux en fer 1373
— 608. — Limes, compas, scie et tarière en fer 1374

Fig. 609. — Outils, instruments et objets divers en fer. Szalacska (Hongrie) 1376
— 610. — Socs de charrue en fer 1379
— 611. — Soc de charrue en fer 1380
— 612. — Soc de charrue en fer 1381
— 613. — Faux en fer 1382
— 614. — Serpes en fer 1383
— 615. — Tridents en fer 1384
— 616. — Trident en fer 1385
— 617. — Moulin en lave basaltique 1387
— 618. — Moulin en pierre 1388
— 619. — Clefs en fer 1391
— 620. — Entraves avec cadenas 1392
— 621. — Crampons à glace en fer et en bronze 1394
— 622. — Crampons à glace en bronze 1395
— 623. — Dés et jetons 1397
— 624. — Chenets en bronze et en fer. Types italiques parfois exportés ou imités chez les peuples celtiques 1400
— 625. — Chenets en argile 1402
— 626. — Chenets en argile, trouvés à Nantes 1403
— 627. — Chenet céramique avec graffite celtique. Clermont-Ferrand 1405
— 628. — Fragments de chenets céramique. Este 1406
— 629. — Chenets en fer forgé 1408
— 630. — Table à deux étages et chenet en fer. Welwyn (Hertsfordshire) 1409
— 631. — Tables en fer à deux étages 1411
— 632. — Faisceaux de broches en fer. Montefortino 1414
— 633. — Faisceau de broches en fer. Lit de la Saône, à Chalon 1415
— 634. — Cortège de sacrificateurs. Situle de la Certosa de Bologne 1416
— 635. — Cortège de sacrificateurs, d'après un vase grec ... 1417
— 636. — Chaudrons et crémaillère 1420
— 637. — Grandes fourchettes à chaudron 1424
— 638. — Fourchettes à chaudron de diverses époques 1425
— 639. — Tisonniers en fer 1426
— 640. — Œnochoés à bec tréflé. Bronze 1430
— 641. — Attaches d'anses d'œnochoés en bronze 1431
— 642. — Œnochoé en bronze du Klein-Aspergle 1432
— 643. — Trépied en bronze trouvé à Vulci 1437
— 644. — Plats en bronze, ornés de postes 1438
— 645. — Bassins en bronze 1439

Fig. 646. — Situles en bronze 1440
— 647. — Situle en bronze de Keldby (île de Moën) 1441
— 648. — Situles cylindriques en bronze 1443
— 649. — Situles ovoïdes en bronze 1444
— 650. — Situles en bronze avec attaches cordiformes ou ornées de dauphins 1446
— 651. — Patelles à long manche avec col de cygne 1447
— 652. — Œnochoés en bronze 1448
— 653. — Coupe en bronze (reconstitution) 1449
— 654. — Œnochoés à bec tubulaire 1451
— 655. — Bassin orné, en bronze battu, de travail celtique. Coupe du vase et gravures ornant la partie centrale. Les Saulces-Champenoises (Ardennes) .. 1452
— 656. — Décor gravé du casque de Berru 1453
— 657. — Fragments de bronze repoussé, à décor figuré. Levroux (Indre) 1455
— 658. — Baquets de bois, ornés de bandes en bronze au repoussé 1456
— 659. — Vases des nécropoles de la Marne et de l'Aisne. Epoque de La Tène I 1462
— 660. — Vases peints trouvés dans les nécropoles de la Marne. Epoque de La Tène I 1464
— 661. — Vases peints de la Marne et des Ardennes 1465
— 662. — Vase en forme d'oiseau 1466
— 663. — Vases de l'Armorique à décor incisé 1468
— 664. — *a*, Motifs décoratifs des situles et autres bronzes ornés vénéto-illyriens (miroir de Castelvetro, situle de Matrai, etc.) ; *b*, Mêmes motifs sur les vases armoricains à décor incisé 1469
— 665. — Vases armoricains unis ou à décor incisé 1470
— 666. — Vases armoricains à décor incisé 1471
— 667. — Décor à frise d'oiseaux (canards ?) sur des vases de l'Armorique et de l'Ibérie 1472
— 668. — Vases bretons à décor incisé. Glastonbury (Somerset) 1473
— 669. — Vases des environs de Trèves. Epoque de La Tène I 1474
— 670. — Vases en argile du nord-est de la Bavière 1475
— 671. — Poteries ornées et fibules en bronze du type de la Certosa (Haut-Palatinat) 1475
— 672. — Frise d'animaux ornant le flacon de Matzhausen .. 1476
— 673. — Poteries de La Tène I. Hesse rhénane. Palatinat rhénan 1477

Fig. 674. — Coupes à omphalos, à décor estampé et incisé. La Tène I. Braubach (Hesse-Nassau)..... 1478
— 675. — Vases de La Tène II..... 1479
— 676. — Vase de La Tène II. Conthey (Valais)..... 1480
— 677. — Vases de La Tène III..... 1482
— 678. — Assiettes en terre grise trouvées au mont Beuvray (coupes géométriques des rebords)..... 1484
— 679. — Tessons de vases ornés à l'ébauchoir, au peigne, au poinçon ou à la roulette. Mont Beuvray..... 1485
— 680. — Décor celtique à représentation d'yeux sur des vases de La Tène III..... 1486
— 681. — Vases de La Tène III. Shoebury (Essex)..... 1487
— 682. — Vases peints celtiques à décor géométrique. Epoque de La Tène III et début de l'époque romaine..... 1490
— 683. — Vases peints à décor géométrique. Montans (Tarn). 1493
— 684. — Vases peints ibériques à décor géométrique simple..... 1496
— 685. — Vases peints ibériques avec représentations d'animaux..... 1497
— 686. — Vases peints à décor géométrique des environs de Saragosse..... 1498
— 687. — Vases peints de la nécropole de Nesazio (Istrie)..... 1500
— 688. — Fragment de vase peint. Cerro de l'Amarejo, à Bonete (province d'Albacete)..... 1502
— 689. — Vases ornés de la représentation plastique d'un visage humain..... 1505
— 690. — Plaque ornée de masques humains. Hořovic, près Petersburg (Bohême)..... 1510
— 691. — Têtes de bovidés avec cornes bouletées. Bronze.. 1512
— 692. — Palmette ornant la garniture en bronze d'un timon de char. La Bouvandau (Marne)..... 1514
— 693. — Phalères en bronze gravées d'ornements. Ecury-sur-Coole (Marne)..... 1515
— 694. — Plaques ornées recouvertes d'une feuille d'or.... 1516
— 695. — Fragment d'un bandeau en or ajouré. Tumulus de Schwarzenbach, près Birkenfeld..... 1517
— 696. — Gobelet en terre cuite, à décor en creux. Ecury-sur-Coole, lieu dit Les Côtes-de-Marne (Marne). 1518
— 697. — Bracelet en bronze orné de triscèles et de signes en S. Montsaugeon (Haute-Marne)..... 1519
— 698. — Plaques d'ornement, en forme de croissant et de disques..... 1521
— 699. — Gravures sur bois. Glastonbury (Somerset)..... 1522

Fig. 700. — Blocs de pierre sculptés 1523
— 701. — Ornement à spirales, tiré des enluminures d'un manuscrit irlandais (le livre de Durrow, VII^e siècle ap. J.-C.) 1525
— 702. — Fibule et anse en bronze de style celtique « flamboyant » 1526
— 703. — Statue en pierre. La Roche-Pertuse, près Velaux (Bouches-du-Rhône) 1531
— 704. — Pierre ornée de gravures. Robernier, commune de Montfort (Var) 1532
— 705. — Statue en pierre calcaire. Grézan (Gard) 1534
— 706. — Statue de Grézan. Détail de l'agrafe du ceinturon. 1535
— 707. — Blocs de pierre sculptés. Monument d'Antremont (Bouches-du-Rhône) 1537
— 708. — Un des cavaliers du monument d'Antremont 1538
— 709. — Fragment de frise. Oppidum de Nages (Gard) 1538
— 710. — Ecusson en bronze ornant une épée de La Tène I. Marson (Marne) 1539
— 711. — Four à minerai (coupe et plan). Jura bernois 1541
— 712. — Pinces de forgeron. Mont Beuvray 1543
— 713. — Creuset de fondeur de bronze. Mont Beuvray 1544
— 714. — Moule de fibule ; fonte à « cire perdue ». Szalacska (Hongrie) 1545
— 715. — Creusets de fondeur, à alvéoles 1546
— 716. — Pièces de harnachement en fer, émaillées. Station de La Tène 1550
— 717. — Bossettes en bronze émaillées 1553
— 718. — Garnitures de ceinturons en bronze avec clous émaillés 1554
— 719. — Boucles en bronze ornées de bossettes jadis émaillées 1556
— 720. — Barres de fer trouvées en Grande-Bretagne 1558
— 721. — Dégénérescences successives des tétradrachmes en argent de Thasos dans le monnayage celtique 1562
— 722. — Premier monnayage marseillais imité du numéraire des villes d'Asie Mineure (V^e siècle) 1563
— 723. — Obole et drachme de Marseille. Type des V^e-IV^e siècles environ 1563
— 724. — Monnaies de Marseille 1564
— 725. — Bronze coulé de Marseille au taureau cornupète (monnaie de basse époque) et imitation celtique de cette monnaie marseillaise 1565

Fig. 726. — Drachme en argent de Rhoda et monnaies celtiques « à la croix » dérivées du type précédent..... 1566
— 727. — Statère en or de Philippe II de Macédoine..... 1567
— 728. — Anciennes imitations gauloises du statère de Philippe II de Macédoine..... 1568
— 729. — Statères armoricains (pièces de billon)..... 1568
— 730. — Monnaie d'argent dite « au cavalier ». Légende DVRNACOS-AVSCRO..... 1571
— 731. — Gaulois mourant. Statue du musée du Capitole, à Rome..... 1582
— 732. — Statues de Gaulois. Types empruntés à l'ex-voto d'Attale Ier, à Athènes..... 1583
— 733. — Sarcophage découvert à Rome dans la vigne Ammendola (voie Appienne). Face principale.. 1585
— 734. — Statuette en bronze de Gaulois. Musée de Berlin.. 1588
— 735. — Deniers romains portant probablement le portrait de Vercingétorix captif..... 1591
— 736. — Statère d'or arverne au nom de Vercingétorix.... 1592

TABLE DES CHAPITRES

DU TOME II

ARCHÉOLOGIE CELTIQUE OU PROTOHISTORIQUE

TROISIÈME PARTIE

TROISIÈME PARTIE

SECOND AGE DU FER OU ÉPOQUE DE LA TÈNE

CHAPITRE PREMIER : *L'époque de La Tène. Généralités. Divisions géographiques et chronologiques* 911

I. La civilisation dite de La Tène. Ses origines et ses limites géographiques 911
II. Les trois grandes provinces géographiques de la culture de La Tène 921
III. Subdivisions chronologiques 928
IV. La station de La Tène 935

CHAPITRE II : *Oppidums, villages et habitations* 942

I. Les habitats de La Tène I et II 942
II. Les principaux oppidums de La Tène III en France. Bibracte, Gergovie et Alesia 946
III. Principaux oppidums de La Tène III connus à l'étranger 969
IV. L'oppidum de Stradonitz en Bohême 981
V. Les remparts gaulois en pierres et poutres. Les murs à crampons de bois 985
VI. Les enceintes et lieux d'habitation des premiers âges du fer en Provence et dans les régions voisines. Les trouvailles de poteries grecques dans les habitats de la Gaule méridionale et à Ampurias 996

CHAPITRE III : *Les sépultures de l'époque de La Tène en France* 1012

I. Les rites funéraires à l'époque de La Tène 1012
II. Champagne et provinces voisines du nord-est 1019
III. Bourgogne et Franche-Comté 1043
IV. Berry. Auvergne. Forez. Bas-Dauphiné et Languedoc 1049
V. Provinces alpestres 1056
VI. Normandie et Bretagne 1060

CHAPITRE IV : *Les sépultures de l'époque de La Tène dans les pays étrangers* 1062

I. La répartition des sépultures de La Tène à l'étranger 1062
II. Allemagne. Belgique. Scandinavie 1063
III. Bohême. Moravie. Russie. Autriche-Hongrie 1078
IV. Suisse. Italie. Alpes orientales 1082
V. Péninsule ibérique 1100
VI. Iles Britanniques 1102

CHAPITRE V : *L'armement à l'époque de La Tène. Les armes offensives* 1106

I. L'armement celtique. L'épée de La Tène dérivée du glaive court hallstattien 1106
II. Les épées celtiques continentales 1109
III. La répartition des trouvailles d'épées de La Tène sur le territoire français 1120
IV. Les épées celtiques bretonnes 1123
V. Les épées de La Tène germaniques 1126
VI. L'épée gauloise d'après les auteurs anciens 1129
VII. Épées illyriennes et germaniques à un seul tranchant 1132
VIII. L'épée ondulée des Celtibères, d'origine grecque .. 1134
IX. Poignards anthropoïdes 1137
X. Lances et javelots 1143
XI. Le javelot tout en fer des Celtibères 1150
XII. Arcs, pointes de flèche et frondes. Haches d'armes. 1153

CHAPITRE VI : *Les armes défensives. Les enseignes militaires. Les chars de guerre. Objets d'équipement et de harnachement* 1155

I. Les cuirasses et les casques. Rareté de ces pièces d'armure. Casques celtiques dérivés des modèles italiques 1155
II. Boucliers 1167
III. Enseignes militaires. Trompettes de guerre 1177
IV. Les chars de guerre 1180
V. Pièces de harnachement. Jougs. Garnitures de joug. Phalères et ornements 1190
VI. La charronnerie gauloise. Importance de cette industrie 1197
VII. Mors et éperons 1199

CHAPITRE VII : *Vêtements. Objets de parure et de toilette* .. 1205

I. Le costume et la parure à l'époque de La Tène ... 1205
II. Torques et colliers 1207
III. Bracelets et anneaux de métal et de lignite 1218
IV. Ceintures féminines. Agrafes. Boutons d'applique. Anneaux huméraux 1230
V. Fibules. Épingles 1245
VI. Pendants d'oreilles. Bagues 1263

CHAPITRE VIII : *Ustensiles de toilette* 1271

I. Trousses de toilette. Cuillères à fard (?). Rasoirs. 1271
II. Ciseaux ou forces 1280
III. Peignes. Miroirs 1284
IV. Étuis à aiguilles 1289

CHAPITRE IX : *Les amulettes. L'ambre. Le corail et les verroteries. L'or et l'argent* 1292

I. Les amulettes et les pendeloques. Leur abondance et leur variété chez les peuples celtiques 1292
II. La survivance des amulettes anciennes 1294
III. Apparition de quelques types nouveaux. Figurines anthropomorphes et zoomorphes 1300
IV. L'ornementation des armes offensives et défensives. Son caractère apotropaïque 1311

V. Les verroteries. Perles et bracelets..... 1314
VI. L'ambre et le corail..... 1327
VII. L'or et l'argent à l'époque de La Tène. Les deux principaux centres de trouvailles d'objets d'or.. 1332
VIII. L'argent..... 1347

CHAPITRE X : *Outils, ustensiles et instruments*..... 1352

I. Abondance et variété des outils de fer parmi les trouvailles de La Tène III..... 1352
II. Haches. Couteaux..... 1355
III. Ciseaux. Tranchets. Planes..... 1366
IV. Poinçons. Gouges. Marteaux. Enclumes..... 1371
V. Scies. Limes. Instruments divers..... 1375
VI. Instruments agricoles. Charrues. Faux et faucilles. Serpes..... 1378
VII. Matériel de pêche. Hameçons et tridents..... 1385
VIII. Moulins à bras..... 1386
IX. Clefs. Serrures. Entraves de prisonniers..... 1390
X. Crampons à glace..... 1393
XI. Dés à jouer et jetons. Fusaïoles..... 1396

CHAPITRE XI : *Ustensiles servant au culte domestique. Ustensiles de cuisine. Vases de métal*..... 1399

I. Chenets d'argile..... 1399
II. Chenets métalliques et tables de sacrifice..... 1407
III. Broches à rôtir..... 1412
IV. Chaudrons. Fourchettes à pot-au-feu. Tisonniers.. 1418
V. L'exportation des vases de bronze italo-grecs (campaniens)..... 1428
VI. Vases grecs ou italo-grecs. Epoque de La Tène I.. 1429
VII. Vases italo-grecs en bronze de l'époque de La Tène II et III..... 1443
VIII. La fabrication des vases de bronze dans les pays celtiques situés au nord des Alpes..... 1454
IX. Vases ornés des Iles Britanniques..... 1456

CHAPITRE XII : *La céramique*..... 1458

I. Caractères généraux des produits céramiques au second âge du fer..... 1458

II. Les poteries de la Champagne et de l'Aisne à La Tène I et II..... 1460
III. Les poteries de l'Armorique et des Iles Britanniques. 1467
IV. Principales séries céramiques de l'Europe centrale (Allemagne du sud, Bohême et Hongrie) aux deux premières phases de La Tène..... 1474
V. La céramique à l'époque de La Tène III..... 1481
VI. Les vases peints de La Tène III..... 1488
VII. Les vases peints ibériques..... 1494
VIII. Les « urnes à visage » dans l'Allemagne du nord-est..... 1504

CHAPITRE XIII : *Art, industrie et commerce. Les Gaulois dans l'art antique*..... 1507

I. L'art à l'époque de La Tène. Rareté des représentations figurées..... 1507
II. L'art ornemental. Ses caractères, ses origines et ses survivances..... 1513
III. Les croyances aux vertus magiques du nombre trois et ses influences sur l'art celtique..... 1527
IV. Les sculptures gréco-ligures et gréco-celtiques de la Gaule méridionale..... 1531
V. Le travail des métaux. Les forges gauloises..... 1539
VI. L'émaillerie celtique..... 1547
VII. Les monnaies gauloises..... 1557
VIII. Le commerce au second âge du fer..... 1573
IX. Les représentations de Celtes dans l'art celtique et dans l'art classique..... 1580

ERRATA

Page 925, ligne 25, *au lieu de* : Djebjerg, *lire* : Dejbjerg.

Page 931, lignes 33 et 34, *après* : Apparition des premières monnaies gauloises dans les sépultures, *ajouter* : (fig. 18).

Page 932, ligne 33, *au lieu de* : Sceaux, *lire* : Seaux.

Page 963, première ligne des notes bibliographiques, *au lieu de* : Rhŷs, *The celtics inscr.*, *lire* : Rhŷs, *The celtic inscr.*

Page 1005, ligne 20, *au lieu de* : de Roque-Pertus, *lire* : de Roche-Pertuse et de diverses localités voisines.

Page 1023, note 2, lignes 1 et 2, *au lieu de* : Saint-Jean-sur-Tourbes, *lire* : Saint-Jean-sur-Tourbe.

Page 1045, légende de la figure 430, *au lieu de* : Sépultures de Diou (Saône-et-Loire), *lire* : Sépultures de Diou (Allier).

Page 1046, ligne 4, *au lieu de* : Dans le département de Saône-et-Loire, *lire* : Dans le département de l'Allier.

Page 1068, légende de la figure 439, *au lieu de* : Tumulus n° 2, *lire* : Tumulus n^{os} 1 et 2.

Page 1062, ligne 23, *avant* : Dans l'Allemagne du sud, *ajouter* : b). *Sépultures germaniques.*

Page 1116, note 3, ligne 6, *au lieu de* : Staroitžnosti, *lire* : Starožitnosti.

Page 1121, après le titre du § III, *ajouter* : (voir carte VI).

Page 1141, ligne 8, *après* : Liste des trouvailles françaises, *ajouter* : (voir carte VI).

Page 1152, ligne 32, *au lieu de* : Anguilar de Anguita, *lire* : Aguilar de Anguita.

Page 1198, note 5, après Kronstadt, *ajouter* : (ou Brasso [en hongrois] Transylvanie du sud).

Page 1210, note 3, ligne 3, *au lieu de* : Koul-Oba, *lire* : Kouk-Oba.

Page 1234, note 5, ligne 10, *au lieu de* : Jager, *lire* : G. Hager.

Page 1249, note 1, ligne 24. Même mention.

Page 1256, note 2, ligne 1. Même mention.

Page 1258, légende de la figure 538, *au lieu de* : Figures « pseudo-La Tène II », *lire* : Fibules « pseudo-La Tène II ».

Page 1370, légende de la figure 605, *au lieu de* : 4, Léry (Loiret), *lire* : 4, Léry (Eure).

Page 1375, lignes 12 et 13, *au lieu de* : Prusse orientale, *lire* : Prusse occidentale.

ADDENDA

Pendant l'impression des derniers chapitres de ce volume, M. le Dr Baffet a bien voulu nous communiquer les épreuves des planches de la monographie de sa collection, ouvrage copieusement illustré qui doit paraître sous ce titre : *Un cimetière marnien* (séries nombreuses d'armes, d'objets de parure et de vases céramiques).

Page 1203, note 6, *ajouter* : Dans les *Commentaires* de César, l'Atrébate Commios fait usage d'éperons (VIII, 47).

Page 1207, ligne 21, M. Dottin nous fait observer que le mot θώραξ pourrait signifier ici *ornement thoracique*, plutôt que *cuirasse*.

Page 1036, note 4, *après* : Ibid., p. 322, *ajouter* : cf. Morel, *Champagne souterr.*, p. 103 et p. 104, note 1.

Page 1300 : Sur les représentations apotropaïques grimaçantes et obscènes, voir un mémoire de M. Adolphe Reinach, qui va paraître dans la *Revue d'Alsace* et dont les épreuves nous ont été obligeamment communiquées après l'impression de nos derniers chapitres : *Le Klapperstein, le Gorgoneion et l'Anguipède*.

PRINCIPAUX TYPES INDUSTRIELS

DE L'ÉPOQUE DE LA TÈNE [1]

PÉRIODE I. PL. IX (voir ci-dessus, p. 930).

N° 1 — fig. 472, 1, p. 1137. Ciry-Salsogne (Aisne).
2 — 457, 1, p. 1110. Marson (Marne).
3 — 457, 5, p. 1110. Mantoche (Haute-Saône).
4 — 457, 9, p. 1110. Somme-Bionne (Marne).
5 — 490, 4, p. 1163. La Gorge-Meillet (Marne).
6 — 515, 4, p. 1213. Etrechy (Marne).
7 — 515, 6, p. 1213. Courtisols (Marne).
8 — 516, 5, p. 1216. Flavigny (Marne).
9 — 516, 4, p. 1216. Obrnice (Bohême).
10 — 582, 4, p. 1333. Waldalgesheim (Province rhénane).
11 — 519, 1, p. 1225. Nové-Dvory (Bohême).
12 — 519, 6, p. 1225. Saint-Rémy-sur-Bussy (Marne).
13 — 533, 1, p. 1248. Parsberg (Haut-Palatinat).
14 — 533, 15, p. 1248. Vevey (Suisse).
15 — 533, 12, p. 1248. Dux (Bohême).

1. Comme précédemment, nous faisons figurer sur ces tableaux, à côté des types de l'industrie indigène, quelques objets importés des régions italo-grecques et particulièrement intéressants au point de vue de la chronologie (pl. X, 24-27 ; pl. XI, 16-17 ; pl. XIII, 43-45, 48).

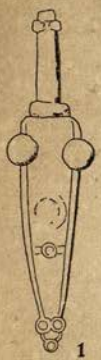
1

2

3

4

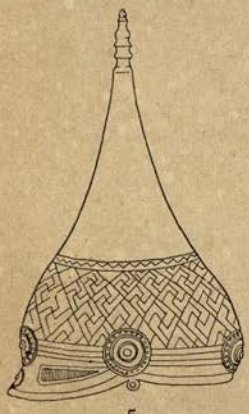
5

6

7

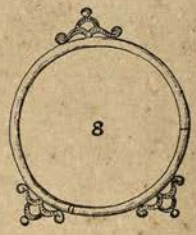
8

9

10

11

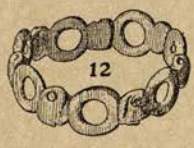
12

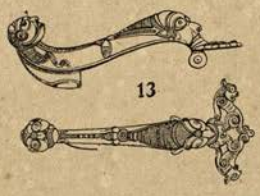
13

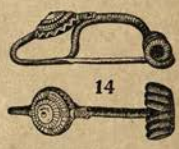
14

15

PÉRIODE I

PÉRIODE I (suite). Pl. X (voir ci-dessus, p. 931).

N° 16 — fig. 583, 1, p. 1335. Rodenbach (Palatinat rhénan).
17 — 583, 2, p. 1335. Rodenbach (Palatinat rhénan).
18 — 524, 1, p. 1236. Somme-Bionne (Marne).
19 — 524, 4, p. 1236. Courcelles-en-Montagne (Haute-Marne).
20 — 525, 4, p. 1238. Weisskirchen (Province du Rhin).
21 — 660, 2, p. 1464. Prunay (Marne).
22 — 659, 2, p. 1462. Marson (Marne).
23 — 659, 5, p. 1462. Somme-Bionne (Marne).
24 — 439, 1, p. 1068. Weisskirchen (Province rhénane).
25 — 445, 1, p. 1079. Pisek (Bohême).
26 — 445, 2, p. 1079. Pisek (Bohême).
27 — 646, 2, p. 1440. Montefortino (Italie).

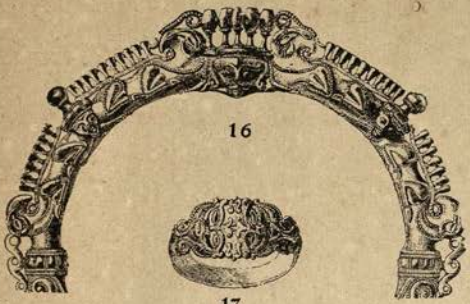

16

17

18

19

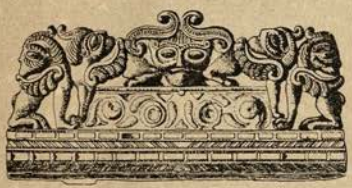

20

21

22

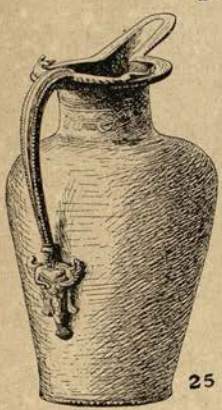

25

24

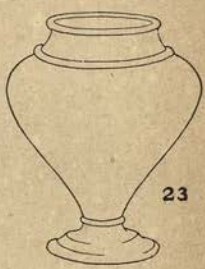

23

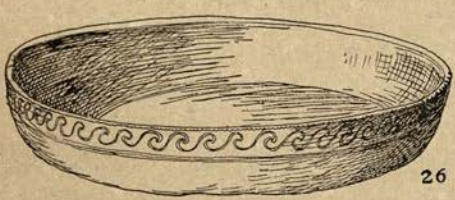

26

27

PÉRIODE I (suite).

PÉRIODE II. Pl. XI (voir ci-dessus, p. 931).

N° 1 — fig. 459, 1, p. 1112. Saint-Maur-les-Fossés (Seine).
2 — 459, 4, p. 1112. La Tène (Suisse).
3 — 459, 3, p. 1112. St. Michael (Carniole).
4 — 433, 3, 4, p. 1050. Maubranches (Cher).
5 — 433, 6, p. 1050. Maubranches (Cher).
6 — 387, 15, p. 919. Hongrie.
7 — 442, 5, p. 1073. Bavière.
8 — 535, 4, p. 1253. Bohuslän (Suède).
9 — 535, 5, p. 1253. La Tène (Suisse).
10 — 522, 1, p. 1232. Stradonice u Loun (Bohême).
11 — 522, 2, p. 1232. Libčeves (Bohême).
12 — 522, 3, p. 1232. Manching (Haute-Bavière).
13 — 580, 3, p. 1324. Münsingen (Suisse).
14 — 580, 1, p. 1324. Dühren (Bade).
15 — 544, 6, p. 1266. Maritzyn (gouv. de Kerson, Russie).
16 — Nécropole de Cabrera de Mataró. D'après Rubio de la Serna, *Memorias de la Real Academia de la Historia*, cuaderno complementario del tomo XI, pl. IV, fig. 5.
17 — *Ibid.*, fig. 1
18 — Horgen (Suisse). D'après F. Keller, *Mittheilungen der Antiquarischen Gesellschaft in Zürich*, 1845, III, IV, pl. I, fig. H.

1

2

3

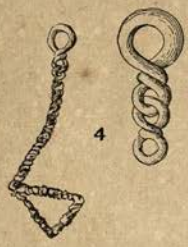
4

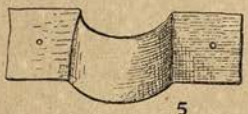
5

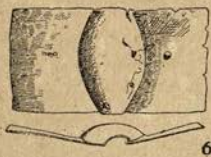
6

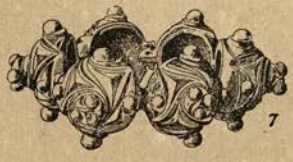
7

8

9

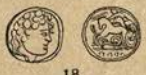
18

16

17

10

11

12

13

14

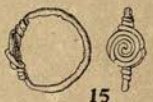
15

PÉRIODE II

PÉRIODE III. Pl. XII (voir ci-dessus, p. 931-932).

N° 1 — fig. 460, 2, p. 1114. Lit de la Thielle inférieure (Suisse).
2 — 460, 3, p. 1114. Alise-Sainte-Reine (Côte-d'Or).
3 — 460, 4, p. 1114. Lit de la Thielle inférieure (Suisse).
4 — Neuchâtel (Suisse), lit de la Thielle. Cf. p. 1140, fig. 474, 2, 2 *a*.
5 — 435, 4, p. 1055. Sainte-Anastasie (Gard).
6 — 495, 4, p. 1173. Carniole.
7 — 625, 3, p. 1402. Tours (Indre-et-Loire).
8 — 631, 1, p. 1411. Les Commelles, localité indéterminée du département de la Marne.
9 — 537, 2, p. 1257. Stradonitz (Bohême).
10 — 537, 1, p. 1257. Stradonitz.
11 — 537, 3, p. 1257. Gurina (Carinthie).
12 — 537, 5, p. 1257. Ornavasso (prov. de Novare).
13 — 403, 4, p. 967. Oppidum de Pommiers (Aisne).
14 — 403, 1, p. 967. Oppidum de Pommiers.
15 — 403, 7, p. 967. Oppidum de Pommiers.
16 — 404, p. 971. Stradonitz (Bohême).
17 — 520, 1, p. 1228. Caudebec-les-Elbeuf (Seine-Inférieure).
18 — 576, 1, p. 1320. Stradonitz (Bohême).
19 — 576, 2, p. 1320. Stradonitz.
20 — 514, 5, p. 1202. Bruyères (Aisne).
21 — 514, 1, p. 1202. Stradonitz (Bohême).
22 — 717, 1, 2, p. 971. Mont Beuvray.
23 — 510, 7, p. 1195. Environs de Mayence.
24 — 568, 3, p. 1307. Oppidum de Jœuvres, à Saint-Maurice-sur-Loire (Loire).
25 — 568, 4, p. 1307. Oppidum de Jœuvres, à Saint-Maurice-sur-Loire (Loire).

1

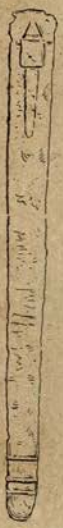
2

3

4

5

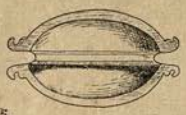

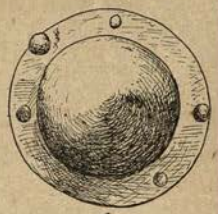
6

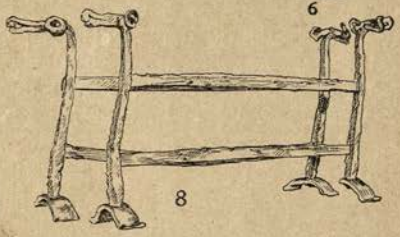
8

7

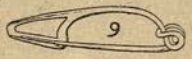
9

16

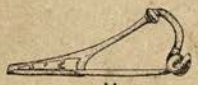
11

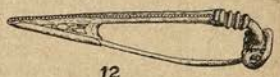
12

10

18

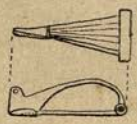
15

17

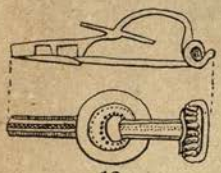
13

19

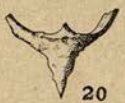
20

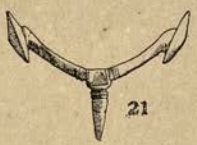
21

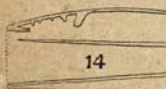
14

24

25

23

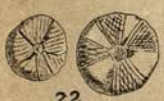
22

PÉRIODE III

PÉRIODE III (suite). PL. XIII (Voir ci-dessus, p. 932).

N° 26 — fig. 639, 2, p. 1426. La Steinsburg, près Römhild (Saxe).
27 — 619, 1, p. 1391. Mont Beuvray (Saône-et-Loire).
28 — 619, 6, p. 1391. Stradonitz (Bohême).
29 — 619, 7, p. 1391. Mont Beuvray (Saône-et-Loire).
30 — 603, 3, p. 1369. La Steinsburg, près Römhild (Saxe).
31 — 605, 1, p. 1370. Tumulus de Celles, près Neussargues (Cantal).
32 — 607, 9, p. 1373. Velem St. Veit (Hongrie).
33 — 637, 3, p. 1424. Vienne (Isère).
34 — 730, p. 1571.
35 — 398, 1, p. 955. Mont Beuvray (Saône-et-Loire)
36 — 559, 1, p. 1290. La Tène (Suisse).
37 — 677, 6, p. 1482. Nauheim (Hesse supérieure).
38 — 677, 3, p. 1482. Tumulus de Celles, près Neussargues (Cantal).
39 — 677, 12, p. 1482. Stradonitz (Bohême).
40 — 682, 1, p. 1490. Roanne (Loire).
41 — 682, 6, p. 1490. Lezoux (Puy-de-Dôme).
42 — 399, p. 956. Mont Beuvray (Saône-et-Loire).
43 — 397, p. 954. Mont Beuvray (Saône-et-Loire).
44 — Mont Beuvray. D'après J. Déchelette, *Guide du Beuvray*, p. 59, fig. 19.
45 — 649, 4, p. 1444. Idria (Istrie).
46 — 404, p. 971. Stradonitz (Bohême).
47 — 404, p. 971. Mont Beuvray (Saône-et-Loire).
48 — 650, 1, p. 1446. Hoby (Lolland).

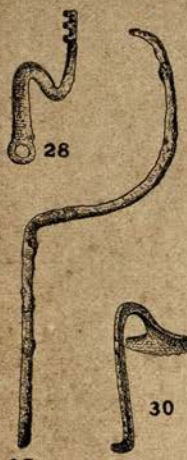

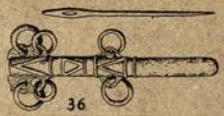

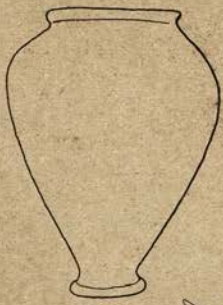

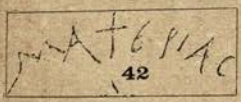

PÉRIODE III (suite).

00086374

Digitized with financial assistance from
Hermès India
a project facilitated by the Rotary Club of Bombay

on 10 August, 2018